



HAL
open science

La cryptique chez Montaigne

Déborah Knop

► **To cite this version:**

Déborah Knop. La cryptique chez Montaigne. Littératures. Université de Grenoble, 2012. Français.
NNT : 2012GRENL024 . tel-01153672

HAL Id: tel-01153672

<https://theses.hal.science/tel-01153672>

Submitted on 20 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Lettres et Arts**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Déborah KNOP

Thèse dirigée par **Francis GOYET**

Professeur à l'Université Stendhal Grenoble 3 et directeur de l'équipe de recherche RARE

préparée au sein du **Laboratoire RARE (Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution)**
dans l'**École Doctorale Langues, Littératures et Sciences humaine**

La cryptique chez Montaigne

Thèse soutenue publiquement le **8 décembre 2012**,
devant le jury composé de :

M. Jean BALSAMO

Professeur à l'Université de Reims
Rapporteur

M. Thierry GONTIER

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Membre

M. Michel MAGNIEN

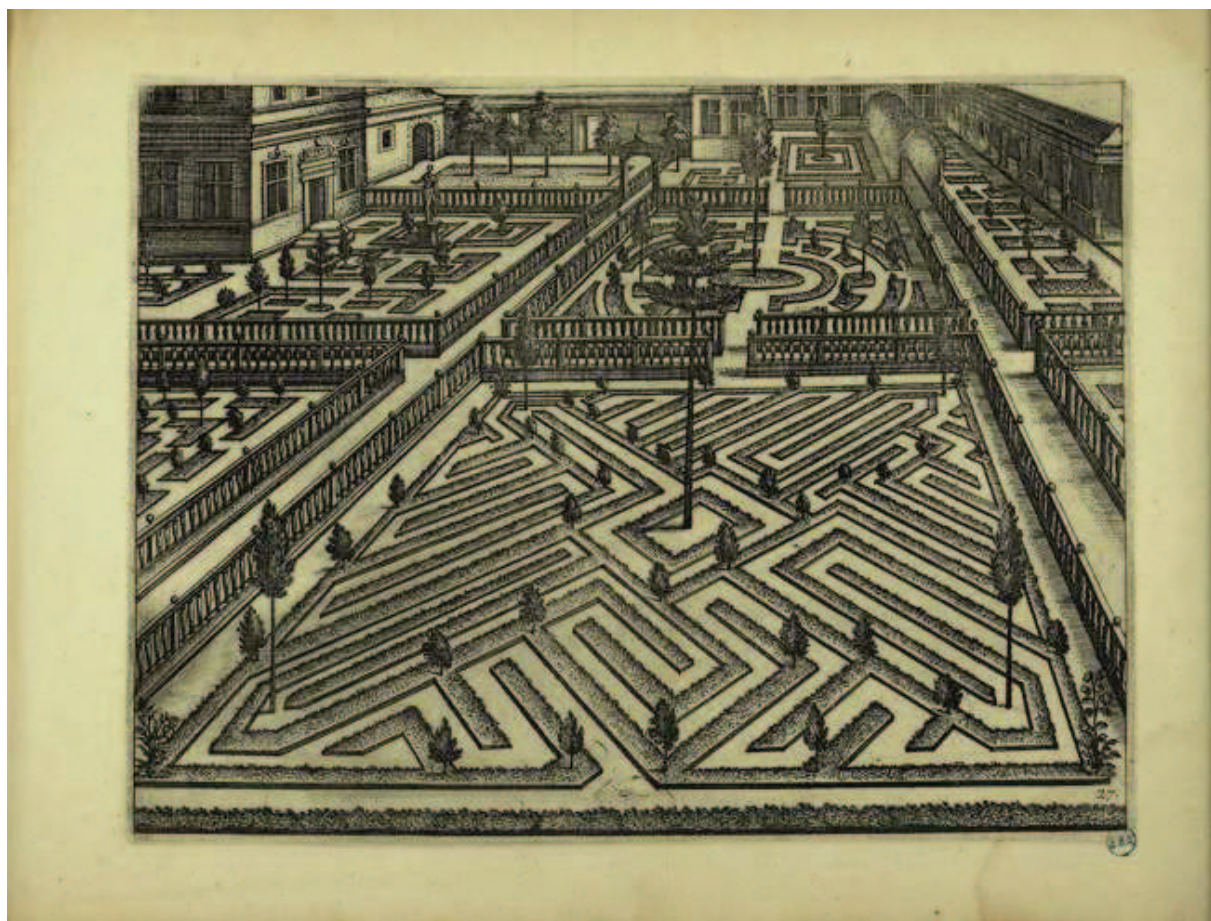
Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
Président

Mme Christine NOILLE-CLAUZADE

Professeur à l'Université Stendhal Grenoble 3
Membre



LA CRYPTIQUE CHEZ MONTAIGNE



Vredeman de Vries, Hans, *Hortorum viridariumque elegantes et multiplices formae*, Anvers, Philippe Gallaeus, 1583, « Jardin avec labyrinthe », p. 27.

« Un éducateur ne dit jamais ce qu'il pense, mais toujours et exclusivement ce qu'il pense d'une chose quant à son utilité pour celui qu'il éduque. Cette dissimulation, il ne faut pas qu'on la devine. »

Nietzsche¹

¹ Cité par Ernst Bertram, *Nietzsche*, trad. R. Pitrou (1932), préf. Pierre Hadot, Paris, éd. du Félin, 1990, p. 407. Hadot redonne lui-même cette citation dans son *Eloge de Socrate* (Paris, Allia, 2004, p. 19, en ajoutant la référence : « *Fragments posthumes*, juin-juillet 1885, 37 [7] ; trad. NRF, t. XI, p. 314 »). Cf. Nietzsche, Friedrich, *La Volonté de puissance*, éd. Friedrich Würzbach, trad. Geneviève Bianquis, Paris, Gallimard, 1995, tome II, IV, 222, p. 399 : « Un éducateur ne dit jamais ce qu'il pense mais seulement ce qu'il pense des choses par rapport à l'utilité de son élève. Il doit être dissimulé pour ne pas se laisser deviner ; c'est une partie de sa maîtrise que de faire croire à sa sincérité. »

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Francis Goyet, pour la *prudence* avec laquelle il a *conduit* ces travaux, et plus encore pour l'enthousiasme inné chez lui qu'il a su me communiquer dès mon premier cours à l'université, il y a maintenant dix ans.

L'équipe de recherche RARE a été un cadre structurant pour mes recherches, autant par les nombreux documents qu'elle a mis à ma disposition, que la bonne humeur dans laquelle elle m'a appris à lire.

J'adresse toute ma gratitude à l'Ecole Doctorale de Grenoble, pour la confiance qu'elle m'a témoignée en m'attribuant un contrat doctoral, mais aussi un monitorat, sans lesquels poursuivre ces recherches n'eût pas été possible.

Enfin, je mesure l'honneur que me font Jean Balsamo, Thierry Gontier, Michel Magnien et Christine Noille-Clauzade d'être de mon jury, et je les en remercie très vivement.

J'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui ont favorisé bien en amont ces travaux, et qui peut-être sans en connaître le mot ont mis en place la chose propédeutique : mes deux parents, mais aussi deux professeurs de français, M. Rossi et M. Miseroux. Je remercie Marie-Claire, Olivier, Christelle et Thibault pour les modèles de détermination qu'ils ont toujours été ou sont devenus.

Toute ma gratitude enfin, de manière plus pratique, à Daniel et Simone, à Laure, mais aussi à mon conjoint, pour la *productivité* qu'il m'a fait gagner de tant de manières différentes ; et enfin à nos trois enfants, sans la gestation desquels cette thèse n'aurait paradoxalement jamais vu le jour peut-être.

Résumé

« A sauts et à gambades » : de cette formule des *Essais*, la critique a souvent conclu au décousu de leur écriture. Notre travail montre qu'il n'en est rien dans de nombreux chapitres des *Essais*, en s'appuyant sur l'idée de « cryptique » chez Ramus (*Dialectique*, 1555) et Canaye (*L'Organe*, 1589) et sur le concept rhétorique de *ductus* ou progression du discours : l'écrivain-dux déjoue réticences ou hostilité de son lecteur, sa *repugnantia*.

La première partie précise, à partir des grands traités rhétoriques, dont Quintilien traduit par Gedoyn (1718), ce que recouvrent les notions de *propositum*, d'*oratio*, de *sermo*, de *contentio*, de *digressio*, de *delectare* et de *repugnantia* ; et, dans le domaine de la dialectique, de syllogisme et de preuve, ce qui permet d'exhumer la structure profonde de l'argumentation.

La seconde partie définit la notion d'*insinuatio* et son pendant dialectique, la « méthode de prudence », dont Ramus donne les préceptes détaillés. Nous en tirons de nombreux outils en vue de l'analyse des textes littéraires. Nous examinons la notion de *dissimulatio* en rhétorique, notamment la *dissimulatio artis*, apanage de Socrate, lequel est si important pour Montaigne.

La dernière partie expose différentes formes de *ductus* dans les *Essais*, pour séduire le lecteur et le mener sur la voie d'un progrès moral. Ce but suppose une rhétorique extrêmement sensible à ce qui « répugne » à son auditoire, comme à ce qui le « passionne ». Le cheminement ressemble de près à la méthode antique de l'exercice spirituel, qui impliquait une certaine familiarité entre auteur et lecteur, un retour sur soi concomitant et symétrique du maître et du disciple.

Abstract

“A sauts et à gambades”: from this expression in the *Essays*, critics often came to the conclusion of a rambling speech. Our work shows that this is not the case in many chapters, by referring to the “cryptical method” in the writings of Ramus (*Dialectique*, 1555) and Canaye (*L’Organe*, 1589) and to the rhetorical concept of *ductus* or progression of speech in which the *dux*-writer circumvents his reader’s opposition or hostility, or *repugnantia*.

The first part, which is based on major rhetorical theories, including those of Quintilian translated by Gedoyn (1718), defines the notions of *propositum*, *oratio*, *sermo*, *contentio*, *digressio*, *delectare* and *repugnantia* ; and, in the field of dialectics, syllogism and proof. It provides a means of digging out the deep structure of arguments.

The second part defines the notion of *insinuatio* and its counterpart in dialectics, the “method of prudence”, on which Ramus gives detailed precepts. These give us many tools for the purpose of literary text analysis. We look into the notion of *dissimulatio* in rhetorics, including the *dissimulatio artis*, specific to Socrates – Socrates is an important figure for Montaigne.

The last part outlines various forms of *ductus* in the *Essays*, so as to lure the reader and lead him on the path to moral progress. This goal requires the rhetoric to be finely attuned to what the reader is averse to, or what he is passionate about. The whole closely resembles the ancient method of spiritual exercise, which involved some familiarity between the writer and the reader, a concurrent and symmetric introspection from the master and his disciple.

Mots clés

XVI^e s., Rhétorique, Discours, Montaigne, *Essais*, Quintilien, Cicéron, Cryptique, Dissimulation, Dialectique, Ramus, Aristote, *Ductus* (conduite / marche du discours), Exorde, Insinuation, Digression, Méthode de nature, Méthode de prudence, *Repugnantia* (hostilité de l'auditeur), *Conciliatio*, *Placere*, *Docere*, *Calliditas* (habileté de l'orateur), *Inventio*, *Dispositio*, *Elocutio*, Ordre, *Prudentia*, Auteur, Lecteur, Orateur, Auditeur, Juge, *Ethos*, Morale, Stylistique, Enonciation, Structure, Rythme du discours, Exercice spirituel, Prêche.

Keywords

XVIth century, Rhetorics, Speech, Montaigne, *Essays*, Quintilian, Cicero, Method of prudence, Dissimulation, Dialectics, Ramus, Aristotle, *Ductus*, *Exordium*, *Digressio*, Method of nature, *Repugnantia* (auditor's hostility), *Conciliatio*, *Placere*, *Docere*, *Calliditas* (orator's skill), *Inventio*, *Dispositio*, *Elocutio*, Order, *Prudentia*, Author, Reader, Orator, Auditor, Judge, *Ethos*, Moral, Stylistics, Enunciation, Structure, Rhythm, Spiritual exercise, Sermon.

« Au lecteur »

Nous ne saurions trop recommander à notre diligent lecteur de se munir d'un crayon et de se risquer dans les divers labyrinthes de Hans Vredeman de Vries que nous proposerons à intervalles réguliers.

Cet exercice sera en effet doublement utile, parce qu'il permettra d'agrémenter le parcours sinueux du lecteur dans différents niveaux labyrinthiques de ces travaux, et de l'amuser un peu.

Ce divertissement aura en outre pour effet de résumer en quelques instants l'attitude du lecteur bénévole : dans un premier temps il cherche seulement à en sortir, pour comprendre quel en est le point d'aboutissement – qui est lui-même dissimulé dans le labyrinthe de la page de couverture. Une fois le parcours achevé, il peut analyser rétrospectivement le chemin unique par lequel on l'y a conduit.

Il n'est pas difficile de sortir d'un labyrinthe que l'on domine d'une vue surplombante et synthétique. Il en va tout autrement d'un véritable dédale dans lequel le sujet est immergé, et où il navigue à vue. Se repérer est encore plus compliqué quand le labyrinthe, contrairement à cette image liminaire, ne se donne pas d'emblée comme tel.

Convention éditoriale

I. Le texte des *Essais*

Nous suivons le texte de l'édition PUF, en indiquant en note et dans nos différents tableaux les pages des éditions PUF et Pléiade, dans cet ordre. Les traductions des citations latines des *Essais* sont également celles de l'édition PUF, ainsi que la numérotation des chapitres du livre I, qui diffère de celle de l'édition Pléiade.

Abréviations :

« Edition PUF » : *Les Essais de Michel de Montaigne*, édition conforme au texte de l'Exemplaire de Bordeaux, avec les additions de l'édition posthume, par P. Villey, Paris, PUF, 1965.

« Edition Folio » : *Essais de Michel de Montaigne*, par E. Naya, D. Reguig-Naya et A. Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009.

« Edition Pléiade » : *Les Essais*, par J. Balsamo, M. Magnien, C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 2007.

« Edition Slatkine » : *Essais, reproduction photographique de l'édition originale de 1580*, par D. Martin, Genève, Slatkine, 1976.

II. Quintilien

Par « Quintilien », nous renvoyons uniquement à l'*Institution oratoire*. Quand nous le citons sous forme de tableau, nous donnons le texte latin en colonne de gauche (repris de l'édition des Belles Lettres) et deux traductions françaises, celle de 1718 par l'abbé Gedoyn (colonne du milieu) et celle de Jean Cousin aux Belles Lettres (colonne de droite). Nicolas Gedoyn (1667-1744) est un lecteur et un traducteur particulièrement fin, souvent audacieux dans la liberté de ses choix de traduction. Sa compétence en rhétorique ne fait aucun doute : après le noviciat jésuite, il quitte la Compagnie et est professeur de rhétorique à Blois. Élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1711, il est ensuite élu à l'Académie française en 1719, précisément grâce à sa traduction de Quintilien, louée entre autres par Voltaire.

Abréviations :

« Gedoyn » : Quintilien, *De l'institution de l'orateur*, traduit par M. l'abbé Gedoyn, Paris, Grégoire Dupuis, 1718.

« Cousin » : Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres (C. U. F.), 1975-1980.

III. Ramus

Abréviations :

« Ramus, éd. originale » : De La Ramée, Pierre, *Dialectique*, Paris, André Wéchel, 1555.

« Ramus, éd. Droz » : De la Ramée, Pierre, *Dialectique* (1555), Genève, Droz, 1964.

Ajoutons un outil de travail très précieux, et très pratique :

« Lausberg » : Lausberg, Heinrich, *Handbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study* [1960, 1973], éds. David E. Orton, R. Dean Anderson, trad. Matthew T. Bliss, Annemiek Jansen, David E. Orton, Leiden, Brill, 1998.

Nous avons fréquemment recours au soulignement dans les citations ; c'est toujours le nôtre, et non pas celui des auteurs cités, indiqué le cas échéant par l'italique.

Introduction générale

Par « cryptique », nous entendrons l'ensemble des procédés de dissimulation que met en œuvre Montaigne dans les *Essais*. Le mot est un hommage à celui qu'emploie Ramus dans sa *Dialectique*, la « crypse » ou action de cacher, sur le grec *krupsis*. « c'est-à-dire cachée et trompeuse insinuation »². Apparaît alors un problème. Le passage de Ramus à Montaigne ne va pas de soi, et c'est ce que nous verrons dans cette introduction générale.

Cela ne va pas de soi d'un point de vue de méthode. Rien ne prouve que Montaigne soit un disciple de Ramus, et nous ne chercherons pas à le prouver. Néanmoins tous deux relèvent d'une même culture, dialectique ou plus largement rhétorique. Or, dans la culture rhétorique du temps, l'orateur face à son auditoire a deux attitudes possibles : absence ou présence de « crypse ». Chez Ramus, c'est la célèbre opposition entre « méthode de nature » et « méthode de prudence ». Mais cette opposition n'appartient pas au seul Ramus. Dès le début de l'*Institution Oratoire*, Quintilien oppose la *recta uia* à son opposé, une voie oblique ou détournée³.

Le passage de Ramus à Montaigne n'est pas évident non plus sur le fond. Comme l'a montré Jean Lecointe⁴, Ramus en réalité condamne la méthode de prudence et toute notion de voie détournée. La voie droite est aussi la voie de la vérité, et même de la Vérité. De façon plus générale, l'idée même de dissimulation ou de cryptique laisse entendre un dévoilement moral. La voie détournée ne saurait être que celle du serpent dans la Genèse, et la rhétorique est alors réduite à la séduction qui détourne du vrai et du bien. En parlant de cryptique montaignienne, nous chercherons tout au contraire à souligner le fait que la voie détournée est au service de la vertu. Ce détour en vue de la vertu n'est pas propre aux *Essais*. Il est affirmé explicitement par un autre grand livre du XVI^e siècle, le *Courtisan* de Castiglione, dont nous citerons largement les formules en troisième et dernière partie de cette introduction générale.

² Ramus, éd. originale, p. 128 ; éd. Droz, p. 150. Ramus lui-même se réfère à Aristote à cette page : « nous pouvons icy rapporter ce qu'Aristote appelle crypse, c'est-à-dire cachée et trompeuse insinuation, de laquelle il a parlé au deuziesme du *Syllogisme* et huitième des *Topiques* et premier des *Elenches* » (Aristote, *Premiers Analytiques*, II, 19 ; *Topiques*, VIII, 1, 156a 15 ; *Réfutations sophistiques*, I, 15).

Dans la *Rhétorique* d'Aristote, le mot *krupsis* n'apparaît qu'une seule fois, avec le sens commun d'« action de cacher ». Il est chargé de connotations négatives, puisqu'il caractérise un voleur qui dissimule son larcin : *Rhétorique*, I, 12, § 8, 1372a33.

³ Quintilien, II, 17, 29 : *Sin et audientium mobiles animi et tot malis obnoxia ueritas, arte pugnandum est et adhibenda quae prosunt: neque enim qui recta uia depulsus est reduci ad eam nisi alio flexu potest.* « Mais si j'ay à faire à des hommes legers, inconstans, préoccupez, corrompus ; si la vérité a tant d'obstacles à surmonter, c'est une nécessité indispensable d'employer l'artifice, & tout ce qui peut servir à redresser des esprits mal tournez ; car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour. » (Gedoyne, p. 136).

⁴ Lecointe, Jean, « La nouvelle Babylone. Quintilien et le statut des affects dans la rhétorique de Ramus », *Quintilien, ancien et moderne*, éd. P. Galand et alii, 2010, pp. 383-395.

I. La question de la cryptique : une « embrouilleure » ?

La majeure partie de la critique – y compris celle qui se réclame de la rhétorique, comme Danièle Rodamar ci-dessous – perçoit la structure des chapitres des *Essais* comme une « embrouilleure », selon le mot de Montaigne lui-même :

Tout lecteur qui ouvre les *Essais* est déconcerté par un agglomérat d'éléments disparates, une « embrouilleure » vertigineuse, une écriture déroutante, s'ouvrant à l'incongru. S'efforçant de saisir un sens, il a la sensation d'êtreindre quelque chose de fuyant, de s'acharner sur une absence. Il est alors conduit de perplexité en perplexité par le passage de la pensée la plus hardie à la remarque la plus triviale, par un discours bigarré où diverses perspectives coexistent tout en s'excluant, par un texte où vient achopper le désir d'une résolution⁵.

Pour le dire en un mot, Danièle Rodamar décrit l'impression d'un désordre. Pourtant, elle sous-entend que le lecteur a la tentation de chercher « un sens », « une résolution ». Un lecteur rompu à l'analyse de discours rhétoriques n'abandonne pas si vite la recherche d'une structure. Il cherche à expliquer cette tension entre les impressions contradictoires d'ordre et de désordre. De deux choses l'une en effet : soit l'impression de désordre en surface correspond à un désordre en profondeur, auquel cas nous ne trouverons pas de parties ni de syllogismes qui organisent le discours ; soit il dissimule un ordre plus profond. La notion de dissimulation pourrait donc être une autre manière d'expliquer l'impression de désordre⁶. Donner l'impression qu'on n'a rien à cacher peut être une première façon de cacher.

Tous les chapitres sont-ils vraiment une simple « embrouilleure » ? Ce terme est une description des *Essais* au second degré : « [B] Puisque je ne puis arrêter l'attention du lecteur par le pois, *manco male* s'il advient que je l'arrête par mon embrouilleure. – Voire, mais il se repentira par apres de s'y estre amusé. – C'est mon, mais il s'y sera tousjours amusé⁷. » Le néologisme « embrouilleure », comme sa base *embrouille*, désigne étymologiquement l'*imbroglio* : comme dans une intrigue théâtrale, quelque chose est brouillé ou embrouillé. Tout est fait pour que le lecteur – ou le spectateur – comprenne qu'on lui cache quelque chose.

Peu importe de savoir si Montaigne cache intentionnellement ou pas. Peu importe aussi de déterminer si il y a dissimulation seulement pour nous lecteurs modernes, et si les lecteurs diligents du XVI^e siècle y voyaient plus clair que nous : peut-être notre inculture rhétorique amplifie-t-elle les effets cryptiques intentionnels. C'est un problème qu'aborde Montaigne dans le même passage de « De la vanité » : « C'est l'indiligent lecteur qui pert mon subject, non pas moy »⁸. Dans tous les cas, le but du lecteur est de démêler cet écheveau.

Notre optique diffère des études actuelles qui postulent qu'il n'y a ni but (« sens »), ni structure, et qui ne considèrent pas véritablement qu'il y a une embrouille qui resterait à démêler. S'il n'y a pas de but, il n'y a pas de raison de penser que quelque chose est caché. A

⁵ Rodamar, Danièle, « La rhétorique de Montaigne », in *Études françaises*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 27, n° 2, 1991, p. 25. Signalons que Danièle Rodamar commence ainsi son article, sans dépasser par la suite cette impression de lecture.

⁶ Pour un éclairage sur le principe général de « dissimulation » chez Socrate et Montaigne, voir l'article de Philippe Desan, « Le Socrate de Montaigne ou “la science de s'opposer” », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 87-103.

⁷ III, 9, p. 995 / 1041.

⁸ *Ibid.*

l'inverse, et de façon tout aussi logique, présupposer que quelque chose soit caché présuppose que le chapitre a une structure.

Notre hypothèse de départ est donc strictement inverse des hypothèses générales actuelles. Celles-ci s'appuient sur l'image que l'auteur lui-même cherche à donner de son texte. « A sauts et à gambades », « bigarrure » et « embrouilleuse » sont en effet des expressions montaigniennes autodescriptives, que la critique a retenues pour qualifier le caractère contingent, voire aléatoire, de ce qu'on appelle en rhétorique la *collocatio*, ou « arrangement des paragraphes ou blocs de paragraphes »⁹ du discours des *Essais*.

Le processus de dévoilement progressif ainsi que l'intention de surprendre le lecteur supposent que le discours soit constitué de parties. Nous émettons donc une hypothèse : le désordre – qui a fait couler beaucoup d'encre – relève parfois chez Montaigne de l'apparence, ou pour le dire en termes dialectique, de la *species*, de la *facies*, du *color*. Cette apparence cache parfois « quelque chose de fuyant », un ordre sous-jacent ; elle dévoile aussi une volonté de dissimuler. De cette hypothèse découle notre thèse. Pour le dire en termes non techniques, il s'agira d'examiner d'abord les moyens par lesquels l'auteur brouille la lisibilité de son propre texte ou message, et ensuite les raisons pour lesquelles il le fait. D'où le plan binaire de notre travail, qui reprend le passage de Ramus à Montaigne. Notre première partie de thèse étudiera les moyens (Ramus) et la seconde, la fin ou finalité (Montaigne). Ce sont les deux questions distinctes du comment et du pourquoi. Comment dissimuler ? Pourquoi dissimuler ?

II. Comment dissimuler ? les moyens de la cryptique

Le huitième et dernier chapitre du *Montaigne* de Friedrich s'intitule « La conscience littéraire et la forme des *Essais* ». Friedrich le commence ainsi : « Nous pouvons nous dispenser ici d'analyser un essai de Montaigne dans tous les détails de sa forme¹⁰. » C'est avouer qu'il ne cherche pas à caractériser l'économie des chapitres des *Essais*, et qu'il ne s'est jusqu'à présent préoccupé que de leur fond.

Contrairement à lui, ce qui nous intéresse, c'est avant tout la « forme » de tel ou tel chapitre de Montaigne ; nous estimons qu'une perception superficielle de l'économie d'un chapitre montaignien risquerait de nous induire en erreur également concernant le « fond ». Nous raisonnerons donc à l'échelle du chapitre, et consacrerons en effet notre deuxième partie à l'observation précise de la progression du discours montaignien. Nous chercherons à faire ressortir, par un système de paragraphage, les grandes parties du discours au même titre que si elles étaient, par exemple, celles de plaidoiries cicéroniennes.

Mais cette étape finale requiert de nombreux outils rhétoriques et dialectiques, qui méritent en eux-mêmes une considération spéciale. Ce sera la première grande partie de notre travail. Avant de nous attaquer aux *Essais*, il nous faut apprendre ou réapprendre à manipuler les outils de l'époque sur des discours plus simples, et avec l'aide de maîtres en la matière. En associant les enseignements de la rhétorique et de la dialectique, nous espérons pouvoir étudier de façon neuve la *dispositio* si subtile des *Essais*.

⁹ Bien que le texte des *Essais* ne soit généralement pas paragraphé, on y trouve toutefois des blocs de phrases qui se suivent et constitue des paragraphes (*collocatio*), et des blocs de paragraphes qui ont une cohérence eux aussi (*dispositio*).

¹⁰ Friedrich, Hugo, *Montaigne*, trad. Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 358.

De nombreux traités nous serviront, mais deux en particulier nous permettront d'affûter nos outils et de les manier avec le plus de dextérité possible : Quintilien et Ramus.

L'*Institution oratoire* est le traité que nous utiliserons le plus, car il nous semble que Quintilien, plus encore que Cicéron, est extrêmement sensible à l'habileté de l'orateur et à la nécessité occasionnelle d'effectuer un « détour » ou *flexus*. Mais c'est Ramus qui a le mieux théorisé la méthode cryptique, sans doute, si l'on suit Jean Lecoine, pour la dénoncer. Après Ramus, cette notion de méthode cryptique se retrouve dans l'*Organe* de Canaye, que nous examinerons aussi attentivement – l'*Organe* est contemporain des *Essais*.

Nous avons déjà dit que notre hypothèse n'est pas que Montaigne applique Ramus, ni Quintilien. La discussion ne porte pas sur les sources de Montaigne. L'idée est plutôt que Ramus lui-même synthétise avec la méthode de prudence un certain nombre de traits liés à la cryptique et à la séduction en général, au plaisir littéraire. Il s'en déduit logiquement une enquête en amont de Ramus lui-même. Nous voudrions montrer qu'il existe, chez Montaigne comme chez d'autres auteurs de l'Antiquité et du XVI^e siècle, une familiarité culturelle, consciente ou inconsciente, avec l'idée de dissimulation, plus qu'avec un protocole cryptique précis.

En termes de familiarité culturelle, un de nos arguments sera Horace, auquel les *Essais* de Montaigne ressemblent par bien des côtés. Nous montrerons que les deux auteurs ont parfois des buts similaires, et, plus encore, des façons analogues de conduire le discours par des voies détournées. Horace nous ramène d'ailleurs à Ramus, ou du moins à un ramiste, puisque son œuvre a été analysée par Chabot, qui en a donné en 1582 un triple commentaire, dialectique, rhétorique et grammatical. La lecture d'Horace *via* Chabot nous fournira ainsi certains éléments de compréhension directement applicables à Montaigne. Un autre argument sera Agricola, et donc Melanchthon, auxquels Ramus a fortement emprunté, comme l'a montré Kees Meerhoff. On retrouve dans les *Essais* tous les critères de caractérisation de la dialectique selon Agricola et Melanchthon : sujet, questions, argument, syllogismes etc. Nous verrons que lire Montaigne de ce point de vue dialectique ou syllogistique ne pose pas de problème, au même titre que n'importe quelle autre œuvre argumentative.

La dialectique a été peu utilisée pour mener des analyses littéraires jusqu'ici. Mais Montaigne est peut-être, selon nous, le meilleur dialecticien de toute la littérature française. Un des défis les plus difficiles à relever pour cette thèse a été de tenter de nous hisser à son niveau. Nous nous sommes souvent posé cette question : « Mais où veut-il en venir ? », question dont nous verrons qu'elle résulte d'une stratégie de l'auteur. C'est le constat répétitif de notre incompréhension ou de notre « perplexité » qui nous a poussés à lire et à utiliser les *Dialectiques* de Ramus et d'Agricola notamment.

Enfin, pour ce qui est de la rhétorique, nous avons constamment approfondi nos connaissances en la matière dans le cadre de l'équipe RARE, par la lecture de deux commentateurs qui s'intéressent particulièrement aux syllogismes et aux lieux communs : Chabot, que nous venons d'évoquer, et Ferrazzi, professeur de rhétorique au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, commentateur de Virgile, de Cicéron et de Tite-Live.

Quintilien, Agricola, Melanchthon, Ramus, Canaye, Chabot, et même Ferrazzi : cette liste d'auteurs de traités ou de commentaires pourrait sans doute être augmentée de bien d'autres noms. L'essentiel pour nous était qu'ils nous fournissent un bagage suffisant pour nous alerter de nouveau sur les outils et enjeux d'époque de la dissimulation ou « cypse », et de là mieux percevoir ce qui se joue dans les *Essais* en fait de dissimulation. Si l'on raisonne *a priori*, la dissimulation que pratique un auteur est impossible à prouver, de même que le crime parfait est impossible à soupçonner. Mais un travail de reconstitution est pourtant faisable. En retrouvant nous-mêmes une familiarité culturelle avec les problématiques et le vocabulaire de la cryptique, nous pouvons espérer réentendre, sous les apparences de la sincérité, la petite musique des ruses, d'une « cachée et trompeuse insinuation ».

III. Pourquoi dissimuler ? pour « conduire au rude chemin de la vertu »

Le lien de la dissimulation avec la vertu est très ancien, on le trouve déjà chez Horace, précisément. Il s'agit de tromper ou de séduire le lecteur pour le rendre meilleur, ou, comme le dit Castiglione, « pour le conduire par le rude chemin de la vertu » (trad. A. Pons) : *per la austera strada della virtù potrà condurlo*. Là où Ramus voit dans l'insinuation ou plutôt l'*insinuatio* la marque du trompeur, du serpent de la Genèse, Horace ou Castiglione y voient un moyen de gagner les cœurs les plus endurcis. Les moyens détournés sont les mêmes, mais la finalité du détour est radicalement différente.

Comme nous ne reparlerons pas de Castiglione, et que son *Courtisan* est un des livres les plus célèbres de la Renaissance, il vaut la peine de voir comment il articule vertu et détour. En effet, Castiglione décrit précisément ce que nous appelons pour notre part une cryptique, dans un passage très clair de son livre IV. En voici les quatre temps principaux – nous proposons, dans la colonne du milieu, la traduction du XVI^e siècle que l'on doit à Gabriel Chappuis, et dans la colonne de droite la traduction moderne d'Alain Pons qui s'en inspire largement.

Dans un premier temps, la vue de la « vraie vertu » fait peur à l'auditoire :

<i>IV, 8. [...] Ma se ad alcuni de'nostri principi venisse innanti un severo filosofo, o chi si sia, il qual apertamente e senza arte alcuna volesse mostrar loro quella orrida faccia della vera virtù ed insegnar loro i boni costumi e qual vita debba esser quella d'un bon principe, son certo che al primo aspetto lo aborririano come un aspide, o veramente se ne fariano beffe come di cosa vilissima.</i>	IV, 8. [...] Mais si quelque grave philosophe, ou qui que ce soit, venoit devant quelqu'un de nos princes, pour leur montrer apertement & sans aucun art, ceste horrible masque de la vraie vertu, & leur enseigner les bonnes mœurs, & comme un bon prince doit vivre, je suis certain que de prime face ils l'auroient en horreur comme un aspic, ou veritablement s'en moqueroient & en feroient leurs risees, comme de chose la plus vile du monde ¹¹ .	IV, 8. [...] Mais si quelque grave philosophe, ou qui que ce soit, se présentait devant un de nos princes pour lui montrer ouvertement et sans aucun artifice le visage terrifiant de la vraie vertu, et lui enseigner les bonnes mœurs et comment un bon Prince doit vivre, je suis certain qu'au premier coup d'œil il l'aurait en horreur comme un serpent venimeux, ou bien en vérité s'en moquerait comme s'il s'agissait d'une chose vile.
---	--	--

C'est le point de départ fondamental : le discours moral peut se heurter à l'hostilité de l'auditoire. Déjouer cette hostilité requiert quelques « artifices » (*arte*). Un *prudens*, tel que le Courtisan le doit être, ne montre pas « ouvertement » (*apertamente*) la « vertu » (*virtù*) à laquelle il essaie d'« amener » (plus bas, *condurlo*) le Prince.

La traduction de Chappuis a dans ce paragraphe un intérêt particulier : son audacieux choix de traduction pour *quella orrida faccia*. Alain Pons traduit littéralement : « le visage terrifiant de la vraie vertu ». Chappuis surinterprète, avec l'expression « ceste horrible masque de la vraie vertu », et par là il nous fournit un élément de compréhension important. Montrer la vérité (« vraie vertu ») requiert parfois un « artifice ». La métaphore du masque légitime ainsi la stratégie détournée du Courtisan. Nous verrons au cours de notre travail que la dissimulation peut en effet être, paradoxalement, une forme de démasquage, ou de dévoilement.

¹¹ Castiglione, Baldassar, *Le Parfait Courtisan*, trad. G. Chappuis, Paris, Bonfous, 1585, p. 532 ; *Le livre du Courtisan*, trad. A. Pons, Paris, Garnier Flammarion, 1991, p. 332.

Le deuxième temps de Castiglione est, après la vertu qui fait fuir, la *captatio benevolentiae*, pour ne pas faire fuir :

<p>IV, 9. Dico adunque che, poiché oggidi i principi son tanto corrotti dalle male consuetudini e dalla ignoranza e falsa persuasione di se stessi, e che tanto è difficile il dar loro notizia della verità ed indurgli alla virtù, e che gli omini con le bugie ed adulazioni e con così viciosi modi cercano d'entrar loro in grazia, il cortegiano, per mezzo di quelle gentil qualità che date gli hanno il conte Ludovico e messer Federico, po facilmente e deve procurar d'acquistarsi la benivolenzia ed adescar tanto l'animo del suo principe, che si faccia adito libero e sicuro di parlargli d'ogni cosa senza esser molesto ; e se egli sarà tale come s'è detto, con poca fatica gli verrà fatto, e così potrà aprirgli sempre la verità di tutte le cose con destrezza ;</p>	<p>IV, 9. Je dy donc que puis que aujourd'hui les princes sont tant corrompuz par les mauvaises coutumes, par l'ignorance & par la persuasion qu'ils ont d'eux mesmes : puis qu'il est tant difficile de leur donner congnoissance de la verité et les induire à la verité : puis que les hommes par les mensonges, flatteries & moyens tant vicieux, taschent d'entrer en credit, le Courtisan, par le moyen des gentiles qualitez, que le Comte Ludovic & le S. Frederic luy ont donnees, peut aisement, & doit pourchasser d'acquérir la bienveillance, & gangner le cœur de son prince, si bien qu'il ait libre & seure entree à luy, pour luy tenir propos de toute chose, sans le fascher : & s'il est tel, comme l'on a dit, il pourra faire cecy aisement : & par ainsi luy pourra declarer dextrement la verité de toutes choses.</p>	<p>IV, 9. Je dis donc que, puisqu'aujourd'hui les princes sont tellement corrompus par les mauvaises habitudes, par l'ignorance et par la présomption¹², et qu'il est si difficile de leur faire connaître la vérité et de les amener à la vertu, et que les hommes, par leurs mensonges, leurs flatteries et autres moyens aussi vicieux, cherchent à gagner leur faveur, le Courtisan, grâce aux honnêtes qualités que le comte Ludovico et messire Federico lui ont données, peut facilement et doit s'efforcer d'acquérir la bienveillance et de gagner si bien le cœur de son Prince, qu'il ait libre entrée auprès de lui, et qu'il lui fasse parler en confiance de toute chose sans être importun. Et s'il est tel qu'on l'a dit, il y parviendra sans peine, et pourra ainsi lui déclarer toujours la vérité sur toute chose avec adresse¹³.</p>
---	--	---

Castiglione exprime la même idée que précédemment, mais cette fois en termes rhétoriques. L'idée de *captatio benevolentiae* informe en effet tout le paragraphe: *acquistarsi la benivolenzia*, « acquérir la bienveillance » ; *adescar tanto l'animo*, « gangner [...] le cœur » ; *adito libero*, « libre entrée auprès de » ; *senza esser molesto*, « sans le fascher », « sans être importun ». L'expression « dextrement » (*con destrezza*, « avec adresse ») s'oppose à « ouvertement et sans aucun artifice » (*apertamente e senza arte*), que nous avons vu dans le paragraphe précédent. Il s'agira dans notre travail de préciser quels artifices permettent de « gagner le cœur » de l'auditeur. La *captatio benevolentiae* relevant d'abord, dans les traités rhétoriques, de l'exorde, notre point de départ sera ainsi nécessairement leur théorie de « l'exorde indirect », en latin de l'*insinuatō*, mot que nous avons d'emblée vu sous la plume de Ramus, qui définit la crypse comme une « insinuation ».

Castiglione cherche ici à articuler les notions de difficulté et de facilité : la route qui mène à la vertu est longue, sinieuse et « rude » (*la austera strada della virtù*, « le rude chemin de la vertu »). Mais il est aussi facile (*facilmente* ; *con poca fatica*, « aisement », « sans peine ») de conduire le Prince en procédant « avec adresse », en gagnant sa bienveillance, qu'il est difficile (*difficile*) de le faire *apertamente e senza arte alcuna*.

Comme nous l'avons vu chez Quintilien, Castiglione présente aussi les ruses du discours comme un « second détour », un détour qui permet en fait un retour à la normale. Castiglione fait une liste des trois éléments qui ont dévoyé le Prince : *dalle male consuetudini*

¹² Castiglione emploie ici un vocabulaire moral (*male consuetudini* [...] *ignoranza e falsa persuasione di se stessi*) très proche de ce que sera celui de Montaigne, comme nous le verrons à propos du chapitre II, 17, « De la praesumption ».

¹³ Castiglione, *op. cit.*, trad. G. Chappuis, p. 532-533 ; trad. Alain Pons, p. 332.

e dalla ignoranza e falsa persuasione di se stessi, « par les mauvaises coutumes, par l'ignorance & par la persuasion qu'ils ont d'eux memes ». Le retour à la voie de la « vérité » ne peut plus se faire par la *recta via*. Le détour permet paradoxalement une rectification.

Dans le troisième temps, l'auditoire une fois gagné, ou regagné (puisqu'il fuyait), on peut lui faire goûter une série de plaisirs, liés à la vertu :

<p><i>oltra di questo, a poco a poco infundergli nell'animo la bontà ed insegnarli la continenza, la fortezza, la giustizia, la temperanza, facendogli gustar quanta dolcezza sia coperta da quella poca amaritudine, che al primo aspetto s'offerisce a chi contrasta ai vicii ; li quali sempre sono dannosi, dispiacevoli ed accompagnati dalla infamia e biasimo, così come le virtù sono utili, giocunde e piene di laude ; ed a queste eccitarlo con l'esempio dei celebrati capitani e d'altri omini eccellenti, ai quali gli antichi usavano di far statue di bronzo e di marmo e talor d'oro ; e collocarle ne'lochi publici, così per onor di quegli, come per lo stimulo degli altri, che per una onesta invidia avessero da sforzarsi di giungere essi ancor a quella gloria.</i></p>	<p>Et outre cela, il luy pourra mettre peu à peu la bonté en l'entendement, & luy enseigner la continence, la force, la justice, la temperance, luy faisant goûter la grande douceur qui est cachée souz ce peu d'amertume, qui de prime face s'offre à celui qui combat contre les vices, lesquels sont tousjours dommageables, déplaisans, & accompagnez d'infamie & blasme, comme les vertuz sont utiles, joyeuses & plaines de louange : il le pourra exciter & esmouvoir à icelles, par l'exemple des braves capitaines & autres excellens hommes, ausquels les anciens souloient eslever statues de bronze & de marbre & quelquefois d'or, qu'ils colloquoient es lieux publics, tant pour les honorer que pour inciter les autres d'eux efforcer par une honneste envie, de parvenir eux mesme en ceste gloire¹⁴.</p>	<p>En outre, il pourra peu à peu faire naître dans son cœur la bonté et lui enseigner la continence, la force, la justice, la tempérance, lui faisant goûter la douceur qui est cachée sous ce peu d'amertume qui au premier abord s'offre à celui qui combat les vices, qui sont toujours nuisibles, déplaisants, et accompagnés de déshonneur, de la même façon que les vertus sont utiles, plaisantes, et très louables. Et il l'y incitera par l'exemple des capitaines célèbres et d'autres hommes excellents, auxquels les anciens avaient l'habitude d'élever des statues de bronze et de marbre, et quelques fois d'or, qu'ils installaient dans les lieux publics, aussi bien pour les honorer que pour pousser les autres à s'efforcer, par une honnête envie, de parvenir eux-mêmes à gloire semblable.</p>
---	---	--

Castiglione reprend les quatre vertus cardinales (*la continenza, la fortezza, la giustizia, la temperanza*) pour loger la « tromperie » (*inganno*, ci-dessous) au cœur d'un projet éducatif (*insegnarli* ici, et dans le premier paragraphe *insegnar*, « enseigner »). Ce qui facilite la conviction et la progression, c'est le plaisir : le vice est rendu « déplaisant » (*dispiacevoli*), la vertu, « agréable », voire « joyeuse » selon la traduction de *giocunde* chez Chappuis. La notion de *placere* (ci-dessous, *piacere onesto, velo di piacere*) est proche de la notion rhétorique de douceur ou *lenitas* (*dolcezza* ci-dessus ; ci-dessous, *dolce liquore, temperar*), qui ne désigne pas tant la lenteur ou la mollesse que la séduction à l'œuvre.

La manière méliorative dont Castiglione décrit ici la vertu contraste avec la personnification précédente (*orrida faccia*, « visage terrifiant », et l'assimilation à l'*aspide*, « serpent venimeux »). La vertu est de l'ordre de l'*utile dulci* horacien : *le virtù sono utili, giocunde e piene di laude*, « les vertus sont utiles, joyeuses & plaines de louange ». Nous verrons en effet, avec Agricola notamment, qu'un des procédés qui permettent de séduire et d'attirer vers la vertu est l'exemple historique des « hommes excellents ».

Il existe donc, paradoxalement, une « honnête dissimulation » (*onesta invidia*), « une tromperie salutaire » (*inganno salutifero*). L'honnête dissimulation est la fin de ce troisième temps ou paragraphe, et elle annonce la tromperie salutaire qui se trouve, elle, dans le quatrième et dernier :

¹⁴ Castiglione, *op. cit.*, trad. G. Chappuis, p. 533-534 ; trad. Alain Pons, p. 332-333.

<p>IV, 10. In questo modo per la austera strada della virtù potrà condurlo, quasi adornandola di frondi ombrose e spargendola di vaghi fiori, per temperar la noia del faticoso camino a chi è di forze debile ; ed or con musica, or con arme e cavalli, or con versi, or con ragionamenti d'amore e con tutti que'modi che hanno detti questi signori, tener continuamente quell'animo occupato in piacere onesto, imprimendogli però ancora sempre, come ho detto, in compagnia di queste illecebre, qualche costume virtuoso ed ingannandolo con inganno salutare ; come i cauti medici, li quali spesso, volendo dar a' fanciulli infermi e troppo delicati medicina di sapore amaro, circondano l'orificio del vaso di qualche dolce liqueur.</p>	<p>IV, 10. En ceste manière, il le pourra conduire au rude chemin de la vertu¹⁵, l'ornant comme de rameaux ombrageux & l'enjonchant de belles fleurs, pour temperer l'ennuy du fascheux chemin à celui qui est debile de forces, tenant continuellement cest esprit occupé, en plaisir honneste, ores par le moyen de la musique, ores par le moyen des armes & chevaux, ores par le moyen des vers, ores des propos d'amour, & par toutes les manieres deduites par ces Seigneurs ; leur imprimant neantmoins tousjours (comme j'ay dit) parmy ces allechemens ceste vertueuse coustume, & les decevant par une deception profitable, comme les bons medecins, lesquels voulans donner souvent aux petis enfans qui sont malades une medecine amere, environnent l'orifice ou l'entree du vase de quelque douce liqueur.</p>	<p>IV, 10. De cette manière, il pourra le conduire par le rude chemin de la vertu, en l'ornant pour ainsi dire de rameaux ombreux et en le jonchant de belles fleurs, pour tempérer l'ennui de la route pénible à celui qui n'a que de faibles forces ; et tantôt par le moyen de la musique, tantôt par celui des armes et des chevaux, tantôt par des propos d'amour et par toutes les manières dont ont parlé ces seigneurs, il tiendra son esprit continuellement occupé à des plaisirs honnêtes, en y imprimant néanmoins toujours aussi, comme je l'ai dit, en compagnie de ces invitations alléchantes, quelque habitude vertueuse, et en le trompant par une tromperie salutaire, comme le font les médecins avisés, qui souvent, en voulant donner aux petits enfants qui sont malades et trop tendres une médecine au goût amer, entourent l'orifice du vase de quelque douce liqueur.</p>
<p>Adoperando adunque a tal effetto il cortegiano questo velo di piacere, in ogni tempo, in ogni loco ed in ogni esercizio conseguirà il suo fine, e meriterà molto maggior laude e premio che per qualsivoglia altra bona opera che far potesse al mondo [...].</p>	<p>Mettant donc le Courtisan en œuvre à tel effect, ce voile de plaisir, en tout temps, en tout lieu, & en tout exercice, il parviendra où il pretend, & meritera beaucoup plus grande louange, & loyer que pour quelque autre bonne œuvre que ce soit, qu'il peust faire au monde [...]¹⁶.</p>	<p>En se servant à cet effet de ce voile de plaisir, le Courtisan, en tout temps, en tout lieu et en tout exercice, parviendra à sa fin, et méritera beaucoup plus de louanges et de récompenses que pour aucune autre bonne œuvre qu'il pourrait faire dans le monde [...].</p>

Le texte, dès ses premières phrases, développe l'idée d'apparences trompeuses : la vertu, pourtant « utile et agréable », peut présenter un « horrible visage ». Le stratagème qui consiste à joncher « le rude chemin » de « belles fleurs » ou à « entourer l'orifice du vase de quelque douce liqueur » est donc honnête, paradoxalement. Le plaisir procuré donne en réalité une juste image de ce qu'est la « vraie vertu ». Ces subterfuges donnent un avant-goût, artificiel certes, mais un avant-goût légitime du plaisir réel que procurera la vertu. Apparemment trompeurs, ils dévoilent en fait l'essence profonde de la vertu.

Le recours à ces stratagèmes détournés trouve ici une autre justification, dans l'*èthos* du prince. Il existe, dans la situation que nous soumet Castiglione, une sorte d'inadéquation entre les forces naturelles du prince (*chi è di forze debile*, « celui qui est debile de forces » ou « qui n'a que de faibles forces ») et la difficulté du chemin à parcourir (*la austera strada della virtù*, « le rude chemin de la vertu » ; *la noia del faticoso camino*, « l'ennuy du fascheux chemin »).

Castiglione emploie ici deux métaphores topiques de la dissimulation, les « fleurs »¹⁷ et la ruse du médecin. Les deux sont une image de *lenitas*. L'assimilation au médecin est

¹⁵ Cf. Montaigne, II, 11, « De la cruauté », 423 / 443-444 : « [A] la vraye vertu [...] demande un chemin aspre et espineux ».

¹⁶ Castiglione, *op. cit.*, trad. Gabriel Chappuis, p. 534-535. Castiglione, *op. cit.*, trad. Alain Pons, p. 333.

¹⁷ Voir par exemple Quintilien, V, 14, 35. Gedoyn, p. 357. Cousin, p. 211.

d'ailleurs une reprise terme à terme ou bien de Lucrèce, ou bien de Quintilien, qui lui-même cite Lucrèce. Voici en effet le texte de Quintilien :

<p>III, 1, 4. <i>Qua ratione se Lucretius dicit praecepta philosophiae carmine esse complexum ; namque hac, ut est notum, similitudine utitur :</i> <i>« Ac ueluti pueris absinthia taetra medentes Cum dare conantur, prius oras pocula circum Adspirant mellis dulci flauoque liquore¹⁸ » et quae secuntur.</i></p>	<p>III, 1, 4. C'est pour cela que Lucrece dit qu'il a voulu mettre les préceptes de la Philosophie en vers. Tout le monde sçait la comparaison dont il se sert. « Tel est d'un Médecin l'innocent stratageme, Pour guerir un enfant ennemi de luy-mesme, Et d'un remede amer follement rebutté, Sous la douceur du miel, dont le verre est frotté, Il fait passer l'absynte, &c¹⁹. »</p>	<p>III, 1, 4. C'est pour cette raison que Lucrèce dit avoir enrobé dans des vers les préceptes de la philosophie, et qu'il se sert de la comparaison que l'on sait : « et quand le médecin veut donner aux enfants L'absinthe répugnante, il frotte auparavant D'un miel blond et sucré les rebords de la coupe » Et ce qui suit.</p>
--	--	---

On trouve chez Montaigne une métaphore médicale analogue : « Ces pauvres gens qu'on void sur un eschafaut [...] destournent de la mort leur consideration, comme on amuse les enfans pendant qu'on leur veut donner le coup de lancette »²⁰.

Pour conclure cette lecture de Castiglione, on voit à quel point la notion de dissimulation est répandue au XVI^e siècle, suffisamment en tout cas pour faire partie de la culture ordinaire du gentilhomme. Le Courtisan est, entre autres, un orateur qui a conscience du fait qu'il s'adresse à un auditoire hostile. Quand tel est le cas, Castiglione lui indique une méthode de séduction, un moyen pour parvenir à sa fin, bref un *modus operandi* : « *In questo modo* » (au tout début du dernier temps). Castiglione introduit donc l'idée d'un art. Cet art consiste notamment à parler d'autre chose – et pas de choses et d'autres, ce qui reviendrait à la *doxa* qui consiste à voir dans les *Essais* un discours désordonné.

Pourquoi dissimuler ? Pour conduire à la vertu. Ce but général d'éducation, très classique, est très clairement exprimé chez Castiglione. Notre thèse d'ensemble est que ce but général pourrait bien être aussi celui des *Essais*.

L'étude que nous proposons considère constamment les *Essais* comme un discours adressé, ce qui en soi oblige à convoquer rhétorique et dialectique.

Le plan de cette thèse est chronologique. Dans un premier temps, nous ferons un point sur quelques notions cruciales – mais tombées dans l'oubli pour certaines – liées à la progression même du discours. Nous nous appuierons sur les traités rhétoriques de l'Antiquité, en premier lieu celui de Quintilien. Cette partie se terminera par l'étude fructueuse de certains passages du *De inventione dialectica* d'Agricola, et reviendra sur la notion de digression.

Nous pourrons ensuite aborder les notions qui sont au cœur de notre sujet : l'insinuation, la méthode de prudence et la dissimulation. Nous prendrons tout d'abord l'*insinuatio* dans son sens restreint d'« exorde indirect », puis dans un sens plus large, autorisé par Ramus, et qui fait que l'insinuation déborde de l'exorde jusqu'à désigner la progression

¹⁸ Lucrèce, *De rerum natura*, I, 936-938 et IV, 11-13.

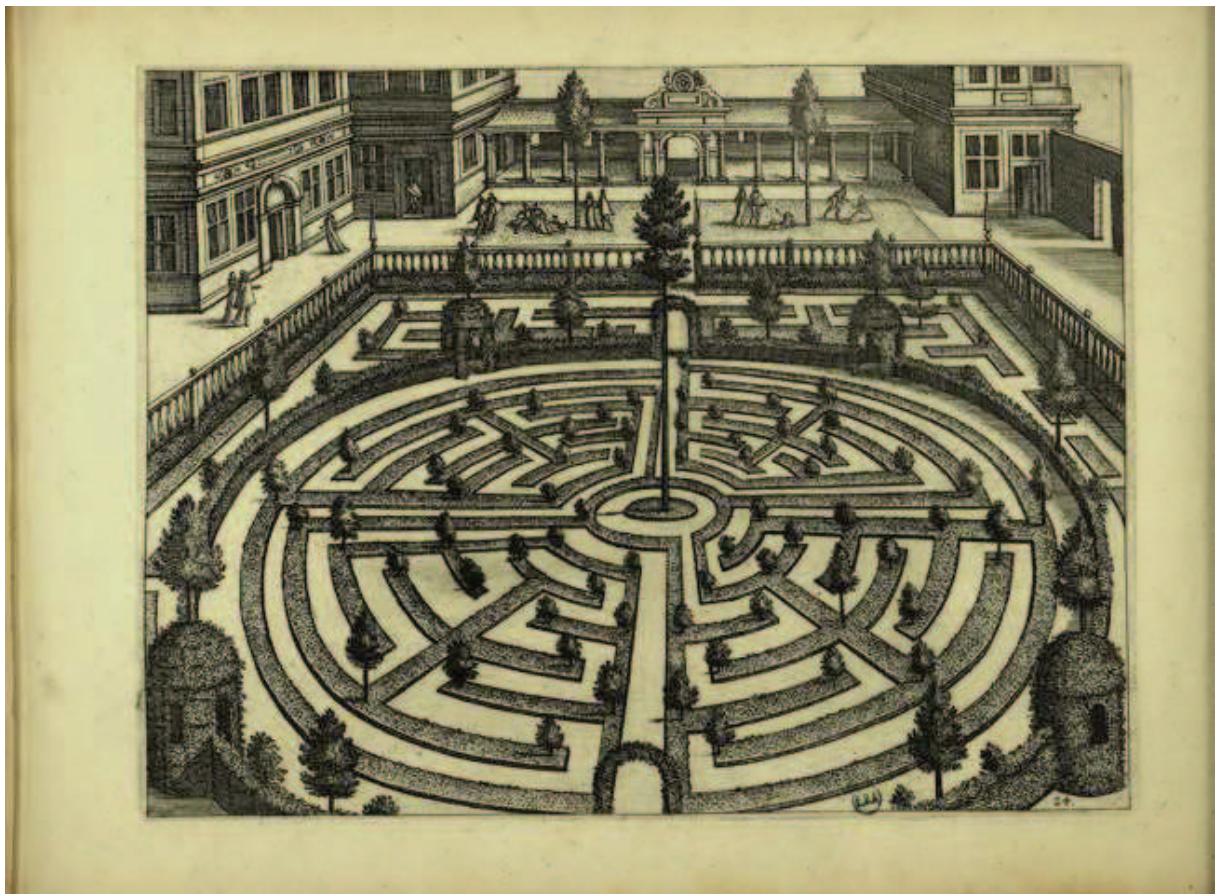
¹⁹ Gedoyn, p. 148. Cousin, p. 141.

²⁰ III, 4, p. 833 / 875.

générale du discours, le « peu à peu » dont parle Castiglione. Dans tous les cas, l'insinuation prend sens face à un auditoire hostile. Nous réfléchirons cette fois à partir de traités de dialectique renaissants – tout en continuant à nous référer constamment toutefois aux traités des Anciens : Aristote, Cicéron et Quintilien. Nous nous permettrons quelques incursions dans le XVII^e siècle, notamment dans les traités de Bernard Lamy et de Fénelon. En dépit des exemples précis que nous étudierons à intervalles réguliers, en particulier dans les annexes, ces deux premières parties sont assez théoriques et visent à élaborer les outils dont nous ferons l'essai sur Montaigne, dans le troisième volet.

Munis de tous ces outils, nous pourrions proposer enfin un tour d'horizon de la cryptique montaignienne, ruses aussi honnêtes que « l'honnête dissimulation » de Castiglione. Nous étudierons ainsi fondamentalement le *ductus* montaignien, c'est-à-dire l'art et la manière de « conduire » son discours, afin d'expliquer les phénomènes de surprise que ménagent tels et tels chapitres savamment orchestrés. Conduire, séduire : le *ductus*, insinuant ou non, permet de séduire le lecteur, plus ou moins consentant, et de le mener, éventuellement en aveugle, jusqu'au but final. Ce but est parfois atteint *in extremis*, au terme du raisonnement. Le lecteur s'engage, ou est engagé, dans un cheminement parfois moral, un trajet potentiellement spirituel, dont le lecteur n'a pas, ou pas encore, compris que c'en était un.

PARTIE I : QU'EST-CE QU'UN DISCOURS BIEN CONDUIT ?



Vredeman de Vries, Hans, *Hortorum viridariorumque elegantes et multiplices formae*, Anvers, Philippe Gallaeus, 1583, « Jardin avec labyrinthe », p. 24.

Chapitre 1

Le *propositum* ou but vers lequel tend le discours

La notion de *propositum* est assez rare dans les traités et les commentaires rhétoriques. Elle l'est encore plus chez les critiques modernes – en dépit de son intérêt et de son utilité. En réalité, les analyses littéraires s'approchent souvent de l'idée de *propositum*, mais sans utiliser le mot. Il s'agit donc ici de tirer au clair, en quelques pages, ce que recouvre cette notion, plus ou moins reprise par le français *propos* : Ramus par exemple définit le « propos » comme la « question » « proposé[e] »²¹.

D'après le dictionnaire Gaffiot, *s. v. propositum*, le mot a trois sens principaux : 1. plan, dessein. 2. sujet traité, thème. 3. majeure d'un syllogisme. Remarquons que le premier et le troisième sens sont communs à *propositum* et à *propositio* : les deux mots sont très proches étymologiquement et sémantiquement, comme nous le verrons. Nous pourrions ajouter un quatrième sens, technique également : *propositum* peut désigner la *quaestio finita*²². De ces quatre acceptions, c'est la première qui focalisera notre attention : le plan ou dessein.

I. Le *propositum* dans les traités et les commentaires rhétoriques : « ne jamais [perdre] son dessein de veuë »

Pour en venir au sens qui innerve notre étude sur la cryptique, il faut en effet remonter au sens courant du terme. *Propositum* désigne en latin « ce qu'on s'est proposé de faire, [le] projet, dessein, [la] volonté, intention, [le] but, plan »²³.

A. Chez Quintilien

Quintilien n'emploie pas très souvent le terme *propositum*, mais il le fait dans le livre II, qui définit la rhétorique en général. C'est dire à quel point la notion fait partie des fondamentaux. Quintilien y cherche, sinon à faire l'apologie de la rhétorique, du moins à mettre à bas ses détracteurs.

Commençons par un passage tiré du chapitre II, 17, *An rhetorice sit ars*, « Si la Rhétorique est un art. »

²¹ Ramus, éd. originale, p. 133 ; éd. Droz, p. 152.

²² Quintilien, III, 5, 5 sq. Cicéron, *Partitiones Oratoriae*, 9, 61, 68 ; *Topiques*, 79, 80, 86, 90.

²³ Lebaigue, Charles, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Eugène Belin, 1869, *s. v. propositum*.

<p>II, 17, 22. <i>Aiunt etiam omnes artes habere finem aliquem propositum ad quem tendant : hunc modo nullum esse in rhetorice, modo non praestari eum qui promittatur. Mentiuntur : nos enim esse finem iam ostendimus et quis esset diximus.</i></p>	<p>II, 17, 22. Que disent-ils encore? <i>Que tout art se propose une fin, & que la Rhétorique n'en a point du tout, ou qu'elle n'arrive point à celle qu'elle se propose.</i> Autre erreur ; car nous avons fait voir & qu'elle a une fin, & en quoy elle consiste²⁴.</p>	<p>II, 17, 22. On dit encore que tous les arts ont une fin, vers laquelle ils tendent, mais que la rhétorique n'en a pas, ou qu'elle n'atteint pas ce qu'elle promet. C'est un mensonge ; nous avons montré qu'elle a une fin, et nous avons dit quelle elle est.</p>
---	--	---

On voit que le mot *propositum* est un parasynonyme de *finis* (« *finem* »). Il est glosé de deux manières différentes : *propositum ad quem tendant*, et *qui promittatur*.

La première expression mérite notre attention. Elle a quelque chose de redondant, certes. Mais elle fournit un élément de compréhension important : le *propositum* est ce vers quoi le discours tend, selon l'acception du verbe *tendere* au sens de « viser à ». Mais le fait d'avoir un *propositum* crée aussi une tension, comme le signifie *tendere* au sens de « faire des efforts ». Le discours, comme la navigation ou l'intervention médicale, est mis au service d'une fin précise ; il n'est pas gratuit. Les *artes* se définissent par leurs fins²⁵.

L'idée de *propositum* reparaît à diverses reprises dans le livre II, à travers une même périphrase. Dans le chapitre II, 15, Quintilien explique que d'après Aristote : *est finem esse rhetorices, « ducere homines dicendo in id quod actor uelit »*, « la fin de la Rhétorique est de porter les hommes où l'on veut, par la seule force du discours »²⁶. *Actor* désigne à l'origine « celui qui fait avancer, le conducteur », et par dérivation « celui qui prononce un discours, l'orateur » : parler, c'est fondamentalement conduire.

Au paragraphe qui suit, Quintilien reprend cette formule standard : *persuadent enim dicendo uel ducunt in id quod uolunt alii quoque*, « bien d'autres que l'orateur persuadent par leurs paroles, & tournent les esprits comme il leur plaist »²⁷, et il compare l'orateur à la courtisane, au flatteur, au proxénète. Comme d'autres entreprises qui reposent sur la séduction, la rhétorique n'a pas de finalité propre. Elle sert le but, moralement bon ou mauvais, de celui qui l'emploie. Dans le chapitre II, 16, la rhétorique est présentée comme utile, et moralement légitime, en ce qu'elle permet notamment à l'orateur de *regere consiliis senatum, populum exercitum in quae uelit ducere*, de « gouverner le Sénat par ses conseils, [de] se voir l'oracle du peuple & le maître des armées »²⁸.

Dans tous les cas, l'idée de *propositum* (*in id quod uolunt*) fait pendant au verbe *ducere*²⁹ ou ses variantes *regere* (II, 16, 19) et *agere* (*actor*, II, 15, 10). Le discours est donc une manœuvre qui permet de guider ou de diriger les hommes, plus ou moins fermement, vers un point visé – plutôt fermement quand le public est le peuple ou l'armée (*ducere*) ; avec davantage de souplesse quand c'est le Sénat (*regere*).

La notion de *propositum* est donc absolument essentielle en rhétorique. Dans la troisième expression, elle permet de définir la persuasion : *persuadent [...] uel ducunt in id quod uolunt*. Persuader, c'est séduire, attirer et conduire « où l'on veut ». Quintilien a besoin

²⁴ Gedoyn, p. 135. Cousin, p. 94. Les trois paragraphes qui suivent, II, 17, 23-25, font un parallèle entre l'orateur et le pilote ou le médecin. Tous ont un *propositum*. Quintilien explique, comme Montaigne dans « De l'art de conférer » (928 / 972, « faillir à la prise »), que l'important n'est pas tant d'atteindre le but que de « bien plaider ».

²⁵ Voir Quintilien, II, 15, 11 : *Quid sit rhetorice et quis eius finis*, « Ce que c'est que la Rhétorique, & quelle est sa fin. »

²⁶ Quintilien, II, 15, 10. Gedoyn, p. 123. Cousin, p.77-78 .

²⁷ Quintilien, *ibid.*

²⁸ Quintilien, II, 16, 19. Gedoyn, p. 131. Cousin, p. 89.

²⁹ Sur lequel nous reviendrons au chapitre 3.

de la notion de *propositum* pour définir la rhétorique. Quand son traducteur Gedoyn trouve une fois de plus (à II, 15, 11) l'expression *ducere in id quod uelit*, il la rend simplement par « persuader » (p. 123).

Tentons maintenant de préciser ce que recouvre cette notion. Quintilien la caractérise en quelques mots au livre VI, dans le chapitre consacré à « l'altercation », cette joute oratoire qui oppose les avocats entre eux :

<p>VI, 4, 13. <i>In qua praecipuum est semper id in oculis habere de quo quaeritur et quod volumus efficere : quod propositum tenentes, nec in rixam ibimus [...].</i></p>	<p>VI, 4, 13. & si quelque chose en est capable icy, c'est d'avoir tousjours devant les yeux le point dont il est question, & que nous avons à prouver. Un Orateur qui ira ainsi droit au but, & qui ne perdra jamais son dessein de veuë, ne fera point une querelle de la contestation [...]³⁰.</p>	<p>VI, 4, 13. En cela, l'essentiel est de ne jamais perdre de vue l'objet de la discussion et le but que l'on veut atteindre : et nous tenant à cet objectif, nous n'irons pas nous battre [...].</p>
--	--	---

Le *propositum* n'est donc pas exactement le sujet du débat ou du discours, « le point dont il est question », *de quo quaeritur*, c'est-à-dire le premier sens que donne Gaffiot à *propositum*. C'est plus exactement *quod volumus efficere*, ce « que nous avons à prouver ». Gedoyn propose ici deux mots français équivalents à *propositum* : « but » et « dessein » ; Cousin fournit une traduction moderne valable elle aussi, « objectif ». La traduction de Gedoyn est intéressante car en employant deux fois le mot « but », il montre que le syntagme *quod volumus efficere* est une définition préalable de *propositum*.

Quintilien emploie donc ici deux métaphores corporelles pour définir le *propositum* : il est à la fois ce qu'il faut « avoir toujours devant les yeux » (*semper in oculis habere*), ce que Gedoyn estime suffisamment important pour le répéter (« ne perdra jamais son dessein de veuë »). Il est aussi ce qu'il faut *tenere*. Le verbe est ici à prendre dans son sens le plus fort, « ne pas lâcher », et pas seulement dans son sens moderne affaibli « tenir ».

B. Chez Schrader

Elève de Vossius, Christoph Schrader (1601-1680) est un important professeur de rhétorique du XVII^e siècle. Il enseigne à l'Université de Helmstedt, en dirige la bibliothèque (celle de Wolfenbüttel). Il est l'équivalent du ministre de l'éducation du souverain qui a considérablement développé cette bibliothèque, le duc Auguste le Jeune³¹.

Schrader emploie *propositum* pour caractériser différents types de discours, en même temps que *scopus* :

*Etenim omni suadenti propositum utique est impellere, dissuadenti autem, retrahere hominem, quicum agit. Accusantis, scopus est iudicem concitare ad damnandum ; defendentis retinere eundem, ne condemnet reum*³².

En effet le *propositum* de tout discours de persuasion [suasoire] est toujours de pousser un homme à faire quelque action ; celui de tout discours dissuasif, de détourner de faire quelque action. Le *scopus* de tout discours

³⁰ Gedoyn, p. 414-415. Cousin, p. 67.

³¹ Voir, en français, Jean-Luc Le Cam, *La politique scolaire d'Auguste le Jeune de Brunswick-Wolfenbüttel et l'inspecteur Christoph Schrader 1635-1666/80*, Wiesbaden, Harrassowitz (Wolfenbütteler Forschungen Bd. 66, vol. 1), 1996.

³² Schrader, Christoph, *De rhetoricorum Aristotelis Sententia et usu commentarius*, Helmstedt, Henri Müller, 1674, p. 285. Nous traduisons.

d'accusation [réquisitoire] est de pousser le juge à la condamnation ; celui de tout discours de défense [plaidoyer] est de le retenir de condamner l'accusé³³.

Schrader place *propositum* et *scopus* dans un parallélisme de construction qui en montre le lien synonymique. Le sémantisme de *scopus* nous aidera à mieux cerner celui de *propositum*.

Scopus en latin est un mot peu usité, simple translation du mot grec *skopos*. Ce dernier désigne chez Aristote la cible, le but de l'archer³⁴ ; l'anglais a gardé *scope*. Schrader est un commentateur qui affectionne particulièrement le mot *propositum* : or, il l'emploie souvent (comme adjectif) en collocation avec *scopus*, « *ad propositum scopum* »³⁵. Cela lui permet notamment de lever l'ambiguïté due à la polysémie de *propositum*. Enfin, *propositum* est souvent accolé chez Schrader, toujours en tant qu'adjectif, à un autre substantif, *finis* (qui peut être masculin) : « *propositum finem*, la fin proposée »³⁶. C'est un emploi équivalent à celui de « question proposée » chez Ramus, que nous citons en commençant ce chapitre.

On voit que l'idée de *propositum* en tant que visée générale du discours se traduit en général par des synonymes, tels que « but », « dessein », « objectif », « visée », « fin [proposée] » et par des verbes, notamment en français renaissant « prétendre »³⁷, qui correspond au latin *intendere*, ou *tendere*, « tendre vers ». Tous ces synonymes ont pour résultat de masquer, pour des lecteurs actuels, la présence dans les textes rhétoriques ou littéraires de la notion même de *propositum*.

Le *propositum* est ce qui confère à un discours son orientation, sa cohérence, sa raison d'être. Il est ce que l'orateur ne perd jamais de vue, ce dont il ne peut s'éloigner que provisoirement. D'où l'expression relativement courante dans les commentaires latins *redit ad propositum*³⁸, « il revient à son propos » et *extra propositum*, « hors de propos »³⁹. Le *propositum* permet de déterminer la suite ou conduite du discours. Ces deux notions sont complémentaires : « Le *ductus* représente donc la manière dont une composition donnée guide quelqu'un jusqu'aux buts qu'elle s'assigne⁴⁰ ».

³³ Nous remercions Olivier Millet de nous avoir indiqué une autre occurrence de *scopus* : Sturm, Jean, *Commentarii in artem poeticam confecti ex scholiis J.Sturmi*, Strasbourg, 1576, v° A iiiii. Francis Goyet de son côté nous indique que le mot est constant dans les traités jésuites.

³⁴ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, I, 1, 2, 1094a24.

Voir aussi Francis Goyet, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier (« Études montaignistes » 54), 2009, p. 114 sq., et Carruthers, Mary, *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002, p. 106.

³⁵ Schrader, Christoph, *De rhetoricorum Aristotelis Sententia et usu commentarius*, Helmstedt, Henri Müller, 1674, p. 56.

³⁶ Schrader, *op. cit.*, pp. 12, 15, 106, 182. Voir aussi Tesmar, Johannes, *Exercitationum rhetoricarum libri VIII*, Amsterdam, Daniel Stephanus, L. et D. Elzévir, 1657, p. 1111-1112.

³⁷ Notamment chez Ramus « induire et amener où nous prétendons » (Ramus, éd. originale, p. 128 ; éd. Droz, p. 150). Il se trouve quelques emplois similaires chez Montaigne, comme I, 19, p. 80 / 82 : « Il arriva sans y aller où il prétendoit : plus grandement et glorieusement que ne portoit son desir et esperance. »

³⁸ Melanchthon, Philip, commentaire sur Cicéron, *Mil. 13, Corpus Reformatorum*, tome 16, Berlin, C.A. Schwetschke, 1851, col. 998) : Hanc vero quaestionem] *Redit ad propositum, hoc est, senatus non voluit decernere extraordinarium iudicium*. « Il revient à son propos [au point auquel il voulait en venir] : le Sénat n'a pas voulu recourir à la voie d'un tribunal extraordinaire. »

³⁹ Melanchthon, commentaire sur Cicéron, *Sull. 5 (CR 16, col. 1152) : An vero] [...] Observandum est, quomodo prudenter in una quaque re immoretur, et nihil assuat alienum, et nihil dicat, quod videatur extra propositum*. « Remarquez avec quelle prudence il s'attarde sur une même chose [c'est la commoratio], et n'ajoute rien d'autre, et ne dit rien qui semble s'éloigner de son propos [du point auquel il veut en venir]. »

⁴⁰ Carruthers, *op. cit.*, p. 105.

En français, le mot *propos* entre autres acceptions, a notamment celle de « plan, dessein, but, résolution », comme son étymon latin, que nous pourrions encore gloser par « finalité immédiate ». Il peut apparaître dans un contexte littéraire ou extra-littéraire.

II. Aristote : la *propositio*, première des deux parties essentielles du discours

Aristote raisonne en philosophe et essaie de remonter à l'essence même du discours. Dans un texte argumentatif, le *propositum* est ce dont l'orateur veut « persuader » l'auditeur. Or l'orateur est censé annoncer quel est son *propositum* à un moment particulier du discours, la *propositio*.

Le mot *propositio* est également polysémique, même dans ses emplois rhétoriques et dialectiques. Nous entendons par *propositio* la formulation concrète, l'énoncé tout simple du *propositum*, qui lui-même est un but très concret.

Comme le dit Francis Goyet,

la *propositio* est le « propos », ce qu'on entend démontrer : elle est équivalente à la conclusion à laquelle on veut aboutir⁴¹.

Elle est conventionnellement placée après la fin de l'exorde⁴², afin de guider l'auditeur dans le discours et de lui permettre de s'y repérer. Comme l'explique Aristote dans le chapitre III, 13 de la *Rhétorique*, elle est l'une des deux parties nécessaires du discours. Nous retranscrivons dans la colonne de gauche la traduction latine d'un Vénitien du XVI^e siècle, Majoragius :

<p><i>Quot sint partes orationis.</i> <i>Sunt autem orationis partes duae, necesse est enim rem primo, de qua agitur, exponere: deinde illam argumentis confirmare. Quare, cum rem narraris, postea non confirmare, aut confirmare, cum rem exposueris, tale est, ut praestari non possit; nam, qui argumentis utitur, aliquid confirmat, é qui rem exponit, id ideo facit, ut postea confirmaret. Horum autem alterum propositio [prothesis], alterum probatio [pistis] est; quemadmodum si quis divideret aliquid in quaestionem, & demonstrationem. Nunc autem ridicule dividunt. [...]</i></p>	<p>Que tout discours, à le bien prendre, n'a que deux Parties. Tout Discours a deux Parties, car premierement il faut faire savoir dequoi il s'agit, & ensuite en venir à la Preuve. En effét, proposer une chose, sans la prouver; ou la prouver, sans avoir dit auparavant ce que c'est, ni l'avoir proposée, c'est ce qui est impossible: parce que tout homme qui prouve, nécessairement prouve quelque chose, & tout homme qui propose une chose, la propose toujours à dessein d'en montrer la verité et d'en faire la preuve après. Or de ces Parties-là, l'une s'appelle Proposition, & l'autre Preuve; comme si quelqu'un empruntant d'autres termes disoit, Que l'une est la Question & l'autre la Demonstration. Je sçay bien qu'aujourd'huy la division s'en fait autrement, mais elle est ridicule [Aristote contredit ensuite la nécessite de la narration, de la réfutation et de la péroration]</p>
---	--

⁴¹ Goyet, *Le sublime du « lieu commun », L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996, p. 505.

⁴² Quintilien, III, 9, 1.

*Necessariae igitur sunt partes duae, propositio & probatio, ac propriae quidem haec duae partes, sunt sed si plures fuerint ; tunc erit proemium, propositio, probatio, peroratio [...]*⁴³.

Absolument donc il ne se trouve que deux Parties nécessaires dans le Discours, savoir la Proposition & la Preuve ; ces deux Parties-là au reste sont essentielles & lui appartiennent en propre. Que s'il en faut ajouter d'autres ; au plus il n'y en aura que quatre, savoir l'Exorde, la Proposition, la Preuve & la Peroraison [...]

⁴⁴

Les deux parties fondamentales de tout discours sont « proposer une chose » et « la prouver ». En d'autres termes, la *propositio* est ce qu'on veut démontrer, la *prothesis*, donc le *problema*. La *probatio* quant à elle est l'ensemble des moyens par lesquels on démontre le problème posé (ou plutôt « proposé ») ; on l'appelle aussi *pistis*, *apodeixis* (démonstration mathématique notamment), « preuve », « démonstration », *confirmatio* ou « confirmation » dans le lexique rhétorique du XVII^e siècle.

Le passage par ce chapitre d'Aristote apporte ainsi un élément fondamental. La *propositio* est aujourd'hui la partie oubliée par les professeurs de rhétorique et les littéraires en général⁴⁵. Mais c'est une partie « essentielle », qui touche à l'être même de tout discours argumentatif : car qui dit argument veut dire but que cet argument sert. C'est un moment absolument primordial de tout discours, le moment où l'orateur annonce ce qu'il a à dire. On ne peut pas, en principe, en faire l'économie. Sans thèse « proposée », sans propos ou *propositum*, il n'y a pas lieu de déployer une argumentation, et *a fortiori* de l'éloquence.

Aristote évoque aussi dans son bref chapitre un problème d'ordre. Dans l'énoncé d'un discours se pose d'emblée à l'auditeur la question de la finalité de ce discours. L'orateur est censé répondre au plus tôt à la question que se pose tout auditeur s'il n'en connaît pas déjà la réponse : « Où veut-il en venir ? ». Quel que soit le nombre des parties du discours, la *propositio* doit occuper la première place, indiquée par le préfixe grec et latin *pro*. Ce qui est le but final ou *propositum* doit aussi, en principe, être posé en premier, être « pro-posé ». En premier dans la tête de l'orateur, qui ne se lance pas sans savoir où il va, où il veut aller. En premier, le plus souvent, dans l'ordre même de son discours, quand il annonce d'emblée à l'auditeur, après l'exorde, où il veut en venir. Randa Sabry explique, dans son ouvrage consacré à la digression, en quoi elle assure la cohérence du discours :

On sait que la rhétorique ménageait entre le prologue et la narration un moment fort, celui de la *katastasis* ou proposition, sorte de sentence-phare, ostentatoire et glorieuse, à la fois postulat et sommaire, où se réalise la forme la plus accomplie du propos. Marque et garant de l'unité de dessein (le premier signe de l'informe, c'est qu'il ne peut se résumer), elle fournit l'axe sur lequel viendra se greffer tout ce qui suit et séduit les rhéteurs par sa puissance de synthèse. Qui dit proposition, en effet, dit miniaturisation du discours, immédiateté de l'intérêt et de la lisibilité⁴⁶.

La *propositio* parce qu'elle définit la finalité même du discours, assume donc sa cohérence d'ensemble. Les arguments, c'est-à-dire la « preuve », qui sont l'autre partie du discours, sont les moyens de parvenir à cette fin. La réflexion que mène Aristote dans ce chapitre III, 13 aboutit à une définition philosophique de la structure du discours,

⁴³ Majoragius, Marcus Antonius, *Rhetoricorum Aristotelis ad Theodecten libri III*, Venetiis, J. Valgrisium, 1550, p. 296-297.

⁴⁴ Cassandre, François, *La rhétorique d'Aristote, traduite en français*, La Haye, Isaac Vaillant, 1718, p. 433-434 ; Aristote, *Rhétorique*, trad. Dufour et Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. 77. Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Garnier Flammarion, 2007, 1414a30, p. 492-493.

⁴⁵ Randa Sabry juge elle aussi nécessaire de rappeler cette structure fondamentale du discours. (Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 28)

⁴⁶ *Ibid.*, p. 165.

indépendante des effets de surface, tels que l'exorde, la narration, la réfutation etc. Aristote explique ensuite que tout le reste est de l'ordre de l'ajout ; il considère que la réfutation notamment fait partie de l'argumentation ou « preuve ».

Ce point de vue radical de philosophe a l'avantage de bien placer le problème. Melanchthon l'a bien compris : chez lui, l'identification de la *propositio* est le moment crucial dans le processus d'analyse d'un discours par un diligent lecteur, elle est « la clé d'une analyse intelligente »⁴⁷. Melanchthon regarde d'ailleurs des discours cicéroniens où l'identification ne pose pas de difficulté majeure. Pour ce qui nous concerne, dans la cryptique, le but n'est pas affiché à l'auditeur ou au lecteur. Pourtant, même en ce cas, l'absence de *propositio* explicite ne signifie pas absence de *propositum*.

III. L'idée de *propositum* chez Montaigne : « il ne rompoit son chemin pour empeschement qui se presentat »

Comme chez Quintilien, l'idée de *propositum* est présente çà et là chez Montaigne⁴⁸, mais elle ne s'exprime pas formellement ainsi.

Dans II, 29, « De la vertu » Montaigne fait un portrait amusant de Pyrrhon, champion de la « constance » :

[A] Pyrrho, celui qui bastit de l'ignorance une si plaisante science, essaya, comme tous les autres vrayement philosophes, de faire respondre sa vie à sa doctrine. Et par ce qu'il maintenoit la foiblesse du jugement humain estre si extreme que de ne pouvoir prendre party ou inclination, et le vouloit suspendre perpetuellement balancé, regardant et accueillant toutes choses comme indifférentes, on conte qu'il se maintenoit tousjours de mesme façon et visage : s'il avoit commencé un propos, il ne laissoit pas de l'achever, quand celuy à qui il parloit s'en fut allé ; s'il alloit, il ne rompoit son chemin pour empeschement qui se presentat, conservé des precipices, du hurt des charretes et autres accidens par ses amis. Car de craindre ou esviter quelque chose, c'eust esté choquer ses propositions⁴⁹, qui ostoyent au sens mesmes tout'eslection et certitude. Quelque fois il souffrit d'estre incisé et cauterisé, d'une telle constance qu'on ne luy en veit pas seulement siller les yeux. C'est quelque chose de ramener l'ame à ces imaginations ; c'est plus d'y joindre les effects, toutefois il n'est pas impossible ; mais de les joindre avec telle perseverance et constance que d'en establir son train ordinaire, certes, en ces entreprinses si esloignées de l'usage commun, il est quasi incroyable qu'on le puisse⁵⁰.

Le passage est un éloge de Pyrrhon, et de sa constance. Cette vertu poussée à un degré extrême nous permet de mieux comprendre ce qu'est un *propositum*. Le personnage essuie en effet tous types de difficultés pour mener à terme son entreprise, que ce soit un discours, un trajet ou une opération médicale. Il est un symbole de *firmitas* et de « constance » : il a la

⁴⁷ Goyet, *Le sublime du « lieu commu »*, op. cit., p. 505.

⁴⁸ Citons par exemple le chapitre II, 32, « Deffence de Sénèque et de Plutarque » : « [A] Or ce livre de quoy je parle, pour venir à son but, faict une description de Seneque tres-injurieuse, ayant emprunté ces reproches de Dion, l'historien, duquel je ne crois aucunement le tesmoignage. » (722 / 758) Nous remarquerons seulement que le mot « but » est employé dans un contexte littéraire. Il est ici synonyme de *propositum* ou encore de *skopos*. Montaigne, immédiatement après avoir évoqué le livre, informe le lecteur de son *propositum*. Montaigne passe sous silence le contenu même de ce but, probablement parce que cet ouvrage est supposé connu du lecteur.

⁴⁹ « Ses propositions » désignent ses principes, avec le sens de *propositio*, « thèse », ou bien « majeure », dans tous les cas le fondement de ses raisonnements.

⁵⁰ II, 29, p. 705-706 / 741-742.

faculté de se conformer à la décision prise et de s’y tenir. Cela fait partie de son *habitus*⁵¹ (« son train ordinaire »).

Sans vouloir développer les caractéristiques du pyrrhonisme, nous nous contenterons de remarquer que son chef de file exemplifie ici une caractéristique de l’*oratio perpetua* : l’orateur parle sans être interrompu. L’*oratio perpetua* est une notion que Montaigne connaît probablement et qu’il associe à une certaine « perseverance et constance » de l’orateur. Cette constance atteint ici un sommet, au point de créer des circonstances du discours surprenantes : l’auditeur disparaît et les obstacles disparaissent. Pyrrhon se concentre sur son *propositum* : il a une route à tenir, une fois le but fixé. L’orateur se suffit à lui-même.

Pyrrhon est l’emblème étonnant d’un discours lancé en l’air, sans auditeur, sans contrainte, tandis que dans la perspective rhétorique de notre travail, l’auditeur et en général le monde extérieur existent. En rhétorique, les « precipices », « charettes et autres accidents » ne se laissent pas oublier aussi facilement. Le marcheur rencontre des « empeschements » qu’il faut « craindre [et] esviter ». Il en va de même de l’orateur, qui doit surmonter ou contourner les obstacles que sont les opinions contraires et les objections potentielles de son public.

Cet emblème a, par son radicalisme, le même avantage que l’analyse radicale d’Aristote. Le Pyrrhon de Montaigne montre par la négative le lien nécessaire entre *propositum* et destinataire – auditeur ou lecteur. En réalité les deux entrent en tension. Pyrrhon, lui, supprime l’un des deux pôles. Il est un orateur qui se focalise sur son *propositum*, au point d’évincer totalement la question de la présence de l’auditoire, et la prise en compte de ses préjugés ou opinions éventuellement hostiles. Pyrrhon est le contraire d’un orateur *prudens*, qui parviendrait à prévoir et à déjouer les réticences de son auditoire.

Si Montaigne a, à l’évidence, une certaine fascination pour une attitude aussi radicale, il ne faudrait pas pour autant en déduire qu’il calque sa posture sur celle de Pyrrhon. Certes, un discours écrit, comme l’est un chapitre des *Essais*, est tel que son destinataire ne peut l’interrompre : c’est formellement une *oratio perpetua*. En revanche, le discours montaignien – c’est du moins une des hypothèses que nous voudrions vérifier dans cette thèse – tient le plus grand compte du destinataire et de son éventuelle hostilité aux propos tenus.

IV. *Oratio versus sermo*

La notion de *propositum* permet d’opérer un *distinguo* entre deux autres notions, l’*oratio* et le *sermo*, entre le pôle du discours d’assemblée et celui de la conversation⁵². La critique récente, au premier chef Marc Fumaroli, a souvent été tentée d’assimiler les chapitres des *Essais* à des *sermones*. Nous y voyons pour notre part des sortes d’*orationes*. Il vaut donc la peine de bien poser le *distinguo*.

Nous avons vu un premier critère qui oppose *oratio* et *sermo* : le fait d’être ou non interrompu. Comme l’explique Francis Goyet :

⁵¹ Goyet, *Les Audaces de la prudence*, op. cit., p. 28 sq.

⁵² Michel Magnien propose quant à lui de voir l’écriture montaignienne comme le « confluent » de « la lettre d’un côté, la conversation de l’autre », « confluent de ces deux types d’énonciation intime et privé » (« Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 86). Ceci rejoint d’une certaine manière notre opposition entre *oratio perpetua* (la lettre) et *sermo* (la conversation).

L'*oratio* qui se tient dans une assemblée publique se voit accorder le privilège de ne pas être interrompue, c'est un discours continu [...]. Le *sermo* au contraire désigne les propos tenus lors d'une conversation ou plutôt d'une discussion justement dite « à bâtons rompus », c'est-à-dire avec le privilège inverse que tout participant peut être interrompu⁵³.

Ce découpage est un critère formel, extérieur. Notre discussion sur le *propositum* nous permet d'en introduire un autre, qui relevant du fond, intérieur ou « essentiel », touchant à l'être même du discours. Cet autre critère est la présence ou l'absence de *propositum*. L'*oratio* est tendue vers une fin, elle a un *propositum*, elle possède donc les deux parties mises en évidence par Aristote : la *propositio* et la *contentio* (ou *confirmatio*). De ce fait, l'*oratio* est chargé d'une certaine tension en direction d'une cible : c'est le sens premier du mot français *contention*, « forte tension », « effort », et notamment « forte tension des facultés de l'esprit » dès le XIV^e siècle⁵⁴.

La notion de *contentio* au sens de « forte tension » figure déjà dans *l'Institution oratoire*. Cicéron l'emploie par exemple dans le *De oratore* pour décrire l'ironie, figure qui dénoue les tensions, qui efface la « contention ». Il s'appuie également sur cette notion pour opposer le *sermo* à l'*oratio* :

<p><i>Tum illa, quae maxime quasi inreperit in hominum mentis, alia dicentis ac significantis dissimulatio ; quae est periucunda, cum orationis non contentione, sed sermone tractatur ;</i></p>	<p>Que dirai-je de cette figure qui s'insinue si doucement dans l'esprit des hommes, je veux dire l'ironie, qui par une fine & ingénieuse dissimulation, disant une chose en fait entendre une autre, & qui a des grâces infinies, lorsque dans un discours elle se traite, non d'une manière contentieuse, mais familièrement & avec douceur⁵⁵?</p>
--	---

A l'inverse de l'*oratio*, le *sermo* est sans *propositum* et donc sans *contentio* : il est dénué de tension. Carlos Lévy consacre le début de son article « La conversation à Rome à la fin de la République : des pratiques sans théorie ? » à cette mise au point, en citant le *De officiis* :

La *contentio* « sera de mise sans les débats des tribunaux, des assemblées, du sénat » ; le *sermo* « se tiendra dans les réunions, les discussions, les rencontres amicales, il suivra les repas⁵⁶ ». Autre différence soulignée par Cicéron : il existe des préceptes pour la *contentio*, ce sont ceux qui constituent la rhétorique, alors qu'il n'existe pas de règles du *sermo* [...]⁵⁷.

Un peu plus bas, Carlos Lévy ajoute une référence à *Ad Her.*, III, 23, qui dit la même chose en substance, en opposant non pas seulement *sermo* à *contentio*, mais aussi *sermo* à *oratio*.

Par la suite, Carlos Lévy explique que l'opposition n'est pas toujours si nette :

Il peut y avoir *sermo* dans l'éloquence et *contentio* dans la conversation. Un dialogue qui tourne à l'affrontement est, par la tension qu'il suppose, plus proche pour un Romain d'une période oratoire que d'une conversation entre amis. Un cas particulièrement intéressant est celui du dialogue philosophique que Cicéron désigne par

⁵³ *Ibid.*, p. 284.

⁵⁴ Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1876, s. v. « contention ». On trouve une vingtaine d'occurrences de ce mot dans les *Essais*.

⁵⁵ Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930, III, LII, 203, p. 84. Puisque cet extrait est cité dans *l'Institution oratoire*, IX, 1, 29, nous proposons ici la traduction qu'en font Gedoyn, p. 563, et Cousin, p. 164.

⁵⁶ Cicéron, *De officiis*, I, 132, sq.

⁵⁷ Lévy, Carlos, « La conversation à Rome à la fin de la République : des pratiques sans théorie ? », *Rhetorica*, XI, 4 (1993), p. 400-401.

sermo, les dialogues platoniciens étant des *sermones Platonis*⁵⁸. L'utilisation de ce terme ne signifie évidemment pas qu'à ses yeux ces dialogues soient dépourvus de toute tension. Ce que *sermo* exprime, c'est que dans le dialogue platonicien les esprits ne sont pas tendus de manière linéaire vers une fin. Mais on n'interpréterait pas abusivement la pensée cicéronienne en affirmant, par exemple, que Calliclès, personnage de toute violence et intolérance, représente une intrusion de la *contentio* à l'intérieur du *sermo* platonicien qui a pour titre *Gorgias*. Le *sermo* philosophique devient *contentio* dès qu'il y a confrontation, impossibilité d'envisager une issue consensuelle à la contradiction⁵⁹.

Pour revenir à Montaigne à la lueur de ces explications, une conversation, qu'elle soit ou non « à bâtons rompus », est essentiellement détendue, tant qu'il n'y a pas de devoir de prouver. Cette absence de tension argumentative est ce que Montaigne appelle les « devis »⁶⁰ ou encore les « confabulations privées »⁶¹. Il s'agit d'un discours gratuit, qui se caractérise par l'absence de finalité immédiate – en plus du fait que celui qui parle puisse être interrompu.

En faisant jouer les deux critères (tension / détente et continuité / ruptures), on peut ainsi définir cet objet intermédiaire entre *oratio* et *sermo* qu'est la « dispute et conférence » chez Montaigne, c'est-à-dire la *disputatio*. C'est pour ainsi dire une conversation sérieuse. Elle est sérieuse parce qu'elle a un but, ou au moins un sujet proposé. Elle relève donc de la contention et de la tension, et de manière habituelle, comme le note Montaigne, la discussion tourne souvent à la dispute, au sens moderne du mot. Mais elle relève aussi de la conversation par la possibilité d'interrompre, comme le font selon Montaigne les bergers, qui s'interrompent sans pour autant perdre le propos, le but visé.

Enfin, les deux critères se combinent pour donner à l'*oratio* un privilège que n'a pas le *sermo* : l'orateur a la possibilité de préparer son discours. Cette possibilité est le plus souvent un devoir, car on peut lui reprocher d'avoir improvisé. A l'inverse, pour le *sermo*, improviser est une qualité, et non un défaut ; de même, préparer est dans la conversation un défaut, non une qualité.

Le distinguo entre *oratio* et *sermo* est assez simple. Quand on le transpose aux dialogues de Platon ou aux *Essais*, tout devient problématique. On touche alors à deux grands enjeux de l'écriture montaignienne : sa contention et sa préméditation.

Le premier enjeu est de décider tel chapitre des *Essais* comporte ou non un *propositum*, et la tension argumentative qui s'en déduit. Notre hypothèse générale, est que la plupart des chapitres en ont un. En se faisant passer pour un *sermo*, le texte montaignien fait croire qu'il n'a pas de but, tout comme d'ailleurs le texte horacien ; donc qu'il n'est pas tendu vers une fin, qu'il n'a pas de « contention ». Le premier type de dissimulation que nous rencontrerons sera donc la dissimulation de la « contention », ou pourrions-nous dire, de l'intention profondément persuasive du discours. Contention, intention, les deux mots et idées relèvent du même *tendere*, d'une tension.

Le second enjeu ou discussion est la question de l'improvisation⁶² ou de la préméditation des *Essais*. Le décousu lui aussi peut être une apparence, parfaitement préméditée : un effet de l'art, au lieu d'être de la désinvolture. A côté des partisans du décousu, certains critiques se méfient des déclarations de Montaigne sur l'improvisation.

⁵⁸ Cicéron, *De oratore*, III, 60.

⁵⁹ Lévy, *op. cit.*, p. 402.

⁶⁰ On trouve cinq occurrences du mot dans les *Essais*, qui ont toutes cette acception.

⁶¹ III, 3, p. 824 / 865.

⁶² Pour une mise au point lexicale et notionnelle sur l'improvisation, voir l'article très complet de Daniel Ménager, « Improvisation et mémoire dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 101-110, qui analyse entre autres les extraits de Montaigne qui suivent à propos des chapitres I, 10 et III, 9.

Certes, il prétend à plusieurs reprises que son écriture est improvisée, « à sauts et à gambades »⁶³. Mais cet autojugement n'est pas nécessairement à prendre au premier degré⁶⁴. Le simple fait que l'œuvre des *Essais* soit écrite suffit à rappeler que l'auteur l'a produite dans les conditions de l'*oratio*, c'est-à-dire que les conditions de la préméditation du discours étaient réunies.

En transposant l'opposition *oratio* et *sermo* aux *Essais*, il nous semble que la critique n'est pas toujours attentive à une difficulté fondamentale. Le distinguo entre *oratio* et *sermo* est très simple parce qu'il décrit dans les deux cas une situation de parole. Quand quelqu'un parle à un autre, ou à d'autres, les deux critères sont aisés à appliquer. Cela a du sens de dire que celui qui parle est interrompu ou non. De même un auditeur voit assez facilement s'il cherche à prouver quelque chose, ou non – et, peut-être un peu moins facilement, s'il a préparé ou s'il improvise. La difficulté apparaît quand on transpose à de l'écrit – la difficulté est déjà là pour les dialogues de Platon, qui, ouvrages écrits, retranscrivent ou miment un dialogue oral.

Jusqu'ici, nous avons nous-même identifié constamment orateur et auteur, auditeur et lecteur. Mais l'identification a des limites. Que peut vouloir dire l'interruption d'un auteur par son lecteur ? Le lecteur ne l'interrompt pas au sens où un auditoire coupe la parole à celui qui parle. Même si le lecteur s'arrête de lire, l'auteur, lui, continue son chemin, aussi imperturbable que le Pyrrhon décrit par Montaigne. L'écrit peut restituer des effets d'oralité, et en particulier d'improvisation, mais ce seront toujours des effets, des impressions que nous lecteurs avons à la lecture. Il est très difficile de prouver que cette impression corresponde à une réalité au moment de l'écriture. La belle simplicité d'un passage peut être le produit d'une infinité de brouillons et de ratures, dont le lecteur n'aura pas même le soupçon. La désinvolture, très importante chez Castiglione et chez Montaigne, peut être, par écrit, entièrement calculée, et même calculée tout à loisir, sans rien de désinvolté : rien ne presse l'auteur de produire son livre.

⁶³ III, 9, p. 994 / 1040.

⁶⁴ Nous y reviendrons au chapitre 15. Jean Lecointe se méfie lui aussi de cette formule, qu'il étudie d'un point de vue stylistique, en abordant la question du « style coupé » : « Les sauts et les gambades, s'il en est, sont orchestrés dans les figures complètes d'un ballet, ces « coupures et cadences », « très difficiles à apprendre », ultra- et supra-périodiques, qui étaient aussi bien celles de Salluste que des « danses à plusieurs entrelasseuses » (« L'organisation périodique du « style coupé » dans le livre III des *Essais* », *Styles, genres, auteurs*, n° 2, P. U. Paris-Sorbonne, 2003, p. 22). « C'est un style résolument *contenuistico*, comme disent les Italiens, dans lequel l'organisation formelle est censée se dégager spontanément de l'organisation logique de la pensée toute nue, sans fioritures. » (p. 23). Sur le plan stylistique non plus, l'organisation de l'écriture montaignienne n'est pas nécessairement livrée au hasard.

Même méfiance de Jean Balsamo : « Il y a généralement un malentendu à propos du style des *Essais*, lorsque la critique, mettant en exergue quelques formules de Montaigne lui-même parlant de son écriture « à saut[s] et à gambade[s] » ou à « pièces descousues », les présente comme la première expérience française d'un style moraliste, fondé sur la fragmentation et le refus de l'ordre. C'est négliger le contexte de ces formules, ainsi que la réalité d'un livre profondément unitaire, suivant une disposition continue et un processus d'amplification non seulement par ajouts mais par insertion et correction, c'est négliger la présentation de chapitres en blocs textuels massifs de dizaines de pages au profit de la diversité apparente de leurs titres et des sujets qu'ils traitent. La fragmentation et l'absence d'ordre que l'on attribue à Montaigne en tant qu'auteur et à un dessin esthétique ou formel ressortit en fait à un mode de lecture particulier, au cours de siècles : une lecture fragmentée et sélective, la sélection de maximes et la constitution de morceaux choisis. » (« L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 83-84).

A propos du style coupé, voir aussi Antoine Compagnon, « La brièveté de Montaigne », *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe siècles)*, J. Lafond, Paris, Vrin, 1984, p. 14-19.

Comme ce premier chapitre sur le *propositum* ne cherche, ainsi d'ailleurs que les suivants, qu'à poser des notions de base, nous n'avons pas besoin d'approfondir ici la question de savoir si les chapitres des *Essais* sont des *sermones* ou des *orationes*. L'ensemble de notre travail cherchera à montrer qu'un chapitre est une *oratio*. Nous terminerons simplement notre propre chapitre en évoquant la façon dont Montaigne lui-même se décrit comme lecteur qui, en quelque sorte, interrompt l'auteur ou l'ouvrage qu'il lit.

Selon une expression qui revient deux fois dans les *Essais*, Montaigne lit en effet « à pièces décousues ». La première occurrence est dans le chapitre, II, 10, « Des livres » :

[A] Quant à mon autre leçon, qui mesle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens à renger mes opinions et conditions, les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est François, et Seneque. Ils ont tous deux ceste notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, y est traictée à pieces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, dequoy je suis incapable. Ainsi sont les Opuscules de Plutarque et les Epistres de Seneque, qui sont la plus belle partie de leurs escrits, et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre, et les quitte où il me plaist. Car elles n'ont point de suite et dependance des unes aux autres⁶⁵.

La seconde occurrence, plus brève, est dans III, 3: « [B] Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues »⁶⁶. Ce lecteur qui feuillette lit rarement une heure « de suite »: « [B] Je viens de courre d'un fil l'histoire de Tacitus (ce qui ne m'advient guere : il y a vint ans que ne mis en livre une heure de suite »⁶⁷. Le lecteur qu'est Montaigne est donc d'habitude un lecteur qui papillonne, pendant un temps assez court. Il ne s'astreint pas à suivre l'ordre de l'ouvrage qu'il a sous les yeux. Les œuvres qui correspondent le mieux à ce type de lecture sont pour lui des œuvres qui revêtent l'apparence de *sermones*, comme celles de Plutarque et de Sénèque – on pense aussi aux *Epîtres* d'Horace. Elles ont une dimension dialogique bien plus forte qu'un traité de morale monolithique ou monologique comme *l'Ethique à Nicomaque* par exemple. Cela se traduit concrètement par une forme fragmentaire, ou qui se prête à la fragmentation. Malgré la longueur conséquente de l'ensemble, les fragments sont relativement brefs. Montaigne souligne que les « pieces » sont indépendantes (« point de suite et dependance des unes aux autres »). D'où une certaine liberté du lecteur : il peut manipuler ce type d'œuvres de manière séquentielle, et en définitive plus légère que des traités de morale monolithiques. Les « Opuscules », comme le montre le suffixe diminutif, déploient une « doctrine » moins « magistrale[s], imperieuse et importune [que] de coustume »⁶⁸. Elles sont plus agréables à lire (« notable commodité »), et plus faciles à lire – en apparence du moins. La contention est exclue, liée explicitement à la possibilité de s'interrompre : « Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre [la contention], et les quitte où il me plaist [l'interruption]. » A l'inverse, la lecture suivie d'un traité impose à la fois une tension intellectuelle, et de ne pas s'interrompre.

Notons que le lecteur qu'incarne ici Montaigne n'est pas le diligent lecteur qu'il appelle de ses vœux pour ses propres *Essais*. Le diligent lecteur, lui, ne doit pas perdre le sujet que traite un chapitre. Ce lecteur idéal est prié de consacrer au minimum une heure à l'auteur :

[C] Par ce que la coupure si frequente des chapitres, de quoy j'usoy au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née, et la dissoudre, dedaignant s'y coucher pour si peu et se recueillir, je me suis

⁶⁵ II, 10, p. 413 / 433.

⁶⁶ III, 3, p. 828 / 869.

⁶⁷ III, 9, p. 940 / 986.

⁶⁸ III, 3, p. 824 / 865 : « [B] S'il plaist à la doctrine de se mesler à nos devis, elle n'en sera point refusée : non magistrale, imperieuse et importune comme de coustume, mais suffragante et docile elle mesme. »

mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition et du loisir assigné⁶⁹. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure on ne veut rien donner⁷⁰.

La contradiction est flagrante entre le lecteur qu'est Montaigne et le lecteur qu'il veut pour lui-même. Mais au-delà, cela nous permet de préciser le portrait du lecteur qui papillonne. Celui-ci n'est pas capable d'une « attention » soutenue, laquelle se « rompt » avant une heure de temps. Montaigne comme auteur joue ainsi avec une difficulté qu'il connaît bien comme lecteur. Ce qu'il affronte ici n'est pas l'hostilité de l'auditoire, mais simplement sa fatigue, ce qui est un des cas où l'orateur doit user d'*insinuatio*. Le mot d'attention renvoie encore, par son étymon, à la contention. Pour fixer son attention, il faut aussi « de la proposition », c'est-à-dire une décision d'écouter ou de lire jusqu'au bout ici. Le lecteur, pour ne pas perdre le sujet d'un chapitre, ne doit pas interrompre l'auteur ni faire dévier son raisonnement.

Le portrait radical d'un lecteur qui papillonne fait diptyque avec le portrait non moins radical de Pyrrhon qui va vers son but indépendamment des réactions et des circonstances. Mais il nous semble que ces deux extrêmes ne peuvent décrire la relation entre lecteur et auteur dans les *Essais*. Il en va de même avec les *Epîtres* d'Horace. Sans entrer dans des questions énonciatives complexes, nous constatons que, chez Horace, ce qui est objectivement un recueil d'*orationes* se prétend explicitement des *sermones*⁷¹, c'est-à-dire des « causeries ». Horace lui-même joue de ces catégories. Il parvient à réconcilier les deux dans une forme d'*oratio*, mais fragmentaire et brève. Certes le discours s'interrompt, mais ce n'est pas sous l'action de l'intervention d'un interlocuteur qui aurait le pouvoir d'orienter le discours. S'il s'interrompt, c'est à l'initiative de l'orateur / auteur, ce qui est bien différent. Le problème du statut des *Essais* se pose ainsi en des termes proches de ceux des *Epîtres* horaciennes, et dans une moindre mesure des œuvres de Sénèque et de Plutarque. L'auteur des *Essais* feint le dialogue à bâtons rompus. Il dissimule le véritable statut du discours sous une écriture chargée d'oralité. Montaigne et Horace poussent ce stratagème à son paroxysme.

La difficulté tient, redisons-le pour finir, à la transposition de l'oral à l'écrit, de l'auditeur au lecteur. Le problème de l'oralité des *Essais* évoque le problème bien connu des dialogues platoniciens. Platon a précisément cherché à transposer par écrit l'oralité socratique, c'est-à-dire le dialogisme inhérent de Socrate, sa façon de prendre en compte ses interlocuteurs. Comme le dit Pierre Hadot, le texte de Platon est du *logos*, de la parole vive, mais du « *logos* écrit ». Plutarque, Sénèque, Horace et Montaigne, tous auteurs d'« Opuscules » plutôt que de traités, sont aussi des philosophes. Les phénomènes énonciatifs, littéraires et esthétiques complexes que nous avons évoqués trouvent ainsi une explication simple à la lecture de Pierre Hadot :

L'œuvre écrite reflète donc des préoccupations pédagogiques, psychagogiques, méthodologiques. Au fond, bien que tout écrit soit un monologue, l'œuvre philosophique est toujours implicitement un dialogue ; la dimension de l'interlocuteur éventuel y est toujours présente. C'est ce qui explique les incohérences et les contradictions que les historiens modernes découvrent avec étonnement dans les œuvres des philosophes antiques. Dans ces œuvres philosophiques, en effet, la pensée ne peut s'exprimer selon la nécessité pure et absolue d'un ordre systématique, mais elle doit tenir compte du niveau de l'interlocuteur, du temps du *logos* concret dans lequel elle s'exprime. Ce qui conditionne la pensée, c'est l'économie propre du *logos* écrit⁷².

⁶⁹ Pour un rapprochement avec Plutarque, voir l'article de Raymon Esclapez, qui rapproche le verbe « coucher » du verbe *prosochein*, « s'appliquer, s'attacher à » (« Le dieu Apollon : des *Dialogues pythiques* de Plutarque aux *Essais* de Montaigne », *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance, Actes du colloque international de Toulouse (19-21 mai 2005)*, coord. Olivier Guerrier, Paris, Champion, 2008, p. 272).

⁷⁰ III, 9, p. 995 / 1042.

⁷¹ Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, I, 5, v. 1 : *Albi, nostrorum sermonum candide iudex*, « Albius, juge loyal de mes causeries », p. 54.

⁷² Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 66.

Or, le premier élément de « l'économie propre du *logos* écrit », l'« économie propre » est, nous semble-t-il, la présence d'un *propositum*. Un dialogue platonicien est, comme la *disputatio*, cet objet intermédiaire qu'est une conversation sérieuse, une « dispute ou conférence ». Il a un *propositum* mais peut en tant que tel accueillir les interruptions. C'est une *oratio* qui ressemble à du *sermo*. On peut le considérer en insistant plus sur la dimension de *sermo*. Pour notre part, nous préférons le percevoir en le tirant du côté de cet autre pôle qu'est l'*oratio*.

Marc Fumaroli a développé l'idée selon laquelle les *Essais* sont des *sermones*, une conversation par écrit. Il est vrai que Montaigne tente de maintenir une ambiance de conversation avec l'auditeur. Mais un des enjeux de cette thèse est de montrer que la plupart des chapitres ont un *propositum*, et une *contentio*. Du *sermo*, ils n'ont peut-être que l'apparence ; mais cette apparence fait partie des moyens de la persuasion montaignienne, donc de notre objet d'étude. Cela correspond à la présentation que Marie de Gournay fait des *Essais* en 1599. Olivier Millet évoque dans l'Introduction de son ouvrage consacré à la première réception des *Essais* le « problème des “discours coupez, extravagans” ».

Variante : 1599 *sq.* : Gournay insiste sur la manière qu'a Montaigne de traiter ses sujets, notamment dans certains chapitres du livre III/ EN 1625/1635 en particulier, il apparaît comme un moraliste⁷³ pénétrant et complet, qui traite ses thèmes soit à fond, soit de manière « coupée » mais secrètement « continue »⁷⁴.

Marie de Gournay ouvre donc la possibilité de déceler une liaison secrète, une unité dissimulée, sous l'apparence du *sermo*.

Nos hypothèses sont donc différentes du point de vue du même Marc Fumaroli quand il attribue à Montaigne un « dédain de l'effet pédagogique immédiat, ou de l'effet tout court sur son public »⁷⁵.

Montaigne, peu soucieux d'éblouir, cherche encore moins à édifier, enseigner, prêcher, convaincre. Aucune des trois fins que se propose l'art oratoire : plaire, émouvoir, instruire, ne coïncide avec celle des *Essais*⁷⁶.

Ces formules, tout à fait cohérentes entre elles et défendables dans l'absolu, diffèrent de ce que nous pensons et tâcherons de démontrer, étant donné nos hypothèses de départ, et le choix de nos outils. Il nous semble dans la mentalité du XVI^e siècle, le fait d'écrire présuppose que l'auteur vise un effet sur son public ; c'est également le point de vue que défend ardemment Marie de Gournay. Il nous semble de plus, comme à Pierre Hadot, que la gratuité du discours a peu de sens dans « l'œuvre écrite » philosophique : le « *logos* écrit » est nécessairement tourné vers l'autre.

⁷³ A propos de la difficulté d'attribuer cette étiquette aux *Essais*, voir l'article de Jean Balsamo, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 65-93.

⁷⁴ Millet, Olivier, *La première réception des Essais de Montaigne, (1580-1640)*, Paris, Champion, 1995, p. 11.

⁷⁵ Fumaroli, Marc, *La diplomatie de l'esprit, De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 1998, p. 143.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 142. Ces deux formules nous semblent contredire directement la présentation que fait ailleurs Marc Fumaroli de Montaigne en « directeur de conscience » écrivant des « exercices spirituels » (dans sa préface à Screech, Michael, *Montaigne et la mélancolie ; la sagesse des Essais*, trad. Florence Bourgne, Paris, PUF, 1992, p. I et XI).

Chapitre 2

L'*oratio concisa* et l'*oratio perpetua* : de l'interruption à la fluidité

L'objet du présent chapitre est d'étudier une subdivision à l'intérieur de l'*oratio* ; nous laisserons de côté le *sermo* pour le moment. Nous partirons à nouveau de l'*Institution oratoire* pour pouvoir raisonner ensuite sur les *Essais*.

Dans une première partie, nous verrons l'opposition très ferme que dresse Quintilien entre *oratio perpetua* et *oratio concisa*, interrompue. Toutes deux étant une *oratio*, elles ont toutes deux un but, une *contentio*. De là, dans une deuxième partie, nous pourrions retrouver la manière dont Montaigne imagine un juste milieu, l'idéal d'une écriture qui ne serait pas « trop tenduë », tout en tendant vers un but. Cet idéal se dit en particulier par la métaphorisation de l'eau. Or cette métaphore provient en réalité d'une riche tradition rhétorique. Notre troisième partie explorera plus particulièrement le terme de *liquidus*, chez Horace cité par Montaigne : le mot décrit la fluidité du style, et même, chez Cicéron, le style moyen, autre forme du juste milieu. De *perpetua* nous aurons ainsi abouti à *liquidus*, c'est-à-dire à une caractérisation du non interrompu comme fluidité « naturelle », où tout semble couler de source.

I. Chez Quintilien : *altera perpetua, [...] altera concisa*

Les termes d'*oratio concisa* et d'*oratio perpetua* permettent à Quintilien de dresser une distinction fondamentale, celle de deux modalités différentes de la prise de parole⁷⁷.

Dans le chapitre II, 20, intitulé *An virtus rhetorice*, « Si la Rhétorique est une vertu⁷⁸ », il cherche à montrer que la rhétorique est effectivement porteuse de vertu par le biais d'une *comparatio* avec la dialectique. C'est alors qu'il convoque les deux catégories de l'*oratio* :

⁷⁷ Elle est à ne pas confondre avec l'opposition purement stylistique entre deux types de prose, l'*oratio vincita atque contexta* (prose rythmée et formée de périodes) et l'*oratio soluta* (prose libre de l'épistolaire et de la conversation), que Quintilien effectue ailleurs (IX, 4, 19-20). Voir aussi Cicéron, *De oratore*, III, 48.

⁷⁸ Gedoyn, p. 141. Cousin, p. 104.

<p>II, 20, 7. [...] <i>Itaque cum duo sint genera orationis, altera perpetua, quae rhetorice dicitur, altera concisa, quae dialectice, quas quidem Zenon adeo coniunxit ut hanc compressae in pugnum manus, illam explicatae diceret similem, etiam disputatrix uirtus erit: adeo de hac, quae speciosior atque apertior tanto est, nihil dubitabitur.</i></p>	<p>II, 20, 7. [...] D'ailleurs, il y a deux genres d'oraison, l'un qui coule de suite & sans discontinuation, c'est la Rhétorique ; l'autre interrompu & coupé, c'est la Dialectique. Zénon les séparait si peu l'un de l'autre, qu'il comparait celui-ci à une main que l'on ferme, & celui-là à la même main qu'on ouvre⁷⁹. Si donc ce genre contentieux est une vertu, comme ils en conviennent, que doit-on penser de la Rhétorique qui a des beautés plus grandes & plus sensibles⁸⁰.</p>	<p>II, 20, 7. [...] Aussi, puisqu'il y a deux genres de discours, l'un continu, appelé rhétorique, l'autre discontinu, appelé dialectique – que Zénon a si intimement associés qu'il comparait l'une à un poing fermé, l'autre à une main ouverte, il faut conclure que même l'art disputatoire est une vertu ; tant et si bien qu'il ne pourra y avoir de doute en ce qui concerne la rhétorique, dont la nature est tellement plus brillante et plus franche.</p>
--	--	---

Gedoyne fournit une traduction de chaque expression qui permette de l'expliquer, de déployer son contenu sémantique. Le seul adjectif *perpetua* est rendu par « qui coule de suite & sans discontinuation ». *Concisa* est glosé par le binôme synonymique « interrompu et coupé ». Or Quintilien associe et amalgame volontairement l'*oratio concisa* et la *disputatrix*, c'est-à-dire la dialectique ou art de la *disputatio*. On retrouve d'ailleurs dans son chapitre suivant la formule *oratio concisa*, en tant qu'apanage de l'art dialectique⁸¹. Le principe d'une forme de l'alternance de la parole entre deux interlocuteurs crée donc les conditions d'une potentielle confrontation.

Quintilien revient à cette même distinction dans un autre livre, au chapitre VI, 4, *De altercatione*.

<p>VI, 4, 2. <i>Constat enim aut intentione aut depulsionem, de quibus satis traditum est, quia quidquid in actione perpetua circa probationes utile est, idem in hac brevi atque concisa prosit necesse est. Neque alia dicuntur in altercatione, sed aliter, aut interrogando aut respondendo [...].</i></p>	<p>VI, 4, 2. Il ne s'agit, en effet, que d'attaquer ou de soutenir, de faire une objection à propos, ou de la réfuter ; & l'un & l'autre ont été suffisamment enseignés dans cet Ouvrage, parce que tout ce qui sert à établir nos preuves dans une plaidoyer continue & suivie, ne sauroit manquer d'avoir la même utilité dans ce dernier genre d'action, qui est court, interrompu & coupé. Les choses qui s'y disent ne sont pas d'une autre nature ; mais elles s'y traitent autrement, à savoir par demandes & par réponses [...]⁸².</p>	<p>VI, 4, 2. L'altercation consiste en effet ou en une attaque ou en une défense, dont il a été suffisamment parlé ; car tout ce qui est utile dans un plaidoyer continu pour l'administration des preuves doit nécessairement rendre service dans cette forme d'intervention brève et concise. Nous disons, en effet, les mêmes choses dans l'altercation, mais d'une autre manière, ou par questions, ou par réponses [...].</p>
--	---	--

Les deux extraits de Quintilien opèrent scrupuleusement la même distinction. De même que la traduction de Gedoyne est cohérente de part et d'autre.

⁷⁹ Montaigne utilise aussi cette double métaphore de la main tirée de Zénon, mais en des termes légèrement différents. Il y voit quatre genres de « facultés de l'âme » (II, 12, p. 503 / 530) : « [C] Zenon peignoit de geste son imagination sur cette partition des facultés de l'âme : la main espandue et ouverte, c'estoit apparence ; la main à demy serrée et les doigts un peu croches, consentement ; le poing fermé, comprehension ; quand, de la main gauche, il venoit encore à clorre ce poing plus estroit, science. »

⁸⁰ Gedoyne, p. 143. Cousin, p. 104.

⁸¹ Quintilien, II, 20, 13.

⁸² Gedoyne, p. 412. Cousin, p. 64-65.

Toutefois celle de Jean Cousin n'est pas pertinente, car en décalquant le latin *concisus* (« cette forme d'intervention brève et concise »), il met en valeur l'idée de brièveté à outrance. Il ne s'agit pas de comprendre que l'*oratio brevis et concisa* est un discours bref : comme l'indique Bornecque⁸³, *concisus* ne signifie « pas concis, mais coupé, haché ». C'est discontinu, haché, car conventionnellement interrompu par les questions / réponses de l'interlocuteur. La traduction de Gedoyn, elle, amplifie l'idée de discontinuité et traduit *concisa* par un doublet synonymique, « interrompu et coupé ».

Cette distinction entre *oratio perpetua* et *oratio concisa* sert à structurer la suite du chapitre : Quintilien examine les qualités de l'orateur que sollicitent respectivement l'*oratio perpetua* (VI, 4, 4-7) et l'*oratio concisa* (VI, 4, 8 sq.). Quintilien entre donc véritablement dans le vif de son sujet, à savoir l'altercation, au paragraphe VI, 4, 8 : il est clair qu'elle relève entièrement de l'*oratio concisa*.

Tout conduit à penser que cette opposition est totale. Pour le dire en termes mathématiques, les deux ensembles que sont l'*oratio perpetua* et l'*oratio concisa* semblent s'exclure réciproquement et être supplémentaires. Tout discours relève de l'une des deux catégories ; aucun ne peut appartenir aux deux. Dans le plaidoyer ou tout autre type d'allocution dont il est prévu, de manière contractuelle, qu'il ne sera pas interrompu, l'*oratio* est *perpetua*. L'auditeur n'a pas à intervenir dans le discours « continu ».

La *disputatio* dialectique, l'interrogatoire des témoins, l'altercation ou débat, par leur forme contraignent les interlocuteurs à la réplique. Il en va de même des « disputes et conférences »⁸⁴ qu'évoque Montaigne dans « De l'art de conférer » : ce sont des discours *concisi*. Chez Montaigne, l'*oratio concisa* est représenté par les « altercations des bergers »⁸⁵. Le mot même d'*altercation* est sous sa plume un renvoi clair à l'*altercatio* des traités.

Pourtant dans ces deux extraits, Quintilien souligne la parenté de l'*oratio perpetua* et de l'*oratio concisa*. Dans le chapitre II, 20, il emprunte à Zénon la métaphore de la main fermée ou ouverte pour montrer que dans les deux cas, le discours est censé avoir une unité. Nous avons vu dans notre premier chapitre ce qui crée l'unité du discours : c'est la *contentio*.

Oratio perpetua et *oratio concisa* sont deux espèces d'un même genre. Nous accolons, dans le tableau qui suit, le vocabulaire montaignien au lexique de Quintilien :

<i>Sermo</i> (sans <i>contentio</i>)	<i>Oratio</i> (avec <i>contentio</i>)	
« Devis », « confabulations privées ».	<div style="text-align: center;">/</div> <i>Concisa</i> « Altercations », « disputes », « conférences ».	<div style="text-align: center;">\</div> <i>Perpetua</i> « Harangue ».

Quintilien pourrait dire avec Montaigne : « car nous sommes sur la manière, non sur la matière du dire⁸⁶. » Entre l'*oratio perpetua* et l'*oratio concisa*, il y a donc identité de la matière (VI, 4, 2, *neque alia*) ; ce qui diffère, c'est la forme ou la manière (*sed aliter*).

⁸³ Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990, s. v. *concisus*.

⁸⁴ III, 8, p. 936 / 981.

⁸⁵ III, 8, p. 925 / 970 : « [C] Ce n'est pas tant la force et la subtilité que je demande, comme l'ordre. L'ordre qui se voit tous les jours aux altercations des bergers et des enfans de boutique, jamais entre nous. »

⁸⁶ III, 8, p. 928 / 973.

II. Le flux du discours chez Montaigne : un juste milieu entre le trop tendu et le trop détendu

Il est un chapitre de Montaigne qui thématise une opposition voisine de l'opposition *oratio concisa / perpetua*. Il s'agit de I, 10, « Du parler prompt ou tardif »⁸⁷. Montaigne y emploie une métaphore liquide pour évoquer le discours, en parlant d'« eau » et de « goulet ». La lecture suivie de ce chapitre nous permettra de dégager une idée de juste milieu. La *contentio* ne doit pas être « trop tendue », ce qui serait un excès en trop. Nous citerons intégralement ce chapitre, morceau par morceau, dans sa version plus courte de 1580. Les présentations que font les différentes éditions de ce chapitre ne mentionnent pas l'*Institution oratoire*, ni d'autre traité de rhétorique, comme des intertextes possibles, alors qu'il nous semble clair que Montaigne a en tête les catégories de Quintilien.

Après le titre, le chapitre commence en identifiant le parler prompt à la rhétorique du barreau, et le parler tardif à celle de la chaire :

[A] *Onc ne furent à tous, toutes graces donnees.*

Aussi voyons nous qu'au don d'eloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et ce qu'on dict, le boute-hors si aisé, qu'à chaque bout de champ ils sont prests ; les autres plus tardifs ne parlent jamais rien qu'élaboré et premedité. Comme on donne des regles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps selon l'avantage de ce qu'elles ont le plus beau, si j'avois à conseiller de mesmes, en ces deux divers avantages de l'eloquence, de laquelle il semble en nostre siecle que les prescheurs et les advocats facent principale profession, le tardif seroit mieux prescheur, ce me semble, et l'autre mieux advocat : par ce que la charge de celui-là luy donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se preparer, et puis sa carriere se passe d'un fil et d'une suite, sans interruption, là où les commoditez de l'advocat le pressent à toute heure de se mettre en lice, et les responces improuveues de sa partie adverse le rejettent hors de son branle, où il luy faut sur le champ prendre nouveau party⁸⁸.

Le titre et le début du chapitre ne reproduisent pas exactement les catégories de Quintilien. Montaigne élabore une opposition légèrement différente, qui porte sur la préparation ou l'improvisation du discours. Montaigne et Quintilien se rejoignent toutefois car les circonstances de l'*oratio perpetua* permettent à l'orateur de préparer sommairement ou bien entièrement sa « harangue », d'y réfléchir seulement ou d'aller jusqu'à la dernière des cinq étapes de la préparation rhétorique, la *memoria*, comme nous l'avons vu dans l'extrait précédent. Les conditions pragmatiques de l'*oratio perpetua* autorisent donc un « parler » plus ou moins « tardif ». A l'inverse, les conditions formelles de l'*oratio concisa* empêchent l'orateur de préparer en détail son discours, voire l'obligent à improviser ; dans tous les cas son « parler » est « prompt », ou relativement « prompt ».

Montaigne illustre ces deux types de discours respectivement par les métiers du « prescheur » et de l'« avocat ». La manière dont il caractérise le parler du prêcher est assez conforme à Quintilien tel que le traduit Gedoyn : son discours est « élaboré et prémédité » puisqu'il a tout « loisir pour se preparer » ; son discours « se passe d'un fil et d'une suite sans interruption ». C'est une *oratio perpetua*.

Le cas de l'avocat est plus complexe. Montaigne s'éloigne de Quintilien : ce dernier distingue à l'intérieur des discours de l'avocat, ceux qui sont continus et ceux qui sont discontinus. Montaigne à l'inverse ne distingue pas les différents exercices oratoires auxquels se livre l'avocat.

⁸⁷ Pour une étude intégrale du chapitre, voir Bowen, Barbara, « *Speech and Writing in the 1580 Text of "Du parler prompt ou Tardif"* », Actes du Colloque International Montaigne (1580-1980), Duke Univ. of North Carolina, 28-30 mars 1980, éd. Marcel Tetel, Paris, Nizet, 1983, 54-74.

⁸⁸ I, 10, p. 39-40 / 60-61. Nous suivons l'édition Slatkine, p. 39-44.

Mais comme chez Quintilien, c'est un vocabulaire essentiellement militaire qui caractérise le parler de l'avocat : « boute-hors »⁸⁹, « pressent », « mettre en lice », « rejettent hors de son branle », qui entrent en résonance avec l'expression « recevoir une charge » du chapitre « De la praesumption ». Montaigne conçoit le métier de l'avocat comme relevant de l'art disputatoire. Il identifie donc l'exercice de l'altercation telle que la définit Quintilien.

Le chapitre continue avec un premier exemple, celui très célèbre du chancelier Poyet :

[A] Si est-ce qu'à l'entreveue du Pape Clement et du Roy François à Marseille, il advint tout au rebours, que [1] monsieur Poyet, homme toute sa vie nourry au barreau, en grande reputation, ayant charge de faire la harangue au Pape, et l'ayant de longue main pourpensée, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste, le jour mesme qu'elle devoit estre prononcée, [2] le Pape se craignant qu'on luy tint propos, qui peut offencer les ambassadeurs des autres princes, qui estoient autour de luy, manda au Roy l'argument qui luy sembloit estre le plus propre au temps et au lieu, mais de fortune tout autre que celui sur lequel monsieur Poyet s'estoit travaillé : [3] de façon que sa harangue demouroit inutile, et luy en falloit promptement refaire un autre. Mais, s'en sentant incapable⁹⁰, il fallut que Monsieur le Cardinal du Bellay en print la charge.

Le mot *harangue*, emprunté au XV^e siècle à l'italien *aringa*, « discours public », signifie à lui seul l'appartenance du discours de Poyet au genre de l'*oratio perpetua*. Montaigne insiste ici sur le caractère maximal de la « préméditation » du discours : « l'ayant de longue main pourpensée, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste ». Cette fin de phrase reprend les degrés de préparation du discours que distingue Quintilien au chapitre X, 6, *De cogitatione*, « De la méditation » (voir annexe).

Montaigne qualifie la harangue de Poyet de « pourpensée » : le préfixe *pour-* (donc étymologiquement *pro-*) indique que la réflexion est menée en vue d'un but précis⁹¹, d'un *propositum*. La locution prépositionnelle « de longue main » renforce encore l'idée de l'aboutissement de cette préparation du discours. On pourrait voir une gradation dans l'évocation de cette préparation : « harangue », « de longue main pourpensée », et « apportée de Paris toute preste » à Marseille, c'est-à-dire préparée plusieurs jours à l'avance, et non pas simplement pendant le trajet. Mais tout préparé qu'il est, ce discours n'a pas prévu les obstacles ni les particularités de l'auditoire *hic et nunc*. Poyet n'a décidément pas l'aisance de l'orateur rompu à l'exercice de la préméditation du chapitre X, 6 de l'*Institution oratoire*.

Le rythme de cette très longue phrase semble lui-même reproduire mimétiquement le mouvement de l'anecdote : [1] la longue préméditation par monsieur Poyet d'un discours de réception, [2] un événement imprévu, qui correspond à la fin du chapitre de Quintilien : le Pape suggère une matière plus adaptée aux circonstances, [3] la chute de l'anecdote et l'incapacité de Guillaume Poyet à improviser un discours. Or la brièveté du troisième membre de la phrase signe la défaite de l'orateur, que Montaigne voit peut-être d'un œil amusé. La phrase suivante, synthétique, rapide et efficace, présente l'élément de résolution : le cardinal du Bellay, pour sa part, sait improviser⁹². Il incarne l'orateur si exercé (*usus*) qu'il arrive à trouver son propre style *inter medios rerum*, « au milieu de ses occupations ».

⁸⁹ D'après Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 7 tomes, 1925-1967, s. v. « Boute-hors » : « action de pousser dehors, de chasser ».

Voir sur ce point Sugg, Ellen, « A Ciceronian Context for Polyvalent Metaphor in "Du parler prompt ou tardif" », *Montaigne Studies*, vol. II, n° 1, 1990, p. 84-85, qui étudie de près cette métaphore militaire.

⁹⁰ Il nous semble que le Pape impose un « argument » (Jean Balsamo suggère que c'est de la langue latine dont il est question, note 3, édition Pléiade, p. 1346).

⁹¹ Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1876, s. v. « Pourpenser » : « Méditer longuement ; penser mûrement à un but donné. »

⁹² Pour Quintilien, la capacité d'improviser est un *habitus*, une « facultas », et c'est « le plus grand fruit qu'on puisse retirer des études » (tout début de son chapitre X, 7) : « tant qu'on ne l'aura pas acquise, on devra, selon moi, renoncer aux affaires politiques » (*ibid.* ; Cousin). Quand « toute la cause change brusquement », il faut « modifier le plan », « comme le pilote quand la tempête fond sur lui » (X, 7, 3). C'est précisément ce que

Cette rencontre de 1533 est historiquement importante aux yeux de Montaigne⁹³. Elle scelle la réconciliation de François I^{er} et du Pape. Elle est à la fois « de consequence » et « de longue haleine », pour emprunter deux expressions au chapitre II, 17 – où Montaigne se présente de la même manière que Guillaume Poyet et Alexandre de Lyncestis⁹⁴, comme incapable d'improviser.

Après l'exemple de Poyet, Montaigne revient à une nouvelle opposition. Le parler prompt relève de l'esprit ; le parler tardif, du jugement :

[A] Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit, d'avoir son operation prompte et soudaine, et plus le propre du jugement de l'avoir lente et posée. Mais qui demeure du tout muet, s'il n'a loisir de se preparer, et celuy aussi à qui le loisir ne donne advantage de mieux dire, ils sont en pareil degré d'estrangeté.

Bien qu'aucune des éditions de Montaigne ne marque ici la filiation, il nous semble que ces idées proviennent de l'*Institution oratoire*, ou du moins d'un traité de rhétorique. Dans le chapitre sur l'altercation, dont nous avons déjà cité quelques extraits, Quintilien détermine en effet la principale qualité requise de l'orateur :

<p>VI, 4, 8. <i>Opus est igitur in primis ingenio veloci ac mobili, animo praesenti et acri. Non enim cogitandum, sed dicendum statim est et prope sub conatu adversarii manus exigenda. [...]</i></p>	<p>VI, 4, 8. Or pour y réussir, il faut sur tout un esprit prompt & facile, beaucoup de présence & de fermeté de jugement. Car il ne s'agit pas de penser, mais de parler, de repliquer sur le champ, & d'avoir, s'il faut ainsi dire, la main toujours preste pour soutenir, ou pour parer le coup que l'on nous porte. [...]</p>	<p>VI, 4, 8. Pour le débat, il est donc besoin avant tout d'un talent prompt et mobile, d'un esprit disponible et pénétrant. Il ne s'agit pas en effet de réfléchir, mais de répondre du tac au tac et il faut allonger un direct presque avant la tentative de l'adversaire. [...]</p>
<p>VI, 4, 12. <i>Valet autem in altercatione plurimum acumen, [...]</i></p>	<p>VI, 4, 12. Une autre qualité qui est d'un grand secours dans la dispute, c'est la subtilité d'esprit [...]⁹⁵ ;</p>	<p>VI, 4, 12. La qualité qui vaut le plus dans l'altercation est la pénétration d'esprit [...].</p>

Poyet n'a pas su faire. Voir aussi le tout début de X, 6, sur la *cogitatio* ou méditation préparatoire : celle-ci est « intermédiaire entre le travail de la rédaction et les chances de l'improvisation ». A propos de l'habitude ou *hexis* de l'improvisation, voir Cave, Terence, *The Cornucopian Text, Problems of Writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 126.

L'anecdote sur Poyet n'est donc pas une critique de la rhétorique dans l'absolu, mais une critique du mauvais orateur, incapable de s'adapter. Le chapitre raconte la « déroute de la rhétorique cicéronienne » (Magnien, Michel, « L'entrée en scène de la rhétorique », *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne : Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010*, Philippe Desan, Paris, Champion, 2011, p. 35-36).

⁹³ « Montaigne évoquera à nouveau cette entrevue [...] en I, 13 » (note 2 de Jean Balsamo, édition Pléiade, p. 1346).

⁹⁴ Si Montaigne se présente souvent comme incapable d'improviser, c'est aussi parce qu'il valorise le jugement. Voir III, 9, p. 962-963 / 1007 : « [B] Je ne lis jamais cette histoire que je ne m'en offence, d'un ressentiment propre et naturel : Lyncestez, accusé de conjuration contre Alexandre, le jour qu'il fut mené en la presence de l'armée, suyvnt la coustume, pour estre ouy en ses deffences, avoit en sa teste une harangue estudiée, de laquelle tout hesitant et begayant il prononça quelques paroles. Comme il se troubloit de plus en plus, ce pendant qu'il luict avec sa memoire et qu'il la retaste, le voilà chargé et tué à coups de pique par les soldats qui luy estoient plus voisins, le tenant pour convaincu. Son estonnement et son silence leur servit de confession : ayant eu en prison tant de loisir de se preparer, ce n'est à leur advis plus la memoire qui luy manque, c'est la conscience qui luy bride la langue et luy oste la force. Vrayment c'est bien dict ! Le lieu estonne, l'assistance, l'expectation, lors mesme qu'il n'y va que de l'ambition de bien dire. Que peut-on faire quand c'est une harangue qui porte la vie en consequence ? » Alexandre de Lyncestis est un M. Poyet qui se fait tuer.

⁹⁵ Gedoyn, p. 414. Cousin, p. 67.

Dans le paragraphe 8, Quintilien souligne la nécessité d'être rapide. C'est ce que Montaigne appelle une « opération prompte et soudaine ». L'expression *dicendum statim*, rendue par Gedoyn par « répliquer sur le champ », n'est pas sans rappeler certaines tournures montaigniennes (« à chaque bout de champ ils sont prests », « il luy faut sur le champ prendre nouveau party » *supra*, au début de ce même chapitre ; voir aussi un certain nombre d'expressions dans « De l'art de conferer »⁹⁶). La métaphore filée du combat met en valeur cette promptitude de l'orateur. L'altercation nécessite plus de rapidité que la « réplique » du procès, qui est plus ou moins préparée.

Aux paragraphes 8 et 12, Quintilien introduit des mots différents sur la qualité éminente de l'orateur dans l'altercation : l'*ingenium*, c'est-à-dire l'« esprit », et l'*acumen*, la « subtilité d'esprit ». Montaigne lui aussi voit « l'esprit » comme la qualité de l'orateur « prompt »⁹⁷.

Nouvel exemple à l'appui, celui de Cassius :

[A] On recite de Severus Cassius qu'il disoit mieux sans y avoir pensé ; qu'il devoit plus à la fortune qu'à sa diligence ; qu'il luy venoit à profit d'estre troublé en parlant, et que ses adversaires craignoient de le picquer, de peur que la colere ne luy fit redoubler son eloquence.

Severus Cassius, naturellement enclin au parler prompt, apparaît comme le négatif de M. Poyet⁹⁸. Après avoir exposé de manière équitable et symétrique les caractéristiques du « parler prompt » et celles du « parler tardif », et leur avoir attribué à chacun un emblème, Montaigne conclut le chapitre en se situant lui-même dans cette opposition.

La fin du chapitre « définit la nature rhétorique des *Essais* », pour reprendre la formule de Jean Balsamo⁹⁹. C'est là qu'intervient l'eau et le goulet, c'est-à-dire la métaphore du flux :

[A] Je cognois, par experience, cette condition de nature, [1] qui ne peut soustenir une vehemente premeditation et laborieuse. Si elle ne va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent l'huyle et la lampe, pour certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceux où il a grande part. Mais, outre cela, la sollicitude de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise, la met au rouet, la rompt, et l'empesche, **ainsi qu'il advient à l'eau qui, par force de se presser de sa violence et abondance, ne peut trouver issuë en un goulet ouvert**. En cette condition de nature, de quoy je parle, il y a quant et quant aussi cela, [2] qu'elle demande à estre non pas esbranlée et piquée par ces passions fortes, comme la colere de Cassius (car ce mouvement seroit trop aspre), elle veut estre non pas secotiée, mais sollicitée ; [3] elle veut estre eschauffée et reveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites. [4] Si elle va toute seule, elle ne fait que trainer et languir, l'agitation c'est la vie et la grace de son langage : ses escrits le monstrent au pris de ses paroles : au moins s'il y peut y avoir du choix ou il ni a point de valeur¹⁰⁰.

⁹⁶ III, 8, p. 938 / 984 : « [B] Pouvons nous pas mesler au tiltre de la conference et communication les devis pointus et coupez que l'alegresse et la privauté introduict entre les amis, gossans et gaudissans plaisamment et vifvement les uns les autres ? Exercice auquel ma gayeté naturelle me rend assez propre ; et s'il n'est aussi tendu et serieux que cet autre exercice que je viens de dire, il n'est pas moins aigu et ingenieux, [...]. Et à la charge qu'on me faict, si je n'ay dequoy repartir brusquement sur le champ, je ne vay pas m'amusant à suivre cette pointe, d'une contestation ennuyeuse et lasche, tirant à l'opiniastreté [...]. » Ici aussi le vocabulaire de Montaigne est proche de celui de Quintilien.

⁹⁷ Au chapitre suivant Quintilien traite de la notion de « jugement ». Il ne le rattache pas spécifiquement à une opération lente et mûre de l'esprit, mais l'associe aux nombreux choix que doit faire l'orateur en termes de *dispositio*, et l'inscrit donc dans la logique de l'*oratio perpetua* (Quintilien, VI, 5, 3 ; Gedoyn, p. 417-418. Cousin, p. 71).

⁹⁸ Nous pourrions nous demander si, en faisant son portrait, Montaigne ne suppose pas que son lecteur connaît le chapitre sur l'altercation de l'*Institution oratoire*, car Quintilien y développe le thème de la colère : Quintilien, VI, 4, 9 à 11 et 13, mais Quintilien n'évoque la colère que comme une dérive que l'avocat doit éviter.

⁹⁹ Notice de J. Balsamo, édition Pléiade, p. 1345.

¹⁰⁰ I, 10, p. 39-40 / 62. Voir à propos de ce passage Fumaroli, Marc, *La diplomatie de l'esprit, De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 1998, p. 145-146.

Montaigne décrit ici trois types de discours.

Il insiste davantage sur le premier (1), celui qui résulte d'un labeur assidu (« vehemente premeditation et laborieuse ») et qui correspond en rhétorique à l'*oratio perpetua* et à la préparation écrite. Ceci représente la rhétorique, incarnée par la profession du prêcheur, par le personnage de Poyet ou d'Alexandre de Lyncestis. C'est l'extrême de la préparation, qui repose sur la lenteur et le jugement. Seuls les discours de ce type sont qualifiés d'« ouvrages », signe qu'ils ressortissent purement à l'*ars*. Ils résultent d'un travail préparatoire qui est une négation du *placere* (polyptote « contention » et « tendüe » ; « sollicitude de bien faire »). Il cause un certain déplaisir à son auditoire (autre polyptote « certaine aspreté et rudesse », « trop aspre »). On trouve ici, du processus de fabrication du discours trop préparé à sa réception, une isotopie de l'anti-volupté.

A l'opposé se trouve le discours de Cassius (2), tout entier du côté de la passion (« esbranlée et piquée par ces passions fortes », « mouvement », « secouée »). Il est le fruit d'une émotion très forte, en l'occurrence la « colere ». Cassius, parangon du discours passionné, est au goût de Montaigne excessivement en prise avec ses propres passions. C'est un cas extrême lui aussi, dans la mesure où il résulte d'une violente secousse (« secoüée »). Le mot de passion (« passions fortes ») est à prendre ici au sens fort de ce qui est subi, et non « agi »¹⁰¹. Cassius est le représentant de l'*oratio concisa* : il est un champion de la dialectique, comme doit l'être un bon avocat, comme l'est aussi le cardinal du Bellay. Ces figures symbolisent l'extrême de l'agitation, la rapidité, l'esprit.

Mais ces deux premiers types extrêmes se rejoignent dans l'« aspreté » et la « contention » : les discours trop préparés ou trop passionnés sont « aspre[s] » de ce fait. *Asper* est le contraire rhétorique de *levis* : le discours « aspre » est rugueux, non raboté, rude, tandis que *levis*¹⁰² qualifie un discours raboté, poli, donc agréable. La notion d'« aspreté » fonctionne donc comme l'antonyme d'une notion bien mieux connue, le *placere*, ou *conciliare*. A ces deux discours, le type « laborieu[x] » comme le type « passion[né] », il manque quelque chose de fondamental aux yeux de Montaigne : la douceur¹⁰³, moyen du *conciliare*.

Il existe donc une troisième voie (3), celle du milieu, ou comme le dit Jean Balsamo du paradoxe¹⁰⁴. Montaigne la qualifie de peu de termes : l'âme est « sollicitée », « eschauffée et reveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites ». « Estrangeres » parce que l'orateur s'ouvre à autre chose qu'à lui-même. Il est en prise avec son auditoire. « Présentes et fortuites » car l'« occasion » est le *casus*, ce qui « tombe », de manière impondérable et souvent imprévue.

Ce juste milieu n'est pas l'absence de *propositum*, ce qui nous ramènerait au *sermo* que nous avons vu au chapitre précédent. Ce n'est donc pas non plus l'absence de « contention », de *contentio*. Le juste milieu est plutôt d'éviter l'excès de « contention », il s'agit d'éviter d'avoir « l'ame trop bandée et trop tendüe ». Montaigne et Quintilien visent à tenir les deux extrêmes ensemble. L'idéal serait une « contention » détendue (ce qui est différent de la détente absolue du *sermo*), une rapidité d'esprit avec jugement, et non pas, comme souvent, sans jugement.

¹⁰¹ Ellen Sugg, *op. cit.*, considère que « Montaigne identifies himself with Severus Cassius », p. 89-90, ce qui nous semble discutable.

¹⁰² Voir ci-dessous.

¹⁰³ Voir à ce sujet notre article, « La *conciliatio*, entre exorde et digression : Montaigne, *Essais*, II, 25, « De ne contrefaire le malade » », Genève, Droz, « Les Cahiers du GADGES » [à paraître]. Nous y faisons le point sur la manière dont Quintilien ramène le *conciliare* au *placere*, et les rattache à la notion de *lenitas*.

¹⁰⁴ Pour reprendre l'expression de sa notice : « le paradoxe d'un style à la fois travaillé et improvisé », édition Pléiade, p. 1345.

Montaigne revient alors (4) au premier type de discours, celui qui est trop « élaboré » : dans ce cas, l'âme « va toute seule, elle ne fait que trainer et languir ». Montaigne fait en réalité une description non pas en des termes rhétoriques, mais, de manière extrêmement fine, en termes presque psychologiques. Ce qu'il conçoit c'est la posture mentale de l'orateur, « l'âme ». Le problème qui se pose dans le cas du discours laborieux est qu'il se coupe des circonstances, des accidents, des « occasions étrangères, présentes et fortuites ». C'est le cas du discours de Monsieur Poyet, qui est incapable de prendre en compte les données imprévisibles et inattendues de l'arrivée du Pape.

Le type de discours auquel va la préférence de l'auteur, c'est le discours qui « réagit » : l'orateur est capable de prendre en compte les données extérieures, notamment celles qui ne pouvaient être prévues, et de s'y adapter. Le discours s'inscrit alors dans un mouvement extérieur d'« agitation » et de « vie » – non pas de secousse. C'est le cardinal du Bellay qui l'incarne, lui qui sait improviser en s'adaptant aux circonstances. Le terme « grace » est important ici : il suffit à désigner la *voluptas*, la *delectatio* que seul produit un discours nullement « aspre ».

On imagine assez bien ce qu'est ce juste milieu en prolongeant la métaphore de l'eau à laquelle recourt Montaigne : « ainsi qu'il advient à l'eau qui, par force de se presser de sa violence et abondance, ne peut trouver issue en un goulet ouvert. » L'image du « goulet » est particulièrement éloquente : alors même qu'il existe une sortie, l'eau ne parvient pas à la trouver, ou pas de manière fluide. Le juste milieu consiste à bien mener l'eau qui se presse, pour maintenir un rythme, une dynamique.

Cette représentation est, en concentré, celle du *ductus*. L'image rappelle l'art des aqueducs, qui est une compétence majeure des Romains. Montaigne se réfère à un principe hydraulique : il ne faut pas perdre l'énergie naturelle de l'eau, ne pas créer de poche qui l'immobilise. L'eau est par définition ce qui est ductile ; d'où l'importance des jeux sur la circulation de l'eau dans un jardin bien travaillé, notamment un jardin maniériste. A condition de bien gérer le flux, l'architecte peut créer des passages étroits, des résurgences, des bassins, des cascades, voire des fontaines et autres surprises¹⁰⁵. Même quand l'eau s'arrête dans un bassin, cela ne signifie pas qu'elle soit stagnante et qu'elle perde son énergie¹⁰⁶ : le « mouvement » doit être « continu »¹⁰⁷.

II. *Liquidus* dans « Des livres » : la fluidité comme idéal stylistique de ce juste milieu

L'assimilation du discours à un flux n'est pas inédite. A lui seul, le terme *ductilis* mériterait qu'on s'y arrête, pour son lien avec l'idée de *ductus* mais aussi avec celle de flux. L'adjectif qualifie d'abord l'eau qu'on conduit, selon Gaffiot : *ductilis* signifie « qu'on peut conduire, détourner [en parlant de l'eau] »¹⁰⁸. Robert Estienne renvoie davantage à l'idée du

¹⁰⁵ On trouve chez Montaigne, dans l'évocation métaphorique elle aussi des « galeries », cette esthétique maniériste. III, 5, p. 881 / 924 : « [B] Nous nous devrions plaire d'y estre conduits, comme il se fait aux palais magnifiques, par divers portiques et passages, longues et plaisantes galeries, et plusieurs destours¹⁰⁵. »

¹⁰⁶ Selon le même principe que pour la *commoratio* en rhétorique.

¹⁰⁷ Carruthers, *Machina memorialis*, p. 108. Nous reviendrons sur cette métaphore de l'aqueduc chez Mary Carruthers au chapitre suivant.

¹⁰⁸ Félix Gaffiot (*Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *ductilis*) renvoie à Martial, XII, 31, 2 :

maniement, de la maîtrise de celui qui conduit, qui est le *dux* : « conduire, aisé à mener, traicter, *ductilis, cereus flecti* »¹⁰⁹. Mais nous verrons plus pleinement la notion de *ductus* au chapitre suivant. Ici, c'est un autre terme qui retiendra notre attention, celui de *liquidus*, lequel désigne moins la clarté ou limpidité de l'eau que sa fluidité.

Montaigne emploie *liquidus* dans le chapitre « Des livres », où il fait l'éloge de Térencia en citant un vers des *Epîtres* d'Horace, « *liquidus puroque simillimus amni* » :

[A] Il m'est souvent tombé en fantasie, comme en nostre temps, ceux qui se meslent de faire des comedies (ainsi que les Italiens, qui y sont assez heureux) employent trois ou quatre argumens de celles de Terence ou de Plaute pour en faire une des leurs. Ils entassent en une seule Comedie cinq ou six contes de Bocacce. Ce qui les fait ainsi se charger de matiere, c'est la deffiance qu'ils ont de se pouvoir soustenir de leurs propres graces : il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer ; et, n'ayant pas du leur assez dequoy nous arrester, ils veulent que le conte nous amuse. Il en va de mon autheur tout au contraire : les perfections et beautez de sa façon de dire nous font perdre l'appetit de son subject ; sa gentillesse et sa mignardise nous retiennent par tout ; il est par tout si plaisant, *liquidus puroque simillimus amni*¹¹⁰, et nous remplit tant l'ame de ses graces que nous en oublions celles de sa fable¹¹¹.

Le vers d'Horace est redondant (*liquidus / amnis*). L'édition Folio en propose une traduction décevante selon nous, car elle évite la redondance pourtant présente chez Horace : « limpide et tout semblant au courant d'eau pure. » La traduction de François Villeneuve aux Belles Lettres perd l'idée de fluidité : « clair, pareil à un fleuve limpide »¹¹². La traduction des PUF est la plus exacte : « Clair et semblable à un courant liquide ». Les deux autres semblent oublier que *liquidus* signifie au sens premier « fluide » ; « limpide » est un sens dérivé, qu'il n'est pas nécessaire de convoquer ici.

Liquidus signifie d'abord en effet, d'après le dictionnaire Gaffiot : « liquide, fluide, coulant »¹¹³. Quand l'adjectif qualifie un « style », *liquidus* veut donc dire que le débit est maîtrisé, que rien de l'arrête brusquement, que l'enchaînement des éléments est fluide et naturel. Comme on dit, tout y « coule » de source.

Revenons au contexte d'origine de ce vers horatien. Il apparaît dans l'épître II, 2, pour dépeindre ce que serait le bon poète. La traduction du XVIII^e siècle (colonne du milieu) rend habilement l'idée de fluidité par le verbe « rouler » :

*Hoc nemus, hi fontes, haec textilis umbra supini
Palmitis, hoc riguae ductile flumen aqua*

« Ce bois, ces fontaines, ces treillis où la vigne entretient un frais ombrage, ce ruisseau qui promène une eau vive » (Martial, *Epigrammes*, trad. V. Verger, N.-A. Dubois et J. Mangeart, Paris, éd. Garnier frères, 1864).

¹⁰⁹ Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne, 1539, s. v. « conduire ». Mais *ductile* en français est une réfection savante ; le mot français hérité du latin *ductilis* est en réalité *douillet*, qui signifie « mou, tendre » par dérivation à partir du sens du mot latin, « malléable, ductile ».

¹¹⁰ Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, II, 2, v. 120, p. 173.

¹¹¹ I, 10, p. 411 / 431-432.

¹¹² Horace, *op. cit.*, p. 173.

¹¹³ Gaffiot, *op. cit.*, s. v. *liquidus*.

<p><i>Vehemens et liquidus puroque simillimus amni 120</i> <i>Fundet opes Latiumque beabit et divite lingua ;</i> <i>Luxuriantia compescet, nimis aspera sano</i> <i>Levabit cultu, virtute carentia tollet,</i> <i>Ludentis speciem dabit et torquebitur, ut qui</i> <i>Nunc Satyrum, nunc agrestem Cyclopa movetur. 125</i></p>	<p>Semblable à un fleuve qui roule des eaux pures, il fournira à l'Italie de quoi enrichir sa Langue par des expressions fortes & naturelles. Il ôtera les ornements superflus d'un stile trop fleuri ; il en placera d'autres à propos, pour adoucir ce que sa composition pourrait avoir de dur ; il retranchera tout ce qui n'a ni beauté ni grace : enfin il semblera faire tout en se jouant, comme ces baladins qui dansent dans le caractere d'un Satyre ou d'un Cyclope¹¹⁴.</p>	<p>Vif, clair, pareil à un fleuve limpide [semblable à un courant liquide], il répandra l'abondance et enrichira le Latium du trésor de sa langue. Il arrêtera toute végétation trop luxuriante, polira avec un soin sagement mesuré toute aspérité excessive, relèvera ce qui manque de force ; il aura l'air de se jouer et son effort cependant ne sera pas moins tourmenté que s'il exécutait tantôt la danse du Satyre, tantôt celle du rustique Cyclope¹¹⁵.</p>
---	--	--

Remarquons tout d'abord que Montaigne exclut de sa citation l'adjectif *vehemens* : il tente en effet d'attribuer à Térence un style parfaitement moyen, doux¹¹⁶, par opposition au style véhément et pathétique. Il ne reprend donc pas à son compte la formulation contradictoire d'Horace : *vehemens et liquidus* entrent en tension chez Horace pour définir un style qui soit lui aussi une sorte de juste milieu.

Montaigne infléchit le sens du vers 120, qu'il tronque (*vehemens* est supprimé) et qu'il coupe de son contexte. Il raisonne non pas à l'échelle de la langue dans laquelle s'exprime le poète Térence (ou Horace), mais à l'échelle de l'œuvre, théâtrale en l'occurrence. Il en retient avant tout l'idée de *placere* (« plaisir », répété *infra* ; « beautez », « graces »). Montaigne se situe sur un plan proprement stylistique, « sa façon de dire ». Chez Térence il s'intéresse à la « maniere [...] du dire », par opposition à la « matiere » (« subject », « fable »).

On voit à quel point les textes d'Horace et Montaigne entrent en résonance. Pour les deux auteurs, il s'agit d'éviter le style *asper* (v. 122, *aspera*, « dur », « aspérité »). Ils recherchent à l'inverse le style *levis* ou doux (v. 123, *levo*, « polir », « adoucir »). Si l'on en croit la traduction de Sanadon, Horace comme Montaigne cherche à définir ce qui fait la « grace » (*virtus* v. 123). La grâce résulte d'une absence de contention (Montaigne), ou de la dissimulation de la contention (Horace, v. 124-125, l'expression *speciem dabit* montre bien qu'il s'agit d'un jeu sur les apparences). Que la contention soit absente ou dissimulée, l'air général est celui du *Courtisan* de Castiglione et de son éloge de l'aisance des mouvements, à l'origine de la *sprezzatura*.

Après Térence, Montaigne élargit ses considérations stylistiques :

[A] Cette mesme consideration me tire plus avant : je voy que les bons et anciens Poëtes ont evité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques elevations Espagnoles et Petrarchistes, mais des pointes mesmes plus douces et plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages Poëtiques des siècles suyvens. Si n'y a il bon juge qui les trouve à dire en ces anciens, et qui n'admire plus sans comparaison l'egale polissure et cette perpetuelle douceur et beauté fleurissante des Epigrammes de Catulle, que tous les esguillons dequoy Martial esguise la queuë des siens. C'est cette mesme raison que je disoy tantost, comme Martial de soy,

minus illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum

¹¹⁴ Horace, *Les poësies d'Horace, Epîtres*, Sanadon, Noël Etienne, Bonhier, Jean, Amsterdam et Leipzig, Arkstee et Merkus, 1756, p. 363.

¹¹⁵ Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, *op. cit.*, p. 173. Voir aussi Cicéron, *De oratore*, II, 159, pour un autre emploi de *liquidus* au sens littéraire.

¹¹⁶ A ce sujet, voir Lausberg, § 1089, 2), p. 473-474. Voir aussi les publications des actes de deux colloques : *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles : Ecriture, esthétique, politique, spiritualité*, Actes du colloque des 28 et 29 mars 2003, coord. Marie-Hélène Prat et Pierre Servet, *Les Cahiers du Gadges*, n° 1, Genève, Droz, 2003 ; et *La douceur en littérature : de l'Antiquité au XVII^e siècle*, coord. Hélène Baby et Josiane Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012.

*materia successerat*¹¹⁷.

Ces premiers là, sans s'esmouvoir et sans se picquer, se font assez sentir : ils ont dequoy rire par tout, il ne faut pas qu'ils se chatouillent ; ceux-cy ont besoing de secours estrangier : à mesure qu'ils ont moins d'esprit, il leur faut plus de corps. [B] Ils montent à cheval parce qu'ils ne sont assez forts sur leurs jambes¹¹⁸.

Montaigne déploie ici un champ lexical de l'aspérité, ou des « pointes » (« fantastiques elevations », « pointes mesmes plus douces et plus retenues », « esguillons », esguise », « se picquer »). Il confirme que ces pointes sont de l'ordre du *pathos* : « s'esmouvoir et sans se picquer ». La tournure « se font assez sentir », à l'inverse, illustre les effets d'un style qui ne cherche pas à atteindre des sommets de *movere*.

Cette analyse stylistique particulièrement fine comprend plusieurs degrés : à côté des pointes les plus grossières « des Espagnoles et Petrarchistes », on trouve des « pointes mesmes plus douces et plus retenues ». L'expression *pointe douce* peut sembler oxymorique. Elle définit un degré moindre du style véhément et pathétique. Le syntagme « plus douces et plus retenues » est intéressant car il correspond assez bien à l'image de la gestion du flux : certains auteurs ouvrent toutes les vannes ; d'autres ménagent des « retenues » d'eau, et conservent un potentiel, une force d'évocation qui rend le discours plus naturel et moins « tendu ».

Un point commun entre Montaigne et Horace est donc leur prédilection pour le style doux. Horace aspire au juste milieu : c'est l'intermédiaire entre l'*asper* et la *luxuriantia* (« ornements superflus d'un style trop fleuri »). Chez Horace comme chez Montaigne, il s'agit de gérer un flux, une abondance (*fundet opes*) qui évite les heurts, les « aspérités » comme les « goulets ». Mais le style qui a la faveur de Montaigne est pour ainsi dire plus doux que celui que décrit Horace comme son idéal. Chez Horace, l'idéal est mi-doux, mi-véhément ; chez Montaigne, une « perpétuelle douceur »¹¹⁹.

Suit une série d'analogies extrêmement instructives :

[A] Tout ainsi qu'en nos bals, ces hommes de vile condition, qui en tiennent escole, pour ne pouvoir représenter le port et la decence de nostre noblesse, cherchent à se recommander par des sauts perilleux et autres mouvemens estranges et bateleresques. [B] Et les Dames ont meilleur marché de leur contenance aux danses où il y a diverses descoupeures et agitation de corps, qu'en certaines autres danses de parade, où elles n'ont simplement qu'à marcher un pas naturel et représenter un port naïf et leur grace ordinaire. [A] Comme j'ay veu aussi les badins excellens, vestus à leur ordinaire et d'une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art ; les apprentifs et qui ne sont de si haute leçon, avoir besoin de s'enfariner le visage, de se travestir et se contrefaire en mouvemens et grimaces sauvages pour nous aprestre à rire¹²⁰.

Montaigne compare ici des auteurs comiques, et se situe dans le registre du « rire » et des arts du spectacle. Les termes et les images qu'il emploie nous permettent cependant de mieux comprendre son esthétique. Ce passage est une série de trois oppositions terme à terme, qui correspondent aux trois couches d'éditions A, B, A. Une première antithèse (A) se situe entre « les sauts perilleux et autres mouvemens estranges et bateleresques » et « le port et la decence de nostre noblesse ». Une autre (B), propre aux femmes, est entre deux types de danses : celles qui sont saccadées (« diverses descoupeures et agitation de corps ») et celles

¹¹⁷ Martial, *Epigrammes*, préface du livre VII : « Il n'avait pas de grands efforts à faire ; le sujet lui tenait lieu d'esprit. »

¹¹⁸ II, 10, p. 412 / 432.

¹¹⁹ A ce sujet, voir les articles de Pierre Servet, « Douceurs de Montaigne » (*Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles : Ecriture, esthétique, politique, spiritualité*, Actes du colloque des 28 et 29 mars 2003, coord. Marie-Hélène Prat et Pierre Servet, *Les Cahiers du Gadges*, n° 1, Genève, Droz, 2003, pp. 79-92) et d'Yvonne Bellenger, (« Montaigne et la douceur », *La douceur en littérature : de l'Antiquité au XVII^e siècle*, coord. Hélène Baby et Josiane Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012, pp. 35-48).

¹²⁰ II, 10, p. 412 / 432-433.

qui sont plus fluides et naturelles, vraisemblablement les danses les plus nobles (« danses de parade » ; « qu'à marcher un pas naturel et représenter un port naïf et leur grace ordinaire »). Ces deux premières oppositions font de la fluidité et du naturel les signes distinctifs de la noblesse, dans la lignée de Castiglione – on remarque le retour du mot de grâce. La dernière opposition (A), qui se situe à l'intérieur du monde des roturiers, établit une distinction entre les plus vils d'entre eux, qui en font trop (« s'enfariner », « se travestir » etc.) et ceux qui s'en tiennent à l'ordinaire (le mot *ordinaire* est d'ailleurs répété dans cet extrait, dévalorisant l'extraordinaire comme un excès en trop).

Les deux premières antithèses développent l'idée d'une esthétique continue, discrète, où le spectateur n'est pas heurté par les transitions. L'expression « représenter un port naïf et leur grace ordinaire » est intéressante elle aussi car elle est antinomique : il y a tension entre la « représentation » et le « naturel ». Montaigne voit très bien que chez Térence, le style doux, « ordinaire » et fluide est un effet de l'art. Cet « ordinaire » relève en fait de l'extraordinaire, que n'aperçoivent que les plus avertis.

Enfin, le passage se conclut par une dernière opposition, entre l'*Enéide* et le *Roland furieux* :

[A] Cette mienne conception se reconnoit mieux qu'en tout autre lieu, en la comparaison de l'Aeneide et du Furieux. Celui-là, on le voit aller à tire d'aisle, d'un vol haut et ferme, suyvant toujours sa pointe ; cettuy-cy, voleter et sauteler de conte en conte comme de branche en branche, ne se fiant à ses aisles que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force luy faille, *Excursusque breves tentat*¹²¹.

Voilà donc, quant à cette sorte de subjects, les auteurs qui me plaisent le plus¹²².

La métaphore du vol oppose Virgile à l'Arioste. Virgile, « suyvant toujours sa pointe », a un véritable *ductus*. L'unité de son parcours (« à tire d'aisle, d'un vol haut et ferme ») s'oppose à la multiplicité de ce qui caractérise l'Arioste (« voleter et sauteler de conte en conte comme de branche en branche », « une bien courte traverse », « prendre pied à chaque bout de champ »). C'est à la course longue qu'on voit si le *ductus* est réussi. Les points faibles de l'Arioste tiennent à un manque de « force ». Ceci se mesure aux heurts de son discours, au caractère trop marqué de ses transitions ou « descoupeures » entre les différentes parties, comme dans les danses favorites des Dames. D'ailleurs, dans une sorte de mimétisme, la phrase sur Virgile reproduit la fluidité et l'élan continu qu'elle décrit ; celle qui dépeint le style du *Roland furieux* imite aussi ses saccades.

La phrase conclusive est une synthèse particulièrement efficace. Térence, Catulle et Virgile : les « auteurs qui [...] plaisent le plus » sont ceux qui sont capables d'un *ductus* doux, de long cours et fluide.

Concluons nous-même sur cette notion de fluidité en relevant qu'elle n'est pas propre à Montaigne. On la trouve déjà, par excellence, chez Cicéron. Le *fluere* y est un critère stylistique qui distingue là encore les grands orateurs des autres. De façon apparemment restrictive, chez Cicéron le verbe définit en fait le juste milieu, le style moyen. De façon plus large, la fluidité ne se limite pas à ceux qui excellent dans le style moyen, elle est la caractéristique des plus grands, c'est-à-dire des périodes cicéroniennes.

Dans l'*Orator*, *fluere* définit donc le style moyen :

¹²¹ Virgile, *Georgiques*, IV, 194 : « Les courses qu'il tente sont courtes ». Nous aurions préféré une traduction qui conserve par exemple le mot *excursus*, et l'ambivalence entre le sens du déplacement dans l'espace et le sens littéraire qu'exploite ici Montaigne.

¹²² II, 10, p. 412 / 433.

<p><i>Est autem quidam interiectus inter hos medius et quasi temperatus nec acumine posteriorum nec fulmine utens superiorum, uicinus amborum, in neutro excellens, utriusque particeps uel utriusque, si uerum quaerimus, potius expers ; isque uno tenore¹²³, ut aiunt, in dicendo fluit nihil adferens praeter facilitatem et aequabilitatem aut addit aliquos ut in corona toros omnemque orationem ornamentis modicis uerborum sententiarumque distinguit.</i></p>	<p>« Le troisième genre tient le milieu entre le sublime et le simple. Il n'a ni la véhémence du premier, ni la finesse du second ; voisin des deux, sans leur ressembler, il participe de l'un et de l'autre, ou, pour parler plus juste, il en est également éloigné. Sa diction, douce et coulante, se distingue par une heureuse facilité et par un caractère toujours égal ; si elle admet quelque élévation, soit dans les pensées, soit dans les expressions, les ornements qu'elle emploie ressemblent aux bas fleurons d'une couronne, qui ont très peu de relief¹²⁴. »</p>
--	---

Dans le *De Oratore*, Cicéron associe de même au verbe *fluere* ce lexique de l'égalité (*aequabilitas, aequabiliter*). Il se place ici au niveau de la période oratoire, donc de la fluidité entre ses éléments – de l'absence générale de « hiatus » :

<p>III, 171 [...] <i>Conlocationis est componere et struere verba sic, ut neue asper eorum concursus neue hiulcus sit, sed quodam modo coagmentatus et levis ; in quo lepide soceri mei persona lusit is, qui elegantissime id facere potuit, Lucilius :</i> quam lepide lexis compostae, ut tesserulae omnes arte pavimento atque emblemate vermiculato. [...]</p>	<p>III, 171. [...] « L'arrangement [des mots] consiste à disposer et à construire les mots de telle façon qu'il se joignent sans heurt ni solution de continuité, et même, si j'ose dire, en un assemblage étroit et bien poli. A ce sujet, Lucilius, qui savait si bien manier la plaisanterie, en a mis une dans la bouche de mon beau-père : « O les phonèmes bien rangés, comme les pièces placées avec art dans une mosaïque et dans une marquetterie. » [...]</p>
<p>III, 172. <i>Sed est tamen haec conlocatio conservanda uerborum, de qua loquor ; quae uinctam orationem efficit, quae cohaerentem, quae leuem, quae aequabiliter fluentem ; id adsequemini, si uerba extrema cum consequentibus primis ita iungentur, ut neue aspere concurrant neue uastius diducantur.</i></p>	<p>III, 172. N'empêche qu'il faut veiller à cet arrangement des mots : il donne à la phrase une étroite unité, de la cohésion, du poli, un cours toujours égal. Ce résultat, vous l'atteindrez, si vous unissez les mots aux suivants sans qu'il y ait entre eux de heurts désagréables ou d'hiatus trop profonds¹²⁵.</p>

Cicéron au paragraphe 172 attribue à la fluidité une caractéristique que nous n'avons pas encore vue : le débit assez égal, *aequabiliter fluentem*. Cela ne qualifie pas la quantité du flux, mais sa régularité. C'est aussi ce que décrit Horace : même dans la *copia* (*abundet*) et le style véhément (*vehemens*) et pathétique, celui-là que valorise Cicéron, l'auteur habile ménage une certaine régularité. Il fait en sorte que le discours coule « sans heurts » (*neue hiulcus*), ou, chez Montaigne, sans « goulet[s] » ni « descoupeures ».

Certes, Cicéron raisonne ici à l'échelle de la phrase, à propos de la *collocatio*, c'est-à-dire de « l'arrangement des mots » dans la phrase¹²⁶. Mais il nous semble que l'on peut supposer aisément que ce qu'il décrit ici est transposable et généralisable au niveau du discours tout entier, et révèle une sorte d'esthétique générale. La généralisation est comme

¹²³ Nous reviendrons sur cette expression dans le prochain chapitre.

¹²⁴ Cicéron, *L'orateur*, trad. de l'abbé Colin, Paris, Fournier, 1816, VI, 21, p. 26-27.

A propos de la caractérisation de chacun des trois styles, voir Lecointe, Jean, *L'idéal et la différence*, Genève, Droz, 1989, p. 139.

On trouve quatre autres occurrences de l'adjectif *fluens* dans l'*Orateur* (XIII, XX, LVIII et LXV). Dans le *Brutus*, § 274 l'orateur qui incarne le style moyen est Calidius. Sa langue était *nihil liquidius*, « d'une fluidité incomparable » ; *ita libere fluebat, ut nusquam adhaeresceret*, « le cours en était si aisé que rien n'accrochait au passage ». La suite du paragraphe reprend précisément la référence à Lucilius (ici, plus bas dans le *De Oratore*) : « pas un mot qui ne fût mis à sa place et comme incrusté, selon l'expression de Lucilius ».

¹²⁵ Cicéron, *De Oratore*, Paris, Les Belles Lettres, 2009-2010, p. 69-70.

¹²⁶ En ce qui nous concerne, nous parlons plus souvent de *collocatio* dans un autre sens, pour désigner l'arrangement des paragraphes ou des arguments.

autorisée par la grande proximité du vocabulaire de Cicéron ici et de celui de Montaigne, lequel est dans l'optique d'une esthétique littéraire générale.

En termes d'esthétique générale, Cicéron, Horace et Montaigne aspirent sans doute chacun à un style qui leur est propre. Toutefois, ils recourent tous les trois au même lexique de la liquidité, de la fluidité. Chacun à leur manière, ils ont pour étalon ou horizon un style fluide, qui fasse qu'on ne voie pas les transitions, qu'on évite l'effet de « mosaïque » et de fragmentation. Quand les jointures (*jungentur* chez Cicéron, « mal jointe » chez Montaigne) sont bien faites, elles passent inaperçues. D'autre part, ils ont en commun le refus de l'« aspreté » (*asper* est présent dans les deux paragraphes du *De oratore*). La notion contraire de douceur est présente chez de nombreux auteurs que nous avons déjà cités : *dulcis* est chez Castiglione, Quintilien et Lucrèce ; *levis*, chez Horace et Cicéron.

L'opposition entre *oratio concisa* et *oratio perpetua* nous aura ainsi conduit, de proche en proche, à la notion de fluidité du style. Celle-ci se raccroche en particulier au style moyen. Le style moyen étant traditionnellement défini comme un juste milieu, il ne nous semble pas impossible qu'il ait retenu l'attention de Montaigne, si attentif en général à tout ce qui relève du juste milieu. La régularité de ce qui est *aequabiliter* a par exemple de quoi le séduire, par ses résonances morales, dans la mesure où cela rejoint sa dénonciation constante de ce qui sort de l'ordinaire, des saillies, de la véhémence. On sait aussi à quel point Montaigne se refuse au *pathos* : de façon générale, il est rétif à tout ce qui caractérise l'éloquence cicéronienne – du moins celle des traités.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, et par rapport à notre premier chapitre, le point essentiel est le suivant. L'absence de tension dont Montaigne fait l'éloge ne ramène pas son style idéal au *sermo*. Son idéal est celui d'une tension maîtrisée, qui ne soit pas « trop tenduë ». Son point de référence est donc l'*oratio*, la *contentio*, pas le *sermo*. Il en va ici comme dans la théorie morale du juste milieu. Le courage se définit comme une maîtrise de cet excès en trop qu'est la témérité : le point de référence du courageux n'est pas l'excès en moins qu'est la lâcheté. Seule la témérité ou courage déchaîné a besoin d'être retenu ou contenu. De même, seule la tension a besoin d'être maîtrisée. Mais le détendu qui en résulte ne peut être confondu avec le détendu qui règne dans la conversation ou *sermo*. La fluidité est un résultat ou une conquête. Elle semble couler de source, *fluere*, mais ce naturel est une apparence, le fruit d'un travail.

La métaphorisation de la fluidité et de l'eau, à son tour, nous invite maintenant à examiner la notion de *ductus*.

Annexe
Quintilien, Institution oratoire, X, 6, De cogitatione, « De la méditation »

<p><i>X, 6, 1. Proxima stilo cogitatio est, quae et ipsa uires ab hoc accipit et est inter scribendi laborem extemporalemque fortunam media quaedam et nescio an usus frequentissimi. Nam scribere non ubique nec semper possumus, cogitationi temporis ac loci plurimum est. Haec paucis admodum horis magnas etiam causas complectitur : haec, quotiens intermissus est somnus, ipsis noctis tenebris adiuuatur : haec inter medios rerum actus aliquid inuenit uacui nec otium patitur.</i></p>	<p>X, 6, 1. Rien n’approche tant de ce qui est écrit, que ce qui est bien médité ; & la méditation qui se fortifie elle-mesme par la composition peut se définir, une sorte d’exercice qui tient le milieu entre le soin d’écrire, & le risque de parler sur le champ. Je ne sçay au reste s’il y a rien qui soit d’un usage plus fréquent ; car nous ne pouvons pas tousjours écrire, ni par tout. Mais la méditation est presque de tous les temps, & de tous les lieux. En peu d’heures elle embrasse toute une Cause. Nostre sommeil est-il interrompu durant la nuit ? les ténèbres ne la rendent que plus active ; & durant le jour au milieu de nos occupations, elle sçait trouver du temps pour vacquer à son objet, & ne demeure jamais oisive.</p>	<p>X, 6, 1. Toute proche de la rédaction écrite est la méditation [préparatoire], qui, elle-même, reçoit des forces de a première, et qui est, en quelque sorte, intermédiaire entre le travail de la rédaction, et les chances de l’improvisation, et je ne sais pas si ce n’est pas d’elle qu’on fait le plus souvent usage. Nous pouvons, en effet, écrire ni partout, ni toujours, tandis que pour la méditation, il y a de très grandes possibilités de temps et de lieu. C’est la méditation qui permet, en très peu d’heures, de passer en revue un ensemble de cause, même importantes ; et elle qui, dans nos insomnies, est stimulée par les ténèbres même de la nuit ; elle qui, au milieu de la précéduce, trouve quelques instants de liberté et ne souffre pas l’inaction.</p>
<p><i>X, 6, 2. Neque uero rerum ordinem modo, quod ipsum satis erat, intra se ipsa disponit, sed uerba etiam copulat, totamque ita contextit orationem ut ei nihil praeeter manum desit : nam memoriae quoque plerumque inhaerent fidelius quae nulla scribendi securitate laxantur. Sed ne ad hanc quidem uim cogitandi perueniri potest aut subito aut cito.</i></p>	<p>X, 6, 2. Non seulement elle arrange intérieurement les choses, ce qui est desja beaucoup, mais elle lie aussi les mots les uns avec les autres, & bastit tout un discours, de maniere qu’il n’y manque rien que d’estre écrit. Car mesme pour l’ordinaire, les idées qu’elle donne en garde à la mémoire s’y conservent d’autant mieux, que la mémoire ne se relasche point par une certaine sécurité qui accompagne tousjours les choses que l’on a une fois mises sur le papier. Mais on ne parvient pas à cette profonde méditation tout d’un coup, ni en peu de temps¹²⁷.</p>	<p>X, 6, 2. Et ce n’est pas seulement l’ordre des idées, ce qui serait déjà suffisant, qu’elle dispose en elle-même, mais elle groupe même les mots, et ourdit si bien la trame entière d’un discours qu’il ne reste plus qu’à y mettre lamain pour écrire. Car en général, la mémoire retient plus facilement les idées quand l’attention n’est pas relâchée par la sécurité que donne une rédaction écrite. Mais cette capacité de méditation, on ne peut pas l’atteindre facilement ou rapidement.</p>

Les paragraphes suivants (X, 6, 3 et 4) insistent sur l’aisance que procure l’exercice ou *exercitatio* en termes de préméditation du discours. Les tout derniers, sur sur l’imprévu (*extemporalis*) et la capacité à s’écarter de ce qui a été préparé au besoin, et à y revenir (X, 6, 5 à 7)¹²⁸.

¹²⁷ Gedoyn, p. 696. Cousin, p. 133.

¹²⁸ A propos de ce passage de Quintilien, Carruthers, Mary, *The Book of Memory : A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge University Press, 2008, p. 253 sq.

Chapitre 3

Le *ductus*, conduite ou « marche » du discours

Dans les deux premiers chapitres, nous avons envisagé deux oppositions successives : *sermo / oratio*, puis *oratio concisa / oratio perpetua*. Nous nous situons maintenant, pour étudier la notion de *ductus*, dans cette dernière branche, *l'oratio perpetua*.

Nous parcourrons l'*Institution oratoire* à la recherche du verbe *ducere* et de ses dérivés. Ceci nous permettra de faire ressortir trois idées définitives du *ductus*, dont chacune correspond à un préfixe latin, *pro*, *per* et *prae*.

Pro- est le préfixe qui participe à la formation de *prospicere* et de *propositum*, mot que nous avons déjà étudié. C'est le but, la finalité. Le discours dans sa totalité est sous-tendu par le *skopos* que vise son artisan. La conduite du discours se détermine tout d'abord en fonction de son point d'aboutissement ou *propositum*. Cette capacité visuelle d'appréhension générale du discours est ce qui caractérise en premier lieu l'orateur *prudens*.

Per- est un préfixe que nous trouverons fréquemment sous la plume de Quintilien, notamment dans les verbes *perducere* et ses synonymes. Il s'agit d'aller jusqu'au bout, jusqu'à l'accomplissement, en visant la *perfectio*. Le but est donc poursuivi avec persévérance.

Prae- est le préfixe constitutif des mots *praeparare* et *praemunire* : l'idée est d'anticiper ce que l'autre fera. Le *prae-* est ce que Pyrrhon décide d'oblitérer. *Préparer* et *se prémunir*, ces deux verbes désignent la prise en compte du monde extérieur que le discours doit traverser, notamment la prise en compte des obstacles à surmonter ou contourner. Pour ne pas se rendre suspect aux oreilles de ses juges, l'orateur doit aussi prendre garde à leurs réticences. Ces réticences sont autant de dangers pour lui, comme de potentielles attaques pour un général, dont il doit se prémunir.

Prospicere, *perducere* et *praemunire* : ces trois aptitudes sont intrinsèquement liées et mobilisées de manière concomitante. Ce sont trois signes de l'habileté ou *calliditas* de l'orateur, quel que soit le contexte dans lequel il parle, qu'il produise un discours préparé, un entretien dialogué ou un discours improvisé.

Le mouvement qui va du *pro-* au *prae-* est celui d'une ouverture progressive du monde intérieur au monde extérieur : il va de l'orateur, qui fixe son but, à l'auditoire, lequel obéit à une logique autre. En termes de *ducere*, l'orateur est le *dux*, il est comparable au stratège qui garde présent à l'esprit ce qu'il a à faire mais aussi ce qui pourrait l'en empêcher. Le stratège anticipe sur ce que l'autre, interlocuteur ou adversaire, fera. Les obstacles retentissent donc sur l'organisation interne du discours qu'il prépare.

La notion de *ductus* intervient dans les divers traités latins à quatre niveaux différents : celui de la *compositio* ou structure de la phrase (place des mots dans la période oratoire) ; celui de l'*elocutio*, car il désigne parfois un certain type de figures de pensée ; celui de la *collocatio* ou structure interne de chaque partie d'un discours ; enfin celui de la *dispositio* ou

structure du discours tout entier. Pour notre étude, ce sont les deux derniers niveaux qui vont retenir ici notre attention¹²⁹. Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur les analyses très fines de Mary Carruthers, qui dégage bien ce qui relève des parties du discours ou au contraire du discours tout entier. Dans un deuxième temps, nous étudierons le *ductus* (dit parfois en ce cas *modus*) au niveau de la *collocatio*, c'est-à-dire la façon dont un orateur conduit habilement une partie de son discours. L'analyse de Quintilien porte ici sur la *narratio*, avec l'exemple célèbre de celle du *Pour Milon*. Enfin, dans un troisième temps, nous en viendrons au *ductus* à l'échelle de la *dispositio*, c'est-à-dire à celui qui gouverne un discours dans son intégralité.

I. *Ductus et tenor, modus et color* chez Mary Carruthers

Un des rares critiques à s'être intéressé à cette notion de *ductus* est Mary Carruthers¹³⁰. Celle-ci raisonne essentiellement à l'échelle du discours, et à juste titre, car c'est là le sens majeur du mot :

*The ductus is what we sometimes now call the "flow" of a composition. Ductus is an aspect of rhetorical "disposition", but it is the movement within and through a work's various parts. Indeed, ductus insists upon the movement, the conduct of a thinking mind on his way through a composition*¹³¹.

A partir de Quintilien, Carruthers rattache explicitement le *ductus* à la *dispositio* (*disposition, various parts, a composition*). Elle propose une traduction qui fait écho à la métaphore de l'eau que nous avons vue au chapitre précédent : *the conduct*, la « conduite », et *the flow, the movement*, le « flux » global du discours, son « mouvement » général.

Ce sens de flux n'est pas marginal ; c'est même l'origine sémantique du mot *ductus* en latin. Formé à partir de *ducere*, il signifie en effet au sens concret l'« action d'amener », la conduite au sens de *ductus aquarum*, la « conduite des eaux »¹³², ce qui renvoie à la technique des aqueducs. On comprend mieux la métaphore fluviale qu'emploie Carruthers. Les autres sens du mot sont plus abstraits. Gaffiot donne comme sens n° 2 : « administration, gouvernement, commandement ». L'idée d'administration fait que *ductus* équivaut au grec *oikonomia* ; *ductus* peut effectivement revêtir des connotations politiques ou militaires¹³³. On retrouve le mot « économie » dans la quatrième et dernière définition de Gaffiot : « conduite, suite, économie [d'une pièce de théâtre] ». Nous verrons dans l'annexe 3 que l'idée de

¹²⁹ Nous citons le passage de Quintilien dans la conclusion de ce chapitre (*ductus* dans la période oratoire) ; et le *ductus* dans l'*elocutio* constitue l'annexe 1.

¹³⁰ Ajoutons Calboli Montefusco, Lucia, « *Ductus and color : the right way to compose a suitable speech* », *Rhetorica*, XXI, n° 2, printemps 2003, pp. 113-131.

¹³¹ Carruthers, *The Craft of Thought : Meditation, Rhetoric, and the Making of Images, 400-1200*, Cambridge University Press, 2000, p. 77 sq.

¹³² Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *ductus*.

¹³³ Le mot *conduite*, hérité du latin, a à diverses reprises ce sens économique et administratif chez Montaigne : à propos d'Attilius Regulus, général de l'armée Romaine en Afrique : « le Senat pourveut à commettre un autre [valet] à la conduite de ses biens et luy fist restablir ce qui luy avoit esté desrobé, et ordonna que sa femme et enfans seroient nourris aux despens du public. » (I, 52, p. 308 / 328). « Conduite » apparaît souvent aussi chez Montaigne avec un sens militaire.

« suite » est quant à elle souvent associée au mot *conduite* et à ses synonymes chez Montaigne¹³⁴.

Fortunatianus et Martianus Capella sont à l'origine de la notion de *ductus*¹³⁵. Ils ont néanmoins des vocabulaires différents, comme l'explique Mary Carruthers :

Comme le déclare Martianus Capella (empruntant abondamment à Fortunatianus), le *ductus* est le *tenor agendi*, c'est-à-dire l'orientation élémentaire d'une œuvre qui, telle l'eau dans un aqueduc, suit son cours quelles que soient les constructions qu'elle peut croiser en chemin¹³⁶.

Le mot *tenor* est d'un intérêt particulier ici, notamment parce que son sens est très différent de ceux qu'il a aujourd'hui. Il est tiré de *teneo*, « tenir ». D'après le dictionnaire Gaffiot, il désigne au sens propre et au sens figuré le « cours ininterrompu ». Au sens propre, c'est l'exemple de « la lance [qui] ne dévie pas »¹³⁷. Gaffiot cite encore un contexte militaire pour illustrer le sens figuré, « suite non interrompue, continuité » : *obstinatus tenore eodem consiliorum*, « poursuivant opiniâtrément son plan de campagne »¹³⁸. Si le *tenor* est ici le « plan de campagne » du chef militaire, c'est que ce mot désigne aussi le devoir de se conformer à un déroulement préétabli, quels que soient les obstacles, comme Pyrrhon. *Tenor* a d'ailleurs une acception morale largement représentée chez Sénèque, puisque le *vitae tenor* est ce qui permet d'éprouver la constance ; Montaigne rend littéralement l'expression de Sénèque : « teneur de vie »¹³⁹.

Robert Estienne pour sa part fait correspondre quatre mots au latin *tenor* : « Teneur, ordre & suite, continuation »¹⁴⁰. Nous verrons que l'« ordre » et la « suite » sont des notions rhétoriques dont on ne peut faire l'économie pour penser la progression du discours. L'expression *uno tenore* est d'ailleurs une tournure proverbiale figée, comme le souligne Cicéron dans un passage du *De oratore* que nous avons déjà cité : « *uno tenore, ut aiunt* »¹⁴¹. Gaffiot (*s. v. tenor*) traduit ainsi ce passage : « d'un même cours, d'une façon uniforme, d'une manière égale » ; et Albert Yon (traduction des Belles Lettres) : la parole du style moyen s'écoule « comme on dit, d'une seule teneur ». Les trois autres emplois de *teneur* dans les

¹³⁴ Comme c'est déjà le cas dans deux des citations du tableau précédent, à propos de l'obliquité : « Mes fantasmes se suivent » et « Ses inventions s'eschauffent, se suivent ». La « suite » ne signifie pas nécessairement rigueur de l'ordonnance logique, mais peut correspondre à une autre forme de cohérence.

¹³⁵ Fortunatianus, *Artis rhetoricae libri III*, I, 5-7 (*Rhetores latini minores. Ex codicibus maximam partem primum adhibitibus emendabat Carolus Halm*, Lipsiae, 1863, p. 86, 29-30). Martianus Capella, *De arte rhetorica*, 470 (*Rhetores latini minores, op. cit.*, p. 464, 16-17).

¹³⁶ Carruthers, Mary, *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002, p. 105. Martianus Capella, *ibid.*

¹³⁷ Traduction de Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990, *s. v. tenor*. Cf. *Hasta servat tenorem*, Virgile, *Enéide*, X, v. 340 : « le trait continue sa route » (Traduction de Gaffiot, *op. cit.*, *s. v. tenor*).

¹³⁸ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXII, 15, 1.

¹³⁹ III, 13, p. 1054 / 1101, reprenant *Lettres à Lucilius*, XXXI, 4, comme l'indique la note 2 de l'édition Pléiade, p. 1826.

¹⁴⁰ Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tourneuz en latin*, Paris, Robert Estienne, 1539, *s. v.* « tenir », p. 609.

¹⁴¹ Cicéron, *Orator*, VI, 21, à propos du style moyen (voir la fin du chapitre précédent) :

Est autem quidam interiectus inter hos medius [...] ; isque uno tenore, ut aiunt, in dicendo fluit nihil adferens praeter facilitatem et aequabilitatem aut addit aliquos ut in corona toros omnemque orationem ornamentis modicis uerborum sententiarumque distinguit.

« Le troisième genre tient le milieu entre le sublime et le simple. [...] Sa diction, douce et coulante, se distingue par une heureuse facilité et par un caractère toujours égal ; si elle admet quelque élévation, soit dans les pensées, soit dans les expressions, les ornements qu'elle emploie ressemblent aux bas fleurons d'une couronne, qui ont très peu de relief. » (Cicéron, *L'orateur*, trad. de l'abbé Colin, Paris, Fournier, 1816, p. 26-27).

Essais rendent *uno* par « pareille », citons en particulier « tout y marche d'une pareille teneur », c'est-à-dire d'une seule teneur¹⁴².

Le *ductus* ou *tenor* porte sur la *dispositio* ou organisation générale du discours. A l'échelle de la *collocatio*, c'est-à-dire des parties du discours, on retrouve la même notion, mais sous un vocabulaire différent :

Fortunatianus réserve le terme *modus* au mouvement qui caractérise les différentes parties de la composition, *ductus* désignant le mouvement d'ensemble. Là où Fortunatianus parle de *modus*, Martianus Capella utilise le terme *color*, mais, à l'évidence les deux notions sont synonymes dans ce contexte¹⁴³.

Soit :

	Fortunatianus	Martianus Capella
A l'échelle du discours	<i>Ductus</i>	<i>Tenor</i>
A l'échelle d'une partie	<i>Modus</i>	<i>Color</i>

Cette variation de niveaux permet à Mary Carruthers de filer longuement la métaphore de l'aqueduc, pour formuler l'idée fondamentale de « continuité » entre les « tronçons » de l'aqueduc, c'est-à-dire entre le tout et ses parties, donc entre le *ductus* (ou *tenor*) et le *modus* (ou *color*) :

Le concept rhétorique de *ductus* [...] met l'accent sur la recherche de la voie : principe d'organisation, il assimile la structure de la composition à un parcours jalonné de différentes étapes, dont chacune possède son propre mouvement (son « mode », sa « couleur »), l'ensemble de la composition se laissant néanmoins ébranler par le parcours lui-même. Les « couleurs » ou les « modes » peuvent se comparer aux tronçons d'un aqueduc qui conduisent l'eau là où elle doit aller, certes, mais infléchissent sa direction, ralentissent ou accélèrent son débit, opèrent des bifurcations¹⁴⁴.

Cette présentation est très instructive, et nous garderons à l'esprit la conception du discours comme aqueduc. Elle nous sera indispensable dans notre enquête sur la cryptique : sans *ductus*, il n'y a pas de cryptique possible.

Dans l'immédiat, il s'agit d'éclaircir la notion de *ductus* de notre point de vue proprement rhétorique. Carruthers se situe dans un monde monacal, où règne l'optique d'une progression spirituelle. Nos recherches portent sur un terrain plus agonistique : il nous faut montrer comment la prise en compte des obstacles et des réticences de l'auditeur, voire de son hostilité, infléchit par avance la progression du discours. Si l'eau est « ductile », *ductilis*, l'auditeur, lui, n'est pas nécessairement docile. Nous le montrerons aux deux niveaux bien dégagés par Carruthers, celui d'une partie du discours et ensuite celui du discours tout entier.

II. La progression à l'échelle d'une partie du discours : la *narratio*

Pour reprendre les termes de Fortunatianus et de Martianus Capella, nous devrions parler ici de *modus* ou de *color* plutôt que de *ductus*. Nous préférons pourtant conserver le

¹⁴² III, 5, p. 873 / 916-917. Voir aussi « pareille teneur » à I, 56, p. 319 / 337 et II, 12, p. 529 / 558.

¹⁴³ Carruthers, *op. cit.*, p. 106. Fortunatianus, *ibid.* Martianus Capella, *ibid.*

¹⁴⁴ Carruthers, *op. cit.*, p. 108.

mot *ductus*, car c'est celui qu'utilise Quintilien lui-même. L'emploi du même mot a l'avantage de souligner la ressemblance essentielle. Les choix de l'orateur sont ici aussi assimilables à ceux d'un stratège habile.

Dans son chapitre IV, 2, *De narratione*, Quintilien examine la question de progression de la narration. Les paragraphes précédents préparent progressivement à l'idée de *ductus*. Au paragraphe 46, Quintilien explique que « ce qui plaît semble moins long » ; au paragraphe 47, qu'une *narratio* trop courte est une *confessio* ; au paragraphe 48, qu'on peut la raccourcir en différant les faits ou les motifs ; au paragraphe 49, qu'on peut « mettre de côté certains éléments » (*quaedam ex ordine praetermittenda*, littéralement « ôter de l'ordre certains éléments »)¹⁴⁵.

<p><i>IV, 2, 53. Est autem quidam et ductus rei credibilis, qualis in comoediis etiam et in mimis. Aliqua enim naturaliter secuntur et cohaerent, ut si bene priora narraueris iudex ipse quod postea sis narraturus exspectet.</i></p>	<p>IV, 2, 53. Il y a de plus une certaine suite qui répand un air de vraisemblance sur tout le sujet, & qui fait que les choses paroissent amenées comme aux piéces Dramatiques. Car l'une doit naturellement conduire à l'autre ; en sorte que la première bien racontée, l'auditeur devine ce qui va suivre¹⁴⁶.</p>	<p>IV, 2, 53. Il y a, d'autre part, une manière de conduire le récit qui rend les faits plausibles, comme dans les comédies aussi et dans les mimes. En effet, il y a des choses qui se suivent et s'enchaînent si naturellement qu'une fois les premières bien racontées, le juge, de lui-même, attend ce qu'on va raconter ensuite.</p>
---	---	--

Quintilien relie explicitement le *ductus* à la *dispositio* : c'est l'ordre des éléments de la narration qui rend le récit *credibilis*, qui met l'auditeur en posture d'y adhérer. La traduction de *ductus* par Gedoyn, « suite », est comme souvent assez surprenante, là où on attendait un mot de la famille de *conduire*. Gedoyn procède à une traduction croisée : il rend *ductus* par « suite », et *sequi* par « conduire ». Il complète ensuite la traduction par le participe « amenées ». Le premier critère d'un discours bien conduit serait donc la cohérence : « se suivent » se trouve aussi chez Cousin.

Un discours bien conduit suit un ordre naturel (« naturellement » chez les deux traducteurs). Nous verrons ultérieurement, et c'est une des problématiques d'ensemble de cette thèse, que cette « manière de conduire » le discours, en le rendant tout à fait limpide, n'est qu'une « manière » parmi d'autres.

Quintilien fait intervenir la notion d'attente (*exspectet*). Là encore la traduction de Gedoyn apporte un élément nouveau : ce *ductus* qu'on pourrait qualifier de *naturalis*, permet à l'auditeur ou au lecteur de « devine[r] ce qui va suivre ». La notion d'attente sera aussi une de nos clés de lecture. Retenons que Quintilien présuppose un auditeur assidu et volontaire, qui essaie en permanence d'anticiper la suite du discours : *quid sis narraturus* signifie littéralement : « que vas-tu raconter ? ».

¹⁴⁵ Gedoyn, p. 242-243. Cousin, p. 50-52.

¹⁴⁶ Gedoyn, p. 243. Cousin, p. 53.

<p>IV, 2, 54. <i>Ne illud quidem fuerit inutile, semina quaedam probationum spargere, uerum sic ut narrationem esse meminimus, non probationem. Nonnumquam tamen etiam argumento aliquo confirmabimus quod proposuerimus, sed simplici et breui, ut in ueneficiis : sanus bibit, statim concidit, lior ac tumor confestim est insecutus.</i></p>	<p>IV, 2, 54. Il sera bon mesme de jeter quelquefois des naissances de preuves dans la Narration. Mais on se souviendra qu'il s'agit de narrer, & non pas de prouver. On pourra néanmoins appuyer sa proposition de quelque argument, pourvû qu'il soit fort simple & fort court. Par exemple, s'il est question d'empoisonnement, on dira, <i>il estoit en parfaite santé lorsqu'on luy présenta à boire ; il boit, un moment après il tombe mort: son corps enfle & devient tout livide.</i></p>	<p>IV, 2, 54. Il ne sera pas inutile non plus de disséminer ici et là des embryons de preuves, mais sans oublier que nous faisons une narration, non une confirmation. Parfois, cependant, nous devons confirmer aussi par quelque argument ce que nous aurons avancé, mais ce doit être un argument simple et bref ; par exemple, dans un cas d'empoisonnement : « Il était en bonne santé quand il a bu ; aussitôt, il est tombé à terre ; la lividité et l'enflure l'ont suivi aussitôt ».</p>
<p>IV, 2, 55. <i>Hoc faciunt et illae praeparationes, cum reus dicitur robustus armatus (paratus) contra infirmos inermis securos. Omnia denique quae probatione tractaturi sumus, personam causam locum tempus instrumentum occasionem, narratione delibabimus.</i></p>	<p>IV, 2, 55. C'est encore une sorte de préparation qui produit le mesme effet, quand on représente l'accusé avec main forte, bien armé, & soigneux de prendre ses avantages contre une personne foible, qui n'a aucunes armes, & ne se défie de rien. Enfin tout ce que l'on doit approfondir dans la preuve, le caractere de la personne, le temps, le lieu, les motifs, l'occasion, les moyens, il faut l'effleurer dans la Narration¹⁴⁷.</p>	<p>IV, 2, 55. On atteint au même effet avec ces « préparations » bien connues, où l'on représente l'accusé comme robuste, armé, paré et, en face de lui, des gens sans force, sans armes, sans défiance. Enfin, avec la narration, nous pourrons donner un avant-goût de tout ce que nous nous proposons de traiter dans la confirmation, relativement aux personnes, aux causes, aux lieux, aux dates, à l'instrument, à l'occasion.</p>

La formule « encore une sorte de préparation », que Gedoyn emploie au paragraphe 55, sous-entend que le paragraphe 54 présentait déjà « une sorte de préparation » selon lui.

Si l'auditeur tente d'anticiper la suite du discours, l'orateur aussi le fait. Tant du point de vue de son émission que de sa réception, le jeu habile est de *prospicere*, « voir plus loin »¹⁴⁸. Ce n'est pas seulement l'exorde qui est une *praeparatio*.

Gedoyn et Cousin ne disent pas « cohérence » pour rendre *cohaerent* (IV, 2, 53), car ce mot en français désigne aujourd'hui quelque chose de statique, mais « conduire », « suivre », et « s'enchaîner ». La cohérence du discours tient à la présence anticipée de certains éléments de la suite du discours. Voici une question importante et récurrente chez Quintilien, celle de la *praeparatio*¹⁴⁹.

Dans le cas de la plaidoirie, la narration doit contenir des *semina* (« naissances », « embryons ») de preuves. Le verbe *delibare* (IV, 2, 55), qui signifie aux sens propre et figuré « effleurer », conformément à la traduction de Gedoyn, est particulièrement riche de sens et suffit à indiquer la notion de *praeparatio*. Celle-ci à son tour est directement liée à celle de *ductus*. La *narratio* est intrinsèquement liée à ce qui la suit, à savoir la *confirmatio* – de même qu'à l'intérieur de chacune des parties du discours, et surtout dans la *confirmatio*, chaque idée dans son propre déploiement doit imperceptiblement préparer la suivante.

¹⁴⁷ Gedoyn, p. 243-244. Cousin, p. 53-54. Cet exemple évoque le *Pro Milone*, cité ensuite au § 57 : Clodius est surarmé, face à Milon qui ne se méfie pas.

¹⁴⁸ Francis Goyet, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 129-130 : « Le verbe *prospicere* signifie à la fois prévoir et pourvoir, tout comme son équivalent *providere* qui a donné *providentia* et *prudentia*. »

¹⁴⁹ Mentionnons par exemple le paragraphe IV, 5, 17, où l'idée de *praeparatio* est prééminente. *Praeparatio*, ou, selon les termes que rapporte J. Cousin, la *praemunitio* ou la *praestructio* (chez J. Rufinianus et Fortunatianus).

Quintilien présente donc une vision globale du discours, pensé dans son ensemble à la fois par l'orateur et par l'auditeur, bien que ce dernier en ait nécessairement une vision incomplète avant qu'il ne soit terminé. La question du *ductus* n'engage pas seulement le début du discours, mais englobe son intégralité : elle présuppose un surplomb intellectuel, et non pas une lecture myope.

<p>[...] IV, 2, 57. <i>Optimae uero praeparationes erunt quae latuerint. Vt a Cicerone sunt quidem utilissime praedicta omnia per quae Miloni Clodius, non Clodio Milo insidiatus esse uideatur, plurimum tamen facit illa callidissima simplicitatis imitatio : « Milo autem, cum in senatu fuisset eo die quoad senatus est dimissus, domum uenit, calceos et uestimenta mutauit, paulisper, dum se uxor, ut fit, comparat, commoratus est. »</i></p>	<p>[...] IV, 2, 57. Mais de toutes les préparations, la meilleure est celle où il semble qu'il n'entre aucun dessein. Ainsi quoique Cicéron donne un tour infiniment avantageux à tout ce qu'il expose pour la défense de Milon, & pour faire connoître aux Juges que Clodius estoit l'agresseur, & non pas Milon ; rien ne me paroist plus adroit que cette description si simple en apparence ; <i>pour Milon, après avoir esté ce jour-là au Senat, tant que dura la séance, il revint chez luy, il changea d'habit & de chaussure, il se reposa quelque temps, pendant que sa femme se dispoit à partir</i>¹⁵⁰.</p>	<p>[...] IV, 2, 57. La meilleure préparation sera celle qui sera restée invisible. Cicéron, par exemple, a très bien servi la cause, en indiquant d'avance tout ce qui est de nature à montrer que c'est Clodius qui a tendu l'embuscade à Milon, et non Milon à Clodius, mais ce qui a produit le meilleur effet, c'est cet air de candeur très habilement feint : « Quant à Milon, qui était resté ce jour-là au sénat jusu'au moment où la séance fut levée, il rentra chez lui, changea de chaussures et de vêtements, attendit quelques instants, comme il arrive, que sa femme fût prête ».</p>
---	--	---

L'adjectif *callidus*, « habile » est un mot dont nous approfondirons l'étude avec Ramus¹⁵¹. Ce qui est habile¹⁵² en l'occurrence, c'est la manière simple et inoffensive dont Milon est représenté par Cicéron, avant même qu'il n'explique les détails de l'embuscade tendue par Clodius.

Le verbe *latere*, « être caché », permet de formuler ici une idée très importante, récurrente chez Quintilien¹⁵³ : la *praeparatio* doit être discrète pour être efficace. Quintilien prend en compte l'auditoire : l'outil n'obtient de résultat que s'il passe inaperçu.

Remarquons que contrairement à Cousin, Gedoyn écrit en général le mot *juge* au pluriel et avec une majuscule : les Juges sont une des instances du discours, son destinataire par excellence, c'est-à-dire non seulement son auditeur, mais aussi l'ensemble des personnes à convaincre. Il lui arrive parfois de l'ajouter par rapport au texte d'origine, comme c'est le cas ci-dessus, pour rappeler que c'est sur cette instance que se focalise l'attention de l'orateur.

¹⁵⁰ *Pro Milone*, 28. Gedoyn, p. 244. Cousin, p. 54.

¹⁵¹ Aux chapitres 10 et 11.

¹⁵² Un commentateur de Cicéron fait la même remarque à propos de l'habileté de la *narratio* du *Pro Milone*, quatre paragraphes plus haut :

Martin du Cygne, *Explanatio rhetoricae*, Cologne, veuve J. Widenfelt, 1670, p. 30 :

Pro Milone num. 24. Callida narratione ostendit probabiles Clodii insidias ab antecedentibus.

¹⁵³ Notamment dans son chapitre sur l'exorde, IV, 1, 56-60. Cf. notre article à propos de la *conciliatio* : « La *conciliatio*, entre exorde et digression : Montaigne, *Essais*, II, 25, "De ne contrefaire le malade" », Genève, Droz, « Les Cahiers du GADGES », [à paraître].

<p>IV, 2, 58. <i>Quam nihil festinato, nihil praeparato fecisse uidetur Milo ! Quod non solum rebus ipsis uir eloquentissimus, quibus moras et lentum professionis ordinem ducit, sed uerbis etiam uulgaribus et cotidianis et arte occulta consecutus est : quae si aliter dicta essent, strepitu ipso iudicem ad custodiendum patronum excitassent.</i></p>	<p>IV, 2, 58. Que Milon paroist tranquille ! & que cela est éloigné d'un homme qui roule un assassinat dans la teste ! C'est la réflexion que Ciceron fait naistre non seulement par la lenteur qu'il met dans le départ de Milon, mais encore par ces expressions, les plus communes qu'il y ait, & par là d'autant plus propres à couvrir son artifice. S'il en avoit employé de plus recherchées, & de plus vives, elles eussent infailliblement fait sortir & les Juges & l'Orateur de l'assiette où ils estoient¹⁵⁴.</p>	<p>IV, 2, 58. Quelle absence de précipitation, quelle absence de préméditation, on le voit, chez Milon ! Cet effet, l'éminent orateur ne l'a pas seulement obtenu par les détails mêmes qui indiquent les délais et la lenteur du dispositif de départ, mais aussi par le recours à des mots ordinaires, des mots de tous les jours et un art voilé ; s'il avait parlé autrement, l'éclat des mots aurait suffi à mettre le juge en garde contre l'avocat.</p>
---	--	--

Quintilien évoque également ici l'*ars occulta*, qui est une autre notion cruciale¹⁵⁵.

En l'occurrence, l'*ars occulta* se traduit par trois éléments : le délai (*morae*), l'ordre (*ordo*) et le choix des mots (*verba*). Nous verrons dans d'autres contextes¹⁵⁶ que les notions d'ordre et de rythme, notamment les effets de retardement (la *commoratio*), sont des clés de la cryptique. L'idée de cryptique se manifeste aussi au paragraphe suivant, à travers le verbe *fallo*, « tromper, dissimuler » :

<p>IV, 2, 59. <i>Frigida uidentur ista plerisque, sed hoc ipso manifestum est quo modo iudicem fefellerit, quod uix a lectore deprenditur. Haec sunt quae credibilem faciant expositionem.</i></p>	<p>IV, 2, 59. Ceci paroistra froid à plusieurs ; mais si ceux qui lisent cette exposition n'en découvrent pas la finesse, à combien plus forte raison les Juges s'y sont-ils laissé tromper ? Voilà donc ce qui rend un récit vraisemblable¹⁵⁷.</p>	<p>IV, 2, 59. Ce passage semble froid à la plupart des lecteurs, mais le fait même qu'il en saisisse à peine l'habileté montre comment elle a échappé au juge. Ce sont des procédés de cette sorte, qui rendent plausible une narration.</p>
--	--	--

Quintilien garde donc à l'esprit la réception du discours. Nous pouvons remarquer un glissement rapide du statut de l'auditeur-Juge à celui du lecteur, qui est un Juge aussi. Quintilien superpose avec une facilité et une évidence étonnantes les situations de réception de l'auditeur et du lecteur. La manière dont il les compare et les confond passe d'ailleurs inaperçue des deux traducteurs – ou plus probablement les dérange. Ceci nous autorise à parler par raccourci d'« auditoire » pour dénommer le lectorat chez Montaigne, lui qui s'adresse au jugement de son lecteur et sollicite son habileté autant que l'avocat celle d'un juge. Lire ou entendre mettent effectivement en place les mêmes types de mécanismes rhétoriques.

Ce passage est très instructif pour une autre raison : il pose une distinction implicite entre deux types de lecteurs. Quintilien n'évoque ici que les malhabiles, ceux à qui cette *narratio* « paraîtra froid[e] ». Mais cette simple caractérisation suffit à évoquer dans un diptyque contrasté un autre type de lecteurs-Juges, ceux dont la *calliditas* doit être en miroir de celle de l'orateur : des lecteurs diligents.

Quintilien présente le Juge comme le type même du lecteur habile. Le cadre du procès met en effet le Juge dans une situation qui complique l'opération du jugement, car il ne

¹⁵⁴ Gedoyn, p. 244. Cousin, p. 54-55.

¹⁵⁵ Nous y reviendrons car elle se manifeste à différents niveaux, aux chapitres 13 et 14.

¹⁵⁶ Cf. chapitre 11.

¹⁵⁷ Gedoyn, p. 244. Cousin, p. 55.

bénéficie pas de la mise à distance de la lecture. Les bons Juges doivent donc être particulièrement habiles, *callidi* ; ils étaient déjà implicitement représentés comme tels au début de notre passage (IV, 2, 53), puisqu'ils parvenaient à prévoir la suite du discours.

III. La progression à l'échelle de l'ensemble du discours : le *ductus*

Nous étudierons trois chapitres de Quintilien : VII, 10, consacré à la disposition en général ; X, 7, à l'improvisation du discours ; et V, 7, à l'interrogatoire des témoins. On retrouve ici l'opposition du monde intérieur et du monde extérieur. La *dispositio* interne du discours sert avant tout le *propositum* de l'orateur, mais elle doit aussi intégrer les résistances ou réticences de l'auditoire (ou de l'interlocuteur, dans l'interrogatoire des témoins).

A. Conduire un discours préparé

Pour approfondir la notion de *ductus*, il est plus attendu de relire un des chapitres qui porte sur la *dispositio*, en l'occurrence le chapitre VII, 10, *De vi dispositionis*, « De l'importance du plan ». Au paragraphe précédent, Quintilien recommande à l'apprenti avocat de bien étudier sa cause. Il aura ensuite un certain nombre de choix à faire pour préparer son discours.

<p><i>VII, 10, 11. Illa enim est potentissima quaeque vere dicitur oeconomia totius causae dispositio, quae nullo modo constitui nisi uelut in re praesente potest : ubi adsumendum prohoemium, ubi omittendum : ubi utendum expositione continua, ubi partita : ubi ab initiis incipiendum, ubi more Homericō a mediis uel ultimis : ubi omnino non exponendum :</i></p>	<p>VII, 10, 11. Car la bonne disposition, & la véritable économie d'une Cause est celle qui se fait, lorsque nous avons la Cause mesme devant les yeux. C'est alors que nous pouvons juger si l'Exorde est nécessaire ou superflu, s'il faut se servir d'une exposition continuë, ou coupée & partagée en plusieurs points¹⁵⁸ ; s'il faut qu'elle commence par l'origine des choses, ou bien à la maniere d'Homere par le milieu, ou par la fin, & en quelles rencontres on peut s'en passer entierement ;</p>	<p>VII, 10, 11. En effet, le plan le plus efficace et celui dont on peut dire qu'il constitue vraiment l'économie ordonnée de toute une cause ne peut en aucune façon être déterminé, si nous ne sommes pas, pour ainsi dire, en présence d'un cas précis : savoir quand il faut un exorde, quand il n'en faut pas, quand il faut une exposition suivie, quand il en faut une subdivisée, quand commencer par les origines, quand commencer, à la façon d'Homère, par le milieu ou par la fin, quand il ne faut pas du tout de narration ;</p>
---	---	--

¹⁵⁸ L'exorde puis la narration font chacune à leur tour l'objet d'une série de choix. Quintilien a déjà abordé ces problématiques en détail (II, 13, 5). Gedoyn, p. 118. Cousin, p. 70.

<p>VII, 10, 12. <i>quando a nostris, quando ab adversariorum propositionibus incipiamus, quando a firmissimis probationibus, quando a levioribus : qua in causa proponendae prohoemiis quaestiones, qua praeparatione praemuniendae : quid iudicis animus accipere possit statim dictum, quo paulatim deducendus : singulis an universis opponenda refutatio : reservandi perorationi an per totam actionem diffundendi adfectus: de iure prius an de aequitate dicendum : ante acta crimina an de quibus iudicium est prius obicere uel diluere conveniat.</i></p>	<p>VII, 10, 12. s'il est plus utile de débiter par nos propres propositions, ou par celles de la Partie adverse ; par nos preuves les plus fortes, ou par les plus faibles ; quand la Cause demande que l'on traite certaines questions sans aucun préambule, quand au contraire ces questions ont besoin de préparation, quelles sont les choses que l'on peut dire tout d'un coup aux Juges, & quelles sont celles où il faut les conduire comme pas à pas. S'il est plus à propos de réfuter chaque preuve de l'Adversaire en détail, ou toutes ensemble ; s'il vaut mieux réserver les grands mouvements pour la Péroration, ou les répandre dans toutes les parties du Plaidoyer ; si nous devons insister d'abord sur la rigueur du Droit, ou sur la simple équité ; lequel est le plus convenable de commencer par rappeler le passé, soit pour nous en justifier, soit pour le reprocher à nostre Adversaire, ou pour nous renfermer dans la seule accusation dont il s'agit.</p>	<p>VII, 10, 12. quand nous commencerons par nos propres arguments, quand par ceux de nos adversaires, quand par les preuves les plus solides, quand par les plus faibles, dans quels cas les points à étudier seront indiqués avant l'exorde, de quelle préparation il faut se prémunir, quels arguments l'esprit du juge peut accepter d'emblée, à quelles conclusions il peut être amené peu à peu, si l'on réfutera les arguments de l'adversaire en détail ou en bloc, si le pathétique doit être réservé à la péroration ou répandu dans toute la cause, si l'on parlera d'abord du droit ou de l'équité, si, pour l'attaque ou la réfutation, il convient de traiter des griefs antérieurs ou ceux du procès en cours,</p>
<p>VII, 10, 13. [...] <i>Haec est uelut imperatoria virtus copias suas [1] partim ad casus proeliorum retinentis, [2] partim per castella tuenda custodiendasve urbes, [3] petendos commeatus, [4] obsidenda itinera, [5] mari denique ac terra dividendis.</i></p>	<p>VII, 10, 13. [...] C'est ainsi qu'un Général par l'ordonnance & la disposition qu'il fait de son Armée [1] se précautionne contre les événements, [2] employant une partie de ses Troupes à couvrir les Places les plus exposées, [3] une autre à escorter les Convois, [4] une autre à garder les défilez, [5] enfin les distribuant par mer & par terre suivant l'occasion & le besoin¹⁵⁹.</p>	<p>VII, 10, 13. [...] Il y a là en quelque sorte un talent analogue à celui du stratège, [1] qui retient ses troupes, partie en vue des hasards des combats, [2] partie pour défendre ses positions ou garder les villes, [3] assurer le ravitaillement, [4] protéger les communications, et qui, [5] enfin, répartit ses forces sur terre et sur mer.</p>

Nous reviendrons sur la question du commencement « à la manière d'Homère par le milieu, ou par la fin »¹⁶⁰. Nous pouvons toutefois souligner que Montaigne n'est pas étranger à ce type de préoccupations : « Je veux qu'on commence par le dernier point »¹⁶¹.

Ce passage est encore imprégné de la notion de *prudencia*, sans que ce soit explicite. La *prudencia* par définition ne peut s'exercer que sur des cas précis (VII, 10, 11). Elle se traduit par une stratégie concrète face à des données concrètes¹⁶², tout comme la stratégie

¹⁵⁹ Gedoyn, p. 487-488. Cousin, p. 183-184.

¹⁶⁰ Cf. chapitre 10, rubrique « commencer au milieu ».

¹⁶¹ II, 10, p. 414 / 434-435, à propos des traits de philosophie morale de Cicéron.

¹⁶² A propos du caractère concret de la *prudencia*, voir l'opposition de Goyet entre *telos* et *skopos*. Pour des exemples concrets puisés dans la littérature du XVI^e siècle, voir aussi à propos de la notion de *prudencia*, Langer, Ullrich, *Vertu du discours, discours de la vertu, Littérature et philosophie morale au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1999, chapitre « La prudence : de La batelière exemplaire Montaigne châtelain », p. 161-179.

militaire (VII, 10, 13). La comparaison de l'art rhétorique et de l'art militaire est récurrente chez Quintilien¹⁶³.

C'est la confrontation à des données concrètes qui explique que la *prudentia* ne puisse se réduire ni à la *scientia*, ni à la *natura*, mais sollicite aussi l'*usus*, à la fois « exercice » et « expérience ». Dès lors, Quintilien établit une longue liste des choix que l'avocat est amené à faire (VII, 10, 11-12), en parallèle d'une autre liste, plus courte (VII, 10, 13), des grandes décisions que doit prendre un chef de guerre.

En ce sens, le terme *oeconomia* (VII, 10, 11) est d'importance car il peut avoir un sens statique (« ordonnance, arrangement, disposition ») ; mais son sens premier, en grec, est dynamique (« administration d'une maison »). C'est aussi un synonyme du mot *ductus*, que nous tentons de définir. Il en va de même du *ductus* dans l'art rhétorique et dans la stratégie et la tactique militaires, ou bien dans la gestion d'une propriété. L'homme habile ne se limite pas à appliquer un plan prédéfini – si bon soit-il. Il s'adapte en permanence aux circonstances concrètes : il tente de prévoir quels écueils le menacent et comment tracer son « chemin » pour parvenir à son but. Quintilien accorde une attention particulière à tout ce qui se joue dans l'exorde (VII, 10, 11), mais il se focalise ensuite sur toutes les possibilités qui se présentent à l'orateur dans toutes les autres parties du discours (VII, 10, 12).

De l'analogie entre l'art de la *dispositio* et l'art militaire, retenons qu'elle repose sur la répartition des forces et la prévision des dangers potentiels (*tuenda*, « se précautionne »). Bien que le mot ne soit pas présent au texte d'origine, Gedoyn estime qu'il s'agit bien d'« ordonnance et [de] disposition » (VII, 10, 13). On pourrait penser qu'il surinterprète, mais en réalité il ne fait que mettre sous les yeux du lecteur ce que dit implicitement la structure de la phrase, en cinq subdivisions. Le général doit garder une réserve d'hommes en cas de problème [1], protéger des endroits stratégiques tels que ceux par lesquels il pourrait être attaqué [2], les voies d'approvisionnement [3] et celles qui lui permettent d'accéder à ses différentes troupes [4]. Tout cela n'est que défense en vue d'attaques subies ou de revers éventuels. Le champ lexical de la défense est largement représenté ici (*tueor*, *petere*, *obsidere*). Tout cela n'est que *prospicere*.

Il nous semble que c'est seulement le dernier point [5] qui correspond à l'offensive. Nous observons en toute fin de paragraphe une autre sur-translation de Gedoyn, qui rajoute « suivant l'occasion et le besoin » : il ne s'agit plus ici de prévoir « de loin » les dangers, mais de représenter un danger pour l'adversaire, et de répondre sur-le-champ aux revers subis. La division entre forces terrestres et navales n'est qu'une subdivision, par rapport à la *distributio* générale dont Quintilien donne l'exemple.

Les points les plus délicats sont ceux qui « ont besoin de préparation » (*qua praeparationes praemuniendae* : *prae-* désigne bien la faculté d'anticipation). Gedoyn emploie la locution « pas à pas », mais cette fois-ci elle est motivée en latin par l'adverbe *paulatim* (VII, 10, 12). La distinction entre les « choses qu'on peut dire tout d'un coup aux Juges, & [...] celles où il faut les conduire comme pas à pas » présuppose à nouveau la prise en compte de l'auditoire.

Nous n'entrons pas pour le moment dans le détail des choix que fait l'orateur, mais c'est aussi en ces termes, rhétoriques et militaires, que nous appréhenderons la structure de tel ou tel chapitre de Montaigne.

¹⁶³ Voir par exemple Quintilien, II, 13, 3-7. Gedoyn, p. 117-119. Cousin, p. 70-71.

B. Conduire un discours improvisé

Le chapitre X, 7 de l'Institution oratoire s'intitule *Quemadmodum extemporalis facilitas paretur et contineatur*. Gedoyn le traduit ainsi : « Comment s'acquiert la faculté de parler sur le champ, & en quoy elle consiste »¹⁶⁴. Il traite donc de l'art de l'improvisation. Mais il s'agit encore de *ductus*, puisque la métaphore de la voie ou *via* en est un lieu commun (ci-dessous, X, 7, 5 et 6).

<p>X, 7, 5. <i>Nota sit primum dicendi uia : neque enim prius contingere cursus potest quam scierimus quo sit et qua perueniendum. Nec satis est non ignorare quae sint causarum iudicialium partes, aut quaestionum ordinem recte disponere, quamquam ista sunt praecipua, sed quid quoque loco primum sit ac secundum et deinceps : quae ita sunt natura copulata ut mutari aut interuelli sine confusione non possint.</i></p>	<p>X, 7, 5. Premièrement sçachons bien la conduite qu'il faut tenir en parlant. Car on court en aveugle, si l'on ne sçait & où l'on doit aller, & par où. Ce n'est pas assez de ne pas ignorer quelles sont les parties d'une Cause judiciaire, ni de bien ranger toutes les questions selon leur ordre, quoyque ce soit là le principal. Il faut sçavoir aussi comment chaque chose veut estre placée, la première, la seconde, & ainsi des autres. Car elles sont naturellement liées de telle sorte, qu'on ne peut les déplacer ou les changer, sans y mettre la confusion.</p>	<p>X, 7, 5. Que l'avocat connaisse bien la route à suivre en parlant ; car nous ne pouvons courir sans savoir au préalable où se trouve le but et par où on l'atteint. Et il ne suffit pas de ne pas ignorer quelles sont les parties des causes judiciaires ou de disposer les questions dans l'ordre convenable, bien que ce soit là l'essentiel, mais il faut voir aussi quel est le point qui, dans chaque partie, doit être exposé le premier, puis, le second, et ainsi de suite, car il s'enchaînent en raison de leur nature, si bien que l'ordre ne peut être modifié ni interverti, sans confusion.</p>
<p>X, 7, 6. <i>Quisquis autem uia dicet, utetur ante omnia rerum ipsa serie uelut duce, [...].</i></p>	<p>X, 7, 6. Or quiconque voudra prendre le droit chemin, se laissera d'abord conduire par la suite mesme des choses. [...]</p>	<p>X, 7, 6. Mais l'orateur qui parlera avec méthode tirera parti avant tout comme pour se guider de la suite des idées. [...]</p>
<p>X, 7, 10. <i>Longe enim praecedat oportet intentio ac prae se res agat, quantumque dicendo consumitur, tantum ex ultimo prorogetur, ut, donec perueniamus ad finem, non minus prospectu procedamus quam gradu, si non intersistentes offensantesque breuia illa atque concisa singultantium modo eiecturi sumus.</i></p>	<p>X, 7, 10. Car il faut une vûë qui aille bien loin, qui conduise tout, & qui se porte sur les dernières parties du discours, à mesure que nous prononçons les premières, afin que tout ce que nous disons soit comme éclairé par cette prévoyance, si nous ne voulons hésiter à chaque moment, & traîner désagréablement quelques paroles entre coupées qui ne sortent qu'avec peine¹⁶⁵.</p>	<p>X, 7, 10. Il faut, en effet, que l'attention se porte bien loin en avant et qu'elle fasse lever les idées qui sont devant elle et, à mesure que le fonds s'épuise avec les paroles, l'orateur doit faire l'avance sur ses fonds de réserve, pour que tant que nous ne sommes pas parvenus à la conclusion, le regard n'avance pas moins que l'allure, si nous voulons éviter de tomber en panne, de broncher et d'émettre des phrases brèves et entrecoupées comme ceux qui parlent en sanglots.</p>

Au paragraphe X, 7, 5, Quintilien avertit son lecteur des prérequis que nécessite la faculté d'improvisation. La première chose est de savoir « où l'on doit aller » (*quo sit*) – ceci correspond au préfixe *pro-*, au *propositum*.

La seconde consiste à savoir « par où » y aller (*qua perueniendum*) : c'est la traversée du monde extérieur jusqu'à ce but ultime qu'évoque le préfixe *per-*. Pour le dire en un mot, c'est le fait de tracer sa *via*, son « chemin » (« droit chemin », X, 7, 6). Il est amusant de remarquer que Gedoyn traduit audacieusement le terme *via* (V, 7, 5) par « conduite ». Le

¹⁶⁴ Gedoyn, p. 698.

¹⁶⁵ Gedoyn, p. 699-700. Cousin, p. 136-138.

verbe *conduire* y fait encore écho par polyptote plus bas (X, 7, 10) : selon lui, Quintilien est spécifiquement en train de définir le *ductus*.

La troisième tient à la *dispositio* et à l'*ordo rectus* (X, 7, 5) : savoir « quelles sont les parties d'une cause judiciaire » et « bien ranger toutes les questions dans leur ordre ». La question de la *dispositio*, c'est-à-dire de l'ordre des grandes parties du discours, est parfaitement connue des critiques modernes et ce n'est donc pas un point sur lequel il convient d'insister.

Mais à la fin de ce même paragraphe, Quintilien évoque une quatrième faculté, qui nous semble plus méconnue aujourd'hui : la faculté de « sçavoir aussi comment chaque chose veut estre placée, la première, la seconde, et ainsi des autres ». Il s'agit en fait d'appliquer le *disponere* aux sous-parties de chaque grande partie. Cela ressortit à l'arrangement ou *collocatio*, c'est-à-dire à la « distribution » (*divido*, VII, 10, 13) des forces militaires non pas seulement entre les parties du discours, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes parties – c'est-à-dire ce que Fortunatianus appelle le *modus*, et Capella le *color*.

Or il apparaît que le *ductus*, qui n'est pas mentionné explicitement ici par Quintilien, recouvre les trois autres facultés que nous avons listées : la capacité à déterminer un *propositum* et à s'y tenir, la *dispositio*, mais aussi la *collocatio*. La notion de *ductus* rassemble l'ensemble des choix qui concernent l'ordre du discours, à toutes les échelles de la *dispositio* et de la *divisio*.

L'expression *natura copulata* est une référence à ce que nous appellerons l'*ordo naturalis*, c'est-à-dire l'ordre naturel, prescrit par les choses mêmes. Gedoyn trouve à nouveau une excellente façon de le dire en français, « le droit chemin » (X, 7, 6). Nous verrons qu'il s'agit ici du *ductus* le plus commun, le plus naturel ; c'est le *ductus* par défaut. Sans être la seule manière possible de conduire le discours, c'est celle qu'il faut employer à moins d'une bonne raison de ne pas le faire.

La locution « bien loin » est récurrente dans la traduction de Gedoyn ; elle sert ici à rendre l'adverbe *longe* (X, 7, 10). Quintilien définit cette fois explicitement le *prospicere* (*prospectu*, que Gedoyn traduit par le substantif « prévoyance », X, 7, 10) ou *providere* si cher à l'orateur *prudens*. *Prorogare, prospectare, procedere* (X, 7, 10) : tout est question d'anticipation. Cela requiert une vue à la fois très fine et très globale : « il faut une vûë qui aille bien loin, qui conduise tout, & qui se porte sur les dernières parties du discours, à mesure que nous prononçons les premières, afin que tout ce que nous disons soit comme éclairé par cette prévoyance ». Ce chapitre sur l'improvisation souligne avant tout l'orchestration des parties dans une symphonie globale, qui découle d'une visée générale, et non pas la spécificité de chacune.

C. Conduire un interrogatoire

Le dernier extrait provient du chapitre V, 7, *De testibus*, « Des témoins », ce qui peut sembler assez surprenant. Le témoignage est une des « preuves inartificielles », aux côtés des pièces, du bruit public, des serments, de la torture etc. Ce chapitre de Quintilien n'est pas des plus connus de l'*Institution oratoire* – il nous semble pourtant fondamental. Quintilien y explique en l'occurrence comment conduire un interrogatoire dans le cadre d'un procès. Au § 16, l'avocat fait parler un témoin qui va dans son sens, donc un témoin à charge. Au § 17, à l'inverse, il fait parler un témoin *a priori* favorable à l'accusé.

Les termes qui ont attiré notre attention sur ce passage sont *perducere* (V, 7, 17), et un de ses synonymes, *pervenire*, qui ajoutent à l'idée de conduite le sème d'aboutissement (V, 7, 16).

<p>V, 7, 16. <i>Nam si habet testem cupidum laedendi, cavere debet hoc ipsum, ne cupiditas eius appareat, nec statim de eo quod in iudicium venit rogare, sed aliquo circumitu ad id pervenire, ut illi quod maxime dicere voluit videatur expressum [...].</i></p>	<p>V, 7, 16. En effet si vous interrogez un tésmoins qui soit porté de mauvaise volonté contre l'accusé, il est à craindre qu'il ne tésmoigne trop ses sentiments, ce qu'il ne manquera pas de faire, si vous le mettez d'abord sur le point dont on veut être éclairci. Il faut donc l'y conduire pas à pas, & prendre même un chemin détourné, afin que les choses qu'il a le plus envie de dire, semblent luy être arrachées. [...]</p>	<p>V, 7, 16. Car si l'avocat produit un témoin désireux de léser, il doit précisément prendre garde à ne pas laisser paraître ce désir et ne pas interroger immédiatement le témoin sur ce qui vient en jugement, mais y parvenir par quelque détour, de manière à donner l'impression qu'il a arraché au témoin ce qu'il avait le plus grand désir de dire. [...]</p>
<p>V, 7, 17. <i>At in eo, qui verum inuitus dicturus est, prima felicitas interrogantis extorquere quod is noluerit. Hoc non alio modo fieri potest quam longius interrogatione repetita. Respondebit enim quae nocere causae non arbitrabitur ; ex pluribus deinde, quae confessus erit, eo perducetur ut quod dicere non vult negare non possit.</i></p>	<p>V, 7, 17. Que si au contraire il est dans les intérêts de la Partie adverse, le plus grand bonheur qu'il vous puisse arriver, c'est de luy faire dire ce qu'il ne vouloit pas dire. Et pour cela il faudra prendre l'Interrogatoire de loin ; car il vous donnera des réponses qu'il croira indifférentes. Mais à force de le questionner, vous tierez enfin quelque chose dont vous pourrez vous prévaloir contre luy.</p>	<p>V, 7, 17. Au contraire, quand il s'agit d'un témoin qui va répugner à dire la vérité, l'essentiel du succès pour celui qui interroge consiste à lui arracher ce qu'il ne vouloit pas dire. On n'atteindra ce résultat qu'en prenant d'assez loin l'interrogatoire. Si l'on procède ainsi, il fera des réponses qui ne lui paraîtront pas nuisibles au parti qu'il soutient ; on partira ensuite des divers points qu'il a admis, et on l'amènera à ne pouvoir nier ce qu'il ne veut pas dire.</p>
<p>V, 7, 18. <i>Nam, ut in oratione sparsa plerumque colligimus argumenta, quae per se nihil reum adgravare videantur, congregatione deinde eorum factum convincimus ; ita huiusmodi testis multa de ante actis, multa de insecutis, loco, tempore, persona, ceteris est interrogandus, ut in aliquod responsum incidat, post quod illi vel fateri quae volumus necesse sit, vel iis quae iam dixerit, repugnare.</i></p>	<p>V, 7, 18. Comme dans un Plaidoyer nous rassemblons plusieurs arguments, qui détachés les uns des autres ont peu de force, & qui joints ensemble, conspirent à déterminer l'esprit ; de même en interrogeant ce tésmoins sur quantité de circonstances du temps, du lieu, de la personne, sur ce qui a précédé, sur ce qui a suivi, &c. vous arracherez enfin quelque réponse qui le mettra dans la nécessité ou de déclarer ce que vous vouliez sçavoir, ou de se contredire luy-même¹⁶⁶.</p>	<p>V, 7, 18. C'est ainsi que, si, dans une plaidoirie, nous rassemblons généralement des arguments dispersés, qui, en eux-mêmes, n'ont pas l'air de charger le prévenu, mais dont la réunion permet ensuite de le confondre, de même, un témoin de cette sorte doit être interrogé longuement sur ce qui a précédé les faits, longuement sur ce qui les a suivis, le lieu, le temps, la personne, etc., afin qu'il en vienne incidemment à donner une réponse qui le force à reconnaître ce que nous désirons ou qui le mette en contradiction avec ce qu'il a déjà dit.</p>

Quintilien présuppose qu'il y a certains points que l'avocat veut aborder précisément : les expressions *eo quod in iudicium venit rogare*, « le point dont on veut être éclairci » (V, 7, 16) et *quae volumus*, « ce que vous voulez savoir » (V, 7, 17)¹⁶⁷ sont équivalentes aux formules *id quod volunt* ou *quod volumus* que nous avons déjà rencontrées. Toutes désignent le *propositum*.

Réciproquement, le témoin est partagé entre les « choses qu'il a le plus envie de dire » (*illi quod maxime dicere voluit*, V, 7, 16) et celles qu'il veut taire (V, 7, 17, *is noluerit*, « ce qu'il ne vouloit pas dire » ; *quod dicere non vult*, « ce qu'il ne veut pas dire », escamoté dans la traduction de Gedoyn). La prise en compte de la docilité de l'interlocuteur est fondamentale

¹⁶⁶ Gedoyn, p. 281. Cousin, p. 114-115.

¹⁶⁷ Ajoutons aussi la tournure *id quod volunt efficere* ci-dessous, Quintilien, V, 7, 28.

pour Cicéron : l'avocat doit se débrouiller avec les réticences du témoin comme avec celles du Juge.

Or l'ensemble du passage est construit autour de l'idée véhiculée par le préfixe *per-*, de l'aboutissement final de l'interrogatoire. En effet, dans le cas où le témoin cherche tout comme l'avocat à incriminer le prévenu, il ne faut pas que les éléments à charge qu'apporte le témoignage soient formulés d'emblée et rendent le témoin suspect (V, 7, 16). Par conséquent l'interrogatoire cherche à retarder les révélations du témoin.

En revanche si le témoin cherche à favoriser le prévenu, la difficulté pour l'avocat de l'accusation est de faire aboutir l'interrogatoire, de faire confesser au témoin des données qui soient à charge pour le prévenu. Dans ce cas, l'avocat doit chercher un moyen de disperser les arguments (*sparsa argumenta*, V, 7, 18) pour les établir avant de les « rassembler » dans un second temps. Quintilien formule alors l'idée de détour par le biais de l'adverbe *longius*, traduit de manière similaire par Gedoyn et Cousin (*longius interrogatione repetita*, « prendre l'interrogatoire de loin », « en prenant l'interrogatoire d'assez loin », V, 7, 17).

Ceci nous amène à un constat intéressant : dans le cas d'un témoin rétif comme d'un témoin trop complaisant, l'avocat est contraint de « prendre [...] un chemin détourné » (V, 7, 16). Le fait que ce passage introduise la notion de détour est remarquable. Gedoyn traduit *aliquo circumitu* par une glose : « pas à pas, & prendre mesme un chemin détourné », comme pour éclaircir une idée sous-jacente chez Quintilien. Gedoyn ajoute le caractère progressif (« pas à pas »¹⁶⁸) de l'interrogatoire, comme si le latin de Quintilien comportait *pedetemptim* ou *paulatim*, adverbess que nous étudierons de plus près ultérieurement.

Ces trois paragraphes soulèvent des enjeux qui dépassent de bien loin la simple question de l'interrogatoire des témoins. Ils ne sont pas sans lien avec un certain nombre de stratégies discursives des *Essais*¹⁶⁹. En effet si tel ou tel chapitre a pour visée de convaincre un interlocuteur qui pourrait y être rétif, alors la posture montaignienne est dans une certaine mesure comparable à celle de l'avocat de l'accusation en train d'interroger un témoin favorable au prévenu.

Revenons à l'*Institution oratoire*. Un peu plus loin dans le même chapitre reparait l'idée de « conduire jusqu'au bout », et ce à chaque paragraphe cité ci-dessous (*pervenire*, V, 7, 28 ; *perducere*, V, 7, 27 et 29). Quintilien se place maintenant du point de vue des avocats de la défense.

¹⁶⁸ Comme au paragraphe VII, 10, 13 *supra*.

¹⁶⁹ On trouve également chez Montaigne l'idée que le *prudens* devine les maux cachés. Il recourt à la figure du médecin, qui est chez Quintilien une représentation topique de l'orateur, pour montrer que les véritables enjeux ne sont pas toujours évidents : «[B] Et le medecin Philotimus, à un qui luy presentoit le doit à penser, à qui il recognoissoit au visage et à l'haleine un ulcere aux poulmons : Mon amy, fit-il, ce n'est pas à cette heure le temps de t'amuser à tes ongles. » (III, 9, p. 946-947 / 990).

<p>V, 7, 27. [...] <i>omnis autem interrogatio aut in causa est aut extra causam. In causa, sicut accusatori praecepimus, patronus quoque alius et unde nihil suspecti si repetita percontatione, priora sequentibus adplicando, saepe eo perducit homines, ut inuitis quod prosit extorqueat.</i></p>	<p>V, 7, 27. [...] Tout Interrogatoire se renferme dans la Cause, ou il s'étend au delà. Si vous le renfermez dans la Cause, prenez-le d'un peu loin aussi-bien que l'accusateur, afin de mieux couvrir votre marche ; suivez les réponses que l'on vous donne, voyez si elles s'accordent entr'elles ; il en échappera peut-estre quelqu'une dont vous pourrez tirer avantage.</p>	<p>[...] tout interrogatoire roule sur la cause elle-même ou sur les circonstances extérieures à la cause. Dans le premier cas, le défenseur aussi, comme nous l'avons recommandé pour l'accusateur, doit remonter assez haut dans ses questions répétées jusqu'à un certain point qui n'ait rien de suspect ; en comparant les premières réponses aux suivantes, il peut souvent parvenir à arracher aux témoins, malgré eux, des informations utiles.</p>
<p>V, 7, 28. <i>Eius rei sine dubio neque disciplina ulla in scholis neque exercitatio traditur, et naturali magis acumine aut usu contingit haec virtus. si quod tamen exemplum ad imitationem demonstrandum sit, solum est, quod ex dialogis Socraticorum maximeque Platonis duci potest ; in quibus adeo scitae sunt interrogationes, ut, cum plerisque bene respondeatur, res tamen ad id quod volunt efficere perveniat.</i></p>	<p>V, 7, 28. C'est une de ces choses qui ne s'apprennent point aux Ecoles, & qui dépendent plus de l'esprit & de l'expérience d'un Orateur, que de tous les préceptes. Si pourtant on veut que j'en apporte un exemple qui serve de modele, je proposerai particulièrement celui des Dialogues de Platon, & des autres Philosophes qui ont imité la maniere de Socrate¹⁷⁰. Dans ces Dialogues les Interrogations sont si détournées & si subtiles, qu'un homme en satisfaisant à la plupart, se voit néanmoins forcé de conclure tout le contraire de ce qu'il vouloit.</p>	<p>V, 7, 28. Sur ce sujet, on ne reçoit, il est vrai, dans les écoles, aucun enseignement, ni aucun entraînement, et c'est plutôt par une pénétration naturelle de l'esprit ou par la pratique que l'on acquiert cette habileté. Si, pourtant, l'on veut que je donne un exemple à imiter, le seul est celui qui peut être emprunté aux dialogues socratiques et particulièrement de Platon, où les questions sont si habiles que, même si l'on répond à la plupart d'entre elles de façon pertinente, le dialogue n'en arrive pas moins à la conclusion que l'on désire atteindre.</p>
<p>V, 7, 29. <i>Illud fortuna interim praestat, ut aliquid, quod inter se parum consentiat, a teste dicatur ; interim, quod saepius evenit, ut testis testi diversa dicat. Acuta autem interrogatio ad hoc, quod casu fieri solet, etiam ratione perducet.</i></p>	<p>V, 7, 29. Il peut arriver par bonne fortune qu'un tesmoin ne s'accorde pas avec luy-mesme, plus souvent encore, qu'il ne s'accorde pas avec les autres tesmoins. Mais si vous sçavez l'interroger adroitement, l'art vous aidera aussi, & vous conduira presque infailliblement à ce qui autrement ne seroit qu'un pur effet du hazard¹⁷¹.</p>	<p>V, 7, 29. La chance veut parfois qu'un témoin fasse des réponses qui s'accordent trop peu entre elles, et parfois, ce qui est plus fréquent, qu'un témoin en contredise un autre. Mais un interrogatoire pénétrant, conduit avec méthode, atteindra aussi le but qu'on atteint d'ordinaire par accident.</p>

Nous ferons trois séries de remarques, à propos de la question de la suspicion, de la locution « de loin » et de la référence à Socrate.

(1) On remarque à nouveau la liberté que prend Gedoyn dans sa traduction de *nihil suspecti*, « afin de mieux couvrir votre marche » (V, 7, 27). Gedoyn choisit de rendre patente l'idée de dissimulation, laquelle est latente dans le fait d'être suspect. Le mot « marche » qu'il choisit serait par ailleurs une bonne traduction, quoiqu'un peu libre elle aussi, de *ductus*. C'est la traduction que nous avons mise au titre de ce chapitre, car c'est aussi celle de Montaigne

¹⁷⁰ Même type de caractérisation de Socrate chez Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930, II, 270, p. 120.

¹⁷¹ Gedoyn, p. 283. Cousin, p. 117-118.

dans l'avis « Au lecteur » des *Essais*, « une marche étudiée »¹⁷² – nous y reviendrons en conclusion de ce chapitre.

Il s'agit donc ici, d'après Gedoyn, de dissimuler le *ductus* de l'interrogatoire lui-même. Quintilien continue à supposer une certaine hostilité de son interlocuteur. Il introduit ici la notion très éclairante, et récurrente chez lui, de suspicion. Citons deux occurrences¹⁷³. La première est extraite du chapitre consacré à l'exorde :

<p>IV, 1, 56. <i>Nec minus diligenter ne suspecti simus ulla parte uitandum est, propter quod minime ostentari debet in principiis cura, quia uidetur ars omnis dicentis contra iudicem adhiberi.</i></p>	<p>IV, 1, 56. Evitons aussi de leur devenir suspects, & pour cela bannissons de l'Exorde, tout ce qui sent l'affectation & l'estude. C'est autant de pièges que le Juge s'imagine qu'on luy tend¹⁷⁴.</p>	<p>IV, 1, 56. L'orateur ne doit pas mettre moins de soin à éviter, dans cette partie, de se rendre suspect, et, pour cela, il ne faut pas du tout laisser s'étaler le travail de préparation, parce qu'alors tout l'art de l'orateur donne l'impression d'être dirigé contre le juge.</p>
---	---	---

L'autre est tirée du chapitre consacré aux figures :

<p>V, 14, 35. <i>quoque quid est natura magis asperum, hoc pluribus condiendum est uoluptatibus, et minus suspecta argumentatio dissimulatione, et multum ad fidem adiuvat audientis uoluptas [...].</i></p>	<p>V, 14, 35. Plus un endroit est naturellement dénué de graces, plus il faut tascher de luy en donner. L'Orateur qui veut que sa maniere d'argumenter ne soit pas suspecte, doit cacher le piege sous les fleurs, & se souvenir qu'un Auditeur ou un Juge qui prend plaisir à ce qu'il entend, est à demi gagné [...]¹⁷⁵.</p>	<p>V, 14, 35. D'autre part, plus la nature d'un sujet est dépourvue d'attraits, plus il la faut assaisonner de charmes, et l'argumentation est moins suspecte, quand elle est déguisée, et le plaisir de l'auditeur contribue beaucoup à sa conviction [...].</p>
--	---	---

Cette notion de suspicion fait partie du *prae*- : l'orateur doit prévoir ce qui peut lui faire perdre sa crédibilité.

(2) Revenons à la manière de conduire un interrogatoire. L'extrait du chapitre V, 7 a en commun avec le précédent de faire ressurgir l'idée de partir « d'un peu loin », « d'assez haut ». Ces deux expressions traduisent cette fois l'adverbe *altius* (V, 7, 27), et non pas *longius* comme précédemment (V, 7, 17)¹⁷⁶. L'expression *longe duci* ou *longe petita* est en effet récurrente chez Quintilien :

<p>III, 8, 9. <i>Nam et longe a materia duci, ut in Helenae laude Isocrates fecerit, et ex aliqua re uicinia [...].</i></p>	<p>III, 8, 9. car tantost l'exorde y est amené de loin, comme dans le discours d'Isocrate à la louange d'Helene ; tantost on le tire d'un sujet qui a quelque ressemblance avec le nostre [...]¹⁷⁷.</p>	<p>III, 8, 9. En effet, on va chercher des exordes loin du sujet, comme l'a fait, par exemple, Isocrate dans son Eloge d'Hélène, ou dans un domaine voisin [...].</p>
---	---	--

¹⁷² A propos de la métaphore de l'écriture comme « marche », voir l'article de Margaret Mac Gowan, « "Il faut que j'aïlle de la plume comme des pieds" (III, 9, 991b) », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 165-173.

¹⁷³ Nous les étudions de plus près dans notre article sur la *concordatio*, *op. cit.*

¹⁷⁴ Gedoyn, p. 228. Cousin, p. 33.

¹⁷⁵ Gedoyn, p. 357. Cousin, p. 211.

¹⁷⁶ Nous viendrons au chapitre 10 au fait de remonter « loin » dans le raisonnement, à la rubrique « Chercher de bien loing les moyens et antecedentz ».

¹⁷⁷ Gedoyn, p. 193. Cousin, p. 198.

<p>VI, 5, 3. <i>Nec multum a iudicio credo distare consilium, nisi quod [...] iudicium frequentissime certum est, consilium vero ratio est quaedam alte petita et plerumque plura perpendens et comparans habensque in se et inventionem et judicationem.</i></p>	<p>VI, 5, 3, p. 418. A l'égard du Dessein, je croy qu'il diffère peu du Jugement, si ce n'est en ce que [...] celui-cy [le Jugement] est le plus souvent certain, & que celui-là [le Dessein] est un raisonnement tiré de loin, qui d'ordinaire péze plusieurs choses, & les compare ensemble, renfermant en soy l'action d'inventer & de juger tout à la fois¹⁷⁸.</p>	<p>VI, 5, 3, p. 71. Il n'y a pa de grande différence, selon moi, entre le jugement et la sagacité, sauf qu[e] [...] le jugement se fonde très souvent sur des certitudes, mais la sagacité est une forme de raisonnement qui se tire de loin et qui, la plupart du temps, pèse soigneusement et compare plusieurs éléments, et qui inclut en elle-même l'invention et la faculté de juger.</p>
<p>VIII, 3, 74. [...] <i>Sed illus quoque [...] similitudinis genus ornat orationem, facitque sublimem, floridam, iucundam, mirabilem. Nam quo quaeque longius petita est, hoc plus adfert novitatis atque inexpectata magis est.</i></p>	<p>VIII, 3, 74. [...] Mais [...] j'ay parlé d'une autre sorte de similitude, qui est aussi fort propre à donner à l'Oraison un certain air de noblesse, de gayeté, d'agrément, & mesme de merveilleux. Car plus celles-la sont tirées de loin, plus elle paroissent neuves & causent d'admiration¹⁷⁹.</p>	<p>VIII, 3, 74. [dans le chapitre consacré à l'ornement des figures] [...] Mais ce genre de similitude [...] orne le discours et le rend sublime, fleuri, agréable, admirable. Car, plus loin elle a été cherchée, plus elle apporte de nouveauté et plus elle est inattendue.</p>

Nous verrons que cette distance entre des arguments (ou des figures) qui seront finalement entrelacés pour mener à une conclusion imprévisible (*inexpectata*, VIII, 3, 74) est un des ressorts de la cryptique.

(3) Le paragraphe V, 7, 28 est instructif parce qu'il élargit le champ de la réflexion et jette un pont entre l'interrogatoire des témoins et un type de discours qui n'est pas judiciaire : le dialogue platonicien, qui lui sert de modèle. Ce rapprochement est à la fois assez étonnant, et attendu dans notre étude : nous verrons en effet ressurgir à des lieux divers et pour des raisons variées la figure de Socrate.

A partir de l'évocation des dialogues platoniciens apparaît une nouvelle manière de caractériser l'interrogatoire : il est alors *scitus*, « expérimenté, habile, adroit, fin » (V, 7, 28) et *acutus*, « pénétrant, subtil » (V, 7, 29). Gedoyn traduit ces deux adjectifs respectivement par « si détourn[és] et si subtiles » et par « adroitement ». A la notion d'habileté, il ajoute donc de lui-même celle de détour. Les deux sont en effet fréquemment associées, notamment chez Quintilien.

En réalité l'adjectif *acuta* s'inscrit dans un polyptote avec *acumen* (V, 7, 28), qui signifie au sens figuré « pénétration de l'esprit, finesse, puissance d'invention, subtilité ». Ce qui se joue dans ces trois paragraphes, c'est encore la représentation de l'orateur *prudens*. L'expression *naturali acumine aut usu* est constituée d'un balancement entre la *natura* et l'*usus*, la pratique, l'expérience.

Scita, participe de *scire*, désigne la science, le savoir théorique de l'orateur. Ce savoir complète une sorte de triangle de l'habileté en rhétorique, ou de la *prudencia* en général. Dans *Les audaces de la prudence*, Francis Goyet étudie justement l'articulation entre *natura*, *scientia* et *usus* dans des termes qui sont très proches de cette locution de Quintilien, sans qu'il s'y réfère directement :

Pour résumer la théorie de l'habitus, rappelons encore une fois l'exemple très simple, très aristotélicien, du musicien qui joue d'un instrument. On n'est pas instrumentiste sans dons innés ou prédisposition : sans *natura*,

¹⁷⁸ Gedoyn, p. 418. Cousin, p. 78.

¹⁷⁹ Gedoyn, p. 520. Cousin, p. 81.

par définition donnée en naissant, *natura* étant le substantif dérivé de *nasci*, « naître ». Il faut en plus une claire conscience des règles de son art : la *doctrina*, la *scientia*, c'est-à-dire en grec le *logos*, le *meta logou*, ou encore en latin la *recta ratio*, la règle. Il faut enfin une pratique constante, un entraînement ou *usus* qui permette et de comprendre la portée exacte des règles, et que cela devienne une seconde nature ou *habitus* : c'est en parlant qu'on apprend une langue, c'est en jouant qu'on devient de plus en plus violoniste¹⁸⁰.

Quintilien et Francis Goyet parlent bien de la même chose : c'est aussi à force d'interroger des témoins devant le juge que l'avocat devient de plus en plus habile – à condition d'avoir un certain savoir et des « prédispositions » naturelles. Or ce qui « condui[t] presque infailliblement à [un succès] qui autrement ne serait qu'un pur effet du hasard » (V, 7, 29), c'est bien la *prudencia*. C'en serait même une bonne définition. Le *ductus* ou conduite est l'apanage du *dux*, qui est nécessairement un prudens, comme le signifie la traduction que propose Robert Estienne pour « Conducteur d'armée : *Stratêgus*¹⁸¹ ».

Socrate est pour Quintilien comme pour Francis Goyet un modèle de *prudencia* car il incarne à lui seul le modèle d'orateur *providens*, qui sait où il va, et y mène son interlocuteur en le privant par contraste de sa *providencia* à lui. C'est la même situation pour le lecteur et pour l'interlocuteur, comme le souligne Pierre Hadot à propos des dialogues platoniciens¹⁸² : « Le lecteur se trouve lui aussi dans la situation de l'interlocuteur de Socrate, parce qu'il ne sait pas où les questions de Socrate vont le mener. »

Ainsi, et contre toute attente, ce chapitre sur l'interrogatoire des témoins éclaire la notion de *ductus*, notamment parce que cet exercice met directement l'avocat en butte à la réception et à la bonne ou mauvaise volonté *hic et nunc* de son interlocuteur.

Dans le chapitre sur la *narratio*, l'habileté de l'avocat consistait uniquement en la *praeparatio*, qui elle-même devait se dissimuler. Dans ce chapitre sur l'interrogatoire des témoins, l'habileté de l'orateur tient essentiellement aux « détours » dont il est capable, au fait de « prendre l'interrogatoire de loin », de manière que le témoin ne voie pas où il veut en venir. A l'instar de Socrate, l'avocat doit dans un premier temps disperser ses arguments, afin de les faire admettre un par un, avant de rassembler leurs forces dans la conclusion du raisonnement. La *malevolentia* du témoin contraint l'avocat à la dissimulation.

En résumé, nous voyons que le chapitre de Quintilien sur la narration articule déjà quatre caractéristiques fondamentales du *ductus*, que nous avons retrouvées ensuite au niveau du discours tout entier. (1) Le *ductus* est ce qui permet la « suite » et la cohérence du discours. (2) Une bonne « conduite générale du discours » repose sur la *praeparatio* : chaque étape du discours amène imperceptiblement la suivante. La *praeparatio* est un degré supérieur de la « suite » du discours. (3) Le chapitre sur la narration montre toute l'importance de la prise en compte de l'auditeur-Juge, celui-ci essayant aussi de prévoir la suite du discours et de percer à jour ses ressorts. (4) D'où la nécessité d'un surcroît d'habileté ou *calliditas* de la part de l'avocat, face à un auditeur-Juge lui-même habile. En particulier, les effets de *praeparatio* de l'orateur doivent passer inaperçus et se dissimuler dans le fil de la narration. L'exemple de narration réussie que donne Quintilien est lui-même emblématique, puisque c'est, dans le *Pour Milon*, un récit d'embuscade et de dissimulation.

Pour résumer encore plus, nous pourrions dire que ces caractéristiques se retrouvent au niveau le plus élémentaire, celui de la période oratoire. Quintilien emploie là aussi le mot de

¹⁸⁰ Goyet, *op. cit.*, p. 239. Voir aussi p. 82.

¹⁸¹ Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne, 1539, s. v. « Conduire ».

¹⁸² Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 106.

ductus, pour dire la façon dont l'orateur conduit sa phrase. L'exemple qu'il donne, également cicéronien, est lui aussi construit comme une embuscade. Le mot de la fin est une « pointe » (Gedoy), c'est-à-dire chez Quintilien *quasi mucro*, une épée, la pointe de l'arme. L'auditoire n'a rien vu venir, il est pris au dépourvu par cette attaque ultime¹⁸³. Même à ce niveau élémentaire de la phrase ou période, nous retrouvons ainsi la métaphorisation militaire : même là, l'orateur est un *dux*, son *ductus* est un agencement fin et calculé, une préméditation habile.

Avant de refermer ce chapitre, nous voudrions montrer, à travers de nombreuses citations, que Montaigne est sensible à ce type de préoccupations. C'est en un sens un *excursus*, mais il est justifié par l'objet même de notre travail, qui est la lecture des *Essais*.

La problématique du *ductus* apparaît dès l'avis « Au lecteur » :

[A] Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse mieux paré et me presanerois en une marche étudiée. Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice : car c'est moy que je peins¹⁸⁴.

Le vocabulaire que Montaigne emploie ici fait écho au lexique rhétorique du *ductus*. Le verbe « se parer » est intéressant car il est vraisemblablement employé au sens de « s'orner ». On ne peut toutefois pas exclure un sens militaire (« se protéger »). Chacun des deux homonymes « parer » provient de toute manière du latin *parare*, « préparer ». Montaigne revendique au seuil de son livre le fait de ne pas être Guillaume Poyet : il évite soigneusement l'excès de *praeparatio*, tout comme la « contention ». Du point de vue des échelles argumentatives d'Oswald Ducrot¹⁸⁵, l'expression « je me fusse mieux paré », qui articule un comparatif relatif avec un verbe à l'irréel du passé, sous-entend que l'auteur s'est « paré » à un moindre degré.

Le substantif *marche* est une manière de désigner le *ductus* rhétorique, puisque nous l'avons déjà rencontré sous la plume de Gedoy, à propos de l'interrogatoire (V, 7, 27, « pour mieux couvrir vostre marche »). La « marche » de l'orateur est nécessairement « étudiée », préméditée. Comme dans le chapitre « Du parler prompt ou tardif », Montaigne met à l'écart « contention et artifice ». Mais il y a marche et marche, artifice et artifice. Comme nous

¹⁸³ Quintilien, IX, 4, 29-30 (Gedoy, p. 617-618, lequel d'ailleurs ne traduit pas ici *ductus*, pas plus que Cousin). Voir à propos de ce passage de Quintilien, Carruthers, *op. cit.*, p. 104 :

IX, 4, 29. Saepe tamen est vehemens aliquis sensus in verbo, quod si in media parte sententiae latet, transire intentionem et obscurari circumiacentibus solet, in clausula positum adsignatur auditori et infigitur, quale illud est Ciceronis : Ut tibi necesse esset in conspectu populi Romani vomere postridie.

*IX, 4, 29. Souvent néanmoins tel mot est plein de force à la fin d'une période, qui n'en auroit pas la moitié tant, s'il estoit au milieu, parce qu'il seroit couvert & comme obscurci par les autres mots, entre lesquels il se trouveroit ; au lieu qu'estant à la fin il se fait plus remarquer, & s'imprime bien mieux dans l'esprit de l'Auditeur. Je n'en veux point d'autre preuve que ces paroles de Cicéron, où il reproche à Marc Antoine son intempérance, *Ut tibi necesse esset in conspectu Populi Romani vomere postridie* ; « de sorte qu'au milieu de l'assemblée du Peuple Romain vous ne pustes vous empêcher de vomir le lendemain ».*

IX, 4, 30. Transfer hoc ultimum : minus valebit. Nam totius ductus hic est quasi mucro, ut per se foeda vomendi necessitas jam nihil ultra expectantibus hanc quoque adjiceret deformitatem, ut cibus teneri non posset postridie.

IX, 4, 30. Transposez ce mot le lendemain [changez-le de place], il ne sera plus de mesme force. Car si ce que dit là Cicéron est un trait lancé contre Marc Antoine, on peut dire que ce mot en est comme la pointe, adjoutant à la honteuse nécessité de vomir, (après quoy il semble qu'on n'attendoit plus rien) cette nouvelle infamie de n'avoir pû digérer en vingt-quatre heures la quantité de viandes dont il avoit chargé son estomac, & d'estre obligé de vomir encore le lendemain.

¹⁸⁴ « Au lecteur », p. 3 / 27. Voir à propos de l'autoportrait dans les *Essais*, Sève, Bernard, « Témoin de soi-même ? Montaigne et l'écriture de soi », *Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 23 sq.

¹⁸⁵ Ducrot, Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.

l'avons vu dans « Des livres », il existe des « danses de parade, où [les femmes] n'ont simplement qu'à marcher un pas naturel et représenter un port naïf et leur grace ordinaire ». Le comble de l'artifice est de « représenter » la nature. Par ce préambule, Montaigne s'engage en tout cas à éviter les artifices grossiers ou trop visibles.

La métaphore de l'écriture comme « chemin » est récurrente chez Montaigne comme chez Gedoyn¹⁸⁶ : « [A] Tantost je le [mon jugement] promene à un subject noble et tracassé, auquel il n'a rien à trouver de soy, le chemin en estant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui. Là il fait son jeu à eslire la route quy luy semble la meilleure, et, de mille sentiers, il dict que cettuy-cy, ou celuy là, a esté le mieux choisi¹⁸⁷. » Ces phrases mettent nettement en avant l'idée de délibération inhérente au *ductus* (« eslire », « choisi »), assortie à l'idée de jugement et d'habileté (deux superlatifs relatifs : « la meilleure », « le mieux »). Le verbe « marcher » et ses dérivés rendent compte du sème de « progression » contenu dans *ductus*. Il symbolise aussi les vastes possibilités offertes au choix de l'écrivain (« mille sentiers »).

Le mot « conduite » est toutefois la traduction la plus naturelle en français pour *ductus*. Montaigne l'emploie à trois reprises dans un sens oratoire, dans « De l'art de conférer » : « [B] Tout un jour je contesteray paisiblement, si la conduite du debat se suit avec ordre¹⁸⁸. [C] Ce n'est pas tant la force et la subtilité que je demande, comme l'ordre. L'ordre qui se voit tous les jours aux altercations des bergers et des enfans de boutique, jamais entre nous. » Dans la hiérarchie des exigences de Montaigne vis-à-vis de son interlocuteur, la toute première est la cohérence de la conduite du discours. L'énonciation est intéressante ici : par le pronom « nous », Montaigne se place – et il emporte du même geste son lecteur – du côté des savants qu'il critique vigoureusement.

Deux pages plus loin, le même pronom lui sert à s'assimiler aux « femmes et [aux] ignorans », (« comme nous sommes ») :

[B] Ayez un maistre és arts, conferez avec luy : que ne nous faict-il sentir cette excellence artificielle, et ne ravit les femmes et les ignorans, comme nous sommes, par l'admiration de la fermeté de ses raisons, de la beauté de son ordre ? que ne nous domine-il et persuade comme il veut ? Un homme si avantageux en matiere et en conduite, pourquoy mesle-il à son escrime les injures, l'indiscretion et la rage ? [...] Quand vous gagnez l'avantage de vostre proposition, c'est la verité qui gaigne ; quand vous gagnez l'avantage de l'ordre et de la conduite, c'est vous qui gagnez¹⁸⁹.

On retrouve ici encore comme souvent le rejet de l'« artifice ». Le professeur de rhétorique est censé exceller dans deux domaines : la « matiere » et la « conduite ». Cette opposition recouvre celle de la « matiere » et de la « manière » : il faut distinguer ce qu'on a à dire de la manière dont on le dit.

Du côté de la « matiere », se trouvent la « proposition » et les « raisons ». Cela correspond très précisément aux deux parties aristotéliennes du discours : *prothesis* et *pistis* en grec, *propositio* et *confirmatio* en latin¹⁹⁰.

Du côté de la « manière », Montaigne emploie les mots « conduite » et « ordre » comme des parasyonymes. Ils figurent chacun à trois reprises dans cet extrait. Mais « conduite » est plus riche sur le plan lexical. Ce que Montaigne décrit à travers un « maistre és arts » en colère, c'est un écart de « conduite », morale comme logique. La « rage » est une

¹⁸⁶ Nous en avons déjà rencontré deux occurrences : X, 7, 6 « le droit chemin » et V, 7, 16, le « chemin détourné ».

¹⁸⁷ I, 50, p. 301-302 / 321.

¹⁸⁸ III, 8, p. 925 / 970.

¹⁸⁹ III, 8, p. 927 / 971-972.

¹⁹⁰ Cf. chapitre précédent.

perte de contrôle sur le plan émotionnel. « L'indiscretion » est une sortie de route sur le plan intellectuel.

Notre intention dans ce chapitre n'était aucunement de montrer que Montaigne a lu Fortunatianus ou Martianus Capella, ni même qu'il connaît précisément les notions de *ductus* et de *modus*, ou leur équivalent chez Capella, *tenor* et *color*. Nous estimons cependant qu'il est au fait des questions d'ordre et de conduite du discours, en tant que gentilhomme de la Renaissance. *Marche* n'est pas le seul mot qui évoque le *ductus* chez Montaigne. L'idée de *ductus* est très présente chez Montaigne, au point peut-être qu'elle puisse caractériser sa conception du gentilhomme, voire sa vision du monde. Nous présentons dans notre annexe 3 un relevé d'autres mots qui relèvent du vocabulaire du *ductus* : *conduite*, *teneur*, *train*, *progrez*. La notion d'« ordre » est une valeur pérenne sous l'Ancien Régime : l'idée qu'un « ordre » puisse être porteur de beauté (« beauté de son ordre », ci-dessus chez Montaigne) ou de « style », bien qu'elle puisse sembler étrange aux esprits modernes, n'était pas surprenante dans les siècles passés.

C'est le constat qu'on peut faire par exemple à la lecture du discours de réception de Buffon à l'Académie Française, que nous citons en annexe. Certaines expressions qu'il emploie, que nous soulignons, montrent le caractère primordial du *ductus*, ou de l'« ordre », du « mouvement », du « plan » pour le dire en des termes qui sont plus familiers au XVIII^e siècle. On a essentiellement retenu de ce discours une phrase de sa conclusion : « le style est l'homme même », en oubliant que l'essentiel du discours loge la beauté du « style » dans le « mouvement » et le « plan ». L'« ordre » du discours y est une valeur absolument consensuelle pour le public auquel il s'adresse, à savoir l'ensemble des Académiciens de l'époque. Par rapport à notre problème dans ce chapitre, qui était de définir et même de traduire *ductus*, ce texte de Buffon comporte ainsi plusieurs expressions qui en seraient un bon équivalent : « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées », « une gradation soutenue, un mouvement uniforme », « un mouvement continu » (*uniforme* rappelant l'*aequabilitas* de Cicéron, un « cours toujours égal »). Buffon emploie aussi à deux reprises le mot « marche » pour désigner la progression du discours. Comme dans la formule de Montaigne, cette marche ne peut être qu'étudiée : voilà le *ductus*.

Annexe 1

Ductus simple et *ductus* oblique chez Fortunatianus

Les origines de la notion de *ductus* remontent donc à Martianus Capella et à Fortunatianus¹⁹¹ qui distinguent cinq types de *ductus*, dont les deux extrêmes sont le *ductus* simple et le *ductus* oblique. Mais il s'agit ici de figures de style : c'est le niveau de l'*elocutio*. Ces figures fonctionnent sur un sous-entendu, dans le détail desquelles il n'est pas nécessaire d'entrer. Retenons simplement l'opposition entre le simple et l'oblique, qui est d'ailleurs très générale dans les rhétoriques latines.

La notion de *ductus* simple, *recta ratio* ou « langage direct » apparaît en effet dans l'*Institution oratoire*, par opposition aux *obliquae sententiae*, « insinuations équivoques »¹⁹² :

¹⁹¹ Fortunatianus, *ibid.* Martianus Capella, *ibid.*

¹⁹² Quintilien, IX, 2, 79. Gedoyn, p. 592. Cousin, p. 193.

Quintilien aborde la notion d'*obliquitas* dans le livre IX¹⁹³, entièrement consacré aux figures, et dans le chapitre IX, 2, *De figuris sententiae*, « Des figures de pensée ». Chez lui, le *ductus* ainsi entendu se situe purement au niveau de l'*elocutio*.

On trouve aussi chez Montaigne un vocabulaire de l'obliquité. On remarquera que trois des quatre occurrences de l'adjectif « oblique » ou de l'adverbe « obliquement » dans les *Essais* ont un sens figuré et verbal :

I, 40 / 39, p. 241 / 255.	[C] Je sçay bien, quand j'oy quelqu'un qui s'arreste au langage des Essais, que j'aimeroye mieux qu'il s'en teust. Ce n'est pas tant eslever les mots, comme c'est deprimer le sens, d'autant plus picquamment que plus obliquement. Si suis je trompé, si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere, et, comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée ny guere plus materielle ny au moins plus drue en son papier. Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les testes ¹⁹⁴ .
III, 9, p. 994 / 1040.	[B] Mes fantasies se suyvent, mais par fois c'est de loing, et se regardent, mais d'une veuë oblique.
III, 13, p. 1068 / 1115.	[B] Ses poursuites [les poursuites de l'esprit] sont sans terme, et sans forme son aliment c'est [C] admiration, chasse, [B] ambiguïté. Ce que declaroit assez Appollo, parlant tousjours à nous doublement, obscurément et obliquement, ne nous repaissant pas, mais nous amusant et embesongnant. C'est un mouvement irregulier, perpetuel, sans patron, et sans but. Ses inventions s'eschauffent, se suyvent, et s'entreproduisent l'une l'autre.

Dans la première et la troisième citation, *obliquement* a le sens du *ductus obliquus*. La première citation porte d'ailleurs sur l'*elocutio* (« eslever les mots »).

La dernière, très célèbre, est aussi très difficile à cerner exactement. Elle semble concerner le niveau de l'*elocutio* (« doublement, obscurément et obliquement ») tout en considérant aussi le « flux » du discours à une plus grande échelle (« se suyvent, et s'entreproduisent l'une l'autre »). Montaigne caractérise le discours delphique par son absence de *ductus* (« mouvement irregulier, perpetuel, sans patron ») et de *propositum* (« et sans but »). Apollon est même l'emblème du discours oblique. Mais les deux occurrences tirées de I, 40 et de III, 13 revêtent des connotations négatives. Celle du chapitre III, 9, « De la vanité », est bien différente : elle concerne la *dispositio* de tel chapitre des *Essais* et pose la question de sa cohérence (« se suyvent », comme dans la citation de III, 13).

¹⁹³ Quintilien, IX, 2, 75-91. Gedoyn, p. 591-594. Cousin, p. 192-197. L'abbé Gedoyn connaît bien cette question et la développe dans sa Préface à l'*Institution oratoire* :

« Tibere successeur d'Auguste, fut, comme on sçait, un Prince fort concerté, artificieux, cruel, de ces Politiques qui ne font rien sans dessein, & qui ne veulent point estre pénétrez. Avec un tel Maistre les Romains eurent besoin d'une dissimulation profonde. Ils s'accoutumerent à déguiser leurs pensées, à dire une chose pour en faire entendre une autre, au hazard de n'estre pas entendus. Cet art devint encore plus nécessaire sous les Empereurs suivans, Claudius, Caligula, Néron ; la plainte ouverte estoit un crime qui ne demeuroit point impuni. Cependant on vouloit se plaindre, & qu'y a-t-il de plus naturel aux malheureux ? Qu'arriva-t-il ? on parla, pour ainsi dire, par énigmes. Les discours figurez furent goustez, & devinrent à la mode ; j'entends ces discours, où l'on dit une chose sans que l'on puisse estre accusé de l'avoir dite. Ces ambiguïtez passèrent bien-tost de la conversation dans les escrits. Ainsi l'obscurité si contraire au beau stile & à l'éloquence, y fut introduite par le besoin que l'on en eut, & gardée apparemment par l'habitude qui s'en contracta. Tesmoin les ténèbres de Perse, les obscures allégories de Pétrone, & les profondeurs de Tacite, qui est un excellent Historien, mais qu'il faut souvent deviner. »

¹⁹⁴ Voir la note de d'édition Pléiade p. 1448-1449 sur le sens de la formule : « Je n'en entasse que les testes ».

Annexe 2 « Discours sur le style »¹⁹⁵ de Buffon

« Messieurs,
[...]

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis ; si on les laisse se succéder lentement et ne se joindre¹⁹⁶ qu'à la faveur des mots, quelque élégants qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant.

Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe¹⁹⁷, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue ; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéaments qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. [...]

Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base¹⁹⁸ ; il le soutient, il le dirige, il règle son mouvement et le soumet à des lois ; sans cela, le meilleur écrivain s'égare, sa plume marche sans guide, et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs¹⁹⁹ qu'il emploie, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas sentir, l'ouvrage ne sera point construit ; et, en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal ; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir²⁰⁰ ; que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différents temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées ; qu'en un mot, il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Cependant, tout sujet est un²⁰¹ ; et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie²⁰² se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles, et contrainte par la nécessité des circonstances : autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage ; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur ; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme²⁰³ que toute interruption détruit ou fait languir.

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits ? C'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais ; elle prépare en silence les germes de ses productions ; elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant ; elle la développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne ; mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer ; il ne produira qu'après avoir été fécondé par

¹⁹⁵ Buffon, « Discours sur le style, Discours prononcé à l'Académie Française par M. de Buffon le jour de sa réception le 25 août 1753 », par l'abbé J. Pierre, Librairie Ch. Poussielgue, Paris, 1896. Randa Sabry cite et commente un autre passage de ce même discours dans son étude de la digression (Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 48-49).

¹⁹⁶ Autrement dit la *junctio*.

¹⁹⁷ Autrement dit l'économie du discours, si long soit-il.

¹⁹⁸ Ce qui implique qu'il n'y a pas de « style » sans « plan », contrairement à une vision moderne du discours qui privilégie parfois le désordre.

¹⁹⁹ Le terme rappelle le *color* de Martianus Capella : le *color* porte sur les « idées accessoires », sur les « objets (voir *infra*, le « couleur » est répété). Les « couleurs » sont les ornements du discours.

²⁰⁰ « Soutenir » signifie « tenir dans le temps », au long cours. L'expression rappelle le *tenor* de Martianus Capella : le *tenor* ou *ductus* est ce qui assure la cohérence du discours tout entier.

²⁰¹ Cette phrase rappelle la formule de Cicéron, *uno tenore* (*De oratore*, 21). Cette esthétique classique cherche à éviter à tout prix l'éclatement du discours.

²⁰² Le « génie » se reconnaît, contrairement à la vision moderne, romantique et baudelairienne, à la progression (« marche ») du discours.

²⁰³ Cf. Cicéron, *Orator*, VI, 21, à propos du style moyen (voir la fin du chapitre précédent) : « Le troisième genre tient le milieu entre le sublime et le simple. [...] Sa diction, douce et coulante, se distingue par une heureuse facilité et par un caractère toujours égal » : « *aequabilitatem* ». Et dans le *De oratore*, III, 172 : « un cours toujours égal, *aequaliter fluentem* ».

l'expérience et la méditation ; ses connaissances sont les germes de ses productions: mais s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un tout, un système par la réflexion, il établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels.

C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire. Il aperçoit à la fois un grand nombre d'idées ; et, comme il ne les a ni comparées ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres ; il demeure donc dans la perplexité. Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire : les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile ; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout, et donnera de la vie à chaque expression ; tout s'animera de plus en plus ; le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur ; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

[...]

Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet, il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue, dont chaque point représente une idée ; et, lorsqu'on aura pris la plume, il faudra la conduire successivement sur ce premier trait, sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui sera déterminé par l'espace qu'elle doit parcourir. C'est en cela que consiste la sévérité du style ; c'est aussi ce qui en fera l'unité et ce qui en réglera la rapidité, et cela seul aussi suffira pour le rendre précis et simple, égal et clair, vif et suivi. [...] »

Annexe 3

Le vocabulaire du *ductus* chez Montaigne

Les quatre termes dont nous donnons ici un relevé sont autant de possibilités de traduction de *ductus* : *conduite*, *teneur*, *train* et *progrez*, auxquels il faudrait ajouter *marche* déjà évoqué dans le corps de notre chapitre.

De nombreuses occurrences (14 sur 37) sont en rapport avec la personne de l'auteur. Le *ductus fluens* dans le domaine de l'esthétique, le *tenor vitae* dans le domaine de la morale sont des références que Montaigne ne cesse de rappeler. Il met sans cesse en avant l'équanimité dans la conduite de sa vie, telle qu'il la représente dans les *Essais*. La morale et l'esthétique générale ne sont jamais très loin l'une de l'autre. Montaigne est dans un tel effort de cohérence que son idéal de *constantia* est présent dans tous les domaines qu'il évoque. Mais la *constantia* ne va pas sans adaptation aux circonstances. Les *imprudentes* ne sont pas capable de cette adaptation, de cette fluidité : « Ceux qui, comme porte nostre usage, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. »

Montaigne bâtit un idéal de continuité dans le changement, comme le résume fort bien la dernière expression citée : « le train de mes mutations ».

A. La « conduite »

Ce terme est très fréquent dans les *Essais*. Nous n'en avons recopié qu'un échantillon.

Les occurrences de I, 17 et de I, 32 ont un sens militaire. La majeure partie de ces citations font intervenir la notion de *prudencia*, notamment la qualité des « deliberations » (II, 17), fussent-elles celles du peintre (I, 28)²⁰⁴.

Le sens moral restreint, qui renvoie à l'opposition du bien et du mal, n'est pas le plus fréquent dans les *Essais*. L'occurrence de III, 5 par exemple est à la fois de sens moral et pédagogique. Toutefois l'ensemble de ce relevé montre l'importance de la cohérence dans la conduite de la vie²⁰⁵. Ce simple mot de *conduite* est porteur de certaines valeurs, en particulier la constance au sens large, c'est-à-dire la régularité du parcours, le fait qu'il n'y ait pas d'écart. Montaigne propose une homologie entre le *ductus* dans le discours ou dans la séduction et le *ductus* dans la vie. L'occurrence de III, 8 porte bien sur le discours, le *ductus* en rhétorique.

Le domaine de la pédagogie occupe une place cruciale dans cette annexe, qui n'est pas sans rappeler la citation de Nietzsche que nous avons mise en exergue de notre travail. Conduire le disciple nécessite une adaptation aux circonstances : on ne peut pas éduquer des esprits différents de la même manière (I, 26).

I, 17 / 16, p. 72 / 74.	[C] Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre ses inventions à bastir ponts et engins ; et combien au prix il va se serrant, où il parle des offices de sa profession, de sa vaillance et conduite de sa milice.
I, 26 / 25, 150-151 / 155-156.	[A] [à propos du précepteur et du disciple] Il est bon qu'il le face trotter devant luy pour juger de son train, et juger jusques à quel point il se doit ravalier pour s'accomoder à sa force. A faute de cette proportion nous gastons tout : et de la sçavoir choisir, et s'y conduire bien mesurement, c'est l'une des plus ardues besongnes que je sçache : et est l'effaict d'une haute ame et bien forte, sçavoir condescendre à ses allures pueriles et les guider. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'à val. Ceux qui, comme porte nostre usage, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. [...] Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui face mettre en cent visages et accomoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien, [C] prenant l'instruction de son progrez ²⁰⁶ des paedagogismes de Platon.
I, 26 / 25, p. 166 / 172-173.	[C] C'est merveille combien Platon se montre soigneux en ses loix, de la gayeté et passetemps de la jeunesse de sa cité, et combien il s'arreste à leurs courses, jeux, chansons, saults et danses, desquelles il dit que l'antiquité a donné la conduite et le patronnage aux dieux mesmes : Apollon, les Muses et Minerve.
I, 28 / 27, p. 183 / 189.	[A] Considérant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre.
I, 28 / 27, p. 189 / 196.	[C] [à propos de l'amitié de Caius Blossius et de Tiberius Gracchus] Ils estoient plus amis que citoyens, plus amis qu'amis et qu'ennemis de leur païs, qu'amis d'ambition et de trouble. S'estans parfaitement commis l'un à l'autre, ils tenoient parfaitement les renes ²⁰⁷ de l'inclination l'un de l'autre ; et faictes guider cet harnois par la vertu et conduite de la raison (comme aussi est-il du tout impossible de l'atteler sans cela), la responce de Blossius est telle qu'elle devoit estre.
I, 32 / 31, p. 216 / 223.	[A] C'est une belle bataille navale qui s'est gaignée ces mois passez contre les Turcs, sous la conduite de don Joan d'Austria [...].
II, 12, p. 559 / 592.	[B] Certes il est peu d'ames si reiglées, si fortes et bien nées, à qui on se puisse fier de leur propre conduite , et qui puissent, avec moderation et sans temerité, voguer en la liberté de leurs jugemens au delà des opinions communes. Il est plus expedient de les mettre en tutelle.

²⁰⁴ On retrouve le syntagme « conduite de la peinture » au chapitre II, 20, p. 674 / 712.

²⁰⁵ Cf. la notion d'*habitus*, Goyet, *op. cit.*, début de la deuxième partie.

²⁰⁶ Edition Folio, p. 319-320 : « progression ».

²⁰⁷ Expression ressemblante, « resnes de notre conduite », au chapitre II, 12, p. 460 / 482.

II, 17, p. 644 / 683.	[B] Peu de passions m'ont troublé le sommeil ; mais, des deliberations, la moindre me le trouble. Tout ainsi que des chemins, j'en evite volontiers les costez pandans et glissans, et me jette dans le battu le plus boueux et enfondrant, d'où je ne puisse aller plus bas, et y cherche seurté : aussy j'ayme les malheurs tous purs, qui ne m'exercent et tracassent plus apres l'incertitude de leur rabillage, et qui, du premier saut, me poussent droitement en la souffrance : [...] Aux evenemens je me porte virilement ; en la conduite , puerillement. L'horreur de la cheute me donne plus de fiebvre que le coup.
III, 2, p. 813 / 854.	[B] Quant aux negoces, il m'est eschappé plusieurs bonnes aventures à faute d'heureuse conduite . Mes conseils ont pourtant bien choisi, selon les ocurrences qu'on leur presentoit ; leur façon est de prendre tousjours le plus facile et seur party. Je trouve qu'en mes deliberations passées j'ay, selon ma regle, sagement procedé pour l'estat du subject qu'on me proposoit ; et en ferois autant d'icy à mille ans en pareilles occasions.
III, 5, p. 856 / 898-899.	[B] Elle lisoit un livre françois devant moy. Le mot de fouteau s'y rencontra, nom d'un arbre cogneu ; la femme qu'ell'a pour sa conduite ²⁰⁸ , l'arresta tout court un peu rudement, et la fit passer par dessus ce mauvais pas. Je la laissay faire pour ne troubler leurs reigles, car je ne m'empesche aucunement de ce gouvernement : la police feminine a un trein mysterieux, il faut le leur quitter.
III, 7, p. 917 / 961.	[C] Et ay montré, en la conduite de ma vie et de mes entreprises, que j'ay plustost fuy qu'autrement d'enjamber par dessus le degré de fortune auquel Dieu logea ma naissance.
III, 8, p. 933-934 / 978-979.	[B] La plus part des choses du monde se font par elles mesmes, <i>Fata viam inveniunt</i> ²⁰⁹ . L'issuë autorise souvent une tresinepte conduite . Nostre entremise n'est quasi qu'une routine ²¹⁰ , et plus communément consideration d'usage et d'exemple que de raison. [...] C'est imprudence d'estimer que l'humaine prudence ²¹¹ puisse remplir le rolle de la fortune. Et vaine est l'entreprise de celuy qui presume d'embrasser et causes et consequences, et mener par la main le progrez de son fait ; vaine sur tout aux deliberations guerrieres.
III, 10, p. 1021 / 1067.	Qui se voudra servir de moy selon moy, qu'il me donne des affaires où il face besoing de la vigueur et de la liberté, qui ayent une conduite droicte et courte, et encores hazardeuse ; j'y pourray quelque chose. S'il la faut longue, subtile, laborieuse, artificielle, tortue, il fera mieux de s'adresser à quelque autre.
III, 10, p. 1024 / 1070.	Qui ne me voudra sçavoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompagné ma conduite , aumoins ne peut-il me priver de la part qui m'en appartient par le titre de ma bonne fortune. Et je suis ainsi fait, que j'ayme autant estre heureux que sage, et devoir mes succez purement à la grace de Dieu qu'à l'entremise de mon operation.
III, 11, p. 1026 / 1072.	[C] La cognoissance des causes appartient seulement à celuy qui a la conduite des choses, non à nous qui n'en avons que la souffrance, et qui en avons l'usage parfaitement plein, selon nostre nature, sans en penetrer l'origine et l'essence.
III, 12, p. 1061 / 1108.	[B] Il y a quelques actions en ma vie, desquelles on peut justement nommer la conduite difficile ou, qui voudra, prudente ; de celles là mesmes, posez que la tierce partie soit du mien, certes les deux tierces sont richement à elle. [C] Nous faillons, ce me semble, en ce que nous ne nous fions pas assez au ciel de nous, et pretendons plus de nostre conduite qu'il ne nous appartient. Pourtant fourvoyent si souvent nos desseins.

B. La « teneur »

Nous présentons ici un relevé exhaustif du mot *teneur* dans les *Essais*.

Plus encore que *conduite*, *teneur* met en avant la notion de continuité (répétition de « mesme » dans II, 12) et de cohérence : l'occurrence du chapitre « Des prieres » est une sorte de blâme qui porte sur la continuité paradoxale des vices et de la dévotion. Certaines occurrences ont une dimension morale très prononcée (I, 56 et III, 13).

²⁰⁸ Autre référence à la « conduite de sa fille », en l'occurrence l'éducation parentale, II, 8, p. 389 / 408.

²⁰⁹ Virgile, *Enéide*, III, 395 : « Les destins se frayent leur voie ».

²¹⁰ On relève une opposition entre « conduite » et « routine ». La « routine » est une forme d'usage, d'*usus* ; « conduite » évoque davantage la raison et la *prudencia*.

²¹¹ Tout le chapitre 2 des *Audaces de la prudence* porte sur « l'humaine prudence ». Francis Goyet analyse cette citation p. 47.

I, 56, p. 319 / 337.	[A] Nous prions par usage et par coustume, ou, pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prieres. Ce n'est en fin que mine. [B] Et me desplaist de voir faire trois signes de croix au benedicite, autant à graces [C] (et plus m'en desplaist il de ce que c'est un signe que j'ay en reverence et continuel usage, mesmement au bailler) [B] et ce pendant, toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses, d'une si pareille teneur qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'alteration aux confins mesme et passage de l'une à l'autre.
II, 12, p. 529 / 558.	[C] [A propos de Dieu] La main de son gouvernement se preste à toutes choses de pareille teneur , mesme force et mesme ordre ; nostre interest n'y apporte rien ; nos mouvements et nos mesures ne le touchent pas.
III, 5, p. 873 / 916-917.	[B] A ces bonnes gens [Lucrèce et Virgile], il ne falloit pas d'aigue et subtile rencontre : leur langage est tout plein et gros d'une vigueur naturelle et constante ; ils sont tout epigramme, non la queuë seulement, mais la teste, l'estomac et les pieds. Il n'y a rien d'efforcé, rien de trainant, tout y marche d'une pareille teneur . [C] <i>Contextus totus virilis est ; non sunt circa flosculos occupati</i> ²¹² .
III, 13, p. 1054 / 1101.	[C] [à propos du plaidoyer de Socrate] Il fait tres-sagement, et selon luy, de ne corrompre une teneur de vie ²¹³ incorruptible et une si sainte image de l'humaine forme, pour allonger d'un an sa decrepitude et trahir l'immortelle mémoire de cette fin glorieuse.

C. Le « train »

Le relevé qui suit n'est pas exhaustif. Dès la première citation, *train* est associé à *conduire*.

Train est peu polysémique en français moderne : il désigne aujourd'hui sinon le moyen de locomotion, du moins un type de convoi ou une suite. En français du XVI^e siècle aussi résonne dans le mot *train* quelque chose de dynamique ; il évoque un rythme « entraînant », un « entraînement »²¹⁴. Chez Montaigne, le mot *train* dénote toujours une dynamique, une sorte de rythme (notamment dans I, 28 et III, 13).

Nous avons déjà rencontré *train*, à deux reprises : dans II, 26, à propos de Pyrrhon qui fait de la pratique de sa philosophie son « train ordinaire » et ci-dessus, dans I, 26 (150-151 / 155-156) à propos du maître « qui fait trotter [son élève] devant luy pour juger de son train ». Le terme fonctionne comme un antonyme de « sentier » ou de « chemin » dans trois de nos citations ci-dessous (I, 28 ; I, 44 et II, 3) : l'un se situe dans l'espace, l'autre dans le temps.

Le terme a également une dimension morale dans toutes les occurrences rassemblées ici, sauf dans I, 28 et II, 3 où elle est moins évidente. Dans le chapitre II, 6 le « train » est le résultat de la volonté de l'individu ; il introduit aussi la notion de délibération dans les occurrences de I, 39 et de III, 10.

I, 28 / 27, p. 185 / 191.	[A] Les freres ayants à conduire le progrez de leur avancement en mesme sentier et mesme train , il est force qu'ils se hurtent et choquent souvent.
I, 37 / 36, p. 229 / 234.	[C] Pour n'estre continent, je ne laisse d'advouer sincerement la continence des Feuillans et des Capuchins, et de bien trouver l'air de leur train ²¹⁵ : je m'insinue, par imagination, fort bien en leur place.

²¹² Sénèque, *Epîtres*, XXXIII : « Leur discours est un tissu de beautés mâles, ils ne se sont pas amusés à des fleurettes. » Cette citation renforce l'idée de cohérence, en introduisant une métaphore textile canonique.

²¹³ Note de l'édition Pléiade, qui renvoie au *tenor vitae* de Sénèque et que nous mentionnons dans le corps du chapitre.

²¹⁴ Nous avons déjà cité ci-dessus dans III, 5, le « train » féminin.

²¹⁵ Edition Folio, p. 429 : « discipline ». Pléiade : « mode de vie ».

I, 39 / 38, 247-248 / 252.	[C] Caton, Phocion et Aristides, en la presence desquels les fols mesmes cacheroient leurs fautes, et établissez les contrerolleurs de toutes vos intentions : si elles se detraquent, leur reverence les remettra en train .
I, 44, p. 271 / 292.	[A] La raison nous ordonne bien d'aller tousjours mesme chemin mais non toutesfois mesme train ²¹⁶ ; et ores que le sage ne doit donner aux passions humaines de se fourvoir de la droicte carriere, il peut bien, sans interest de son devoir, leur quitter aussi, d'en haster ou retarder son pas, et ne se planter comme un Colosse immobile et impassible.
II, 1, p. 332 / 352.	[A] En toute l'ancienneté, il est malaisé de choisir une douzaine d'hommes qui ayent dressé leur vie à un certain et asseuré train ²¹⁷ , qui est le principal but de la sagesse. Car, pour la comprendre tout'en un mot, dict un ancien, et pour embrasser en une toutes les reigles de nostre vie, c'est vouloir et ne vouloir pas, tousjours, mesme chose ; Je ne daignerois, dit-il, adjouster : pourveu que la volonté soit juste ; car, si elle n'est juste, il est impossible qu'elle soit tousjours une. De vray, j'ay autrefois appris que le vice, ce n'est que des-reglement et faute de mesure, et par consequent il est impossible d'y attacher la constance. C'est un mot de Demosthenes, dit-on, que le commencement de toute vertu, c'est consultation et deliberation ; et la fin et perfection, constance.
II, 3, p. 351 / 369.	Le vivre, c'est servir, si la liberté de mourir en est à dire. Le commun train ²¹⁸ de la guerison se conduit aux despens de la vie : on nous incise, on nous cauterise, on nous detranche les membres, on nous soustrait l'aliment et le sang ; un pas plus outre, nous voilà gueris tout à fait.
II, 3, p. 353 / 371.	[A] C'est le rolle de la couardise, non de la vertu, de s'aller tapir dans un creux, sous une tombe massive, pour eviter les coups de la fortune. Elle [la vertu] ne rompt son chemin et son train pour orage qu'il face.
II, 6, p. 370 / 388.	[A] Il est malaisé que le discours et l'instruction, encore que nostre creance s'y applique volontiers, soient assez puissantes pour nous acheminer jusques à l'action, si outre cela nous n'exerçons et formons nostre ame par experience au train ²¹⁹ auquel nous la voulons renger.
II, 11, p. 422 / 442.	[A] Il me semble que la vertu est chose autre et plus noble que les inclinations à la bonté qui naissent en nous. Les ames réglées d'elles mesmes et bien nées, elles suyvent mesme train ²²⁰ , et representent en leurs actions mesme visage que les vertueuses. Mais la vertu sonne je ne sçay quoy de plus grand et de plus actif que de se laisser, par une heureuse complexion, doucement et paisiblement conduire à la suite de la raison ²²¹ .
III, 5, p. 891 / 934.	[B] aussi, au rebours, si c'estoit à moy à recommencer, ce seroit certes le mesme train et par mesme progres ²²² , pour infructueux qu'il me peut estre.
III, 10, p. 1024 / 1070.	[B] J'avois assez disertement publié au monde mon insuffisance en tels maniemens publiques. J'ay encore pis que l'insuffisance : c'est qu'elle ne me desplaict guiere, et que je ne cherche guiere à la guerir, veu le train de vie que j'ay desseigné.
III, 13, p. 1092 / 1141.	[B] [à propos de la maladie de la pierre] Me sert aussi l'accoustumance à mieux esperer pour l'advenir, car, la conduite de ce vuidange ayant continué si long temps, il est à croire que nature ne changera point ce trein et n'en adviendra autre pire accident que celuy que je sens.
III, 13, 1103-1104 / 1153.	J'estois monté d'une coife à un couvrechef, et d'un bonnet à un chapeau double. Les embourreures de mon pourpoint ne me servent plus que de garbe : ce n'est rien, si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour, une calote à ma teste. Suyvez cette gradation, vous irez beau train .

D. Le « progres »

Le relevé qui suit n'est pas non plus exhaustif. Dès la première citation, *progrez* est associé à *conduite* ; dans la dernière, à *train*.

²¹⁶ Edition Folio, p. 485 : « allure ». Pléiade : « allure ».

²¹⁷ Edition Pléiade : « comportement déterminé ». « Déterminé » convient assez bien pour rendre l'idée de *ductus*.

²¹⁸ Edition P.U.F. : « manière ordinaire ». Edition Folio : « chemin ordinaire ». Edition Pléiade : « mode habituel ».

²¹⁹ Edition Folio, p. 64, et Pléiade : « allure ».

²²⁰ Edition Pléiade : « allure ».

²²¹ « Raison » était déjà ci-dessus, dans le tableau « conduite » (I, 28).

²²² Edition Folio, p. 157 : « mouvement ».

Le terme en français du XVI^e siècle possède pratiquement l'acception de *progression* dans le français actuel. Il est très proche sémantiquement du mot *marche*, étudié dans le corps du chapitre, comme l'indique le dictionnaire de Robert Estienne : « aller ou marcher avant », *Progredi*²²³. Chez Montaigne, on trouve fréquemment le syntagme « naissance et progresz » (II, 37, par exemple), posés comme deux antonymes. *Progrez* possède chez lui une dimension morale, voire religieuse comme dans l'occurrence de I, 23. Le « progresz » est celui de quelqu'un qui se voit comme un disciple, comme un apprenant (« vraye vertu »).

Progrez a donné lieu à des nombreuses notes dans les différentes éditions des *Essais*, que nous retranscrivons en bas de page pour chaque occurrence concernée. Nous ne relevons que quelques occurrences relatives à notre étude.

I, 23 / 22, 120- 121 / 125.	[B] Quel merveilleux exemple nous en a laissé la sapience divine, qui, pour establir le salut du genre humain et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le peché, ne l'a voulu faire qu'à la mercy de nostre ordre politique ; et a soubmis son progrez , et la conduite d'un si haut effect et si salutaire, à l'aveuglement et injustice de nos observations et usances : y laissant courir le sang innocent de tant d'esleuz ses favoriz, et souffrant une longue perte d'années à meurir ce fruit inestimable.
I, 26 / 25, p. 162 / 168.	[A] Il luy fera cette nouvelle leçon, que le prix et hauteur de la vraye vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice, si esloigné de difficulté, que les enfans y peuvent comme les hommes, les simples comme les subtilz. Le reglement c'est son util, non pas la force. Socrates, son premier mignon, quitte à escient sa force, pour glisser en la naïveté et aisance de son progresz ²²⁴ .
II, 17, p. 653 / 692.	[C] Qu'on accuse, si on veut, mon project ; mais mon progrez ²²⁵ , non.
II, 37, p. 758 / 796.	[A] Je veux représenter le progrez ²²⁶ de mes humeurs, et qu'on voye chaque piece en sa naissance. Je prendrois plaisir d'avoir commencé plustost et à reconnoistre le train ²²⁷ de mes mutations.

²²³ Estienne, *op. cit.*, s. v. Marcher, p. 368.

²²⁴ Edition P.U.F. : « marche ».

²²⁵ Edition Folio, p. 469 : « manière dont je procède ».

²²⁶ Edition Folio, p. 620, et Pléiade : « évolution ».

²²⁷ Edition Folio, p. 620 : « allure ». Ce terme a ici encore quelque chose de dynamique.

Chapitre 4

« Analyser tous écrits, pour les réduire en forme syllogistique »

La formule au titre de ce chapitre est de Philippe Canaye, en 1589 : Aristote montre qu'il faut se servir des syllogismes « en toute matière, & comme il faut analyser tous écrits, pour les réduire en forme syllogistique »²²⁸. La formule résume bien, et en français, la pratique constante des commentateurs rhétoriques ou « dialectiques » que nous avons croisés, de la fin du XV^e siècle (Agricola) au début du XIX^e (Dewez). *Réduire* est comme *ductus* formé sur *ducere*, ce qui signale d'emblée le lien entre cette opération d'analyse et ce qu'ont décrit nos trois premiers chapitres. Mais surtout, réduire n'est pas réducteur au sens moderne de l'adjectif, ce n'est pas un appauvrissement mais un enrichissement. Le recours au syllogisme ouvre en effet un vaste champ des possibles à l'analyse textuelle : c'est ce que nous verrons dans ce chapitre.

Nos chapitres précédents aboutissent à une description assez simple de l'orateur qui planifie son discours. Il se fixe un but à atteindre, il a un propos, un *propositum*, qu'il l'explique ou non sous forme de *propositio*. En fonction de ce but, il détermine une marche à suivre, une conduite à tenir : la conduite est le *ductus*, et « tenir » évoque le synonyme de *ductus* qu'est *tenor* – il faut s'y tenir, fermement, avec constance. Enfin, comme tout stratège ou *dux* qui *ducit*, l'orateur modifie sa conduite ou plan de bataille en fonction des événements et du terrain, c'est-à-dire de l'hostilité du public. L'image de l'aqueduc ou conduite d'eau, canonique du *ductus*, résume bien le tout. L'aqueduc a un but, la ville à desservir. L'ingénieur calcule la pente nécessaire pour y parvenir à partir de la zone de captage de l'eau, puis détermine en fonction du terrain le chemin que suivra en pratique l'aqueduc. Le chemin, « *uia* » ou « route », est comme la « marche » un des mots qui rendaient *ductus*. C'est une façon dynamique de dire le plan du discours. Nous retrouvons alors l'opposition fondamentale posée dès le tout début de notre introduction générale, entre la *recta uia* et la voie oblique ou détournée²²⁹. Quand l'aqueduc est dans la plaine, son plan est presque plat (latin *planus*), l'absence d'obstacles lui permet d'aller droit, c'est la *recta uia*, la « méthode de nature » de

²²⁸ Canaye, Philippe, *Organe*, Genève, Jean de Tournes, 1589, « préface », p. 4 : « Et apres la structure et composition du syllogisme, [Aristote] montre l'invention des principes de tous syllogismes, pour s'en servir en toute matière, & comme il faut analyser tous écrits, pour les réduire en forme syllogistique. »

²²⁹ Quintilien, II, 17, 29, avec le verbe *reducere* :

Sin et audientium mobiles animi et tot malis obnoxia ueritas, arte pugnandum est et adhibenda quae prosunt: neque enim qui recta uia depulsus est reduci ad eam nisi alio flexu potest.

« Mais si j'ay à faire à des hommes legers, inconstans, préoccupez, corrompus ; si la vérité a tant d'obstacles à surmonter, c'est une nécessité indispensable d'employer l'artifice, & tout ce qui peut servir à redresser des esprits mal tournez ; car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour. » (Gedoyne, p. 136).

Ramus. Quand il se heurte à des accidents de terrain, c'est la voie détournée, *obliqua*, la « méthode de prudence », la cryptique. Mais les obstacles et les détours n'empêchent pas l'eau d'arriver à son but, de garder jusqu'au bout, grâce à la pente continue, uniforme, son énergie et son dynamisme.

Pour aller plus loin dans la description, il nous faut maintenant acquérir les capacités techniques de l'ingénieur. Le grand outil est, à partir d'Agricola, le syllogisme²³⁰. Si le mouvement d'un discours peut être compliqué à suivre à force de détours, on peut en restituer l'essentiel en le ramenant à la forme syllogistique. La réduction au syllogisme permet, comme le dit Quintilien, de redresser le tordu, de ramener l'oblique à du *rectus*. On peut à l'analyse tracer mentalement une ligne droite là où concrètement, le texte présente des courbes, toutes les sinuosités de l'*insinuatio*. L'analyse des discours de Cicéron est ainsi, comme le répète Melanchthon après Agricola, une façon d'accéder aux beautés de la *compositio ciceroniana*. L'orateur a composé son discours en suivant un raisonnement d'ensemble (le syllogisme principal, les syllogismes secondaires) : l'auditeur et ensuite le lecteur peuvent restituer la composition en retrouvant le raisonnement d'ensemble. L'opération peut paraître plate quand le plan est lui-même simple, plat, explicite. Elle prend toute son importance dans les cas où le discours est cryptique, c'est-à-dire notamment quand le but est caché à l'auditeur ou au lecteur. De fait, chez Montaigne, nous aurons l'occasion de constater que la cryptique est intrinsèquement liée à la manière dont il formule, déforme ou dissimule les raisonnements syllogistiques²³¹.

Nous examinerons d'abord la distinction entre syllogisme principal et syllogismes secondaires. Nous en déduisons ensuite trois opérations qui servent la cryptique : omettre une des propositions du syllogisme ; les concaténer de façon à les rendre invisibles ; inverser leur ordre canonique. Enfin, nous pourrions répondre aux objections traditionnelles contre le syllogisme, qui ne portent pas sur ce que décrivent nos commentateurs. Ce parcours montrera la richesse de la réduction syllogistique. Loin d'être un assèchement stérile, proche des scolastiques que vitupèrent précisément les humanistes, la réduction ouvre très largement le champ des possibles.

I. Syllogisme principal et syllogismes secondaires

La réduction d'un discours à la forme syllogistique n'est pas propre à Canaye. C'est un des fondements de la réforme humaniste de l'enseignement, sur le plan de la logique comme sur le plan de la théologie. Si Agricola en a lancé l'idée, en en donnant déjà un grand

²³⁰ Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 8 : *Finally [Agricola] gave instructions and a model for (and a model of) logical commentary on classical texts, setting out the argumentative structures underlying a speech or a poem and analyzing a writer's use of the topics, alongside the more familiar rhetorical analysis, which focuses on the divisions of the oration and on the use of tropes and figures. This form of commentary was taken up and adapted by many influential sixteenth-century commentators, among them Latomus, Melanchthon and Ramus. Voir aussi Mack, Peter, Renaissance Argument : Valla and Agricola in the Traditions of Rhetoric and Dialectic*, Leiden, Brill, 1993, p. 227-233.

²³¹ Erich Auerbach fournit un exemple d'analyse syllogistique d'un passage des *Essais* (début du chapitre II, 1, « De l'inconstance de nos actions », p. 331-333 / 351-353), qu'il termine par ce commentaire : « J'espère qu'on n'aura pas trouvé trop pédante la décomposition de ce paragraphe en syllogismes. Elle montre que dans ce passage si vivant et riche de mouvements primesautiers l'organisation de la pensée est rigoureuse et logique [...]. » (*Mimésis, La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1968, p. 290). Nous remercions vivement Jean-Yves Vialleton de cette référence.

nombre d'exemples chez Cicéron, c'est Melanchthon qui l'a systématisée, en s'obligeant à un commentaire continu de la plupart des discours cicéroniens. Ramus lui-même, comme l'a montré Kees Meerhoff, est sur ce point l'héritier de Melanchthon.

Il va de soi que la réduction syllogistique est surtout possible dans les conditions de la préméditation du discours, c'est-à-dire dans le cadre de l'*oratio perpetua*. L'*oratio perpetua* est par définition le type de discours qui peut se construire avec un syllogisme principal, dont dépendront des syllogismes secondaires.

A. Le syllogisme principal, *imago totius orationis*, « image de la totalité du discours »²³²

L'extraction du syllogisme principal est un des fondements de la réforme humaniste de l'enseignement, sur le plan de la logique comme sur le plan de la théologie. Comme l'explique Francis Goyet, la réduction du discours à un syllogisme principal est pour Melanchthon la troisième étape de l'analyse des textes, après l'« état de cause » et la *propositio principalis*²³³ :

Réduire le discours à son ossature logique est typique de Melanchthon, qui emprunte l'idée à Agricola. Les très nombreuses explications de texte ou *enarrationes* qu'il consacre à Cicéron ou à l'apôtre Paul montrent toute la richesse pédagogique de cette réduction²³⁴.

Kees Meerhoff a souligné à quel point cette démarche, radicalement nouvelle, s'inscrit dans l'opposition aux pratiques scolastiques²³⁵ :

Melanchthon se tourne avec violence contre les scolastiques qui, isolant (*decerpere, excerpere*) tel ou tel verset biblique, sont comme des gens qui s'extasiaient devant le bras ou la jambe arrachés d'une sculpture et se montrent insensibles à l'essentiel : la beauté de l'ensemble, la symétrie des parties. Or, pour avoir accès à la véritable pensée de l'apôtre, il est indispensable de fixer son attention sur la totalité du texte, sur sa cohérence structurelle, l'enchaînement rigoureux des parties, car *optimum interpretandi genus est oikonomiā orationis ostendere*. Cette passion herméneutique est la force motrice derrière l'enseignement de la logique et de l'art oratoire, et motive l'analyse des discours grecs et romains dans les salles de cours de Wittemberg.

L'attention des logiciens scolastiques (*decerpere* et *excerpere*) se porte sur les raisonnements et autres phénomènes qui affectent les plus petites unités du texte. La métaphore du membre arraché à la sculpture montre qu'en cela ils perdent le sens général du discours. Mettre au jour l'économie d'un texte est un effort inverse de celui qui consiste à « isoler » : il s'agit de rassembler, d'embrasser la totalité du discours (le *sun-* de *sylogisme*). Le sens premier du terme *oikonomia*, « direction des affaires d'une maison »²³⁶, rappelle d'ailleurs fortement la notion de *ductus*, mot qui lui aussi a un sens domestique et administratif.

²³² Melanchthon, Philip, *Corpus Reformatorum*, Berlin, C.A. Schwetschke, 1851, t. 16, col. 1006 : *iam tenes in animo imaginem totius orationis*, « tu tiens déjà dans l'esprit une image de la totalité du discours ». Cité et traduit par Francis Goyet, *Le sublime du « lieu commun », l'invention rhétorique de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996, p. 508.

²³³ Goyet, *op. cit.*, p. 504 sq.

²³⁴ Goyet, *op. cit.*, p. 500.

²³⁵ Meerhoff, Kees, « Logique et éloquence : une révolution ramusienne ? », *Autour de Ramus : Texte, théorie, commentaire*, éd. Kees Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit blanche, 1997, p. 103. La citation de Melanchthon est donnée aussi par Francis Goyet, *op. cit.*, p. 503. L'opposition aux pratiques scolastiques est déjà chez Agricola dans le texte que nous donnons en annexe, § 7-12.

²³⁶ Bailly, *op. cit.*, s. v. *oikonomia*.

La sortie du Moyen Age passe donc par une révolution intellectuelle : la conception « fondamentale du texte comme ensemble syntaxique »²³⁷. Le syllogisme principal est l'emblème de cette métamorphose de l'enseignement. Il réduit le texte à un syntagme représentatif du tout, de sorte que les syllogismes de rangs inférieurs puissent se raccrocher au syllogisme principal. Meerhoff parle quant à lui de « syllogisme primaire » :

La réduction à un syllogisme primaire qui rendrait compte de la « structure profonde » du texte fait partie intégrante d'une conception du discours comme totalité organique, où tout se tient. Cette conception [est la] clé de voûte du système analytique de Melanchthon [...] ²³⁸.

L'idée de « structure profonde » est fondamentale. La réduction syllogistique ne consiste pas en un relevé des syllogismes qui apparaissent en structure de surface. D'ailleurs, comme l'ont bien noté les commentateurs rhétoriques de l'époque, les discours d'orateur ont fort peu de syllogismes explicites, ils affichent très rarement la forme majeure, mineure, conclusion – nous y reviendrons à la fin de ce chapitre. La réduction syllogistique cherche une structure profonde, en dessous de la surface, ce qui est en soi postuler que le discours n'est pas exempt de cryptique.

Comme la structure profonde se manifeste rarement comme telle à la surface du texte, la tâche qui consiste à restituer l'« ossature logique » du discours n'est pas aisée. Ce travail d'analyse nécessite de nombreuses relectures, jusqu'à ce que l'ensemble du discours soit familier et que sa cohérence d'ensemble apparaisse comme une évidence. Pour notre part, nous irions même jusqu'à penser que l'auteur ou l'orateur n'est pas nécessairement conscient du « syllogisme primaire » ou encore « syllogisme sous-jacent »²³⁹ de son propre discours. Mais cela n'empêche pas de procéder à l'analyse. Car, pour reprendre une formule de Mary Carruthers, ce syllogisme confère à l'œuvre son « orientation élémentaire »²⁴⁰.

Terminons ce point par un exemple. L'exemple canonique de syllogisme principal, « primaire » ou « sous-jacent », est, sur une très longue durée, celui qui gouverne l'ensemble du *Pour Milon*, ce « grand classique de l'enseignement humaniste » selon l'expression de Kees Meerhoff²⁴¹. A quelques variantes près, le syllogisme principal est le même chez Agricola²⁴², chez Melanchthon et chez les descendants de celui-ci. Ramus dans sa *Dialectique* le rend ainsi :

Le guetteur et espieur meschant est justement occis. Or Clode [Clodius, tué par Milon] est guetteur et espieur meschant. Partant, Clode est justement occis²⁴³.

²³⁷ Meerhoff, *op. cit.*, p. 103.

²³⁸ *Ibid.*, p. 102 (« Cette conception, clé de voûte du système analytique de Melanchthon, lui permettra de lutter de façon efficace – car scientifique – contre la théologie scolastique »).

²³⁹ Meerhoff, Kees, « Logique et création selon Philippe Melanchthon », *Logique et littérature à la Renaissance*, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre 1991, éd. M.-L. Demonet et A. Tournon, Paris, Champion, 1994, p. 57.

²⁴⁰ Carruthers, Mary, *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002, p. 105. Martianus Capella, *De arte rhetorica*, 470.

²⁴¹ Meerhoff, Kees, et Moisan, Jean-Claude, « Un commentaire ramiste de la 4^e Philippique », *Autour de Ramus : Texte, théorie, commentaire, op. cit.*, p. 316. Goyet, *op. cit.*, p. 499 : « le point de départ de l'analyse de Melanchthon est donc la réduction du *Pro Milone* à un syllogisme général ».

²⁴² Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, II, 14. Goyet, *op. cit.*, p. 499. Les variantes tiennent notamment au fait que les commentateurs se focalisent tantôt sur la première partie de la plaidoirie, tantôt sur la seconde et tantôt sur son ensemble.

²⁴³ Ramus, édition originale, p. 117. Edition Droz, 1964, p. 143-144. Goyet, *op. cit.*, p. 499.

On retrouve ce syllogisme au XVI^e siècle chez Mélancthon²⁴⁴, l'héritier intellectuel direct d'Agricola ; au XVII^e, dans la *Logique* de Port-Royal²⁴⁵ ; au XVIII^e chez Crevier²⁴⁶ et l'abbé Colin²⁴⁷ ; et même encore au XIX^e siècle chez Dewez²⁴⁸.

Il faut souligner à quel point réduire le *Pour Milon* à un seul syllogisme est un tour de force intellectuel. Dans le découpage qu'on en fait au XVI^e siècle, ce discours s'étend en effet sur cent cinq paragraphes. Un commentateur comme Ferrazzi, qui s'intéresse aux syllogismes secondaires, en trouve quarante et un dans le *Pour Milon*²⁴⁹. Notre propos n'est pas ici de montrer comment ce syllogisme principal fait la *cohaerentia* d'ensemble de ce discours particulier²⁵⁰. Il s'agissait simplement de rappeler à quel point la réduction syllogistique à un syllogisme principal fait partie du bagage de culture générale de l'époque. Si Ramus et Canaye relèvent comme Melancthon du monde protestant, la réduction syllogistique n'est nullement limitée à ce monde. Des jésuites à Ferrazzi, directeur du séminaire de Padoue, c'est en fait tout le corps enseignant européen qui pratique la réduction, avec le même espoir de parvenir par là à saisir la totalité du discours, à donner une *imago totius orationis*. L'enjeu est le même pour tous : remonter des apparences, la structure de surface, à la structure profonde. Cet enjeu est lié à celui de la cryptique. Il s'agit pour l'auditeur ou le lecteur, par l'analyse, de comprendre quelque chose aux détours du *ductus* quand l'orateur n'emprunte pas le droit chemin. C'est donc un enjeu général de maîtrise. L'orateur *prudens* emploie la « méthode de prudence » pour contourner l'hostilité ou les réticences de l'auditeur. Le Juge *prudens*, ou le lecteur diligent, emploie la réduction syllogistique pour rétablir et suivre le raisonnement de l'orateur, malgré tous les détours.

B. Les syllogismes secondaires

Au syllogisme général s'accrochent des syllogismes plus particuliers. Ces syllogismes de second rang ne sont pas moins intéressants. Pour reprendre l'expression de Mary Carruthers, ce sont les « tronçons de l'aqueduc »²⁵¹. En tant que tels, ils jouent un rôle non négligeable dans la conduite du discours, et par voie de conséquence une bonne partie de la cryptique repose sur eux.

Notre présentation étant ici générale, et les syllogismes secondaires étant par définition très détaillés, il n'est pas facile de trouver un exemple qui permette de faire mesurer d'un coup d'œil la richesse analytique qu'ils permettent²⁵². Or c'est cette richesse qu'il faut bien saisir pour la suite de notre travail. Pour y rendre sensible, nous avons choisi de citer longuement un des commentateurs cicéroniens les plus tardifs, le Belge Louis Dewez, dans sa *Rhétorique extraite de Cicéron* de 1818. Non seulement il écrit en français, quand nos

²⁴⁴ Mélancthon, Philip, *Corpus Reformatorum*, Berlin, C.A. Schwetschke, 1851, XVI, col. 1006. Goyet, *ibidem*.

²⁴⁵ Arnauld, Antoine et Nicole, Pierre, *La logique de Port-Royal*, Paris, Eugène Belin, 1878, p. 221.

²⁴⁶ Crevier, Jean-Baptiste, *Rhétorique française*, Paris, Saillant et Desaint, 1765, p. 384.

²⁴⁷ Préface de la *Traduction du traité de l'orateur de Cicéron* par l'M. l'Abbé Colin, Paris, 1737, p. 81.

²⁴⁸ Dewez, Louis, *Rhétorique extraite de Cicéron*, Bruxelles, P. J. de Mat, 1818, p. 115-116.

²⁴⁹ Ferrazzi, Marco Antonio, *M. T. Ciceronis orationum cum argumentis, animadversionibus, et analysi M. Antonii Ferratii*, Padoue, 1729.

²⁵⁰ Voir les explications détaillées de Francis Goyet, *op. cit.*, p. 499-509.

²⁵¹ Carruthers, *op. cit.*, p. 108 : Les « tronçons d'un aqueduc qui conduisent l'eau là où elle doit aller, certes, mais infléchissent sa direction, ralentissent ou accélèrent son débit, opèrent des bifurcations ».

²⁵² Francis Goyet, après avoir présenté le syllogisme général du *Pour Milon* (*op. cit.*, p. 504-505), donne un exemple de syllogisme secondaire, qui court sur quatre paragraphes (*Mil.* 32-35 ; *op. cit.*, p. 506), et à la page suivante, un exemple de syllogisme qui tient en un seul paragraphe (*Mil.* 43), que nous appellerons pour notre part « micro-syllogisme » ou syllogisme de troisième rang.

commentateurs plus anciens écrivent en latin, mais son français est à la fois assez proche du nôtre et encore très informé des catégories latines de ses prédécesseurs. Nous reprenons à Dewez deux exemples.

Le premier décrit une partie assez longue du *Pour Sylla*. La réduction syllogistique dégage un syllogisme à cinq parties, majeure et sa preuve, mineure et sa preuve, conclusion, et aux « preuves » elles-mêmes il faut ajouter les *amplificationes*²⁵³ :

Sylla était accusé d'avoir conjuré contre la république. Cicéron démontre l'innocence de Sylla par ce raisonnement.

Il établit pour principe général [= majeure] que, dans les causes graves, c'est moins par l'accusation intentée, que par les mœurs de celui qui est accusé qu'il faut examiner son intention, son dessein, son action. Il en donne pour raison [= preuves de la majeure], qu'il n'est point naturel que l'homme dénature subitement son caractère et change de conduite, et il appuie cette raison [= confirmation par amplification, ici par les exemples] sur l'exemple de ces illustres scélérats qui avaient conjuré contre leur patrie, de Catilina, de Lentulus, de Céthégus, d'Autronius. Catilina s'étant dès sa jeunesse familiarisé avec la licence et le crime, s'était, pour ainsi dire, naturalisé par l'habitude et l'inclination dans toutes sortes de forfaits et d'assassinats : Lentulus était un libertin extravagant, un impie audacieux : Céthégus était odieux par ses violences ; Autronius était un effronté, un impudent, un débauché, connu pour ses impudicités, ses violences, ses brigandages, etc.

Il applique le principe à cette proposition particulière [= mineure] : que la vie de Sylla est totalement exempte des crimes dont ces scélérats ont souillé leur vie, et il le démontre [= preuves de la mineure] par la prudence qui dirigea toutes ses actions et toutes ses démarches, par la honte qui dicta toutes ses paroles, par sa douceur, son courage, sa magnanimité, son affabilité, sa modération dans la vie privée, sa magnificence dans la vie publique, par son amour pour la patrie.

Le principe étant solidement développé [= par les preuves de la majeure], et l'application clairement démontrée [= par les preuves de la mineure], il en tire cette conclusion (qui est la proposition qu'il soutient), que Sylla est innocent du crime de conjuration [= *propositio*, qui est aussi la conclusion].

Il fortifie ce raisonnement par une véhémence amplification [= autre confirmation par amplification], par laquelle il peint la conjuration et les conjurés avec les couleurs les plus fortes, pour faire sentir combien il serait injuste de confondre Sylla avec les scélérats, complices d'un aussi abominable projet²⁵⁴.

On remarquera que Dewez ne précise absolument pas quelle partie du discours il schématise ainsi. A défaut de connaître le *Pour Sylla*, son lecteur pourrait même croire qu'il résume l'ensemble du discours et dégage ainsi le syllogisme principal.

En fait, il s'agit ici d'une des dernières parties de la plaidoirie, les paragraphes 68 à 77. Dewez nous montre ainsi qu'un syllogisme peut être une trame pour un extrait long, d'une dizaine de paragraphes environ. S'il a choisi cet exemple, c'est que, de façon assez rare dans les discours rhétoriques, le syllogisme à cinq parties est affiché en structure de surface. On distingue d'abord la majeure ou *propositio*, qui tient en une phrase, au tout début du passage (*Sull.* § 68) : « *Neque enim istorum facinorum tantotum, tam atrocium crimen, iudices, P. Sullae persona suscipit*, des attentats aussi grands, aussi atroces, ne peuvent être imputés à un homme du caractère de l'accusé²⁵⁵. » Pour la renforcer, Cicéron tire ensuite le portrait de quatre grands criminels pour valoriser à l'inverse la bonté et la prudence de Sylla (§ 70-71). Et ainsi de suite. Soit, en résumé, et dans cet ordre :

- la majeure et ses preuves (à partir de *Neque enim*, § 68²⁵⁶),
- la mineure et ses preuves (à partir de *Agedum*, § 72²⁵⁷),
- la conclusion (à partir de *In hoc Vos*, § 74-75²⁵⁸),

²⁵³ Cicéron, *Pro Sulla*, XXV-XXVIII, 69-77.

²⁵⁴ Dewez, *op. cit.*, p. 105-108. Nous traitons à part, c'est-à-dire au chapitre suivant, la question des preuves.

²⁵⁵ Cicéron, *Pro Sulla*, XXIV, 68. Cicéron, *Pour Sylla*, *Discours XI*, Paris, Les Belles Lettres, 1962, p. 82-83.

²⁵⁶ Ferrazzi, *op. cit.*, y voit aussi la *propositio* et son *approbatio*.

²⁵⁷ Ferrazzi, *op. cit.*, y voit aussi l'*assumptio*.

- enfin une « véhémence amplification », qui selon Dewez, est un modèle du genre (§ 76-77²⁵⁹).

Ferrazzi avant Dewez découpe ou analyse le raisonnement de même, et le résume à peu de choses près de la même manière. Chez Ferrazzi, cette partie de l'argumentation correspond au cinquième temps de la deuxième partie de la *contentio*. Les commentateurs avant Dewez ne manquent pas, comme lui, de relever les rares cas où, dans le discours, le syllogisme se trouve exprimé très clairement, « textuellement »²⁶⁰.

Le second exemple de Dewez est la première *Catilinaire*. Ici, l'analyse ne respecte pas l'ordre qui apparaît dans le discours. Pour le dire autrement, l'analyse dégage la structure profonde, distincte de la structure de surface. Nous nous approchons ainsi de la cryptique, et les formules conclusives de Dewez sont de ce point de vue particulièrement nettes :

[...] toute la première Catilinaire peut être réduite en syllogismes. La conjuration était découverte ; mais elle n'était pas éteinte : Catilina était resté dans Rome avec ses partisans et ses complices, et la république restait exposée au plus grand danger. Dans cette crise effroyable, est-il plus salutaire pour la république que Catilina soit condamné à mort ou qu'il soit forcé de sortir de Rome ? C'est la discussion de cette grande question qui fait la matière de la première Catilinaire. Cicéron en traite le premier point par le raisonnement suivant :

Majeure. Il serait dangereux pour la république que Rome conservât dans son sein des partisans qui défendent Catilina, ou des satellites qui l'appuient.

Mineure. Or, la mort de Catilina laisserait dans Rome un reste pernicieux de mauvais citoyens qui tiennent son parti et qui tâcheront d'exécuter son projet.

Conclusion. Donc la mort de Catilina serait funeste à la république.

C'est le second parti qu'il faut adopter, et l'orateur le prouve par les deux raisonnements suivants, dont l'un concerne les intérêts de la république.

Majeure. Il importe au salut de la république que la ville soit purgée de la bande de mauvais citoyens qui sont ou ses partisans ou ses complices.

Mineure. Or, le départ de Catilina entraînerait celui de toute la bande, ou, comme dit l'orateur, de toute cette pernicieuse sentine.

Conclusion. Donc le départ de Catilina sera salutaire à la république.

L'autre raisonnement concerne l'intérêt de Catilina lui-même.

Majeure. On doit abandonner une ville où l'on est odieux à tous ses concitoyens.

Mineure. Or Catilina est odieux à tous les habitants de Rome par ses complots, qui sont découverts, et par ses crimes publics et privés, qui sont connus.

Conclusion. Donc Catilina doit abandonner Rome.

Toutes ces propositions ne sont ni logiquement présentées ni textuellement exprimées dans le discours. Les trois raisonnements que l'analyse présente, ne sont pas même traités séparément et distinctement : ils sont tellement enchaînés l'un à l'autre qu'ils se servent mutuellement d'appui. C'est donc à l'esprit à suppléer les propositions qui sont supprimées, et à séparer les raisonnements qui sont confondus²⁶¹.

Dewez synthétise la première des *Catilinaires* en trois raisonnements principaux ; le premier est le syllogisme principal ; les deux autres lui sont inféodés et sont de second rang, ce sont les syllogismes secondaires.

Le but de l'analyse est donc de dégager ce qui n'est pas « textuellement exprimé dans le discours », autrement dit la structure profonde. Or celle-ci n'apparaît pas textuellement, contrairement à l'exemple précédent de Dewez, où les propositions étaient « logiquement présentées », et qui plus est dans leur ordre canonique (majeure, mineure, conclusion).

²⁵⁸ Ferrazzi, *op. cit.*, y voit aussi la *complexio*.

²⁵⁹ Ferrazzi, *op. cit.*, y voit aussi une *complexionis repetitio*.

²⁶⁰ Par exemple, le jésuite Martin du Cygne (1619-1669), *Explanatio rhetoricae*, Cologne, Veuve Widenfelt, 1670) décrit ainsi les § 43-45 du *Pro lege Manilia* de Cicéron : majeure (début du § 43) ; preuve de la majeure (phrase suivante de § 43, *Vehementer*) ; mineure (fin du § 43, *Quod igitur*) ; preuve de la mineure (milieu du § 44, *Itaque ut plura*) ; conclusion (fin du § 45, *Et quisquam*).

²⁶¹ Dewez, *op. cit.*, p. 114-115.

La question de l'ordre canonique du syllogisme est ainsi ce qui distingue les deux exemples de Dewez. Dans un cas, l'ordre est respecté : le lecteur peut alors suivre sans difficulté le raisonnement. Dans l'autre cas, l'ordre n'est pas respecté, et le lecteur pour suivre doit restituer la structure profonde, par la réduction syllogistique. Ce qui est « logiquement présenté » est donc directement lié à ce qui est « textuellement exprimé ». Quand les deux sont co-présents, le discours suit l'*ordo rectus*, une organisation facile et claire. Ce cas est le plus rare. Le plus fréquent est une organisation compliquée, en surface.

Aux deux opérations importantes que décrit ici Dewez, Agricola en ajoutait une autre, non moins importante. Elle porte précisément sur l'ordre des propositions du syllogisme : celles-ci sont donc exprimées, mais pas à leur place.

II. Trois opérations qui servent la cryptique : omettre, confondre, inverser

Dewez a donc identifié deux opérations majeures, et difficiles : omettre et confondre.

D'une part, il faut « suppléer les propositions qui sont supprimées ». L'analyse doit retrouver les propositions manquantes des syllogismes secondaires (voire du syllogisme principal). Nous retrouvons ici la définition courante de l'enthymème comme syllogisme tronqué. N'apparaissent que deux des trois parties du syllogisme canonique, en général l'ensemble « majeure et conclusion », ou « mineure et conclusion ». Cette situation est déjà décrite par Agricola, à la toute fin de son chapitre (donné dans l'annexe 1, § 19), avec pour exemples deux extraits d'une déclamation de Quintilien : « *Interim proponitur altera ex propositionibus tantum*. Parfois Cicéron n'exprime textuellement que l'une des deux propositions [du syllogisme : soit la majeure, soit la mineure]. »

D'autre part, il faut « séparer les raisonnements qui sont confondus ». Par conséquent dans le discours, les arguments sont concaténés, comme c'est le cas dans l'exemple de Dewez, la première *Catilinaire* : « ils sont tellement enchaînés l'un à l'autre qu'ils se servent mutuellement d'appui ». Cette concaténation ou confusion sert évidemment la cryptique, et nous verrons qu'elle aura une importance considérable dans le corpus montaignien, notamment dans le livre III. Pour Kees Meerhoff ou plutôt pour Melanchthon, dans le cas des épîtres pauliniennes, la « beauté de l'ensemble » passe nécessairement par « la symétrie des parties » et par leur « enchaînement rigoureux ». Ce que décrit ici Dewez est très différent, et évoque ce que nous verrons dans le cas des *Essais*. L'écriture de Montaigne tend à la distorsion et au démembrement des syllogismes. Le déséquilibre même des parties est alors un des moyens cryptiques dont il dispose.

Nous ne faisons ici que signaler ces deux opérations majeures, et y reviendrons quand nous traiterons dans le détail la méthode cryptique de Ramus, à notre chapitre 11. Mais il est frappant de voir qu'un commentateur de 1818 se les rappelle encore.

A ces deux opérations, il faut en ajouter une troisième, tout aussi importante, et que de même nous ne faisons ici que mentionner. Il s'agit de l'inversion. Les commentateurs postérieurs à Agricola²⁶² relèvent de façon tout à fait ordinaire que, dans le discours, le syllogisme (secondaire) à reconstituer n'est pas dans l'ordre canonique. Même quand l'orateur donne les trois propositions du syllogisme, il les donne le plus souvent dans un ordre différent. Par exemple, il peut commencer par la mineure, poursuivre par la majeure, et en

²⁶² Ferrazzi, mais déjà Melanchthon ou, à l'époque de celui-ci, François Dubois (Sylvius), auteur de commentaires détaillés de nombreux discours cicéroniens (Du Bois, François, *Progymnasmatum in artem oratoriam Francisci Sylvii*, Paris, J. Badius, 1522).

venir à la conclusion. Toutes les combinaisons se trouvent. Si maintenant on considère le syllogisme à « cinq » parties que mentionne Dewez (majeure et mineure avec leurs preuves), la géométrie variable se complique d'autant. L'orateur peut commencer par la ou les « preuves » de la mineure, ou par celles de la majeure, etc. Tout cela vient de Cicéron, dans le *De l'Invention*²⁶³ :

Il faudra varier avec grand soin le discours : en effet, dans tous les domaines, l'uniformité engendre la satiété. [...] dans l'argumentation même, ne pas commencer toujours par la proposition [la majeure], ne pas diviser toujours en cinq parties, ne pas parfaire le raisonnement en suivant le même procédé de division, mais commencer tantôt par la mineure, tantôt par l'une des deux preuves, tantôt par les deux preuves, user tantôt d'un type de conclusion, tantôt d'un autre.

Comme il faut aussi mentionner les amplifications, cela ajoute encore aux possibilités. Ce qui est « textuellement exprimé » en surface peut ainsi être d'une immense diversité. La réduction syllogistique consiste précisément à *reducere*, à ramener cette diversité à un ordre unique et logique, *rectus*. Au chatoiement de surface succède la rigueur du syllogisme, du raisonnement d'ensemble.

Agricola est le seul, à notre connaissance, à avoir théorisé la géométrie variable, par rapport à l'ordre canonique. Nous donnons son chapitre complet dans l'annexe 1. Le titre en résume clairement le propos : « *De vertendis argumentationum formis* », « Qu'il faut renverser les formes du raisonnement », c'est-à-dire inverser les propositions du syllogisme, donner une autre « version » (*vertere*) que l'ordre canonique – l'*argumentatio* chez Agricola comme chez Aristote est un genre qui inclut deux espèces, le syllogisme ou *ratiocinatio* et l'induction ou *inductio*. Le chapitre (§ 1) commence par définir l'ordre canonique comme l'« *ordo naturalis* » : c'est l'*ordo rectus* (formule qui apparaît plus bas, § 15). Pour le syllogisme, c'est majeure, mineure, conclusion ; pour l'induction, c'est d'abord les espèces (ou les parties), puis le genre (ou le tout), puisque dans l'induction on remonte des parties au tout. Mais (§ 2), « vouloir se soumettre en toute occasion à cette loi, ce serait des soins tout à fait froids et frivoles (*frigidae, frivola*) ».

Le propos annoncé par le titre d'Agricola est repris à l'identique à son paragraphe 15 :

Vertendae sunt igitur formae argumentationum et partes earum varia collocatione disponendae. Nec tamen adeo vitandus ordo rectus, ut credamus non interdum ratiocinationem totam proferendam [...].

Il faut donc renverser les formes du raisonnement, c'est-à-dire qu'il faut disposer ses parties [les propositions du syllogisme, ou de l'induction] en recourant à des collocations variées²⁶⁴. Cela ne veut pas dire pour autant que nous pensions qu'il faille absolument éviter l'ordre direct : dans certains cas, le syllogisme doit être exprimé au texte dans sa totalité [...] [suit un exemple, dans une déclamation de Quintilien]²⁶⁵.

Comme Dewez, Agricola donne alors deux exemples cicéroniens contraires. Le premier suit l'ordre canonique « majeure, mineure » (§ 16-17 ; *Cael.* 49). Le second, non (§ 18 ; *Cael.* 44-45) :

At in eadem oratione paulo ante convertit prorsus totum ratiocinationis ordinem, primamque conclusionem ponit : « In M. Caelio nulla luxuries reperietur, nulli sumptus, nullum alienum, nulla conviviorum et lustrorum

²⁶³ Cicéron, *De l'Invention*, trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994, I, § 76.

²⁶⁴ La fin du titre du chapitre d'Agricola disait déjà, de même : « *deque partibus earundem varia collocatione disponendis* ».

²⁶⁵ Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica, Drei Bücher über die Invention dialectica*, trad. Lothar Mundt, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, III, 14, p. 540. Ce passage n'étant pas traduit dans l'ouvrage de Marc de Marc van der Poel (Agricola, Rodolphe, *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme*, Marc van der Poel, Paris, Champion, 1997), nous traduisons.

libido »²⁶⁶, *quaque sequuntur. Hoc est enim, quod probandum est. Deinde subdit : « Audistis antea cum accusaret »*²⁶⁷, *minorem propositionem facit, quae est, Caelium summa eloquentiae studiorum cura teneri. Postremo majorem addit : « Atque scitote, iudices, eas cupiditates, quae obiiciuntur caelio, atque haec studia, de quibus disputo, non facile in eodem homine esse posse*²⁶⁸. » *Ut sit ratiocinatio : « Non possunt in eo, in quo est summus studiorum amor, esse et pravae cupiditates. In Caelio est summu studiorum amor. Non possunt ergo in eo esse pravae cupiditates. »*

Mais dans le même discours, peu auparavant, il renverse l'ordre de tout le syllogisme. Il place en premier la conclusion : « Mais dans Célius, on ne trouvera ni luxe, ni folles dépenses, ni dettes », etc. Ceci est ce qu'il faut prouver [identité de la conclusion et du *propositum*]. Ensuite il place « déjà vous l'aviez entendu comme accusateur » : c'est formuler la proposition mineure, qui est, Célius s'applique autant que possible à étudier l'éloquence. Enfin il ajoute la majeure : « Or, vous le savez, juges, le goût de l'étude n'est guère compatible avec ces erreurs qu'on reproche à Célius. » Soit [en structure profonde] le syllogisme : « [Majeure] Il ne peut pas y avoir, chez ceux qui ont un immense amour des études, de désir vicieux. [Mineure] Célius a cet amour des études. [Conclusion] Donc il ne peut y avoir en lui de désirs vicieux²⁶⁹. »

Cette description de l'inversion est fondamentale. Elle ouvre en effet considérablement le champ des possibles pour le commentateur.

Agricola lui-même avait, au début de son chapitre, posé qu'il ne fallait pas s'obliger, comme le maître avec l'élève, « à une seule loi et forme déterminée », fixée une fois pour toutes, « *ad unam certam legem formamque dicere* » (§ 2). Suit une violente attaque des scolastiques, qui sont si obsédés par la forme canonique qu'ils ne savent pas repérer les vrais syllogismes importants, ceux cachés dans les discours éloquents.

Dans son chapitre, Agricola ne fait pas explicitement le lien entre inversion et résistance de l'auditeur, donc avec la cryptique. Mais l'auditeur hostile ou *repugnans* est ce qui informe son chapitre, et d'ailleurs l'ensemble du *De inventione dialectica*. On le trouve mentionné par Agricola dès son tout premier chapitre :

Fidem facimus vel credenti et velut sponte sequentem ducimus, vel pervincimus non credentem atque repugnantem conficitur.

Dans un cas, nous obtenons la confiance <de l'auditeur> lorsqu'il nous croit spontanément et se met, pour ainsi dire, docilement à notre remorque. Dans l'autre cas, lorsqu'il ne nous croit pas, nous le convainquons et le tirons, tout regimbant, derrière nous²⁷⁰.

C'est, déjà, l'opposition entre méthode de nature et méthode de prudence. L'ordre des propositions est *rectus* dans le premier cas, inversé dans le second. Dans ce chapitre sur l'inversion des propositions, Agricola se contente de lier l'inversion à un besoin de *varietas* (§ 3) : « *Varietas enim, sicut rerum omnium, sic orationis praecipue levat taedium*. C'est la variété, comme dans toutes choses, qui atténue surtout l'ennui dans un discours. » Il est clair que la *varietas*, chez Agricola lui-même, a à voir avec l'hostilité ou les réticences de l'auditoire, ou simplement sa fatigue : nous le reverrons à propos de la digression. La *varietas* est donc une façon d'indiquer le problème de la cryptique. Ce qui oblige l'orateur à renverser l'ordre canonique, c'est « l'ennui », le *taedium* de l'auditoire. Les très nombreuses formes que permet la géométrie variable sont ainsi, de façon très souple et adaptée, une réponse de l'orateur à ce qu'il perçoit des résistances de son public. Ces résistances sont elles-mêmes en nombre indéfini, ce qui impose la *prudentia* de l'orateur, et la « méthode de prudence » de Ramus.

²⁶⁶ *Cael.* 44.

²⁶⁷ *Cael.* 45.

²⁶⁸ *Cael.* 45.

²⁶⁹ Agricola, *De inventione dialectica*, *ibid.*

²⁷⁰ Agricola, *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme*, *op. cit.*, p. 70-71.

Plus haut dans ce même chapitre, Agricola mentionne presque explicitement l'auditoire hostile quand il précise le domaine auquel il réserve l'éloquence, et où se pratique l'inversion de l'ordre du syllogisme. Il reprend ce que répètent tous les prédicateurs : leur but n'est pas que le fidèle comprenne intellectuellement leur description du péché, mais qu'ils cessent effectivement d'y tomber. Le but est un changement de comportement. Chez Agricola de même, l'orateur ne vise pas tant à « enseigner » (*docere*) l'auditeur, pour qu'il sache (intellectuellement) ce qui est mieux, qu'à le forcer à vouloir le mieux (et ensuite agir en conséquence). « *Nec tam docendus, ut sciat meliora, quam cogendus, ut velit* » (§ 7), où *meliora* est une allusion au célèbre *Video meliora proboque, deteriora sequor*²⁷¹. Le domaine d'application de la cryptique ou méthode de prudence est donc la « philosophie morale » (§ 6). Dans ce domaine (§ 6), « on ne parle pas pour parler, on parle pour que les idées se glissent furtivement dans notre âme à nous auditeurs [*subintrent* : c'est l'*insinuatio*] et corrigent nos actions [*emendent*] ; et ces idées détruisent nos défauts jusque dans notre tréfonds ». Le lien entre détour et amélioration morale est celui que nous avons vu d'emblée avec Castiglione, et que nous reverrons chez Montaigne. Le détour, en tant que tel, est la réponse à l'hostilité de l'auditoire.

III. Les objections traditionnelles contre le syllogisme

Nous pouvons maintenant situer les critiques traditionnelles. Montaigne entre autres moque le syllogisme :

[A] C'est *Barroco* et *Baralipton* qui rendent leurs supposts ainsi crotez et enfumés, ce n'est pas elle [la sagesse] : ils ne la connoissent que par ouïr dire²⁷².

La phrase est citée dans l'article « Syllogisme » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Cet article résume les principes syllogistiques, puis se termine par une critique à l'encontre des figures de syllogismes. L'article se conclut sur l'idée que le syllogisme nous apprend quelque chose que l'on sait déjà :

C'est dans cette vue que quelques-uns ont ingénieusement défini le syllogisme ; le secret de faire avouer dans la conclusion ce qu'on a déjà avoué dans les prémisses²⁷³.

Cet article livre une violente offensive contre les dérives scolaires et logiciennes de l'époque. Diderot prône en contrepartie une « simple suite ou liaison d'idées » :

Dites à une dame que le vent est sud-ouest, & le tems couvert & tourné à la pluie ; elle comprendra sans peine qu'il n'est pas sûr pour elle de sortir, par un tel jour, légèrement vêtue après avoir eu la fièvre ; elle voit fort nettement la liaison de toutes ces choses, vent sud-ouest, nuages, pluie, humidité, prendre du froid, rechute, danger de mort, sans les lier ensemble par une chaîne artificielle & embarrassante de divers syllogismes, qui ne servent qu'à retarder l'esprit, qui sans leur secours va plus vite d'une partie à l'autre.

²⁷¹ Ovide, *Met.*, VII, 20 : Médée sait qu'elle ne devrait pas suivre Jason, et le suit pourtant, « Je vois le bien [le mieux], je l'approuve, et je fais le mal [le pire] ». Ainsi adapté par Racine dans l'un des ses cantiques : « Je veux, mais ô misère extrême, / Je ne fais pas le bien que j'aime, / Et je fais le mal que je hais. ».

²⁷² I, 25, p. 161 / 167.

²⁷³ Diderot et D'Alembert, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1772, s. v. « syllogisme ».

Au reste, ce n'est pas seulement dans l'usage ordinaire de la société civile, que l'on se passe très-bien du burlesque étalage des syllogismes [...]²⁷⁴.

Au premier abord, la critique ou moquerie, de Montaigne comme de Diderot, ne fait guère que reprendre les attaques d'Agricola et de Melanchthon contre la scolastique²⁷⁵. La valorisation chez Diderot de la « société civile » évoque ainsi chez Agricola la dévalorisation de l'*ordo rectus* qui serait celui du maître avec l'élève. C'est la même opposition entre l'Ecole honnie et l'éloquence louée. La critique de Montaigne comme de Diderot ne concerne pas ce que nous avons décrit dans ce chapitre, puisqu'Agricola et Melanchthon valorisent précisément un autre objet, non scolastique, le syllogisme en « structure profonde », seul adapté pour rendre compte des discours éloquentes.

Mais nous pouvons essayer d'articuler une réponse plus fournie, en trois temps.

1/ Le syllogisme qui fait l'objet des moqueries de Diderot est de l'ordre de l'*elocutio* : « chaîne artificielle et embarrassante », « burlesque étalage ». Seuls les syllogismes explicites, textuellement exprimés, peuvent « retarder l'esprit ». Les syllogismes qui servent de trame profonde au discours constituent eux aussi une chaîne, comme nous le verrons ; mais ils ne peuvent pas « embarrasser » le destinataire dans la mesure où ils restent dans les coulisses du discours. Diderot semble d'ailleurs ignorer qu'il appelle de ses vœux un mode de raisonnement limpide, une transparence qui ressemble fortement au « syllogisme principal » d'Agricola et de Melanchthon²⁷⁶.

Paradoxalement, le syllogisme qui est devenu ou resté célèbre n'est pas le syllogisme comme structure profonde, objet de ce chapitre. C'est le syllogisme comme figure de logique. C'est aussi celui qui apparaît comme figure de style, c'est-à-dire comme ornement. Ce syllogisme ornement est en fait très rare, comme le signale Crevier en prenant l'exemple d'un sermon de Bourdaloue :

La Religion, dit S. Thomas, dans la propriété même du terme, n'est autre chose qu'un lien qui nous tient attachés & sujets à Dieu comme au premier Etre. Or dans Dieu, ajoute ce saint Docteur, sont réunis, comme dans leur centre, tous les devoirs & toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société. Il est donc impossible d'être lié à Dieu par un culte de Religion, sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité & de justice, qui font, même selon l'idée du monde, ce qui s'appelle l'homme d'honneur²⁷⁷.

Ce type de syllogisme, qui a pour portée le paragraphe, se manifeste au niveau de l'*elocutio*. Il n'informe pas notre étude sur la cryptique et le *ductus*.

2/ Il convient de distinguer entre les usages du syllogisme qui sont rhétoriques et ceux qui sont spéculatifs (logiques, philosophiques), ce que Diderot ne fait pas. En rhétorique, si l'auditoire est acquis à la cause défendue, il n'y a aucune raison de développer l'argumentation. Les arguments ne se déploient que proportionnellement à l'hostilité

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ Agricola déjà moque les « *ineptiae* » des scolastiques, du genre *in baroco* (voir son texte en annexe 1, § 9).

²⁷⁶ Mais ceci ne concerne pas le syllogisme qui sous-tend le discours tout entier, comme dans le modèle du *Pro Milone*.

²⁷⁷ Crevier, Jean-Baptiste, *Rhétorique française*, Paris, Saillant et Desaint, 1765, p. 384-385 : « Cette façon de raisonner peut convenir à l'Eloquence dans des occasions rares : & je trouve dans un Sermon du P. Bourdaloue, raisonneur puissant, l'exemple d'un syllogisme complet. [...] Voilà un Syllogisme en forme employé par un grand Orateur. Mais il a si bien senti que telle n'est pas la marche ordinaire de l'Eloquence, qu'il a pris par deux fois la précaution d'avertir qu'il le tire d'un Philosophe. »

présumée des destinataires du discours. L'argumentation que déploie Diderot ne vaudrait que si la Dame était décidée à sortir en dépit des circonstances météorologiques et médicales. Or, à l'évidence, elle est un auditoire non hostile, toute prête à se laisser convaincre de ne pas se rendre malade.

Ceci est limpide dans l'exemple du *Pour Milon* : l'auditoire est convaincu de la culpabilité de Milon. Par conséquent, le syllogisme principal de ce discours aboutit à une conclusion qui est de l'ordre de l'inconnu, de l'inattendu : « Clode est justement occis ». En rhétorique, une « preuve » ou un argument n'a de sens que si ce qui précède n'a *a priori* pas suffi à emporter l'adhésion de l'auditoire.

3/ Enfin, le syllogisme n'est pas une tautologie. C'est particulièrement clair chez Canaye : il a une véritable efficacité intellectuelle. Selon Canaye, après les deux phases que sont l'invention et l'énonciation,

La troisième et dernière opération de l'âme, c'est le syllogisme, que nous appelons fort proprement en notre langue, Discours, pour ce que c'est comme une course que fait notre âme, partant d'une extrémité qui lui est connue, savoir l'axiome, pour parvenir à une autre extrémité qui lui est inconnue, savoir est la conclusion²⁷⁸.

On voit que Canaye remotive étymologiquement le mot « discours ». Rappelons que, au XVI^e siècle, *discours* ne veut pas dire « discours » au sens moderne, mais « récit » ou bien « raisonnement » – c'est dans ce deuxième sens que l'emploie Canaye. Chez lui, le discours est avant tout un parcours, une « course ». Cela rejoint l'explication que propose Francis Goyet : « La rivière suit son chemin de façon dynamique, emportée qu'elle est par son courant (le *cursus* de *dis/cours*) »²⁷⁹. Si le « discours » est synonyme de « syllogisme », « esplucher un long discours »²⁸⁰, comme le dit Canaye, consiste donc à mettre à plat un long raisonnement, une ample progression, un syllogisme développé tout au long d'un discours, et en général au long de « tous écrits ».

Canaye apporte donc un élément important : le syllogisme est une « course » mentale, une pensée orientée vers un point d'aboutissement encore inconnu. La conception du XVI^e siècle diffère profondément de celle du XVIII^e siècle, telle du moins que la relate l'*Encyclopédie*. Pour Canaye, le syllogisme fait partie d'une progression et d'une aventure intellectuelles : il fait avancer l'esprit vers l'inconnu. Il est dynamique, autant que peut l'être un aqueduc bien pensé, ou un discours qui ménage une progression.

Cette dynamique se dit chez Canaye par une métaphore qu'on trouve déjà chez Agricola et chez Melanchthon, celle du « nerf ». Pour Agricola (voir l'annexe, § 13), « le raisonnement [ou syllogisme : *argumentatio*] est, dans un discours portant sur une question controversée, nécessaire comme les nerfs, *tanquam nervos*, sans lesquels il ne peut tenir. » L'image des nerfs renvoie aussitôt à l'idée de structure profonde, ils ne doivent pas être vus, apparaître en surface. Chez Canaye, le mot de nerf renvoie à toute une opposition entre d'une part l'ornement, la surface des mots, l'*elocutio* et d'autre part la structure profonde, la vérité, l'intelligence. Cette opposition entre forme et fond occupe une partie des textes liminaires de l'*Organe*, notamment la dédicace « Au Roy » :

Car à la vérité ce n'est ny la force ny la violence qui fait regner les Rois, autrement les Tigres & les Lions porteroient de belles couronnes : mais c'est la loy et la raison, laquelle se manifeste par le discours. Or combien

²⁷⁸ Canaye, *op cit.*, « préface », p. 4.

²⁷⁹ Goyet, Francis, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 290.

²⁸⁰ Canaye, *op cit.*, « Au lecteur ».

que les beaux mots bien ageancés donnent un tresgrand lustre au parler, & que ceux qui les desdaignent montrent en cela qu'ils tiennent du barbare et du rustaud, si est-ce que son principal nerf consiste en la verité et aux moyens de la bien prouver & faire congnoistre. L'Art du discours donc ne consiste pas à trouver l'ornement du langage, mais à fonder & établir la raison par laquelle on puisse contempler clairement la verité, qui est tout le bien & contentement de l'esprit humain. Car c'est quelque chose de contenter l'oreille, mais c'est bien plus de satisfaire à l'intelligence²⁸¹.

Canaye reconduit évidemment l'opposition qu'a dressée Ramus entre la Rhétorique, limitée à l'*elocutio*, et la Dialectique :

« L'Art du discours »	
« Oreille »	« Intelligence »
Rhétorique	Dialectique
Le « parler » « tresgrand lustre » « Beaux mots bien ageancés » « Ornement », « langage » « contenter l'oreille »	Le « discours » « principal nerf » « fonder et établir la raison » « Verité » « satisfaire à l'intelligence »

La véritable consistance (le verbe « consister » apparaît deux fois dans cet extrait) est du côté de la dialectique. La métaphore du « nerf » prend clairement le parti du fond contre la forme. Par rapport au mot *discours*, « l'art du discours » veut donc dire l'art du raisonnement (du syllogisme).

Pour finir cette réponse aux objections traditionnelles, le terme de syllogisme recouvre en fait une réalité différente selon le niveau auquel on se place. Celui dont parle Diderot est le niveau qui précisément ne nous retiendra pas dans cette étude, celui de l'*elocutio*.

Nous avons en effet dégagé une hiérarchisation des syllogismes. Elle s'est imposée à nous comme une évidence, à partir de nos lectures de commentaires et de traités. Melancthon et Ferrazi par exemple recherchent les syllogismes à trois niveaux de discours : le macro-syllogisme ou « syllogisme principal », le syllogisme de second rang qui agence un groupe de paragraphes (« syllogisme secondaire »), enfin le micro-syllogisme qui tient en un paragraphe et qui relève de l'*elocutio*, de l'ornement, tel celui que Crevier trouve textuellement exprimé chez Bourdaloue. Soit :

Echelle		Carruthers	
Discours tout entier	<i>Dipositio</i>	<i>Ductus</i> ou <i>tenor</i>	Syllogisme principal ou « primaire » ²⁸² , « ossature logique », macro-syllogisme
Partie du discours ou bloc de paragraphes	<i>Collocatio</i>	<i>Modus</i> ou <i>color</i>	Syllogisme secondaire
Mots, verset ²⁸³ ou petit paragraphe	<i>Elocutio</i>		Micro-syllogisme, en tant que figure de mots

Si nous n'avons trouvé nulle part explicitée cette hiérarchisation évidente, nous pourrions reprendre en les déplaçant l'image géométrique que Canaye emprunte à Aristote :

Le discours n'est autre chose qu'une conclusion tirée de propositions disposées de telle sorte, qu'elles aient la force de produire la conclusion. En un mot c'est ce qu'Aristote appelle syllogisme. Or le discours ou syllogisme est composé de propositions, tout ainsi qu'un triangle est composé de lignes : & comme les lignes sont composées de plusieurs poincts continués & ioincts ensemble, ainsi les propositions, & toute oraison, par

²⁸¹ Canaye, *op cit.*, « Au Roy », p. 2.

²⁸² Selon l'expression de Kees Meerhoff ci-dessous.

²⁸³ Voir la citation de Kees Meerhoff ci-dessous.

laquelle nous expliquons nos conceptions, sont composées de quelques notions & termes simples assemblés & unis ensemble²⁸⁴.

Mutatis mutandis, nous pouvons faire correspondre le triangle au discours tout entier, au *ductus* ou *tenor*, régi par la *dispositio* ; chez Mary Carruthers, le « triangle » est l'aqueduc. Les lignes, elles, sont comme les parties du discours, les blocs de paragraphes qui s'agencent par la *collocatio*, ou encore les « tronçons » de l'aqueduc. Enfin, les points sont les mots, qui sont réglés par l'*elocutio*.

Nous pouvons conclure ce chapitre en revenant sur le mot même de syllogisme.

Le sens premier de *sullogizô* est d'après Bailly « assembler par la pensée ». De là, le verbe signifie « faire un raisonnement », « conjecturer, supposer »²⁸⁵. Le syllogisme désigne donc initialement une opération intellectuelle qui passe par la prise en compte globale des éléments épars d'une situation. Le syllogisme ramasse ou embrasse par la pensée toutes les données disponibles. C'est aussi en latin le sens premier de *complexio* (« embrassement, assemblément »²⁸⁶) : la conclusion du syllogisme, dite *complexio*, réunit les éléments à prendre en compte. Le préfixe *sun-* ou *com-* disent bien l'accent mis sur l'idée d'assemblage, qui informe tout le paragraphe de Canaye que nous venons de citer : « composé » (quatre fois), « continués & ioincts ensemble » « assemblés & unis ensemble ». Dans le syllogisme, c'est l'assemblage des propositions qui leur donne leur force, leur *uis*.

Sans préfixe, le verbe *logizomai* signifie d'après Bailly au sens propre « calculer, compter », et au sens figuré « calculer en soi-même », donc « réfléchir », « s'attendre à »²⁸⁷. Ceci fait écho à ce que nous avons vu avec le préfixe *prae-* : « réfléchir » ou préméditer un discours revient à « calculer en soi-même » une progression oratoire, « s'attendre à » telle réaction de l'auditoire, tenter de prévoir un effet pragmatique, et donc déjà faire preuve d'une certaine *prudentia*.

Le syllogisme en dialectique comme en rhétorique antique et renaissante désigne donc la réflexion menée par l'orateur. Or cette opération de l'esprit est potentiellement distincte du raisonnement que suit le discours : réfléchir « en soi-même » comme le dit Bailly avec finesse est autre chose que tenir un discours qui suit tel ou tel raisonnement. Le discours peut reproduire en surface cette structure profonde du raisonnement, mais ce n'est là qu'une possibilité. L'autre possibilité est que le raisonnement profond de l'orateur diverge du *ductus*, de la façon dont il conduit en surface ce raisonnement profond. Dans les deux cas, c'est la force profonde qui donne force au tout. Le deuxième cas est celui de la « méthode de prudence », de la cryptique. Le lecteur indiligent ne sait pas alors d'où provient la force du discours.

Cette distinction entre structure profonde du raisonnement et du *ductus* revient finalement à celle du fond et de la forme. Le raisonnement se trame en profondeur : c'est une opération de l'esprit qui peut faire l'objet d'hypothèses et de conjectures, mais qui reste abstraite. Est concrète à l'inverse est la forme du discours, sa conduite en surface, le texte qui résulte de cette préméditation. Pour nous qui réfléchissons dans ce travail à la progression du

²⁸⁴ Canaye, *op. cit.*, « préface », p. 3 ; Aristote, *Aristotelis Opera omnia : Graece et Latine, cum indice nominum et rerum absolutissimo*, vol. I, *Analytika protera*, Paris, Firmin-Didot, 1927, II, 19, 12, p. 111.

²⁸⁵ Bailly, Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1905, s. v. *sullogizo*. Les préfixes *sun-* dans *sullogisme* et *cum-* dans *complexio* (« ensemble ») sont porteurs du sème « assembler ».

²⁸⁶ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *complexio*.

²⁸⁷ Bailly, *op. cit.*, s. v. *logizomai*.

discours tout entier, à sa structuration d'ensemble, le syllogisme est incontournable. Il est le grand outil permettant en dialectique et en rhétorique de comprendre un texte.

La distinction entre fond et forme est certes très banale, mais elle ouvre largement le champ des possibles. Un même syllogisme principal pourrait donner lieu à une multiplicité de *ducti*. Dans cette perspective, l'orateur est un stratège devant lequel s'offre un grand nombre de choix : il doit « réfléchir », « calculer en lui-même » le parcours qui pourrait lui être le plus profitable. C'est une question de maîtrise, de *dux* qui calcule son *ductus* en procédant sans doute, lui aussi, à une réduction syllogistique du discours à tenir. Dans la cryptique ou méthode de prudence, l'orateur se doit d'être de façon éminente un *prudens*, le champ des possibilités qui s'ouvre à lui correspond au nombre indéfini des résistances qu'il peut rencontrer chez l'auditoire.

Annexe 1

Agricola, *De vertendis argumentationum formis, deque partibus earundem varia collocatione disponendis*

Nous reproduisons l'édition du *De inventione dialectica* par Lothar Mundt²⁸⁸.

Le texte y est donné d'un bloc, sans alinéas. Pour des raisons de lisibilité, nous introduisons des paragraphes, assez arbitraires, que nous numérotions entre crochets droits.

[1] *Partes argumentationum quam capiant dispositionem, non est certis ullis comprehendere praeceptis. Quae sint autem partes argumentationis, proximo libro satis multis dictum est. Et naturalis quidem ordo est earum, ut praecedant propositiones, deinde sequatur id, quod ex eis efficitur. In ratiocinatione quoque prima sit maior propositio, proxima sit minor, postrema conclusio. Sic in inductione priores sunt species aut partes, quam genus aut totum, quod colligitur ex eis.*

[2] *Velle tamen hanc legem usquequaque servare, frigidae prorsus est et frivolae cuiusdam nescio an curae dicam an cavillationis, certe infantiae et fastidii. Infantiae quidem quod nihil potest aut minus disertum aut magis puerile videri, quam omnia velut puerum dictata a magistro ad unam certam legem formamque dicere.*

[3] *Fastidii quoque, quod necesse est sequi eos, qui aures nulla unquam varietate delicatissimam nostri partem tentant reficere. Varietas enim, sicut rerum omnium, sic orationis praecipue levat taedium. Multarum adeo rerum nobis gratia non ex se, sed vel ex meliorum etiam sacietate venit.*

[4] *Iam etiam pleraeque sunt argumentationes, quarum tota vis aut duabus propositionibus citra conclusionem explicatur, aut altera propositionum pro tota ponitur ratiocinatione. Quae qualia sint, suo loco demonstravimus.*

[5] *Feras tamen utcumque levioribus in rebus hanc ludicram verborum iaculationem, in quibus solum os instruitur, et inanes inter disputandum circularum clamores petuntur. At in eis rebus, quae non ideo tantum dicuntur, ut dicantur, sed ut animos nostros subintrent²⁸⁹ et actiones emendent, quaeque vitiis eradendis ex intimis mentium nostrarum sedibus adhibentur, id est, quae moralis philosophiae vocamus, si hac levitate intra primas subsistant aures, inania profecto inania tantum, irritaque verba fundentur.*

[6] *Maioribus ergo viribus instructam orationem, et plenioribus eam ferri velis oportet. Advertendus enim est ab eis, quae placent, quaeque multo tempore probavit animus, et ipse (ut ita dicam) est auferendus.*

[7] *Nec tam docendus, ut sciat meliora, quam cogendus, ut velit. A qua facultate, quantum absit confrica illa et spinosa argumentandi ratio, non est certiore signo colligere, quam quod ea, posteaquam philosophorum scholas ingressa est, moralis ista, quam vere philosophiam dicimus, e scholis prorsus excessit.*

[8] *Veterum certe neminem nisi Stoicorum horridissimum quenque sic disseruisse invenias, neque id ubique tamen. Et si quis huius etiam sectae paulo laetiore ingenio fuit, victus est dignitate, et splendidius aliquid dicere concupivit.*

²⁸⁸ Agricola, Rudolf, *op. cit.*, p. 534-538. Voir aussi, Agricola, Rudolf, *De inventione Dialectica*, avec les notes d'Allard, Cologne, Fabricius & Gymnicus, 1570, p. 544-550 (p. 550-551 pour les notes d'Allard).

²⁸⁹ *Subintrare* (intr.), « entrer en cachette, s'introduire, se glisser furtivement ».

[9] Aristoteles certe, Plato, et quorum praeterea in philosophia paribus laudibus eloquentia eruditioque celebratur, rarissime putaverunt utendum sibi nudis illis et expressis ratiocinationibus, quod ex libris eorum facile perspectu est. At nostri seculi philosophis si quaeritur et arguitur primo et secundo, et notandum²⁹⁰ quarto aut quinto, et consequentia tenet in baroco, et reliquas id genus ineptias demas, destitutos prorsus et nihil quod dicant, habituros videbis.

[10] Nec haec eo dico, quod ea putem esse contemnenda. Disci enim illa ab incipientibus in scholis, et quidem exactissima cura, velim, et exerceri quoque, sed adeo, ut intra scholam maneat.

[11] A graviorum vero rerum tractatu, doctiorumque hominum disputatione, ante omnia, cum posteritati erudiendae res literis mandatur, crediderim maxime hanc levem ineptamque dicendi scrupulositatem remotam esse debere.

[12] Nunc autem cum sint omnia in levissimas etiam digesta quaestiones, et cuilibet quaestioni velut statutus lege quadam argumentationem et notandorum debeat numerus, implentur ingentia volumina librorum, et totis paginis dicuntur, quae singulis interdum versibus poterant absolvi.

[13] Equidem argumentationem in oratione contraversa censeo necessariam esse, tanquam nervos, sine quibus ea sustinere non possit. Sed quemadmodum deforme non modo sit corpus, sed nec corporis quidem speciem²⁹¹ habeat, in quo soli sint omnique carne nudati nervi, sic nec orationis aut faciem aut nomen iure habebunt horridae istae et una perpetua specie compositae argumentationes.

[14] Apud Graecos quidem in proverbio fuit, ut dicerent « Egregia fabula de lente », quoties minor res maiorem in modum tolleretur. Quanto nunc rectius hi notabuntur, cum puerilibus etiam nugis [p. 540] divina pertractent ?

[15] Vertendae sunt igitur formae argumentationum et partes earum varia collocatione disponendae. Nec tamen adeo vitandus ordo rectus, ut credamus non interdum ratiocinationem totam proferendam, quod et Quintilianus fecit in ea declamatione, quae inscribitur « Ignominiosus contra tres rogationes »²⁹². « Ergo », inquit, « si et Lex ignominiosus vult esse eum, qui ter contradixerit nec tenuerit, et hic contradixit ter nec tenuit, quomodo non sit ignominiosus, inveniri profecto non poterit. »

[16] Sic et Cicero cum multis in locis tum pro M. Caelio : « Si qua non nupta mulier », inquit, « domum patefacert omnium cupiditati²⁹³ », et reliqua multa, quae subiicit in eam sententiam, quorum omnium haec vis est : « Nemo est poterit dici adulter, qui cum muliere omnium cupiditati exposita consuevit. » Hoc apertum est maiorem propositionem esse ratiocinationis. Addere deinde debebat minorem : « Clodia autem talis mulier est. »

[17] Variavit id dicendi figura, et in eius locum interrogat eam, fateaturne talem esse se, an neget. Post ad utranque partem concludit, si neget se tamen esse, ne debere quidem videri a M. Caelio petulantius quicquam cum ea factum ; sin fateatur, non id videri adulterium ex praecedentium propositionum probatione.

[18] At in eadem oratione paulo ante convertit prorsus totum ratiocinationis ordinem, primamque conclusionem ponit : « In M. Caelio nulla luxuries reperietur, nulli sumptus, nullum alienum, nulla conviviorum et lustrorum libido »²⁹⁴, quaque sequuntur. Hoc est enim, quod probandum est. Deinde subdit : « Audistis antea cum accusaret »²⁹⁵, minorem propositionem facit, quae est, Caelium summa eloquentiae studiorum cura teneri. Postremo majorem addit : « Atque scitote, iudices, eas cupiditates, quae obiiciuntur caelio, atque haec studia, de quibus disputo, non facile in eodem homine esse posse »²⁹⁶. » Ut sit ratiocinatio : « Non possunt in eo, in quo est summus studiorum amor, esse et pravae cupiditates. In Caelio est summu studiorum amor. Non possunt ergo in eo esse pravae cupiditates. »

[19] Interim proponitur altera ex propositionibus tantum. Vel maior, ut Quintilianus in Mathematico : « Ei (inquit) tantum debet mors negari, de quo non sufficit hoc poenae genus, ut se ipse potius occidat ». Hanc propositionem probat. Deinde quod assumpturus erat, et quod ex eis conclusurus, haec videlicet : « Ego vero talis non sum, non ergo debet mihi mors negari », ea velut in propositione illa satis intellecta praetermisit.

[20] Interim proponitur minor, ut in eadem declamatione : « Quid quod me futurum dixit parricidam ? » Ratiocinatio quidem talis sit oportet : « Quisquis praedictus parricida est, debet mori. » est ergo, quod proponitur, minor propositio. Quod sequitur, est confirmatio maioris, debere mori eum, quisquis parricida praedictus est. Quod quanquam posset universaliter pronuntiari, orator singulariter et tanquam de hoc uno pronuntiat, quoniam (ut priore libro dixi) universales propositiones remotiores esse et minus arcte premere rem praesentem videntur.

²⁹⁰ Arguitur et notandum renvoient à argumentationum et notandorum (au § 12).

²⁹¹ Species, « la beauté, la belle apparence ».

²⁹² C'est l'incipit de la déclamation.

²⁹³ Cael. 49.

²⁹⁴ Cael. 44.

²⁹⁵ Cael. 45.

²⁹⁶ Cael. 45.

Annexe 2

Latomus, commentaire de Cicéron, *Pro lege Manilia*

Nous citons l'édition collective, sans nom d'auteur, des *Lucubrationes* de 1539, col. 270, l. 35, à col. 272, l. 21. La traduction française est celle de Perrot d'Ablancourt, *Huict oraisons de Ciceron*, Paris, J. Camusat, 1639.

Latomus commente les § 12-14 du discours pour Pompée. Il y voit un « épichérème », un syllogisme à cinq parties (majeure et sa preuve, mineure et sa preuve, conclusion). Il commence par reconstituer ainsi le syllogisme :

- [mineure] *Hoc in bello sociorum salus in discrimen uocatur.*
- [majeure] *Omne tale bellum ueterum exemplo est suscipiendum.*
- [conclusion] *Hoc ergo bellum suscipiendum.*

Mais, dans le discours, selon lui l'ordre est le suivant :

- la mineure au tout début, « *Salus sociorum summum in periculum* » chez Cicéron : début du § 12 ;
- la « preuve » de la mineure (« *probatio assumptionis* »), à « *Regno est expulsus Ariobarzanes* » : § 12 ;
- une amplification ou « *expolitio* », qui « précède la majeure », à partir de « *civitates autem omnes* » : fin du § 12 (laquelle inclut la déploration de la cupidité des autres chefs militaires) ;
- la majeure plus loin, à « *Qua re si propter socios* », c'est-à-dire le début du § 14.
- la conclusion à partir de « *quanto uos studio* » à « *dignitate defendere* », juste après dans ce même § 14.

La façon dont Latomus commente cette inversion de l'ordre est dans la lignée d'Agricola (nous allons à l'alinéa pour chaque élément) :

Salus sociorum summum in periculum, etc.) Haec est minor propositio siue assumptio, quam oratores non rarò praeponunt, quod particularia diligentius moneant, & acrius etiam audientium irriter animos, quasi ex immensa illa amplitudine in quandam ueluti angustiam redactos: tum autem, ut dicendi artificium occultent. cum dialecticus contrà sua argumentandi forma, & uniuersali usus pronunciatò dicere malit: Omne bellum, &c. [...] Civitates autem omnes.) Expolitio, quae hic maiorem propositionem praecedat, ad belli huius utilitatem explicandam à praeiudicijs & uoluntatibus sociorum pop. Romani. [...]

Qua re si propter socios.) Haec est maior propositio, siue intentio: cuius uis est, Omne tale bellum ueterum exemplo esse suscipiendum. Nec te mouebit, quòd orator occulta quasi arte, à minore ad maius per quandam contentionem hunc locum ducat: quando illud ad indoctae plebis aures magis est accommodatum²⁹⁷. Porrò historias tibi Liuius memorabit.

Quanto uos gaudio [var. de studio.] Complexio huius quinque partitae argumentationis, cui aliam subiungit argumentationem.

Soit, pour paraphraser ce que nous avons souligné : les orateurs fréquemment posent en premier la mineure, pour mieux attirer l'attention sur les particularités de la situation et susciter le *pathos* chez l'auditoire. Ce faisant, ils cachent l'art, l'« occultent ». De même, l'amplification peut précéder la majeure, et celle-ci n'intervient que presque à la fin, juste

²⁹⁷ Pierre Fabri fait la même opposition entre les *doctes* et les *indoctes* : « Et nota que, quant l'en parle a grans gens et clers, l'en doibt elegantement abreger quelque matiere que ce soit, et, quant l'en parle a simples gens, l'en doibt clerement et entendiblement croistre son compte et allonger. » (Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique* (1521), éd. Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 70)

avant la conclusion ou *complexio*. Il ne faut pas s'étonner que l'orateur recoure à cet art caché (*ars occulta*) et que le *ductus* (*ducat*) de son discours aille ici « à *minore ad maius* », c'est-à-dire de la mineure à la majeure : c'est pour s'adapter à un auditoire populaire, non professionnel. Comme chez Agricola, l'inversion de l'ordre canonique est une réponse à l'hostilité ou aux résistances supposées de l'auditoire détermine.

Voici le texte de Cicéron, en y reportant l'analyse de Latomus :

[12] *Videte ne, ut illis pulcherrimum fuit tantam vobis imperi gloriam tradere, sic vobis turpissimum sit, id quod accepistis tueri et conservare non posse. Quid? quod [mineure :] salus sociorum summum in periculum ac discrimen vocatur, quo tandem animo ferre debetis? [Preuve de la mineure :] Regno est expulsus Ariobarzanes rex, socius populi Romani atque amicus ; imminent duo reges toti Asiae non solum vobis inimicissimi, sed etiam vestris sociis atque amicis ; [Expolitio, qui précède la majeure :] civitates autem omnes cuncta Asia atque Graecia vestrum auxilium exspectare propter periculi magnitudinem coguntur ; imperatorem a vobis certum deposcere, cum praesertim vos alium miseritis, neque audent, neque se id facere sine summo periculo posse arbitrantur.*

[13] *Vident et sentiunt hoc idem quod vos, unum virum esse, in quo summa sint omnia, et eum propter esse, quo etiam carent aegrius ; cuius adventus ipso atque nomine, tametsi ille ad maritimum bellum venerit, tamen impetus hostium repressos esse intellegunt ac retardatos. His vos, quoniam libere loqui non licet, tacite rogant, ut se quoque, sicut ceterarum provinciarum socios, dignos existimetis, quorum salutem tali viro commendetis ; atque hoc etiam magis, quod ceteros in provinciam eius modi homines cum imperio mittimus, ut etiam si ab hoste defendant, tamen ipsorum adventus in urbis sociorum non multum ab hostili expugnatione differant. Hunc audiebant antea, nunc praesentem vident, tanta temperantia, tanta mansuetudine, tanta humanitate, ut ei beatissimi esse videantur, apud quod ille diutissime commoratur.*

[14] [Majeure :] *Qua re si propter socios, nulla ipsi iniuria lacesciti, maiores nostri cum Antiocho, cum Philippo, cum Aetolis, cum Poenis bella gesserunt, [conclusion :] quanto vos studio convenit iniuriis provocatos sociorum salutem una cum imperi vestri dignitate defendere, [début du syllogisme suivant :] praesertim cum de maximis vestris vectigalibus agatur ? Nam ceterarum provinciarum vectigalia, Quirites, tanta sunt, ut eis ad ipsas provincias tutandas vix contenti esse possimus: Asia vero tam opima est ac fertilis, ut et ubertate agrorum et varietate fructuum et magnitudine pastionis et multitudine earum rerum quae exportantur, facile omnibus terris antecellat. Itaque haec vobis provincia, Quirites, si et belli utilitatem et pacis dignitatem retinere voltis, non modo a calamitate, sed etiam a metu calamitatis est defenda.*

La ponctuation même de Perrot d'Ablancourt respecte cette analyse (texte établi par l'équipe RARE en 2002 : graphies modernisées, ponctuation et majuscules conservée) :

[12] Prenez garde, MESSIEURS, que comme il est très glorieux, à vos Ancêtres de vous avoir laissé un Empire dans une si haute splendeur, il ne vous soit très honteux, de le laisser souillé d'une si noire infamie. [Mineure :] D'ailleurs il s'agit du salut de vos Alliés. [Preuve de la mineure :] Le Roi Ariobarzanes Ami du peuple Romain, est chassé de son pays. Toute l'Asie est menacée de deux Rois qui sont ennemis mortels et de votre République et de tous ceux de votre parti. [Expolitio, qui précède la majeure :] Toutes les villes de l'Asie et de la Grèce sont contraintes, à cause de la grandeur du péril, d'implorer votre secours. Elles n'osent vous demander le Général qu'elles désirent, après que vous en avez envoyé un autre, et craignent qu'il n'y ait du danger pour elles à vous faire cette prière.

[13] Mais elles voient et connaissent comme vous, qu'il y a un homme dans la République, capable de les délivrer de leurs maux ; et ce qui leur est plus insupportable : c'est qu'étant si proches de leur Libérateur, elles se voient privées du secours qu'elles en peuvent attendre. Cependant par le seul bruit de son nom et de sa venue, quoiqu'il soit arrivé dans ces provinces pour une autre Guerre, il a déjà arrêté les efforts des Ennemis, et réprimé leur insolence. Ils vous prient donc par leurs soupirs et par leurs malheurs ; puisqu'ils n'ont pas la liberté de s'exprimer autrement, que vous les jugiez dignes de la protection de Pompée, aussi bien que les autres peuples de votre Empire. Si vous voulez jeter les yeux sur leurs misères, vous ne leur pouvez refuser votre assistance. Car ceux que vous envoyez en ces pays, les pillent sous prétexte de les défendre, et l'entrée de vos gouverneurs dans une ville de vos Alliés, n'est guère différente de l'entrée d'un Conquérant dans une ville conquise. Autrefois ils entendaient parler de Pompée, maintenant ils le contemplent si plein de Tempérance, de Douceur, d'Humanité, que ceux-là leur semblent les plus heureux, qui le peuvent posséder plus longtemps.

[14] [Majeure :] Partant si vos Ancêtres, ont entrepris la guerre en faveur de vos Alliés, contre Antiochus, contre Philippe, contre les Etoliens et contre les Carthaginois : [conclusion :] Avec combien plus d'ardeur et de courage, après avoir été outragés vous mêmes devez-vous défendre vos confédérés avec la Majesté de votre Empire. [Début du syllogisme suivant :] Et surtout en une guerre, où il s'agit de vos plus grands revenus. Car

vous devez savoir, MESSIEURS, que ce qu'on retire des autres Provinces suffit à peine à les défendre. Mais l'Asie est si riche et si abondante, tant pour la bonté des terres et la diversité des fruits, que pour la multitude des pâturages et la quantité des biens qu'on transporte, qu'elle passe de bien loin tous les autres pays du monde. C'est donc à vous, MESSIEURS, de défendre cette Province, si vous voulez soutenir les dépenses de la Guerre, et la dignité de la paix, c'est à vous, dis-je, de la défendre, non seulement du mal, mais encore de la crainte.

Chapitre 5

Les « preuves » du syllogisme : « lever tous [l]es obstacles »

Dans le chapitre précédent, le syllogisme nous a déjà apporté beaucoup pour décrire ce qui nous occupe dans cette première section, à savoir la progression du discours, de l'*oratio perpetua*. Les trois propositions du syllogisme peuvent se retrouver en structure de surface, dans des configurations très diverses, et que cette géométrie variable du *ductus* est chaque fois une réponse à l'hostilité de l'auditoire *repugnans*. Mais la géométrie variable ne s'arrête pas là. Elle porte aussi sur ce qui complète les prémisses du syllogisme, ces « preuves » de la majeure ou de la mineure aperçues au passage. Il nous reste donc à les étudier. Nous verrons que leur ajout est une autre réponse à l'hostilité. Nous continuons ainsi à explorer le vaste champ des possibles qu'ouvre à l'analyse la réduction syllogistique, qui renvoie à son tour à l'infinie variété avec laquelle un orateur peut avancer ses arguments, les conduire ou *ducere* en direction de son but ou *propositum*.

Nous traiterons dans ce chapitre du syllogisme à quatre ou cinq parties²⁹⁸. Les commentateurs de l'époque en trouvent la description dans le *De l'Invention* de Cicéron, qui le nomme *ratiocinatio* (I, 57-76) : majeure et sa preuve, mineure et sa preuve, conclusion. Ce syllogisme augmenté a reçu divers noms, *epikheirèma* en grec (Quintilien, V, 10, 1 et 4, et V, 14, 5 ; et dans les *Lucubrationes* de 1539²⁹⁹), *ratiocinatio* (Cicéron, approuvé par Quintilien à V, 10, 6), *épichèrème* dans la *Logique de Port-Royal*³⁰⁰. Baltazar Gibert l'appelle avec élégance « grand syllogisme », grand par son volume, mais aussi par son prestige³⁰¹. Au-delà des divers noms, ce qu'il faut retenir est que le grand syllogisme est le point de référence de

²⁹⁸ Sur le syllogisme à cinq parties, voir par exemple Colonia, Dominique, *De arte rhetorica, libri quinque*, Lyon, Desjacques, 1872, p. 187 ; D'Assigny, Marius, *Rhetorica anglorum, Exercitationes oratoriae in rhetoricam sacram & communem*, Londres, Impensis S. & J. Sprint, 1699, p. 122-123 ; Dewez, Louis, *Rhétorique extraite de Cicéron*, Bruxelles, P. J. de Mat, 1818, p. 95. Voir surtout Quintilien, V, 14, notamment § 5 sq (Gedoy, p. 350-351) : « L'Epichere me est composé de quatre parties selon quelques-uns : de cinq, & mesme de six selon d'autres. Cicéron en soutient cinq, à sçavoir la Proposition, autrement ditte la Majeure, la Mineure, la preuve de la Mineure, & la Conséquence. Mais comme la Majeure n'a pas tousjours besoin de raison, ni la Mineure de preuve, & que la conséquence mesme n'est pas tousjours nécessaire, Cicéron croit que l'Epichere me peut quelque fois n'avoir que quatre, trois, ou deux parties. [§ 6] Pour moy je tiens avec plusieurs Auteurs qu'il n'en a que trois au plus. » – Selon Guy Achard (Cicéron, *De l'Invention*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, note 167 à *Inv.* 57 ; p. 107 de son édition), « la division en cinq parties (constituant des *epikheirèmata*) est due sans doute aux rhéteurs hellénistiques. La division tripartite (constituant des *enthumèmata*) est surtout aristotélicienne », ce que confirme Lausberg (§ 358) qui cite Minucius (1) pour lequel l'épichèrème inclut les exemples.

²⁹⁹ *In omnes M. Tullii Ciceronis orationes, quot quidem extant, doctissimorum virorum lucubrationes*, Basileae, éd. Winter, Robert, 1539.

³⁰⁰ Voir Francis Goyet, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, en particulier p. 505-511.

³⁰¹ Qu'il oppose au « syllogisme commun », tripartite. Gibert, Balthazar, *La rhétorique ou les règles de l'éloquence* (1730), par Samy Ben Messaoud, Paris, Champion, 2004, p. 75.

toutes les analyses rhétoriques de l'époque. Le grand syllogisme est par excellence le syllogisme de la rhétorique, alors que le tripartite est celui de la dialectique ou de la philosophie, voire de la scolastique. De plus, les exemples de Dewez nous ont déjà montré que l'ajout de la preuve se diversifiait ou s'augmentait lui-même très vite. La majeure ou la mineure est souvent flanquée non pas de sa preuve, mais de plusieurs, et celles-ci se déclinent à première vue en preuves proprement dites et en amplifications. Le grand syllogisme peut ainsi être, concrètement, un très grand syllogisme, qui relève en tant que tel de la *copia*. Encore n'est-ce là qu'une esquisse, que nous approfondirons dans ce chapitre. Loin du simple syllogisme tripartite, on obtient donc des situations concrètes très ramifiées, où de même les diverses « preuves » peuvent être placées dans un ordre ou un autre, selon le précepte de Cicéron lui-même, repris par Agricola : éloge de la *varietas*³⁰². Néanmoins le rapport au syllogisme de base ne disparaît pas : comme l'a bien vu Melanchthon, c'est lui qui donne à l'ensemble son ossature. Il s'agit d'une relation entre des arborescences complexes, en structure de surface, et en structure profonde, le tronc de l'arbre, c'est-à-dire le fil du raisonnement, qui ne se perd pas. Dans l'image de l'aqueduc qui est derrière le *ductus*, le fil du raisonnement est le courant de l'eau assuré par la pente constante de l'aqueduc vers son but final, ce « cours toujours égal » en dépit de tous les détours suscités par les obstacles.

Comme dans le chapitre précédent, et pour les mêmes raisons d'initiation à ce type de problèmes, nous nous appuyerons surtout sur des commentaires ou traités en français, presque tous postérieurs à Montaigne. Nous verrons d'abord le lien entre les preuves et la nécessité de « lever tous [l]es obstacles » (Dewez), de faire tomber l'hostilité de l'auditoire. Nous donnerons ensuite un aperçu de la grande diversité de ce qui peut être ajouté à la majeure ou à la mineure, en étageant « raison », « confirmation », « amplification » : pareille diversité est elle-même liée à celle des obstacles. Enfin, nous reviendrons sur le sens même du mot preuve dans tout ce contexte, avec un emploi de Fabri en 1521, où le vocabulaire de la « probation » est particulièrement loin du sens actuel de *preuve*. Par rapport au propos de notre première section, ce chapitre permet de justifier les anciens commentateurs de pratiquer une analyse strictement linéaire. C'est un moyen tout à fait adapté pour rendre de la progression du discours dans sa complexité, et que nous pratiquerons nous-même sur Montaigne.

I. La preuve dans les traités de Gourdin et de Dewez

L'ajout d'une « preuve » ne se fait pas systématiquement. Cela dépend « des occasions » (abbé Colin) : c'est fonction de l'auditoire. L'abbé Colin puis Dewez l'énoncent chacun de façon très claire, et tous deux reprennent en français des idées et des formulations plus anciennes, dans une continuité aussi remarquable que logique.

A. L'abbé Colin : des preuves « pour ne point révolter ceux à qui on parle »

La traduction de l'*Orator* de Cicéron par l'abbé Colin date 1737. Voici, dans sa préface, le passage qui concerne les « preuves » :

³⁰² Cicéron, *De l'invention*, op. cit., I, § 76, cité dans notre chapitre précédent : « Il faudra varier avec grand soin le discours : [...] dans l'argumentation même, ne pas commencer toujours par la proposition [la majeure] », etc.

[...] il y a aussi des occasions où il est nécessaire de joindre la preuve aux propositions qui paraissent douteuses, pour ne point révolter ceux à qui on parle. En effet, ils pourraient être blessés de ce qu'on les veut persuader par des raisons qui ne portent pas d'abord un caractère d'évidence. Il faut donc alors joindre à la majeure les preuves de la majeure, & attacher de même à la mineure les preuves de la mineure, & ensuite conclure³⁰³.

L'abbé Colin prend fortement en compte le destinataire du discours. Il emploie des verbes sémantiquement forts pour qualifier la réaction possible de l'auditoire : « bless[er] », « révolter » – tout aussi forts que le *repugnans* d'Agricola pour désigner l'auditeur rétif.

Cet extrait oppose les « raisons » qui portent « un caractère d'évidence » aux « propositions qui paraissent douteuses ». Ce sont ces dernières qui peuvent avoir besoin de preuves. La preuve n'est donc pas un ornement gratuit. La présence ou l'absence de preuve dépend du *casus*, des « occasions » : l'orateur choisit ou non d'ajouter une preuve, c'est affaire chez lui de *prudentialia*, de sens de l'occasion.

A l'inverse, quand la majeure ou la mineure, ou les deux, sont évidentes, non « douteuses » aux yeux de l'auditoire, elles n'ont pas besoin de preuves. En voici un bon exemple dans les *Lucubrations* de 1539, avec d'ailleurs renvoi à Agricola. Le premier raisonnement (*prima argumentatio*) est le syllogisme suivant : « *Benemeritis est gratia ferenda : Cicero benemeritus est de populo Romano : Ergo Cicero vicissim ubi res postulat, auxilium erit praestandum*. Il faut remercier ceux qui nous ont rendu de grands services ; or Cicéron a rendu de grands services au peuple romain ; donc à Cicéron à son tour, quand il en a besoin, il faut porter aide et assistance. » La majeure n'a pas besoin de preuve, « *non opus habet ulla probatione* », elle va de soi aussitôt énoncée ou prononcée, « *per se fidem meretur ex pronunciato* » : elle s'impose d'elle-même « par l'autorité de la nature ». Même chose pour la mineure, « *nec minor huius syllogismi probatur* » : car était parfaitement connu le service rendu par Cicéron consul (l'écrasement de la conjuration de Catilina)³⁰⁴. En ce cas, il suffit d'énoncer les deux propositions, si elles s'imposent d'elles-mêmes comme des évidences.

Nous retrouvons ainsi, au niveau des propositions du syllogisme, ce que nous avons déjà vu à propos du discours tout entier. Aristote pose qu'un discours se réduit par essence à deux parties, ce que l'on veut prouver, proposition ou problème, et ce par quoi on le prouve, arguments ou démonstration. Le présupposé fondamental est que l'auditoire ne trouve pas évidente notre proposition, qu'il attend une ou des explications. A l'inverse, pas de problème, pas de discours. Rappelons, pour son vocabulaire, le début du chapitre III, 13 de la *Rhétorique*, dans les traductions latine et française que nous avons citées dans notre tout premier chapitre :

Sunt autem orationis partes duae, necesse est enim rem primo, de qua agitur, exponere : deinde illam argumentis confirmare. Quare, cum rem narraris, postea non confirmare, aut confirmare, cum rem exposueris, tale est, ut praestari non possit ; nam, qui argumentis utitur, aliquid confirmat, é qui rem exponit, id ideo facit, ut postea confirmaret. Horum autem alterum propositio, alterum probatio est.

Tout Discours a deux Parties, car premierement il faut faire savoir dequoi il s'agit, & ensuite en venir à la Preuve. En effet, proposer une chose, sans la prouver ; ou la prouver, sans avoir dit auparavant ce que c'est, ni l'avoir proposée, c'est ce qui est impossible : parce que tout homme qui prouve, nécessairement prouve quelque

³⁰³ Cicéron, *L'orateur*, trad. de l'abbé Colin, Paris, Fournier, 1816, « Préface de la traduction », p. 80-81.

³⁰⁴ *In omnes M. Tullii Ciceronis orationes, op. cit.*, col. 617-618, l. 24-31, « *argumentum* » du « *ad Pop. et equites Rom.* » « *antequam iret in exilium* » : « *annotatio Myliandri Tigurini ad Martinum Peyer Schaphusianum* ». Voici le texte complet : « *Benemeritis est gratia ferenda : Cicero benemeritus est de populo Romano : Ergo Cicero vicissim ubi res postulat, auxilium erit praestandum. [...] Est enim maior syllogismi, de officiorum & bonorum memoria remuneratione. Haec propositio non opus habet ulla probatione, sed ipsa per se fidem meretur ex pronunciato, ut Rodolphus Agricola uocat, seu autoritate naturae [...]. Deinde nec minor huius syllogismi probatur. quia notissimum erat, à Consule Cicerone Catilinaris oppressos.* »

chose, & tout homme qui propose une chose, la propose toujours à dessein d'en montrer la vérité et d'en faire la preuve après. Or de ces Parties-là, l'une s'appelle Proposition, & l'autre Preuve.

Le binôme proposition et preuve joue à tous les échelons du discours, car, à tout moment, l'auditoire peut refuser le « caractère d'évidence » dont parle l'abbé Colin. Si la majeure d'un syllogisme a besoin de preuve ou *probatio*, c'est que cette majeure est à son tour non évidente, pas plus que la *propositio*. C'est le même binôme, pour la même raison de fond.

B. Louis Dewez : des preuves pour « adapter [les propositions] à l'intelligence des auditeurs les moins pénétrants »

Louis Dewez commence par opposer la dialectique à la rhétorique, en remplaçant la dialectique par la philosophie. A celle-ci la « forme simple et méthodique » du syllogisme, l'*ordo rectus* qui ne rencontre pas d'obstacle ; à la rhétorique la forme ni simple ni méthodique. On remarque au début de son texte un intéressant polyptote « preuve » / « éprouvent ». La preuve permet de surmonter une épreuve, un obstacle qui tient, là encore, à l'auditoire :

Il suffit que le philosophe, dont le but est d'éclairer l'entendement, c'est-à-dire, d'amener l'esprit à la vérité en la faisant connaître, établisse, pour atteindre son but, dans une forme simple et méthodique, les preuves sur lesquelles est fondée la vérité qu'il avance. Mais les matières que traite l'orateur, éprouvent souvent des contradictions, des oppositions et des obstacles dans les esprits ou aveuglés par l'ignorance, ou guidés par l'intérêt, ou préoccupés par le préjugé, ou entraînés par la passion. Or, pour lever tous ces obstacles, il ne suffit pas de faire connaître la vérité, il faut la faire aimer ; il ne suffit pas d'éclairer l'entendement, il faut entraîner la volonté, et c'est le triomphe de l'éloquence. Mais ce ne serait point par un discours haché à la manière des philosophes, c'est-à-dire, par des propositions courtes, brusques, par des formules sèches, uniformes, qui fatiguent par leur ennuyante monotonie, que l'orateur pourrait parvenir à ce but³⁰⁵.

Le philosophe se contente de « faire connaître » la « vérité » et d'« éclairer l'entendement ». L'orateur, lui, doit emporter l'adhésion de son destinataire. Nous retrouvons exactement la formule d'Agricola que nous avons vue au chapitre précédent : « *Nec tam docendus, ut sciat meliora, quam cogendus, ut velit* ». Dewez la traduit avec exactitude : « il ne suffit pas d'éclairer l'entendement, il faut entraîner la volonté ». L'orateur est celui qui « fai[t] aimer » la vérité.

Le style « haché » que Dewez attribue ici à la philosophie dialectique (« propositions courtes, brusques », « formules sèches, uniformes ») peut porter atteinte à l'*attentio* de l'auditoire : « fatiguent par leur ennuyante monotonie ». Ce style est le contraire de l'idéal du *liquidus* horacien et du *fluens* cicéronien, que nous avons précédemment évoqué.

La suite de ce passage réaffirme que la notion de preuve trouve son sens dans les réticences de l'auditoire et dans l'« effet » visé. Dewez en vient très vite à l'idée de « preuve » ajoutée, et termine le tout par l'amplification :

Il est donc essentiellement indispensable à l'orateur de présenter et de développer ces vérités d'une manière propre à les faire comprendre aux esprits les plus grossiers et à les faire adopter aux esprits les plus opiniâtres. Il ne doit point les quitter, qu'elles ne soient entrées, qu'elles ne soient fortement imprimées dans l'esprit des auditeurs. Il présente toutes ses propositions sous l'aspect le plus favorable, sous la forme la plus palpable et la plus convenable à son sujet. Il apporte un soin particulier à les peser pour insister plus ou moins sur les unes ou les autres, selon le plus ou moins d'intérêt qu'elles présentent : il les tourne, les retourne, il les représente sous des formes différentes, afin de les adapter à l'intelligence des auditeurs les moins pénétrants. Ses expressions renchériront toujours les unes sur les autres, afin que si les premières n'ont pas l'effet désiré, les suivantes

³⁰⁵ Dewez, Louis, *Rhétorique extraite de Cicéron*, Bruxelles, P. J. de Mat, 1818, p. 102-103.

l'opèrent. Si donc la force d'une vérité n'est pas suffisamment connue par une exposition simple, l'orateur l'appuiera et étayera cette vérité ou ce fait par une augmentation³⁰⁶ véhémence, par une affirmation énergique, qui en démontrent l'importance et la grandeur, et c'est ce qu'on appelle amplifier³⁰⁷.

La manière dont Dewez esquisse un portrait de l'auditoire moyen peut faire sourire, avec tout ce que celui-ci peut comporter d'imbéciles et d'entêtés : « les plus grossiers », « les plus opiniâtres », « les moins pénétrants ». Mais là encore, c'est une reprise. Nous avons vu une formule très proche au chapitre précédent (annexe 2), sous la plume de Latomus. L'orateur recourt à l'art caché *quando illud ad indoctae plebis aures magis est accommodatum*, quand il lui faut adapter ce qu'il a à dire à un auditoire populaire (la plèbe), non professionnel (les *indocti*) ». Ou, dans la traduction de Dewez : « afin de les adapter à l'intelligence des auditeurs les moins pénétrants ». Il faut « adapter » pour faire « adopter » ce que l'on dit.

Les verbes de son début, « présenter » et « développer », nous semblent désigner respectivement l'énoncé de la proposition et sa preuve. En revanche, le binôme de la fin de son texte nous paraît être celui entre preuve et amplification, entre « exposition simple » qui prouve une vérité et ce qui l'« appuiera et étayera » avec plus de force. Quoi qu'il en soit, l'amplification arrive en dernier lieu, comme sommet d'une série d'ajouts progressifs, de plus en plus forts. Nous verrons que, là encore, il n'invente pas cet étagement ou progression qui culmine sur l'amplification. Notons d'ailleurs sa précieuse définition d'amplifier par « démontrer l'importance et la grandeur » : ce n'est pas seulement une question quantitative, même si cet aspect est bien présent.

II. La preuve se diversifie en « raison », « confirmation », « amplification »

Dans le passage de Quintilien cité en note au début de ce chapitre, Gedoyn distingue entre « raison » et « preuve », conformément au vocabulaire de Quintilien qui reprend ici celui de Cicéron : *ratio, probatio*. La « raison » serait ce qui prouve la majeure, et la « preuve », ce qui prouve la mineure³⁰⁸ :

[§ 5] L'Epichere me est composé de quatre parties selon quelques-uns: de cinq, & mesme de six selon d'autres. Cicéron en soutient cinq, à sçavoir la Proposition [*propositio*], autrement dit la Majeure, la Mineure, la preuve de la Mineure, & la Conséquence. Mais comme la Majeure n'a pas tousjours besoin de raison, ni la Mineure de preuve, & que la conséquence mesme n'est pas tousjours nécessaire, Cicéron croit que l'Epichere me peut quelque fois n'avoir que quatre, trois, ou deux parties. [§ 6] Pour moy je tiens avec plusieurs Auteurs qu'il n'en a que trois au plus. Car l'ordre naturel veut qu'il y ait une premiere Proposition qui explique le sujet dont il s'agit, ensuite une seconde qui serve à prouver la premiere, & enfin une troisieme qui soit une suite des deux. Ainsi il y aura la premiere Proposition ou la Majeure, la seconde ou la Mineure, & la troisieme ou la Conséquence. En effet ce qu'ils appellent la raison de la Proposition, & la preuve de la Mineure ou l'amplification [*exornatio*], comme d'autres la nomment, on peut, ce me semble, les comprendre dans les parties ausquelles elles se rapportent. »

³⁰⁶ L'amplification est effectivement en grec une *auxesis*, « augmentation ». Elle se caractérise aussi par son style élevé (« véhémence »). Nous y revenons dans les paragraphes suivants.

³⁰⁷ Dewez, *op. cit.*, p. 103.

³⁰⁸ Quintilien, V, 14, 5-6 ; Gedoyn, p. 350-351. Dans *De l'Invention.*, I, 58, Cicéron parle de « *rationibus uariis [...] adprobari* » pour la majeure, et au § 59 de l'« *adsumptionis adprobatio* » pour la mineure (l'*assumptio*). Mais au § 60, il parle de la *propositio* et son *adprobatio*, tout comme de l'*adsumptio* et de son *adprobatio*.

Même si la traduction de la fin du passage peut paraître loin du texte latin, « *Nam confirmatio primae ac secundae partis <et> exornatio eisdem cedere possunt, quibus subiciuntur* »³⁰⁹, on voit la spécialisation que le traducteur propose. *Raison* serait réservé à la majeure, et serait l'équivalent de ce que l'abbé Colin nomme la « preuve de la majeure ». *Preuve* serait affecté uniquement à la mineure, et de plus est identifié à l'amplification, là aussi de façon exclusive. Une telle spécialisation est en soi très intéressante. Elle renvoie en effet de façon assez juste à la répartition qu'on observe en pratique. Dans les discours, la majeure est ou bien un grand principe, ou bien une proposition universelle : il en est ainsi, dans l'exemple des *Lucubrations* vu plus haut : « Il faut remercier ceux qui nous ont rendu de grands services ». La mineure, elle, est plutôt du côté des faits, par « *modus ponens* », « or tel est le cas » : « or Cicéron a rendu de grands services au peuple romain ». Donc la preuve de la majeure tend à être une raison, ou des raisons (Cicéron : « *rationibus uariis* »), c'est-à-dire un ou des arguments. La preuve de la mineure est assez propice à l'amplification. La preuve de la majeure, de façon tendancielle, s'adresse plutôt à l'entendement, quand celle de la mineure développe tout ce qui concerne les faits particuliers, le cas concret qu'est la mineure. *Raison* ou *raisons* dit bien qu'on parle à la raison, à l'esprit qui fait des raisonnements.

Pourtant, en dépit de l'autorité de Quintilien, nous ne croyons pas que cette spécialisation se soit imposée chez les commentateurs ou dans les traités. En revanche, des étagements ou stratifications de ce genre se retrouvent un peu partout, jusqu'en 1818 avec Dewez, nous venons de le voir. Le passage le plus clair que nous ayons trouvé se trouve dans le *Parterre de la Rhétorique française*, traité du XVII^e siècle, que nous pourrions appliquer à deux explications de texte, celle d'un passage du *Pour Milon* par Dewez, et celle de la tirade de Cinna à Auguste chez François-Philippe Gourdin.

A. *Le Parterre de la rhétorique française* : « L'amplification n'est autre chose qu'une plus forte et plus abondante preuve »

Le *Parterre* est un ouvrage anonyme du XVII^e siècle qui propose une méthode pour écrire un discours. Après les deux premiers stades qui consistent à trouver « une raison » et à fabriquer « un syllogisme » à partir d'un sujet donné, viennent les preuves. Ce troisième stade se subdivise à son tour en trois étapes, 1) raison, 2) confirmation (par les exemples, etc.), 3) amplification :

Artifice pour étendre une proposition.

La matiere estant ainsi disposée, il faut en troisième lieu auparavant de se mettre à composer scavoir le moyen d'estendre, de prouver, et de renforcer chacune des propositions par de nouvelles raisons [le n° 1], autoritez, exemples [le n° 2], etc. [le n° 3]. Voicy la facon la plus ordinaire aux Orateurs pour le faire. 1. Ils apportent une ou deux raisons tirées des lieux pour appuyer la proposition qu'ils ont annoncée. 2. Ils confirment ces raisons par quelque autre lieu plus éclatant, comme sont les similitudes, les exemples, les autoritez. 3. A cette confirmation ils adjoustent l'amplification, laquelle comme nous avons dit au compartiment 19. n'estant autre chose qu'une plus forte et plus abondante preuve de ce que l'on a déjà annoncé dans les raisons [le n° 1] ou dans la confirmation [le n° 2], se pourra faire, soit en apportant quelque nouvelle preuve déduite avec un plus grand attirail de paroles, soit en imposant la meme preuve qu'on a tournée dans la confirmation par quelque belle figure, comme la prosopopée, l'apostrophe, l'interrogation, la suspension des esprits etc.

Ces trois étapes que sont les « raisons », la « confirmation » et l'« amplification » sont une progression ascendante vers la beauté. La première étape est « ordinaire » ; la seconde qui

³⁰⁹ Trad. Cousin : « Car la confirmation de la première et de la seconde partie, ainsi que leur illustration oratoire peuvent raisonnablement être incluses dans les parties auxquelles elles se rapportent. »

recourt aux lieux est « plus éclatante » ; la troisième accède à la beauté (« quelque belle figure ») et au *pathos*, au *movere*. Le vocabulaire même du *Parterre*, en particulier « confirmation », dérive cette fois de la *Rhétorique à Hérennius* (II, 28). Comme le note Guy Achard, par rapport au passage de Cicéron sur la *ratiocinatio*, dans l'*Hérennius* :

Il ne s'agit pas d'un véritable syllogisme logique, mais plutôt d'un traitement littéraire du syllogisme qui aboutit à une sorte de discours dans le discours avec son *expositio* [la majeure], sa *ratio* [une brève preuve de la majeure], sa *rationalis confirmatio* [la confirmation du *Parterre*], son *exornatio* [l'amplification] et sa *complexio* [conclusion]³¹⁰.

La structure de surface est ainsi celle d'une boule de neige : l'exemple que donne l'*Hérennius* (II, 28-30) est un texte dont chaque paragraphe est plus long que le précédent. En tout cas, l'*exornatio* est précisément le mot de Quintilien à V, 14, 6, que Gedoyn rend lui aussi, nous l'avons vu, par « amplification ». Il nous semble que si Gedoyn dans ce même passage évite de rendre le *confirmatio* de Quintilien par « confirmation », c'est que pour Gedoyn et pour la pratique de son temps, *confirmatio* correspond à l'usage du *Parterre* et de l'*Hérennius*, c'est-à-dire en fait au sens actuel du mot confirmation.

A son début, le passage met sur un même plan le fait « d'estendre, de prouver, et de renforcer chacune des propositions » : ce sont trois variantes ou synonymes du mot *preuve*. Il se peut que le verbe *étendre* corresponde au n° 1, les raisons, et *renforcer* au n° 3, l'amplification³¹¹ ; en ce cas, *prouver* renverrait au n° 2, la confirmation.

Le n° 1 ou « raison » désigne un premier appui. Nous avons vu Gedoyn réserver le mot à l'appui de la seule majeure. De façon générale, *raison* ou *raisons* sont un équivalent d'argument ou arguments, et de même en latin, *rationes* et *argumenta* sont interchangeable. Mais si le *Parterre* songe à l'*Hérennius*, ce dernier traité a une définition nette : « *Ratio est quae causa demonstrat uerum esse id quod intendimus, breui subiectione* ». Dans la traduction Achard : « La preuve [de la majeure] est la raison qui montre – sous forme d'une brève explication – la vérité de ce que nous soutenons. » La fin de la formule, « *breui subiectione* », renvoie à la *subiectio rationis*, l'ajout qu'est cette « raison » par rapport à la majeure, dit encore *aetiologia* (Lausberg, § 875). Ainsi, chez Melanchthon, une raison ou *ratio* est ce qui vient justifier la phrase ou *sententia* précédente. La *ratio* suit toujours (*subiectio*) un énoncé posé de façon affirmative : c'est donc une explication, une justification, qui intervient après, en complément, comme la réponse à une question. « C'est une réponse immédiate, et brève, à une question que se pose l'auditoire »³¹².

³¹⁰ Cicéron, *De l'Invention*, op. cit., note 173, p. 109, de son éd. d'*Inv.*, à I, 59.

³¹¹ Plus bas, l'amplification est dite « plus forte », donc elle renforce.

³¹² Melanchthon, Philippus, *Elementa rhetorices*, Wittenberg, Rhau, 1539 (1^{er} éd. 1531) ; éd. Volkhard Wels, Berlin, Weidler, 2001, p. 300. Dans l'exorde et l'argumentation, il faut d'abord poser une *propositio*, au sens littéral de ce mot, « posé en premier, au devant, *pro* » : « *Primum autem poni solet aliqua propositio*. » Il faut ensuite ajouter à cette proposition sa *ratio*, la raison qui la justifie, comme un « parce que » : « *Deinde subijcitur ratio*. » Le *sub* dit classiquement le fait de venir après. Melanchthon donne pour exemple le début du *Pro Archia* de Cicéron, § 2 : « On s'étonnera peut-être de m'entendre parler ainsi d'un homme dont les compositions diffèrent de mes travaux, et dont la profession n'est pas celle d'orateur [Archias est un poète]. » C'est la première phrase, posée en premier : *pro-propositio*. Mais pourquoi ? Suit alors la *ratio*, qui vient à la suite pour supprimer l'étonnement, comme une réponse : « Mais moi-même, je n'ai pas fait de l'éloquence l'unique objet de mes études : ne sait-on pas que toutes les sciences se tiennent par la main, et ne forment pour ainsi dire qu'une même famille ? » Melanchthon conclut que certes, l'ordre des phrases dans un texte ne se présente pas toujours ainsi, mais qu'il est utile de le reconstituer. Ce type d'analyse est indispensable pour l'*inuentio* et la *dispositio*, c'est-à-dire pour retrouver en structure profonde l'ordre du texte : « *Quaquam autem hic ordo sententiarum magis ad inuentionem aut dispositionem, quam compositionem pertinere uidetur, quae est in quadam concinna collocatione uerborum, tamen si quis recte considerabit, intelliget uniuersae compositionis fundamentum esse, iustum sententiarum ordinem. [...] Plurimum autem prodest ad intelligendum Ciceronem,*

Le n° 2 de Dewez, « confirmation », apparaît ici à trois reprises. Il n'a pas le sens très général qu'a *confirmatio*, celui de *contentio*, c'est-à-dire de la troisième partie du discours, et la plus importante, après l'exorde et la narration. *Confirmer* et *confirmation* désignent ici une sorte particulière de « preuve » : « les similitudes, les exemples, les autoritez ». Notons que cela rejoint Ferrazzi, chez qui *confirmare* semble bien vouloir dire « confirmer » au sens actuel, c'est-à-dire, selon la traduction qu'en propose Christine Noille-Clauzade, « apporter une preuve supplémentaire », donc là aussi un numéro 2 par rapport à un numéro 1. Chez Ferrazzi, se succèdent en n° 1, la *probatio* ou « preuve »³¹³ ; en n° 2, la *confirmatio*, ou preuve de plus ; en n° 3 (ou plutôt tenant lieu du n° 1), l'amplification. Tout cela paraît bien dériver de l'*Hérennius*, qui définit ainsi la *rationis confirmatio* : après la *ratio*, « *Rationis confirmatio est ea quae pluribus argumentis corroborat breuiter expositam rationem*, La confirmation de la preuve [*ratio*] fortifie par plusieurs arguments cette preuve [*ratio*] brièvement exposée ». Le sûr est que *confirmatio* en ce sens se trouve seulement dans l'*Hérennius*, comme le confirme Lausberg.

Enfin, le n° 3 de Dewez, l'amplification, se subdivise lui-même en deux. Le premier élément est une « nouvelle preuve », donc là encore un supplément, « avec un plus grand attirail de paroles », donc avec *copia*, abondance – on souligne bien cette fois l'aspect quantitatif de l'amplification (et pas qualitatif : « démontrer l'importance et la grandeur », Dewez). Dans l'*Hérennius*, « *Exornatio est qua utimur rei honestandae et conlocupletandae causa* » : le premier terme, *honestare*, dit le qualitatif, et le second, *locupletare*, le quantitatif. Le second élément de l'amplification est la reprise du n° 2, c'est un ajout à la preuve donnée « dans la confirmation », mais cette fois avec une « belle figure », prosopopée, apostrophe, etc. Les figures mentionnées sont celles de la véhémence, du pathos. On atteint ainsi un sommet dans l'éloquence : abondance ou véhémence, *copia* ou *movere*. Le résultat est le même que chez Dewez, ou dans l'*Hérennius* : le discours culmine sur l'amplification.

En comparant le *Parterre* à Melanchthon, Ferrazzi ou Gedoyn, on constate que le vocabulaire des diverses sous-catégories de preuves n'a pas des référents tout à fait stables. Demeure, en revanche, l'idée de stratification. Apparaît un ajout n° 1 à une des propositions du syllogisme, « preuve » ou « raison ». A la preuve elle-même s'ajoute un n° 2, voire un n° 3. En français moderne, *confirmer* exprime la même idée, qui dit bien l'ajout d'une preuve supplémentaire. C'est ce type de stratification que nous pouvons déceler à l'œuvre dans deux explications de texte.

B. Les § 72-91³¹⁴ du *Pour Milon* lus par Dewez

Nous avons présenté dans le chapitre précédent la réduction syllogistique d'un passage du *Pour Sylla* par Dewez. Celui-ci désignait les preuves de la majeure et de la mineure avec quatre expressions différentes. D'abord, Cicéron « en donne pour raison » : ce sont la ou les preuves de la majeure, et le n° 1 du *Parterre*. Puis « il appuie cette raison sur l'exemple de ces illustres scélérats » : c'est le n° 2 du *Parterre*, la confirmation des raisons par « les exemples ». Ensuite il « démontre », et même « clairement », la seule mineure, après avoir « solidement développé » la seule majeure : pas d'équivalent dans le *Parterre* ; Dewez semble comme Gedoyn vouloir spécialiser son vocabulaire (réserver *développer* à la majeure, et

hoc modo distribuere sententias, et uidere unde nascantur, et quomodo consentiant. Quod si quis animaduertit, scribet et ipse melius cohaerentia. »

³¹³ Ferrazzi n'emploie jamais *ratio* ou *rationes* en ce sens : il se tient à *probare*, *probatio* (et leurs variantes *approbare*, *approbatio*).

³¹⁴ Nous ajoutons toutes les références correspondantes (numéros de paragraphes) chez Cicéron.

démontrer à la mineure), mais son analyse du *Pour Milon* dément cette spécialisation. Enfin, Cicéron selon Dewez « fortifie ce raisonnement par une véhémence amplification, par laquelle il peint la conjuration et les conjurés avec les couleurs les plus fortes » : c'est le n° 3 du *Parterre*, pour lequel l'amplification est de même une preuve « plus forte ». Du XVII^e siècle à 1818, entre les deux traités le vocabulaire change assez peu.

Cette stabilité dans le temps nous pousse à lire de près la manière dont Dewez analyse la seconde partie du *Pour Milon*. S'il n'indique pas les numéros de paragraphes, on reconnaît distinctement les paragraphes 72 à 91, juste avant que ne commence la *peroratio* du discours. Pour plus de clarté, nous indiquerons les paragraphes au centre ; nous donnons en annexe leur texte complet, en latin et en français.

Dewez commence par poser le syllogisme d'ensemble :

La seconde partie du plaidoyer pour Milon présente également un syllogisme, dont les propositions, très-clairement exprimées, sont présentées sous différents aspects et différentes formes. [...]

Majeure. Il est glorieux de tuer un citoyen pernicieux à l'État.

Mineure. Or, Clodius était un citoyen pernicieux.

Conclusion. Donc il est glorieux pour Milon d'avoir tué Clodius³¹⁵.

Ferrazzi relève ici un syllogisme tout à fait similaire³¹⁶. Il s'agit donc d'un syllogisme principal. Avec ses diverses preuves, il court sur toute la seconde partie du plaidoyer, soit une vingtaine de paragraphes. L'ordre place la mineure (et ses preuves) d'abord, puis la preuve de la majeure, enfin l'amplification de la mineure. « Le raisonnement est fini » : le syllogisme est complet. Mais Cicéron revient encore sur deux points de la mineure, dans ce que Ferrazzi appelle avec justesse un *epilogus*. Un des intérêts de cette analyse est de souligner sur pièces que les ajouts à la mineure sont plus un développement des faits concrets, de ce qui concerne le cas Clodius.

Soit :

	§ 72
L'orateur commence par la mineure,	
	§ 73-79
	[preuves de la mineure]
et il la développe	
	§ 73-75
en faisant l'énumération 1° de tous les crimes que Clodius avait commis,	
	§ 76
2° de tous ceux qu'il aurait commis,	
	§ 77

³¹⁵ Dewez, *op. cit.*, p. 114.

³¹⁶ Ferrazzi, Marco Antonio, *M. T. Ciceronis orationum cum argumentis, animadversionibus, et analysi M. Antonii Ferratii*, Padoue, 1729, *Mil.*, XXVII, 72 :

Qui Cives seditiosos aliquid in Rep. innovantes occiderunt, gloriam sunt consecuti ;

Sed Milo Clodium interfecit sceleratissimum hominem, et Reip. perniciem molientem ;

Ergo non solum impunitas, sed summa etiam gloria Miloni debetur.

Voici l'analyse de Ferrazzi, selon son *synopsis* (nous ajoutons entre crochets les numéros de paragraphes) :

1. *Altera Contentionis pars est extra Caussam ; potuisse jure occidi Clodium, hominem sceleratum, summorum virorum exemplo : Nec vero me, Judices. [§ 72 sq.]*

2. *Cum omnes laudent Milonem non confitentem, se id fecisse Reip. Caussa, multo magis laudaturos, si confiteretur : Quamobrem, si cruentum. [§ 77]*

3. *Cum omnes Clodium oderint, amplissimam ex ea confessione Miloni gloriam consecuturam : Non timeo, Judices. [§ 78 sq.]*

4. *Ab Adjunctis loci probat ab ipsis Diis sumptum esse supplicium de Clodio. Sed hujus beneficii [§ 83 sq.] ; sequitur Epilogus hujusce partis : Dura mihi. [§ 87 sq.]*

et il conclut en présentant par une belle fiction Milon sur la scène, se glorifiant, un glaive à la main, d'avoir donné la mort à l'ennemi de sa patrie.

§ 78-79

Il reprend la deuxième partie du développement de la mineure, en présentant sous une autre forme l'idée des crimes que Clodius aurait commis ou des maux qu'il aurait faits à ses concitoyens.

§ 80

[preuve de la majeure, par les exemples]

Il fonde la majeure sur l'exemple des Grecs qui accordaient les honneurs divins aux citoyens qui avaient donné la mort aux tyrans,

§ 81

et il revient à la conclusion.

§ 82

[autre preuve de la majeure, par une « idée »]

Il reprend la majeure, qu'il développe par une autre idée, en avançant que le danger d'une pareille action en fait la gloire, et il répète la conclusion.

§ 83-84

[preuve de la mineure : amplification]

L'orateur termine tout ce raisonnement par une magnifique amplification, dans laquelle il attribue à la volonté des Dieux l'événement qui a délivré les Romains de Clodius : il développe cette pensée par un morceau sublime sur la providence, qui a permis que cette bête féroce (c'est ainsi qu'il appelle Clodius) vînt trouver la fin de sa vie près des tombeaux, des autels et des bois sacrés d'Albe, qu'il avait tant de fois profanés par ses entreprises sacrilèges ;

§ 85-86

[fin de l'amplification : « une belle apostrophe »]

et pour rendre ce morceau plus touchant, il invoque par une belle apostrophe ces tombeaux, ces autels et ces forêts : il invoque Jupiter même, protecteur du Latium, qui enfin a voulu tirer de tant d'attentats une vengeance tardive, mais juste.

§ 87-91

[reprise de la mineure]

Le raisonnement est fini. Cependant l'orateur revient encore aux deux points qui constituent la mineure de son syllogisme, parce qu'ils sont les points prépondérants, c'est-à-dire, les crimes qu'il avait commis, et les maux qu'il aurait faits³¹⁷.

Remarquons tout d'abord que, comme Cicéron et Agricola le recommandent, l'ordre des propositions est renversé. Cicéron commence ici par la mineure, puis il effectue un va-et-vient entre les propositions, si bien qu'elles sont embrouillées en surface du texte. Ce phénomène est fréquent et explique que les commentateurs n'aient pas tous exactement la même analyse syllogistique de tel ou tel discours.

Les locutions verbales qui servent à introduire les preuves sont variées : « développe[r] », verbe qui est répété et repris par le substantif correspondant (« développement »), « présent[er] sous une autre forme », « fonder [...] sur », « rev[enir] encore ». La preuve est avant tout un déploiement de l'idée contenue dans la majeure ou la mineure. Le fond reste le même : il tient en l'occurrence dans la proposition majeure ou mineure énoncée de façon brute et sèche. Mais la « forme » a un grand potentiel de variété.

Les preuves du syllogisme ressortissent à la redondance (« reprend[re] », « rev[enir] encore ») et à la variation (« sous différents aspects et différentes formes », « en présentant sous une autre forme »). La fonction des preuves n'est pas seulement de l'ordre du *docere*, elles ne s'adressent pas seulement à l'entendement : « Le raisonnement est fini. Cependant

³¹⁷ Dewez, *op. cit.*, p. 114-117.

l'orateur revient encore aux deux points qui constituent la mineure de son syllogisme, parce qu'ils sont les points prépondérants ». Les preuves portent intrinsèquement une forme de redondance, elles sont une reprise avec variation de la proposition mineure ou majeure. Les phénomènes de redondance ont donc une première forme de légitimité : l'insistance sur tel ou tel « point ».

L'adjectif « prépondérant » (tout à la fin) dit que l'orchestration des preuves est aussi une question de « pondération ». Cette idée rejoint celle de « pesée », déjà chez Dewez. L'orateur offre un certain volume verbal à telle proposition en fonction de son poids dans l'argumentation. Non seulement l'aspect quantitatif et qualitatif de l'amplification se rejoignent, mais, en l'occurrence, Cicéron introduit deux preuves de la mineure (« Clodius était un citoyen pernicieux ») qui correspondent à deux « énumérations » : l'énumération des crimes passés, puis celle des crimes potentiels. La « preuve » est un des lieux de prédilection de la *conglobatio* ou énumération : nous le verrons chez Fabri, avec la liste des rois anglais.

Comme l'indique Dewez ici, l'amplification aussi est un développement (« il développe cette pensée par un morceau sublime »). « Preuve » et « amplification » entretiennent des similitudes : elles ont en commun le déploiement verbal. L'amplification se distingue de la preuve par son style : c'est un morceau de bravoure, qui relève du style véhément (« morceau sublime »), qui a la propriété de relever du *pathos* (« rendre ce morceau plus touchant »). A la différence de l'amplification, la preuve ou raison tend plus au *docere* qu'au *movere*, elle s'adresse à l'entendement. Mais dans tous les cas, les preuves et l'amplification sont ce que le discours a de plus volumineux. Le syllogisme, lui, est sec comme l'ossature : c'est, comme le dit Melanchthon, le squelette du discours ; ou, selon l'image plus dynamique d'Agricola que nous avons vue au chapitre précédent, les « nerfs », ce qui innerve. Les preuves et l'amplification, elles, sont la chair du discours, « le triomphe de l'éloquence » selon la formule de Dewez.

Nous retrouverons ces mêmes traits dans une lecture du *Cinna* de Corneille.

C. Les syllogismes de *Cinna* : une tirade commentée par François Gourdin

Dans son traité de 1785, François Gourdin traite du « Raisonement », ce qui inclut par excellence le syllogisme, à la fin de son premier chapitre « De l'Invention par rapport à l'esprit ». Son chapitre suivant est « De l'Invention par rapport au cœur »³¹⁸. En appliquant ses principes sur le raisonnement à la scène du *Cinna* où Auguste demande à ses deux amis s'il doit ou non abdiquer (II, 1), Gourdin ménage une transition très habile entre ses deux chapitres. En effet, la tirade de *Cinna*, contre l'abdication, s'adresserait par le raisonnement à l'esprit d'Auguste, alors que la suivante, celle de Maxime en faveur de l'abdication, parlerait au cœur (p. 46) :

Cinna voit l'esprit d'Auguste chancelant, indécis, flottant ; il cherche à le fixer, à le déterminer, à l'entraîner par la force du raisonnement.

Maxime s'aperçoit aussi de cette indécision, mais il sait que le cœur d'Auguste penche vers l'abdication ; il cherche donc moins à convaincre son esprit, qu'à déterminer son cœur.

Quoi qu'il en soit de cette répartition, notre propos est seulement ici de suivre la lecture strictement syllogistique de Gourdin.

Son commentaire a en effet l'intérêt de montrer la complexité du travail de décryptage des syllogismes. L'écriture cornélienne est extrêmement dense : un raisonnement peut tenir en

³¹⁸ Gourdin, François, *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*, Paris, Barbou et Nyon, 1785.

deux ou trois vers, car toutes les propositions ne sont pas exprimées. Comme le dit Dewez dans un passage que nous avons cité dans notre chapitre 4 : « C'est donc à l'esprit à suppléer les propositions qui sont supprimées, et à séparer les raisonnements qui sont confondus³¹⁹. » Dans cette tirade de *Cinna*, les raisonnements sont à la fois enchaînés et enchâssés. Gourdin met d'abord en évidence le syllogisme principal, puis cinq syllogismes qui lui sont subordonnés. – Nous ajoutons les numéros de vers de *Cinna* correspondants³²⁰ et, entre crochets, une numérotation des syllogismes (Gourdin, p. 40-44) :

Auguste, maître de Rome, délibère avec Cinna & Maxime s'il doit ou non abdiquer l'Empire. Le sentiment de Cinna est qu'il continue de régner, celui de Maxime est qu'il abdique. Voyons comment l'un & l'autre s'y prennent pour convaincre Auguste de la bonté du parti qu'ils lui conseillent de prendre. Cinna prétend³²¹ prouver que César ne doit point abdiquer. [...]

[Syllogisme 1, et principal] On ne doit point abdiquer un Empire légitime ; or, César, votre Empire est légitime ; donc vous ne devez point l'abdiquer³²².

Voyons comment Corneille présente ce raisonnement :

*Conclusion*³²³

Malgré notre surprise, & mon insuffisance,	405	
Je vous obéirai, seigneur, sans complaisance,	406	
Et mets bas le respect qui pourrait m'empêcher	407	
De combattre un avis où vous semblez pencher.	408	
Souffrez-le d'un esprit jaloux de votre gloire,	409	409-412 conclusion, dont :
Que vous allez souiller d'une tache trop noire,	410	409-410 conclusion de la conclusion
Si vous ouvrez votre âme à ces impressions	411	
Jusques à condamner toutes vos actions.	412	

Majeure

On ne renonce point aux grandeurs légitimes ;	413	413 : majeure
On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crime ;	414	414-416 : « mise dans tout son jour »
Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis,	415	
Plus qui l'ose quitter le juge mal acquis.	416	

Mineure

N'imprimez pas, Seigneur, cette honteuse marque	417	417-420 : mineure
A ces rares vertus qui vous ont fait monarque ;	418	
Vous l'êtes justement, & c'est sans attentat	419	
Que vous avez changé la forme de l'Etat.	420	
Rome est dessous vos lois par le droit de la guerre	421	421a et 423a : preuve de la mineure
Qui sous les lois de Rome a mis toute la terre ;	422	421b-422 : preuve de la majeure
Vos armes l'ont conquise, et tous les conquérants	423	(la majeure... de la preuve de la mineure)
Pour être usurpateurs ne sont pas des Tyrans ;	424	423b-424 : objection
Quand ils ont sous leurs lois asservi des Provinces,	425	425-427a : réponse à l'objection
Gouvernant justement, ils s'en font justes Princes :	426	
C'est ce que fit César ; il vous faut aujourd'hui	427	427b-432 : dilemme
Condamner sa mémoire, ou faire comme lui.	428	
Si le pouvoir suprême est blâmé par Auguste,	429	
César fut un Tyran, et son trépas fut juste,	430	
Et vous devez aux Dieux compte de tout le sang	431	
Dont vous l'avez vengé pour monter à son rang.	432	

³¹⁹ Dewez, *op. cit.*, p. 114-115.

³²⁰ Corneille, *Cinna*, Paris, Toussaint Quinet, 1643. Corneille, *Œuvres complètes*, par Georges Couton, Paris, Gallimard, collection « Pléiade », 1980, p. 925.

³²¹ C'est l'expression du *propositum* (« prétend »).

³²² C'est le syllogisme principal. Les syllogismes 2 à 6 lui sont subordonnés.

³²³ *Cinna* commence par la conclusion, ce qui est assez fréquent. Il renverse l'ordre des parties du syllogisme, comme Agricola le propose.

On voit aisément par cet Exemple la manière d'étendre, de développer un raisonnement, soit simplement en mettant une proposition dans tout son jour, comme Cinna le fait par rapport à la Majeure, soit en l'appuyant de divers raisonnements [syllogismes] qui en prouvent la vérité, & telle est la Mineure, soit enfin en formant d'une proposition un raisonnement³²⁴, comme on le remarque dans la Conclusion.

Majeure.

On ne renonce point aux grandeurs légitimes [413].

Pourquoi ? c'est qu'elles ne sont point le fruit du crime [414], c'est qu'elles ne causent aucun remords [414], qu'il n'y a que le bien mal acquis qui puisse en causer [415], & que par conséquent il n'y a que celui-là que l'on ose quitter [416].

*Mineure*³²⁵.

Or votre grandeur est légitime.

Preuve [de la mineure].

[Syllogisme 2] Ce qui nous appartient par les droits de la guerre nous appartient légitimement³²⁶ ; or Rome vous appartient par les droits de la guerre [421 et 423a] ; donc Rome vous appartient légitimement [419-420].

*Preuve de la majeure de cet argument*³²⁷. [421b-422]

Rome est maîtresse légitime de toute la terre, parce qu'elle se l'est soumise par les armes ; donc Rome, qui vous appartient par les droits de la guerre, vous appartient légitimement.

Objection. [423b-424]

[Syllogisme 3] Les conquérants sont usurpateurs, & tout usurpateur est Tyran ; or je suis Conquérant ; donc je suis usurpateur et par conséquent un Tyran.

Réponse. [425-427a]

[Syllogisme 4] Qui gouverne justement est un Prince juste & non un Tyran ; or César a gouverné justement ; donc César a été un Prince juste & non un Tyran.

Dilemme. [427b-432]

[Syllogisme 5] Ou Auguste était un Prince juste, ou c'était un Tyran [427b-428] : si c'était un Prince juste, vous devez l'imiter & ne point abdiquer l'Empire [non énoncé] ; si c'était un Tyran, pourquoi avez-vous versé tant de sang pour le venger & pour monter à sa place [429-432] ? donc ou vous n'avez point dû conquérir l'Empire, ou vous ne devez point le quitter.

Conclusion. [409-412]

[Syllogisme 6] On ne peut condamner ses actions sans ternir sa gloire ; or si vous vous laissez seulement aller à ces impressions, vous condamnez vos actions [411-412] ; donc vous ternissez votre gloire³²⁸ [409-410].

Selon cette analyse, Corneille termine là aussi en beauté, non par « une belle apostrophe » comme chez Dewez, mais par un beau dilemme, particulièrement étendu et « qui rend ce morceau plus touchant » (Dewez, sur *Mil.* § 85) : c'est l'équivalent de l'amplification, avec la même fonction ultime de *pathos*. Le dilemme lui-même intervient après l'objection.

³²⁴ Ces trois formes de « développer » un point du raisonnement sont des preuves : la preuve peut prendre la forme d'une simple proposition, d'un raisonnement ou d'un ensemble de raisonnements. Les verbes « étendre », « développer », « appuyer », « mettre dans tout son jour » sont ici des variantes dans la manière de désigner les preuves de telle ou telle proposition.

³²⁵ Remarquons que la mineure en elle-même reste implicite. Seules sont exprimées les preuves de la mineure. L'objection à la mineure reste implicite.

³²⁶ Cette proposition reste implicite, comme bien d'autres dans ce discours.

³²⁷ Soulignons ici l'enchâssement des syllogismes : Gedoyn énonce ici la preuve de la majeure de la preuve de la mineure (*sic*) du syllogisme principal.

³²⁸ Gourdin, *op. cit.*, p. 40-44.

Gourdin accorde en effet une attention particulière à la manière dont Cinna prend en compte les objections d'Auguste, leur fait une place dans le discours, pour les dépasser. L'« Objection » n'est pas une concession ; elle sert à introduire une « Réponse » et à renforcer l'argumentaire général. C'est précisément la prise en compte des résistances de l'auditoire. Pour les vaincre, on retrouve dans les deux textes commentés l'appel à la gloire, celle de sauver la patrie ou celle du Prince.

L'analyse donne une forme de réponse à notre question sur le sens de « raison » dans le *Parterre*. Les raisons qui sont les « preuves de la mineure » sont des « raisonnements », des syllogismes : Gourdin ne dit pas « raisons », mais « raisonnements qui en prouvent la vérité ». C'est bien dire qu'une raison s'adresse « à l'entendement », ou comme le dit Gourdin « à l'esprit » : l'esprit qui raisonne est précisément le sujet de son premier chapitre. Auguste doit se rendre à « la force du raisonnement » de Cinna, et celui-ci se décline en syllogisme ou raisonnement principal et raisonnements secondaires qui viennent à l'appui, donc des « raisons » au sens du *Parterre*.

On remarque enfin la linéarité de l'analyse, adaptée à la complexité de l'objet à analyser. Gourdin comme Dewez suit le texte pas à pas. Chez tous deux, seul le syllogisme principal, qui gouverne l'ensemble, donne un aperçu synthétique du tout. Ils le posent au début de leur analyse, comme un « synopsis » général : c'est le seul élément qui relève de ce que nous appellerions aujourd'hui un commentaire composé. Ensuite, il s'agit, au fil du texte, de référer chaque moment à ce syllogisme qui sert de synopsis, ou de main courante. Cela demande, pour suivre, beaucoup d'agilité d'esprit. Certes, l'analyse ici nous laisse assurément sur notre faim : pourquoi par exemple Cinna commence-t-il par sa conclusion, et même par la conclusion de celle-ci ? Mais dans nos propres analyses sur Montaigne, nous respecterons cette linéarité, quitte à la compléter précisément par des considérations sur l'ordre, c'est-à-dire sur le *ductus* – sur l'*insinuatio*.

III. Le sens qu'avait le mot preuve, à partir d'un passage de Fabri

Nous pouvons terminer ce chapitre en revenant sur un emploi en français antérieur à Montaigne. Il est aussi intéressant que déconcertant, si on le lit en pensant à l'usage actuel du mot preuve. Cela nous permettra donc de préciser un peu plus l'usage ancien du mot en rhétorique.

Pierre Fabri est l'auteur d'un célèbre traité de rhétorique du début du XVI^e siècle, inspiré de Cicéron, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique*. Pour illustrer ce qu'est un « syllogisme », il prend un exemple qui s'inspire de près du *De l'Invention*³²⁹, où Cicéron mentionnait les Carthaginois à la place des Anglais :

Argumentation faite par syllogisme se fait en ceste maniere. Proposition : « A ceulx qui par plusieurs foys nous ont trahys et deceuz, nous ne deuons point adiouter de foy. » Probation : « Mais se par leur mauuaistié, nous auons souffert aucun dommaige de droict, nous n'en debuons accuser que nous mesmes, car estre vne foys deceu, c'est cas, deux foys, c'est folie, tierce foys, honte et vitupere. » Assumption : « Les Angloys par plusieurs foys nous ont trompez. » Supprobation : « Considerez que nous a fait le roy Henry, etc., le roy Edouart en l'an, etc. » Complexion : « Par quoy, se nous auons esté souuent trompez des Angloys, iamays en leurs ditz ne debuons adiouter foy »³³⁰.

³²⁹ Cicéron, *De l'Invention*, I, 71.

³³⁰ Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique : utile, profitable et necessaire à toutes gens qui desirent a bien elegament parler et escrire* (1521), par Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969,

Le syllogisme apparaît plutôt ici comme une figure du discours : il n'est pas caché, en structure profonde, mais présenté tel quel, à l'intérieur d'un paragraphe. Néanmoins, on perçoit bien la proximité avec les analyses précédentes. Fabri lui aussi cherche à distinguer par des termes spécifiques la preuve de la majeure de celle de la mineure.

A. La « probation » ou preuve de la majeure

La majeure consiste à dire qu'il faut se méfier de ceux qui nous ont trompés. On voit difficilement comme une telle proposition pourrait être « prouvée » puisqu'elle relève du bon sens : pour reprendre l'expression de Diderot, que nous avons vue au chapitre précédent : on « comprendra sans peine qu'il n'est pas sûr » de se fier à quelqu'un dont on aurait subi une trahison.

Mais la « preuve » en rhétorique apporte autre chose : « Mais [1] se par leur mauuaistié, nous auons souffert aucun dommaige de droict, [2] nous n'en debuons accuser que nous mesmes, car [1'] estre vne foys deceu, c'est cas, [2'] deux foys, c'est folie, [3'] tierce foys, honte et vitupere. » Cette phrase n'apporte pas de véridicité à la proposition majeure. Elle ne se situe pas dans le domaine axiologique (vrai / faux), mais plutôt dans celui de l'épidictique (bien / mal). Elle est aussi un moment d'éloquence. Elle est d'ailleurs orchestrée par un balancement périodique et binaire (« Mais [...], car [...] »), et pourrait donc donner lieu à une analyse prosodique.

Le premier membre de la période exprime un paradoxe : en cas de récidive, la faute est moins celle du traître (« leur mauuaistié ») que de la victime (« que nous mesmes »). La protase est elle aussi rythmée par un balancement périodique (1/2) qui mime une opposition entre les troisième et première personnes.

Le second membre de la période a un rythme ternaire (1'/2'/3'), quasiment proverbial : il avance à la fois selon une progression numérique (« une foys », « deux foys », « tierce foys ») et une gradation vers la honte (« cas », « folie », « honte et vitupere »).

Du point de vue des passions, cette phrase fait effectivement planer une menace sur son destinataire, une menace de « honte et vitupere ». On reconnaît ici le *motus* de la *verecundia*, la honte. La preuve de la mineure entre d'ailleurs dans le cadre précis d'un des motifs de la honte chez Aristote : « Le simple fait de subir [des actes de nature à conduire au déshonneur et à l'infamie] et de ne pas s'en prémunir résulte du manque de virilité, ou de la lâcheté »³³¹. Cette « probation » n'a pas pour fonction de prouver rationnellement la majeure, mais plutôt d'emporter la persuasion de l'auditeur.

B. La « supprobation » ou preuve de la mineure

Il en va de même de la « supprobation » : « Considérez que nous a fait le roy Henry, etc., le roy Edouart en l'an, etc. ». Fabri tient ici les germes d'amples développements, qui s'appuieraient notamment sur les *adjuncta*, le rappel des « circonstances », notamment des circonstances de temps (« en l'an »). La preuve de la mineure suscite une autre passion que la preuve de la majeure. En racontant ainsi l'histoire des trahisons de la couronne d'Angleterre,

p. 104. Remarquons aussi que Pierre Fabri a la spécificité terminologique d'avoir deux noms différents pour la preuve de la majeure et la preuve de la mineure : « probation » et « supprobation ».

³³¹ Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Garnier Flammarion, 2007, II, 6, 1383 b 12, p. 299 ; Aristote, *Rhétorique*, trad. P. Vanhemelryck, Livre de Poche, 1991, II, 6, 13, p. 211.

l'orateur souleve la colère de ses auditeurs. D'après Aristote, c'est le propre de l'« outrage » que de susciter la colère et la honte³³².

Ces exemples sont ce qui évoquerait le plus à un lecteur moderne le sens actuel de preuve. La raison en est simple. Le syllogisme général par définition a besoin d'énumérer des exemples, au sens précis (et usuel chez Aristote et Quintilien) d'exemples historiques. Si les Anglais nous ont trompés une première fois, puis une deuxième, puis une troisième, etc., alors par induction nous pouvons en inférer que les Anglais ne sont pas fiables. Les exemples historiques sont comme le dit le *Parterre* une « confirmation », ou plutôt chaque exemple supplémentaire confirme le précédent.

Preuve désigne en français moderne en premier lieu un « fait, témoignage, raisonnement susceptible d'établir de manière irréfutable la vérité ou la réalité de quelque chose³³³. » Le trait définitoire le plus fort de l'acception actuelle est donc le caractère « irréfutable ». Dans le cas des exemples historiques, le sentiment de familiarité avec le sens actuel de *preuve* ou de *confirmer* provient du fait que ces exemples sont des témoignages qui établissent la « vérité », c'est-à-dire la « réalité » d'un fait, d'un fait lui-même historique. La vérité dont il est question ici est vérité historique et plus généralement vérité factuelle : la vérité du fait. Nous avons vu que les preuves de la mineure développaient souvent les différents aspects du cas concret (le cas Clodius) : elles développent donc l'aspect factuel. Ce cas est au plus près du sens moderne de *preuve*.

Mais ce sens moderne n'est qu'une partie très restreinte du sens ancien. En rhétorique, le sens du mot est bien différent. On le voit bien dans le texte de Fabri à propos de la preuve de la majeure. Il n'est pas évident au premier abord que l'élément avancé par l'orateur (la responsabilité de celui qui se fait berner plusieurs fois) intervienne pour renforcer la majeure (le devoir de défiance entre ceux qui nous ont déjà trahis). Cette première « preuve » aurait pu passer pour un simple développement. Elle prend souvent la forme d'une information supplémentaire, d'un exemple ou d'une illustration parmi d'autres, d'une explication – et pas d'un fait qui établit incontestablement une vérité. L'orateur était dans la preuve l'idée exprimée synthétiquement dans la majeure (ou la mineure).

Les preuves peuvent revêtir la forme de tout type d'explication ajoutée pour remémorer certains faits, clarifier tel point du raisonnement, lui donner de la légitimité, ou encore prévenir une objection. La *probatio* prend souvent la forme d'une explication, au sens étymologique du terme : elle enlève (*ex-*) un pli (*-plicare*). *Explicare*, c'est « déployer », « débrouiller », « raconter »³³⁴. La preuve rhétorique apparaît effectivement comme une sinuosité du raisonnement qu'on met à plat, un nœud qu'on démêle, une histoire qu'on raconte. De façon plus générale, la preuve rhétorique est une explication en ce sens qu'elle répond à une attente, à une demande de l'auditoire – à ses résistances. La preuve est donc « adressée », elle prend place dans une situation pragmatique.

Comme le dit d'emblée le dictionnaire de Bornecque et Cauët, *probare* ne signifie « pas toujours prouver ». *Probare* en latin ne signifie pas principalement « établir un fait » (par un autre fait). Le sens général est « faire approuver ». C'est une quête de l'approbation de l'auditoire, quand celui-ci ne trouve pas évident ce que l'orateur avance. « Faire approuver » est l'un des grands sens que dégagent Bornecque et Cauët ; c'est le 3^e de Gaffiot, lequel ne

³³² Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, *op. cit.*, II, 2, 1378 b 1, p. 267. Aristote, *Rhétorique*, trad. P. Vanhemelryck, *op. cit.*, II, 2, 5, p. 186.

³³³ Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1876, s. v. « Preuve ».

³³⁴ Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990, s. v. *explicare* : « Rarement « expliquer », mais « 1. Déployer, déplier, dérouler », « 2. Débrouiller, démêmer », « 3. Exposer, raconter ».

mentionne qu'en dernier (dans son 4^e) le sens de « faire accepter » un fait, c'est-à-dire « prouver » au sens moderne³³⁵.

En remontant encore plus haut, *probare* lui-même est formé à partir de *probus*, « bon, de bon aloi ; honnête »³³⁶. Le sens premier de *probare* est ainsi celui d'« éprouver, essayer, faire l'essai »³³⁷, de même que la *probatio* signifie avant tout « examen, essai »³³⁸. En ce sens, la preuve a étymologiquement trait à la probité d'une part (*probus*), et au jugement, à la pesée intellectuelle d'autre part (*probare*). Le champ sémantique du mot *probatio* entretient ainsi des affinités avec certaines problématiques montaigniennes visibles dès le titre de l'œuvre (l'« essai » est étymologiquement l'*exagium*) et la question du jugement comme examen³³⁹. Pour en rester à Fabri, son exemple entre en résonance avec l'étymologie de *preuve*. Il déploie en effet un lexique d'anti-probité pour qualifier les Anglais. On observe le même phénomène dans le passage que nous avons vu du *Pour Milon*. En justifiant sa position, l'orateur fournit des garanties de sa bonne foi et de sa bonne volonté, mais de manière subliminale.

La preuve joue ainsi un rôle important dans le *ductus*. Les analyses citées montrent à quel point elle ouvre le champ des possibles. Mais, pour notre propos d'ensemble, il s'en déduit aussi une fonction cryptique. L'accumulation des preuves peut contribuer à un effet général de dissimulation du propos et du syllogisme primaire. Contrairement à ce que suggère l'acception moderne, la « preuve » en rhétorique n'augmente pas toujours la clarté, ni la lisibilité du raisonnement. C'est ce que nous constaterons à partir de certains chapitres des *Essais* : l'hypertrophie des preuves de la mineure ou de la majeure peut déformer le syllogisme primaire au point de le cacher complètement. Tous les lecteurs n'ont pas la capacité d'un François-Philippe Gourdin à dégager l'arborescence des syllogismes dans ses moindres ramifications.

Si nous reproduisons en annexe le texte intégral des paragraphes du *Pour Milon* analysés par Dewez, c'est pour faire visualiser à quel point l'analyse de celui-ci, relativement brève, recouvre une étendue de texte qui, par sa longueur même, près de 20 000 signes, évoque celle de tel ou tel chapitre de Montaigne, ou de partie de chapitre. Notre tour d'horizon de quelques commentateurs français suffit à nous indiquer la façon dont il nous faudra nous-même restituer la teneur syllogistique d'un chapitre des *Essais*. L'un des points très importants est que ces commentateurs nous autorisent à pratiquer une analyse purement linéaire. Comme on vient de le voir, chez Dewez comme déjà chez Gourdin, et avant eux chez Agricola ou chez Melanchthon, le linéaire ne signifie en rien pure paraphrase. C'est l'habitude générale de toute l'époque, parce que, à leurs yeux, c'est le moyen même, en suivant les syllogismes, de ne pas perdre le fil du raisonnement, de se transformer donc en « diligent lecteur ». L'indiligent est celui qui perd le sujet, ce que Montaigne ne fait pas : « C'est

³³⁵ Dans le passage du *Pour Milon* analysé par Dewez, Cicéron dit qu'il n'y a pas besoin de « faire approuver » à chacun « ce qui fait son salut » : ce n'est pas là un fait, une vérité factuelle. Il va de soi pour chacun que chacun vise ce qui le conserve (le *conatus* de chaque être à persévérer dans son être), c'est évident par « autorité de la nature » : « *Si factum vobis non probaretur – quamquam qui poterat salus sua cuiquam non probari ?* Si au contraire vous n'approuviez pas sa conduite [de Milon] – eh ! qui pourrait ne pas approuver ce qui fait son salut ? » (§ 81).

³³⁶ Bornecque et Cauët, *op. cit.*, s. v. *probus*.

³³⁷ *Ibid.*, s. v. *probare*.

³³⁸ *Ibid.*, s. v. *probatio*.

³³⁹ Voir par exemple Foglia, Marc, *Montaigne, pédagogue du jugement*, Paris, Classiques Garnier, 2011, notamment le chapitre intitulé « De l'examen à l'essai du jugement », pp. 55-78.

l'indiligent lecteur qui perd mon sujet, et non pas moi ». L'indiligent lecteur est celui qui perd au jeu de la cryptique.

En fait de preuves, le diligent lecteur doit, comme le dit Rollin, pouvoir « dire sur chaque endroit : Ici il veut prouver telle chose, et il la prouve par telles raisons »³⁴⁰. Rollin dresse un programme qui est exactement le nôtre : « Il faut donc que les jeunes gens, quand ils examinent un discours, une harangue, un ouvrage, se rendent surtout attentifs aux preuves et aux raisons ; qu'ils les séparent de tout l'éclat extérieur qui les environne, dont ils pourraient se laisser éblouir ; qu'ils les pèsent et les considèrent en elles-mêmes ; qu'ils examinent si elles sont solides, si elles font au sujet, et si elles sont à leur place. Il faut que toute la suite, toute l'économie du discours soit bien présente à leur esprit ; et qu'après qu'on le leur aura expliqué, ils soient en état de rendre raison du dessein de l'auteur, et de dire sur chaque endroit : Ici il veut prouver telle chose, et il la prouve par telles raisons. »

Annexe Les paragraphes 72-91 du *Pour Milon*

Nous reprenons la traduction de Joseph-Victor Le Clerc³⁴¹. Nous citons les quelques mots de latin qui servent de balisage à Ferrazzi. Enfin, nous ajoutons le repérage de Dewez, lequel s'ajoute lui-même au découpage en paragraphes, qui date de 1588, en lien avec la classe de rhétorique du collège jésuite de Tournon³⁴². Il suffit de s'imaginer, comme lecteur, face à un texte ni paragraphé ni analysé de façon rhétorique (syllogistique) pour saisir la difficulté à suivre le fil du raisonnement. Or c'est précisément l'expérience qu'avait un lecteur du temps de Montaigne, les chapitres des *Essais* étant donnés sans alinéas, à quelques exceptions près.

§ 72

Enoncé de la mineure

« Au reste, cette accusation [*Nec vero me, iudices*] n'a rien qui m'effraye. Je ne suis ni assez dépourvu de raison, ni assez peu instruit de vos sentiments, pour ignorer ce que vous pensez de la mort de Clodius. Si je n'avais pas voulu justifier Milon, comme je viens de le faire, il pourrait impunément se glorifier d'une action qu'il n'a pas faite, et s'écrier : Romains, j'ai tué, non pas Sp. Mélius, qui fut soupçonné d'aspirer à la royauté, parce qu'il semblait, en abaissant le prix du blé aux dépens de sa fortune, rechercher avec trop de soin la faveur de la multitude ; non pas Tib. Gracchus, qui excita une sédition pour destituer son collègue : ceux qui leur ont donné la mort ont rempli le monde entier de la gloire de leur nom. Mais j'ai tué, car il ne craindrait pas de le dire après avoir sauvé la patrie au péril de ses jours, j'ai tué l'homme que nos Romains les plus illustres ont surpris en adultère sur les autels les plus sacrés ;

§ 73-79

Preuves de la mineure

§ 73-75

Par énumération 1° de tous les crimes commis par Clodius

³⁴⁰ Rollin, Charles, *De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au coeur*, Paris, J. Estienne, 1726-1728, III, chap. III, art. II (« De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs »), § I (« Du raisonnement et des preuves »).

³⁴¹ Cicéron, *Oeuvres complètes de M. T. Cicéron*, trad. Joseph-Victor Le Clerc, Paris, Werdet et Lequien fils, 1826-1827 ; sur *Itinera electronica*.

³⁴² Comme l'a montré Francis Goyet dans l'annexe (p. 551-556) de « Les figures de pensée comme grands blocs, unités minimales pour construire un discours », *Quintilien ancien et moderne*, éd. P. Galand et alii, Turnhout, Brepols, 2010, p. 527-557.

73 l'homme dont le supplice pouvait seul, au jugement du sénat, expier nos mystères profanés ; l'homme que Lucullus a déclaré, sous la foi du serment, coupable d'un inceste avec sa propre sœur. J'ai tué le factieux qui, secondé par des esclaves armés, chassa de Rome un citoyen que le sénat, que le peuple romain, que toutes les nations regardaient comme le sauveur de Rome et de l'empire ; qui donnait et ravissait les royaumes ; qui distribuait l'univers au gré de ses caprices ; qui remplissait le forum de meurtres et de sang ; qui contraignit par la violence et les armes le plus grand des Romains à se renfermer dans sa maison ; qui ne connut jamais de frein ni dans le crime ni dans la débauche ; qui brûla le temple des Nymphes, afin d'anéantir les registres publics et de ne laisser aucune trace du dénombrement.

74 Oui, Romains, celui que j'ai tué ne respectait plus ni les lois, ni les titres, ni les propriétés ; il s'emparait des possessions, non plus par des procès injustes, et par des arrêts surpris à la religion des juges, mais par la force, marchant avec des soldats, enseignes déployées ; à la tête de ses troupes, il essaya de chasser de leurs biens, je ne dirai pas les Etrusques, objet de ses mépris, mais Q. Varlus lui-même, ce citoyen respectable, assis parmi nos juges ; il parcourait les campagnes et les jardins, suivi d'architectes et d'arpenteurs ; dans l'ivresse de ses espérances, il n'assignait d'autres bornes à ses domaines que le Janicule et les Alpes ; T. Pacavius, chevalier romain, avait refusé de lui vendre une île sur le lac Prélius ; aussitôt il y fit transporter des matériaux et des instruments, et sous les yeux du propriétaire, qui le regardait de l'autre bord, il éleva un édifice sur un terrain qui n'était pas à lui.

75 Une femme, un enfant, n'ont pas trouvé grâce à ses yeux : Aponius et Scantia furent menacés de la mort, s'ils ne lui abandonnaient leurs jardins. Que dis-je ? il osa déclarer à T. Furfanius, oui à Furfanius, que, s'il ne lui donnait tout l'argent qu'il lui avait demandé, il porterait un cadavre dans sa maison, afin de jeter sur cet homme respectable tout l'odieux d'un assassinat. En l'absence de son frère Appius, un de mes plus sincères amis, il s'empara de sa terre ; enfin il entreprit de bâtir un mur et d'en conduire les fondations à travers le vestibule de sa sœur, de manière qu'il aurait non seulement interdit l'usage du vestibule, mais entièrement fermé l'entrée de la maison.

§ 76

Par énumération 2° de tous les crimes que Clodius aurait commis

76 Cependant, quoiqu'il attaquât sans distinction la république et les individus, quoiqu'il s'élançât, de près comme de loin, sur les étrangers comme sur sa propre famille, on commençait à s'accoutumer à ses excès : la patience des citoyens semblait s'être endurcie, et l'habitude de souffrir avait produit l'insensibilité. Mais les maux qui allaient fondre sur vous, comment auriez-vous pu les détourner ou les supporter, s'il se fût trouvé maître dans Rome ? Je ne parle point des alliés, des nations étrangères, des princes et des rois ; car vous auriez formé des vœux pour que sa fureur s'acharnât sur eux plutôt que sur vos héritages, sur vos maisons et sur vos fortunes ; que dis-je, vos fortunes ? vos enfants, oui, vos enfants et vos femmes auraient été la proie de sa brutalité effrénée. Oh ! n'est-ce pas une vérité publique, reconnue, avouée de tous, que Clodius aurait levé dans Rome une armée d'esclaves pour envahir la république et dépouiller les citoyens ?

§ 77

Conclusion « en présentant par une belle fiction Milon sur la scène, se glorifiant, un glaive à la main, d'avoir donné la mort à l'ennemi de sa patrie »

77 Si donc Milon, tenant son épée encore fumante [*Quamobrem si cruentum*], s'écriait : Approchez, Romains, écoutez-moi ! j'ai tué Clodius ; ses fureurs, que les lois et les tribunaux ne pouvaient plus réprimer, ce fer et ce bras les ont écartées de vos têtes ; par moi, et par moi seul, la justice, les lois, la liberté, l'innocence et les mœurs seront encore respectées dans nos murs ; serait-il à craindre qu'il n'obtînt pas l'aveu de tous les citoyens ? En effet, en est-il un seul aujourd'hui qui ne l'approuve, qui ne le loue, qui ne pense et ne dise que, depuis la naissance de Rome, personne ne rendit jamais un plus grand service à l'État, et n'inspira plus de joie au peuple romain, à l'Italie entière, à toutes les nations ? Je ne puis dire quels transports nos premières prospérités ont excités chez nos ancêtres ; mais notre siècle a vu plusieurs grandes victoires remportées par d'illustres généraux, et nulle n'a répandu une allégresse aussi universelle et aussi durable. Je le prédis, Romains, souvenez-vous de mes paroles :

§ 78-79

Reprise de la 2° partie du développement de la mineure, en présentant sous une autre forme l'idée des crimes que Clodius aurait commis

78 vous verrez, ainsi que vos enfants, beaucoup d'événements heureux pour la république ; et chaque fois vous conviendrez qu'aucun d'eux n'aurait eu lieu si Clodius avait été vivant. Nous sommes dans la confiance la plus ferme, et, j'ose dire, la mieux fondée, que, cette année même, la licence et l'ambition recevront un frein, que les lois et les tribunaux seront rétablis, que le consulat du grand Pompée ramènera l'ordre et la félicité publique. Quel homme assez dépourvu de raison pourra penser que ce bonheur eût été possible du vivant de Clodius ? Mais vos biens mêmes, vos propriétés particulières, auriez-vous pu vous flatter jamais de les posséder avec sécurité sous la domination de ce furieux ? [XXIX] Et ne dites pas qu'empporté par la haine [*Non, timeo, iudices*], je déclame avec plus de passion que de vérité contre un homme qui fut mon ennemi. Sans doute personne n'eut plus que moi le droit de le haïr mais c'était l'ennemi commun ; et ma haine personnelle pouvait à peine égal

l'horreur qu'il inspirait à tous. Il n'est pas possible d'exprimer ni même de concevoir à quel point de scélératesse le monstre était parvenu.

79 Et puisqu'il s'agit ici de la mort de Clodius, imaginez, citoyens, car nos pensées sont libres, et notre âme peut se rendre de simples fictions aussi sensibles que les objets qui frappent nos yeux ; imaginez, dis-je, qu'il soit en mon pouvoir de faire absoudre Milon, sous la condition que Clodius revivra ---. Eh quoi ! vous pâlissez ! quelles seraient donc vos terreurs, s'il était vivant, puisque, tout mort qu'il est, la seule pensée qu'il puisse revivre vous pénètre d'effroi ! Si Pompée lui-même, dont le courage et la fortune ont opéré des prodiges qui n'étaient possibles qu'à lui seul ; si Pompée avait eu le choix, ou de poursuivre la mort de Clodius, ou de le rappeler à la vie, que pensez-vous qu'il eût préféré ? Vainement l'amitié se serait fait entendre, il n'aurait écouté que l'intérêt de l'État. Vous siégez donc ici pour venger un homme à qui vous ne rendriez pas la vie, si vous en aviez le pouvoir ; et ce tribunal a été érigé par une loi qui n'aurait pas été portée, si elle eût pu le faire revivre. Celui qui l'aurait tué craindrait-il donc, en l'avouant, d'être puni par ceux qu'il aurait délivrés ?

§ 80

Preuve de la majeure, par les exemples des Grecs

80 Les Grecs rendent les honneurs divins à ceux qui tuèrent des tyrans. Que n'ai-je pas vu dans Athènes et dans les autres villes de la Grèce ? quelles fêtes instituées en mémoire de ces généreux citoyens ! quels hymnes ! quels cantiques ! le souvenir, le culte même des peuples, consacrent leurs noms à l'immortalité. Et vous, loin de décerner des honneurs au conservateur d'un si grand peuple, au vengeur de tant de forfaits, vous souffrirez qu'on le traîne au supplice ? S'il avait tué Clodius, il avouerait, oui, Romains, il avouerait qu'il l'a fait, qu'il l'a voulu faire pour sauver la liberté publique ; et ce serait peu de l'avouer, il devrait même s'en glorifier.

§ 81

Retour à la conclusion

Mil. 81 Mil. XXX En effet, s'il ne nie pas une action pour laquelle il demande uniquement d'être absous, que serait-ce lorsqu'il pourrait prétendre aux honneurs et à la gloire ? à moins qu'il ne pensât que vous lui saurez plus de gré d'avoir défendu ses jours que d'avoir sauvé les vôtres. Et que risquerait-il ? cet aveu, si vous vouliez être reconnaissants, lui assurerait les récompenses les plus honorables. Si au contraire vous n'approuviez pas sa conduite (eh ! qui pourrait ne pas approuver ce qui fait son salut ?) si pourtant la vertu de l'homme le plus généreux pouvait déplaire à ses concitoyens, alors, sans se repentir d'une action vertueuse, il sortirait d'une patrie ingrate. Ne serait-ce pas en effet le comble de l'ingratitude que tous les citoyens se livrassent à la joie, pendant que l'auteur de l'allégresse publique serait seul dans le deuil ?

§ 82

Autre preuve de la majeure, par une « idée », le danger fait la gloire ;
et répétition de la conclusion

82 Au reste, citoyens, toutes les fois que nos bras ont frappé des traîtres, nous avons tous pensé que, s'il nous appartenait d'en recueillir la gloire, c'était à nous aussi que les périls et les haines étaient réservés. À quels éloges pourrais-je prétendre, après avoir tant osé pour vous et pour vos enfants, pendant mon consulat, si j'ai cru pouvoir le faire sans m'exposer aux plus violentes persécutions ? quelle femme n'oserait pas immoler un scélérat et un traître, si nul danger n'était à craindre ? Voir devant soi la haine, la mort, le supplice, et n'en être pas moins ardent à défendre la patrie ; voilà ce qui caractérise le grand homme. Il est d'un peuple reconnaissant de récompenser les services rendus à l'État ; mais le devoir d'un citoyen courageux est d'envisager le supplice même, sans se repentir d'avoir eu du courage.

§ 83-84

Preuve de la mineure : amplification

83 Milon ferait donc ce qu'ont fait Ahala, Nasica, Opimius, Marius ; ce que j'ai fait moi-même : il avouerait son action ; et si la république était reconnaissante, il s'en féliciterait ; si elle était ingrate, il serait du moins consolé par le témoignage de sa conscience. Mais ce bienfait [*Sed huius beneficii*], citoyens, ce n'est pas à lui que vous le devez, c'est à la fortune du peuple romain, c'est à votre bonheur, c'est aux dieux immortels. Pour les méconnaître ici, il faudrait nier l'existence de la divinité ; voir, sans en être ému, la grandeur de votre empire, le soleil qui nous éclaire, le mouvement régulier du ciel et des astres, les vicissitudes et l'ordre constant des saisons ; et, pour dire encore plus, la sagesse de nos ancêtres, qui ont maintenu avec tant de respect les sacrifices, les cérémonies et les auspices qu'ils ont religieusement transmis à leur postérité.

84 Il existe, oui, certes, il existe une puissance qui préside à toute la nature : et si, dans nos corps faibles et fragiles, nous sentons un principe actif et pensant qui les anime, combien plus une intelligence souveraine doit-elle diriger les mouvements admirables de ce vaste univers ! Osera-t-on la révoquer en doute parce qu'elle

échappe à nos sens, et qu'elle ne se montre pas à nos regards ? Mais cette âme qui vit en nous, par qui nous pensons et nous prévoyons, qui m'inspire en ce moment où je parle devant vous ; nôtre âme aussi n'est-elle pas invisible ? qui sait quelle est son essence ? qui peut dire où elle réside ? C'est donc cette puissance éternelle, à qui notre empire a dû tant de fois des succès et des prospérités incroyables, c'est elle qui a détruit et anéanti ce monstre ; elle lui a suggéré la pensée d'irriter par sa violence et d'attaquer à main armée le plus courageux des hommes, afin qu'il fût vaincu par un citoyen dont la défaite lui aurait pour jamais assuré la licence et l'impunité.

§ 85-86

Fin de l'amplification : « une belle apostrophe »

85 Ce grand événement n'a pas été conduit par un conseil humain : il n'est pas même un effet ordinaire de la protection des immortels. Les lieux sacrés eux-mêmes semblent s'être émus en voyant tomber l'impie, et avoir ressaisi le droit d'une juste vengeance. Je vous atteste ici, collines sacrées des Albains, autels associés au même culte que les nôtres, et non moins anciens que les autels du peuple romain ; vous qu'il avait renversés ; vous dont sa fureur sacrilège avait abattu et détruit les bois, afin de vous écraser sous le poids de ses folles constructions : alors vos dieux ont signalé leur pouvoir ; alors votre majesté, outragée par tous ses crimes, s'est manifestée avec éclat. Et toi, dieu tutélaire du Latium, grand Jupiter, toi dont il avait profané les lacs, les bois et le territoire par des abominations et des attentats de toute espèce, ta patience s'est enfin lassée : vous êtes tous vengés, et en votre présence, il a subi, quoique trop tard, la peine due à tant de forfaits.

86 Romains, le hasard n'a rien fait ici. Voyez en quels lieux Clodius a engagé le combat. C'est devant un temple de la Bonne Déesse, oui, sous les yeux de cette divinité même, dont le sanctuaire s'élève dans le domaine du jeune et vertueux Sextius Gallus, que le profanateur a reçu cette blessure qui devait être suivie d'une mort cruelle ; et nous avons reconnu que le jugement infâme qui l'avait absous autrefois, n'a fait que le réserver à cette éclatante punition. C'est encore cette colère des dieux qui a frappé ses satellites d'un tel vertige que, traînant sur une place son corps souillé de sang et de boue, ils l'ont brûlé sans porter à sa suite les images de ses ancêtres, sans lamentations, ni jeux, ni chants funèbres, ni éloge, ni convoi, en un mot, sans aucun de ces derniers honneurs, que les ennemis mêmes ne refusent pas à leurs ennemis. Sans doute le ciel n'a pas permis que les images des citoyens les plus illustres honorassent cet exécrable parricide ; et son cadavre devait être déchiré dans le lieu où sa vie avait été détestée.

§ 87-91

Reprise de la mineure

« Le raisonnement est fini. Cependant l'orateur revient encore aux deux points qui constituent la mineure de son syllogisme, parce qu'ils sont les points prépondérants, c'est-à-dire, les crimes qu'il avait commis, et les maux qu'il aurait faits »

87 Je déplorais [*Dura me*] le sort du peuple romain, condamné depuis si longtemps à le voir impunément fouler aux pieds la république : il avait souillé par un adultère les mystères les plus saints ; il avait abrogé les sénatus-consultes les plus respectables ; il s'était ouvertement racheté des mains de ses juges : tribun, il avait tourmenté le sénat, annulé ce qui avait été fait, du consentement de tous les ordres, pour le salut de la république ; il m'avait banni de ma patrie, il avait pillé mes biens, brûlé ma maison, persécuté ma femme et mes enfants, déclaré une guerre impie à Pompée, massacré des citoyens, des magistrats, réduit en cendres la maison de mon frère, dévasté l'Étrurie, dépossédé une foule de propriétaires : infatigable dans le crime, il poursuivait le cours de ses attentats ; Rome, l'Italie, les provinces, les royaumes n'étaient plus un théâtre assez vaste pour ses projets extravagants. Déjà se gravaient chez lui des lois qui devaient nous asservir à nos esclaves : il se flattait que cette année même, il deviendrait possesseur de tout ce qui pourrait être à sa bienséance.

88 Il ne rencontrait d'autre obstacle que Milon. Un seul homme pouvait rompre ses projets, et il croyait l'avoir lié à ses intérêts par sa nouvelle réconciliation. Il disait que la puissance de César était à lui. Dans mon malheur, il avait montré tout son mépris pour les gens de bien. Milon seul lui imposait. Ce fut alors que les immortels, comme je l'ai dit plus haut, inspirèrent à ce scélérat, à ce forcené, le dessein d'attenter aux jours de Milon. Ce monstre ne pouvait périr autrement jamais la république n'aurait usé de son droit pour le punir. Pensez-vous que le sénat aurait mis un frein à sa préture ? Dans le temps même où l'autorité du sénat contenait les magistrats dans leur devoir, elle ne pouvait rien contre Clodius, simple particulier.

89 Les consuls auraient-ils eu le courage de la résistance ? D'abord, Milon n'étant plus, Clodius aurait eu des consuls à sa disposition ; ensuite, quel consul eût rien osé contra un préteur qui, pendant son tribunat, avait persécuté si cruellement un consulaire ? Il aurait tout usurpé, tout envahi ; il serait maître de tout. Par une loi nouvelle qu'on a trouvée chez lui avec les autres lois clodiennes, nos esclaves seraient devenus ses affranchis. Enfin, si les dieux n'avaient inspiré à ce lâche le projet d'assassiner le plus brave des hommes, vous n'auriez plus de république.

90 Clodius préteur, et surtout Clodius consul, si toutefois ces temples et ces murs avaient pu subsister aussi longtemps et attendre son consulat ; en un mot, Clodius vivant, n'aurait-il fait aucun mal, lui qui même après sa mort a embrasé le palais du sénat par les mains de Sextus, le chef de ses satellites ? O de tous les spectacles le

plus cruel, le plus douloureux, le plus lamentable ! le temple sacré de la majesté romaine, le sanctuaire du conseil public, le chef-lieu de Rome, l'asile des alliés, le port de toutes les nations, cet auguste édifice accordé par le peuple romain au seul ordre des sénateurs, nous l'avons vu livré aux flammes, détruit, souillé par un cadavre impur ! Que ce forfait eût été l'ouvrage d'une multitude aveugle, ce serait déjà un malheur déplorable : hélas ! c'était le crime d'un seul homme. Ah ! s'il a tant fait pour venger la mort de Clodius, que n'aurait-il pas osé pour servir Clodius vivant ? Il a jeté son cadavre aux portes du sénat, afin qu'il l'embrasât après sa mort, comme il l'avait renversé pendant sa vie.

91 Et cependant on se lamente sur la voie Appia, et l'on se tait sur le sénat embrasé ! On veut se persuader que le forum aurait pu être défendu contre les violences de Clodius, lorsque le palais du sénat même n'a pu résister à son cadavre ! Rappelez-le, si vous pouvez, rappelez-le du sein des morts. Tout inanimé qu'il est, à peine vous soutenez ses fureurs : les réprimerez-vous, quand il sera vivant ? Eh ! citoyens, avez-vous arrêté ces forcenés qui couraient au sénat et au temple de Castor, et qui se répandirent dans tout le forum, armés de flambeaux et d'épées ? Vous les avez vus massacrer le peuple romain, et disperser l'assemblée qui écoutait en silence le tribun Célius, ce citoyen admirable par son courage, inébranlable dans ses principes, dévoué à la volonté des gens de bien et à l'autorité du sénat, cet ami généreux qui a donné à Milon, victime ou de la haine ou de la fortune, des preuves d'un zèle incroyable et d'une héroïque fidélité.

§ 92 sq.

Passage à la péroraison

92 *Sed iam satis multa de causa : extra causam etiam nimis fortasse multa. Quid restat nisi ut orem obtesterque vos, iudices, ut eam misericordiam tribuatis fortissimo viro, quam ipse non implorat, ego etiam repugnante hoc et imploro et eco ? [...]*

92 Mais j'en ai dit assez pour la défense de Milon : peut-être même me suis-je trop étendu hors de la cause. Que me reste-t-il à faire, si ce n'est de vous conjurer instamment d'accorder à ce généreux citoyen une compassion qu'il ne réclame pas lui-même, mais que j'implore et que je sollicite malgré lui ? [...] »

Chapitre 6

La *digressio* comme menace : le point de vue de l'orateur

Pour l'essentiel, nous avons terminé l'étude de la progression du discours. Le premier élément fondamental est le *propositum* ou but visé (chapitre 1). Quand le discours est une *oratio perpetua* et non une conversation (chapitre 2), le but visé détermine son *ductus* (chapitre 3). Le second élément fondamental est le syllogisme primaire ou principal, bien mis en valeur par Melanchthon (chapitre 4). À ce syllogisme premier s'articulent des syllogismes secondaires, qui valent comme « preuves de la majeure » ou « de la mineure », et de même, il peut y avoir des preuves de la majeure ou de la mineure d'un syllogisme secondaire, et ainsi de suite (chapitre 5). L'ossature logique est ainsi d'une très grande solidité. Plutôt qu'ossature, Quintilien dit les nerfs, ce que Rollin rend par « les nerfs et les os » : « les expressions, les pensées, les figures, et toutes les autres sortes d'ornements [...] sont au discours ce que sont au corps la peau et la chair, qui en font la beauté et l'agrément, mais non la force et la solidité, qui couvrent et embellissent les os et les nerfs, mais qui les supposent, et n'en peuvent tenir lieu »³⁴³. L'intérêt de l'âge classique pour la progression du discours allait de pair avec une valorisation très grande de la cohésion du tout, ou selon les mots fétiches de Melanchthon, pour la *cohaerentia* de la *compositio*, dont l'exemple éminent à ses yeux est la *compositio ciceroniana*, la composition des discours de Cicéron.

L'étude de la digression s'impose alors naturellement. Comme son nom l'indique, la digression n'a en effet de sens que par rapport à l'idée de progression. Plus exactement, la digression ne devient un problème que face à un modèle fort d'ordre et de cohérence. Certes, on peut relever des digressions ou du « digressif » dans une conversation ou *sermo*, mais ce n'est pas là une surprise, ni un problème, puisque par hypothèse (notre chapitre 2), un *sermo* n'a pas de *propositum*. À l'inverse, pour un théoricien comme Quintilien qui met au plus haut la *cohaerentia* d'ensemble, la digression devient un problème de première importance. Elle met en péril tout l'édifice du discours que doit construire l'orateur. C'est cet aspect que nous traiterons dans ce premier chapitre sur la digression, en la voyant comme un problème et plus exactement comme une menace. Notre chapitre suivant l'abordera sous un autre aspect, comme énigme c'est-à-dire comme une sorte de cryptique. Ces deux aspects, qui sont complémentaires, renvoient aussi à une différence de point de vue. L'orateur perçoit la digression comme une menace, et l'auditeur ou lecteur « diligent » comme une énigme.

Ce chapitre se placera donc du point de vue de l'orateur, ou de l'auteur. Il s'agit de voir comment la pensée classique réduit la menace, comment elle ramène à la *cohaerentia* ce qui paraît d'abord en être la négation. Pour cela, nous nous contenterons de faire le tour de ce

³⁴³ Rollin, Charles, *De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au coeur*, Paris, J. Estienne, 1726-1728, III, chap. III, art. II (De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs), § I (Du raisonnement et des preuves), citant Quintilien, V, 8, 2.

que Quintilien dit de la digression, en nous appuyant constamment sur son traducteur Gedoyn, tout aussi sensible à la menace d'incohérence que représente l'idée même de digression.

La solution du problème peut se dire brièvement en observant le vocabulaire préféré de Quintilien : non à la *digressio*, oui à l'*egressio*³⁴⁴. La *digressio* est exclue, si l'on entend par là, et indépendamment du vocabulaire utilisé, la digression *extra causam*, celle qui n'a rien à voir avec le procès en cours, et plus généralement avec le sujet traité. En revanche, ce qui est autorisé et même souhaité, c'est la digression *in causa*, celle qui reste « dans » le sujet et ne s'en écarte que temporairement (et qu'apparemment). Pour désigner cet écart temporaire, le seul qu'il admette, Quintilien multiplie les synonymes : *egressio* (III, 9, 4 ; IV, 3, 12) et *egressus* (IV, 3, 12), *excursio* (IV, 2, 103 et 104), *excursus* (IV, 3, 5 et 12), *excessus* (III, 9, 4), *exspatiandi genus* (IV, 3, 4) et même le rare *procurtio* (IV, 3, 9)³⁴⁵. De façon logique, son chapitre IV, 3 n'a pas pour titre *De digressione* mais bien *De egressione*.

Quintilien aborde la question de la digression dans différents livres de l'*Institution oratoire*, notamment les livres IX, III et IV, dont nous analyserons de longs extraits, dans cet ordre. Les remarques du livre IX puis III sont assez brèves ; de même pour IV, 2, qui donne un bel exemple de digression. Sur ces trois livres (ou chapitre de livre), nous pourrions nous-mêmes aller vite. En revanche, le chapitre IV, 3, *De egressione*, nous retiendra très longuement, puisqu'il traite la théorie de la digression.

I. Livre IX : la digression comme figure de pensée (repris de Cicéron)

« *Varietas enim, sicut rerum omnium, sic orationis praecipue levat taedium*. C'est la variété, comme dans toutes choses, qui atténue surtout l'ennui dans un discours³⁴⁶. » La lecture d'Agricola nous a appris, ou plutôt confirmé, que la *varietas* est propice au plaisir de l'auditoire. La tradition cicéronienne veut que la digression soit un mode de *varietas* au même titre que n'importe quelle autre figure.

³⁴⁴ Pour un tour complet de la terminologie de la digression, voir Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 17-18. Voir aussi plus récemment Milhe-Poutingon, Gérard, *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, paru après notre rédaction de ces deux chapitres. Sa « Position du problème » (p. 14-25) a une partie, d'ailleurs assez brève, intitulée « Terminologie », suivie d'un rapprochement intéressant avec la parenthèse. Concerne directement notre enquête toute sa partie « La Pertinence », c'est-à-dire la digression *in causa*, avec de très belles citations, dont (p. 49 et 115) celle des entrées *pertinent* et *sortir* du *Thresor de la Langue Françoise* de Nicot, « Ce que tu dis n'est point pertinent, ne à propos », « Sortir hors de son ordre et de propos. Euagari. Sortir hors de propos, Extravaguer, Excurrere, Pedem causa afferre. Budaeus. [...] Sortir de propos et se mettre bien avant en choses impertinentes, ou non servant à la matiere, Extravaguer, Digredi a proposito, et longius aberrare. » Nous n'avons pu voir l'ouvrage suivant (non cité dans la bibliographie de Milhe-Poutingon) : Härter, Andreas, *Digressionen : Studien zum Verhältnis von Ordnung und Abweichung in Rhetorik und Poetik*, München, Fink, 2000.

³⁴⁵ Le dictionnaire français-latin de Robert Estienne (*s. v. Propos*) donne *procurtio*, qu'il tire de Budé (« B. ») : « *Choses hors de propos, Egressus, & egressiones, Excursus, & excursiones, Procurtiones. B.* » ; et juste avant : « *Changement de propos, Digressio à proposito* ». Dans la page du Lausberg consacrée à la digression (§ 340-342), ne sont mentionnés que trois de ces termes, *egressio*, *egressus* et *excursus*. Lausberg ajoute le mot grec *parekbasis*, les mots latins *digressio* (chez Cicéron ; Quintilien, IX, 1, 28) et *digressus* (Quintilien, X, 1, 49). Il s'intéresse surtout au problème de la longueur de la digression (son § 341) et ne mentionne pas l'opposition pourtant fondamentale entre *extra causam* et *in causa*.

³⁴⁶ Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica, Drei Bücher über die Invention dialectica*, trad. Lothar Mundt, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, III, 14, p. 434.

La digression apparaît au milieu d'une longue énumération de figures du discours, dans le livre III du *De oratore*. Quintilien en cite littéralement un très long passage, dans son propre chapitre IX, 1, *Quo differant figurae a tropis* :

<i>IX, 1, 28. Et ab re digressio, in qua cum fuerit delectatio, tum reditus ad rem aptus et concinnus esse debebit ;</i>	IX, 1, 28. [...] Tantost il s'écarte à dessein de son sujet, & après avoir agréablement promené l'esprit de l'Auditeur, il l'y ramene adroitement tout à coup.	IX, 1, 28. [...] et il y a aussi la digression et, une fois distrait l'auditeur, le retour au sujet, qui devra être habile et élégant,
<i>propositioque quid sis dicturus et ab eo, quod est dictum, seiunctio et reditus ad propositum et iteratio et rationis apta conclusio</i> ³⁴⁷ .	Tantost enfin il annonce à l'Auditeur ce qu'il va luy dire, puis il partage sa matiere en certains points qu'il traite les uns après les autres, après quoy il revient encore à la proposition qu'il croit la plus essentielle & en tire des conséquences ³⁴⁸ .	et la proposition, qui annonce ce qu'on va traiter, et la séjonction, par laquelle on abandonne un développement, et le retour au point principal, et l'itération <d'une idée>, et la conclusion en forme.

La digression est donc une figure de rhétorique pour Cicéron, ce que Quintilien semble ici reprendre à son compte. Remarquons qu'elle apparaît aux côtés de la *propositio*, de la *sejunctio*, de l'*iteratio* et de la *conclusio*. Gedoyn comprend *sejunctio* comme un synonyme de *distributio*, ou annonce du plan ; l'*iteratio*, comme une reprise de la *propositio* ; la *conclusio*, comme la conclusion ramassée du raisonnement, ou conclusion « en forme ».

Tous s'accordent à dire que la *propositio* est le moment où l'orateur « annonce à l'Auditeur ce qu'il va luy dire » (Gedoyn), ce qui est bien le sens que nous avons dégagé dans notre premier chapitre. En revanche, les notions de *sejunctio* et d'*iteratio* donnent lieu à des interprétations divergentes des traducteurs. Gedoyn estime que l'expression *reditus ad propositum et iteratio* est un *hendiadyn*, ce qui est tout à fait vraisemblable : il en propose donc une traduction synthétique (« après quoy il revient encore à la proposition qu'il croit la plus essentielle »).

La traduction de Gedoyn semble la plus claire car elle procède d'une vue d'ensemble : Gedoyn estime que Quintilien rapporte tout implicitement à la notion de *propositum* et à la nécessité de *cohaerentia*. Certains temps du discours se situent pleinement dans l'axe du *propositum* : la *propositio*, la *sejunctio* ou *distributio*, la répétition de la *propositio* et la *conclusio*. La notion de digression se situe en porte-à-faux par rapport à ces moments qui jalonnent méthodiquement et pédagogiquement la progression du discours.

On pourrait s'étonner du fait que la *propositio*, la *distributio* ou la *conclusio* soient considérées comme des figures du discours. Cela est vrai pour Cicéron, mais moins pour Quintilien qui préfère traiter la *digressio* dans un chapitre à part, en tant que partie du discours de l'avocat, et absolument pas comme un ornement. Le fait que Cicéron considère la *digressio* comme une figure s'explique par le fait que les figures chez Cicéron sont avant tout des *lumina*, des moments éclatants et par conséquent facilement repérables dans l'économie du discours, car ils se détachent du reste, de même que la conclusion qui ramasse et boucle efficacement le raisonnement (*rationis apta conclusio*).

³⁴⁷ Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930, III, LIII, 203, p. 202. Nous jugeons inutile de citer cette traduction de Cicéron aux Belles Lettres : le passage est mal compris, la traduction, absolument confuse. Nous fractionnons cette citation en deux lignes du tableau pour plus de lisibilité, bien qu'elle appartienne à un même paragraphe chez Cicéron et Quintilien.

³⁴⁸ Gedoyn, p. 567. Cousin, p. 164.

Quoi qu'il en soit, ce passage cicéronien apporte trois éléments précis à propos de la *digressio*.

Premièrement, on peut repérer structurellement deux temps dans les phénomènes de digression : un premier temps qu'on pourrait qualifier de centrifuge, puis un autre centripète. Ces deux mouvements correspondent aux préfixes *dis-* de *digressio* et *re-* de *reditus*, écart puis retour.

Deuxièmement, la digression ressortit au *placere*. Gedoyn et Cousin ont des choix de traductions très personnels pour le mot *delectatio* : « agréablement promené », « distrait ». L'image de la digression comme « promenade » est éloquente : la digression est un moment de détente, et non pas de « contention ». La promenade se traduit par la détente dans le temps (l'orateur prend son temps) et dans l'espace (il s'éloigne du propos). Elle implique donc un changement de rythme. Elle est le contraire de ce que serait une marche forcée, un discours qui se réduirait au syllogisme philosophique dans son énoncé brut, en trois propositions.

Troisièmement, la digression requiert de l'habileté de la part de l'orateur, notamment dans sa deuxième phase, l'opération de retour de la « promenade ».

Mais en quoi consiste précisément cette habileté ? Quelle est la place de la digression dans les différentes étapes du discours ? A quoi sert-elle ? On ne trouve pas de réponse précise à ces questions chez Cicéron. Quant à Quintilien, il n'aborde pas ces questions à propos des figures et des tropes, mais à différents endroits de ses livres III et IV. Nous nous appuyerons largement sur la traduction de Nicolas Gedoyn : ayant manifestement une interprétation générale de Quintilien, notamment sur le thème de la digression, et la fait ressortir dans ses traductions, de façon pour nous très éclairante.

II. Livre III : une distinction majeure, la digression *in causa* et la digression *extra causam*

Le passage que nous venons de lire chez Cicéron ne signifie pas pour autant que la digression soit réductible à une figure de pensée. Il montre seulement que la digression est un moment particulier du discours, notamment du plaidoyer. Quintilien le rappelle dans son chapitre IX, 2 sur les figures. Parlant de la transition, il pose que « à ce genre [la transition] appartient aussi, s'il faut toutefois la compter parmi les figures, la digression où d'autres voient une des parties d'un discours [*pars causae*] (IX, 2, 55 ; Cousin). Quoi qu'il en soit, Quintilien donne beaucoup d'importance à la notion de digression, ne serait-ce que par les nombreuses pages qu'il lui consacre. La digression n'est pas pour lui une figure de pensée comme les autres.

Il fait un résumé des problématiques de la digression dans son chapitre III, 9, *De partibus causarum iudicialium*, « Des parties d'une cause Judiciaire, ou d'un plaidoyer ». La question est de savoir combien de parties composent une cause judiciaire, et lesquelles. Quintilien reste ici dans des considérations assez générales, avant d'approfondir la question de la digression dans deux chapitres du livre suivant (IV, 2 et 3). Il pose cependant par avance le problème des rapports de la digression avec le reste de la *causa*.

Le premier point fondamental est la distinction entre digression *extra causam* et digression *in causa* :

<i>III, 9, 4. Egressio vero vel, quod usitatius esse coepit, excessus, sive est extra causam, non potest esse pars causae, sive est in causa [...].</i>	III, 9, 4. Reste la Digression. Il y en a de deux sortes, l'une est tout-à-fait hors de la cause, & par conséquent n'en sauroit faire partie : l'autre s'en écarte seulement, & n'en sort point.	III, 9, 4. Quant à la digression (<i>egressio</i> , ou, comme on dit plus habituellement aujourd'hui, <i>excessus</i>), si elle est hors du cas examiné, elle ne peut en être une partie, et si elle y est incluse [...].
---	--	---

De la digression *extra causam*, Quintilien ne dit presque rien. Elle est en fait pratiquement évacuée de l'*Institution oratoire*, car elle nuirait radicalement à la *cohaerentia*, si importante aux yeux de Quintilien. On ne parle pas, au barreau, de ce qui est sans rapport avec la cause, avec le procès³⁴⁹.

Le vrai questionnement de Quintilien porte sur la digression *in causa*. Il s'agit de savoir si celle-ci est, ou non, une partie du discours. Reprenons la même citation, en la poursuivant :

<i>III, 9, 4. Egressio vero vel, quod usitatius esse coepit, excessus, sive est extra causam, non potest esse pars causae, sive est in causa, adjutorium vel ornamentum partium est earum ex quibus egreditur.</i>	III, 9, 4. Reste la Digression. Il y en a de deux sortes, l'une est tout-à-fait hors de la cause, & par conséquent n'en sauroit faire partie : l'autre s'en écarte seulement, & n'en sort point. Alors elle sert ou d'ornement ou d'appuy aux endroits d'ou elle se détache ; mais sans en devenir plus essentielle à la cause.	III, 9, 4. Quant à la digression (<i>egressio</i> , ou, comme on dit plus habituellement aujourd'hui, <i>excessus</i>), si elle est hors du cas examiné, elle ne peut en être une partie, et si elle y est incluse, elle est un adjuvant ou un ornement des parties, dont elle se détache.
<i>Nam si quidquid in causa est pars causae vocabitur, cur non argumentum, similitudo, locus communis, adfectus, exempla partes vocentur ?</i>	En effet si tout ce qui entre dans un plaidoyer doit se considérer comme une partie essentielle du plaidoyer, pourquoi ne met-on pas au mesme rang l'argument, les exemples, les similitudes, les lieux communs, les passions, & tant d'autres choses qui y ont place aussi ?	En fait, si l'on appelle partie de la cause tout ce qui est dans la cause, pourquoi n'appellerait-on pas parties de la cause l'argument, la similitude, le lieu commun, les passions, les exemples ³⁵⁰ ?
<i>III, 9, 5. Tamen nec iis adsentior qui detrahunt refutationem tamquam probationi subiectam, ut Aristoteles. Haec enim est quae constituat, illa quae destruat. Hoc quoque idem aliquatenus nouat, quod prohoemio non narrationem subiungit sed propositionem ; uerum id facit quia propositio ei genus, narratio species uidetur, et hac non semper, illa semper et ubique credit opus esse.</i>	III, 9, 5. Quelques-uns au contraire n'admettent pas mesme la Réfutation, sous prétexte qu'elle est renfermée dans la Preuve. Je ne suis pas de leur avis, quoy qu'en dise Aristote : car enfin l'une établit, & l'autre détruit, ce qui est bien différent. Cet auteur semble encore s'éloigner de nous en ce qu'il met après l'Exorde, non la Narration, mais la Proposition, vraisemblablement, parce que la Proposition pouvant se regarder comme le genre, & la Narration comme l'espece, il a crû que l'on pouvoit quelquefois se passer de celle-cy, & jamais de celle-là ³⁵¹ .	III, 9, 5. Cependant, je ne suis pas d'accord avec ceux qui, avec Aristote, retranchent la réfutation, comme entrant dans la preuve ; l'une en effet est constructive, l'autre destructive. Le même auteur innove aussi, jusqu'à un certain point, en plaçant après l'exorde, non la narration, mais la proposition ; il procède ainsi parce que la proposition est, à ses yeux, un genre, la narration une espèce, et parce qu'il croit que celle-ci n'est pas toujours nécessaire, tandis que l'autre l'est toujours et partout.

³⁴⁹ Elle correspond à ce que Randa Sabry traite sous la dénomination grecque : *Exo tou pragmatos*, ou « hors sujet » (Sabry, *op. cit.*, p. 22).

³⁵⁰ Nous fractionnons cette citation en deux lignes du tableau pour plus de lisibilité, bien qu'elle appartienne à un même paragraphe chez Quintilien.

³⁵¹ Gedoy, p. 206-207. Cousin, p. 214-215.

Le dernier paragraphe (III, 9, 5) est une réponse au chapitre III, 13 de la *Rhétorique* d'Aristote³⁵², qui réfléchit à l'essence même du discours. Il affirme qu'il n'y a que deux parties essentielles du discours, la *propositio* et la *probatio* (ou *confirmatio*), la proposition et l'argumentation. Cette affirmation est quelque peu polémique. Mais Aristote ne dit rien de la digression. On comprend, à la lecture de Quintilien, que la question de la digression met en jeu l'architecture d'ensemble du discours, son économie générale. Dans le passage ci-dessus, Quintilien cherche donc, comme Aristote, à réduire le discours à son essence, en discriminant ce qui est accessoire de ce qui est essentiel.

La caractéristique première de la digression est chez Quintilien la distance ou l'éloignement par rapport au cœur du discours qu'indique la *propositio*. Cette distance est rendue par le préfixe *e-* de *egressio*. Selon Gaffiot, *ex* a pour premier sens l'« action de tirer hors de, de séparer, d'éloigner »³⁵³. C'est bien ce que dénote le préfixe d'*e-egressio* et d'*e-gredior* (III, 9, 4), ainsi que celui d'*egressus*, *excessus*, *excursio* et *exspatiandi*.

La digression est posée de manière assez problématique en regard d'une liste qu'il convient d'examiner : *argumentum*, *similitudo*, *locus communis*, *adfectus*, *exempla*. Cette énumération ne va pas de soi. Remarquons d'ailleurs que la traduction de Gedoyn, contrairement à son habitude, ne fait pas la pleine lumière sur ce qu'a ici voulu dire Quintilien³⁵⁴.

Quintilien place la digression sur le même plan que « l'argument, les exemples, les similitudes, les lieux communs, les passions »³⁵⁵ : ce sont d'autres temps du discours sans en être de véritables parties telles que la *confirmatio* ou l'*expositio*. La seconde ligne du tableau ci-dessus (*Nam si quidquid etc.*), qui comprend cette énumération, décrit ce qui relève de la cause (*in causa*) sans lui être « essentiel ».

Chez Quintilien, la digression relativement longue est donc une partie possible du discours, mais pas « essentielle ». Gedoyn prend la peine de le préciser, et même de l'ajouter au texte d'origine : « mais sans en devenir plus essentielle à la cause ». Il explicite ainsi ce qui est porté par le mot *ornamentum*.

On pourrait schématiser dans un tableau les trois niveaux d'importance des parties ou moments du discours, du plus essentiel (à gauche) au plus accessoire (à droite) :

<i>In causa</i>		<i>Extra causam</i> ³⁵⁶
<i>Pars causae</i> [Noyau dur de l'argumentation]	<i>Adjutorium</i> <i>Ornamentum</i>	

³⁵² Cf. chapitre 1.

³⁵³ Gaffiot, s. v. *ex-*.

³⁵⁴ On peut seulement noter que Gedoyn choisit d'intervertir les cinq éléments de cette liste : il remonte les *exempla* de la cinquième à la deuxième position, comme pour corriger une approximation de Quintilien (« l'argument, les exemples, les similitudes, les lieux communs, les passions »).

³⁵⁵ Cette liste n'est pas sans rappeler celle du *Parterre de la rhétorique française*, Lyon, La Rivière, 1659, citée au chapitre précédent.

³⁵⁶ Pour une typologie différente, voir l'article de Danièle James-Raoul, qui cite le traité de Jean de Garlande, qui distingue la *digressio de materia*, à savoir la *descriptio vel comparatio*, et de la *digressio non de materia*, qui prend la forme d'une *fabula vel apologus* (« La digression dans les arts poétiques des XII^e et XIII^e siècles : aperçu théorique », *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29^e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, *Sénéfiance*, n°51, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 235 ; Garlande, Jean, *The Parisiana Poetria of John of Garland*, éd. and trans. Traugott Lawler, New Haven and London, Yale University Press, 1974, IV, 3, 313-318, p. 72).

<i>Exordium</i> <i>Narratio</i> <i>Probatio</i> <i>Refutatio</i>	<i>Argumentum</i> <i>Similitudo</i> <i>Locus communis</i> <i>Adfectus</i> <i>Exempla</i> <i>Egressio : in causa</i>	<i>[Digressio :] extra causam</i>
---	--	-----------------------------------

La liste des *partes causae* est naturellement celle de Quintilien ; si nous suivions Aristote, elle se réduirait à deux éléments : *propositio* et *probatio*.

Quintilien cherche ici à délimiter la notion de *pars causae*, « partie essentielle du plaidoyer », de peur que, de proche en proche, tout puisse se proclamer *pars causae*. Par rapport au noyau dur du discours (colonne de gauche), Quintilien énumère les passages qui se situent en quelque sorte à la périphérie (colonne du milieu).

Pour ce qui est des « appuis » et des « ornements », chaque élément est traité dans un chapitre particulier de l'*Institution oratoire*. L'*argumentum* et l'*exemplum* sont des « preuves techniques » (V, 9, 1 : *probatio artificialis*). L'*argumentum* est un raisonnement en forme (enthymème, épichérème ou apodixis : chapitre V, 10), un moment du discours artificiel qui affiche son artificialité. La *similitudo* et l'*exemplum* sont traités ensemble dans le chapitre qui suit (V, 11). Les *adfectus*, qui ne sont pas des preuves, figurent dans le chapitre VI, 2. Les lieux communs n'ont pas de chapitre réservé dans l'*Institution oratoire*, contrairement à la digression (IV, 3 : chapitre que nous étudions *infra*).

Le « lieu commun » est un grand moment du discours, parfaitement repérable comme tel. L'auditeur sait où il commence, où il se termine. Mais il n'est pas une *pars causae* : on ne peut pas imposer comme impératif catégorique que tout discours doive comporter un lieu commun.

De même pour l'*exemplum*. Quintilien entend par là l'exemple historique, avec sa dimension edificatrice : les *exempla* sont des similitudes *quae rerum gestarum auctoritate nituntur*, « qui reposent sur l'autorité des faits historiques » (V, 11, 1). L'*exemplum* est le cas échéant un grand moment du discours, mais ce n'est pas un passage obligé. Bien qu'il ait potentiellement sa place dans l'argumentation, il est de l'ordre de l'ornement, donc de l'accessoire.

La similitude entre encore dans la même configuration. C'est un passage plus ou moins long qui développe une image, qui suscite du plaisir tout en renforçant l'argumentation d'ensemble.

Il ressort des paragraphes cités de Cicéron et de Quintilien une idée simple : à partir du moment où on peut isoler un passage, se pose la question de savoir s'il est digressif ou non, et si oui, à quel degré. Donc ce qui est *extra causam* est totalement en dehors de l'affaire, hors de l'axe du *propositum*, qui donne son unité au discours. La digression *in causa* est celle que nous verrons le plus souvent, dans les traités et dans les textes littéraires que nous étudierons. Elle a sa légitimité « dans » le discours (*in causa*), en tant qu'ornement. Certes, c'est un moment important du discours, mais pas au point d'être l'une de ses parties constitutives, « essentielles ».

III. Livre IV, 2 : comme exemple, une digression pathétique sur la monstrueuse libido de Sasia (Cicéron, *Pro Cluentio*)

Quintilien consacre un développement assez long à la digression dans son chapitre IV, 2, lequel porte sur la *narratio*. Nous en avons déjà étudié un long extrait (IV, 2, 53-59) quand nous avons abordé la notion de *ductus*.

<p>IV, 2, 103. <i>Illa quoque de narratione praecipitur solent, ne qua ex ea fiat excursio, ne avertatur a iudice sermo, ne alienae personae uocem demus, ne argumentemur ; adiciunt quidam etiam, ne utamur adfectibus : quorum pleraque sunt frequentissime custodienda, immo numquam nisi ratio coegerit mutanda.</i></p>	<p>IV, 2, 103. Voici quelques préceptes que l'on donne encore touchant la Narration ; de ne se permettre jamais aucune digression, de n'user ni d'apostrophe ni de ces figures remarquables comme la Prosopopée, ni de ces raisonnements en forme qui ont lieu dans la preuve ; quelques-uns ajoutent, ni de grands mouvements. Préceptes qu'il faut ordinairement garder & dont mesme on ne se doit jamais écarter sans une raison de nécessité³⁵⁷.</p>	<p>IV, 2, 103. A propos de la narration, on a coutume de recommander aussi de ne pas faire de digression, de ne pas s'adresser à une autre personne qu'au juge, de ne pas y faire parler une personne étrangère à la cause, de ne pas argumenter ; quelques théoriciens même ajoutent que nous ne devons pas faire appel au pathétique ; le plus souvent, la plupart de ces préceptes doivent être observés ; mais il y a plus : il ne faut jamais y rien changer, sauf si nous y sommes raisonnablement contraints.</p>
--	---	--

Le terme qui désigne ici la digression, *excursio*, appelle plusieurs remarques. Il est récurrent sous cette forme (par exemple au paragraphe suivant, IV, 2 104) et également sous une autre, qui lui est apparentée, *excursus* (IV, 3, 5). En latin classique, *excursio* signifie au sens premier « excursion, voyage » ; « digression » est un sens figuré, qui intervient en troisième position chez Gaffiot. Le mot est formé du préfixe *ex-* et de la base *curro* : employé dans un sens littéraire ou rhétorique, il prolonge donc la métaphore du discours comme course, comme parcours dynamique.

Emprunté au latin *excursio*, le français *excursion* a conservé assez longtemps lui aussi le sens de « digression » : il figure ainsi dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1798. Il est encore employé avec cette acception par Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi* : « Tout cela est dit si vivement [...] avec de si agréables détails et des excursions si heureuses, [...] qu'on n'est pas tenté de contredire et qu'on aime mieux écouter »³⁵⁸. Cette citation a l'intérêt de déployer différents sèmes des mots *excursio* et *egressio* : le déploiement verbal (« détails »), le plaisir procuré (« vivement », « agréables », « heureuses »), la séduction du destinataire (« aime mieux écouter »), et ce que nous avons appelé le *prae-*, c'est-à-dire l'anticipation et l'éviction des résistances de l'auditoire (« pas tenté de contredire »).

Il est intéressant de noter qu'en français moderne, *excursion* n'est pas exactement synonyme de voyage, contrairement au latin classique. « Excursion » signifie une sortie, une « promenade », pour reprendre le vocabulaire de Gedoyn : le déplacement en question reste référé au point de départ. L'excursion est un trajet dans un temps et un espace limités, et non pas totalement libres ; elle n'est pas complètement dénuée de tension car le retour au point initial reste en vue. On retrouve ainsi dans le binôme *excursion / voyage* du français moderne une opposition qui ressemble à celle de la digression *in causa / extra causam*. « *Quo diversus*

³⁵⁷ Gedoyn, p. 253. Cousin, p. 66-67.

³⁵⁸ Sainte-Beuve, *Les Causeries du lundi*, t. 2, 1851-62, p. 169, à propos de la *Préface à l'Histoire de Thiers*. Cité par Littré, s. v. « excursion ».

abis ? » Toute la question est de savoir si le bateau reste près du rivage, ou s'il s'en éloigne radicalement : cabotage, ou grand large ?

Quintilien met ici en série cinq procédés qui sont à éviter dans la *narratio* : la digression (*excursio*), l'apostrophe (ou « aversion » chez Fouquelin, *avertatur* chez Quintilien), la prosopopée (*alienae personae uocem demus*), le raisonnement en forme (*argumentemur*) et les affects (*adfectibus*)³⁵⁹.

« Dans la preuve » est un ajout de Gedoyn pour expliciter le verbe *argumentur*. Il désigne la *probatio* ou *confirmatio*, c'est-à-dire la partie du discours qui suit la *narratio*. Tel est en effet le point commun pour tous ces procédés : ils peuvent trouver leur place dans la *confirmatio*, la *refutatio* ou la *peroratio*, mais pas dans la *narratio*. Cette partie du discours obéit à des règles assez strictes : *Vt sit expositio perspicua et brevis*, « afin que la Narration soit & plus claire & plus brève ». IV, 2, 104 :

<p>IV, 2, 104. <i>Vt sit expositio perspicua et brevis, nihil quidem tam raro poterit habere rationem quam excursio : nec umquam debebit esse nisi brevis et talis ut vi quadam uideamur adfectus uelut recto itinere depulsi,</i></p>	<p>IV, 2, 104. afin que la Narration soit & plus claire & plus brève ; Pour la Digression, rarement se souffre-t-elle ; encore doit-elle toujours estre fort courte, & telle qu'il paroisse à l'auditeur que c'est la force de la passion qui nous emporte, & nous jette, pour ainsi dire, hors du droit chemin³⁶⁰.</p>	<p>IV, 2, 104. Comme l'exposition doit être claire et brève, rien, à vrai dire, ne pourra aussi rarement se justifier qu'une digression ; encore devra-t-elle toujours être brève et de nature à donner l'impression que si nous avons dévié en quelque sorte du droit chemin, c'est sous l'impulsion de quelque émotion.</p>
--	--	---

L'impératif de brièveté est donc valable à la fois pour la *narratio* et pour la *digressio*.

Remarquons ici que la digression s'oppose à l'*iter*. Ce terme *iter* ne désigne pas tant le chemin que l'itinéraire à étapes, le parcours balisé. L'expression *recto itinere* est presque redondante : l'itinéraire peut tolérer des excursions, mais il mène plus ou moins directement au but ou *propositum*.

C'est le *pathos* qui seul peut justifier une déviation par rapport à l'*iter* déterminé, au chemin le plus court que doit parcourir la *narratio* :

³⁵⁹ Cette liste ressemble bien sûr à celle du paragraphe III, 9, 4, que nous venons de citer. Elle est reprise par Omer Talon et Antoine Fouquelin, que nous citons en annexe. L'« apostrophe », la prosopopée et la digression sont apparentées : ce sont des figures qui interrompent le flux du discours et qui s'achèvent par un retour au « droit chemin » (IV, 2, 104, *infra*, traduction de Gedoyn). Quand l'apostrophe est terminée, l'orateur se tourne de nouveau, nécessairement, vers les Juges. – Lausberg (§ 848) signale que l'*aversio* est elle-même une digression : « the figure comprises not only a turning away from the audience, but also a turning away from a matter being dealt with : Quint. Inst. 9. 2. 39 *sed illa quoque vocatur aversio, quae a proposita quaestione abducit audientem.* »

³⁶⁰ Gedoyn, p. 253. Cousin, p. 67.

<p>IV, 2, 105. <i>qualis est Ciceronis circa nuptias Sasiae</i> : [Clu. 15 Clu. VI] « <i>O mulieris scelus incredibile et praeter hanc unam in omni uita inauditum ! O libidinem effrenatam et indomitam ! O audaciam singularem ! Nonne timuisse, si minus uim deorum hominumque famam, at illam ipsam noctem facesque illas nuptiales, non limen cubiculi, non cubile filiae, non parietes denique ipsos, superiorum testes nuptiarum ?</i> »</p>	<p>IV, 2, 105. Telle est en effet celle que nous lisons dans l'oraison pour Cluentius, où Cicéron parlant de Sasia, qui contre toutes les loix divines & humaines avoit porté son gendre à répudier sa femme, pour l'épouser ensuite elle-mesme, s'écrie de la sorte : [Clu. 15 Clu. VI] « ô crime jusqu'icy sans exemple, & que l'on ne pourroit jamais croire dans une femme, si on ne le voyoit ! Quelle incontinence, quelle fureur ! Mais quelle audace, de n'avoir pas appréhendé sinon la colere des Dieux & l'indignation des hommes, du moins cette nuit mesme & ces flambeaux de l'hymen tesmoins de son impudicité ! de n'avoir pas rougi à la vuë de cette chambre, de ce lict, de ces murs mesmes qui luy r'appelloient le souvenir des chastes amours de sa fille ! »</p>	<p>IV, 2, 105. Tel est le cas de Cicéron à propos de Sasia. [Clu. 15 Clu. VI] « O forfait incroyable, et dont jusqu'à cette femme on n'avait pas vu d'exemple ! passion fougueuse et indomptable ! audace inouïe ! elle ne redoute rien, ni la colere des dieux et l'indignation des hommes, ni cette nuit qui prête son ombre à l'hymen, et ces flambeaux qui l'éclairent ! elle ose franchir ce seuil qui lui est interdit, s'approcher du lit de sa fille, envisager ces murs même, témoins d'une plus chaste union³⁶¹ !</p>
--	--	---

Quintilien choisit comme exemple de digression un passage qui clôt la *narratio* du *Pro Cluentio*. Comme nous le verrons plus loin, la digression est légitime à cette place car elle fait office de *transitio* (*infra*, IV, 3, 4). Nous en avons en réalité déjà rencontré un exemple en annexe du chapitre précédent, au paragraphe 92 du *Pro Milone*.

Comme l'indique le mot *famam* (« indignation »), le *pathos* est ici l'*indignatio*. Il se traduit sur le plan stylistique par des mots très forts et des exclamations, dans les deux traductions présentées.

Le commentaire que Ferrazzi fait de ce même passage est intéressant :

O mulieris) Narratione absoluta, ut fieri solet, subjicitur Exclamatio, et ab Adjunctis maxime loci furiosa mulieris libido amplificatur.

O crime) Une fois la narration achevée, il ajoute comme il le fait souvent une Exclamation, et amplifie l'importance du désir sexuel qui a poussé cette femme à la folie, surtout par le lieu des Circonstances.

Comment comprendre en effet cette explosion de *pathos* à la fin de la *narratio* ? Est valable pour la digression, dans une moindre mesure, ce qui est dit habituellement de la péroraison³⁶² : le *pathos* prend place à la fin et comme en prime. Tel est le sens des préfixes *per-* de *peroratio* ou *epi-* d'*epilogos*. Une fois le discours achevé, *absolutus* comme le dit Ferrazzi, complet en lui-même, s'ajoute quelque chose, de l'ordre de l'ornement. Francis Goyet appelle « mini-péroraisons » les *peroratiunculae*, et montre à partir de Quintilien qu'il serait dommage de ne pas tirer partie immédiatement du *pathos*³⁶³. Mais le pathétique n'a pas sa place dans le corps de la narration.

³⁶¹ Gedoyn, p. 253-254. Cousin, p. 66-67. Nous remplaçons ici la traduction de Cousin par celle de Le Clerc, plus éloquente : Cicéron, *Discours*, trad. Joseph-Victor Le Clerc, Paris, Werdet et Lequien fils, 1826-1827.

³⁶² Cette idée est développée *infra*, Quintilien, IV, 3, 11.

³⁶³ Goyet, Francis, *Le sublime du « lieu commun »*, *l'invention rhétorique de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996, p. 173, note 1 :

La péroraison signifie en elle-même que l'*oratio* est terminée. Elle ne fait pas partie du discours proprement dit : c'est un point sur lequel Quintilien et Aristote tombent d'accord, puisqu'aucun d'eux ne la mentionne en tant que partie nécessaire du discours³⁶⁴. C'est un *deuterus logos*, un deuxième discours. De même, l'exorde ou *prologos* est une *praeparatio* du discours, donc avant le discours proprement dit.

Il existe en somme un effet de répétition de la structure générale du discours, une homologie de structure entre le discours et certaines de ses parties. Dans la micro-structure qu'est la *narratio*, la digression est comme la péroraison. Ce n'est pas une conclusion logique, ni même un « appui » (c'est-à-dire une « preuve ») mais un ornement. Dans le *Pro Cluentio*, l'exclamation est ajoutée après la *narratio* : dans la mesure où elle est un éclat pathétique, c'est selon le point de vue adopté une sorte soit de *digressio*, soit de *transitio* soit enfin de *peroratio*.

IV. Livre IV, 3 : la digression, « second exorde » et « quasi-péroraison »

Le chapitre IV, 3 (*De egressione*) étant à la fois très court et très riche, nous l'analysons dans son intégralité, même si cela doit nous amener à des développements assez longs. Nous le lirons de façon strictement linéaire, afin de suivre la marche ou *ductus* du raisonnement de Quintilien.

« Quelques rhéteurs les appellent *merikoi epilogoï*, c'est-à-dire "péroraisons partielles", *partitam perorationem* au dire de Quintilien (VI, 1, 55) qui ajoute : "Ces morceaux me paraissent être moins des parties [gr. *meros*] que des espèces de la péroraison [...]" ». Francis Goyet renvoie aux deux paragraphes précédents (Gedoyne, p. 376) : VI, 1, 53. *In aliis autem partibus tractandus erit adfectus ut quisque nascetur ; nam neque exponi sine hoc res atroces et miserabiles debent, cum de qualitate alicujus rei quaestio est, et probationibus unius cujusque rei recte subjungitur.*

VI, 1, 53. Dans les autres points du Discours, l'Orateur traitera chaque passion, selon que le sujet la fera naître. Car s'il m'en croit, il n'exposera jamais une chose horrible ou pitoyable, sans exciter dans l'âme des Juges un sentiment conforme ; & quand il s'agira de la qualité d'une action, à chaque preuve il pourra ajouter un sentiment.

VI, 1, 54. *Ubi uero conjunctam ex pluribus causam agimus, etiam necesse erit uti pluribus quasi epilogis, ut in Verrem Cicero fecit ; nam et Philodamo et navarchis et cruci civis Romani et aliis plurimis suas lacrimas dedit.*

VI, 1, 54. Mais s'il plaide une Cause qui soit chargée d'incidents ou de faits, il sera dans la nécessité de faire plusieurs Epilogues [Cousin : « quasi-péroraisons », *quasi epilogis*]. C'est ainsi que dans l'accusation de Verrès Cicéron donne des larmes & aux Citoyens Romains que Verrès avoit fait crucifier, & à Philodamus, & à plusieurs autres qu'il avoit sacrifiés à son avarice ou à ses ressentiments.]

³⁶⁴ Quintilien, III, 9, 5 ; Aristote, *Rhétorique*, III, 13. Voir notre chapitre 1.

<p><i>IV, 3, 1. Ordine ipso narrationem sequitur confirmatio ; probanda sunt enim quae propter hoc exposuimus. Sed priusquam ingrediar hanc partem, pauca mihi de quorundam opinione dicenda sunt. Plerisque moris est, prolato rerum ordine, protinus utique in aliquem laetum ac plausibilem locum quam maxime possint favorabiliter excurrere.</i></p>	<p>IV, 3, 1. La confirmation se présente d'elle-mesme après la narration ; car on n'avance un fait que pour le prouver ; cependant je voy que beaucoup d'Orateurs en usent autrement. Ont-ils exposé l'ordre des choses ? ils se jettent aussi-tost dans un lieu commun, qu'ils traittent avec le plus de pompe & d'éloquence qu'il leur est possible³⁶⁵.</p>	<p>IV, 3, 1. Dans l'ordre naturel, après la narration, vient la confirmation, car il faut prouver les faits que nous avons exposés à cette fin. Mais, avant d'aborder cette partie, il faut dire quelques mots sur l'opinion de certains rhéteurs. La plupart d'entre eux ont l'habitude, dès qu'ils ont exposé les faits dans l'ordre, de dévier immédiatement, et en toutes circonstances, vers un développement riche et plausible, susceptible de leur assurer la plus grande faveur possible.</p>
---	--	--

Quintilien et, *a fortiori*, Gedoyn lancent une invective aux avocats avides des faveurs (*favorabiliter*) de l'auditoire. Aussitôt achevée la narration, dans laquelle ils ne pouvaient se permettre d'*excursus*, ils se précipitent dans la digression pour séduire leur public. C'est bien à une certaine pratique de la digression, comme moyen de séduction un peu trop facile, que s'en prennent Quintilien et par procuration Gedoyn, comme en témoigne le dernier mot de la citation, *excurrere*.

On constate ici une identité entre le *locus* et la digression. On pouvait émettre cette hypothèse à la lecture des passages précédents, notamment des listes de III, 9, 4 et de IV, 2, 103 : ce passage confirme rétrospectivement que les raisonnements en forme, les *exempla*, les lieux communs, les similitudes, les affects, les apostrophes et les prosopopées ont tous un caractère plus ou moins digressif dans le cadre de la plaidoirie.

<p><i>IV, 3, 2. Quod quidem natum ab ostentatione declamatoria iam in forum uenit, postquam agere causas non ad utilitatem litigatorum sed ad patronorum jactationem repertum est, ne, si pressae illi qualis saepius desideratur narrationis gracilitati coniuncta argumentorum pugnacitas fuerit, dilatis diutius dicendi uoluptatibus oratio refrigescat.</i></p>	<p>IV, 3, 2. Coustume qui a passé de la Déclamation au barreau, depuis que nos Orateurs se sont avisés de préférer leur propre gloire à l'intérêt des parties. Ils craignent, je m'imagine, que l'aspreté des preuves succédant au style modeste & serré de la Narration, ne differe trop long-temps ce qui peut causer du plaisir à l'auditeur, & ne fasse languir le discours³⁶⁶.</p>	<p>IV, 3, 2. Cette pratique, née du besoin d'ostentation des déclamateurs, s'est étendue maintenant au forum, depuis que l'on a imaginé que les plaidoyers avaient pour but, non l'intérêt des plaideurs, mais la gloriole des avocats, craignant que, si, à la maigreur d'une narration au style ramassé, assez souvent réclamée, succédait immédiatement une argumentation agressive, les séductions de la parole ne se fissent attendre trop longtemps et que le discours n'en vint à se refroidir.</p>
--	--	--

Quintilien oppose le caractère désagréable des preuves ou *confirmatio* (*pugnacitas*, « aspreté », « agressiv[ité] ») au style modeste et à la brièveté de la *narratio*. La digression est par définition non agressive. Contrairement à ce qu'on pourrait penser³⁶⁷, Quintilien montre

³⁶⁵ Gedoyn, p. 259. Cousin, p. 75.

³⁶⁶ Gedoyn, p. 259. Cousin, p. 75.

³⁶⁷ Contrairement notamment à une remarque de Danièle James-Raoul dans l'article qu'elle consacre à la digression : « La brusquerie avec laquelle [la digression] intervient est une autre marque discriminante : la digression, conçue en dyptique et définie par ses bornes, n'est pas un procédé embrayé ni débrayé avec douceur ; au contraire, elle est marquée par la soudaineté de sa plongée hors du sujet ou de son retour dans le sujet. » (James-Raoul, Danièle, « La digression dans les arts poétiques des XIIe et XIIIe siècles : aperçu théorique », La

que la *digressio* peut être une forme de *transitio* et introduire de la fluidité dans le discours. En référence à ce même passage de Quintilien, Randa Sabry qualifie même la digression de « lubrifiant »³⁶⁸. C'est le moment du discours le plus porteur de « plaisir » (*voluptatibus*) ; donc de « séduction », pour reprendre le mot de Jean Cousin.

<p><i>IV, 3, 3. In quo uitium illud est, quod sine discrimine causarum atque utilitatis hoc tamquam semper expediat aut etiam necesse sit faciunt, eoque sumptas ex iis partibus quarum alius erat locus sententias in hanc congerunt, ut plurima aut iterum dicenda sint aut, quia alia alieno loco dicta sunt, dici suo non possint.</i></p>	<p>IV, 3, 3. Le deffaut que j'y trouve, c'est d'observer cette pratique indifféremment en toute sorte de causes, comme s'il estoit toujours expédient ou mesme nécessaire. En effet pour entasser icy pensées sur pensées, ils en détachent des autres endroits, au hazard de se copier ailleurs, ou de ne point dire les choses à leur place.</p>	<p>IV, 3, 3. Le défaut, c'est que les avocats, sans distinguer les causes ni l'intérêt, recourent à ce procédé, comme s'il était toujours expédient ou même nécessaire ; par suite, ils accumulent dans cette partie des traits, empruntés à d'autres, et dont la place était ailleurs, et il en résulte qu'ils sont entraînés à de nombreuses redites ou qu'ils ne peuvent dire au moment opportun ce qui a été dit à un moment qui ne convenait pas.</p>
<p><i>IV, 3, 4. Ego autem confiteor hoc exspatiandi genus non modo narrationi sed etiam quaestionibus uel uniuersis uel interim singulis opportune posse subiungi cum res postulat aut certe permittit, atque eo uel maxime inlustrari ornarique orationem, sed si cohaeret et sequitur, non si per uim cuneatur et quae natura iuncta erant distrahit.</i></p>	<p>IV, 3, 4. J'avoüe que ces Digressions, quand le sujet les demande, ou qu'il les souffre, ne viennent pas mal à la suite non seulement de la Narration, mais aussi des questions soit générales, soit particulieres. J'y veux seulement une condition, qu'elles naissent du sujet, qu'on ne les y fasse pas entrer de force, & que loin de rompre la liaison qu'il doit y auoir entre deux parties qui se suivent, elles en soient elles-mesmes le nœud³⁶⁹.</p>	<p>IV, 3, 4. J'avoüe d'ailleurs que cette manière de se donner du champ peut se déployer avec avantage, non seulement après la narration, mais même après les questions, soit générales, soit quelque fois particulières, lorsque le cas l'exige, ou, du moins, le permet ; et ainsi on peut donner au discours beaucoup de lustre et d'élégance, mais à la condition que la digression soit bien ajustée à la suite du développement, au lieu de s'y insérer de force, comme un coin, et de disjoindre ce qui était joint naturellement.</p>

À la lecture du premier de ces deux paragraphes (IV, 3, 3), on comprend que l'abus de digressions nuit à la progression méthodique du discours, et lui fait courir le risque de désordre (« de ne point dire les choses à leur place ») ou de redondance (« se copier ailleurs »).

La manière dont Gedoyn traduit le paragraphe suivant est amusante car il infléchit sensiblement le texte de l'*Institution oratoire* : il refuse de traduire l'expression *maxime inlustrari ornarique orationem*, « donner au discours beaucoup de lustre et d'élégance ». Il dépouille ainsi une partie des charmes que Quintilien reconnaît, dans une concession, à la digression.

Gedoyn retranscrit toutefois fidèlement l'opposition de Quintilien entre la *natura* et l'*ars* : leur préférence à tous deux va comme toujours à la liaison naturelle (*quae natura iuncta erant* : « ce qui était joint naturellement ») plutôt qu'à la liaison artificielle (*per vim*, « de force »).

digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, Sénéfiance, n°51, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 238)

³⁶⁸ Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 30.

³⁶⁹ Gedoyn, p. 259-260. Cousin, p. 75-76.

Quintilien prend parti pour la *cohaerentia* et toutes les liaisons qui permettent de la renforcer. La traduction de Gedoyn amplifie l'effet de transition et la force du lien que peut constituer une digression située entre deux parties ou entre deux questions.

<p>IV, 3, 5. <i>Nihil enim tam est consequens quam narrationi probatio, nisi excursus ille uel quasi finis narrationis uel quasi initium probationis est. Erit ergo illi nonnumquam locus, ut, si expositio circa finem atrox fuerit, prosequamur eam uelut erumpente protinus indignatione.</i></p>	<p>IV, 3, 5. Rien en effet ne suit si bien que la preuve après la narration, à moins que ce petit écart ne puisse être regardé comme la fin de l'une & le commencement de l'autre. Il pourra donc avoir lieu quelquefois, par exemple, lorsque le récit d'un crime redoublant d'horreur sur la fin, nous en sortons par un mouvement d'indignation qui nous échappe comme malgré nous³⁷⁰.</p>	<p>IV, 3, 5. Rien, en effet, ne s'articule aussi bien avec la narration que la preuve, à moins que la digression, dont je parle, ne soit comme la conclusion de la narration ou comme le commencement de la preuve. Elle aura donc quelquefois sa place, par exemple, si la fin de l'exposition concerne une circonstance atroce, et nous pouvons alors la développer, comme emportés d'emblée par un sursaut d'indignation.</p>
--	--	--

Ce passage fait écho au paragraphe IV, 2, 105, qui cite le *Pro Cluentio* et suscite l'*indignatio*. On remarque le terme *erumpens*, au sémantisme très fort en latin, « faire sortir violemment, pousser dehors » ; « se précipiter, s'élançer hors de »³⁷¹. Il est formé du même préfixe qu'*egressio* et *excursio*. On remarque aussi l'emploi d'*excursus* pour dire « digression », et son intéressante traduction par « ce petit écart ». L'écart ou *excursus*, surtout s'il est petit, s'oppose à la « sortie » ou *erumpens*. C'est de nouveau l'opposition entre *in causa* et *extra causam*.

L'expression *uelut erumpente* est particulièrement digne d'intérêt. Elle fait écho au *velut recto itinere depulsi* (IV, 2, 104). Dans les deux cas, *uelut* signifie que Cicéron fait « comme si »³⁷² il sortait de ses gonds, mais que ce n'est qu'une figure. L'expression *uelut erumpente* montre également que la digression se fait passer pour une rupture, tout se passe « comme si » elle était *extra causam*. Un diligent lecteur comprendra que c'est une figure, et qu'elle est, en dépit des apparences, *in causa*.

<p>IV, 3, 6. <i>Quod tamen ita fieri oportebit si res dubitationem non habebit : alioqui prius est quod obicias uerum efficere quam magnum, quia criminum invidia pro reo est priusquam probatur ; difficillima est enim gravissimi cuiusque sceleris fides.</i></p>	<p>IV, 3, 6. Encore faut-il que le crime ne souffre aucun doute. Car avant que de le faire trouver énorme, il faut commencer par le faire trouver vrai ; autrement son énormité-mesme favorise le coupable ; par la raison que tout crime extraordinaire fonde une présomption en faveur de l'accusé.</p>	<p>IV, 3, 6. Encore ne faudra-t-il procéder ainsi que si le fait évoqué n'appelle aucun doute ; autrement, il vaut mieux commencer par faire apparaître la justesse de la charge que son importance, car l'odieux des accusations profite à l'accusé, quand la preuve n'est pas rapportée ; en effet, les crimes les plus atroces trouvent difficilement créance.</p>
--	---	---

³⁷⁰ Gedoyn, p. 260. Cousin, p. 76.

³⁷¹ Gaffiot, s. v. *erumpo*.

³⁷² Voir à ce sujet Goyet, Francis, « Les figures de pensée comme grands blocs, unités minimales pour construire un discours », *Quintilien ancien et moderne* (Actes du colloque de Gand, décembre 2005), éd. P. Galand-Hallyn, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, 2009 : « *Figura* est sur *ingere*, dans un « feindre » qui n'est pas mensonge mais sens de sa dignité [...] »

<p>IV, 3, 7. <i>Item fieri non inutiliter potest ut, si merita in adversarium aliqua exposueris, in ingratum inveharis, aut, si varietatem³⁷³ criminum narratione demonstraveris, quantum ob ea periculum intentetur ostendas.</i></p>	<p>IV, 3, 7. Par exemple encore, si à l'occasion des services que vous avez rendus à votre adversaire, & dont vous n'avez pu vous dispenser de toucher quelque chose dans la Narration, vous vous déchaînez contre son ingratitude ; ou lors qu'après avoir exposé quantité de mauvaises actions, vous faites voir combien les conséquences en sont dangereuses³⁷⁴.</p>	<p>IV, 3, 7. De même, il pourra ne pas être inutile, après avoir exposé des services rendus par notre client à son adversaire, de s'élever contre son ingratitude, ou, après avoir établi, dans la narration, des charges variées, de montrer l'importance des risques qu'elles impliquent.</p>
---	--	---

Si res dubitationem non habebit, « Encore faut-il que le crime ne souffre aucun doute » : c'est redire la place de péroraison ou, « *quasi epilogus* » (VI, 1, 54), de la digression. Elle intervient après la preuve, qui a levé tout « doute », qui a clos la discussion.

La traduction par Gedoyn de la locution *aliqua exposueris* lui donne beaucoup d'ampleur : « dont vous n'avez pu vous dispenser de toucher quelque chose dans la Narration ». Il insiste ici sur la possibilité pour la *narratio* de préparer la *confirmatio*. Cela revient à la notion de *praeparatio*.

Le verbe *demonstraveris* explicite le fait que le discours se jette momentanément dans le démonstratif ou genre épideictique. Cette digression est en l'occurrence une excursion hors du genre judiciaire. Comme celui de Sassia, ce nouvel exemple met en œuvre le *pathos*.

<p>IV, 3, 8. <i>Verum haec breviter omnia ; iudex enim ordine audito festinat ad probationem et quam primum certus esse sententiae cupit. Praeterea cavendum est ne ipsa expositio vanescat, aversis in aliud animis et inani mora fatigatis.</i></p>	<p>IV, 3, 8. Mais il faut revenir incontinent à son sujet ; car le Juge sitost qu'il est instruit du fait, cherche la preuve, & brusle de sçavoir à quoy s'en tenir. Il est mesme à craindre qu'occupé d'un nouvel objet, & fatigué par des longueurs inutiles, il ne perde l'affaire de vûë, & n'ait de la peine à se la r'appeller³⁷⁵.</p>	<p>IV, 3, 8. Mais tout cela doit être bref ; sitôt terminée en effet l'audition de l'enchaînement des faits, le juge est pressé d'en avoir confirmation, et il désire acquérir le plus tôt possible des certitudes pour décider. En outre, il faut veiller à ne pas faire évanouir l'effet de l'exposé, en détournant ailleurs l'attention et en la fatiguant par un retard inutile.</p>
---	---	--

Comme le souligne la traduction de Jean Cousin, la digression inutile menace l'*attentio* (« attention ») de l'auditoire, comme le sous-entend le terme *fatigatis*. La digression doit être reçue par l'auditoire comme autre chose que comme une *mora* (« retard »), le terme étant nettement dépréciatif ici. Nous verrons en réalité qu'il existe un bon et un mauvais retard. Celui qui « fatigue » fait perdre l'*attentio*. Mais il existe aussi une *mora* qui la porte à son comble, et suscite la connivence de l'auditeur.

³⁷³ L'énumération des crimes dans la narration est donc en soi un effet de *varietas*.

³⁷⁴ Gedoyn, p. 260. Cousin, p. 76-77.

³⁷⁵ Gedoyn, p. 260. Cousin, p. 77.

<p>IV, 3, 9. <i>Sed ut non semper est necessaria post narrationem illa procursio, ita frequenter utilis ante quaestionem praeparatio, utique si prima specie minus erit favorabilis, si legem asperam tuebimur aut poenarias actiones inferemus. Est hic locus velut sequentis exordii ad conciliandum probationibus nostris iudicem, mitigandum, concitandum. Quod liberius hic et vehementius fieri potest quia iudici nota jam causa est.</i></p>	<p>IV, 3, 9. Mais comme la Digression n'est pas toujours nécessaire après la Narration, aussi est-il ordinairement très-utile de préparer les esprits, avant que d'entrer dans le fond d'une question ; sur tout si elle est de nature à les révolter d'abord contre nous : comme lorsque nous demandons le sang & la mort de quelqu'un, ou que nous soutenons une loy trop rigoureuse. Cette précaution est une espece de second Exorde, qui sert à faire agréer nos preuves, & que l'on pourra pousser avec d'autant plus de vehémence & de liberté, que l'on parle à des personnes qui sont déjà instruites³⁷⁶.</p>	<p>IV, 3, 9. Mais si cette progression n'est pas toujours nécessaire sitôt la narration finie, elle est souvent une utile préparation, avant l'examen d'une question, en tout cas, à première vue, cette question n'est pas de nature à nous valoir la faveur, si nous avons à invoquer une loi rigoureuse ou que nous réclamions des sanctions pénales. C'est le lieu d'insérer une sorte de second exorde pour bien disposer le juge en faveur de nos preuves, l'adoucir, l'exciter, et on peut le faire ici avec plus de liberté et de vigueur, parce que, désormais, le juge connaît la cause.</p>
--	---	--

Gedoyne choisit ici un terme au sémantisme très fort, « révolter » pour traduire l'expression *minus favorabilis*. Nous l'avons déjà rencontré sous la plume de l'abbé Colin (« pour ne point révolter ceux à qui on parle »), qui envisage aussi la question de l'hostilité de l'auditoire en rapport avec la nature de la *confirmatio* (quand « on les veut persuader par des raisons qui ne portent pas d'abord un caractère d'évidence »)³⁷⁷.

Ce paragraphe se consacre en effet à ce que nous avons appelé le *prae-* : cela est vrai pour Quintilien (*praeparatio*, IV, 3, 9 ; *praemolliemus*, « lénifier par avance », ci-dessous, IV, 3, 10) mais plus encore pour Gedoyne qui ajoute le terme « précaution » (IV, 3, 9 ; le terme est aussi ci-dessous, IV, 3, 10). La digression est pré-méditée, car l'orateur pré-voit que l'auditoire risque de résister à tel argument ou preuve.

Nous avons vu avec Francis Goyet, qu'à cause du *pathos* dont elle est parfois vectrice, la digression est assimilable à la *peroratio*. Mais ici, la digression est *velut sequentis exordii*, « une espece de second Exorde », car elle « prépare les esprits » et se les concilie avant de soumettre les preuves au jugement des auditeurs. En ce sens, la digression peut s'investir d'une fonction éthique : comme l'exorde, elle agit au niveau de l'*èthos* et du *conciliare* (« faire agréer », « adoucir »). Elle permet de lever certains obstacles qui tiennent à la manière dont l'orateur prévoit la réception du discours par les auditeurs. D'où l'emploi ici remarquable de *procursio*³⁷⁸, comme variante d'*excursio*. *Procursio* est un terme militaire, qui désigne une sorte d'incursion dans les lignes ennemies. Le *procursus* n'est donc pas tout à fait un *excursus*. *Procursus* évoque un mouvement précipité, une marche rapide, une attaque vive, par « course en avant » (*pro-*) de l'armée. Dans cette « sortie » au sens militaire du terme, on se projette plutôt qu'on ne s'écarte, on anticipe pour saisir immédiatement une occasion à ne pas rater³⁷⁹. Le *pro* de *procursio* est ainsi, chez Quintilien, pris entre le *post* de *post*

³⁷⁶ Gedoyne, p. 260. Cousin, p. 77.

³⁷⁷ Cicéron, *L'orateur*, trad. de l'abbé Colin, Paris, Fournier, 1816, « Préface de la traduction », p. 80-81.

³⁷⁸ Junius reprend le terme, dans son chapitre XVI, « *De collocatione partium orationis* » (sur la *dispositio*) : à la fin de la narration, peut prendre place la *digressionis seu procursio* (Junius, Melchior, *Orationum ex historicis tam veteribus, quam recentioribus*, Strasbourg, Laz. Zetzner, 1598, p. 304)

³⁷⁹ C'est une escarmouche : Gaffiot, *s. v. procursatio, procursatores et procurso*. C'est aussi une saillie (Pline, dans Gaffiot, *s. v. procurus*, 2^e) et, au figuré (*procursus*, 3^e) : « explosion [de colère] : Valère-Maxime, 7, 3, 6 ; manifestation [de la vertu] : Valère-Maxime, 3, 2, *init.* » – Pour *procursio*, Gaffiot ne cite que deux exemples, tous deux de Quintilien : ce passage, et XI, 3, « 125 » (en fait, 126) : « action de s'avancer » (dans l'*actio*, l'orateur avance le pied).

narrationem et le *ante* de *ante quaestionem* : cette digression ou incursion prend place après la narration et avant l'argumentation.

<p>IV, 3, 10. <i>His igitur uelut fomentis, si quid erit asperum, praemolliemus, quo facilius aures iudicum quae post dicturi erimus admittant, ne ius nostrum oderint ; nihil enim facile persuadetur invitis.</i></p>	<p>IV, 3, 10. Nous userons donc de cette précaution comme d'un lénitif, pour rendre plus supportable ce que nous avons à dire aux Juges, de crainte qu'ils ne se soulevent intérieurement contre la rigueur de notre Droit : car nous avons beau faire, nous ne les persuaderons pas malgré qu'ils en ayent³⁸⁰.</p>	<p>IV, 3, 10. Donc, ce seront des sortes de baumes, qui vont lénifier par avance ce qui pourra se rencontrer de rude, pour que les oreilles des juges accueillent plus facilement ce que nous allons dire et qu'ils ne soient pas indisposés contre notre bon droit ; il n'est pas facile en effet de persuader les gens malgré eux.</p>
---	--	--

Ce paragraphe insiste encore sur la portée éthique de la digression.

Il présente deux belles définitions de l'auditoire hostile. La première est *ne ius nostrum oderint*, « qu'ils ne se soulevent intérieurement contre la rigueur de notre Droit ». La seconde définition est *nihil enim facile persuadetur invitis* (Cousin : « il n'est pas facile en effet de persuader les gens malgré eux »). *Invitus* signifie « à contre cœur », « contre son gré ». La traduction de Gedoyn radicalise à nouveau la mise en garde de Quintilien par l'emploi du futur, la suppression de l'adverbe *facile* et l'ajout d'une proposition « nous avons beau faire, nous ne les persuaderons pas malgré qu'ils en ayent ». On remarque aussi l'emploi de la première personne (« nous »), qui renforce l'effet de persuasion. Gedoyn amplifie la nécessité du *conciliare*, qui passe essentiellement par l'exorde et par le « second exorde » qu'est la digression.

<p>IV, 3, 11. <i>Quo loco iudicis quoque noscenda natura est, iuri magis an aequo sit adpositus : proinde enim magis aut minus erit hoc necessarium. Ceterum res eadem et post quaestionem perorationis vice fungitur.</i></p>	<p>IV, 3, 11. Mais on examinera auparavant quel est leur génie, s'ils sont amis de l'équité naturelle, ou rigides observateurs de la loi ; parce que selon cette différence nous les ménagerons plus ou moins. La mesme chose au reste pourra servir aussi d'épilogue après chaque question³⁸¹.</p>	<p>IV, 3, 11. En de telles occasions, il faut connaître aussi le caractère du juge, savoir s'il est plus attaché au droit ou à l'équité ; selon le cas, en effet, la digression sera plus ou moins nécessaire. D'ailleurs, un tel développement peut également, après une question, servir de péroraison.</p>
--	--	---

Quintilien s'interroge ici avec précision sur les prédispositions des Juges, sur leur nature. La question des prédispositions et de la *natura* de l'auditoire se posera en des termes très différents chez Montaigne.

Le lien d'analogie entre digression et péroraison, qui était resté implicite jusqu'ici, est posé (« pourra servir d'épilogue »). La digression peut faire office soit de *peroratiuncula*, soit de « second exorde », en bref, de transition.

³⁸⁰ Gedoyn, p. 260-261. Cousin, p. 77.

³⁸¹ Gedoyn, p. 261. Cousin, p. 77-78.

<p>IV, 3, 12. <i>Hanc partem parekbasin³⁸² uocant Graeci, Latini egressum uel egressionem. Sed hae sunt plures, ut dixi, quae per totam causam uarios habent excursus, ut laus hominum locorumque, ut descriptio regionum, expositio quarundam rerum gestarum uel etiam fabulosarum.</i></p>	<p>IV, 3, 12. Il y a, comme j'ay dit, plusieurs sortes de Digressions qui peuvent estre differemment répanduës dans une mesme piece, par exemple, la louange des personnes, ou de certains lieux deuenus celebres, la description d'un pays, le récit d'une auanture, soit vraye, soit fabuleuse³⁸³.</p>	<p>IV, 3, 12. Il est appelé par les Grecs <i>parekbasis</i>, par les Latins <i>egressus</i> ou <i>egressio</i> ; mais, comme je l'ai dit, il y en a plusieurs sortes qui, dans toute l'étendue de la cause, offrent des échappées variées, par exemple, des éloges de personnes et de lieux, des descriptions de régions, des exposés de certains faits, ou même de légendes.</p>
---	---	---

Les cinq types d'excursus que mentionne Quintilien sont spécifiques au barreau. Dans un contexte non judiciaire, la digression pourrait emprunter des formes plus variées encore. Ces cinq catégories sont toutefois intéressantes : 1. L'éloge des « personnes » 2. L'éloge des « lieux » ; 3. La « description d'un pays » ; 4. La narration historique (*rerum gestarum*) 5. La fiction légendaire (*rerum fabulosarum*). Toutes sont associées à la notion de *placere*, et font intervenir le plaisir de la représentation, narrative ou descriptive. Le *motus* qui pourrait leur être commun est l'*admiratio*, car toutes consistent en la grandeur. La liste progresse en direction du dépaysement et de l'imaginaire.

Gedoy n choisit ici de supprimer les considérations terminologiques de Quintilien. En effet il n'y a plus, en français, qu'un seul mot, *digression*, qui désigne la *parekbasis*, l'*egressus*, l'*egressio*, l'*excursus* et l'*excursio*. Si on suit Quintilien, il faudrait dire en français, pour être exact, « égression ». Il semble en effet que le préfixe *dis-* exprime une rupture et un éloignement un peu plus fort que le préfixe *ex-*. L'*egressio* désigne sans aucun doute chez Quintilien la digression *in causa*. Il nous semble qu'il réserve le terme *digressio* pour celle qui est *extra causam*, et par là-même vivement déconseillée (voir infra, IV, 3, 17, *degrede*).

<p>IV, 3, 13. <i>Quo ex genere est in orationibus contra Verrem compositis Siciliae laus, Proserpinae raptus, pro C. Cornelio popularis illa uirtutum Cn. Pompei commemoratio : in quam in ille diuinus orator, ueluti nomine ipso ducis cursus dicendi teneretur, abrupto quem inchoauerat sermone devertit actutum.</i></p>	<p>IV, 3, 13. Tels sont dans les Verrines, cette agréable peinture de la Sicile, & l'enlèvement de Proserpine³⁸⁴. Tel encore dans la deffense de L. Cornelius, ce bel éloge de Pompée, si capable de luy gagner les cœurs, éloge où Cicéron comme entraîné par le nom du grand Pompée, & forcé de suspendre son discours, va se perdre si heureusement, comme s'il eust plaidé non pour Cornelius, mais pour Pompée mesme³⁸⁵.</p>	<p>IV, 3, 13. A ce genre ressortissent, dans les discours contre Verrès, l'éloge de la Sicile, le rapt de Proserpine, dans le <i>Pro Cornelio</i>, le rappel si populaire des qualités de Pompée, où le divin orateur, comme si le seul nom du general retenait le cours de sa plaidoirie, détourna brusquement le développement qu'il avait commencé.</p>
---	---	--

Les exemples donnés par Quintilien correspondent à trois des catégories précédemment citées : la *laus hominum* (celle de Pompée dans le *Pro Cornelio* ou *Pro Balbo*), la *descriptio regionum* (en l'occurrence Syracuse et les quatre « villes » qui la forment), et

³⁸² Le dictionnaire Bailly traduit *parekbasis* par « déviation ». Le substantif est tiré du verbe *parekbainô* qui signifie au sens propre « aller au-delà en s'écartant de » et au sens figuré, « faire une digression en parlant ».

³⁸³ Gedoy n, p. 261. Cousin, p. 78.

³⁸⁴ Cicéron, *Verr.* IV, 109 : *Non obtundam diutius ; etenim iam dudum ueeor ne oratio mea aliena ab iudiciorum ratione et a cotidiana dicendi consuetudine esse uideatur.* « Je m'arrête, car peut-être mon discours vous paraît étranger au barreau, et déplacé devant un tribunal. »

³⁸⁵ Gedoy n, p. 261. Cousin, p. 78.

l'*expositio rerum fabulosarum* (l'enlèvement de Proserpine). Ces trois passages sont aussi des *amplificationes*.

Nous reviendrons sur ce morceau de bravoure qu'est la topographie élogieuse de Syracuse et de la Sicile³⁸⁶. Il intervient dans la quatrième des *Verrines* : la digression y occupe trois paragraphes (*Verr.* IV, 106-108). Remarquons que Gedoyn rajoute « agréable » (« agréable peinture de la Sicile ») : il explicite ainsi un sème du terme *laus* (l'éloge est nécessairement agréable dans la culture antique), mais il fait aussi le lien avec le « second exorde » et avec « agréer » (IV, 3, 9). Cet éloge n'est pas seulement *jucundus* : l'enjeu est l'*èthos*, la *conciliatio*.

En ce qui concerne l'éloge de Pompée, le terme *commemoratio* porte en lui-même le sème de *laus* : dans le *Pro Balbo* (ou *pro C. Cornelio*), la *commemoratio* est le fait de dresser une statue en pied de Pompée³⁸⁷. L'éloge du grand homme est une entreprise de séduction ou de *conciliatio*, comme l'indique l'adjectif *popularis*, « capable de luy gagner les cœurs » (Cousin : « le rappel si populaire »).

Dans cet éloge, le talent de l'orateur atteint un sommet. La stratégie de Cicéron est de feindre l'emportement. Nous retrouvons l'équivalent du *velut erumpente* : « *veluti [...]* *abrupto* ». Le discours mime un effet de *raptus*, de merveilleux (cf. *mirabilem*, VIII, 3, 74³⁸⁸). La course ou le « cours » du discours est « comme » interrompu par la force d'évocation du seul nom de Pompée : *veluti nomine ipso ducis cursus dicendi teneretur*, « comme entraîné par le nom du grand Pompée ». La suite de la traduction de Gedoyn identifie cette digression à un *extra causam*, avec son « se perdre ». En sortant de son cours, le discours change radicalement de route, du moins en apparence : « va se perdre si heureusement, comme s'il eust plaidé non pour Cornelius, mais pour Pompée mesme ».

L'orateur mime l'*extra causam*, c'est cela l'essentiel. De façon très significative, *abrupto* est repris en fin de phrase par un mot avec *de-* et non *ex-* : *devertit*, « détourner », verbe dont le sémantisme est proche de *declinet* ci-dessous, au paragraphe IV, 3, 14. Tout se passe « comme si » le nom de Pompée interrompait ou détournait le flux du discours, « comme si » l'orateur tournait le dos à son *propositum*. En réalité cela a à voir avec l'affaire : la digression est maîtrisée et reste, en dépit des apparences, *in causa*. Le maître ou *dux* du *ductus* reste Cicéron, et non Pompée, « *nomine ipso ducis* ».

³⁸⁶ Cité en annexe du présent chapitre, car Omer Talon restitue *in extenso* toute cette longue digression.

³⁸⁷ Cicéron, *Balb. 13 Balb. V Vtrum enim inscientem vultis contra foedera fecisse an scientem ? Si scientem, - O nomen nostri imperi ! O populi Romani excellens dignitas ! O Cn. Pompei sic late longeque diffusa laus ut eius gloriae domicilium communis imperi finibus terminetur ! O nationes, urbes, populi, reges, tetrarchae, tyranni, - testes Cn. Pompei non solum uirtutis in bello sed etiam religionis in pace ! Vos denique, mutae regiones, imploro, et sola terrarum ultimarum ; uos, maria, portus, insulae, litora ! Quae est enim ora, quae sedes, qui locus in quo non exsistent huius cum fortitudinis tum uero humanitatis, cum animi tum consili impressa uestigia ? Hunc quisquam, incredibili quadam atque inaudita grauitate uirtute constantia praeditum, foedera scientem neglexisse uiolasse rupisse dicere audebit ?*

Balb. 13 Balb. V Est-ce à son insu ou sciemment ? Sciemment ? O splendeur du nord romain ! grandeur et majesté de notre empire ! gloire de Cn. Pompée, répandue au loin sur toute la terre, et qui ne connaît d'autres bornes que celles de nos conquêtes ! nations, peuples, cités, rois, tétrarques, tyrans, témoins de son courage admirable dans la guerre, de son exactitude religieuse dans la paix ! je vous atteste enfin, régions inconnues, territoires où finit l'univers ; et vous, mers, ports, îles, rivages (car est-il une région maritime, une place, un lieu, où l'on ne voie empreintes les traces de la bravoure de cet illustre général, et surtout de sa douceur, de sa magnanimité, de sa prudence ?) qui donc aura l'audace d'avancer qu'un tel homme, un homme dont la sagesse, dont la vertu, dont la fermeté inébranlable sont au-dessus de tout ce qu'on saurait imaginer, ait sciemment méprisé, violé, rompu les traités ?

Nous reviendrons à la notion de *commemoratio* en annexe, par le biais de Talon et de Fouquelin.

³⁸⁸ Paragraphe cité ci-dessus dans le chapitre 3 sur le *ductus*.

<p>IV, 3, 14. <i>Parekbasis est, ut mea quidem fert opinio, alicujus rei, sed ad utilitatem causae pertinentis, extra ordinem excurrens tractatio. Quapropter non uideo cur hunc ei potissimum locum adsignent qui rerum ordinem sequitur, non magis quam illud, cur hoc nomen ita demum proprium putent si aliquid in digressu sit exponendum, cum tot modis a recto itinere declinet oratio.</i></p>	<p>IV, 3, 14. La Digression, pour la définir, est autant que j'en puis juger, une partie ajoutée contre l'ordre naturel du discours, laquelle traite un point étranger, mais néanmoins utile à la cause. C'est pourquoy je ne voy pas qu'il y ait plus de raison à luy assigner sa place immédiatement après la Narration, qu'à vouloir déterminer son objet, vû qu'il y a tant de manieres de s'écarter du droit chemin³⁸⁹.</p>	<p>IV, 3, 14. La <i>parekbasis</i> est, selon moi, du moins, le traitement sous forme de digression, hors du plan naturel, d'un point de vue quelconque, mais d'un point de vue utile à la cause. Aussi ne vois-je pas pour quelle raison on lui assigne de préférence la place qui suit l'exposé ordonné des faits, ni pourquoi l'on pense que ce nom est à réserver en propre à celui qui doit être exposé dans une digression, alors qu'il y a tant de manières, dans un discours, de s'écarter de la route droite.</p>
--	---	--

Dans la traduction de Gedoyn, « contre l'ordre naturel du discours » (*extra ordinem*), « naturel » est un ajout. Il est tout à fait judicieux car il rappelle discrètement l'opposition dialectique entre ordre naturel et ordre artificiel.

La formule conclusive répète le syntagme *recto itinere* que nous avons déjà vu (à IV, 2, 104), et qui désigne la progression du discours selon la « méthode de nature ». S'écarter de l'*iter*, du chemin balisé, c'est une « sortie », une sortie de route. Comme pour *excursion* et *voyage*, toute la question est de savoir si la sortie est limitée, dans le temps et dans l'espace, ou si elle est définitive, radicale. Dans le second cas, le discours « se perd » (Gedoyn), ou, chez Montaigne, l'indiligent lecteur « perd » le sujet, et ne le retrouve plus.

<p>IV, 3, 15. <i>Nam quidquid dicitur praeter illas quinque quas fecimus partes egressio est : indignatio, miseratio, inuidia, convicium, excusatio, conciliatio, maledictorum refutatio, similia his, quae non sunt in quaestione : omnis amplificatio, minutio, omne adfectus genus : atque ea quae maxime iucundam et ornatam faciunt orationem, de luxuria, de avaritia, de religione, de officiis ; quae cum sunt argumentis subjecta similitium rerum, quia cohaerent egressi non uidentur :</i></p>	<p>IV, 3, 15. En effet tout ce qui se dit hors des cinq parties qui composent un plaidoyer, est à proprement parler Digression. Exciter la haine, l'indignation, la pitié, s'excuser, flatter, s'insinuer, faire des reproches, ou répondre à ceux que l'on nous fait : tout ce qui sort de la question, exagérer, diminuer, toucher par quelque mouvement que ce soit, tout cela, dis-je, est digression. Et beaucoup plus encore, ces lieux communs qui font souvent le plus bel ornement d'une piece d'éloquence, lors que nous discouons sur l'avarice, sur la débauche, sur la religion, sur les devoirs de la société, bien que ces lieux par le rapport & la juste liaison qu'ils ont avec nos preuves ne semblent pas sortir du sujet³⁹⁰.</p>	<p>IV, 3, 15. Car tout ce qui se dit en dehors des cinq parties du discours que nous avons définies est une digression : indignation, commisération, détestation, injure, excuse, conciliation, réfutation des propos outrageants. Il en est de même pour tout ce qui n'est pas impliqué dans la question, à savoir toute amplification, toute atténuation, tout genre d'appel aux sentiments, tout passage surtout qui apporte au discours de l'agrément et de l'ornement, et traite du luxe, de l'avarice, de la religion, des devoirs ; mais comme ces thèmes viennent après des arguments similaires, et qu'ils sont, pour cette raison, liés avec eux, ils ne semblent pas faire digression.</p>
--	--	---

Le traducteur reprend précisément le vocabulaire de la « sortie ». Quintilien dit littéralement : les passages ou moments « qui ne sont pas dans la question », *quae non sunt in quaestione*. Ne pas être *in quaestione*, c'est la menace de ne pas être *in causa*. Ce hors sujet ou *extra causam* est dit par Gedoyn avec *sortir*, « tout ce qui sort de la question ». De même,

³⁸⁹ Gedoyn, p. 261. Cousin, p. 78.

³⁹⁰ Gedoyn, p. 261. Cousin, p. 78-79.

à la chute du paragraphe, Quintilien dit littéralement : « parce qu'ils sont liés » avec ce qui précède (*quia cohaerent*), « ils ne semblent pas faire digression » (*egredi non videntur*). Nous retrouvons de façon caractéristique *egredi*, et non *digredi*, puisqu'il s'agit cette fois clairement de la digression *in causa*, et même tellement « dans » le sujet qu'on ne voit pas que c'est une digression. Selon Gedoyn, cela ne semble pas « sortir du sujet ». La sortie-*egressio* ou excursion est ainsi proche et distincte de la sortie complète qu'est la *digressio*.

Pour le reste, ce paragraphe est une longue énumération de tout de ce qui, dans une plaidoirie, doit être considéré comme une digression. Cette longue liste s'organise en quatre rubriques, à savoir les affects pathétiques (*indignatio*³⁹¹, *miseratio*, *invidia*), les affects éthiques (*conuicium*, *excusatio*, *conciliatio*), l'*amplificatio* et son contraire la *minutio* (ou *attenuatio*), et quatrième tous les ornements agréables (*maxime iucundam et ornatam faciunt orationem*).

Les termes « lieux communs » et « ces lieux » à la fin du paragraphe de Gedoyn ne sont pas au texte de Quintilien. Cet ajout de Gedoyn se fait encore à juste titre, puisqu'il rappelle *locus communis* (III, 9, 4) et qu'il est motivé par la liste qui suit : Quintilien prend l'exemple de discours épideictiques sur quatre thèmes (*de luxuria, de avaritia, de religione, de officiis*).

Quintilien en arrive donc, en fin de chapitre, à une définition très large de la digression. Toutes ces formes de digressions sont *argumentis subjecta*, littéralement « mises après les arguments » (de même que l'*exclamatio* qui *subjicitur* chez Ferrazzi). Les éléments de digression dans le discours judiciaire entretiennent encore des liens étroits avec les preuves. Elles n'enfreignent pas la règle de *cohaerentia* (*cohaerent*). La bonne digression ou plutôt « égression » est toujours *in causa*. La digression est parfois si liée au reste qu'elle « ne semble pas faire digression » (fin du § 15).

Quintilien est ainsi parvenu à son but dans ce chapitre IV, 3 : conjurer au maximum la menace que la digression fait courir à la *cohaerentia* du discours. Quand il y a des digressions *extra causam*, il les présente comme une simple apparence de hors sujet, un « comme si » ou *velut*. Mais il consacre toute son énergie à montrer que le *extra causam* est en fait un *in causa*. La limite de ce mouvement est atteinte avec ces *in causa* qui « ne semblent pas faire digression ». En rendant par « ne semblent pas sortir du sujet », Gedoyn atténue ce que la formulation de Quintilien a de radical, voire de ridicule dans son obsession de la *cohaerentia*. Quoi qu'il en soit, une fois parvenu à cette thèse paradoxale, Quintilien accepte enfin de faire droit à l'objection, c'est-à-dire à ceux qui lui rappellent qu'il existe tout de même, parfois, de vraies digressions *extra causam* :

<p>IV, 3, 16. <i>sed plurima sunt quae rebus nihil secum cohaerentibus inseruntur, quibus iudex reficitur admonetur placatur rogatur laudatur. Innumerabilia sunt haec, quorum alia sic praeparata adferimus, quaedam ex occasione uel necessitate ducimus si quid nobis agentibus novi accidit, interpellatio, interuentus alicuius, tumultus.</i></p>	<p>IV, 3, 16. Mais combien de choses y insere-t-on, qui en sont entièrement détachées, & dont la fin est de délasser, d'avertir, de flatter, de gagner les Juges ? Il y en a une infinité de cette nature ; les unes sont méditées, & le hazard fait naître les autres, quand il arrive quelque accident inopiné durant l'action, ou que l'on interrompt l'Orateur, ou que l'Audience est troublée par quelque desordre³⁹².</p>	<p>IV, 3, 16. Il y a pourtant bien des passages que l'on greffe sur des développements sans rapport avec eux, et qui reposent le juge, l'orientent, l'apaisent, le sollicitent, le louent. Innombrables sont les digressions que nous apportons ainsi, les unes, toutes préparées, d'autres inspirées par l'occasion ou la nécessité, si se produit un incident inattendu, durant la plaidoirie, tel qu'une interruption, la venue de quelqu'un, du tumulte.</p>
---	--	--

³⁹¹ L'*indignatio* est le pathos que Quintilien cite le plus souvent dans le cadre de la digression au barreau : cf. *famam* ci-dessus (IV, 2, 105) et *indignatio* (IV, 3, 5).

³⁹² Gedoyn, p. 261-262. Cousin, p. 79.

IV, 3, 17. [A] <i>Vnde Ciceroni quoque in prohoemio, cum diceret pro Milone, degredi fuit necesse, ut ipsa oratiuncula qua usus est patet.</i>	IV, 3, 17. [A] C'est ainsi que dans la cause de Milon, Ciceron fut obligé de s'écarter dès l'Exorde, comme il paroist par le plaidoyer qu'il prononça.	IV, 3, 17. [A] C'est là ce qui força Cicéron lui-même dans son préambule, lorsqu'il plaidait pour Milon, à faire une digression, comme on le voit par le petit discours lui-même qu'il a prononcé.
--	--	--

L'objection est énoncée par la première phrase : mais enfin, il existe de nombreux passages qui sont vraiment *extra causam*, hors *cohaerentia* (*nihil secum cohaerentibus*). De plus, ces passages ont leur utilité, eux aussi, donc l'utilité décrite au § 14 ne saurait être réservée aux seuls *in causa*. L'utilité des *extra causam* est même considérable, puisque ces passages « reposent le juge (*reficitur*), l'orientent, l'apaisent, le sollicitent, le louent ». On voit que l'objection est en fait très forte. Les vrais *extra causam*, sans « comme si », ont pour utilité de s'adresser à un auditoire fatigué, sinon hostile. Placé en tête de liste, *reficitur* ressemble ici à un mot général qui intègre les quatre suivants. Le verbe, que nous retrouverons chez Agricola pour décrire la digression, a un sémantisme intéressant : il signifie au sens premier, « refaire, réparer », et dans un sens dérivé, « reconforter, laisser reposer ». La digression laisse au lecteur le temps de reconstituer ses forces. C'est à la fois une re-création et une récréation.

La réponse à l'objection est la phrase suivante. De fait, des vraies digressions *extra causam* qui soient utiles, « il y en a une infinité ». Quintilien commence par ramener, sinon la *cohaerentia*, en tout cas la préméditation de l'orateur : si ces digressions ont été *praeparata*, alors on revient au cas du *velut*, du « comme si ». Le cas suivant est alors la digression irrécupérable, irréductible, celle dont il est impossible de dire qu'elle n'est pas *extra causam*. Ce sont celles qui n'ont pas été préparées par l'orateur, mais qui lui sont inspirées par le hasard ou la nécessité, la « *fortuna* » de l'improvisation, du moment présent. En filigrane, Quintilien en pense sans doute ce qu'il pense de l'improvisation. Le bon orateur est celui qui sait tirer parti de l'occasion, donc qui ne perd pas la maîtrise de son discours, même là et peut-être surtout là, face à la tempête qui surgit et menace de l'emporter.

L'exemple donné au début du § 17 est un exemple de *tumultus*. C'est celui du *Pro Milone* effectivement prononcé, et dont nous n'avons pas le texte. Ce fut une *oratiuncula*, un discours très court, interrompu par un auditoire entièrement acquis à Clodius, c'est-à-dire à César. Le *Pro Milone* est le type même de l'auditoire si hostile que l'orateur n'a pas pu dire son discours. Nous pouvons y ajouter le seul exemple de digression que donne Pierre Fabri :

La neuviemesme est digression, et est saillir de sa principale matiere et entrer par incident en nouvelle de non semblable substance, puis retourner a son propos deuant [dit] et ne doit point estre ladicté digression longue, comme: « En parlant au roy de l'iniustice de son royaume, Monsieur de Bourbon vint qui rompit mon propos, et fist rire le Roy, et, après son retour, le Roy me accorda qu'il feroit garder bonne iustice a tous³⁹³. »

« Saillir » et le *rompre* de « rompit mon propos » montrent que nous sommes dans le *extra causam*, complètement dû au hasard, à la bonne fortune. C'est une variante d'*interpellatio*, quand « on interrompt l'Orateur » (Quintilien, IV, 3, 16). Il eût été très intéressant de connaître le contenu précis de la digression, ainsi que la ligne argumentative du discours ; mais Fabri nous donne déjà ici un certain nombre d'éléments appréciables. C'est un discours au « Roy », dont le propos est « l'iniustice de son royaume ». Cet exemple s'inscrit donc dans la configuration d'un auditoire pleinement hostile. Dès lors, la digression est bienvenue

³⁹³ Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique : utile, profitable et nécessaire à toutes gens qui desirent a bien elegament parler et escrire* (1521), intr., notes et glossaire Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 70-73.

car elle s'inscrit en rupture totale (« rompit ») avec le reste du discours. Particulièrement réussie, elle a pour effet immédiat et tangible de faire « rire le Roy ». Le rire est la preuve d'une *conciliatio* aboutie. Même et peut-être surtout *extra causam*, le rire est utile en tant que « délassement » ou « récréation » : *reficitur*.

Le dernier verbe qu'emploie Quintilien confirme nos analyses précédentes de préfixe. Dans le *Pro Milone* effectivement prononcé, Cicéron a donc dû dès l'exorde « s'écarter » (Gedoyne) ou « faire une digression » (Cousin) : *degredi*. Le verbe signifie « descendre » (de cheval, de la montagne), et par dérivation « s'éloigner »³⁹⁴. Même s'il ne faut pas le confondre avec *digredi*, il en est à l'évidence une sorte d'écho. Cela confirme notre hypothèse de départ. Les préfixes *dis-* et *de-* (de *degredi*) marquent une séparation forte, une sortie complète, une rupture (*erumpit*) vraisemblablement plus radicale que le préfixe *ex-* qui sert à composer les mots habituels *egressio* / *egredi* et *excursio* / *excursus*. Nous pouvons émettre l'hypothèse que Quintilien tend à qualifier du préfixe *ex-* la digression *in causa* ou détour, et à attribuer le *dis-* / *de-* à la véritable sortie de route, au *extra causam*.

La fin du paragraphe 17 est aussi la fin du chapitre *De egressione*. Il a une valeur marquée de récapitulation :

<p>IV, 3, 17. [...] [B] <i>Potest autem paulo longius exire qui praeparat aliquid ante quaestionem et qui finita probationi uelut commendationem adicit : at qui ex media erumpit, cito ad id redire debet unde devertit.</i></p>	<p>IV, 3, 17. [...] [B] Au reste la Digression pourra durer plus longtemps, si on s'en sert à l'entrée d'une question, ou à la fin d'une preuve, pour luy donner plus de force & d'autorité. Mais si l'on s'échappe au milieu de l'une ou de l'autre, il faut revenir aussi-tost³⁹⁵.</p>	<p>IV, 3, 17. [...] [B] D'ailleurs on peut s'écarter un peu plus longuement du sujet, quand on se prépare la voie, avant d'aborder la question, et que l'on ajoute à une preuve déjà rapportée une sorte de renfort ; mais si l'on s'échappe au milieu du discours, il faut vite revenir au point d'où l'on a dévié.</p>
---	---	--

Quintilien rappelle ainsi les deux acquis de son chapitre. La digression est une préparation, voire un second exorde : *praeparat*. Mais elle peut être aussi un ajout, *adicit*, c'est-à-dire une sorte de péroraison. À la fois préparation et ajout, à la fois « avant » et après la *quaestio*, elle est donc une transition. Tout cela s'oppose à la digression *extra causam* que décrit la fin du paragraphe. « Si l'on s'échappe, *erumpit* », au milieu du discours (et non, comme transition, entre deux de ses parties), alors « il faut vite revenir », sinon l'orateur est hors sujet.

Cette récapitulation introduit d'ailleurs une opposition non mentionnée jusque là, celle entre digression longue et brève. C'est aussi, nous l'avons signalé, la seule question que traite Lausberg. Les digressions longues sont principalement épédictiques (son § 342), ce peut être en particulier des lieux communs, des *quaestiones infinitae* où l'on s'élève au général (§ 341). Celles-ci ont un rôle de « *quasi epilogis* », ce sont presque des péroraisons à la fin de la *narratio*, et par là-même elles ont aussi un rôle de transition avec la partie suivante du discours, l'argumentation, la *quaestio*. Cet effet de transition est marqué ici par Quintilien, puisque la digression longue se trouve soit avant soit après : « avant d'aborder la question », avant d'entrer dans le vif du sujet, ou bien après, comme un renfort. La digression brève, elle, prend place à l'intérieur même ou de la *quaestio* ou de la *probatio*, et non entre deux parties du discours.

Quintilien est moins net sur cette digression brève, même s'il l'évoque de nouveau à IX, 2, 56. La raison en est qu'il a surtout raisonné, dans son chapitre IV, 2, sur la digression à

³⁹⁴ Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990, s. v. *degredi*. A ne pas confondre avec *digredi*, « s'écarter du sujet, faire une digression »

³⁹⁵ Gedoyne, p. 261-262. Cousin, p. 79.

l'intérieur de la *narratio*, donc sur la digression longue. La digression brève est, à l'inverse, celle qui prend place dans la partie du discours qui suit la *narratio*, autrement dit dans l'argumentation, qu'on l'appelle *probatio* ou *confirmatio*. Nous pouvons ici compléter Quintilien par François-Philippe Gourdin.

Celui-ci traite de la digression dans son chapitre « De la Confirmation ». Par définition, il décrit donc des digressions brèves, ce qu'il appelle « de petites digressions », et ce qu'Omer Talon nommait « *digressiunculae* » (voir l'annexe). Dans la « Confirmation »,

Il est bon d'interrompre quelquefois le raisonnement pour délasser les esprits, que les sentiments en prennent alors la place et le fasse valoir. Montrez souvent la conséquence dans le principe ; faites voir que tout votre discours est fondé sur une seule proposition mise dans tout son jour par des tours variés. Cette unité de dessein fait que l'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage entier. Livrez-vous quelquefois à de petites digressions, mais que ces digressions soient comme un nouvel anneau qui donne plus de force à la chaîne entière du raisonnement. Semez-y de temps en temps de ces pensées lumineuses dont l'éclat éblouit ; sans cela, dit Emmanuel Thesauro, (*idea agutae & ingeniosae dictionis*) les discours sérieux deviennent insipides³⁹⁶.

Gourdin commence par faire l'éloge de la *varietas* et du délassement : c'est le *reficitur* de IV, 3, 16 (que Gedoyne traduit lui aussi par « délasser »). Mais cette détente a lieu au sein d'une *cohaerentia* très ferme : l'« unité de dessein ». Les digressions interviennent alors non comme un écart, mais comme un « anneau ». On rejoint ainsi les formules de Quintilien à IV, 3, 4 : « loin de rompre la liaison qu'il doit y avoir entre deux parties qui se suivent » (*rompre* : être *extra causam*), il faut que les digressions « en soient elles-mêmes le nœud » (*iuncta*). Dans les termes de Montaigne, le bien joint l'emporte sur le mal joint.

C'est l'apothéose de la *cohaerentia*. La brève digression la menace fort peu. Avec sa brièveté, cette digression est au contraire « un nouvel anneau », ou un « nœud ». Loin de détruire la cohésion et cohérence de l'ensemble, la digression renforce, elle est un lien étroit qui solidifie la chaîne. La brève digression n'est donc pas seulement une transition parmi d'autres, elle est même par excellence la transition réussie. On peut donc lui appliquer ce que Rollin dit en général des transitions à l'intérieur de la *confirmatio*, qui en font « un corps et un tout continu »³⁹⁷ : « La liaison des preuves entre'elles [...] contribue beaucoup à la clarté et à l'ornement du discours. Elle dépend de la justesse et de la délicatesse des transitions, qui sont comme un nœud dont on se sert pour unir des parties et des propositions, qui souvent paraissent n'avoir aucun rapport [...] et qui sans ce lien commun s'entre-heurteraient mutuellement [...]. »

En conclusion, il apparaît que Quintilien ne proscrit pas la digression, même s'il perçoit clairement la menace qu'elle fait peser sur la cohérence du discours. Il effectue une distinction fondamentale entre *in causa* et *extra causam*, pour dissuader les orateurs d'employer la seconde. C'est seulement la digression *extra causam* qui est proscrite.

La digression *in causa* est prise dans une tension. Elle n'est pas « essentielle à la cause » et pourtant elle doit lui être « utile ». La digression devrait à la fois « traite[r] un point étranger » et « servir d'ornement ou d'appuy aux endroits d'où elle se détache ». Elle peut également – c'est même que ce Quintilien semble recommander – servir de *transitio* (IV, 3, 4). Le statut logique de la digression est ambigu car elle consiste à prendre certaines libertés

³⁹⁶ Gourdin, François, *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*, Paris, Barbou et Nyon, 1785, p. 146-147.

³⁹⁷ *Traité des études*, III, chap. III, art. II (De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs), § I (Du raisonnement et des preuves), citant Quintilien, V, 8, 2.

par rapport à « l'ordre naturel du discours », au « droit chemin ». Ajoutée contre l'ordre « naturel », elle relève donc de l'ordre artificiel, ou, dans les termes de Ramus, de la méthode de prudence.

La digression est finalement un « écart » qui n'est pas une sortie (III, 9, « s'en écarte seulement et n'en sort point » ; « s'écarter du droit chemin »). Cet écart se justifie par le rôle éthique de la digression. L'expression « second exorde » peut sembler oxymorique mais elle est pertinente : elle signifie que la *benevolentia* n'est pas définitivement acquise. En ce sens, la digression peut précéder ou refermer une question. Chaque question a donc la forme miniature d'un discours qui affrontera l'épreuve de l'opinion du Juge. Les deux grands exemples de digression que prend Quintilien ont pour but de se concilier l'auditoire, en amplifiant la beauté du culte de Cérès et de sa fille en Sicile (dans la quatrième des *Verrines*) et l'honneur de Pompée (dans le *Pro Balbo*).

Ce versant éthique est assez souvent doublé d'un versant pathétique³⁹⁸. L'exemple de digression pathétique est le passage du *Pro Cluentio* qui soulève à la fois « colère » et « indignation » des auditeurs, et la honte de Sassia. La digression se fait alors sous couvert du débordement des passions, ce qui est une feinte de l'orateur, un « comme si » ou *velut* (IV, 2, 104). Car, aux yeux de Quintilien, même quand l'orateur fait une sortie, est débordé, il garde la maîtrise de son discours et de son propos.

Pour rapprocher deux emplois d'*extra* chez Quintilien, la digression est un développement ou *tractatio* qui est « *extra ordinem excurrens* » (IV, 3, 14), mais elle n'est pas pour autant *extra causam*. Elle est hors du plan, pas hors sujet. Par rapport à notre problème général dans cette première section, celui de la progression, la digression *in causa* contribue à renforcer la *cohaerentia* d'ensemble, loin de la détruire. Comme toute transition, elle assure en effet le passage étroit entre un moment du discours et un autre. C'est une liaison, pas une rupture (le *erumpit* que signe le *extra causam*), et une liaison extrêmement forte, « un nouvel anneau », un « nœud ». La digression, brève ou même longue, risque alors de passer inaperçue comme digression. En tout cas, bien loin d'être une menace pour l'orateur, c'est une chance, une *fortuna*, une bonne fortune à saisir.

Annexe

Omer Talon et Antoine Fouquelin : la digression longue et brève

Nous donnons ici *in extenso* les pages que le ramiste Omer Talon (1510-1562) consacre à la digression dans sa *Rhetorica*³⁹⁹. Dans la colonne de droite, nous ajoutons le traité d'Antoine Fouquelin (mort en 1561), *La rhétorique française*, qui est pour l'essentiel une traduction de la *Rhetorica* de Talon.

Dans le sillage direct de Quintilien, Talon donne beaucoup d'importance à la *cohaerentia* et donc au *in causa*. Il organise sa présentation selon le *distinguo*⁴⁰⁰ entre digression longue et digression brève, *distinguo* indiqué à la toute fin du chapitre IV, 3 de Quintilien – et, à l'instant, de notre propre chapitre.

³⁹⁸ Gedoy emploie des termes hyperboliques pour désigner les effets du *pathos* (IV, 3, 7, « déchainez » ; IV, 3, 9, « véhémence »).

³⁹⁹ Talon, Omer, *Rhetorica*, Paris, André Wechel, 1562.

⁴⁰⁰ Nous employons le terme en un sens très général, et non pas dans le sens spécifique des *Praelectiones dialecticae* de Nicolas Grouchy, que rappelle Jean Balsamo (édition Pléiade, p. 1500).

L'exemple de Talon pour la digression longue est ce grand modèle antique qu'est, dans la quatrième des *Verrines*, le passage sur Syracuse et Proserpine. Cicéron incarne dans cette digression le type même du *dux* avisé. Il utilise cette digression pour renforcer son rôle de *prudens*, notamment à l'appui de deux familles de mots : *commemoro* et *omitto*. Cicéron s'en sert pour montrer que sa digression est un écart parfaitement maîtrisé. Tout ce développement sur Syracuse est finalement *in causa*. Comme souvent, ce qui semblait *extra causam* se révèle être en fait *in causa*. Le lien avec le *propositum* a pu être caché : c'est une forme de dissimulation de l'orateur que de faire croire qu'il divague alors qu'il ne perd pas le cap, ou pour parler moins familièrement, le *propositum*.

Pour ce qui est ensuite de la digression brève, chez Talon *digressio brevis* ou *digressiuncula*, son exemple est de nouveau cicéronien. C'est, dans le *Pro Milone*, une apostrophe à Sextus. Conformément aux indications de Quintilien à IV, 3, 17, la digression longue des *Verrines* trouve place à la fin d'une preuve, tandis que la brève du *Pro Milone* intervient au milieu de l'argumentation. Mais l'exemple de digression brève est également conforme à la digression due au « hasard » qu'évoque Quintilien dans ce même paragraphe⁴⁰¹. Cette digression a vraisemblablement été préméditée. Cicéron simule : il fait « comme si » le regard de Sextus avait cherché à l'interrompre, et ainsi il délasse son public.

Omer Talon ⁴⁰²	Traduction d'Antoine Fouquelin ⁴⁰³
<p><i>Tertium genus Abruptionis</i>⁴⁰⁴, & <i>eius species.</i> <i>Et quoniam de figures quae sunt in fictione personarum, aut rerum diximus, transeamus ad tertium proposita initio partitionis genus, quod Abruptio dici potest, cuius quatuor species, Digressio, Aversio</i>⁴⁰⁵, <i>Reticentia</i>⁴⁰⁶, <i>Correctio</i>⁴⁰⁷.</p>	<p>Interruption. Et pource que nous avons dit des figures qui sont mises en fiction de personnages et oraison, passons à la troisième partie de la partition au commencement proposée, laquelle nous avons appelée Interruption. Interruption donc, est une discontinuation de propos, laquelle a quatre espèces, Digression, Aversion, Réticence, Correction.</p>
<p><i>Digressio, & eius species.</i> <i>Digressio, parekbasis, est a re proposita in aliam, non tamen prorsus alienam rem</i>⁴⁰⁸, <i>Abruptio, qua interdum longior est, interdum brevior.</i></p>	<p>Digression. Digression, est une interruption de propos et changement en un autre, non étrange du tout : laquelle est quelquefois un peu plus longue, quelquefois plus courte.</p>
<p><i>Digressio longior.</i> <i>Digressio longior frequenter aliqua praefatione praemunitur, ne inconsiderati & imprudentes res alias agere videamur : & cum tota excursio facta est, saepe adhibetur clausula, quae reditum significat ad id, unde egressa</i>⁴⁰⁹ <i>erat oratio :</i></p>	<p>La Digression plus longue est volontiers prémunie d'une petite et brève préface, de peur que inconsiderément et sans y penser nous semblions aller du coq à l'âne : et à la fin d'icelle on a coutume de mettre une petite clausule signifiant la retraite et rentrée au propos, duquel on était sorti [...].</p>

⁴⁰¹ IV, 3, 17, « le hasard fait naître les autres, quand il arrive quelque accident inopiné durant l'action, ou que l'on interrompt l'Orateur, ou que l'Audience est troublée par quelque desordre. »

⁴⁰² Talon, *op. cit.*, p. 34-35.

⁴⁰³ Fouquelin, Antoine, *La Rhétorique française, Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, par Francis Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 385.

⁴⁰⁴ *Abruptio* apparaît ici à deux reprises : « Interruption ». Fabri parlait de « rompre son propos », autre mot de la famille de mots d'*erumpere*, de *rumpens*, et d'*abrupto* chez Quintilien.

⁴⁰⁵ Cette figure consiste selon Talon à se tourner d'une personne vers une autre : c'est le sens propre du mot (et de la figure) apostrophe.

⁴⁰⁶ Interruption du fil du discours selon Talon.

⁴⁰⁷ Définition conforme à l'épanorthose.

⁴⁰⁸ Donc *in causa*.

⁴⁰⁹ *Excursio* et *egressa* sont le vocabulaire de Quintilien.

Talon et Fouquelin donnent ensuite chacun un exemple de digression longue. Fouquelin cite une page des *Éthiopiennes* d'Héliodore : « ayant décrit le rapt fait par les pâtres et brigands », le narrateur « sort un peu de son propos, pour décrire le lieu et la demeure des pâtres », et à la fin il « signifie le retour en son propos commencé ». Talon quant à lui cite la digression cicéronienne sur Syracuse et Proserpine, que voici (nous traduisons Talon, et reprenons à Le Clerc la traduction des *Verrines*).

Omer Talon / Cicéron ⁴¹⁰	[pour Cicéron : trad. Le Clerc]
<p><i>ut actione sexta in Verrem, Cicero comparatione Marcelli furta Verris exaggerat :</i> [115] « <i>Vnius etiam urbis omnium pulcherrimae atque ornatissimae⁴¹¹, Syracusarum, direptionem commemorabo⁴¹² et in medium proferam, iudices, ut aliquando totam huius generis orationem concludam atque definiam⁴¹³. Nemo fere uestrum est quin quem ad modum captae sint a M. Marcello Syracusae saepe audierit, non numquam etiam in annalibus legerit. Conferte hanc pacem cum illo bello, huius praetoris aduentum cum illius imperatoris uictoria, huius cohortem impuram cum illius exercitu inuicto, huius libidines cum illius continentia : ab illo qui cepit conditas, ab hoc qui constitutas accepit captas dicetis Syracusas.</i></p>	<p>Comme dans le sixième⁴¹⁴ discours prononcé contre Verrès, où Cicéron donne aux vols de Verrès un comble d'importance, par une comparaison avec Marcellus : [115] « Pour terminer enfin cette partie de l'accusation, je vous exposerai la manière dont il a pillé Syracuse, la plus belle et la plus riche de toutes les cités de la province. Il n'est personne de vous qui n'ait souvent entendu dire, ou qui même n'ait lu quelquefois dans nos annales, comment cette ville fut prise par Marcellus. Eh bien ! comparez les temps de la paix sous Verrès, aux temps de la guerre sous Marcellus ; comparez l'arrivée du préteur à la victoire du général ; la cour impure du magistrat à l'armée invincible du guerrier ; les violences de l'un à la modération de l'autre : et vous direz que le vainqueur de Syracuse a semblé en être le fondateur, et que l'administrateur l'a traitée comme s'il l'avait prise d'assaut.</p>
<p>[116] « <i>Ac iam illa omitto⁴¹⁵ quae disperse a me multis in locis dicentur ac dicta sunt, forum Syracusanorum, quod introitu Marcelli purum a caede seruatum est, id aduentu Verris Siculorum innocentium sanguine redundasse, portum Syracusanorum, qui tum et nostris classibus et Carthaginensium clausus fuisset, eum isto praetore Cilicum myoparoni praedonibusque patuisse ; mitto adhibitam uim ingenuis, matres familias uiolatas, quae tum in urbe capta commissa non sunt neque odio hostili neque licentia militari neque more belli neque iure uictoriae ; mitto, inquam, haec omnia, quae ab isto per triennium perfecta sunt ; ea quae coniuncta cum illis rebus sunt de quibus antea dixi cognoscite.</i></p>	<p>[116] « Et je ne rappelle pas ce que j'ai déjà dit, ce qu'il me faudra dire encore, que le forum de Syracuse, que nul dommage n'avait souillé quand Marcellus entra dans la ville, fut, à l'arrivée de Verrès, inondé du sang des Siciliens innocents ; qu'une barque de pirates ciliciens est entrée sans résistance dans le port de Syracuse, jusqu'alors impénétrable aux flottes de Rome et de Carthage. Je ne dis pas que, sous sa préture, les hommes et les femmes ont essuyé des outrages que les soldats ennemis et furieux n'avaient pas commis, malgré les usages de la guerre et les droits de la victoire. Non, tous ces forfaits accumulés pendant les trois années de son administration, je les passe sous silence : je ne parlerai que des crimes qui se rapportent à ceux dont je m'occupe en ce moment.</p>

⁴¹⁰ Cicéron, *In C. Verrem*, IV, 115-120.

⁴¹¹ Les termes *pulcherrimae* et *ornatissimae* sont ici autoréférentiels, comme, nous le verrons (dans notre chapitre suivant), *ornatus* chez Agricola. Cette digression est un ornement, comme Syracuse ici : l'auditoire est gagné par le plaisir. L'idée est que Syracuse est belle, plus belle qu'Athènes.

⁴¹² *Commemorabo* est un mot de Cicéron orateur pour dire qu'il va faire une digression. On retrouve ce terme plus bas (§ 23) et, chez Quintilien, *commemoratio*, au paragraphe IV, 3, 13 cité ci-dessus.

⁴¹³ *Ut aliquando totam huius generis orationem concludam atque definiam* : la formule n'est pas entièrement traduite par Le Clerc, litt. « pour mettre une conclusion et un terme » etc. Cette phrase est très importante. Voici comment elle est rendue dans l'édition des Belles Lettres, p. 74 : « C'est aussi de la plus belle et de la plus ornée de toutes les villes, de Syracuse, que je rappellerai et exposerai le pillage, pour mettre enfin, juges, une conclusion et un terme au développement de mon discours d'accusation ».

⁴¹⁴ Il s'agit du quatrième en réalité. C'est le sixième discours dans la numérotation ancienne des *Verrines*.

⁴¹⁵ Le verbe performatif *omitto* est riche de sens : Cicéron signifie par là qu'il ne fait pas de digression inutile. Cicéron, *Discours*, Tome V, *Seconde action contre Verrès*, Livre IV : Les Oeuvres d'art, trad. G.

<p>[117] « <i>Vrbem Syracusas maximam esse Graecarum, pulcherrimam omnium saepe audistis. Est, iudices, ita ut dicitur. Nam et situ est cum munito tum ex omni aditu uel terra uel mari praeclaro ad aspectum, et portus habet prope in aedificatione amplexuque urbis inclusos; qui cum diuersos inter se aditus habeant, in exitu coniunguntur et confluunt. Eorum coniunctione pars oppidi quae appellatur Insula, mari disiuncta angusto, ponte rursus adiungitur et continetur.</i> »</p>	<p>[117] « On vous a dit souvent que Syracuse est la plus grande des villes grecques, et la plus belle de toutes les villes ; elle l'est en effet. Cette cité, forte par sa position, offre une perspective admirable, tant du côté de la terre que du côté de la mer. Ses deux ports pénètrent dans l'enceinte de ses murs, et sont entourés d'édifices. Ils ont chacun une entrée particulière, et vont aboutir au même bassin ; c'est ce qui forme la partie qu'on nomme l'île, et qui, séparée par un petit bras de mer, communique par un pont avec le reste de la ville. »</p>
<p>[118] « <i>Ea tanta est urbs ut ex quattuor urbibus maximis constare dicatur; quarum una est ea quam dixi Insula, quae duobus portibus cincta in utriusque portus ostium aditumque proiecta est; in qua domus est quae Hieronis regis fuit, qua praetores uti solent. In ea sunt aedes sacrae complures, sed duae quae longe ceteris antecellant, Dianae, et altera, quae fuit ante istius aduentum ornatissima, Mineruae. In hac insula extrema est fons aquae dulcis, cui nomen Arethusa est, incredibili magnitudine, plenissimus piscium, qui fluctu totus operiretur nisi munitione ac mole lapidum diiunctus esset a mari.</i> »</p>	<p>[118] « Syracuse est si vaste qu'elle semble composée de quatre grandes villes : la première est l'île dont je viens de parler ; baignée par les deux ports, elle se prolonge jusqu'à leur embouchure. C'est là que se trouve l'ancien palais d'Hiéron, aujourd'hui le palais du préteur. On y voit aussi un grand nombre de temples. Deux l'emportent sur tous les autres ; celui de Diane, et celui de Minerve, richement décoré avant la préture de Verrès. À l'extrémité de l'île est une fontaine d'eau douce, qu'on nomme Aréthuse : son bassin, d'une grandeur immense, rempli de poissons, serait inondé par la mer, s'il n'était défendu par une forte digue. »</p>
<p>[119] « <i>Altera autem est urbs Syracusis, cui nomen Achradina est; in qua forum maximum, pulcherrimae porticus, ornatissimum prytanium, amplissima est curia templumque egregium Iouis Olympii ceteraque urbis partes, quae una uia lata perpetua multisque transuersis diuisae priuatis aedificiis continentur. Tertia est urbs quae, quod in ea parte Fortunae fanum antiquum fuit, Tycha nominata est; in qua gymnasium amplissimum est et complures aedes sacrae, coliturque ea pars et habitatur frequentissime. Quarta autem est quae, quia postrema coaedificata est, Neapolis nominatur; quam ad summam theatrum maximum, praeterea duo templa sunt egregia, Cereris unum, alterum Liberae, signumque Apollinis, qui Temenites uocatur, pulcherrimum et maximum; quod iste si portare potuisset, non dubitasset auferre. »</i></p>	<p>[119] « La seconde ville, l'Achradine, renferme un forum spacieux de très beaux portiques, un superbe prytanée, un vaste palais pour le sénat, un temple majestueux de Jupiter olympien ; une rue large, coupée d'une infinité d'autres rues, la traverse dans toute sa longueur. La troisième a été nommée Tycha, parce qu'il y avait autrefois un temple de la Fortune. On y remarque un très grand gymnase et plusieurs édifices sacrés. C'est la partie la plus peuplée. La quatrième est la Ville-Neuve, ainsi nommée parce qu'elle a été bâtie la dernière. Dans sa partie la plus haute, est un théâtre immense ; on y voit, de plus, deux temples très bien bâtis, l'un de Cérès, l'autre de Proserpine, une statue d'Apollon surnommé Téménités, très belle et d'une grandeur colossale ; Verrès l'aurait enlevée, s'il avait pu la faire transporter »</p>
<p><i>Dehinc Cicero indicat reditum a digressionem ad institutum Marcelli, & Verris comparationem. [120] « Nunc ad Marcellum revertar, ne haec a me sine causa commemorata⁴¹⁶ esse videantur. »</i></p>	<p>A partir de là, Cicéron indique clairement qu'il revient à son propos⁴¹⁷, la comparaison entre Marcellus et Verrès. [120, trad. Le Clerc] « Je reviens à Marcellus, et vous verrez que cette digression n'est pas tout à fait sans objet. »</p>

Rabaud, 1991 : « Et maintenant je laisse de côté les faits [...] ». *Omitto* est repris deux fois dans le même paragraphe par le verbe *mitto*, en substance, « je passe » (trad. G. Rabaud : « Je ne parle pas », p. 74). *Mitto* s'oppose à *commemorabo*. L'orateur fait un geste ostentatoire de tri entre ce qu'il raconte et ce qu'il ne raconte pas. Donc ce qu'il dit n'est pas sans objet, hors de propos. S'il omet beaucoup de choses, cette omission signale qu'il reste *in causa*, dans la *cohaerentia*.

⁴¹⁶ La traduction de Le Clerc pour *commemorata* est d'une perspicacité surprenante, « pas sans objet » (*idem* dans la trad. Guérout, chez Panckoucke). Alors que le sens littéral dit plutôt « ce rappel [à votre mémoire] ». Trad. G. Rabaud, p. 76 : « Pour n'avoir pas l'air d'avoir rappelé ces détails sans raison ». C'est-à-dire : ce que je viens de rappeler est *in causa*.

C'est une reprise du *commemorabo* qui ouvre la digression chez Cicéron. L'orateur au début ne se permet pas de dire « Je vais faire une digression », ce qui reviendrait à avouer à ses auditeurs « je vais vous faire perdre votre temps ». *Commemoro* sous-entend la *memoria*, laquelle parle d'importance autant que de souvenir : c'est dire que ce qui suit ou précède est important, et donc que la digression n'est pas *extra causam*.

Omer Talon	Antoine Fouquelin
<p>Digressio brevis. <i>Brevis digressio est, ut parenthesis :</i></p>	<p>Brève Digression. La brève digression est comme une parenthèse. [Fouquelin cite alors deux exemples, l'un tiré des <i>Éthiopiennes</i> et l'autre de Baïf. Il commente ainsi le premier : « Cette petite Digression est interposée, de laquelle il revient incontinent à son propos. »]</p>
Omer Talon / Cicéron ⁴¹⁸	[pour Cicéron : trad. Le Clerc]
<p>« <i>Exhibe, quaeso, Sexte Clodi, exhibe librarium illud legum vestrarum, quod te aiunt eripuisse e domo et ex mediis armis turbaque nocturna tamquam Palladium sustulisse, ut praeclarum videlicet munus atque instrumentum tribunatus ad aliquem, si nactus esses, qui tuo arbitrio tribunatum gereret, deferre posses.</i> »</p>	<p>« De grâce, Sextus, montrez ce code, votre commun ouvrage, que vous avez, dit-on, emporté de la maison de Clodius, et sauvé, comme un autre Palladium, du milieu des armes et du tumulte : votre dessein était sans doute, si vous rencontriez un tribun docile et complaisant, de lui remettre ce recueil instructif, ces précieux mémoires. »</p>
<p><i>Parenthesis sequitur : « Et aspexit me illis quidem oculis, quibus tum solebat cum omnibus omnia minabatur. »</i></p>	<p>La parenthèse suit : « Il vient de me lancer un de ces regards, qui jadis étaient si terribles. »</p>
<p><i>Digressiunculam hanc Cicero interposuit, unde statim ad rem ipsam revertitur : [33] « Movet me quippe lumen curiae ! Quid ? tu me tibi iratum, Sexte, putas, cuius inimicissimum multo crudelius etiam poenitus es, quam erat humanitatis meae postulare ? »</i></p>	<p>Cicéron intercale [litt. « interpose »] cette toute petite digression, de laquelle il revient incontinent à son propos⁴¹⁹ : [33, Le Clerc] « Certes mes yeux sont éblouis par ce flambeau du sénat. Ah ! Sextus, pouvez-vous me croire irrité contre vous, après que vous avez fait subir à mon plus mortel ennemi une punition mille fois plus cruelle que mon humanité n'aurait pu la désirer ? »</p>
<p>Vitia Digressionis. <i>Digressio tam longa, quam brevis duobus modis vitiosa est, si nullo modo cohaereat⁴²⁰ cum re, de qua agitur, et si perturbet sententiam.</i></p>	<p>Les défauts de la digression. La digression aussi bien longue que brève peut comporter deux types de défauts : si en aucune manière elle n'est attachée au sujet qu'il s'agit de traiter, et si elle perturbe le sens.</p>

⁴¹⁷ Pour traduire comme Fouquelin. Le substantif *institutum* est un synonyme de *propositum* : « dessein, plan établi ». Le propos annoncé, « institué », c'était le parallèle ou *comparatio* entre le bon Marcellus et le mauvais Verrès, l'un protecteur et l'autre destructeur de Syracuse.

⁴¹⁸ Cicéron, *Pro Milone*, 33.

⁴¹⁹ Nous traduisons en suivant de près Fouquelin, qui rend par « interpose » le *interposuit* de Talon.

⁴²⁰ *Si nullo modo cohaereat*, c'est-à-dire si elle est totalement *extra causam*. La formulation évoque de près celles de Quintilien, qui a par exemple « *nihil secum cohaerentibus* » (IV, 3, 16).

Chapitre 7

La *digressio* comme énigme : le point de vue et le plaisir de l'auditeur

En étudiant la digression comme péril menaçant la cohésion de l'ensemble du discours, nous avons donné une conclusion à nos cinq premiers chapitres, puisque ceux-ci ont décrit la progression du discours sous l'éclairage de la *cohaerentia*. En regardant maintenant la digression comme énigme, nous ménagerons une transition avec la suite de notre travail, c'est-à-dire avec l'idée même de cryptique. En effet, si la digression est un détour qui sert un but caché (ou provisoirement caché), l'auditeur ou le lecteur se pose la question habituelle de la cryptique : où l'orateur veut-il en venir ? Qui dit cryptage dit décryptage, et de même, qui dit énigme dit solution de l'énigme.

Du point de vue de l'auditeur, la réduction de l'*extra causam* au *in causa* s'apparente bien à la solution d'une énigme. La structure en est simple : il résout l'énigme quand il découvre finalement que ce qui avait l'air d'abord d'être hors propos sert « en réalité » le propos. Il va donc de l'apparence à la réalité, dans un jeu qui renvoie à toute la réflexion de Quintilien sur le « comme si », et en général sur le sens figuré. Dans une digression, l'orateur a répondu aux attentes de son public quand il a fait « comme si » il s'emportait sous le coup de quelque émotion, *velut erumpente* : sa digression ou sortie doit être « telle qu'il paraisse à l'auditeur que c'est la force de la passion qui [l']emporte, & [le] jette, pour ainsi dire, hors du droit chemin », *talis ut vi quadam uideamur adfectus velut recto itinere depulsi* (IV, 2, 104 ; Gedoyn). Mais le public à son tour repère, plus ou moins vite, pendant le temps que dure la digression, que celle-ci est du *velut*, du comme si : une apparence d'*extra causam* cachant la réalité d'un *in causa*.

Un jeu s'installe ainsi entre l'orateur et l'auditeur, un jeu de cache-cache qui instaure une complicité. Il faut rappeler ici que *auditor* chez Cicéron ou Quintilien désigne le Juge (nous reprenons toujours la majuscule de Gedoyn, très éclairante). L'orateur s'adresse à un auditeur réputé diligent, il le flatte en faisant appel à son intelligence. La réduction qui ramène l'*extra causam* au *in causa* est donc aussi le mouvement qui constitue l'auditeur en Juge, en esprit critique. Chez celui-ci, au plaisir immédiat de la surprise et de la *varietas* succède le plaisir de comprendre au-delà des apparences. Le fait de résoudre l'énigme le fait entrer de façon complice dans le cercle de ceux qui ne perdent pas le fil et ne se laissent pas longtemps surprendre ou éblouir par les apparences. À l'inverse, la fameuse phrase des *Essais* sur l'indiligent lecteur exclut du cercle des initiés celui qui perd le sujet. La phrase porte une certaine violence. En tout cas, elle rappelle qu'une énigme est aussi un défi. Au jeu de cache-cache entre l'auteur et le lecteur, celui qui perd le sujet a perdu, ou plutôt il est mis hors jeu.

Dans ce jeu, chaque joueur se fonde sur les attentes de l'autre et fait ses calculs en fonction de celles-ci. L'orateur sait que l'auditoire fuit l'ennui, la monotonie, et demande donc de la *varietas*. Dans la digression, ce qui plaît, c'est cet effet de surprise maximale qu'est un emportement sous forme de rupture. Ce qui plaît relève ainsi du sublime : l'orateur pour

une fois se laisserait aller à une envolée, il laisserait parler la passion, de façon non calculée⁴²¹. L'auditeur de son côté sait que l'orateur a l'obsession de la *cohaerentia*, et qu'à aucun moment il ne perd de vue son but, son propos : avec lui aucune gratuité n'est envisageable, tout est calculé, tout sert le but visé et nous en rapproche. Chacun des deux joueurs essaie donc de deviner l'autre : où l'auditeur veut aller et être emporté ; où l'orateur veut en venir. L'orateur cherche à surprendre l'auditeur, qui est aussi le Juge ; le Juge, lui, cherche à ne pas se laisser surprendre.

Ce jeu a nécessairement pour cadre l'*oratio perpetua*, il ne se déploie pas autant dans une simple conversation ou *sermo*. Certes, on peut avoir dans une conversation le plaisir d'une belle « sortie » ou envolée sur tel ou tel thème. Mais parce que, dans une conversation, personne en principe n'a de but ou *propositum*, il n'y a pas d'énigme au sens fort. Le plaisir immédiat qu'elle suscite (avec adhésion elle aussi immédiate) ne se double pas du plaisir du Juge, le plaisir intellectuel de deviner, avant qu'elle ne soit finie, ce que cachait éventuellement cette envolée, de la regarder d'un œil critique comme un moyen en vue d'une fin, et une fin d'abord cachée.

Nous lisons, dans cet ordre, Chabot, Agricola et Montaigne. Tous trois se placent du point de vue de l'auditeur, ou du lecteur. Chabot en 1582 critique l'indiligent lecteur qui verrait une digression dans une ode d'Horace, alors que selon lui, il n'y en a pas. Agricola est particulièrement clair sur les deux sortes de *delectatio* que procure une digression, plaisir immédiat des sens, puis plaisir intellectuel de lever l'énigme. Nous lisons intégralement le chapitre passionnant qu'il consacre à la digression, et qui réserve lui-même bien des surprises, dont celle de traiter de... l'exorde, tout aussi digressif aux yeux d'Agricola – c'est-à-dire, dans nos termes, tout aussi cryptique. Enfin, et de façon plus brève, nous fermerons ce chapitre avec Montaigne. Nous n'aborderons pas encore ici l'épineuse question de la digression dans les *Essais*. Nous nous contenterons d'étudier le mot que Montaigne emploie pour désigner la digression, *escapade*, mot qui est précisément juste avant la phrase sur l'indiligent lecteur, « Ô que ces gaillardes escapades... » Les deux passages des *Essais* qui comportent *escapade* récapitulent l'ensemble de ce que nous aurons appris sur la digression. Ils montrent aussi que Montaigne est parfaitement informé de la problématique héritée de Quintilien, à savoir la réduction de l'*extra causam* à de l'*in causa*.

I. Chabot : tout ce qui semble digressif n'est pas digression

Nous avons vu chez Quintilien le paradoxe final de son chapitre IV, 3, celui de digressions si bien liées à ce qui précède et suit qu'elles « ne semblent pas faire digression, *egredi non uidentur* » (IV, 3, 15 ; Cousin). Chabot va plus loin. Dans une ode d'Horace qu'il commente, on trouve un passage qui à première vue est tout à fait similaire à ceux que décrit ici Quintilien, c'est-à-dire à ces « lieux communs » qui traitent « de l'avarice, de la religion, des devoirs » et, chez Horace, de la technique, *de arte*. Horace s'y lance en effet dans un développement sur les inventeurs des techniques, tels Prométhée ou Dédale. Son lecteur est

⁴²¹ Cf. la critique par Quintilien des orateurs qui ne suivent que leur impulsion (II, 11, 3-7, Cousin, p. 65-66). Ceux-là répondent à « ce dont l'attente fait une salle pleine » [§ 3]. Or ce qui est attendu ce sont les traits ou *sententiae* grandiloquents, et surtout les lieux communs [*locos*, § 6] : « là, ils ne s'inquiètent pas du corps du développement, mais lancent des idées isolées, *abrupta*, à mesure que le hasard les met à leur portée. [§ 7] Il en résulte que leur discours, décousu, fait d'un amas de passages d'origines disparates, ne peut avoir de cohérence, *ex diuersis congesta oratio cohaerere non possit*. »

donc fondé à y repérer une digression, même si elle est très bien liée avec ce qui précède – Horace comme Quintilien a une esthétique de la *cohaerentia* et du *fluens*, nous l’avons vu, et on le constate dès les premiers vers de son *Art poétique*.

Quand le lecteur repère ici une digression qui ne semble pas d’abord en être une, il se croit donc intelligent, « diligent ». Or, pour Chabot, il n’y a même pas là digression. Il faut comprendre que nous sommes ici dans une sorte de compétition entre lecteurs intelligents, de défi et de surenchère. C’est à celui qui sera le plus intelligent.

Commentateur de l’œuvre intégrale d’Horace, Chabot commence par l’étude des *Odes*. Les toutes premières sont particulièrement célèbres, notamment la troisième, prière adressée au vaisseau qui doit emporter Virgile en Grèce. Le poète demande aux dieux que la traversée de son ami soit heureuse. Voici le texte complet de l’ode⁴²², qu’il faut prendre le temps de lire intégralement, en se demandant où est (ou n’est pas) la digression, c’est-à-dire où est le propos. Nous introduisons des paragraphes avec des lettres-repères, A, B... :

<p><i>Sic te diua potens Cypri, sic fratres Helenae, lucida sidera, uentorumque regat pater obstrictis aliis praeter Iapyga, nauis, quae tibi creditum 5 debes Vergilium ; finibus Atticis reddas incolumem precor et serues animae dimidium meae.</i></p>	A	<p>Veuille à ce prix⁴²³ la déesse souveraine de Chypre, veuillent les frères d’Hélène, astres lumineux, veuille le père des vents, les tenant enchaînés tous, hors de l’Iapyx, te conduire, vaisseau à qui je confie et qui me dois Virgile : remets-le sauf, je t’en conjure, à la terre athénienne et conserve la moitié de mon âme.</p>
<p><i>Illi robur et aes triplex circa pectus erat, qui fragilem truci 10 commisit pelago ratem primus, nec timuit praecipitem Africum decertantem Aquilonibus nec tristis Hyadas nec rabiem Noti, quo non arbiter Hadriae 15 maior, tollere seu ponere uolt freta.</i></p>	B	<p>Il avait du bois de chêne et trois lames de bronze autour du cœur, celui-là qui, le premier, livra un frêle esquif à la mer farouche et ne craignit point l’élan déchaîné de l’Africus aux prises avec les Aquilons, ni les sombres Hyades, ni la rage du Notus, maître sans rival de l’Adriatique, dont à son gré il soulève ou laisse retomber les flots.</p>
<p><i>Quem mortis timuit gradum qui siccis oculis monstra natantia, qui uidit mare turbidum et infamis scopulos Acroceraunia ? 20</i></p>	C	<p>Quelle approche de la mort craignit-il, celui qui put, les yeux secs, voir les monstres nageants, voir la mer bouleversée et les écueils tristement célèbres d’Acrocéraunia ?</p>
<p><i>Nequicquam deus abscondit prudens Oceano dissociabili terras, si tamen impiae non tangenda rates transiliunt uada.</i></p>	D	<p>Vainement un dieu, dans sa prévoyance, mit entre les terres, pour les désunir, la barrière de l’Océan, puisque, malgré tout, des esquifs impies franchissent de leurs bonds l’étendue inviolable des eaux.</p>
<p><i>Audax omnia perpeti 25 gens humana ruit per uetitum nefas ; audax Iapeti genus ignem fraude mala gentibus intulit ; post ignem aetheria domo subductum macies et noua febrium 30 terris incubuit cohors semotique prius tarda necessitas leti corripuit gradum.</i></p>	E	<p>Dans son audace à tout endurer, la race humaine s’élance sur la voie interdite du sacrilège ; dans son audace, le fils de Japet apporta, par une ruse malheureuse, le feu aux nations : à la suite du feu ravi à la demeure éthérée, la consommation, le cortège nouveau des fièvres s’abattirent sur la terre, et le trépas, reculé jusqu’alors et lent dans sa loi nécessaire, hâta sa marche.</p>

⁴²² Horace, *Odes et épodes*, éd. Les Belles Lettres, trad. François Villeneuve, Paris, 2002, Ode I, 3, p. 10-

12.

⁴²³ « À ce prix » rend le *Sic* initial. Que Vénus et les autres dieux te conduisent, ô vaisseau, à ce prix, à cette condition : amener Virgile à Athènes sain et sauf.

<p><i>Expertus uacuum Daedalus aera pennis non homini datis ; 35 perrupit Acheronta Herculeus labor. Nil mortalibus ardui est ; caelum ipsum petimus stultitia neque per nostrum patimur scelus iracunda Iouem ponere fulmina. 40</i></p>	<p>F</p>	<p>Dédale s'est risqué dans le vide de l'air sur les ailes refusées à l'homme ; forcer l'Achéron fut un des travaux d'Hercule. Il n'est rien de trop haut pour les mortels. Le ciel même, notre déraison veut y atteindre, et notre scélératesse ne permet pas à Jupiter de déposer ses foudres irrités.</p>
---	----------	--

Pour identifier une digression, il faut identifier un propos, un *propositum*. Ici, le lecteur pourrait penser à juste titre que le *propositum* du poème est la prière aux dieux, et que celle-ci s'achève en réalité au vers 24 (à la fin de D). Ceci ferait de toute la fin, à partir du vers 25, de E à F, une digression : qu'a à voir le poète et ami Virgile avec Prométhée ? Il semblerait effectivement qu'Horace s'éloigne de la ligne de force de son discours, qu'il sorte de son propos.

Ce sentiment est renforcé par la répétition anaphorique d'*audax* au début de E. C'est de toute évidence un point de bascule de l'ode. Le poète met en avant sa propre piété face à l'impiété de Prométhée, de Dédale, d'Hercule et des hommes en général. *Audax omnia* (début de E) : la généralisation (*omnia, gens humana*) et la répétition d'*audax* en tête de vers (v. 25 et 27) sont toutes deux des marqueurs de « lieu commun ». Quintilien disait « *de auaritia, de religione, de officiis* », on pourrait dire ici, plutôt que *de arte*, « *de audacia* », et plus précisément encore « *de audacia artium* ». Pour le dire en grec, c'est une attaque contre l'*hubris* de la technique, invention humaine, prométhéenne. La généralisation a fait passer très classiquement d'une *quaestio finita*, cette technique ou *ars* particulière qu'est la navigation (B-D), à la *quaestio infinita*, l'invective contre toute technique humaine. Le lecteur diligent est ainsi censé voir dans E-F une « sortie » du poète *erumpens*, emporté par l'émotion, et une sortie qui s'éloigne passablement du point de départ de l'ode, le voyage en bateau de Virgile en direction d'Athènes.

D'autres traits accentuent la conformité avec le descriptif théorique de Quintilien. Cette sortie a un rôle de péroraison, c'est un *quasi epilogus*. Elle a une nette valeur exclamative, pathétique et épидictique (le blâme). En repérant cette digression qui ne semblait pas en être une, le lecteur diligent peut donc avoir le sentiment d'appliquer avec intelligence ce qu'il a appris de Quintilien.

Or, la manière dont Chabot présente dans son en-tête cette ode récuse d'emblée une telle interprétation :

Virgilio salutem, incolumitatem, & reditum a Diis precatur : deinde incredibili amici desiderio, metuque naufragii inventorem artis facit reum impietatis.

Le poète prie les dieux pour le retour sain et sauf de Virgile. Puis, à cause du désir incroyable qu'il a de revoir son ami et par crainte du naufrage, il accuse d'impiété l'inventeur de la technique [à savoir, Prométhée]⁴²⁴.

Nous tombons naturellement d'accord avec Chabot sur la bipartition du poème.

Mais celui-ci l'interprète immédiatement comme une vaste *comparatio similitum*⁴²⁵ dont nous passons les détails. Il suffit de percevoir que la protase court de A à D et détermine le comparé ; l'apodose (E-F) enveloppe toute la fin du texte où différents comparants sont énumérés. Le dénominateur commun de toutes ces révolutions techniques (navigation, feu, vol, catabase) est l'audace ou *hubris*, reformulée par Chabot en *impietas*.

⁴²⁴ Chabot, Pierre-Gautier, *Expositio analytica et brevis in universum Q. Horatii Flacci poema*, Paris, Beys, 1582, p. 35, *theticum*. Nous traduisons.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 35, colonne b, l. 3-4.

Cette *comparatio*, qui n'était pas si évidente, change tout : dès lors qu'elle est perçue, il n'est plus possible de voir une digression où que ce soit. L'erreur provenait du fait que le poème n'est pas davantage une prière aux dieux qu'une accusation. Chabot :

*Itaque e superiori periocha perspicimus Oden legitime bipartitam esse, ut pars altera precationis, esse videatur altera execrationis*⁴²⁶.

Ainsi, à partir du sommaire qui précède, nous voyons clairement que l'Ode est constituée légitimement de deux parties, puisque la première est une prière, et que la seconde peut être vue comme une exécution.

Ce descriptif est extrêmement efficace : il montre que l'ode est construite sur une antinomie entre prière et exécution, entre « précaution » et imprécation, qui sont intimement liées. Mais comme le dit Chabot, c'est une affaire de perception par le lecteur : *perspicimus*, « nous percevons » (grâce au sommaire qu'il a donné), ou nous ne le percevons pas (sans le commentateur). Le lecteur diligent est aussi un lecteur littéralement « perspicace », capable d'apercevoir.

Quel est le lien entre l'argumentation d'ensemble et la pseudo-digression de la fin (à E-F) ? Chabot donne la réponse dans une note globale, placée en position initiale de E et du vers 25, avant le mot *Audax* :

*Prosyllogismus est, & approbatio assumptionis ex inductione triplicis eiusdem impietatis per quoddam incrementum Deo factae a Prometeo, Dedalo & Hercule [...]. Unde perspicimus nullam hic esse a propositio digressionem*⁴²⁷.

Il s'agit d'un prosyllogisme et de la preuve de la mineure, tirée d'une induction : l'impiété commise envers Dieu est établie par trois cas, qui sont donnés sous la forme d'une sorte de gradation, Prométhée \f "noms", Dédale, Hercule [...]. Nous voyons donc clairement qu'il ne s'agit nullement ici d'une digression par rapport au propos.

Cette dernière phrase est étonnante. Chabot cherche moins à caractériser le texte d'Horace qu'à rectifier une erreur d'interprétation probable de la part de l'apprenti lecteur. Ceci est très fertile car Chabot sous-entend qu'il était probable que le lecteur d'Horace lise la deuxième partie comme une digression, voire comme une digression *extra causam* : une sortie sans « comme si », sans le *velut* du *velut erumpente*.

Chabot nous met donc en garde contre un véritable écueil : tout ce qui peut sembler digressif n'est pas digression. Dans bien des cas, le lien entre la *propositio* et les preuves passe inaperçu, faute de lecteur « perspicace », capable d'apercevoir l'inaperçu. Cette erreur de lecture est en fait le résultat d'une grande habileté de l'orateur, en l'occurrence du poète, qui dissimule la portée argumentative de sa pseudo-digression. « Comme si » il faisait une sortie, et une sortie qui de plus fait semblant d'être dissimulée, le poète parvient à faire croire qu'il digresse alors qu'il progresse. Au jeu de l'énigme, le lecteur se retrouve perdant, ou se retrouverait perdant sans l'aide du commentateur. Il se croyait diligent en repérant du caché, une digression invisible, et « en réalité » il n'y a même pas de digression.

Chabot nous paraît ainsi s'élever à la hauteur des grandes subtilités d'Horace, et du jeu toujours très fin que celui-ci joue avec son lecteur. Paradoxalement, la digression n'est pas si fréquente chez Horace. En tout cas, dans tout le premier livre des *Odes*, Chabot n'en relève aucune.

Le commentateur donne ici une véritable leçon de dialectique et de rhétorique, une leçon au sens de « correction ». Pour pouvoir dire que tel passage est digressif, il faut d'abord avoir examiné l'ensemble de la progression du discours, et notamment avoir bien compris

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 35, colonne a, l. 60 sq.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 36, note 6, colonne a, l. 30-38.

quelle est sa trame logique. Tout ce qui semble digressif n'est pas nécessairement digression. C'est d'ailleurs sur ce faux-semblant que reposent certaines techniques cryptiques.

Avant d'en venir à Agricola, et pour nous préparer à la lecture de celui-ci, essayons nous-mêmes de reconstituer la trame logique de l'ode selon Chabot.

E-F est donc tout à la fois la « preuve de la mineure » et un « prosyllogisme ». La preuve se fait par induction, avec trois cas seulement, Prométhée, Dédale, Hercule. La preuve de la mineure est donc : tout inventeur d'une technique est coupable d'impiété envers Dieu (ou, plus brièvement, toute technique est une impiété). Cette mineure est en fait formulée par Chabot dès son sommaire ou en-tête : *inventorem artis facit reum impietatis*. Il nous semble que Chabot donne à la construction grammaticale de cette phrase un sens syllogistique. *Facere reum* est certes du latin classique pour dire « accuser quelqu'un »⁴²⁸. Mais *facere* a ici la fonction du *coniungere* que nous rencontrerons chez Agricola. Littéralement, le poète « fait » d'un *a* un *b*, il voit (crée, institue...) *a* comme *b*. En termes de syllogisme, c'est l'opération très importante qu'est la découverte du moyen terme, en latin scolastique l'*inventio medii* : la découverte d'un *medium* ou « moyen » pour parvenir à la fin, à la conclusion. Tout le problème est en effet de trouver un lien entre un *a* qui est connu et un *b* qui ne l'est pas. Ici, le poète fait donc le lien entre technique (*a*) et impiété (*b*). Le lien est posé au début de E, *per uetitum nefas* (v. 26) et à la fin de D, *impiae* (v. 23) – en reformulant *nefas* en *impietas*, Chabot attire l'attention sur le soin apporté par Horace à la transition entre ses deux grandes parties. Faire le lien entre un *a* et un *b*, c'est ce que Ramus appelle « juger » et Agricola « *coniungere* ». *Juger* serait ainsi une bonne façon de traduire la valeur syllogistique du *facit* de Chabot. Le poète juge, et nous fait juger, que la technique est une impiété.

La nouveauté du moyen terme est évidemment toute relative. La peur de perdre l'ami crée un contexte qui pousse à dénoncer le progrès des techniques comme une *hubris*. Dans un autre contexte, on aura au contraire l'éloge du progrès – Quintilien fait par exemple l'éloge de la navigation moderne, nettement plus sûre que les premiers esquifs. L'éloge ou le blâme du progrès ont chacun un côté convenu, attendu, et la « sortie » sur l'un ou sur l'autre thème est elle-même un air connu, donc elle est facile à repérer. Mais tout tient à la présentation. Supposons qu'on dise : « Nous sommes tous coupables d'un crime, et ce crime, c'est la technique ». Une telle formulation crée une attente, ce qui a en soi quelque chose d'énigmatique, de cryptique, même si la solution n'est finalement qu'une demi-surprise. Fondamentalement, qualifier le progrès de mauvais est en soi paradoxal, parce que l'idée même de progrès suppose le mouvement vers une amélioration. Comme nous l'avons déjà signalé (chapitre 4), « inconnu » pour le moyen terme veut en général dire, comme ici, inattendu, surprenant, contre la *doxa*.

Nous pouvons maintenant reconstituer le prosyllogisme et le syllogisme principal de l'ode.

Le prosyllogisme correspond à « ce crime, c'est la technique ». Soit, énoncé de façon complète :

Majeure : Tous ceux qui enfreignent un interdit divin sont impies / sacrilèges.

Mineure : Or la race humaine enfreint un interdit divin quand elle recourt à une technique trop audacieuse.

⁴²⁸ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *facio*, cite Cicéron, *Verr.* II, 94, *facere aliquem reum*. À son I, B, il rappelle la construction avec deux accusatifs, sens : 1^e « faire, rendre », 2^e « créer, élire [un consul, etc.], 3^e, « estimer », 4^e, « représenter ». Bornecque et Cauët : « Nommer, créer, choisir, instituer ».

Preuve de la mineure, tirée d'une induction : La preuve, c'est que tous les inventeurs de technique audacieuse ont enfreint un interdit divin, Prométhée, Dédale...
Conclusion : Donc la race humaine est impie / sacrilège.

La reconstitution complète a l'avantage de souligner que seules sont visées les techniques trop audacieuses, qui vont au-delà de l'humain, de la mesure, et non les techniques modestes, respectueuses des dieux (ou, aujourd'hui, de la nature). On retrouve ainsi un thème horatien majeur, l'*aurea mediocritas* ou respect de la mesure, et la détestation inverse de tout ce qui la dépasse. L'inventeur d'une technique audacieuse se prend pour un dieu.

Voilà pour le prosyllogisme. De son côté, le syllogisme principal de l'ode correspond à la formule « nous sommes tous coupables d'un crime » :

Majeure : Tous les impies suscitent la colère des dieux et risquent leur punition.
Mineure (qui est la conclusion du prosyllogisme) : Or la race humaine est impie.
Conclusion : Donc la race humaine suscite la colère des dieux et risque leur punition.

De là, nous pouvons faire le lien avec Virgile. Il ne reste plus qu'à faire l'application à cette technique particulière qu'est la navigation. L'objection implicite à l'ode est que prendre un bateau n'a rien d'audacieux, c'est désormais une technique sûre. Pour Horace au contraire, prendre un bateau et affronter la haute mer relèvent de l'*hubris*, les hommes se prennent ainsi pour des dieux, et les dieux défiés risquent de se venger. Puisque Virgile embarque quand même, il faut donc apaiser la colère des dieux (*iracunda*, premier mot du dernier vers) : le pathos est *lenitas*, corrélé de façon ordinaire au genre de la prière, de la *precatio*.

L'ensemble de l'ode obéit ainsi à une trame tout à fait logique. Le seul point faible, qui ouvre la voie à l'objection, est le fait de qualifier (de « juger ») la navigation de haute mer d'interdit divin, c'est-à-dire de la compter comme l'un des cas relevant de l'induction finale. Les dieux avaient certes interdit explicitement le feu aux hommes, mais, sauf erreur, pas la navigation. D'ailleurs, l'inventeur de la navigation n'a pas de nom propre, ce n'est pas un mythe comme Prométhée ou Dédale. D'où l'*amplificatio* de B-D, pour pallier cette faiblesse. D'une certaine manière, Horace raisonne comme les critiques modernes du progrès. Il cherche à nous faire assimiler un défi naturel à un interdit.

La reconstitution syllogistique est certes laborieuse. Elle donne l'impression d'une tautologie parce que l'esprit a retrouvé très vite le moyen terme et les liens successifs qui s'en déduisent. Mais cette reconstitution a le mérite de signaler un paradoxe fertile de la cryptique, celui du prosyllogisme. Comme son préfixe l'indique, celui-ci est logiquement antérieur au syllogisme, mais au texte d'Horace il est énoncé à la fin. Quand on lit l'ode pour la première fois, en avançant on remonte donc à ce qui précède logiquement. En seconde lecture, ou en rétrolecture, c'est-à-dire une fois que le lecteur a « saisi » toute l'ode, il peut mentalement restituer l'ordre logique du raisonnement, le propos. Le propos complet de l'ode n'est donc identifié qu'à la fin de la première lecture, et cette identification à son tour appelle une rétrolecture.

Or, ce phénomène de remontée à ce qui précède correspond ici à ce que raconte l'ode quand elle parle des inventeurs. L'utilisateur actuel d'une technique dangereuse doit lui aussi remonter à l'origine de cette technique (à sa « *causa* »), pour voir qu'elle est coupable d'impiété, ou au moins qu'elle est lourde de danger. Un lecteur chrétien comme Chabot fait sans doute le rapprochement entre le *nostrum scelus* final (v. 39) et le péché originel, dont Horace à ses yeux aurait eu la prémonition. Nous sommes tous coupables d'une faute, mais nous ne le voyons plus, nous nous vivons comme innocents. L'invective contre la faute originelle (E-F) est ainsi liée, en termes chrétiens, à un appel à faire pénitence (A-F). D'un point de vue rhétorique, celui de la *lenitas*, le meilleur moyen d'apaiser la colère de Dieu est de reconnaître sa faute, de « confesser » son péché, ce que ne fait pas le pécheur endurci ou

l'utilisateur qui ne voit plus le danger de la technique à laquelle il recourt. En confessant sa faute, le pécheur prend le point de vue du destinataire, qui est ici Dieu.

Nous retrouvons ainsi des traits que notre troisième partie montrera sans cesse, à propos des *Essais*. Le fait de voir le lien entre les deux parties de l'ode ne relève pas simplement d'une compétence rhétorique, cela a aussi une dimension autoréflexive et morale. Il s'agit de voir sa propre faute, de la voir avec les yeux de Dieu, par une remontée à l'origine qui est une méditation sur l'histoire humaine. Le diligent lecteur, celui qui « saisit » et ne perd pas le sujet, est aussi celui qui est capable de faire retour sur lui-même. La cryptique a à voir avec l'autoréflexif, ou plutôt avec son contraire, le défaut de l'autoaveuglement.

Pour finir sur cette ode et Chabot, notons qu'il emploie lui aussi, en 1582, la formule du lecteur diligent, dans un sens très proche de celle de Montaigne (laquelle est manuscrite sur l'Exemplaire de Bordeaux) : *qualia possunt alia observari a diligenti & studioso lectori Maronis*, « plusieurs autres choses pourront être remarquées par le lecteur diligent et appliqué de Virgile ». Il n'emploie pas la formule au sens qu'elle avait alors habituellement dans les préfaces ou avis au lecteur⁴²⁹. Le lecteur diligent y était pour l'essentiel celui qui corrigera de lui-même les fautes d'impression. Chez Chabot comme chez Montaigne, cette formule standard se charge d'un sens bien plus haut. Elle fait appel à un lecteur qui sache vraiment lire, au sens plein du terme : *diligere* est d'ailleurs formé sur *legere*.

II. Agricola : *delectant omnia, quaecunque docent*, « tout ce qui l'instruit le délecte également »

Nous avons vu que le *De oratore* et l'*Institution oratoire* établissent un lien de cause à effet entre *digressio* et *delectatio* : la digression plaît⁴³⁰, comme la *varietas*. Cet aspect de la digression est l'angle d'attaque que choisit Agricola. Son approche est globalement très différente de celle de Quintilien.

Dans ce passage d'une beauté et d'une originalité remarquables⁴³¹, Agricola adopte sur la digression le point de vue de l'auditeur, ou du lecteur. Tout le livre III de son *De inventione dialectica* est consacré au plaisir ou *delectatio*. Dans ce livre III, le chapitre 4 traite dans le même mouvement du plaisir et de la digression, comme l'affiche son titre, *De delectatione, quibus rebus fiat, et de digrediendi extra rem propositam ratione*, « De la délectation, de ce

⁴²⁹ D'après du moins une recherche très sommaire sur Google Livres, pour les ouvrages de 1500 à 1590 : nous n'avons pas de dossier sur *lector diligens*. Francis Goyet nous signale l'emploi suivant en 1552 : Guillaume Philandrier, *Les Annotations sur L'Architecture de Vitruve*, livres V à VII, éd. F. Lemerle, Paris, Garnier, 2011, p. 233 (avec le *reprint* à la suite : *Annotationes*, Lyon, 1552, VII, 8, p. 289). Le texte de 1544 porte : « J'écris *eae autem cum sint*, car <le verbe> se rapporte à *guttae*. » En 1552, Philandrier ajoute : « Le lecteur attentif pourra en outre à partir de ce passage faire l'équivalence du setier romain qui est le sixième du conge, d'où son nom », *lector diligens ex hoc loco comparare sibi rationem poterit conficiendi sextarii Romani*.

⁴³⁰ A ce sujet, James-Raoul, Danièle, « La digression dans les arts poétiques des XII^e et XIII^e siècles : aperçu théorique », *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29^e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, *Sénéfiance*, n°51, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 232, renvoie à Cassiodore, qui « emploie presque systématiquement le nom de *digressio* en le caractérisant par un adjectif affectif laudatif, comme *voluptuosa* (Variarum Libri XII, Liber II, XL, 17), *deliciosa* (*Ibid.*, Liber XII, XXII) ou *suavis* (*Ibid.*, Liber XII, IX) [...] »

⁴³¹ Que souligne d'ailleurs Terence Cave, *The Cornucopian Text, Problems of Writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 32.

qui la produit, et de la manière de s'éloigner du sujet à traiter »⁴³². Ce chapitre n'a à notre connaissance jamais été traduit en français.

Son analyse de l'opération de lecture nous paraît innovante et très moderne. Parce qu'il fait du plaisir de l'auditeur son thème principal, Agricola apporte en effet beaucoup à son point de départ, Cicéron. Certes, dans le *Brutus* par exemple, celui-ci pose que l'orateur habile est celui « qui pour amuser, sait parfois faire des digressions, *qui delectandi gratia digredi parumper a causa* »⁴³³. Mais Cicéron ne précise pas plus « ce qui produit le plaisir ». Agricola, lui, nous donnera des précisions extrêmement précieuses.

Nous lirons son chapitre presque intégralement, et en le suivant de façon linéaire. Comme l'annonce son titre, Agricola y traite d'abord du plaisir en général, puis de la digression en particulier. Chaque fois, il introduit le *distinguo* que nous avons évoqué, entre plaisir des sens et plaisir de l'esprit. C'est ce second plaisir qui retiendra plus particulièrement notre attention.

A. Plaisir des sens et plaisir de l'esprit

Dans le passage qui précède le long extrait que nous lirons, Agricola fait la liste des discours ou thèmes qui délectent les sens. Ce sont ceux qui évoquent des couleurs, des bruits, des jours de fêtes, des spectacles, des jeux, des festins, des jardins, la beauté corporelle, les danses, les amours, etc.

Agricola fait ensuite une liste des thèmes qui procurent du plaisir à l'esprit, liste très importante à nos yeux, car ces plaisirs-là pourront éclairer davantage l'étude de Montaigne :

<p><i>Mentem (cuius est opus veri bonique perquisitio) delectant omnia, quaecunq; docent, quae magna, admiranda, inopinata, inexpecta, inaudita sunt, reconditarum</i>⁴³⁴ <i>rerum pervestigatio, notitia vetustatis, et rerum in longinquo positarum cognitio, egregia magnorum virorum dicta factaque, et praeclare in omni genere virtutis acta</i>⁴³⁵.</p>	<p>L'esprit ayant pour activité l'examen de ce qui est vrai et bon, tout ce qui l'instruit le délecte également, tout ce qui a de la grandeur, qui l'étonne, qui est contre l'opinion préconçue, contre l'attente, sans exemple ; l'approfondissement de questions ardues, la connaissance des faits du passé et des réalités lointaines ; les faits et les faits remarquables des grands hommes et les actes excellents en tous genres de vertus.</p>
--	--

Les mots-clés de cette présentation sont *perquirere*, « chercher partout et avec soin » et *pervestigare*, « suivre de près à la piste » et « rechercher »⁴³⁶. *Perquisitio* et *pervestigatio*

⁴³² Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, III, 4, p. 458. Nous traduisons.

⁴³³ Cicéron, *Brutus*, § 322 (trad. J. Martha, Les Belles Lettres, Paris, 2003, p. 119), à propos des orateurs autres que lui : il n'y en avait pas un « qui, par un raisonnement rapide et ingénieux prenant son adversaire dans un filet, sût détendre l'esprit des juges et les faire passer un moment du sérieux au rire [*a severitate paulisper ad hilaritatem risumque traduceret*] ; pas un qui fût capable d'élargir un sujet et de sortir du cercle particulier et restreint d'une discussion d'espèce, limitée à une personne et à un moment, pour amener le discours à la question générale embrassant toutes les espèces semblables ; pas un qui, pour amuser, sût parfois faire des digressions. » Faire rire, élargir le sujet et divertir par une digression, ces trois procédés sortent du « droit chemin », c'est-à-dire du chemin le plus court. Nous verrons que le mouvement du discours doit suivre une progression du général vers le particulier ; c'est pourquoi l'élargissement de la question (*dilatare*) est un moment remarquable du discours, et audacieuse de la part de l'orateur.

⁴³⁴ Le mot *reconditus*, « enfoncé, caché, reclus, profond, secret », établit un lien de causalité entre la dissimulation et le plaisir. »

⁴³⁵ Agricola, *op. cit.*, p. 458. Nous traduisons.

⁴³⁶ Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990, s. v. *perquirere* et *pervestigare*.

dénotent une recherche intellectuelle persévérante (c'est ce que nous avons appelé le *per-*), appliquée et insistante, qui s'inscrit dans la durée et qui suppose certains obstacles. Agricola insiste sur le lien entre plaisir et défi d'une recherche intellectuelle potentiellement ardue. Le lecteur que se figurent les dialecticiens aime la recherche approfondie. Il ne s'agit pas d'une opération rapide de l'esprit, mais d'un processus, d'une traversée ou d'un parcours mental en direction d'un but potentiellement difficile à atteindre, et probablement pas accessible à tout un chacun. Nous retrouvons la valeur de défi de toute énigme.

La formule *delectant omnia, quaecunque docent*, « tout ce qui l'instruit le délecte également » rappelle le fameux *utile dulci* d'Horace : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci, / Lectorem delectando pariterque monendo*⁴³⁷. La différence entre Horace et Agricola est qu'Horace recommande le mélange (*miscuit*) : le poète présuppose que les thèmes propices au *delectare* et ceux qui apportent le *docere* sont des entités distinctes. Dans la conception d'Agricola, il existe un plaisir de l'esprit, donc un plaisir intrinsèquement utile moralement et/ou intellectuellement. Chez Agricola, le lecteur-modèle, pour reprendre l'expression d'Umberto Eco, a plus de penchant pour le plaisir de l'esprit que pour le plaisir des sens, puisqu'Agricola développe plus longuement le versant intellectuel du plaisir que son versant sensuel.

Dans cette phrase, plusieurs termes dénotent la surprise, la nouveauté intellectuelle : *inopinatus, inexpectatus, inauditus, reconditus, longinquus* (à la fois dans l'espace, « éloigné », et dans le temps, « ancien »). D'autres termes disent la grandeur, en vue d'une éventuelle édification morale : *magnus* (à deux reprises), *admirandus, egregius, praeclarus*. Les thèmes qui recréent l'esprit sont donc ceux qui recèlent de la grandeur ou de la surprise. On notera que ce sont aussi les thèmes qui, dans la *Rhétorique* d'Aristote, suscitent l'*attentio* de l'exorde.

Ce passage entretient ainsi de nombreuses résonances avec le corpus montaignien, qui semble recourir à tous ces moyens de délectation, tandis que la première liste, celle des thèmes propices au plaisir des sens, n'était guère éclairante. Les couleurs, les bruits, les jours de fêtes et autres plaisirs sensoriels sont des thèmes peu représentés, voire dévalués, dans les *Essais*.

Les *egregia magnorum virorum dicta factaque* sont particulièrement évocateurs. Jean Balsamo et Peter Mack⁴³⁸ se sont intéressés à ces deux enjeux chez Montaigne.

Pour ce qui est des *facta*, nous avons déjà vu que l'exemple des grands hommes figure comme un élément utile chez Castiglione, car il doit servir à conseiller le Prince :

ed a queste eccitarlo con l'esempio dei celebrati capitani e d'altri omini eccellenti, ai quali gli antichi usavano di far statue di bronzo e di marmo e talor d'oro ; e collocarle ne' lochi publici, così per onor di quegli, come per lo stimulo degli altri, che per una onesta invidia avessero da sforzarsi di giungere essi ancor a quella gloria.

il le pourra exciter & esmouvoir à icelles [aux vertus], par l'exemple des braves capitaines & autres excellents hommes, ausquels les anciens souloient eslever statues de bronze & de marbre & quelquefois d'or, qu'ils colloquoient es lieux publics, tant pour les honorer que pour inciter les autres d'eux efforcer par une honneste envie, de parvenir eux mesme en ceste gloire⁴³⁹.

⁴³⁷ Horace, *op. cit.*, v. 343-344, p. 220 : « Mais il enlève tous les suffrages celui qui mêle l'agréable à l'utile, sachant à la fois charmer le lecteur et l'instruire. »

⁴³⁸ Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010 : tous les chapitres, sauf le dernier, traitent plus ou moins directement de cette problématique des faits et dits des grands hommes, en la reliant à l'enseignement reçu par Montaigne au collège. Par exemple au chapitre 3, p. 61 : « *Montaigne takes over two types of material from his reading : stories and quotations (some of which are ethical axioms). I shall call these types of material "fragments" because they are typically short sections taken from his reading of longer books.* »

⁴³⁹ Castiglione, *op. cit.*, trad. Gabriel Chappuis, p. 533-534. Castiglione, *op. cit.*, trad. Alain Pons, p. 332-333.

Jean Balsamo voit dans les *Essais* « une galerie de héros »⁴⁴⁰ et montre bien, dans divers articles, que les lecteurs des XVI^e et XVII^e siècles étaient particulièrement sensibles au « portrait des grands hommes » :

Le succès rencontré pendant près d'un siècle par son livre auprès des lecteurs de l'aristocratie tient peut-être à un malentendu, mais il repose précisément sur cette matière héroïque, sans doute figée et reçue en une série de portraits des hommes qui se sont illustrés à la guerre, et, plus subtilement, sur cette participation collective à un idéal de grandeur⁴⁴¹.

Montaigne fait le lien entre récits de *facta* historiques et goût du « rare et mémorable », *inaudita et admiranda* :

Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable⁴⁴².

S'il met ici en avant l'utilité des récits historiques, ailleurs il rappelle aussi le plaisir qu'ils suscitent : « Les Historiens sont [...] *plaisans* et aysés »⁴⁴³.

Venons-en aux *dicta*. Les *Essais* sont également célèbres pour leurs innombrables citations latines, qui pour la plupart ne sont rien d'autre que les *dicta* des grands hommes de l'Antiquité, quand ceux-ci étaient aussi de grands écrivains. Jean Balsamo mentionne ainsi un volume des *Essais* commenté par un contemporain de Montaigne, Jérôme de Boufflers. Ce dernier s'applique à reconnaître les auteurs des citations :

Ce jeu savant [l'identification des citations], qui mettait en œuvre les ressources d'une culture classique partagée et fondait une véritable connivence entre l'auteur et son lecteur, semble avoir été une des clefs de la première lecture des *Essais*⁴⁴⁴.

D'après Jean Balsamo, la connivence des premiers lecteurs tenait même davantage aux *dicta* qu'aux *facta*. Toujours est-il que Montaigne est extrêmement sensible aux deux premières dimensions par lesquelles Agricola suggère de séduire l'esprit des lecteurs, d'attirer son *attentio* : la nouveauté et la grandeur.

La suite du chapitre d'Agricola en vient à la digression, second thème annoncé au titre du chapitre. La transition se fait de façon habile par l'idée de plaisir. De façon autoréférentielle, que nous retrouverons un peu plus loin, Agricola ménage une transition pour parler, justement, de la digression comme transition. Dans un discours, soit le sujet traité est agréable (*jucundam*), soit il est plutôt désagréable (*asperior et tristior*) :

⁴⁴⁰ Balsamo, Jean, « “Et me contente de gémir sans brailler.” Montaigne et l'humanité héroïque », *Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie*, Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Cerf, 2010, p. 138.

⁴⁴¹ Balsamo, Jean, « “Ma fortune ne m'en a fait voir nul” : Montaigne et les grands hommes de son temps », Genève, Droz (Travaux de littérature, XVIII), 2005, p. 140.

⁴⁴² I, 21 / 20, p. 105 / 108.

⁴⁴³ II, 10, p. 416 / 437.

⁴⁴⁴ Balsamo, « Les *Essais* de Montaigne et leurs premiers lecteur : exemplaires annotés (1580-1598) », *Montaigne Studies*, XVI, 2004, p. 144.

<p><i>Quae quidem, si de eis disseratur, iucundam nimirum faciunt orationem, in suo quodque genere. Sin asperior et tristior sit res, de qua dicitur, tum solent ista auribus expeti. Et vel similitudines docendis rebus hinc sumuntur, vel argumentationes quaeruntur, quarum explicationi tale quippiam adhiberi sit necesse. Vel liberius etiam digressionem ad ea dilabimur, quod commodissime fit, cum, fallente transitu, sic ad ea deferimur, ut non secuti ea, sed adducti esse videatur⁴⁴⁵.</i></p>	<p>Si on traite ces sujets-là [dits et faits, et tout ce qui est nouveau ou grand], assurément le discours est agréable, quel que soit le genre de discours dont il relève.</p> <p>Si au contraire le sujet traité est plutôt pénible ou triste, alors les auditeurs auront grand désir des sujets plaisants que je viens de dire. Tantôt de ce dont on les instruit, on tire des comparaisons <frappantes> ; tantôt on met en forme tout un raisonnement, pour donner une explication nécessaire.</p> <p>Ou bien nous nous dissipons de façon assez relâchée dans une digression, laquelle est tout à fait adéquate quand, lors d'une transition dissimulée, nous descendons vers autre chose, de manière à ce que cela ne semble pas suivre, mais être amené.</p>
--	---

L'idée générale est que quand le discours est trop dur, le lecteur a envie de quelque chose d'agréable. Agricola expose trois manières de rendre plaisant un discours sérieux ou grave en le traitant dans son registre : la similitude, l'argumentation et la digression⁴⁴⁶.

La *similitudo* est ici le parallèle, procédé qui a une certaine ampleur et qui occupe généralement un paragraphe au moins. La similitude en rhétorique est une figure de paragraphe : elle ne recouvre donc pas exactement la même réalité que la « comparaison » ni même que la « métaphore » en trois ou quatre mots des manuels scolaires d'aujourd'hui. La similitude est un moment du discours censé satisfaire l'auditoire, ce qui implique qu'il ait une certaine durée et une certaine ampleur.

Les *argumentationes* sont des raisonnements en forme. Alors qu'ils n'ont pas leur place dans la *narratio* de Quintilien, dans la *contentio* ils peuvent servir à délasser le public.

La digression est le dernier terme possible. Il est envisagé à part, et détaillé davantage. Les préfixes *dis-* (de *di-gressio* et *di-labor*, « s'écouler de côté et d'autre, se dissiper », « se disperser »⁴⁴⁷) et *de-* (de *de-fero*, « porter d'un lieu élevé dans un autre plus bas »⁴⁴⁸, donc « descendre ») dénotent tous deux l'éloignement. Agricola ne parle pas d'*egressio*, contrairement à Quintilien, mais toujours de *digressio* (comme son modèle, Cicéron). Il ne reprend pas non plus la distinction de l'*Institution oratoire* entre *in causa* et *extra causam*. Mais nous constatons, à partir des exemples qu'il développe *infra*, qu'il s'en tient à la digression *in causa*.

La digression est un moment du discours au cours duquel l'habileté de l'orateur est visible. L'opposition ici entre *secuti* et *adducti*, suivre et amener, recouvre celle de la méthode de nature et de la méthode de prudence : quand l'orateur cherchera tel élément en dehors de la ligne argumentative naturelle, il s'érige en *dux* maître de son *ductus*. C'est lui qui guide la trajectoire ou marche du discours, qui choisit le chemin – et *pas* nécessairement le chemin le plus court.

Le verbe *fallo*, que nous reverrons régulièrement, est intéressant car il est un des moyens de décrire la cryptique, en l'occurrence par son effet. Il signifie étymologiquement « faire glisser » et par extension « faire tomber » ; « tromper »⁴⁴⁹ est un sens dérivé. La digression a en effet par essence une dimension cryptique et ludique. C'est ce que nous appelons l'énigme : elle incite le lecteur à se demander où veut en venir l'auteur, à l'échelle

⁴⁴⁵ Agricola, *op. cit.*, p. 458.

⁴⁴⁶ Ces trois mots étaient déjà rapprochés dans une énumération de Quintilien (III, 9, 4).

⁴⁴⁷ Gaffiot, *op. cit.*, s. v. *dilabor*. Dans un second sens, militaire cette fois, le verbe signifie « se disperser, abandonner, quitter ».

⁴⁴⁸ *Ibid.*, s. v. *defero*. Il est synonyme de *degredior*, voir *supra*, Quintilien, IV, 3, 17.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, s. v. *fallo*.

du paragraphe ou de la page, là où la dissimulation du propos le pousse à chercher la réponse à l'échelle du discours tout entier. La question se pose toujours de savoir quand la digression prendra fin, et quel est son lien avec l'argumentation d'ensemble.

L'expression *fallente transitu* pointe du doigt le problème essentiel de la transition, de la « liaison », qu'Agricola approfondit ensuite :

<p><i>Transitus autem fit aptissime, cum generale aliquid invenerimus, in quod parata est via ex re proposita, et ex quo rursus in quod digredi volumus facilis est accessus</i>⁴⁵⁰.</p>	<p>La transition est la plus adaptée quand nous trouvons quelque chose de général, qui ouvre déjà la voie pour sortir du sujet à traiter et inversement à partir duquel l'accès à ce vers quoi nous voulons nous écarter est facile.</p>
---	--

Aptissime est une reprise synonymique de *commodissime*, vu au paragraphe précédent. La digression doit se faire sans à-coups, c'est-à-dire *parate* pour reprendre le vocabulaire d'Agricola, après une *praeparatio* pour emprunter celui de Quintilien.

Quintilien avait déjà montré l'affinité entre digression et transition, puisque la première peut faire office de la seconde⁴⁵¹. Agricola énonce ainsi le principe de la conduite du discours, notamment la progression du général au particulier, que n'enfreint pas non plus la digression. A partir de ce point, Agricola reprend la distinction qu'il avait proposée au début de son chapitre, entre « sens » et « esprit ». Il donne un exemple de digression pour chacun de ces deux types, et s'en sert pour circonscrire la définition de la digression.

B. La digression qui suscite le plaisir des sens

L'exemple de digression le plus typique du plaisir des sens est la description d'un *locus amoenus*. On remarquera de nouveau l'autoréférentialité, qui n'est pas sans exemple chez Quintilien, pour lequel le plaisant genre moyen « coule doucement », « semblable à une belle rivière, dont l'eau est claire & pure, & que de vertes forests ombragent des deux costez » (XII, 10, 60 ; Gedoyn). *Locus amoenus* est presque un jeu de mots. La digression est dans un discours un *locus*, c'est-à-dire un passage, et c'est souvent un *locus* au sens de *locus communis* (sur l'avarice, la religion, etc.). Mais parce qu'elle suscite le plaisir, la digression est agréable, *amoena*. Elle est donc bien dans le discours un « lieu plaisant », tout comme l'est dans la réalité ce lieu de plaisance qu'est le *locus amoenus*.

Eaux, muses, liberté, liberté de mouvement, l'orateur représente un milieu agréable, où tout semble aisé et *fluens*. Le *locus amoenus* permet de se retirer mentalement du monde, de la guerre, de la ville et autres « maux » que Montaigne évoque par exemple dans « Que le goût des biens et des maux despend en bonne partie de l'opinion, que nous en avons ». Nous traduisons, en rendant partout *musices* par « musique », pour simplifier. Mais il se peut qu'Agricola joue sur le double sens du mot, qui signifie aussi bien la poésie. Musique et poésie sont l'apanage des Muses, et dans le lieu de plaisance idéal la Dame chante des vers, en s'accompagnant sur le luth, ou bien l'on danse sur l'herbe, musique et poésie étant ainsi indissociables.

⁴⁵⁰ Agricola, *op. cit.*, p. 458.

⁴⁵¹ Quintilien, IV, 3, 4.

<p><i>Ut qui de laudibus musices dicit, si volet ad describendam veris gratiam dilabit⁴⁵², dicat musas libertate animi omniumque rerum securitate gaudere, et sylvas fluminaque expetere. Hic quia iam sylvas et flumina, qui dicit, habet, et gaudentem eis musicen, facile iam transibit in veris descriptionem, cum sit in eo summus istorum decor, et praecipua possit ex eis percipi voluptas⁴⁵³.</i></p>	<p>Par exemple, on est en train de faire l'éloge de musique. Supposons que de là on veuille⁴⁵⁴ glisser à une description de la beauté du printemps, on dira que les muses se plaisent à la liberté de l'âme et à la tranquillité de toutes choses, et désirent vivement les forêts et les fleuves. Ici, parce qu'on a déjà posé le thème des forêts et des fleuves, ainsi que celui des Muses qui s'y plaisent, on aura désormais une transition facile pour passer à la description du printemps, en disant : « Or, c'est le printemps qui est au plus haut point propice aux Muses, c'est alors surtout que nous ressentons la volupté qu'elles procurent. »</p>
--	---

Agricola déploie un champ lexical de l'*aptus* : *decor* (à l'intérieur même de son exemple de digression), *facilis*, *commodissime*, *aptissime*, *paratus*. Il cherche à montrer que la digression doit être conduite de manière à ne pas interrompre la facilité et la fluidité du discours, donc de manière assez naturelle, paradoxalement. Il ne s'agit pas de parler de quelque chose qui n'a rien à voir avec la question proposée. La digression telle que la présente Agricola est une espèce d'argumentation détournée.

La suite du texte d'Agricola fait de la digression, comme chez Quintilien, une *explicatio* (*explicabit*), un déploiement verbal :

<p><i>Itaque quantus sit ornatus, quae gratia florentium virentiumque omnium, quis frondibus interstrepentium volucrum concentus, quam amoenum rivorum per prata labentium murmur, et reliqua id genus, explicabit⁴⁵⁵.</i></p>	<p>Par conséquent, il développera combien tout cela est orné, quelle est la beauté de tout ce qui fleurit et verdit, l'harmonie des oiseaux et du bruissement des feuillages, le murmure agréable des canaux qui coulent à travers les prés, etc.</p>
---	---

Le *locus amoenus* est le thème le plus adapté pour effacer le triste et le pénible (*asperior et tristior* ci-dessus, chez Agricola). Il est par excellence un moment de lecture propice à la récréation (*reficitur*, ci-dessus, Quintilien, IV, 3, 16). On trouve chez Ronsard une « excursion » similaire : le poète se retire de Paris pour faire la sieste à un endroit où de l'eau gazouille. L'excursion, la sieste au frais et la lecture d'un livre permettent au poète accablé par la ville de se recréer, ou dans ses termes de « revivre » : *reficitur*⁴⁵⁶.

Agricola emploie à l'intérieur de son exemple de *locus amoenus* un métalangage de la digression (*ornatus* ; *labor*, « glisser, couler », « se laisser aller » qui reprend par polyptote les deux occurrences de *dilabor* ci-dessus). Il se livre à une véritable mise en abyme : pour expliquer ce qu'est la digression, il divertit son lecteur en lui dépeignant un lieu bucolique et agréable s'il en est. Comme pour le *De lege agraria* ci-dessous, Agricola donne du discours (ici l'éloge de la musique) un résumé qui fait ressortir certaines de ses notes, au sens musical

⁴⁵² Le verbe *dilabor* est employé par Agricola pour la seconde fois.

⁴⁵³ Agricola, *op. cit.*, p. 458.

⁴⁵⁴ Au latin, *volet*. Le verbe à lui tout seul introduit le but ou propos de l'orateur. « Vouloir » dire, c'est avoir une visée. Cf. le dictionnaire français-latin de Robert Estienne (*s. v. Propos*) : « *Que ueulx tu dire par ce propos ? Quorsum haec spectat oratio ?* », et même latin pour « *A quel propos dis-tu cecy ? Où tend ce propos ? Quorsum haec spectat oratio ?* »

⁴⁵⁵ Agricola, *op. cit.*, p. 458.

⁴⁵⁶ Ronsard, Pierre, *Responce aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans et ministres de Genève, sur son Discours et Continuation des misères*, Paris, Gabriel Buon, 1563, v. 351 : « À l'ombrage d'un saule, ou lisant dans un livre, / J'ay cherché le moyen de me faire revivre. » Yvonne Bellenger commente ainsi *revivre* : « Thème de l'immortalité poétique, cher à la Pléiade. » (dans son éd. des *Discours*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, p. 230, n. 30).

du mot notes : il en fait entendre la tessiture au lecteur, dans un pur moment de *delectatio* des sens. C'est un moment de plaisir sensoriel, que le théoricien vise lui-même à rendre palpable.

C. La digression qui suscite le plaisir de l'esprit

Agricola reprend le même propos ou *res proposita*, l'éloge de la musique, pour développer une digression qui cette fois ne repose pas sur une évocation sensorielle, mais sur un raisonnement logique. C'est le passage où il emploie le mot *coniungere* :

<p><i>Sic in hoc ipso proposito si dicere volet, quantus sit labor rempublicam administrantis, paratum est dicere, musicam levare curas, et mentem reficere⁴⁵⁷, haecque deinde cum reipublicae administratione coniungere, quoniam praecipue sit his opus ei, qui rempublicam tractat, cum tot ac tantis prematur laboribus, tot curas sustineat, quas deinde enumerabit⁴⁵⁸.</i></p>	<p>Ainsi, pour garder l'exemple de ce même propos [à savoir l'éloge de la musique], supposons que l'on veuille y parler du travail considérable que fournit tout dirigeant de l'Etat. Il est alors facile de dire que la musique soulage du poids des responsabilités et recrée les forces intellectuelles ; et ensuite de lier [<i>coniungere</i>] ce double rôle à la direction de l'Etat : « Or, qui a surtout besoin de se reposer et de se recréer ? Ce sont les ministres qui manient les affaires publiques, eux qui sont surchargés de tant de travaux, tous si considérables, eux qui résistent au poids de tant de responsabilités », responsabilités que l'on énumèrera ensuite.</p>
--	---

Le mot *coniungere* renvoie à l'invention du moyen terme dans le syllogisme, comme chez Horace lu par Chabot.

Notons d'abord que ce passage est strictement symétrique de celui que nous avons déjà vu chez Agricola, avec en particulier le même *praecipue* ou *praecipua* à la fin :

<p><i>Ut qui de laudibus musices dicit, si volet ad describendam veris gratiam dilabi, dicat musas libertate animi omniumque rerum securitate gaudere [...] qui dicit, habet, et gaudentem eis musicen, facile iam transibit in veris descriptionem, cum sit in eo summus istorum decor, et praecipua possit ex eis percipi voluptas.</i></p>	<p>Par exemple, on est en train de faire l'éloge de musique. Supposons que de là on veuille glisser à une description de la beauté du printemps, on dira que les muses se plaisent à la liberté de l'âme et à la tranquillité de toutes choses [...] [O]n aura désormais une transition facile pour passer à la description du printemps, en disant : « Or, c'est le printemps qui est au plus haut point propice aux Muses, c'est alors surtout que nous ressentons la volupté qu'elles procurent. »</p>
---	---

Le *a* est le même : l'éloge de la musique. De là, on veut passer à un *b*, la beauté du printemps ou le travail écrasant d'administration de l'Etat. Pour passer de l'un à l'autre, l'orateur a recours à une digression, ou qui paraît telle à l'auditeur : « les muses se plaisent à la liberté de l'âme » (d'où l'on passera au printemps) ; « la musique a un rôle réparateur, elle soulage du stress et recrée l'esprit ». La digression est, en réalité, le lien, le moyen terme, mais aussi la transition, ou encore, nous l'avons vu, un « anneau », un « nœud » : *coniungere*. Dans les deux cas, l'éloge de la musique doit montrer à ses contempteurs que celle-ci n'est pas inutile. Réponse : la musique n'est pas inutile, car elle délasse ; et de plus elle délasse nos dirigeants et ministres, tous ceux qui ont les tâches les plus lourdes. On parvient ainsi, de proche en

⁴⁵⁷ Verbe présent chez Quintilien (*reficitur*, IV, 3, 16) qui désigne ici de manière métadiscursive une des fonctions de la digression.

⁴⁵⁸ Agricola, *op. cit.*, p. 468-460.

proche, à un sommet paradoxal. Ce qui paraissait relever de la vie contemplative, de l'inaction, participe pleinement à la vie active.

Le lien entre musique et soulagement n'est pas en soi nouveau, mais la digression en tant que telle intrigue, elle est *inopinata* et *inexpecta*. L'orateur fabrique ainsi une sorte d'énigme. C'est une manière de lancer la *pervestigatio* du lecteur. L'énigme est : de quoi donc la digression sur la musique comme repos est-il le moyen terme ? Quel est le but, la fin vers laquelle tend ce moyen ? À quel *b* l'orateur veut-il nous emmener, puisque le *a* est l'éloge de la musique ? Autant la première façon de louer la musique joue sur le plaisir des sens, autant celle-ci est un défi lancé à l'intelligence du lecteur perspicace et persévérant.

À partir du moment où la digression sur la musique comme repos est en fait argumentative, orientée vers une fin, nous pourrions ici reconstituer une chaîne formelle liant prosyllogisme et syllogisme d'ensemble. Agricola ne le fait pas, mais pose l'essentiel avec son verbe *coniungere*, « lier, joindre ». Il nous indique aussi clairement que la « preuve de la mineure » du prosyllogisme est l'énumération des responsabilités. Enfin, il indique le mot qui assurera la transition. Car l'esprit du lecteur cherche des indices, pendant tout le temps que dure la digression. C'est ici, évidemment, la reprise du mot *curas*, avec son double sens en latin. Si le contexte est le divertissement, inutile mais noble, qu'est la musique (surtout associée à la poésie et aux Muses), alors *curae* a le sens de « soucis », « tracas », voire « stress ». Si le contexte est la direction de l'Etat, *curae* signifie « charges », « responsabilités » : « direction, charge, commandement », par exemple d'une citadelle, *cura arcis*⁴⁵⁹ ; « administration d'une chose publique », par exemple du trésor public ou de l'approvisionnement en vivres⁴⁶⁰. Le mot latin porte en lui-même le lien, les *curae* comme charges causent les *curae* comme soucis écrasants. Comme dans l'ode d'Horace, l'indice est assez clair, si bien que la solution de l'énigme n'est qu'une demi-surprise. Tout cela est convenu, et rappelle par exemple le dicton *honus onus*, une charge officielle est un fardeau, pas une sinécure, *sine cura*.

Mais, comme chez Horace là encore, le côté convenu et prévisible n'ôte rien au charme, au plaisir intellectuel de trouver la solution de l'énigme. Il est même probable que cela participe du charme, en confirmant le sentiment d'appartenir au même milieu ou cercle, le monde que fréquentent dirigeants et ministres. L'atmosphère est noble et cultivée, et les contempteurs de la musique y deviennent par le discours des esprits bien vulgaires, assez vulgaires pour croire qu'un délassement honnête comme la musique et les Muses soit radicalement inutile. Comme chez Chabot, le lecteur est ainsi récompensé de sa diligence. Il progresse en compréhension profonde du sens, il accède à la profondeur des choses, réservée aux initiés. Nous retrouvons pleinement l'effet de complicité.

Agricola ne poursuit pas en donnant, comme le ferait Chabot, la reconstitution syllogistique. La raison en est peut-être qu'il cherche lui aussi à susciter le plaisir intellectuel de son lecteur, et à ne pas rompre le charme. Les syllogismes ennuièrent celui-ci, ils ne sont pas dignes des Muses. La même remarque s'applique à la suite du chapitre d'Agricola. Elle ménage en effet une belle surprise, donc un très grand plaisir intellectuel. Comme modèles de ce second type de digressions, celles qui suscitent le plaisir de l'esprit, Agricola en vient à citer des exordes. C'est assez paradoxal, *inexpectatus*.

⁴⁵⁹ Bornecque et Cauët, *s. v. cura*.

⁴⁶⁰ Gaffiot, *s. v. cura*, 2^e.

D. De la digression à l'exorde

Danièle James-Raoul a attiré l'attention sur les « affinités [de la digression] avec l'exorde ou la péroraison, qui sont soulignées à maintes reprises par Cicéron et Quintilien »⁴⁶¹. Agricola quant à lui insiste particulièrement sur ce rapprochement. Pourtant, au moment de l'exorde, le discours n'a pas encore commencé : on conçoit donc mal qu'on puisse appeler son début une « sortie », un écart. Pour reprendre le mot de Talon, une digression est une « parenthèse », ce qui suppose qu'elle est insérée dans un discours, avec quelque chose avant et après la parenthèse.

Pour le lecteur même d'Agricola, le plaisir intellectuel de la surprise se double là aussi du plaisir de la résolution. Tout est ici autoréférentiel. Le lien profond ou *coniungere* qui permet d'associer digression et exorde, c'est la cryptique. Bien entendu, Agricola ne peut songer en fait d'exorde qu'à l'exorde insinuant. La digression est liée à l'*insinuatio* parce que toutes deux sont des détours : voilà, nous semble-t-il, ce que peut comprendre ou « saisir » le lecteur diligent du chapitre d'Agricola.

De fait, à partir de là, le vocabulaire cryptique se fait de plus en plus présent dans son chapitre :

Est autem huius rei cum apud multos videre exempla, tum apud Platonem Lucianumque in dialogis, quo pacto sumpto diductissimo⁴⁶² exordio, a re proposita paulatim et occulto gradu ad id, quod instituunt, adrepant⁴⁶³.

On trouvera des exemples de cela chez de nombreux auteurs, en particulier dans les dialogues de Platon et de Lucien ; on verra comment après avoir choisi un exorde très éloigné du sujet à traiter [du propos], peu à peu et d'une marche dissimulée, ils glissent jusqu'à ce qu'ils veulent expliquer [jusqu'au propos ou *institutum* : *instituunt*].

Nous verrons que l'adverbe *paulatim* (« peu à peu ») est un des marqueurs de la cryptique dans les commentaires. Nous l'avons d'ailleurs déjà vu chez Castiglione, dans notre introduction générale : le bon courtisan doit habituer « peu à peu » le Prince à la vertu. L'expression *occulto gradu* est difficile à traduire car elle exprime à la fois le caractère progressif (*gradus*) de la conduite du discours et la dissimulation (*occulto*) de cette progression. Le verbe *adrepo* (« ramper vers ») a deux aspects : au sens propre, il dénote une progression au ras du sol, donc sans vision de haut. Mais au sens figuré, il est un marqueur de l'insinuation⁴⁶⁴. « Ramper » en ce sens n'a pas de connotations d'humilité ; il s'agit plutôt de

461 James-Raoul, Danièle, « La digression dans les arts poétiques des XIIe et XIIIe siècles : aperçu théorique », La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, Sénéfiance, n°51, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 231. L'auteur renvoie à juste titre à Cicéron, *Divisions de l'art oratoire*, éd. et trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1930, III, 203, et à Quintilien, *Institution oratoire*, IV, 3, 9 et 11, cités au chapitre précédent. Voir aussi Laurent, Françoise, « “Des or m'est vis que je demor”, exorde et excursus : l'ouverture de l'Histoire des Ducs de Normandie de Benoît de Sainte-Maure », La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, Sénéfiance, n°51, Publications de l'Université de Provence, 2005, pp. 277-288.

⁴⁶² *Diductissimo* fait écho à *adducti* ci-dessus.

⁴⁶³ Agricola, *op. cit.*, p. 460.

⁴⁶⁴ Le dictionnaire Gaffiot en donne trois exemples, chez Cicéron, Horace et Tacite, avec le sens de « s'insinuer dans les bonnes grâces de quelqu'un ». L'exemple tiré des *Verrines* est tout à fait représentatif (trad. Le Clerc ; *Verr.* III, 158 ou LXVIII) :

« *Apronius ipsum Metellum non pretio, ut Verrem, non conuiuio, non muliere, non sermone impuro atque improbo posset corrumpere, quibus rebus non sensim atque moderate ad istius amicitiam adreperat, sed breui tempore totum hominem totamque eius praeturam possederat.* »

la marche dissimulée, comme celle du serpent face à Eve, marche qui est un modèle de l'insinuation.

Agricola ne traite pas en tant que telle de la cryptique, le mot en lui-même n'apparaît pas chez lui, mais la notion imprègne la réflexion qu'il tient dans tout ce troisième et dernier livre du *De inventione dialectica*, livre où se situe ce chapitre 4. On doit certes à Ramus d'avoir dégagé la notion de cryptique, mais la réflexion de celui-ci se nourrit largement de l'étude du *ductus* chez Agricola.

La suite de ce chapitre 4 d'Agricola « glisse » elle-même vers l'exorde insinuant :

<p>[1] <i>Utilis est disserenti haec transeundi ratio, si quando res diversa una complecti volet oratione, sic, ut non turbatam disiectorum membrorum formam, sed unius faciem corporis praestent.</i> [2] <i>Utilis etiam, si quando de re tali dicendum sit, a cuius prima mentione abhorreant aures, ut tum posito favorabili aliquo principio, sensim et plumeo (quod aiunt) pede ad id, de quo dicturi sumus, deducamur</i>⁴⁶⁵.</p>	<p>[1] Il est utile de développer cette technique pour passer d'un sujet à un autre lorsque en un seul discours on veut embrasser des choses diverses, ainsi, pour ne pas perturber la forme de ces membres en les séparant, mais pour leur conserver l'aspect d'un seul corps. [2] C'est également utile quand la chose dont il faut parler est telle que dès sa première mention, les auditeurs la prendront en horreur, puisque alors en plaçant au début quelque chose de favorable, nous descendrons peu à peu et d'un pas léger, comme on dit, jusqu'à ce dont nous allons parler.</p>
---	--

Agricola présente deux situations qui rendent ce type d'entrée en matière avantageuse : (1) l'orateur a à traiter de matières différentes les unes des autres ; (2) l'auditoire est présumé hostile à la cause. Dans le second cas, la digression ressortit au « visage horrible de la vertu » qu'évoquait Castiglione (*quella orrida faccia della vera virtù*), qui n'a pour trait définitoire stable que l'exaspération de l'auditoire (voir ci-dessous).

Le vocabulaire est ici nettement cryptique. *Sensim*⁴⁶⁶, « par degrés, peu à peu, insensiblement », fait écho au nom *gradus*. *Plumeo pede*, « d'un pas léger » est remarquable, *plumeus* signifiant à l'origine « de plume, de duvet », donc « léger comme une plume » au sens figuré.

L'exemple d'exorde est alors cicéronien. C'est chez Cicéron un exemple lui-même très classique, le très long début du second discours *Sur la loi agraire et contre P. Servilius Rullus*, qui s'étend sur les six premiers chapitres, ou les seize premiers paragraphes. Nous reviendrons sur cet exemple dans notre chapitre consacré à l'insinuation, où nous le lirons attentivement pour lui-même. Ici, nous nous contentons de relever à notre habitude le vocabulaire qu'emploie Agricola pour le décrire, à la fois métaphorique et théorique⁴⁶⁷.

Apronius ne pourrait gagner Métellus, comme il a fait Verrès, ni par de l'argent, ni par des festins, ni par des femmes, ni par des propos obscènes et licencieux : moyens par lesquels il s'était, non pas insinué peu à peu et insensiblement dans l'amitié du prêteur, mais emparé aussitôt de toute sa personne et de toute sa préture. »

On trouve ici aussi les sèmes de marche progressive (*sensim atque moderate*) et de faveurs (*amicitiam*), intrinsèquement liés à l'insinuation.

⁴⁶⁵ Agricola, *op. cit.*, p. 460.

⁴⁶⁶ *Sensim* est aussi présent dans notre dernier exemple cicéronien, tiré de la troisième *Verrine*.

⁴⁶⁷ Agricola, *op. cit.*, p. 460. Nous rendons au style direct la paraphrase du discours lui-même, et nous donnons en note les formulations de Rollin, III, chap. III, art. II (« De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs »), § VI (« Des précautions oratoires »). Pour Rollin aussi, ce long début de discours est « un modèle parfait de ce qu'on appelle dans l'école *Exorde par insinuation* » : « un seul endroit comme celui-ci est bien capable de former l'esprit des jeunes gens, et de leur apprendre la manière adroite et respectueuse avec laquelle ils doivent combattre le sentiment de ceux à qui la reconnaissance et la soumission ne leur permettent pas de résister directement » (Rollin, Charles, *De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur [Traité des études]*, Paris, J. Estienne, 1726-1728).

<p><i>Cuius rei est egregium in primis Ciceronis exemplum, in orationis exordio, quam contra legem agrariam in concione dixit. Quod exordii genus rhetores insinuationem dixere. Cum enim nihil videretur magis exasperatum populi Romani animos, quam audire contra legem agrariam, hoc est, spem alimentorum suorum disserentem, orator dilata omni rei istius mentione, primum hinc coepit, non ordiri se orationem de laudibus majorum suorum, ne illis potius quam populi beneficio consulatum acceptum referre videretur, et popularem se consulem hoc ipso velle videri, idque in senatu initio consulatus sui dixisse, permultaque alia in hanc ipsam sententiam. Nec esse se, qui Gracchanas actiones improbet, nec cui displiceat, si quis de populi commodis ferat.</i></p>	<p>Un excellent exemple de ceci se trouve d’abord chez Cicéron, dans l’exorde du discours qu’il prononça contre la loi agraire à l’assemblée du peuple. Les rhéteurs appellent ce genre d’exorde <i>insinuation</i>. Comme il semblait en effet à l’orateur que rien ne pourrait plus exaspérer les esprits du peuple romain que d’entendre un discours contre la loi agraire, c’est-à-dire contre l’espoir pour chacun d’eux de produire de quoi s’alimenter, l’orateur remet à plus tard la mention d’un tel propos, et il commence ainsi : « Je ne ferai pas un exorde tiré de l’éloge de mes propres ancêtres, ce qui semblerait les remercier eux et non pas vous le peuple de mon élection au consulat, et je préfère me présenter moi-même comme un consul “populaire”, formule que j’ai employée devant le Sénat au début de mon consulat, et que j’ai répétée dans de nombreuses autres occasions. Je ne suis pas non plus homme à désapprouver les actions des Gracques, ni à être mécontent de toute mesure qui apporterait des avantages au peuple⁴⁶⁸. »</p>
--	---

Dilata est déjà en soi un mot crucial. Il s’agit du participe passé de *differo*, « différer, remettre à plus tard ». Ramus nous paraît le reprendre à Agricola, peut-être indirectement, à partir du même intertexte aristotélicien, avec son substantif de « retardements »⁴⁶⁹. Remettre à plus tard, retarder, c’est procéder à une manœuvre « dilatoire » (*dilata*).

<p><i>Cunque multis huiusmodi populi mollivisset aures, paulisper et pedetemptim allabi ad rem coepit, nec statim contra tendere, sed primum voluisse socium se Rullo adiungere, ferendis agrariis legibus, isque cum refugiet, eo adductum se tandem omnia diligentius inquisisse diceret, tum demum eo delatus est, ut non se contra legem agrariam dicere, sed contra Rulli dominatum, qui legis specie parabatur, doceret⁴⁷⁰. Conveniens itaque fuit hoc in loco transitio latens, ut favorem, quam dicendi initio colligebat, nusquam abrupta re etiam ad asperiora usque perferret.</i></p>	<p>Une fois assouplies les oreilles du peuple par de nombreux moyens de ce genre, petit à petit et pas à pas il commence à glisser vers son propos. Mais même là, il ne s’oppose pas aussitôt frontalement à Rullus [le tribun qui a proposé la loi agraire]. Il dit d’abord « qu’il avait voulu se joindre à lui pour établir de concert les lois agraires. Mais comme Rullus a fui ses avances, il dit qu’il a été amené, lui Cicéron, à rechercher très attentivement tout ce qui pourrait amener à ce résultat. Finalement il a été conduit à ce point : prouver qu’il parle non pas contre la loi agraire, mais contre la domination tyrannique de Rullus, laquelle se préparait sous couvert d’une loi aux apparences flatteuses⁴⁷¹. » Cacher la transition [le passage constant d’un point à un autre] fut ici si approprié qu’à aucun moment, à cause d’un propos abrupt, il ne perdit la faveur qu’il s’était attachée par son début de discours, et qu’il conserva même quand il en vint à des propositions plus pénibles.</p>
--	---

⁴⁶⁸ Rollin, Charles, *Œuvres complètes de Rollin*, éd. A.-J. Letronne, Paris, Firmin-Didot, 1821 (Google Livres), tome II, p. 221 : « Il emploie d’abord tous les traits de son éloquence pour témoigner au peuple la vive reconnaissance dont il était pénétré pour le bienfait signalé qu’il venait d’en recevoir. Il en relève avec soin toutes les circonstances, qui lui étaient si honorables. Il marque ensuite les devoirs et les obligations que lui impose un consentement si unanime du peuple à lui donner le consulat. Il déclare que, lui étant redevable de tout ce qu’il est, il prétend bien, et dans l’exercice de sa charge et pendant toute sa vie, être populaire. Mais il avertit que ce mot a besoin d’explication : et après en avoir démêlé les différents sens ; après avoir découvert les secrètes intrigues des tribuns, qui couvraient de ce spécieux nom leurs desseins ambitieux ; après avoir loué hautement les Gracques, zélés défenseurs de la loi agraire, et dont la mémoire, par cette raison, était si chère au peuple romain ; [...] »

⁴⁶⁹ Ramus, éd. Droz, p. 150, note de bas de page, [128]a.

⁴⁷⁰ Agricola, *op. cit.*, p. 460.

Agricola enrichit le champ lexical de la discrétion, voire de l’embuscade : *paulisper*, « en un peu de temps » ; *pedetemptim*, « en marchant avec précaution », littéralement « pied à pied », ce qui reprend la partie du corps évoquée dans *plumeo pede* (Rollin dit : s’insinuer « peu à peu et par degrés », ce qui est la même suite *paulisper et pedetemptim*) ; *adlabor*, « se glisser vers » (sur *labor*, « trébucher, tomber »), synonyme de *fallo* et *adrepo* étudiés *supra*. La métaphore de la glissade est une autre manière d’exprimer le fait que le déplacement soit pratiquement insensible, par antonymie avec *statim* ci-dessus et *abrupta re* ci-dessous. Le verbe *lateo* (« être caché, se cacher » ; *latens*, ci-dessous) montre bien que la digression a à voir avec la dissimulation. La marche ou *ductus* du discours est indiquée au passif (*adductum, delatus est sur defero*, « descendre, tomber sur »), « comme si » l’orateur *dux* était conduit et ne conduisait pas.

Au terme du parcours, le *asperiora* final rappelle le *Sin asperior et tristior sit res* du début du chapitre 4 d’Agricola, ainsi que le peuple romain « exaspéré » (*exasperatum*) du simple fait d’entendre parler contre la loi agraire. Est pénible à l’auditoire, « exaspérant », ce qui va contre ses opinions et positions : on en revient toujours à la question fondamentale de l’hostilité initiale de l’auditoire, qui nécessite le biais ou détour qu’est l’*insinuatio*. Plus l’hostilité est grande, plus le détour est long. Comme le dit Rollin dans sa propre analyse de ce long début cicéronien, si Cicéron « eût commencé par se déclarer ouvertement contre cette loi, il aurait trouvé toutes les oreilles et tous les cœurs fermés, et le peuple se serait généralement révolté contre lui », *généralement* c’est-à-dire unanimement, comme un seul homme. Mais, continue Rollin, Cicéron « était trop habile, et connaissait trop les hommes, pour en user ainsi. C’est une chose admirable de voir pendant combien de temps il tient l’esprit de ses auditeurs en suspens, sans leur laisser entrevoir en aucune manière le parti qu’il avait pris, ni le sentiment qu’il voulait leur inspirer. »

Nous pouvons ainsi conclure sur cette idée surprenante d’Agricola, celle d’un exorde-digression. L’exorde du discours sur la loi agraire est en soi d’une longueur étonnante. Mais si la longueur permet de mesurer l’hostilité rencontrée, elle n’est pas en tant que telle un critère qui définisse la digression. Ce qui définit la digression, c’est son rapport au propos. De ce point de vue, Rollin vient de nous indiquer en quoi cet exorde est une digression : l’orateur « tient l’esprit de ses auditeurs en suspens, sans leur laisser entrevoir en aucune manière le parti qu’il avait pris ». Il ne leur donne donc aucun indice sur le propos de son discours, ni sur sa position politique en tant que consul. Est-il pour ou contre le peuple ? Pour ou contre la loi agraire ? Or, d’habitude, dans une digression longue, l’auditeur ou le lecteur guette des indices et a le temps d’en repérer. Plus la digression avance, plus l’auditeur diligent comprend où l’orateur veut en venir. Ici, le « suspens » ou *suspense* est presque complet. De façon amusante, vers la fin de ce long exorde, au moment précis où son auditoire commence à comprendre où il veut en venir, le consul Cicéron accuse son adversaire le tribun Rullus de ne pas dévoiler son propos, d’entretenir le suspense. Il y a là comme une ironie double : vous croyez que je vous « promène agréablement » pour cacher ma pensée, mais en fait c’est mon adversaire qui vous « promène », et moi au contraire je vais maintenant parler clair (*Agr. II, 13* ; trad. Le Clerc) :

⁴⁷¹ Rollin, *op. cit.* : « [...] après s’être ainsi insinué peu à peu et par degrés dans l’esprit de ses auditeurs, et s’en être enfin rendu maître absolu, il n’ose pas encore cependant attaquer ouvertement la loi dont il s’agissait ; mais il se contente de protester qu’en cas que le peuple, après l’avoir entendu, ne reconnaisse pas que cette loi, sous un dehors flatteur, donne en effet atteinte à son repos et à sa liberté, il se joindra à lui et se rendra à son sentiment. »

On attendait le discours de Rullus, qui était l'instigateur de la loi agraire [...]. [S]a figure, ses yeux semblent présager toutes les violences tribunitiennes, et porter un défi à la république. J'attendais, comme les autres, l'homme et sa harangue. Sa loi, il ne la propose pas d'abord [*lex initio nulla proponitur*]; il convoque une assemblée du peuple; on y court avec impatience. Il déroule sa harangue, sans doute très longue, mais en fort bons termes [*Explicat orationem sane longam et uerbis ualde bonis*]. Un seul défaut m'y frappa, c'est que, dans cette foule d'auditeurs, il ne s'en trouva pas un seul en état de la comprendre [*qui intellegere possent quid diceret*]. Voulait-il cacher sa pensée [*Hoc ille utrum insidiarum causa fecerit*]⁴⁷², ou se complaisait-il dans ce genre d'éloquence? je l'ignore. Cependant, s'il en fut de plus sagaces [*acutiores*] qui tinrent ferme dans l'assemblée, ils le soupçonnèrent d'avoir voulu parler de je ne sais quoi, qui était une loi agraire [*de lege agraria nescio quid uoluisse eum dicere suspicabantur*]⁴⁷³. Enfin, je n'étais encore que <consul> désigné; la loi est proposée au peuple. En même temps, par mon ordre, plusieurs copistes courent au forum; ils transcrivent la loi et me l'apportent aussitôt.

Que ce soit Rullus ou Cicéron, les deux hommes politiques agissent en fait de même, par énigme. Chacun procède à une manœuvre dilatoire (le *dilata* d'Agricola), il « remet à plus tard la mention de son propos ». Il retarde le moment du dévoilement et laisse aux auditeurs diligents, *acutiores*, le soin de deviner, de trouver la solution de l'énigme, créant ainsi une attente maximale, qui participe du plaisir.

Cette manœuvre dilatoire relève bien de la digression, alors même que le propos n'a pas encore été énoncé. La seule différence avec les digressions habituelles, insérées, c'est que, à la fin de cette digression initiale, l'orateur ne peut « revenir » à son propos : il y arrive. Mais à cette différence près, l'exorde du discours sur la loi agraire relève effectivement de la digression, à condition de ramener celle-ci à son essence, l'écart par rapport au propos. Nous pouvons donc étudier le début du discours comme toutes les digressions cicéroniennes : cette digression-exorde est à l'évidence *in causa*; elle joue le rôle de transition; elle suscite le plaisir de l'auditoire, plaisir de la *benevolentia* (le consul est « avec nous », il est « populaire ») et plaisir intellectuel de comprendre petit à petit le sens plus profond de ce mot, *populaire*. À ces valeurs habituelles de toute digression se superposent ici les valeurs non moins habituelles de l'exorde, en particulier de l'exorde insinuant, qui est notre chapitre suivant. On remarque en particulier le point commun qu'est la *captatio benevolentiae*. C'est un point majeur, puisqu'il est la réponse à l'hostilité de l'auditoire.

Agricola a donc tout à fait raison d'assimiler exorde et digression. Au-delà de l'effet de surprise, ses lecteurs eux aussi comprennent mieux le sens plus profond de ce qu'est un écart, un détour, une *insinuatio*. Eux aussi s'initient, en oubliant leurs résistances au propos de l'auteur. Terminons notre propre lecture du chapitre 4 d'Agricola en signalant la transition vers son passage suivant (lequel nous n'examinerons pas) :

*Digrediendi autem crebrior et magis permissa poetis libertas, proxima deinde allis, ut quisque est poetis dicendi libertate proximus. Sed quia digrediendi ratione sumus adducti, ut digrederemur, rursus ad institutum revertamur*⁴⁷⁴.

La liberté des poètes permet cependant de plus fréquentes et grandes digressions, et elle en est plus proche que celle des autres, puisqu'elle est plus proche de la liberté de parole des poètes. Mais parce que la technique de la digression nous a amenés à nous en éloigner, il nous faut retourner en arrière, revenir ce que nous avons décidé d'expliquer [à notre « propos », *ad institutum*].

⁴⁷² La traduction des Belles Lettres, plus littérale mais faisant moins le lien avec le problème du propos : « Etait-ce perfidie de sa part ? » (Cicéron, *Discours*, tome IX, *Sur la loi agraire*, trad. A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 2003)

⁴⁷³ Trad. des Belles Lettres : « les plus subtils soupçonnaient qu'il avait voulu parler quelque peu de loi agraire ».

⁴⁷⁴ Agricola, *op. cit.*, p. 460-462. Terence Cave attire l'attention sur le caractère exceptionnel de cette dernière phrase : « *Agricola is already being seduced by the movement of his own discourse [...]. [En note :] The self-consciousness of Agricola in this key chapter is indicated at this point of the argument by a sentence relating*

Ce passage est de nouveau métadiscursif. Agricola traite ses remarques sur l'exorde-digression comme étant elles-mêmes une digression (*ut digrederemur*), d'où il faudrait revenir au propos. *Libertas* est un autre terme autoréférentiel : la *libertas* des poètes fait écho à la *libertas* des Muses dans le premier exemple de digression du chapitre, à propos de la musique. Agricola fait ici une démonstration de la *libertas* de l'auteur de traité.

Contrairement à une formulation canonique, son expression *libertas dicendi* ne fait pas référence à la *parrhèsia*, c'est-à-dire à l'audace de paroles qui peuvent offenser un supérieur, mais à la liberté de conduite ou *ductus* du discours, notamment à la liberté d'y insérer des digressions et de permuter les parties du raisonnement. Ce type de *libertas* concerne en réalité l'ordre du discours⁴⁷⁵.

Enfin, on remarque au passage, en germe, une idée que les successeurs d'Agricola vont considérablement développer : l'application de leur mode d'analyse dialectique à la poésie. Le fait que la digression ait davantage sa place dans un discours poétique que dans un autre type de discours sera une sorte de lieu commun de nos auteurs de dialectique. Que ce soit chez Ramus, Talon, Chabot, ce point fait consensus, en plus d'être un passage obligé auquel certains accordent plus d'importance.

III. Montaigne et la digression « escapade »

Randa Sabry observe avec beaucoup de finesse que Montaigne n'emploie pas le même vocabulaire selon que la digression est vue comme une qualité ou un défaut :

Montaigne n'emploie le terme [*digression*] qu'en contexte défavorable et jamais pour désigner sa pratique [...] (1) comme procédé creux, relevant de l'avant-jeu, (2) comme procédé cicéronien⁴⁷⁶. Les deux autres occurrences sont encore plus nettement dépréciatives, qu'il s'agisse du commentaire touchant à l'ouvrage de Guicciardin (« Quant à la partie dequoy il semble se vouloir prevaloir le plus, qui sont ses digressions et discours, il y en a de bons et enrichis de beaux traits ; mais il s'y est trop pleu : car, pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un sujet si plain et ample, et à peu pres infiny, il en devient lasche, et sentant un peu au caquet scholastique⁴⁷⁷. ») ou des différents types de disputeurs inefficaces, parmi lesquels celui « qui vous assourdit de prefaces et digressions inutiles⁴⁷⁸. »

En revanche, pour parler de sa pratique et celle des auteurs aimés, c'est tout un ensemble de signifiants encore inusités que choisit Montaigne (« sauts » et « gambades », « gaillardes escapades », « change », vagabondage, s'en aller « à gauche de son thème », « mouvemens fortuites et impremeditez, comme naisans des occasions presentes », ...) [...] ⁴⁷⁹.

La *digressio* en rhétorique est en effet très proche de la notion montaignienne d'« escapade », mot que les *Essais* emploient deux fois et qui provient des ajouts manuscrits de l'Exemplaire de Bordeaux ; il est donc postérieur à 1588. Terminons là-dessus ce chapitre,

the licence of his own discourse to the topic of digression [...] » (The Cornucopian Text, Problems of Writing in the French Renaissance, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 32). Cité par Sabry, Randa, Stratégies discursives : digression, transition, suspens, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 45.

⁴⁷⁵ Alors que chez Quintilien, par exemple, *liberius hic et uehementius* désigne la tonalité du discours (IV, 3, 9).

⁴⁷⁶ Référence à II, 10, mais seulement dans les éditions antérieures à 1995. Edition Pléiade, p. 434, voir la note *i*, p. 1543. Edition Slatkine, p. 107 / 110.

⁴⁷⁷ II, 10, p. 419 / 440.

⁴⁷⁸ III, 8, p. 926 / 971.

⁴⁷⁹ Sabry, *op. cit.*, p. 121.

de façon un peu plus rapide. Montaigne comme Chabot et Agricola se place du point de vue du lecteur, de celui qui savoure l'escapade. Celle-ci est attestée par Littré au sens de « digression » chez Claude Fauchet (1530-1602) : « J'ay fait ceste escapade [digression] pour la memoire de Vuillon [Villon], un de noz meilleurs poetes satyriques »⁴⁸⁰. Nous avons vu de même qu'*excursion* a eu le sens de « digression ».

La première occurrence d'*escapade* chez Montaigne est bien connue. Dans « De la vanité », celui-ci a un long développement méta-littéraire, qui est justement une digression, très célèbre. Il y décrit l'esthétique qu'il affectionne le plus :

[C] Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son theme, où le propos de son argument ne se trouve que par incident, tout estouffé en matiere estrangere : voyez ses alleures au Daemon de Socrates. O Dieu, que ces gaillardes escapades, que cette variation a de beauté, et plus lors que plus elle retire au nonchalant et fortuite. C'est l'indiligent lecteur qui pert mon subject, non pas moy ; il s'en trouvera tousjours en un coing quelque mot qui ne laisse pas d'estre bastant, quoy qu'il soit serré. [B] Je vois au change, indiscrettement et tumultuairement. [C] Mon stile et mon esprit vont vagabondant de mesmes⁴⁸¹.

Ce type de passage correspond à ce que Randa Sabry appelle une « digression au carré (digressions sur la digression) »⁴⁸², et dont son ouvrage fournit bon nombre d'exemples de différents siècles.

L'« escapade » correspond bien aux caractéristiques de la digression que nous venons de décrire : c'est un parcours qui fait abstraction du *propositum* (« propos de son argument »). La digression est bien de l'ordre de la *varietas* (« variation »). Comme Quintilien et Agricola, Montaigne la conçoit comme un moment de plaisir (« gaillardes »). Enfin, il donne beaucoup d'ampleur à la notion de « hazard » c'est-à-dire de *fortuna* (que nous avons entrevue au paragraphe IV, 3, 16 de Quintilien et de Gedoyn). En trois phrases, son analyse esthétique va plus loin que les analyses rhétoriques les plus fines. « Par incident », « nonchalant », « fortuit », « indiscrettement et tumultuairement », « vagabondant » : Montaigne explicite le fait que la digression gagne en « beauté » quand elle *semble* impromptue. « Sembler » est le sens du verbe « retirer à », et c'est le *velut* de Quintilien.

Préméditée, impréméditée, la digression est donc l'occasion d'un jeu sur les apparences. Elle est aussi l'occasion d'un tri entre ceux qui suivent et ceux qui sont trompés, entre les lecteurs indiligents et les autres, tous ceux qui ne devinent pas la solution de l'énigme. Montaigne déstabilise tous les repères du lecteur : lui faire oublier le « propos », soit, mais lui faire perdre jusqu'au « thème » ou sujet affiché, c'est un tour de force. Cette « embrouilleure » consiste donc à faire croire que l'auteur perd son sujet, ce que Montaigne s'empresse de faire dans les deux dernières phrases de la citation.

Mais le principe est simple, et il est toujours le même. Pour embrouiller autrui, l'artisan de l'embrouilleure doit y voir clair. Qualifier le lecteur d'indiligent, c'est pour l'auteur

⁴⁸⁰ Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1876, s. v. « escapade ». Fauchet, Claude, *Œuvres*, Paris, Le Clerc et Heugueville, 1610, f° 509, recto. Nous n'entrerons pas dans le détail de l'étymologie controversée d'*escapade*, tiré de l'italien ou de l'espagnol selon les dictionnaires.

⁴⁸¹ III, 9, p. 994 / 1041. Passage que cite Pierre Servet pour montrer que cette manière d'écrire fait partie de la maïeutique montaignienne : « C'est bien à partir du modèle socratique, revu par Plutarque, que Montaigne théorise un style, que l'on a souvent appelé, après lui, le style coupé, et l'allongail met la partition en musique. Ce style fonctionne en lui-même comme un élément-clé de la maïeutique montaignienne, puisque, comme la parole de Socrate, il vise à provoquer le lecteur par sa brusquerie et ses écarts, à précisément l'empêcher de devenir cet indiligent lecteur qui n'intéresse pas Montaigne. » (« Les allongails des *Essais* au miroir de Socrate », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 49)

⁴⁸² Sabry, *op. cit.*, p. 10.

affirmer sa propre diligence. Le lecteur, même diligent, est désorienté à la lecture de ce passage ludique méta-textuel : Montaigne passe du statut de lecteur à celui d'auteur. Il est « diligent », mais « vagabondant ».

Ce bref extrait de III, 9 nous aura apporté trois éléments. 1) Montaigne sait très bien ce qu'est une digression en rhétorique – même s'il déteste ce terme technique, et lui préfère des synonymes plus communs ou plus créatifs. 2) Il confirme que la digression est un moment de test, de connivence, bref de reconnaissance entre « diligents ». 3) Chez Montaigne plus qu'ailleurs, la digression est par excellence un moment ludique. Le jeu de cache-cache avec le lecteur est à son maximum. La digression est un des moments où l'auteur affirme le plus sa maîtrise (« quoy qu'il soit serré »), sa finesse et sa *prudentia*. Au lecteur d'être à la hauteur, de faire preuve de la même *prudentia*.

La seconde occurrence d'*escapade* se trouve au milieu du chapitre « De la phisionomie » :

[B] Et en [la nature] ont fait les hommes comme les parfumeurs de l'huile : ils l'ont sophistiquée de tant d'argumentations et de discours appellez du dehors, qu'elle en est devenue variable et particuliere à chacun, et a perdu son propre visage, constant et universel, et nous faut en chercher tesmoignage des bestes, non subject à faveur, corruption, ny à diversité d'opinions⁴⁸³. Car il est bien vray qu'elles mesmes ne vont pas tousjours exactement dans la route de nature, mais ce qu'elles en desvoyent c'est si peu que vous en appercevez tousjours l'orniere. Tout ainsi que les chevaux qu'on meine en main font bien des bonds et des escapades, mais c'est la longueur de leurs longes, et suyvent ce neantmoins tousjours les pas de celuy qui les guide ; et comme l'oiseau prend son vol, mais sous la bride de sa filiere [du fil qui le retient]⁴⁸⁴.

Ici *escapade* a un sens spécialisé, il relève du vocabulaire de l'équitation. Encore aujourd'hui, le mot désigne en effet, dans un manège, « l'action d'un cheval qui s'emporte subitement, pointe, et refuse d'obéir à son cavalier »⁴⁸⁵. Le TLF ajoute que c'est un « (quasi-) synonyme d'*écart* ». Nous retrouvons ainsi le sens du suffixe *ex-*. « Excursus », « excursion », « écart » : tous ces termes disent la même chose qu'*escapade*⁴⁸⁶.

La métaphore hippique est intéressante car le cavalier est dans la posture du *dux* (« meine », « celui qui les guide ») : c'est lui qui décide de la « route » ou *ductus* à tenir. Montaigne oppose presque explicitement ici les deux méthodes en rhétorique, et chez Ramus : « la route de nature », et celle qui « desvoye[...] », soit les deux voies ou routes, latin *viae*, que sont la méthode de nature et la méthode de prudence. Pour paraphraser Montaigne, nous pourrions dire que la digression est un écart d'amplitude très limité : elle ne récuse pas la suite, la cohérence du parcours (« suyvent néanmoins tousjours »). « Vous en appercevez tousjours l'orniere » : vous, lecteur, êtes comme le cheval que mène le cavalier ou *dux*. Puisque vous êtes mené, vous n'avez pas besoin en définitive d'être trop « diligent ». Laissez-vous guider.

Les métaphores de la « longe », de la « bride » et de la « filiere » apportent peut-être un dernier élément de réponse à l'une des questions que pose l'idée de digression : comment

⁴⁸³ A propos de l'« immédiateté naturelle », qui, telle qu'elle est présentée ici, « n'est qu'une norme négative d'évaluation, et non un modèle positif dont l'homme pourrait tirer profit », voir l'article de Thierry Gontier, « Le “vicieux ply” de Socrate », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 209 sq.

⁴⁸⁴ III, 12, p. 1049-1050 / 1096.

⁴⁸⁵ Centre de recherche pour un Trésor de la langue française (Nancy), *Trésor de la langue française*, Paris, Centre national de la recherche scientifique / Klincksieck, 1971-1994, volume VIII, s. v. *escapade*.

⁴⁸⁶ Pour emprunter une autre métaphore à Francis Goyet, la rivière sort du lit, mais pas trop, et elle y revient : Goyet, Francis, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 284, à propos du *sermo* : « Le décousu n'est du reste que relatif. La discussion ou *sermo* est comme une rivière qui sort un peu de son lit : elle divague, mais sans perdre son fil. »

mesurer l'écart que représente celle-ci ? Jusqu'où est-il légitime ? L'escapade légitime a des bornes bien déterminées. Elle les franchirait si le *dux*, auteur ou cavalier, perdait le contrôle. La bonne digression, *in causa*, n'est pas une perte de contrôle. Elle est volontaire de la part de l'auteur, comme l'« escapade » du cheval reste contrôlée par le cavalier : c'est le *dux* qui « laisse aller »⁴⁸⁷, qui autorise cet écart. Le suffixe *-ade* d'*escapade* rapproche ainsi le mot d'un autre mot célèbre des *Essais*, celui de *gambades* : « sauts et gambades » comme ici « des bonds et des escapades ». Nous avons vu que pour Jean Lecoïnte⁴⁸⁸, contrairement à une partie de la critique montaignienne, « sauts et gambades » désigne de même des gestes contrôlés, en l'occurrence ceux de danseurs. Ce serait de même le renvoi à un vocabulaire spécialisé, dans un art qui comme l'équitation place très haut l'exigence de contrôle des gestes. Le mot *contrôle* est d'ailleurs très présent dans les *Essais*, qui sont loin de dévaloriser le *self-control*.

Dans cette citation plus que dans la précédente, les rôles du guide et du guidé sont répartis de façon assez hermétique. Mais même là, le « vous » de « Vous en apercevez toujours l'ornière » signale que Montaigne prend assez facilement le point de vue du guidé, qui, comme le cheval, regimbe, c'est-à-dire techniquement « résiste en ruant ». L'identification avec le cheval, ainsi que la confusion des rôles et non leur claire répartition, était déjà présente dans les *Essais*, dès 1580. Le passage est lui encore très célèbre :

[A] Dernièrement que je me retiray chez moy [...] il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy : ce que j'esperois qu'il peut meshuy faire plus aisément, devenu avec le temps plus poissant, et plus meur. Mais je trouve, *variam semper dant otia mentem*, que au rebours, faisant le cheval eschappé⁴⁸⁹, il se donne cent fois plus d'affaire à soy mesmes, qu'il n'en prenoit pour autrui ; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commancé de les mettre en rolle, esperant avec le temps luy en faire honte à luy mesmes⁴⁹⁰.

Le cheval « échappé » est celui qui fait une escapade, mais cette fois non contrôlée. La digression est *extra causam*, « sans propos », et aussi, nécessairement, « sans ordre », l'ordre ou *dispositio* découlant du propos ou *propositum*. On est dans la *varietas*, la « *variam mentem* » ou esprit inconstant (Lucain, IV, v. 704), qui ne peut se fixer sur un but déterminé. Mais l'auteur ou cavalier cherche à reprendre le contrôle : « j'ay commancé de les mettre en rolle ». Le chapitre I, 8 est pris entre deux feux. L'auteur y est à la fois le cheval et le cavalier, celui qui s'échappe et celui qui contrôle, le lecteur et l'auteur. Face à l'inconstance de l'esprit, le début du chapitre donne la solution du problème, en termes à la fois hippique et rhétorique : « ainsi est-il des esprits. Si on ne les occupe à certain sujet, qui les bride et contreigne, ils se jettent desreiglez, par-cy par là, dans le vague champ des imaginations ». La bride est l'équivalent de la « longe » de la citation précédente. Elle est la métaphore du sujet « certain » c'est-à-dire *certus*, déterminé : une *propositio*, un titre de chapitre des *Essais*, auquel se tenir, quitte à développer un propos ou *propositum* caché.

⁴⁸⁷ Cf. III, 9, p. 996 / 1042 : « Au rebours, je m'emploie à faire valoir la vanité mesme et l'asnerie si elle m'apporte du plaisir, et me laisse aller apres mes inclinations naturelles sans les contreroller de si pres ».

⁴⁸⁸ Note de bas de page vers la fin du chapitre 1. Lecoïnte, Jean, « L'organisation périodique du « style coupé » dans le livre III des *Essais* », *Styles, genres, auteurs*, n° 2, P. U. Paris-Sorbonne, 2003, p. 14 sq.

⁴⁸⁹ A propos de cette expression, et sur le rôle de l'*incipit* dans les *Essais*, voir l'article d'Eva Kushner, « Des brides pour un cheval eschappé... », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 49-58.

⁴⁹⁰ I, 8, p. 33 / 54-55.

En conclusion de nos deux chapitres sur la digression, nous remarquerons d'abord que l'étude nous aura permis de rectifier un certain nombre de préjugés modernes. Il nous semble que bien souvent, l'esthétique moderne fait fi de la *cohaerentia*. Par conséquent, les lecteurs actuels semblent avoir tendance à voir plus de digressions qu'il n'en est, un peu comme ceux auxquels s'adresse déjà Chabot. Cela se traduit aujourd'hui par un phénomène morphologique : les chercheurs emploient souvent l'adjectif substantivé, « le digressif », comme pour désigner une réalité plus large et moins précise que le nom correspondant, « la digression ».

Soulignons trois aspects de cette tendance moderne, trois excès⁴⁹¹ peut-être si nous nous plaçons dans la logique des traités de rhétorique :

- 1) La distinction *in causa* / *extra causam* n'est pas connue, ou pas utilisée comme elle le mériterait. Il nous semble important de ne pas confondre les réalités que recouvrent ces deux termes. L'*extra causam* est un hors sujet, bien plus qu'une digression. La digression *extra causam* est formellement à éviter dans l'esthétique antique et renaissante. Elle devrait donc se limiter à de très rares cas dans les textes littéraires de l'Ancien Régime, comme celui que nous avons vu chez Fabri.
- 2) De façon sans doute inconsciente (inconsciente à cause du point précédent, la méconnaissance de Quintilien), le lecteur moderne tend à prendre pour du *extra causam* ce qui est en fait *in causa*. Cet effet de lecture est le résultat d'un jeu de l'orateur ou de l'écrivain qui s'amuse à dissimuler le lien entre la digression et la progression logique de son discours ou de son texte. Autrefois, cette dissimulation prenait place dans un jeu de cache-cache avec le lecteur, c'était le défi d'une énigme. Aujourd'hui, le lecteur qui se complaît dans le digressif ne peut résoudre l'énigme : celle-ci risque de passer inaperçue comme énigme. Le lecteur n'a pas même l'occasion de se demander quel est le lien, s'il part du principe qu'il n'y en a pas.
- 3) Une autre tendance de lecture consiste à prendre pour digression ce qui est une preuve, donc à surévaluer l'« écart » entre le segment apparemment digressif et la trame logique du discours. Dans ce cas de figure, le lecteur perçoit le lien entre la trame logique et ce qu'il prend pour une digression *in causa*, mais il ne voit pas que ce lien est direct. C'est ce type d'erreur que Chabot cherche à rectifier avec son analyse de l'ode d'Horace.

En suivant le mouvement qui mène Agricola de la digression à l'exorde, nous avons nous aussi ménagé une transition avec la suite de notre travail. De la digression nous en viendrons maintenant au vif du sujet, et après les longs préambules de cette première section, arriver à notre propos. Nous commencerons précisément par l'exorde, et l'exorde cryptique, par *insinuatio*. La digression est, en modèle réduit, à l'image de phénomènes que l'on trouve bien plus largement dans le discours, quand l'orateur suit la méthode de prudence.

Avant d'y venir, concluons ce chapitre en revenant sur l'idée d'énigme. La structure de celle-ci se trouve également en modèle réduit. La structure d'énigme de la digression rappelle en effet une autre bien connue, celle de la figure selon Quintilien. De même que la digression, brève ou longue, donne une première idée de ce qu'est un détour face à l'hostilité, de même, la figure est déjà, elle aussi, un détour. Pour reprendre Quintilien (II, 13, 11) traduit par Rollin, c'est un détour qui « s'éloign[e] en quelque chose de la manière commune et

⁴⁹¹ Nous ne portons pas ici de jugement sur les recherches ou analyses en elles-mêmes, notamment celles qui relèvent de l'esthétique, de l'histoire de genres etc. Nous mesurons simplement un écart par rapport à la conception de Quintilien et d'autres.

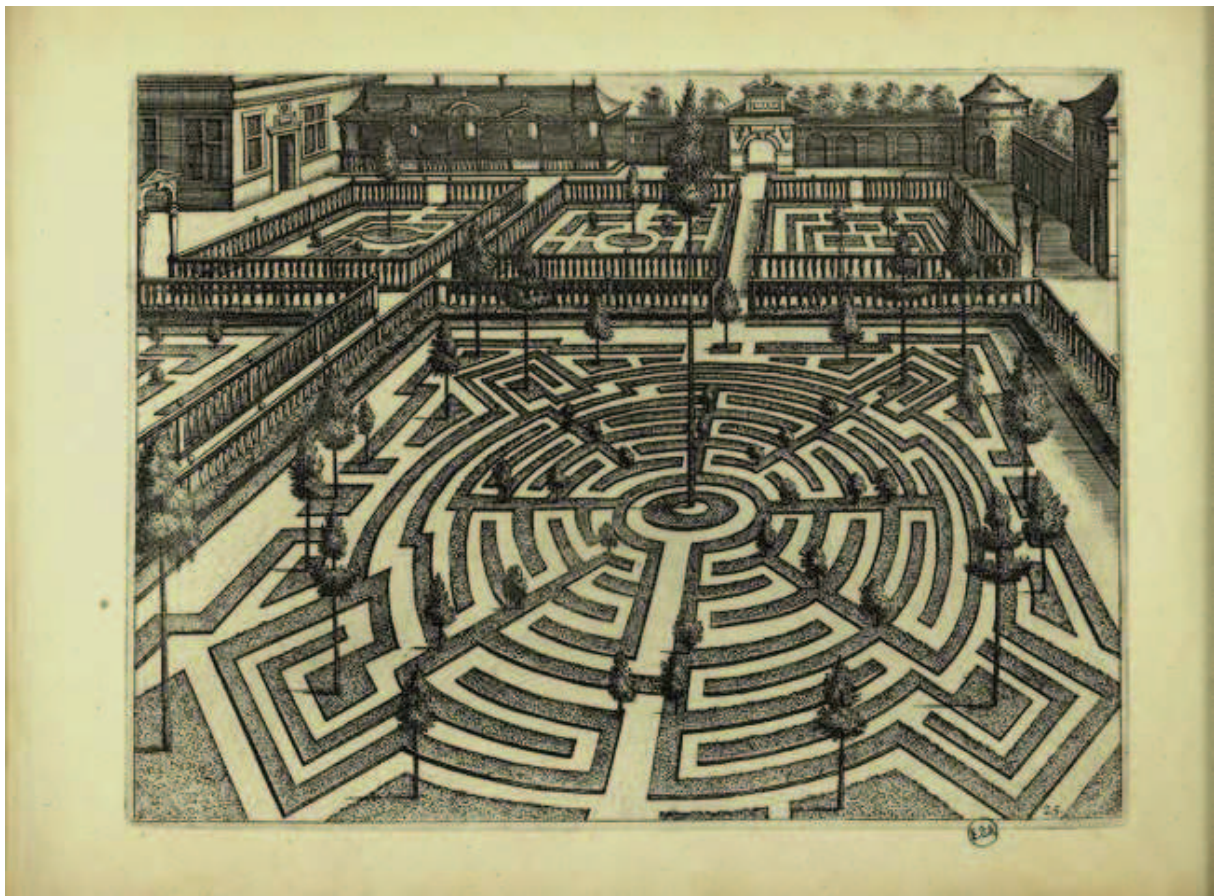
simple de parler [*a recto*], et qu'on emploie pour donner plus de grâce ou plus de force au discours »⁴⁹². En tant que détour, la figure en un premier temps éloigne (c'est l'équivalent du *extra causam*) puis en un second temps ramène (au *in causa*). Pour lever l'énigme, l'auditeur ou le lecteur doit, comme pour la digression, procéder à une réduction, réduire l'écart. Ainsi, la métaphore, qui est la figure par excellence, « plaît extrêmement par l'ingénieuse hardiesse qu'il y a d'aller au loin chercher des expressions étrangères à la place des naturelles qui sont sous la main ». Rollin rend ici de façon synthétique le *De Oratore* (III, 159-160). Or, la formule de Cicéron, « aller chercher au loin », est, nous le verrons, typique de la cryptique : *alia longe repetita sumere* (*De Or.*, III, 160). L'identité des formules confirme l'identité de structure.

Métaphore, digression et cryptique généralisée produisent un effet semblable, et fondamental pour la lecture que nous proposerons des *Essais*. Nous l'avons déjà aperçu en lisant Chabot lisant Horace. Toute énigme suscite en tant que telle un plaisir intellectuel, celui de trouver la solution. Mais chemin faisant, l'auditeur ou lecteur entre aussi dans le point de vue de l'orateur ou auteur, et lui aussi peu à peu, *paulatim*, petit à petit et pas à pas, *paulisper et pedetemptim*. L'hostilité de départ, qui oblige l'orateur à recourir à la méthode de prudence, finit par céder. Dans le cas de la loi agraire, conclut Rollin, « le peuple, détrompé par l'éloquent discours de son consul, rejeta lui-même la loi ». Le plaisir intellectuel se double ainsi d'un profit politique ou moral, pour reprendre l'*utile dulci* horatien. En réduisant et résolvant l'énigme, l'auditeur ou lecteur entre dans le jeu, se transforme lui-même, accède à une vision plus profonde. Face à un orateur comme Cicéron, il change d'avis. Face à un poète comme Horace ou un auteur comme Montaigne, il fait retour sur lui-même, sur son autoaveuglement. Dans tous les cas, il est « détrompé ».

Avant d'aborder le vif du sujet, il fallait rappeler ce lien fondamental qui était posé entre progression du discours et progrès de l'auditeur ou du lecteur, ou même, dans les *Essais*, progrès de l'auteur lui-même, si la frontière s'estompe entre les rôles du guide et du guidé, du cheval et du cavalier. La compétence à décrypter et à retrouver le propos n'était pas simplement une compétence technique, rhétorique, intellectuelle. Elle engage l'auditeur ou le lecteur tout entier. Lever l'énigme est un jeu, mais un jeu très sérieux.

⁴⁹² Rollin, *op. cit.*, III, chap. III, art. II (De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs), § V (Des figures). Quintilien : « *mutant [figurae] enim aliquid a recto, atque hanc prae se uirtutem ferunt, quod a consuetudine recesserunt* ».

PARTIE II : QU'EST-CE QU'UN DISCOURS CRYPTIQUE ?



Vredeman de Vries, Hans, *Hortorum viridariorumque elegantes et multiplices formae*, Anvers, Philippe Gallaeus, 1583, « Jardin avec labyrinthe », p. 25.

Chapitre 8

L'*insinuatio*, exorde non pas « indirect » mais inattendu

Cette partie commence nécessairement par l'exorde, c'est-à-dire par un examen de ce que les traités de rhétorique en ont dit. En effet, c'est là qu'ils abordent de la façon la plus complète la question qui nous occupe, celle de la cryptique, à partir de leur distinction entre exorde « direct » et « indirect », le second type étant l'*insinuatio*. De ce fait les traités cantonnent la notion d'insinuation à l'exorde. Tout notre travail dans cette seconde partie consistera au contraire à montrer que l'insinuation se retrouve ailleurs que dans l'exorde, c'est-à-dire dans d'autres parties du discours ; peut-être aussi dans d'autres discours que les causes indéfendables, la cause « honteuse » ou « odieuse », *turpis causa*. Nous venons d'en avoir un aperçu avec Agricola, puisque celui-ci assimile exorde et digression, tous deux ayant pour lui les mêmes rôles ou fonctions, *delectare, conciliare*. En sortant du cantonnement des traités, nous pourrions aller de l'insinuation à la cypse, du cas particulier au cas général.

La traduction d'*insinuatio* par « exorde indirect » est celle qu'a proposée Guy Achard⁴⁹³. Cicéron dans le *De l'invention* (I, 20) ainsi que la *Rhétorique à Hérennius* (I, 6) oppose deux types d'exorde : le *principium* et l'*insinuatio*, soit le « simple début » et l'« exorde indirect ». L'adjectif *indirect* est tout à fait pertinent, dans la mesure où Quintilien dans son propre chapitre sur l'exorde synthétise la définition cicéronienne du *principium* par l'adjectif *rectus* : « *recta benivolentiae et attentionis postulatio* » (IV, 1, 42), « on sollicite directement la bienveillance et l'attention » (Cousin). Pour systématiser la traduction de Guy Achard, il faudrait donc parler d'exordes direct et indirect. Cela permet en tout cas de faire le lien avec la question générale de la cryptique. En effet, nous avons vu, dès les premières lignes de ce travail, que *rectus* est l'adjectif même de Quintilien pour distinguer, de façon très générale, la méthode de nature de la méthode de prudence, l'une directe et l'autre indirecte. Au tout début de l'*Institution Oratoire*, la *recta uia* est clairement opposée à la voie oblique ou détournée⁴⁹⁴.

Le problème de ce chapitre est de cerner plus précisément le sens de l'adjectif *rectus*. De façon symptomatique, là où Cousin dit « directement », Gedoyn dit « ouvertement »⁴⁹⁵.

⁴⁹³ La traduction usuelle en anglais est *subtle approach*, depuis Harry Caplan, traducteur de la *Rhétorique à Hérennius* (*Ad C. Herennium de ratione dicendi – Rhetorica ad Herennium*, trad. Harry Caplan, London, Heinemann ; Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1954).

⁴⁹⁴ Quintilien, II, 17, 29 :

Sin et audientium mobiles animi et tot malis obnoxia ueritas, arte pugnandum est et adhibenda quae prosunt: neque enim qui recta uia depulsus est reduci ad eam nisi alio flexu potest.

« Mais si j'ay à faire à des hommes legers, inconstans, préoccupez, corrompus ; si la vérité a tant d'obstacles à surmonter, c'est une nécessité indispensable d'employer l'artifice, & tout ce qui peut servir à redresser des esprits mal tournez ; car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour. » (Gedoyn, p. 136).

⁴⁹⁵ Pour traduire Quintilien, IV, 1, 42 :

L'opposition se situe selon lui entre exordes ouvert et couvert. Le problème en ce cas est celui de la dissimulation plus que du détour, même si les deux sont évidemment liés. Détour et dissimulation sont deux thématiques fondamentales de la cryptique, et nous avons déjà vu avec la digression qu'elles ne sont en rien cantonnées à l'exorde.

Pour notre part, il nous semble que l'opposition la plus éclairante en est encore une autre, celle entre attendu et inattendu. Ce qui est *rectus* est certes en latin ce qui est « droit » (Gaffiot, *rectus*, 1^e), mais aussi (Gaffiot, 2^e) « ce qui est régulier, conforme à la règle », puisque *rectus* et *regula* sont tous deux formés sur *regere*. Nous avons cité à la toute fin de notre chapitre précédent la formule de Quintilien sur les figures de style qui s'écartent *a recto* (II, 13, 11) : elles « s'éloignent en quelque chose de la manière commune et simple de parler » (trad. Rollin), « de la droite ligne des propos » (Cousin), « elles ont toujours je ne sçay quoy de détourné » (Gedoyne). Or Gaffiot traduit le *recto* de cette phrase de Quintilien par « le régulier » (*rectum*, pris substantivement, 2^e), ce qui nous paraît tout à fait intéressant. Il faudrait donc aussi parler d'exordes régulier et irrégulier, attendu et inattendu : conforme à l'attente, à la règle, ou au contraire non conforme. Ou encore, pour nous inspirer d'une formulation de Christine Noille-Clauzade : exorde standard ou exorde non standard.

Détour, dissimulation, irrégularité, ces trois thématiques ne s'excluent d'ailleurs pas. Nous nous proposons dans ce chapitre d'aller justement du plus attendu au plus inattendu. Pour cela, nous modifierons un peu la tripartition de l'*insinuatio* que donne Cicéron dans le *De l'invention*, en traitant en dernier sa seconde sous-catégorie, celle où la traduction par « exorde indirect » ne convient pas. L'orateur y procède en effet, nous le verrons, à une attaque franche et frontale, qui est l'opposé même d'un détour, et qui est pourtant nommée *insinuatio* par un Melanchthon. Ce cas est assurément très marginal, il est peu représenté dans les textes, on comprend donc qu'il ait peu à peu disparu de la discussion sur l'*insinuatio*. Mais pour nous qui cherchons à comprendre ce qui est à l'œuvre dans l'*insinuatio*, afin de pouvoir l'appliquer à autre chose qu'à l'exorde, ce cas marginalisé est en fait très éclairant sur la nature générale du phénomène d'insinuation. L'exorde en effet n'est pas le seul moment où le discours joue avec les attentes de l'auditoire. Il en va de même en général dans la cryptique, qui affronte par hypothèse, comme toute *insinuatio*, un auditoire hostile.

I. Descriptif d'ensemble des trois sous-catégories de l'*insinuatio* chez Cicéron

Les considérations sur l'exorde du premier livre du *De l'invention* sont fondamentales, et elles vont revenir à l'identique ou presque dans tous les traités qui s'en inspirent, durant des siècles, à commencer dans le chapitre de Quintilien sur l'exorde⁴⁹⁶.

En voici les éléments qui concernent notre sujet, dans la traduction Achard :

Et eo quidam exordium in duas dividunt partis, principium et insinuationem [= citation de Cicéron, *Inv.*, I, 20], *ut sit in principiis recta benivolentiae et attentionis postulatio.*

« C'est pourquoy quelques-uns distinguent deux sortes d'Exorde. L'une, qui est à proprement parler un début, un commencement ; l'autre, à laquelle ils donnent le nom d'insinuation. Dans la première, on prie ouvertement les Juges de nous accorder leur bienveillance & leur attention. » (Gedoyne, p. 225).

⁴⁹⁶ Lausberg, § 263-288.

<p>I, XV, 20. <i>Exordium est oratio animus auditoris idonee comparans ad reliquam dictionem : quod eveniet, si eum benivolum, attentum, docilem confecerit.</i> [...] <i>Igitur exordium in duas partes dividitur, in principium et insinuationem ? Principium est oratio, perspicue et protinus perficiens auditorem benivolum, aut docilem, aut attentum. Insinuatio est oratio quadam dissimulatione et circuitione obscure subiens auditoris animus.</i></p>	<p>I, XV, 20. L'exorde est un développement qui prépare comme il faut l'esprit de l'auditeur à suivre le reste du discours. Ce résultat sera obtenu, si l'exorde a rendu l'auditeur bienveillant, attentif, apte à comprendre. [...] L'exorde est donc de deux sortes : le simple début et l'exorde indirect. Le simple début est un développement qui, de façon visible et immédiate, rend l'auditeur bienveillant, le dispose à écouter [à comprendre] ou capte son attention. L'exorde indirect s'insinue dans l'esprit de l'auditeur, sans qu'il s'en rende compte, d'une façon un peu secrète et détournée⁴⁹⁷.</p>
---	---

Ou, dans les termes de la *Rhétorique à Hérennius* (I, 11, trad. Achard) :

Voici la différence entre l'exorde indirect et le simple début : le simple début doit être tel qu'en usant à découvert des moyens que j'ai prescrits, nous rendons aussitôt l'auditoire bienveillant, attentif ou réceptif [*ut statim apertis rationibus, quibus praescripsimus, aut benivolam aut attentam aut docilem faciamus auditorem*] ; l'exorde indirect doit être tel que nous parvenions exactement au même résultat par des voies cachées, en dissimulant [*ut occulte per dissimulationem*], pour pouvoir atteindre dans notre rôle d'orateur à la même efficacité.

Soit, du côté du *principium*, la visibilité et l'immédiateté, et du côté de l'*insinuatio*, l'invisibilité et le délai. Pour la visibilité : *perspicue* (Cicéron) ou *apertae* (Her.) par opposition à *dissimulatio*, *obscure* (Cicéron) ou *occulte* (Her.). Pour l'immédiateté : *protinus* (Cicéron) ou *statim* (Her.) par opposition à *circuitio* (Cicéron) – l'adverbe *protinus* est un synonyme de *statim*, il signifie « sans délai, sans s'arrêter, immédiatement après ».

Cicéron déploie dans tout ce passage un vocabulaire nettement cryptique : *dissimulatio*, *circuitio*, *obscure*, *subire* (« se glisser, s'insinuer »⁴⁹⁸). Cette terminologie est reprise dans de nombreux traités⁴⁹⁹. Par exemple, c'est essentiellement ce trait de dissimulation que Pierre Fabri retient de la définition cicéronienne de l'*insinuatio* :

Il est deux manieres de faire exorde : l'une est par commencer appertement et clerelement a tourner le courage des auditeurs pour estre escouté, et l'autre se fait par insinuation, c'est a dire couuertement par tournoyer emprès ou par aucune dissimulation pour faire les auditeurs ententifz⁵⁰⁰.

⁴⁹⁷ Cicéron, *De l'Invention*, trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 75-76. La *docilitas* n'est pas tant la capacité intellectuelle (« apte à comprendre » d'après Guy Achard) que le « talent [ou envie] de sçavoir », pour reprendre Fabri : « Item, fault retenir que, [se] la matiere est deshonneste ou douteuse, l'en doibt commencer son exorde pour auoir leur begniuolence ; et quant elle est ville et desprisee, lors doibt estre talent [c'est-à-dire envie] de ouyr ; et quant elle est obscure, il doibt donner talent de sçauoir. » (Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique : utile, proffitable et necessaire à toutes gens qui desirent a bien elegament parler et escrire* (1521), éd. Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 55)

⁴⁹⁸ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *subeo*.

⁴⁹⁹ Du Cygne, Martin, *Explanatio rhetoricae*, Cologne, Veuve Widenfelt, 1670, p. 97 : *Quid est insinuatio ? Resp. est oratio, quâ callidè & latenter insinuemus nos in benevolentiam auditorum.* « Qu'est-ce que l'insinuation ? C'est le discours qui nous insinue habilement et de manière dissimulée dans la bienveillance de l'auditoire. » [Nous traduisons]

⁵⁰⁰ Fabri, *op. cit.*, p. 40. Même lecture de Le Gras, *Rhétorique françoise*, Paris, Antoine de Raffle, 1671, II, 11, p. 103-104 : « L'Exorde est lors qu'on rend conjointement les Auditeurs bien-veillants, attentifs, & dociles, ou bien separement, ou attentifs, ou dociles, ou bien-veillants [...] : & l'insinuation est lors que cela ne se pouvant faire d'abord, ny directement (à cause des obstacles), on prend un certain détour, à la faveur duquel, on se glisse insensiblement dans l'esprit des Auditeurs. » A propos de l'*insinuatio* et de la *dissimulatio* comme figures liées à l'implicite, voir Mathieu-Castellani, Gisèle, *La rhétorique des passions*, Paris, P.U.F., 2000, chapitre 5, p. 109-110.

« Couverture » reprend *obscure*, et « dissimulation », *dissimulatio*. Fabri met exergue aussi la notion de détours : « tourner emprès » est une image savoureuse qui équivaut à la *circuitio* de Cicéron. L'exorde est donc le principal lieu de la dissimulation.

La catégorie englobante est l'exorde ou *exordium*. Celui-ci se divise en deux, le *principium* et l'*insinuatio* ; ou en grec, selon la *Rhétorique à Hérennius* (I, 6) le proème et l'*epodos*. Le critère de distinction est l'hostilité ou non de l'auditoire. Quand le public n'est pas hostile à l'orateur, celui-ci recourt au *principium*, c'est l'exorde « simple », attendu, régulier, celui qui ne pose pas de problème. Quand le public est hostile, l'orateur doit passer par l'*insinuatio*. Celle-ci est donc l'exorde pour auditoire hostile, et le *principium* est l'exorde pour auditoire non hostile.

Cicéron le dit explicitement dans le passage que nous avons omis, lorsqu'il introduit les divers genres de causes, et en particulier le *genus admirabile*. Comme le dit Claude Loutsch : « le recours à l'exorde indirect s'impose dans le cas où la cause relève du *genus admirabile*, c'est-à-dire chaque fois que l'orateur doit affronter un auditoire hostile »⁵⁰¹. Loutsch ajoute en note que « plus haut (*Inv.* I, 21), Cicéron a précisé que l'*insinuatio* est nécessaire dans les seuls cas où les auditeurs sont *uehementer abalienati* ». La lecture de ce passage, toujours dans la traduction Achard, nous permet nous-même de préciser la présentation de Loutsch :

21. Dans une cause du genre extraordinaire, si les auditeurs ne nous sont pas complètement hostiles [*omnino infesti*], il sera possible de se concilier la bienveillance par un simple début [*principio*]. S'ils sont dans de très mauvaises dispositions à notre égard [*uehementer abalienati*], il faudra recourir à l'exorde indirect [*insinuatio*]. En effet, si l'on réclame ouvertement [*perspicue*] sérénité et bienveillance [*pax et beniuolentia*, paix et amitié], non seulement on ne les obtient pas, mais l'hostilité est augmentée et avivée.

Il n'est donc pas tout à fait exact d'assimiler *insinuatio* et *genus admirabile*. Certes, le genre « extraordinaire » est celui qui prend le contre-pied de l'opinion de l'auditoire, qui est contre son attente : le latin *admirabile* traduit le grec *paradoxon*. Ce contexte est *a priori* défavorable. Mais à l'intérieur de ce genre, le public peut néanmoins ne pas être complètement hostile, et l'orateur peut y tenter un exorde direct. Le distinguo entre exordes direct et indirect joue donc à l'intérieur même du genre *admirabile*. C'est une affaire de degré dans l'hostilité. Nous pouvons ainsi préciser le critère de départ. L'*insinuatio* est ici l'exorde pour auditoire complètement hostile ; le *principium* est l'exorde destiné à un auditoire qui ne serait pas complètement hostile, ce qui laisse un peu plus de marge de manœuvre à l'orateur.

La vision de l'auditoire tout à fait hostile nous est donnée par le mot *flexus* que Quintilien oppose à *rectus* dans cette phrase du livre II citée au tout début de notre travail. C'est le même cas de figure défavorable, l'orateur a « à faire à des hommes légers, inconstans, préoccupez, corrompus » (II, 17, 29), Gedoyn rendant par là le seul *audientium mobiles animi* de Quintilien, « les esprits versatiles des auditeurs » dans la traduction Cousin. Cette hostilité complète est ce qui impose de recourir à la méthode de prudence : « *neque enim qui recta uia depulsus est reduci ad eam nisi alio flexu potest*, car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour » (Gedoyn, p. 136 ; Cousin : « par un nouveau détour »). C'est d'ailleurs là, pour Quintilien, la situation la plus habituelle : si les hommes étaient des sages, on pourrait faire l'économie de la méthode de prudence⁵⁰². Le verbe *flectere*

⁵⁰¹ Loutsch, Claude, *L'exorde dans les discours de Cicéron*, Bruxelles, Latomus (Revue d'études latines), 1994, p. 49, début de ses considérations théoriques sur l'*insinuatio*.

⁵⁰² Quintilien, II, 17, 28 (Gedoyn, p. 135-136) : « Que l'on me donne des Juges sages, un tribunal, une assemblée de sages, dont l'âme soit inaccessible à la haine, à l'envie, à l'espérance, à la crainte, aux séductions des préjugez & des faux témoins, il n'est plus besoin d'éloquence, que tout au plus pour flatter l'oreille par des sons harmonieux. »

qui est derrière *flexus* signifie « courber, ployer, contourner (un cap), infléchir » donc « plier, tourner » les esprits. Or les emplois de *fléchir* que donne Littré (*s. v. fléchir*, 3^e) parlent tous d'un auditoire tout à fait hostile, et au sens propre inflexible. Il faut fléchir « l'humeur altière », « ce cœur inexorable », « les cœurs les plus endurcis », « cette férocité ». Les fléchir passe nécessairement par l'*insinuatio*, par un exorde non visible et non immédiat, ni *perspicue et protinus* comme l'est l'exorde direct selon Cicéron⁵⁰³. Bernard Lamy reformule la liste des trois fonctions de l'orateur en « instruire, gagner et émouvoir, *Docere, flectere, et mouere* », précisément dans son chapitre sur « les manières de s'insinuer »⁵⁰⁴. *Flectere* est donc un équivalent du *conciliare* ou *delectare*, les mots habituels de Quintilien pour cette deuxième fonction. Pour fléchir un auditoire inflexible, il faut dans les termes de Lamy « gagner » son cœur.

Cicéron examine ensuite de plus près chacun des trois cas qui expliquent l'hostilité complète de l'auditoire. Nous les numérotons :

<p>I, XVII, 23. <i>Nunc insinuationes quemadmodum tractari conveniat, deinceps dicendum videtur. Insinuatione igitur utendum est, cum admirabile genus causae est, hoc est, ut ante diximus, cum animus auditoris infestus est. Id autem tribus ex causis fit maxime ; si aut inest</i> [1] <i>in ipsa cause quaedam turpitudine,</i> [2] <i>aut ab iis, qui ante dixerunt, jam quiddam auditori persuasum videtur,</i> [3] <i>aut eo tempore locus dicendi datur, cum jam illi, quos audire oportet, defessi sunt audiendo. Nam ex hac quoque re non minus, quam ex primis duabus ; in oratore nonnumquam animus auditoris affenditur.</i></p>	<p>I, XVII, 23. Maintenant il nous semble qu'en second lieu il nous fait dire comment il convient de traiter les exordes indirects. On doit donc les employer quand la cause est du genre extraordinaire, c'est-à-dire, comme nous l'avons indiqué, lorsque les sentiments de l'auditeur nous sont hostiles. Cette hostilité naît surtout pour trois raisons : [1] si la cause comporte en elle-même quelque chose de répréhensible, [2] s'il apparaît que l'auditeur a été convaincu sur quelque point par les orateurs précédents, [3] ou si notre tour de parler est placé à un moment où ceux qui doivent écouter sont las de le faire. Car il arrive que l'auditeur soit mal disposé envers l'orateur pour ce motif non moins que pour les deux autres⁵⁰⁵.</p>
--	---

Les mots sont les mêmes que dans la *Rhétorique à Hérennius* (I, 9-10) et presque les mêmes que chez Quintilien (IV, 42-50) :

- [1] *Si causa turpitudinem habebit* (*Her.*, trad. Achard « Si la cause est mauvaise »), *in turpi causae* (Quint., trad. Cousin « dans une cause scandaleuse ») ;
[2] *Si persuasus auditor* (*Her.*), *si aduersarii actio iudicum animos occupauit* (Quint., cf. le « préoccupez » de Gedoy) ;
[3] *Si defessi erunt* (*Her.*), *si dicendum apud fatigatos* (Quint.).

A chacun de ces trois cas correspondra une catégorie d'*insinuatio*.

Pour reprendre le résumé synthétique de Loutsch (p. 49), l'hostilité complète est donc due « le plus souvent à l'une des trois raisons suivantes » :

- [1] « la cause elle-même est mauvaise » : c'est la *turpis causa*, c'est-à-dire une cause qui n'est pas *honestata*, et qui peut varier entre le manque de dignité et le caractère littéralement « honteux » ou « scandaleux » (traduction Cousin) ;

⁵⁰³ Voir Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne, 1539, s. v. *Flechir* : « Flectere, Deflectere. *Flechir* quelqu'ung, & le tourner à ce qu'on ueult, Aliquem oratione flectere. *Faire flechir* aucun & le destourner de son bon propos & bon uouloir, Aliquem labefacere, aut labefactare. *Flechir* & se destourner a costé de sa uoye, Inflectere vestigia cursus sui. »

⁵⁰⁴ Lamy, Bernard, *La rhétorique ou L'art de parler*, éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, H. Champion, 1998, V, 10, p. 404.

⁵⁰⁵ Cicéron, *op. cit.*, p. 79. Même chose dans la *Rhétorique à Hérennius*, I, 9 et Quintilien, IV, 1, 42.

[2] « le discours de l'adversaire a visiblement emporté l'adhésion des auditeurs », donc l'orateur qui va parler sent qu'il a à faire à un auditoire *persuasum*, qui a été déjà « convaincu » par l'adversaire dans une plaidoirie, ou bien, de manière plus large, qui a déjà des convictions différentes de celles que le discours cherche à lui inculquer ;

[3] « l'orateur prend la parole à un moment où ceux qui sont forcés de l'écouter sont déjà fatigués. Cicéron précise que cette fatigue suscite parfois non moins d'hostilité que les deux raisons précédentes. » L'auditoire est *defessus*, l'adjectif latin signifiant « fatigué, lassé, épuisé », ou plus largement il est peu patient. Comme le dit élégamment Le Gras au XVII^e siècle, l'orateur a « épuisé la patience » de l'auditoire.

Le Gras, avocat au parlement de Paris, reformule en effet cette tripartition dans un lexique pour nous très précieux :

Or on ne peut se servir de commencement [= de *principium* ou exorde direct], lors que les Auditeurs ne peuvent avoir que de l'aversion à nous écouter : & cela arrive en trois manieres. La premiere, comme il a déjà esté dit, quand le sujet est honteux. La seconde, quand le discours de celui qui a parlé le premier a fait une forte impression sur l'esprit des Auditeurs, & la derniere quand le mesme discours a épuisé toute la patience de l'Auditeur⁵⁰⁶.

L'aversion est un autre mot d'époque pour désigner l'hostilité complète de l'auditoire. Littré rend *aversion* par « haine, antipathie » (pour une personne) et « répugnance extrême » (pour une chose), avec pour exemple la formule familière « c'est ma bête d'aversion », qui « se dit d'une personne pour laquelle on a une insurmontable répugnance ». Toutes ces formules évoquent les auditeurs *uehementer abalienati* de Cicéron. L'*insinuatio* est là pour ne pas s'aliéner l'auditoire. Celui-ci n'est pas seulement, de façon vague, prévenu contre l'orateur. Il est radicalement contre, « en guerre » comme le dit *hostilis*, dans la « haine » ou détestation (*odit* à *Inv.* I, 24). L'orateur ne s'adresse pas à un adversaire mais à un ennemi, selon l'opposition entre *aduersarius* et *hostis*.

Soit, sous forme de tableau :

Trois causes de l'« aversion » de l'auditoire :	En réponse, trois sortes d' <i>insinuatio</i> :
1. « sujet honteux »	1. Par les ambages ou circonlocutions
2. « forte impression sur l'esprit des Auditeurs »	2. Par la <i>confidentia</i> ou hardiesse de l'orateur
3. « patience épuisée »	3. Par le plaisir qu'il suscite chez l'auditoire

Cicéron étudie ensuite séparément chacune de ces situations, que nous examinerons pour notre part dans l'ordre 1, 3 et 2, c'est-à-dire en réservant pour la fin le cas le plus problématique, celui de la hardiesse très « directe » de l'orateur.

II. Premier cas : l'*insinuatio*-ambages

L'insinuation qui consiste en des *ambages*, c'est-à-dire à la fois des détours et des « retardements », est celui des trois types qui est le plus représenté. L'*insinuatio*-ambages est aussi celle que désigne par défaut le mot *insinuatio*, en l'absence de précision supplémentaire. Des dizaines d'exordes pourraient illustrer cette catégorie. Le plus célèbre est le *De lege agraria*, mentionné au chapitre précédent, car Agricola le prend pour modèle de *placere* et de *digressio*.

⁵⁰⁶ Le Gras, *op. cit.*, p. 104-105.

Dans ce premier type, l'« aversion » de l'auditoire tient donc à la cause ou au « sujet » lui-même (*causa turpis*) :

<p>I, XVII, 24. (1) <i>Si causae turpitudine contrahit offensionem, aut pro eo homine, in quo offenditur, alium hominem, qui diligitur, interponi oportet ; aut pro re, in qua offenditur, aliam rem, quae probatur ; aut pro re hominem aut pro homine rem, ut ab eo quod odit ad id quod diligit auditoris animus traducatur ;</i></p>	<p>I, XVII, 24. (1) Si c'est l'aspect répréhensible de la cause qui entraîne l'hostilité, il faut, à la place de la personne qui suscite l'hostilité, en évoquer une autre qui soit sympathique aux auditeurs ; ou, à la place de l'affaire qui irrite, une autre qui lui plaise ; ou à la place de l'affaire une personne, ou inversement, de sorte que l'esprit de l'auditeur passe de quelque qu'il déteste à quelque chose qu'il aime ;</p>
<p><i>et dissimulare id te defendurum, quod existimeris defensurus : deinde, cum jam mitior factus erit auditor, ingredi pedetemptim in defensionem [...]</i></p>	<p>il faut aussi dissimuler l'intention que vous avez de défendre le parti que vous êtes censé vouloir défendre ; puis, lorsque l'auditeur aura été amadoué, vous vous engagerez à pas comptés dans la défense [...] ⁵⁰⁷.</p>

L'*insinuatio*-ambages est donc foncièrement une dissimulation du *propositum* : *dissimulare id te defendurum*. Le subterfuge consiste à attirer l'attention sur autre chose que le *propositum*, à interposer (*interponi*) un point favorable de la cause. Un tel subterfuge peut sembler simple, voire élémentaire, mais c'est déjà une forme de dissimulation. Attirer l'attention sur autre chose que le *propositum* est une première forme de cryptique⁵⁰⁸ ; la plus banale, la plus fréquente sûrement, la plus discrète peut-être. À ce subterfuge s'associe le fait d'y aller progressivement. Cicéron emploie l'adverbe *pedetemptim* (« pas à pas, avec précaution, doucement »), souvent associé à l'insinuation⁵⁰⁹ : nous l'avons déjà rencontré chez Agricola.

Le *De Inventione* souligne à diverses reprises le lien étroit entre insinuation et dissimulation, puisque l'une permet de définir l'autre et réciproquement. A la manière dont Le Gras rend compte de ce paragraphe, il semble que la dissimulation soit pour lui aussi le trait saillant de cette première espèce d'*insinuatio* :

Quand le sujet est deshoneste & honteux, [...] il faut mesme dissimuler qu'on vüille défendre ce qu'il haït, & luy témoigner qu'on en a autant d'aversion que luy, pour apres, qu'il sera adoucy, entrer dans la defense de la mesme chose, en faisant conoistre que ce n'est pas ce que le Juge condamne que nous defendons, mais une autre. Il faut aneantir, & détruire secrettement & imperceptiblement la bonne volonté des Auditeurs pour l'adversaire, & l'estime qu'il fait de ce qui luy est avantageux : Pour cela il faut tout mettre en usage ; & se servir de toutes sortes de pretextes & de couleurs⁵¹⁰.

Le Gras déploie dans l'analyse tout le lexique de la dissimulation et des détours préalablement étudié (« dissimuler », « adoucy », « secrettement et imperceptiblement », « pretextes et couleurs⁵¹¹ »). La dissimulation selon lui reprend ainsi les deux subterfuges décrits par Cicéron : la dissimulation du propos (« dissimuler qu'on vüille defendre »), la progressivité qui permet de dissimuler l'attaque de l'adversaire, c'est-à-dire le *a persona aduersariorum*⁵¹²

⁵⁰⁷ Cicéron, *ibid.*

⁵⁰⁸ Voir, au chapitre 12, la notion de *simulatio*.

⁵⁰⁹ Il apparaît également dans la *Rhétorique à Hérennius*, au moment où l'auteur conseille un parallèle avec une affaire similaire : *deinde ad nostram causam pedetemptim accedemus et similitudinem conferemus* (« Nous arriverons ensuite insensiblement à la nôtre, et nous ferons voir en quoi elle ressemble à celle que nous venons de citer » (I, 9).

⁵¹⁰ Le Gras, *op. cit.*, p. 104-105.

⁵¹¹ « Couleurs » est un héritage du *color* de Martianus Capella, vu dans notre chapitre 2.

⁵¹² Cicéron, *op. cit.*, I, 22 (*Rhétorique à Hérennius*, I, 8) : les quatre moyens de se concilier la bienveillance des juges sont nous-mêmes (*a persona nostra*), nos adversaires (*ad aduersariorum*), les auditeurs (*ab auditorum*), la cause elle-même (*a rebus ipsius*).

de l'exorde (« détruire secrètement & imperceptiblement la bonne volonté des Auditeurs pour l'adversaire »).

La présentation de Le Gras se retrouve de façon plus synthétique, un siècle plus tard, chez Marmontel. Dans ses *Eléments de littérature* de 1787, celui-ci commence à définir ainsi l'entrée « insinuation », c'est-à-dire en fait la seule *insinuatio*-ambages :

Tour d'éloquence qui consiste à présenter à l'auditoire, au lieu de l'objet qu'on se propose, et pour lequel on sait qu'il a de la répugnance ou de l'éloignement, un autre objet pour lequel on sait qu'il s'intéresse, et qui, par ses rapports avec l'objet dont il s'agit, dispose d'abord les esprits à ne pas être blessés, et les amène insensiblement à le voir d'un œil favorable. Cicéron recommande cette méthode toutes les fois que celui qui est en cause, ou la cause elle-même, présente un aspect odieux. *Insinuatione utendum est quum animus auditoris infensus est*. Et il indique les moyens d'user d'*insinuation*. *Si causae turpitude contrahit [...] auditoris animus traducatur*⁵¹³.

C'est la dissimulation du propos (« l'objet qu'on se propose »), sous une forme elle-même progressive (« insensiblement »). Un peu plus loin, Marmontel en vient à l'autre dissimulation, celle de l'attaque de l'adversaire :

L'*insinuation* s'emploie de même à rejeter sur l'adversaire ce que la cause a d'odieux [la *turpis causa*] et à détourner d'une partie à l'autre l'indignation de l'auditoire. Mais il faut y mettre, dit le même orateur, beaucoup de prudence et d'adresse [la *prudencia*], faire semblant [la *simulatio*] de ne vouloir que se justifier soi-même et n'attaquer qu'avec beaucoup de précaution ceux à qui l'auditoire paraît s'intéresser [s'*intéresser*, « prendre parti pour »]⁵¹⁴.

Tout cela est assez familier, précisément parce que ce premier type d'*insinuatio* est celui qui a fait oublier les deux autres. Nous nous contenterons donc ici de compléter la présentation par quelques exemples.

Pour le premier point, la dissimulation du propos, Marmontel lui-même donne aussitôt comme exemple l'exorde du *Pro Caelio* de Cicéron, qu'il résume ainsi :

Par exemple, il s'agit d'un fils dont l'imprudence et la témérité ont besoin d'indulgence et dont la défense directe révolterait les juges : on parle des vertus et des services de son père et on le peint accablé de douleur de l'égarement de son fils.

À lire Loutsch, on comprend que Cicéron cumule dans cette affaire les trois difficultés possibles : l'affaire, selon lui, relève du *genus admirabile*⁵¹⁵, ou, selon Marmontel, elle « présente un aspect odieux » ; l'adversaire a fait un fort effet sur les juges « à force de stigmatiser la vie dévergondée de l'accusé » ; « l'auditoire donne des signes de fatigue, comme il faut s'y attendre après cinq discours »⁵¹⁶.

Cet exorde est court, il occupe deux paragraphes seulement, dont nous ne citerons que le premier :

Cael. I Cael. I Juges, si un homme étranger à nos lois, à nos mœurs, à nos habitudes judiciaires, assistait par hasard à cette audience [*Si quis, iudices, forte nunc adsit ignarus legum, iudiciorum, consuetudinis nostrae, miretur profecto*], persuadé sans doute de la gravité d'une cause qui occupe seule le barreau pendant que les fêtes et les jeux publics ont fermé les tribunaux pour toutes les autres affaires, il croirait qu'il s'agit d'un forfait énorme, dont la punition ne peut être différée sans consommer la ruine de l'État. Si on lui disait qu'une de nos lois ordonne qu'on instruira tous les jours sans distinction le procès des séditeux et des pervers qui, les armes à la main, auront osé assiéger le sénat, faire violence aux magistrats, attaquer la république, il ne désapprouverait pas cette loi ; il demanderait quel est le crime sur lequel vous avez à prononcer. Et quand il apprendrait qu'il

⁵¹³ Marmontel, *Eléments de littérature*, éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005, p. 660, citant Cicéron, *op. cit.*, I, 23, puis le début de 24.

⁵¹⁴ Marmontel, *ibid.*, p. 661.

⁵¹⁵ Loutsch, *op. cit.*, p. 333-334.

⁵¹⁶ *Ibidem*.

n'est ici question ni d'attentat, ni d'audace, ni de violence ; qu'un jeune citoyen, doué des qualités les plus brillantes, plein d'ardeur pour le travail, aimé du public, est accusé par le fils d'un homme qu'il a poursuivi lui-même et qu'il poursuit encore devant les tribunaux ; qu'une courtisane est l'âme de toute cette intrigue : alors cet étranger, instruit de la vérité, respecterait la piété filiale d'Atratinus ; mais il penserait qu'on doit réprimer les fureurs d'une femme emportée ; et vous, juges, il vous plaindrait de ne pouvoir partager le repos dont jouissent les autres citoyens⁵¹⁷.

Cicéron invite donc les Juges à imaginer l'étonnement (*miretur*) d'un tiers qui assisterait par hasard (*forte*), dépourvu de toute information (*ignarus*), à ce procès. Il invite l'auditoire à examiner cette affaire d'un œil entièrement neuf, à oublier tout ce qu'il en sait déjà, et qui est défavorable à l'accusé.

L'ensemble procède par *extenuatio*, comme l'indique Melanchthon⁵¹⁸. L'*insinuatio*-ambages prend souvent la forme d'une *attenuatio* ou *minutio*. C'est une recommandation de Quintilien : *elaborandum ut [...] minora quam dictum est*, « il faut s'efforcer de faire paraître les faits moins graves que ce qui a été dit » (IV, 1, 45)⁵¹⁹. L'adjectif comparatif *minora* suffit ici à désigner le procédé rhétorique de l'*attenuatio*. Conformément à la recommandation de Quintilien, et à la pratique de Cicéron, l'*insinuatio*-ambages sous forme d'*attenuatio* semble être assez fréquente au barreau. Un autre trait à relever est la ressemblance formelle avec une digression. L'exorde est ici comme une digression qui fait semblant d'être *extra causam*, et qui s'avère bien sûr être *in causa*. Cette ressemblance a été signalée par Agricola, comme nous l'avons vu, et elle est logique, à partir du moment où la dissimulation du propos consiste à parler d'autre chose, pour éviter de parler de ce qui fâche.

Notre autre exemple rentre aisément dans la catégorie de l'*attenuatio*. Au XVIII^e siècle, dans sa *Rhétorique française*, Crevier cite pour illustrer l'insinuation la plaidoirie d'un fameux avocat qui lui est contemporain, Henri Cochin. La nommée Ferrand cherche à être reconnue comme la fille d'une riche famille nobiliaire. C'est une de ces affaires d'« état » c'est-à-dire d'état civil, très fréquentes à l'époque, avec ce qu'elles comportaient de péril pour la transmission des patrimoines :

M. Cochin, plaidant pour la Demoiselle Ferrand, à qui l'on contestoit son état, & qui demandoit à être admise à la preuve testimoniale, craignoit que cette cause ne fût confondue avec d'autres tentatives faites récemment pour un objet pareil, tentatives odieuses en elles-mêmes, & qui n'avoient pas réussi. Il commence par écarter cette prévention fâcheuse, sans effort, sans véhémence [c'est-à-dire sans contention], d'un style doux & modéré, & en montrant par le seul exposé de l'état de la question, combien sa cause étoit différente de celles contre lesquelles on étoit justement prévenu⁵²⁰. [Et, après avoir cité l'exorde de Cochin :] Ce début est sage & insinuant : la précaution & la prudence d'un Orateur adroit s'y fait sentir.

⁵¹⁷ *Cael. I Cael. I Si quis, iudices, forte nunc adsit ignarus legum, iudiciorum, consuetudinis nostrae, miretur profecto, quae sit tanta atrocitas huiusce causae, quod diebus festis ludisque publicis, omnibus forensibus negotiis intermissis unum hoc iudicium exerceatur, nec dubitet, quin tanti facinoris reus arguatur, ut eo neglecto ciuitas stare non possit ; idem cum audiat esse legem, quae de seditiosis consceleratisque ciuibus, qui armati senatum obsederint, magistratibus uim attulerint, rem publicam oppugnarint, cotidie quaeri iubeat : legem non improbet, crimen quod uersetur in iudicio, requirat ; cum audiat nullum facinus, nullam audaciam, nullam uim in iudicium uocari, sed adolescentem illustri ingenio, industria, gratia accusari ab eius filio, quem ipse in iudicium et uocet et uocarit, oppugnari autem opibus meretriciis : Atratini illius pietatem non reprehendat, muliebrem libidinem comprimentam putet, uos laboriosos existimet, quibus otiosis ne in communi quidem otio liceat esse.*

⁵¹⁸ Melanchthon, Philip, *Corpus Reformatorum*, Berlin, C.A. Schwetschke, 1851, XVI, col. 1108 : *Cap. I. §. 1. Si quis] A paradoxo, hoc est, a tempore captat exordium. Legum] Congeries. Miretur] Insinuatio, qua extenuat novum exemplum, quod vi debeatur Caelii causa degravari. Negotiis] Collatio temporis et legis.*

⁵¹⁹ Gedoyn p. 225. Cousin, p. 29.

⁵²⁰ Crevier, Jean-Baptiste, *Rhétorique française*, Paris, Saillant et Desaint, 1765, p. 333-338.

Le tout début de l'exorde de Cochin affiche qu'il écarte l'objet fâcheux, « Ce n'est point ici ». Mais la douceur et la modération ne caractérisent vraiment que le premier paragraphe de l'exorde. Dans le paragraphe suivant, il en vient, encore selon les préceptes cicéroniens repris par Le Gras, à l'attaque de l'adversaire⁵²¹. L'avocat « commence par écarter », et on passe ensuite à l'attaque, mais il est venu à celle-ci « insensiblement » comme disent Le Gras et Marmontel, *pedetemptim*.

Notre dernier exemple sera l'exorde célèbre du *De lege agraria* II de Cicéron, dont nous avons déjà cité le résumé par Rollin : exorde archétypique de l'*insinuatio* et célébré comme magnifique⁵²². Pour être archétypique de l'insinuation, ou dans les termes de Rollin des « précautions oratoires », il nous permettra aussi d'apporter un premier bémol très important. Les deux exemples que nous venons de voir relèvent du *genus admirabile*, les affaires présentent pour reprendre Marmontel « un aspect odieux » : l'égarement injustifiable d'un fils dans le cas du *Pro Caelio* ; et pour la demoiselle Ferrand, la suspicion de voir une complète inconnue chercher à « conquérir un rang distingué » en se faisant passer pour une des héritières. Rien de tel pour le *De lege agraria*, dont la cause n'est pas *turpis*. Le refus de la réforme agraire est simplement difficile à défendre face à un auditoire populaire. Nous pouvons donc estimer, avec Claude Loutsch, que « le degré d'acceptabilité de la cause que Cicéron s'apprête à défendre est plutôt faible et qu'elle relève, sinon du *genus admirabile*, du moins du *genus anceps* », c'est-à-dire douteux (*dubium* dans *Her.*, correspondant au *anceps* d'*Inv.* I, 20).

⁵²¹ Voici le texte intégral de l'exorde de Cochin (*Œuvres de feu M. Cochin, écuyer, avocat au Parlement*, vol. IV, éd. J. T. Herissant fils, 1788, p. 469 ; ensuite commence le « Fait », soit la *narratio* en termes rhétoriques) :

« CVII. CAUSE A LA GRAND'-CHAMBRE

POUR Demoiselle Michelle Ferrand, Fille majeure, Demanderesse.

CONTRE Dame Anne de Bellinzani, veuve de Monsieur le Président Ferrand, Défenderesse. [...]

QUESTION. Si le fait de la naissance étant juridiquement prouvé, sans qu'il y ait de preuve de la mort de l'enfant, les soins de la mère sont une raison pour admettre la preuve testimoniale de l'état ?

CE N'EST POINT ICI une de ces questions d'état qui ont alarmé le Public, par la crainte de voir tomber toutes les familles dans le trouble & dans la confusion. S'il suffisoit à un inconnu pour conquérir un rang distingué, de présenter des faits arrangés avec art, & d'offrir une preuve testimoniale pour les soutenir, il n'y a personne qui ne dût être effrayé d'un exemple si funeste : l'ambition & la cupidité franchiroient toutes les bornes, & les familles les plus illustres deviendroient la proie de l'audace la plus criminelle. Mais dans la démarche de la Demoiselle Ferrand, rien ne peut altérer l'ordre public ni la tranquillité des familles. Elle ne demande justice à la sienne qu'à la faveur des titres authentiques, dont personne ne peut méconnoître l'autorité. Tout est prouvé, la naissance d'une fille, fruit du mariage de M. & de Mme. Ferrand, son existence, son identité avec la personne qui agit ; & si l'on offre d'y joindre la preuve testimoniale, ce n'est que surabondamment, & pour augmenter l'éclat qui accompagne la cause de la Demoiselle Ferrand.

Ses Adversaires en ont été tellement convaincus, qu'après avoir essayé de répandre des doutes sur les monumens les plus respectables, persuadés eux-mêmes de l'inutilité de leurs efforts, ils ont hasardé un système qui découvre tout le désespoir de leur défense. La règle constante, qui oblige de reconnoître pour pere de l'enfant le mari de sa mere, n'est, selon eux, qu'une opinion qui dépend du concours de plusieurs circonstances, & dans laquelle il ne faut pas donner légèrement. Ce paradoxe, capable d'ébranler la nature elle-même, & d'exciter une révolution générale dans la société, a soulevé le Public ; on l'a vu prêt à s'armer pour la défense de la demoiselle Ferrand, liée si étroitement avec l'intérêt de tous les Citoyens. [Véritable opération de *conciliatio* : toute la société est derrière mademoiselle Ferrand, à en croire Cochin, qui emploie ici le même vocabulaire de l'« intérêt » que Lamy par exemple.]

Dans ce nouveau système sa naissance n'est plus un mystère, madame Ferrand lui a donné le jour. Mais doit-elle jouir de tous les avantages de son état, ou, par d'indignes soupçons, doit-on lui ravir un bien qu'elle réclame à la faveur des droits les plus sacrés de la nature, de la Religion, de l'honnêteté publique ? C'est insulter à la société que d'en faire un problème [= *propositio*]. »

⁵²² Comme le souligne Du Cygne, *op. cit.*, p. 65 : *Insignis est insinuatio hujus Exordii, qua non statim Orator (in re fortasse populo minus grata) legem Agrariam oppugnat : sed a sua persona, & mandatis sibi honoribus incipit, ut sensim comparata populi gratia delabatur ad Agrarios, quos non esse populares affirmat, sed simulata largitione perturbatores Reip. eosque vocat in invidiam.*

Le recours à l'insinuation-ambages ne se limite donc pas nécessairement à la *causa turpis*. C'est vraisemblablement ce que signifie Gedoyn par son choix de traduction très personnel pour cette locution. Il évite soigneusement la formule « cause honteuse » :

IV, 1, 42. [...] [1] <i>quae quia esse in turpi causae genere non possit, insinuatio subrepat animis [...].</i>	IV, 1, 42. [...] [1] Mais parce que ce n'est pas une demande [la demande d'attention et de bienveillance] à faire en certains cas, on s'insinuë adroitement dans leur esprit [...] ⁵²³ .	IV, 1, 42. [...] [1] mais comme c'est impossible dans une cause scandaleuse, ils souhaitent qu'on s'insinue insensiblement dans l'esprit du juge [...].
---	---	---

Gedoyn semble signifier par une formule assez vague (« ce n'est pas une demande à faire en certains cas ») que l'insinuation-ambages répond à toutes les situations dans lesquelles, pour une raison ou une autre, la demande d'attention directe serait mal venue, et pas seulement aux causes « honteuses ». Il indique peut-être ainsi que ce premier type d'*insinuatio* en est l'archétype : c'est la première des « précautions » oratoires à prendre face à un auditoire hostile.

Le mot même de « précautions oratoires » nous donne ainsi une première indication sur ce que nous cherchons : la possibilité de sortir le phénomène d'insinuation de l'exorde. Relisons ce que Crevier retient de Rollin, à propos précisément de l'exorde de Cochin dans l'affaire de la Demoiselle Ferrand :

Ce début est sage & insinuant : la précaution & la prudence d'un Orateur adroit s'y fait sentir. C'est cet art, dont M. Rollin a fait un titre exprès dans son *Traité des Etudes*, sous le nom de Précautions Oratoires, & qu'il définit « certains ménagemens que l'Orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle ; des tours étudiés & adroits dont il se sert pour dire de certaines choses, qui autrement paroïtroient dures & choquantes. Cet art n'est point propre uniquement à l'Exorde, il est nécessaire toutes les fois que l'on est obligé d'exprimer des idées qui pourroient ne pas être agréables à l'auditeur. Mais jamais l'Orateur n'a plus de raison d'en faire usage, que lorsqu'il commence à traiter une matiere contre laquelle il doit trouver les esprits préoccupés. Alors on l'observe, on l'épie, comme je l'ai déjà dit d'après Quintilien : l'attention toute fraîche de l'auditoire ne laisse rien échapper, & s'il blesse dès l'entrée, il prépare un mauvais accueil à tout le reste de son discours. »

Le point pour nous essentiel est que « Cet art n'est point propre uniquement à l'Exorde ». En parallèle, l'exemple archétypique de l'exorde du *De lege agraria* montre que cet art n'est pas non plus lié aux seules causes honteuses ou odieuses, la *turpis causa*. Voilà deux points fondamentaux à retenir, parce qu'ils ouvrent la possibilité, pour Ramus et ses contemporains, d'une généralisation à un art des précautions, c'est-à-dire à la méthode de prudence (*cautio* dans *précaution* renvoie à la *prudencia*). Le seul élément définitoire stable de cet art est l'hostilité de l'auditoire, puisque, dans les termes de Rollin, il « est nécessaire toutes les fois que l'on est obligé d'exprimer des idées qui pourroient ne pas être agréables à l'auditeur ».

III. Troisième cas : l'*insinuatio-voluptas*

Après l'*insinuatio*-ambages, nous passons directement au troisième cas envisagé par Cicéron, lui aussi très familier, et d'ailleurs peu problématique. L'hostilité de l'auditoire ne

⁵²³ Cousin, p. 28-29.

dépend pas alors de la cause défendue, mais plutôt des circonstances de l'écoute, à savoir la fatigue. Voici le descriptif de Cicéron :

<p>I, XVII, 25. [3] <i>Sin auditoris studium defatigatio abalienavit a cause, te brevius, quam paratus fueris, esse dicturum commodum est polliceri ; non imitaturum adversarium ; sin res dabit, non inutile est ab aliqua re nove aut ridicula incipere : aut ex tempore nata sit ; quod genus, strepitum, acclamationem : aut jam parata, quae vel apologum, vel fabulam, vel aliquam contineat irrisionem : aut, si rei dignitas adimet jocandi facultatem, aliquid triste, novum, horribile, statim non incommodum est injicere. Nam ut cibi satietas, et fastidium aut subamara aliqua re relevatur, aut dulci mitigatur ; sic animus defessus audiendo, aut admiratione integratur, aut risu novatur.</i></p>	<p>I, XVII, 25. [3] mais si c'est la fatigue qui vous aliène les sentiments de l'auditoire, il est utile de promettre qu'on sera plus bref qu'on en avait l'intention et de dire qu'on n'imitera pas l'adversaire. Si la cause le permet, il n'est pas inutile de commencer par quelque chose d'extraordinaire ou d'amusant, qui soit tiré d'une circonstance inopinée – par exemple le bruit de la foule ou des cris – ou qui ait été préparé et qui contienne un apologue, une histoire ou une plaisanterie ; ou bien, si la gravité du sujet interdit de plaisanter, il n'est pas mauvais d'insérer d'entrée quelque chose de triste, d'extraordinaire ou d'effrayant. En effet, si la satiété et le dégoût des aliments sont relevés par un mets un peu amer ou apaisés par une douceur, de la même façon un esprit las d'écouter est réveillé par la surprise ou reprend vigueur grâce au rire⁵²⁴.</p>
--	--

Pierre Fabri résume ainsi ce descriptif et celui de *Her.* (*op. cit.*, p. 44) :

Quant la chose est deshonneste ou les auditeurs sont trouaillés, l'en doibt promettre de briefuement respondre aux argumens de son aduersaire, ou dire quelque chose pour rire, pour resueiller les auditeurs. Et nota que nature, occasion, le lieu, le temps, la sentence, la personne, les mines, la contenance, moquerie pour moquerie, menterie pour menterie, font liberallement rire les gens⁵²⁵.

La première de ces techniques est donc la promesse de *brevitas*. Sganarelle, dans le *Mariage forcé*, tente de l'employer (Pancrace : « Mais surtout soyez bref » ; Sganarelle : « Je le serai ») – nous y revenons dans l'annexe 2. Demander ou promettre d'être bref est une réaction intuitive, assez fréquente en littérature, dans la conversation commune, ou dans une allocution publique⁵²⁶. Le deuxième livre des *Géorgiques*, par exemple, s'ouvre de cette manière :

[...] *Non hic te carmine ficto
atque per ambages et longa exorsa tenebo.*

⁵²⁴ Cicéron, *De l'invention*, *op. cit.*, p. 80-81.

On trouve des listes plus détaillées encore dans la *Rhétorique à Hérennius* (I, 10) : *Si defessi erint audiendo, ab aliqua re, quae risum mouere possit, ab apologo, fabula uerei simili, imitatione deprauata, inuersione, ambiguo, suspicione, inrisione, stultitia, exuperatione, collectione, litterarum mutatione, praeter expectationem, similitudine, nouitate, historia, uersu, ab alicuius interpellatione aut adrisione.* « Enfin, si l'attention de l'auditeur est fatiguée, nous essayerons d'abord de la réveiller par quelque chose qui puisse exciter le rire, un apologue, un conte, une citation forcée, une inversion, ou une équivoque, une conjecture, un sarcasme, une naïveté, une hyperbole, un rapprochement, un changement de lettres : ou bien encore nous piquerons la curiosité au moyen d'une comparaison, d'une bizarrerie ; en citant une anecdote, un vers ; en profitant d'une interpellation, d'un sourire approbateur. »

⁵²⁵ Fabri, *op. cit.*, p. 44.

⁵²⁶ Jean Balsamo commença sa conférence sur « Montaigne et l'amitié » vendredi 5 novembre 2010, lors de la seconde journée d'étude à la mémoire de Michel Simonin, par la recette des côtelettes Soubise, qui consiste en substance à faire cuire une côtelette entre deux autres, pour ne conserver que celle du milieu. A l'inverse, il annonça qu'il s'en tiendrait à l'introduction et la conclusion, côtelettes extérieures de son exposé. C'est donc à la fois une promesse de *brevitas* et un recours à l'amusement, puisque la référence culinaire était tout à fait inattendue.

Je ne te retiendrai pas ici par des fictions poétiques, parmi des détours et de longs exordes⁵²⁷.

La brièveté s'oppose ainsi directement, au texte même de Virgile, aux *ambages*.

À côté de la brièveté, l'autre technique est soit la surprise ou nouveauté (*ab aliqua re nova, aliquid [...] novum, admiratio*), soit le rire (*ridicula, jocandi, risu*), selon ce que le contexte, plus ou moins grave, permet. Ces procédés s'apparentent au *delectare* d'Agricola, étudié à propos de la digression⁵²⁸. Ceci corrobore une idée que nous avons émise au chapitre précédent : l'exorde et la digression sont des parties du discours comparables, notamment par le *conciliare* mais aussi par le *placere* dont elles peuvent être le lieu.

Cicéron met ici en avant le ressort du divertissement, sérieux ou plaisant. La douceur (*dulci mitigatur*) est à la fois un des marqueurs, comme nous l'avons vu, et un des ressorts pragmatiques de l'insinuation, comme Cicéron l'explique ici. L'analogie culinaire (*ut cibi satietas, et fastidium aut subamara aliqua re relevatur, aut dulci mitigatur*) met en évidence la notion de *varietas*, qui fait un pont entre la nouveauté de registre sérieux et la plaisanterie, qui mélange l'amer et le doux.

Pour expliquer cette technique de l'*insinuatio* plaisante, Quintilien emploie le verbe *reficere*, qui a le sens de « recréer » / « redonner des forces » et de « récréer », comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Gedoyn le traduit par « délasser » :

Et urbanitas opportuna reficit animos et undecumque petita iudicis voluptas levat taedium,

« Un trait agréable jetté à propos, est encore infiniment propre à délasser les esprits, & de quelque manière que l'on sçache faire du plaisir à l'auditeur, on le desennuye, on le soulage⁵²⁹. »

Cette troisième espèce d'*insinuatio* ne pose pas de problème de compréhension ; nous en avons incidemment déjà parlé, à propos de la digression. Un exemple célèbre en est donné par La Fontaine dans « Le pouvoir des fables » (*Fables*, VIII, 4, v. 34-64). « Dans Athènes autrefois », le peuple « vain et léger », « animal aux têtes frivoles », ne daigne pas écouter l'orateur qui voit « sa patrie en danger » :

Tous regardaient ailleurs : il en vit s'arrêter
A des combats d'enfants, et point à ses paroles.
Que fit le harangueur ? Il prit un autre tour.
« Cérès, commença-t-il, faisait voyage un jour
Avec l'anguille et l'hirondelle [...]. »
A ce reproche l'assemblée,
Par l'apologue réveillée,
Se donne entière à l'orateur :
Un trait de fable en eut l'honneur.

L'apologue ou fable est précisément l'une des techniques mentionnées par Cicéron : *vel apologum, vel fabulam*.

Un autre exemple d'apologue, tout aussi célèbre, est le discours qu'adresse à la plèbe Menenius Agrippa chez Tite-Live, dans le second livre de *L'histoire romaine*, qui a inspiré une autre fable de La Fontaine, « Les membres et l'estomac » (III, 2). Comme il ne s'agit pas ici de fatigue de l'auditoire, mais bien d'hostilité, ce deuxième cas d'insinuation s'assimile au premier cas : l'apologue est une forme d'*ambages*. L'exemple mérite pourtant d'être regardé de plus près, dans la mesure où il suscite un commentaire intéressant de Bernard Lamy.

⁵²⁷ Virgile, *Géorgiques*, traduction E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1982, II, 45-46, p. 21.

⁵²⁸ Voir le chapitre 7. On en déduit rétrospectivement que la source principale d'Agricola, dans son chapitre III, 14 à propos du *delectare* était ce paragraphe de I, XVII, 25 du *De inventione*.

⁵²⁹ Quintilien, IV, 1, 49. Gedoyn, p. 226-227. Cousin, p. 30-31.

Menenius Agrippa intervient pour tenter de mettre fin à une sédition. Il tient donc un discours de *conciliatio* à des auditeurs nécessairement hostiles aux propos qui seront tenus, puisqu'ils ont pris part à la *seditio* :

Le sénat décida d'envoyer Menenius Agrippa haranguer la plèbe : c'était un homme qui savait parler et il avait les faveurs de la plèbe dont il était issu [*facundum virum et quod inde oriundus erat plebi carum*]. Autorisé à entrer dans le camp, il se borna, dit-on, à raconter l'histoire suivante, dans le style heurté de ces temps éloignés. « Autrefois le corps humain n'était pas encore solidaire comme aujourd'hui, mais chaque organe était autonome et avait son propre langage ; il y eut un jour une révolte générale : ils étaient tous furieux de travailler et de prendre de la peine pour l'estomac, tandis que l'estomac, bien tranquille au milieu du corps, n'avait qu'à profiter des plaisirs qu'ils lui procuraient. Ils se mirent donc d'accord : la main ne porterait plus la nourriture à la bouche, la bouche refuserait de prendre ce qu'on lui donnerait, les dents de le mâcher. Le but de cette révolte était de mater l'estomac en l'affamant, mais les membres et le corps tout entier furent réduits dans le même temps à une faiblesse extrême. Ils virent alors que l'estomac lui aussi jouait un rôle aussi, qu'il les entretenait comme eux-mêmes l'entretenaient, en renvoyant dans tout l'organisme cette substance produite par la digestion, qui donne vie et vigueur, le sang, qui coule dans nos veines. » Par cet apologue, en montrant comment l'émeute des parties du corps ressemblait à la révolte de la plèbe contre les patriciens, il les ramena à la raison [*Comparando hinc quam intestina corporis seditio similis esset irae plebis in patres, flexisse mentes hominum*]⁵³⁰.

Tout n'est ici que *conciliare* et *delectare* (voir ci-dessous chez Lamy, « avec plaisir »). Ce discours laisse peu de place au *docere* ni au *movere*.

Le fait que le Sénat choisisse cet orateur particulier tient essentiellement à son *ethos* : par son extraction populaire, il a par avance une certaine *benevolentia*, le peuple ne lui est pas personnellement hostile. Menenius Agrippa est en outre un bon orateur (*facundum virum*) : cela fait partie de son *habitus*. Ces deux éléments sont soulignés par l'espèce de didascalie qui précède le discours. Reste à capter l'*attentio*. A un public populaire convient un artifice assez grossier : un apologue tiré d'Esopé. C'est ce plaisir populaire et facile pour les fables que raconte aussi « Le pouvoir des fables » de La Fontaine, au-delà de la question de la fatigue. Sous la plume de Tite-Live, du reste, l'apologue est, en termes rhétoriques, une *similitudo* (*similis, comparando*). Il sert au *conciliare* (*flexisse mentes hominum*) et permet littéralement d'« infléchir les esprits ».

Bernard Lamy commence par souligner une forme d'hostilité entre « le peuple romain » et les « magistrats ». Aux yeux de Lamy, le peuple refuse catégoriquement d'accorder son *attentio* :

Quelquefois on est si attaché aux résolutions qu'on a prises sur une affaire, qu'on ne veut plus écouter de nouvelles propositions. L'artifice est donc nécessaire ; celui dont se servit Agrippa est admirable. Il voulait rappeler le peuple romain qui avait quitté la ville, se plaignant de la dureté des magistrats, qui sans rien faire, vivaient de son travail. Il leur proposa la parabole de la guerre qui s'éleva entre les parties du corps humain, qui, ne voulant plus rien donner à l'estomac, qui était, disaient-elles, un paresseux, reconnurent ensuite par l'expérience, que l'estomac leur rendait bien ce qu'elles lui donnaient. Cette seule parabole que le peuple écouta avec plaisir, ne voyant point où elle allait, suffit, après qu'il en vit l'application, pour lui faire quitter la première résolution. Il n'y a point de meilleure manière pour instruire les peuples, que les paraboles. Elles instruisent en

⁵³⁰ Tite-Live, *Histoire romaine*, éd. J. Bayet, trad. G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1983, tome II, II, 32 : *Placuit igitur oratorem ad plebem mitti Menenium Agrippam, facundum virum et quod inde oriundus erat plebi carum. Is intromissus in castra prisco illo dicendi et horrido modo nihil aliud quam hoc narrasse fertur : « tempore quo in homine non ut nunc omnia in unum consentiant, sed singulis membris suum cuique consilium, suus sermo fuerit, indignatas reliquas partes sua cura, suo labore ac ministerio ventri omnia quaeri, ventrem in medio quietum nihil aliud quam datis voluptatibus frui ; conspirasse inde ne manus ad os cibum ferrent, nec os acciperet datum, nec dentes quae acciperent conficerent. Hac ira, dum ventrem fame domare vellent, ipsa una membra totumque corpus ad extremam tabem venisse. Inde apparuisse ventris quoque haud segne ministerium esse, nec magis ali quam alere eum, reddentem in omnes corporis partes hunc quo vivimus vigemusque, divisum pariter in venas maturum confecto cibo sanguinem. » Comparando hinc quam intestina corporis seditio similis esset irae plebis in patres, flexisse mentes hominum.*

un mot de plusieurs choses qu'on ne pourrait expliquer autrement que par des discours ennuyeux, et difficiles à comprendre⁵³¹.

L'habileté de Menenius Agrippa consiste essentiellement dans la prise en compte de l'auditoire. Face au « peuple », il faut à tout prix éviter les « discours ennuyeux, et difficiles à comprendre », c'est-à-dire, en termes cicéroniens, les *causae obscurae*. Nous avons déjà vu avec Fabri et Latomus notamment qu'on ne peut pas adresser les mêmes raisonnements à des *doctes* qu'à des *indoctes*⁵³². La « parabole » ou similitude (*similis*) est un moyen d'explication particulièrement adapté à un public populaire, elle l'est moins à un public *doctus*.

Lamy voit dans ce subterfuge quelque chose de cryptique : « ne voyant point où elle allait » : Menenius Agrippa dissimule son *propositum* – le mot « révolte » de son tout début annonce qu'il est *in causa*, mais précisément, ce mot n'apparaît pas en latin⁵³³. Nous retrouvons ainsi ce fait essentiel : la dissimulation est un point commun aux trois types d'*insinuatio*. Ici, la dissimulation est liée au plaisir, à la *voluptas* de l'auditeur, et, de façon emblématique, à l'inattendu.

Le commentaire de Lamy commence ainsi par l'hostilité et termine par la difficulté à comprendre. Il s'enracine dans une réflexion sur les trois fonctions de l'exorde, *benevolentia*, *attentio* et *docilitas*, ou dans ses termes « la faveur, l'attention et la docilité des auditeurs »⁵³⁴. La difficulté à comprendre relève de la problématique de la « docilité » et en général du *docere*, assimilé par Lamy à l'enseignement de la vérité. Pour lui, l'ordre dans lequel il énonce la triade est un ordre d'enchaînement logique : de l'*attentio* découle la *docilitas*. Celle-ci est le terme du processus, le but à atteindre.

L'orateur commence par la *benevolentia*, elle-même déjà indexée sur la « vérité » ainsi que sur « l'amour du bien public » :

Il gagne ceux à qui il parle et acquiert leur faveur en leur donnant d'abord des marques sensibles qu'il ne parle que par un zèle sincère de la vérité, et par un amour du bien public.

Suit l'*attentio* :

Il les rend attentifs en prenant pour exorde ce qu'il y a de plus noble et de plus éclatant dans le sujet qu'il traite, et qui par conséquent peut exciter le désir d'entendre la suite du discours.

Vient enfin la *docilitas*, dans une sorte d'équation, où $a + b = c$:

Un auditeur est docile lorsqu'il aime [*benevolentia*, le *a*], et qu'il est attentif [*attentio*, le *b*]. L'amour [le *a*] lui ouvre l'esprit et, le dégageant de toutes les préoccupations avec lesquelles on écoute un ennemi [l'hostilité de l'auditoire], elle le dispose à recevoir la vérité. L'attention [le *b*] lui fait percer dans les choses les plus obscures. Il n'y a rien de caché qui ne se découvre à une personne qui s'applique, et qui s'attache aux choses qu'elle veut connaître.

Le but final est de faire « recevoir la vérité », ce qui signifie le primat du *docere* et de la *docilitas* qui lui est lié.

Ces remarques de Lamy prennent place dans un ensemble de trois chapitres qui sont des « réflexions sur les moyens de s'insinuer dans les cœurs de ceux que l'on veut gagner »,

⁵³¹ Lamy, *op. cit.*, p. 411.

⁵³² Cf. chapitre 4, annexe 2.

⁵³³ La trad. Nisard est plus proche du texte : « Dans le temps où l'harmonie ne régnait pas encore comme aujourd'hui dans le corps humain, mais où chaque membre avait son instinct et son langage à part, toutes les parties du corps s'indignèrent [*indignatas*] de ce que l'estomac obtenait tout [...] »

⁵³⁴ Lamy, *ibidem*.

réflexions dites nouvelles, que l'on « ne fait point » « dans les rhétoriques ordinaires »⁵³⁵. Or, comme le dit le tout début du chapitre commençant cet ensemble, « Si les hommes cherchaient la vérité sincèrement, il ne serait besoin, pour la faire recevoir, que de la leur proposer simplement et sans art⁵³⁶. » Lamy voit chez le public ce que Gilles Declercq reformule en *psycho-cognitive reluctance of mind*⁵³⁷, une résistance à la fois psychique et intellectuelle (*both emotional an rational*⁵³⁸). Pour Lamy, l'explication morale de cette résistance de l'auditoire, c'est la philautie, l'amour-propre : « ils s'aiment trop »⁵³⁹. L'enquête a mené très loin du lien entre insinuation et *turpis causa*.

IV. Deuxième cas : l'*insinuatio-confidentia*

Nous pouvons maintenant revenir au second type d'insinuation, qui est nettement moins connu que le premier et le troisième. Le désigner par le terme d'*insinuatio* est paradoxal, ou contre-intuitif. Pour notre part, nous avons rencontré ce cas avec l'équipe RARE, lorsque chez Tite-Live, le commentateur Ferrazzi qualifie d'*insinuatio* le début du discours de Mettius Fufétius (*Histoire romaine*, I, 23) ou de l'exhortation de Camille à ses troupes apeurées (VI, 7). Un tel terme nous a tous déstabilisés. En effet, Camille dit d'emblée à ses soldats : « Que signifie cet abattement, quelle étrange hésitation ! », et nous ne voyions pas bien en quoi il y avait là de l'indirect. C'est au contraire extrêmement direct, tout comme les propos de Mettius Fufétius au roi de Rome Tullus Hostilius lorsqu'il avoue très franchement les causes de la guerre entre Albe et Rome, « Des attaques injustes, du butin enlevé contre la foi des traités, réclamé et non rendu ». Loin de biaiser, ces deux orateurs sont francs. De tels emplois obligent à revoir ce que recouvre le mot *insinuatio*.

⁵³⁵ Lamy, *op. cit.*, V, 10 (chapitre intitulé « Des manières de s'insinuer dans l'esprit de ceux à qui l'on parle »), p. 404-405 : « Je ferai ici quelques réflexions sur les moyens de s'insinuer dans les cœurs de ceux que l'on veut gagner. Dans les rhétoriques ordinaires on ne fait point ces réflexions : ainsi, quoique je n'aie pas eu dessein de traiter l'art de persuader dans toute son étendue, j'en dirai plus que ceux qui promettent de ne rien oublier. »

⁵³⁶ Lamy, *op. cit.*, p. 403.

⁵³⁷ Declercq, Gilles, « *How to deal with an unfriendly audience, Insinuatio in Seventeenth-Century French Literature* », *Concordia Discors*, Choix de communications présentées lors du 41^e congrès de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature, New York University, 20-23 mai 2009, Benoît Bolduc et Henriette Goldwyn, Tübingen, G. Narr, 2011. L'article se fonde largement sur Lamy ; à partir d'exemples raciniens d'insinuations (chez Enone), l'insinuation semble se confondre avec la duplicité, alors que chez Lamy, elle peut servir un but moral.

⁵³⁸ Declercq, *op. cit.*, p. 80.

⁵³⁹ Lamy, *op. cit.*, p. 403-404, début du chapitre : « Si les hommes cherchaient la vérité seulement, il ne serait point besoin pour la leur faire recevoir, que de la leur proposer simplement, et sans art. Mais parce qu'elle ne s'accorde pas avec leurs intérêts, ils s'aveuglent volontairement pour ne pas la voir ; car ils s'aiment trop pour se laisser persuader que ce qui leur est désagréable, soit vrai. Avant que de recevoir une vérité, ils veulent être assurés qu'elle ne sera point incommode. C'est donc en vain qu'on se sert de fortes raisons quand on parle à des personnes qui ne veulent pas entendre, qui persécutent la vérité comme leur ennemie, ne veulent pas envisager son éclat, de crainte de reconnaître leur injustice. On est donc contraint de traiter la plupart des hommes qu'on veut délivrer de leurs fausses opinions, comme on fait les frénétiques, à qui on cache avec artifice les remèdes qu'on emploie pour les guérir. Il faut proposer des vérités dont il est nécessaire qu'ils soient persuadés, avec cette adresse qu'elles soient maîtresses de leur cœur avant qu'ils les aient bien aperçues ; et comme s'ils étaient encore enfants, il faut obtenir d'eux par de petites caresses, qu'ils veuillent bien avaler la médecine qui est utile à leur. »

Dans le cadre d'une plaidoirie, ce deuxième type d'insinuation se présente à chaque fois que l'avocat parle après son adversaire, et que ce dernier a été visiblement convaincant (Le Gras : « forte impression sur les auditeurs »). Il correspond donc aux cas où l'aversion de l'auditoire tient à l'auditoire en lui-même, à ses préjugés ou à ses jugements, et non pas à la cause *turpis* ni à la fatigue. De manière plus large, on peut recourir à l'*insinuatio-confidentia* quand les préjugés de l'auditoire vont à l'encontre de l'orateur.

La maxime de cette technique pourrait être : « la meilleure défense est l'attaque ». La meilleure réponse à la *confidentia* ou assurance de l'orateur précédent est la *confidentia* ou assurance, voire hardiesse, pour paraphraser Cicéron :

<p>I, XVII, 25. [2] <i>Sin oratio adversario fidem videbitur auditoribus fecisse – idque ei qui intellegit quibus rebus fides fiat facile erit cognitu – oportet aut de eo quod adversarii firmissimum sibi putarint et maxime ii qui audient probarint, primum te dicturum polliceri aut ab adversarii dicto exordiri, et ab eo potissimum, quod ille nuperrime dixerit : aut dubitatione uti, quid primum dicas, aut cui potissimum loco respondeas, cum admiratione. Nam auditor cum eum, quem adversarii perturbatum putant oratione, videt animo firmissimo contra dicere paratum, plerumque se potius temere assensisse, quam illum sine causa confidere arbitrat.</i></p>	<p>I, XVII, 25. [2] Mais si c'est le discours de nos adversaires qui semble avoir convaincu les auditeurs – un résultat dont se rendra compte aisément quelqu'un qui sait par quels moyens on arrive à convaincre –, il faut promettre de parler d'abord de ce que nos adversaires ont estimé leur plus solide argument ou de ce que les auditeurs ont approuvé le plus ; ou encore tirer de l'exorde des paroles de l'adversaire, et particulièrement de ce qu'il a dit à la fin ; ou aussi employer l'hésitation, en se demandant ce que l'on dira d'abord ou à quel point l'on répondra de préférence, en provoquant l'étonnement. En effet, lorsque les auditeurs constatent qu'un homme qu'ils pensaient ébranlé par le discours de son adversaire est prêt à répondre à celui-ci avec beaucoup d'assurance, ils se disent généralement que c'est plutôt eux qui ont donné leur adhésion trop vite que lui qui a confiance sans raison⁵⁴⁰.</p>
--	--

Comment expliquer que ce type d'exorde, qui ne consiste pas nécessairement en des détours, mérite tout de même le nom d'*insinuatio* ?

Dans son sens commun, *insinuare* signifie essentiellement, de manière très neutre, « faire entrer, introduire »⁵⁴¹. Gaffiot cite un passage du quatrième livre de la *Guerre des Gaules*, dans lequel César raconte une tactique des Bretons pour assaillir les Romains et les surprendre par leur arsenal parfaitement inattendu, des chariots destinés au transport de marchandises :

Genus hoc est ex essedis pugnae. Primo per omnes partes perequitant et tela coiciunt atque ipso terrore equorum et strepitu rotarum ordines plerumque perturbant, et cum se inter equitum turmas insinuaverunt, ex essedis desiliunt et pedibus proeliantur.

Voici comment ils combattent de ces chars. Ils commencent par courir de tous côtés en lançant des traits : la peur qu'inspirent les chevaux et le fracas des roues suffisent en général à jeter le désordre dans les rangs ; puis ayant pénétré dans les escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied⁵⁴².

⁵⁴⁰ Cicéron, *op. cit.*, p. 80.

⁵⁴¹ Gaffiot, *op. cit.*, s. v. *insinuo*. C'est dans ce sens neutre que l'emploie Lucrèce, dans un passage que cite Montaigne, dans l'*Apologie de Raymond Sebond* :

*si in corpus nascentibus insinuatur,
Cur superante actam aetatem meminisse nequimus [...] ?*

« Si l'âme s'insinue dans le corps à la naissance, pourquoi ne nous souvenons-nous pas du passé ? » (Lucrèce, *De natura rerum*, III, 671 ; Montaigne, *Essais*, II, 12, p. 548 / 580).

⁵⁴² César, *La guerre des Gaules*, traduction L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1990, IV, 33, p. 119. Gaffiot rend l'expression *se inter equitum turmas insinuaverunt* par « se glissèrent entre les escadrons de cavaliers ». Ce choix de traduction mérite notre attention car le verbe (*se*) *glisser* est assez fréquent dans les traductions d'*insinuare*, et intéressant car il revêt des connotations de discrétion et de ruse.

L'emploi d'*insinuare* est paradoxal par rapport à notre représentation moderne : il traduit ici non pas une stratégie détournée et pleine de précaution, mais une entrée fracassante, une offensive étonnante, qui va droit au but.

Il en va de même pour ce second type d'*insinuatio*. S'il ne passe pas par des ambages, ce n'est pas pour autant un *principium*, « simple début » dans la traduction Achard, ou exorde direct. Il est *rectus* au sens de « direct », mais pas *rectus* au sens de « régulier ». La différence entre le *principium* et l'*insinuatio-confidentia* est l'inattendu : *cum admiratione*, « en provoquant l'étonnement » (l'étonnement du public plutôt que celui de l'orateur)⁵⁴³. Tout comme l'assaut de chariots agricoles, il désarçonne par la surprise immédiate qu'il provoque. La promesse de répondre sans délai à l'argument qui a remporté la conviction des auditeurs est déjà une tentative de la faire vaciller. Comme le dit Quintilien dans le peu qu'il dit de ce second type d'insinuation, *quorum alterum promittendo nostras probationes*, « Le remède à l'un, c'est de vanter la force des preuves que nous avons à leur apporter » (Gedoy)⁵⁴⁴. L'ajout de *vanter* par le traducteur souligne l'essentiel ici implicite, à savoir la *confidentia*.

L'idée est que l'avocat en difficulté ne doit pas se laisser désarçonner. La clé de cette seconde forme d'*insinuatio* est de l'ordre du *mos*, « attitude », autrement dit de l'*ethos* : la *firmitas* (*firmissimo*) et la *confidentia* (*fidem, confidere*)⁵⁴⁵. Le français *confiance* a un sens affaibli par rapport au latin *confidentia*, traduit au XVII^e siècle par « assurance » et même « hardiesse », c'est-à-dire l'absence de toute crainte ou *timor*. La *confidentia* désigne la résistance étonnante de celui qui garde la tête haute, même en position d'infériorité, et qui suscite l'*admiratio* au sens d'« étonnement », y compris au sens qu'a ce mot au XVII^e siècle.

Le sommet de *confidentia* consiste à feindre le doute. La *dubitatio*⁵⁴⁶ est une véritable *figura*, une feinte, comme l'explique Le Gras :

Quant à l'aversion de l'Auditeur, née dans son esprit, de l'impression que le discours de l'adversaire luy a donnée, [...] il faut feindre estre en doute de l'endroit par où nous devons commencer, & faut que ce doute paroisse sur nostre visage une raillerie, & non pas l'effet d'un trouble véritable, causé en nous par les raisons de l'adversaire : car par le moyen de cette ironie, les Auditeurs voyant celui, qu'ils croyent devoir estre étonné des raisons & du discours de l'adversaire, dans la resolution de se bien défendre, ils commencent à s'accuser eux-mêmes d'avoir eu plus de temerité à donner leur approbation au discours de l'adversaire, que l'Orateur n'en a à faire paroître tant de confiance en la justice de sa cause⁵⁴⁷.

L'orateur fait croire à l'auditoire qu'il est *perturbatum*. Ici, l'orateur en mauvaise posture surprend et même « étonne », puisqu'il possède la même assurance que son adversaire en position de force – ce qui remet en question la confiance de l'auditoire. La *confidentia*, assurance profonde qui résiste aux coups, fait vaciller la « témérité » (*temere*).

Le fait de rebondir immédiatement sur les arguments adverses est une sorte d'attaque, ou plutôt de réponse, frontale. Le second type d'insinuation est donc le contraire du premier type, « tourner emprès ». Dans ces circonstances, l'auditeur prendrait ces détours pour un aveu de défaite. Ce second type d'*insinuatio* est la contre-attaque frontale, une démonstration de *confidentia* inconditionnelle ou inflexible.

⁵⁴³ Voir la note de Guy Achard au *cum admiratione* : « Il est difficile de dire si l'*admiratio* est celle de l'avocat (= *en jouant l'étonné*) ou celle du public (= *en provoquant la surprise*). La grammaire voudrait plutôt que cela renvoie au sujet, donc à l'avocat : l'explication qu'ajoute Cicéron – et qui n'est pas dans la *Rhétorique à Hérennius* [I, 10] – semble plaider en faveur de la deuxième interprétation ».

⁵⁴⁴ Quintilien, IV, 1, 48. Gedoy, p. 226. Cousin, p. 30.

⁵⁴⁵ Pour Ferrazzi, le discours de Camille cherche précisément à afficher le pathos *Confidentia*.

⁵⁴⁶ C'est aussi une figure de style, cf. Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. Champs classiques, 1977, p. 444-447.

⁵⁴⁷ Le Gras, *op. cit.*, p. 105.

Il existe des formes dérivées de ce second type d'*insinuatio* : l'orateur peut par exemple faire preuve d'une *confidentia* éclatante dans des circonstances autres que celles où il parlerait en seconde position, après un orateur qui aurait persuadé le juge. Quintilien suggère alors de recourir au procédé de l'*anteoccupatio* :

<p>IV, 1, 49. <i>Non inutilis etiam est ratio occupandi quae videntur obstare, ut Cicero dicit scire se mirari quosdam quod is qui per tot annos defenderit multos, laeserit neminem, ad accusandum Verrem descenderit. Deinde ostendit hanc ipsam esse sociorum defensionem : quod schema prolempsin dicitur.</i></p>	<p>IV, 1, 49. Il ne sera pas inutile non plus de prévenir ce qui peut nous faire obstacle, à l'exemple de Cicéron, quand il dit : <i>Je n'ignore pas, Messieurs, que l'on trouvera étrange que moy qui durant tant d'années ay fait profession de deffendre tous ceux qui ont eu besoin de mon ministère, & qui ne me suis jamais porté pour accuseur contre personne, j'entreprenne aujourd'huy d'accuser Verrés.</i> Ensuite il fait voir que si d'un côté il accuse Verrés, de l'autre il prend la deffense des alliez du peuple Romain⁵⁴⁸.</p>	<p>IV, 1, 49. Il n'est pas inutile non plus de prévenir les objections qui semblent se présenter, comme le fait Cicéron, disant qu'il sait que « certaines personnes sont surprises du fait que lui, qui, durant tant d'années, a défendu tant de citoyens sans jamais blesser personne, en soit venu à accuser Verrès ». Puis il montre que cette accusation même est une défense des alliés, et c'est là une figure qui est appelée <i>prolempsis</i> (anticipation).</p>
--	---	---

Quintilien décrit cette situation en termes militaires : *si adversarii actio iudicum animos occupavit* (« lorsque notre adversaire s'est emparé de l'esprit des Juges », voir *infra*). Quintilien emploie le verbe *occupare* (*occupavit, occupandi*), qui signifie dans un contexte politique ou militaire « s'emparer ». Le terrain qu'est l'auditoire est déjà occupé ou conquis par l'adversaire. L'adversaire a déjà gagné une première bataille. C'est *occupatio* contre *occupatio*. Le principe de l'*occupatio* est encore la *confidentia* : l'orateur fait preuve d'une telle *confidentia* qu'à elle seule, elle infléchit déjà le jugement. Cette technique peut être employée avant même d'avoir été ébranlé par l'adversaire.

Un exemple et un modèle de l'*insinuatio-confidentia* pourrait être le tout début du splendide discours de Sinon dans le deuxième livre de l'*Enéide*. Sinon est envoyé par les Grecs pour faire entrer le cheval chez les Troyens. Il est le type même du *vir callidus*⁵⁴⁹ ou « homme habile ». L'hostilité de son public est parfaitement prévisible, Grecs et Troyens sont au sens propre des *hostes*, en guerre les uns contre les autres. La *causa* de Sinon est *dubia*, comme l'indique Melanchthon. Son juge Priam se méfie nécessairement de ce qu'il va lui dire. Voici comment il commence à déjouer les suspensions :

<p><i>Ille haec deposita tandem formidine fatur : Cuncta equidem tibi, rex, fuerit quodcumque, fatebor uera, inquit ; neque me Argolica de gente negabo ; hoc primum ; nec, si miserum Fortuna Sinonem finxit, uanum etiam mendacemque improba finget. 80</i></p>	<p>76-80. Après être un peu revenu de sa frayeur, il parla ainsi au Roi. « Grand Prince, dit-il, quoiqu'il en puisse arriver, je vais vous découvrir la vérité. Je vous avouerai d'abord que je suis Grec. Si la Fortune a rendu Sinon malheureux, au moins elle n'en fera jamais un menteur, ni un fourbe⁵⁵⁰. »</p>
---	---

On pourrait s'étonner de la lecture de Melanchthon, qui estime que cet exorde est une *insinuatio* :

Insinuatione dubiae fidei suspicionem removet.

⁵⁴⁸ Gedoyn, p. 226-227. Cousin, p. 30-31.

⁵⁴⁹ Ferrazzi, discours X.

⁵⁵⁰ Virgile, *Enéide*, II, 76-80.

Il écarte le soupçon de double jeu par une *insinuatio*⁵⁵¹.

Certes, on pourrait considérer que c'est une *insinuatio* au premier sens, une insinuation-ambages – ce n'en est d'ailleurs que le tout début – dans la mesure où Sinon retarde la *propositio*, qui dit en substance : vous devriez faire entrer dans Troie le cheval qui sert d'offrande aux Grecs. Il ne la prononcera jamais explicitement d'ailleurs.

Mais c'est plus encore une insinuation au second sens du terme. Il commence par promettre de répondre aux objections potentielles de son auditoire (*fatebor vera*). Il procède par *occupatio* en faisant immédiatement état de sa patrie (*neque me Argolica de gente negabo*). En s'engageant à dire la vérité dès l'exorde, il affiche sa franchise, et la « confiance en sa cause » dont parle Cicéron. Enfin, cet exorde est surprenant, voire « étonnant » au sens du XVII^e siècle : il est assez décalé par rapport aux attentes de l'auditoire, à cause de la *confidentia* stupéfiante que l'orateur affiche d'emblée, mais décalé aussi par rapport au *propositum* de l'orateur.

Cet exorde est pourtant un détour, puisque Sinon n'a encore rien dit de ce qui l'amène auprès des Troyens. La dissimulation se poursuit longuement dans les paragraphes suivants : nous restituons intégralement le discours dans l'annexe 1, avec les commentaires de Melanchthon. L'exorde s'étend sur quatre-vingt dix vers, durant lesquels Sinon raconte sa parenté avec Palamède, son conflit avec Ulysse. Ce n'est qu'à la toute fin de son discours, et seulement pour répondre à une question de Priam que Sinon mentionne le cheval qu'il cherche à faire entrer chez les Troyens. Mais l'auditoire, évidemment, ne sait pas que c'est là le vrai *propositum* de Sinon, son but jamais explicité en *propositio*, et pour cause.

Tout cela ne va pas sans une certaine forme de *placere*. On peut supposer en effet que ce discours au roi Troyen lui est tout à fait agréable, puisqu'il raconte les conflits intestins des Grecs. La difficulté à trancher entre l'*insinuatio-confidentia* et l'*insinuatio-ambages* tient ainsi au cas très particulier du discours de Sinon, emblème en tout état de cause de l'orateur « insinuant », dans une situation qui est elle aussi l'emblème d'une hostilité radicale de l'auditoire, hostilité qui définit le genre *insinuatio*, en incluant donc ses trois espèces ou types.

Ajoutons pour finir, de façon plus brève, un autre exemple. Marmontel dans ses *Eléments de littérature*, à l'entrée « insinuation », fait abstraction de l'*insinuatio-confidentia*. Il nous semble pourtant qu'il la pratique comme orateur. C'est ce qu'il donne en tout cas à voir dans un passage de ses *Mémoires*, à propos de l'affaire du *Mercur* en 1759 (dont Marmontel s'est vu retirer le privilège). Le duc de Choiseul le reçoit, mais « pour l'accabler de reproches », et il lui fait une liste de ses torts, ainsi conclue : « voilà ce que vous ne m'avez pas dit, et dont on est bien assuré »⁵⁵². Marmontel au moment de répondre se retrouve donc dans la situation de l'orateur qui parle après que « le discours de l'adversaire a visiblement emporté l'adhésion des auditeurs » (Loutsch) : l'affaire paraît entendue, pourtant il n'en est rien. « Pendant qu'il me parlait, je me recueillis en moi-même et lorsqu'il eut fini, je pris la parole à mon tour. » La suite commence par des éloges :

Monsieur le duc, lui dis-je, vos bontés me sont chères ; votre estime m'est encore plus précieuse que vos bontés, et je consens à perdre et vos bontés et votre estime si, dans tous ces rapports qu'on vous a faits, il y a un mot de vrai. – Comment, s'écria-t-il avec un haut-le-corps, pas un mot de vrai ! – Pas un mot, et je vous prie de me permettre [suit la réfutation point par point].

⁵⁵¹ Melanchthon, Philip, *Corpus Reformatorum : Philippi Melanthonis Opera quae supersunt omnia*, vol. XIX, éd. Karl Gottlieb Bretschneider puis Heinrich Ernst Bindseil, Brunswick, C.A. Schwetschke et fils, 1853 [commentaire de l'*Enéide*], col. 435-472.

⁵⁵² Texte fourni et analysé par Lindsey Valente lors de son exposé de M2 au séminaire de l'équipe RARE, en octobre 2011.

L'affirmation très assurée et affichée de la « confiance en sa propre cause » déstabilise d'emblée et de façon délibérée le duc de Choiseul, très hostile à Marmontel. C'est là, paradoxalement, une *insinuatio* : un moyen de gagner ou regagner le cœur de l'auditoire, comme le montre la suite du récit : « Vous pensez bien qu'en m'écoutant la vivacité du duc de Choiseul s'était un peu modérée ». Là encore, l'orateur a fait sienne la maxime « la meilleure défense est l'attaque ».

Notre objectif dans ce chapitre n'était pas seulement de faire le point sur ce que les traités de rhétorique latins⁵⁵³ ont dit de l'*insinuatio*. Il était surtout de comprendre ce que Ramus et son époque en ont retenu : d'où l'importance pour nous d'ajouter des exemples. Nous terminerons notre conclusion en revenant à Montaigne.

Les traités décrivent trois sous-catégories d'*insinuatio*. La première est la plus connue, la plus représentée dans les textes, et pour finir celle qui sera identifiée à l'exorde insinuant. C'est l'*insinuatio* comme circonlocutions. L'autre sous-catégorie de Cicéron restée familière est la troisième, le fait de commencer par autre chose, une plaisanterie ou un apologue, comme dans *Le pouvoir des fables* de La Fontaine. A ces deux sens s'applique sans difficulté la traduction d'*insinuatio* par « exorde indirect », puisqu'elles impliquent un détour. Mais leurs fonctions sont distinctes, du moins dans les traités. Les ambages visent à éviter de parler de ce que l'affaire a d'odieux ou de honteux, *turpis*. La plaisanterie ou l'apologue, eux, ont pour fonction de distraire des auditeurs fatigués, de susciter la *voluptas*, le détour est alors un divertissement.

La deuxième sous-catégorie de Cicéron, que nous avons traitée en dernier lieu, est plus déroutante. Au lieu de biaiser, de contourner l'obstacle (l'hostilité de l'auditoire), l'orateur l'affronte franchement. Le but ou la fonction est justement de dérouter. Pour afficher la *confidentia* ou confiance en sa cause, l'orateur parle sans détour, alors que le détour est le mot-clé des deux autres sortes d'*insinuatio*. Mais « dérouter » est aussi une autre forme de diversion ou de digression, de « sortie de route ». L'*insinuatio* comme catégorie englobante de ses trois sous-catégories est ainsi l'exorde non standard, inattendu, déroutant, déconcertant.

Tout oppose ainsi l'*insinuatio* à l'exorde standard qu'est le *principium*. Le *principium* se caractérise par le fait qu'il présume l'auditoire acquis, ou du moins non hostile ; il est un exorde *rectum*, dans le sens où il est dans les règles, il est attendu. De ce fait, nous pouvons repérer trois points communs aux trois espèces d'*insinuatio* : 1) l'hostilité de l'auditoire, 2) la dissimulation ou retardement du *propositum*, 3) le caractère inattendu ou surprenant.

1) Nous avons pu constater que les traités de rhétorique déploient un large vocabulaire de l'hostilité : « prévention fâcheuse » (Crevier), « obstacle » (Crevier), « désagréable » (Lamy), « aversion » (Le Gras), « préoccupé » (Dewez et Crevier) etc. Le raisonnement que tient l'orateur repose sur un principe simple : si l'auditoire est hypothétiquement hostile, l'*insinuatio* est de mise.

2) L'*insinuatio* est donc la cryptique qui se manifeste dans l'exorde. Mais elle engage le *ductus* tout entier car elle instaure et ménage une progression jusqu'au dévoilement du *propositum*.

3) Cette progression est doublement inattendue. L'exorde est non seulement une surprise à sa borne initiale, car le juge ou auditeur s'attend par défaut à un « simple début ». Il est éventuellement inattendu aussi à sa borne finale : car la question de pose de savoir

⁵⁵³ Pour la rhétorique grecque, cf. Bower, E. W., « *Ephodos and Insinuatio in Greek and Latin Rhetoric* », *The Classical Quarterly*, nov. 1958, p. 224-230.

comment se fera la jonction avec le *propositum*. Ceci est très visible par exemple dans le discours de Menenius Agrippa chez Tite-Live.

La dissimulation du *propositum* et la surprise de l'auditeur sont deux effets cryptiques, comme nous le verrons avec Ramus prochainement. L'exorde par insinuation suscite le même type d'interrogation que la digression. Qu'il procède par la dissimulation, par la *confidentia* ou par la nouveauté, il est déroutant, hors de la « route » ou marche normale (c'est-à-dire hors du *ductus* habituel). L'habileté de l'orateur tient donc à la manière dont il adapte son exorde à l'affaire et à l'auditoire-juge, et, le cas échéant, au choix qu'il fait du type d'*insinuatio* approprié.

Mais l'auditeur a sa propre habileté, qui se traduit par la manière dont il décrypte l'exorde du discours qu'il entend. Un auditeur *prudens* ou *doctus* remarquera sans faute les discours insinuants dès l'exorde et sera dès lors sur ses gardes. Un apologue lui donnerait l'impression que le discours est un « piège trop visible » (Gourdin, voir l'annexe 3). Que l'orateur cherche à le divertir ou à l'amadouer, il sera en mesure de s'interroger sur les raisons pour lesquelles il le fait. Il peut donc tenir un raisonnement qui est comme la réciproque de celui de l'orateur : si le discours commence par une *insinuatio*, c'est que l'orateur me présume hostile à son *propositum*.

A partir de là, nous pouvons reprendre la question de l'assimilation de l'*insinuatio* à l'exorde, puisque les traités rhétoriques cantonnent là la notion. Cette restriction est peut-être due à la manière mécanique dont les traités rhétoriques séparent les étapes du discours, dans leur partie consacrée à la *dispositio*, plutôt que de prendre en compte la globalité de son mouvement, son *ductus*. Mais au vu de tout ce que nous avons compris de l'insinuation et de ses liens avec la dissimulation, le cantonnement de l'*insinuatio* à l'exorde nous prive de différents outils d'analyse. Il nous semble que Ramus avec sa méthode de prudence cherche précisément à sortir de ce confinement.

D'un côté, « Cet art n'est point propre uniquement à l'Exorde » (Rollin), « Ce n'est pas seulement dans l'exorde de ses harangues que Cicéron emploie cet artifice ; il y revient quand il s'agit d'émouvoir, de gagner les juges » (Marmontel)⁵⁵⁴. Crevier emploie même le verbe *insinuer* comme un parfait synonyme de *conciliare* ou *ethos*, à côté du *logos* et du *pathos* (*Rhétorique française*, I, « chapitre préliminaire, définition et division de la rhétorique », p. 6) : « L'Orateur ne raisonne pas seulement [...]. Il doit donc connoître par quelles voies on s'insinue dans l'esprit des hommes, & par quels ressorts on parvient à les émouvoir »⁵⁵⁵. L'orateur selon Crevier ne recourt qu'à la méthode de prudence, et jamais à la méthode de nature.

D'un autre côté, même l'insinuation-ambages n'est pas limitée à la seule situation de la *turpis causa*. Nous n'avons pas repris les développements des traités sur les autres sortes de *causa*⁵⁵⁶. Mais fondamentalement, un exemple comme celui de la loi agraire ou de Ménénus

⁵⁵⁴ Marmontel, *Eléments de littérature*, éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005, entrée « insinuation », p. 661, avec renvoi ensuite à... la péroraison.

⁵⁵⁵ Crevier, *op. cit.*, I, « chapitre préliminaire, définition et division de la rhétorique », p. 6.

⁵⁵⁶ Pour Cicéron, il existe cinq *genus causae* ou genres de cause, que Fabri rend ainsi, *op. cit.*, p. 43 (en introduisant un ou plusieurs exemples tités de Salluste pour chacun) : « En après il est requis parler de exorde qui se fait par insinuation, c'est a dire couuertement. Et se fait en parlant des aultres cinq gerres accidentelz, c'est assavoir honneste, lait ou deshonneste, humble ou desprisé, douteux et obscur. » Il n'y a que quatre genres de cause dans la *Rhétorique à Hérennius* et dans l'*Institution oratoire* (IV, 1, 40, Gedoyn, p. 225-226, Cousin, p. 28), avec les termes grecs correspondants ; ainsi résumé par Gilles Declercq (*op. cit.*, p. 80) : « *The cause may conform to the audience's opinion* (honestum / endoxon), *contradict it* (admirabile / paradoxon), *divide it* (dubium uel anceps / amphidoxon), *or it may just be wearing* (humile / adoxon). » Enfin, Du Cygne dénombre dix genres de cause, et illustre chacun par un exorde de Cicéron : « *Quid est insinuatio ? Resp. est oratio, quâ callidè & latenter insinuamus nos in benevolentiam auditorum. Quando utendum insinuatione ? Resp. cùm aliquid vel incredibile, vel absurdum, vel humile, vel dubium, vel obscurum, vel ingratum, vel prolixum, vel*

Agrippa montre que Rollin, Lamy et déjà Ramus se placent tous dans le cas d'une cause tout à fait honorable, mais mal reçue, l'auditoire violemment hostile étant en général le peuple, les *indocti*. Cicéron dans le *De inventione* envisage un avocat défendant une affaire odieuse en soi, un client indéfendable. Lamy, lui, envisage un orateur dont le « zèle » pour la « vérité » se heurte à un public qui ne cherche pas « sincèrement » la vérité. D'un côté, l'orateur est presque le fourbe Sinon avec pour *propositum* le cheval de Troie. De l'autre côté, la limite est l'orateur chrétien, voire le Christ qui a su, tel Ménénius Agrippa, user de « paraboles » envers un peuple qui n'est pas « docile », au sens de la *docilitas* mais aussi au sens de l'obéissance à un *dux* et à son *ductus*. Du reste, Lamy emploie la même image topique que Castiglione, reprise de Quintilien et de Lucrèce, celle du bon médecin qui sait faire avaler aux enfants récalcitrants la pilule amère mais salutaire. Le vocabulaire de l'insinuation peut donc être mélioratif, et non dépréciatif, durant toute la période classique. Bossuet dit ainsi :

On remarquait dans les deux princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément et, si vous permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens⁵⁵⁷.

L'insinuation est la marque d'une certaine finesse, d'une parole habile à surprendre et à plaire (« agrément »). L'insinuation avoisine la délectation, le *delectare*, variante du *conciliare*.

Terminons cette conclusion par un relevé de la thématique de l'*insinuatio* chez Montaigne⁵⁵⁸. Le verbe *insinuer* apparaît à trois reprises dans les *Essais*, une fois dans chaque livre. Si la première occurrence nous intéresse peu⁵⁵⁹, les deux autres retrouvent la répartition entre mauvaise et bonne insinuation, entre piège illicite et agrément licite.

L'occurrence du livre II présente en effet l'insinuation sous son angle diabolique et captieux :

la première tentation qui vint à l'humaine nature de la part du diable, sa première poison, s'insinua en nous, par les promesses qu'il nous fit de science et de cognoissance, *Eritis sicut dii scientes bonum Et malum*. Et les Sereines, pour piper Ulysse en Homere, et l'attirer en leurs dangereux et ruineux laqs, luy offrent en don la science⁵⁶⁰.

Le serpent de la *Genèse* est l'équivalent dans la Bible du fourbe Sinon dans l'*Énéide*. Le *propositum* est et reste caché, qu'il s'agisse de faire entrer le cheval dans Troie ou de manger le fruit de la connaissance. Marmontel de même termine son entrée *Insinuation* en évoquant le mauvais courtisan :

Les raffinements de l'art de nuire ne sont pas nouveaux ; et dans les oraisons de Cicéron, nos gens de cour pourraient eux-mêmes en trouver des exemples dont ils seraient jaloux. Mais il n'y en pas un, dans le plus *insinuant* des orateurs, qui approche de celui que nous en a donné Racine, dans la scène de Narcisse avec Néron, au quatrième acte de *Britannicus*.

persuasum, vel reprehendendum, vel turpe videri potest. » (Du Cygne, Martin, *Explanatio rhetoricae*, II, 1, 3, Cologne, veuve J. Widenfelt, 1670, p. 97)

⁵⁵⁷ Bossuet, *Œuvres*, édition de l'abbé B. Vélât et Yvonne Champailié, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, « Anne de Gonzague ».

⁵⁵⁸ La pratique même de l'*insinuatio* est analysée à propos d'un chapitre des *Essais* par Jean-Paul Sermain, « *Insinuatio, circumstantia, visio et actio* : l'itinéraire rhétorique du chapitre III, 4 : "De la Diversion" », *Rhétorique de Montaigne : actes du colloque de la Société des amis de Montaigne*, Paris, 14 et 15 décembre 1984, éd. Frank Lestringant, Paris, Champion, 1985 : face à une femme affligée, insinuer est finalement tout ce qui est faisable ; la guérir ou « consoler », non.

⁵⁵⁹ I, 37 / 36, p. 229 / 234. Il s'agit de la capacité intellectuelle d'entrer dans les conceptions de l'autre : « Pour n'estre continent, je ne laisse d'advouer sincerement la continence des Feuillans et des Capuchins, et de bien trouver l'air de leur train : je m'insinue, par imagination, fort bien en leur place. »

⁵⁶⁰ II, 12, p. 488 / 514.

L'occurrence du livre III se trouve dès son premier chapitre, « De l'utile et de l'honneste ». Là le sens est positif, dans un contexte très proche du *Courtisan* de Castiglione – le bon courtisan, pas le mauvais. Montaigne fait son autoportrait en diplomate ou « ambassadeur » :

En ce peu que j'ay eu à negocier entre nos Princes, en ces divisions, et subdivisions, qui nous deschirent aujourd'huy : j'ay curieusement evité, qu'ils se mesprinsent en moy, et s'enferrassent en mon masque. Les gens du mestier se tiennent les plus couverts, et se presentent et contrefont les plus moyens, et les plus voysins qu'ils peuvent : moy, je m'offre par mes opinions les plus vives, et par la forme plus mienne : Tendre negociateur et novice : qui ayme mieux faillir à l'affaire, qu'à moy. C'a esté pourtant jusques à cette heure, avec tel heur, (car certes fortune y a la principalle part) que peu ont passé demain à autre, avec moins de soupçon, plus de faveur et de privauté. J'ay une façon ouverte, aisee à s'insinuer, et à se donner credit, aux premieres accointances. La naifveté et la verité pure, en quelque siecle que ce soit, trouvent encore leur opportunité et leur mise⁵⁶¹.

Nous retrouvons l'opposition entre ouvert et couvert, variante de l'opposition entre *rectum* et *obliquum*. Mais la surprise est l'emploi d'*insinuer* pour l'ouvert. Les gens « du métier » pratiquent le « couvert », l'indirect, donc ils sont du côté du sens habituel d'insinuation. Ce sont eux qui sont « insinuants » au sens où Marmontel emploie l'adjectif. Pour ce qui est du verbe « s'insinuer » que Montaigne s'applique à lui-même, on pourrait bien sûr considérer que le mot ici n'est pas technique, mais a son sens étymologique, *esse in sinu*, « être dans l'affection de quelqu'un », dans son « sein ». Mais la franchise si affichée de ce négociateur novice paraît rappeler aussi le cas très particulier de l'*insinuatio-confidentia*. On retrouve en tout cas le même lien avec la *captatio benevolentiae* (« faveur et privauté », « se donner crédit »), et le même rôle dans la construction de l'*ethos* de l'orateur. Tout comme l'*insinuatio-confidentia*, l'attitude franche surprend le Prince, elle détone favorablement dans un milieu où tout un chacun avance couvert, de façon détournée.

L'accent mis sur les « premières accointances » rappelle fortement l'insistance du *Courtisan* de Castiglione sur l'enjeu crucial des premières impressions. Le début de la relation tout comme le début du discours est un moment lourd de conséquences : c'est d'entrée de jeu qu'il faut mettre du côté de l'orateur celui qui l'écoute. Comme chez Castiglione, s'insinuer ne va pas nécessairement de pair avec tromper. Aux mauvais courtisans s'oppose non pas celui qui ne courtise pas, mais celui qui est le bon courtisan ou homme de cour.

Ce passage qui décrit les relations avec les Princes est aussi une opération de séduction du lecteur. Montaigne cherche ici manifestement à séduire et à se concilier son auditoire. Notons pour finir qu'il emploie au moins deux fois le verbe *concilier* avec un sens proche des enjeux rhétoriques de *conciliare*. De façon remarquable, dans les deux cas le lien est fait avec la beauté, ce qui là encore rappelle l'ambiance si noble du *Courtisan*. La première occurrence est dans le chapitre I, 13, « Ceremonie de l'entreveuë des roys » :

J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie. C'est au demeurant une tres utile science que la science de l'entregent. Elle est, comme la grace et la beauté, conciliatrice des premiers abords de la societé et familiarité ; et par consequent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autruy, et à exploiter et produire nostre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant et communicable⁵⁶².

La seconde est dans le chapitre II, 17, « De la praesumption » :

⁵⁶¹ III, 1, p. 792 / 831.

⁵⁶² I, 13, p. 49 / 70-71.

La beauté est une pièce de grande recommandation au commerce des hommes ; c'est le premier moyen de conciliation des uns aux autres, et n'est homme si barbare et si rechigné qui ne se sente aucunement frappé de sa douceur⁵⁶³.

On remarque que la notion de conciliation est liée elle aussi à l'idée de début : « premiers abords » (I, 13), « premier moyen » (II, 17 : premier chronologiquement et peut-être aussi hiérarchiquement), par opposition à la fin (« parfaire », II, 37).

La beauté joue un rôle de *conciliatio*. Nous avons compris en outre, avec Agricola, que le thème de la beauté est un thème plaisant par essence, porteur de *voluptas*. Enfin, l'image topique de la « porte » à ouvrir est sans doute assez naturelle, mais nous l'avons déjà rencontrée plus haut, sous la plume de Bernard Lamy : « il faut faire en sorte qu'ils n'aperçoivent point la vérité dont on veut les persuader, qu'après qu'elle sera maîtresse de leur cœur ; autrement ils lui fermeront la porte de leur *esprit*, comme à une ennemie⁵⁶⁴. » La beauté pour gagner le cœur d'un auditoire hostile à la vérité (« instruire » : *docere*) : voilà la solution de Montaigne, qui était déjà celle de Castiglione.

Annexe 1

Les deux exordes de Sinon : deux cas d'*insinuatio-confidentia*

Melanchthon utilise deux fois le terme *insinuatio* pour qualifier deux débuts des paroles de Sinon dans l'*Enéide*. Il nous semble qu'il s'agit les deux fois de ce cas oublié qu'est l'*indignatio-confidentia*.

Nous donnons le texte de Virgile, avec la traduction de Desfontaines (qui se trouve sur le site de l'équipe RARE). Nous y insérons les commentaires de Melanchthon entre crochets, à leur point d'incidence, en italiques ou en romain, précédés de l'abréviation « MEL. ».

<p>76 <i>Ille haec deposita tandem formidine fatur :</i> [MEL. Insinuatione dubiae fidei suspicionem removet :] 77 <i>Cuncta equidem tibi, rex, fuerit quodcumque, fatebor</i> 78 <i>uera, inquit ; neque me Argolica de gente negabo ;</i> 79 <i>hoc primum ; nec, si miserum Fortuna Sinonem</i> 80 <i>finxit, uanum etiam mendacemque improba finget.</i></p>	<p>76-80. Après être un peu revenu de sa frayeur, il parla ainsi au Roi. [MEL. Il écarte le soupçon de double jeu par une <i>insinuatio</i> :] « Grand Prince, dit-il, quoiqu'il en puisse arriver, je vais vous découvrir la vérité. Je vous avouerai d'abord que je suis Grec. Si la Fortune a rendu Sinon malheureux, au moins elle n'en fera jamais un menteur, ni un fourbe.</p>
--	---

⁵⁶³ II, 17, p. 639 / 677.

⁵⁶⁴ Lamy, *op. cit.*, p. 408.

<p>[MEL. Palamedis historiam inducit, quo verisimiliorem reddat narrationem :] 81 <i>Fando aliquod si forte tuas peruenit ad auris</i> 82 <i>Belidae nomen Palamedis et incluta fama</i> 83 <i>gloria, quem falsa sub prodicione Pelasgi</i> 84 <i>insontem infando indicio, quia bella uetabat,</i> 85 <i>demisere neci, nunc cassum lumine lugent:</i> 86 <i>illi me comitem et consanguinitate propinquum</i> 87 <i>pauper in arma pater primis huc misit ab annis.</i> 88 <i>Dum stabat regno incolumis regumque uigebat</i> 89 <i>conciliis, et nos aliquod nomenque decusque</i> 90 <i>gessimus. Inuidia postquam pellacis Vlixii</i> 91 <i>(haud ignota loquor) superis concessit ab oris,</i> 92 <i>adflctus uitam in tenebris luctuque trahebam</i> 93 <i>et casum insontis mecum indignabar amici.</i> 94 <i>Nec tacui demens et me, fors si qua tulisset,</i> 95 <i>si patrios umquam remeassem uictor ad Argos,</i> 96 <i>promisi ultorem et uerbis odia aspera moui.</i> 97 <i>Hinc mihi prima mali labes, hinc semper Vlixes</i> 98 <i>criminibus terrere nouis, hinc spargere uoces</i> 99 <i>in uulgum ambiguas et quaerere conscius arma.</i> 100 <i>Nec requieuit enim, donec Calchante ministro –</i></p>	<p>81 [MEL. Il introduit l'histoire de Palamède pour rendre la narration plus vraisemblable :] Vous avez peut-être ouï parler du fameux Palamède, issu du sang de Bélus, 83 que les Grecs ont fait mourir, sous prétexte de trahison, parce qu'il condamnait la guerre déclarée aux Troyens. Aujourd'hui ils le regrettent. Mon père, qui était pauvre et son parent, me mit auprès de lui dès ma première jeunesse, et par ses ordres, je l'accompagnai au siège de cette Ville. Tant que Palamède a vécu, tant que la Grèce a fleuri par ses conseils, 89 je me suis vu considéré. Mais depuis que ce Prince a été la victime du perfide Ulysse, (je ne vous dis rien qui ne soit public) j'ai traîné une vie misérable et obscure, ne cessant de pleurer la mort d'un illustre ami, injustement condamné. 94 Insensé! je n'ai pu me taire: j'ai menacé de venger un jour sa mort, lorsque je serais de retour dans la Grèce ; enfin je me suis fait par mes discours le plus cruel des ennemis. Voilà l'origine de mes malheurs. Ulysse a intenté contre moi mille accusations ; il m'a noirci par des discours dont il savait la fausseté, et m'a attaqué avec ses armes ordinaires. Il a enfin engagé Calchas...</p>
<p>101 [MEL. Aposiopesis :] <i>sed quid ego haec autem nequiquam ingrata reuoluo,</i> 102 [MEL. Peroratio :] <i>quidue moror ? Si omnis uno ordine habetis Achiuos,</i> 103 <i>idque audire sat est, iamdudum sumite poenas :</i> 104 <i>hoc Ithacus uelit et magno mercentur Atridae.</i> 105 <i>Tum uero ardemus scitari et quaerere causas,</i> 106 <i>ignari scelorum tantorum artisque Pelasgae.</i> 107 <i>Prosequitur pauitans et ficto pectore fatur :</i></p>	<p>[MEL. Aposiopèse :] 101-107 Mais à quoi sert de vous entretenir de mes infortunes ? Si vous regardez tous les Grecs du même œil, il est inutile que je continue de parler. [MEL. Péroraison] Faites-moi mourir : vous obligerez le Roi d'Ithaque, et les deux fils d'Atrée vous paieront chèrement mon supplice. » Ces paroles augmentant notre curiosité, nous lui demandâmes pourquoi il n'avait pas suivi l'armée dans sa retraite. Car nous n'avions aucun soupçon de sa fourberie, ni du noir artifice des Grecs. Sinon, affectant un air tremblant, poursuivit ainsi.</p>

Melanchthon considère qu'à chaque fois que les Troyens interviennent pour l'interroger, Sinon débute un nouveau discours. Ce que nous venons de citer est le premier de ces discours.

Cet exorde ménage un savant équilibre entre attaque frontale et détours : Sinon avoue d'emblée qu'il est grec. Il clame son honnêteté (*mendacemque improba*) avec une audace exceptionnelle. Mais il est indirect dans le sens où le cheval n'a encore pas été mentionné.

Après cette entrée en matière frontale, il recourt aux ambages, en tenant des propos qui sont sans rapport direct avec ce qui l'amène (l'histoire de Palamède, le conflit avec Ulysse), simplement dans le but d'accréditer sa présence. Rien ne permet à son auditoire de soupçonner qu'il a comme propos de faire entrer le cheval dans Troie. Le propos qu' imagine l'auditoire est : ce Grec veut sauver sa vie.

On pourrait croire que l'histoire de Palamède ne sert à rien. En fait, Sinon orateur observe les principes rhétoriques qu'énonce par exemple Bernard Lamy : pour se concilier l'auditoire, il lui parle de ses propres intérêts, et retourne ses propres passions contre lui-même, en l'occurrence la sympathie des Troyens pour Palamède et leur haine pour Ulysse. L'histoire de Palamède pose donc plusieurs pierres dans l'édifice du *conciliare*.

Ce premier discours est d'une grande théâtralité, notamment grâce à l'aposiopèse. Après avoir soulevé la plus vive attention (*Tum uero ardemus scitari*, « Ces paroles augmentant notre curiosité »), Sinon interrompt brutalement son discours. L'aposiopèse attire la question que lui adressent ses interlocuteurs : cette marque d'intérêt montre qu'il a gagné leur *docilitas* et leur *attentio*. Il a également obtenu une certaine *benevolentia* peut-être, par la

pitié suscitée chez eux. L'*insinuatio* a pour résultat la *conciliatio*, comme l'indique ici Melanchthon :

<p>[MEL. Fide conciliata prodicionem aggredditur :] 108 <i>Saepe fugam Danaï Troia cupiere relictā</i> 109 <i>moliri et longo fessi discedere bello ;</i> 110 <i>fecissentque utinam! saepe illos aspera ponti</i> 111 <i>interclusit hiems et terruit Auster euntis.</i> 112 <i>Praecipue cum iam hic trabibus contextus acernis</i> 113 <i>staret equus, toto sonuerunt aethere nimbi.</i> 114 <i>Suspensi Eurypylum scitatum oracula Phoebi</i> 115 <i>mittimus, isque adytis haec tristia dicta reportat :</i> 116 <i>“Sanguine placastis uentos et uirgine caesa,</i> 117 <i>cum primum Iliacas, Danaï, uenistis ad oras ;</i> 118 <i>sanguine quaerendi reditus animaque litandum</i> 119 <i>Argolica”.</i> <i>Vulgi quae uox ut uenit ad auris,</i> 120 <i>obstipuerunt animi gelidusque per ima cucurrit</i> 121 <i>ossa tremor, cui fata parent, quem poscat Apollo.”</i> 122 <i>Hic Ithacus uatem magno Calchanta tumultu</i> 123 <i>protrahit in medios ; quae sint ea numina diuum</i> 124 <i>flagitat. Et mihi iam multi crudele canebant</i> 125 <i>artificis scelus, et taciti uentura uidebant.</i> 126 <i>Bis quinos silet ille dies tectusque recusat</i> 127 <i>prodere uoce sua quemquam aut opponere morti.</i> 128 <i>Vix tandem, magnis Ithaci clamoribus actus,</i> 129 <i>composito rumpit uocem et me destinat arae.</i> 130 <i>Adsensere omnes et, quae sibi quisque timebat,</i> 131 <i>unius in miseri exitium conuersa tulere.</i></p>	<p>108 [MEL. <i>Après avoir gagné la confiance, il en vient à la trahison :</i>] « Les Grecs, ennuyés d'une si longue guerre, avaient souvent eu envie de lever le siège, et de s'en retourner dans leur patrie. Plût au ciel qu'ils l'eussent fait ! Mais lorsqu'ils étaient sur le point de s'embarquer, le mauvais temps et les vents contraires les effrayaient. Surtout, depuis que ce monstrueux cheval de bois eut été construit, le ciel fut couvert de nuages, et on entendit souvent gronder le tonnerre. Incertains sur le parti que nous devons prendre, nous envoyâmes Eurypyle consulter Apollon, qui de son sanctuaire rendit ce triste oracle. 116 “Grecs, lorsque vous vous embarquâtes pour aller à Troie, vous immolâtes une Grecque afin d'avoir un vent favorable : si vous voulez obtenir un heureux retour, immolez un Grec.”</p> <p>Quand on eut appris dans le camp cette fatale réponse du Dieu, 120 la crainte s'empara de tous les cœurs, et chacun trembla pour sa vie. <A qui les destins réservent-ils ce sort ? Quel est celui que réclame Apollon ?> Ulysse pressa Calchas de déclarer publiquement celui que l'Oracle demandait pour victime. Plusieurs m'annonçaient en secret le dessein de mon artificieux ennemi, et le sort qu'il me préparait. Calchas se tut durant dix jours, et se tenant caché, il refusa de nommer celui qu'il fallait sacrifier, ne voulant, disait-il, causer la mort de personne. Forcé enfin par les clameurs d'Ulysse, et de concert avec lui, il déclara que c'était Sinon que l'Oracle demandait. Toute l'armée vit avec joie tomber sur moi le sort, que chacun redoutait pour soi-même.</p>
--	---

<p>[MEL. Ritus sacrorum] 132 <i>Iamque dies infanda aderat ; mihi sacra parari</i> 133 <i>et salsae fruges et circum tempora uittae.</i> 134 <i>Eripui, fateor, leto me et uincla rupi,</i> 135 <i>limosque lacu per noctem obscurus in ulua</i> 136 <i>delitui dum uela darent, si forte dedissent.</i> [MEL. Affectus commiserationem movet, loco perorationis :] 137 <i>Nec mihi iam patriam antiquam spes ulla uidendi,</i> 138 <i>nec dulcis natos exoptatumque parentem,</i> 139 <i>quos illi fors et poenas ob nostra reposcent</i> 140 <i>effugia, et culpam hanc miserorum morte piabunt.</i> 141 <i>Quod te per superos et conscia numina ueri,</i> 142 <i>per si qua est quae restet adhuc mortalibus usquam</i> 143 <i>intemerata fides, oro, miserere laborum</i> 144 <i>tantorum, miserere animi non digna ferentis.</i> 145 <i>His lacrimis uitam damus et miserescimus ultro.</i> 146 <i>Ipse uiro primus manicas atque arta leuari</i> 147 <i>uincla iubet Priamus dictisque ita fatur amicis :</i> 148 <i>Quisquis es, amissos hinc iam obliuiscere Graios,</i> 149 <i>noster eris ; mihi que haec edisserere uera roganti :</i> 150 <i>quo molem hanc immanis equi statuere ? quis auctor ?</i> 151 <i>quidue petunt ? quae religio ? aut quae machina belli ?</i> 152 <i>Dixerat. Ille dolis instructus et arte Pelasga</i> 153 <i>sustulit exutas uinclis ad sidera palmas :</i></p>	<p>[MEL. Rituel des sacrifices :] 132-153 Déjà le jour funeste était arrivé. Déjà on avait préparé <les objets sacrés, la farine, le sel, les bandelettes> tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice ; j'avais déjà les tempes ceintes de la bandelette sacrée. Je vous l'avouerai : je rompis mes liens, je me dérobaï à la mort, et j'allai pendant la nuit me cacher dans un marais, en attendant que l'armée s'embarquât, en cas qu'elle prît cette résolution. [MEL. Ses propres émotions suscitent la pitié, en lieu et place de la péroraison :] 137 Les Grecs sont partis : je n'ai plus d'espérance de revoir ni ma patrie, ni mon père, ni mes chers enfants. Peut-être qu'ils vengeront sur eux ma fuite, et qu'ils les feront mourir. 141 Je vous conjure au nom des Dieux, qui connaissent la vérité de tout ce que je vous dis, et au nom de la justice, s'il y en a encore sur la terre, d'avoir pitié d'un malheureux digne d'un autre sort. » 145 Touché par ses larmes, nous lui accordâmes la vie <et, au-delà, un début de pitié>. Priam lui-même ordonna le premier de lui ôter ses liens, et lui parla ainsi avec douceur : 148 « Qui que vous soyez, oubliez les Grecs ; vous serez parmi nous comme un Troyen. Mais dites-moi la vérité, sur ce que je vais vous demander. 150 Pourquoi les Grecs ont-ils construit ce cheval prodigieux ? Qui leur a donné ce conseil ? Que prétendent-ils ? Est-ce un vœu, est-ce une machine de guerre ? » Sinon, savant dans l'art de feindre, et instruit à l'école des Grecs, leva ses mains libres au ciel, et s'écria :</p>
--	--

La première mention du cheval de bois, qui est le point d'achoppement de tout le discours, se situe au vers 113, soit une trentaine de vers après son début. Mais au moment où il l'intègre dans la *narratio*, Sinon est bien loin encore d'en venir à son but. Il cherche encore à accroître la *fides* de Priam en parlant du cheval comme d'une matière accessoire.

Le récit de Sinon est haut en couleurs, et agréable à écouter. Le choix de Sinon comme prochaine victime, après Iphigénie, est de l'ordre de la *novitas* : ce passage est propre à susciter l'*admiratio*. Virgile lui-même montre que Sinon gagne ici la pitié de ses auditeurs (v. 145, *miserescimus*). La *conciliatio* est parfaitement réussie, puise Priam annonce à Sinon qu'il le considère comme un des leurs (*fatur amicis*, v. 147 ; *noster eris*, v. 149). De l'hostilité initiale – Grecs et Troyens sont ennemis –, le discours fait passer insensiblement à l'amitié.

Melanchthon considère que Sinon commence ici un troisième discours :

<p>[MEL. Iuramento fidem aucupatur. Est autem insinuatio per obtestationem :] 154 <i>Vos, aeterni ignes, et non uiolabile uestrum</i> 155 <i>testor numen ait, vos arae ensesque nefandi,</i> 156 <i>quos fugi, uittaeque deum, quas hostia gessi :</i> 157 <i>fas mihi Graiorum sacrata resoluere iura,</i> 158 <i>fas odisse uiros atque omnia ferre sub auras,</i> 159 <i>si qua tegunt, teneor patriae nec legibus ullis.</i> 160 <i>Tu modo promissis maneat seruataque serues,</i> 161 <i>Troia, fidem, si uera feram, si magna rependam.</i></p>	<p>[MEL. Il gagne la confiance par un serment. C'est une insinuation par le fait d'attester (les dieux) :] 154-161 « Astres éternels, Divinités inviolables, saints autels, funeste couteau, auquel je me suis dérobaï, et vous bandelettes, que j'ai portées en qualité de victime, je vous atteste ici. Qu'il me soit permis de violer une loi sacrée, de haïr mes oppresseurs, et de révéler ici tous leurs secrets: je ne dois plus rien à ma patrie. Mais vous, Troyens, si je vous dis la vérité, si je vous rends un service important, si je sauve cet empire, tenez-moi la parole que vous m'avez donnée.</p>
---	--

[MEL. Narratio :] 162 <i>Omnis spes Danaum et coepti fiducia belli</i> 163 <i>Palladis auxiliis semper stetit.</i> [...] 195 <i>Talibus insidiis periurique arte Sinonis</i> 196 <i>credita res...</i>	[MEL. Narration :] 162-194 Lorsque les Grecs, continua-t-il, entreprirent la guerre contre Troie, leur principal espoir était fondé sur le secours de Pallas. [...] » 195-196 Le discours du perfide Sinon nous persuada.
---	---

De nouveau, l'*insinuatio* ne peut guère désigner ici que l'*insinuatio-confidentia*. Jurer ses grands dieux n'est pas un détour ou des circonlocutions. C'est au contraire parler sans ambages, en affichant hautement sa *confidentia*. S'il jure, c'est qu'il est pleinement confiant dans sa cause. Le bon accueil qu'il a reçu lui donne un peu plus de hardiesse, pour paraphraser la formule de Montaigne en 1588, suite aux réactions de ses premiers lecteurs⁵⁶⁵. La hardiesse, c'est un mot de son époque pour la *confidentia*, et aussi pour traduire la *licentia* ou en grec la *parrhesia*, la liberté de parole, l'audace⁵⁶⁶.

Annexe 2

Le Mariage forcé de Molière : « ambages » et « circonlocution »

Le *Mariage forcé* est une comédie-ballet de tonalité burlesque, mais qui présente pour nous l'intérêt de montrer au spectateur certains dysfonctionnements rhétoriques. Sganarelle a une requête à présenter à Pancrace. Mais ce dernier, figure bouffonne du docteur, monopolise la parole et l'interrompt incessamment, notamment pour lui demander d'être direct :

PANCRACE : Expliquez donc votre pensée, car je ne puis pas la deviner.

SGANARELLE : Je vous la veux expliquer aussi ; mais il faut m'écouter.

SGANARELLE, *en même temps que le docteur* : L'affaire que j'ai à vous dire, c'est que j'ai envie de me marier avec une fille qui est jeune et belle. Je l'aime fort, et l'ai demandée à son père ; mais, comme j'appréhende...

PANCRACE, *en même temps que Sganarelle* : La parole a été donnée à l'homme pour expliquer sa pensée ; et tout ainsi que les pensées sont les portraits des choses, de même nos paroles sont-elles les portraits de nos pensées. (*Sganarelle ferme la bouche du Docteur avec sa main, à plusieurs reprises ; et le Docteur continue de parler, d'abord que Sganarelle ôte sa main.*) Mais ces portraits diffèrent des autres portraits en ce que les autres portraits sont distingués partout de leurs originaux, et que la parole enferme en soi son original, puisqu'elle n'est autre chose que la pensée expliquée par un signe extérieur: d'où vient que ceux qui pensent bien sont aussi ceux qui parlent le mieux. Expliquez-moi donc votre pensée par la parole, qui est le plus intelligible de tous les signes. SGANARELLE, *il pousse le Docteur dans sa maison, et tire la porte pour l'empêcher de sortir* : Peste de l'homme !

PANCRACE, *au dedans de la maison* : Oui, la parole est *animi index et speculum* ; c'est le truchement du cœur, c'est l'image de l'âme. (*Pancrace monte à la fenêtre et continue, et Sganarelle quitte la porte.*) C'est un miroir qui nous représente naïvement les secrets les plus arcanes de nos individus. Et puisque vous avez la faculté de raisonner et de parler tout ensemble, à quoi tient-il que vous ne vous serviez de la parole pour me faire entendre votre pensée ?

SGANARELLE : C'est ce que je veux faire ; mais vous ne voulez pas m'écouter.

PANCRACE : Je vous écoute, parlez.

SGANARELLE : Je dis donc, Monsieur le Docteur, que...

PANCRACE : Mais surtout soyez bref.

SGANARELLE : Je le serai.

PANCRACE : Evitez la prolixité.

SGANARELLE : Hé ! Monsi...

PANCRACE : Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme à la laconienne.

SGANARELLE : Je vous...

⁵⁶⁵ III, 9, p. 964 / 262 : « La faveur publique m'a donné un peu plus de hardiesse que je n'espérais ».

⁵⁶⁶ Dont il sera question au chapitre 11, voir la rubrique « grande hardiesse ».

PANCRACE : Point d'ambages, de circonlocution. (*Sganarelle, de dépit de ne pouvoir parler, ramasse des pierres pour en casser la tête du Docteur.*) Hé quoi ? Vous vous emportez, au lieu de vous expliquer. Allez, vous êtes plus impertinent que celui qui m'a voulu soutenir qu'il faut dire la forme d'un chapeau ; et je vous prouverai, en toute rencontre, par raisons démonstratives et convaincantes, et par arguments *in barbara*, que vous n'êtes, et ne serez jamais qu'une pécure, et que je suis et serai toujours, *in utroque jure*, le Docteur Pancrace. (*Le Docteur sort de la maison.*)

SGANARELLE : Quel diable de babillard !

PANCRACE : Homme de lettres, homme d'érudition.

SGANARELLE : Encore.

PANCRACE : Homme de suffisance, homme de capacité, (s'en *allant*) homme consommé dans toutes les sciences naturelles, morales et politiques, (*revenant*) homme savant, *savantissime per omnes modos et casus*, (s'en *allant*) homme qui possède superlative fables, mythologies et histoires, (*revenant*) grammaire, poésie, rhétorique, dialectique et sophistique (s'en *allant*), mathématique, arithmétique, optique, onirocritique, physique et métaphysique, (*revenant*) cosmimométrie, géométrie, architecture, spéculoire et spéculoire, (*en s'en allant*) médecine, astronomie, astrologie, physionomie, métoposcopia, chiromancie, géomancie, etc...

SGANARELLE : Au diable les savants qui ne veulent point écouter les gens⁵⁶⁷ !

Molière joue avec la patience de Sganarelle et de son spectateur, en accumulant les « ambages »⁵⁶⁸ d'un personnage qui prétend les interdire à son interlocuteur. L'intérêt de mettre en regard ces deux personnages est précisément le contraste entre eux : Pancrace est le type même de l'auditoire non acquis : ni docile, ni attentif.

L'intérêt de cet extrait tient moins à Pancrace qu'à Sganarelle. Le discours bref de Sganarelle fait la preuve par l'exemple de la nécessité de l'exorde. Son exorde est un négatif de ce que serait une insinuation : il n'est ni détourné, ni habile. Au début de cet extrait, le valet demande audience, mais avec maladresse : « il faut m'écouter », tel est son exorde. C'est même l'essence de tout exorde, que de susciter l'écoute. Mais les conventions veulent qu'on la demande en y mettant les formes. Sa *captatio benevolentiae* étant manquée, le valet tente d'obtenir par la force l'*attentio*, vocalement puis physiquement : le comique de mots ouvre la porte à un comique de gestes.

C'est une *expositio*, ou *narratio*, que demandait Pancrace (« expliquez-moi »). Sganarelle l'entend, et lui obéit. Non seulement il ne fait pas d'insinuation, mais il ne fait pratiquement pas non plus d'exorde. Il en vient immédiatement aux faits : « L'affaire que j'ai à vous dire, c'est que [...] ». Son discours est donc constitué de deux phrases, une pour l'exorde, l'autre pour l'exposition.

Sganarelle n'a lu pas les traités de rhétorique, dans lesquels il aurait appris qu'il faut toujours un exorde, pas seulement au barreau (*Institution oratoire*, III, 8, 6)⁵⁶⁹ ; même les Panégyriques en nécessitent un (III, 8, 7). Quintilien explique aussi que l'orateur doit observer visuellement le Juge pendant qu'il parle :

⁵⁶⁷ Molière, *Le Mariage Forcé*, fin de la scène IV, in *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, 1984, p. 560-562.

⁵⁶⁸ Les autotélismes et la circularité de son discours se traduisent comiquement par ses va-et-vient sur scène.

⁵⁶⁹ III, 8, 6. Gedoy, p. 192-193 : « Ce genre [délibératif] n'a pas toujours besoin d'un Exorde en forme, comme les actions du barreau ; par la raison que tout homme qui demande conseil, est censé disposé à l'écouter ; mais on y employe pourtant une sorte d'exorde ; car il ne faut jamais entrer brusquement en matière, ni suivre sa fantaisie pour guide, parce qu'en toute sorte de discours il y a toujours quelque chose, par où naturellement on doit commencer. »

<p>VI, 4, 19. <i>Est in primis acuti uidere quo iudex dicto moueatur, quid respuat : quod et uultu saepissime et aliquando etiam dicto aliquo factoue eius deprehenditur. Et instare proficientibus et ab iis quae non adiuuent quam mollissime pedem oportet referre. Faciunt hoc medici quoque, ut remedia proinde perseuerent adhibere uel desinant ut illa recipi ime pedem oportet uident.</i></p>	<p>VI, 4, 19. Il est sur tout d'un habile homme de voir quelles sont les choses qui font impression sur les Juges, & quelles sont celles qu'ils ne goustent pas. Nous le connoissons souvent à leur visage, à une parole, ou à un geste qu'ils laisseront échapper. Alors ce sera à nous d'insister sur les raisons qu'ils approuvent, & d'abandonner adroitement celles qui ne leur plaisent pas. C'est ainsi qu'en usent les Médecins. Car ils cessent ou continuent de donner leurs remedes, selon qu'ils voyent que la nature les refuse, ou les agrée⁵⁷⁰.</p>	<p>VI, 4, 19. C'est par-dessus tout le propre d'un esprit pénétrant que de distinguer les propos qui ébranlent le juge, ceux qu'il rejette. Cela peut se détecter très souvent d'après son visag et parfois même d'après un mot ou un geste. Et il faut ainsi insister sur les arguments utiles à notre cause et reculer avec une aussi grande souplesse que possible, lorsqu'ils ne sont d'aucune aide. C'est ce que font les médecins, puisqu'ils prolongent un traitement ou qu'ils l'arrêtent suivant qu'ils le voient toléré ou rejeté.</p>
---	---	--

Le fait que les deux personnages parlent « en même temps », et la cacophonie sur scène, sont la manifestation comique d'un échec rhétorique. Sganarelle n'arrive pas à capter l'*attentio* ; son erreur est d'essayer obstinément de parler malgré cela, plutôt que de « cesser ».

Annexe 3

François-Philippe Gourdin (1785), Tacite et l'inversion de l'ordre du discours

Cet auteur propose à ses lecteurs une expérience inédite à notre connaissance, à partir d'un discours puisé chez Tacite. Il s'agit d'inverser l'ordre d'un discours réussi pour montrer comment, avec un autre ordre, le discours aurait manqué son effet. Cette sorte d'expérience de pensée correspond à ce que l'on trouve chez Cicéron à propos de l'ordre des mots dans la phrase : en inversant les mots, on donne à saisir les beautés de la phrase réussie. Ici, Gourdin inverse les parties du discours, et met en particulier au début la *propositio*. L'auditoire trouvera que « le piège est trop visible ».

En ce qui concerne la théorie, Gourdin s'inspire de Fénelon. Nous mettons en notes les passages des *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon auxquels Gourdin fait référence :

C'est là, dit Fénelon, que l'Orateur, après avoir examiné son sujet sous toutes les faces possibles, après l'avoir approfondi, doit distinguer soigneusement les choses qui ont besoin d'être distinguées, assigner à chacune sa place, considérer attentivement celle qui lui convient & où elle sera plus propre à faire impression⁵⁷¹ ; proposant

⁵⁷⁰ Gedoyn, p. 416. Cousin, p. 69.

Même idée chez Fénelon, *Dialogue II des Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier*, dans *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), I, 1983, p. 197 : « Ajoutez qu'un orateur habile et expérimenté proportionne les choses à l'impression qu'il voit qu'elles font sur l'auditeur ; car il remarque fort bien ce qui entre et ce qui n'entre pas dans l'esprit, ce qui attire l'attention, ce qui touche les coeurs, et ce qui ne fait point ces effets. Il reprend les mêmes choses d'une autre manière, il les revêt d'images et de comparaisons plus sensibles ». Cette dernière phrase désigne ce que nous avons appelé la reprise avec variation dans notre chapitre sur les preuves.

⁵⁷¹ Fénelon, *op. cit.*, p. 194-195 : Fénelon cherche à montrer qu'un grand orateur « habile et expérimenté » ne doit pas apprendre son discours absolument par cœur, pour mieux « toucher » (p. 194) : « Je mets d'un côté un homme qui compose exactement tout son discours, et qui l'apprend par coeur jusqu'à la moindre syllabe : de l'autre je suppose un homme savant qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler (car vous ne voulez pas que les gens sans talent s'en mêlent) un homme enfin qui médite fortement tous les principes du sujet

quelquefois le premier ce qui sera le mieux goûté, quoiqu'il dût être le dernier, suivant la méthode des Géomètres, que la méthode des Orateurs⁵⁷² suppose toujours & dont elle ne doit jamais être séparée. Souvent aussi une chose qui dite d'abord n'aurait point produit d'effet devient décisive lorsqu'elle est réservée pour un autre endroit où l'auditeur sera préparé à la sentir de toute sa force. Souvent encore un mot, qui a trouvé heureusement sa place, met la vérité dans tout son jour. Il faut quelquefois laisser une vérité enveloppée jusqu'à la fin, c'est Cicéron qui nous l'assure⁵⁷³.

Gourdin, comme Fénelon, cherche à montrer l'importance de l'ordre, par opposition au contenu, dont le lecteur voit déjà l'importance sans qu'on la lui explique. La même idée peut avoir l'« effet » escompté ou manquer son but selon sa place dans le discours. Tout est question de *praeparatio* (« préparé »)

L'opposition entre la « méthode des Géomètres » et celle des « Orateurs » revient à l'opposition entre nature et prudence. Pierre Fabri commence lui aussi son chapitre sur l'exorde par des réflexions qui portent sur l'ordre du discours en général, en opposant méthode naturelle et méthode artificielle⁵⁷⁴. L'exorde est donc un moment du discours où se joue déjà l'ordre du discours tout entier, qui décide de la méthode de l'ensemble.

Gourdin prône effectivement une progression cryptique, comme l'avait fait Fénelon avant lui :

Il faut donc un ordre, monsieur, mais un ordre qui ne soit point promis et découvert dès le commencement du discours. Cicéron dit que le meilleur, presque toujours, est de le cacher, et d'y mener l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive⁵⁷⁵.

C'est la méthode cryptique telle que Ramus l'a définie lui aussi, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

Gourdin introduit ainsi un discours qui figure chez Tacite, dont il a beaucoup de choses à dire. Le premier volet de cette expérience consiste à montrer l'habileté du discours du Centurion Clément tel que le présente Tacite. Clément tente de résoudre un conflit entre la famille impériale et les soldats. Le discours qu'il adresse aux dissidents est donc une *conciliatio*⁵⁷⁶ en tant que type de discours :

Percennius & Vibulenus avaient excité une révolte parmi les troupes ; une éclipse de lune intimide les séditeux, le Centurion Clément profite de cette circonstance pour leur adresser des paroles & les faire rentrer dans le devoir⁵⁷⁷.

qu'il doit traiter, et dans toute leur étendue ; qui s'en fait un ordre dans l'esprit, qui prépare les plus fortes expressions par lesquelles il veut rendre son sujet sensible, qui range toutes ses preuves, qui prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme sait sans doute tout ce qu'il doit dire, et la place où il doit mettre chaque chose : il ne lui reste pour l'exécution qu'à trouver les expressions communes qui doivent faire le corps du discours. » La notion d'ordre est très importante chez Fénelon : « l'éloquence ne consistant, comme vous le dites, que dans l'ordre et dans la force des paroles par lesquelles on persuade et on touche » (p. 227).

⁵⁷² Fénelon confronte ces deux méthodes *op. cit.*, p. 173.

⁵⁷³ Gourdin, François, *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*, Paris, Bourbou et Nyon, 1785, p. 116.

⁵⁷⁴ Fabri, *op. cit.*, p. 41 : « Et nota qu'il est vne maniere de parler que l'en dict naturelle, et se faict quant on parle ou l'en recite l'histoire pour le cas ainsy qu'il est adueni, sans changer ne muer. Et de ceste maniere ne parle point rethorique pource qu'elle ne parle point de petit effect. Mais il en est vne artificielle, et de ceste est a propos quant l'en mesle les raisons premises et conclusions, etc., mectant les fortes au commencement, comme il est dict, et les foibles au meilleu et les tresfortes en la fin ; et quant on respond a son aduersaire, commencer a confondre la plus forte raison en quoy il se fie et son compte entremesle[r] affin qu'il semble plus beau, et garder a la fin ce qui plus plaist. »

⁵⁷⁵ Fénelon, *op. cit.*, p. 205.

⁵⁷⁶ Nous citons le texte de Gourdin sans rien en omettre, avec la traduction de Perrot d'Ablancourt : Tacite, *Œuvres*, trad. Perrot d'ABlancourt, Paris, Augustin Courbe, 1668, p. 20.

⁵⁷⁷ Tacite, *Annales*, I, 28.

Quousque filium imperatoris obsidebimus ? Quis certaminum finis ? Percennione et Vibuleno sacramentum dicturi sumus ? Percennius et Vibulenus stipendia militibus, agros emeritis largientur ? Denique pro Neronibus et Drusis imperium populi Romani capessent ?

« Jusqu'à quand assiègerons-nous le fils de l'Empereur ? Quand finirons-nous nos révoltes ? Voulons-nous jurer obéissance à Percennius et à Vibulenus ? Attendons-nous d'eux notre solde et nos récompenses ? [Ils iront, à la place des Nérons et des Drusus, dicter des lois au peuple romain⁵⁷⁸ !] »

Le Centurion pour ménager l'amour propre de ses Auditeurs fait tomber sur lui-même une partie du discours qu'il leur adresse & se met au nombre des coupables : *Quousque filium imperatoris obsidebimus ?* Cette première phrase réveille les esprits. Que va-t-il dire ? Que veut-il nous annoncer ? On lui prête l'oreille la plus attentive. *Quis certaminum finis ?* Il se donne bien de garde de se servir du mot *seditionis*, il eût révolté les Auditeurs. Va-t-il les louer ou les blâmer, ou bien ouvrir quelque meilleur avis ? On est dans l'impatience de l'apprendre. *Percennione et Vibuleno sacramentum dicturi sumus ?* Quoi ! qu'a-t-il découvert ? Percennius & Vibulenus sont-ils des tyrans ? Nous ont-ils trompés ? Mais, qui sont-ils pour que nous leur prêtions serment ? Quels services peuvent-ils nous rendre ? Sont-ils faits pour devenir des maîtres de l'Empire Romain ? Notre démarche est donc imprudente et absurde, ce sont donc des brouillons, des imposteurs⁵⁷⁹.

Quin potius, ut novissimi in culpam, ita primi ad paenitentiam sumus. [« Reignons plutôt dans notre devoir, & que ceux qui ont failli les derniers soient les premiers à se repentir. »]

Culpa signifie une faute légère, une erreur, comme on le voit par ces mots de l'*Art poétique* d'Horace : *in vitium ducit culpa fuga*⁵⁸⁰. Et le reproche est encore adouci par la préposition *in* & par *novissimi*. Nous avons été séduits, nous avons été entraînés, *in culpam*, mettez *ad culpam*, le sens sera tout différent. *In* avec l'accusatif marque un mouvement, mais qui peut être forcé ou involontaire, une action indélébile. *Ad* au contraire exprimant la tendance vers un objet, suppose un acte de la volonté, une détermination réfléchie à tendre vers cet objet. Par nous-mêmes nous n'étions point capables d'une pareille démarche, c'est ce que montre l'expression *novissimi*.

Tarda sunt quae in commune expostulantur. [« Les demandes qu'on fait en commun ne sont pas sitôt accordées. »]

Voilà un principe général dont chacun sent la force, en voici l'application & la conséquence.

Priuatam gratiam statim mereare, statim recipias. [« un service particulier est aussitôt reconnu. »]

Ici l'orateur adresse directement la parole à chacun de ceux qui l'écoutent, parce qu'il ne s'agit plus de la faute, mais du pardon.

Dans ce petit discours, c'est le raisonnement qui domine, le sentiment lui est subordonné. Mais comme il l'aide & le soutient ! Quelle force, quelle énergie il lui imprime ! Que l'Exorde est insinuant ! que la conclusion est adroite ! Comme elle rappelle chacune à son intérêt individuel et dissipe la ligue ! Au lieu du principe général, *Tarda sunt quae in commune expostulantur*, que l'Orateur eût mis : *Tarda erit gratia si in commune expostuletur*, ses preuves n'eussent fait que glisser, & peut-être l'effet de son discours eût-il été absolument contraire à celui qu'il en attendait⁵⁸¹.

A première vue donc, ce discours est une *conciliatio*, une invitation au ralliement avec l'Empereur. Mais en réalité, par sa teneur, il s'assimile plus encore à une *concitatio*, à un discours de sédition. Il s'inscrit en contradiction du discours des dissidents Vibulenus et Percennius ; en ce sens, Clément appelle à une dissidence à l'intérieur de la dissidence (« dissipe la ligue » ; ci-dessous « désunir »).

Remarquons tout d'abord que Tacite met en scène le discours de Clément de manière dramatique. Il attend le moment opportun de l'éclipse de lune pour tenter de ramener au droit chemin les dissidents.

La *conciliatio* (cette fois en tant que manœuvre pour mettre les auditeurs de son côté, et non pas en tant que type de discours) se fait très rapidement, et tient essentiellement à un procédé grammatical : l'emploi de la première personne du pluriel (« se met au nombre des coupables »). La construction d'un « nous » est une *conciliatio* au sens propre : l'orateur

⁵⁷⁸ Perrot d'Ablancourt ne traduit pas cette dernière phrase.

⁵⁷⁹ On observe ici une disproportion entre la brièveté de la phrase prononcée, de six mots, et la multiplication des interrogations de l'auditeur qui en vient à douter.

⁵⁸⁰ Horace, *Épîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, *Art poétique*, v. 31. p. 203. Vers cité également par Montaigne, II, 6, p. 378 / 397.

⁵⁸¹ Gourdin, *op. cit.*, p. 117-120.

réunit ainsi deux instances jusque là séparées, l'orateur et son public dissident. Le « nous » est pratiquement un énoncé performatif : le simple pronom suffit à former un groupe unissant orateur et auditeurs.

Le Centurion parvient ainsi à « ménager l'amour propre [des] auditeurs ». Cette idée est déjà fréquente dans les traités du XVII^e siècle, sensibles aux phénomènes de *conciliatio*, comme celui de Bernard Lamy, publié presque un siècle avant celui de Gourdin : « il faut toujours dédommager l'amour-propre⁵⁸². » Le recours à la première personne du pluriel n'est pas ici un artifice purement ponctuel et linguistique de l'orateur. Il s'agit plus largement d'une habitude mentale qui consiste à s'identifier systématiquement à l'auditoire. Remarquons d'ailleurs que Gourdin à son tour emploie la première personne du singulier et se compte au nombre des insurgés : il s'assimile à l'auditoire dans la suite (« Qui vous a dit que nous voulions abandonner les drapeaux de l'Empereur ? »).

L'*attentio* est soulevée très efficacement (« réveille les esprits », « l'oreille la plus attentive ») pour une raison simple : les auditeurs ne savent pas où Clément veut en venir. Gourdin montre qu'ils se posent diverses questions, à trois stades différents du discours. Toutes ces interrogations sont un effet visé du discours (« Que va-t-il dire ? Que veut-il nous annoncer ? », puis « Va-t-il les louer ou les blâmer, ou bien ouvrir quelque meilleur avis ? » etc.). Tout est fait pour que les auditeurs s'interrogent.

La cryptique tient entre autres à la forme interrogative de toutes les phrases qui constituent l'exorde. C'est aussi l'ordre du discours qui fait que les auditeurs se posent des questions. Il faudrait imaginer une *actio* qui espace les phrases. Les auditeurs auraient tout le loisir de réfléchir et de déployer mentalement leurs interrogations durant ces intervalles. Un discours déclamé trop vite gâcherait le potentiel d'« impatience » de l'auditoire (« On est dans l'impatience de l'apprendre »).

Avec les questions qui suivent (« qu'a-t-il découvert ? Percennius & Vibulenus sont-ils des tyrans ? etc. »), le discours entre dans une nouvelle phase. Il ne s'agit plus de dissimuler son propos, mais de faire vaciller les préjugés ou convictions de l'auditoire acquis à l'adversaire. Dans un exorde direct simple, Clément aurait indiqué platement et sans délai sa position. L'« exorde insinuant » désigne donc une progression cryptique : au bout de cinq phrases l'orateur n'a toujours pas énoncé son *propositum*. L'auditoire en est réduit à des conjectures.

Jusqu'à la *propositio*, qui intervient tardivement (*Quin potius, ut nouissimi in culpam, ita primi ad paenitentiam sumus*), le discours joue essentiellement sur l'*èthos* ou la *conciliatio*. L'exorde est donc très long, plus que la *confirmatio* (cinq phrases d'*insinuatio*, si on peut parler de « phrases », contre trois seulement pour la *confirmatio*).

A partir de la *propositio*, le discours bascule dans le *logos*. Le discours s'adresse donc au cœur en premier, et une fois seulement que le cœur est gagné, à l'esprit – pour reprendre là encore les termes de Lamy. Une fois la *conciliatio* réussie, la conviction est vite obtenue.

Au lieu d'être annoncée en tête de discours, la majeure (« principe général »), en l'occurrence une maxime, intervient très tard dans le discours. Elle est suivie de la mineure (« application ») et de la conclusion (« conséquence »). Le discours suit donc, après une entrée en matière assez cryptique, une progression syllogistique transparente.

Une partie de l'analyse de Gourdin porte non pas sur l'ordre, mais sur le choix des mots. Elle est instructive, car elle a trait à la *conciliatio*, quoiqu'elle n'informe pas directement notre étude. Elle montre que l'exorde consiste donc en une *attenuatio*. Par un lexique choisi (*certaminum, in culpa, novissimi*), Clément minimise la faute des insurgés, et

⁵⁸² Lamy, *op. cit.*, p. 409.

les en dédouanne partiellement. Gourdin emploie le mot « révolter » pour désigner l'effet qu'il cherche à éviter ; ce terme est un lieu commun des traités de rhétorique⁵⁸³.

Cette *attenuatio* est un procédé usuel⁵⁸⁴. Lamy explique précisément pourquoi il serait malvenu d'accuser l'auditoire :

Ce qui fait que souvent les avertissements sont désagréables, c'est qu'on les fait avec empire, avec insulte. Quand on veut corriger les coupables, on doit quelquefois se contenter de leur montrer ce qu'il fallait faire, sans leur reprocher ce qu'ils ont fait [p. 410].

C'est exactement la stratégie de Clément : appeler les insurgés à la réconciliation avec l'Empereur, sans leur reprocher l'insurrection.

Dans un second temps, Gourdin renverse l'ordre du discours : les arguments avant l'exorde. Il n'ajoute ni ne supprime aucun élément, il se contente de les déplacer.

Que l'on change l'ordre du raisonnement, & ce discours ne fera plus la même impression.

Ut nouissimi in culpam, ita primi ad paenitentiam sumus. Tarda (enim) sunt quae in commune expostulantur : priuatam gratiam statim mereare, statim recipias. [« Si nous avons été les derniers à faillir, soyons les premiers à détester notre faute. « Les demandes qu'on fait en commun ne sont pas sitôt accordées, un service particulier est aussitôt reconnu. »]

Cet exorde irrite les esprits. Il craint, eût-on dit, il voudrait bien nous désunir, mais le piège est trop visible.

Percennione et Vibuleno sacramentum dicturi sumus ? [Voulons-nous jurer obéissance à Percennius et à Vibulenus ?]

La conséquence n'est pas juste. Nous pouvons les prendre pour Chefs dans cette occasion, il ne s'ensuit point que nous leur prêtions serment pour la suite.

Percennius et Vibulenus stipendia militibus, agros emeritis largientur ? [« Attendons-nous d'eux notre solde et nos récompenses ? »]

Il ne s'agit pas de cela. Vous concluez d'une fausse supposition. Qui vous a dit que nous voulions abandonner les drapeaux de l'Empereur ? Nous voulons maintenir nos droits. Percennius et Vibulenus les réclament, nous les réclamons avec eux.

Denique pro Neronibus et Drusis imperium populi Romani capessent ? [« Ils iront, à la place des Nérons et des Drusus, dicter des lois au peuple romain »]

Non, ils ne prétendent point au trône des Césars, mais ils veulent que nous ne soyons point esclaves ; mais nous demandons qu'on ne mette point nos services à vil prix, qu'on ne nous force point à porter les armes au-delà du temps pour lequel nous nous sommes enrôlés ; nous exigeons, puisque nous courons les mêmes dangers, qu'on nous traite comme les cohortes Prétoriennes (Voyez disc. De Percennius, chap. 17). Nous exigeons enfin qu'on ne nous tienne point enfermés dans des cachots, qu'après nous avoir assassiné, comme a fait Blessus, on ne nous pousse point l'inhumanité jusqu'à nous priver des honneurs de la sépulture (Voyez disc. De Vibulenus, chap. 22)⁵⁸⁵.

Quis certaminum finis ?

Eh ! pourquoi mettons-nous bas les armes ? pour devenir, sans doute, des victimes plus aisées à immoler aux caprices & à la barbarie de nos Tyrans ?

Quousque filium imperatoris obsidebimus ?

Vous demandez jusqu'à quand ? Eh bien ! qu'on nous rende justice, il est libre.

Voilà, je crois, la preuve la plus complète de l'importance de la nécessité même de l'Ordre Moral des Preuves⁵⁸⁶.

⁵⁸³ Nous l'avons déjà vu chez Gedoyn (IV, 3, 9, une digression est légitime avant la confirmation si cette dernière est *minus fauorabilis*, de nature à « révolter ») et l'abbé Colin (« pour ne point révolter ceux à qui on parle »). Nous le retrouverons à la fin de ce chapitre, à propos du *De lege agraria*.

⁵⁸⁴ Voir *infra*, premier des trois types d'*insinuatio*.

⁵⁸⁵ On observe que le discours mal agencé génère une argumentation bien construite de la part des Auditeurs : ici, trois exigences précises sont formulées et hiérarchisées.

⁵⁸⁶ Gourdin, *op. cit.*, p. 117-120.

Gourdin n'inverse pas toutes les phrases du discours de manière aléatoire. Il remonte le discours de la fin vers le début : il place la *propositio* (*Ut novissimi* etc.) et la *contentio* (*Tarda sunt* etc.) avant l'exorde qu'il remonte de la fin (*Percennione et Vibuleno* etc.), jusqu'au début (*Quousque* etc.). En ce sens, il modifie la *dispositio* : la *contentio* est avant l'exorde. Il altère aussi la *collocatio*, puisque les deux parties de l'exorde sont permutées elles aussi.

La version originale du discours de Clément, tel qu'on le trouve chez Tacite, est cryptique, dans la mesure où son long exorde est insinuant. Mais une fois le *propositum* placé en tête de discours, tous les effets cryptiques sont perdus : l'*attentio* est soulevée moins efficacement ; la *captatio benevolentiae* est manquée. Le public perçoit le discours comme un « piège ». Gourdin montre que l'auditoire comprendrait aux premiers mots qu'il s'agit d'une *concitatio* (« Il voudrait bien nous désunir »).

L'auditoire serait « révolté » : la preuve du fait qu'il reste hostile est qu'il accumule mentalement, en écoutant Clément, ses propres arguments, introduits par « mais » à deux reprises. Les réponses qu' imagine Gourdin atteignent finalement un sommet de *pathos* et de verve : « Vous demandez jusqu'à quand ? Eh bien ! qu'on nous rende justice, il est libre. »

Gourdin commence ici à s'exprimer au style indirect libre (« Nous pouvons les prendre pour chefs etc. »), ce qui est saisissant : il rend compte des réactions des insurgés à la première personne. Cela permet de faire sentir que le discours mal agencé suscite une passion contraire à la *conciliatio*, l'*indignatio* en l'occurrence. Le discours dont les parties sont renversées a pour effet d'augmenter la résistance de l'auditoire.

A lire cette expérience inventive, il est évident que l'ordre est le ressort crucial de l'*insinuatio*, qui est un effet de retardement du *propositum*. Gourdin montre que l'habileté rhétorique tient beaucoup au *ductus*, à la *dispositio* et à la *collocatio*. Plus le *propositum* va à l'encontre des « intérêts », comme dit Lamy, de l'auditoire, plus il doit être retardé. C'est seulement une fois que les cœurs sont gagnés que l'*orator prudens* peut dévoiler son *propositum*.

Molière et Gourdin expérimentent chacun deux exordes agressifs et déplaisants, qui sont, dans la culture du temps, deux exordes en réalité impossibles. Il n'était pas question pour un orateur de rater son commencement. Seules des expériences de pensée comme celles que permet le théâtre (ou l'inversion chez Gourdin) peuvent faire saisir ce que pourrait être un exorde manqué.

Chapitre 9

Lexique de la méthode de nature

D'après Charles Waddington, « le chapitre de la méthode », à savoir le tout dernier du traité, « paraît à Ramus le plus important »⁵⁸⁷. Il s'agit de la fin de sa *Dialectique*⁵⁸⁸, où il pose en regard méthode de nature et méthode de prudence. La question est de savoir ce que signifie ce parallèle, c'est-à-dire quelles relations elles entretiennent. La critique a tendance à voir la seconde comme une « déclinaison » de la première, en survalorisant peut-être la phrase conclusive du chapitre sur la méthode de nature : « Nous cognoissons par ce lieu de Socrate, l'antiquité et excellence de tel ordre. » Il nous semble pourtant que les deux méthodes sont antagonistes. On notera d'ailleurs que le chapitre de Ramus sur la méthode de prudence se termine aussi par un grand éloge.

Un certain nombre de critiques tendent en effet à minorer l'écart entre les deux méthodes : celle de prudence serait une variante de la seule méthode que Ramus aurait élevée en dignité, la méthode de nature (ou de doctrine). Comme le dit André Robinet : « la méthode de prudence n'étant toutefois *qu'*une méthode de doctrine qui ne part pas des “choses” absolument les mieux connues »⁵⁸⁹. Certes, la permutation de l'ordre est une des différences majeures entre les deux méthodes. Mais il en existe bien d'autres.

Jan Miernowski emprunte la même tournure exceptive pour amoindrir l'écart, la méthode de prudence « n'est que... » :

En effet, le philosophe, le poète, l'orateur doivent adapter leur discours au public auquel ils adressent leur enseignement, au contexte de l'énonciation. La méthode de prudence n'est donc que la réalisation de la méthode de nature dans des conditions pragmatiques concrètes. Elle se manifeste lorsque, par exemple, le poète, afin de capter l'attention des auditeurs, commence son récit *in medias res*, au lieu de suivre l'ordre de l'histoire. Même le dialecticien ne peut s'y dérober [...]. En somme la méthode de prudence est la méthode de nature remodelée en vue des « affaires journalières et négoce des hommes », une « caute insinuation » – effet d'un compromis avec l'univers social, indispensable si l'on vise à l'efficacité dialectique, persuasive ou artistique. Néanmoins, puisque l'art de la dialectique se veut l'image fidèle de la lumière naturelle, la méthode de prudence doit à tout prix tendre à se rapprocher de la méthode de nature ; le discours doit suivre, dans la mesure du possible, la voie unique⁵⁹⁰.

⁵⁸⁷ Charles Waddington, *Ramus : Pierre de la Ramée, sa vie, ses écrits et ses opinions*, Paris, C. Meyrueis, 1835, p. 375.

⁵⁸⁸ Pour une chronologie des publications de Ramus de son vivant, puis de Ramus et Talon, voir le chapitre 7 de Mack, Peter, *A History of Renaissance Rhetoric, 1380-1620*, Oxford, University Press, 2011. Voir aussi Ong, Walter, *Ramus : Method and the Decay of Dialogue. From the art of discourse to the art of reason*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1958 ; *Ramus and Talon inventory*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1958.

⁵⁸⁹ Robinet, André, *Aux sources de l'esprit cartésien*, Paris, Vrin, 1996, p. 61.

⁵⁹⁰ Miernowski, Jan, *Dialectique et connaissance dans La semaine de Du Bartas*, Genève, Droz, 1992, p. 149.

Comme André Robinet, Jan Miernowski mentionne la question de l'ordre. Il y ajoute celle de l'« adaptation », de la *convenientia* (« convenables » chez Ramus, annexe 1, 128 – l'annexe se trouve à la suite de notre chapitre 11).

La présentation de Kees Meerhoff va également en ce sens : « en fait cette méthode de prudence ne fait rien d'autre qu'apprendre à appliquer la vieille théorie de l'*aptum* »⁵⁹¹. Tous les critiques s'accordent sur ce point : « La *méthode de nature* se règle sur l'objet, alors que la *méthode de prudence* se règle sur l'interlocuteur »⁵⁹².

Certes, la méthode de prudence est une permutation de l'ordre naturel. Certes, toutes les différences entre les deux méthodes s'expliquent par le fait que seule la deuxième tient compte de la résistance de l'auditoire. Mais l'application de « la vieille théorie de l'*aptum* » bouleverse le discours tout entier, le refond pour en faire émerger une nouvelle structure. C'est ce bouleversement, peut-être plus profond chez Montaigne que chez d'autres auteurs, qui nous conduit pour notre part à soutenir que les deux méthodes sont deux modes entre lesquels l'orateur doit choisir, et deux modes exclusifs l'un de l'autre. Dans ce chapitre et les deux suivants, nous verrons que les outils de la méthode de nature ne font pas partie de la liste des outils de l'autre méthode, et inversement.

La démonstration de l'antinomie entre les deux méthodes passe donc à nos yeux par une description en parallèle des outils propres à chacune. Les outils étant eux-mêmes identifiés par des mots-notions, nous présenterons un lexique, qui relève parfois, chez Ramus, de l'idiolecte, ou de l'idiome aristotélicien, ainsi pour *homogénées*. Ce glossaire suit non pas un ordre alphabétique, mais un ordre logique. Nous présentons dans ce chapitre 9 les notions-clés de la méthode de nature, en sept rubriques, puis dans nos chapitres 10 et 11, celles de la méthode dissidente, à travers une vingtaine de notions.

Nous faisons référence aux textes recueillis dans l'annexe, donnée à la fin du dernier de nos trois chapitres : outre Ramus (1550), trois textes qui s'inspirent de sa théorie, les *Praelectiones* en latin d'Omer Talon (1572), les comptes-rendus de Chabot (1582) et de Dudley Fenner (1584) ; enfin, un chapitre entier de l'*Organe* de Canaye qui glose les mêmes textes d'Aristote, mais ne semble pas s'appuyer sur les travaux de Ramus (1589). Ces annexes peuvent être lues de deux manières différentes. Chaque auteur apporte des explications supplémentaires qui permettent de mieux comprendre ces deux méthodes. Mais on peut aussi percevoir ce corpus de manière plus dialectique et dynamique, comme un lieu d'affrontement des points de vue. Nous pourrions même en définitive nous demander si nos cinq auteurs parlent exactement du même objet intellectuel, ou bien si, pour certains, ils ne construisent pas un objet différent.

⁵⁹¹ Meerhoff, Kees, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, Pays-Bas, E. J. Brill, 1986, p. 186. Même idée chez Peter Mack : « *In addition to this single method Ramus also allows the need for the method of prudence, when we adapt the order of presentation to the knowledge and attitudes of the audience.* » (*op. cit.*, p. 147) Mais voir l'autre affirmation de Meerhoff, en sens inverse, au début de notre chapitre suivant.

⁵⁹² Couzinet, Marie-Dominique, *Histoire et méthode à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1996, p. 94. Nous pourrions encore citer Joëlle Plantier : « La méthode de nature apparaît comme une déclinaison de la méthode de prudence permettant de répondre aux besoins d'une pratique d'enseignement soucieuse des particularités du contexte et de l'auditoire. » (Plantier, Joëlle, Jacques Arsac, *Comment enseigner ? les dilemmes de la culture et de la pédagogie*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 204).

Méthode⁵⁹³ / ordre / disposition / collocation :

C'est en grande partie à Aristote qu'on doit la fortune du mot *méthode* dans la tradition dialectique⁵⁹⁴. Mais il est important de noter que ni Aristote, ni Agricola, ni Canaye n'emploient ce terme pour désigner ce que Ramus appelle la « méthode de prudence ». En ce cas, Aristote⁵⁹⁵ et Canaye⁵⁹⁶ parlent respectivement de *krupsis* et de « dissimulation » ; Agricola, d'ordre⁵⁹⁷. Il ne faudrait donc pas négliger l'innovation magistrale qu'apporte Ramus par le simple emploi de ce mot associé à celui de « prudence ».

Nous en relevons, dans chacun de nos extraits de Ramus et Canaye, une vingtaine d'occurrences⁵⁹⁸. Ce substantif est également bien représenté chez Fenner. En employant ce mot, Ramus est donc à l'origine d'une véritable tradition dialectique. Il semble tenir particulièrement au choix de ce mot, et prendre un certain plaisir à en déployer la beauté sémantique :

METHODE

Méthode est disposition par laquelle entre plusieurs choses la première de notice est disposée au premier lieu, la deuxième au deuxième, la troisième au troisième et ainsi conséquemment. Ce nom signifie toute discipline et dispute⁵⁹⁹, néanmoins communément pris pour adresse et abrègement de chemin⁶⁰⁰. Et, par ceste métaphore est pratiqué en l'eschole par les Grecs et Latins lesquelz aussi parlantz de Rhétorique l'ont nommé disposition⁶⁰¹, par le nom du genre et souz ce nom nulle doctrine d'énonciation ny de syllogisme n'est enseignée en la Rhétorique mais seulement est fait mention de la Méthode. (119)

Ramus procède ici à une amplification de la notion de méthode, en l'occurrence une *amplificatio per congeriem definitionum*⁶⁰². Il s'ingénie à accumuler les différentes définitions possibles pour donner une importance maximale à cette notion. Il fut un temps où la

⁵⁹³ Pour une étude précise des concepts de dialectique et de méthode dans l'oeuvre philosophique de Ramus, voir Bruyère, Nelly, *Méthode et dialectique dans l'oeuvre de Pierre de la Ramée*, Paris, Vrin, 1984. Les pages 75-84 présentent une autre édition des pages concernées de Ramus.

⁵⁹⁴ *Méthode* est un terme au sémantisme complexe, auquel différentes études ont été consacrées, dont celle de Marie-Dominique Couzinet, *op. cit.* Canaye, quant à lui, définit ce mot au début de son ouvrage, p. 169-170.

⁵⁹⁵ Par exemple Aristote, *Topiques*, trad. J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 2007, tome II, VIII, 1, p. 103. Aristote, *Aristotelis Opera omnia : Graece et Latine, cum indice nominum et rerum absolutissimo*, vol. I, *Topica*, VIII, 1, 2, p. 261.

⁵⁹⁶ En l'occurrence, Canaye a divers emplois du mot *methode*, dont deux qui sont fréquents. Il oppose, d'un bout à l'autre de son ouvrage la « Méthode dialectique » et la « Méthode analytique » (Canaye, *op. cit.*, p. 170). Il utilise aussi ce terme pour évoquer l'utilisation de tel ou tel lieu, notamment dans de nombreux titres de chapitres comme celui-ci : « La méthode de disputer de ce qui est mesme ou divers », *op. cit.*, p. 653.

⁵⁹⁷ Agricola emploie le mot *ordo* et distingue trois types d'ordres : naturel, artificiel et arbitraire (*De inventione dialectica, Drei Bücher über die Invention dialectica*, trad. Lothar Mundt, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, III, 8, p. 484-490).

⁵⁹⁸ Auxquelles il faudrait ajouter les adjectifs *methodicus* (huit occurrences) et *amethodos* (une seule, pour désigner la méthode de prudence). Il n'apparaît qu'une fois chez Chabot dans un passage où il paraphrase la *Dialectique* de Ramus et y fait une référence implicite mais transparente.

⁵⁹⁹ Par *discipline*, il faut entendre le contenu de l'enseignement, notamment l'enseignement philosophique. Ramus ramène donc à la méthode tout l'enjeu du discours philosophique, qu'il soit heuristique et pédagogique (« discipline ») ou éristique (« dispute »).

⁶⁰⁰ Les deux termes accolés sont des synonymes qui s'explicitent réciproquement : *abrègement de chemin* sert précisément à gloser *adresse*, substantif dont le sens est opaque aujourd'hui. Conformément à son acception médiévale, l'*adresse* désigne le « chemin de traverse », c'est-à-dire le plus droit, le plus court, le chemin direct. De la même manière que le choix du chemin le plus court va de soi d'ordinaire, la méthode qu'on suit, à moins de circonstances particulières, est celle de la nature.

⁶⁰¹ Plus loin, Ramus explique même que la méthode de prudence « est nommée par les Orateurs disposition de prudence » (128, *appellatur ab oratoribus dispositio prudentiae*) : *dispositio* et *méthode* sont presque interchangeables, *méthode* étant le pendant dialectique du terme rhétorique *dispositio*.

⁶⁰² Cf. les diverses sortes d'amplification, très détaillées chez Colonia, Dominique, et Joseph de Jouveny, *De arte rhetorica, libri quinque*, Lyon, Desjacques, 1872, p. 44.

rhétorique ne comptait qu'une des cinq parties qu'on lui connaît depuis Aristote : la *disposition*, c'est-à-dire la *collocation*, la *méthode*. Cette notion de disposition est très proche de celle de *ductus*. Il s'agit de déterminer comment concrètement l'orateur doit organiser ou ranger les différents éléments qui vont composer son discours.

Ramus emploie trois termes en tant que parasyonymes de méthode : *disposition*, *ordre* et *collocation*. *Disposition* et *ordre* sont aussi représentés l'un que l'autre chez Ramus (6 occurrences), bien plus que *collocation* (une seule). *Disposition*⁶⁰³ est le terme qui permet de définir, au début du chapitre de Ramus, la méthode.

*Collocation*⁶⁰⁴ a un sens plus concret que *méthode* et en désigne vraisemblablement le résultat : « La méthode seule reste, et certaine voye de collocation » (123). Omer Talon suit Ramus de près, puisqu'il est le seul de notre corpus à employer le verbe équivalent en latin *collocare*⁶⁰⁵.

Ordre désigne souvent un objet plus précis (par restriction de sens) que la méthode, à savoir la question de la progression déductive ou inductive et de l'ordre nestorien. Rappelons que, en latin, *ordo* signifie d'abord le « rang », la « place », et non « le bon ordre » (par opposition au désordre) : par exemple, dans toute phrase on peut étudier l'ordre des mots, que ceux-ci semblent ou non « en désordre ». Talon et Fenner emploient fréquemment *ordo* ou *order*, de sorte que le terme parvient presque à rivaliser avec *methodus* (une quinzaine d'occurrences chez Talon). Ceci s'explique par sa présence dans le fameux passage d'Horace qui sert de source à Ramus, à Talon et à Chabot (*Ordinis haec virtus erit et venus, Art poétique*, v. 41). *Ordre* est largement représenté chez Canaye, puisqu'il le substitue au terme plus ramiste de *méthode*. En partant des mêmes textes, Canaye fait donc sciemment le choix d'écarter le mot *méthode* pour parler de dissimulation, ce qui est probablement une manière de se distinguer de manière ostentatoire de Ramus. Pour le dire à l'inverse, c'est bien dire que le mot « méthode » est associé à Ramus dans l'esprit de ses contemporains.

Méthode de nature / de doctrine / d'art :

Toutes ces formules sont synonymes. Pourrait s'ajouter à cette liste « parfaite méthode » / *perfectae methodi regulam*, qui semble autoriser la critique sur Ramus à considérer la méthode de nature comme la méthode de référence. (dans notre annexe 2, Ramus / Talon, p. 620). La fin du chapitre présente deux autres expressions dérivées de Quintilien (II, 17, 29, l'opposition entre *recta via* et *alio flexu*) : « artificiel et vrai chemin », « droite course » (p. 134-135).

Ramus confère une certaine importance au mot *nature*, dans la droite ligne d'Aristote, comme il le souligne :

Méthode de nature est par laquelle ce qui est du tout et absolument plus évident et plus notoire est proposé : ce qu'Aristote appelle au premier de la *Démonstration* ores plus notoire de nature, ores précédent de nature : d'autant que ce qui est naturellement plus évident, doit précéder en ordre et déclaration de doctrine (120) [...].

⁶⁰³ Ceci dit, la « disposition » est, dans le jargon dialectique, la deuxième étape de la fabrication du discours, la deuxième « partie de la Dialectique », comme le rappelle Ramus au début de son ouvrage : « Les parties de la Dialectique sont deux, Invention et Jugement » (Ramus, Pierre, *Dialectique*, Paris, André Wéchel, 1555, p. 4). « Le jugement est aussi nommé disposition ». Parmi les autres auteurs de notre corpus, un seul réutilise le terme *dispositio* après Ramus, Omer Talon (huit occurrences). On peut supposer que les autres théoriciens préfèrent réserver *disposition* / *dispositio* pour des emplois proprement rhétoriques, et refusent de l'utiliser en tant que synonyme de « Jugement », pour désigner la « deuxième partie de la Dialectique ».

⁶⁰⁴ Pour ce qui est du sens stylistique de *collocation*, Kees Meerhoff, *op. cit.*, p. 195 sq. Lausberg, p. 241-247, § 443-452.

⁶⁰⁵ Il le fait à six reprises, dont une dans la traduction latine d'un passage du livre IV de l'*Illiade* qui permet une mise au point sur l'ordre nestorien.

Ramus insiste particulièrement sur le mot *nature* en l'utilisant ici à quatre reprises : il désigne, comme en latin, l'état naturel des choses ; la méthode de nature respecte un ordre inné, l'ordre des syllogismes qui forment le raisonnement sous-jacent au discours.

On pourrait s'étonner de l'équivalence entre *nature*, *art* et *doctrine*, tant l'opposition entre *natura* et *ars* est usuelle à l'époque⁶⁰⁶. Les trois termes apparaissent pourtant dans une sorte de synonymie sous la plume de Ramus : « ordre d'art et de nature » (123), « méthode de nature et doctrine » (126). On remarque une certaine neutralité de Ramus dans le choix de ses dénominations, neutralité qui signale peut-être un refus de prendre parti contre la méthode de prudence.

Par la grande variété de son vocabulaire, Talon montre parfois plus de précision : *directam methodum, methodum a generalibus ad specialia* – formule récurrente –, *logicam methodum*. Il emploie parfois des tournures axiologiques, toujours mélioratives pour la méthode de nature : *proprie methodus et ordo, legitimae perfectaeque methodo, vera et absoluta methodo, methodum plenam, methodus sola, unicam methodum*.

Chez différents auteurs, comme Talon et Fenner⁶⁰⁷ dans notre corpus, le seul nom de *methodus* suffit à désigner la méthode de nature. Mais ce n'est pas le cas de Ramus, qui lui ajoute toujours un complément déterminatif pour préciser de laquelle des deux méthodes il parle. Cela revient à donner un contre-poids presque équivalent à la méthode de prudence, et à maintenir ses deux méthodes sur un pied d'égalité. On voit l'importance de cette remarque pour notre propos. Fenner et Talon réaristotélisent, par leur lecture, le texte de Ramus. Ce sont eux qui, de façon constante, réintroduisent un jugement de valeur dans leur mode de présentation des deux méthodes.

Notoire, précédent, général (le pôle initial du discours)

Ces trois termes désignent ce qui doit occuper la tête du discours dans la méthode de nature – Fenner préfère *generall* (trois occurrences) aux deux autres. Le discours part de ce pôle initial pour aller vers le pôle contraire, qui correspond aux trois antonymes : « incognu », conséquent, particulier (varié par *spécial* ou *singulier*). Nous parlerons respectivement de pôle initial et de pôle final du discours.

La progression déductive est donc ce qui caractérise en premier la méthode de nature, qui va du général au particulier. Comme nous l'avons vu, c'est ce que retient André Robinet. Dans notre corpus, Ramus répète à plusieurs reprises l'adjectif *notoire* et le substantif *notice*⁶⁰⁸, qui désignent la connaissance partagée, la notoriété, du latin *notitia*, « le fait d'être connu »⁶⁰⁹. En dialectique, *notoire* est un parasynonyme de *facile*⁶¹⁰ et d'*évident*⁶¹¹. Dans la

⁶⁰⁶ Voir par exemple Goyet, Francis, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier (« Études montaignistes » 54), 2009, p. 238 *sq.* Ramus répond ainsi à l'objection : « Ceste méthode est aussi nommée méthode d'art parce qu'elle est gardée en la tradition des arts et doctrines [...]. » (Ramus, *op. cit.*, p. 120).

⁶⁰⁷ Chez Fenner utilise trois fois *Method* en emploi absolu pour traduire « méthode de nature ». Il rend « méthode de prudence » par *Crypsis of Method*.

⁶⁰⁸ Ramus et Talon emploient *notoire* au comparatif et au superlatif, car l'adjectif est gradable : *ab universalibus ad singularia, id est, ab antecedentibus omnino & absolute notioribus ad consequentia ignota explicandum*, « depuis les universels jusqu'aux particuliers, c'est-à-dire des généralissimes des plus notoires pour expliquer les choses conséquentes et inconnues. » La progression du discours passe par toutes les étapes intermédiaires entre le connu et l'inconnu.

⁶⁰⁹ L'équivalence entre *notitia* et *connaissance* apparaît clairement dans notre annexe 2 : *Haec igitur in variis enunciatis homogeneis, suoque vel syllogismi iudicio notis methodus erit [...]*. « Telle donc sera la méthode en divers axiomes homogenées, qui sont congneus ou par eux mesmes ou par le syllogisme [...] ».

méthode de nature, le discours suit donc un ordre de notoriété décroissant. C'est chez Hippocrate que Ramus a puisé ce spectre de définitions du pôle initial :

Hippocrate, disant qu'il faut commencer aux choses plus grandes et faciles, plus grandes d'usage et de puissance, plus faciles au sens et entendement (121).

Trois types de critères président naturellement à l'ordre des éléments du discours : le fait d'être connu, de devoir être su en priorité, enfin le fait de précéder dans la chaîne chronologique (le « précédent ») ou bien logique (« le général » ; « le généralissime ») ou encore causale (« la cause qui précède l'effet »)⁶¹².

Ce chapitre sur la méthode de nature prend avec Talon une tournure véritablement prescriptive. Le formule *a generalibus ad specialia*, répétée une dizaine de fois dans notre extrait de Talon⁶¹³, est un véritable canon, et un résumé programmatique de la méthode de nature. La déduction fait partie de la révolution humaniste, de la progression de l'esprit humain vers le cartésianisme – qui est en grande partie inspiré du ramisme.

Incognu, conséquent, special / singulier / particulier (le pôle final du discours) :

Chabot emploie aussi l'adjectif *incognu* de Ramus, ce qui donne dans son latin : *ad consequentia ignota* (920). Fenner quant à lui rend le terme *incognu* par *hard*, ce qui est logique, puisqu'il rend le *notoire* de Ramus par *easy*. Mais le relevé s'arrête là. En effet, le pôle final du discours est bien moins représenté lexicalement dans notre corpus que le pôle initial. La tradition dialectique valorise toujours la majesté des maximes, d'où tout « descend » :

Et d'iceux les plus notoires précéderont, les moins notoires suyvront. Et enfin les exemples qui sont spécialissimes seront mis les derniers. Ceste méthode est singulière et unique ès doctrines bien instituées car en elle, singulière et unique, est procédé par choses antécédentes du tout et absolument plus notoires pour esclaircir et illustrer les choses conséquentes obscures et incognues. (120-121)

Ramus file ici la métaphore de la lumière (« esclaircir », « illustrer », « obscures »). On comprend que la méthode de nature n'est pas seulement un procédé logique, mais aussi une esthétique qui valorise tout ce qui est grand, facile, limpide, éclairant, comme l'expliquait déjà Hippocrate. La méthode de nature place en tête de discours le plus majestueux, le plus important, le plus imposant. Appliquée à la lettre, elle veut donc que le discours progresse sur un mode décroissant, descendant. Ceci est absolument contraire à la pratique rhétorique, notamment au fameux ordre nestorien qui dispose les éléments tout autrement.

⁶¹⁰ Fenner traduit « notoire » par *easy* : *the easiest and most generall be set downe first, the harder and lesse general next*.

⁶¹¹ On relève deux occurrences chez Ramus (120) ; une autre chez Talon : *poeticus, quia non evidentiam docendi*, « les poètes qui n'ont pas à montrer les choses de manière évidente ». On met donc en premier ce qui se voit le plus (*ex-videre*), ce qui se conçoit le plus facilement.

⁶¹² Talon joue sur les subtiles différences entre ces notions pour atténuer l'opposition entre méthode de nature et méthode de prudence. Il explique que dans une narration, le fait de pervertir l'ordre chronologique revient tout de même à respecter ce principe de *notitia* : *Et hoc item logicum est, a medio incipere, tanquam a notissimo, ut antecedentium luce nil opus fit*. « Cela est logique aussi que de commencer par le milieu comme par les choses les plus connues, puisqu'il n'est nul besoin de la lumière de ce qui s'est passé avant. » (628)

⁶¹³ Ramus et Talon emploient le verbe *descendre* pour désigner cette progression logique : « en descendant du souverain genre à la multitude des espèces infinies » (120). *Descendere* rappelle *decreasco*, déjà chez Quintilien (V, 12, *decreasco*, passage cité par Talon).

Mémoire / compréhension / jugement :

Tels sont les trois effets que vise la méthode de nature, comme il apparaît dans la version de 1576 de la *Dialectique* :

[Les axiomes placés en tête doivent être] du tout et absolument précédents de nature, plus évidens, plus clairs et notoires, en telle sorte que l'on juge de la convenance⁶¹⁴ qu'ils ont entre eux et sont plus facilement reçus⁶¹⁵ et retenus en la mémoire.

L'effet de cette méthode sur l'auditeur est qu'elle facilite à la fois la compréhension et la mémorisation. La méthode de nature est donc celle qui crée chez l'auditeur les meilleures conditions de l'exercice du jugement.

Talon développe cette idée dans sa version latine :

at in methodo partium plurimarum, quarum inter se lumen pendet ex ordine, confusio longe notabilior est, iudiciumque confusionem multo majorem efficit.

Mais dans la méthode, qui comprend de nombreuses parties, et c'est de leur ordre que dépend l'intelligence du discours, la confusion sera bien plus notable et aura pour effet de troubler bien plus le jugement. (626⁶¹⁶)

La méthode de nature est une aspiration à la transparence : l'armature logique rejaillit en surface du texte. La structure du discours formé de parties distinctes (*partium plurimarum*) est fléchée, indiquée et rappelée à chaque occasion par ce que Ramus appelle les « homogénées ».

Homogénées :

Ce terme est très rare et provient des *Seconds analytiques*⁶¹⁷. Il n'apparaît sous cette forme participiale en français que sous la plume de dialecticiens comme Ramus⁶¹⁸ et Canaye⁶¹⁹.

C'est pour nous une notion importante, puisque définitoire de la méthode de prudence (annexe 2) :

homogenea quaedam rejiciuntur, ut definitionum, partitionum, transitionumque lumina [...] (620)

nous rejeterons aucuns des homogénées, comme les définitions, partitions, transitions [...] (*Dialectique* de 1576)

Les homogénées sont donc tout ce qui, dans la méthode de nature, sert de repère et permet de se situer dans les différentes parties du discours. A ces trois « homogénées », Ramus en ajoute deux autres, le genre et les espèces, comme le fait Platon :

⁶¹⁴ Fenner retient cette idée de concordance ou de cohérence, que Ramus appelle « convenance » : *as all the partes may beste agree with them selves, and bee beste kepte in memorie.*

⁶¹⁵ Ce terme désigne probablement la compréhension, notion sur laquelle insiste Talon : *quia methodus haec sola sit intelligentiae memoriaeque*, « parce que la seule méthode est celle-ci, qui favorise la compréhension et la mémoire ».

⁶¹⁶ Voir notre annexe 2 du chapitre 11, rubrique 3, *inversio*.

⁶¹⁷ Aristote, *Aristotelis Opera omnia : Graece et Latine, cum indice nominum et rerum absolutissimo*, Paris, Firmin-Didot, 1927, *Seconds analytiques*, II, IX, 7.

⁶¹⁸ On remarque que Ramus ne l'emploie qu'au féminin.

⁶¹⁹ Pour une définition syllogistique du terme, Canaye, *op. cit.*, p. 309 : « Mais si la conclusion est nécessaire, alors il faut chercher le principe nécessaire, lequel nous rende la vraie cause d'icelle, il faut qu'il soit non seulement homogenee, c'est à dire de mesme nature que les termes de la conclusion [...] ».

Et derechef au *Phèdre* quand il enseigne qu'en la disposition de l'art il fault considérer deux idées desquelles la première est la définition du genre, la deuziesme la distribution d'icelluy en ses espèces⁶²⁰. (121-122)

Dans la présentation qu'en fait Talon, la suppression des homogénées est la première caractéristique de la méthode de prudence :

Quapropter recte P. Ramus docuit, lumina rerum tollenda, cum etiam ipsae praetereundae sint omnino :

C'est pourquoi Pierre Ramus explique qu'il faut ôter ce qui facilite la compréhension, quand d'ailleurs celles-ci sont complètement à passer sous silence. (624)

Le mot de *lumina*, « lumières » c'est-à-dire « figures », peut paraître étrange dans ce contexte. Mais la formule de Talon rappelle que les homogénées en dialectique font partie de ce que Cicéron appelle les *lumina rerum* dans le *De oratore*. En effet, l'ensemble du fléchage des parties du discours, à savoir essentiellement *propositio*, *partitio* et *transitio*⁶²¹, compte pour Cicéron parmi les figures de rhétorique.

Transition :

Nous avons déjà abordé cette question dans le chapitre sur la *digressio*, puisque la digression peut faire office de transition. Mais la transition dans la méthode de nature est tout autre : elle n'est qu'un rappel du plan du chapitre. Elle est alors le relais de la *partitio* :

[...] que non seulement nous poursuyvions l'ordre des parties distribuées mais après chacune exposée, que nous signifions brièvement les choses jà dictes et celles qui restent à dire. Et par ces notes de transition l'esprit est recréé et excité⁶²². (125-126)

Ramus exprime par le terme « recréer » une idée importante et assez paradoxale : la *transitio* de la méthode de nature procure elle aussi du plaisir à l'auditeur. Elle ne suscite pas le plaisir de la surprise propre à la *digressio-transitio*, mais une sorte de satisfaction de ce qui a déjà été fait et une attente (« excité ») de ce qui reste à venir. *Recréer* n'appartient donc pas uniquement au vocabulaire de la *digressio* : en disant clairement où on en est, l'orateur recrée également l'esprit, par le simple fait d'indiquer des étapes et des pauses dans un voyage ou *iter* qui sera long (*iter* et *transitio* sont formés sur *ire*). Les « notes » sont les marqueurs ou les balises qui signalent la transition, et qui en tant que telles reposent.

Fenner emploie un doublet synonymique instructif, *passage or transition*, qui rappelle l'étymologie du terme (*transire*, « passer »). Chabot emploie lui aussi une expression redondante pour désigner la transition : *vinculis denique transitionum colligando*. Le *vinculum* est un « chaînon » ; *colligere* signifie « recueillir, réunir, rassembler ». La *transitio*, dans le cadre de la méthode de nature, n'est que l'explicitation d'un changement de partie. Explicitation toujours éclairante, assez peu recherchée, et pas nécessairement brillante ni

⁶²⁰ Fenner intègre dans sa liste ces deux derniers éléments : *Therefore according to this perfect way, the definition of that whiche is to bee handled, must bee firste set down, and then the division of the same into the members, and the generall properties of the same, and then the divers sortes of it, if there bee any [...]*.

⁶²¹ A propos de la différence entre la *figura* de Quintilien et le *lumen* de Cicéron, Francis Goyet, « Les figures de pensée comme grands blocs, unités minimales pour construire un discours », *Quintilien ancien et moderne* (Actes du colloque de Gand, décembre 2005), éd. P. Galand-Hallyn, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, 2009 : « La proposition d'un discours, une figure au sens actuel ? C'est en effet quasiment impossible, puisqu'elle doit être tout à fait claire, donc directe, *recta*. Mais ce n'est pas cela que visait Cicéron dans sa liste. La proposition est un moment reconnaissable du discours, un passage obligé, et par là un *schema*. »

⁶²² Fenner traduit Ramus mot à mot : *A passage or transition is the bande of Methode, whereby one member of the division is joyned to the other, which thing refresheth the Reader or hearer, and helpeth the memorie.*

discrète, elle est le moins noble des liens entre deux parties. C'est, encore une fois, une « note », laquelle a le côté prosaïque et utilitaire d'un poteau indicateur, d'une balise.

Ce que Ramus, Talon et Fenner appellent ici « transition » ne correspond donc pas au sens moderne du terme. Un étudiant qui écrirait platement qu'il a terminé le premier point et qu'il passe au deuxième, comme le fait Cicéron dans le *Pro lege Manilia*, pourrait se voir reprocher son absence de transition. C'est du côté de la méthode de prudence qu'il faudra aller chercher l'équivalent de ce que nous appelons, dans le monde moderne et universitaire, une « transition », c'est-à-dire un lien qui fait passer habilement, voire *pedetemptim*, « imperceptiblement », du point terminé au point suivant.

Ramus choisit justement le *Pro lege Manilia* pour illustrer la méthode de nature. Cicéron met en place des « homogénéées » à chaque changement de partie dans ce discours. Il « distribu[e] en trois parts sa harangue » à la fin de narration, juste avant la confirmation :

Primum mihi videtur de genere belli : deinde de magnitudine : tum de imperatore deligendo esse dicendum.
Pour moi, voici le plan que je me suis tracé : je vous parlerai d'abord de la nature de cette guerre, puis de son importance, enfin, du général que vous devez choisir⁶²³. (126)

On retrouve ensuite, au début de la deuxième partie de la confirmation, l'effet de bilan-transition :

Quoniam de genere belli dixi, nunc de magnitudine puca dicam.
J'ai parlé de la nécessité de cette guerre, je vais maintenant parler en peu de mots de son importance⁶²⁴. (126)

Ferrazzi utilise d'ailleurs le verbe *transit* pour commenter cette phrase :

*Quoniam) Transit a necessitate belli gerendi ad ejusdem magnitudinem*⁶²⁵.
Il passe de la nécessité de faire la guerre à l'importance de celle-ci.

Chez Cicéron, le début de la troisième partie de la *contentio* répète intégralement la *partitio* initiale :

Satis mihi multa verba fecisse videor, quare hoc bellum esset, genere ipso necessarium, magnitudine periculosum : restat, ut de imperatore ad id bellum deligendo, ac tantis rebus praeficiendo, dicendum esse videatur.
Je crois avoir assez démontré pourquoi la nature même de cette guerre la rend nécessaire, et son importance dangereuse ; il me reste à parler du général à qui vous devez confier de si précieux intérêts⁶²⁶. (126)

L'orateur montre à chaque étape du discours qu'il remplit le plan auquel il s'est engagé dans l'exorde. Ses balises sont on ne peut plus claires, comme des directions sur un chemin.

⁶²³ Cicéron, *Discours*, tome VII, *Orationis pro lege Manilia ad populum* (*Sur les pouvoirs de Pompée*), trad. A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 1950, II, § 7, p. 12-13. Dans notre annexe, nous avons coupé ce long passage qui accumule les exemples de la méthode de nature.

⁶²⁴ Cicéron, *op. cit.*, VIII, § 20, p. 24-25.

⁶²⁵ Ferrazzi, Marco Antonio, *M. T. Ciceronis orationum cum argumentis, animadversionibus, et analysi M. Antonii Ferratii*, Padoue, 1729. Ce commentateur a bien sûr, comme tous les autres, signalé la *distributio* du § 7 : *Primum mihi) Contentionis partitio in tria membra*, « Partition de la confirmation en trois parties ». Nous traduisons.

⁶²⁶ Cicéron, *op. cit.*, X.

Le *Pro lege Manilia* de Cicéron est un modèle de la méthode de nature, un exemple que Ramus recommande presque à qui veut faciliter la compréhension de son auditoire. Ce discours respecte un mouvement global du général au particulier : il progresse de la nature de cette guerre au choix du général qui dirigera les armées. La première partie est la plus générale puisqu'elle évoque la gloire du peuple romain et la nécessité de la perpétuer. Elle est, pour reprendre les mots d'Hippocrate « plus grande [...] d'usage et de puissance, plus facile [...] au sens et entendement ».

La méthode de nature n'est pas seulement un mode de présentation des idées ; elle est aussi un protocole d'écriture. Elle a une dimension éminemment écrite. Elle se place du côté de l'*oratio perpetua* : le discours qui suit la méthode de nature ne cherche pas à dissimuler son propre caractère naturel, mais le revendique et l'affiche à chaque étape du chemin ou *iter*. L'auditeur est conduit par la main. A l'inverse, la méthode de prudence a davantage à voir avec l'*oratio concisa*, dont elle a souvent l'apparence. Sa capacité à interagir avec son public, à s'adapter à ses réactions immédiates la prédispose plus à l'oral, ou du moins à l'agitation du Forum.

On notera d'autre part que, dans le *Pro lege Manilia*, Cicéron va dans le sens de son public, en faisant l'éloge d'un Pompée que tout le monde appelle de ses vœux comme général. L'orateur parle dans le consensus propre au genre épideictique. Mais c'est un cas assez rare chez Cicéron. La plupart de ses discours relèvent de la méthode de prudence. Celle-ci affronte un auditoire plus ou moins franchement hostile : elle est adaptée à des discours qui prennent le public à contre-sens, et à qui l'orateur dissimule les « notes » ou points de repère intradiscursifs, tout comme en général la conduite ou *ductus*.

Chapitre 10

Lexique de la méthode de prudence : le lecteur *imprudens*

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'Omer Talon qualifiait la méthode de nature d'*absoluta* ou *perfecta*, pour dire que c'est la seule méthode complète, l'autre étant lacunaire en comparaison. En renforçant l'hégémonie de la méthode de nature, il tend à réduire la méthode de prudence à une variante, ou comme le dit la critique moderne à « n'être qu'une variante ». En réduisant ainsi l'écart entre les deux méthodes, Talon et la critique moderne sont très proches d'Aristote. Mais selon nous l'écart chez Ramus est plus grand. Ramus construit en regard ou en parallèle les deux méthodes, ce qui tend à l'inverse à faire de la méthode de prudence un modèle concurrent de la méthode de nature. Quand Talon commente apparemment la *Dialectica* latine de Ramus, chapitre par chapitre, après l'avoir recopiée, sa lecture est peut-être pourtant un infléchissement de la conception ramiste. Elle est en quelque sorte une réaristotélisation de Ramus. Pour le dire autrement, là où le programme de Ramus est relativement polémique, Talon cherche à en aplanir les difficultés et à en atténuer l'aspect novateur.

Au début du chapitre précédent, nous citons les critiques modernes qui penchent du côté de Talon, dont Kees Meerhoff : « cette méthode de prudence ne fait rien d'autre qu'apprendre à appliquer la vieille théorie de l'*aptum* »⁶²⁷. Mais le même Meerhoff a à la page précédente une formule très intéressante, et qui convient mieux à notre propos, sur le lecteur qui doit « désapprendre » la méthode de nature :

Dans ces quelques pages, Ramus invite son lecteur à « désapprendre » en quelque sorte ce qu'il a appris dans le reste de l'ouvrage, à savoir à manier la méthode de nature, qui, seule, permettra de construire une « théorie » scientifique (*ars*) infaillible au moyen d'une organisation rigoureuse de la matière en question⁶²⁸.

De même, Ian Miernowski souligne que la méthode de prudence forme pendant ou diptyque avec celle de nature, loin que la première soit un *minus habens* de l'autre :

Cette dualité a d'ailleurs, elle aussi, des sources rhétoriques, puisque c'est l'*Ad Herennium* qui propose de distinguer deux genres de dispositions : l'un « *ab institutio artis profectum* » et l'autre « *ad casum temporis adcommodatum* »⁶²⁹.

⁶²⁷ Meerhoff, Kees, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, Pays-Bas, E. J. Brill, 1986, p. 186. Mais voir l'autre affirmation de Meerhoff, en sens inverse, au début de notre chapitre suivant.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 185.

⁶²⁹ Miernowski, Jan, *Dialectique et connaissance dans La semaine de Du Bartas*, Genève, Droz, 1992, p. 141. En note : « III, 9, 16 ; R. Agricola, *De inventione dialectica*, Coloniae, 1528, p. 357-358 ; L. Jardine, *op. cit.*, p. 33 ; Meerhoff, *op. cit.*, p. 180, n. 30 ».

Le diptyque revient, en termes aristotéliens, à opposer la dialectique à la rhétorique, là où Ramus comme on sait les intègre toutes deux sous un terme unique, celui de dialectique. Or, comme le dit la toute première phrase de la *Rhétorique* d'Aristote, « La rhétorique est le pendant [*antistrophos*] de la dialectique »⁶³⁰.

Comme dans le chapitre précédent, notre lexique s'organise aussi en partant du plus général. Nous reconstituerons ainsi une forme de diptyque, à cette différence près que le lexique est bien plus riche du côté de la méthode de prudence. Ramus distingue en effet deux sortes d'auditoire, l'*imprudens* et le *prudens*, doué de *prudentia*. Dans une sorte de redoublement, tout à fait logique, l'orateur doit être encore plus *prudens* face à un auditeur ou un lecteur lui-même *prudens*.

Ce chapitre examinera donc les outils ou « avvertissemens » que Ramus spécifie pour l'auditeur *imprudens* :

commencer au milieu et ne point declairer au commencement son entreprise, ny déduire les parties d'icelle ; chercher de bien loing les moyens et antecedentz de nostre attente, et ce, principalement, par similitude et parabole, et les poursuyvre incontinent si nostre partie est imprudente. (128)

Méthode de prudence / *methodus prudentiae* :

Nous avons vu au chapitre précédent que c'est Ramus qui a érigé le nom *méthode* en principe d'organisation du discours, au sens de « disposition ». On pourrait faire la même remarque à propos du complément déterminatif « de prudence », qui est une sorte de révolution scientifique. Chez Aristote, cette locution de trois mots en français est rendue par un seul terme, celui de *krupsis*. Canaye suit fidèlement Aristote sur ce point et parle de « dissimulation » (neuf occurrences dans l'annexe 5).

La dénomination « méthode de prudence » n'apparaît pratiquement que chez Ramus⁶³¹ : jamais avant, assez peu après. Par ce syntagme, Ramus cherche à contre-balancer ce qu'il appelle par parallélisme de construction la « méthode de nature ». Les titres comportent le même volume de mots, de même que les chapitres s'étendent sur le même nombre de pages, chacun huit dans l'édition originale. Ces derniers chapitres de la *Dialectique* ont pour effet de fabriquer le diptyque et de l'équilibrer. La « Périoration de la méthode », qui conclut le tout, ne tranche pas en faveur de l'une ou l'autre méthode :

Or est le jugement de méthode tant de doctrine que de prudence la souveraine lumière de la raison, en laquelle non seulement les autres animantz n'ont rien de commun avecques l'homme comme ilz pourroyent avoir au jugement de l'énonciation, mais voire les hommes entre eux sont en ceste louange grandement dissemblables. Car combien qu'ilz soyent tous naturellement participans de la faculté syllogistique, néantmoins le nombre est bien petit de ceux qui s'estudient d'en bien user, et de ce petit nombre est encor beaucoup moindre la quantité de ceux qui scavent disposer par bonne méthode et juger. (135)

La première phrase établit une symétrie parfaite entre les deux méthodes et insiste sur cette égalité : « tant de doctrine que de prudence ». Dans la seconde phrase, il ne précise pas de quelles méthodes il parle et rassemble les deux rivales dans une expression indéfinie de ce point de vue : « bonne méthode ». Il n'est dit nulle part chez Ramus que l'une est meilleure que l'autre.

⁶³⁰ Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Garnier Flammarion, 2007, p. 113, avec une note très fournie sur *antistrophos*.

⁶³¹ Ramus la reprend quatre fois (120 ; 128 à deux autres reprises ; 134). On relève aussi, par adjectivation du complément déterminatif, le syntagme « prudente méthode » (135), ainsi qu'une formule voisine « disposition de prudence » (128). Fenner utilise toutefois l'adverbe *wisely* ; voir *infra*, chez Ramus, « la sagesse de ceste méthode ».

On peut s'étonner du fait que cette formule, « méthode de prudence », n'ait pas connu de meilleure fortune, car Ramus semble particulièrement attaché aux mots *prudence* et (*im*)*prudent*, qu'il utilise fréquemment. Il a notamment cette expression remarquable, « par force d'esprit et prudence » :

A ceste cause le Dialecticien, si l'entrée de l'artificiel et vray chemin, est fermée, se fera autre voye par force d'esprit et prudence ; et cherchera de toutes pars toutes aydes de coustume et usage, pour ce qu'il est destitué du secours de doctrine [...] (134).

*Quamobrem Dialecticus, si aditus artificiosi & veri itineris [...] & prudentiae : & undique conquiret auxilia consuetudinis & usus, quoniam doctrinae praesidiis destituitur [...]*⁶³². (230)

Ramus souligne ici l'antonymie entre « coustume et usage » et « doctrine » : la méthode de prudence est plus empirique que la méthode de nature. Moins codifiée, elle sollicite davantage le jugement de l'orateur (« prudence de l'homme », 128), son intelligence personnelle pour déterminer la progression la meilleure. Il peut aussi avoir en tête l'histoire rhétorique, poétique et dialectique de la *prudentia*. En ce sens, les exemples littéraires par lesquels Ramus illustre la méthode de prudence sont de véritables modèles : Térence, Virgile, Cicéron, Socrate. Ils constituent une source de sagesse à laquelle l'orateur ou le dialecticien sera amené à puiser puisqu'« il est destitué du secours de doctrine ». Tandis que les exemples de la méthode de nature sont presque interchangeable, ceux de la méthode de prudence sont par définition uniques et occupent une place précise dans l'histoire de la *prudentia*.

Ramus emploie deux noms en tant que synonymes de « méthode de prudence » : *crypse* et *insinuation*⁶³³.

Nous pouvons icy rapporter ce qu'Aristote appelle crypse, c'est-à-dire cachée et trompeuse insinuation. (128)
*Huc referre possumus, crypsim, id est occultam & insidiosam insinuationem*⁶³⁴. (225)

Aristote caractérise en effet la « crypse » par la « tromperie ». Mais Ramus met cette qualification à distance en la replaçant dans la bouche de son auteur (« ce qu'Aristote appelle »). Pour Ramus, il semble que la prudence désigne quelque chose de plus grand que la simple « crypse » ou « insinuation ». La *prudentia* ne signifie pas seulement l'astuce⁶³⁵, la

⁶³² Nous plaçons en tête le français et faisons suivre le latin, conformément aux dates de publication de chaque ouvrage.

⁶³³ *Insinuation* n'apparaît dans tout notre corpus que chez Ramus, mais à quatre reprises. Citons les trois autres occurrences, intéressantes par les adjectifs qui qualifient le substantif *insinuation* : [1] « qu'en la cause deshonneste et admirable il ne fault poinct entrer par le vray chemin, mais par quelque insinuation destournée » (132), *in turpem & admirabilem caussam, non recta via, sed aversa insinuatione aliqua ingrediendum esse* (228) ; [2] « [Cicéron] propose en la deuziesme *Agraire* une longue insinuation soubz couleur d'action de grâce quand il se feinct estre populaire et du tout dévoué au peuple » (132), *Proponit Agraria secunda longam insinuationem, velut gratias agere tantum statueret, cum se popularem fingit* (228-229) ; [3] « negoces des hommes, esquelz ceste caulte insinuation, s'il fault persuader quelque chose à celluy, qui n'y veult entendre, obtendra facilement le premier lieu » (134), *e rebus quotidianis & hominum negotiis, in quibus haec insinuation callida (si quid ei, qui nolit, persuadendum sit)* (230).

Cause « admirable », détour, longueur, habileté, hostilité de l'auditoire : Ramus redéfinit en filigrane de son chapitre la notion rhétorique d'insinuation, dont la « crypse » est l'équivalent dialectique.

⁶³⁴ Une variante présente dans l'édition Dassonville révèle que le chapitre « Methode de prudence » a aussi été intitulé « De la crypse ou cachée et trompeuse insinuation de la Methode » (Ramus, éd. Droz, p. 150, note de bas de page [128]a).

⁶³⁵ Goyet, Francis, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 109 : « Et c'est du reste le destin de tous ces termes qui désignent le péché d'*astutia*. En principe ils sont négatifs ; en pratique, ils virent toujours au positif, que ce soit astucieux, malin, ou encore fin et finesse. »

ruse, mais la sagesse : « la sagesse de ceste méthode » (131, *Prudentia methodi hujus*, 228) ; « sagement praticqué » (132, *prudenter egit*, 228).

A la lecture d'Omer Talon, il apparaît que ce dernier n'apprécie pas autant que Ramus le mot *prudence*⁶³⁶. L'idée, pas davantage. Talon tend à réduire la méthode de prudence à une technique, en l'occurrence à trois types de techniques : *ellipsis*, *redundantia*, *inversio*. Il la normalise et la codifie, il la mécanise autant que la méthode de nature. Pour preuve de cette démarche techniciste, Talon a des formulations qui soulignent l'importance de la première manipulation possible, l'ellipse : *enthymema methodus*⁶³⁷.

Par contraste avec Talon, et rétrospectivement, on comprend que Ramus cherche *in fine* à réhabiliter la méthode de prudence, en refusant de la stigmatiser comme le fait Aristote. A la fin de son chapitre, il entreprend en effet une belle amplification de la *prudentia*, c'est-à-dire qu'il signale toute son importance :

Ainsi donques nous voyons comme ceste methode de prudence a esté enseignée et practiquée par les philosophes, poètes et orateurs : et cognoissons par leurs preceptes et exemples combien est grande ceste prudence : mais nous le cognoissons beaucoup plus par les affaires journalles et negoces des hommes, esquelz ceste caulte insinuation, s'il fault persuader quelque chose à celluy, qui n'y veult entendre, obtendra facilement le premier lieu. (134)

His igitur positis, intellegimus quemadmodum methodus prudentiae a philosophis, poetis, oratoribus, instituta & tractata sit, & cognoscimus, ex eorum praeceptis & exemplis, quanta sit ista prudentia : sed multo magis cognoscemus, e rebus quotidianis & hominum negotiis, in quibus haec insinuatō callida (si quid ei, qui nolit, persuadendum sit) facile principem locum obtinebit (230).

De même qu'il l'avait fait pour la méthode de nature⁶³⁸, Ramus précise que la méthode de prudence est commune aux « philosophes, poètes et orateurs ». Cette donnée est importante, puisqu'elle nous autorise à appliquer ces outils d'analyse hors du champ strictement oratoire, et donc à des textes littéraires divers. Contrairement à Aristote qui est soit dans le champ de la logique (la « dialectique » chez lui), soit dans le champ de la rhétorique, Ramus se situe constamment dans la *coniunctio*⁶³⁹, cette fraternité des disciplines si chère aux humanistes. Ce nouvel effet de parallèle entre les deux chapitres confirme que Ramus cherche à fabriquer une véritable alternative, à construire la possibilité d'un choix entre deux méthodes aussi légitimes l'une que l'autre.

Pour reprendre les mots d'Hippocrate (121), la méthode de prudence est donc « grande d'usage et de puissance » : elle est universelle elle aussi, à sa manière. Elle règne sur le quotidien, sur le monde des hommes (« affaires journalles et négoce des hommes »). La méthode de nature à l'inverse règne sur la science livresque, les traités, le monde des idées. La méthode de prudence est généralement plus apte à décrire la stratégie et la beauté de l'expression littéraire que ne l'est la méthode de nature.

Induire / amener :

Tout comme la notion d'*homogénées*, celle de *ductus* permet d'établir une différence tranchée entre les deux méthodes. Le vocabulaire du *ductus* est totalement absent du chapitre

⁶³⁶ Puisque le mot n'apparaît pas une seule fois dans la version latine. Talon reste attaché au nom *krupsis* (*krupséôs occultationis methodicae, krupsis methodica*).

⁶³⁷ Mais aussi : *enthymematica ellipsi methodicarum partium, krupsis denique elliptica methodi, enthymemata methodicum, imperfectae methodi*.

⁶³⁸ « Partant, [La méthode de nature] est commune aux orateurs, poètes et tous escrivantz. » (123).

⁶³⁹ Voir notamment Bruyère, Nelly, *Méthode et dialectique dans l'œuvre de La Ramée*, Paris, Vrin, 1984, p. 313-330.

de Ramus sur la méthode de nature. En revanche, Ramus emploie fréquemment les verbes dérivés de *ducere* dans son chapitre sur la méthode de prudence :

pour ce qu'il ne peut tenir la droicte course, il changera voiles, et conduira par telz ventz qu'il pourra, la nef saulve et entiere à port. (134-135)

ac quoniam rectum cursum tenere non potest, velificationem mutabit, & quibus velis poterit, salvam & incolumen navem ad portum deducet. (230)

La métaphore navale (« voiles », « ventz », « nef », « port ») est un lieu commun de la prudence. Cette image rappelle la figure du nocher Palinure qui est dans l'*Enéide*⁶⁴⁰. Le *ductus* est l'exercice de la *prudencia*, celle du pilote comme celle de l'orateur.

A côté de *deducere*, Ramus et Talon emploient aussi *inducere* :

Ainsi Virgile a pris Enée sortant de Sicile et luy a bâillé au milieu de la narration des choses passées et a induict l'extrémité troublée de plusieurs fortunes. (130)

Sic Virgilius Aeneam a Sicilia excepit, & in convivio Carthaginis praeterita narrantem fecit : postrema variis perturbata casibus induxit. (226)

La syntaxe de cette phrase est amusante car on y voit le poète arranger les parties et les personnages de son épopée comme le *dux* dispose ses armées.

Ramus emploie ces verbes dérivés de *ducere* dès les premières lignes de son chapitre sur la méthode de prudence :

S'ensuyt la methode de prudence, en laquelle les choses precedentes [sont] non pas du tout et absolument plus notoires, mais neanmoins plus convenables à celluy qui fault enseigner, et plus probables à l'induire et amener ou nous pretendons [...]. (128)

Sequitur methodus prudentiae, in qua res praecedunt, non omnino & absolute notiores, sed certi ei, qui docendus sit, convenientiores & probabiliores ad inducendum [...]. (225)

« Induire » et « amener » sont des doublets qui rendent le seul verbe *inducere*. Sous la plume de Ramus ils évoquent moins la conduite du discours que la conduite de l'auditeur, comme on le remarque dans les autres occurrences : « Pour conduire ce fascheux et retif auditeur » (134) ; *ut ducatur hic morosus & refractarius auditor* (230). Ramus commente également ainsi la première lettre de Cicéron à son frère Quintus, laquelle est un modèle de dissimulation : « il a conduit l'auditeur troublé ou il a voulu » (133), *auditorem eo perduxit, quo voluit* (229).

Canaye déploie lui aussi un champ lexical du *ductus*, parfois pour évoquer la conduite du discours « faire marcher devant le syllogisme », mais plus souvent pour désigner la conduite de l'auditeur : « pour amener tel à confesser & reconnoistre ce qui est vray ou faux, qui ne se pourroit pas gagner autrement » (introduction, p. 669), « [Socrate] les menoit où il vouloit » (*ibidem*) « à fin de preparer l'esprit de l'auditeur, par tout ce qui le peut induire à consentir à la conclusion finale sans y contredire. » (§ 1)

Progression du discours, progression de l'auditeur : les deux formes de *ductus* désignent pratiquement la même chose dans la méthode de prudence. Ce résultat est très important, dans la mesure où il lie de façon dynamique la question du plan du discours à celle de la résistance de l'auditoire.

Cacher nostre dessein⁶⁴¹ / ne point declairer au commencement son entreprise⁶⁴² / quorsum / ellipsis :

⁶⁴⁰ Goyet, *op. cit.*, p. 49 et 53.

Tous ces termes se rapportent à la notion incontournable de *propositum*⁶⁴³. Si ce point fait l'unanimité chez les auteurs de notre corpus (Aristote⁶⁴⁴, Quintilien⁶⁴⁵, Fabri⁶⁴⁶, Ramus, Talon⁶⁴⁷ et Canaye), c'est parce que le *propositum* est la première chose que l'orateur dissimulera. Randa Sabry consacre, dans son étude de la digression, quelques pages à la méthode de prudence de Ramus. C'est ce procédé qu'elle retient comme le plus saillant :

Toute une machinerie est montée qui tend précisément à soustraire la fin, à la faire perdre de vue, à l'escamoter. L'interlocuteur plein de finesse, dérouté, désarmé, en quête d'une fin qui ne vient pas, mis dans l'impossibilité de prévoir, ne perçoit plus qu'un déploiement excessif de moyens contradictoires et de feintes, dont il ne peut reconstituer le *sens*⁶⁴⁸.

Non seulement le but n'est pas annoncé, mais il est caché pour créer une véritable tension intellectuelle, un effet d'attente qui va croissant jusqu'à la conclusion du raisonnement. Ce procédé cryptique est peut-être le principal, le plus simple et le plus efficace. C'est le premier des trois points d'Omer Talon, l'*ellipsis*, c'est-à-dire la suppression des homogénées ou articulations explicites que sont *propositio*, *partitio* et *transitio*.

Ramus emploie l'adverbe interrogatif *quorsum* à deux reprises. « A quelle fin tend cecy ? » (129) *Quorsum haec[?]* (226) : telle est la question que l'auditeur est censé se poser. *Quorsum* résume à lui seul l'effet visé de la méthode de prudence, le mot latin signifiant au sens figuré « vers quoi, vers quel but » (Gaffiot, s. v.). C'est aussi la tournure qu'emploie Phédria dans *L'Eunuque* de Térence, qui affirme rétrospectivement qu'il savait quel était le *propositum* de Thaïs :

Ainsi dissimule ceste femme tant finement, tant à point à personne irritée, qu'à la parfin le jouvencel s'escrie demonstrent qu'il est pris : « Or ne sçavois-je à quelle fin tu tendois⁶⁴⁹ ! » (130)
tam callide, tam convenienter iratae personae mulier dissimulavit, ut tandem adolescens exclamet, captum se esse indicans, « At ego nesciebam quorsum tu ires⁶⁵⁰ ! » (227)

Cet adverbe semble faire partie de la dramaturgie de Térence. En effet, on retrouve plusieurs fois dans son théâtre, à partir de ce mot, le même jeu de scène entre un personnage qui

⁶⁴¹ Canaye, *op. cit.*, p. 669 : « il faut avoir le consentement de ceux avec lesquels on traite, lesquels seroyent peut estre difficiles à nous accorder nos demandes, s'ils n'appercevoient du premier coup où nous aspirons, il est necessaire quelquesfois de cacher nostre dessein » ; § 12 : « Aristote donc congnoissant l'utilité de la dissimulation, par laquelle on cache sa conclusion », « Car le defendeur accordera plus volontiers [la proposition], d'autant qu'il n'appercevra pas si aisement où l'on en veut venir ».

⁶⁴² Cf. Ramus : « Ne point declairer au commencement son entreprise, ny deduire les parties d'icelle » (128), *A medio incipere, non exponere initio, quo tendas* (225).

⁶⁴³ C'est le mot qu'emploie Ramus pour décrire les stratagèmes de Thaïs dans *L'Eunuque* : elle « ne donne au commencement aucun signe de ce propos » (130), *principio nullum propositi signum dedit* (227).

⁶⁴⁴ Aristote, *Réfutations sophistiques*, chap. 15, 174a.

⁶⁴⁵ Quintilien, IV, 5, 6. Voir aussi un paragraphe que nous avons déjà cité au chapitre 3, VII, 10, 11.

⁶⁴⁶ Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique*, Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 102-103 : « Aprez doit garder que l'auditeur ne sache a quel fin le fait soit demandé, car il pourroit nyer ou respondre au contraire, ou se taire, et qui se taist, il se conferme. ».

⁶⁴⁷ Talon, *op. cit.*, p. 622-623 sq.

⁶⁴⁸ Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 74.

⁶⁴⁹ Ramus rend pour les deux occurrences *quorsum* par le verbe « tendre ». Il introduit donc à chaque fois la notion de *contentio*, implicite dans *quorsum* (étymologiquement *quo versus*, d'après Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990).

⁶⁵⁰ Térence, *Théâtre complet*, éd. et trad. Pierre Grimal, Paris, Gallimard (Folio classique), 1971, *L'Eunuque*, I, 2, p. 84 : « Comme si je ne savais pas où tu voulais en venir ! »

dissimule son *propositum* et un autre n'est pas dupe⁶⁵¹. Ce type de dialogue est intéressant du point de vue de la double énonciation car il est aussi un moyen de permettre au dramaturge d'attirer l'attention du spectateur sur la finesse de son propre *ductus*.

Quorsum est fréquent également dans les dialogues cicéroniens. Dans le *De oratore*, III, 91, Crassus dit à propos de son propre discours :

Quorsus igitur haec spectat, inquit, tam longa et tam alte repetita oratio ?
Où donc, reprit Crassus, tend ce discours si long et repris de si haut⁶⁵² ?

Le jeu dialogique est récurrent dans ses divers traités et ressemble fort au procédé de Térence. On relève par exemple trois occurrences de *quorsus / quorsum* en ce sens dans le premier livre du *Traité des Lois*⁶⁵³. Le *prudens* Marcus est celui qui « insinue » au sens de l'*insinuatio* et qui dispense la science. Atticus a le rôle du faire-valoir, celui sur qui la cryptique est doublement efficace : il veut en savoir davantage, sans parvenir à deviner la « fin » du discours.

Fallo, decipio, tromper, décevoir, amuser :

La synonymie de ces cinq mots n'est pas évidente. Elle est en réalité propre à Ramus. Ce vocabulaire est important pour comprendre ce qu'est la méthode de prudence, comme en témoigne sa présence chez tous les auteurs de notre corpus.

Aristote ne mentionne jamais l'éventualité du recours à la ruse sans la condamner moralement⁶⁵⁴. Mais nous avons vu que Cicéron et Quintilien évoquent sans vergogne et sans jugement de valeur l'effet trompeur de l'insinuation. Voici la phrase qui ouvre le paragraphe IV, 5, 5 de l'*Institution oratoire* – phrase précisément écartée par Talon, qui préfère commencer la citation de Quintilien plus bas :

<i>IV, 5, 5. Interim vero etiam fallendus est iudex et variis artibus subeundus⁶⁵⁵, ut aliud agi, quam quod petimus, putet.</i>	IV, 5, 5. En second lieu, la ruse est quelquefois nécessaire. Nous sommes obligez ⁶⁵⁶ de tromper les Juges, & de leur mettre un bandeau sur les yeux pour empêcher qu'ils ne découvrent nostre dessein ⁶⁵⁷ ;	IV, 5, 5. Parfois, à la vérité, il faut aussi mystifier le juge et le circonvenir par des moyens variés, afin qu'il croie que notre objectif est autre que ce que nous demandons.
--	--	---

⁶⁵¹ Dans *La jeune fille d'Andros* : Mysis : *Misera timeo, « incertum » hoc quorsum accidat.* « Mysis : Hélas, je crains bien à quoi va aboutir ce “je ne sais”. » (Térence, *op. cit.*, I, 5 p. 32). A nouveau deux scènes plus loin : Pamphile : *Quorsu' nam istuc ?* « Où veux-tu en venir ? » (Térence, *op. cit.*, II, 2, p. 37). Dans *Les frères* ou *Les Adelphe*s : Déméa : *quorsus istuc ?* « Où veux-tu en venir ? » (Térence, *op. cit.*, I, 2, p. 299).

⁶⁵² Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930, p. 36. On trouve ici une expression que nous avons déjà commentée chez Quintilien, *alte repetita*, et que nous décrivons plus bas (« chercher de bien loing » chez Ramus).

⁶⁵³ Cicéron, *Œuvres complètes*, éd. et trad. M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1869, IV, *Traité des Lois*, I, 1 : Atticus : *Quorsum tandem aut cur ista quaeris ?* « Que voulez-vous dire ? et pourquoi ces questions ? » ; I, 7 : Atticus : *Perge, quaeso. Nam id quod tibi concessi, quorsus pertineat, exspecto. Marcus : Non faciam longius. Huc enim pertinet Atticus.* « Poursuivez, je vous prie ; je désire savoir où tend la concession que je vous ai faite. Marcus : Je ne tarderai pas plus longtemps, le voici. » ; I, 23 : Atticus : *Laudata quidem a te grauitate et uere ! Sed quorsus hoc pertinet ?* « L'éloge est grave, sans doute, et mérité ; mais enfin où cela nous mène-t-il ? »

⁶⁵⁴ Aristote, *Réfutations sophistiques*, chap. 15 : « On ne cache sa pensée que pour dissimuler son but, que pour tromper. » (

⁶⁵⁵ *Subeundus* rappelle le participe *subiens* du *De Inventione*, I, 15, voir notre chapitre 8.

⁶⁵⁶ Par son choix de traduction (« nous sommes obligez »), il est évident que Gedoyn lui aussi s'évertue à revaloriser l'insinuation : il est du côté de Ramus, pas de Talon.

⁶⁵⁷ Gedoyn, p. 265. Cousin, p. 84.

Dans l'histoire des représentations collectives, la dissimulation est rattachée aux pratiques des sophistes⁶⁵⁸. Mais Ramus, lui, force le contraste entre la bonne et la mauvaise dissimulation⁶⁵⁹, entre les sophistes et Socrate :

Aristote a observé ces avvertissemens de son maistre Platon : es dialogues duquel Socrate use souvent de telles ruses contre les Sophistes, qui ne vouloyent estre enseignez par luy : et partant quand leurs folles opinions sont ainsi refutées, ilz se cholèrent contre Socrate, et l'appellent en un lieu torpille, en l'autre Dedale, ores enchanteur, tantost sophiste (129)

Socrates his stratagematis utitur adversus sophistas, qui nollent ab eo doceri : ideoque cum stultae eorum opiniones ita refelluntur, irascuntur Socrati, eumque modo torpedine, modo Daedalum, modo incantatorem nominant (226)

La subordonnée porte tout le poids du scandale qu'est l'auditoire qui résiste. Nous en avons vu l'équivalent plus haut : la « caute insinuation » pour persuader « quelque chose à celluy, qui n'y veult entendre » (134), *ei, qui nolit* (230). Selon Ramus, Socrate est entièrement justifié de recourir à l'insinuation, un procédé *a priori* de sophiste, quand il est confronté à un auditoire hostile à la vérité.

La méthode de prudence consiste donc à embrouiller le *ductus*, mais à la fin du discours, toute la lumière est faite. Le brouillage n'est donc qu'une question de forme, et pas de fond. Calaber cité par Talon⁶⁶⁰ a remanié et prolongé l'*Iliade* pour raconter l'histoire selon un ordre chronologique : la matière est la même, c'est la forme qui diffère et le talent de l'auteur, à en croire les revues critiques de l'époque.

Le terme *fallo* apparaît dans les *Praelectiones* de Talon de 1572, puis dans sa variante de la *Dialectique* de 1576 où ce verbe est rendu d'une manière étonnante :

At cum delectatione motive aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor (620)

Mais quand il faudra amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand (*Dialectique* de 1576)

C'est dire que la tromperie n'est qu'un effet de retardement. Ramus évite délibérément de diaboliser la méthode de prudence : il la tire du côté du plaisir et de l'habileté plutôt que du côté des mauvaises intentions. Ramus amène la dissimulation sur un terrain esthétique et pragmatique, et non plus axiologique : « [le poète] déçoit de manières variées », *variis modis decepit* (129 / 226).

Le discours prudentiel est tout entier construit pour susciter la confusion momentanée de l'auditeur et son plaisir. A l'inverse d'un discours méthodique dont chaque partie se distingue des autres, la méthode de prudence, poussée à l'extrême, implique une confusion des parties (*Primo ne medium, medio ne discrepet imum*), un *imbroglio* qui fait du discours un flux quasiment continu. C'est la surprise finale qui donne tout son sens à ce type de *dispositio* – et non pas la volonté mauvaise d'induire en erreur. La méthode de prudence telle que la présente Ramus ne voile que pour dévoiler ; plus exactement, elle ne dissimule que pour dessiller.

⁶⁵⁸ Canaye, référence aux « Sophistes » p. 670, et aux § 6, 7 et 14.

⁶⁵⁹ Voir à ce sujet notre article à paraître, « Bonne et mauvaise dissimulation dans l'*Esther* de Pierre Matthieu », à paraître dans la revue *Literaturwissenschaftliches Jahrbuch*, éd. Voker Kapp, Kurt Müller, Berlin, Duncker & Humblot GmbH, à paraître.

⁶⁶⁰ Cf. Talon, p. 630.

Commencer au milieu⁶⁶¹ / Reserver pour la fin du discours la Maxime⁶⁶² / *inversio* / ordre commué :

La première de ces expressions est de Ramus, la seconde, de Canaye.

Ramus s'inspire ici d'Horace, qui oppose deux formules devenues proverbiales : *ab ovo* et *in medias res*⁶⁶³. Le fait qu'un poète entame une épopée a donc d'emblée deux implications majeures : il n'annonce pas quel est le propos et il ne commence pas par le début chronologique. *L'incipit in medias res* enfreint la méthode de nature, alors que *l'incipit ab ovo* la respecte, puisque cette dernière formule désigne les « antecedentz » (voir la rubrique suivante), ou encore la *causa*, l'origine de toute la suite.

En rhétorique et en littérature pourtant, la pratique de *l'in medias res* est devenue une mode, voire un canon, si bien que l'entorse est peut-être aussi fréquente que la règle. Horace suggère au poète d'adopter un ordre non chronologique, mais il explique pourquoi : *semper ad eventum festinat*, « Tousjours il tend à finir son propos » (Pelletier), « il court à l'événement » (Batteux). Le discours qui suit la méthode de prudence est un foyer de tensions ; il est plus dynamique que son rival. Il est tout entier tendu vers sa fin, vers l'embuscade finale qu'il ne fait que préparer.

Alors que, dans un discours naturel, les masses sont réparties de manière régulière dans les différentes parties, le centre de gravité d'un discours prudentiel est sensiblement déporté vers sa fin. L'idéal de la méthode de nature est l'équilibre, la pondération équitable de toutes les parties du discours. La méthode de prudence est une recherche du déséquilibre, elle produit des effets de ralentissements et d'accélération.

Cette inversion de l'ordre existe aussi dans les genres argumentatifs. Talon, Fenner et Canaye en font une des clés de leurs chapitres respectifs et lui donnent encore plus d'importance qu'elle n'en avait chez Ramus. La maxime est dans le discours rhétorique l'équivalent de l'œuf de Léda dans l'épopée. C'est ce qui vient logiquement en tête de discours, la *causa* ou origine dont tout le reste procède : c'est le « général », qui devrait occuper le début du raisonnement dans la méthode de nature. La maxime est le plus facile à comprendre, le plus « notoire ». Elle est la proposition qui a le plus de portée, qui s'applique au plus grand nombre de cas, la plus fiable, celle qui apporte le plus de crédibilité au raisonnement⁶⁶⁴.

Canaye évoque la possibilité d'ôter la maxime de sa place naturelle dans trois de ses articles (4, 5⁶⁶⁵ et 13).

[4] Il sera bon aussi, pour dissimuler, de ne proposer pas tellement les maximes [= ne pas les placer en tête de discours, au point...], qu'elles viennent à se joindre à leurs conclusions par un ordre continu & par la disposition naturelle du syllogisme : Car en ce faisant, le defendeur appercevroit aussi tost où lon en veut venir⁶⁶⁶.

⁶⁶¹ Cf. Ramus, « commencer au milieu » (128), *a medio incipere* (226).

⁶⁶² Remarquons que Canaye parle de « maxime » là où Ramus et Chabot parlent d'« axiome ».

⁶⁶³ Cf. Ramus, p. 130 / 226.

⁶⁶⁴ Goyet, Francis, « L'origine logique du mot maxime », *Logique et littérature*, éd. par M.-L. Demonet et A. Tournon, Paris, Champion, 1994, pp. 27-49.

⁶⁶⁵ Ce paragraphe 5 de Canaye va plus loin encore : les maximes peuvent même être remplacées par des éléments qui rendent plus difficile la compréhension. Ceci aussi provient d'Aristote, *Topiques*, VIII, 1 [éd. Firmin-Didot de 1927, § 11, p. 262] : « Il faut aussi, dans les cas où c'est possible, se faire accorder la promesse universelle grâce à une formule définitionnelle, portant non pas sur ces cas eux-mêmes, mais sur des cas coordonnés. » (Aristote, *Topiques*, trad. J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 105)

⁶⁶⁶ Cf. Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 9, p. 262] : « Il est utile aussi de se faire accorder, non pas en séries continues les axiomes à partir desquels s'effectuent les déductions, mais tour à tour ceux qui servent pour cette conclusion-ci et pour cette conclusion-là ; car si l'on pose les unes à la suite des autres les prémisses propres à chaque conclusion, ce qui va résulter d'elles sera plus manifeste. » (*op. cit.*, p. 105).

Comme dans l'épopée telle que la décrit Horace, le début touche à la fin (« se joindre à leurs conclusions »). Canaye revient à cette idée au paragraphe 13 :

[13] Coustumièrement le meilleur est de reserver pour la fin du discours la Maxime sur laquelle principalement nous voulons fonder nostre conclusion : Car comme c'est ce que le demandeur desire le plus, que d'establis la Maxime, aussi c'est à quoy le defendeur fait plus de resistance.

Ce long paragraphe 4 est très intéressant car Canaye tente une preuve par l'exemple. A partir de deux syllogismes qui s'enchaînent, donc de six propositions, il s'ingénie à en supprimer deux, et à inverser les autres, à échanger les deux maximes en l'occurrence ; si bien que chaque maxime est finalement suivie de la conclusion de l'autre raisonnement. Ce petit jeu brouille les cartes au point qu'il nous est difficile, même à nous lecteurs de Canaye prévenus de ce piège, de nous y retrouver. Les syllogismes sont méconnaissables.

Le troisième volet de la cryptique de Talon, l'*inversio*, est aussi le plus développé. Le ressort de l'ordre est donc le plus important des trois. Cette ruse implique que le diligent lecteur est un herméneute : il sait se repérer dans le discours, identifier les raisonnements.

Il est un moyen particulier d'inverser les parties du discours, une technique pour les disposer autrement : c'est le fameux ordre que préconise Nestor au livre IV de l'*Illiade* et que Talon présente longuement (631-632). L'ordre nestorien est si connu, si vulgarisé même, qu'il faut fournir un effort pour mesurer l'ampleur la révolution qu'il représente par rapport à l'ordre déductif régulier. La norme veut, nous l'aurons compris grâce à l'insistance de Talon, que l'on progresse des choses générales aux choses spéciales. Dès lors que le discours s'écarte de cette règle, de cet ordre canonique, il quitte la méthode logique ou naturelle. Or, l'ordre nestorien, si fréquent qu'il est quasiment devenu une règle lui aussi, une autre règle, représente un grand écart par rapport à la norme. L'ordre nestorien, même paradoxalement devenu une norme, reste une distorsion de l'ordre canonique, une hystérologie, une *inversio* de l'ordre du discours. Cela signifie que le simple fait de procéder autrement qu'en allant du général au particulier était senti comme une sorte de dévoiement de l'auditeur.

Sur ce point, la lecture de Talon nous semble encore infléchir le texte de Ramus : Talon réduit la perturbation de l'ordre du discours rhétorique à la possibilité de l'ordre nestorien. Mais Ramus, lui, n'évoque pas du tout la question de l'ordre nestorien dans la *Dialectique*. C'est Talon qui l'introduit, et qui banalise ainsi la question de l'ordre prudentiel pour la ramener à un procédé connu de tous. Pour une fois, Ramus et Canaye se rejoignent pour dire quelque chose d'assez différent peut-être de ce que retient Talon : il ne faut pas commencer le discours au début du raisonnement. Si l'ordre nestorien est déjà un écart considérable par rapport à la norme, rien n'interdit que le discours soit remanié plus profondément encore, grâce à la méthode de prudence ; rien n'empêche, chez Ramus, qu'il soit bouleversé, par exemple en mettant les maximes à la fin – une hérésie du point de vue de la méthode de nature !

Chercher de bien loing les moyens et antecedentz / prosyllogismes :

Ramus ne parle pas de « prosyllogisme »⁶⁶⁷ dans notre corpus, mais utilise le binôme « moyens et antécédents », qui est peut-être équivalent⁶⁶⁸.

⁶⁶⁷ On relève trois occurrences de ce terme à la fois chez Talon et chez Canaye.

⁶⁶⁸ Sans être tout à fait certaine de ce que nous comprenons, il nous semble que les « moyens » sont ce qui précède dans le raisonnement, autrement dit les arguments ; les antécédents sont ce qui précède dans la narration. Ramus évoque dans son chapitre sur la méthode de nature les antécédents, comme nous l'avons vu. Il en parle aussi dans le chapitre sur la méthode de prudence, dans laquelle les antécédents jouent un rôle bien différent. Dans la méthode de nature, ils servent à clarifier les choses dans l'esprit de l'auditeur, en partant de ce qu'il

Autant nous hésitons sur ce qu'entend Ramus par « moyens et antécédents », autant le début de la formule est quant à lui bien attesté. « Chercher de bien loing » reprend en effet *longe repetere* :

Chercher de bien loing les moyens et antecedentz de nostre attente (128) ;
& *longe repetere rationes & antecedentia consilii nostri* (225).

Le latin *longe repetere* (ou *alte repetita* chez Cicéron⁶⁶⁹) permet de faire un lien avec un problème que nous avons abordé dans notre chapitre 3, en lisant Quintilien, chez qui l'expression *longe petere* ou *alte petere* est récurrente⁶⁷⁰. Cette idée est également fréquente chez Aristote et chez Canaye (§ 1, 2 et 12). Dans tous les cas, remonter à outrance la chaîne logique ou chronologique est vu comme un bon moyen de perdre l'auditeur.

Similitude et parabole :

Ces deux notions ne sont pas exactement identiques. Ramus les conjoint : « et ce principalement par similitude et parabole » (128), *idque praecipue similitudinem & parabola* (225). Canaye les traite séparément, dans ses paragraphes § 7 (« similitude ») et 11 (« parabole »). En lisant le chapitre de Ramus sur la méthode de prudence, le lecteur comprend rétrospectivement que les similitudes et les paraboles n'ont pas leur place dans la méthode de nature ; c'est pourquoi Ramus n'en a dit mot dans ce chapitre-là.

L'idée d'employer des similitudes vient d'Aristote : il faut entremêler des similitudes, qui « cachent la proposition universelle »⁶⁷¹. Mais Quintilien développe l'idée de façon considérable. Au chapitre V, 11 consacré à la similitude⁶⁷², il en donne un exemple. La similitude est un des outils de Socrate, et elle est, elle-même, amenée « de loing » (Pierre Fabri, que nous citons ensuite), *alte repetita*. Nous ne donnons que la traduction Gedoy :

V, 11, 3. *nam illa, qua plurimum est Socrates usus, hanc habuit uiam, ut cum plura interrogasset, quae fateri aduersario necesse esset, nouissime id, de quo quaerebatur, inferret ut simile concessis. Id est inductio. Hoc in oratione fieri non potest, sed quod illic interrogatur, hic fere sumitur.*

V, 11, 3. En effet, la manière la plus ordinaire [= *usus*] de Socrate, qui consistait à questionner un homme sur plusieurs choses dont il estoit obligé de convenir, pour en conclure une toute semblable, à laquelle il ne s'attendoit pas [= surprise], est proprement l'induction. Mais cela ne sçauroit se pratiquer dans un discours suivi [= *oratio*, par opposition à l'*interrogatio* ou à la *percontatio*]. C'est pourquoy les mesmes choses sur lesquelles vous questionneriez une personne, vous les supposez pour principes. [= ce type de similitude n'est possible tel quel que dans l'*interrogatio* ou *percontatio*]

connaît déjà, ou doit connaître en premier. Dans la méthode de prudence, les antécédents sont un moyen de les embrouiller. Comprenons alors par là que les « moyens et antécédents » sont ici de l'ordre du superflu : au lieu de favoriser la compréhension, ils la retardent dans le temps. Le fait que Ramus emploie une autre fois le terme moyens, dans un sens plus courant que technique (« en batissant les moyens de son entreprise [*munientis consilii sui rationibus*], en laquelle sont meslées plusieurs frivoles et affections », 130 / 227) va dans ce sens.

⁶⁶⁹ Dans la rubrique « cacher nostre dessein ».

⁶⁷⁰ Quintilien, III, 8, 9 ; V, 7, 17 et 27 ; VI, 5, 3 ; VIII, 3, 74.

⁶⁷¹ Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 14, p. 262], trad. Brunschwig, op. cit., p. 106.

⁶⁷² Quintilien distingue la similitude qui n'est qu'un ornement (V, 11, 5, *ad orationis ornatum*) de la similitude qui est une preuve (*ad probationem*). Ce chapitre porte sur cette dernière.

<p>V, 11, 4. <i>sit igitur illa interrogatio talis</i> : « <i>quod est pomum generosissimum ? nonne quod optimum ?</i> » <i>concedetur</i>. « <i>quid ? equus qui generosissimus ? nonne qui optimus ?</i> » <i>et plura in eundem modum</i>. <i>Deinde, cuius rei gratia rogatum est</i> : « <i>quid ? homo nonne is generosissimus, qui optimus ?</i> » <i>fatendum erit</i>.</p>	<p>V, 11, 4. Par exemple, dans une induction parfaite vous diriez : « quel est le fruit le plus noble, n'est-ce pas celui qui a le meilleur goût ? » on l'accorderoit. « Et parmi les chevaux, le plus noble n'est-ce pas le meilleur ? » on l'accorderoit de mesme. Vous feriez encore plusieurs questions semblables ; puis vous viendriez au véritable point. « Et parmi les hommes, qui dira-t-on qui est le plus noble ? ne sera-ce pas celui qui est le meilleur ? » on sera obligé d'en convenir.</p>
<p>V, 11, 5. <i>hoc in testium interrogatione ualet plurimum, in oratione perpetua dissimile est</i> : <i>aut enim sibi ipse respondet orator</i> : « <i>quod pomum generosissimum ? puto quod optimum : et equus ? qui uelocissimus: ita hominum non qui claritate nascendi, sed qui uirtute maxime excellat</i> ».</p>	<p>V, 11, 5. Quand on interroge des tesmoins, on se sert fort bien de cette maniere. Mais, comme j'ay dit, dans le fil d'un discours, on est obligé d'en user autrement. Car l'Orateur se respond luy-mesme. « Quel est le fruit le plus noble ? sans doute c'est le meilleur. Quel est le cheval le plus estimable ? certainement celui qui est le plus leger à la course. L'homme donc sera-t-il le seul qui tirera sa noblesse plutost de ses ancestres, que de sa vertu ? [= le discours aboutit à la maxime] »⁶⁷³.</p>

Toute similitude est donc plus ou moins cryptique.

Pierre Fabri s'inspire de cet exemple pour définir ce qu'il appelle *complexion*, figure assez proche de l'*insinuation*. Fabri présente par rapport à Quintilien l'avantage de formuler les réponses du répondeur : « Complexion est quant l'en amaine de loing son aduersaire a consentir et congnoistre celle chose que le parleur veult montrer ». Voici l'exemple plein d'humour que Fabri en donne (nous ajoutons les guillemets)⁶⁷⁴ :

Michault n'ayme point sa femme, ne elle luy. Il demande a Michault en ceste maniere : « Michault, se vostre voisin auoit meilleur cheual que vous, lequel aymeriez vous mieulx a auoir le sien ou le vostre ? – Le sien, dist il. – Et s'il auoit plus belle maison que vous, laquelle aymeriez vous mieulx ? – La sienne, dist il. – Et s'il auoit meilleure femme, laquelle voudriez vous, la vostre ou la sienne ? » A ce mot, il ne dit rien. Puis ie demande a sa femme: « Se vostre voysine auoit meilleure robbe que vous, laquelle voudriez vous, la sienne ou la vostre ? – La sienne, dict elle. – Et s'elle auoit plus beaux ioyaux, etc. – Les siens, dict elle. [= *similitude*] – Et s'elle auoit meilleur mary, lequel voudriez vous, le sien ou le vostre ? » A ce ne dict rien. Alors ie dy : « Pource que nul de vous respond a ce que ie voudroye ouyr, ie pense que vous voudriez auoir bonne femme, et vous bon mary. Parquoy, se vous ne faictes tant que chacun soit le meilleur, vous ne cesserez iamais de querir ce que bon vous semble. Donc vous conuient il penser que vous soyez tresbon mary et vous tresbonne femme [= proposition universelle]. » Et conuient garder trois choses. Premierement que la chose que l'en prent de loing ayt semblance de sa cause, soit certaine ou douteuse. Car chose douteuse doit estre prouuee par certaines raisons. Aprez, doit estre du tout semblable a ce qu'il veult prouuer. Aprez doit garder que l'auditeur ne sache a quel fin [= *propositum*] le fait soit demandé, car il pourroit nyer ou respondre au contraire, ou se taire, et qui se taist, il se conferme.

La similitude fait passer Michault puis sa femme par une série de détours (le cheval, la maison, la femme du voisin ; la robe, les bijoux, le mari de la voisine), en réalité par des analogies accumulées, pour arriver en temps voulu à sa « complexion », c'est-à-dire la conclusion du raisonnement (latin *complexio*), en l'occurrence au jugement moral qui invite à bien se comporter sur le plan conjugal. Fabri précise quel est l'effet de ce procédé sur l'interlocuteur : éviter qu'il nie ou s'abstienne. Il procède donc par induction, du particulier au général, de l'exemple trivial à la maxime.

Canaye consacre un paragraphe entier à la notion de similitude :

⁶⁷³ Gedoyne, p. 319-320. La similitude est possible aussi dans une *oratio*, moyennant quelques modifications : les véritables questions que le demandeur pose au défendeur dans l'*interrogatio* se muent en questions rhétoriques dans l'*oratio perpetua*. Elle est limitée par la forme même du discours.

⁶⁷⁴ Fabri, *op. cit.*, p. 102-103.

Il est aussi expedient d'entremesler ses demandes de similitudes : Car les similitudes sont persuasives, & cachent la proposition universelle. [...] Ces similitudes sont fort attrayantes, & ressemblent à l'induction. (§ 7)

Il souligne tout comme Aristote la ressemblance entre les similitudes et l'induction ; pour Canaye en effet les inductions sont plus adaptées aux esprits « grossiers » que le syllogisme, mieux reçu des « gens doctes » – le Michault de Fabri relève clairement de la première catégorie. Tout comme l'induction, la similitude est de l'ordre du « sensuel » et non de l'« intellectuel »⁶⁷⁵. Etant moins précise, moins rigoureuse que le raisonnement syllogistique, la similitude est par nature agréable. Tout comme les autres formes d'insinuation, les similitudes ont la propriété d'opacifier la progression du discours et de séduire le lecteur.

Pour ce qui est de la « parabole », nous en avons déjà parlé dans notre chapitre 8, puisqu'elle est une forme de *novitas*, une insinuation⁶⁷⁶ de troisième type. C'est aussi une *preuve* en ceci qu'elle conforte le raisonnement, mais, comme le dit Canaye, une preuve indirecte :

Il faut aussi chercher des paraboles : Car ces preuves indirectes s'accordent plus aisement, que celles qui concluent directement ce qui est en dispute. (Canaye, § 11)

« Imprudent » / « cault et fin » :

Ce chapitre portant sur l'auditeur ou le lecteur *imprudens*, il reste à voir à quoi Ramus l'oppose. Tous les moyens que nous avons vus sont à utiliser par l'orateur si sa « partie est imprudente » (128). Mais « si c'est homme cault et fin », il faut recourir à d'autres moyens, que nous décrirons dans le chapitre suivant, sur l'auditeur *prudens* : « changer, entremesler frivoles », etc.

En opposition à « imprudent », on attendrait « prudent », c'est-à-dire en latin *prudens* et *imprudens*. En effet, *cault* est l'adjectif hérité de *callidus*, qui signifie « expérimenté, habile », mais aussi dans un sens dérivé, « rusé, fourbe ». La notion de *calliditas* fait donc partie de celle de *prudencia*. Il en va de même de la finesse, bien attesté dans le vocabulaire français du XVI^e siècle : les femmes « fines » de l'*Heptaméron* ne sont pas des fourbes, elles sont douées de cette sagesse pratique qui leur permet de déjouer avec habileté les embûches que leur tendent les hommes.

L'opposition entre imprudent et fin recoupe approximativement celle que nous venons de voir avec le Michault de Fabri, et que nous avons déjà vue chez Latomus ou Dewez : entre un auditeur *doctus* ou *indoctus*. Dans la méthode « de prudence », l'orateur lui-même *prudens* doit savoir distinguer l'auditeur prudent de l'auditeur imprudent :

Et les poursuyvre incontinent, si nostre partie est imprudente : car telz espritz se laissent incontinent surprendre : Si c'est homme cault et fin, il ne fault pas incontinent manifester noz pieces l'une apres l'autre, mais changer, entremesler frivoles [etc.]. (128-129)

⁶⁷⁵ Canaye, *op. cit.*, p. 262 : « Les inductions ont aussi ceste propriété, qu'elles sont plus accomodees à la capacité des gents simples & grossiers, que le syllogisme : pour ce qu'elles tirent leurs conclusions de choses sensibles et palpables : Mais les syllogismes sont mieux receus des gens doctes, pource qu'ils prouvent & demonstrent pourquoi & par quelle cause la chose est, là où l'induction montre seulement ce qu'elle est ; [...] la congnoissance que nous acquerons par l'induction est plus sensuelle, & celle que nous acquerons par le syllogisme est plus intellectuelle. »

⁶⁷⁶ Le mot *parabole* est étymologiquement proche de la notion d'insinuation et de détour (*para-*, « autour »).

ac si persona sit imprudens opposita, protinus exequi : ejusmodi enim ingenia facile capiuntur : sin callida sit & astuta⁶⁷⁷, non protinus argumenta sigillatim aperire, sed mutare, res alienas miscere [...]. (225-226)

L'adverbe « incontinent » (*protinus*) montre que dans cette citation Ramus se place du point de vue de l'orateur en train de réfléchir à la suite de son discours, en plein *work in progress* (« poursuivre incontinent », « ne pas incontinent manifester »). Alors que la méthode de nature conduit à l'écriture d'un discours figé par avance, la méthode de prudence permet de pousser l'*aptum* à son plus haut degré : l'adaptation immédiate aux circonstances, au fur et à mesure de la découverte de son allocataire. L'idée est que la progression du discours doit cacher son point d'aboutissement. L'orateur construit alors son discours non pas tant en fonction des réponses précises de son interlocuteur que de son degré d'« imprudence » ou au contraire de « finesse », de *calliditas*.

L'auditeur habile, « cault », a en effet une capacité d'analyse, voire de prévision du *ductus*. Devinant où le discours le mène, il perçoit que le demandeur use de dissimulation, il continue à suivre. Or l'orateur qui use de la méthode de prudence est « cault » lui aussi, par définition. La joute intellectuelle est plus ou moins d'égal à égal. Le temps n'est pas venu de conclure (*non protinus*), il faut poursuivre la feinte.

L'auditeur *prudens* repère facilement la méthode de prudence qu'on tente de pratiquer sur lui ; il le devine, puisque lui-même en a l'habitude. Dans le meilleur des cas, il parvient à deviner le point d'aboutissement du discours⁶⁷⁸. Si les premières manœuvres cryptiques (l'absence de *propositio* et de *partitio*, les prosyllogismes, la postposition de la maxime, puis la similitude, dans l'ordre de la liste de Ramus) n'ont pas suffi à perdre l'interlocuteur, si l'orateur se rend compte que son interlocuteur est « cault et fin », Ramus lui recommande de prolonger les manœuvres. S'ensuit donc, logiquement, la longue liste des techniques cryptiques. « Changer, entremesler frivoles », etc., voilà qui s'adresse par conséquent à forte partie, à un interlocuteur aussi habile que l'orateur.

Cette liste des différents lieux de la dissimulation, aux pages 128-129 de Ramus, ressemble d'abord à un protocole présenté dans l'ordre chronologique du discours. Mais Ramus les présente vraisemblablement aussi dans un ordre de finesse croissant, qui va des techniques cryptiques les plus simples aux plus subtiles. Une fois que le répondeur est désarçonné, le demandeur peut aller droit au but sans plus tarder (« incontinent »)⁶⁷⁹. Si par malheur la cryptique n'avait pas porté ses fruits, ils auront partagé du moins eu ce jeu de cache-cache, ce plaisir de l'embuscade ou « embusche » (Ramus) réservé aux *happy few*⁶⁸⁰.

Fascheux et retif auditeur / rebelle et repugnant / *repugnans* / *morosus et refractarius auditor* :

L'orateur *prudens* doit savoir évaluer son degré d'hostilité. Sans hostilité, nul besoin de recourir à la méthode de prudence. Le chapitre 8 a permis d'étoffer le vocabulaire de l'hostilité : *vehementer abalienati* (Cicéron), « prévention fâcheuse » (Crevier), « obstacle »

⁶⁷⁷ Talon emploie lui aussi le mot *astutia* : « Un exemple est singulier en l'*Eunuque* de Terence de ces finesses. » (130) *Exemplum hujus astutiae singulare unum est in Eunucho Terentii* (227).

⁶⁷⁸ C'est le cas de Phédria dans l'*Eunuque* de Térence (cf. Ramus, p. 130).

⁶⁷⁹ Ramus insiste sur l'idée de rapidité en répétant l'adverbe *incontinent* (« aussitôt ») à deux reprises aux pages 128-129. Cette notion de rapidité et d'accélération provient également d'Aristote, *Réfutations sophistiques*, chapitre 15 : « Un autre moyen, c'est la rapidité du raisonnement, car ceux qui restent en arrière voient moins clairement devant eux. » (Aristote, *Réfutations sophistiques, Organon VI*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 2007, p. 75)

⁶⁸⁰ Goyet, *Les Audaces de la Prudence, op. cit.*, p. 186.

(Crevier), « désagréable » (Lamy), « aversion » (Le Gras), « préoccupé » (Dewez et Crevier), « répugnance ou éloignement » (Marmontel), etc.

Il s'en déduit une vision dynamique du discours : la prise en compte des juges, en particulier de leurs résistances, est primordiale pour l'orateur – les juges, c'est-à-dire l'auditoire et au-delà le lectorat⁶⁸¹. Le cas maximal est ce qu'Agricola appelle un auditeur *repugnans*⁶⁸², Ramus un auditeur « fascheux et retif », c'est-à-dire *morosus & refractarius*⁶⁸³, « rebelle et repugnant » – qui sont les derniers mots de son chapitre⁶⁸⁴. Dans tous les cas, l'orateur doit se « concilier » l'auditoire, même quand celui-ci n'est que très modérément rétif.

Cette prise en compte des réticences de l'auditoire est véritablement caractéristique de la méthode de prudence, comme le remarque Randa Sabry :

La méthode de prudence suppose un destinataire actif, rétif, pugnace. Et ce destinataire, elle le constitue pleinement en personnage ou plutôt en une galerie de figures diverses sur lesquelles se règle l'orateur : s'adressant au peuple, « c'est-à-dire bestes de plusieurs testes », c'est le discours lui-même qui devient hydre et protéée, de même lorsqu'il affronte un auditeur réfractaire, indocile ou cauteleux. La chaîne introduit l'auditeur, mais pour aussitôt l'annuler tacitement, la crypse l'attire dans son jeu, feint d'être à l'écoute d'une écoute, de donner la parole à cette écoute, par là même elle rend au dis/cours son sens originel de va-et-vient, de course brisée, d'entretien à bâtons rompus⁶⁸⁵.

Il n'y a en effet aucune raison d'« attirer dans son jeu » un auditeur qui serait pleinement docile et consentant à la teneur du discours qu'on lui soumet ou impose. Cette donnée ouvre un type d'interprétation assez novateur dans la critique : la possibilité de déduire, de la conduite du discours que nous lisons, l'hostilité de l'auditoire que présume l'auteur.

Nous aurons donc deux manières de procéder pour évaluer l'hostilité potentielle de l'auditeur. Soit, en nous en remettant à notre bon sens et à la connaissance de l'histoire des mœurs et des idées, ou bien à une perception plus universelle de la nature de l'homme (telle que la relate Montaigne), nous tenterons d'évaluer si le lecteur – en l'occurrence celui de Montaigne – pouvait y être d'emblée favorable, ou bien réticent ; démarche entièrement empirique, très subjective, intuitive et finalement assez discutable. Soit nous prendrons la mesure des efforts déployés par l'auteur pour se concilier et séduire son lecteur, nous tenterons de peser son travail en termes de *ductus* et de dissimulation pour le conduire finalement jusqu'au *propositum*. Cette seconde piste devrait mener à des conclusions plus fiables, surtout une fois croisées avec la première piste, les conjectures empiriques.

Puisque l'auditeur hostile se subdivise lui-même en deux catégories, l'« imprudent » et le *prudens*, le jeu de cache-cache ou d'embuscade prendra tout son sel avec la seconde catégorie. Canaye à son paragraphe 13 donne une belle description du plaisir qu'a l'orateur à voir se débattre dans le piège tendu l'interlocuteur ou adversaire le plus coriace, le plus difficile à convaincre, celui qui est à la fois rétif et habile, « fascheux » et à « l'esprit prompt » :

Toutefois en cecy il faut avoir discretion [= il faut faire un effort de distinction] : Car si le defendeur est un fascheux, & qu'il y eust autant de peine à luy faire advouër les prosyllogismes, que la conclusion principale, il se

⁶⁸¹ Quintilien compare les situations de réception des juges et du lecteur, par exemple en IV, 2, 52.

⁶⁸² Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, I, 1, p. 8-10 ; trad. fr. : Agricola, Rodolphe, *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme*, éd. Marc van der Poel, Paris, Champion, 1997, p. 70-71, cité au chapitre 5.

⁶⁸³ Ramus, Pierre, *Dialectique* (1555), cité en annexe 1 du chapitre 11, p. 134 / 230.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 135-230. Canaye l'appelle également « un fascheux », annexe 5 du chapitre 11, § 13.

⁶⁸⁵ Sabry, *op. cit.*, p. 75.

faudra servir d'entrée de table de nostre Maxime, & principalement si elle est telle, qu'il ne soit pas aisé d'apercevoir incontinent de quelle consequence elle est pour la conclusion [= il ne prévoira pas la suite de l'enchaînement logique]. Car le defendeur l'accordera aisement. Et sur tout s'il a l'esprit prompt, & se confie en sa vivacité, il ne fera point de difficulté de passer tout ce qu'on voudra, se faisant tousjours fort d'eschapper : puis, quand il se verra prins à la conclusion, il y aura du plaisir à le voir debatre & chercher des eschappatoires pour evader.

Dans son édition des *Topiques* d'Aristote, Jacques Brunschwig propose un excellent commentaire du passage correspondant⁶⁸⁶ chez Aristote :

On notera la subtilité du jeu dialectique : le questionneur tient compte, pour les prendre à contre-pied, des prévisions que pourrait faire le répondant à sa propre tactique⁶⁸⁷.

A propos du terme « fascheux » chez Canaye, *dyskolos* chez Aristote, il ajoute :

Un *dyskolos* (caractère qui sera porté à la scène par Ménandre) est un homme difficile⁶⁸⁸ à contenter, d'abord sur le plan de la nourriture, puis, sur n'importe quel autre plan, un homme grognon, querelleur, acariâtre, atrabilaire, chicaneur, « mauvais coucheur » ou « mauvais joueur » [...]. Bien que le verbe *dyskolainein* ait certainement acquis un sens quasi-technique dans le domaine dialectique (*cf.*, en particulier, 160b1-13, 161a21 – b10), notre traduction par « chipoter » tente de garder un lien avec le sens primitif⁶⁸⁹.

Les deux précédentes rubriques portent sur les caractéristiques de l'interlocuteur (prudent / imprudent ; hostile / docile), et font intervenir la notion d'*aptum*. Montaigne n'est pas étranger à cette prise en compte du destinataire :

[B] A Les hommes sont divers en goust et en force ; il les faut mener à leur bien selon eux, et par routes diverses⁶⁹⁰.

Au risque d'anticiper sur la suite de notre travail, nous souhaiterions par parenthèse montrer que le principe de l'adaptation à l'auditoire est le même dans l'exercice spirituel, comme l'explique Josiane Rieu :

Un trait fondamental de la méthode ignatienne est la faculté d'adaptation à chaque cas. En effet le but poursuivi est le profit réel de la personne (sa croissance spirituelle), et non une perfection idéale qu'on projetterait sur elle : « Selon les aptitudes de ceux qui veulent faire des Exercices spirituels, c'est-à-dire selon leur âge, leur culture, leur intelligence, il a lieu d'adapter ces mêmes Exercices. Car on ne doit pas donner à celui qui est rude ou de peu de forces des choses qu'il ne puisse supporter sans fatigue et dont il ne puisse profiter. De même on donnera à chacun selon la façon dont il aura voulu se disposer, ce qui peut l'aider et lui profiter davantage ». Montaigne est particulièrement attentif à la réalité concrète et psychologique individuelle⁶⁹¹.

⁶⁸⁶ Paragraphe 21 du chapitre VIII, 1 des *Topiques* d'Aristote, dans l'édition Firmin-Didot (*op. cit.*, p. 263). Trad. Brunschwig : « Face à certains, cependant proposer les premières les prémisses de ce type : car les chipoteurs accordent surtout les prémisses proposées les premières, à moins que ce qui va en résulter ne soit absolument évident ; et c'est vers la fin qu'ils se montrent chipoteurs. De même pour ceux qui se croient subtils dans le rôle de répondant ; car, après avoir accordé la plupart des points, ils raffinent vers la fin, en prétendant que la conclusion ne résulte pas des prémisses posées ; mais ils donnent leur accord de bon gré, se fiant à leur talent, et s'imaginant qu'ils ne laisseront en rien à persuader. » (*op. cit.*, p. 107).

⁶⁸⁷ *Ibid.*, note 2, p. 268.

⁶⁸⁸ L'édition Firmin-Didot traduit d'ailleurs *dyskolos* par *difficilis* (*op. cit.*, p. 263).

⁶⁸⁹ Aristote, *Topiques*, *op. cit.*, note 3, p. 268.

⁶⁹⁰ III, 12, p. 1052 / 1098.

⁶⁹¹ Rieu, Josiane, « Les résonances ignatienne de la « pure indifférence » chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 103.

Ce type d'analyse nous amènera, dans notre troisième partie consacrée aux *Essais*, à examiner les dispositions que Montaigne présume de son lecteur.

Incontinent / soudainement / surprendre / étonné :

Pour conclure ce chapitre-ci, sur l'auditeur ou lecteur *imprudens*, nous pouvons revenir sur l'effet de surprise, puisque « telz espritz [les imprudents] se laissent incontinent surprendre » (Ramus, 128). Les autres, les prudents, ne se laissent pas surprendre tout de suite, pas « incontinent » ; mais ils se laissent potentiellement surprendre tout de même, à la fin.

L'interlocuteur est « surpris », c'est-à-dire pris d'assaut (« prins » chez Canaye), parce qu'il a avancé de manière aveugle : l'opération de *crypsis* a réussi. La longue citation de Canaye que nous venons de donner montre à quel point pour lui tout doit fonctionner comme un véritable piège, et surtout avec un adversaire lui aussi *prudens* : « eschapper », « eschappatoires », « débattre », « evader », « prins ».

La surprise est ainsi, sans aucun doute, un trait définitoire de la cryptique, et elle est liée à la conclusion : « conclure soudainement » (Canaye, § 6), « conclure de plein saut » (Canaye, § 1). Pour être véritablement efficace, le *propositum* doit être atteint à l'extrême fin du discours. Ramus dit qu'il doit l'être « en fin finale » / *postremum*⁶⁹² :

Et en fin finale descouvrir et executer l'embusche : tellement que l'adversaire estonné dye : « A quelle fin tend cecy ? » (129)
ut adversarius perturbatus dicat, « Quorsum haec » : denique quod concludendum sit, postremum dicere. (226)

Canaye prête les mêmes formulations à l'auditeur :

Donc, les deux precedents, & tous les suyvens, tendent à ce but, de proposer tellement les demandes, qu'apres qu'on les aura toutes proposees, & qu'on aura fait la conclusion, le defendeur se trouve comme tout esperdu, & demande encores, pourquoy & comment cela ? (§ 3)

Comme la confusion ou *confusio* du discours est voulue par l'orateur, cette question sonne dans la bouche de son adversaire comme un aveu de défaite. Est donc cryptique une progression faite de ralentissements variés et d'une accélération finale ; sont cryptiques les variations de rythme. A la « fin finale », c'est le plus *prudens* qui gagne, à savoir l'orateur.

⁶⁹² Ce terme fait partie du vocabulaire cryptique : on relève quatre occurrences dans le chapitre sur la méthode de prudence.

Chapitre 11

Lexique de la méthode de prudence : le lecteur « cault et fin »

Dans ce chapitre, nous examinerons la suite et fin des outils de la méthode de prudence, destinés plus spécifiquement à l'auditeur ou lecteur *prudens* :

Si c'est homme cault et fin, il ne fault pas incontinent manifester noz pieces l'une apres l'autre, mais changer, entremesler frivoles, feindre le contraire, se reprendre, ne monstrier aucun semblant d'y penser, dire que c'est chose vulgaire et accoustumée, se haster, courroucer, débatre, procéder par grande hardiesse, et en fin finale découvrir et executer l'embusche : tellement que l'adversaire estonné dye : « A quelle fin tend cecy ? ». (129)

Comme dans le chapitre précédent, nous suivrons plus ou moins le fil de cette liste, en ajoutant quelques autres procédés que signale notre corpus.

Ramus ajoute aussitôt que ces moyens supérieurs, face à un adversaire lui-même supérieur, sont ceux qu'Aristote a « observé(s) » dans les dialogues de Platon où « Socrate use souvent de telles ruses contre les Sophistes qui ne vouloyent pas estre enseignez par luy » :

Et partant, quand leurs folles opinions sont ainsi réfutées, ilz se cholèrent contre Socrate et l'appellent en un lieu torpille, en l'autre Dédale, ores enchanteur, tantost sophiste, comme si par cette méthode il les eust engourdy, et abusé par phantasma, charme et trompé par quelque masque et apparence de raison.

Socrate étant un des grands modèles de Montaigne, on trouve ici par avance comme une description du « charme » et du « dédale » des *Essais*. Mais même sans cet horizon, il vaut évidemment la peine de regarder soigneusement le détail du vocabulaire qu'emploie Ramus pour ces moyens, s'ils sont ceux d'une prudence supérieure. Nous parvenons en effet au sommet de la méthode de prudence : c'est la technique d'un Socrate, décrite par Platon et analysée par l'élève de celui-ci, Aristote.

La liste des moyens donnée à l'instant n'est pas un simple amoncellement, sans ordre particulier. Elle suit en effet la dynamique propre du discours. L'orateur commence comme on dit l'air de rien, par des digressions plaisantes et en « ne montrant aucun semblant d'y penser », c'est-à-dire de penser à son propos ou *propositum*. Puis il y a rupture avec « se hâter » : le rythme s'accélère, et l'orateur tout d'un coup se réveille et se révèle, il est « courroucé » et « hardi ». Ce changement de rythme est déjà une fin, puisque celle-ci est suivie de la « fin finale ». La fin chronologique du discours en dévoile aussi la finalité, le *propositum*, dans ce lien que nous avons indiqué entre surprise et conclusion (voir la fin de notre chapitre précédent). C'est au moment où l'adversaire voit le piège qu'il est pris, donc il est trop tard pour lui. Ramus le dit à l'inverse, du point de vue de l'orateur : « découvrir et executer l'embusche », l'embuscade. C'est au moment où l'orateur dévoile le piège que celui-ci se referme sur la proie, dans une simultanéité qui stupéfie l'adversaire, lequel est à la fois pris et surpris.

On assiste donc à une volte-face, puisque l'orateur digressif se métamorphose en orateur agressif : on passe du caché au dévoilé. Or, nous avons déjà vu ces deux attitudes, à propos de l'exorde, dans notre chapitre 8. Le caché et le digressif relèvent de l'*insinuatatio* 1, l'*insinuatatio*-ambages, où l'orateur multiplie les détours et les retardements. Le dévoilé et l'agressif correspondent à l'*insinuatatio* 2, exact opposé de la première, à savoir l'*insinuatatio-confidentia* : le mot latin de *confidentia* est en effet traduit au XVII^e siècle par « assurance » et même « hardiesse », et tout ce vocabulaire rend le grec *parrhèsia*. Pour répéter ce que nous en disions au chapitre 8, l'*insinuatatio*-ambages est une stratégie détournée et pleine de précaution, alors que l'*insinuatatio*-hardiesse est une entrée fracassante, une offensive étonnante, qui va droit au but. La répartition est ici du même ordre : un long début de discours par ambages, et une fin rapide et même de plus en plus rapide, où l'orateur affiche au contraire sa hardiesse. Le passage de l'un à l'autre est marqué dans la liste de Ramus par « se haster » : le rythme soudain s'accélère, le ton change du tout au tout.

Nous pouvons donc organiser la liste en séries binaires. Du côté des ambages, on trouve ce que la *Dialectique* de 1576 nomme les « digressions et retardements », deux mots qui ne sont pas synonymes. Du côté de la hardiesse affichée, se situe la fin de la liste, « courroucer, débatre, procéder par grande hardiesse » ; leurs antonymes consistent à ne rien afficher, ce sont « feindre le contraire, se reprendre, ne monstrier aucun semblant d'y penser, dire que c'est chose vulgaire et accoustumée ».

Pour le dire de façon dense mais technique, nous étudierons donc tout d'abord les « hétérogénées » que sont la *digressio* et la *commoratio* ; puis ces deux autres grandes figures que sont la prolepse et la *parrhèsia*. Enfin, nous concluons ce chapitre en revenant sur deux catégories englobantes, bien indiquées dans d'autres passages de Ramus à propos de la méthode de prudence : *delectatio* et *perturbatio*. Les ambages plaisent, suscitent *voluptas* et *conciliare*. L'agressif perturbe, trouble l'adversaire, au moment précis où il le prend et le surprend. En d'autres termes, la répartition entre *ethos* et *pathos* est la même opposition binaire que celle entre les deux parties de la liste de Ramus, c'est-à-dire entre le début et la fin de tout discours, le début étant canoniquement du côté du conciliant et la fin, du pathétique.

I. Le début du piège : les ambages

« Changer » / « changement de propos » / digression / *miscere* / « entremesler »⁶⁹³ :

Premier mot de la liste, « changer » (rendu par *mutare*) est l'équivalent de « quelque changement de propos » (131), *digressione aliqua* (228). Avec le verbe suivant, « entremesler frivoles » (128), *res alienas miscere* (225-226), tout ce vocabulaire fait signe en direction de la *varietas*, comme on peut s'y attendre et comme nous l'avons vu dans nos chapitres 6 et 7.

Notre corpus nous apprend peu de choses au sujet de la digression, si ce n'est qu'il confirme que la digression est un trait fondamental de la méthode de prudence⁶⁹⁴. Il permet aussi d'élargir le vocabulaire de la digression, puisque Ramus évite le mot technique

⁶⁹³ Ce verbe est commun à Ramus, à Talon et à Canaye : *res alienas miscere* (Talon, 225-226) ; « entremesler frivoles » (Ramus, 129) ; « entremesler plusieurs choses qui ne servent de rien » (Canaye, § 14) ; « d'entremesler ses demandes de similitudes » (Canaye, § 7). Ce verbe dénote à la fois la *varietas* et le *placere*.

⁶⁹⁴ Randa Sabry consacre une partie de son étude à ce lien entre digression et ruse : « La digression est inséparable d'une manipulation coupable : s'écarter, c'est vouloir tromper l'auditeur. » (Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 23).

digression dans sa *Dialectique* de 1555. Fenner l'évite également, dans une liste très intéressante : *wisely alter, chaunge*⁶⁹⁵ [...] *enlarging, or amplifications, proving of the thing, preventing of objections, outgoing from the matter, called digressions*. La digression est, par rapport à l'amplification et à la preuve, le plus grand écart par rapport au fil logique⁶⁹⁶, comme nous l'avons vu avec *Le parler de la rhétorique* au chapitre 5.

Talon quant à lui n'hésite pas à employer le mot *digression*, dont on relève trois occurrences. Comme il accorde beaucoup d'attention à Homère et à Virgile, il ajoute à ce propos un parallèle intéressant entre le discours oratoire et l'épopée :

Itaque solam docendi speciem prae se ferunt, episodique illa digressionum, commorationum, cum poetis habent communia. (631)

« Ainsi ils affichent seulement les belles apparences de vouloir instruire, et ils ont en commun avec les poètes les épisodes que sont les digressions, les retardements. » [Nous traduisons]

Episodium Aristoteli, est adventitium acroama jucundumque (628)

« Un épisode chez Aristote est un passage inattendu et agréable »

La digression est donc à l'argumentation ce que l'épisode est au discours épique ou dramatique : elle procure un moment de détente, de surprise (*adventitium*) et de plaisir (*jucundum, acroama*⁶⁹⁷). Contrairement à la péripétie, l'épisode n'a pas vraiment pour fonction de faire avancer l'action ni l'intrigue, mais de divertir⁶⁹⁸. Comme l'épisode, on pourrait dire familièrement que la digression « change » les idées de l'auditeur, ce qui nous ramène au premier mot de la liste de Ramus. On note dans la première des deux citations de Talon que celui-ci pense constamment ensemble *digressio* et *commoratio* : « digressions et retardements » sont deux sous-catégories de la catégorie englobante qu'il pose ici, l'épisode.

Hétérogénéités / *redundantia* :

« Changer » est précédé, dans la liste de Ramus, par ce à quoi ce verbe s'oppose, ou plutôt ce à quoi tous les moyens de cette liste s'opposent : « Si c'est homme cault et fin, il ne fault pas incontinent manifester noz pieces l'une apres l'autre, mais changer », etc. La formule désigne en bloc la méthode de nature, l'ordre *manifeste* des traités. Ce qui rend *manifestes* les pièces du discours, l'une après l'autre, ce sont les homogénéités. Les homogénéités sont l'affichage des articulations, ou pour reprendre notre descriptif du chapitre 9, l'ensemble du fléchage des parties du discours, à savoir essentiellement *propositio, partitio* et *transitio*.

Les homogénéités sont l'apanage de la méthode de nature, comme le rappelle Talon au début du chapitre de la méthode de prudence :

⁶⁹⁵ Qui sont deux verbes en l'occurrence.

⁶⁹⁶ Canaye confirme cette parenté entre la preuve et la digression : « Et toutes ces digressions & preuves des propositions principales s'appellent Prosylogismes, d'autant qu'ils precedent le syllogisme principal, à fin de preparer l'esprit de l'auditeur, par tout ce qui le peut induire à consentir à la conclusion finale sans y contredire. » (§ 1)

⁶⁹⁷ Bailly, Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1901, s.v. *akroama*, « ce que l'on entend avec plaisir, ce qui charme l'oreille (parole, chant etc.) ».

⁶⁹⁸ Du reste, il nous semble que la lecture de Talon infléchit le texte de la *Poétique* d'Aristote, comme s'il voulait donner plus d'ampleur aux hétérogénéités (qui sont le contraire des homogénéités, voir plus bas). Aux chapitres XXIII et XXIV, Aristote explique seulement que la narration ne doit pas suivre une chronologie ininterrompue (XXIII, 3), mais en détacher seulement des épisodes, qui doivent être variés (XXIV, 3) (Aristote, *Poétique*, éd. et trad. J. Hardy, Paris, Les Belles Lettres, 1999, 1459a-1459b, p. 66-68). Talon se réfère peut-être aussi au chapitre IX, à propos de la tragédie, qui explique que les mauvaises fables sont épisodiques, en s'appuyant sur l'opposition entre épisode et péripétie (Aristote, *op. cit.*, 1451b, p. 43).

Haec igitur in variis enunciatiis homogeneis (620)

Telle donc sera la méthode en divers axiomes homogénées [Dialectique de 1576]

Dans une symétrie parfaite, les hétérogénées sont donc l'apanage de la méthode de prudence⁶⁹⁹. C'est Talon qui introduit ce terme ; puis il est ajouté dans la *Dialectique* de 1576, soit après la mort de Ramus :

At cum delectatione motu aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor, [1.] homogenea quaedam rejicientur, ut definitionum, partitionum, transitionumque lumina : [2.] quaedam pro his assumuntur heterogenea, velut digressiones a re, & in re commorationes : (620)

Mais quand il faudra amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand, [1.] nous rejeterons aucuns des homogénées, comme les definitions, partitions, transitions, [2.] et prendrons aucunes choses heterogénées comme les digressions et retardements. [Dialectique de 1576]

Soit une série de soustractions et une série d'additions – on notera, de nouveau, le binôme *digressio* et *commoratio*, qui sont les deux principales « hétérogénées ». Les « hétérogénées » sont l'ensemble de ce que l'orateur ajoute dans la méthode de nature par rapport à la méthode de prudence, c'est-à-dire l'ensemble de ce qui est superflu, « plusieurs choses qui ne servent de rien », ce qui « tire [...] le discours en longueur » (Canaye, § 14), soit digressions et retardements. L'ajout (par rapport à la méthode de nature) est désigné chez Ramus par le verbe *redundat* : cette méthode « quelquefois abondera de ce qui luy est adjousté de trop » (variante de la *Dialectique* de 1576), en latin : *vel superadditis redundat (620)*.

Nous avons souligné que *homogéné* relève chez Ramus de l'idiote, même s'il est d'origine aristotélicienne. En ajoutant de façon logique *hétérogéné*, Talon accentue l'impression de jargon. Aristote a bien *homogenès* et *heterogenès*, mais les deux termes chez lui forment binôme seulement dans l'*Histoire des animaux*, pour dire « de même race ou sorte », ou non. Dans le français ou le latin du XVI^e siècle, les substantifs de Ramus et de Talon sont à l'évidence rares, surtout dans le sens qu'ils leur donnent, et le second encore plus que le premier⁷⁰⁰.

Aucun, quelque, quelquefois :

Les auteurs de notre corpus emploient de nombreux déterminants et adverbes qui expriment la petite quantité et l'indétermination : *quidam*, « certain, un certain » ; *aliquis*, « quelque » ; *interim*, « quelques fois ». Ce vocabulaire est souvent en lien avec les questions que nous venons de voir.

Chez Ramus et Talon, à la fois en français et en latin, il est lié en particulier à la digression ou « changement de propos », ou plutôt « le discours de quelque changement de propos » :

« comme si par ceste methode [Socrate] les eust engourdy et abusé par phantame, charmé et trompé par quelque masque et apparence de raison » (129)	<i>tanquam hac methodo torpidos & stupidos redderet, & phantasmate aliquo illuderet & incantaret, vanaque rationis specie aliqua falleret. (226)</i>
--	--

⁶⁹⁹ La digression est à proscrire dans la méthode de nature : *digressio commoratioque sophisticæ illic essent & vituperandæ [...]*. « La digression et le retardement sophistique seraient dans la vraie méthode des vices, et seraient à blâmer » (Talon, p. 625).

⁷⁰⁰ Dans le vaste corpus informatisé RARE, on trouve une seule fois le latin *heterogenea*, bien opposé à *homogenea*, mais dans un contexte d'histoire naturelle (les éléments de même nature, ou non, que le feu) : *XXXIV. Ignis. [...] 9. congregat homogenea, & superat ac expugnat heterogenea* (Tesmar, Johannes, *Exercitationum rhetoricarum libri VIII*, édités par Daniel Stephanus, Amsterdam, L. et D. Elzévir, 1657, p. 926).

« finalement il conclut le dernier par quelque cas incertain et inopiné » (129)	<i>postremum denique incerto aliquo & inopinato casu concludit</i>
« le retenir parmy le discours de quelque changement de propos » (131)	<i>eumque in reliquo orationis cursu retinendum digresione aliqua & iteratione (228)</i>
« il ne fault poinct entrer par le vray chemin, mais par quelque insinuation destournée » (132)	<i>non recta via, sed aversa insinuatione aliqua ingrediendum esse (228)</i>
cette méthode « quelquefois abondera de ce qui luy est adjousté de trop » (variante de 1576)	<i>vel superadditis redundat (620)</i>
« Mais quand il fault amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand » (variante de 1576)	<i>At cum delectatione motuve aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor (620)</i>

Chez Talon, le même vocabulaire, tout aussi fréquent, est lié au problème des parties du discours, donc aux homogénées (qui les affichent) ou à l'*inversio* des parties. Nous plaçons dans la colonne de droite notre traduction :

<i>sed initio hystorologiam aliquam habet</i>	« Mais le début comporte quelque hystérogie »
<i>quod tamen de parte aliqua caussae propositae</i>	« Il faut comprendre que cela concerne l'annonce de quelque partie de la cause »
<i>Potuit enim in Scipionis disputatione methodus integra esse : sed de parte aliqua</i>	« En effet, dans la dispute de Scipion, cette methode pourrait être utilisée de façon intégrale, mais dans quelque partie »
<i>sed partis alicujus quaedam est inversio</i>	« elle est seulement une inversion de quelques parties »
<i>denique notabili aliquo casu concludere</i>	« et enfin de conclure sur quelque point remarquable »
<i>nec omnino poeta a medio unquam sic incipit, quin proponat antea generale quippiam</i>	« Et le poète ne commence jamais complètement in medias res, mais pose auparavant quelque formule générale. »
<i>sed amputarit prima, quaedam & extrema</i>	« mais amputa le début, et quelque chose de la fin. »
<i>tametsi prologus generale quiddam proponit initio</i>	« bien que le prologue, quelque chose de général, soit annoncé au début »
<i>At insidiantur animis audientium quandoque, & voluptatem, aut graviorem aliquem motum</i>	« Mais quelques fois ils tendent des pièges à l'esprit des auditeurs et parfois ils visent la volupté ou bien quelque mouvement plus grand »
<i>in quibus autem rebus aliquid erit occultandum, aliquid etiam ipsius occultabitur</i>	« dans les discours il y aura toujours des choses cachées »
<i>tum per occasionem aliquam praeterita narrare</i>	« puis de saisir quelque occasion de raconter quelque chose qui a été passé sous silence »

L'idée générale est que la méthode de prudence évite tout système : ce qui s'applique à certains éléments ne s'applique pas à tous. Il faut supprimer « certaines » homogénées, mais pas toutes.

Canaye, lui, emploie volontiers l'adverbe temporel : « il est nécessaire quelquesfois de cacher nostre dessein » (p. 669) ; « Quelques fois aussi, pour dissimuler, il sera bon, au lieu d'une proposition universelle, de prendre la définition, non pas de cela mesme dont il s'agit, mais de quelque conjugué » (§ 5). Dans les deux cas, le lien avec la méthode de prudence est patent.

Chez Talon, ces déterminants et adverbes ont presque le sème de l'aléatoire, du moins de l'indétermination, qu'on pourrait gloser par « n'importe lequel », « tel ou tel » : on pratique une hystérogie « dans telle ou telle partie » ; l'orateur ajoute du *pathos*, « tel ou tel mouvement plus grand », mais pas partout. Ceci souligne la souplesse du dispositif qu'est la méthode de prudence, mais signifie aussi qu'il ne faut pas la systématiser. Si la méthode de prudence est si peu prescriptive, c'est parce qu'elle s'en remet essentiellement au jugement de l'orateur : c'est à lui de décider ce qu'il ajoutera ou supprimera par rapport à un discours normal et normé. La méthode de prudence fonctionne par petites touches successives. Du

reste, si Talon emploie ces mots plus encore que Ramus, c'est sans doute que pour sa part il cherche à limiter les points d'incidence de la méthode de prudence, le nombre d'écarts qu'elle implique par rapport à la méthode de nature.

Entremesler frivoles :

Cette expression est reproduite par Michel Dassonville sous la forme « entremesler, frivoler », ce qui n'est pas cohérent avec la traduction latine, *res alienas miscere* (225-226). Cela ne correspond pas non plus à l'édition de 1555 d'André Wechel⁷⁰¹ :

DE PIERRE DE LA RAMEE. 129

nent manifester noz pieces l'une apres l'autre,
mais changer, entremesler frivoles: feindre le
contraire: se reprendre, ne monstrier aucun sem-
blant d'y penser: dire que c'est chose vulgaire &
accoustumée: se hastier, courroucer, debatre: pro-
ceder par grande hardiesse: Et en fin finale d'ef-
courrir & executer l'embusche: tellement que
l'aduersaire estonné dye, A quelle fin tend cecy?

Quoi qu'il en soit, l'idée de « frivoles » se situe au cœur de notre travail, à double titre : à la fois parce qu'il a une signification très particulière dans la *Dialectique* ramiste et parce qu'il nous rapproche de problématiques montaigniennes.

Frivoles est un mot rare en tant que substantif. Ramus l'emploie à deux reprises (130, 131), systématiquement au pluriel. Paradoxalement, il pourrait constituer chez lui une notion à part entière, rhétorique et dialectique⁷⁰².

Nous avons vu la première occurrence de *frivoles* au début de la liste pour l'auditeur « cault et fin » : « changer, entremesler frivoles » (130), *mutare, res alienas miscere* (225-226). Les verbes, en français comme en latin, font signe en direction de la variété et de la digression.

Peu après chez Ramus, la deuxième occurrence concerne Thaïs chez Térence. Elle confirme cette hypothèse, puisque le substantif *frivole* est à nouveau introduit par le verbe *miscere*, ce qui montre que les « frivoles » ressortissent à la *varietas*. Mais le terme *frivoles* rend cette fois *nugae*, ce qui est plus proche du sémantisme du mot français, quand dans la première occurrence apparaît un simple *res alienas* :

[Thaïs] ne donne au commencement aucun signe de ce propos, mais elle se lamente en simulant le contraire, et fait une longue narration en battissant les moyens de son entreprise, en laquelle sont meslées plusieurs frivoles et affections (130).

principio nullum propositi signum dedit, sed contrarium simulans, lamentatur, & longa narratione utitur, muniendis consilii sui rationibus: in qua multae nugae & affectiones variae miscentur (227)⁷⁰³

⁷⁰¹ L'image qui suit est tirée du document disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k508486.image.r=pierre+ramus.f2.langFR>

⁷⁰² Ce mot n'apparaît pas chez Quintilien. En revanche, il est assez fréquent chez son traducteur Gedoyn, qui s'en sert Gedoyn pour traduire *otius* (I, 12, 18, p. 83 ; I, 1, 36, p. 14), *vanus* (II, 20, 3, p. 141 ; VII, 1, 11, p. 425), *levis* (« léger », VI, 3, 8, p. 388), mais jamais pour désigner une figure ou un procédé.

Le mot *nugae*, « bagatelles, riens », provient de *nugor*, « dire des balivernes, plaisanter ». Les « frivoles » sont de l'ordre du *delectare*.

Pour comprendre ce que désigne le français *frivoles* pour Ramus, on peut remonter à l'étymon latin. Le pluriel *frivola* signifie la « vaisselle cassée », les « ustensiles de peu de valeur » ; le nom singulier *frivolum* désigne la « brouille entre époux », et plus largement la « bagatelle ». Cette famille de mots dérive du verbe *frio*, « concasser, broyer ». Le français moderne en a retenu l'idée de futilité, de vanité et a perdu l'idée de fragments, de morceaux, que Ramus cherchait peut-être aussi à remotiver. De façon assurément très hypothétique, on pourrait avancer que là où la méthode de nature cherche à représenter un objet dans son intégralité, dans sa cohérence, la méthode de prudence a une façon particulière de mettre en avant les « débris ». Et ce, pour deux raisons : tout d'abord, elle insère dans les discours des éléments sans importance, des « bagatelles » ; mais de plus, elle cherche à disséminer les éléments épars, les pièces du puzzle qui une fois rassemblées donneraient une vision claire du problème. Dans les deux cas, c'est parce que l'auditeur ne voit pas l'ensemble, et d'un bloc (le dessein, le dessin du puzzle, le *propositum*), qu'il a l'impression d'avoir à faire à des bagatelles sans importance. Une fois réunies, celles-ci prendraient tout leur sens.

Aussi hasardeuse qu'elle soit à propos de Ramus, l'hypothèse pourrait éclairer l'oeuvre de Montaigne. *Frivole* apparaît à de nombreuses reprises dans les *Essais*, très souvent pour dénoter le plaisir léger, l'amusement futile, *lightsome* comme dit Fenner s'inspirant de Ramus. Montaigne se fait particulièrement franc quand il s'agit de détourner ses lecteurs des jeux en tous genres, notamment dans les chapitres I, 50, « De Democritus et Heraclitus » et III, 10, « De mesnager sa volonté » :

[C] Nostre bien et nostre mal ne tient qu'à nous. Offrons y nos offrandes et nos voeus, non pas à la fortune : elle ne peut rien sur nos meurs : au rebours, elles l'entraînent à leur suite et la moulent à leur forme. Pourquoi ne jugeray-je d'Alexandre à table, devisant et beuvant d'autant ? Ou s'il manioit des eschechs, quelle corde de son esprit ne touche et n'employe ce niais et puerille jeu ? Je le hay et fuy, de ce qu'il n'est pas assez jeu, et qu'il nous esbat trop serieusement, ayant honte d'y fournir l'attention qui suffiroit à quelque bonne chose. Il ne fut pas plus enbesoigné à dresser son glorieux passage aus Indes ; ny cet autre à desnouër un passage duquel dépend le salut du genre humain. Voyez combien nostre ame grossit et espessit cet amusement ridicule : si tous ses nerfs ne bandent : combien amplement elle donne à chacun loy en cela, de se connoistre, et de juger droittement de soy. Je ne me voy et retaste plus universellement en nulle autre posture. Quelle passion ne nous y exerce ? la cholere, le despit, la hayne, l'impatience et une vehemente ambition de vaincre, en chose en laquelle il seroit plus excusable d'estre ambitieux d'estre vaincu⁷⁰⁴. Car la précellence rare et au dessus du commun messied à un homme d'honneur en chose frivole⁷⁰⁵.

Montaigne ne cache pas ici son intention morale (« meurs ») : il prêche ouvertement le « bien et [le] mal ». Pas de cryptique dans ces lignes : le jeu frivole est, en dépit des apparences, du côté des passions qui entravent la liberté et le jugement. Montaigne amplifie (« amplement ») la passion qu'éveille le jeu, c'est-à-dire qu'il nous montre la véritable grandeur de la passion⁷⁰⁶, son empire sur le jugement humain.

⁷⁰³ Pour une autre analyse de la dramaturgie de Térence en termes de cryptique, en l'occurrence à propos de l'Andrie, voir Snellius, Rudolphus, *Commentarius doctissimus in Dialecticam Petri Rami*, Herbornae, Christophorus Corvinus, 1595, p. 278.

⁷⁰⁴ Voir note 1 de l'édition « Pléiade », p. 1482 : « B. Castiglione recommande en effet aux gentilshommes de pratiquer les jeux de société, avec aisance et bonne humeur, et une distance, un détachement tout aristocratiques (voir *Le Livre du Courtisan*, I, XXII). »

⁷⁰⁵ I, 50, p. 302-303 / 322-323.

⁷⁰⁶ Cf. Knop, Déborah, « L'amplification chez Montaigne : une question d'optique, et de jugement » (Essais, III, 6, « Des coches »), B. Roukhomovsky, *L'optique des moralistes*, Paris, Champion, 2005, pp. 393-404.

[B] Considerez, qu'aux actions mesmes qui sont vaines et frivoles, au jeu des eschets, de la paume et semblables, cet engagement aspre et ardent d'un desir impetueux jette incontinent l'esprit et les membres à l'indiscretion et au desordre : on s'esblouit, on s'embarrasse soy-mesme⁷⁰⁷.

Dans ces deux passages comme dans bien d'autres occurrences, le caractère frivole s'apparente à la vanité (« actions [...] vaines et frivoles ») : *frivole* fait partie du vocabulaire de la faute, qui vise à corriger les mœurs du lecteur. L'auteur rappelle son lecteur à son devoir d'« homme d'honneur », « au dessus du commun ». Est *frivole* ce qui amuse, divertit, ce qui fait perdre du temps⁷⁰⁸.

Sont aussi « frivoles » les « cogitations ennuyeuses », autrement dit les pensées lugubres, les « pensements fascheux »⁷⁰⁹ :

[C] Les plus delicieux plaisirs, si se digerent-ils au dedans, fuyent à laisser trace de soi, et fuyent la veue non seulement du peuple, mais d'un autre. Combien de fois m'a cette besongne [l'écriture] diverty de cogitations ennuyeuses ! et doivent estre contées pour ennuyeuses toutes les frivoles [...] ⁷¹⁰.

Ce détour par Montaigne est éclairant pour Ramus. Pour les mêmes raisons que Montaigne réprouve les divertissements frivoles, Ramus, lui, *recommande* les propos frivoles, en tant qu'outil cryptique. Comme l'explique Montaigne, les frivoles « embesognent », « engagent » et « embarrassent » l'esprit humain. Les frivoles sont donc un moyen d'augmenter ou de diminuer la *contentio*, selon l'usage qu'on en fait⁷¹¹. Utilisées dans le discours, les « frivoles » ont le même effet que la digression : elles détendent. Mais, si l'on se place du point de vue de l'auteur qui argumente, sous couvert de parler de tout et de rien, la baisse de tension et de contention n'est qu'apparente.

Ramus et Montaigne parlent donc bien de la même chose : pour « tromper » l'autre, le détourner de ce qui est vraiment important (du *propositum* caché), il faut lui donner du plaisir, le plaisir dont Thaïs est l'emblème. L'auditeur ou lecteur prévenu, *prudens*, ne se méfiera pas.

⁷⁰⁷ III, 10, p. 1008-1009 / 1054.

⁷⁰⁸ On relève une occurrence qui associe les termes *frivoles* et *amuser*, à propos d'autres jeux, comme les calligrammes : « [A] Il est de ces subtilitez frivoles et vaines, par le moyen desquelles les hommes cherchent quelquesfois de la recommandation : comme les poëtes qui font des ouvrages entiers de vers commençans par une mesme lettre : nous voyons des oeufs, des boules, des aisles, des haches façonnées anciennement par les Grecs avec la mesure de leurs vers, en les alongeant ou accoursissant, en maniere qu'ils viennent à représenter telle ou telle figure [= énumération en elle-même "frivole", par laquelle Montaigne divertit son lecteur]. Telle estoit la science de celuy qui s'amusa à conter en combien de sortes se pouvoient renger les lettres de l'alphabet, et y en trouva ce nombre incroyable qui se void dans Plutarque. » (I, 54, « Des vaines subtilités », p. 311 / 330) *Frivole* qualifie aussi les « chansons » qui détournent du message religieux : « [A] Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise defend l'usage promiscue, temeraire et indiscret des saintes et divines chansons que le Saint Esprit a dicté en David. Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine pour n'avoir autre usage que d'exercer les poulmons et plaire à nos oreilles : c'est de la conscience qu'elle doit estre produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmy ces vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en jouë. » (I, 56, p. 320 / 338-339)

⁷⁰⁹ III, 9, p. 948 / 992.

⁷¹⁰ II, 18, p. 665 / 704.

⁷¹¹ « [A] Jugeons par là ce que nous avons à estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puis qu'en ces grands personnages, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance, il s'y trouve des deffauts si apparens et si grossiers. Moy, j'ayme mieux croire qu'ils ont traité la science casuellement, ainsi qu'un jouet à toutes mains, et se sont esbatus de la raison comme d'un instrument vain et frivole, mettant en avant toutes sortes d'inventions et de fantasies, tantost plus tendues, tantost plus laches. » (II, 12, p. 545 / 576-577)

« Retardements » / « amuser et retenir » / *commoratio* (soit l'inverse de « se hâter ») :

On peut dire que Ramus et Talon inventent ce moyen cryptique, à partir d'indications de Quintilien et surtout de Cicéron, ou plus exactement à partir de leur lecture des propos d'Antoine sur sa méthode dans le *De l'orateur* (II, § 292 et III, § 202) : le § 292 a la série *commorer, habitem, haeream*, c'est-à-dire le champ lexical du « retardement »⁷¹². Malheureusement, cette invention théorique reste abstraite, faute d'exemples bien nets, alors même que la *commoratio* est élevée par Ramus et Talon à la même hauteur que la *digressio*.

Nous avons déjà aperçu au passage deux fois la *commoratio*, chez Talon :

Itaque solam docendi speciem prae se ferunt, episodiaque illa digressionum, commorationum, cum poetis habent communia. (631)

« Ainsi ils affichent seulement les belles apparences de vouloir instruire, et ils ont en commun avec les poètes les épisodes que sont les digressions, les retardements. » [Nous traduisons]

Et, dans la *Dialectique* de 1576, soit après la mort de Ramus :

At cum delectatione motive aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor, [1.] homogenea quaedam rejicientur, ut definitionum, partitionum, transitionumque lumina : [2.] quaedam pro his assumuntur heterogenea, velut digressiones a re, & in re commorationes : (620)

Mais quand il faudra amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand, [1.] nous rejeterons aucuns des homogénées, comme les definitions, partitions, transitions, [2.] et prendrons aucunes choses heterogénées comme les digressions et retardements. (*Dialectique* de 1576)

Ramus lui-même utilise *iteratio* au lieu de *commoratio*, de même qu'il rend digression par « quelque changement de propos », dans la version française de sa *Dialectique* :

Et le retenir parmy le discours de quelque changement de propos, et par quelque redicte (131)
eumque in reliquo orationis cursu retinendum digressionem aliqua & iteratione (228)

Quel que soit le vocabulaire employé, *digressio* et *commoratio* sont donc les deux sortes d'hétérogénées auxquelles pensent constamment Ramus et Talon. En termes de *ductus* du discours, et puisque Mary Carruthers caractérise celui-ci par la métaphore de l'aqueduc, les digressions sont des passages qui dévient l'aqueduc de son objectif ; les *commorationes*, elles, seraient plutôt des segments dans lesquels l'eau n'avance plus, voire reflue en amont, à cause du dénivelé par exemple. Au-delà de la métaphore, ce qu'il faut bien voir est que la *commoratio* fait diptyque avec la *digressio*. La *digressio* est un écart par rapport à la progression du discours ; la *commoratio* est un arrêt de cette même progression, du surplace.

La notion de *commoratio* n'a peut-être pas autant d'importance dans les traités antiques. La *Rhétorique à Hérennius* traduit par là le grec *epimônè* ou *diatribè*, pour désigner l'insistance, à savoir « quand on s'appesantit assez longuement sur le point le plus solide, sur lequel repose toute la cause, et qu'on y revient assez fréquemment »⁷¹³. Ainsi l'orateur « ne

⁷¹² Nous relisons en détail cette réplique d'Antoine au prochain chapitre, à partir de laquelle Talon a visiblement construit toute sa réflexion sur la *commoratio*.

⁷¹³ *Rhétorique à Hérennius*, trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1989, IV, 58. Les renvois, en note de cette édition, ont peu de rapport avec notre sujet. L'*epimônè* de Démétrios (*Du style*, 280) « consiste à s'exprimer avec plus d'abondance que ne l'exige le sujet », ce qui « peut contribuer beaucoup à la véhémence », avec exemple très bref de Démosthène (trad. P. Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 1993). La *diatribè* d'Aristote (*Rhétorique*, III, 17, 1418a ; pas d'exemple) désigne peut-être une forme d'ex-cursus, de digression : dans les discours d'assemblée, « on n'a pas souvent l'occasion de se lancer dans des diatribes, par exemple contre l'adversaire ou sur soi-même, ou de créer de l'émotion. C'est l'endroit le moins propice, sauf à sortir du sujet. » (trad. P. Chiron, Paris, Garnier-Flammarion, 2007 ; M. Dufour et A. Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1980, rendent par « celui qui parle au peuple n'a guère d'occasions de s'attarder »).

laisse pas l'auditeur s'écarter de l'argument le plus fort ». Cette figure ou lieu n'étant pas « séparé de l'ensemble de la cause », l'auteur du traité ne peut d'ailleurs en proposer d'exemple⁷¹⁴. Dans la même *Rhétorique à Hérennius*, la figure précédente (IV, 54) se rapproche peut-être plus, sur le fond, de ce à quoi songent Ramus et Talon : l'*expolitio* « consiste à s'arrêter sur un même point tout en paraissant exprimer des idées toujours différentes », avec deux modes, « ou bien nous répéterons simplement la même chose ou bien nous parlerons de la même chose ». En tout cas, l'article *commoratio* de Lausberg⁷¹⁵ tend à la rapprocher de l'*expolitio*⁷¹⁶.

Les réflexions de Quintilien ont sans doute plus retenu l'attention de Ramus et Talon. La *commoratio* apparaît dans l'*Institution oratoire*, mais assez tard, au neuvième livre, et surtout Quintilien ne la mentionne qu'incidemment. Dans le premier extrait, Quintilien cite Cicéron – c'est en effet le passage du *De l'orateur* sur Antoine qui l'inspire :

<p>IX, 1, 27. Nam et [1] <i>commoratio una in re permultum mouet et</i> [2] <i>inlustris explanatio</i> [3] <i>rerumque quasi gerantur sub aspectum paene subiectio</i> [...].</p>	<p>IX, 1, 27. Car quels tours ne peut point employer l'Orateur ? [1] Tantost il rebat, il appuye, il insiste, & cela mesme est une figure très-puissante. [2] Tantost il développe les choses, il en fait une explication noble & magnifique ; [3] tantost il les peint si vivement que vous croyez les voir [...]⁷¹⁷.</p>	<p>IX, 1, 27. En effet, on frappe vivement les auditeurs [1] par l'insistance sur un seul point, [2] par une exposition lumineuse, [3] par la mise des faits, si j'ose ainsi parler, sous le regard, comme s'ils se déroulaient [...].</p>
--	---	--

⁷¹⁴ Pas d'exemple non plus chez Gibert, Balthazar, *La rhétorique ou les règles de l'éloquence* (1730), éd. Samy Ben Messaoud, Paris, Champion, 2004, III, 6, p. 458 : « le soin qu'on prend d'insister sur le même endroit, à cause de son importance, c'est ce qu'on nomme en Latin, *Commoratio* [...] ».

⁷¹⁵ Lausberg, § 835-838, p. 415-417.

⁷¹⁶ A moins que l'on donne un sens très fort à la figure de l'expolitio, comme le fait Colonia. Lui aussi établit une synonymie entre *expolitio* et *commoratio* :

Quid est Expolitio ? R. Expolitio, sive Commoratio, & Exornatio, (nam tria hæc vocabula unum atque idem sonant) est figura ad motus excitandos valde insignis.

« Qu'est-ce que l'expolitio ? Réponse : L'expolitio, ou commoration, ou ornement (en effet, ces trois mots ne sont qu'un et sonnent de la même manière) est la figure tout à fait excellente pour soulever les passions. » (Nous traduisons)

⁷¹⁷ Gedoyn, p. 566. Cousin, p. 163. Cicéron, *De oratore*, III, 201-208. Gedoyn confère beaucoup d'importance à la notion de *commoratio* en la traduisant par trois verbes : rebattre, appuyer, insister (ce qui est une *commoratio* en soi).

<p>IX, 2, 4. <i>Qua delectatio aut quod mediocriter saltem docti hominis indicium nisi alia repetitione, alia commoratione infigere, digredi a re et redire ad propositum suum scierit, remouere a se, in alium traicere, quae reliquenda, quae contemnenda sint iudicar? Motus est in orationis atque agitante corpus spiritu caret.</i></p>	<p>IX, 2, 4. Enfin comment un Orateur peut-il esperer de plaire, ou comment donnera-t-il la moindre marque de capacité, s'il ne sçait imprimer tout ce qu'il dit dans l'esprit de l'Auditeur, soit par la maniere d'insister sur les choses, soit par une répétition qui n'ait rien que d'agréable ; s'il ne sçait aussi s'écarter pour un moment de son sujet, & y revenir, éloigner de soy ce que sa Cause a d'odieux, & le rejeter sur autrui, connoistre ce qu'il faut dissimuler, & ce qu'il faut entierement mépriser ? Tout cela, sans doute, est ce qui donne à un Plaidoyer du mouvement & de l'action. Ostez-luy ce soustien, ce n'est plus qu'un discours froid & languissant, ou pour mieux dire, ce n'est plus qu'un corps sans ame⁷¹⁸.</p>	<p>IX, 2, 4. Quel plaisir ou quelle impression même d'une culture même modeste peut donner l'orateur, s'il ne sait faire entrer des idées en les répétant, certaines autres en s'y attardant, faire des digressions et revenir à son idée principale, écarter de lui-même la responsabilité, la faire retomber sur un autre, décider de ce qui doit être omis et de ce qui doit être méprisé. Voilà ce qui donne du mouvement et de l'action à un discours, qui, sans ces moyens, est languissant et n'est qu'un corps sans âme pour l'animer.</p>
---	---	--

La *commoratio* chez Quintilien est une figure de pensée⁷¹⁹, comme l'indique le titre de son chapitre IX, 2, mais comme dans la *Rhétorique à Hérennius* c'est une figure d'insistance. Quintilien et Gedoyn n'hésitent pas à mettre en valeur cette « une figure très-puissante » (*permultum mouet*) : elle compte parmi les grands ressorts du *pathos*.

Ramus et Talon conservent à la notion de *commoratio* la signification qu'elle a chez Quintilien, tout en lui donnant plus d'ampleur, sans doute à partir d'une autre lecture du même passage de Cicéron (d'Antoine). Comme souvent, Ramus évite le terme technique rhétorique – alors que le chapitre de Talon comporte quatre occurrences de *commoratio* –, ce qui a l'avantage de déployer sous nos yeux un vocabulaire plus explicite. Ramus fait trois fois référence à la *commoratio* :

Ainsi admoneste Cicéron en parlant de la disposition, que rien n'est plus grand au jugement de l'homme, qu'après qu'il aura veu en la cause, ce qui est de bien et de mal, que d'embrasser le bien, l'enrichir, l'augmenter, demeurer du tout en luy et s'y attacher (132)
nihilque esse majus in hominis iudicio, cum perviderit, quid in causa boni sit & mali, quam bonum ipsum amplecti, ornare, augere : in eo prorsum commorati & haerere (228)

Demeurer et *s'attacher* sont deux des principales dénominations de la *commoratio*. *Embrasser, enrichir, augmenter* font partie du vocabulaire de l'*amplificatio*. Ramus reprend fidèlement le lexique de l'amplification que déploie Cicéron ou plutôt Antoine au paragraphe II, 292 du *De l'orateur* : *exornem, exaggerem, commorer, habitem, haeream, exornando, augendo*⁷²⁰. La *commoratio* a partie liée avec l'amplification : ce sont deux moyens d'émouvoir l'auditoire.

Le verbe *retenir* semble d'abord être pour Ramus un parasynonyme de *commoratio*. A l'examen, il faut le remonter d'un cran, comme catégorie englobante :

et le *retenir* parmy le discours de quelque changement de propos, et par quelque redicte (131).
eumque in reliquo orationis cursu retinendum digressionem aliquam & iterationem (228)

⁷¹⁸ Gedoyn, p. 571-572. Cousin, p. 170.

⁷¹⁹ Gedoyn appelle les *figurae sententiarum* « figures du sens » (*op. cit.*, p. 570).

⁷²⁰ Cf. notre chapitre suivant, sur Antoine *dissimulator artis*, comme Socrate.

At cum delectatione motuve aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor (620)

Mais quand il faudra amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand (*Dialectique* de 1576)

velut digressiones a re, & in re commorationes (620)

« digressions et retardements » (*Dialectique* de 1576)

Dans la première citation, « retenir » est la catégorie englobante des deux hétérogénées que sont *digressio* et *iteratio*. Dans la seconde, c'est le doublon « amuser et retenir » qui joue le même rôle. La troisième citation, enfin, nous rappelle de façon précieuse la discussion sur les deux sortes de digressions, avec la formule *a re* et *in re*. La digression est en tant que telle *a re* c'est-à-dire qu'elle s'éloigne de la cause, de la *res*. Son pendant le retardement est au contraire *in re*, on reste dans la cause, la *res*, ce qui n'empêche pas le retardement d'être un moyen cryptique.

On pourrait penser aussi que, dans la seconde citation, « amuser et retenir » renvoient respectivement, le premier à la digression, le second au retardement, tous deux étant les deux sous-catégories du seul *fallendus* donné au latin. Quoi qu'il en soit, rappelons de nouveau que le verbe *amuser* est à entendre non dans ses sens contemporains (notamment « égayer »), mais dans un sens ancien encore plus éclairant pour cet extrait : « occuper en faisant perdre le temps, [...] retenir en trompant par des manœuvres de diversion ou de faux espoirs »⁷²¹. *Retenir* est aussi un terme de technique militaire : « Action militaire destinée à retarder la progression ennemie ». Le dictionnaire cité ici consacre également un paragraphe au sens militaire du verbe *retarder* : « Faire des manœuvres, des combats de retardement pour ralentir la progression de l'ennemi » et cite le Maréchal Foch : « On cherche simplement à retarder l'adversaire en l'obligeant à manœuvrer »⁷²². On pourrait filer cette métaphore dans le domaine du discours : en pratiquant la *commoratio*, l'orateur arrête « pour un moment » (*cf.* Gedoyn, IX, 2, 4) la progression du raisonnement ; pendant un temps, il ne fournit à son auditeur aucun indice supplémentaire qui lui permette de deviner où va le discours. Le retardement est une sorte d'arrêt, de surplace.

Ramus et Talon ne donnant pas d'exemples pris dans un discours, notre description reste nécessairement très spéculative, comme peut-être la leur. On aimerait savoir quel passage dans un texte ils qualifiaient de *commoratio*. Mais tout cela est pourtant évocateur. Peut-être en effet touchons-nous par là à une sorte d'imaginaire de l'époque sur les beautés du *ductus*, de la progression du discours. Pour reprendre l'image de l'aqueduc par laquelle nous avons commencé cette rubrique, le retardement qu'est la *commoratio* reviendrait à créer un goulot d'étranglement, donc un bassin dans la canalisation : la poche ne correspond pas à une immobilité complète, l'eau y tourne en rond. C'est une accumulation d'énergie – hydraulique ou verbale –, qui peut par la suite créer une accélération. La *commoratio* serait donc un moyen de varier les rythmes entre des effets de retardement (« retenir ») et l'accélération finale (« se haster » dans la liste de Ramus, « courir »⁷²³, tension constante vers la « fin » du discours). La *commoratio* est un jeu sur l'accélération ou la décélération de la progression du

⁷²¹ *Dictionnaire culturel en langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005, s. v. « amuser ». Nicolas le Cadet signale l'étymologie du mot : « de *muser*, “rester le museau en l'air” » (*Montaigne et l'intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselín, C.N.E.D.-P.U.F., Paris, 2010, p. 150 ; *cf.* *Dictionnaire de l'Académie française*, neuvième édition, Imprimerie nationale / Fayard, tome I, 1992.

⁷²² Foch, Ferdinand, *Les Principes de la guerre. Conférences faites à l'École supérieure de guerre*, Berger-Levrault, 1903, p. 117.

⁷²³ *Cf.* Abbé Batteux, et de sa traduction des vers 147-152 de l'*Art poétique*.

discours. Il n'y a pas de contradiction pour autant : la méthode de prudence affectionne tout ce qui perturbe la régularité de la progression.

II. La fin du piège : la hardiesse affichée

Il reste à analyser la fin de la liste de Ramus, « courroucer, débatre, procéder par grande hardiesse », facile à décrire, pour remonter ensuite à ce qui s'y oppose dans la liste, qui semble s'identifier à la prolepse (argumentative). « Courrou[x] » et « hardiesse » relèvent de la *contentio* (« débatre »), alors que la prolepse et les éléments associés dans la liste affichent le refus du débat, du contentieux.

« Grande hardiesse » / « audace » / « liberté » :

Ramus est le seul des auteurs de notre corpus à évoquer la hardiesse : « proceder par grande hardiesse » (129) ; *liberius omnino & audacius agere* (226), soit, comme chez Aristote et Cicéron, en grec la *parrhèsia* et en latin la *licentia*, ou encore, comme le dit Gibert, « les grands traits de liberté qu'on nomme parrhésie, d'un mot grec qui signifie "dire tout" »⁷²⁴. Gedoyn, nous le verrons, traduit le terme par « cette noble liberté », la *parrhèsia* affirmant la grandeur d'âme de celui qui parle.

Lausberg confère donc à cette notion une dimension éthique :

*Licentia is bold, insulting reproach to the audience, insisting only on the truth, involving the risk of turning the audience against the speaking party ; the speaker expects the audience to be able to cope with an unpleasant, objective truth ; he even hopes by this means to gain more sympathy, as he implies in a manner flattering to the audience*⁷²⁵.

La *licentia* est un reproche hardi et insultant envers l'auditoire, qui insiste sur la vérité, et qui implique le risque de tourner l'auditoire contre le parti de l'orateur ; l'orateur attend de l'auditoire qu'il soit capable de faire avec cette vérité désagréable et objective ; il espère même gagner plus de sympathie, puisqu'il cherche par là d'une certaine manière à flatter l'auditoire. [Nous traduisons]

Cette analyse pragmatique est tout à fait éclairante : la *parrhèsia* peut être une attaque apparente qui cache une *conciliatio* plus profonde. Ceci décrit bien l'exemple que prend Ramus pour illustrer cette hardiesse :

L'audace et hardiesse est magnifiquement employée en la défense de Rabyre accusé de lèze-majesté quand quelques-uns du peuple romain esmeus crioyent contre Cicéron. « Rien, dict-il, ne m'esmeut ceste clameur mais au contraire me console quand elle desmontre quelques citoyens estre folz et ignorans, mais non pas beaucoup. Jamais, croyez-moy, ce peuple romain qui se taist ne m'eut fait Consul s'il eut pensé que je deusse estre troublé par vostre clameur. Combien jà est plus remis et addouley cest escrimen⁷²⁶ ? Et que ne contenez-vous la voix indice de vostre follie, tesmoing de vostre petite quantité ? » Et certes la liberté qu'appellent les orateurs, n'est autre chose que ceste hardiesse. Et certes la liberté qu'appellent les orateurs, n'est autre chose que ceste hardiesse : Et bref tous les tropes et figures d'elocution, toutes les graces d'action, qui est la Rhetorique entiere,

⁷²⁴ Gibert, Balthazar, *La rhétorique ou les règles de l'éloquence* (1730), éd. Samy Ben Messaoud, Paris, Champion, 2004, III, 6, p. 458 (juste avant sa définition de la *commoratio*).

⁷²⁵ Lausberg, *op. cit.*, § 761, p. 337-338.

⁷²⁶ A propos de la *parrhèsia* et du cri, cf. Montiglio, Silvia, « Prises de paroles, prises de silence dans l'espace athénien », *Politix*, 1994, VII, 26, pp. 23-41. Voir notamment la formule, p. 28 : « contenir la parole malséante : insulter sans insulter ».

vraye et séparée de la Dialectique, ne servent d'autre chose, sinon pour conduire ce fascheux et retif auditeur, qui nous est proposé en ceste methode. (133-134)

Audacia magnifice adhibita est in defensione Rabirii perduellionis rei, cum populo Romano quidam Ciceroni reclamarent : « Nihil, ait, me clamor iste commovet, sed consolatur, cump indicat esse quosdam cives imperitos, sed non multos : Nunquam mihi credite, populus Romanus hic, qui silet, Consulem me fecisset, si vestro clamore perturbatum iri arbitraretur. Quanto jam levior est acclamatio ? Quin continetis vocem, indicem stultitiae vestrae, testem paucitatis ? » Equidem parrhèsia, quae a Rhetoribus appellatur, nihil aliud est, quam haec audacia : denique omnes tropi ac figurae elocutionis, omnes actiones gratiae (quae est Rhetorica integra, vera, & separata a Dialectica) eo solum spectant, ut ducatur hic morosus & refractarius auditor [...]. (229-230)

Mais il est peut-être plus pertinent de rapprocher la *parrhèsia* du *pathos*, comme le fait Quintilien, que de l'*ethos*, comme le fait Lausberg. Quintilien évoque peu la *parrhèsia* dans l'*Institution oratoire* : il le fait toutefois dans le paragraphe qui précède notre dernière citation. La *parrhèsia* compte en effet parmi les figures de pensée :

<p>IX, 2, 3. [...] <i>Qui adfectus erunt uel concitati detracta uoce libera et effrenatione, iracundia, obiurgatione, optatione, execratione ? uel illi mitiores nisi adiuuantur commendatione, conciliatione, ad hilaritatem impulsione ?</i></p>	<p>IX, 2, 3. [...] D'un autre costé quel pathétique peut-il y avoir dans un discours, si l'on ne parle avec hardiesse, avec cette noble liberté qu'entend Cicéron, si on ne lasche la bride à la colere, à l'indignation, si l'on ne gourmande quelquefois l'Auditeur, si l'on ne fait tantost des vœux, tantost des imprécations ? Et quelle douceur de sentiments y aura-t-il, si non ne sçait flatter les Juges, s'insinuer dans leur esprit, faire naistre quelquefois la joye dans leur cœur⁷²⁷ ?</p>	<p>IX, 2, 3. [...] Comment provoquera-t-on des mouvements violents, si l'on exclut la liberté de parole, même un peu audacieuse, la colere, les reproches, les vœux, les exécutions, ou des sentiments plus doux, si l'on ne peut se recommander auprès des juges, se les concilier, les mettre de bonne humeur ?</p>
--	---	---

Si l'on en croit Quintilien, la *parrhèsia* a donc en commun avec la *commoratio* d'être un ressort pathétique.

On comprend mieux, avec la traduction de Gedoyn en quoi la *parrhèsia* est aussi une figure de la crypse : elle est une forme de débordement, une irrégularité dans le déroulement du raisonnement. Comme tout « mouvement violent », elle n'a pas sa place dans la méthode de nature. Elle déstabilise l'auditeur et perturbe son jugement. Mais elle a toute sa place à la fin d'un discours cryptique. La liste de Ramus se termine ainsi : « procéder par grande hardiesse, et en fin finale découvrir et executer l'embusche ». La hardiesse se trouve juste avant la « fin finale ». Elle est l'attitude, le ton qui annonce à l'auditeur et adversaire une agressivité qu'il n'avait pas d'abord soupçonnée. La hardiesse s'affiche juste avant que le piège ne se dévoile et dans le même mouvement fonctionne, aux dépens de l'auditeur.

La citation de Quintilien (IX, 2, 3, Gedoyn : « si on ne lasche la bride à la colere [*iracundia*], à l'indignation, si l'on ne gourmande quelquefois l'Auditeur ? ») nous permet aussi de rendre compte des deux éléments qui précèdent, dans la liste de Ramus, le « proceder par grande hardiesse » : « courroucer, débatre » (p. 129 ; en latin, *irasci, contendere*, p. 226). Si l'ordre de la liste est différent chez Ramus et Quintilien, les items sont les mêmes. Le « débatre » de Ramus renvoie alors à la *contentio*, et plus généralement au pathétique affiché. Dès que l'orateur cesse de recourir aux retardements, dès qu'il « se hâte », alors le ton change. Auparavant, on était dans les ambages, hors *contentio*, hors agressivité, et tout d'un coup ce sont la hâte, le courroux, la hardiesse, et pour finir le piège qui se referme sur l'auditeur, lequel dans les ambages n'avait rien vu venir.

⁷²⁷ Gedoyn, p. 571. Cousin, p. 170.

« Tous les tropes et figures d'élocution »

Nous avons déjà abordé cette question⁷²⁸, à laquelle Ramus apporte peu d'éléments nouveaux. Si la hardiesse ou *licentia* est une figure, dans la méthode de prudence, de manière plus générale, les figures ne sont pas légitimes dans la méthode de nature :

Et bref tous les tropes et figures d'élocution, toutes les graces d'action, qui est la Rhetorique entiere, vraye et separée de la Dialectique, ne servent d'autre chose, sinon pour conduire ce fascheux et retif auditeur, qui nous est proposé en ceste methode. (134)

denique omnes tropi ac figurae elocutionis, omnes actiones gratiae (quae est Rhetorica integra, vera, & separata a Dialectica) eo solum spectant, ut ducatur hic morosus & refractarius auditor, nec ob aliam causam Rhetoricae artes illae observatae sunt, quam propoter ejus contumaciam & perseveritatem. (230)

La rhétorique n'a pas droit de cité dans la méthode de nature. En effet, toute figure a une fonction de dissimulation, comme le dit Cicéron par la voix d'Antoine à la fin du paragraphe 292, lui-même cité par Talon (p. 624) :

sed ut totum bono illo exornando & augendo dissimulatum obruatur.

mais je le dissimule et le fais disparaître sous les ornements et les développements que je prodigue à l'autre.

Ainsi, tout procédé d'insistance est un moyen de détourner l'attention d'autre chose. Tout ornement est cryptique. Toute figure brouille la compréhension du problème et complique l'exercice du jugement de l'auditeur.

« Feindre le contraire » / « feindre autre occasion » / « ne montrer aucun semblant d'y penser » / inopiné :

La grande hardiesse finale du discours rappelle à l'auditeur l'atmosphère de combat, la *contentio*. Les derniers procédés que nous verrons sont ceux qui masquent le *propositum* et donc la *contentio*, l'agressivité. Dans la liste de Ramus, ce sont « [a] feindre le contraire, [b] se reprendre, [c] ne montrer aucun semblant d'y penser, [d] dire que c'est chose vulgaire et accoutumée » ; *contrarium fingere, sibi ipsi resistere, quandam non curantiam simulare, vulgare & usitatum dicere* (226). Nous traiterons ensemble le *a* et le *c*, qui comme le dit ailleurs Ramus ne donnent « aucun signe de ce propos », du *propositum*. Nous traiterons dans une dernière rubrique le *c*, qui ne nie pas qu'il y ait propos, mais atténue la dimension « contentieuse », puisque, à notre avis, « se reprendre » est un des cas de la prolepse, où l'on répond aux objections. Quant au *d*, le procédé est simple et nous avons peu de choses à en dire⁷²⁹.

« Feindre le contraire, *contrarium fingere* » se retrouve aussi chez Ramus sous la forme « en simulant le contraire ». Le discours de Thaïs chez Térence est pour lui un modèle de cryptique. Au début de son discours, son auditoire n'arrive même pas à repérer si le discours conduit à l'éloge ou au blâme⁷³⁰ :

⁷²⁸ Voir à ce propos la conclusion de notre chapitre 7.

⁷²⁹ Cf. Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 16, p. 263], trad. Brunschwig, *op. cit.*, p. 106-107 : « Il est utile encore d'ajouter que le type de choses que l'on propose est habituel et se dit couramment : car les gens hésitent à contrer ce qui est habituel etc. ». Relève de la dissimulation le simple fait de spécifier que l'argument qu'on avance est endoxal – alors même que la formulation de la maxime est par définition repérable, particulièrement visible. Ce peut être une manière de masquer les faiblesses de son raisonnement, ou de voiler son but final. C'est une diversion.

⁷³⁰ Cf. Canaye (§ 6) : « Et pour le tromper, il faut le tenir en suspens, si on veut conclure ce qu'on met en avant, ou bien tout l'opposite : Car estant en ceste incertitude, il ne fera point de difficulté d'accorder ce qui luy

Elle ne donne au commencement aucun signe de ce propos, mais elle se lamente en simulant le contraire (130)
*principio nullum propositi signum dedit, sed contrarium simulans*⁷³¹ (227)

Pour reprendre l'autre formule de la liste (le *c*), Thaïs « ne montre [...] aucun semblant d'y penser », c'est-à-dire que tout se passe comme si elle tenait une conversation sans but, un *sermo*, alors qu'elle tient un discours orienté et argumenté, une *oratio concisa*.

Peu après sa liste, Ramus avait souligné que ne donner aucun signe du propos est un procédé usuel au théâtre :

Ainsi les poètes comiques, combien qu'ils ordonnent de grand conseil et jugement leurs comédies par actes, scènes, offices de personnages, ilz font néanmoins que toutes choses semblent y estre fortuites et inopinées. (130)

Sic comici poetae, tametsi magno consilio iudicioque comoedias per actus, scenas, officia personarum distinguunt : efficiunt tamen ut omnia fortuita & inopinata videantur. (226)

Le procédé présuppose une absence de contention. L'orateur fait oublier à l'auditoire qu'il est en train d'argumenter. Pour cela, Canaye et Ramus rappellent qu'il est impératif d'éviter la colère – que nous venons de voir associée précisément à la hardiesse, toutes deux étant par définition dans le tendu du « contentieux », de la *contentio*. Voici le passage de Canaye :

Il se faut garder de se montrer trop affectionné à disputer, & de s'opiniâtrer avec trop de vehemence contre ce que le defendeur soustient, encores qu'on pense en recevoir quelque utilité. Car il est certain, que plus le defendeur congnoist d'animosité en celui qui se dispute contre luy, plus aussi il se bande au contraire : & de là viennent les contestations & criailleries⁷³² entre ceux qui ignorent ce precepte, ou qui ne le savent pratiquer⁷³³. (§ 10)

Il s'agit pour l'orateur de dissimuler jusqu'au fait même que son discours soit orienté vers un but.

Se reprendre / *sibi ipsi resistere* / objections à soymesme [la prolepse argumentative⁷³⁴] :

La formule « se reprendre » dans la liste de Ramus sera aussi notre dernière rubrique. En effet, l'identification du procédé n'est pas immédiatement évidente.

Ramus en donne heureusement un exemple chez Cicéron, dans la fameuse lettre que celui-ci envoie à son frère Quintus, sur l'art de gouverner :

Il n'a proposé ny question, ny partition en l'epistre qu'il envoie à son frere, de l'office au gouvernement de province : et apres qu'il a traicté et enseigné ce qu'il vouloit, « Je ne sçay (dict il) comment mon oraison est tombée en forme d'enseigner, veu que je n'avois deliberé au commencement d'escire de telle chose. » Et cela est se reprendre et feindre autre occasion. (133)

semblera plus vraisemblable [...]. Le defendeur oyant ces propositions, se trouve perplexe, pour ce qu'il ne sçait bonnement si elles tendent à la louange ou au vitupere de l'Organe [...]. »

⁷³¹ Canaye au § 6 propose lui aussi une ambiguïté extrême : « ce qu'on met en avant, ou bien tout l'opposite », « à la louange ou au vitupère de l'Organe ».

⁷³² Cf. Montaigne, III, 8, « De l'art de conferer » : « Que respondra-il ? la passion du courroux lui a desjà frappé le jugement etc. », p. 924 / 968 sq. La colère est un des grands thèmes abordés dans ce chapitre des *Essais*.

⁷³³ Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 17] : « En outre, ne pas s'accrocher, même s'il s'agit d'un point tout à fait utile ; car face à ceux qui s'accrochent, les gens se raidissent davantage. » (trad. Brunshwig, *op. cit.*, p. 107).

⁷³⁴ Et non la prolepse narratologique, traitée dans notre chapitre 10, à la rubrique « Commencer au milieu ».

In epistola ad fratrem scripta, de officio gubernandae provinciae, cum exposuisset & docuisset, quod statuerat : « Sed nescio, inquit, quo pacto ad praecipienda rationem delapsa est oratio mea, cum ad mihi propositum initio non fuisset. » Atque id est sibi ipsi resistere, & aliam occasionem fingere. (229)

La lettre commence comme si le discours était libre et gratuit. L'*oratio* emprunte les couleurs du *sermo*. Il n'y a pas de « question proposée », ni de « partition » proposée, mise au commencement, qui annoncerait le plan des arguments en faveur de la thèse. Pourtant Cicéron se retrouve à traiter et même enseigner « ce qu'il voulait », son propos « délibéré ». Il s'en excuse alors, en prétendant n'avoir pas eu au départ cette intention. La phrase citée est la formule d'excuse. C'est donc cela que signifie « se reprendre ». L'orateur ici ne peut pas prétendre qu'il n'y avait pas de propos ni *contentio*, puisqu'il vient de le « traicter » et que ce propos relève même de la leçon, qu'il est « en forme d'enseigner ». Mais il atténue la présence d'un tel propos en affirmant que celui-ci n'était pas prévu au départ. C'est un propos sans volonté préalable, atteint mais de façon non délibérée. En somme, ce n'était pas de la cryptique. Le *sermo* a dérivé vers de l'*oratio*, la conversation propre à la lettre entre frères vers la leçon sérieuse. Mais en aucun cas la dérive n'aurait été préméditée, cela se serait fait tout seul. – On mesure l'intérêt de cet exemple pour Montaigne, et la suspicion chez ses lecteurs ou ses critiques de dériver lui aussi du *sermo* à la leçon (morale).

Pour identifier le « se reprendre » de Ramus au phénomène plus général de la prolepse, il faut se tourner vers la description par Quintilien des quatre espèces de prolepse. L'emploi de Cicéron dans la lettre à son frère relève nettement de la troisième espèce :

IX, 2, 17. [...] quaedam emendatio, ut « rogo ignoscatis mihi, si longius sum euectus »	IX, 2, 17. [...] La troisième est une reconnaissance de notre propre faute, « Je vous prie, Messieurs, pardonnez-moi, si j'ay repris l'affaire d'un peu trop loin ⁷³⁵ . »	IX, 2, 17. [...] ailleurs, c'est une manière d'excuse : « Pardonnez-moi, je vous prie, si je me suis laissé emporter trop loin ».
---	--	---

C'est donc l'*emendatio*, même si Ramus n'emploie pas dans son propre texte latin *emendare*, qui veut dire « amender, corriger, réformer ». La traduction de Gedoyn est sensible au *longius*, et traduit comme un *longe repetere* : l'orateur s'excuserait d'être remonté trop haut. La traduction de Cousin est ici plus juste, en insistant sur le *euectus*. L'avocat présente ses excuses ou plutôt se corrige lui-même d'avoir fait une « sortie » violente, véhémence⁷³⁶. Par rapport à l'emploi cité par Ramus, le contexte de Quintilien est à la fois différent et semblable. Quand Cicéron écrit à son frère, il n'est pas censé avoir de propos, c'est du *sermo*. Quand l'avocat plaide, il a bien entendu un point de vue à défendre, mais il n'est pas censé faire de sortie véhémence. Le point commun est que l'orateur anticipe une critique, une *reprehensio* (« se reprendre ») de la part du juge ou de l'interlocuteur. La critique revient à dire que le discours est sorti du cadre. Une règle du jeu a été enfreinte : le *sermo* ne doit pas dériver vers la leçon ; ni l'argumentation vers le pathos. Dans les deux cas, l'orateur a défendu un point de vue, avec ce que cela suppose de *contentio* ou d'agressivité. L'autocorrection atténue l'agressivité, la tension.

L'*emendatio* est donc une autocritique, elle consiste, en français du XVI^e siècle, à « soy amender »⁷³⁷ ou encore à être le « repreneur » de soi-même⁷³⁸. Mais l'*emendatio* n'est

⁷³⁵ Gedoyn, p. 575. Cousin, p. 174. Au paragraphe IX, 3, 99, on trouve juste le mot *anteoccupatio* comme l'une des figures, et une autre référence succincte IX, 3, 44 : *ante occupet quod uideat opponi*, « aller au devant des objections qui se peuvent faire » (Gedoyn).

⁷³⁶ *Euectus* est sur *ueho*, et *uehemens* est rapproché par le Gaffiot de *vexo*, fréquentatif de *ueho*.

⁷³⁷ Formule que donne le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne (s. v. *amender*).

⁷³⁸ Voir le dictionnaire de Cotgrave (Randle, *A Dictionarie of the French and English tongues*, London, A. Islip, 1611) : « Repreneur : m. *as* Reprenart. », « Reprenant. *Reprehending, reproving.* », « Reprenart : m. *A reprehender, rebuker, reprouer, carper, checker, find-fault, controller.* » Le latin de Ramus, *sibi ipsi resistere*, se

qu'un cas particulier. Dans la liste de Ramus, « se reprendre » nous paraît désigner l'ensemble des situations de prolepse ou *anteoccupatio*, qui sont toutes des autocritiques. Voici en effet les quatre sortes de prolepse décrites par Quintilien, dans son chapitre IX, 2 sur les *figurae sententiarum* ou figures de « pensée » :

<p>IX, 2, 16. <i>Mire uero in causis ualet praesumptio, quae prolempsis dicitur, cum id quod obici potest occupamus. Id neque in aliis partibus rarum est et praecipue prohoemio conuenit.</i></p>	<p>IX, 2, 16. La Prolepse est d'un secours merveilleux dans les Plaidoyers. C'est une figure par le moyen de laquelle nous allons au devant de ce que l'on pourroit nous objecter. On s'en sert fort bien dans toutes les parties du Discours, mais principalement dans l'Exorde.</p>	<p>IX, 2, 16. L'anticipation, appelée par les Grecs prolempsis, est d'un effet admirable dans les procès, car elle consiste à prévenir les objections. Elle n'est pas rare dans les autres parties et convient surtout à l'exorde.</p>
<p>IX, 2, 17. <i>Sed quamquam generis unius diuersas species habet. [1] Est enim quaedam praemunitio, qualis Ciceronis contra Q. Caecilium quod ad accusandum descendat qui semper defenderit : [1'] quaedam confessio, ut pro Rabirio Postumo, quem sua quoque sententia reprehendum fatetur quod pecuniam regi crediderit : [2] quaedam praedictio, ut « dicam enim non augendi criminis gratia » : [3] quaedam emendatio, ut « rogo ignoscatis mihi, si longius sum euectus » : [4] frequentissima praeparatio, cum pluribus uerbis uel quare facturi quid simus uel quare fecerimus dici solet.</i></p>	<p>IX, 2, 17. & l'on en distingue plusieurs sortes. [1] L'une sert à nous précautionner contre la mauvaise opinion que les Juges pourroient auoir de nous. Telle est celle qu'employe Cicéron, lorsque parlant de Cécilius, il prévient la surprise où l'on auroit pû estre, de ce qu'il se portoit pour Accusateur, luy qui jusques-là auoit fait profession de deffendre tous ceux qui auoient eu besoin de son ministere, & qui n'auoit jamais accusé personne. [1'] L'autre est une maniere de confession, comme lorsque plaidant pour Rabirius Postumus, il avouë qu'à son propre jugement, Rabirius est blâmable d'auoir presté de l'argent au Roy Ptolémée. [2] La seconde espece est une pure anticipation, qui consiste à prévenir l'Auditeur sur une chose qu'il a dans l'esprit. « Car je le dirai, Messieurs, non point pour exagerer le crime, &c. » [3] La troisième est une reconnoissance de nostre propre faute, « Je vous prie, Messieurs, pardonnez-moy, si j'ay repris l'affaire d'un peu trop loin. » [4] La quatrième enfin & la plus fréquente est une préparation à ce qui doit suivre, lorsque nous rendons compte aux juges pourquoy nous auons fait une chose, ou pourquoy nous la voulons faire.</p>	<p>IX, 2, 17. Elle forme un genre en elle-même, mais elle comporte cependant des espèces différentes. [1] L'une d'elles, en effet, est une sorte de défense anticipée, par exemple, celle que Cicéron emploie contre Q. Caecilium, pour expliquer comment, lui, qui a toujours défendu, en vient à accuser. [1'] Quelquefois, c'est une sorte d'aveu, comme dans le Pro Rabirio Postumo, où il déclare qu'à ses yeux mêmes son client mérite d'être blâmé pour auoir prêté de l'argent au roi ; [2] ailleurs, c'est une manière de prédiction : « Car je dirai, juges, non pour aggraver l'accusation » [3] ou d'excuse : « Pardonnez-moi, je vous prie, si je me suis laissé emporter trop loin » [4] ou très fréquemment, de préparation, quand nous expliquons d'habitude assez longuement pourquoy nous allons agir ou nous auons agi.</p>

Le vocabulaire même pour désigner les quatre sortes est évocateur de la crypse, avec en particulier le préfixe *prae* que nous auons analysé dans notre chapitre 3 : 1, *praemunitio* ou « précaution », « défense anticipée » ; 2, *praedictio* ou « anticipation » ; 4, *praeparatio* ou « préparation ».

L'exorde lui-même étant qualifié par Quintilien de *praeparatio*, il n'est pas étonnant de retrouver la prolepse dans son chapitre sur l'exorde. L'exemple qu'il donne relève de la première espèce de prolepse. Cicéron explique là encore « comment, lui, qui a toujours défendu, en vient à accuser » :

comprend à partir de la construction *alicui resistere*, « opposer de la résistance à quelqu'un » (Gaffiot, s. v. *resisto*, 2b).

<p><i>IV, 1, 49. Non inutilis etiam est ratio occupandi quae videntur obstare, ut Cicero dicit scire se mirari quosdam quod is qui per tot annos defenderit multos, laeserit neminem, ad accusandum Verrem descenderit. Deinde ostendit hanc ipsam esse sociorum defensionem : quod schema prolempsin dicitur.</i></p>	<p>IV, 1, 49. Il ne sera pas inutile non plus de prévenir ce qui peut nous faire obstacle, à l'exemple de Cicéron, quand il dit : « Je n'ignore pas, Messieurs, que l'on trouvera étrange que moy qui durant tant d'années ay fait profession de deffendre tous ceux qui ont eu besoin de mon ministère, & qui ne me suis jamais porté pour accusateur contre personne, j'entreprenne aujourd'huy d'accuser Verrès. » Ensuite il fait voir que si d'un costé il accuse Verrès, de l'autre il prend la deffense des alliez du peuple Romain.</p>	<p>IV, 1, 49. il n'est pas inutile non plus de prévenir les objections qui semblent se présenter, comme le fait Cicéron, disant qu'il sait « que certaines personnes sont surprises du fait que lui, qui, durant tant d'années, a défendu tant de citoyens sans jamais blesser personne, en soit venu à accuser Verrès. Puis, il montre que cette accusation même est une défense des alliés, et c'est là une figure qui est appelée prolempsin (anticipation).</p>
<p><i>IV, 1, 50. Id cum sit utile aliquando, nunc a declamatoribus quibusdam paene semper adsumitur, qui fas non putant nisi a contrario incipere.</i></p>	<p>IV, 1, 50. Mais parce que cela peut quelquefois estre utile, nos Déclamateurs l'employent en toute occasion, & seroient bien fâchez de commencer autrement que par combattre ce qu'ils s'imaginent estre contre eux⁷³⁹.</p>	<p>IV, 1, 50. Comme ce procédé est parfois utile, certains déclamateurs l'emploient presque toujours aujourd'hui, pensant qu'il est interdit de commencer autrement qu'au rebours de l'ordre attendu.</p>

La fin de ce descriptif dit, paradoxalement, que la prolepse est une pratique commune. Mais dans le référentiel de la méthode de nature, elle est une anomalie absolue. Son statut est de ce point de vue similaire à l'ordre nestorien traité plus haut (chapitre 9, rubrique « Méthode / ordre »). Ce sont deux exceptions devenues règles. Comme le fait remarquer Ramus, la méthode de prudence s'est largement répandue dans le domaine des « affaires journalières et négoces des hommes ». Ses procédés, qui se définissent comme marginaux, sont devenus presque banals.

La prolepse est donc un moyen cryptique incontournable. Elle compense la « grande hardiesse » de l'orateur ou avocat. L'autocritique ou autocorrection atténue l'agressivité, la tension qui définit la *contentio*. A l'inverse, toute prolepse est une forme de *conciliatio*. En prévenant les objections, l'orateur se montre prévenant. Au lieu de défendre sa thèse ou point de vue avec vigueur, voire passion ou emportement, il est conciliant. Il ne s'agit pas ici de « cacher nostre dessein », de dissimuler le propos (ou le fait qu'il y en ait un), mais de se modérer dans la discussion, ce qui rappelle la présentation par Montaigne de « l'art de conférer ». La dispute ou « conférence » est un débat ou discussion où les adversaires cherchent à établir une vérité sur un sujet sérieux, et pas un *sermo*, une simple conversation sans but. Mais le sérieux du débat ou *contentio* ne doit pas être gâché par les défauts habituels chez les *debaters* : l'opiniâtreté à défendre son point de vue, la violence avec laquelle on récuse celui des autres. La politesse de cour du XVI^e siècle fait tout pour endiguer ces deux défauts.

Le ton est le même chez Canaye, qui dans sa longue description sur la prolepse confirme que l'enjeu est bien l'opposition entre *contentio* et *conciliatio* :

[8] Il faut aussi que le demandeur se face par fois des objections à soy-mesme : car le defendeur voyant qu'il procede avec ecquité, & presumant qu'il ne desire que de s'esclaircir soy-mesme de la verité, cela le rend moins soupconneux, & fait qu'il consent plus volontiers : comme, pour exemple, Si le demandeur maintient que l'Organe est necessaire à l'homme d'Estat, il objectera contre soy-mesme en ceste maniere : mais est il possible

⁷³⁹ Gedoyn, p. 226-227. Cousin, p. 31.

que la Dialectique puisse de rien servir au maniement des affaires, veu que Seneque, qui s'estoit acquis par son sçavoir un rang si honorable au gouvernement de ce grand Empire Rommain, s'en mocque en plusieurs endroits ? Veu que tant de gents doctes ont estimé qu'Aristote n'avoit escrit son Organe, que pour tormenter les curieux ? Veu aussi qu'il n'y a plus impertinente race de gents au monde que ces Ergoteux scholastiques, qui font profession d'avoir toute la quinte essence de l'Organe en leur cervelle ? Mais le demandeur n'en demeurera pas là, ains, apres avoir esmeu ces objections, & ayant par ce moyen acquis reputation & creance à l'endroit du defendeur, comme n'estant point addonné à son sens, ny attaché à son opinion [= absence de *contentio*], ains recherchant la verité de tous costés, il satisfera à tout cela, de sorte que *le defendeur se rendra volontairement à la conclusion principale*⁷⁴⁰.

La prolepse en tant qu'autocritique est ainsi une démonstration de bonne foi qui permet à l'orateur de mettre les Juges de son côté.

La longueur même de celle que développe Canaye nous rappelle un effet fréquent chez Montaigne : « veu que Seneque... Veu que tant de gens doctes... Veu aussi que... » Dans le chapitre I, 14 / 40 des *Essais*, « Que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons » (voir notre chapitre 17), l'interlocuteur concède que la mort est supportable, mais oppose l'objection de la douleur, insupportable par définition. Cette (auto)objection est si développée que le lecteur finit par perdre de vue qu'il y aura réponse à l'objection, et peut croire que Montaigne fait entièrement sien le point de vue opposé à sa thèse. L'auteur a ainsi poussé à son maximum la prévenance, la *conciliatio*, en faisant droit au point de vue opposé au sien. Dans les termes de Canaye, en « objectant contre soi-même » (*sibi ipsi*, dit Ramus), Montaigne montre « qu'il procède avec équité », « qu'il ne désire que de s'éclaircir soi-même de la vérité », ce qui rend le lecteur « moins soupçonneux ». Cet auteur n'a donc pas le défaut, majeur dans la culture du temps, d'être opiniâtre, ou « adonné à son sens », « attaché à son opinion ».

« Mais le demandeur n'en demeurera pas là ». L'idée même de prolepse suppose qu'à l'objection soulevée par l'auteur lui-même il va être répondu. L'autocritique est une atténuation, une politesse, mais ce n'est qu'un moment dans le dispositif d'ensemble. Le but n'est pas perdu de vue, à la fin « le defendeur se rendra volontairement à la conclusion principale ». Il se rendra volontairement, pour Canaye, dans le monde idéal d'un art de conférer à la Montaigne ; ou involontairement, piégé par l'« embusche » de l'orateur, dans le monde plus rude que décrit Ramus avec la méthode de prudence à destination des *prudentes*, tel Socrate face aux sophistes.

Delectare / conciliare / ethos :

La *delectatio* est (Quintilien) l'équivalent de la *conciliatio* ou encore de l'*ethos*, et la *perturbatio* relève du *mouere* ou pathos. Dans la liste de Ramus qui nous a servi de fil conducteur, c'est l'opposition entre le début et la fin de tout discours. Au début, l'orateur est conciliant, et particulièrement dans l'exorde, avec la *captatio benevolentiae*. A la fin, il ne l'est plus du tout, son *propositum* se dévoile pleinement, et il s'empare de l'auditoire pour lui imposer sa volonté et son point de vue. Socrate selon le même Ramus présente plusieurs visages à ses auditeurs les sophistes, pourtant particulièrement habiles, « caults et fins ». Quand il cache son dessein ou qu'il entremêle frivoles, il est « Dédale », qui « abus(e) par phantasma ». Conciliant, il est un « enchanteur » qui « charme ». Quand enfin, en « fin

⁷⁴⁰ Canaye donne beaucoup d'importance à ce point, en comparaison d'Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 15, p. 263] : « Il faut aussi, parfois, se porter à soi-même une objection ; car les répondants ont une attitude moins soupçonneuse envers ceux qui ont l'air de conduire avec équité leur argumentation. » (trad. Brunschwig, *op. cit.*, p 106).

finale », il suscite la *perturbatio* chez l'auditeur piégé et stupéfait de l'être, il est la « torpille » qui les « engourdit »⁷⁴¹.

Le *delectare* est absent, assez paradoxalement, des passages qu'Aristote consacre à la dissimulation, et par conséquent des chapitres de la *Dialectique* de 1555 et de l'*Organe* de Canaye qui eux aussi concernent la cryptique. C'est Omer Talon qui donne de l'importance au *delectare* dans ses *Praelectiones*. La notion apparaît ensuite dans la *Dialectique* de 1576 :

At cum delectatione motive aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor (621)

« Mais quand il faudra amuser⁷⁴² et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand »

Delectatio et *motus* forment un binôme, celui de l'*ethos* et du *pathos*, qui sont selon Quintilien deux degrés de « passion » ou *affectus*⁷⁴³. Talon ne cesse de rappeler l'opposition entre le *logos* et ce binôme, c'est-à-dire l'opposition entre raison et passion. La méthode de nature est le parti pris du *logos*. La méthode de prudence a la propriété de mobiliser les affects. Talon dit ainsi, à propos de l'ordre nestorien qu'adoptent les orateurs :

quod ordinem non intelligentiae, sed victoriae sibi proponunt : ut poetae, ordinem voluptatis & gratiae. (631)

« leur ordre n'est pas au service de la compréhension, mais de leur propre victoire ; tout comme l'ordre des poètes est au service du plaisir et de la grâce »⁷⁴⁴.

Ramus pour sa part n'avance pas l'idée de la *delectatio*⁷⁴⁵, mais il insiste dès 1555 sur l'importance de la *gratia*, c'est-à-dire de l'*ethos* :

La sagesse de ceste méthode a esté semblablement notée par les orateurs quand ilz admonestent qu'en l'exorde avant que de proposer ou narrer la chose dont il est question, qu'il fault gagner outre l'intelligence, d'avantage la grâce et attention de l'auditeur. (131)

Prudentia methodi hujus ab oratoribus quoque notata est, cum admonent in exordio antequam res, qua de agitur, proponatur aut narretur, non intelligentiam modo, sed gratiam & attentionem auditoris comparandam esse. (228)

Cette phrase regroupe les trois fonctions de l'exorde : susciter la *docilitas* (« intelligence »), le *conciliare* / *benevolentia* (« grâce ») et l'*attentio*. Ces trois buts doivent être atteints avant le *propositum* et la *narratio* : « avant que de proposer ou narrer la chose dont il est question ».

Juste avant ce passage, Ramus a employé l'hapax de « cryptiques » ou *cryptica*⁷⁴⁶ pour décrire précisément un discours de *conciliatio*, celui que, chez Térence, Thaïs tient à Phaedria :

⁷⁴¹ « Ils l'appellent « en un lieu torpille, en l'autre Dédale, ores enchanteur, tantost sophiste, comme si par cette méthode il les eust engourdy, et abusé par phantasma, charme et trompé par quelque masque et apparence de raison » (cité dans l'introduction de ce chapitre).

⁷⁴² *Délectation* est bien un parasynonyme d'*amusement*, à condition qu'on prenne les deux noms dans leurs sens du XVI^e siècle, c'est-à-dire de leur étymon latin : *delectare* signifie à l'origine, « attirer, retenir ».

⁷⁴³ Quintilien, VI, 2, 12. Plusieurs passages chez Talon rappellent la complémentarité de l'*ethos* et du *pathos* : *id est imperfectae methodi, quae non tam ad docendum, quam delectandum, vel movendum pertineat (622)*, « qui est une méthode imparfaite, qui ne vise pas tant à exposer clairement qu'à donner de la délectation ou à soulever des passions. »

⁷⁴⁴ Talon insiste sur cette belle opposition entre plaisir et compréhension : *idcirco quod voluptati conceditur, detrahitur intelligentiae (631)*, « ce qu'il accorde au plaisir, il l'enlève à la compréhension ». Même chose chez Chabot (voir annexe 3, dernier paragraphe cité) : *Verum quum delectatione & perturbatione afficiendus est auditor* (« Mais vraiment quand le plaisir et les passions sont en jeu, qui affectent l'auditeur », nous traduisons).

⁷⁴⁵ De même pour Canaye qui évoque la question du *conciliare* dans l'introduction du chapitre, à propos de Socrate : « Et par ce moyen il gaignoit le cœur de ceux qui avoyent la patience de l'escouter, il les menoit où il vouloit. » (p. 669).

Or donques pour appaiser Phedrie, et luy persuader d'avantage, qu'il cedast quelques jours à Thrason ces cryptiques sont finement employés [...] et en fin quand elle estime que l'esprit de l'adolescent au paravant courroucé est adoucy, voire presque du tout reconcilié, elle dict, « Je te prie mon doux amy, ayde moy, en cecy, affin que plus facilement se face : Permés qu'il ayt ces peu de jours le premier lieu chez moy. » (130)

Itaque ut Phaedria placeretur & dies aliquot Thrasoni praeterea cederet haec cryptica callide sunt adhibita : [...] tandem vero, cum sentit iratum prius adolescentis animum mitigatum esse, imo magnam partem reconciliatum, tum ait :

« *Id amabo adjuta me, quo id fiat facilius : sine illum priores partes hosce aliquot dies apud me habere.* » (227)

L'auditeur prend plaisir au discours cryptique car lui-même préfère qu'on le piège et qu'on le séduise par la méthode de prudence.

Perturbare / movere / pathos :

Pour en venir maintenant au *pathos*, celui-ci a pour place usuelle, comme le rappelle Talon, la péroration. Plus généralement, c'est une pratique usuelle que d'émouvoir au barreau, à laquelle Quintilien invite régulièrement son apprenti-orateur :

<p><i>VI, 2, 6. Nam cum irasci, fauere, odisse, misereri coeperunt, agi iam rem suam existimant, et, sicut amantes de forma iudicare non possunt, quia sensum oculorum praecepit animus, ita omnem ueritatis inquirendae rationem iudex omittit occupatus adfectibus ; aestu fertur et uelut flumini obsequitur.</i></p>	<p>VI, 2, 6. Si tost, en effet, [que les Juges] commencent à entrer dans nos passions, & à estre portez de haine ou d'amitié, d'indignation ou de crainte, ils font de nostre affaire la leur propre. Et comme les amants jugent mal de la beauté, parce que l'amour les aveugle, de mesme un Juge plein du trouble où on l'a jetté, discerne mal le vrai. Le torrent l'entraîne & il se laisse aller⁷⁴⁷.</p>	<p>VI, 2, 6. Car sitôt qu'il sont commencé à se laisser gagner par la clère, la faveur, la haine, la pitié, il stiennent déjà l'affaire pour une affaire personnelle, et, tout comme des amoureux qui sont incapables d'avoir un jugement impartial sur la beauté, parce que la passion voile le regard, le juge, pris par le sentiment, cesse totalement de chercher méthodiquement la vérité ; il est emporté par le flot de la passion et cède, pour ainsi dire, au torrent qui l'entraîne.</p>
--	--	--

Ramus pour sa part ne mentionne à aucun moment le *pathos* dans la méthode de nature. A ses yeux, comme chez Talon, tout « grand mouvement » a peu ou prou une fonction cryptique.

Ramus n'évoque la question du *pathos* qu'à la fin de sa liste de moyens cryptiques : « tellement que l'adversaire estonné dye » (129), *ut adversarius perturbatus dicat* (226). Il développe ensuite cette idée à partir du modèle de Socrate, qui fait sortir les sophistes de leurs gonds : « ils se cholèrent contre Socrate etc. » (129), *irascuntur Socrati* (226). Cela pourrait paraître extrêmement discret, pour un moyen aussi important. Mais il faut bien voir la place de l'« étonnement » ou de la *perturbatio* dans la liste. C'est celle de la « fin finale », ce moment où le piège à la fois se dévoile et se referme, en mêlant donc prise et surprise. On comprend qu'on est piégé au moment précis, et « final », où c'est trop tard. Dans les dialogues de Platon, c'est le moment où le sophiste comprend qu'il est piégé, et s'emporte de colère contre la torpille Socrate. Chez Ramus et Talon, les diverses occurrences de *perturbo /*

⁷⁴⁶ Cf. *Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, dir. Paul Imbs, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981, s. v. *cryptique* : le mot date de 1576 (« procédé de dissimulation ») et il apparaît « seulement chez cet auteur » (Ramus). En latin, l'adjectif *crypticus* signifie dans un sens concret : « souterrain, caché, taciturne », formé à partir du substantif latin *cryptica* hérité du grec (« crypte, caverne, grotte »).

⁷⁴⁷ Gedoyn, p. 378. Cousin, p. 24.

« troubler » montrent que la méthode de prudence a bien pour objet de jeter le trouble dans l'esprit de l'auditeur. Les termes *étonner*, *perturbare* et *troubler* sont à prendre au sens fort : de même que, dans la *Guerre des Gaules*, les chariots des Bretons *perturbant* l'ennemi⁷⁴⁸, de même, le discours déstabilise totalement l'adversaire.

Comme le souligne Gisèle Mathieu-Castellani⁷⁴⁹, Montaigne voit dans le fait d'émouvoir les passions un réel danger :

[C] Et les Atheniens, s'apercevant combien son usage, qui avoit tout credit en leur ville, estoit pernicieux, ordonnerent que sa principale partie qui est esmouvoir les affections en fust ostée ensemble les exordes et perorations. [A] C'est un util inventé pour manier et agiter une tourbe et une commune desreiglée, et est util qui ne s'employe qu'aux estats malades, comme la medecine ; en ceux où le vulgaire, où les ignorans, où tous ont tout peu, comme celuy d'Athenes, de Rhodes et de Rome, et où les choses ont esté en perpetuelle tempeste, là ont afflué les orateurs⁷⁵⁰.

En somme,

insidiantur animis audientium quandoque, & voluptatem, aut graviorem aliquem motum, praecipue e Rhetoricis praestigiis, ad pervincendos audientium animos quaerunt : sed occultius, ne injuria suo ipsa indicio pereat. (Talon, 631)

« quelquefois [les orateurs] tendent des pièges à l'esprit des auditeurs, et parfois ils visent la volupté ou bien quelque mouvement plus grave [*motus*, le pathos], notamment tiré de quelque prestige de la rhétorique, pour emporter complètement l'esprit des auditeurs. Mais ils le font de façon assez cryptique, de peur que, du simple fait d'être révélé, le tort fait aux auditeurs s'écroule. »

Le recours à l'*èthos* et au *pathos* en lui-même doit se faire oublier. Peuvent se permettre d'être évidents ou transparents les arguments, le *logos*, la méthode de nature, la seule que l'on puisse afficher.

Au terme de ces trois chapitres comparant méthode de nature et méthode de prudence, nous parvenons ainsi à un paradoxe. Les deux méthodes sont artificielles, car elles sont toutes les deux régies par une certaine pratique rhétorique, par un travail habile de l'orateur et par un ensemble de techniques. Ceci dit, si nous opposons *natura* et *ars* (alors que Ramus les conjoint pour désigner la « méthode de nature »), il apparaît que la méthode de prudence s'ingénie à dissimuler tout le travail préparatoire du discours, l'application de certains préceptes. En revanche, la méthode de nature ne cherche pas à masquer la *scientia*, l'*usus* et l'*ars* de l'orateur, tous trois à l'œuvre dans le discours. En ce sens, le résultat de la méthode de prudence est un discours qui semble finalement plus naturel, c'est-à-dire moins artificiel, que celui de la méthode de nature.

Mais ce n'est là, évidemment, qu'un *semblant* de naturel. Les deux derniers chapitres de cette partie sur la cryptique montreront tout ce qu'impliquent le mot et l'idée de *semblant*, ou en latin *simulans*, qui irrigue toute la discussion sur la *dissimulatio artis*. Celle-ci ne se limite pas à la dissimulation de l'art, au sens moderne du mot *dissimulation*, pas plus que les procédés de la cryptique ne se bornent, comme nous venons de le voir, à la simple consigne de « cacher son dessein ».

⁷⁴⁸ Cf. notre chapitre 8, IV.

⁷⁴⁹ Mathieu-Castellani, Gisèle, *La rhétorique des passions*, Paris, P.U.F., 2000, fin du chapitre I. Voir aussi Cave, Terence, « "Outre l'erreur de notre discours" : l'analyse des passions chez Montaigne », *La poétique des passions à la Renaissance, Mélanges offerts à Françoise Charpentier*, Paris, Champion, 2001, p. 389-406.

⁷⁵⁰ I, 51, « De la vanité des paroles », p. 305 / 325.

Annexe 1

La présentation de la méthode de prudence chez Ramus : Ramus, *Dialectique*, 1555

Nous indiquons entre crochets les pages de l'édition originale, auxquelles nous nous référons dans le corps du chapitre. Elles correspondent aux pages 145-153 de l'édition de Michel Dassonville⁷⁵¹. Nous n'entrerons pas dans les détails du débat qui oppose Michel Dassonville, Walter Ong, Cesare Vasoli à Kees Meerhoff⁷⁵² : nous privilégions toutefois la version française qui est la première publiée, et faisons suivre la version latine.

Ramus fabrique ici un diptyque et confère un poids égal à l'une et l'autre méthode en consacrant à chacune un chapitre propre. Ceci est une véritable innovation par rapport aux Anciens (Aristote, Cicéron, Quintilien, Horace, Térence) chez qui il n'y a qu'une méthode. Ramus aussi affirme l'unicité de la méthode ; mais il contredit ce faisant la structure bipartite et équilibrée de cet extrait, qui clôt la *Dialectique*⁷⁵³.

[119] METHODE

Méthode est disposition par laquelle entre plusieurs choses la première de notice est disposée au premier lieu, la deuxième au deuxième, la troisième au troisième et ainsi conséquemment. Ce nom signifie toute discipline et dispute⁷⁵⁴, néanmoins communément pris pour adresse et abrègement de chemin. Et, par ceste métaphore est pratiqué en l'escole par les Grecs et Latins lesquelz aussi parlantz de Rhétorique l'ont nommé disposition, par le nom du genre et soubz ce nom nulle doctrine d'énonciation ny de syllogisme n'est enseignée en la Rhétorique mais seulement est fait mention de la Méthode.

[120] METHODE DE NATURE

Méthode est de nature ou de prudence. Cicéron et Quintilien⁷⁵⁵ divisent ainsi ceste disposition. Aristote en enseigne aussi semblablement les parties.

⁷⁵¹ Ramus, éd. Droz, 1964. A consulter pour certains détails scientifiques. Pour plus de précisions sur les références exactes de Ramus, cf. l'édition de Talon de 1560 qui procurent de nombreuses explications et références absentes de l'édition de Michel Dassonville, comme le remarque Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, Pays-Bas, E.J. Brill, 1986, p. 184-185.

⁷⁵² Lequel évite la question de savoir quelle est la part d'Omer Talon dans ce travail. A ce sujet, voir Dassonville, *op. cit.*, p. 11 et 51 ; Ong, Walter J., *Ramus and Talon inventory*, Harvard University Press, 1958, p. 186 ; Vasoli, Cesare, *La dialectica e la retorica dell'umanesimo*, Milan, Feltrinelli, 1968, p. 473 sq. ; Kees Meerhoff, *op. cit.*, p. 184. Meerhoff est seul contre tous à estimer que le traité est à l'origine en latin, et fait fi des dates de publication. Les deux partis ont des arguments convaincants. Nous penchons toutefois du côté de la majorité, dans la mesure où les œuvres en latin nous semblent largement influencées par Talon.

⁷⁵³ Malgré un appendice, « Péroration de la méthode », Ramus, Pierre, *Dialectique*, Paris, André Wéchel, 1555, p. 135-140. Nous nous référons à cette édition dorénavant.

⁷⁵⁴ Par *discipline*, il faut entendre le contenu de l'enseignement, notamment l'enseignement philosophique. Ramus ramène donc à la méthode tout l'enjeu du discours philosophique, qu'il soit heuristique et pédagogique (« discipline ») ou éristique (« dispute »).

⁷⁵⁵ Voir annexe 2, les *Praelectiones* de Talon, pour plus de détails. Ramus évoque ici Quintilien, IV, 5, 5. Mais on peut citer d'autres passages de Quintilien, qui supportent la même idée, comme celui que nous avons mentionné en introduction générale :

II, 17, 28. Nam si mihi sapientes iudices dentur, sapientium contiones atque omne consilium, nihil invidia ualeat, nihil gratia, nihil opinio praesumpta falsique testes, perquam sit exiguus eloquentiae locus et prope in sola delectatione ponatur.

II, 17, 28. Que l'on me donne des Juges sages, un tribunal, une assemblée de sages, dont l'âme soit inaccessible à la haine, à l'envie, à l'espérance, à la crainte, aux séductions des préjugés & des faux témoins, il n'est plus besoin d'éloquence, que tout au plus pour flatter l'oreille par des sons harmonieux.

Méthode de nature est par laquelle ce qui est du tout et absolument plus évident et plus notoire est proposé : ce qu'Aristote appelle au premier de la *Démonstration* ores plus notoire de nature, ores précédent de nature : d'autant que ce qui est naturellement plus évident, doit précéder en ordre et déclaration de doctrine : comme sont les causes de leurs effectz, et partant aussi leurs symboles : comme le general et universel du special et singulier.

Ceste méthode est aussi nommée méthode d'art parce qu'elle est gardée en la tradition des arts et doctrines et répond en qualité de jugement à l'énonciation nécessaire et syllogisme deüement conclu. Or doncques, combien qu'en toutes vraies disciplines toutes reigles soyent généralles et universelles, néantmoins les degrez d'icelles seront distinctz. Et d'autant que chacune sera plus généralle, tant plus précédera. Et le généralissime sera le premier en rang et en ordre car il est le premier de clarté et notice. Les subalternes suyvront car ilz sont prochains de clarté. Et d'iceux les plus notoires précéderont, les moins notoires suyvront. Et enfin les exemples qui sont spé [121] ciallissimes seront mis les derniers. Ceste méthode est singulière et unique ès doctrines bien instituées car en elle, singulière et unique, est procédé par choses antécédentes du tout et absolument plus notoires pour esclaireir et illustrer les choses conséquentes obscures et incognues. Ainsi tous les Anciens, comme Hippocrate, Platon et Aristote ont approuvé ceste méthode. Hippocrate, disant qu'il fault commencer aux choses plus grandes et faciles, plus grandes d'usage et de puissance, plus faciles au sens et entendement, Et derechef au *Phèdre* quand il ensei [122] gne qu'en la disposition de l'art il fault considérer deux idées desquelles la première est la définition du genre, la deuziesme la distribution d'icelluy en ses espèces. [...]

Icy je demande quelle partie de la Dialectique me pourroit enseigner de disposer ces préceptes ainsi confus et les réduire en ordre. Premièrement ne sera besoing des lieux d'invention car tout est jà trouvé : chacune énonciation particulière est prouvée et jugée. Il ne faudra ny premier jugement de l'énon [123] ciation ny deuziesme du syllogisme. La méthode seulle reste, et certaine voye de collocation. [...]

Or ceste méthode n'est seullement appliquée en matière des ars et doctrines mais en toutes choses que nous délibérons enseigner facilement et clerement. Et partant, elle est commune aux orateurs, poètes et tous escrivantz⁷⁵⁶. Les orateurs en leurs proësmes et narrations, confirmations, pérorationes désirent ensuyvre cest ordre et l'appellent alors ordre d'art et de nature.

[Exemples de « propositions », et « partitions » chez Cicéron, Virgile et Ovide : *In Verrem*, les *Géorgiques*, les *Fastes*]. [125] D'avantage il nous fault icy admonester d'une chose que non seullement nous poursuivions l'ordre des parties distribuées mais après chacune [126] exposée, que nous signifions brièvement les choses jà dictes et celles qui restent à dire. Car par ces notes de transition l'esprit est recréé et excité. [...]

Telle est doncques la méthode de nature et doctrine, facile à enseigner, mais fort difficile à exercer et practiquer, dict Socrate au Philèbe de [127] Platon ; et non sans cause. [La fin du chapitre consiste en un éloge de cette méthode.]

Etant donné l'importance du passage que nous citerons, qui est le véritable socle de notre sujet, nous proposons la traduction latine de Talon, postérieure de cinq ans à la version française de la *Dialectique*. Cette traduction latine est très fidèle, à l'exception intéressante d'un passage, où Talon omet la description de Socrate en rusé et sophiste, lourde de conséquences. Ramus en effet écrit que « Socrate use souvent de telles ruses contre les Sophistes, qui ne vouloyent estre enseignez par luy » et que ceux-ci, furieux d'être les trompeurs trompés, « l'appellent en un lieu torpille, en l'autre Dedale, ores enchanteur, tantost sophiste ». Talon remplace l'ambigu *ruses* par *stratagematis*, les stratagèmes étant les ruses de guerre autorisées, et il supprime purement et simplement la chute sur « tantost sophiste ».

II, 17, 29. Sin et audientium mobiles animi et tot malis obnoxia ueritas, arte pugnandum est et adhibenda quae prosunt : neque enim qui recta uia depulsus est reduci ad eam nisi alio flexu potest.

II, 17, 29. Mais si j'ay à faire à des hommes legers, inconstans, préoccupez, corrompus ; si la vérité a tant d'obstacles à surmonter, c'est une nécessité indispensable d'employer l'artifice, & tout ce qui peut servir à redresser des esprits mal tournez ; car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour. (Gedoyne, p. 136-137 ; Cousin, p. 95-96)

⁷⁵⁶ A propos de la « portée universelle » de ce chapitre, voir Miernowski, *op. cit.*, p. 144.

Ramus / Talon, 1560 ⁷⁵⁷	Ramus, 1555 ⁷⁵⁸
<p>[225] <i>METHODUS PRUDENTIAE</i> <i>Sequitur methodus prudentiae, in qua res praecedunt, non omnino & absolute notiores, sed certi ei, qui docendus sit, convenientiores & probabiliores ad inducendum, quo volumus : appellatur ab oratoribus dispositio prudentiae, quia magis in hominis prudentiae, quam in arte & praeceptis doctrinae sita est : tanquam methodus doctrinae, sit iudicium scientiae, methodus prudentiae, sit opinionis iudicium :</i></p>	<p>[128] <i>METHODE DE PRUDENCE</i> S'ensuyt la methode de prudence, en laquelle les choses precedentes⁷⁵⁹ [sont] non pas du tout et absolument plus notoires, mais néanmoins plus convenables⁷⁶⁰ à celluy qui fault enseigner, et plus probables à l'induire et amener ou nous pretendons. Elle est nommée par les Orateurs disposition de prudence, parce qu'elle gist grandement en la prudence de l'homme plus qu'en l'art et préceptes de doctrine, comme si la methode de nature était jugement de science, la méthode de prudence estoit jugement d'opinion.</p>
<p><i>Quamvis haec methodus in philosophis, poetis, oratoribus, observationis aliquid habeat cum syllogismo etiam commune. Huc referre possumus, crypsim, id est occultam & insidiosam insinuationem : de qua fere praecipitur.</i></p>	<p>Combien toutesfois que ceste méthode ayt quelque observation ès philosophes, poètes et orateurs⁷⁶¹ car nous pouvons icy rapporter ce qu'Aristote appelle crypse, c'est-à-dire cachée et trompeuse insinuation, de laquelle il a parlé au deuziesme du Syllogisme et huictième des Topiques et premier des Elenches⁷⁶², par plusieurs advertissements qui sont en somme :</p>
<p><i>A medio incipere, non exponere initio, quo tendas : nec ejus partes explicare, & longe repetere rationes & antecedentia consilii nostri, idque praecipue similitudinem & parabola : ac si persona sit imprudens opposita, protinus exequi : ejusmodi enim ingenia facile capiuntur : sin callida sit & astuta, non protinus argumenta sigillatim aperire, sed mutare, res alie- [226]-nas miscere, contrarium fingere, sibi ipsi resistere, quandam non curantiam simulare, vulgare & usitatum dicere, accelerare, irasci, contendere, liberius omnino & audacius agere, ut adversarius perturbatus dicat, « Quorsum haec » : denique quod concludendum sit, postremum dicere.</i></p>	<p>commencer au milieu, et ne point declairer au commencement son entreprise, ny deduire les parties d'icelle : Chercher de bien loing les moyens et antecedentz de nostre attente : et ce principalement par similitude et parabole : Et les poursuyvre inconti [129]-nent, si nostre partie est imprudente : car telz espritz se laissent incontinent surprendre : Si c'est homme cault et fin, il ne fault pas incontinent manifester noz pieces l'une apres l'autre, mais changer, entremesler frivoles : feindre le contraire : se reprendre, ne monstrier aucun semblant d'y penser : dire que c'est chose vulgaire et accoustumée : se haster, courroucer, debatre : proceder par grande hardiesse : Et en fin finalle descouvrir et executer l'embusche : tellement que l'adversaire estonné dye : « A quelle fin tend cecy ? »</p>

⁷⁵⁷ Ramus, *P. Rami Dialecticae libri duo, Audomari Talaei pralectionibus illustrati*, Paris, A. Wechel, 1560, RES-V-2043, p. 225-235.

⁷⁵⁸ Ramus, éd. originale.

⁷⁵⁹ « Les choses précédentes », c'est-à-dire le début du discours.

⁷⁶⁰ Kees Meerhoff cite cette phrase et la commente ainsi : « en fait cette méthode de prudence ne fait rien d'autre qu'apprendre à appliquer la vieille théorie de l'*aptum* » (Meerhoff, *op. cit.*, p. 186).

⁷⁶¹ « Philosophes, poètes et orateurs » : Cette formule est en fait une discrète *partitio*, en tête de chapitre comme il se doit. Ramus ne cesse de montrer le lien permanent entre philosophie (Socrate), poésie (Horace) et art oratoire (Cicéron).

⁷⁶² Ramus renvoie son lecteur aux trois ouvrages de l'*Organon*. Ce n'est donc pas dans la *Rhétorique* d'Aristote que Ramus a puisé pour élaborer le diptyque méthode de nature / méthode de prudence, mais dans la philosophie aristotélicienne, donc la dialectique, qui traite des fondations du texte et non de sa surface. Ceci s'explique par le fait que pour Aristote déjà, la *dispositio* et le *ductus* ne relèvent pas précisément de la rhétorique.

<p><i>Socrates his stratagematis utitur adversus sophistas, qui nollent ab eo doceri : ideoque cum stultae eorum opiniones ita refelluntur, irascuntur Socrati, eumque modo torpedine, modo Daedalum, modo incantatorem nominant : tanquam hac methodo torpidos & stupidos redderet, & phantasmate aliquo illuderet & incantaret, vanaque rationis specie aliqua falleret.</i></p>	<p>Aristote a observé ces advertissemens de son maistre Platon : es dialogues duquel Socrate use souvent de telles ruses contre les Sophistes, qui ne vouloyent estre enseignez par luy⁷⁶³ : et partant quand leurs folles opinions sont ainsi refutées, ilz se cholèrent contre Socrate, et l'appellent en un lieu torpille⁷⁶⁴, en l'autre Dedale, ores enchanteur, tantost sophiste : comme si par ceste methode il les eust engourdy et abusé par phantaume, charmé et trompé par quelque masque et apparence de raison⁷⁶⁵.</p>
<p><i>Poeta cum saepe sit in omni Logicae parte excellens, attamen hac laude magis est admirabilis : Populum sibi docendum proponit, id est, belluam multorum capitum : ideoque variis modis⁷⁶⁶ decipit : incipit a medio, ibique primum saepe comprehendit, postremum denique incerto aliquo & inopinato casu concludit. Sic (ut Horatius ait) Homerus Iliada disposuit :</i></p>	<p>Le poëte avecques ce qu'il est souvent en toutes parties de Logique excellent, encore est il plus en ceste partie admirable : Il se propose d'enseigner le peuple, c'est à dire beste de plusieurs testes⁷⁶⁷ : et partant deçoit par maintes manieres : Il commence au milieu et là souvent comprend le premier : finalement il conclud le dernier par quelque cas incertain et inopiné : et comme dict Horace en son Art poëtique :</p>
<p>« <i>[Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri] Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo. Semper ad eventum festinat, et in medias res, Non secus ac notas, auditorem rapit ; et, quae Desperat tractata nitescere posse, relinquit. Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet, Primo ne medium, medio ne discrepet imum⁷⁶⁸.</i> »</p>	<p>[130] « Et le retour de Diomedé pas Ne va compter des la mort et trespas De Meleagre : ou deux oeufz recenser Pour des Troyens la guerre commenser : Tousjours il tend à finir son propos, Pelletier. Et au milieu rend l'auditeur dispos A concevoir les choses precedentes, Qu'omises a comme bien evidentes : Et ce qu'il veoit ne pouvoir prendre teinct, En escrivant aucunement n'atteint : Et tellement ses fictions pallie, Ainsi le vray avec le faulx il lie, Que le milieu du premier ne differe, Et que la fin au milieu se refere⁷⁶⁹. »</p>

⁷⁶³ Ramus thématise ici l'hostilité de l'auditeur : « Sophistes, qui ne vouloyent estre enseignez par luy » ; « folles opinions ».

⁷⁶⁴ C'est-à-dire le poisson qui possède un organe émettant des décharges électriques pour étourdir ses proies.

⁷⁶⁵ Socrate trompe son adversaire au troisième degré : il le guide jusqu'à la vérité, mais sans que l'adversaire comprenne comment il en est arrivé là. Le piège se referme sur l'interlocuteur qui se croit « trompé » alors qu'il a été détrompé de ses erreurs de jugement.

⁷⁶⁶ Le *variis modis* de Talon reprend le *variis artibus* (IV, 5, 5) de Quintilien.

⁷⁶⁷ Cette expression d'Horace (*Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, I, v. 76, p. 40) est une référence topique. Cf. Montaigne, dans l'« Apologie de Raymond Sebond » : « Or ce grand corps, à tant de visages et de mouvemens, qui semble menasser le ciel et la terre [...] [A] ce furieux monstre à tant de bras et à tant de testes, c'est toujours l'homme foible, calamiteux et miserable. » (II, 12, p. 475 / 499).

⁷⁶⁸ Horace, *op. cit.*, *Art poétique*, III, v. 147-152, p. 210. Voici la traduction qu'en fait l'abbé Batteux : « Il ne remontera pas à la mort de Méléagre pour en venir au retour de Diomedé, ni jusqu'aux deux œufs de Lédé, pour raconter la guerre de Troie. Il court à l'événement, il emporte ses lecteurs au milieu des choses, comme si le reste leur étoit connu : il abandonne tout ce qu'il ne peut traiter avec succès ; enfin, dans ses mensonges, il mêle avec tant d'art, le faux avec le vrai, que le commencement, le milieu, la fin, paroissent un tout de même nature. » (Horace, *Epîtres*, trad. de Charles Batteux, Paris, Desaint et Saillant, 1750).

Nous avons vu que Quintilien soulève des problématiques similaires à propos de l'ordre de la narration :

VII, 10, 11. [...] *ubi adsumendum prohoemium, ubi omitterendum: ubi utendum expositione continua, ubi partita : ubi ab initiis incipiendum, ubi more Homericum a mediis vel ultimis: ubi omnino non exponendum*

VII, 10, 11. [...] C'est alors que nous pouvons juger si l'Exorde est nécessaire ou superflu, s'il faut se servir d'une exposition continuë, ou coupée & partagée en plusieurs points ; s'il faut qu'elle commence par l'origine des choses, ou bien à la maniere d'Homere par le milieu, ou par la fin, & en quelles rencontres on peut s'en passer entierement. (Gedoyne, p. 487)

<p><i>Sic Virgilius Aeneam a Sicilia exceptit, & in convivio Carthaginis praeterita narrantem fecit: postrema variis perturbata casibus induxit. Sic comici poetae, tametsi magno consilio iudicioque comoedias per actus, scenas, officia personarum distinguunt: efficiunt tamen ut omnia fortuita & inopinata videantur.</i></p>	<p>Ainsi Virgile a pris Enée sortant de Sicile et luy a bâillé au milieu de la narration des choses passées et a induit l'extrémité troublée de plusieurs fortunes. Ainsi les poètes comiques, combien qu'ilz ordonnent de grand conseil et jugement leurs comédies par actes, scènes, offices de personnages, ilz font néanmoins que toutes choses semblent y estre fortuites et inopinées.</p>
<p>[227] <i>Exemplum hujus astutiae singulare unum est in Eunucho Terentii: Thaïs duos amatores habebat, Thrasonem & Phaedriam: Thrasonisque gratia Phaedriam excluserat, praetereaque dies aliquot excludere cupiebat, ut a Thrasone servam puellam, quam ei pollicebatur, acciperet: Itaque ut Phaedria placeretur & dies aliquot Thrasoni praeterea cederet, haec cryptica callide sunt adhibita: principio nullum propositi signum dedit, sed contrarium simulans, lamentatur, & longa narratione utitur, muniendis consilii sui rationibus: in qua multae nugae & affectiones variae miscentur: tandem vero, cum sentit iratum prius adolescentis animum mitigatum esse, imo magnam partem reconciliatum, tum ait: « Id amabo adjuta me, quo id fiat facilius: sine illum priores partes hosce aliquot dies apud me habere⁷⁷⁰. »</i> <i>Tum certe postremum posuit, quod primum statui debuit, si nullus animi motus obstitisset: tam callide, tam convenienter iratae personae mulier dissimulavit, ut tandem adolescens exclamet, captum se esse indicans,</i> <i>« At ego nesciebam quorsum tu ires! »</i></p>	<p>Un exemple est singulier en l'Eunuque de Terence de ces finesses. La dame Thaïs avoit deux amys, Thrason et Phedrie, et pour Thrason avoit forclos Phedrie, et le vouloit forclore encore quelques jours, affin d'avoir de Thrason une pucelle esclave, qui luy promettoit: Or donques pour appaiser Phedrie, et luy persuader d'avantage, qu'il cedast quelques jours à Thrason, ces cryptiques sont finement employés: Elle ne donne au commencement aucun signe de ce propos, mais elle se lamente en simulant le contraire, et faict une longue narration en batissant les moyens de son entreprise, en laquelle sont meslées plusieurs frivoles et affections, et en fin quand elle estime que l'esprit de l'adolescent au paravant courroucé est adoulcy, voire presque du tout reconcilié, elle dict, « Je te prie mon doulx amy, ayde moy, en cecy, affin que plus facilement se face: Permés qu'il ayt ces peu de jours le premier lieu chez moy. » Alors certainement elle a mis le dernier, ce qu'il failloit mettre le premier, si nulle affection⁷⁷¹ ne l'eut empesché: Ainsi dissimule ceste femme tant finement, tant à point à personne irritée, qu'à la parfin le jouvencel s'escrie demonstrent qu'il est pris⁷⁷²: « Or ne sçavois-je à quelle fin tu tendois⁷⁷³! »</p>

⁷⁶⁹ Michel Dassonville mentionne sans le citer, en note p. 167, le passage de la *Franciade* où Ronsard reformule les propos d'Horace: « Au contraire [du versificateur], le Poète bien avisé, plein de laborieuse industrie, commence son œuvre par le milieu de l'argument, & quelquefois par la fin: puis il deduit, file & poursuit si bien son argument par le particulier accident & evenement de la matiere qu'il s'est proposé d'escrire, tantost par personnages parlans les uns aux autres, tantost par songes, propheties & peintures inserees contre le dos d'une muraille & des harnois, & principalement des boucliers, ou par les dernieres paroles des hommes qui meurent, ou par augures & vol d'oiseaux & phantastiques visions de Dieux & de demons, ou monstrueux langages des chevaux navrez à mort: tellement que le dernier acte de l'ouvrage se cole, se lie & s'enschaîne si bien & si à propos l'un dedans l'autre, que la fin se rapporte dextrement & artificiellement au premier point de l'argument. Telles façons d'escrire, & tel art plus divin que humain est particulier aux Poètes, lequel de prime abord est caché au Lecteur, s'il n'a l'esprit bien rusé pour comprendre un tel artifice. » (Ronsard, Pierre, *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Gallimard, Pléiade, 1993, I, p. 1165).

Remarquons un emploi singulier du verbe « deduire » pour caractériser la méthode de nature; en l'occurrence, le procédé décrit bien la progression de l'universel au particulier.

⁷⁷⁰ Térence, *L'Eunuque*, I, 1, v. 150-152.

⁷⁷¹ Affection désigne bien ici le *pathos*, le *movere*, comme le confirme la traduction par *motus*.

⁷⁷² Ce mot pris / *captum* revêt ici des connotations militaires: « prisonnier ».

⁷⁷³ Le français « tu tendois » est repris par Talon dans son « *quo tendas* », plus haut: « *non exponere initio, quo tendas* », pour rendre alors le « son entreprise » de Ramus. Toutes ces formules désignent le *propositum*.

<p>[228] <i>Prudentia methodi hujus ab oratoribus quoque notata est, cum admonent in exordio antequam res, qua de agitur, proponatur aut narretur, non intelligentiam modo, sed gratiam & attentionem auditoris comparandam esse : eumque in reliquo orationis cursu retinendum digresione aliqua & iteratione, tandemque in peroratione omnino commovendum, ut nobis faveat. Nam ejusmodi exordia é perorationes nihil requiruntur ad docendum bonum auditorem, qui per se veritatem amat & postulat :</i></p>	<p>[131] La sagesse de ceste méthode a esté semblablement notée par les orateurs quand ilz admonestent qu'en l'exorde avant que de proposer ou narrer la chose dont il est question, qu'il fault gagner outre l'intelligence, d'avantage la grâce et attention de l'auditeur, et le retenir parmy le discours de quelque changement de propos, et par quelque redicte ; et en la péroration l'esmouvoir du tout à nous favoriser. Car, comme dict Aristote au troiziesme de la Rhetorique⁷⁷⁴, telz exordes et péroraions ne sont poinct nécessaires à bien enseigner le bon auditeur qui de soy ayme et demande la vérité.</p>
<p><i>Quid multa ? Quicquid ultra doctrinae methodum in docendo adhibetur, saepe reprehenditur : quod tamen auditoris occasione prudenter laudatur & a philosophis & ab oratoribus : a quibus praeterea praecipitur, in turpem & admirabilem causam, non recta via, sed aversa insinuatione aliqua ingrediendum esse : neque propositionem neque partitionem ostendendam, ut neque Chirurgus timido ferrum ostendit, priusquam curarit,</i></p>	<p>[132] Et bref, toute chose employée outre la méthode de doctrine est souvent blasmée par Aristote en l'Organe, ce que toutesfois est prudemment recommandé pour l'occasion de l'auditeur, et par luy-mesme, et par les orateurs : par lesquelz est d'avantage admonesté, qu'en la cause deshonneste et admirable⁷⁷⁵ il ne fault poinct entrer par le vray chemin, mais par quelque insinuation destournée, et qu'il ne fault mettre en avant ny proposition, ny partition, non plus que le chirurgien ne monstre la lancette au timide, devant qu'il ayt fait ouverture, comme voiras en Quintilien⁷⁷⁶ :</p>
<p><i>nihilque esse majus in hominis judicio, cum perviderit, quid in causa boni sit & mali, quam bonum ipsum amplecti, ornare, augere : in eo prorsum commorati & haerere, contrarium autem malum fugere : imo vero interdum molesto & difficili loco nihil respondere : ita tamen, ne armis fugere, sed speciem atque pompam potius adhibere : nec metu aliquo, sed capiendi loci ad pugnam commodioris gratia cessisse videamur. Quod Tullius prudenter egit :</i></p>	<p>Ainsi admoneste Ciceron⁷⁷⁷ en parlant de la disposition, que rien n'est plus grand au jugement de l'homme, qu'après qu'il aura veu en la cause, ce qui est de bien et de mal, que d'embrasser le bien, l'enrichir, l'augmenter, demeurer du tout en luy et s'y attacher et fuyr le contraire : voire quelquefois ne rien répondre à un lieu fascheux et difficile, tellement toutesfois, qu'il ne semble fuyr et quitter les armes, mais plustost qu'il semble faire quelque bravade, non pas pour crainte aucune, mais pour occuper place plus commode à mieulx combatre. Ce que cest orateur a sagement practiqué.</p>

⁷⁷⁴ Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, *op. cit.*, III, 16, 1417a1, p. 509.

⁷⁷⁵ Cf. chapitre 8, le *genus causae*.

⁷⁷⁶ Voir *infra*, annexe 2 : Quintilien, IV, 5, 5-6.

⁷⁷⁷ Voir *infra*, annexe 2 : Cicéron, *De l'orateur*, II, 292-295.

<p><i>Propo[229]-nit Agraria secunda longam insinuationem, velut gratias agere tantum statueret, cum se popularem fingit, qui tamen de industria accedit ad populi caussam evertendam : neque quaestionem proposuit, neque quaestionis partitionem. In epistola ad fratrem scripta, de officio gubernandae provinciae, cum exposuisset & docuisset, quod statuerat : « Sed nescio, inquit, quo pacto ad praeciipiendi rationem delapsa est oratio mea, cum ad mihi propositum initio non fuisset. » Atque id est sibi ipsi resistere, & aliam occasionem fingere. Saepe vero etiam in oratoribus celeritatem, iracundiam, contentionem adhibuit, quibus turbatum auditorem eo perduxit, quo voluit : quin ut Plutarchus recitat : « Tunc vero Numati, per te iudicium illud effugisti, non autem quod multas luci tenebras in iudicio circumfudi ? »</i></p>	<p>Il propose en la deuziesme Agraire⁷⁷⁸ une longue insinuation soubz couleur d'action de grâce quand il se feinct estre populaire et du tout dévoué au peuple, qui vient néant [133]-moins expressément pour subvertir la cause du peuple. Il n'a proposé ny question ny partition en l'épistre qu'il envoie à son frère de l'office du gouvernement de province et, après qu'il a traicté et enseigné ce qu'il vouloit : « Je ne scay, dict-il, comment mon oraison est tombée en forme d'enseigner, veu que je n'avois délibéré au commencement d'escrire de telle chose. » Et cela est se reprendre et feindre autre occasion. Il a aussi practiqué en ses harangues et oraisons souventesfois hastiveté, courroux, contention par lesquelz il a conduit l'auditeur troublé où il a voulu. Voire, comme Plutarque récite, s'est glorifié publiquement de cecy contre Numace absous par son éloquence : « Toi donques, Numace, es-tu eschappé et absous par toy et non par ce que j'ay espandu grandes ténèbres à l'entour de la lumière en ton jugement ? ».</p>
<p><i>Audacia magnifice adhibita est in defensione Rabirii perduellionis rei, cum populo Romano quidam Ciceroni reclamarent : « Nihil, ait, me clamor iste commovet, sed consolatur, cump indicat esse quosdam cives imperitos, sed non multos : Nunquam mihi credite, populus Romanus hic, qui silet, Consulem me fecisset, si vestro clamore perturbatum iri arbitraretur. Quanto jam levior est acclamatio ? Quin continetis vocem, indicem stultitiae vestrae, testem paucitatis ? »</i></p>	<p>L'audace et hardiesse est magnifiquement employée en la défence de Rabyre accusé de lèze-majesté quand quelques-uns du peuple romain esmeus crioient contre Cicéron⁷⁷⁹. « Rien, dict-il, ne m'esmeut ceste clameur mais au contraire me console quand elle desmontre quelques citoyens estre folz et ignorans, mais non pas beaucoup. Jamais, croyez-moy, ce peuple romain qui se taist ne m'eut fait Consul s'il eut pensé que je deusse estre troublé par vostre clameur. Combien jà est plus remis et [134] addoulcy cest escrimement ? Et que ne contenez-vous la voix indice de vostre follie, tesmoing de vostre petite quantité ? »</p>
<p><i>Equidem parrhesia, quae a Rhetoribus appellatur, nihil aliud est, quam [230] haec audacia : denique omnes tropi ac figurae elocutionis, omnes actiones gratiae (quae est Rhetorica integra, vera, & separata a Dialectica) eo solum spectant, ut ducatur hic morosus & refractarius auditor, nec ob aliam caussam Rhetoricae artes illae observatae sunt, quam propter ejus contumaciam & perseveritatem. His igitur positis, intellegimus quemadmodum methodus prudentiae a philosophis, poetis, oratoribus, instituta & tractata sit, & cognoscimus, ex eorum praeceptis & exemplis, quanta sit ista prudentia : sed multo magis cognoscemus, e rebus quotidianis & hominum negotiis, in quibus haec insinuatio callida (si quid ei, qui nolit, persuadendum sit) facile principem locum obtinebit.</i></p>	<p>Et certes la liberté qu'appellent les orateurs, n'est autre chose que ceste hardiesse : Et bref tous les tropes et figures d'elocution, toutes les graces d'action, qui est la Rhetorique entiere, vraye et separée de la Dialectique, ne servent d'autre chose, sinon pour conduire ce fascheux et retif auditeur, qui nous est proposé en ceste methode : et n'ont esté pour autre fin observées, que pour la contumace⁷⁸⁰ et perversité d'icelluy, comme Aristote vrayement enseigne au troiziesme de la Rhetorique⁷⁸¹. Ainsi donques nous voyons comme ceste methode de prudence a esté enseignée et practiquée par les philosophes, poètes et orateurs : et cognoissons par leurs preceptes et exemples combien est grande ceste prudence : mais nous le cognoistrans beaucoup plus par les affaires journalles et negoces des hommes, esquelz ceste caulte insinuation, s'il fault persuader quelque chose à celluy, qui n'y veult entendre, obtiendra facilement le premier lieu.</p>

⁷⁷⁸ Cf. chapitre 7.

⁷⁷⁹ Cicéron, *Pro C. Rabirio Perduellionis reo ad Quirites oratio*, § 18. Cicéron vient de lancer une provocation, qui suscite une clameur de la foule, mais la plus grande partie du public n'a pas crié.

⁷⁸⁰ « Contumace » signifie au sens propre, le « refus de comparaître », et par extension la « désobéissance ».

⁷⁸¹ Aristote, *Rhétorique*, *ibidem*.

<p><i>Quamobrem Dialecticus, si aditus artificiosi & veri itineris [...] & prudentiae : & undique conquiret auxilia consuetudinis & usus, quoniam doctrinae praesidiis destituitur : ac quoniam rectum cursum tenere non potest, velificationem mutabit, & quibus velis poterit, salvam & incolumen navem ad portum deducet : Atque ut Spartiatae quondam occultis rapinis laudabantur, sic, vel potius infinitis partibus amplius laudabitur, cum ejusmodi solertia consensum rebellis ac repugnantis animi meruerit.</i></p>	<p>A ceste cause le Dialecticien, si l'entrée de l'artificiel et vray chemin, est fermée, se fera autre voye par force d'esprit et prudence ; et cherchera de toutes pars toutes aydes de coustume et usage, pour ce qu'il est destitué du secours de doctrine : et pour ce qu'il ne peult tenir la droicte [135] course, il changera voiles, et conduira par telz ventz qu'il pourra, la nef saulve et entiere à port. Et comme au temps passé les Spartiates estoyent louez entre leurs citoyens de ravir occultement, ainsi voire sans comparaison d'avantage, sera loué d'avoir gagné par ceste prudente methode, le consentement du rebelle et repugnant⁷⁸².</p>
--	--

Annexe 2

La présentation de la méthode de prudence chez Talon : Ramus / Talon, *Praelectiones*, 1572 et Ramus, *Dialectique*, 1576

Le texte ci-dessous est celui, en 1572, de la *Dialectica* de Ramus, en latin, avec les explications ou *Praelectiones* d'Omer Talon : *P. Rami Dialectica, Audomari Talaei praelectionibus illustrata, Basileae, per E. Episcopium et N. fratris haeredes, 1572, II, 19, p. 620-634*⁷⁸³. Nous donnons dans la colonne de gauche l'intégralité du texte : d'abord celui de Ramus, puis les notes de Talon. Dans la colonne de droite, nous reproduisons d'abord la traduction française du texte de Ramus, puis notre traduction des notes de Talon. La traduction de Ramus se trouve dans une édition de la *Dialectique* qui date de 1576, c'est une variante du début du chapitre correspondant de la *Dialectique* de 1555 : elle est citée par Michel Dassonville dans son édition⁷⁸⁴. Ramus mourant en 1572, on peut penser que cette traduction française est de la plume de Talon lui-même.

Talon retient de la méthode de prudence ramiste trois grands types d'opération : [1.] ellipse, [2.] redondance, [3.] inversion de l'ordre des parties. Il s'en tient à la macrostructure du discours, là où Ramus mêlait la microstructure et la microstructure sans discrimination – par exemple pour les « frivoles », qui relèvent de l'un ou l'autre, mais prioritairement de la microstructure comme son étymologie l'indique.

Parmi les trois opérations, Talon amende surtout la troisième. Ramus pose le principe d'inversion de façon très générale, et son lecteur pourrait donc penser que l'ordre du discours ou du poème peut être entièrement bouleversé. Talon réduit le principe à une application plus limitée, en considérant que l'inversion intervient surtout au début d'un discours ou d'un poème, et que, pour le reste, l'ordre qui va du général au particulier est préservé. D'une certaine manière, il conserve ainsi un pan entier de la méthode de nature au sein de la méthode de prudence.

⁷⁸² Ramus emploie ici le mot *repugnance* ou *repugnantia* que nous avons déjà lu sous la plume d'Agricola, à travers par le participe *repugnans* : cf. *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme, op. cit.*, p. 70-71, cité dans notre chapitre 4.

⁷⁸³ Côte R-47968 à la B.N.F.

⁷⁸⁴ Variante de 1576 – probablement de la plume de Talon car Ramus meurt en 1572 – que cite Michel Dassonville, édition Droz, p. 150.

Ramus / Talon, 1572	Ramus, 1576
[620] CAP. 19 De crypticis methodi. <i>Haec igitur in variis enunciatiatis homogeneis, suoque vel syllogismi iudicio notis methodus erit, quoties perspicuere res docenda erit</i> ⁷⁸⁵ .	Chapitre II, 19 : Méthode de prudence. Telle donc sera la méthode en divers axiomes homogenées, qui sont congneus ou par eux memes ou par le syllogisme toutes les fois que la chose debvra estre desmontrée clerement.
<i>At cum delectatione motive aliquo majore in parte aliqua fallendus erit auditor,</i>	Mais quand il fault amuser et retenir l'auditeur par quelque délectation ou autre mouvement plus grand,
[1.] <i>homogenea quaedam rejicientur, ut definitionum, partitionum, transitionumque lumina :</i>	[1.] nous rejeterons aucuns des homogenées, comme les definitions, partitions, transitions,
[2.] <i>quaedam pro his</i> ⁷⁸⁶ <i> assumentur heterogenea, velut digressiones a re, & in re commorationes :</i>	[2.] et prendrons aucunes choses heterogenées comme les digressions et retardements.
[3.] <i>sed praecipue rerum ordo initio invertetur, antecedentiaque nonnulla consequentibus postponentur.</i>	[3.] Mais principalement il fault changer l'ordre des choses des le commencement, et aucunes choses antécédentes seront mises après les conséquentes.
<i>Itaque ad illam perfectae methodi regulam, haec alicubi imperfectior forma, [1.] non solum detractis rebus mutila est, [2.] vel superadditis redundat, [3.] sed ordinis sui quibusdam gradibus inversis</i> ⁷⁸⁷ <i> praeposteram</i> ⁷⁸⁸ <i> est.</i>	Ainsi à comparaison de la parfaite méthode ceste cy, estant aucunement plus imperfecte, sera [1.] non seulement tronquée de plusieurs de ses pièces qui luy sont retranchées, [2.] ou quelquefois abondera de ce qui luy est adjousté de trop, [3.] mais aussi l'ordre d'icelles est le plus souvent renversé et changé.
<i>Quod poeta facit majore quadam artificii specie, dum populum ducendum sibi proponit, id est, bellum multorum capitum : ideoque variis modis decipit : incipit [621] a medio, ibique primum saepe comprehendit, postremum denique incerto aliquo & inopinato casu concludit.</i>	Ce que le poète faict par un plus grand et admirable artifice ⁷⁸⁹ , lorsqu'il se propose d'enseigner le peuple, c'est-à-dire, bestes de plusieurs testes et, partant, déçoit par maint manières. Il commence au milieu, et là, souvent, comprend le premier ; finalement il conclud le dernier par quelques vers incertain et inopiné,
<i>Sic (ut Horatius ait) Homerus Iliada disposuit : « [Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri,] Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo. Semper ad eventum festinat, et in medias res, Non secus ac notas, auditorem rapit ; et, quae Desperat tractata nitescere posse, relinquit. Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet, Primo ne medium, medio ne discrepet imum. »</i>	et comme dict Horace en son Art poétique : « Et le retour de Diomedes pas Ne va compter des la mort et trespas De Meleagre : ou deux œufz recenser Pour des Troyens la guerre commenser : Tousjours il tend à finir son propos, Et au milieu rend l'auditeur dispos A concevoir les choses precedentes, Qu'omises a comme bien evidentes : Et ce qu'il veoit ne pouvoir prendre teint, En escrivant aucunement n'atteint: Et tellement ses fictions pallie, Ainsi le vray avec le faux il lie, Que le milieu du premier ne differe, Et que la fin au milieu se refere. »
<i>Sic Virgilius Aeneam a Sicilia excepit, & in convivio Carthaginis praeterita narrantem fecit : postrema variis perturbata casibus induxit.</i>	Ainsi Virgile a pris Enée sortant de Sicile et luy a baillé au milieu de la narration des choses passées et a induit l'extrémité troublée de plusieurs fortunes.

⁷⁸⁵ Ramus traduit *docenda* par « démontrées clerement » : ce choix est assez éloigné du sens littéral de *docere*, « enseigner ». Ramus avance l'idée primordiale que le locuteur est bien en train d'argumenter, et pas seulement d'expliquer.

⁷⁸⁶ Le groupe *pro his* trouve ici une traduction française un peu faible, car il signifie qu'il faut donc remplacer les « homogenées » par les « hétérogénés ».

⁷⁸⁷ L'expression *gradibus inversis*, « par degrés inversés », n'est pas traduite ici en français ; inversement, la traduction française ajoute « le plus souvent ».

⁷⁸⁸ *Praeposterus*, « renversé, inversé », qui a donné en anglais *preposterous*, « saugrenu, absurde ».

⁷⁸⁹ Ce passage est redondant par rapport à l'annexe 1, mais nous le citons à nouveau pour ne pas perdre le fil du raisonnement.

<i>Sic comici poetae, tametsi magno consilio iudicioque comoedias per actus, scenas, officia personarum distinguunt : efficiunt tamen ut omnia fortuita & inopinata videantur.</i>	Ainsi les poètes comiques, combien qu’ilz ordonnent de grand conseil et jugement leurs comédies par actes, scènes, offices de personnages, ilz font néanmoins que toutes choses semblent y estre fortuites et inopinées.
--	--

Ici s’arrête, dans la *Dialectique* de 1576, la variante reproduite par Michel Dassonville. Dans les *Praelectiones* de 1572, donc en latin, Ramus termine son exposé en passant des poètes aux orateurs :

Ramus / Talon, 1572	Notre traduction
<i>Oratores vero in civilibus caussis ad victoriam omnia referunt</i> ⁷⁹⁰ .	Quant aux orateurs, dans les procès civils, tout chez eux a pour but la victoire.
<i>Itaque non tam docendi quam permovendi gratia, firmissimum quodque primum ab iis collocatur : dum tamen ea quae aequae excellent, servantur etiam ad extremum, & Homerica dispositione</i> ⁷⁹¹ , <i>mediocria in media turba atque in gregem conferantur</i> ⁷⁹² .	Ainsi donc, parce qu’ils visent moins à démontrer clairement qu’à émouvoir, ils placent en premier les arguments les plus solides : à condition pourtant d’avoir encore en réserve pour la fin des arguments tout aussi excellents, et que, par la disposition homérique, les arguments médiocres soient jetés au milieu de la foule et se perdent dans la masse.

Suivent les notes de Talon. Chaque fois, quelques mots du texte de Ramus sont d’abord donnés comme repérage, suivis d’un crochet droit. Voici, en gras, les mots que commente Talon, au fil de seize notes (nous numérotons) :

Ramus / Talon, 1572	Ramus, 1576
[620] CAP. 19 De crypticis methodi. 1. Haec igitur [...].	Chapitre II, 19 : Méthode de prudence. 1. Telle donc sera [...].
<i>Quod poeta facit majore quadam artificii specie, dum populum ducendum sibi proponit, id est, 2. belluam multorum capitum : ideoque variis modis decipit : 3. incipit [621] a medio [...].</i>	Ce que le poète fait par un plus grand et admirable artifice ⁷⁹³ , lorsqu’il se propose d’enseigner le peuple, c’est-à-dire, 2. bestes de plusieurs testes et, partant, déçoit par maint manières. 3. Il commence au milieu [...].
<i>Sic (ut Horatius ait) Homerus Iliada disposuit : « [Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri.] Nec gemino bellum Trojanum orditur ab 4. ovo. Semper ad eventum festinat, et 5. in medias res, Non secus 6. ac notas, auditorem rapit ; et, quae Desperat tractata 7. nitescere posse, relinquit. Atque ita mentitur, sic veris falsa 8. remiscet, 9. Primo ne medium, medio ne discrepet inum. »</i>	et comme dict Horace en son <i>Art poétique</i> : « Et le retour de Diomedes pas Ne va compter des la mort et trespas De Meleagre : ou 4. deux œufz recenser Pour des Troyens la guerre commenser : Tousjours il tend à finir son propos, Et 5. au milieu rend l’auditeur dispos A 6. concevoir les choses precedentes , Qu’omises a comme bien evidentes : Et ce qu’il veoit 7. ne pouvoir prendre teinct , En escrivant aucunement n’atteint: Et tellement ses fictions pallie, Ainsi le vray avec le faulx 8. il lie , Que le milieu 9. du premier ne differe, Et que la fin au milieu se refere. »

⁷⁹⁰ *Referunt* exprime ici la finalité (« ne cherchent que », « misent tout sur »).

⁷⁹¹ *Homerica dispositione* : formule de Quintilien (VI, 12, 14, voir *infra*), reprise elle aussi par Ramus.

⁷⁹² Tout ce paragraphe est une paraphrase de Cicéron, *De Oratore*, II, 314 : nous nous inspirons pour traduire de la trad. E. Courbaud aux Belles Lettres. Cicéron lui-même reprend *Her.* III, 18.

⁷⁹³ Ce passage est redondant par rapport à l’annexe 1, mais nous le citons à nouveau pour ne pas perdre le fil du raisonnement.

<i>Sic 10. Virgilius Aeneam a 11. Sicilia excepit, & in convivio 12. Carthaginis praeterita narrantem fecit : postrema variis perturbata 13. casibus induxit.</i>	Ainsi 10. Virgile a pris Enée sortant de 11. Sicile et <lors du banquet à 12. Carthage> luy a bâillé au milieu de la narration des choses passées et a induit l'extrémité troublée de plusieurs 13. fortunes.
<i>Sic 14. comici poetae [...].</i>	Ainsi les poètes 14. comiques [...].
<i>15. Oratores vero [...].</i>	15. Quant aux orateurs [...].
<i>Itaque non tam docendi quam permovendi gratia, 16. firmissimum quodque primum [...].</i>	Ainsi donc, parce qu'ils visent moins à démontrer clairement qu'à émouvoir, ils placent en premier les arguments 16. les plus solides [...].

De ces quinze notes, la première est de loin la plus longue :

<i>[Note I] Haec igitur] Epilogus est methodicae regulae hactenus expositae : cui additur admonitio krupseôs occultationis⁷⁹⁴ methodicae [622] cujusdam in poetatis & oratoribus, id est imperfectae methodi, quae non tam ad docendum, quam delectandum, vel movendum⁷⁹⁵ pertineat. Itaque hic proprie methodus & ordo non est, sed methodi atque ordinis quaedam perversio.</i>	[Note 1] Telle donc sera] L'épilogue <du chapitre> redonne les règles de la méthode exposées jusqu'ici : à quoi est ajouté un avertissement à propos de la méthode cryptique [litt. de la cypse ou occultation méthodique], celle des poètes et des orateurs, c'est-à-dire une méthode imparfaite, qui ne vise pas tant à exposer clairement qu'à donner de la délectation ou à soulever des passions. C'est pourquoi ici ce n'est pas à proprement parler une méthode ni un ordre, mais une certaine interversion de la méthode et de l'ordre.
<i>Quae tamen vix tanta esse possit, ut vel poema, vel oratio tota a specialibus ad generalia sursum versus progrediatur : sed initio hystorologiam aliquam habet, ut intelligetur.</i>	Pour autant, l'interversion n'est pas complète : ce n'est pas que la totalité du poème ou du discours progresserait à l'envers, en remontant ⁷⁹⁶ des choses spéciales aux générales. C'est simplement que, au début, il y a quelque hystérogie, comme on le va le voir.

⁷⁹⁴ On retrouve la même synonymie chez Melchior Junius, *Artis dicendi praecepta*, Strasbourg, Antonius Bertramus, 1590, p. 309 (p. 332 du pdf de Google Livres), au § *In Confirmatione autem & Refutatione observanda sunt praecepta...*, l. 5-6 : « *ut in conciliantibus et mouentibus krupsei occultatione vtamur : non ea vsurpemus: cum docentia & probantia adhibentur* ». – Le chapitre XV de Junius, sur les « *Argumenta* », leur invention et leur « *collocatio* », reprend nombre des points de la cryptique que nous avons vus dans les annexes du chapitre précédent. Il ne faut pas « avoir l'air de vouloir faire autre chose que de *probare/docere* » (p. 272) ; les auditeurs *prudentes* se méfient dès l'entrée du discours (p. 276, « *Quia auditores prudentes expectant ab initio statim...* ») ; il faut varier l'argument avec des ornements, le dire tantôt de façon affirmative (« *nude* », tel quel) et tantôt sous forme d'interrogation, d'indignation, etc., cela aura l'air d'être un autre argument, et en fait c'est le même, « *atque ita diuersum esse uidetur id, quod reuera vnum esse & idem* » (p. 280) ; souvent on omet la conclusion, ainsi que la transition vers d'autres arguments (p. 282, point 11).

⁷⁹⁵ Reprise des trois mêmes parties de la rhétorique : *docere (logos), delectare (èthos), movere (pathos)*. Par rejet du premier, la méthode de prudence se réfugie en quelque sorte dans les deux autres.

⁷⁹⁶ Traduction de *sursum versus*, formule que Cicéron emploie dans les *Partitiones oratoriae* (24) à propos de l'ordre des mots : ou bien « lorsque l'on a présenté la pensée suivant l'ordre direct et naturel, on le retourne, et l'on exprime la même idée en suivant, pour ainsi dire, l'ordre inverse et contraire » (*cum semel sit directe, sicut natura ipsa tulerit, inuertatur ordo et idem quasi sursum uersum retroque dicatur*) ; ou bien « on peut séparer des mots qui qui se construisent ensemble et même faire permuter des mots entre eux » (*deinde idem intercise atque permixte*).

<p><i>Est autem krupsis methodica in [1] ellipsi & [2] redundantia partium, vel [3] in earum ordine perverso : tametsi enim methodica krupsis proprie opponitur ordini : attamen cum hic universi corporis forma spectetur, trunci trunca fit, necesse est : ut redundantis supervacua : quale utrunque est in syllogismo : ut enim [1] enthymema syllogismo detraxit, [2] prosyllogismus addidit, [3] ordoque trium partium saepe perversus est :</i></p>	<p>La méthode cryptique [litt. la crypse méthodique] consiste [1.] dans la suppression et [2.] le surajout de parties, ou bien [3.] dans l'interversion de leur ordre. En effet, même si la méthode cryptique à proprement parler s'oppose à l'ordre, pourtant quand ici on examine la forme du corps tout entier [du discours ou du poème], il est nécessaire qu'il y ait d'un côté des suppressions et de l'autre des ajouts redondants. Les deux situations se retrouvent dans le syllogisme : en effet [1.] l'enthymème enlève une partie au syllogisme, [2] le prosyllogisme lui en ajoute, et [3] l'ordre des trois parties est souvent inversé.</p>
<p><i>ita nunc ista krupsis amethodos, legitimae illi perfectaeque, [1] methodo detrahit quaedam necessaria, instar enthymematis, [2] quaedam non necessaria adjungit, instar prosyllogismi : [3] hystero-logiam quarundam partium principio praesertim efficit⁷⁹⁷.</i></p>	<p>Ainsi, cette méthode cryptique, qui est en fait sans méthode, par rapport à l'autre méthode, légitime et parfaite, [1] enlève à cette autre méthode certains éléments nécessaires, comme dans l'enthymème, [2] en ajoute certains qui ne sont pas nécessaires comme dans le prosyllogisme, et [3] effectue une hystérologie de certaines parties, particulièrement au début.</p>

[1. Ellipsis]

<p><i>P. Ramus, quae generaliter praesertim poterant, breviter hic admonuit : Prium ad enthymema methodi, detrahantur [623] (ubi periculum⁷⁹⁸ fuerit) lumina propositionis, partitionis, transitionis :</i></p>	<p>Pierre Ramus a donné ici un bref avertissement sur ce qui pouvait être dit de façon générale. Tout d'abord sur le modèle de l'enthymème, sont supprimées (là où il y aurait danger) les figures que sont l'annonce du propos, la partition et les transitions. Quintilien dit <de façon plus détaillée>, au chapitre 5 de son livre IV⁷⁹⁹ :</p>
--	---

⁷⁹⁷ L'énumération des trois techniques cryptiques n'est pas une simple présentation ; elle est aussi une *partitio* de ce qui va suivre.

⁷⁹⁸ Le mot *periculum* est intéressant : pour Talon, il n'y a de raison d'éviter la méthode de nature que s'il y a danger. Le *periculum* éventuel est l'hostilité de l'auditeur, quand la cause est *turpis* ou *admirabilis*.

⁷⁹⁹ Nous ajoutons, selon notre système habituel, les traductions de Gedoyn, p. 265-266, et de Cousin, p. 85-86. Le paragraphe 4, non cité par Talon, figurera dans notre chapitre suivant, à propos de la *dissimulatio artis* : il est particulièrement instructif en vue de l'étude de Montaigne. Le paragraphe 5 introduit l'idée de cacher le plan ; le paragraphe 6, de ne pas en avoir. La traduction de Gedoyn, qui prend de nombreuses libertés par rapport à Quintilien, est suprêmement éclairante. Gedoyn renforce le contraste entre l'ordre et le désordre, entre la raison, « instruire », et les passions, « toucher », « passions », ou pour le dire en d'autres termes, entre les deux méthodes.

<p>« [IV, 5, 5.] <i>Nam est nonnumquam (ait Quintilianus libri quarti capite quinto) dura propositio : quam iudex praevidet, non aliter reformidat, quam qui ferrum medici, priusquam curetur, aspexit. At si re non ante proposita, securum ac nulla denuntiatione in se conversum intrarit oratio, efficiet quod promittenti non crederetur :</i></p>	<p>[IV, 5, 5.] En second lieu, la ruse est quelquefois nécessaire. Nous sommes obligés de tromper les Juges, & de leur mettre un bandeau sur les yeux [= ajout de Gedoyn] pour empêcher qu'ils ne découvrent nostre dessein ; car il y a des propositions qui leur semblent dures. D'aussi loin qu'ils les voyent venir, ils s'allarment & souffrent à peu près comme un malade à qui on doit faire une opération, & qui aperçoit le fer dont on se va servir. Au lieu que si vous ne leur donnez pas le temps de se reconnoître, vous emportez leurs suffrages d'emblée, s'il faut ainsi dire.</p>	<p>« [IV, 5, 5.] Car il arrive qu'une proposition soit dure à faire admettre, et si le juge l'aperçoit à l'avance, il aura autant de défiance qu'un patient qui voit, avant l'intervention, le scalpel du médecin ; en revanche, si aucune information préliminaire n'a mis le juge en éveil, si aucune déclaration [annonce⁸⁰⁰] ne l'amène à se replier sur lui-même, la plaidoirie produira sur lui un effet qu'on n'aurait pas obtenu en annonçant ce que nous allons dire.</p>
<p>[IV, 5, 6.] <i>Interim refugienda non modo distinctio quaestionum est, sed omnino tractatio. Affectibus perturbandus, & ab intentione auferendus auditor : Non enim solum est oratoris docere : sed plus eloquentia circa movendum valet : Cui contraria est maxime tenuis illa & scrupulosa in partes sectae divisionis diligentia, eo tempore, quo cognoscenti iudicium conamur auferre. »</i></p>	<p>[IV, 5, 6.] Troisièmement, il y a des occasions où l'on doit éviter non seulement de distinguer les questions ; mais même de les traiter ; alors un beau desordre est préférable à l'arrangement. Il faut jeter le trouble dans l'ame de l'auditeur par le moyen des passions, & distraire les Juges de leur attention. Ne sçait-on pas en effet que si le devoir de l'Orateur est d'instruire, le dernier effort de l'éloquence est de toucher ? Or il n'est rien qui y soit si contraire que cette exacte & scrupuleuse anatomie des parties d'un discours, dans le temps qu'il faut comme aveugler les Juges & leur oster toute présence d'esprit. »</p>	<p>[IV, 5, 6.] Parfois, il faut éviter de distinguer les questions, ni même de les indiquer ; il faut troubler l'auditeur par l'appel à la sensibilité et détourner l'attention. L'orateur, en effet, n'a pas seulement à instruire ; l'éloquence vaut surtout pour émouvoir. Rien n'est plus contraire à cet effet que le soin que l'on apporte à faire une division minutieuse et scrupuleusement tranchée, au moment où nous nous efforçons d'arracher un jugement à celui qui doit décider. »</p>
<p><i>Haec Quintilianus enthymematica ellipsi methodicarum partium : unde intelligimus, cur illa detrahenda intelligentiae lumina, ad eum perturbandum qui docendus alioqui fuerat.</i></p>	<p>Voilà ce que Quintilien expose sur l'ellipse enthymématique des parties de la méthode [c'est-à-dire : dans la méthode de nature, ces parties devraient être traitées, elles, de façon syllogistique, non enthymématique]. De là nous comprenons la raison pour laquelle il faut supprimer les figures qui aident l'auditeur à suivre, pour le perturber au lieu de l'éclairer⁸⁰¹.</p>	
<p><i>Ac quod Quintilianus ait, non modo partitionem, sed etiam partium tractationem interdum praetereundam esse, Ciceronis est documentum Oratorio secundo, de partibus quidem rebusque dispositis, sed unde dispositionis species immutatur :</i></p>	<p>Et ce que dit Quintilien, qu'il faut omettre non seulement la division du discours, mais même parfois le développement de telle ou telle partie, Cicéron en témoigne dans le second livre du <i>De l'Orateur</i>, quand il traite de la disposition des parties et des idées, mais où l'apparence de la disposition est entièrement changée⁸⁰² :</p>	

⁸⁰⁰ *Denuntiatione.*

⁸⁰¹ Ce *docendus* final renvoie à la *docilitas* de l'auditeur, bien attestée en particulier dans l'exorde : l'annonce du plan y est typiquement le moyen d'aider le lecteur à se repérer ensuite dans le discours, à comprendre intellectuellement (*intelligentia*).

⁸⁰² Nous proposons ici deux traductions : à droite celle des Belles Lettres, de Bornecque et Courbaud ; au milieu, celle du Belge Dewez, auteur d'un traité cicéronien du XIX^e siècle. Cet extrait de Cicéron est une intervention d'Antoine d'une grande importance car il explique le *work in progress* de l'*inventio* et de la

<p>« [II, 292] <i>Mea aut ratio (ait Antonius) in dicendo haec esse solet, ubi boni quod habeat, id amplectar, exornem, exaggerem, ibi commorer, ibi habitem, ibi haeream : a malo autem vitioque causae ita [624] recedam, non ut id me defugere appareat, sed ut totum bono illo exornando & augendo dissimulatum obruatur</i>⁸⁰³. »</p>	<p>II, 292. Or, ma méthode ordinaire en plaidant, est d'appuyer, insister, de renchérir sur le bien [de la cause] qu'elle renferme, de m'y tenir, de m'y arrêter, de m'y attacher, et au contraire de me tirer du mal que présente l'affaire, de manière qu'on ne s'aperçoive pas du soin que je prends de l'éviter ; mais que, par le développement, le relief et l'étendue que je donne au bien, le mal soit totalement déguisé, qu'il disparaisse entièrement.</p>	<p>« [II, 292] Or voici (dit Antoine) ma méthode ordinaire : je m'attache au côté favorable, je l'embellis, je le réhausse ; j'ai soin de m'y arrêter, de m'y installer même à demeure, pour n'en plus bouger. Quant au côté faible, au point malade, je m'en éloigne, sans pourtant avoir l'air de le fuir ; mais je le dissimule et le fais disparaître sous les ornements et les développements que je prodigue à l'autre. »</p>
---	---	---

dispositio, qui sont en fait étroitement liées (291) : l'orateur dispose en fonction de ce qu'il a inventé. Cicéron exprime ici un des présupposés de Ramus et de sa méthode de prudence, la juste pesée, l'exercice du jugement dans la préparation du discours, qui permet de discerner les aspects faibles, c'est-à-dire ceux qu'il faut cacher. Pour les passages que Talon a coupés, nous mentionnons en note la seule traduction de Dewez.

II, 291. [...] *Ego enim quom ad causam sum adgressus atque omnia cogitando, quoad facere potui, persecutus, quom et argumenta causae et eos locos, quibus animi iudicium conciliantur, et illos, quibus permouentur, uidi atque cognoui, tum constituo quid habeat causa quaeque boni, quid mali. Nulla enim fere potest res in dicendi disceptationem aut controuersiam uocari, quae non habeat utrumque, sed, quantum habeat, id refert.*

II, 291. [...] Quand j'ai entrepris une cause, et que j'en ai parcouru dans mon esprit toutes les branches avec toute l'attention dont je suis capable ; quand j'ai vu et saisi toutes les preuves propres à l'appuyer, et ces moyens par lesquels on gagne le cœur des juges, et ceux par lesquels on les ébranle, alors je m'attache à démêler le bien et le mal que la cause renferme ; car dans toutes les matières susceptibles de contestation, il n'y en a pas qui ne renferme l'un et l'autre ; mais à quel degré, voilà ce qu'il importe de savoir.

⁸⁰³ Le paragraphe 292 est le plus proche de notre problématique, à savoir la définition de la cryptique. Voici la fin du paragraphe, que Talon passe sous silence, ainsi que le paragraphe 293 :

II, 292. [...] *Et, si causa est in argumentis, firmissima quaeque maxime tueor, siue plura sunt siue aliquod unum ; sin autem in conciliatione aut in permotione causa est, ad eam me potissimum partem, quae maxime mouere animos hominum potest, confero.*

II, 292. [...] Si la cause prête plus à la preuve, je m'attache particulièrement à traiter les moyens les plus concluans, soit qu'il s'en recontre plusieurs, soit qu'il ne s'en trouve qu'un seul. Si au contraire, la cause prête plus aux sentiments doux qu'aux mouvemens véhémens, je m'attache à ce genre d'éloquence qui est particulièrement consacré à émouvoir les cœurs.

II, 293. *Summa denique huius generis haec est, ut, si in refellendo aduersario firmior esse oratio quam in confirmandis nostris rebus potest, omnia in illum tela conferam ; si nostra probari facilius, quam illa redargui possunt, abducere animos a contraria defensione et ad nostram conor deducere.*

II, 293. Le point essentiel, dans cette partie, consiste dans cette alternative : si je trouve plus d'avantage à réfuter mon adversaire, qu'à exposer mes preuves, je dirige tous mes traits contre lui ; si, au contraire, je trouve plus d'aisance à établir les droits de mon client, qu'à détruire les moyens de mon adversaire, je tâche de détourner l'esprit des juges de sa cause, et de l'attacher à la mienne.

Cicéron oppose nettement le *logos* d'une part au *pathos* et à l'*ethos* d'autre part. Ramus et Talon voient dans cette opposition la présentation des deux méthodes. L'idée de dissimulation est clairement exprimée (*dissimulatum*). Cicéron explique ainsi, ce qui est absolument fondamental, que les ornements en général ont une fonction cryptique (*ut totum bono illo ornando et augendo dissimulatum obruatur*).

<p><i>Ac paulo post : « [II, 294] Duo (inquit) mihi sumo : unum, ut molesto aut difficili argumento, aut loco nonnumquam omnino nihil respondeam : confiteorque me, si quae premat res vehementius, ita concedere solere, ut non modo non abjecto, sed ne rejecto quidem scuto fugere videar : sed adhibere quandam in dicendo speciem⁸⁰⁴ atque pompam, & pugnae similem fugam : consistere vero in meo praesidio, sic ut non fugiendi hostis, sed capiendi loci causa cessisse videar.</i></p>	<p>[II, 294] il y a enfin deux points, qui me paraissent si faciles, que je crois avoir le droit de les développer, parce que les plus difficiles excèdent mes forces. Le premier est que, quand on m'oppose un raisonnement ou un moyen épineux ou difficile, il m'arrive très-souvent de ne pas y répondre. On rira peut-être, et avec raison, de cet expédient ; car tout le monde a l'avantage de pouvoir y recourir. Mais je ne parle que de ma méthode, et non de celle des autres, et j'avoue que quand je me vois pressé trop vivement, je cède ordinairement, mais sans abandonner, même sans retourner mon bouclier, de sorte que je n'ai pas l'air de fuir ; je mets au contraire dans mes paroles un certain appareil pompeux qui donne à ma fuite toute l'apparence d'une attaque⁸⁰⁵ : je me borne à mes moyens offensifs, de manière que j'ai l'air d'avoir cédé, non pour éviter un assaut, mais pour emporter un poste.</p>	<p>Et un peu plus bas : « [II, 294] Il y a, dit-il, pour moi deux règles, [...]. La première consiste, quand on m'oppose un argument ou un moyen trop embarrassant et de réfutation malaisée, à n'y rien répondre du tout. [...] Or j'avoue que, si l'on me presse trop vivement, je bats en retraite, sans jeter toutefois mon bouclier, sans même cesser de m'en couvrir par devant ; à juger par mon ton qui garde une belle assurance et en impose, cette retraite paraît encore un combat ; je tiens ferme d'ailleurs dans mes nouveaux retranchements, si bien que j'ai l'air d'avoir cédé du terrain, non pas pour fuir l'ennemi, mais pour prendre une meilleure position.</p>
<p><i>[II, 295] Alterum est illud, quod ego oratori maxime cavendum & providendum puto, quodque me sollicitare summe solet : Non tam ut prosim caussis, elaborare soleo, quam ut ne quid obsim ; non quin enitendum sit in utroque, sed tamen multo est turpius oratori nocuisse videri caussae, quam non profuisse. » Haec Tullius ante Quintilianum.</i></p>	<p>[II, 295] Un autre point auquel je crois qu'il importe à l'orateur qu'il apporte le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude, et auquel j'apporte une attention extrême, consiste non pas tant à faire le bien de ma cause, qu'à ne pas lui faire de tort, non qu'il faille employer également ses soins à ces deux objets ; mais il est beaucoup plus honteux à un orateur d'avoir fait du tort à sa cause, que de ne pas lui avoir fait de bien⁸⁰⁶. » Voilà ce que dit Cicéron avant Quintilien.</p>	<p>[II, 295] Ma seconde règle est très importante, et j'estime que l'orateur doit mettre un grand soin à la suivre ; je m'en préoccupe en tout cas au plus haut point : c'est de veiller, non pas tant à servir les intérêts en jeu qu'à ne rien dire qui compromette le succès. Quoiqu'il faille s'efforcer d'atteindre l'un et l'autre objet, il est bien plus honteux pour l'orateur d'avoir nui à sa cause que de ne l'avoir pas fait triompher⁸⁰⁷. » Voilà ce que dit Cicéron avant Quintilien.</p>

⁸⁰⁴ *Species* désigne l'« apparence » (cf. Robert Estienne, p. 36). Le verbe *uidear*, qui est répété ici, attire l'attention sur la simulation : comme nous le verrons au chapitre suivant, il s'agit pour l'orateur d'emprunter l'apparence de quelque chose de préexistant.

⁸⁰⁵ Talon propose une dissimulation au second degré, une dissimulation de la dissimulation, voire une dissimulation de la fuite, une fuite de la fuite. Il existe une tension évidente entre le fait de battre en retraite, et la « belle assurance » (notion de *firmitas*). Le procédé est en quelque sorte l'inverse de celui d'Horace chez Corneille : ce combattant dissimule son attaque sous l'apparence de la fuite. Montaigne rapporte lui aussi un exemple de la dissimulation de la fuite : « Catulus Luctatius, en la guerre contre les Cymbres, ayant fait tous ses efforts d'arrester ses soldats qui fuyoient devant les ennemis, se mit luy-mesmes entre les fuyards, et contrefit le couïard, affin qu'ils semblassent plustost suivre leur capitaine que fuyr l'ennemy : c'estoit abandonner sa reputation pour couvrir la honte d'autrui. » (I, 41, p. 256 /278-279).

⁸⁰⁶ Dewez, Louis, *Rhétorique extraite de Cicéron*, Bruxelles, P. J. de Mat, 1818, p. 86-91.

⁸⁰⁷ Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930, II, 292-295, p. 129-130.

<p><i>Quapropter recte P. Ramus docuit, lumina rerum tollenda, cum etiam ipsae praetereundae sint omnino : quod tamen de parte aliqua caussae propositae, aut de praecipuo aliquo argumento, non de tota et universa causa est intelligendum. Nam si tota causa praetereatur, forma praeteritae materiae nulla erit : Tota quidem causa potest omitti. Quale Scipionis illud apud Livium li. 38 defensionis genus est :</i></p>	<p>C'est pourquoi Pierre Ramus a raison de poser qu'il faut ôter les figures <qui facilitent la compréhension> des idées, puisque celles-ci sont même complètement à passer sous silence. Pourtant, il faut comprendre que ce principe concerne l'annonce de quelque partie de la cause, ou bien de quelque argument principal, et non pas de la cause toute entière. Car si on passe sous silence toute la cause, il ne restera aucune forme d'une matière ainsi passée sous silence : C'est la cause entière qui peut alors être omise. Tel est bien le genre de défense auquel recourt Scipion, chez Tite-Live, au livre 38 :</p>
<p><i>In curia & rostris « jussus dicere causam, sine ulla criminum mentione, oratione [625] adeo magnificam de rebus ab se gestis est exorsus, ut satis constaret, neminem unquam neque melius, neque verius laudatum esse : Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, a quo gesta erant : & aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non ad gloriam referebantur⁸⁰⁸. »</i></p>	<p>A l'assemblée et à la tribune, « sommé de répondre, sans dire un mot sur les imputations dont il était l'objet, il parla avec tant de noblesse de ses exploits, qu'au dire général, jamais panégyrique ne fut plus éloquent ni plus vrai. C'est qu'il était prononcé avec l'âme et le génie qui avaient animé le guerrier, et les oreilles ne pouvaient être choquées d'un récit inspiré par le danger et non par la vanité. »</p>
<p><i>Consimilis defensio in concione fuit, neque criminibus quicquam est responsum, sed inde itum est in Capitolium, & ad omnia urbis pulvinaria. Quaere quae praeteriri dicuntur a P. Ramo, non sunt ejusmodi, ut totam causam contineant : Potuit enim in Scipionis disputatione methodus integra esse : sed de parte aliqua, ut mox apparebit.</i></p>	<p>Il produisit un plaidoyer similaire à l'assemblée générale du peuple, et sans aucune réponse aux accusations, il partit au Capitole, et à tous les temples de la ville. Les omissions dont veut parler Ramus ne sont pas des omissions de ce genre, qui enveloppent toute la cause – dans la dispute de Scipion, cette méthode a pu être utilisée de façon intégrale –, mais dans quelque partie, comme cela apparaîtra ci-dessous.</p>
<p><i>Krupsis denique elliptica methodi erit, velut enthymemata est syllogismi : utque illic propositio, vel assumptio, vel complexio : ita hic definitio, vel partitio, vel transitio praetermittitur. Denique, ut enthymemata syllogisticum, est omissio partis cujusdam syllogisticae, non omnium : sic hoc velut enthymemata methodicum, est omissio partis cujusdam methodicae, non universarum. Atque ellipsis velut enthymematica ea est.</i></p>	<p>La cryptique finalement sera elliptique de la méthode, comme l'enthymème par rapport au syllogisme : et de même que celui-ci fait l'économie de la majeure, de la mineure ou bien de la conclusion, de même dans la cryptique on fait l'économie de la définition, de l'annonce des parties ou bien de la transition. Enfin, de même que dans l'enthymème par rapport au syllogisme, l'omission de certaines parties du syllogisme ne porte pas sur toutes ; de même dans la méthode enthymématique, l'omission porte sur certaines parties de la méthode, et non pas sur toutes. Telle est la méthode elliptique ou bien enthymématique.</p>

⁸⁰⁸ Tite-Live, *Histoire romaine*, trad. Bernard Mineo, Paris, Les Belles Lettres, 2001, XXXVIII, 51. Ferrazzi, discours 154. Montaigne ra conte aussi cette anecdote historique dans II, 5, « De la conscience », p. 368 / 386. Ce non discours de Scipion illustre à sa manière le second type d'*insinuatio*, l'*insinuatio* par la *confidentia*.

[2. Redundantia]

<p><i>Redundantia autem opposita est duplex, heterogeneia, & tautologia. Atque haec tota differentia est a vera & absoluta methodo. In ellipsi & redundantia, propositio, partitio, transitio illic praecipuae laudis sunt, hic continuatae essent vitiosae: digressio commoratioque sophisticae illic essent & vituperandae: hic praecipuum virtutis locum occupaverunt. Sic mutato auditoris ingenio, tanquam [626] stomacho⁸⁰⁹, eadem modo salubria sunt, modo sunt venenata.</i></p>	<p>La redondance est de deux types opposés : les hétérogénées et la tautologie. Et là c'est une différence complète avec la vraie et parfaite méthode. L'annonce du propos, l'annonce des parties et la transition, qui sont particulièrement dignes de louanges dans la vraie méthode, seraient des vices si on les insérait dans l'ellipse et la redondance. La digression et le retardement sophistiques seraient dans la vraie méthode des vices à blâmer : dans cette méthode-ci elles tiennent lieu de vertu. Ainsi, en fonction de l'intelligence de l'auditeur aussi bien que de son sentiment, les mêmes procédés peuvent être tantôt des remèdes et tantôt des poisons.</p>
---	---

[3. Inversio]

<p><i>Ordinis tamen totius inversio in methodo nunquam omnino esse potest, ut sursum versus a specialibus ad generalia procedatur, sed partis alicujus quaedam est inversio.</i></p>	<p>Toutefois l'inversion de l'ordre du discours ne peut jamais, dans la méthode, être totale au point que l'on procéderait tout à l'envers, en remontant des choses spéciales aux générales ; l'inversion est seulement inversion de l'une ou l'autre partie.</p>
<p><i>Haec in syllogismi partibus inversio frequentior : sed quia partes sunt paucae, id minus attenditur ; at in methodo partium plurimarum, quarum inter se lumen pendet ex ordine, confusio longe notabilior est, judicique confusionem multo majorem efficit. Res in poetis & oratoribus diversa est : itaque speciatim illic exponetur.</i></p>	<p>Cette inversion des parties est plus fréquente dans le syllogisme, mais parce que les parties du syllogisme sont moins nombreuses, on fait moins attention à l'inversion⁸¹⁰. Mais dans la méthode, quand un discours a de nombreuses parties, et que de leur ordre dépend l'intelligence du discours, la confusion des parties sera bien plus notable et aura pour effet de produire dans le jugement une confusion bien plus grande. Cela se passe différemment chez les poètes et chez les orateurs : nous allons donc l'exposer spécifiquement pour les uns puis pour les autres.</p>
<p>[Note 2] <i>Belluam multorum capitum</i>] Horatianum est illud primo epistol. de populo : <i>Bellua multorum capitum : nam quid sequar, aut quem ?</i></p>	<p>[Note 2] Bestes de plusieurs testes] Ce lieu est tiré de la première Epître d'Horace, à propos du peuple : « Peuple, tu es un monstre à mille têtes. A quoi donc ou à qui m'attacher ? ».</p>
<p>[Note 3] <i>Incipit</i>] <i>Kruptika sunt Aristotelis tribus locis, 20. cap. 2 Prior. 1. cap. 8. Top. 14. cap. 2. Elench. de quibus antea jam in syllogismo. Methodicae autem krupseôs duo genera P. Ramus proposuit, poeticum & oratorium.</i></p>	<p>[Note 3] Il commence] Il y a trois passages où Aristote mentionne la cryptique : les Premiers analytiques, II, chapitre 20 ; les Topiques, VIII, chapitre 1 ; et les Réfutations sophistiques, II, chapitre 14 (passage qui reprend ce qu'avait déjà dit le chapitre des Premiers analytiques)⁸¹¹. Ramus a posé d'emblée que la méthode cryptique est de deux genres, chez les poètes et chez les orateurs.</p>

⁸⁰⁹ *Ingenium* (p. 625) et *stomachus* désignent respectivement l'intelligence, le *logos*, et le siège des sentiments, des affects.

⁸¹⁰ Il nous semble que le « syllogisme » désigne ici la microstructure : les parties d'un raisonnement syllogistique apparaissent au texte dans un ordre différent de l'ordre canonique, mais comme il n'y a que trois parties en tout, cela ne produit pas de confusion insurmontable. Le lecteur ou auditeur ne se perd pas.

⁸¹¹ Litt. « ce qui se trouvait déjà dans le syllogisme ». Dans ce contexte, « le syllogisme » désigne les *Analytiques*, comme le rappelle le passage de la *Dialectique* de Ramus (1555, p. 128) : « de laquelle il [Aristote] a parlé au deuziesme du *Syllogisme* et huitiesme des *Topiques* et premier des *Elenches* » ; Michel Dassonville, en note à sa p. 166, précise : « *Prem. An.* II, 19 ; *Topiques*, VIII, 1, 156a15 ; *Réfutations soph.*, I, 15 ». L'annexe

<p><i>Proprium autem poeticae krupseôs illud videatur, a medio incipere, tum per occasionem aliquam praeterita narrare, denique notabili aliquo casu concludere quod in arte poetica multo etiam clarius & accuratius ab Aristotele est expositum.</i></p>	<p>La cryptique propre aux poètes semble consister dans le fait de commencer au milieu ; puis de saisir quelque occasion de raconter ce qui a été passé sous silence, et enfin de conclure sur quelque point remarquable, ce qui est exposé par Aristote avec encore bien plus de clarté et d'exactitude dans la Poétique.</p>
<p><i>Sed haec ordinis perversio non ad modum magna est : Homerica enim hystorologia, itemque Virgiliana [627] secundo libro terminatur : caetera directam methodum habent : nec omnino poeta a medio unquam sic incipit, quin proponat antea generale quippiam⁸¹² : Sic enim Homerus :</i> <i>[grec]</i> <i>Iram pande dea Pelide Achillis.</i> <i>Item Virgilius :</i> <i>Arma virumque cano, Trojae qui primus ab oris,</i> <i>Italiam fato profugus Lavinaque venit</i> <i>Littora.</i> <i>Generalis quaedam est propositio. Itaque poeta caput summo loco statuit, membra media medio, pedes infimo loco retinet, & a generalibus ad specialia progreditur : sed in proximis quaedam confusio⁸¹³, quod consequentia quaedam praeponantur.</i></p>	<p>Mais cette inversion de l'ordre n'est pas si grande que cela : en effet l'hystorologie homérique, de même que l'hystorologie virgilienne, se termine au livre 2. Leurs autres livres suivent la méthode droite. Et le poète ne commence jamais complètement in medias res, mais pose auparavant quelque formule générale. Homère procède en effet ainsi : « Déesse, chante-nous la colère d'Achille, de ce fils de Pélée⁸¹⁴. » De même Virgile : « Je chante l'homme qui, le premier, des bords de Troie vint en Italie, prédestiné, fugitif, et aux rives du Lavinium⁸¹⁵. » Ce qui est une sorte de proposition générale. Le poète met en place au tout début la tête, les membres au milieu et garde les pieds pour la fin, en progressant donc des choses générales aux spéciales. S'il y a bien une certaine confusion, celle-ci porte sur des parties très proches, où les conséquents sont placés en premier.</p>
<p><i>Homerus igitur propter ordinis huius inversionem talem, dicitur ab Aristotele theopesios divinus, prae caeteris poetis, quia bellum Trojanum aggressus, constans & principio, & medio & fine, non totum complexus fit, sed amputarit prima, quaedam & extrema : tantumque illustria, assumptis etiam externis, retinuerit. Iliadis artificium hoc kruphtikon Horatius in arte poetica interpretatur.</i></p>	<p>Aristote dit qu'Homère, à cause de ce type d'inversion, est divin par rapport aux autres poètes, parce que quand il aborda la guerre de Troie, composée du début, du milieu et de la fin, il n'embrassa pas tout, mais amputa le début, et quelque chose de la fin. Il ne retint que les passages remarquables, en en tirant même certains de l'extérieur⁸¹⁶. Horace <de même> interprète l'organisation de l'Iliade comme étant cryptique, dans son Art poétique.</p>

5 revient sur ces trois passages aristotéliens, mais dans *Prem. An.* II, 19, le mot même de *krupsis* n'apparaît pas. *Lanthanein* lui est substitué.

⁸¹² Mêmes remarques *infra*, à propos du poème comique : *tametsi prologus generale quiddam proponit initio*, « bien que le prologue annonce quelque chose de général au début. »

⁸¹³ Les épopées sont bien la preuve que la méthode cryptique n'est en rien un chaos informe, aux antipodes de la méthode de nature : la forme d'origine reste sous-jacente ; l'interversion porte précisément sur un passage précis, dans un discours direct délimité, et une série continue d'événements racontés.

⁸¹⁴ Homère, *Iliade*, éd. Robert Fallacière, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1955, v. 1, p. 93.

⁸¹⁵ Virgile, *Enéide*, éd. Jacques Perret, Les Belles Lettres, 1992, v. 1-3, p. 4.

⁸¹⁶ Extérieurs à l'histoire racontée (passages tirés du reste de la guerre de Troie). C'est-à-dire : en insérant même des « épisodes » (voir plus bas, note 8, la définition d'*épisode* par *extrinsecus assumpta*). Paraphrase d'Aristote, *Poétique* (chap. 23, 59a30 ; trad. Dupont-Roc, Roselyne et Lallot, Jean, Paris, Le Seuil, 1980, p. 119) : « sur ce point encore Homère peut paraître divinement inspiré en comparaison des autres : même la guerre de Troie, qui avait un commencement et une fin, il n'a pas essayé de la composer tout entière (elle aurait été trop étendue pour qu'on pût l'embrasser d'un seul regard), ni d'en modérer l'étendue ce qui l'aurait rendue inextricable à force de diversité. En fait il a retenu une partie unique, et il a tiré du reste de nombreux épisodes, comme le catalogue des vaisseaux ou autres épisodes, dont il parsème sa composition ». Voir la note 4 de cette traduction, p. 372, qui explicite par des italiques la construction en chiasme : « Bien qu'elle ait *un commencement, un milieu et une fin*, il ne l'a pas composée *tout entière*, et bien qu'il en ait *modéré l'étendue*, il n'en a pas fait *une composition inextricable à force de diversité*. »

<p>[Note 4] Ovo] <i>Fingunt poetae concubitu ovis e Ledaenatum esse geminum ovum Pollucis & Helenae : quae rapta, materies belli Trojani fuit. Ergo Homerus, interprete Horatio, Iliadem non repetivit ab ultima belli origine, id est ortu Helenae.</i></p>	<p>[Note 4] Deux œufs] Les poètes racontent que de l'œuf enfanté par Lédæ sont nés les deux œufs de Pollux et Hélène, dont l'enlèvement fut le matériau de la guerre de Troie. Homère donc, d'après Horace, n'a pas raconté l'Iliade depuis la toute première origine de la guerre, c'est-à-dire depuis la naissance d'Hélène.</p>
<p>[Note 5] [628] <i>In medias] Aristotelicum est illud, a medio incipere : & mediae res intelligendae sunt, quae tempore sunt mediae inter primam originem & finem ultimum.</i></p>	<p>[Note 5] Au milieu] C'est le principe d'Aristote que de commencer au milieu de la chose : et il faut comprendre que le milieu de la chose est celui dont l'époque se situe à mi-chemin entre la première origine et la fin ultime.</p>
<p>[Note 6] <i>Ac notas] Et hoc item logicum est, a medio incipere, tanquam a notissimo, ut antecedentium luce nil opus fit. Incipitur autem Ilias a precibus Chrysaesacerdotis : & secundo libro in catalogo navium, praeterita comprehenduntur : duo deinceps & viginti libri, gradibus temporum ordinem rectum sequuntur.</i></p>	<p>[Note 6] concevoir les choses précédentes] Cela est logique aussi que de commencer par le milieu ou pour ainsi dire par le plus connu, puisqu'il n'est nul besoin de la lumière de ce qui s'est passé avant. L'Iliade commence ainsi par les prières des prêtresses de Chrysis : et au deuxième livre, dans le catalogue des navires, sont compris les événements antérieurs ; ensuite, les vingt-deux livres suivent de façon droite l'ordre de l'échelle temporelle⁸¹⁷.</p>
<p>[Note 7] <i>Nitescere] Sic Aristoteles in poetica : si Homerus totum complecteretur, id esset nimis magnum, kai gè eusunopton, neque satis illustre : Nunc autem cum una parte assumpta, epeisodiis ipsorum multis est usus, ut navium catalogo, & aliis epeisodiis quibus poesin distinguit. Epeisodiam Aristoteli, est adventitium acroama jucundumque : verbo epeiseimi, ingredior⁸¹⁸. [...]</i></p>	<p>[Note 7] ne pouvoir prendre teinct⁸¹⁹] C'est ce que dit Aristote dans la Poétique : si Homère avait embrassé le tout <de la guerre de Troie>, l'Iliade aurait été trop étendue « pour qu'on pût l'embrasser d'un seul regard », et pas assez remarquable. Mais en fait une fois fixé sur une seule partie de la guerre, Homère y a inséré de nombreux épisodes, comme le catalogue des navires et autres, par lesquels il donne de la variété à son poème. Un épisode chez Aristote est un passage inattendu et agréable, du verbe epeiseimi, « entrer dans [s'insérer] ». [...]</p>
<p>[Note 8] [629] <i>Remiscet] Epeisodia nimirum sunt illa ad gratiam poematis extrinsecus assumpta.</i></p>	<p>[Note 8] Il lie⁸²⁰] Les épisodes en effet sont des passages qui sont tirés de l'extérieur, et ajoutés pour embellir le poème.</p>

⁸¹⁷ Contrairement à Chabot et Ramus, Talon diminue l'ampleur de l'inversion ; d'une certaine manière Talon est bien plus proche de la réalité de l'écriture épique.

⁸¹⁸ Dans la perspective d'Aristote, une péripétie est dans l'axe du sujet ; pour le dire en termes ramistes, elle relève des « homogénées ». Tandis qu'un épisode est de l'ordre des « hétérogénées » (tout épisode surprenant ayant une dimension cryptique). *Adventicius* signifie (Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s.v., sens 3) : « qui survient de manière inattendue, accidentel », « imprévu ». *Akroama* est l'équivalent grec du latin *jucundum* : « ce que l'on entend avec plaisir, ce qui charme l'oreille (parole, chant etc.) » (Bailly, Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1905, s.v.).

⁸¹⁹ Trad. Pelletier. Dans la trad. aux Belles Lettres : « les incidents qu'il désespère de traiter brillamment, il les laisse ».

⁸²⁰ Trad. Pelletier. Dans la trad. de François Villeneuve aux Belles Lettres : « mêler si bien le mensonge et la vérité ».

<p>[Note 9] <i>Primo ne] In hac tamen veri falsique mixtura, proportio symmetriaque corporis servatur : & quamvis a medio tempore incipiat, est tamen corporis universi primum, medium, infimum : estque sua suoque modo perfecta, perfectique tanquam animalis forma.</i></p>	<p>[Note 9] Du premier] Dans ce mélange du vrai et du faux, on conserve pourtant la proportion et la symétrie du corps ; et bien qu'on commence au milieu du point de vue chronologique, le corps, lui, est entier, avec son début, son milieu et sa fin. Et ce corps a une forme d'ensemble parfaite à sa manière, tout comme la forme d'un animal parfait.</p>
<p><i>Finis autem Iliados, est caedes Hectoris : caeteraque consequentia, ut prima antecedentia, sunt amputata, quia non satis illustria fuissent. Denique etiam Homerus a generalibus ad specialia, licet imperfecta, attamen progressus est.</i></p>	<p>La fin de l'Iliade est la mort d'Hector : et le reste des événements qui s'ensuivent sont supprimés, parce qu'ils n'auraient pas été suffisamment remarquables ; de même, nous l'avons vu, qu'ont été supprimés les événements qui précèdent <l'histoire que raconte l'Iliade>. Tant et si bien que même chez Homère la progression va des choses générales aux choses spéciales, quoique la méthode soit imparfaite.</p>
<p>[Note 10] <i>Virgilius] Secundum est exemplum secundi & post Homerum principis poetae, qui Homericum artificium imitatus est, & methodum a generalibus ad specialia pari modo tenuit : neque incepit ab excidio Trojano.</i></p>	<p>[Note 10] Ce second exemple est aussi le deuxième prince des poètes, après Homère : il a imité l'organisation homérique, et a suivi de la même manière la méthode qui va des choses générales aux choses spéciales : lui non plus n'a pas commencé par <le commencement>, la destruction de Troie.</p>
<p>[Note 11] <i>Sicilia] Locus est statim primo libro : Vix e conspectu Siculae telluris in altum Vela dabant laeti, &c. Tempestas nempe exorta describitur.</i></p>	<p>[Note 11] Sicile] Ce passage est au début du premier livre : « A peine, perdant de vue la terre de Sicile, vers le large ils faisaient voile⁸²¹, etc. » C'est-à-dire ce qui décrit l'arrivée de la tempête.</p>
<p>[Note 12] <i>Carthaginis] secundus liber est Aeneidos : Conticuere omnes, intentique ora tenebant, &c.</i></p>	<p>[Note 12] Carthage] <Début> du second livre de l'Énéide : « Ils ont tous fait silence et tenaient fixés leurs visages⁸²², etc. »</p>
<p>[Note 13] <i>Casibus] multis & variis praeliis, & utrinque magna caeda factis, tandem Turnus ab Aenea interficitur, in ultionem Pallantis : ut Hector illic [630] ab Achille in ultionem Patrocli. & hic Aeneis item concluditur. Quapropter uterque poeta logicam methodum a generalibus ad specialia consimiliter secutus est.</i></p>	<p>[Note 13] Fortunes] Après des combats nombreux et variés, et des morts importants de part et d'autre, à la fin Turnus est tué par Enée, pour venger Pallas, comme Hector par Achille pour venger Patrocle. Et ceci de même achève l'Énéide. C'est pourquoi les deux poètes ont suivi également la méthode logique qui va des choses générales aux choses spéciales.</p>
<p><i>[1] De materia & prima & extrema nonnihil amputavit, [2] addiditque alia : Et haec formae prima imperfecta est e materia : [3] tum etiam temporum ordinem invertit, complexus in medio quaedam praecedentia, ideoque & haec altera est inversio : attamen uterque & summam operis initio proposuit : licet in medio quaedam turbavit, attamen multo maximam partem ordine collocavit :</i></p>	<p>Dans le matériau du début et de la fin, aussi bien Virgile qu'Homère [1.] amputent certaines choses et [2.] en ajoutent d'autres : Et cette première forme imparfaite est tirée du matériau ; [3.] et ensuite ils intervertissent l'ordre temporel, en embrassant dans le milieu certains événements qui précèdent, et pour cela il y a cette autre inversion ; cependant Virgile comme Homère posent d'emblée en tête de leur œuvre son propos général [son résumé]. Même s'ils perturbent les choses en commençant in medias res, pourtant la plus grande partie de leur poème, et de loin, est arrangée selon l'ordre.</p>

⁸²¹ Virgile, *Énéide*, éd. Jacques Perret, Les Belles Lettres, 1992, v. 34-35.

⁸²² Virgile, *op. cit.*, II, v. 1.

<p><i>Duoque homines diligentia ridiculam hic navarunt, Qu. Calaber, ut quatuordecim libris Iliada : Maphaeus, ut unico Aeneida absolvent : Erat enim utroque opus accurato opificis sui iudicio absolutum & perfectum.</i></p>	<p>Deux hommes ont dépensé beaucoup d’efforts pour faire une chose ridicule : Q. Calaber en racontant l’Iliade en quatorze livres⁸²³ ; Mapheus, l’Enéide en un seul. Chacune des deux œuvres était achevée et parfaite, selon le jugement de l’ouvrier lui-même.</p>
<p>[Note 14] Comici] Tertium exemplum de comicis. Dispositio enim comoedia per actus, & actuum scenas, & scenarum personas, in progressu protaseôs, epitaseôs, catastrophes, propositionis, intentionis, conversionis, artificium comici poetae magnum demonstrant :</p>	<p>[Note 14] Comiques] Le troisième exemple est celui des auteurs comiques. En effet la disposition des comédies se fait par acte, dans les actes par scènes, et dans les scènes, par les personnages, en progressant de l’exposé du nœud au dénouement en passant par toute l’intrigue⁸²⁴, où les poètes comiques montrent un grand savoir-faire.</p>
<p><i>cura tamen ordinis initio inversi in comico poemate est, ne ordine consequentia praevidantur : tametsi prologus generale quiddam proponit initio : & actus scenaeque rem totam, si non logica partitione, certe partium comica distinctione dividunt.</i></p>	<p>Pourtant [c’est-à-dire: malgré cette structure “début, milieu et fin”], dans le poème comique, on prend soin d’inverser l’ordre au début, afin que les choses qui se passeront ensuite ne soient pas prévues, même si le prologue annonce quelque chose de général au début. Et les poètes comiques divisent l’intrigue tout entière en actes et en scènes, sinon selon une partition logique, du moins selon une distinction des parties propre au genre dramatique.</p>
<p><i>Atque hic etiam methodus a generalibus ad specialia, sicut in Homero Virgilioque servatur : nec toto genere poetica dispositio alia est, quam philosophica : [631] sed quia delectandi potius, quam docendi caussa adhibetur : idcirco quod voluptati conceditur, detrahitur intelligentiae.</i></p>	<p>Et cette méthode qui va des choses générales aux choses spéciales est même conservée, tout comme chez Homère et Virgile. La disposition en poésie n’est donc pas différente de celle de la philosophie. Mais parce qu’il doit donner de l’agrément, plutôt que de présenter une explication claire de l’affaire, ce qu’il accorde au plaisir, il l’enlève à la compréhension.</p>
<p>[Note 15] Oratores] Oratores quoties docere rem justam aperte statuerunt, methodum plenam sequuntur : At insidiantur animis audientium quandoque, & voluptatem, aut graviores aliquem motum, praecipue e Rhetoricis praestigiis, ad pervincendos audientium animos quaerunt :</p>	<p>[Note 15] Quant aux orateurs] Les orateurs, toutes les fois qu’ils ont décidé d’exposer clairement une cause juste, ils suivent la méthode pleine et entière. Mais quelquefois ils tendent des pièges à l’esprit des auditeurs, et parfois ils visent la volupté ou bien quelque mouvement plus grand [= le movere], notamment tiré de quelque prestige de la rhétorique, pour emporter complètement l’esprit des auditeurs.</p>
<p><i>sed occultius⁸²⁵, ne injustitia suo ipsa indicio pereat. Itaque solam docendi speciem prae se ferunt, episodiaque illa digressionum, commorationum, cum poetis habent communia.</i></p>	<p>Mais ils le font de façon assez cryptique, de peur que l’injustice de leur cause se détruise elle-même par le simple fait de se donner à voir. Ainsi ils affichent seulement les belles apparences de vouloir exposer clairement [= le docere], et ils ont en commun avec les poètes les épisodes que sont les digressions, les retardements.</p>

⁸²³ Quintus Calaber ou Quintus de Smyrne, *Kointou Kalávrou paraleipomenôn Homírou, vivlia téssares kai deká*, [Quinti Calabri derelictorum Homero libri quatuordecim], Manuzio Aldo, Venisi, 1505.

⁸²⁴ Les trois mots latins, *propositio*, *intentio* et *conuersio*, traduisent les trois mots grecs qui les précèdent, et qui décrivent en gros début, milieu et fin de la progression (*intentio*, « effort pour aller vers un but », cf. *contentio*).

⁸²⁵ Omer Talon a la spécificité d’utiliser *occultius* au comparatif qui signifie « assez cryptique ». A la forme gradable que l’adjectif revêt chez lui, on comprend que Talon cherche toujours à persuader son lecteur que la méthode de prudence n’existe qu’à l’intérieur de la méthode de nature, et non pas dans une relation d’antagonisme. La méthode de nature, universelle, permet en son sein une certaine dissimulation.

<p>[Note 16] Firmissimum] <i>Ex omnibus quae a Cicerone, quaeque a Quintiliano de hoc ordine praecipuntur, id praecipue est notabile, quod ordinem non intelligentiae, sed victoriae sibi proponunt : ut poetae, ordinem voluptatis & gratiae.</i></p>	<p>[Note 16] Les plus solides] De tous les préceptes sur l'ordre qu'ont Cicéron et Quintilien, ceci surtout est à remarquer : leur ordre n'est pas au service de la compréhension, mais de leur propre victoire ; tout comme l'ordre des poètes est au service du plaisir et de la faveur du public.</p>	
<p><i>De quo Tullius secundo Oratorio sic ait : « [II, 313] Atque etiam in illo reprehendos eos, qui quae minime firma sunt, ea prima collocant : In quo illos quoque errare arbitror, qui si quando (id quod mihi nunquam placuit) plures adhibent patronos, uti quemque eorum minimum putant esse, ita eum primum volunt dicere. Res enim hoc postulat, ut eorum expectationi, qui audiunt, quam celerrime succurratur⁸²⁶ : cui si initio satisfactum non sit, multo plus sit in reliqua causa laborandum. Male enim se res habet, quae non statim, ut dici coepta est, melior fieri videtur.</i></p>	<p>Voici ce qu'en dit Cicéron dans le second livre du De l'orateur : « [II, 313] J'ajoute que je blâme le système consistant à placer tout d'abord les preuves les moins fortes. A ce propos, je crois que c'est aussi une erreur, quand on emploie plusieurs avocats (habitude qui m'a toujours déplu), de faire parler les premiers ceux-là précisément qu'on croit les moins habiles. Votre intérêt exige que vous répondiez le plus tôt possible à l'attente des juges. Si dès le commencement ils ne reçoivent pas satisfaction, votre tâche en deviendra par la suite beaucoup plus difficile. Malheur à la cause qui, sitôt la plaidoirie commencée, ne donne pas l'impression d'être la meilleure !</p>	
<p><i>[II, 314] Ergo ut in oratore, optimus quisque, sic & [632] in oratione, firmissimum quodque sit primum : dum illud tamen in utroque teneatur, ut ea quae aequae excellent, servantur etiam ad perorandum si quae erunt mediocria (nam vitiosis nusquam esse oportet locum) in mediam turbam atque in gregem conjiciantur. » Haec Tullius : quae Quintilianus deinde repetit lib. 5. Cap. 12.</i></p>	<p>[II, 314] Produisez donc chaque fois, en premier lieu, et les orateurs les plus capables et les arguments les plus solides ; à condition, bien entendu, qu'en fait d'arguments comme en fait d'orateurs vous ayez encore pour la péroraison de l'excellent en réserve. Quant au médiocre (car le mauvais ne doit figurer nulle part), qu'il soit jeté dans la foule et se perde dans la masse⁸²⁷. » Ainsi chez Cicéron, que Quintilien reprend à son livre V, chapitre 12 :</p>	
<p><i>VI, 12, 14. « Quaesitum etiam, potentissima argumenta primone ponenda sint loco, ut occupent animos : an summo, ut inde dimittant : an partita primo summoque, ut Homericam dispositione, in medio sint infirma : an a minimis crescant. Quae prout ratio causae cuiusque postulabit, ordinabuntur : Imo (ut ego censeo) excepto, ne a potentissimis ad levissima descrecat oratio. »</i></p>	<p><i>VI, 12, 14. « On demande s'il faut placer les meilleures preuves au commencement, pour s'emparer tout d'un coup de l'esprit des Juges ; ou à la fin, dans la vue qu'ils en aient une idée plus nette & plus recente ; ou bien partie au commencement, partie à la fin, selon l'ordre de bataille que nous voyons dans Homère ; ou bien, s'il n'est point mieux de commencer par les plus foibles, afin qu'elles aillent toujours en augmentant. Pour moy je croy que la disposition qu'il en faut faire dépend de la nature & du besoin de la cause, pourvu néanmoins que le discours ne décline jamais, & que de fort & solide au commencement, il ne devienne pas frivole, & misérable à la fin. »</i></p>	<p>VI, 12, 14. « On a posé aussi la question de savoir si les arguments les plus puissants doivent être placés au commencement, pour prendre possession des esprits, ou, à la fin, pour les laisser aller avec cette impression, ou partie au commencement, partie à la fin, en adoptant le dispositif d'Homère, chez qui les éléments faibles sont placés au centre pour tirer de leur entourage un surcroît de courage. On suivra l'ordre méthodique qu'exige l'intérêt de la cause, sauf qu'il ne faut pas (à mon sens) une progression descendante allant des arguments les plus forts aux arguments les plus faibles »⁸²⁸.</p>

⁸²⁶ Occuratur dans le texte original de Cicéron.

⁸²⁷ Cicéron, *op. cit.*, II, 313-314, p. 137-138.

⁸²⁸ Quintilien, VI, 12, 14 en entier. Gedoyn, p. 332 ; Cousin, p. 179-180.

<p><i>Homerica autem dispositio illa est Nestoris 4. Iliad. « Equitibus acie prima praemissis, levior armatura in secunda acie, fortioribus, & valentioribus tanquam triariis, in extrema collocatis ».</i></p>	<p>En effet la disposition homérique est celle de Nestor, au livre IV de l’Iliade : « ayant envoyé à l’avant la ligne des cavaliers, en deuxième position cette de l’infanterie légère et en troisième et dernière position, les hommes d’expérience les plus forts et les plus valeureux⁸²⁹. »</p>
<p><i>Atque hic ordo oratorius, quanquam turbator est, quam poeticus, quia non evidentiam docendi, sed movendi potentiam tantum spectat : attamen hoc ipso potentiae argumento, satis significat non nisi a generali & propositione & ratione aliqua ad hypothesin (quae specialis quaestio est) sese descendere : nec unquam a specialibus ascendere ad generalia.</i></p>	<p>Et certes, cet ordre chez les orateurs est plus troublé que chez les poètes, parce que chez les orateurs l’ordre ne vise pas à exposer clairement les choses, mais seulement à émouvoir puissamment. Pour autant, par cette même puissance de l’argument, on voit bien que l’on descend quand même du général et de l’annonce du propos et du raisonnement à telle ou telle hypothèse (autre mot pour dire la question particulière) : on ne remonte donc jamais des spéciales aux générales.</p>
<p><i>Quamobrem P. Ramus hoc extremo perorationis loco, Musas omnes dialecticas & Charites logicas appellabat, atque implorabat, ut tantae quaestionis conclusioni praesiderent, [633] iudicioque tot annis de legitima omnium artium, omnium (quae docendi causa susceptae sunt) disputationum forma, adeoque anima disceptato, auctoritatem suam interponerent, hominum in tenebris errantium mentibus lumina⁸³⁰ praeferrent. P. Rami quaestio est, quod methodus artis instituendae, atque informandae unica sit a generalibus ad specialia.</i></p>	<p>C’est pourquoi Pierre Ramus à la toute fin de cette péroraison⁸³¹ en appelle à toutes les Muses de la dialectique et à toutes les Grâces de la logique, et les implore de présider à la conclusion d’une question aussi importante, et d’interposer leur propre autorité dans un procès qui dure depuis tant d’années, sur la question de savoir quelle est la forme et même l’âme légitime de toutes les techniques, de toutes les disputes (celles du moins qui sont entreprises en vue d’éclairer l’intelligence), et qu’elles apportent leurs lumières aux esprits des hommes qui errent dans les ténèbres. Le point qu’explique Ramus ici est qu’est unique la méthode qui crée et forme tout art ou technique : c’est celle qui va des choses générales aux choses particulières.</p>
<p><i>Caussa non in foro, ad iudices : non in curia ad Patres : non in rostris ad Quirites : sed ad omnium locorum, omnium temporum, omnium ingeniorum praesides illas deas agitur : & argumentis & testimoniis omnium argumentorum & testimoniorum longe gravissimis, longeque firmissimis : quia methodus haec sola sit intelligentiae memoriaeque, & quidem ab Aristotele, Hippocrate, Platone singulariter & unice probata & laudata : vanaque & commentita sunt omnia, quaecunque contra fingi vel excogitari unquam potuerunt.</i></p>	<p>Que l’on soit non seulement au forum, devant les juges ; à l’assemblée, devant les patriciens ; à la tribune, devant les concitoyens : mais, bien au-delà, dans tous les lieux, à toutes époques, devant toutes les sortes d’intelligences, partout et toujours on parle sous la direction de ces divinités. De tous les arguments et de tous les témoignages, ces arguments-là et ces témoignages sont de loin les plus sérieux et les plus solides, parce que méthode est la seule pour la compréhension et la mémoire, et qu’elle a été approuvée et louée par Aristotele, Hippocrate, et Platon comme étant seule et unique. Sont vaines et fausses toutes celles qui ont jamais pu être inventées ou imaginées pour s’y opposer.</p>

⁸²⁹ Talon simplifie Homère, *Iliade*, IV, 297-300 (trad. Paul Mazon aux Belles Lettres) : « En tête il [Nestor] a placé ses meneurs de chars, avec leurs chevaux et leurs chars ; en arrière, ses gens de pied, braves et nombreux : pour lui, ils doivent être le rempart du combat. Il a poussé les pleutres au centre [*kakous d’es messon ellassen*], afin que, même à contre-cœur, chacun soit forcé de se battre. »

⁸³⁰ *Lumina* est employé ici dans un sens non technique, presque platonicien, « les lumières de l’esprit », « ce qui éclaire l’intelligence des hommes » et non pas des procédés oratoires, figures de discours qui balisent le texte (ce qui était le sens de *lumina* dans cet extrait jusqu’ici).

⁸³¹ Talon commente ici la « Peroration de la méthode », épilogue de la *Dialectique* française de Ramus.

<p><i>Haec argumenta sunt : quia artes omnes ingenuae, Grammatica, Rhetorica, Dialectica, Arithmetica, Philosophiaque tota in jus appellatae viva voce testificantur, hanc unicam methodum sibi cognatam & familiarem esse : Poetae, Oratores, Historici eandem testimonii fidem testimonii quoque sui fide confirmant : qui etiam, licet aliqua parte aliquando voluptati aut utilitati potius, quam doctrinae inserviant : attamen caeteris partibus majoribus progredientur a generalibus ad specialia.</i></p>	<p>La raison en est que toutes les disciplines nobles, Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Arithmétique, Philosophie en son entier, dans ce procès témoignent de vive voix que cette méthode unique s'apprend facilement et familièrement. Poètes, Orateurs, Historiens confirment ce témoignage par le leur. Eux, certes, dans l'une ou l'autre partie de leurs discours, ils sont au service de la volupté ou de l'utilité plutôt que de la démonstration claire [du docere]. Mais pour les autres parties, les plus importantes, chez eux aussi la progression se fait des choses générales aux particulières.</p>
<p><i>Quid plura ? humani ingenii [634] natura adhuc non tulit, ut ars ulla, aut disputatio longior ulla tota a specialibus ad generalia progredieretur. Quapropter methodus a generalibus ad specialia, in omnibus rebus perspicue docendis, unica erit : in quibus autem rebus aliquid erit occultandum, aliquid etiam ipsius occultabitur : sed ita ut e capite ac partibus reliquis forma corporis & species appareat. [Fin du livre.]</i></p>	<p>Que dire de plus ? Jusqu'ici la nature de l'esprit humain n'a pas permis que toute technique ou toute discussion un peu longue ait une progression qui aille complètement des choses particulières aux générales. C'est la raison pour laquelle la méthode qui va <à l'inverse> des choses générales aux particulières sera l'unique méthode, pour tous les sujets où l'on cherche à démontrer un point par des explications claires. Assurément, dans ces sujets il faudra cacher un élément, ou même un élément se cachera de lui-même : mais de telle sorte que la tête et le reste des autres parties laissent voir la forme et la beauté du corps⁸³².</p>

Annexe 3

Chabot, *Expositio analytica et brevis in universum G. Horatii Flacci poema, 1582*

Nous avons vu que, contrairement à Cicéron, Quintilien et même Aristote, Horace est le seul, sur la méthode de prudence, qui ait droit à une citation longue dans la *Dialectique* de 1555. C'est aussi à propos de quatre vers célèbres de l'*Ars poetica* (v. 41-45) que Chabot explique la méthode de prudence.

Voici tout d'abord une comparaison des traductions, qui confronte celle de l'abbé Batteux et la traduction contemporaine de François Villeneuve aux Belles Lettres.

⁸³² Cette dernière phrase des *Praelectiones* de Talon vient corriger ou contre-balancer ce que dit Ramus : Talon s'applique à limiter le recours à la dissimulation qui doit rester localisée et ne pas défigurer la beauté de l'ensemble, due à la méthode de nature.

Horace, Art poétique	Traduction de Charles Batteux ⁸³³	Traduction de François Villeneuve ⁸³⁴
<p>[v. 41] <i>Ordinis haec virtus erit et venus, aut ego fallor, Ut iam nunc dicat iam nunc debentia dici, Pleraque differat et praesens in tempus omittat, Hoc amet, hoc spernat promissi</i>⁸³⁵ <i>carminis auctor. In uerbis etiam tenuis cautusque serendis [...].</i></p>	<p>L'ordre ou l'arrangement des parties, pour avoir toute la grace & tout l'effet possible, demande, si je ne me trompe, qu'on dise dans l'instant où la scène s'ouvre, ce qui doit être dit dans cet instant, & qu'on renvoie⁸³⁶ l'exposé⁸³⁷ des autres choses dans une occasion favorable.</p> <p>L'Auteur d'un long poème⁸³⁸ a besoin d'un grand discernement.</p> <p>Qu'il soit réservé & sur ses gardes quand il s'agira de faire de nouveaux mots [...].</p>	<p>L'ordre aura cette vertu et cet agrément, ou je me trompe fort, qu'on dira tout de suite ce qui doit être dit tout de suite, qu'on réservera et laissera pour l'instant de côté maint détail⁸³⁹, qu'on élira celui-ci, qu'on dédaignera celui-là, quand on a pris sur soi de promettre un poème.</p> <p>Apportant, dans l'enchaînement des mots aussi, de la délicatesse et de la prudence [...]</p>

Charles Batteux a commencé sa carrière par l'enseignement de la rhétorique au collège de France ; nous lui devons un *Traité de la construction oratoire*⁸⁴⁰ et une étude de différents « arts poétiques », parmi lesquels l'*Epître aux Pisons*. Il est donc un spécialiste de la conduite du discours et voit très clair dans les présupposés de cette recommandation d'Horace sur l'*ordo*, « ordre ou arrangement des parties ». La traduction de Batteux est la plus éclairante, car elle lit Horace entre les lignes et explique ainsi clairement le fond de cette pratique poétique.

Voici maintenant le commentaire de Chabot.

⁸³³ Horace, *Epîtres*, trad. de Charles Batteux, Paris, Desaint et Saillant, 1750, III, v. 42-45, p. 636-364.

⁸³⁴ Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, III, v. 42-45, p. 204.

⁸³⁵ *Promissi* renvoie à la *propositio* : le verbe désigne ce dont l'auteur a fait l'annonce à la fin de son exorde.

⁸³⁶ Au lieu de dire « pour le moment il omet etc. », Batteux dit : « il remet à plus tard ».

⁸³⁷ Le terme « exposé » de Batteux est intéressant car il ne correspond à aucun mot précis chez Horace. Il désigne l'exposé de l'action, donc la *narratio* en rhétorique, dite aussi *expositio rei*. La *narratio* est cohérente – malgré les interversions de l'ordre – parce qu'il y a unité du propos. C'est donc cette unité du propos qu'il s'agit de mettre en avant d'emblée. Le mot « exposé » se situe dans la continuité du mot « action » qui le précède. L'action commence *in medias res*.

⁸³⁸ Le syntagme « long poème » de Batteux rappelle que tout cela concerne l'écriture de l'épopée. Ici Batteux n'est pas seulement loin du mot à mot, il « invente » toute une proposition, qu'il isole sous forme de paragraphe, à partir du simple *etiam* du vers 46 : puisque dans l'invention des mots il faut « aussi » faire preuve de discernement, *a fortiori* il faut un très grand discernement pour la construction même de l'épopée. – Chabot renvoie de même, sur la question de l'ordre, à l'épopée pour sa longueur. Villeneuve commet donc une erreur dans sa traduction : il croit que ces conseils portent sur un petit poème. A travers le verbe *promissi*, Horace exprime l'idée que du moment qu'on s'engage pour un texte très long, le poète dit quel en sera le sujet.

⁸³⁹ L'expression « maint détail » de François Villeneuve est une erreur : ce ne sont justement pas des détails qui sont déplacés dans le corps du poème, mais le début de l'action, qui est par définition importante car elle est la source de toute la suite des événements.

⁸⁴⁰ Mais ce traité ne concerne malheureusement que l'ordre des mots, l'*elocutio*.

<i>Chabot, Expositio analytica</i> ⁸⁴¹	Notre traduction
15. <i>Quia e superiori delectu argumenti ingenio cujusque scriptoris maxime idonei dixit vim disponendi & eloquendi facile prodire : ideo nunc [p. 920a] breviter e loco diversorum & adversorum instituit de collocatione materiae praecipere, ut nonnulla tam eventa, quam facta personarum in praesentia memorentur, se alia in aliud tempus & locum differantur : quorum alterum modo improbare debet ad tempus magni poematis promissor, ut Homerus multa de Achille scribere omisit, quae poterat, multa etiam Virg. de Aenea : quia uterque videbat illa non esse ad sua instituta necessaria ;</i>	15. Aux vers précédents, il a été question du choix d'un sujet [v. 40, lecta res] parfaitement adapté au génie de chaque écrivain : Horace a dit que de ce choix découlait la capacité à arranger ses parties et à s'exprimer avec facilité [v. 41, facundia, lucidus ordo]. Donc ici il commence brièvement, par le lieu des opposés et celui des contraires, à donner des préceptes sur l'arrangement de la matière : s'il faut rappeler aussitôt quelques événements ou actions de personnages, le reste doit être différé et traité en autre temps et lieu ; pourvu que, en un second temps, le « prometteur » d'un grand poème [v. 44, promissi carminis auctor] rejette même ces événements ou actions, comme Homère omit d'écrire beaucoup de choses sur Achille, qu'il aurait pu écrire ; comme Virgile en omit beaucoup aussi au sujet d'Enée : parce que l'un et l'autre voyait qu'il n'était pas nécessaire de les introduire.
<i>hunc locum Serv. citat ad vers. 2. Georgic. Me vero primum dulces ante omnia Musa, ubi dicitur Virgilius observasse, quod sic Horatius praecipit : quod docet longe aliter atque Rhetor, qui pro ratione auditorum & propositae quaestionis⁸⁴² moderatur doctrinam dispositionis : de qua vide Ciceronem in partitionibus oratoris.</i>	Servius cite ce passage pour le vers de la seconde Géorgique : « O vous à qui j'offris mes premiers sacrifices, Muses, soyez toujours mes plus chères délices ! » ⁸⁴³ , où il dit que Virgile observe ce que prescrit ainsi Horace : ce qu'enseigne longuement d'une autre façon aussi le Rhéteur, qui règle la disposition en fonction de l'auditoire autant que du problème posé : voir Cicéron dans les Partitions de l'orateur ⁸⁴⁴ .
<i>Multo etiam id secus facit, atque Dialecticus, qui posita quaestioni invenit argumenta : inventa disponit certa lege cum partibus problematicis⁸⁴⁵. Haec sic disposita iudicium rei prius dubiae⁸⁴⁶ consequi solet. Ea est prior axiomatum & syllogismorum collocatio.</i>	C'est tout à fait différent pour le dialecticien, qui une fois le problème posé, trouve pour le traiter les arguments. Il dispose les arguments qu'il a trouvés selon une loi déterminée, en suivant les parties du problème. Le jugement de la chose d'abord douteuse suit habituellement les arguments ainsi disposés. Ceci est le premier arrangement des axiomes et des syllogismes.

⁸⁴¹ Chabot, Pierre-Gautier, *Expositio analytica et brevis in universum G. Horatii Flacci poema*, Paris, Beys, 1582, note numérotée « 15 », p. 919b-921b (selon les éditions).

⁸⁴² *Propositae quaestionis* désigne le problème posé et renvoie donc à la méthode de nature qui reste le référentiel. La *propositio* a affaire avec le *propositum*. L'unité de l'*Iliade* se fait autour de la colère d'Achille ; celle de l'*Enéide* autour de la colère de Junon. Dans les deux cas, la fin de l'épopée se superpose avec la fin de la colère. La question pro-posée n'est pas sans lien avec le pro-blème : cf. tout le chapitre III, 13 de la *Rhétorique* d'Aristote. Le rhéteur arrange donc sa matière en fonction du *problema* et de l'auditoire.

⁸⁴³ Virgile, *Géorgiques*, II, Gallimard, coll. Folio, trad. Jacques Delille, 1998, v. 475, p. 206-207.

⁸⁴⁴ Cicéron, *Divisions de l'art oratoire*, éd. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1990, § 9-10.

⁸⁴⁵ Chabot décrit donc ici la méthode de nature. Les *partes problematicis* sont les parties logiques du problème. *Certa lege* désigne la règle fixée à l'avance, la loi – qui peut souffrir des exceptions, mais qu'on applique par défaut. En dépit des exceptions, elle est, comme toute loi, par définition invariable.

⁸⁴⁶ La formule *res prior dubia* est une autre manière de dire la *quaestio*, le problème.

<p><i>Complurimum autem enunciatorum & argumentationum dispositionem, Methodus, altera disponendi species, ita decet, ut ab universalibus ad singularia, id est, ab antecedentibus omnino & absolute notioribus ad consequentia ignota explicandum, proponendo⁸⁴⁷, definiendo, partiendo, singulas partes exemplis insignibus demonstrando, vinculis denique transitionum colligando, perpetuo progrediatur⁸⁴⁸. Hoc certe modo facilis via, brevique doctrinae compendia⁸⁴⁹ ad scientiam discentibus muniantur.</i></p>	<p>Mais pour la disposition de la plupart des énonciations et arguments, la Méthode est une autre sorte de disposition. On y progresse constamment depuis les universels jusqu'aux particuliers, c'est-à-dire des généralissimes des plus notoires pour expliquer les choses conséquentes et inconnues, en annonçant, en définissant, en distribuant, en montrant les choses particulières par des exemples illustres, en assemblant le tout par des liens et enfin des transitions. Cette façon de faire est assurément une voie facile, et de rapides abrégés de la doctrine munissent les élèves pour la science.</p>
<p><i>Verum quum delectatione & perturbatione⁸⁵⁰ afficiendus est auditor, aut aliqua ratione fallendus, detrahenda sunt hic illa superiora intelligentiae lumina, aut certe pars illorum aliqua silentio praeterunda, mala & vitia caussae dissimulanda, non aperte tamen defugienda. Hujusmodi sunt kruptika occulta Rhetorum documenta, Ciceronis, inquam, in lib. de Orat. 2. & Quintiliani lib. 4. cap. 5 de quibus vide plura in praelectionibus.</i></p>	<p>Mais quand il faut que le plaisir et les passions affectent l'auditeur, ou bien que quelque argument le trompe, à partir de ce moment, il faut soustraire ces lumières de la compréhension dont je viens de parler, ou du moins assurément il faut passer sous silence une partie des choses, pour cacher les défauts et les vices de la cause, sans pourtant les fuir ouvertement. Tels sont les préceptes des rhéteurs sur la cryptique, de Cicéron dans le livre II de De l'orateur⁸⁵¹, de Quintilien livre IV, chapitre 5⁸⁵², et de plusieurs autres que tu verras dans les Lectures explicatives d'Omer Talon sur la Dialectique de Pierre de la Ramée⁸⁵³.</p>

Annexe 4 Dudley Fenner, *The Arts of Logike and Rethorike*, 1584

Dudley Fenner (environ 1558-1587) est l'auteur anglais qui a permis de faire connaître la logique ramiste en Angleterre. Son ouvrage, *The Arts of Logike and Rethorike*, eut un succès populaire. Il résume le texte de Ramus et y ajoute, ce qui est tout à fait intéressant, des exemples tirés de l'Écriture Sainte. Nous ne citons que le passage qui concerne les méthodes de nature et de prudence.

Methode is the judgement of more axiomes, whereby manie and divers axiomes being framed according to the properties of an axiome perfectlie or exactlie judged, are so ordered as that the easiest and most generall be set downe firste the harder and lesse general next, untill the whole matter bee so conveyed, as all the partes may beste agree with them selves, and bee beste kepte in memorie. [...] Therefore according to this perfect way, the definition of that whiche is to bee handled, must bee firste set down, and then the division of the same into the members, and the generall properties of the same, and then the divers sortes of it, if there bee any [...]. A passage or transition is the bande of Methode, whereby one member of the division is joyned to the other, which

⁸⁴⁷ Ce verbe désigne l'annonce du *propositum*.

⁸⁴⁸ *Perpetuo progrediatur* : ou pour le dire autrement, il n'y a pas d'éléments qui soient hors du système.

⁸⁴⁹ L'expression *brevique doctrinae compendia* rappelle fortement la formule qu'a Ramus au tout début de sa présentation de la méthode « adresse et abrègement de chemin ». Ce long développement est d'inspiration très ramiste.

⁸⁵⁰ *Delectatio* et *perturbatio* recouvrent l'opposition entre *ethos* et *pathos* d'une part, et *intelligentia* ou compréhension d'autre part.

⁸⁵¹ Cf. prochain chapitre.

⁸⁵² Quintilien, IV, 5, *De divisione*, Gedoyn, p. 264-271 ; Cousin, p. 83-90.

⁸⁵³ Cette dernière remarque conforte une hypothèse émise plus haut (voir la rubrique « homogénéées ») : Chabot se sert davantage des *Praelectiones* d'Omer Talon que de la *Dialectique* de Ramus en elle-même. Il n'est pas improbable qu'il l'ait sous les yeux au moment de commenter ces quatre vers d'Horace.

thing refresheth the Reader or hearer, and helpeth the memorie. Such is that in the Actes, I, Chap. I. The firste treatie, Theophilus I have made of all things which Iesus began to say or doo &c. And so goes to the other historie of the Actes of the Apostes.

Nowe this Methode because it is so agreeable to reason, and easie to be practised, is for the most parte followed of all writers or speakers, yet as they maye and doo according to their matter, time, place, persons, and all such circumstances, wisely alter, chaunge, or hyde the same : and then it is called the hyding or concealing, or crypsis of Methode, whereas they leave out the former orderly placing of Definitions, Divisions, and Transitions, & do take in divers repetitions, declarations, makings lightsome, enlarging, or amplifications, provings of the thing, preventing of objections, outgoing from the matter, called digressions, as it shall make most fitte for their purpose. All which shall appear in that which is set downe for the practise of Logike⁸⁵⁴.

Annexe 5

Philippe de Canaye, *L'Organe*, 1589 : les trois passages d'Aristote sur la cryptique

D'après Omer Talon, qui reprend lui-même Ramus, il y a donc « trois passages où Aristote mentionne la cryptique : les *Premiers analytiques*, II, chapitre 20 ; les *Topiques*, VIII, chapitre 1 ; et les *Réfutations sophistiques*, II, chapitre 14 (passage qui reprend ce qu'avait déjà dit le chapitre des *Premiers analytiques*) ». De ces trois passages nous donnerons la traduction-paraphrase par Philippe de Canaye, dont *L'Organe* est une réécriture complète de celui d'Aristote.

Comme le remarque Talon, les trois passages forment en fait deux groupes. Dans les *Premiers analytiques* et les *Réfutations sophistiques*, Aristote décrit la cryptique pratiquée par les sophistes. Dans les *Topiques*, il s'agit de la cryptique non sophistique, avec une description bien plus fouillée, plus instructive aussi pour notre propos d'ensemble. Dans *L'Organe* de Canaye, l'index, à l'entrée *dissimulation*, ne renvoie d'ailleurs qu'aux pages 669-670, c'est-à-dire au chapitre de ses propres *Topiques* intitulé « De la dissimulation ».

1. *Premiers analytiques*, II, chapitre 19, 66a25-66b3

Le premier des trois passages est aussi le seul qui ne comporte pas le mot *krupsis*, mais *lanthanein*, « être caché », employé trois fois (fin du § 2, début du § 3, toute fin du § 6 et dernier). Comme Canaye donne d'Aristote une version très éloignée, nous présentons d'abord l'essentiel du chapitre d'Aristote dans la traduction de Jules Tricot ; nous insérons ponctuellement la traduction latine de 1927 ainsi que les paragraphes qu'elle indique⁸⁵⁵.

[§ 1] pour éviter d'être atteint par un catalogisme⁸⁵⁶, il faut avoir soin, quand l'adversaire nous demande l'argument sans ajouter de conclusion⁸⁵⁷, de ne pas concéder deux fois le même terme dans les prémisses,

⁸⁵⁴ Fenner, Dudley, *The Artes of Logike and Rethorik*, Middleburg, R. Schilders, 1584, II, 7, p. 23.

⁸⁵⁵ Aristote, *Aristotelis Opera omnia : Graece et Latine, cum indice nominum et rerum absolutissimo*, Paris, Firmin-Didot, 1927-1931, vol. I, p. 112.

⁸⁵⁶ Note de Tricot : « Le catalogisme est le contre-syllogisme dirigé contre celui qui argumente. »

⁸⁵⁷ Note de Tricot : « Quand l'adversaire se contente de demander les prémisses du ou des syllogismes en faire connaître les conclusions, lesquelles serviront de prémisses au syllogisme principal. Cf. Pacius II, 247 : *Nam si roges aduersarium, an uerae sit propositiones, ex quibus efficitur conclusio principalis, ille statim uidet, quorsum tua oratio tendat, et quid, et quomodo probes : unde ne a te superetur, facile negabit eas propositiones quas uidet eas sibi ostare.* » (Pacius, Julius, *In Porphyrii Isagogen et Aristotelis Organum commentarius analyticus* (1605), Hildesheim, G. Olms, 1966).

puisque nous savons que, sans moyen terme, on n'obtient pas de syllogisme, et que le terme qui est pris plus d'une fois est le moyen.

[§ 2] quant à la façon dont il faut considérer le moyen terme par rapport à la conclusion, elle résulte clairement de ce que nous savons à quelle espèce de conclusion aboutit la démonstration dans chaque figure, cela⁸⁵⁸ ne nous échappera pas [ou *lêsetai*, « ne nous sera pas caché »] du fait que nous savons comment soutenir notre argument⁸⁵⁹ [*Hoc vero nos non latebit, quod sciamus, quomodo defendamus nostram propositionem*].

[§ 3] mais ce que nous recommandons d'éviter quand on répond, on doit essayer de le cacher [*peirasthai lanthanein*] quand on argumente soi-même [*aggredientes tentare ut lateat*].

[§ 4] Cela se réalisera d'abord, si, au lieu de tirer des conclusions des prosyllogismes, on prend les prémisses nécessaires et on laisse dans l'ombre les conclusions ;

[§ 5] secondement, si, au lieu de demander des propositions contiguës, on prend celles qui sont les plus dépourvues de termes communs. [...]

[§ 6] Et si le syllogisme est obtenu par un seul moyen terme, c'est par le moyen qu'il faut commencer : c'est ainsi qu'on cachera le mieux son jeu à celui qui répond [*lanthanoi ton apokrinomenon ; maxime enim hac ratione conclusio poterit latere respondentem*]⁸⁶⁰.

L'esprit général de ce bref chapitre est bien celui de la *krupsis*, même si le mot n'est pas présent. C'est bien d'ailleurs par ce mot qu'un des commentateurs grecs rend compte du chapitre, à propos de la toute dernière phrase⁸⁶¹.

A partir de là, le passage correspondant chez Canaye est une réinterprétation complète, mais par là très intéressante : *L'Organe*, au *Second livre des priures Analytiques*, chapitre 8, intitulé (p. 250) « Qu'il faut montrer le premier faux, et, luy opposant un premier vray, le convaincre par l'Elenche. Et comme il faut éviter les destours sophistiques. » Le « premier faux » désigne « quelque faux Axiome », auquel il convient d'opposer « quelque Axiome si évidemment vray » (p. 251). Le paragraphe suivant est signalé, en marge, par la manchette : « *Comme les Sophistes cachent leurs tromperies* » :

Or comme il n'y a rien de plus nécessaire pour se garder d'estre trompé que de remarquer soigneusement le faux principe, aussi ceux qui nous veulent tromper n'ont rien plus en recommandation, que de le cacher le plus qu'ils peuvent, en prenant des destours fort longs, et extravagans pour nous estourdir de telle sorte, s'ils peuvent, que nous ne puissions deviner où nous avons commencé à nous fourvoyer. Comme par exemple, si un sophiste entreprend de prouver, *Que la luxure est une chose tressouhaitable*, prevoyant bien qu'il n'est pas aisé d'amener un homme qui auroit tant soit peu de reste de raison à avouër une si impertinente conclusion, il prendra un grand circuit [en manchette : *Destours Sophistiques*], et proposera plusieurs demandes en ceste maniere, *Ce qui est bon n'est il pas souhaitable ?* Et ayant commencé par ceste entree fort plausible, il poursuyvra ainsi, *Ce qui est convenable à la nature, n'est il pas bon ?* Item, *Ce qui est agreable aux sens, n'est-il pas convenable à la nature ?* Item, *La volupté n'est elle pas agreable au sens ?* Item, *La luxure n'est-ce pas une volupté ?*⁸⁶²

Les « détours » et « circuit » cachent la conclusion : c'est la technique la plus simple de la cryptique, la dissimulation du propos, bien présente dans le chapitre d'Aristote, à son § 4. Le paragraphe suivant, chez Canaye comme chez Aristote (son § 5), donne une autre technique, « confondre l'ordre » des demandes. Canaye ajoute alors le rapprochement avec le sorite :

⁸⁵⁸ Note de Tricot : « La conclusion du syllogisme principal. »

⁸⁵⁹ Note de Tricot : « Car l'adversaire doit prouver la contradiction de notre thèse. »

⁸⁶⁰ Aristote, *Premiers analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1966, II, 19, « Le catalogisme », p. 295-296.

⁸⁶¹ « *Eirèkôs pôs krupsin opheilomen [...], nun legei pôs opheilomen krupsin poièasthai [...]* », dans *Philoponi (olim Ammonii) In Aristotelis Analytica Priora Commentaria*, éd. Maximilien Wallies, Berlin, Georg Reimer (*Commentaria in Aristotelem graeca*, vol. XIII, pars II), 1905, p. 461, l. 9-13 – je remercie Francis Goyet pour cette référence.

⁸⁶² Canaye, Philippe, *Organe*, Genève, Jean de Tournes, 1589, p. 251. L'ouvrage est visible sur Google Livres ; nous dissimilons les *u* et *v* à la manière moderne.

Toutes ces propositions ont tant d'apparence, et sont tellement iointes l'une à l'autre, qu'il n'est pas aisé de découvrir où gist le venim. Et neantmoins, ayant accordé toutes ces demandes, nous ne sçaurions éviter la conclusion, quoy que nous la detestons comme sale et vilaine. Quelquesfois mesmes un rusé sophiste, pour troubler l'eau davantage, confondra l'ordre de ses demandes, à fin d'oster tout moyen de le suyvre à la trace, et découvrir où il en veut venir. Puis ayant obtenu par surprinse toute telle response qu'il aura voulu, alors il renfilera toutes ses propositions de telle sorte, qu'il en tirera sa conclusion, quelque absurde qu'elle soit. Les Grecs appellent ce sophisme *Sorites*, comme qui diroit *Amas*, pource qu'il se fait par un grand amas de propositions [...]. On donne communement cest exemple du Sorites :

Qui boit bien, dort bien.

Qui dort bien ne peche point.

Qui ne peche point sera sauvé.

[p. 252] *Ergo qui boit bien sera sauvé.*

Pour se protéger de la « confusion de l'ordre », il faut donc restituer l'ordre, « prendre garde à la disposition de ses propositions » [*ses* : du sophiste] :

Or le moyen pour éviter ces attrapaires, c'est de trancher court à ce sophiste, et ne luy laisser faire tant de demandes, ains luy dire qu'il reduise son argument en syllogisme en telle figure qui luy plaira : Car si le Sorites est bon, il se reduira en deux ou trois syllogismes, selon la quantité des propositions, et s'il est vicieux, le vice se congnoistra incontinent : et par ainsi nous tirerons le sophiste hors sa taniere, et luy monstrerons le tour malgré qu'il en aye. Car si la conclusion du syllogisme est fausse, nous mettrons aussi tost le doigt sur le premier faux, qui s'y trouvera si apparent, qu'il en aura honte luy mesme. Au demeurant, depuis que nous l'aurons amené à ce point de reduire son discours en syllogisme, il nous faudra soigneusement prendre garde à la disposition de ses propositions, à fin que voyant ce qui s'en peut conclure, nous les examinions si bien que nous n'accordions rien legerement⁸⁶³.

2. *Réfutations sophistiques*, chapitre 15

Dans les éditions modernes, les *Réfutations* ne forment qu'un seul livre, qui ont fusionné les deux que l'on distinguait précédemment. Le passage intéressant pour la *krupsis* est le début du chapitre 15 (§ 2-6 ; paragraphes donnés par l'éd. Firmin-Didot de 1927, vol. I, p. 292). Le mot même de *krupsis* est au § 6.

La traduction de Canaye est beaucoup plus proche du texte d'Aristote (nous donnons quelques mots de celui-ci dans le latin de l'éd. 1927). Elle se situe, dans *L'Organe* de Canaye, au *Premier livre des Elenches Sophistiques*, le mot *elenches*, décalque du grec, étant glosé au titre général par « Des artifices et captions, par lesquelles les sophistes veulent paroistre avoir convaincu leurs adversaires ». Le chapitre 18 de Canaye (et dernier du livre I) est intitulé « Des preceptes que les Sophistes observent en la disposition de leurs demandes & maniere de proposer ». Les sophistes ont donc quinze préceptes. Nous intéressent les trois premiers :

Le premier precepte des Sophistes est de faire leurs demandes longues, et de parler viste. Car quand les demandes sont longues, il est difficile de prendre garde à tout. Item, quand ils parlent ainsi viste, il n'est pas aisé de les suyvre, et n'a on pas le loisir de noter et considerer ce qu'il faut noter et considerer. [Aristote, latin de 1927 : § 2, *prolixitas orationis*, § 3, *celeritas*.]

Le second precepte des Sophistes est, de mettre leur adversaire en cholere, et le faire debattre : car il est certain que depuis qu'on est troublé et transporté de cholere, on est bien plus aisé à tromper [Aristote, latin de 1927 : § 4, *Praeterea ira et altercatio ; perturbati enim...*]. Or le moyen de picquer l'adversaire et de l'eschauffer, c'est de montrer tout ouvertement qu'on le veut traiter indignement, et l'aborder avec un (*sic*) effronterie et impudence manifeste, comme sçavent faire ceux qui sçavent mieux respondre de bravade que de raison⁸⁶⁴.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 252.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 721.

Le second précepte correspond exactement, on le voit, à ceux de Ramus pour le lecteur « cault et fin » : « se haster, courroucer, debatre ».

Enfin, nous retrouvons la technique de la « confusion de l'ordre » :

Le troisieme precepte est, de troubler l'ordre legitime des demandes, soit en alleguant plusieurs raisons pour prouver une mesme chose, soit en soustenant tantost l'affirmation, et tantost la negation d'une mesme these. Car en ce faisant l'adversaire est empesché à regarder à beaucoup de choses, et à se garder de raisons contraires, avec ce que le troublement de l'ordre luy partit la cervelle, tellement qu'il ne sçait où il en est. {Bref tout ce que nous avons dit au huitieme livre des Topiques des expedients pour user de dissimulation, est à l'usage des Sophistes : Car la dissimulation des [722] Sophistes tend à ce point, de se cacher, et ils ne se cachent que pour tromper, au lieu que le Dialecticien se cache pour moderer l'opiniastreté trop grande de celuy avec qui il dispute, et pour le faire condescendre plus aisement à raison, ou pour sonder la suffisance de celuy avec lequel il confere⁸⁶⁵. }

Le début du paragraphe est une amplification du tout début du chapitre 15 des *Réfutations sophistiques* :

Une chose est utile pour réfuter, c'est d'abord la prolixité de l'argumentation : car il est difficile d'embrasser d'un seul regard plusieurs choses en même temps [...]⁸⁶⁶.

La fin du paragraphe, que nous avons placée entre accolades, développe le bref paragraphe 6 d'Aristote :

En général, toutes les méthodes décrites précédemment pour cacher sa pensée [*pros tèn krupsin*] sont aussi pour les arguments contentieux ; car on cache sa pensée [*krupsis*] en vue d'éviter que l'adversaire ne voie où l'on va, et on veut qu'il ne voie pas où l'on va, en vue de le tromper⁸⁶⁷.

Avant de quitter les *Réfutations sophistiques*, mentionnons un peu plus haut le chapitre 14 de Canaye, qui reprend assez fidèlement le début du chapitre 12 d'Aristote (§ 1-4, 172b9-28). Nous y retrouvons d'abord la technique très simple qu'est la dissimulation du propos, dite ici « premier et principal moyen » :

Le second but des sophistes, c'est d'amener leur adversaire à ce point, de luy faire dire quelque fausseté. Et le premier et principal moyen qu'ils ont pour parvenir à ce but, est de proposer leurs demandes sans declarer de quoy il est question. Et s'ils ont à faire à quelcun qui responde legerement, ils le font tantost trebuscher lourdement : car n'ayant point arresté dequoy on veut traicter, on se laisse aisement aller à toutes demandes, pource qu'on ne pense point à ce qui en peut advenir⁸⁶⁸.

La technique ou « finesse » suivante est la « feinte simplicité » :

Il y a encores une autre finesse, dont s'aydent ces rusés sophistes pour faire dire quelque chose fausse ou paradoxe à leur adversaire : c'est que du commencement ils ne feront pas semblant de vouloir disputer contre la these qu'ils veulent impugner, mais au contraire ils diront que ce qu'ils demandent n'est que pour s'instruire, et pour apprendre. Et par cette feinte simplicité ils attirent leur homme doucement où ils le demandent, et le sondent en tant de diverses manieres, qu'il luy est impossible de se garder si bien de toutes parts, qu'ils ne viennent à bout de leur intention⁸⁶⁹.

Là encore, la comparaison avec le texte bien plus court d'Aristote permet de mesurer le travail de Canaye :

⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 721-722.

⁸⁶⁶ Aristote, *Réfutations sophistiques*, *Organon VI*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 2007, chapitre 15, p. 75.

⁸⁶⁷ *Ibid.*, p. 76.

⁸⁶⁸ Canaye, *Ibid.*, p. 717.

⁸⁶⁹ *Id.*, *ibid.* ; § 3 chez Aristote.

En effet, poser la question sans la mettre en rapport avec quelque objet déterminé, c'est là une bonne manière de poursuivre ces desseins : car, quand on parle au hasard, on est davantage enclin à se tromper, et on parle au hasard quand on est en présence d'aucun objet déterminé⁸⁷⁰.

3. *Topiques*, VIII, 1, 155b-157a17 (lignes de l'édition aux Belles Lettres)

Ce chapitre très détaillé nous intéresse dans son intégralité. Le mot *krupsis* y apparaît à plusieurs reprises, et de plus nous disposons d'une traduction française récente, celle de Jacques Brunschwig. Comme Canaye reste assez près du texte, nous n'aurons d'ailleurs pas besoin de la traduction récente. Nous relevons seulement cette mise au point de Brunschwig sur la première occurrence de *krupsis* (§ 3, 155b26), mot qu'il rend par « camouflage » :

La technique de « camouflage de la conclusion » peut paraître déloyale : elle rapproche incontestablement la dialectique et l'agonistique, manière agressive de discuter qui ne vise qu'à la victoire de l'un des interlocuteurs sur l'autre. Presque partout ailleurs, Aristote insiste sur la différence entre dialectique et agonistique (ou éristique) [suivent les références]. On comprend donc qu'Aristote éprouve ici, fût-ce avec quelque embarras ou mauvaise conscience, le besoin de justifier l'utilisation [de cette technique]. Pourtant, il serait inexact d'assimiler à une contradiction l'inconfort de sa position : dans les circonstances dialectiques appropriées, le recours au camouflage de la conclusion peut effectivement devenir « nécessaire », par exemple si le répondant, voyant trop vite où le questionneur veut en venir, s'arrangeait pour faire avorter le débat par des réponses aberrantes⁸⁷¹.

Pour en revenir à Canaye, le premier chapitre de la première partie du livre VIII de ses *Topiques* s'intitule « Comment il faut se préparer. Des Propositions nécessaires et non nécessaires. Et comment il faut entrer en propos ». Canaye y explique que la dissimulation requiert des « propositions non nécessaires » et ajoute :

Et si on demande dequoy peut servir la dissimulation en cest endroit, ce n'est pas qu'elle serve de rien à la preuve : mais d'autant qu'en ces conférences & disputes il faut avoir le consentement de ceux avec lesquels on traite, lesquels seroyent peut estre difficiles à nous accorder nos demandes, s'ils n'appercevoient du premier coup où nous aspirons, il est nécessaire quelquesfois de cacher nostre dessein [...]⁸⁷².

Le deuxième chapitre, lui, est intitulé « De la dissimulation » et commence ainsi :

Quant à la dissimulation, elle est d'un grand usage és colloques & conférences : & combien que les Sophistes en abusent, si est-ce que les philosophes & amateurs de vérité ne laissent pas de s'en servir, pour amener tel à confesser & reconnoistre ce qui est vray ou faux, qui ne se pourroit pas gagner autrement. Et qui lira les discours de Socrates⁸⁷³ dans Platon & Xenophon, il trouvera que tout est plein d'une telle dissimulation, qu'il semble souvent qu'il veuille plustost recevoir instruction de celui à qui il parle, que de faire profession de l'enseigner. Et par ce moyen il gaignoit le cœur de ceux qui avoyent la patience de l'escouter, il les menoit où il vouloit. Aristote donc congnoissant l'utilité de la dissimulation, par laquelle on cache sa conclusion, il nous en donne quatorze preceptes qu'il faut exposer par ordre⁸⁷⁴.

La suite donne la liste des « quatorze preceptes » qui permettent de cacher son but. Il convient de les étudier un à un car ils constitueront autant d'outils pour nos analyses littéraires ultérieures.

⁸⁷⁰ Aristote, *ibid.*, chapitre 12, p. 67.

⁸⁷¹ Aristote, *Topiques*, éd. Jacques Brunschwig, *op. cit.*, n. 5, p. 265.

⁸⁷² Canaye, *op. cit.*, p. 669.

⁸⁷³ Socrate est une sorte d'antidote à Aristote : il est pour Canaye comme pour Ramus le modèle de la *prudentia*, de la dissimulation et permet de réhabiliter cette dernière.

⁸⁷⁴ *Ibid.*, p. 670.

Tout au long de ce chapitre, Canaye développe le même exemple : il étoffe un discours qui consisterait à prouver la nécessité de lire l'*Organe* pour un homme d'Etat, et cet ajout de Canaye par rapport à l'intertexte aristotélicien est tout à fait intéressant⁸⁷⁵. Canaye se place du point de vue du « demandeur », c'est-à-dire de celui qui a l'initiative du dialogue et qui pose les questions, donc de celui qui a à choisir entre les deux options que sont exposer son but et adopter une stratégie ouverte, ou au contraire le dissimuler – méthode cryptique. Nous citons ci-dessous les pages 669-676 de l'*Organe* de Canaye.

[1] En premier lieu donc [Aristote] dit qu'il se faut estendre sur la preuve de tout ce qui peut confirmer les propositions nécessaires pour la conclusion principale, & faire marcher devant le syllogisme principal plusieurs autres syllogismes pour montrer la certitude de ces propositions : comme, pour exemple, si j'entreprend de prouver que l'*Organe* est nécessaire à un homme d'Etat, les propositions nécessaires pour faire une telle conclusion seroyent telles :

Tout ce qui peut ayder & fortifier un bon jugement, & à bien discourir de toutes choses, est nécessaire à un homme d'Etat.

Or est-il que l'*Organe* ayde grandement à former & fortifier un bon jugement, & à bien discourir de toutes choses.

Ces deux propositions accordees la conclusion est infaillible, à sçavoir que *l'Organe est nécessaire à un homme d'Etat*.

Mais, à fin que le defendeur m'accorde ceste conclusion sans difficulté, avant de lui mettre en avant ces propositions nécessaires, je m'estendray sur tout ce qui les peut esclaircir & confirmer. Ce qui se pourroit faire en ceste maniere : D'autant que l'homme d'Etat doit estre pourveu de prudence & conseil pour gouverner l'Etat, ou conseiller celuy qui le gouverne, il ne doit rien avoir plus en recommandation, que de cultiver diligemment ceste excellente partie de son ame, par laquelle il commande à soy-mesmes & à autruy, qui est la raison & le jugement. Et là dessus je m'estendray pour montrer, Que l'oeil de notre raison & jugement, c'est la congnoissance de la verité, Que la verité ne se peut congnoistre qu'en la separant de toute fausseté & incertitude, Que l'*Organe* est le couteau qui seul peut faire ceste separation, Que la lumiere de notre discours naturel est fort trouble & se trompe aisement, si elle n'est appuyee & fortifiee par les preceptes de l'art du discours : Et amasseray ainsi le plus que je pourray de telles propositions, comme il s'en trouveroit une infinité sur ceste matiere, non pas pour conclure de plein saut ma principale conclusion, mais pour confirmer les propositions dont je la preten tirer. Et toutes ces digressions & preuves des propositions principales⁸⁷⁶ s'appellent Prosylogismes, d'autant qu'ils precedent le syllogisme principal, à fin de preparer l'esprit de l'auditeur, par tout ce qui le peut induire à consentir à la conclusion finale sans y contredire⁸⁷⁷.

[2] Il ne faut pas à chaque proposition former le syllogisme, & exprimer la conclusion. Mais ayant assemblé bon nombre de propositions, il faut conclure tout à coup : comme, en l'exemple proposé on pourra dire ainsi : Est-ce par le moyen de la raison que les polices, estats, & gouvernements ont esté fondés, & qu'ils sont maintenus ? Y a-t-il rien de plus contraire à ceste raison, & qui obscurcisse plus ce beau rayon de divinité, que l'ignorance de la verité ? Y a-t-il rien qui la fortifie et augmente tant, que la science qui l'empesche de s'esgarer en ses discours, & qui luy monstre le chemin infaillible de ceste verité ? Y a-t-il autre science que l'*Organe*, qui nous apprenne à discerner le vray du faux, & le vray du vraysemblable ? Et ayant fait amas de plusieurs telles raisons, je mettray ma conclusion apres sans autre forme ny figure syllogistique, Ergo l'*Organe* est nécessaire à un homme d'Etat.

⁸⁷⁵ Nous différencions les exemples du reste des explications par une police spécifique. Canaye a ce dispositif très fin, sorte de mise en abyme : l'*Organe* répète incessamment son propre caractère indispensable, à l'intérieur des exemples.

⁸⁷⁶ La notion de prosylogisme englobe pour Canaye « toutes ces digressions & preuves des propositions principales ». Cela confirme nos hypothèses du chapitre 7, la digression n'est pas gratuite : d'une manière ou d'une autre, elle est encore une preuve. Elle ne perd jamais de vue la « conclusion finale ». Pour reprendre les catégories de Quintilien, elle est bien *in causa*.

La formule « conclure de plein saut » décrit l'inverse de la cypse, qui par définition retarde la conclusion et ajoute des étapes sur le chemin qui y mène.

⁸⁷⁷ Aristote, *Topiques*, VIII, 1, [§ 4, p. 261], trad. Brunschwig, long paragraphe p. 103-104 (« Pour ce qui est prémisses nécessaires [...] il faut s'en écarter et les prendre d'aussi haut que possible etc. »).

[3] Donc, les deux precedents, & tous les suyvens, tendent à ce but, de proposer tellement les demandes, qu'après qu'on les aura toutes proposees, & qu'on aura fait la conclusion, le defendeur se trouve comme tout esperdu, & demande encores, pourquoy & comment cela ? Et le moyen pour l'amener là, c'est de faire ce qui a esté dit, à sçavoir de ne proposer point les syllogismes par ordre, & en figure⁸⁷⁸, & mesmes de n'exprimer point les propositions necessaires, mais celles seulement desquelles on les peut tirer.

[4] Il sera bon aussi, pour dissimuler, de ne proposer pas tellement les maximes, qu'elles viennent à se joindre à leurs conclusions par un ordre continu & par la disposition naturelle du syllogisme : Car en ce faisant, le defendeur appercevroit aussi tost où lon en veut venir : mais il les faut proposer par un ordre que les Arithmeticiens appellent commué [par opposition à l'ordre continu]. Exemple de l'ordre continu :

Tout ce qui sert pour juger sainement & discourir pertinemment de toutes choses, est necessaire à un homme d'Estat.

Ergo l'Organe est necessaire à un homme d'Estat. Item,

Quiconque sçait discerner le vray du faux en toutes choses, juge sainement de toutes choses.

Ergo celuy qui a la congnoissance de l'Organe juge sainement de toutes choses.

Ces axiomes sont joints à ces conclusions par un ordre continu, comme il se peut voir en suppleant ce qui defaut pour mettre ces syllogismes en forme, à sçavoir la Mineure, en ceste sorte :

Tout ce qui sert pour juger sainement & discourir pertinemment de toutes choses, est necessaire à un homme d'Estat.

L'Organe sert à cela.

Donc l'Organe est necessaire à un homme d'Estat. Item,

Quiconque sçait discerner le vray du faux en toutes choses, juge sainement de toutes choses.

Celuy qui a la congnoissance de l'Organe, sçait discerner le vray du faux en toutes choses.

Donc celuy qui a la congnoissance de l'Organe, juge sainement de toutes choses.

Exemple de l'ordre commué :

Quiconque sçait discerner le vray du faux en toutes choses, juge sainement de toutes choses.

Donc l'Organe est necessaire à l'homme d'Estat. Item,

Tout ce qui sert pour juger sainement & discourir pertinemment de toutes choses est necessaire à l'homme d'Estat.

Donc celuy qui a la congnoissance de l'Organe juge sainement de toutes choses.

Cest ordre commué brouille tellement les matieres, qu'on ne peut presque deviner d'où on tire les conclusions.

[5] Quelques fois aussi, pour dissimuler, il sera bon, au lieu d'une proposition universelle, de prendre la definition⁸⁷⁹, non pas de cela mesme dont il s'agit, mais de quelque conjugué : Car par ce moyen le defendeur s'abusera soy mesme, pource qu'il n'apercevra pas qu'ayant accordé la definition dudit conjugué, il accorde par mesme moyen la proposition universelle à laquelle autrement il euct fait resistance : comme, pour exemple, si j'ay besoing de ceste proposition universelle, *Que quiconque est en cholere desire de se venger* : au lieu de ceste proposition, qui se pourroit debatre, ie prendray la definition de la cholere, qui est telle, *La cholere est un desir de se venger de ceux desquels on pense estre mesprisé*. Et ceste definition accordee, nous concludrons sans difficulté ce que nous avons entrepris. Et ceste definition sera bien plustost reçeuë, que non pas la proposition universelle, laquelle semble estre subjecte à quelque instance ou exception. Car on se courrouce quelquefois contre telles personnes, desquelles on ne desire aucunement se venger, comme contre son pere, contre sa patrie, contre son ami : combien qu'il y a response à ceste instance ou objection, d'autant que nous sommes vengés aucunement de telles personnes, si nous pouvons faire qu'ils se desplaisent & se repentent de nous avoir fashés : mais tant y a, que si ceste objection n'est veritable, elle a grande apparence, de sorte qu'il vaudra beaucoup mieux mettre la definition en avant, contre laquelle il n'est pas si aisé de former instance, que contre la proposition universelle.

[6] C'est une belle maniere de dissimuler, quand on propose tellement ce qu'on veut dire, qu'il semble qu'on pense ailleurs qu'à ce qu'on veut conclure. Autrement le defendeur se garde tousjours d'advouer ce qui appartient directement à la conclusion dont il s'agit. Et pour le tromper, il faut le tenir en suspens, si on veut conclure ce qu'on met en avant, ou bien tout l'opposite : Car estant en ceste incertitude, il ne fera point de difficulté d'accorder ce qui luy semblera plus vraysemblable : comme, pour exemple, Le demandeur usera de dissimulation s'il propose ses demandes en ceste sorte : *L'homme d'Estat se doit il pas abstenir de tout*

⁸⁷⁸ Dans la méthode cryptique, l'organisation canonique des syllogismes, externe (« par ordre ») comme interne (« en figure »), est inhabituelle.

⁸⁷⁹ Canaye entend par « definition », non pas l'annonce du *propositum* comme nous l'avons vu chez Ramus, Talon et Fenner, mais l'explication du sens d'un mot, sens courant du terme.

estude infructueux & qui ne consiste qu'en speculations inutiles ? Mais doit-il pas aussi rechercher les moyens de congnoistre la verité, & asseurer son discours par preceptes & observations trescertaine ? Item, l'homme d'Estat doit-il pas avoir en horreur toutes sophisteries, & toutes vaines subtilités ? Item, Est ce pas une chose bienséante à un homme d'Estat, de se sçavoir bien resoudre en toutes deliberations, de discourir à propos de toutes choses, & fuir tout babil inutile ? Le defendeur oyant ces propositions, se trouve perplexe, pour ce qu'il ne sçait bonnement si elles tendent à la louange ou au vitupere de l'Organe : mais apres l'avoir tenu en ceste façon le bec en l'eau, jusqu'à ce qu'on ayt tiré de luy la conclusion principale, il sera tout esbahi⁸⁸⁰ qu'on viendra conclure soudainement, que l'Organe est donc necessaire à l'homme d'Estat.

[7] Il est aussi expedient d'entremesler ses demandes de similitudes : Car les similitudes sont persuasives, & cachent la proposition universelle : comme, pour exemple, Tout ainsi que la science et l'ignorance, qui sont contraires, appartiennent à une mesme partie de l'ame, ainsi les contraires appartiennent à un mesme sens. Et au reciproque, Tout ainsi que les contraires appartiennent à un mesme sens, aussi appartiennent-ils à mesme science. Item, Tout ainsi qu'il est difficile de congnoistre les falsifications des orfevres & alchimistes, si on n'est versé en la dissolution des metaux, & si on n'a en main les moyens par lesquels on esprouve l'or & l'argent : ainsi est-il tresdifficile, voire impossible, de se garder des tromperies des sophistes, & de juger sainement des difficultés qui surviennent es deliberations humaines, si on n'est versé en l'Analytique, & si on n'a en main les moyens pour separer la verité pure & nette de tout artificieux desguisement & meslinge [*sic* pour *meslange*]. Ces similitudes sont fort attrayantes, & ressemblent à l'induction : & toutesfois il y a difference de l'un à l'autre : car l'induction recueille & conclud l'universel par les choses singulieres, mais la similitude ne conclud point universellement, ains particulierement, par quelques particularités semblables [...].

[8] Il faut aussi que le demandeur se face par fois des objections à soymesme : car le defendeur voyant qu'il procede avec ecquité, & presumant qu'il ne desire que de s'esclaircir soymesme de la verité, cela le rend moins soupçonneux⁸⁸¹, & fait qu'il consent plus volontiers : comme, pour exemple, Si le demandeur maintient que l'Organe est necessaire à l'homme d'Estat, il objectera contre soymesme en ceste maniere : mais est il possible que la Dialectique puisse de rien servir au maniemment des affaires, veu que Seneque, qui s'estoit acquis par son sçavoir un rang si honorable au gouvernement de ce grand Empire Rommain, s'en mocque en plusieurs endroits ? Veu que tant de gents doctes ont estimé qu'Aristote n'avoit escrit son Organe, que pour tormenter les curieux ? Veu aussi qu'il n'y a plus impertinente race de gents au monde que ces Ergoteux scholastiques, qui font profession d'avoir toute la quinte essence de l'Organe en leur cervelle ? Mais le demandeur n'en demeurera pas là, ains, apres avoir esmeu ces objections, & ayant par ce moyen acquis reputation & creance à l'endroit du defendeur, comme n'estant poinct addonné à son sens, ny attaché à son opinion, ains recherchant la verité de tous costés, il satisfera à tout cela, de sorte que le defendeur se rendra volontairement à la conclusion principale.

[9] C'est aussi une bonne finesse, de dire que ce qu'on met en avant est receu par un consentement general, & que chacun le tient ainsi⁸⁸² : Car cela rendra le defendeur craintif à contredire, s'il n'ya quelque objection toute preste, craignant de s'assubjectir soymesme à une trop dure condition, s'il faisoit difficulté d'accorder ce qui est tout commun & trivial : d'autant qu'il aura besoing luyesme en sa response de s'ayder de quelques maximes, lesquelles on luy revoqueroit en doute pareillement, s'il en avoit le premier fait l'ouverture : comme, en notre exemple, on dira ainsi, Personne ne peut revoquer en doute que la raison est celle qui doit commander entre les hommes : car au lieu que Dieu a donné des dents aux loups, des pates aux ours, des cornes aux taureaux, des grifes aux tigres, un bec & des ongles aux oiseaux pour se defendre contre toute violence, & pourchasser leur nourriture, il a créé l'homme nud et despourveu de toutes armes, luy ayant donné la seule raison & la parole, qui est le truchement de la raison, par dessus tous les autres animaux. Puis donc que c'est par la raison & par la parole que l'homme est distingué des autres bestes brutes, nul ne peut douter que l'homme doit avoir en singuliere recommandation de bien user de sa raison et de sa parole. Aussi dit on communement que la parole du Prince luy vaut argent comptant⁸⁸³ : & cela se void en toutes nations, qu'il n'y a rien qui ayt tant de

⁸⁸⁰ De nombreuses expressions qualifient dans ce paragraphe l'hébètement de l'interlocuteur dérouté : « perplexe », « le bec en l'eau », « tout esbahi ».

⁸⁸¹ Cf. *minus suspecti* chez Quintilien (IV, 1, 56).

⁸⁸² Idée très proche de celle de Ramus : « dire que c'est chose vulgaire et accoutumée » (129) ; *vulgare & usitatum dicere* (226).

⁸⁸³ Canaye réutilise ici l'argument de son « Adresse au Roy ».

force pour gagner les hommes, qu'un bon discours. C'est donc une chose trop manifeste, que la science de bien discourir est tresdigne des Princes, & de ceux qui sont pres des Princes. Le defendeur voyant qu'on ne met rien en avant qu'on ne die que personne n'en doute, que cela est manifeste, que c'est chose qui se dit communement, il ne se hazardera pas aisement de dire le contraire, se ce n'est qu'il en peust faire apparoir promptement.

[10] Il se faut garder de se monstrier trop affectionné à disputer, & de s'opiniastrier avec trop de vehemence contre ce que le defendeur soustient, encores qu'on pense en recevoir quelque utilité. Car il est certain, que plus le defendeur congnoist d'animosité en celuy qui se dispute contre luy, plus aussi il se bande au contraire : & de là viennent les contestations & criaileries⁸⁸⁴ entre ceux qui ignorent ce precepte, ou qui ne le sçavent pratiquer.

[11] Il faut aussi chercher des paraboles : Car ces preuves indirectes s'accordent plus aisement, que celles qui concluent directement ce qui est en dispute : comme, pour exemple, le banquet qu'Esopé fit de langues sera fort à propos, pour montrer l'excellence de la langue ou plustost du discours dont la langue est l'instrument, & combien l'homme doit estre desireux de s'en bien ayder.

[12] Il ne faut pas exprimer la proposition qui fait directement pour ce qu'on veut prouver : mais ce sera de mettre en avant ce à quoy ladite proposition est consequente, c'est-à-dire, ce qui estant accordé, ladite proposition s'en ensuit necessairement : Car le defendeur l'accordera plus volontiers, d'autant qu'il n'apercevra pas si aisement où l'on en veut venir : Et neanmoins ce sera tout autant que si la proposition principale & necessaire estoit exprimee : comme, pour exemple, au lieu de ceste proposition, Tout ce qui sert à juger sainement et discourir pertinemment, est necessaire à l'homme d'Estat, je diray, L'homme d'Estat doit-il pas sur toutes choses estre excellent en prudence ? La prudence peut-elle pas proceder d'ailleurs que d'un grand et solide jugement, prevoyant les difficultés qui peuvent survenir en tous affaires, & qui sçait se resouldre & prendre parti avantageux en toutes occurrences ? Cela estant accordé, la proposition susdite s'en ensuit.

[13] Coustumierement le meilleur est de reserver pour la fin du discours la Maxime sur laquelle principalement nous voulons fonder nostre conclusion : Car comme c'est ce que le demandeur desire le plus, que d'establir la Maxime, aussi c'est à quoy le defendeur fait plus de resistance. Voyla pourquoy il la faut garder pour la fin, & mettre au commencement les prosyllogismes, comme il a esté dit dès le premier precepte. Toutefois en cecy il faut avoir discretion : Car si le defendeur est un fascheux, & qu'il y eust autant de peine à luy faire advouër les prosyllogismes, que la conclusion principale, il se faudra servir d'entree de table de nostre Maxime [= méthode de nature], & principalement si elle est telle, qu'il ne soit pas aisé d'apercevoir incontinent de quelle consequence elle est pour la conclusion. Car le defendeur l'accordera aisement. Et sur tout s'il a l'esprit prompt, & se confie en sa vivacité, il ne fera point de difficulté de passer tout ce qu'on voudra, se faisant toujours fort d'eschapper : puis, quand il se verra prins à la conclusion, il y aura du plaisir à le voir debatre & chercher des eschappatoires pour evader⁸⁸⁵.

[14] Il est bon aussi de tirer le discours en longueur, & entremesler plusieurs choses qui ne servent de rien⁸⁸⁶ : comme font les sophistes, & ceux qui soustiennent une mauvaise cause : Car, assemblant ainsi diverses matieres, il n'est pas aisé d'apercevoir où gist la fausseté. C'est comme en un grand festin, où plusieurs gents se fourrent ès places les plus escartees, qui n'y seroyent pas receus, si on les apercevoit. Toutesfois cecy est plustost pour nous garder de telles ruses, que pour les pratiquer, sinon entant qu'il est expedient pour faire congnoistre la verité. Car le but auquel le dialecticien aspire, ce n'est pas d'emporter le gain de la cause à quelque prix que ce

⁸⁸⁴ Cf. « De l'art de conferer », III, 8, « Que respondra-il ? la passion du courroux lui a desjà frappé le jugement etc. », p. 924 / 968 sq. La colère est un des grands thèmes abordés dans ce chapitre.

⁸⁸⁵ Voir au chapitre 10, la rubrique « fascheux et retif auditeur », pour la traduction et les notes très pertinentes de Brunschwig.

⁸⁸⁶ Aristote, *Topiques*, [§ 22, p. 263], trad. Brunschwig, op. cit., p. 107-108 : « En outre, faire traîner les choses en longueur, et intercaler des choses qui n'ont aucune utilité pour la discussion, à l'image de ce que font les pseudographes ; car quand il y a abondance de matériaux, on ne voit pas bien en quel endroit se situe la fausseté. C'est pourquoi les questionneurs arrivent parfois à se faire accorder en cachette, sans que l'on s'en aperçoive, des prémisses additionnelles qu'on ne leur accorderait pas si elles étaient proposées par elles-mêmes. »

soit, comme les sophistes, mais c'est de pouvoir trouver tout ce qui se peut dire probablement sur toute matière⁸⁸⁷. Voyla donc comme on se peut ayder de la dissimulation.

⁸⁸⁷ Cette conclusion a des accents platoniciens – l'aspiration à la vérité, la volonté de la répandre – qui font écho à la seconde préface de l'*Organe*, dans lequel Canaye glose longuement l'allégorie de la caverne.

Chapitre 12

***Simulatio* et *dissimulatio*, le travail des apparences : le point de vue de l'auditeur**

Nous venons de voir que Canaye parle de *dissimulation* là où Aristote et Ramus parlent de *crypse*. Canaye emploie donc le même mot que Cicéron et Quintilien, le latin plutôt que le grec. Nous chercherons dans ce chapitre et le suivant à montrer que le mot *dissimulatio* est chargé en rhétorique d'un sens beaucoup plus riche que le sens moderne du mot français *dissimulation*.

De nos deux chapitres consacrés à l'étude de la dissimulation, celui-ci sera plus théorique, et l'autre plus pratique et plus orienté vers l'analyse discursive. Cette réflexion en deux temps reprend notre distinguo entre le point de vue du lecteur et le point de vue de l'auteur. Le point de vue du lecteur est le plus simple à définir. Celui-ci perçoit, ou pas, que quelque chose est caché : soit il le comprend postérieurement ; soit, s'il fait partie des *prudentes*, il comprend assez vite où le discours le mène, et il devine potentiellement jusqu'aux derniers détails de ce que l'auteur cherche à lui cacher.

Dans ce chapitre, nous tenterons premièrement de définir ce que recouvre exactement la notion de *dissimulatio*, notamment en l'articulant à la notion de *simulatio*. La dissimulation serait-elle seulement le fait de soustraire à la vue ? Nous nous attacherons à montrer que la notion de dissimulation a en réalité deux pans, difficiles à distinguer car souvent imbriqués. Cette distinction n'a jamais été effectuée, nous semble-t-il, et elle ouvre la porte à des analyses nouvelles. Nous proposons de distinguer un sens privatif (I), et un sens plus neutre, qui dénote un ajout plutôt qu'une suppression (II). Nous prendrons enfin la mesure de l'importance des figures tutélaires de Socrate et d'Antoine (III), qui illustrent ces deux aspects de la même notion. Evoquer Socrate permet de rappeler d'emblée que le latin *dissimulare* est lié à la thématique fondamentale de l'ironie socratique.

I. Le sens 1, privatif : la dis-simulation comme non affichage

Dissimulare, d'après Gaffiot, signifie au sens 1, « dissimuler, cacher ». Ceci peut sembler trivial mais mérite d'être examiné. Gaffiot cite l'exemple de Cicéron, *Atticus*, V, 1, 4 : *dissimulavi dolens*, « ayant de la peine, je la dissimulai, je ne laissai rien paraître de ma peine ». A la deuxième possibilité de traduction, « ne rien laisser paraître », on perçoit bien le sens négatif, privatif, du verbe.

Le sens 2 se prête lui aussi à des traductions par la forme négative : « ne pas faire attention à, négliger » ; Gaffiot cite alors Tacite, *dissimulatus Macri consulatus*, « on ne tint

pas compte du consulat de Macer [il avait été désigné] »⁸⁸⁸. Tel est le sens que nous qualifions de privatif, après Lausberg⁸⁸⁹. *Dissimulare* veut dans ce premier sens seulement dire « cacher » : quelque chose est soustrait à la vue. Cette première acception dénote un retranchement, ou, comme dirait Omer Talon, une ellipse. En ce sens, *dissimulare* est synonyme de *latere* et de *celare*, « cacher », « céler », et au sens abstrait « ne rien dire, garder le silence »⁸⁹⁰. Quant à lui, *latere* est hérité du grec *lanthano* que le dictionnaire Bailly rend par de nombreuses expressions : « être caché, demeurer caché », et dans un sens atténué : « sans être aperçu », « demeur[er] ignoré », « à l'insu de », « faire oublier », « passer sous silence, omettre », « échapper à [...], être ignoré de, ne pas se faire remarquer par »⁸⁹¹. Toutes ces expressions ont un sens privatif, et dénotent la réticence, l'effacement. Cette acception est usuellement celle à laquelle est réduit le verbe *dissimuler* en français moderne, dans lequel on n'entend guère le préfixe *dis-* que comme une négation. Ce premier cas de figure n'est pas problématique : *dissimulare* est alors chargé de connotations axiologiques négatives.

On peut donc aisément trouver ce type d'acception, par exemple chez Montaigne :

aussi qu'il [l'Empereur Charles'cinquiesme] défia le Roy de le combatre en chemise avec l'espée et le poignard, dans un bateau, ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que lesdicts Ambassadeurs, faisans une despesche au Roy de ces choses, lui en dissimulerent la plus grande partie, mesmes luy celerent les deux articles precedens⁸⁹².

En français comme en latin, *dissimulare* et *celare* sont souvent teintés de connotations négatives. Les *Essais* ne comportent du reste *dissimulation* et les formes de *dissimuler* qu'à huit reprises en tout et ils apparaissent toujours dans un jugement axiologique négatif, par exemple dans « Des cannibales » : « Les paroles mesmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la detraction, le pardon, inouies⁸⁹³. »

Quintilien emploie parfois *dissimulare* en ce premier sens, le sens privatif, par exemple dans le chapitre sur l'*altercatio*, que nous avons déjà évoqué dans notre chapitre 3. L'avocat est censé fournir ses « pièces » dès le plaidoyer. Mais il peut éventuellement les dissimuler provisoirement – bien que ce soit une sorte d'entorse à la procédure habituelle :

⁸⁸⁸ Tacite, *Historiae*, II, 71. L'exemple qu'il cite de Quintilien va dans le même sens : *consonantem*, « ne pas prononcer une consonne » (Quintilien, XI, 3, 4).

⁸⁸⁹ Lausberg, § 902, 1 (à propos de l'*ironia*), p. 403 : « *The privative degree of strength is called dissimulatio, "concealment of one's opinion"* » (dans l'original allemand, « privative Stärkegrad »). Le symétrique ou *positive degree* est pour Lausberg la *simulatio*, « *positive feigning of an opinion of one's own, agreeing with an opinion of the opposite party* » (§ 902, 2, p. 404).

⁸⁹⁰ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, Gaffiot, s. v. *occulo* ; voir *infra*, Quintilien, IV, 2, 58, *arte occulta* ; II, 5, 7, *occulata calliditas* et X, 1, 20, *occulto* et Cicéron, *De l'orateur*, II, 203, *occulite*.

⁸⁹¹ Bailly, Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1901, s.v. *lanthano*.

⁸⁹² I, 17 / 16, p. 73 / 21.

⁸⁹³ I, 31 / 30, p. 206-207 / 398.

<p>VI, 4, 14. <i>Omnia tempore fere parata sunt meditatis diligenter</i>⁸⁹⁴ quae quid aut ex adverso dici aut responderi a nobis possunt. Nonnumquam tamen solet hoc quoque esse artis genus, ut quaedam in actione dissimulata subito in altercando proferantur (est inopinatis eruptionibus aut incursioni ex insidiis factae simillimum); id autem tum faciendum est, cum est aliquid cui responderi non statim possit, potuerit autem si tempus ad disponendum fuisset. Nam quod fideliter firmum est, a primis statim actionibus arripere potimum est, quo saepius diutiusque dicatur. [...]</p>	<p>VI, 4, 14. Rarement serons-nous pris au dépourvû, si nous avons le soin de méditer à loisir, & de prévoir les difficultez qu'on nous peut faire. Les Maistres ont pourtant accoustumé de conseiller une ruse, qui est de ne faire qu'effleurer certaines preuves dans le Plaidoyer, afin de les produire soudain dans l'altercation, & d'en accabler l'Adversaire. Ce qu'ils comparent à ces sorties que font les Assiegez dans une Place de guerre, ou à une embuscade d'où une Troupe sort tout à coup pour fondre sur l'ennemi, à l'heure qu'il y pense le moins. Mais cela n'est bon à pratiquer que lorsque ces preuves sont de telle nature, qu'on n'y peut répondre sur le champ, & qu'avec un peu de temps on le pourroit. Car pour celles qui sont véritablement bonnes & solides, il faut les saisir d'abord, & les employer tout le plutost que l'on peut, afin de les rebatre plus long-temps & plus souvent. [...]</p>	<p>VI, 4, 14. Ceux qui ont appliqué avec soin leur étude⁸⁹⁵ aux arguments qui peuvent être produits par leurs adversaires ou opposés par nous en réplique sont presque toujours prêts à temps. Parfois cependant, c'est aussi une sorte de technique que d'introduire soudainement, au cours de l'altercation, certains moyens dissimulés dans la plaidoirie (le procédé ressemble tout à fait à des sorties inopinées ou à un assaut par embuscade); mais l'on ne doit agir ainsi que si nous présentons un argument auquel on ne puisse répondre sur le champ, mais qu'on aurait pu réfuter, si l'on avait eu le temps disponible. Car le mieux est de saisir dès la première phase de l'action des arguments irréfutables pour les reprendre plus souvent et plus longuement. [...].</p>
<p>VI, 4, 17. <i>Dum stat acies, multi res consilii atque artis est ut errantem adversarium trahas et ire quam longissime cogas, ut vana interim spe exultet. Ideo quaedam bene dissimulantur instrumenta; instant enim et saepe discrimen omne committunt quod deesse nobis putant et faciunt probationibus nostris auctoritatem postulando.</i></p>	<p>VI, 4, 17. Mais dans le fort de la dispute, il y a beaucoup d'adresse & de conduite⁸⁹⁶ à leurrer l'Adversaire, & à luy faire concevoir de fausses espérances, sur quoy il triomphe comme s'il avoit cause gagnée. C'est pourquoi nous feindrons habilement de n'avoir pas certaines pieces. Car il ne manquera pas de les demander avec importunité. Il les traitera luy-mesme de pieces décisives, croyant qu'elles nous manquent effectivement, & sera bien étonné lorsque contre son attente nous viendrons à les produire; outre que par là elles acquerront une autorité encore plus grande⁸⁹⁷.</p>	<p>VI, 4, 17. Pendant le combat, il est d'une grande sagacité et d'une bonne tactique, quand un adversaire s'est engagé à faux, de l'attirer et de le forcer à aller le plus loin possible pour l'amener à s'exalter parfois d'un vain espoir. Aussi est-il sage de dissimuler certaines armes, car nos adversaires insistent, et souvent risquent toute la bataille, parce qu'ils croient que nous en sommes démunis et, en réclamant nos preuves, ils leur donnent de l'autorité.</p>

Dans ces deux occurrences, Gedoyn traduit *dissimulare* par la forme négative (« ne faire qu'effleurer », « feindre de n'avoir pas »); Cousin traduit platement par « dissimuler ». Les tournures périphrastiques de Gedoyn nous semblent plus justes car dans l'*altercatio*, l'artifice ne consiste pas tant cacher les pièces qu'à les « effleurer ». Gedoyn a l'air de trouver

⁸⁹⁴ C'est-à-dire un diligent auteur.

⁸⁹⁵ Par ce choix de traduction, Cousin perd l'idée de *meditatio*.

⁸⁹⁶ La traduction de Gedoyn met en valeur la notion de *prudencia* qui permet de « conduire » habilement (« adresse ») l'ensemble d'une politique oratoire ou militaire. Gedoyn cherche, par ce choix de traduction (« conduite »), à articuler une manœuvre qui pourrait sembler ponctuelle, à savoir le report d'une « pièce », (VI, 4, 14) à un dessein d'ensemble (VI, 4, 17) qui engage toute la bataille, ou tout le procès.

⁸⁹⁷ Gedoyn, p. 415-416. Cousin, p. 69.

ces passages très importants, et les amplifie à la traduction. Au paragraphe 14, il accentue notamment l'opposition entre *dissimulata* et *proferre*, entre « effleurer » et « produire »⁸⁹⁸, c'est-à-dire « produire au grand jour ». L'avocat soustrait ses « pièces » à la vue du témoin. Pour reprendre les mots de Bailly, il les « passe sous silence », il les « omet » ou encore il n'en « dit rien » (Gaffiot), ou même, pour emprunter une expression à Jean Cousin, elles « reste[nt] invisible[s] »⁸⁹⁹. L'opération est donc bien celle d'une soustraction. « Effleurer » sous-entend que l'orateur espère que l'auditeur ne s'en apercevra pas. La dissimulation au sens premier est donc un art de ne pas attirer l'attention, de ne pas être voyant ni même visible. La notion de *dissimulatio* est donc en lien avec l'*attentio* : le point de vue de l'auditeur est largement en compte. La question est de savoir si les artifices se remarqueront ou pas.

La *dissimulatio* est bien chez Quintilien un effet de retardement. Les « pièces » ne sont pas apportées dans la partie du procès où elles sont attendues. Cela lui permet de déstabiliser la partie adverse, de la surprendre. Ce type de feinte résulte d'une longue réflexion (*meditatis diligenter*, VI, 4, 14), d'une préparation particulièrement soignée (*diligenter*) qui vise à anticiper la stratégie de son adversaire. Au paragraphe 14, l'avocat dissimule un point d'une importance mineure, puisque il n'induit en erreur l'adversaire que momentanément. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la dissimulation à laquelle nous nous intéressons ne porte que sur la forme, et pas sur le fond ; et bien souvent, elle n'est que provisoire. Il s'agit donc ici de dissimuler un élément d'importance. Ne pas apparaître au temps *t*, c'est donner plus d'apparence, de lustre, de relief au temps *t+1*. Ces deux feintes reposent entièrement sur le décalage par rapport aux attentes de l'adversaire : Gedoyn enfle un peu la traduction de *subito*, « tout à coup » et ajoute « à l'heure qu[e l'ennemi] y pense le moins ». On pourrait croire que surprendre l'adversaire s'improvise, et relève plus de la tactique que de la stratégie. Par l'image de l'embuscade (*insidiis*, VI, 4, 14), Quintilien montre à l'inverse que la surprise se prépare dûment et soigneusement.

Le verbe *dissimulare* a donc souvent un sens plus atténué que « cacher » : « ne pas laisser paraître ». Si les pièces étaient complètement cachées, même l'œil exercé ne le percevrait pas. Donc la traduction par « cacher » gêne la conception de la dissimulation. « Cacher » ou « embuscade » serait le plus haut degré de la dissimulation, et sa manifestation la plus brute. En ce cas, l'artifice donne l'impression de ne ressembler à rien. Le spectateur / lecteur / auditeur-Juge ne reconnaissant que ce qui est repérable, qui ressemble à un *pattern*, la dissimulation au sens 1, privatif, consiste à dissoudre l'information pour qu'elle ne saute pas aux yeux. Elle crée pour le lecteur un problème de reconnaissance de forme.

En même temps que l'avocat soustrait ses pièces à la vue de l'auditeur-Juge (opération de soustraction), il est dans la feinte (opération d'addition). L'avocat se présente comme

⁸⁹⁸ Le français a cette belle opposition effleurer / produire (VI, 4, 14), que n'a pas le latin. On retrouve la même antonymie entre *insidiare* et *incursio / eruptio* dans le même paragraphe. Gedoyn réitère cette opposition au paragraphe IV, 1, 28, p. 222, à propos de l'opposition entre l'exorde et la péroraison :

[...] *sed quod in ingressu parcius et modestius praetemptanda sit iudicis misericordia, in epilogo vero liceat totos effundere adfectus, et fictam orationem induere personis et defunctos excitare et pignora reorum producere: quae minus in exordiis sunt usitata.*

« [...] C'est que dans l'Exorde l'Orateur est plus réservé, plus retenu, il ne fait qu'effleurer ce sentiment de compassion qu'il veut produire dans l'âme des Juges ; au lieu que dans l'Épilogue ou la Péroraison, il ne ménage plus rien, il se livre tout entier aux grands mouvemens ; il introduit des personnes qui parlent, qui se plaignent par sa bouche ; il ressuscite, s'il faut ainsi dire, les morts, afin qu'ils viennent eux-mêmes recommander aux Juges ce qu'ils ont le plus chéri en ce monde. Et c'est ce qui se pratique rarement dans l'Exorde. »

Cette opposition entre l'excès et l'absence de visibilité rappelle l'opposition entre *amplificatio* et *attenuatio*, voir notre article, « *L'amplification chez Montaigne : une question d'optique, et de jugement* » (*Essais*, III, 6, « *Des coches* »), dans B. Roukhomovsky, *L'optique des moralistes*, Paris, Champion, 2005, p. 393-404.

⁸⁹⁹ *Infra*, § IV, 2, 57.

dépourvu, plus qu'il ne l'est ; pour ainsi dire, il fait l'imbécile, il feint qu'il n'a pas, il fait « comme si ». En réalité, il est très peu d'occurrences – en est-il d'ailleurs ? – où *dissimulare* signifie uniquement « cacher complètement ».

II. Le sens 2, positif ou plus neutre : la dis-simulation comme dé-guisement, comme affichage d'autre chose

Le préfixe *dis-* ne se limite pas à dénoter la négation. Le dictionnaire Gaffiot rapporte trois autres valeurs avant celle-là : la « division », la « séparation » et la « distinction ». C'est bien cette dernière qu'a le préfixe dans la composition du mot *digressio* : faire une digression, c'est avancer vers autre chose (« séparation »). « Dissimuler » n'est pas seulement « ne pas montrer », ce peut être aussi montrer autre chose, cacher en donnant l'apparence d'autre chose. En ce sens, *dissimulare* est plutôt synonyme... de *simulare*, lequel signifie « rendre semblable » (Gaffiot, sens 1, qui donne l'exemple d'un bronze qui reproduit les traits d'Alexandre). *Simulatio* au deuxième sens du dictionnaire Bornecque signifie d'ailleurs « prétexte ; feinte ». Bornecque cite Cicéron : *per simulationem amicitiae*, « sous couleur d'amitié » (Cicéron, *Quir.*, 21).

Simulare est sémantiquement proche de *ingere*, comme le rappelle le paragraphe IX, 2, 26 de l'*Institution oratoire* :

IX, 2, 26. *Quae uero sunt augendis adfectibus accomodatae figurae constant maxime simulatione. Namque et irasci nos et gaudere et timere et admirari et dolere et indignari et optare quaeque sunt similia his fingimus.*

IX, 2, 26. Quant aux figures qui sont propres à produire de grands mouvements, elles ont toutes la feinte ou la fiction pour principal fondement. Car nous y feignons d'estre en colere, ou d'auoir de la joye, de la crainte, de l'admiration, de la douleur, de l'indignation, ou d'autres sentiments pareils⁹⁰⁰.

En ce cas, *simulare* est le fait de feindre, « faire semblant de » ; *dissimulare* est le fait de ne pas feindre, ou plutôt, dans la langue du XVI^e siècle, de « ne faire aucun semblant de », de *ne pas* (préfixe *dis-*) sembler. La nuance pourra paraître subtile, mais elle est importante.

Dans un livre très fourni sur la littérature du XVII^e siècle, intitulé précisément *Dis/simulation*, Jean-Pierre Cavaillé cite nombre de textes où *simulare* et *dissimulare* sont employés indifféremment l'un pour l'autre : ainsi, le fameux adage attribué à Louis XI, « *Qui nescit dissimulare nescit regnare* », est cité sous cette forme par Aeneas Silvius Piccolomini (le pape Pie II), « *Cum regnandi imperitum, qui simulare nesciret* »⁹⁰¹. Mais Cavaillé dans son propre livre ne sort pas de la définition de *dissimuler* par « cacher », et il ne voit pas le sens « ne pas sembler », « afficher autre chose », que nous chercherons ici à dégager⁹⁰². L'un

⁹⁰⁰ Gedoyn, p. 577.

⁹⁰¹ Cavaillé, Jean-Pierre, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 2008, p. 25 ; voir aussi son article « Simulation et dissimulation : quatre définitions (XVI^e-XVII^e siècles) », *Deceptio, Mystification, tromperies, illusions, de l'Antiquité au XVII^e siècle*, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry, 2000, vol. 1, pp. 49-75. Parmi les grands textes sur la question, Cavaillé cite le chapitre 18 du *Prince* de Machiavel (le Prince doit être « un grand simulateur et dissimulateur », voir plus bas le même couple de termes chez Salluste) et l'essai *Of Simulation and Dissimulation* de Francis Bacon (*Essays*, chap. VI).

⁹⁰² Il se peut que ce soit le sens de l'anglais *dissemble* qu'utilise Bacon. La formule que lui applique Cavaillé (*op. cit.*, p. 20) est difficile à comprendre : « Le dissimulateur (*dissembler*) est celui qui dissemble : le dissembleur ». De façon générale, Cavaillé ne se réfère pas pour sa réflexion aux traités antiques de rhétorique, et ne cite que très rapidement Quintilien sur la question (à ses p. 29-30). Cela seul justifie en un sens notre étude,

des auteurs qu'il cite, Torquato Accetto, en est plus près : *La dissimulazion è una industria di non far veder le cose come sono*⁹⁰³. Accetto ajoute : *Si simula quelle che non è, si dissimula quello ch'è*. Le premier exemple qu'il donne montre une dissimulation honorable, selon le titre de l'ouvrage, *Della dissimulazione onesta*. C'est le vers de Virgile où Enée malgré la tempête montre à ses hommes abattus un visage confiant : « il fait paraître l'espoir sur son visage, contient dans son cœur une souffrance profonde⁹⁰⁴ ». Accetto souligne le binôme : « *Questo verso contiene la simulazion de la speranza e la dissimulazione del dolore* ». Dans ce binôme, nous cherchons à introduire un troisième terme. Enée cache sa souffrance : c'est la dissimulation au sens 1. Il affiche ou simule l'espoir : c'est la « simulation ». Le sens 2 de *dissimulare* est une variante de la simulation elle-même, ou de l'affichage. Il s'agit non de cacher, mais de ne pas afficher... en affichant autre chose.

A. « Cecy paroistra froid à plusieurs »

Dans ce sens 2, non pas privatif mais positif (ou neutre), la traduction de *dissimulare* par le verbe *cacher* ne convient pas : le verbe *déguiser*⁹⁰⁵ serait bien plus pertinent. C'est ainsi que le dictionnaire latin Noël-Facciolti, du début du XIX^e siècle, rend l'expression *dissimulator artis* : « *Quint*. Qui déguise l'art dont il se sert »⁹⁰⁶. Dans la graphie ancienne *desguiser*, on reconnaît le préfixe latin *dis-*. *Déguiser*, c'est changer de *guise*, substantif qui sert de base d'affixation ; la *guise* est étymologiquement en germanique la **wisa*, « manière, façon », la *Weise* en allemand. Il arrive d'ailleurs que Gedoyn et Cousin traduisent *dissimulare* par « déguiser ». Montaigne aussi établit une équivalence entre dissimulation et déguisement :

[A] Car, quant à cette nouvelle vertu de faintise et de dissimulation qui est à cet heure si fort en credit, je la hay capitallement ; et, de tous les vices, je n'en trouve aucun qui tesmoigne tant de lacheté et bassesse de coeur. C'est un'humeur couarde et servile de s'aller desguiser et cacher sous un masque, et de n'oser se faire veoir tel qu'on est⁹⁰⁷.

Une fois n'est pas coutume, c'est Jean Cousin qui a l'intuition géniale d'une traduction par « déguiser », dans ce bref chapitre où Quintilien réfléchit à la place de l'argumentation dans le discours de l'avocat :

qui à l'inverse s'appuie plus sur les traités, quitte à reformuler ou retrouver à notre manière des propositions déjà présentes chez Cavaillé.

⁹⁰³ Accetto, Torquato, *Della dissimulazione onesta* (1641), éd. Salvatore S. Nigro, Gênes, Costa & Nolan, 1983, chap. 8, p. 50, avec une annotation très abondante. Cavaillé traduit : « Une industrie qui consiste à ne pas faire voir les choses comme elles sont » (*op. cit.*, p. 352 ; son chapitre 5 et dernier est une réflexion sur l'ouvrage d'Accetto, p. 333-369).

⁹⁰⁴ Enéide, I, v. 209, *spem uoltu simulat, premit altum corde dolorem*. Cavaillé (*op. cit.*, p. 352) commente : les deux exemples donnés par Accetto « mettent en évidence, non le rejet de la seconde pratique par la première, mais bien plutôt leur complicité, leur interdépendance, et d'abord le fait qu'il n'est possible de cacher ce qui est, qu'en montrant ce qui n'est pas. » Nous sommes tout à fait d'accord. La place de *spem* et *dolorem* dans le vers de Virgile suffit à souligner l'interdépendance.

⁹⁰⁵ Cf. *infra*, Cousin, V, 14, 35, puis la traduction du paragraphe II, 292 du *De oratore* par Dewez.

⁹⁰⁶ François Noël, Jacobo Facciolti, *Dictionarium latino-gallicum*, éd. Le Normant, 1813, p. 307.

⁹⁰⁷ II, 17 / 16, « De la praesumption », p. 647 / 685.

<p>V, 14, 35. <i>quoque quid est natura magis asperum, hoc pluribus condiendum est uoluptatibus, et minus suspecta argumentatio dissimulatione, et multum ad fidem adiuuat audientis uoluptas [...].</i></p>	<p>V, 14, 35. Plus un endroit est naturellement dénué de graces, plus il faut tascher de luy en donner. L'Orateur qui veut que sa maniere d'argumenter ne soit pas suspecte, doit cacher le piege sous les fleurs, & se souvenir qu'un Auditeur ou un Juge qui prend plaisir à ce qu'il entend, est à demi gagné [...]⁹⁰⁸.</p>	<p>V, 14, 35. D'autre part, plus la nature d'un sujet est dépourvue d'attraits, plus il la faut assaisonner de charmes, et l'argumentation est moins suspecte, quand elle est déguisée, et le plaisir de l'auditeur contribue beaucoup à sa conviction [...].</p>
--	--	--

On voit que *dissimulatio* dans ce contexte ne prête pas à une traduction par la forme négative. Gedoy n lui aussi est sensible à la nuance que nous venons de mettre au jour. « Cacher le piège » rappelle *a priori* le premier sens de *dissimulare* ; l'expression « sous les fleurs » chez Gedoy n et le verbe « assaisonner » chez Cousin tendent vers le second sens, « faire croire à autre chose »⁹⁰⁹.

Une autre manière de formuler cette nuance sémantique se trouve chez Dante. Dans *La vie nouvelle*, le poète amoureux ne montre pas qu'il aime Béatrice. Ceci est notre premier degré de dissimulation, la privation ou soustraction. Le second degré est celui d'une addition, puisque le poète a l'idée de la *donna schermo*, la dame « écran », à qui il fait la cour de façon visible, à qui donc il *feint* de faire la cour :

E mentenente pensai di fare di questa gentile donna schermo de la veritate ; e tanto ne mostrai in poco di tempo, che lo moi secreto fue creduto sapere da le più persone che di me ragionavano. Con questa donna mi celai alquanti anni et mesi [...].

Et aussitôt j'eus l'idée de faire de cette gentille dame un écran pour la vérité ; et j'en fis tant de montre en peu de temps que la plupart de ceux qui parlaient de moi crurent savoir mon secret. Grâce à cette dame, je dissimulai des mois et des années [...]⁹¹⁰.

Nous retrouvons le principe du vers de Virgile : Enée cache sa souffrance en affichant son espoir. Ce que nous entendons par ce second sens de *dissimulatio* est bien ici le synonyme de *simulatio* ou de *simulacrum*. Dante emploie d'ailleurs le terme *simulacra* pour désigner la *donna schermo*. Le poète voit un jeune homme en songe qui lui dit : *Fili mi, tempus est ut pretermictantur simulacra nostra*, qu'une note de Gérard Luciani traduit par « Mon fils, il est temps d'abandonner nos feintes », c'est-à-dire les dames-écrans⁹¹¹. Feindre *autre* chose est la seule solution, puisque le seul éclat du regard de l'amoureux dévoile à tous (et à ses rivaux) qu'il est amoureux. L'un des grands spécialistes de Dante, Robert Dragonetti, a justement réfléchi à la notion de dissimulation chez Quintilien. L'une de ses premières remarques tombe

⁹⁰⁸ Gedoy n, p. 357. Cousin, p. 211.

⁹⁰⁹ Giuseppe La Bua ressent lui aussi la nécessité de sortir de l'opposition binaire entre « cacher » et « simuler », *dissimulatio* et *simulatio*, pour pouvoir dégager dans un discours de Cicéron *la necessità di porre l'attenzione su un differente oggetto di dibattito* (« *Obscuritas e dissimulatio nella pro Tullio di Cicerone* », *Rhetorica*, vol. 23, n° 3, été 2005, p. 279). Pour citer le résumé anglais de cet article très riche (avec l'analyse du *Pro Tullio* par Grillius), *the orator hides the real object of the debate – c'est la dissimulatio au sens 1, redite ici occultatio negotii – and clouds the issue, drawing the attention of the judges to points not directly connected with it – c'est la dissimulatio au sens 2, attirer l'attention sur autre chose, en commençant par jeter chez La Bua un nuage, cloud, et chez Gedoy n des « fleurs ».*

⁹¹⁰ Dante, *Vita nuova, Vie nouvelle*, éd. et trad. Gérard Luciani, Paris, Gallimard, « Folio », 1999, V, 3, p. 63. Nous remercions Florence Goyet de cette éclairante analogie. On trouve le même procédé dans l'*Heptameron* : « En ville de Paris y avoit ung marchand amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieulx dire, plus aymé d'elle qu'elle n'estoit de luy, car le semblant qu'il luy faisoit de l'aymer et cherir n'estoit que pour couvrir ung amour plus haulte et honorable [...]. » (Marguerite de Navarre, *Heptameron*, éd. Simne de Reyff, GF-Flammarion, Paris, 1982, I, 7, p. 79). *Semblant* rend *simulatio* (voir plus bas).

⁹¹¹ Dante, *op. cit.*, XII, 3, p. 87.

sur le mot *déguiser* : Jean-Jacques Rousseau selon Paul Valéry s'est « déguisé en non-déguisé »⁹¹².

« Ecran », « déguisement » : nous pourrions ajouter « couverture ». La notion de « couverture » est intéressante non seulement parce qu'elle est fréquente au XVI^e siècle (« couvrir ung amour » dans l'*Heptaméron*), mais aussi parce qu'elle existe encore en langue moderne dans le domaine de l'espionnage. Un espion ne doit pas seulement cacher qu'il est espion (c'est la partie négative), mais avoir une couverture, c'est-à-dire faire semblant d'être commerçant, journaliste, etc. Pour revenir à Quintilien, celui-ci évoque ce type d'emploi dans un passage que nous avons déjà étudié de près dans notre chapitre sur le *ductus*. C'est la fameuse analyse, à propos du *Pro Milone*, du récit par Cicéron de la matinée de Milon. Gedoy emploie à cette occasion les deux antonymes *couvrir* (§ 57) et *découvrir* (§ 59) :

<p>[...] IV, 2, 57. <i>Optimae uero praeparationes erunt quae latuerint</i>⁹¹³. <i>Vt a Cicerone sunt quidem utilissime praedicta omnia per quae Miloni Clodius, non Clodio Milo insidiatus esse uideatur, plurimum tamen facit illa callidissima simplicitatis imitatio</i> : « <i>Milo autem, cum in senatu fuisset eo die quoad senatus est dimissus, domum uenit, calceos et uestimenta mutauit, paulisper, dum se uxor, ut fit, comparat, commoratus est.</i> »</p>	<p>[...] IV, 2, 57. Mais de toutes les préparations, la meilleure est celle où il semble qu'il n'entre aucun dessein. Ainsi quoique Cicéron donne un tour infiniment avantageux à tout ce qu'il expose pour la deffense de Milon, & pour faire connoistre aux Juges que Clodius estoit l'agresseur, & non pas Milon ; rien ne me paroist plus adroit que cette description si simple en apparence : « pour Milon, après avoir esté ce jour-là au Senat, tant que dura la séance, il revint chez luy, il changea d'habit & de chaussure, il se reposa quelque temps, pendant que sa femme se dispoit à partir⁹¹⁴. »</p>	<p>[...] IV, 2, 57. La meilleure préparation sera celle qui sera restée invisible. Cicéron, par exemple, a très bien servi la cause, en indiquant d'avance tout ce qui est de nature à montrer que c'est Clodius qui a tendu l'embuscade à Milon, et non Milon à Clodius, mais ce qui a produit le meilleur effet, c'est cet air de candeur très habilement feint : « Quant à Milon, qui était resté ce jour-là au sénat jusu'au moment où la séance fut levée, il rentra chez lui, changea de chaussures et de vêtements, attendit quelques instants, comme il arrive, que sa femme fût prête ».</p>
---	--	---

⁹¹² « Qui ne pourrait s'empêcher de voir les hommes sans vêtements, de les voir dans les attitudes qu'ils cachent voit un étrange peuple et d'étranges animaux-comédiens. Parmi ces comédiens, le rôle de quelques-uns est [de] se déguiser en non-déguisés – comme dans une comédie de foire jouée par des singes vêtus, l'un d'eux dévêtu joue le singe ! Sic Jean-Jacques – Mascarade de la nudité. » (Valéry, Paul, *Cahiers*, éd. Judith Robinson, vol. II, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1974, p. 1200 ; cité par Dragonetti, Roger, « L'invention du "naturel" et de la "sincérité" dans l'*Institution oratoire* de Quintilien », *Compar(a)ison*, 1, 1995, p. 167).

⁹¹³ *Latere* est bien traduit par deux formes négatives, comme *dissimulare* au sens premier du terme : « aucun » et « in-visible ».

⁹¹⁴ Cicéron, *Pro Milone*, 28.

<p>IV, 2, 58. <i>Quam nihil festinato, nihil praeparato fecisse uidetur Milo ! Quod non solum rebus ipsis uir eloquentissimus, quibus moras et lentum projectionis ordinem ducit, sed uerbis etiam uulgaribus et cotidianis et arte occulta</i>⁹¹⁵ <i>consecutus est : quae si aliter dicta essent, strepitu ipso iudicem ad custodiendum patronum excitassent.</i></p>	<p>IV, 2, 58. Que Milon paroist tranquille ! & que cela est éloigné d'un homme qui roule un assassinat dans la teste ! C'est la réflexion que Cicéron fait naistre non seulement par la lenteur qu'il met dans le départ de Milon, mais encore par ces expressions, les plus communes qu'il y ait, & par là d'autant plus propres à couvrir son artifice. S'il en avoit employé de plus recherchées, & de plus vives, elles eussent infailliblement fait sortir & les Juges & l'Orateur de l'assiette où ils estoient.</p>	<p>IV, 2, 58. Quelle absence de précipitation, quelle absence de préméditation, on le voit, chez Milon ! Cet effet, l'éminent orateur ne l'a pas seulement obtenu par les détails mêmes qui indiquent les délais et la lenteur du dispositif de départ⁹¹⁶, mais aussi par le recours à des mots ordinaires, des mots de tous les jours et un art voilé ; s'il avait parlé autrement, l'éclat des mots aurait suffi à mettre le juge en garde contre l'avocat.</p>
<p>IV, 2, 59. <i>Frigida uidentur ista plerisque, sed hoc ipso manifestum est quo modo iudicem fefellerit, quod uix a lectore deprenditur</i>⁹¹⁷. <i>Haec sunt quae credibilem faciant expositionem.</i></p>	<p>IV, 2, 59. Ceci paroistra froid à plusieurs ; mais si ceux qui lisent cette exposition n'en découvrent pas la finesse, à combien plus forte raison les Juges s'y sont-ils laissé tromper ? Voilà donc ce qui rend un récit vraisemblable⁹¹⁸.</p>	<p>IV, 2, 59. Ce passage semble froid à la plupart des lecteurs, mais le fait même qu'il en saisisse à peine l'habileté montre comment elle a échappé au juge. Ce sont des procédés de cette sorte, qui rendent plausible une narration.</p>

Gedoyne a cette traduction remarquable pour rendre *simplicitatis imitatio* : « simple en apparence »⁹¹⁹. On trouve une deuxième occurrence de cette formule chez Gedoyne, vers la fin ce même chapitre de Quintilien. Il évoque les causes « de peu de conséquence » (*parvis*) pour montrer qu'il faut leur adapter le style du discours, selon le principe de *convenientia* :

IV, 2, 117. [...] *compositio dissimulata quidem, sed tamen quam iucundissima.*
IV, 2, 117. [...] Un style simple en apparence, mais plein d'élégance [...] ⁹²⁰.

Ce chapitre sur la *narratio* est de toute l'*Institution oratoire* celui qui insiste probablement le plus sur le travail des apparences. La *narratio* est un moment du discours qui se prête particulièrement à la *dissimulatio* à notre second sens.

Roger Dragonetti souligne à diverses reprises le caractère paradoxal de cette « simplicité » :

[...] il importe de souligner le paradoxe à partir duquel la pensée rhétorique d'un Cicéron ou d'un Quintilien ne cesse aussi de promouvoir par les détours rusés de l'art précisément la spontanéité, la simplicité, la sincérité

⁹¹⁵ *Occultare* (« dérober aux regards », faire disparaître) est le fréquentatif d'*oculare*, qui lui-même est dérivé de *celare*. Nous avons vu plus haut (notre chapitre 11, début de l'annexe 2) qu'Omer Talon pose *occultatio* comme synonyme latin du grec *krupsis* : « *admonitio krupsis occultationis methodicae* » (début de sa note 1).

⁹¹⁶ La traduction de Cousin perd l'idée d'*ordo* et de *ductus*.

⁹¹⁷ Gaffiot, *s. v. deprehendere*: 1) surprendre, saisir, intercepter. 2) prendre sur le fait (en flagrant délit) 3) découvrir quelque chose (le faux par exemple), « reconnaître les fausses pierres précieuses ».

⁹¹⁸ Gedoyne, p. 244. Cousin, p. 54-55.

⁹¹⁹ Gedoyne, p. 255. Occurrence citée par Lausberg, § 256-257, dans une rubrique consacrée au *delectare et movere* ; et par Dragonetti, *op. cit.*, p. 178. Même idée chez Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique* (1521), éd. Alexandre Héron, Slatkine Reprints, 1969, p. 55-56 : « Item, le souverain artifice est de ne se montrer point artificiel de peur que les auditeurs ne dient que c'est oraison pourpensee pour les mieulx decepuoir. Et doit estre tout exorde simple sans grandes parolles ne grandes gestes, et quasy une chose non pourpensee [...] ».

⁹²⁰ Gedoyne, p. 256.

justement parce que cette immédiateté comme telle est impossible à dire si elle n'est pas médiatisée par le contraire⁹²¹.

Le récit le plus « simple en apparence » est celui qui potentiellement cache le plus de travail, d'*ars*, d'habileté. Plus largement, la *dissimulatio artis* fonctionne comme un des critères de reconnaissance de la *prudentia*.

La dissimulation ainsi entendue n'est pas seulement une ellipse, à notre sens 1 (*arte occulta*, § 58). Elle est aussi une *imitatio*, dit Quintilien. *Simplicitatis imitatio* : Cicéron affiche la simplicité, le quotidien, pour donner l'impression qu'il ne ruse pas. L'avocat emploie une sorte d'*attenuatio* : Milon attendait sa femme. L'artifice est le même que s'il disait que Milon faisait la sieste. Cicéron parachève un scénario dans lequel Milon paraît tranquille. Il présente à ses auditeurs, pour ainsi dire, Milon en pantoufles, un personnage dans son milieu domestique, dont on voit bien qu'il est inoffensif. Cicéron lui façonne (*ingere*) une autre apparence que celle du criminel. L'avocat met en scène une nouvelle cohérence autour du personnage de Milon, qui diverge de la représentation que les Juges ont de lui.

Cet extrait du *Pro Milone* est en lui-même une mise en abyme de l'embuscade, de la préméditation. Pour sembler tranquilles et pour faire croire à l'improvisation, aussi bien Cicéron que Milon, l'un en tant qu'orateur et l'autre en tant qu'accusé, se revêtent d'apparences comparables, de « candeur », pour reprendre le mot de Gedoyn. La thématique de l'embuscade renvoie au problème de la compréhension par l'auditeur : certains comprendront qu'il y a dissimulation, mais pas tous. *Frigida uidentur ista plerisque*, « Ceci paraîtra froid à plusieurs » (§ 59). Découvrir l'embuscade n'est pas à la portée des auditeurs indiligents.

Quintilien répète cette exigence de dissimuler l'*ars* à la fin du même chapitre :

<p><i>IV, 2, 126. Effugienda igitur in hac praecipue parte omnis calliditatis suspicio, naque enim se usquam custodit magis iudex; nihil uideatur fictum, nihil sollicitum; omnia potius a causa quam ab oratore profecta credantur.</i></p>	<p>IV, 2, 126. Evitons donc tout ce qui sent la duplicité. Les Juges toujours défiants, le sont particulièrement icy. Qu'il ne paraisse rien d'inventé, rien d'affecté. Que tout semble naître de la cause, plutost que de nostre artifice.</p>	<p>IV, 2, 126. Il faut donc, particulièrement dans cette partie [la narration], échapper à tout soupçon d'habileté, car, nulle part, le juge ne se tient plus sur ses gardes; qu'on n'y voie rien de feint, rien de sollicité; que tout donne l'impression de naître de la cause plutôt que de l'orateur.</p>
<p><i>IV, 2, 127. At hoc pati non possumus, et perire artem putamus nisi appareat, cum desinat ars esse, si apparet. Pendemus ex laude atque hanc laboris nostri ducimus summam; ita quae circumstantibus ostentare uolumus, iudicibus prodimus.</i></p>	<p>IV, 2, 127. Mais c'est à quoy l'on pense peu aujourd'hui; on s'imagine que l'art manque, s'il ne saute aux yeux. Pour moy au contraire, je tiens qu'il cesse, au moment qu'il devient si remarquable. Nous ne songeons le plus souvent qu'à satisfaire nostre vanité, & tout se rapporte là; d'où il arrive qu'en voulant plaire à l'auditeur, nous devenons suspects aux Juges⁹²².</p>	<p>IV, 2, 127. Mais, <aujourd'hui>, nous ne pouvons supporter cela, et nous croyons qu'il n'y a pas d'art s'il n'apparaît pas, alors qu'il y en a plus, dès qu'il est apparent⁹²³. Nous sommes suspendus aux applaudissements et ils sont pour nous le but suprême de nos efforts; aussi, vouloir briller aux yeux des assistants nous compromet aux yeux des juges.</p>

⁹²¹ Dragonetti, *op. cit.*, p. 173.

⁹²² Gedoyn, p. 257-258. Cousin, p. 72-73. Le paragraphe précédent (IV, 2, 125) explique que c'est « autorité » de l'orateur qui « donne tant de créance à un récit ».

⁹²³ La traduction n'est pas claire : il faudrait dire, pour lever l'ambiguïté : « et qu'il y en a plus dès qu'il est apparent. »

Au paragraphe 126, Quintilien trace une splendide opposition entre *perire artem putamus nisi appareat*, et *desinat ars esse, si apparet*. Elle rappelle l'antithèse entre l'auditeur *prudens* et l'*imprudens*. Il existe ainsi deux degrés de finesse, qui ont chacun un idéal esthétique correspondant. Aux jugements grossiers, l'ostentation : ce mauvais idéal englobe les auditeurs et les orateurs qui se veulent populaires. Gedoyn traduit *ostentare*, par « plaire à l'auditeur » ; Cousin, par « vouloir briller ». Une autre bonne traduction serait « spectaculaire », pour dire que c'est commun, vulgaire.

Le verbe *apparere* devient à la traduction être « remarquable », « être apparent ». Sur l'échelle de la visibilité, il correspond à un degré inférieur à celui de l'ostentation. *Apparere* est du même ordre que « De plus recherchées, & de plus vives » (*supra*, IV, 2, 56). Cette question de la visibilité de l'*ars* revient au problème des *lumina*, qui est le mot de Cicéron pour désigner les figures. Une figure est un procédé qui se voit, qui est brillant. Dans sa *narratio* sur Milon, c'est parce que Cicéron ne dit rien de remarquable qu'on ne remarque rien. Pas de figure, pas d'éclat.

Mais cela ne veut pas dire que les *prudentes* ne sont pas capables de deviner l'*ars* cachée. Les Juges se situent dans une esthétique différente : « Qu'il ne paraisse rien d'inventé, rien d'affecté ». Leur degré de finesse valorise la *dissimulatio artis*, l'art caché ou déguisé, « l'air de rien ». Ce thème de l'art caché est un grand classique, mais on voit que *caché* ne rend pas compte de tout. Ronsard, dans les *Discours des misères de ce temps*, complète la formule de façon très significative :

En l'art de Poésie, un art il ne faut pas
Tels qu'ont les Predicans, qui suivent pas à pas
Leur sermon⁹²⁴ sceu par cueur, ou tel qu'il faut en prose,
Où toujours l'Orateur suit le fil d'une chose.
Les poètes gaillards ont artifice à part,
Ils ont un art caché qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promeine
D'une libre contrainte, où la Muse le meine⁹²⁵ ...

L'art « caché » est, comme dans le *Pro Milone*, l'art qui « ne semble pas » art. Cette formule rend exactement la formation du mot *dis-simulare* : ne pas (*dis*) - sembler (*simulare*). De plus, ce lieu commun de la *dissimulatio artis* est très souvent associé à l'opposition entre les *prudentes* et les *imprudentes*, opposition reprise ici par celle entre les « poètes gaillards » et les « versificateurs ».

B. « Sembler » chez Marguerite de Navarre : retrouver une maîtrise des apparences

Chez Quintilien, le long chapitre VI, 3, *De risu*, « Du rire », porte un nouvel éclairage sur la notion de *dissimulatio*, car elle est définie en regard de la *simulatio*, comme son parasyndrome, et non comme son antonyme. Quintilien présente une liste des formes d'humour possibles dans un procès, notamment parce qu'elles ravivent l'*attentio* ou peuvent détourner l'esprit des Juges des faits :

⁹²⁴ *Sermon* est à entendre ici au sens d'*oratio perpetua*.

⁹²⁵ Ronsard, *Discours des Misères de ce Temps*, éd. Francis Higman, Le Livre de Poche, 1993, « Réponse aux injures », p. 164, v. 869-876. Une note de Francis Higman renvoie à l'histoire de Pygmalion dans les *Métamorphoses* d'Ovide (Ovide, *Métamorphoses*, J.-G. Dubois-Fontanelle, Paris, éd. Duprat, Letellier et Cie, 1802, X, 252, p. 110-111) : *Ars adeo latet arte sua*, « l'art enfin était caché sous l'art même ».

<p>VI, 3, 85. <i>Plurimus autem circa simulationem et dissimulationem risus est, quae sunt vicina et prope eadem, sed simulatio est certam opinionem animi sui imitantis, dissimulatio aliena se parum intellegere fingentis. Simulavit Afer cum in causa subinde dicentibus Celsinam de re cognovisse (quae erat potens femina) : « Quis est, inquit, iste ? » Celsinam enim videri sibi virum finxit.</i></p>	<p>VI, 3, 85. Mais rien ne donne tant matière à la plaisanterie, que de sçavoir feindre & dissimuler. Il semble d'abord que ce soit la mesme chose. Il y a pourtant cette différence que la feinte consiste à témoigner un sentiment ou une pensée que l'on n'a pas ; & la Dissimulation à faire semblant de ne pas connoître le sentiment ou la pensée d'un autre. Par exemple, Afer entendant sans cesse parler de Celsina dans un Procès, comprit que c'estoit une femme qui avoit beaucoup de crédit. Mais feignant de la prendre pour un homme, « Qui est donc celuy dont ils nous parlent tant, dit-il ? »</p>	<p>VI, 3, 85. Simuler et dissimuler ont de quoi provoquer de grands rires ; ce sont des moyens qui ont de l'affinité et se confondent presque, mais simuler consiste à faire comme si l'on avait une opinion assurée, dissimuler à faire semblant de ne pas comprendre la pensée d'autrui. Il y avait simulation chez Afer, lorsqu'entendant ses adversaires dire que Celsina (qui était une femme influente), connaissait bien les faits, il demanda : « Qui est donc cet homme ? ». Il feignit en effet de prendre Celsina pour un homme.</p>
<p>VI, 3, 86. <i>Dissimulavit Cicero cum Sex. Annalis testis reum laessisset et instaret identidem accusator : « Dic, M. Tulli, si quid potes de Sexto Annali » ; versus enim dicere coepit de libro Enni annali sexto : « Quis potis ingentis causas evolvere belli ? »</i></p>	<p>VI, 3, 86. Un témoin qu'on appelloit Sextus Annalis ayant chargé par sa déposition une personne que Cicéron deffendoit ; comme l'Accusateur pressoit Cicéron de répondre, & luy disoit, « Hé bien, qu'avez-vous à dire de Sextus Annalis », Cicéron fit semblant d'estre trompé par l'ambiguité des termes latins, & de croire que c'estoit des Annales d'Ennius que l'Accusateur vouloit parler, sur quoy il se mit à reciter quelques vers du sixiesme Livre⁹²⁶.</p>	<p>VI, 3, 86. Il y eut dissimulation chez Cicéron quand Sex. Annalis, en qualité de témoin, avait chargé l'accusé qu'il défendait et que l'accusateur ne cessait de presser Cicéron : « Voyons, M. Tullius, que peux-tu dire de Sextus Annalis ? » Cicéron se mit à citer des vers du sixième livre des Annales d'Ennius : « Qui peut donc exposer les causes d'une guerre / Considérable... ».</p>

Cette distinction inspirée de Cicéron⁹²⁷ est très subtile (« se confondent presque » dit Cousin), voire difficilement compréhensible⁹²⁸. Nous sommes aujourd'hui bloqués intellectuellement et par notre vision moderne et par le lexique français, qui fait de *dissimuler* un synonyme de *caler*. Signalons seulement que la distinction de Quintilien rappelle les deux sens de *dissimulare* que nous distinguons dans ce chapitre. Ce que Quintilien appelle *simulatio* équivaut à notre sens 2, « positif » ou neutre. Ce qu'il appelle *dissimulatio* est associé à un sens « négatif », proche du sens 1 que nous avons fait émerger.

Il existe toutefois un point commun entre *simulatio* et *dissimulatio* : dans les deux cas, l'orateur « fait semblant » (Gedoyne emploie le même verbe pour décrire les deux procédés, § 85 et 86). Nous pourrions même ajouter que dans les deux exemples, l'orateur fait semblant de ne pas comprendre. Quintilien entrecroise les verbes *simulare*, *dissimulare*, *fingere* et *imitare* dans une isotopie du travail des apparences.

Nous avons pu constater que le verbe *uidere* était particulièrement fréquent chez Quintilien (§ 58, 59 et 126 *supra*), mais il existe une différence entre apparence et tromperie. Certes, ce vocabulaire de la surface, de la visibilité, semble témoigner d'une disjonction entre

⁹²⁶ Gedoyne, p. 405. Cousin, p. 56-57.

⁹²⁷ Cicéron emploie fréquemment le mot *dissimulatio* pour un genre de plaisanterie précis : *De l'orateur*, II, 269 ; 272 ; 289. Voir aussi *De l'orateur*, II, 236 *sq.*, sur la plaisanterie en général.

⁹²⁸ Pour des explications supplémentaires, voir Lausberg, p. 133, § 281, qui approfondit la notion de *dissimulatio* à partir de Grilius et en fait un des deux modes de l'*insinuatio*.

la réalité et l'apparence. Ce type d'interprétation pourrait nourrir le cliché de la rhétorique vue comme tromperie.

Prenons garde à ce raccourci : une « feinte » comme celle dont parle ici Quintilien ne cherche pas nécessairement à induire l'auditeur en erreur. Dans le passage ci-dessus, l'avocat lance un trait d'esprit ; cette blague, *simulatio* ou *dissimulatio*, est un exemple de *lumen*, un coup d'éclat ; l'avocat travaille son image. Mais tout se passe ici comme s'il restait dans le domaine de la fiction. Tout le monde a compris que Celsina est une femme ; tout le monde a compris que Cicéron est censé décrire la personne de Sextus, non réciter les *Annales*. Il est clair ici qu'il ne s'agit pas de distinguer le vrai du faux. La figure est un jeu de mots, et plus largement un jeu sur les apparences, une pointe divertissante. Ce n'est pas une tromperie insidieuse ni une embuscade militaire, comme c'est le cas aux paragraphes VI, 4, 14 (« Ce qu'ils comparent à ces sorties que font les Assiegez dans une Place de guerre, ou à une embuscade d'où une Troupe sort tout à coup pour fondre sur l'ennemi, à l'heure qu'il y pense le moins. »).

Montaigne n'est pas étranger à ce type de feinte plaisante. Il en rapporte une, de la part de son précepteur *prudens*, à la fin de « De l'éducation des enfans » :

Là, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de precepteur, qui sceut dextrement conniver à cette mienne desbauche, et autres pareilles. Car, par là, j'enfilay tout d'un train Vergile en l'Aeneide et puis Terence, et puis Plaute, et des comedies Italiennes, lurré tousjours par la douceur du subject. S'il eut esté si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse raporté du college que la haine des livres, comme fait quasi toute nostre noblesse. Il s'y gouverna ingenieusement. Faisant semblant de n'en voir rien, il aiguisoit ma faim, ne me laissant que à la desrobée gourmander ces livres et me tenant doucement en office pour les autres estudes de la regle⁹²⁹.

Le jeu sur les apparences et la tromperie « se confondent presque », pourrait-on dire pour reprendre l'expression de Cousin. Cet extrait en effet n'est pas exempt de la notion de tromperie : l'élève trompe le maître (« à la desrobée »), le maître trompe l'élève (« faisant semblant »), l'auteur trompe le lecteur (« lurré tousjours par la douceur »). Ce qui fait le lien entre les blagues d'Afer ou Cicéron et l'astuce du précepteur est la notion de plaisir : « conniver », « enfilay tout d'un train », « douceur », « aiguisoit ma faim », « gourmander »⁹³⁰, et finalement « doucement ». Le maître « fait semblant » de ne pas voir l'emprunt ; l'élève à son tour « fait semblant » de ne pas voir qu'il a été vu. D'où une connivence (« conniver ») entre deux *prudentes* qui se reconnaissent, qui n'ont pas besoin de se dire les choses. La dissimulation est moins ici une embuscade qu'un jeu fictionnel. Tout le monde a compris, mais fait *comme si* ce n'était pas le cas. *Semblant* évoque un « comme si », un *uelut* comme celui que nous avons déjà étudié chez Quintilien⁹³¹.

La double signification de la notion de simulation apparaît encore plus clairement à la lecture de Marguerite de Navarre. L'expression *faire semblant* est fréquente dans l'*Heptaméron*. Voici par exemple les six occurrences de la dixième nouvelle, qui raconte l'amour malheureux de Floride et d'Amadour :

[...] mais, à cause de la coustume du pays, peu de gens parloient à elle [Floride] ; et n'en avoit point encores veu nul qui en feist grant semblant, sinon deux princes d'Espagne, qui desiroient de l'espouser [...]. (p. 97)

[Floride apprend qu'elle doit épouser le jeune duc de Cardonne] Et, pour la resjouyr de tant de malheurs, entendit que l'Infant Fortuné estoit malade à la mort ; mais jamais, devant sa mere ne nul autre, n'en fait ung seul

⁹²⁹ I, 26 / 25, 175 / 182-183.

⁹³⁰ L'édition P.U.F. glose ce verbe, rare en ce sens, par « dévorer en gourmand » ; l'édition Pléiade, par « savourer ».

⁹³¹ A notre chapitre 6, Quintilien, IV, 3, 5 : *uelut erumpente*.

semblant, et se contraingnit si fort, que les larmes, par force retirées en son cuer, feirent sortir le sang par le nez en telle abondance, que la vie fut en dangier de s'en aller quant et quant [...]. (p. 109)

parquoy, [Floride] ne le [Amadour] pouvant moins aymer qu'elle avoit accoustumé, sachant qu'amour estoit cause de ceste faulte, se delibera, satisfaisant à l'amour, de l'aymer de tout son cuer, et, obeissant à l'honneur, n'en faire jamays à luy ne à autre semblant. (p. 115-116)

Mais, [Floride] voyant qu'il estoit loing, n'en fait grand semblant, et luy escrivoit quant la contesse le luy commandoit [...]. (p. 117)

Floride, qui n'estoit pas encores asseurée de sa premiere paour, n'en feyt semblant à sa mere, mais s'en alla en ung oratoire se recommander à Nostre Seigneur [...]. (p. 117)

car, ayans les Maures fait demontrance de donner la bataille, voyans l'armée des Chrestiens si grande, feirent semblant de fuyr. Les Espaignolz se meirent à la chasse ; mais le viel connestable et le duc d'Albe, se doubtans de leur finesse, retindrent contre sa volenté le prince d'Espagne, qu'il ne passast la riviere [...]. (p. 122)

Dans les cinq premières occurrences, *faire semblant* a le sens indiqué dans le glossaire de l'édition de Simone de Reyff : « laisser voir, faire apparaître ; révéler sa pensée ». Le *semblant* relève donc du domaine des apparences, mais dans le sens où celles-ci peuvent refléter ou non la réalité profonde. Les quatre occurrences médianes sont d'ailleurs à la forme négative : en ce sens, ne pas « faire semblant », c'est dissimuler au sens moderne (notre sens 1). Dans la première citation, Floride ne montre pas qu'elle a compris qu'on la courtise. Faire semblant ou ne pas faire semblant, c'est le plus souvent, chez Marguerite de Navarre, gérer ce qu'on donne à voir – et non pas piéger l'adversaire, comme dans la dernière occurrence (qui a le sens 2).

Dans d'autres passages de l'*Heptaméron*, l'expression *faire semblant* a un sens plus fort et désigne une véritable simulation, au sens 2. Ainsi, dans la quatrième nouvelle, un gentilhomme tente de violer une princesse de Flandres ; celle-ci se débat, l'égratigne et le mord au point qu'il en sort défiguré :

Ainsi [le gentilhomme] passa la nuit en tels pleurs, regretz et douleurs qui ne se peuvent racompter. Et, au matin, voiant son visaige si deschiré, fait semblant d'estre fort mallade et de ne pouvoir veoir la lumiere, jusques ad ce que la compaignye feust hors de sa maison. (p. 69)

Dissimuler, ce peut aussi être façonner une apparence, créer un semblant, au sens qu'a ce mot *semblant* au XVI^e, mais ce sens n'est pas systématiquement négatif moralement. En l'occurrence, « faire semblant d'être malade », signifierait en français moderne implicitement qu'il n'est pas malade. Mais au sens ancien, cela veut seulement dire que le gentilhomme donne toutes les apparences du malade : il recourt à une *ars* qui permette de montrer tel ou tel état, de travailler une apparence qui est codifiée. Il endosse un rôle reconnaissable, qui rappelle un schéma préexistant. *Simulare aegrum* est d'ailleurs un des exemples canoniques des dictionnaires de latin : « contrefaire le malade »⁹³². Dans la perspective de l'*Heptaméron*, cela ne signifie pas qu'il est au mieux de sa forme. Cela signifie seulement qu'il retrouve une maîtrise de sa *species*. Ce « semblant » montre qu'il est un gentilhomme, et qu'il ne se laissera pas déstabiliser par le premier refus. La dissimulation est en ce second sens une façon de tirer partie des apparences : malade, le gentilhomme l'est d'une certaine manière. La limite entre la vérité et la feinte en l'occurrence est floue, un peu comme dans le chapitre II, 25 « De ne contrefaire le malade », auquel nous consacrerons une étude complète (notre chapitre 22).

⁹³² Cf. Bornecque et Gaffiot, s. v. *simulare*.

Cette présentation jette un pont vers notre lecture des *Essais*. Le verbe *sembler* y est très fréquent, mais presque toujours dans des constructions impersonnelles où *sembler* désigne l'opération de jugement, de perception (« il [me] semble que »). On relève toutefois une occurrence où *sembler* a une acception étymologique et évoque la gestion de ses propres apparences, la possibilité d'un masque, d'une *simulatio* :

[C] J'ay passé les yeux sur tel dialogue de Platon mi party d'une fantastique bigarrure, le devant à l'amour, tout le bas à la rhétorique. Ils ne creignent point ces nuances, et ont une merveilleuse grace à se laisser ainsi rouler au vent, ou à le sembler⁹³³.

Si nous faisons de ce passage célèbre une lecture simpliste et dichotomique, Montaigne ouvrirait ici une alternative. Soit les dialogues socratiques résultent d'une écriture aléatoire, sans structuration ni préméditation (« se laisser rouler au vent »); soit ils en emprunteraient seulement les apparences (« le sembler »). En ce cas, Platon simule l'improvisation. Montaigne insinuerait ici que Platon triche en quelque sorte, qu'il maquille son *ductus* sous une apparence d'écriture libre ou aléatoire.

Selon nous, la question est alors mal posée. La question n'est pas de savoir si cette improvisation est vraie ou fautive, mais si cette apparence est construite ou pas, « feinte » au sens de *ingere*. A cette seconde question, la réponse est affirmative. L'idée est que Platon entre dans le rôle reconnaissable du poète inspiré. Comme le gentilhomme de la quatrième nouvelle de Marguerite de Navarre, Platon tire partie en superficie d'une réalité profonde. Condamné à garder la chambre, le gentilhomme éraflé est dans une situation qui prête bien au masque de la maladie. De la même manière, Platon a probablement une manière d'écrire – ou de retranscrire – qui résiste à la *dispositio* rigide d'une *oratio*. Son discours *semble* n'avoir aucun plan : Montaigne sous-entend que cette apparence est potentiellement le résultat d'un travail. La question ne se pose donc pas en termes de sincérité, car la simulation et la dissimulation sont partout. C'est l'idée à laquelle arrive Roger Dragonetti :

L'*Institution oratoire* se fonde sur le principe que tout homme est un plaideur dont l'orateur incarne la figure parfaite et que là où il se montre le plus « naturel », c'est là aussi qu'il est le plus secrètement artificiel. [...] Ce qui fonde le paradoxe majeur de l'art oratoire, c'est qu'il suppose une pratique constante de la dissimulation. L'exigence rusée du bien dire requiert l'effacement des artifices rhétoriques [...] ⁹³⁴.

Montaigne est, comme Quintilien, dans une culture où la sincérité et le « naturel » n'ont pas vraiment de sens en soi. Plutôt qu'une esthétique de l'ostentation, Montaigne, Platon, Quintilien travaillent les apparences du discours de manière à invalider la séparation du vrai et du faux, du bien et du mal. Cette esthétique donne lieu à une grande variété de *semblants* possibles selon les circonstances. Que Platon simule entièrement l'improvisation alors que le *ductus* est parfaitement cadré, ce n'est pas l'hypothèse que Montaigne émet. Ce qui est probable, toutefois, c'est que Platon dissimule l'*ars*.

Le verbe *sembler*, dans cet emploi, a des connotations de modalisateur. Montaigne n'affirme rien de péremptoire ici. Il ne s'agit pas pour lui de démasquer Platon comme un dissimulateur. Montaigne prend ici une distance par rapport à ce que serait une lecture naïve de Platon et il manifeste sa propre habileté de lecteur. Nous pouvons donc réitérer l'opposition dégagée sur la cypse, aux chapitres 10 et 11. La partie négative de la *dissimulatio* (passer sous silence, soustraire à la vue) suffit face à un auditoire *imprudens*. La partie positive (façonner une autre cohérence) est nécessaire face à des *prudentes*. Elle est

⁹³³ III, 9, p. 994 / 1040.

⁹³⁴ Dragonetti, *op. cit.*, p. 170-172.

particulièrement requise face à un lecteur comme Montaigne, un auditeur « cault et fin », et en général face à tous ceux qui regardent et qui lisent pour décrypter.

III. Le personnage du *dissimulator artis* : Socrate et Antoine

Gaffiot a trois références pour *dissimulator*, toutes les trois connotées de manière moralement négative⁹³⁵. Le *dissimulator* est typiquement le personnage de Catilina tel que le présente Salluste. Le portrait de Catilina dans son jeune âge aboutit à cette formule qui coordonne les mots *simulator* et *dissimulator* :

Animus audax subdolos uarius, cuius rei libet simulator ac dissimulator, alieni appetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus ; satis eloquentiae, sapientiae parum.

Esprit à la fois audacieux et perfide, mobile, capable de tout feindre et de tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent dans ses passions, assez éloquent, peu raisonnable⁹³⁶.

Simulator semble dénoter le fait de montrer plus, et *dissimulator* le fait de montrer moins que la réalité. Dans tous les cas, Salluste a à l'esprit l'idée de tromperie mal intentionnée. Le contexte lexical entraîne les deux dans des connotations nettement péjoratives.

A. Socrate

Ce n'est pourtant pas toujours le cas. Bornecque donne quatre sens au mot *simulator*, dont le dernier est : « (en parlant de Socrate) qui interroge en feignant l'ignorance⁹³⁷. » Socrate incarne à lui seul le bon côté de la *simulatio*, le principe de la poudre aux yeux : il affiche son ignorance et par là son caractère inoffensif. Contrairement aux clichés attachés au personnage platonicien de Socrate, ce dernier ne pratique pas systématiquement la *simulatio ignorantiae*. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le *Criton*, Socrate ne prend à aucun moment ce type de posture. Il laisse simplement son interlocuteur éponyme exposer ses arguments, puis l'interroge jusqu'à lui faire admettre qu'il vaut mieux accepter la sentence de mort. La stratégie de la *simulatio ignorantiae*, telle qu'elle apparaît dans notre première annexe à propos de l'*Euthydème*, par conséquent, est d'un usage avisé, approprié à tel ou tel contexte, nécessaire face à tel ou tel interlocuteur.

La *dissimulatio* a donc deux versants, l'un « perfide » et l'autre noble et vertueux. Contrairement au nom *dissimulatio*, *dissimulantia* n'est défini que sous cet aspect mélioratif, comme un « art de dérober sa pensée », selon Gaffiot, qui renvoie au *De oratore*. Deux paragraphes du traité (II, 269-270) présentent la définition canonique de l'ironie : elle est ici à entendre non pas comme antiphrase (« dire le contraire de ce qu'on pense », *quom contraria dicas*), mais comme le fait de « dire autre chose que ce qu'on pense », « par une raillerie continue, dissimulée sous un ton sérieux » (*quom toto genere orationis seuere ludas, quom aliter sentias ac loquare*, § 269). Cicéron, au paragraphe 270, parvient au même point que Bornecque : Socrate est le modèle de l'« art de dissimuler sa pensée » (*ironia*

⁹³⁵ L'une d'elles provient d'Horace : *dissimulator opis propriae, mihi commodus uni*, « en homme qui dissimule son crédit afin de l'employer pour lui seul » (Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, I, 9, 9, p. 76).

⁹³⁶ Salluste, *La Guerre de Catilina*, trad. François Richard, Paris, Garnier, 1933, V, 4, p. 6.

⁹³⁷ Bornecque, *op. cit.*, s. v. *simulator*.

*dissimulanti*que). Reprenant la dénomination d'Aristote, Cicéron appelle celui qui manie l'ironie l'*eirôn* : l'ironie a « charme, agrément » (*lepos*), elle est « de très bon goût » (*perelegans*).

Chez Aristote en effet, le chapitre IV, 7 de l'*Ethique à Nicomaque* distingue trois types d'hommes selon l'estime dans laquelle ils se tiennent eux-mêmes : « le sot vaniteux, le fanfaron » à une extrême, « l'homme réservé » à l'autre, et « l'homme véridique » qui tient le juste milieu :

Quant à ceux qui ont cette réserve ou disposition ironique de toujours diminuer les choses, ils paraissent en général d'un caractère plus aimable et plus gracieux. Ce n'est pas, certainement, la cupidité qui les fait parler comme ils font ; c'est plutôt parce qu'ils veulent fuir toute exagération. Les gens de ce caractère repoussent surtout avec soin tout ce qui peut donner de la célébrité ; et l'on sait comme faisait Socrate⁹³⁸.

L'ironie ainsi entendue correspond à l'anglais *understatement* : Socrate ne fait paraître son intelligence qu'aux yeux des hommes avisés. Le personnage du *dissimulator* à la manière de Catilina a donc peu de choses à voir avec celui du *simulator*, comme Socrate ou du *dissimulator artis*, comme nous le verrons, à la manière d'Antoine. L'un trompe sur le fond ; l'autre sur la forme. Dans un cas, le *dissimulator* est perfide ; dans l'autre, il n'est qu'habile.

B. Antoine

Le personnage-type du *dissimulator artis* est du reste bien constitué en rhétorique. Cette notion provient de Quintilien : le chapitre II, 17 *An ars*, « Si la Rhétorique est un art⁹³⁹ » tente de situer la rhétorique dans une tension entre *natura* et *ars*. C'est ici que nous avons puisé le titre du présent chapitre, le *dissimulator artis* :

⁹³⁸ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire, éd. Alfredo Gomez-Muller, Paris, éd. Le Livre de Poche, 1992, 1127b, IV, 7, § 14, p. 185 ; Aristote, *Ethique à Nicomaque*, éd. et trad. Jean Voilquin, Paris, GF-Flammarion, 1965, p. 129). Voir aussi Hallyn, Fernand, *Descartes : dissimulation et ironie*, Genève, Droz, 2006. Tout ce que nous avons dit jusque là tient en substance dans le prologue de *Gargantua*. « Prologue de L'auteur.

Beuveurs tresillustres, & vous Verolez tresprecieux (car à vous non à aultres sont dediez mes escriptz) Alcibiades ou dialogue de Platon, intitulé *Le bancquet*, louant son precepteur Socrates, sans controverse prince des philosophes, entre aultres parolles le dict estre semblable es Silenes. Silenes estoient jadis petites boites telles que voyons de present es boutiques des apothecaires, pinctes au dessus de figures joyeuses & frivoles⁹³⁸, comme de Harpies, Satyres, oysons bridez, lievres cornuz, canes bastées, boucqs volans, cerfz limonniers, & aultres telles pinctures contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire, quel fut Silene, maistre du bon Bacchus : mais au dedans l'on reservoit les fines drogues comme Baulme, Ambre gris, Amomon, Musc, zivette, pierreries, & aultres choses precieuses. Tel disoit estre Socrates : par ce que le voyans au dehors & l'estimans par l'exteriore apparence, n'en eussiez donné un coupeau d'oignon : tant laid il estoit de corps & ridicule en son maintien, le nez pointu, le regard d'un taureau, le visaige d'un fol, simple en meurs, rustiq en vestimens, pauvre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la republique, tousjours riant, tousjours beuvant d'autant à un chascun, tousjours se guabelant, tousjours dissimulant son diuin sçavoir. Mais, ouvrans ceste boyte : eussiez au dedans trouué une celeste & impreciable drogue, entendement plus que humain, vertus merueilleuse, couraige invincible, sobresse non pareille, contentement certain, assurance parfaite, deprisement incroyable de tout ce pourquoy les humains tant veigent, courent, trauaillent, navigent et bataillent. A quel propos⁹³⁸, en vostre advis, tend ce prelude, & coup d'essay. » (Rabelais, *La vie inestimable du grand Gargantua*, Lyon, François Juste, 1534)

A travers la description extérieure de Socrate, « Simple, [...] rustique », Rabelais rejoint l'idée de la *simplicitatis imitatio*.

⁹³⁹ Gedoyn, p. 131.

*sed ut Antoni persona seruetur, qui dissimulator artis*⁹⁴⁰ *fuit [...].*

il veut seulement garder le caractère d'Antoine, qui savait cacher l'art mieux qu'un autre [...]⁹⁴¹.

Cette notion était déjà en substance dans le *De oratore*. Le *dissimulator artis* s'incarne en effet dans une grande figure rhétorique, Antoine⁹⁴², orateur habile, est une sorte de Socrate cicéronien. Le passage de référence est tiré du livre II du *De oratore*, qui fait se succéder deux points de vue sur la même plaidoirie, un réquisitoire d'Antoine contre Cépion. Antoine prend la parole en premier (§ 201) ; puis Sulpicius lui répond (§ 202).

<p><i>II, 201. « Petebam a iudicibus ut illud aetati meae, ut honoribus, ut rebus gestis, si iusto, si pio dolore me esse adfectum uiderent, concederent ; praesertim si in aliis causis intellexissent omnia me semper pro amicorum periculis, nihil umquam pro me ipso deprecatum. Sic in illa omni defensione atque causa, quod esse in arte</i>⁹⁴³ <i>positum uidebatur, ut de lege Apuleia dicerem, ut quid esset minuere maiestatem explicarem, perquam breuiter perstrinxi atque attigit ; his duabus partibus orationis, quarum altera commendationem habet, altera concitationem, quae minime praeceptis artium sunt perpolitae, omnis est a me illa causa tractata, ut et acerrimus in Caepionis inuidia renouanda et in meis moribus erga meos necessarios declarandis mansuetissimus uiderer : ita magis adfectis animis iudicum quam doctis, tua, Sulpici, est a nobis tum accusatio uicta. »</i></p>	<p>II, 201. « Je suppliais les juges de vouloir bien, en considération de mon âge, de mes dignités, de mes services, excuser les transports d'une juste et pieuse douleur, de se rappeler surtout que dans les autres causes je les avais toujours implorés pour des amis en péril et jamais pour moi-même. Ainsi, dans toute ma défense, je ne fis qu'effleurer⁹⁴⁴ et toucher en passant ce qui relevait de la théorie pure, comme la question de la loi Apuléia, la définition du crime de lèse majesté. Mais je m'attachai à ces deux parties de l'éloquence, dont l'une a pour objet de rendre l'orateur sympathique, l'autre d'entraîner les âmes, et sur lesquelles les traités des rhéteurs ne donnent aucun précepte ; je fus plein de fougue quand il s'agissait de réveiller la haine contre Caepio, plein de douceur dans l'expression de mes sentiments envers ceux qui me sont chers. Et voilà comment, après avoir remué le cœur des juges bien plutôt qu'éclairé leurs esprits, je triomphai, Sulpicius, de ton accusation⁹⁴⁵. »</p>
<p><i>II, 202. Hic Sulpicius, « uere hercle », inquit « Antoni, ista commemoras ; nam ego nihil umquam uidi, quod tam e manibus elaberetur, quam mihi tum est elapsa illa ipsa causa. Cum enim, quem ad modum dixisti, tibi ego non iudicium, sed incendium tradidissem, quod tuum principium, di immortales, fuit ! Qui timor ! Quae dubitatio, quanta haesitatio tractusque uerborum ! Ut tu illud initio, quod tibi unum ad ignoscendum homines dabant, tenuisti, te pro homine pernecessario, quaestore tuo, dicere ! Quam tibi primum munisti ad te audiendum uiam .</i></p>	<p>II, 202. « Ma foi, dit Sulpicius, ce que tu rappelles là est absolument exact. Jamais je n'ai rien vu s'échapper des mains de quelqu'un, comme cette cause alors s'échappa des miennes. Je t'avais laissé, disais-tu, non pas un plaidoyer à combattre, mais un incendie à éteindre. Grands dieux ! quel fut ton exorde ! quelle timidité, quel embarras ! quelle hésitation, quelle lenteur de paroles ! comme tu sus bien établir, dès le début, le seul point par où tu pouvais trouver une excuse, savoir que tu défendais un homme qui te tenait de très près, ton ancien questeur ! Quelle adresse à t'ouvrir un chemin pour commander l'attention !</p>

⁹⁴⁰ Même manière de caractériser Antoine, dans la bouche de Crassus, II, 350, p. 152.

⁹⁴¹ Gedoy, p. 132. Cousin, p. 90-91.

⁹⁴² En ce qui concerne Antoine, Talon nous a déjà amenés à lire une de ses interventions au chapitre précédent : il faut « dissimuler » les côtés les plus faibles de la cause (§ 292-295).

⁹⁴³ L'*ars* est le *logos*, c'est-à-dire les arguments. Courbaud traduit ce mot par « théorie pure ».

⁹⁴⁴ « Effleurer et toucher en passant » rappelle l'occurrence du verbe effleurer de notre premier extrait (Quintilien à propos de l'*altercatio*, VI, 2, 14).

⁹⁴⁵ A propos du mélange de l'*ethos* et du *pathos* dans cet extrait, cf. Goyet, Francis, *Le sublime du « lieu commun »*, *l'invention rhétorique de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996, p. 291-292.

<p>II, 203. <i>Ecce autem, cum te nihil aliud profecisse arbitrarer, nisi ut homines tibi ciuem improbum defendenti ignoscendum propter necessitudinem arbitrentur, serpere occulte coepisti, nihil dum aliis suspicantibus, me uero iam pertimescente, ut illam non Norbani seditionem, sed populi Romani iracundiam neque eam iniustam, sed meritam ac debitam fuisse defenderes. Deinde qui locus a te praetermissus est in Caepionem ? Vt tu illa omnia odio, inuidia, misericordia miscuisti⁹⁴⁶ ! Neque haec solum in defensione, sed etiam in Scauro ceterisque meis testibus, quorum testimonia non refellendo, sed ad eundem impetum populi confugiendo refutasti ;</i></p>	<p>II, 203. Puis, quand je croyais que tu n'avais pas gagné à ces développements que de te faire pardonner, en raison des liens qui vous unissaient, d'avoir pris la défense d'un citoyen pervers, voilà que tu commenças une marche calculée et secrète (les autres ne soupçonnaient rien encore, mais moi je tremblais déjà), et tu en vins à soutenir qu'on avait à juger, non point une révolte de Norbanus, mais une explosion de colère du peuple romain, et que cette colère, loin d'être injuste, avait été fondée en droit, légitime. Est-il dans la suite un seul moyen oratoire que tu n'aies tourné contre Caepio ? Comme tes paroles, par un habile mélange, furent pénétrées de haine, d'indignation, de pitié ! et cela non seulement quand tu défendais ton client, mais quans il s'agissait de Scaurus et de mes autres témoins, dont tu as détruit les dépositions, moins en les réfutant qu'en te couvrant de l'approbation populaire⁹⁴⁷.</p>
<p>II, 204. <i>quae cum abs te modo commemorarentur, equidem nulla praecepta desiderabam ; ipsam tamen istam demonstrationem defensionum tuarum (abs te ipso commemoratam) doctrinam esse non mediocrem puto. »</i> <i>« Atqui, si ita placet », inquit (Antonius) « trademus etiam, quae nos sequi in dicendo quaeque maxime spectare solemus ; docuit enim iam nos longa uita ususque rerum maximarum⁹⁴⁸, ut quibus rebus animi hominum mouerentur teneremus. »</i></p>	<p>II, 204. Lorsque tout à l'heure je t'entendais retracer ce débat, je ne songeais plus aux preceptes, je n'en sentais nul besoin. Cet exposé que tu as fait de tes procédés de défense m'a paru la plus instructive de toutes les rhétoriques. » « Pourtant, reprit Antoine, si vous le jugez à propos, je vais vous indiquer aussi les règles⁹⁴⁹ auxquelles je m'attache toutes les fois que je plaide, et les points que je considère les plus importants. Une longue expérience et l'habitude des grandes affaires m'ont appris par quels ressorts on remue le cœur des hommes⁹⁵⁰. »</p>

Cette problématique est la même que l'opposition entre *amplificatio* et *minutio* : le *pathos* est fait pour être visible ou spectaculaire (*amplificatio*) : à certains moments il faut avancer toutes voiles déployées, comme Sulpicius. L'*attenuatio* et la *dissimulatio* sont des techniques pour faire disparaître dans le paysage, pour faire passer inaperçu : non pas tant se cacher que se fondre dans une masse. Le paysage renvoie au contexte général, à l'ensemble du discours, et même du contexte discursif. Ne pas se faire remarquer, comme Antoine, est autant un effet de l'art que de se faire remarquer, comme Crassus.

Ce passage appelle deux autres types de remarques, les unes sur Antoine, les autres sur Sulpicius. Antoine dans cet extrait s'érige en *prudens* par la description qu'il fait rétrospectivement de sa propre stratégie. Il explique un certain nombre de ses choix, notamment le fait qu'il ait employé essentiellement les affects, selon deux pans, la *conciliatio* et la *conciatio* (§ 201, *commendatio* / *conciatio* et *mansuetudo* / *invidia*). Or le *movere* est

⁹⁴⁶ *Miscuisti* fait peut-être signe, comme *miscere* chez Ramus, en direction de la *varietas*.

⁹⁴⁷ Cf. Goyet, *op. cit.*, p. 298.

⁹⁴⁸ *Longa uita ususque rerum maximarum*, c'est-à-dire que l'*usus* explique davantage cette habileté que la *ratio*, le *logos* et l'*ars*.

⁹⁴⁹ Le mot « règles » n'est pas au texte latin : le mot est trop fort, il est orienté vers l'idée d'un *ars* ; *quae* est vague, comme, comme *observatio*.

⁹⁵⁰ Cicéron, *De l'orateur*, II, 200-204, p. 88-91. Nous nous en tenons à la traduction d'Henri Bornecque et d'Edmond Courbaud car elle suit de près celle de M. Andrieux (Cicéron, *Œuvres complètes de Cicéron : Dialogues de l'orateur*, trad. M. Andrieux, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1830, III, p. 400 *sq.*) Après avoir dûment attisé la curiosité de ses auditeurs, Antoine expose quatre points principaux, la manière de soulever les passions (205-216) et les plaisanteries (216-291), et sa méthode pour l'*inventio* (291-306) et pour la *dispositio* (y compris les parties du discours, 307-367) – quatre points qui occupent toute la fin du livre II.

antinomique du *docere* (201, *magis adfectis animis indicum quam doctis* ; 203, *misericordia / odio, invidia*). Le *docere* aurait consisté à répondre aux arguments et preuves de Sulpicius dans une *refutatio* (203, *refellendo*). Les « préceptes » (204, *praecepta*) de l'*ars* ont peu de prise sur les *affecta*⁹⁵¹. L'habileté d'Antoine consiste donc, selon sa propre analyse, essentiellement à déplacer le débat sur le plan de l'*ethos* et du *pathos*, plutôt que du *logos*. Nous avons vu avec Ramus que le simple fait de privilégier les passions par rapport au raisonnement est déjà un effet cryptique.

Le personnage de Sulpicius permet de jeter un éclairage bien différent, et peut-être plus parlant encore, sur l'habileté d'Antoine. On découvre ainsi qu'Antoine dissimule. Il dissimule tout d'abord au sens 1 que nous avons dégagé : il cache son habileté, il cache probablement son plan ou son *ductus* ; peut-être même cache-t-il son assurance. Il dissimule également à notre sens 2. Il joue la crainte (§ 202, *timor*), il affiche, il simule : « quelle timidité, quel embarras ! quelle hésitation, quelle lenteur de paroles ! ». La perspicacité de Sulpicius permet donc de dévoiler au lecteur de Cicéron une des ficelles d'Antoine : il joue la gêne, il enfle le déguisement de l'avocat démuné.

D'un point de vue stylistique, Antoine recourt à une *dubitatio*. Mais la *dubitatio / haesitatio* (§ 202) n'est pas une figure quand l'hésitation est spontanée, car l'orateur n'est plus maître de son image. Un avocat peut être blême sincèrement, et perdre ses moyens intérieurement. Qu'Antoine ait été impressionné par le discours de Sulpicius, rien ne l'exclut. Mais ce qui est certain est qu'il entre délibérément dans le rôle de l'avocat qui voit sa cause perdue. Il joue sur les attentes de l'auditoire, il tire partie de ce que sait reconnaître le Juge, en l'occurrence un avocat embarrassé, voire discrédité face à son adversaire. Effectivement, il existe des avocats qui bafouillent ; Antoine se fonde donc dans un rôle préexistant et reconnaissable. Mais cela ne signifie pas qu'il ne soit pas gêné intérieurement : cela signifie seulement qu'il tire partie des apparences.

En parlant rétrospectivement de cette lutte entre avocats expérimentés, Sulpicius manifeste à son tour sa propre *prudentia* : « moi je tremblais déjà » (§ 203). L'habileté de Sulpicius est de pressentir dès ses premiers mots – bien que ce soit trop tard – la puissance de la contre-attaque d'Antoine. Le verbe *serpere*, « ramper » (§ 203), est en fait à lui seul une métaphore du déplacement du serpent. Sulpicius est suffisamment habile pour percevoir dès le début du déroulement du discours d'Antoine, la manière dont il progresse et s'insinue dans les esprits. Il est, selon lui, le seul à ne pas être dupe à propos du *pathos* de son adversaire (« les autres ne soupçonnaient rien encore »). Il diffère des « autres » (*aliis*) auditeurs en cela qu'il sait que le *movere* n'est qu'un moyen d'éviter le *docere*, terrain qui n'aurait assurément pas été à l'avantage d'Antoine. Les *prudentes* se reconnaissent entre autres au fait qu'ils se reconnaissent entre eux. C'est une des raisons pour lesquelles la figure de Socrate est une référence si fréquente pour illustrer ce qu'est la *dissimulatio*.

Pour conclure ce chapitre, Roger Dragonetti nous permettra de tirer une belle leçon de cette discussion entre Sulpicius et Antoine – alors même que ce critique dans son article de référence ne renvoie pas à ce passage du *De oratore* :

Par exemple et tout particulièrement dans l'exorde, l'orateur pour capter la bienveillance de l'auditoire et du juge est requis de *feindre* la modestie dans la manière de se présenter en personnage embarrassé, faible, impréparé,

⁹⁵¹ Cf. Quintilien dans le chapitre II, 17 justement.

voire troublé, à seule fin de rassurer l'auditoire sensible à la spontanéité d'une parole maladroite ou qui est encore en train de se chercher⁹⁵².

Tous les moyens sont bons pour que l'habileté de l'orateur n'apparaisse pas.

De manière plus générale, le *De oratore* est une sorte de diptyque. Crassus et Antoine sont comme Dr. Jekyll et Mr. Hyde. Ils représentent deux facettes de Cicéron. Crassus est le modèle de l'orateur à la tête de l'Etat, il symbolise la pompe du discours, la grande éloquence. Antoine est le Cicéron de l'ombre, le spécialiste de l'*actio* et de l'auditoire hostile, et en particulier de la *refutatio*. Cet orateur fait semblant de chercher ses mots, il choisit de s'en remettre à son talent personnel plutôt qu'à la théorie rhétorique.

Ceci n'enlève rien au fait qu'Antoine est moralement louable – tout comme Crassus. Son habileté prouve que dissimulation, en définitive, ne veut pas dire « tromperie ». Antoine n'est pas un rusé, c'est un *prudens*.

Cette étude nous a donc conduit à repenser toute la tradition intellectuelle qui ferait du *dissimulator* un personnage pernicieux, comme Catilina, et non pas un orateur dans toute sa noblesse, comme Antoine. La traduction de *dissimulare* par son héritier français *dissimuler* est une impasse, presque un écueil, qui empêche de concevoir la dissimulation selon ses deux autres possibilités : la non voyance, ou bien le travail de l'apparence ou *species*, en particulier le fait de faire passer le discours pour improvisé, ou l'orateur pour ignorant.

Au terme de notre raisonnement, c'est la relation à l'auditoire qui finalement distingue Crassus et Antoine. L'éclat du discours de Crassus est conçu pour sauter aux yeux de tous les auditeurs. Un discours enclin à la *dissimulatio*, comme celui d'Antoine, opère une sorte de discrimination à l'intérieur de l'auditoire : il fait la part entre ceux qui s'arrêteront à l'apparence d'embarras, de faiblesse, d'impréparation, de trouble, de maladresse, pour reprendre les mots de Dragonetti, et ceux qui percevront sous cette couverture une habileté cachée, donc qui percevront que c'est une couverture. Le principe est exactement le même que dans les discours de Socrate. Dans l'*Euthydème*, Dionysodore incarne le personnage du « sot vaniteux », du « fanfaron ». Sur le plan rhétorique, il fait partie des *imprudentes*, de ceux qui ne perçoivent pas la beauté ni la finesse quand elles sont cachées.

Annexe L'iron dans l'*Euthydème* de Platon

Au début de ce dialogue, Socrate présente à Criton les deux frères, Euthydème et Dionysodore. L'ensemble du dialogue est très amusant, mais ce passage est le premier peut-être à donner le ton, à créer l'ambiance de la lecture, plus précisément à initier le lecteur au décryptage de l'ironie qui sera celle de Socrate durant tout le dialogue.

SOCRATE.

Pour ce qui est de leur science, Criton, elle est admirable ; ils savent tout. Jusqu'ici j'ignorais encore ce que c'était que des athlètes parfaits ; en voilà, grâce à Dieu : ils excellent dans toute espèce d'exercices. Et ils ne sont pas comme les frères Acarnaniens qui ne savaient que les exercices du corps : d'abord ils sont supérieurs dans ce genre par une manière de combattre qui assure toujours la victoire ; ils savent très bien se battre armés de toutes pièces, et l'enseignent à qui les paie ; mais de plus, ils excellent dans les combats judiciaires et enseignent aussi à plaider ou à composer des plaidoyers. Jusqu'ici leur talent se bornait à ce que je viens de dire, mais maintenant

⁹⁵² Dragonetti, *op. cit.*, p. 174.

ils sont arrivés à la dernière perfection, et les voilà parvenus dans un nouveau genre de combat à une adresse telle que nul ne saurait leur résister ; ils sont devenus des raisonneurs incomparables, et quoi qu'on dise, vrai ou faux, ils réfutent tout également. Jusqu'ici leur talent se bornait à ce que je viens de dire, mais maintenant ils sont arrivés à la dernière perfection, et les voilà parvenus dans un nouveau genre de combat à une adresse telle que nul ne saurait leur résister ; ils sont devenus des raisonneurs incomparables, et quoi qu'on dise, vrai ou faux, ils réfutent tout également. Aussi, Criton, ai-je résolu de les prendre pour maîtres, car ils promettent de rendre le premier venu aussi habile qu'eux en très peu de temps.

CRITON.

Mais, Socrate, ne crains-tu pas l'âge ? n'es-tu pas trop vieux ?

SOCRATE.

Point du tout. Et c'est là ce qui m'encourage ; je te dirai qu'eux-mêmes étaient déjà avancés en âge quand ils se sont adonnés à cet art de raisonner que je désire tant apprendre ; il n'y a pas un an ou deux qu'ils l'ignoraient encore. Tout ce que je crains, c'est que je ne fasse honte à ces étrangers, comme au joueur de luth Connos, fils de Métrope, qui me donne encore des leçons de musique. Les enfants, mes compagnons, se moquent de moi et appellent Connos le pédagogue des vieillards. J'ai peur qu'on ne raille de même ces étrangers, et qu'à cause de cela ils ne veuillent pas de moi. Voilà pourquoi, Criton, j'ai persuadé à quelques vieillards de venir apprendre avec moi la musique de Connos, et je tâcherai également de persuader à d'autres de venir apprendre à raisonner. Et si tu me veux croire, tu viendras aussi. Peut-être ne serait-il pas mal de prendre avec nous tes fils, comme un appât ; car je suis sûr que pour les avoir ils consentiront à nous instruire⁹⁵³.

Par la suite du dialogue, Socrate reproduit ce type de feinte : il endosse le rôle de l'ignorant. Dans le passage qui suit il fait semblant de prendre les propos de Clinias au pied de la lettre. Ce dernier explique que faire passer quelqu'un d'ignorant à savant est une sorte de mise à mort. Ctésippe se met en colère contre lui, et Socrate intervient.

Comme je vis qu'ils s'échauffaient trop, je me mis à plaisanter Ctésippe, et lui dis : « Il me semble, Ctésippe, que nous devons accepter de ces étrangers ce qu'ils nous disent, et ne pas disputer avec eux sur des mots, pourvu qu'ils veuillent nous faire part de leur science ; car s'ils savent refondre les hommes, d'un méchant et d'un ignorant faire un homme de bien et un sage, n'importe qu'ils aient eux-mêmes découvert ou qu'ils aient appris d'un autre cette espèce de destruction merveilleuse par laquelle ils font périr le méchant et mettent à sa place un homme de bien ; s'ils savent cela, et il n'y a point à en douter, puisqu'ils annonçaient tout à l'heure qu'ils ont depuis peu trouvé l'art de changer les méchants en gens de bien, accordons-leur ce qu'ils demandent ; qu'ils tuent ce jeune homme, pourvu qu'ils en fassent un homme de bien, et qu'ils nous tuent nous-mêmes à ce prix. Si vous avez peur, vous autres jeunes gens, qu'ils fassent l'expérience sur moi comme sur un Carien ; je suis vieux, je courrai volontiers ce danger, et me voilà prêt à m'abandonner à notre Dionysodore, comme à une autre Médée de Colchos. Qu'il me tue, s'il le veut, qu'il me fasse bouillir et tout ce qu'il lui plaira, pourvu qu'il me rende vertueux⁹⁵⁴. »

Ce passage est tout à fait instructif car il permet de relier trois facettes différentes de la *dissimulatio*. Premièrement, Socrate joue l'imbécile. Deuxièmement, il cache son habileté, sa connaissance, et sa maîtrise intellectuelle. Il est conforme à l'image de l'*ieron*, dans la typologie de l'*Ethique à Nicomaque*. Troisièmement, il illustre parfaitement la *dissimulatio* en tant que procédé du rire chez Quintilien. Comme Afer et Cicéron, il fait semblant de ne pas comprendre, de prendre au sens propre les propos de sens figuré de Clinias.

⁹⁵³ Platon, *Euthydème*, trad. Victor Cousin, Paris, éd. Bossange Frères, 1827, 271c-272d, p. 361-363. Voir aussi la traduction d'Émile Chambry, éd. GF-Flammarion, Paris, 1967, p. 110-111.

⁹⁵⁴ Platon, *op. cit.*, trad. Victor Cousin, 285a-285c, p. 387-388 ; trad. Émile Chambry, p. 125.

Chapitre 13

***La dissimulatio artis* dans chacune des cinq parties de la rhétorique : le point de vue de l'orateur**

Nous avons vu que la *dissimulatio artis* conduit à fractionner l'auditoire en deux groupes : les auditeurs naïfs ou imprudents, qui ne perçoivent l'*ars* ou travail préparatoire du discours que quand il est patent ; les auditeurs *prudentes* ou *diligentes*, « cault[s] et fin[s] », qui perçoivent l'*ars* dissimulé sous la « peinture » de *simplicitas*, pour reprendre l'image rabelaisienne.

Il s'agit désormais de considérer le problème du point de vue de l'orateur : comment faire pour que l'*ars* n'apparaisse pas ? L'orateur consacre un certain temps à la préméditation de son discours : c'est une *ars* au premier degré. Le présent chapitre est consacré à un second degré d'*ars*, celui qui permet de dissimuler l'*ars* au premier degré. Nous ne cherchons pas à montrer que ces deux strates de finesse et de *diligentia* correspondent à un processus chronologique. Rien n'empêche qu'elles soient concomitantes. Notre hypothèse est que le critère de l'habileté ou *calliditas* permet de séparer deux types d'orateurs de la même manière qu'il permet de distinguer deux classes d'auditeurs.

Sitôt la moindre ficelle ou préparation aperçue, toute l'illusion de l'improvisation est perdue, l'*ars* éclate comme une évidence aux yeux des auditeurs. Il ne s'agit donc pas pour l'orateur de cacher l'essentiel du soin qu'il aura apporté au discours, mais – ce qui est très différent – d'en effacer toutes les manifestations sans exception. De ce fait, la *dissimulatio artis* est ou n'est pas. Si elle est, elle doit gommer le travail préparatoire des cinq parties de la rhétorique : le soin apporté à l'*inventio*, à la *dispositio*, à l'*elocutio*, mais encore à la *memoria* et à l'*actio*, tout doit passer inaperçu.

Les textes qui portent sur la *dissimulatio artis* entremêlent le plus souvent ces cinq phases. Nous tenterons de les séparer, pour les analyser une à une, en dépit de leur enchevêtrement. L'*actio* étant la partie de la rhétorique la plus facile d'approche en termes de *dissimulatio artis*, nous commencerons donc par là, pour remonter jusqu'à la partie la plus abstraite ou impalpable, l'*inventio*.

I. Dissimuler l'*ars* de l'*actio*

Aristote n'évoque pas la question de la *krupsis* dans la *Rhétorique*, comme nous l'avons vu. Toutefois il traite déjà de la *dissimulatio artis* dans le chapitre III, 7, qu'il consacre à la convenance : le style doit être « proportionné [*analogon*] aux affaires

traitées »⁹⁵⁵. Nous présentons ci-dessous la traduction latine de Majoragius et la traduction française de Pierre Chiron :

<p><i>Neque servanda semper est proportio, ut omnia consentanea videantur, sic enim fallitur auditor. Dico autem, ut, si nomina dura fuerint : non semper etiam dura voce, & vultu, & reliquis, quæ consentanea sunt, utatur is, quis dicit : alioquin aperta fient omnia, neque quicquam latere poterit. Si verò aliquid servatum fuerit, aliquid non : tegetur artificium, cum tamen idem faciat : veruntamen si mollia dur iter, aut si dura molliter proferantur, fide prorsus carebit oratio</i>⁹⁵⁶.</p>	<p>Autre remède : il ne faut pas se servir en même temps de tous les effets adaptés, car ainsi l'auditeur est abusé. Ce que je veux dire, c'est que si les mots sont secs, on n'utilisera pas la voix ni l'expression du visage correspondantes, sans quoi chaque effet se dénonce pour ce qu'il est. Mais si l'un est comme ceci, l'autre non, l'emploi du même procédé reste invisible. Mais si, par conséquent, l'on dit les choses douces sèchement et les choses sèches doucement, le propos cesse d'être persuasif⁹⁵⁷.</p>
--	---

L'expression *tegetur artificium* est la métaphore canonique de la couverture, évoquée au précédent chapitre. La *dissimulatio artis* que conseille ici Aristote est assez floue car l'ensemble du chapitre porte sur l'*elocutio*, notamment sur le style et l'ornement. Mais cette citation mentionne précisément une des cinq parties de la rhétorique, l'*actio*, en particulier deux points précis : la voix (*vox*) et l'expression du visage (*vultus*).

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent (III. B), ce qui distingue le plus nettement Antoine des autres orateurs du *De oratore* est peut-être la subtilité de son jeu d'acteur. Sulpicius s'écrie : « Grands dieux ! quel fut ton exorde ! quelle timidité, quel embarras ! quelle hésitation, quelle lenteur de paroles ! ». Cette remarque touche certes à l'*elocutio*, notamment à travers la figure de la *dubitatio*, mais essentiellement à l'*actio*. Qu'Antoine – tel que se le représente Cicéron – simule entièrement l'embarras ou tire seulement partie de ses émotions profondes, nous ne le saurons jamais. Ce qui est certain, c'est que cet Antoine cicéronien ménage une progression de son discours, qui monte en puissance, qui avance d'abord avec une grande hésitation pour aller jusqu'à la véhémence des passions. Feinte ou réelle, cette peur ou *timor* est entièrement vraisemblable. Aucune ficelle n'apparaît. Antoine dissimule la *simulatio*, le jeu sur les apparences. Nous pourrions dire comme Quintilien *tegetur artificium*.

Dès le début de l'*Institution oratoire*, Quintilien met en garde l'apprenti orateur à ce sujet, l'orateur n'est pas un comédien :

⁹⁵⁵ Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Garnier Flammarion, 2007, 1408 b 5, p. 454.

⁹⁵⁶ Majoragius, Marcus Antonius, *Rhetoricorum Aristotelis ad Theodecten libri III*, Venetiis, J. Valgrisius, 1550, textus III, 46-47, p. 368.

⁹⁵⁷ Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, *op. cit.*, p. 456. A mettre en relation avec Quintilien, paragraphe IV, 1, 57, p. 33, comme l'indique Jean Cousin dans une note. Cousin renvoie aussi à Sénèque l'Ancien, *Controverses*, X, § 14.

<p>I, 11, 3. <i>Ne gestus quidem omnis ac motus a comoedis petendus est. Quamquam enim utrumque eorum ad quendam modum praestare debet orator, plurimum tamen aberit a scaenico, nec uultu nec manu nec excursionibus nimius. Nam si qua in his ars est dicentium, ea prima est, ne ars esse uideatur.</i></p>	<p>I, 11, 3. Il y a mesme bien des gestes & des mouvemens qu'il faut laisser aux comédiens. En effet, quoique l'orateur doive se former en quelque façon sur eux, il doit pourtant s'éloigner des manieres du théâtre, & composer différemment son action, sa démarche, & son visage. Ce qui est supportable en l'un, seroit un excès ridicule en l'autre ; car s'il y a de l'art à tout cela, pour les personnes qui parlent en public, le grand secret est de le cacher⁹⁵⁸.</p>	<p>I, 11, 3. Il ne doit même pas emprunter au comédien tous ses gestes et tous ses mouvements. Quoique l'orateur doive en effet dans une certaine mesure accomplir les uns et les autres, il se tiendra à grande distance de l'homme de théâtre et fuira l'extravagance dans les jeux de physionomie, les gestes des mains et les déplacements rapides. Car, s'il existe à cet égard un art de l'orateur, la plus haute expression de cet art est de ne pas avoir l'air d'en être un.</p>
--	--	---

La différence entre l'orateur et le comédien – du point de vue de la rhétorique du moins – est le fait de cacher l'*ars*, ou plutôt de ne pas sembler (*ne uideatur*) recourir à un art. L'orateur n'a rien de *scaenicus*, ce ne saurait être un histrion, surtout à Rome, comme l'a fermement rappelé Florence Dupont dans *L'orateur sans visage*⁹⁵⁹.

Quintilien ne fait ici que expliciter une idée du *De oratore* :

<p>III, 220. <i>Omnis autem hos motus subsequi debet gestus, non hic uerba exprimens scaenicus, sed uniuersam rem et sententiam non demonstratione, sed significatione declarans, laterum inflexione hac forti ac uirili, non ab scaena et histrionibus, sed ab armis aut etiam a palaestra ; manus autem minus arguta, digitis subsequens uerba, non exprimens ; brachium procerius proiectum quasi quoddam telum orationis ; supplisio pedis in contentionibus aut incipiendis aut finiendis.</i></p>	<p>III, 220. Toutes ces inflexions de la voix doivent être accompagnées d'un geste analogue : non qu'il faille exprimer chaque mot à la manière des comédiens ; l'orateur n'a pas besoin de tout rendre par la pantomime ; il lui suffira de marquer l'effet général de la pensée. Ses poses doivent être nobles et mâles ; elles doivent rappeler l'attitude du guerrier sous les armes ou même de l'athlète, plutôt que celle du comédien sur la scène. Que la main n'en veuille pas trop dire ; que les doigts suivent les paroles, sans chercher à en exprimer le sens ; que le bras s'étende en avant, comme pour lancer le trait de l'éloquence ; que le pied frappe quelquefois la terre, au commencement et à la fin d'une discussion animée⁹⁶⁰.</p>	<p>III, 220. Tous ces mouvements de l'âme doivent être accompagnés de gestes, non de ce geste qui traduit toutes les paroles, comme au théâtre, mais de celui qui éclaire l'ensemble de l'idée et de la pensée en les faisant comprendre plutôt qu'en cherchant à les exprimer ; les attitudes seront énergiques et mâles, empruntées non pas à la scène et aux acteurs, mais à l'escrime ou même à la palestre. La main sera moins expressive ; les doigts accompagneront les mots sans les traduire ; le bras sera projeté assez en avant, comme une sorte de trait lancé par l'orateur ; le pied frappera le sol dans les endroits pathétiques, quand ils commencent ou finissent.</p>
---	---	---

Cicéron oppose ici l'art de l'orateur et l'art du comédien. Il crée le même balancement entre la *demonstratio* et la *significatio*, entre *subsequor* et *exprimere*, à deux reprises. Comme dans les autres passages tirés du *De oratore* que nous étudions autour de la question de la

⁹⁵⁸ Gedoyn, p. 77. Cousin, p. 144. Roger Dragonetti rappelle que Quintilien fait un lien direct entre l'*actio* et l'*elocutio* : la voix met en lumière ou au contraire estompé l'*ars* de l'*elocutio*, la liaison des périodes : « C'est donc dans le rythme vocal qu'il faut situer la vie interne du discours : le grand art consistant à lier les parties entre elles de telle sorte qu'on ne s'aperçoive plus des sutures, car le discours doit former le corps robuste d'une parole voilée en quelque sorte sous l'enveloppe délicat de l'expression (cf. V, 12, 18). » (« L'invention du "naturel" et de la "sincérité" dans l'*Institution oratoire* de Quintilien », *Compar(a)ison*, 1, 1995)

⁹⁵⁹ Dupont, Florence, *L'orateur sans visage. Essai sur l'acteur romain et son masque*, Paris, PUF, 2000.

⁹⁶⁰ Cicéron, *De l'orateur*, in *Œuvres complètes*, Collection des Auteurs latins publiés sous la direction de M. Nisard, t. I, Paris, Dubochet, 1840.

dissimulation, Cicéron n'atteint pas le précepte de la *dissimulatio artis*. L'idée est là, mais c'est Quintilien qui en forme une notion autonome.

II. Dissimuler l'ars de la *memoria*

A. Chez Quintilien

Quintilien consacre un chapitre entier à la question de la *memoria*, XI, 2, dans lequel il explique entre autres que le travail de *memoria* gagne aussi à passer inaperçu. Le chapitre conduit à ce paradoxe : mieux vaut bien méditer son discours, pour ne pas avoir à l'ânonner, pour ne pas avoir l'air de l'avoir appris. Si le travail de mémorisation est visible, c'est toute l'ars de la méditation (et de l'écriture du discours) qui est découverte. Cette seule partie de la rhétorique trahit du même coup les trois qui précèdent : *inventio*, *dispositio* et *elocutio*.

Nous plaçons entre accolades les longs ajouts de Gedoyn par rapport au texte source :

<p><i>XI, 2, 46. Inde interruptus actionis impetus et resistens ac salebrosa oratio ; et qui dicit ediscenti similis etiam omnem bene scriptorum gratiam perdit, uel hoc ipso quod scripsisse se confitetur.</i></p>	<p>XI, 2, 46. {Et comme cependant on ne le savait pas, il arrive que l'action en souffre. Ce n'est plus ce feu, cette rapidité que l'Auditeur attend.} On hésite, on cherche⁹⁶¹ ; il semble que l'Orateur étudie sa pièce au lieu de la réciter, & les choses les mieux écrites perdent toute leur grace, par cette raison-là mesme qu'en les cherchant, on donne trop à connoistre qu'elles sont écrites. {Au contraire une mémoire qui ne chancelle point, passe pour vivacité, pour présence d'esprit. Il semble qu'un Orateur parle sur le champ, quand il est bien maistre de ce qu'il dit ; & son Plaidoyer, quelque médité qu'il soit, acquiert un air de facilité qui est infiniment avantageux & à l'Avocat & à sa Cause.}</p>	<p>XI, 2, 46. De là des interruptions dans l'élan du débit, et un discours lent et saccadé ; et de plus, l'orateur qui donne l'impression d'avoir appris par cœur ce qu'il dit gâche même tout le charme qui s'attache à des passages bien écrits, par le seul fait qu'il les a écrits.</p>
<p><i>XI, 2, 47. nam et magis miratur et minus timet iudex quae non putat aduersus se praeparata. Idque in actionibus inter praecipua seruandum est, ut quaedam etiam quae optime uinximus uelut soluta enuntiemus, et cogitantibus nonnumquam et dubitantibus similes quaerere uideamur quae attulimus.</i></p>	<p>XI, 2, 47. Car un Juge qui peut croire qu'un discours n'est nullement étudié⁹⁶², loin d'estre fait pour le surprendre, l'admire davantage, & s'en deffie moins. Cela est si vray, qu'une des principales attentions que l'Orateur doit avoir, c'est de prononcer de maniere que son discours ne paroisse pas avoir rien de médité, s'énonçant mesme en certains endroits, comme si les choses qu'il dit n'avoient point de liaison, bien qu'en effet elles en ayent ; & quelquefois faisant semblant de chercher ce qu'il savait le mieux, ce qu'il a le plus présent à l'esprit⁹⁶³.</p>	<p>XI, 2, 47. Car le juge admire plus et redoute moins ce qu'il ne croit pas avoir été préparé contre lui. Aussi, dans les plaidoiries, faut-il veiller principalement à faire entendre, comme relâchés, des développements même très serrés, et à donner parfois l'impression de réfléchir et d'hésiter et de chercher ce que nous avons apporté tout préparé.</p>

⁹⁶¹ « On hésite, on cherche » : cette situation rappelle par contraste la feinte d'Antoine. Ici, le bafouillement n'est pas un effet de l'ars. L'orateur ne parvient pas à retrouver de maîtrise de la situation.

⁹⁶² « Étudié » de Gedoyn rend *praeparatus*. Cet adjectif désigne aussi dans les *Essais* la même préméditation, donc l'auteur tente de se disculper, et ce, dès l'avis « Au lecteur » : « Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse mieux paré et me presanterois en une marche étudiée. Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice. » (p. 3 / 27) Ce passage a fait l'objet de nombreuses retouches de la part de Montaigne (cf. édition Pléiade, p. 1328). Il déplace notamment la

Le passage par l'écrit est la preuve indiscutable de l'élaboration et de la préméditation du discours. Or ce type de préparation est généralement sensible lors de la prononciation du discours. Le parler « élaboré et prémédité »⁹⁶⁴ se reconnaît aisément, à moins d'une habile *dissimulatio artis*. Seul un surcroît d'*ars* permet de dissimuler l'*ars*.

La notion de *simulatio* est récurrente dans cet extrait (*similis*, § 46 ; *similes*, § 47 ; Gedoyn, « donner à connoistre » et « faire semblant » ; Cousin, « donner l'impression »). Gedoyn ajoute au paragraphe 46 un mot au champ lexical des apparences travaillées, « air ». Ce mot est très fréquent dans les traductions de Quintilien⁹⁶⁵. Il renvoie aux *mores*, à l'*ethos* en général, à la posture qu'adopte l'orateur, au rôle dans lequel il entre. La *simulatio* prend ici effet à deux niveaux, l'*actio* et l'*elocutio*.

Lors de l'*actio*, le travail préalable de *memoria* se fait généralement sentir et semble suspect au Juge. Il met à nu, comme par un effet de dominos, l'*ars* des quatre autres parties qui précèdent : *inventio*, *dispositio*, *elocutio* et *memoria*. Plus le discours semble avoir été préparé, plus le Juge pourrait croire qu'il a été préparé contre lui (*putat aduersus se praeparata*). L'orateur avisé peut donc feindre de ne pas l'avoir appris par cœur : *cogitantibus nonnumquam et dubitantibus similes quaerere uideamur quae attulimus*, « quelquefois faisant semblant de chercher ce qu'il sçait le mieux, ce qu'il a le plus présent à l'esprit ». On retrouve chez Quintilien la notion de *dubitatio* déjà présente chez Cicéron. Donc chez les deux auteurs, le sommet de l'*ars* oratoire tient au fait que l'écrit mime l'oral, tout en restant de l'écrit.

Sur le plan de l'*elocutio*, tout l'artifice de la *memoria* se découvre à la seule cadence de la phrase. A travers l'expression *uinximus uelut soluta enuntiemus*, « s'énonçant mesme en certains endroits, comme si les choses qu'il dit n'avoient point de liaison », Quintilien énonce la distinction entre *oratio uincta* (prose formée de périodes) et *soluta* (prose libre et simple, non cadencée)⁹⁶⁶. La prose travaillée, élaborée, liée (*uinximus*) emprunte toutefois des apparences plus simples (*uelut soluta*). Dragonetti insiste sur ce nouveau paradoxe :

« Tout se passe donc ici et plus qu'ailleurs comme si le discours était entièrement dégagé de toute loi métrique alors qu'il n'en est rien. Il s'agit de l'*oratio soluta* où la stratégie du « négligé » produit l'effet d'une grande liberté (cf. IX, 4, 18-20) dans une parole dont l'intention joue au maximum à l'effacé. Ainsi chez Quintilien la prose rythmiquement bien liée (*oratio uincta*) tout comme la prose qui mime le vagabondage de la pensée (*oratio soluta*) fournissent-elles sous des figures opposées des impressions de « naturel »⁹⁶⁷.

La *dissimulatio* de la *memoria* pourrait donner un certain sens aux nombreux passages où Montaigne déplore la défaillance de sa propre mémoire.

notion d'« estude » et la coule dans d'autres catégories de mots : on trouve notamment pour la fin de la citation une variante « sans estude et sans artifice », qu'adopte l'édition Pléiade, p. 27.

⁹⁶³ Gedoyn, p. 743. Cousin, p. 220.

⁹⁶⁴ I, 10, p. 39 / 60. Ces réflexions s'inscrivent dans le prolongement de notre chapitre sur le *ductus*.

⁹⁶⁵ *Supra*, chez Cousin, IV, 2, 57. *Infra*, chez Gedoyn, IV, 1, 54 et 60 ; et chez Fénelon, annexe 1, p. 197 et annexe 2, p. 204.

⁹⁶⁶ Quintilien, IX, 4, 19-20. Voir aussi Cicéron, *De l'orateur*, III, 48.

⁹⁶⁷ Dragonetti, *op. cit.*

B. Chez Montaigne

Dans « De la vanité », Montaigne a entre autres des considérations très générales sur le destin des « grands Etats »⁹⁶⁸. Il refuse le fatalisme des « astrologues ». Le chapitre bascule ensuite dans un décrochage net par rapport à ce qui précède :

[B] Encores en ces ravasseries icy crains-je la trahison de ma memoire, que par inadvertance elle m'aye fait enregistrer une chose deux fois. Je hay à me reconnoistre, et ne retaste jamais qu'envir ce qui m'est une fois eschappé. Or je n'apporte icy rien de nouvel apprentissage. Ce sont imaginations communes : les ayant à l'aventure conceuës cent fois, j'ay peur de les avoir desja enrollées. La redicte est par tout ennuyeuse, fut ce dans Homere, mais elle est ruineuse aux choses qui n'ont qu'une montre superficielle et passagiere. Je me desplais de l'inculcation, voire aux choses utiles, comme en Seneque, [C] et l'usage de son escole stoïque me desplait, de redire sur chaque matiere tout au long et au large les principes et presuppositions qui servent en general [= prosyllogismes], et realleguer tousjours de nouveau les arguments et raisons communes et universelles [= maximes]. [B] Ma memoire s'empire cruellement tous les jours,

Pocula Lethaeox ut si ducentia somnos

*Arente fauce traxerim*⁹⁶⁹.

Il faudra doresnavant, car Dieu mercy jusques à cette heure il n'en est pas advenu faut, que, au lieu que les autres cherchent temps et occasion de penser à ce qu'ils ont à dire, je fuye à me préparer, de peur de m'attacher à quelque obligation de laquelle j'aye a despendre. L'estre tenu et obligé me fourvoie, et le despendre d'un si foible instrument qu'est ma memoire⁹⁷⁰.

[...] Pour moy, cela mesme que je sois lié à ce que j'ay à dire sert à m'en despendre. Quand je me suis commis et assigné entierement à ma memoire, je pends si fort sur elle que je l'accable : elle s'effraye de sa charge. Autant que je m'en rapporte à elle, je me mets hors de moy, jusques à essayer ma contenance ; et me suis veu quelque jour en peine de celer la servitude en laquelle j'estois entravé, là où mon dessein est de représenter en parlant une profonde nonchalance et des mouvements fortuites et impremeditez, comme naissanz des occasions presentes ; ayant aussi cher ne rien dire qui vaille que de montrer estre venu préparé pour bien dire, chose messeante, sur tout à gens de ma profession, [C] et chose de trop grande obligation à qui ne peut beaucoup tenir : l'apprest donne plus à esperer qu'il ne porte. On se met souvent sottement en pourpoint pour ne sauter pas mieux qu'en saye. *Nihil est his qui placere volunt tam adversarium quam expectatio*⁹⁷¹.

Ces réflexions ressemblent beaucoup au chapitre sur la *memoria* de l'*Institution oratoire*⁹⁷² : si la mémoire n'est pas fiable, autant s'en affranchir. Se déploie le paradigme des « fantaisies », des « imaginations », auquel nous consacrons une étude plus vaste en annexe. Montaigne désigne son propre texte comme le fruit de la *phantasia*. Entre autres connotations, les « ravasseries » et « imaginations communes » s'inscrivent en antithèse avec les discours didactiques (« inculcation »).

Montaigne prend ses distances ici par rapport à Sénèque qui, chef de file de l'« escole stoïque », est aussi la figure de proue de l'écriture moraliste. Nous avons vu que Montaigne prise la forme fragmentaire, des *Epîtres* « à pieces descousues »⁹⁷³. Plus que l'intention didactique, ce sont en fait ici les formes didactiques de l'écriture, notamment la forme du traité moral que repousse Montaigne loin de lui avec ostentation : les « redites » pédagogiques et les justifications syllogistiques, c'est-à-dire, à peu de choses près, la méthode de nature.

⁹⁶⁸ A partir de « Nous ne sommes pas pourtant, à l'aventure, à nostre dernier periode », III, 9, p. 959 / 1004, jusqu'au passage que nous citons ci-dessous.

⁹⁶⁹ Horace, *Epodes*, XIV, 3-4 : « Comme si, la gorge sèche, j'avais bu jusqu'à la dernière goutte les coupes qui apportent le sommeil du Léthé. » Montaigne se rappelle donc, et le rappelle à son lecteur, qu'Horace lui aussi déplore la perte de sa mémoire. Horace, *Odes et Epodes*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 226.

⁹⁷⁰ III, 9, p. 962-963 / 1006-1007.

⁹⁷¹ Cicéron, *Premiers académiques*, II, IV, 10 : « Rien n'est plus préjudiciable à qui veut plaire que l'attente qu'il suscite. » III, 9, p. 963 / 1007-1008.

⁹⁷² Quintilien, XI, 2, 48-49. Gedoyn, p. 744-745. Cousin, p. 220-221.

⁹⁷³ II, 10, p. 413 / 443.

En partant du thème de son défaut de mémoire, Montaigne ne tarde pas à faire le lien avec la non-préméditation de ses discours (« je fuyé à me préparer »). Il évoque dans ces lignes ses discours publics (« me préparer »), et non pas l'écriture des *Essais* dont il parlait pourtant au début de ce commentaire (« en ces ravasseries icy »). Ce glissement insensible est habile car Montaigne feint de confondre, sous couvert du thème de sa mémoire, sa profession d'homme public et son statut d'écrivain, sa méthode d'orateur et sa politique d'écriture. La suite du chapitre effectue un mouvement de retour, du thème des discours publics à celui de l'écriture des *Essais*.

Ce discours à propos de ses choix d'orateur (en somme, je préfère improviser) est habile aussi en lui-même : il reprend une thématique rebattue dans les *Essais*, celle du discours non « élaboré » et non « prémédité », développée dès les premiers chapitres (I, 10).

Antoine comme Montaigne cherchent à dissocier les apparences de la réalité : Antoine a travaillé sa cause dans les moindres détails ; c'est ce qui lui permet de feindre l'oubli sans être déstabilisé. Le vocabulaire qu'emploie Montaigne pour caractériser son goût des discours apparemment improvisés (« des mouvements fortuites et impremeditez, comme naissanz des occasions presentes ») reprend le vocabulaire de I, 10 (« [l'âme] veut estre eschauffée et reveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites »). Montaigne fait donc appel à ses talents d'acteur pour donner l'impression (« représenter ») d'une « profonde nonchalance ». En latin, c'est la *neglegentia diligens*⁹⁷⁴.

Montaigne refuse la préparation et la mémorisation patentes pour deux raisons. D'abord parce que, d'avantages, elles deviendraient alors des inconvénients (métaphore vestimentaire du « pourpoint » et de la « saye »). Ensuite parce que le fait de les « montrer » est « chose messeante, sur tout à gens de ma profession ». C'est donc aussi une question de *convenientia*. Lire son discours ou bien le réciter tout bonnement ne se fait pas dans le milieu des nobles qui assument des charges publiques. Montaigne se fait ici le représentant quelconque d'un groupe unifié par des codes de comportement qui bannissent notamment l'ostentation de la préparation. La dissimulation ainsi entendue est une forme d'élégance.

III. Dissimuler l'ars de *elocutio* (1) : des périodes « réglées », mais pas trop

L'*elocutio* est un aspect crucial, auquel le Juge sera particulièrement attentif pour évaluer le travail de préméditation. A la lecture des traités, il apparaît que l'ars de l'*elocutio* doit se dissimuler sur deux plans : la *compositio* des périodes, et le choix des figures.

A. Chez Cicéron (et Longin)

Quelle que soit la « minutie » qui a été portée à la *compositio* des périodes, elle ne doit pas trop être visible, explique Cicéron dans *L'orateur* :

⁹⁷⁴ Voir Cicéron, *Orat.*, 23, 78.

<p>150. <i>Nolo haec tam minuta constructio appareat; sed tamen stilus exercitatus efficiet facile formulam componendi.</i></p>	<p>150. Il faut donc travailler de manière que la composition ne paroisse ni laborieuse, ni faite de pièces rapportées. Mais cette heureuse facilité ne s'acquiert que par l'usage et par un long exercice⁹⁷⁵.</p>	<p>150. Je ne veux pas que tant de minutie se laisse voir dans la construction; mais une plume exercée réalisera facilement la formule de l'agencement⁹⁷⁶.</p>
---	---	---

La mise en forme des mots du discours relève de la *minutio* aux deux sens du terme : c'est un travail de détail ; c'est aussi un « petit soin », comme le dit Gedoyn, dans l'extrait suivant.

Un petit paragraphe du *Traité du sublime* explique déjà ce point de vue, qui est un lieu commun des traités de rhétorique :

C'est encore un vice qui affaiblit beaucoup le discours, quand les périodes sont arrangées avec trop de soin, ou quand les membres en sont trop courts, et ont trop de syllabes brèves, étant d'ailleurs comme joints et attachés ensemble avec des clous aux endroits où ils se désunissent⁹⁷⁷.

Quintilien aborde ce problème au chapitre IX, 4, *De compositione* :

<p>IX, 4, 142. <i>In uniuersum autem, si sit necesse, duram potius atque asperam compositionem malim esse quam effeminatam et eneruam, qualis apud multos, et cotidie magis, lasciuissimis syntonorum modis saltat. Ac ne tam bona quidem ulla erit ut debeat esse continua et in eosdem semper pedes ire.</i></p>	<p>IX, 4, 142. Mais pour parler en général, s'il falloit que la composition eut quelque deffaut, je l'aimerois encore mieux dure & rude, que sans nerfs & sans force, comme est celle de plusieurs Orateurs. Car nous la corrompons tous les jours par un mauvais raffinement, nous l'éneruons en luy donnant je ne sçay quels nombres qui conuiendroient mieux à une danse, qu'à la majesté de l'oraison. J'ajoute que la composition la plus parfaite ne l'est point assez, pour se montrer tousjours sous la mesme forme, & pour retomber continuellement dans les mesmes pieds.</p>	<p>IX, 4, 142. Dans l'ensemble, s'il fallait choisir, j'aimerais mieux un arrangement dur et âpre plutôt qu'efféminé et sans nerf, tel qu'on le voit chez beaucoup d'écrivains, et plus spécialement de nos jours, un arrangement qui danse sur un rythme tout enjoué de claquettes d'accompagnement⁹⁷⁸. D'ailleurs, aucun arrangement ne sera si parfait qu'il doive être continu et progresser toujours avec les mêmes pieds.</p>
--	---	--

⁹⁷⁵ Cicéron, *L'orateur*, trad. Hyacinthe Colin, Paris, De Bure, 1737, p. 306.

⁹⁷⁶ Cicéron, *L'orateur*, trad. Albert Yon, Edmond Courbaud, Les Belles Lettres, 2002, p. 54.

⁹⁷⁷ Longin, *Traité du Sublime*, trad. Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, Le Livre de Poche classique, 1995, XLI, 3, p. 132.

⁹⁷⁸ Traduction un peu farfelue en comparaison de celle de Gedoyn.

<p>IX, 4, 143. <i>Nam et uersificandi genus est unam legem omnibus sermonibus dare, et id cum manifestae adfectionis est, cuius rei maxime cauenda suspicio est, tum etiam taedium ex similitudine ac satitatem creat, quoque est dulcius, magis perdit utique et fidem⁹⁷⁹ et adfectus motusque omnis qui est in hac cura deprensus, nec potest ei credere aut propter eum dolore et irasci iudex cui putat hoc uocare.</i></p>	<p>IX, 4, 143. En effet, c'est une espece de versification, que d'observer tousjours la mesme cadence, & toute prose qui a ce deffaut doit nécessairement causer du degoust, soit par l'affectation qu'elle etalle aux yeux, & dont il faut eviter jusqu'au soupçon, soit par son uniformité qui est d'elle-mesme très ennuyeuse. Ce vice néantmoins a quelque chose qui charme d'abord, mais plus la douceur en est grande, moins elle est de durée. {Outre qu'un Orateur qui court après ces vains agréments ne paroist pas fort touché,} & qu'il fait par consequent peu d'impression sur l'esprit de ceux qui l'écoutent. Car il ne faut pas esperer qu'un Juge se courrouce, ou qu'il se laisse attendrir pour l'amour d'un homme, qu'il voit tout occupé d'un si petit soin.</p>	<p>IX, 4, 143. Car c'est adopter un genre de versification que de soumettre toute prose à une seule loi ; sans parler d'une affectation visible et dont il faut avant tout éviter le soupçon, ce serait engendrer l'ennui par suite de la monotonie, ainsi que la satiété, et plus le rythme est doux, plus l'orateur perd à la fois son crédit et la possibilité de susciter les passions et les émotions, si l'on saisit en lui un tel souci. Il ne peut emporter la confiance du juge ni le porter à la compassion ou à la colère, si ce juge pense qu'il prend le temps de s'occuper de cela.</p>
<p>IX, 4, 144. <i>Ideoq̄ue interim quaedam quasi soluenda de industria sunt, <et> quidem illa maximi laboris, ne laborata uideantur. [...]</i></p>	<p>IX, 4, 144. C'est pour cela qu'il y a des liaisons que l'on retranche quelquefois mesme de certains endroits, afin que ces endroits paroissent comme decousus & negligez ; & bien qu'ils semblent estre moins travaillez que les autres, souvent ce sont ceux qui coustent le plus. [...]⁹⁸⁰</p>	<p>IX, 4, 144. Voilà pourquoi il est désirable parfois de rompre pour ainsi dire le rythme à dessein de temps à autre dans certains passages ; d'ailleurs, en un tel cas, ne pas donner l'apparence du travail demande un très grand travail. [...]</p>

Quintilien met toujours en avant le même paradoxe : ne pas donner l'apparence du travail demande un très grand travail (*maximi laboris*). Le « décousu » apparent ne signifie pas qu'il n'y a pas de coutures, mais que celles-ci n'apparaissent pas, ce qui est le comble de l'art.

B. Chez Montaigne

L'invisibilité des coutures est un problème typique des *Essais*. Montaigne prend le même parti que Quintilien dans l'opposition entre *soluta* et *vincta*. L'extrait qui suit, tiré de « De l'institution des enfans » est un véritable art poétique montaignien :

Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naif, tel sur le papier qu'à la bouche ; un parler succulent et nerveux, court et serré, [C] non tant delicat et peigné comme vehement et brusque :

Haec demum sapiet dictio, quae feriet⁹⁸¹,

[A] plustost difficile qu'ennuieux, esloigné d'affectation, desreglé, descousu et hardy : chaque lopin y face son corps ; non pedantesque, non fratesque, non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Julius Caesar ; [C] et si ne sens pas bien pour quoy il l'en appelle. [B] J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en nostre jeunesse, au port de leurs vestemens : un manteau en escharpe, la cape sur une espaulle, un bas mal tendu, qui represente une fierté⁹⁸² desdaigneuse de ces paremens estrangers, et nonchallante

⁹⁷⁹ La traduction de Cousin nous semble plus juste ici car elle conserve la notion de confiance, de *fides*, de « crédit ».

⁹⁸⁰ Gedoyn, p. 643-644. Cousin, p. 271-272.

⁹⁸¹ « L'expression sera bonne si elle frappe » (Epitaphe de Lucain).

⁹⁸² La « fierté » est une des marques du sublime chez Longin : « Nous devons, autant qu'il nous est possible, nourrir notre esprit au Grand, et le tenir toujours plein et enflé, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble et généreuse. » (Longin, *op. cit.*, VIII, § 9.1, p. 84)

de l'art. Mais je la trouve encore mieus employée en la forme du parler. [C] Toute affectation, nommeement en la gayeté et liberté françoise, est mesadvenante au cortisan. Et, en une monarchie, tout Gentil'homme doit estre dressé à la façon d'un cortisan. Parquoy nous faisons bien de gauchir un peu sur le naïf et mesprisant. [A] Je n'ayme point de tisseur où les liaisons et les coutures paroissent, tout ainsi qu'en un beau corps, il ne faut qu'on y puisse compter les os et les veines. [C] *Quae veritati operam dat oratio, incomposita sit et simplex*⁹⁸³. *Quis accurate loquitur, nisi qui vult putide loqui*⁹⁸⁴ ? L'éloquence faict injure aux choses, qui nous destourne à soy. Comme aux accoustremens c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particuliere et inusitée : de mesmes, au langage, la recherche des frases nouvelles et de mots peu cogneuz vient d'une ambition puerile et pedantesque. Peusse-je ne me servir que de ceux qui servent aux haies à Paris ! Aristophanes le grammairien n'y entendoit rien, de reprendre en Epicurus la simplicité de ses mots et la fin de son art oratoire, qui estoit perspicuité de langage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple ; l'imitation du juger, de l'inventer ne va pas si vite. La plus part des lecteurs⁹⁸⁵, pour avoir trouvé une pareille robbe, pensent tresfausement tenir un pareil corps. La force et les nerfs ne s'empruntent point ; les atours et le manteau s'emprunte⁹⁸⁶.

Nous tirons deux hypothèses de cette lecture, en termes d'intertextualité.

Il apparaît tout d'abord clairement que Montaigne est imprégné de la pensée de Quintilien. Une note de l'édition Pléiade rappelle à juste titre que la métaphore du « corps » provient de l'*Institution oratoire*⁹⁸⁷. Montaigne vient de plus de citer le chapitre VIII, 3 de l'*Institution oratoire*, juste avant le début de notre citation. Il retient en outre de Quintilien les notions d'ennui (« ennuieux » ; *taedium*, § 143) et d'« affectation » (mot répété dans notre extrait de I, 26 ; Quintilien, § 143 *manifestae adfectionis*). Montaigne reprend aussi la locution *duram potius atque asperam compositionem* (§ 142) dans un extrait que nous avons déjà lu : « Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent l'huyle et la lampe, pour certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceux où il a grande part⁹⁸⁸. »

Il semblerait, deuxièmement, que Gedoyt ait l'intuition géniale de réutiliser le vocabulaire montaignien pour traduire en français ce passage important de Quintilien. Deux expressions en particulier chez Gedoyt sont ajoutées par rapport au texte source et ont une résonance montaignienne probable. La traduction de *soluenda* par « decousus & negligez » (§ 144) fait écho aux termes montaigniens « descousu » et « nonchallante ». La métaphore du nerf chez Gedoyt (« sans nerfs et sans force » et « énerçons ») pourrait être une réminiscence de « la force et les nerfs » à la fin de notre citation de Montaigne – quoique Montaigne lui-même hérite cette image des nerfs de Quintilien, et qu'après celui-ci l'image soit très commune.

Dans « Des livres », Montaigne fait l'éloge des *Discours* de Cicéron de la manière suivante :

Quant à son eloquence, elle est du tout hors de comparaison ; je croy que jamais homme ne l'egalera. [...] Entre ceux mesmes qui ont estimé, toutes choses contées, cette sienne eloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont

⁹⁸³ « Le discours qui est au service de la vérité doit être simple et sans art. » (Sénèque, *Epîtres*, XL). L'édition des « Belles Lettres » diffère considérablement de cette version, en remplaçant *incomposita* par... *composita* : *Adice nunc, quod quae veritati operam dat oratio, et composita esse debet et simplex*, « Considère en outre que la parole qui travaille pour la vérité doit être réglée à la fois et tout unie. » (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livres III et IV, étab. F. Préchac, trad. H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 107). D'après cette version, Sénèque souligne le même paradoxe que Quintilien, il faut allier *compositio* et *simplicitas*.

⁹⁸⁴ « S'étudie-t-on à parler quand on ne veut pas parler avec affectation ? » (Sénèque, *Epîtres*, LXXV)

⁹⁸⁵ Encore une représentation de l'indiligent lecteur, qui fonctionne comme un rappel à l'ordre ou comme un clin d'œil au lecteur *callidus*.

⁹⁸⁶ I, 26 / 25, 171-172 / 178-179.

⁹⁸⁷ Quintilien, I, *proemium*, 24 : les traités d'autrefois « mettent à découvert les os du squelette, qui doivent exister et servir d'appui à leurs ligaments respectifs, mais être aussi recouverts par les chairs » (trad. Cousin, p. 55).

⁹⁸⁸ I, 10, p. 40 / 62, cf. notre chapitre 2.

pas laissé d'y remarquer des fautes : comme ce grand Brutus, son amy, disoit que c'estoit une eloquence cassée et esrenée, *fractam et elumbem*⁹⁸⁹. Les orateurs voisins de son siecle reprenoyent aussi en luy ce curieux soing de certaine longue cadance au bout de ses clauses, et notoyent ces mots : *esse videatur*, qu'il y employe si souvent. Pour moy, j'ayme mieux une cadance qui tombe plus court, coupée en yambes. Si mesle il par fois bien rudement ses nombres, mais rarement. J'en ay remarqué ce lieu à mes oreilles : *Ego verò me minus diu senem esse malle, quam esse senem, antequam essem*⁹⁹⁰.

La désaffection pour les périodes trop « réglées » est une tradition littéraire qui se perpétue au moins jusqu'au XVII^e siècle, notamment chez Fénelon. Celui-ci souligne qu'il faut « retrancher l'ordre et les liaisons » pour pouvoir exprimer la passion :

B. Quel mouvement peut-il y avoir dans les paroles ?

A. Vous l'allez voir. Cicéron rapporte que les ennemis mêmes de Gracchus ne purent s'empêcher de pleurer lorsqu'il prononça ces paroles : « misérable ! Où irai-je ? Quel asile me reste-t-il ? le capitol ? Il est inondé du sang de mon frère. Ma maison ? J'y verrois une malheureuse mère fondre en larmes et mourir de douleur. » Voilà des mouvements. Si on disoit cela avec tranquillité, il perdrait sa force.

B. Le croyez-vous ? Vous le croirez aussi bien que moi, si vous l'essayez. Voyons-le : « je ne sais où aller dans mon malheur, il ne me reste aucun asile. Le capitol est le lieu où l'on a répandu le sang de mon frère ; ma maison est un lieu où je verrois ma mère pleurer de douleur. » C'est la même chose. Qu'est devenue cette vivacité ? Où sont ces paroles coupées qui marquent si bien la nature dans les transports de la douleur ? La manière de dire les choses fait voir la manière dont on les sent, et c'est ce qui touche davantage l'auditeur. Dans ces endroits-là, non-seulement il ne faut point de pensées, mais on en doit retrancher l'ordre et les liaisons ; sans cela la passion n'est plus vraisemblable, et rien n'est si choquant qu'une passion exprimée avec pompe et par des périodes réglées. Sur cet article je vous renvoie à Longin ; vous y verrez des exemples de Démosthène qui sont merveilleux⁹⁹¹.

De Longin à Cicéron et Quintilien, puis de Quintilien à Montaigne, Gedoyn et Fénelon, on constate donc un consensus sur la question du soin à porter au rythme de la période, et de la juste mesure à y adopter.

IV. Dissimuler l'ars de *elocutio* (2) : des figures lumineuses, mais pas trop

A. Chez Longin

L'idée qu'il faut éviter l'artifice grossier est diffuse mais très présente chez Longin. Il faut éviter les excès : cette exigence intervient à différents niveaux, notamment à propos des figures de style, au chapitre XV, « Que les figures ont besoin du sublime pour les soutenir ». Il s'agit d'une sorte de préambule avant l'analyse des figures une à une :

1. Il ne faut pas oublier ici une réflexion que j'ai faite, et que je vais vous expliquer en peu de mots : c'est que si les figures naturellement soutiennent le sublime, le sublime de son côté soutient merveilleusement les figures : mais où, et comment, c'est ce qu'il faut dire. En premier lieu, il est certain qu'un discours ou les figures sont employées toutes seules, est de soi-même suspect d'adresse, d'artifice, et de tromperie. Principalement lorsqu'on parle devant un juge souverain, et surtout si ce juge est un grand seigneur, comme un tyran, un roi, ou un général d'armée : car il conçoit en lui-même une certaine indignation contre l'orateur, et ne saurait souffrir qu'un chétif rhétoricien entreprenne de le tromper, comme un enfant, par de grossières finesses. Et même il est à craindre quelquefois, que prenant tout cet artifice pour une espèce de mépris, il ne s'effarouche entièrement : et bien qu'il

⁹⁸⁹ Montaigne a traduit ces mots avant de les citer (Tacite, *Dialogue des orateurs*, XVIII).

⁹⁹⁰ II, 10, p. 415-416 / 436-437.

⁹⁹¹ Fénelon, *op. cit.*, p. 182. En ce qui concerne les exemples de Démosthène chez Longin, *op. cit.*, XIV, § 16.2, p. 102-103 et XVI, § 18.1, p. 105.

retienne sa colère, et se laisse un peu amollir aux charmes du discours, il a toujours une forte répugnance à croire ce qu'on lui dit. C'est pourquoi il n'y a point de figure plus excellente que celle qui est tout à fait cachée, et lorsqu'on ne reconnaît point que c'est une figure.

2. Or il n'y a point de secours ni de remède plus merveilleux pour l'empêcher de paraître, que le sublime et le pathétique, par ce que l'art ainsi renfermé au milieu de quelque chose de grand et d'éclatant, a tout ce qui lui manquait, et n'est plus suspect d'aucune tromperie. Je ne vous en saurais donner un meilleur exemple que celui que j'ai déjà rapporté. « J'en jure par les mânes de ces grands hommes, etc. » Comment est-ce que l'Orateur a caché la figure dont il se sert ? N'est-il pas aisé de reconnaître que c'est par l'éclat même de sa pensée ? Car comme les moindres lumières s'évanouissent, quand le soleil vient à éclairer ; de même toutes ces subtilités de rhétorique disparaissent à la vue de cette grandeur qui les environne de tous côtés.

3. La même chose à peu près arrive dans la peinture. En effet qu'on tire plusieurs lignes parallèles sur un même plan, avec les jours et les ombres : il est certain que ce qui se présentera d'abord à la vue, ce sera le lumineux à cause de son grand éclat qui fait qu'il semble sortir hors du tableau, et s'approcher en quelque façon de nous. Ainsi le sublime et le pathétique, soit par une affinité naturelle qu'ils ont avec les mouvements de notre âme, soit à cause de leur brillant, paraissent davantage et semblent toucher de plus près notre esprit que les figures, dont ils cachent l'art, et qu'ils mettent comme à couvert⁹⁹².

Ce chapitre, retranscrit ici dans son intégralité, est instructif à deux points de vue.

Tout d'abord parce qu'il met en jeu la distinction que nous avons effectuée au précédent chapitre. Longin renverse la perception habituelle de la notion de dissimulation. Il ne s'agit pas tant de soustraire à la vue que de noyer (« s'évanouissent ») dans un environnement d'éléments plus visibles. Cette conception paradoxale de la dissimulation part du principe que les perceptions sont entièrement relatives. La visibilité dépend largement du contexte. Dans un passage sublime et pathétique, on ne repère même pas les figures. Boileau utilise le verbe *paraître* en emploi absolu (« paraissent davantage ») qui est une reprise antonymique de « disparaissent ». *Paraître* signifie alors « apparaître avec beaucoup d'énergie, être une apparition⁹⁹³ », en latin être *speciosi*, en anglais *conspicuous*, en français « très visible, voyant », saillant (« sortir hors du tableau »). Le paragraphe 2 met en avant la métaphore du soleil, qui exemplifie l'idée que passer inaperçu est différent d'être caché.

Ce type de réflexion ouvre une gamme de possibilités d'écriture et de lecture très importante. Se pose ici le problème de la place des *lumina* dans le discours. Il faut les éviter dans l'exorde, il faut y faire profil bas. L'exorde est un lieu de haute visibilité, donc de dangers. Dans un lieu commun par exemple, ou dans une amplification, les ornements seront moins visibles. Dans l'exorde, le moindre procédé est très saillant. Les procédés ne sont pas visibles ou non en eux-mêmes, leur visibilité dépend aussi de leur place dans le discours, et du moment où ils interviennent. Cicéron⁹⁹⁴ et Quintilien⁹⁹⁵ reprennent cette métaphore de la lumière pour aborder la question de la visibilité des figures, et comparent les figures à des scénographies d'apparat : elles sont ce qu'il y a de plus visible.

B. Chez Montaigne

Ce chapitre de Longin est en outre fascinant par les échos qu'il a dans le corpus montaignien.

Premièrement, comme lecteur, Montaigne ne cache pas un certain mépris pour cet excès de visibilité des figures :

⁹⁹² Longin, *op. cit.*, XV, § 17. 1-3, p. 103-104.

⁹⁹³ Au sujet du sens fort et de la métaphore de la lumière du verbe apparaître, cf. *Dictionnaire Robert Estienne*, s. v. *apparaître* : « les plus apparents d'une ville », *lumina civitatis*.

⁹⁹⁴ Cicéron, *Or.*, 134.

⁹⁹⁵ Quintilien, IX, 1, 37, qui cite Cicéron. Gedoyn, p. 568. Cousin, p. 166.

[...] je voy que les bons et anciens Poètes ont évité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques elevations Espagnoles et Petrarchistes, mais des pointes mesmes plus douces et plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages Poétiques des siècles suyvens⁹⁹⁶.

La qualité de la poésie est du côté de l'antiquité. Le principal reproche adressé aux poètes modernes tient à l'excès, entre autres l'excès de visibilité.

Deuxièmement, Montaigne partage aussi avec Longin sa perception pour ainsi dire sociologique de la rhétorique. Tout est question de rang. Le premier paragraphe de Longin serait une bonne explication du J majuscule à « Juge » chez Gedoyn. Il existe généralement un fossé social entre l'« orateur » ou « chétif⁹⁹⁷ rhétoricien », qui prend aussi la forme du « pédant »⁹⁹⁸ ou de « l'ambassadeur » chez Montaigne. C'est ce qui ressort de l'anecdote que Montaigne raconte dans I, 26 / 25, « De l'institution des enfans » que nous reportons en annexe : il ne faut pas confondre « gentilhomme » et « grammairien ».

Le « Juge » est généralement un « grand seigneur, comme un tyran, un roi, ou un général d'armée ». L'adjectif *souverain* (« Juge souverain ») est une sorte d'épithète de nature. L'orateur *callidus* tient compte du statut de son destinataire car la différence de niveau social implique une « répugnance », c'est-à-dire une hostilité du Juge. Longin déploie ici un vaste vocabulaire de la *conculatio* : « colère », « certaine indignation », « espèce de mépris », « s'effarouche entièrement », « amollir ». Employer des figures trop voyantes est une sorte d'offense (« comme un enfant »).

V. Dissimuler la *dispositio* : des parties « bien liées », mais pas de façon trop visible

L'annonce du plan, *divisio* ou *partitio*, est en soi un problème. La question est de savoir s'il faut afficher ou non le plan. Nous avons déjà vu que Ramus et Talon s'inscrivent sur ce point dans le sillage de Quintilien. Il peut être judicieux de dissimuler la *partitio* :

Cependant il y a des raisons encore plus fortes pour ne pas toujours user de la Division ; car un discours qui paroist ne rien avoir d'estudié, fait souvent plus de plaisir à l'auditeur ; & c'est ce que n'a point la Division, qui sent toujours l'estude & le cabinet⁹⁹⁹.

A. Chez Quintilien et Fénelon

Cette idée est en fait récurrente dans l'*Institution oratoire*. Quintilien l'aborde sous un autre angle au chapitre X, 1, *De copia verborum*, « De l'abondance des mots »¹⁰⁰⁰. Quintilien

⁹⁹⁶ II, 10, p. 412 / 432.

⁹⁹⁷ Adjectif qui peut faire penser au « chétif insecte » de la fable, contemporaine de la traduction de Boileau. Le livre II des *Fables* de La Fontaine est publié en 1668. La traduction de Boileau date de 1674.

⁹⁹⁸ A ce sujet, voir Véronique Duché, « Explication de texte », sur un extrait du chapitre I, 25, « Du pédantisme », *Montaigne et l'intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselin, C.N.E.D.-P.U.F., Paris, 2010, p. 209-210. Véronique Duché voit dans le chapitre trois hypothèses successives qui sont autant de reproches que Montaigne pourrait adresser aux *pedantes* : « l'accumulation de connaissances », « leur mauvaise façon d'enseigner », et une « troisième hypothèse, d'ordre social et moral : le discrédit des pedantes naîtrait du fait que la plupart d'entre eux ne considèrent leur profession que comme « moyen de parvenir » ; leur médiocrité et leur vulgarité roturière serait à l'origine d'une dégradation du savoir ».

⁹⁹⁹ Quintilien, IV, 5, 4. Gedoyn, p. 265. Cousin, p. 84.

étudie le phénomène du point de vue du lecteur. Gedoyn préfère d'ailleurs à la traduction mot à mot un titre qui dévoile son véritable contenu : « De la lecture »¹⁰⁰¹. Quintilien réfléchit aux lectures les plus formatrices pour l'apprenti orateur.

<p>X, 1, 20. <i>Ac diu non nisi optimus quisque et qui credentem sibi minime fallat legendus est, sed diligenter ac paene ad scribendi sollicitudinem nec per partes modo scrutanda omnia, sed perlectus liber utique ex integro resumendus, praecipueque oratio, cuius uirtutes frequenter ex industria quoque occultantur.</i></p>	<p>X, 1, 20. Je veux aussi que durant un long-tems on ne lise que les meilleurs Auteurs, & pour lesquels on puisse prendre du goust, sans crainte de se tromper. Mais qu'on les lise avec soin, & presque jusqu'à n'estre pas content, que l'on n'en ait mis une partie par escrit. Ce n'est pas mesme seulement au détail que je veux que l'on s'attache. Car après avoir bien lû un livre, il faut le reprendre de nouveau, {pour voir si toutes les parties en sont bien liées¹⁰⁰², bien suivies [= ajout de Gedoyn],} sur tout quand il est question d'un plaidoyer, dont souvent l'art se cache à dessein.</p>	<p>X, 1, 20. Et, pendant longtemps, il faut lire seulement les meilleurs auteurs et ceux qui risquent le moins d'abuser notre confiance, mais, en plus, il faut lire attentivement et presque avec le même soin que si nous transcrivions le texte, et l'on ne doit pas se borner à examiner le tout dans ses différentes parties, mais reprendre l'œuvre au moins dans son ensemble, une fois qu'on l'aura lue en totalité, surtout s'il s'agit d'un discours dont les qualités aussi sont masquées fréquemment à dessein.</p>
<p>X, 1, 21. <i>Saepe enim praeparat dissimulat insidiatur orator, eaque in prima parte actionis dicit quae sunt in summa profutura ; itaque suo loco minus placent, adhuc nobis quare dicta sint ignorantibus, ideoque erunt cognitae omnibus repetenda.</i></p>	<p>X, 1, 21. Car un Orateur prépare les esprits à ce qui doit suivre, il couvre¹⁰⁰³ sa marche, il ruse, il dit dans la première partie, des choses qui n'auront peut-être leur utilité que dans la dernière. Ainsi elles nous plaisent moins à leur place, parce que nous ne savons pas encore pourquoi elles y sont. C'est aussi par cette raison qu'après avoir tout considéré, tout connu, il y faut revenir¹⁰⁰⁴.</p>	<p>X, 1, 21. Souvent, en effet, l'orateur prépare, dissimule, tend un piège et tient dans la première partie de son intervention des propos dont l'utilité ne se révélera qu'à la fin. Aussi, ce qu'il dit plaît-il moins, à l'endroit où il les place, parce que nous ignorons encore dans quelle intention il les a tenus, et c'est pour cette raison qu'il faudra y revenir, l'ensemble une fois connu.</p>

Au paragraphe 20 Quintilien distingue deux types de lecture : la lecture de « détail », une « scrutation » (*scrutanda omnia*), une observation du discours *per partes*, autrement dit analytique. C'est souvent à celle là que l'on pense quand on parle de lire *diligenter*, « avec soin » ; et la lecture *ex integro*, qui nécessite autant de soin ou plus. Elle requiert même un exercice précis : après la lecture (*perlectus*), la relecture (*resumendus*). Là encore la traduction de Gedoyn est une véritable glose. Cette relecture est tout aussi *diligens* que la lecture de détail, car elle cherche à repérer les liens, les liaisons. Elle n'observe plus les parties du discours séparément, mais conjointement. En ce sens, il serait peut-être inexact de qualifier ce second mode de lecture de synthétique, car c'est encore une analyse. Il ne s'agit plus d'une

¹⁰⁰⁰ Cousin, p. 70.

¹⁰⁰¹ Gedoyn, p. 645.

¹⁰⁰² Gedoyn ajoute de toutes pièces cette idée, qui n'est que sous-jacente chez Quintilien : « pour voir si toutes les parties en sont bien liées, bien suivies ». Le « bien liées » renvoie au problème de la « liaison » ou du « bien joint ».

¹⁰⁰³ Gedoyn traduit *dissimulat* par « il couvre sa marche ». On remarque que Gedoyn attribue toujours un COD à *dissimuler*, alors que Cousin l'utilise en emploi absolu.

¹⁰⁰⁴ Gedoyn, p. 650. Cousin, p. 75-76. Cette description rappelle un autre passage de Quintilien, V, 7, 28. Cf. notre chapitre 3 sur le *ductus*, à propos de Socrate, qui pratique ce que nous avons appelé la « dissémination des éléments », et notre chapitre 10, sur l'*inversio* des syllogismes, la permutation des éléments du discours ou ordre commué.

analyse des parties individuelles, mais d'une analyse de tous types de liens (« bien liées, bien suivies ») entre elles, une analyse du tout, du *holon*.

Quintilien considère comme un genre quelque peu à part (« surtout ») le discours dont les *virtutes frequenter ex industria quoque occultantur*, « dont souvent l'art se cache à dessein ». Au paragraphe suivant, il explique pourquoi les discours qui pratiquent la *dissimulatio artis* appellent un travail de relecture spécifique : précisément parce que les liens en sont distendus et les liaisons cachées. La relecture serait probablement superflue face à un plaidoyer qui suivrait diligemment la méthode de nature.

Le verbe *repetere* (§ 21) fait écho à *resumere* (§ 20) : une des spécificités du discours cryptique est d'appeler une ou plusieurs relectures. Cet exercice, la relecture, auquel le discours habile invite par sa nature même, est important dans la formation de l'étudiant, de l'apprenti-orateur. Il est particulièrement nécessaire face à un auteur comme Montaigne, chez qui les effets de *praeparatio* et autres liens entre les parties sont parfois si difficiles à percevoir.

Les difficultés de découpage de discours habiles sont la raison pour laquelle Fénelon propose de redéfinir la notion d'« ordre » (« qu'est-ce donc que l'ordre ? », p. 203), dans un passage que nous retranscrivons dans notre annexe 2. Fénelon propose comme souvent deux définitions différentes, l'une endoxale et médiocre, l'autre plus paradoxale mais plus haute. Il y a les « divisions », mais cet « ordre [...] n'est qu'apparent » (p. 202), fait de « liaison[s] arbitraire[s] » (p. 202). Cette mécanique « est une invention très-moderne qui nous vient de la scolastique. » (p. 203). Fénelon l'attache à l'image peu flatteuse du « prédicateur de votre paroisse ».

Comme toujours chez Fénelon la tradition antique est valorisée : il propose d'entendre le mot *ordre* à la manière des « grands hommes », Démosthène, Cicéron, Isocrate et saint Bernard. Ces grands orateurs sont autant de *prudentes*. La *prudentia* se reconnaît entre autres à la subtilité des articulations. Dans cette conception, chaque chose est à « sa place » : l'ordre fait se succéder « principes », « faits », « conséquences ». Les éléments du discours s'enchaînent en ménageant des « préparations ». Contrairement à l'ordre « apparent », celui-ci assure « la véritable liaison des matières » (p. 205). L'ordre ainsi entendu n'interdit pas la cryptique, mais au contraire lui laisse un certain champ : « un ordre qui ne soit point promis dès le commencement du discours » (c'est-à-dire : pas de *partitio*, d'annonce du plan), « cacher jusqu'au nombre de ses preuves » etc.

Ce distinguo de Fénelon nous permet de mieux comprendre Quintilien. La relecture est nécessaire face à un discours dont l'ordre est conforme à ce second sens.

B. Chez Montaigne

La lecture de Fénelon facilite la lecture de Montaigne. Au chapitre II, 10, « Des livres » quelques pages après l'extrait que nous venons de lire, Montaigne critique les traités philosophiques de Cicéron. Ce dernier y affiche trop sa *partitio*. Ses discours « languissent autour du pot » :

Quant à Cicero, les ouvrages qui me peuvent servir chez luy à mon desseing, ce sont ceux qui traitent de la philosophie signamment morale. Mais, à confesser hardiment la verité (car, puis qu'on a franchi les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride), sa façon d'escrire me semble ennyeuse, et toute autre pareille façon. Car ses prefaces, definitions, partitions, etymologies, consomment la plus part de son ouvrage ; ce qu'il y a de vif et de mouelle, est estouffé par ses longueries d'apprets. Si j'ay employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moy, et que je r'amentoive ce que j'en ay tiré de suc et de substance, la plus part du temps je n'y treuve que du vent : car il n'est pas encor venu aux argumens qui servent à son propos, et aux raisons qui touchent proprement le neud que je cherche. Pour moy, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus sçavant [C] ou eloquent, [A] ces ordonnances logiciennes et Aristoteliques ne sont pas à propos : je veux qu'on commence par le dernier point

; j'entens assez que c'est que mort et volupté ; qu'on ne s'amuse pas à les anatomizer¹⁰⁰⁵ : je cherche des raisons bonnes et fermes d'arrivée, qui m'instruisent à en soustenir l'effort. Ny les subtilitez grammairiennes, ny l'ingenieuse contexture de parolles et d'argumentations n'y servent ; je veux des discours qui donnent la premiere charge dans le plus fort du doute : les siens languissent autour du pot. Ils sont bons pour l'escole, pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes encore, un quart d'heure apres, assez à temps pour rencontrer le fil du propos. Il est besoin de parler ainsin aux juges qu'on veut gagner à tort ou à droit, aux enfans et au vulgaire [C] à qui il faut tout dire, voir ce qui portera. [A] Je ne veux pas qu'on s'employe à me rendre attantif et qu'on me crie cinquante fois : Or oyez ! à la mode de nos Heraux. Les Romains disoyent en leur Religion : *Hoc age*, [C] que nous disons en la nostre : *Sursum corda* ; [A] ce sont autant de parolles perdues pour moy. J'y viens tout préparé du logis : il ne me faut point d'alechement ny de sause : je menge bien la viande toute crue ; et, au lieu de m'eguiser l'apetit par ces preparatoires et avant-jeux, on me le lasse et affadit¹⁰⁰⁶.

Montaigne formule ainsi en tant que lecteur son rejet de la méthode de nature (« prefaces, definitions, partitions »). Il adhère donc parfaitement à ce consensus des grands traités de rhétorique : de l'ordre, oui, mais au sens prudentiel, pas au sens « scolastique ». Si Montaigne fait l'éloge, à la page suivante, des discours cicéroniens, c'est parce qu'ils ne suivent pas la même méthode. Le regret final est particulièrement intéressant. Il existe de bonnes et de mauvaises *praeparationes*. Montaigne n'est pas contre l'idée de préparations. Il désire qu'on « aiguise » son appétit, mais il demande d'autres « préparatoires et avant-jeux », qui soient cachés par l'art. Les avant-jeux sont, en latin, des préludes, autrement dit des exordes, etc¹⁰⁰⁷.

Dans « De la vanité », Montaigne s'en prend à un autre orateur, trop attaché à la *partitio* :

[B] Ils ont laissé par escrit de l'orateur Curio que, quand il proposoit la distribution des pieces de son oraisons en trois ou quatre ou le nombre de ses arguments et raisons, il luy advenoit volontiers, ou d'en oublier quelqu'un, ou d'y adjoûter un ou deux de plus. Je me suis tousjours bien gardé de tomber en cet inconvenient, ayant hay ces promesses et prescriptions : non seulement pour la deffiance de la memoire, mais aussi pour ce que cette forme retire trop à l'artiste¹⁰⁰⁸.

[C] *Simpliciora militare decent*¹⁰⁰⁹.

Non seulement le discours méthodique comporte des parties (« pieces de son oraisons ») et des sous-parties (« arguments et raisons »), mais en plus l'orateur les annonce (« proposoit ») et s'engage à les traiter selon le nombre et l'ordre annoncé (« promesses et

¹⁰⁰⁵ Cité par Tournon, André, *La glose et l'essai*, Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 127.

¹⁰⁰⁶ II, 10, p. 413-414 / 434-435. A propos de cette représentation négative de Cicéron chez Montaigne, voir l'article de Michel Magnien, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les Essais », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 85-99.

¹⁰⁰⁷ Cf. Randa Sabry, citée au chapitre 7.

¹⁰⁰⁸ « Cette forme retire trop à l'artiste » (*retirer*, « ressembler ») : les éditions PUF et Folio ajoutent chacune une note pour traduire la formule, respectivement « tient trop de l'artifice » et « cette manière semble trop fabriquée » (édition Folio, p. 260). Il nous semble que la paraphrase de Villey est moins pertinente. Ce que Montaigne appelle de ses vœux, c'est un discours préparé, mais dont la préparation ne soit pas ostentatoire. La paraphrase de Villey sous-entend que Montaigne aime les discours parfaitement naturels, aucunement artificiels, et qui seraient improvisés de but en blanc. Les éditions PUF et Folio ne semblent pas prêter beaucoup d'attention au fait que Montaigne manipule ici des catégories purement rhétoriques, et que ce faisant, il s'appuie sur Cicéron et Quintilien. Ils occultent également le fait que Montaigne prône une dissimulation de la préparation : « celer la servitude [à la mémoire] », « représenter en parlant une profonde nonchalance », « montrer être venu préparé pour bien dire », « cette forme retire trop à l'artiste ». Montaigne développe ainsi un point sur lequel Quintilien insiste tout au long de l'*Institution oratoire*. En guise de traduction, nous proposerions plutôt : « cette manière de parler montre trop ce qu'elle a d'artificiel ».

¹⁰⁰⁹ « Plus de simplicité convient aux soldats » (Quintilien, XI, 1, 33).

prescriptions »). L'inconvénient de la méthode de nature est que l'*ars*, c'est-à-dire le travail et l'artifice, se « montrent » trop. La préparation laborieuse est trop visible. Il s'agit bien d'un problème esthétique : cette façon de dévoiler les « apprest[s] » de l'écriture est trop loin de la nature, que l'art doit imiter.

Le fait que Montaigne cite Quintilien, juste après avoir cité Cicéron est remarquable. Quintilien ne dit absolument pas ici que l'homme mûr ou philosophe ne doit pas préparer son discours : le problème est uniquement esthétique. C'est une question d'apparences¹⁰¹⁰.

VI. Dissimuler l'*inventio* : avoir l'air d'improviser pour se concilier les auditeurs

Nous avons évoqué au chapitre 2 cette question, par la distinction de l'*oratio perpetua* et de l'*oratio concisa*. Nous ferons ici une nouvelle subdivision, à l'intérieur de l'*oratio perpetua*.

A. Chez Quintilien

Qu'il s'agisse des plaidoiries qu'évoque Quintilien, ou bien des *Essais* que Montaigne écrit à son rythme, dans tous les cas, le discours respecte les propriétés formelles de la « harangue » : l'orateur parle sans qu'on l'interrompe. Il a donc tout le « loisir » de se préparer, de régler jusqu'aux moindres détails du discours. Il peut donc passer par les cinq étapes de la rhétorique, ou s'en tenir à une « préméditation » qui n'aille pas plus loin que l'*inventio* et la *dispositio* :

¹⁰¹⁰ Quintilien explique que le style du discours doit être adapté à l'orateur : un jeune homme ne doit pas parler de manière trop austère (XI, 1, 32). Un homme mûr, philosophe ou « soldat », pas de manière trop ornée ni dans un style périodique recherché (XI, 1, 33) : *Simpliciora militare decent*, « Un style simple est le style qui convient à un homme de guerre » (Gedoyne, p. 716). Le chapitre XI, 1, est intitulé *De apte dicendo*, « Qu'il faut parler d'une manière convenable » (Gedoyne, p. 707). C'est celui qui précède immédiatement le chapitre sur la *memoria* (XI, 2). Le chapitre en question porte effectivement sur la *convenientia*. Montaigne songeait déjà à la notion de *convenientia* dans les phrases qui précèdent (« messeante »).

<p><i>IV, 1, 54. Multum gratiae exordio est quod ab actione diuersae partis materiam trahit, hoc ipso, quod non compositum domi, sed ibi atque ex re natum; et facilitate famam ingenii auget et facie simplicis sumptique ex proximo sermonis fidem quoque acquirit, adeo ut, etiam si reliqua scripta atque elaborata sint, tamen plerumque uideatur tota extemporalis oratio, cuius initium nihil praeparati habuisse manifestum est. [...]</i></p>	<p>IV, 1, 54. L'Exorde a beaucoup de grace encore, quand il est pris de l'action mesme qui a précédé. Comme il paroist que c'est le pur hazard ou l'occasion qui inspire l'Orateur, cette facilité apparente augmente encore l'idée que l'on avoit de son esprit. Le Juge frappé de cet air de simplicité qu'il n'attendoit pas, cesse d'estre en garde contre luy; & jugeant du reste par le début qui évidemment n'a rien de médité, il n'aura pas de peine à croire que c'est un discours fait sur le champ, quoy qu'en effet il soit composé avec soin¹⁰¹¹. [...]</p>	<p>IV, 1, 54. L'exorde rencontre beaucoup de faveur, lorsqu'on en tire la matière de l'action de la partie adverse, par le fait même qu'il n'a pas l'air d'avoir été composé à la maison, mais de jaillir sur place et à partir de la conjecture même; et cette aisance accroît notre renommée de talent, et, par son allure simple et spontanée, le langage gagne aussi la confiance, si bien que, même si tout le reste a été écrit et travaillé avec soin, le discours n'en a pas moins l'air, la plupart du temps, d'être entièrement improvisé, si le début ne présente manifestement aucune trace de préparation. [...]</p>
<p><i>IV, 1, 56. Nec diligenter¹⁰¹² ne suspecti simus ulla parte uitandum est, propter quod minime ostentari debet in principiis cura, quia uidetur ars omnis dicentis contra iudicem adhiberi. [...]</i></p>	<p>IV, 1, 56. Evitons aussi de leur devenir suspects, & pour cela bannissons de l'Exorde, tout ce qui sent l'affectation & l'estude. C'est autant de pièges que le Juge s'imagine qu'on luy tend. [...]</p>	<p>IV, 1, 56. L'orateur ne doit pas mettre moins de soin à éviter, dans cette partie, de se rendre suspect, et, pour cela, il ne faut pas du tout laisser s'étaler le travail de préparation, parce qu'alors tout l'art de l'orateur donne l'impression d'être dirigé contre le juge. [...]</p>
<p><i>IV, 1, 57. Sed ipsum istud euitare summae artis; nam id sine dubio ab omnibus, et quidem optime, praeceptum est, uerum aliquatenus temporum condicione mutatur, quia iam quibusdam in iudiciis, maximeque capitalibus aut apud centumuiros, ipsi iudices exigunt sollicitas et accuratas actiones, contemnunt se nisi in dicendo etiam diligentia appareat credunt, nec doceri tantum sed etiam delectari uolunt.</i></p>	<p>IV, 1, 57. Il faut donc que l'art se cache sous l'apparence du naturel, & cela mesme est le dernier effort de l'art. Cette maxime que les maîtres nous ont tant recommandé, & sans doute avec raison, ne laisse pas de se sentir un peu du malheur des temps. Car en certaines occasions, & sur tout dans les causes capitales qui se plaident devant les Centumvirs, les Juges exigent eux-mêmes des discours estudiez. Ils s'imaginent qu'on les méprise, si on ne plaide avec tout le soin dont on est capable. On a peu fait de les instruire, si on ne sçait leur plaire.</p>	<p>IV, 1, 57. Eviter cet étalage est en soi-même d'un très grand art; c'est là, d'ailleurs, sans conteste, un excellent conseil qui a été donné par tous les théoriciens, mais l'application varie, en quelque mesure, suivant les époques; car, aujourd'hui, dans certains procès, surtout dans les causes capitales ou devant les centumvirs, les juges eux-mêmes exigent des plaidoyers composés avec attention et avec application; si l'orateur ne met pas également du soin à les prononcer, ils se croient méprisés; ils ne veulent pas seulement être informés, mais charmés.</p>
<p><i>IV, 1, 58. Et est difficilis huius rei moderatio: quae tamen ita temperari potest ut uideamur accurate, non callide dicere. [...]</i></p>	<p>IV, 1, 58. J'avoüe qu'il est difficile de prescrire des bornes sur ce point; tout le tempérament que j'y trouve, c'est de parler avec justesse, avec exactitude, mais sans beaucoup d'artifice. [...]</p>	<p>IV, 1, 58. Il est difficile de trouver la juste mesure; mais on peut trouver un compromis, en donnant l'impression de parler avec soin, non avec artifice. [...]</p>

¹⁰¹¹ Paragraphe cité également par Dragonetti, *op. cit.*, p. 174-175. Dragonetti ajoute des citations de Quintilien qui rappellent le long apprentissage que requiert l'improvisation (Quintilien, X, 7, 4-7).

¹⁰¹² La notion de *diligentia* est récurrente dans les citations de ce chapitre (ci-dessus VI, 4, 14 et X, 1, 20; voir aussi annexe 2, Fénelon, p. 200).

<p>IV, 1, 59. <i>Nondum enim recepti sumus et custodit nos recens audientium intentio ; magis conciliatis animis et iam calentibus haec libertas feretur, maximeque cum in locos fuerimus ingressi, quorum naturalis ubertas licentiam uerbi notari circumfuso nitore non patitur .</i></p>	<p>IV, 1, 59. car nous ne sommes point encore admis, & l'auditeur attentif nous observe de tous ses yeux, nous écoute de toutes ses oreilles ; quand une fois il aura pris quelque estime, quelque chaleur pour nous, cette liberté sera plus pardonnable, sur tout au milieu de quelqu'un de ces lieux communs qui sont si riches par eux-mêmes. Alors un terme un peu hasardé passera aisément à la faveur de mille beautés qui l'environnent, & qui le couvrent, pour ainsi dire, de leur éclat.</p>	<p>IV, 1, 59. A ce moment de notre discours, notre point de vue n'est pas encore admis, en effet, et nous sommes surveillés avec une attention encore fraîche par l'auditoire ; ce n'est qu'après nous être davantage concilié les esprits et les avoir échauffés déjà que nous pourrions user de cette liberté, surtout quand nous aurons abordé les développements généraux, où l'abondance naturelle empêche qu'une licence d'expression ne se remarque pas au milieu de l'éclat qui l'entoure.</p>
<p>IV, 1, 60. <i>Nec argumentis autem nec locis nec narrationi similis esse in prohoemio debet oratio, neque tamen deducta semper atque circumlita, sed saepe simplici atque inlaboratae similis nec uerbis uultuque nimia promittens ; dissimulata enim et, ut Graeci dicunt, anepiphantos actio melius saepe subrepat. Sed haec prout formari animum iudicum expediet.</i></p>	<p>IV, 1, 60. Quant au style de l'Exorde, c'est un style particulier. Différent de celui de la narration, des lieux communs, & des argumens. Il ne doit être ni trop mince, trop léger, ni aussi toujours nombreux & périodique. J'aime qu'un Orateur commence d'un air simple & naturel, sans trop promettre, ni par sa contenance, ni par ses paroles. Un début modeste & sans ostentation s'insinue mieux dans l'esprit de l'auditeur. Tout cela néanmoins doit se régler selon les sentimens que l'on veut inspirer aux Juges¹⁰¹³.</p>	<p>IV, 1, 60. Dans l'exorde, le style ne doit pas ressembler à celui de l'argumentation, des développements généraux, ou de l'exposé des faits, et, cependant, il ne doit pas non plus être partout travaillé ou apprêté ; il faut souvent lui laisser un air simple et non élaboré, ne pas promettre trop par les mots ou l'expression du visage ; un plaidoyer, où l'art se dissimule, anepiphantos comme disent les Grecs – réussit souvent mieux en effet à s'insinuer. Mais tout cela doit se régler d'après la façon dont il convient de disposer l'esprit des juges.</p>

Nous pouvons ainsi affiner le schéma proposé dans notre chapitre 2 :

<p>Sermo (sans contentio)</p>	<p>Oratio (avec contentio)</p>		
	<p>/ <i>Concisa</i> « Altercations », « disputes », « conférences ».</p>	<p>\ <i>Perpetua</i> « Harangue ».</p>	
<p>« Devis », « confabulations privées ».</p>		<p>/ <i>Inlaborata similis</i> <i>Extemporalis</i> <i>uideatur</i> <i>Actio dissimulata</i></p>	<p>\ <i>Scripta et</i> <i>elaborata</i> <i>Domo allatus</i> <i>Ediscenti similis</i></p>

Nous avons choisi de situer l'*oratio inlaborata similis* entre l'*oratio concisa* et l'*oratio scripta* car, du point de vue de l'*inventio* et de la *dispositio*, elle est *perpetua*, aussi préparée que l'*oratio* écrite à l'avance. Mais sa forme n'est pas figée dans ses moindres détails (*elocutio*, *memoria*, *actio*), tout comme l'*oratio concisa*, elle aussi largement improvisée, s'adaptant aux circonstances pour les mots à prononcer.

¹⁰¹³ Gedoyn, p. 227-229. Cousin, p. 33-34. Pour plus de détails à propos de la *conciliatio*, voir notre article, « La *conciliatio*, entre exorde et digression : Montaigne, *Essais*, II, 25, "De ne contrefaire le malade" », Genève, Droz, « Les Cahiers du GADGES », à paraître.

Ce long extrait de Quintilien confirme un certain nombre des pistes de lectures déjà envisagées. La *dissimulatio artis* est une question de *conciliatio* : § 59, *conciliatis ; calentibus ; minus suspecti*. La dissimulation est le fait de passer inaperçu : § 56, *minime ostentari*, « ne pas faire étalage du travail de préparation » ; § 59, *Non patitur*, « ne se remarque pas ». La *dissimulatio artis* passe entre autres par la *compositio* des phrases (glose de Gedoyn : « toujours nombreux & périodique ») et par l'*actio* (§ 60, *uultu nimia*, « l'expression du visage »). L'idéal de Quintilien est celui d'un juste milieu : § 58, opposition entre *accurate*, « avec justesse », et *callide*, « beaucoup d'artifice ». L'important est le « semblant » de simplicité : § 54, *facie simplicis sumptique*, « air de simplicité », « allure simple et spontanée » ; § 60, *simplici atque inlaboratae similis*, « air simple & naturel ». Le paradoxe du comble de l'art (*summae artis*) est répété comme un leitmotiv qui reste ici implicite chez Quintilien tant il est évident.

Ce qui nous intéresse ici est la question de l'*inventio* : où, quand et à partir de quelle matière trouver les éléments du discours ? Les *prudentes* raillent volontiers les orateurs comme Guillaume Poyet¹⁰¹⁴ qui se comportent en « écoliers » (Fénelon, annexe 1, p. 193) et non en penseurs, ni en « grands hommes ». Quintilien oppose deux modes d'invention à son paragraphe 54 : l'improvisation (*extemporalis*) et l'écriture (*scriptus, praeparatus, elaboratus*). L'expression *non compositum domi* est reprise quatre chapitres plus loin dans l'*Institution oratoire*, IV, 5, 4, que nous venons de lire : *si inuenta subito nec domo allata*. Quintilien insiste sur la grande opposition entre un discours improvisé et un discours préparé à la maison. Il revient à l'idée que le discours improvisé est le meilleur moyen de ne pas sembler suspect. Fénelon traite aussi cette question du degré de préparation dans notre annexe 1, en critiquant le figement du discours non pas tant par l'écriture que par l'apprentissage « par cœur ».

B. Chez Montaigne

Montaigne aborde dans différents chapitres la question de la dissimulation de la préparation. Dans « De la vanité », il qualifie de « monstrueux » le fait de lire le discours tel qu'il a été préparé. Montaigne emploie un vocabulaire rhétorique (« action », « invention ») :

[B] Baste que je me suis meshuy promis de ne prendre plus la charge de parler en lieu de respect. Car quant à parler en lisant son escript, outre ce qu'il est monstrueux¹⁰¹⁵, il est de grand desavantage à ceux qui par nature pourvoient quelque chose en l'action. Et de me jeter à la mercy de mon invention presente, encores moins : je l'ay lourde et trouble, qui ne sçauroit fournir à soudaines necessitez, et importantes.

Nous avons vu que Montaigne tient, au fil des *Essais*, des positions contradictoires vis-à-vis de sa propre capacité d'improvisation¹⁰¹⁶. Elles rendent compte probablement de l'évolution de ses choix dans le temps.

Il refuse ici les deux branches de l'alternative : improviser et lire son discours. Entre l'improvisation totale et la lecture, il existe bien sûr des manières intermédiaires de procéder, mais Montaigne ne les détaille pas.

De ce point de vue encore, Montaigne¹⁰¹⁷ partage l'esthétique des grands traités de rhétorique. La *facies simplicitatis* ou apparence de simplicité est une thématique récurrente des *Essais*. Sa préface « Au lecteur » pourrait être interprétée en ce sens :

¹⁰¹⁴ Dont la harangue est « apportée de Paris toute preste » jusqu'à Marseille (I, 10, p. 39-40 / 60-61). Cette histoire est le comble du *compositum domi*.

¹⁰¹⁵ « Monstrueux » au sens de « contre nature », autrement dit « excessivement artificiel ».

¹⁰¹⁶ Cf. la troisième partie de notre tout premier chapitre.

Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice [...] ¹⁰¹⁸.

La thématique de la simplicité occupe une place importante dans « De l'utile et de l'honeste », où Montaigne défend un idéal de *parrhèsia* et de franchise :

La naïveté et la vérité pure, en quelque siècle que ce soit, trouvent encore leur opportunité et leur mise. Et puis, de ceux-là est la liberté peu suspecte et peu odieuse, qui besoignent sans aucun leur intérêt, et qui peuvent véritablement employer la réponse de Hipperides aux Athéniens se plaignants de l'âpreté de son parler : « Messieurs, ne considérez pas si je suis libre, mais si je le suis sans rien prendre et sans amender par là mes affaires. Ma liberté m'a aussi aisément déchargé du soupçon de faiblesse par sa vigueur (n'espargnant rien à dire pour poissant et cuisant qu'il fut, je n'eusse peu dire pis, absent) et qu'elle a une montre apparente de simplicité et de nonchalance ¹⁰¹⁹. [...] »

Dans « De la physionomie », Montaigne explique à nouveau que sa *parrhèsia* profonde est visible en surface :

Si mon visage ne respondoit pour moy, si on ne lisoit en mes yeux et en ma voix la simplicité de mon intention, je n'eusse pas duré sans querelle et sans offense si long temps, avec cette liberté indiscrete de dire à tort et à droit ce qui me vient en fantaisie, et juger temerairement des choses. Cette façon peut paroître avec raison incivile et mal accommodée à nostre usage ; mais outrageuse et malicieuse, je n'ay veu personne qui l'en ayt jugée, ne qui se soit piqué de ma liberté s'il l'a receüe de ma bouche ¹⁰²⁰.

Dans toutes ces occurrences, la *simplicitas* n'est pas brute, ni spontanée. Ce n'est pas une simplicité au premier degré, mais bien au second. Il ne faudrait pas en déduire qu'elle est le signe d'une duplicité ni d'une tromperie, mais plutôt qu'elle est l'aboutissement d'un *ars* : « Je veus », « montre apparente », « cette façon » (c'est-à-dire étymologiquement « ce résultat de mon travail d'artisan »). Une « montre apparente de simplicité » ne signifie pas que derrière cette apparence (réputée mensongère), il y aurait une réalité autre, la seule véridique. La formule signifie tout au contraire qu'il faut travailler ses apparences, pour que la simplicité de fond apparaisse à la surface, et devienne ainsi visible.

Dans les derniers passages des *Essais* que nous avons cités, les hyperboles et autres figures d'insistance auxquelles Montaigne a recours tendent à dévoiler un véritable procédé d'affichage. Cela ne signifie pas que ces affirmations sont hypocrites, purement artificielles. Ces allégations révèlent un travail des apparences, une recherche de *species*. Montaigne « fait semblant » de détester la rhétorique, au sens qu'a *semblant* chez Marguerite de Navarre ; il « fait semblant » de ne pas chercher à ordonner ses propos. Pourquoi cet affichage ? La réponse est notamment chez Quintilien (IV, 2, 57 ; Gedoyn) : « De toutes les préparations, la meilleure est celle où il semble qu'il n'entre aucun dessein. » *Optimae uero praeparationes erunt quae latuerint*.

Une telle formule ouvre un abîme à l'interprétation de Montaigne. Nous avons signalé que les éditions PUF et Folio sont peu sensibles, comme bien des lecteurs actuels, à ce petit

¹⁰¹⁷ Notamment, nous l'avons vu dans « Du parler prompt ou tardif » : « Je cognois, par experience, cette condition de nature, qui ne peut soutenir une vehemente premeditation et laborieuse. Si elle ne va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille. » (I, 10, p. 39 / 62)

¹⁰¹⁸ « Au lecteur », p. 3 / 27.

¹⁰¹⁹ III, 1, p. 792 / 831.

¹⁰²⁰ III, 12, p. 1062-63 / 1110.

mot de « sembler » qu'utilise si judicieusement Gedoyn. Notre travail jusqu'ici a consisté à sensibiliser aux modalisateurs de ce genre : « représenter en parlant une profonde nonchalance », « montrer être venu préparé pour bien dire », « cette forme retire trop à l'artiste » (*retirer*, « ressembler »). L'alerte une fois donnée, il nous reste à examiner le texte même des *Essais*. Ce sera notre troisième grande partie, qui partira en quête de desseins cachés chez Montaigne, et proposera donc une lecture nécessairement très aventureuse. Tout ce que nous avons vu jusqu'ici sur la culture de la cryptique incite à tenter l'aventure, même si, bien entendu, il se peut que l'absence de dessein visible ne cache rien, et qu'il n'y en ait aucun.

Annexe 1 Le « gentil'homme » et le « regent »

Dans les *Essais*, le chapitre I, 26 / 25 est un de ceux qui exprime la plus forte répugnance pour la rhétorique, du moins la rhétorique de collègue.

Allant un jour à Orleans, je trouvay, dans cette plaine au deça de Clery, deux regens qui venoyent à Bourdeaux, environ à cinquante pas l'un de l'autre. Plus loing, derriere eux, je découvris une troupe et un maistre en teste, qui estoit feu Monsieur le Comte de la Rochefoucaut. Un de mes gens s'enquit au premier de ces regents, qui estoit ce gentil'homme qui venoit apres luy. Luy, qui n'avoit pas veu ce trein qui le suyvoit et qui pensoit qu'on luy parlast de son compagnon, respondit plaisamment : Il n'est pas gentil'homme ; c'est un grammairien, et je suis logicien. Or, nous qui cerchons icy, au rebours, de former non un grammairien ou logicien, mais un gentil'homme, laissons les abuser de leur loisir: nous avons affaire ailleurs. Mais que nostre disciple soit bien pourveu de choses, les parolles ne suivront que trop: il les trainera, si elles ne veulent suivre¹⁰²¹.

La hiérarchie sociale des personnages est nettement marquée : le « Comte »¹⁰²² (« maistre » et « gentil'homme », « feu ») est le seul à être individualisé. Le discours rapporté du logicien fait inmanquablement sourire : prendre le Comte pour un grammairien est une confusion tout à fait risible, d'autant que le Comte est en tête de son cortège, et que l'on devine qu'il est à cheval. Réciproquement, il est impossible de prendre pour un « gentil'homme » le second professeur, qui va naturellement sans « train ».

C'est pourtant l'erreur que le logicien estime que Montaigne, *via* son propre serviteur, a faite. Le logicien, interlocuteur indirect de Montaigne, croit alors rectifier le jugement de Montaigne, par déformation professionnelle peut-être. Sous couvert d'humour, ce passage touche à des enjeux sérieux, notamment la notion de « jugement », clef de voûte de ce chapitre. Montaigne articule ici acuité visuelle et acuité intellectuelle. Comment ce professeur a-t-il pu croire qu'un de ses pairs passerait pour un noble aux yeux de quiconque ? N'a-t-il pas vu d'ailleurs que Montaigne, lui-même noble, ne pouvait se méprendre sur l'appartenance sociale d'un de ses pairs à lui ? Chaque personnage est dédoublé (deux nobles, deux « régents », deux groupes de « serviteurs »), il a en quelque sorte son *alter ego* dans cette saynète, ce qui rend le décalage du logicien d'autant plus drôle.

Nous ne reparlerons pas spécifiquement du rejet que Montaigne affiche pour la rhétorique, notamment dès le début de son œuvre, dans I, 25, 26 et 51. C'est un sujet fort balisé, et traité avec beaucoup de pertinence chez certains critiques, notamment pour montrer que ce n'est pas tant la rhétorique que Montaigne rejette, que ses professeurs de l'époque ; non pas tant Quintilien que les maîtres de rhétorique. Le problème de cet enseignement, c'est

¹⁰²¹ I, 26 / 25, p. 168-169 / 175.

¹⁰²² A propos de ce personnage, cf. édition Pléiade, note 4, p. 1403.

notamment qu'il est remis dans les mains le plus souvent d'hommes qui n'ont aucune charge politique, et pas de fonction dans l'Etat, comme nous l'avons vu dans le corps du chapitre.

Annexe 2

Le vocabulaire de la « ravasserie », des « fantasies », des « cogitations » et autres « imaginations », dans les *Essais*

Nous avons étudié la notion de cogitation à travers le chapitre X, 6 de l'*Institution oratoire*¹⁰²³, donc d'un point de vue purement rhétorique, en tant que préparation ou préméditation du discours. Elle existe aussi dans les *Essais*, mais dans un sens plus large que celui de Quintilien. L'introduction de l'édition Pléiade souligne l'importance de ce type de vocabulaire :

Il s'agit de fixer, pour les conserver, les pensées informes fugaces dans leurs mouvements incontrôlés, brefs de flux du monologue intérieur que Montaigne appellera fantaisies, imaginations ou cogitations¹⁰²⁴.

La « cogitation » ainsi entendue est l'ensemble des méditations gratuites ou intentionnelles, qu'elles donnent lieu à un discours oral ou écrit ou qu'elles soient déjà une fin en elles-mêmes. Lausberg¹⁰²⁵ les appelle *soliloquies or unexpressed mental reflection*, en renvoyant à un autre passage de l'*Institution oratoire*, IX, 2, 30¹⁰²⁶.

Nous présentons ici un relevé dans les *Essais* des quatre mots susdits, mais seulement quand ils sont employés dans un sens métalittéraire.

I, 22 / 21, p. 107 / 110.	[A] Et qui pis est, que chacun se sonde au dedans, il trouvera que nos souhaits interieurs pour la plus part naissent et se nourrissent aux despens d'autrui. Ce que considerant, il m'est venu en fantasie, comme nature ne se demet point en cela de sa generale police, car les Physiiciens tiennent que la naissance, nourrissement et augmentation de chaque chose, est l'alteration et corruption d'un'autre [...].
---------------------------	---

¹⁰²³ Voir notre chapitre 2.

¹⁰²⁴ Edition « Pléiade », 2007, « Introductions », p. XII.

¹⁰²⁵ Lausberg, § 823, p. 368.

¹⁰²⁶ Dans le chapitre consacré aux figures de pensée ; au détour de la question de l'*exclamatio* ou *parrhèsia* : IX, 2, 30. *His et aduersariorum cogitationes uelut secum loquentium protrahimus (qui tamen ita demum a fide abhorrent ea locutos finxerimus quae cogitasse eos non sit absurdum), et nostros cum aliis sermones et aliorum inter se credibiliter introducimus, et suadendo, obiurgando, querendo, laudando, miserando personas idoneas damus.*

« IX, 2, 30. Car à sa faveur tantost nous exposons au jour les pensées les plus secrettes de nos Aduersaires, comme s'ils se les entre-communiquoient eux-mesmes ; & l'on n'a pas de peine à nous en croire, pourvu que nous ne leur fassions dire que des choses qu'il n'est pas impossible qu'ils ayent pensé. Tantost en conservant cette vray-semblance, nous rendons à l'Auditeur ou nos propres conversations, ou celles des autres entre eux. Tantost enfin pour donner plus de poids aux louanges, aux exhortations, aux réprimandes, aux enquestes, aux plaintes, nous les mettons dans la bouche de personnes à qui elles conviennent. » (Gedoyne, p. 578)

I, 26 / 25, p. 146 / 150. E.	[A] Aussi moy, je voy, mieux que tout autre, que ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste premiere, en son enfance, et n'en a retenu qu'un general et informe visage : un peu de chaque chose, et rien du tout, à la Françoisse. [...] Et, entreprenant de parler indifferemment de tout ce qui se presente à ma fantasie et n'y employant que mes propres et naturels moyens, s'il m'advient, comme il faict souvent, de rencontrer de fortune dans les bons autheurs ces mesmes lieux que j'ay entrepris de traiter, comme je vien de faire chez Plutarque tout presentement son discours de la force de l'imagination : à me reconnoistre, au prix de ces gens là, si foible et si chetif, si poisant et si endormy, je me fay pitié ou desdain à moy mesmes.
I, 26 / 25, p. 149-150 / 154-155.	[A] Ainsi, Madame, par ce que je croy que vous n'oublierez pas cette partie en l'institution des vostres, vous qui en avez savouré la douceur, [...] je vous veux dire là dessus une seule fantasie que j'ay contraire au commun usage [...]. [A propos du choix du gouverneur]
I, 28 / 27, p. 184 / 190.	[A] [A propos de La Boétie] Si y a il bien à dire que ce ne soit le mieux qu'il peut faire ; et si, en l'aage que je l'ay conneu, plus avancé, il eut pris un tel desseing que le mien, de mettre par escrit ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares et qui nous approcheroient bien pres de l'honneur de l'antiquité : car, notamment en cette partie des dons de nature, je n'en connois point qui luy soit comparable.
I, 56, p. 317 / 335. E.	[A] Je propose des fantasies informes et irresolues, comme font ceux qui publient des questions douteuses, à debatre aux escolles : non pour establir la verité, mais pour la chercher.
I, 56, p. 323 / 341.	[C] Je propose les fantasies humaines et miennes, simplement comme humaines fantasies, et separement considerées, non comme arrestées et réglées par l'ordonnance celeste, incapables de doute et d'altercation : matiere d'opinion, non matiere de foy ; ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu, comme les enfans proposent leurs essais : intruisables, non instruisants ; d'une maniere laïque, non clericale, mais tres-religieuse tousjours.
II, 3, p. 350 / 368. E.	[A] Si philosopher c'est douter, comme ils disent, à plus forte raison niaiser et fantastiquer, comme je fais, doit estre douter.
II, 6, p. 379 / 398.	[C] Mon mestier et mon art, c'est vivre. Qui me defend d'en parler selon mon sens, experience et usage, qu'il ordonne à l'architecte de parler des bastimens non selon soy, mais selon son voisin ; selon la science d'un autre, non selon la sienne. Si c'est gloire de soy-mesme publier ses valeurs, que ne met Cicero en avant l'eloquence de Hortence, Hortence celle de Cicero ? A l'aventure, entendent ils que je tesmoigne de moy par ouvrages et effects, non nuement par des paroles. Je peins principalement mes cogitations ¹⁰²⁷ , subject informe, qui ne peut tomber en production ouvragere.
II, 10, p. 407-408 / 428. E	[A] Ce sont icy mes fantasies, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy : elles me seront à l'aventure connuez un jour, ou l'ont autresfois esté, selon que la fortune m'a peu porter sur les lieux où elles estoient esclaircies.
II, 10, p. 409 / 429.	[A] A mesme que mes resveries se presentent, je les entasse ; tantost elles se pressent en foule, tantost elles se traident à la file.
II, 10, p. 411 / 431-432.	[A] Il m'est souvent tombé en fantasie, comme en nostre temps, ceux qui se meslent de faire des comedies (ainsi que les Italiens, qui y sont assez heureux) employent trois ou quatre argumens de celles de Terence ou de Plaute pour en faire une des leurs.
II, 11, p. 423 / 444.	[A] Mais, au bout de ce discours, il me tombe en fantasie que l'ame de Socrates, qui est la plus parfaicte qui soit venuë à ma connoissance, seroit, à mon compte, une ame de peu de recommandation : car je ne puis concevoir en ce personnage là aucun effort de vitieuse concupiscence.
II, 12, p. 440 / 459.	[A] Je trouvay belles les imaginations de cet autheur [Raymond Sebond], la contexture de son ouvrage bien suyvie, et son dessein plein de pieté.
II, 12, p. 509 / 537.	[C] Platon me semble avoir aymé cette forme de philosopher par dialogues, à escient, pour loger plus decemment en diverses bouches la diversité et variation de ses propres fantasies.
II, 12, p. 566 / 600.	[B] En mes escrits mesmes je ne retrouve pas tousjours l'air de ma premiere imagination : je ne sçay ce que j'ay voulu dire, et m'eschaude souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valloit mieux.
II, 17, p. 650 / 689.	[A] Ma librerie, qui est des belles entre les librerie de village, est assise à un coin de ma maison : s'il me tombe en fantasie chose que j'y veuille aller chercher ou escrire, de peur qu'elle ne m'eschappe en traversant seulement ma court, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre.

¹⁰²⁷

L'édition Villey met une note à « cogitations » : « pensées ».

II, 17, p. 658 / 697.	[C] Cette capacité de trier le vrai, quelle qu'elle soit en moy, et cett'humeur libre de n'assubjectir aisément ma creance, je la dois principalement à moy : car les plus fermes imaginations que j'aye, et generalles, sont celles qui, par maniere de dire, nasquirent avec moy. Elles sont naturelles et toutes miennes.
II, 18, p. 665 / 704.	[B] Combien de fois m'a cette besongne diverty de cogitations ennuyeuses ! et doivent estre contées pour ennuyeuses toutes les frivoles. Nature nous a estrenez d'une large faculté à nous entretenir à part, et nous y appelle souvent pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais en la meilleure partie à nous. Aux fins de renger ma fantasie à resver mesme par quelque ordre et projet, et la garder de se perdre et extravaguer au vent, il n'est que de donner corps et mettre en registre tant de menues pensées qui se presentent à elle ¹⁰²⁸ . J'escoute à mes resveries par ce que j'ay à les enroller. Quant de fois, estant marry de quelque action que la civilité et la raison me prohiboient de reprendre à descouvert, m'en suis je icy desgorgé, non sans dessein de publique instruction !
II, 37, p. 758 / 796. E.	[A] Au demeurant, je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes [...].
III, 3, p. 828 / 869-870.	[B] Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues ; tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy.
III, 5, p. 876-877 / 919-920.	[B] Mais mon ame me desplait de ce qu'elle produit ordinairement ses plus profondes resveries, plus folles et qui me plaisent le mieux, à l'improveu et lors que je les cerche moins ; lesquelles s'esvanouissent soudain, n'ayant sur le champ où les attacher : à cheval, à la table, au lit, mais plus à cheval, où sont mes plus larges entretiens. J'ay le parler un peu delicatement jaloux d'attention et de silence, si je parle de force : qui m'interrompt m'arreste. En voiage, la necessité mesme des chemins coupe les propos ; outre ce, que je voyage plus souvent sans compaignie propre à ces entretiens de suite, par où je prens tout loisir de m'entretenir moy-mesme. Il m'en advient comme de mes songes : en songeant, je les recommande à ma memoire (car je songe volontiers que je songe), mais le lendemain je me represente bien leur couleur comme elle estoit, ou gaye, ou triste, ou estrange ; mais quels ils estoient au reste, plus j'ahane à le trouver, plus je l'enfonce en l'oubliance. Aussi de ces discours fortuites qui me tombent en fantasie, il ne m'en reste en memoire qu'une vaine image, autant seulement qu'il m'en faut pour me faire ronger et despiter apres leur queste, inutilement.
III, 9, p. 945-946 / 989. E.	[B] Je ne puis tenir registre de ma vie par mes actions : fortune les met trop bas ; je le tiens par mes fantasies.
III, 9, p. 994 / 1040.	[B] Mes fantasies se suyvent, mais par fois c'est de loing, et se regardent, mais d'une veuë oblique ¹⁰²⁹ .
III, 11, p. 1026 / 1072. E.	[B] Je ravassois presentement, comme je fais souvent, sur ce, combien l'humaine raison est un instrument libre et vague [...].
III, 11, p. 1033 / 1079.	[B] Ce que je dis, comme celuy qui n'est ny juge ny conseiller des Roys ny s'en estime de bien loing digne, ains homme du commun, nay et voué à l'obeissance de la raison publique et en ses faits et en ses dicts. Qui mettroit mes resveries en compte au prejudice de la plus chetive loy de son village, ou opinion, ou coustume, il se feroit grand tort, et encores autant à moy.

Dans une occurrence unique, le terme *fantasie* au singulier désigne une idée, en l'occurrence une idée singulière de l'auteur, et correspond donc à un passage précis comme dans I, 26 / 25 : « je vous veux dire là dessus une seule fantasie ». Dans les autres cas, les réflexions de l'auteur évoquent le mode d'écriture des *Essais* en général. Ce relevé très riche met au jour certaines idées récurrentes.

Les rêveries de l'auteur s'inscrivent en contrepoint par rapport aux actes de la vie ; c'est l'opposition entre dire et faire (II, 6 et III, 9, p. 945-946). Les jugements énoncés dans l'œuvre sont « naturels » (II, 17, et I, 26 / 25, p. 146). Ils sont de l'ordre du « doute » et non

¹⁰²⁸ Cité par Tournon, *op. cit.*, p. 131.

¹⁰²⁹ A propos de cette « obliquité apolonienne », et pour un rapprochement avec le *Démon de Socrate* de Plutarque, voir Raymond Esclapez, « Le dieu Apollon : des *Dialogues pythiques* de Plutarque aux *Essais* de Montaigne », *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance, Actes du colloque international de Toulouse (19-21 mai 2005)*, coord. Olivier Guerrier, Paris, Champion, 2008, p. 269.

pas péremptoires (I, 56 et II, 3). Les réflexions de l'auteur sont toujours menacées par l'oubli (II, 17 et III, 5). Ces pensées sont « informes » (I, 56, p. 317 et II, 6). Enfin, dans les occurrences des chapitres II, 18 et III, 9, p. 994, les pensées sont prises dans une tension entre ordre (« renger », « par quelque ordre et projet ») et désordre (« se perdre et extravaguer au vent »), entre cohérence (« se suyvent ») et dispersion (« de loing », « d'une veuë oblique »).

Sept de ces citations sont tirées de ce qu'on peut considérer comme l'exorde du chapitre (signalées par un « E » dans la colonne de gauche). Dans cinq d'entre elles (I, 26, p. 146 ; I, 56, p. 317 ; II, 3 ; II, 10, p. 428 ; III, 9, p. 945-946), le mot *fantasie*, *resverie* ou *imagination* permet à l'auteur de présenter ses propos avec humilité. Il participe à la *captatio benevolentiae*. Pour emprunter une formule à Jean Balsamo, « le dogmatisme et le didactisme sont habilement dissimulés par un effet d'art »¹⁰³⁰.

La tournure impersonnelle « il m'est venu / tombé [souvent] en fantaisie », suivie d'un groupe nominal ou d'une complétive, est récurrente : « il m'est venu en fantaisie, comme nature [...] » (I, 22) ; « Il m'est souvent tombé en fantaisie, comme en nostre temps » (II, 10, p. 411) ; « il me tombe en fantaisie que l'ame de Socrates » (II, 11) ; « s'il me tombe en fantaisie chose que » (II, 17, p. 650). On remarque une formule voisine : « ces discours fortuites qui me tombent en fantaisie » (II, 5). Ces expressions sont intéressantes car elles présentent l'auteur non pas comme un acteur, mais plutôt comme un agent dans l'opération d'écriture : les idées qui lui « viennent » sont présentées comme extérieures à lui, comme autonomes¹⁰³¹ et comme « ce qui tombe ».

Ce relevé nous amène à deux interprétations divergentes.

1/ Il peut tout d'abord prêter à penser que les pensées qui nourriront l'écriture des *Essais* sont « fortuites » (III, 5, p. 876-877) et donc qu'elles traduisent l'absence de préméditation, c'est-à-dire que l'auteur note ce qui lui passe par la tête. C'est également ce que semble indiquer tout le vocabulaire de l'imagination du songe (III, 3 et III, 5, p. 876-877). Cette hypothèse est crédible à la lecture de la citation de II, 10, « Des livres » :

[A] A mesme que mes resveries se presentent, je les entasse ; tantost elles se pressent en foule, tantost elles se traident à la file.

La citation de II, 11 semble également confondre rêverie et figement par l'écriture dans un même temps :

[A] Mais, au bout de ce discours [l'évocation du discours de Metellus], il me tombe en fantaisie que l'ame de Socrates [...].

Hugo Friedrich par exemple interprète ce vocabulaire de la *cogitation* dans le sens d'une « flânerie », d'un « vagabondage » :

La forme ouverte des *Essais* rappelle l'allure de la promenade, et c'est ce que veut Montaigne. Car la pensée elle-même se promène, Montaigne entend « promener son jugement » (I, 50, p. 289a). Il compare les cogitations à la flânerie dans une galerie (I, 26, p. 164a). D'où l'accord qu'exprime la phrase célèbre : « Mon stile et mon esprit vont vagabondant de mesmes » (III, 9, p. 973). Il lui arrive de rapporter ce vagabondage du style à la tenue négligée des gens du monde chez lesquels un manteau en écharpe, un bas mal tendu passent pour élégants (I, 26, p. 171). Mais il est plus que cela, il est la répétition littéraire de l'abandon à l'instant et à son inépuisable

¹⁰³⁰ Balsamo, Jean, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 72.

¹⁰³¹ Ces idées occupent d'ailleurs fréquemment la fonction de sujet du verbe : « mes resveries se presentent, [...] elles se pressent en foule, [...] elles se traident à la file » (II, 10, p. 409) ; les « plus profondes resveries [...] s'esvanouissent soudain » (III, 5) ; « elle ne m'eschappe » (II, 17) etc.

fécondité tel qu'il le pratique dans la conduite de sa vie et de sa pensée. Les mêmes mots par lesquels Montaigne caractérise cette dernière : « un philosophe imprémedité et fortuite » (II, 12, p. 528c), reviennent dans la caractérisation qu'il donne de son parler et de son style : « Mon dessein est de représenter en parlant une profonde nonchalance et des mouvements fortuites et impremeditez, comme naissans des occasions presentes » (III, 9, p. 940b). En écrivant aussi il se fie à la liberté, qui peut mener plus loin que l'ordre réglé. Aussi se lance-t-il sans savoir où la route le mènera¹⁰³².

Ce qui nous interpelle dans ce genre de présentation est l'empathie du commentaire critique avec le texte objet du commentaire. Friedrich emploie un grand nombre de termes qui ont un sens spécifique à Montaigne (« allure », « promenade », « vagabondage », « liberté », « ordre »). Il les emploie sans guillemets, et s'approprie des parcelles du discours montaignien. Certes, le lecteur de Montaigne saura les reconnaître. Toutefois ces termes ne sont pas mis à distance, ni objectivés pour être analysés. Le discours critique est paraphrastique, ce qui n'apporte pas beaucoup d'éléments par rapport à la simple lecture des *Essais*, et qui de plus nous semble orienter et limiter l'éventail des lectures possibles.

2/ L'analyse des autres citations peut mener au constat inverse. Montaigne qualifie volontiers des mêmes termes l'écriture d'autres auteurs qui partagent avec lui un certain genre et une certaine esthétique (La Boétie dans I, 28 / 27 ; Raymond Sebond dans II, 12, p. 440 ; Platon dans II, 12, p. 509). Montaigne ne présente pas sa manière d'écrire – qui laisse une place conséquente à l'« imagination », à la méditation et à la « fortune » – comme exceptionnelle. C'est un trait qu'il partage, selon lui, avec certains des auteurs qu'il affectionne. Ce que ces termes désignent, de manière assez poétique, c'est tout simplement la préméditation du discours. La citation de III, 3, « De trois commerces », indique clairement trois phases de l'écriture :

[B] [1] Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues ; [2] tantost je resve, [3] tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy.

La première étape de l'écriture est la lecture : c'est une forme primaire de la préméditation. La deuxième, la méditation. La troisième, la dictée¹⁰³³. Cette citation semble contredire, ou du moins évoquer un procédé bien différent de la citation de II, 10, qui confond les phases 2 et 3 et indique une simultanéité (« A mesme que »). De nombreuses autres citations vont dans le sens de cette interprétation.

L'étape 1, la lecture, est mentionnée dans la citation de I, 26 :

[A] [1] s'il m'advient, comme il faict souvent, de rencontrer de fortune dans les bons autheurs ces mesmes lieux que j'ay entrepris de traiter, comme je vien de faire chez Plutarque tout presentement son discours de la force de l'imagination [...].

La deuxième étape de genèse apparaît également dans la citation de III, 11 :

[B] [2] Je ravassois presentement, comme je fais souvant, sur ce, combien l'humaine raison est un instrument libre et vague [...].

Après une sorte d'introduction, cette phrase marque le début de l'argumentation du chapitre « Des boyteux ». L'auteur présente les lignes qui vont suivre comme le résultat d'une méditation personnelle, voire d'une ruminant (« comme je fais souvant »).

La citation de II, 17 conjoint les deuxième et troisième étapes :

¹⁰³² Friedrich, Hugo, *Montaigne*, trad. Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 348.

¹⁰³³ A propos de la question de la dictée des *Essais*, voir l'édition Pléiade, note 4, p. 1730.

[A] [2] s'il me tombe en fantasie chose [3] que j'y veuille aller chercher ou écrire, [2] de peur qu'elle ne m'eschappe en traversant seulement ma court, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre.

Les méditations de l'auteur ont donc deux destins possibles : la sauvegarde par l'écriture (ou la communication, « que je la donne en garde à quelqu'un autre ») ou la disparition. La deuxième étape peut donc, en cas d'oubli, être la dernière.

Les mêmes phases apparaissent à nouveau dans l'occurrence de « Sur des vers de Virgile », mais cette fois Montaigne mentionne les cas où la méditation est avortée car la mémoire défaillante n'a pas permis au processus d'écriture de se dérouler jusqu'à son terme :

[B] [2] Mais mon ame me desplaît de ce qu'elle produict ordinairement ses plus profondes resveries, plus folles et qui me plaisent le mieux, à l'improveu et lors que je les cherche moins ; lesquelles s'esvanouissent soudain, n'ayant sur le champ où les attacher : à cheval, à la table, au lit, mais plus à cheval, où sont mes plus larges entretiens. J'ay le parler un peu delicatement jaloux d'attention et de silence, si je parle de force : qui m'interrompt m'arreste. En voiage, la necessité mesme des chemins coupe les propos ; outre ce, que je voyage plus souvent sans compaignie propre à ces entretiens de suite, par où je prens tout loisir de m'entretenir moy-mesme. Il m'en advient comme de mes songes : en songeant, je les recommande à ma memoire (car je songe volontiers que je songe), [3] mais le lendemain je me represente bien leur couleur comme elle estoit, ou gaye, ou triste, ou estrange ; mais quels ils estoient au reste, plus j'ahane à le trouver, plus je l'enfonce en l'oubliance. [2] Aussi de ces discours fortuites qui me tombent en fantasie, [3] il ne m'en reste en memoire qu'une vaine image, autant seulement qu'il m'en faut pour me faire ronger et despiter apres leur queste, inutilement.

L'évocation de La Boétie dans I, 28, « De l'amitié » semble indiquer qu'il en est resté à l'étape 2. L'étape 3 est évoquée à l'irréel du passé :

[3] et si [...] il eut pris un tel desseing que le mien, de mettre par escrit [2] ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares [...].

C'est à la deuxième étape, la méditation préalable à l'écriture, la gestation de la pensée sans plume ni dictée, que fait référence le passé composé dans la tournure « Il m'est venu en fantasie », qui s'oppose au présent de l'écriture.

Les citations de II, 12 (p. 566) et de II, 37 indiquent la présence d'une quatrième étape de l'écriture, à savoir la relecture :

[B] [4] En mes escrits mesmes je ne retrouve pas tousjours l'air de ma premiere imagination : je ne sçay ce que j'ay voulu dire, et m'eschaude souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valloit mieux.

[A] Au demeurant, je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes [...].

L'écriture montaignienne a la spécificité de trouver un parachèvement dans la relecture, qui peut donner lieu à des ajouts.

Ce processus d'écriture par la rumination ou méditation (la deuxième étape) n'est pas exceptionnel. Tite-Live, par exemple, introduit ainsi une digression fameuse dans l'*Histoire romaine* : au livre IX, Tite-Live interrompt sa narration pour faire l'éloge de Papirius Cursor.

<p>IX, 17, 2. [3] <i>Tamen tanti regis ac ducis mentio, quibus [2] saepe tacitus cogitationibus uolutavi animum, eas euocat in medium, [3] ut quaerere libeat quinam euentus Romanis rebus, si cum Alexandro foret bellatum, futurus fuerit.</i></p>	<p>IX, 17, 2. [3] Toutefois, en faisant mention d'un tel roi et d'un tel général, je me sens entraîné à produire au grand jour [2] des réflexions qui souvent ont roulé dans mon esprit et occupé secrètement mes pensées. [3] Qu'il me soit donc permis d'examiner, dans le cas où l'on eût eu la guerre avec Alexandre, quel en eût été le résultat pour la puissance romaine [autre phrase reprise par Agricola].</p>
--	--

Tite-Live présente ici son écriture comme le fruit d'une rumination. Il oppose intérieur (*tacitus*) et extérieur (*in medio*), soit la méditation purement mentale (étape 2) et l'écriture proprement dite (étape 3). Sur ce modèle, on peut envisager les *Essais* comme étant la mise sur le papier de convictions profondes, de réflexions d'abord mâchées et remâchées (*saepe tacitus uolutavi*, « que j'ai souvent roulées en silence »).

La conception d'une écriture comme résultat d'une méditation longue, profonde et suivie pourrait expliquer la complexité de la trame logique ou de l'ordre suivi car un chapitre de Montaigne donne l'impression que tout se tient. Dans certains de ses chapitres, les différents arguments semblent intriqués, les ramifications multiples, les recoupements possibles innombrables.

La *cogitatio* est donc un terme de vocabulaire commun à Tite-Live et Montaigne (II, 6 et II, 18). *Cogitatio* est formé sur *agitare* pour désigner ce qui n'est pas encore exprimé – la lecture en fait partie. Chez Quintilien (X, 6), la *cogitatio* est la réflexion préalable à toute œuvre, et assure sa cohésion ou *cohaerentia*. « Quand la cogitation est réussie, elle peut accueillir des improvisations, parce que cette cohésion n'est pas statique (ce n'est pas un « plan » scolaire, rigide) mais dynamique, vivante¹⁰³⁴. »

Cela peut amener à comprendre autrement qu'on ne le fait usuellement les premières lignes du chapitre I, 50, « De Democritus et Heraclitus » :

[A] Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle par tout. A cette cause, aux essais que j'en fay ici, j'y employe toute sorte d'occasion. Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesme je l'essaye, sondant le gué de bien loing ; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive : et cette reconnaissance de ne pouvoir passer outre, c'est un traict de son effect, voire de ceux dequoy il se vante le plus. Tantost, à un subject vain et de neant, j'essaye voir s'il trouvera dequoy lui donner corps, et dequoy l'appuyer et estançonner. Tantost je le promene à un subject noble et tracassé, auquel il n'a rien à trouver de soy, le chemin en estant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui. Là il fait son jeu à eslire la route quy luy semble la meilleure, et, de mille sentiers, il dict que cettuy-cy, ou celuy là, a esté le mieux choisi [expressions proches de l'idée de *ductus*]. Je prends de la fortune le premier argument. Ils me sont également bons. Et ne desseigne jamais de les produire entiers¹⁰³⁵.

Les propos écrits ne sont que des éléments extérieurs, ou extériorisés, que l'aspect émergé de toute la cogitation, qui n'apparaît pas pour l'essentiel. En termes de genèse, la dernière phrase signifie que l'étape 3 ne fait pas état de toute la cogitation de l'étape 2. Notons d'ailleurs que la fin de ce passage n'a cessé d'être retravaillée par Montaigne, comme le montre la

¹⁰³⁴ Goyet, Francis, « Le recueil de sonnets comme ensemble de tableaux, c'est-à-dire de *loci* », *Programme et invention dans l'art de la Renaissance*, éd. M. Hochmann, J. Kliemann, J. Koering et P. Morel, Paris, Somogy éditions d'art/Rome, Académie de France, 2008, p. 198. *Id.*, p. 197 : la *cogitatio* « est le moment où l'auteur dispose dans sa tête les éléments qu'il a rassemblés, il teste diverses collocations de ses *loci* ("collocation" en latin, et en grec "syntaxe"), il les met ici puis là pour voir l'effet qu'elles font. C'est comme un jeu de cartes que l'on redistribue. Les *loci* sont les cartes, la *cogitatio* est l'activité qui bat les cartes, le tout mentalement [...]. La *cogitatio* vise donc le bien joint, ou comme le dit encore Quintilien le bien "cohérent". Inversement, une cogitation qui "cohère mal" assure mal la cohérence ou cohésion de l'ensemble, elle "mal joint" les éléments : "*male cohaerens cogitatio*" [Quintilien, X, 6, 6] ».

¹⁰³⁵ I, 50, p. 301-302 / 524.

restitution complexe des variantes dans l'édition Pléiade (p. 1481) : « je laisse la fortune me fournir les subjectz » ; en 1580 et 1582, « j'en trieroy bien de plus riches et de plus pleins si j'avoy quelque autre fin proposée que celle que j'ay ».

La phrase de Tite-Live semble trouver certains échos chez Montaigne : *cogitare* est sémantiquement proche de *ravasser* (« [B] Je ravassois presentement, comme je fais souvant, sur ce, combien l'humaine raison est un instrument libre et vague [...] », III, 11, p. 1026). *Révasser* sous-entend à la fois l'idée d'une certaine fréquence, comme *saepe* chez Tite-Live (collusion avec l'adverbe explicite « souvent »), l'idée d'une pensée confuse qui n'a pas nécessairement d'expression, qui reste *in mente* (*tacitus*). En tant qu'équivalent du français moderne « méditer », *révasser* désigne une réflexion approfondie (*cogitatio*)¹⁰³⁶.

La difficulté est de déterminer le degré de préméditation, donc de préparation, de l'écriture montaignienne. Tous les critiques tombent d'accord sur la présence des étapes 1, 3 et 4. Le dilemme interprétatif repose en fait uniquement sur l'étape 2 : y a-t-il eu méditation, et donc préméditation ?

L'enjeu est de taille, car la différence entre ces deux interprétations change tout du point de vue du *ductus* : la première hypothèse, celle de la non préméditation de l'écriture, barre la possibilité d'un ordre, fût-il naturel ou prudentiel. La deuxième hypothèse, qui sépare les étapes de l'écriture, plaide pour un processus de préméditation de l'écriture, et un travail de réflexion qui fait intervenir la lecture, le jugement, la mémoire, voire une certaine rumination de la pensée, en tout cas une maturation des propos que lira le lecteur ; enfin, dernière étape, la relecture par l'auteur et donc le jugement à nouveau, celui qu'il porte sur ce qu'il a écrit, avec les ajouts qui s'ensuivent.

¹⁰³⁶ Centre de recherche pour un Trésor de la langue française (Nancy), *Trésor de la langue française*, Paris, Centre national de la recherche scientifique / Klincksieck, 1971-1994, s. v. *révasser* : « Étymol. et Hist. Fin XIV^e s.-début. XV^e s. *ravacer* “divaguer” (*Quinze Joyes de mariage*, éd. J. Rychner, XII, p. 90, 12) ; 1489 *revasser* “méditer” (Gaguin, *Passetemps ds Anc. Poés. fr.*, éd. A. de Montaiglon, t. 7, p. 273). »

Chapitre 14

La dissimulation de l'ars comme esthétique « des Anciens »

Au terme de cette deuxième partie de notre enquête, sur la cryptique ou dissimulation de l'ars, nous récapitulerons d'abord Ramus, très brièvement, puis nous lirons de façon croisée de Montaigne et Quintilien. Ce sera donc une conclusion provisoire, et même la conclusion de tout le volet théorique de notre enquête (parties I et II), avant d'en venir à l'application pratique aux *Essais*.

Pour Ramus, nous tenterons de dégager l'esprit même qui anime son entreprise, en soulignant un double mouvement de sortie. Pour Montaigne et Quintilien, nous redirons à quel point la cryptique ou dissimulation de l'art est définitoire de l'esthétique « des Anciens » : *Veteribus quidem etiam dissimulare eloquentiam fuit moris*, « Aussi estoit-ce la coutume des Anciens, de cacher leur éloquence » (XII, 9, 5, trad. Gedoyn). Quintilien oppose par là l'usage de Cicéron au goût de son époque pour un art trop brillant et trop explicite. Montaigne, qui lui aussi récuse les faux brillants de ses contemporains, a toute chance de pratiquer la dissimulation de son éloquence – ce sera notre troisième grande partie.

I. Le double mouvement de sortie de Ramus

Nous ne reprendrons pas ici le détail même des outils de la cryptique énumérés par Ramus. Nous voudrions simplement mettre en valeur sa démarche d'ensemble.

Son premier mouvement est de sortir les phénomènes d'*insinuat*io de l'exorde. Sans Ramus, nous n'aurions pas de garant nous autorisant à appliquer la description à d'autres moments du discours. Ramus y voit un phénomène général plutôt qu'un moment particulier. La réserve ou bémol que lui apporte Omer Talon consiste à ramener le phénomène à l'*initium*. Pour Talon, c'est surtout dans les débuts que la méthode de nature n'intervient pas, donc, en un sens, dans l'exorde. Cela revient à cantonner la méthode de prudence, alors que Ramus, lui, en fait le symétrique exact de la méthode de nature, et non une sorte de pis-aller.

Le deuxième mouvement est moins formel et porte sur le fond. Ramus dégage la cryptique du point de vue négatif qui l'entoure. Dans un traité de rhétorique comme le *De l'invention* de Cicéron, la cryptique relève de l'avocat qui doit traiter une cause honteuse, *turpis*. Une telle technique ne saurait donc qu'avoir mauvaise réputation. Il en va de même si on l'assimile à une technique réservée aux sophistes. Là encore, nous l'avons vu, Talon a des réticences face au geste de Ramus. Ce dernier n'hésite pas à écrire que Socrate « use souvent de telles ruses contre les Sophistes » et que ceux-ci, furieux qu'il les trompe, le traitent lui-même de « sophiste ». Talon, nous l'avons vu, est gêné par de telles formules, comme le montre sa suppression de la chute sur « tantost sophiste » et le remplacement de *ruses* par le

plus noble et militaire *stratagemata*. Mais il nous semble que Ramus est au-dessus ou au-delà de ce type de réticences, tant il est certain de sa position. Celle-ci se trouve déjà chez Castiglione, et se retrouve chez Torquato Accetto. Pour reprendre le titre de ce dernier, la *dissimulazione* peut être *onesta*, c'est le credo de toute l'époque et pas seulement de Ramus. Socrate corrigeant ses interlocuteurs ne saurait être confondu avec un misérable sophiste, pas plus qu'avec un avocat plaidant une cause honteuse. Il en va de même pour le Courtisan idéal que Castiglione voit éduquer le Prince à la vertu : les détours et ruses qu'il emploie dans ce but sont ceux du stratège, ce sont des *stratagemata* louables, pas des habiletés condamnables¹⁰³⁷.

Ce double mouvement de sortie est rendu possible par l'élargissement bien connu auquel a procédé Ramus. A première vue, on peut avoir l'impression qu'il a réduit la rhétorique à peu de choses, puisqu'il nomme « rhétorique » ce qui relève de la seule *elocutio*. Mais en réalité, en baptisant « dialectique » ce qui relève de l'*inventio* et de la *dispositio*, il a étendu l'empire de la rhétorique, ou plus exactement il a tenté de fondre en une seule discipline ou une seule vision l'empire de la parole humaine¹⁰³⁸. Aristote par « dialectique » décrit en effet la *disputatio*, le débat visant à établir la vérité sur des sujets « vraisemblables ». Conformément à la répartition aristotélicienne des disciplines, l'Université du Moyen Age a pratiqué intensément la *disputatio*, mais l'art correspondant restait tout à fait séparé de la rhétorique. En humaniste, Ramus pratique la « conjointure » des deux arts. C'est sensible, pour notre propos, dans la façon dont il fusionne les références à Aristote. Cherchant à donner les préceptes de la cryptique, il les trouve *à la fois* dans le chapitre VIII, 1 des *Topiques* d'Aristote, conseils au « bon » dialecticien, et dans deux passages qui concernent, eux, les seuls sophistes. De plus, ces préceptes aux yeux de Ramus (puis de Talon) correspondent à ceux de l'habile orateur Antoine, le Socrate rhétorique, dans le *De l'orateur* de Cicéron ; et aussi à ce que pratiquent Horace ou les personnages des comédies de Térence. Une comédie, ce n'est pas une *disputatio*, mais pour Ramus, cela relève de la parole.

De là vient l'importance et la dignité qu'il accorde à ce qu'il nomme « la méthode de prudence ». Ramus cherche l'unité de la parole humaine, au-delà de la division en disciplines ou plutôt *artes* distinctes. De là vient aussi son intérêt pour l'application pratique des préceptes, leur *usus*, dans les situations les plus variées et les plus concrètes, et pas seulement dans les débats formels cadrés par l'Université. Ce sont d'ailleurs les exemples concrets de Ramus qui nous ont permis le plus souvent d'identifier ce qu'il mettait lui-même derrière les préceptes d'Aristote.

II. La cryptique comme esthétique « des Anciens »

Comme nous le disions dès l'introduction générale de ce travail, notre propos n'était en rien de démontrer l'impossible, à savoir que Montaigne est un élève de Ramus et qu'il lui emprunte consciemment. Ramus nous aura été très utile dans cette seconde partie parce qu'il

¹⁰³⁷ La différence entre Castiglione et Accetto (Accetto, Torquato, *Della dissimulazione onesta* (1641), éd. Salvatore S. Nigro, Gênes, Costa & Nolan, 1983) est soulignée par Jean-Pierre Cavaillé dans son chapitre sur Accetto : la dissimulation de celui-ci vise la survie du courtisan dans le monde hostile de la Cour, alors que celle de Castiglione a un but positif (comme, pour Cavaillé, celle des jésuites a un but de conquête ; Cavaillé, Jean-Pierre, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 2008).

¹⁰³⁸ Voir l'ouvrage de Bruyère, Nelly, *Méthode et dialectique dans l'œuvre de La Ramée : Renaissance et âge classique*, Paris, Vrin, 1984.

se donne la peine d'expliciter les préceptes de la cryptique, et fournit ainsi une boîte à outils d'une grande richesse. Mais la cryptique elle-même est dans l'air du temps, un temps long qui s'étend au moins de Castiglione à Fénelon. Montaigne participe de cet air du temps, autant que ses lecteurs. Cet art « des Anciens » est, nous l'avons vu dès l'introduction générale, celui que vante Castiglione à son Courtisan, pour mener le Prince à la vertu. C'est aussi l'art que vante Fénelon, qui fera ici (dans les deux annexes) comme le pendant de Castiglione. Fénelon de même considère qu'il faut « ne montrer pas une trop grande préparation », et éviter que l'auditeur voie « l'art si à découvert ».

Notre démonstration visait donc à restituer une culture d'ensemble plutôt que des sources précises. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons tant recouru à Quintilien, dans la mesure où celui-ci est, du XVI^e au XVII^e siècle, l'une des grandes références de cette culture, autant par ses formulations générales que par ses détails techniques.

Quintilien vante aux Modernes l'art des Anciens. Montaigne étant nettement du côté des Anciens, et contre tous les faux brillants, nous pouvons raisonnablement supposer que lui aussi valorise leur esthétique, et donc la cryptique ou dissimulation de l'art. De même pour une des grandes admirations de Montaigne, Ronsard :

En 1550, Ronsard avait refusé une place dans la profession honorée des Muses à « Cet art pénible, et misérable. » C'était la gloire des « Poètes divins » d'avoir composé *sans art*. Mais en 1585, d'avoir écrit *sans art* est le reproche que Ronsard adresse aux méchants poètes¹⁰³⁹.

L'art supérieur qu'il faut pratiquer est selon le poète, nous l'avons vu, l'« art caché qui ne semble pas art », un « artifice à part », avec tout ce que pèse d'exceptionnel chez Ronsard la formule *à part* : « style à part, sens à part, œuvre à part »¹⁰⁴⁰. Cet art caché est, à l'inverse de l'art « pénible et misérable », un art sinon facile en tout cas grandiose, supérieur, un sommet absolu. L'enjeu de notre partie suivante sera de faire sentir que Montaigne vise ce type de sommet. Il ne méprise pas l'art, mais seulement l'« art pénible, et misérable ».

Comparons de ce point de vue Quintilien et Montaigne.

Le passage de Quintilien sur l'esthétique « des Anciens » se trouve à la fin de l'*Institution oratoire*, au chapitre XII, 9, *Quae in agendis*, « Ce que l'Orateur doit observer dans les Causes qu'il plaide¹⁰⁴¹ » :

¹⁰³⁹ Silver, Isidore, « Ronsard, poète rusé », *Cahiers de l'Association internationales des études françaises*, 1970, n° 22, p. 45.

¹⁰⁴⁰ Ronsard, Pierre, *Les Quatre Premiers Livres des Odes (1550)*, éd. P. Laumonier, Paris, S.T.F.M., 2001, « Avis au lecteur », éd. P. Laumonier, Paris, S.T.F.M., 2001 (reprint de l'éd. 1914), p. 45, l. 55.

¹⁰⁴¹ Gedoy, p. 828.

<p>XII, 9, 5. <i>Veteribus quidem etiam dissimulare eloquentiam fuit moris, idque M. Antonius praecipit, quo plus dicentibus fidei minusque suspectae aduocatorum insidiae forent.</i> <i>Sed illa dissimulari quae tum erat potuit : nondum enim tantum dicendi lumen accesserat ut etiam per obstantia erumperet.</i> <i>Quare artes quidem et consilia lateant et quidquid si deprehenditur¹⁰⁴² perit. Hactenus eloquentia secretum habet.</i></p>	<p>XII, 9, 5. Aussi estoit-ce la coutume des Anciens, de cacher leur éloquence. Et Marcus Antonius nous en fait un précepte, afin que l'Orateur trouve par-là plus de créance dans les esprits, & que l'on soit moins en garde contre son adresse & ses artifices. Mais l'Eloquence d'alors pouvoit aisément se dissimuler, & n'estoit point encore si brillante & si lumineuse, qu'elle ne pust s'empescher de percer les voiles qui luy faisoient obstacle. Quant à présent l'Orateur doit au moins cacher les finesses de l'Art, sa conduite, son dessein, & tout ce qui est perdu si-tost qu'il se découvre. Car dans les causes dont je parle icy, l'Eloquence aime encore le secret & le mystere¹⁰⁴³.</p>	<p>XII, 9, 5. Au vrai, pour les anciens, c'était même l'usage de dissimuler l'éloquence, et M. Antonius le recommande, afin que l'orateur ait plus de crédit et que les pièges des avocats soient moins suspectés. Mais l'éloquence, telle qu'elle était alors, pouvait se dissimuler ; car la parole n'avait pas encore atteint à un éclat si vif qu'il passe même à travers les écrans. Il faut donc tenir cachés les artifices et les plans, et tout ce qui, démasqué, perd son effet. Voilà tout ce que l'éloquence a de secret.</p>
--	--	--

A côté du verbe *dissimulare*, Quintilien emploie ici aussi le verbe *latere* pour désigner l'opération de cryptique : *artes quidem et consilia lateant*, « l'Orateur doit au moins cacher les finesses de l'Art, sa conduite, son dessein ». La traduction de Gedoyn ajoute à l'*ars* la notion de « finesse ». De plus, il rend en français *consilia* par un binôme, « sa conduite, son dessein ». La notion de *propositum*, mais surtout celle de *ductus* (« conduite »), sont toujours implicitement présentes ici selon lui, ce qui n'est pas évident à la lecture de Cousin (« Il faut donc tenir cachés les artifices et les plans »).

Le terme *lumina* désigne chez Cicéron les « figures » de rhétorique, c'est-à-dire ce qui se voit. Les figures de paragraphes¹⁰⁴⁴ ont, comme le rappelle la métaphore latine, un caractère « brillant » et pompeux (Gedoyn, XII, 9, 2, « pompeusement »). Elles procèdent d'une ostentation de l'*ars*. Antoine, à l'inverse, et avec lui l'ensemble des Anciens cherchaient perpétuellement à dissimuler l'artifice : *nondum enim tantum dicendi lumen accesserat*, « l'Eloquence d'alors [...] n'estoit point encore si brillante & si lumineuse ». Antoine est le symbole de l'éloquence qui vise davantage à la persuasion qu'à la gloire. L'image militaire s'impose. Ce qui compte est la victoire. Le passage où Quintilien méprise le pompeux est ainsi une nouvelle fois l'opposition entre méthode de nature et de prudence, entre voie directe et voie détournée¹⁰⁴⁵.

¹⁰⁴² Même verbe *deprehenditur* dans notre exemple de Quintilien (IV, 2, 59), sur Antoine *dissimulator artis* : « tout ce qui est démasqué perd son effet » puis le mot *secretum* (voir *supra*, chap. 3).

¹⁰⁴³ Gedoyn, p. 829. Cousin, p. 109. Jean Cousin fait un contre-sens lors de la traduction de cette toute dernière phrase.

¹⁰⁴⁴ Voir « Les figures de pensée comme grands blocs, unités minimales pour construire un discours », Quintilien ancien et moderne (Actes du colloque de Gand, décembre 2005), éd. P. Galand-Hallyn, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, 2009, et son renvoi à Quintilien, IX, 2, 2-3.

¹⁰⁴⁵ « [XII, 9, 2] Car de mesme qu'à la guerre un Général ne conduit pas tousjours son armée par de belles plaines ; mais que souvent il l'a fait marcher par des chemins très-rudes & très-difficiles, luy fait assieger des Places situées sur de hauts rochers, & que l'art & la nature semblent avoir fortifiées à l'envi ; de mesme l'Orateur sera fort aise que l'occasion se présente de marcher pompeusement ; & quand il combattra, pour ainsi dire, en rase campagne, il déployera ses forces de maniere à faire plaisir au spectateur. [XII, 9, 3] Mais s'il est obligé d'entrer dans tous les détours du Droit, & de percer d'épaisses ténèbres pour en tirer la verité qu'elles enveloppoient, alors on ne le verra plus s'égayer, ni user de pensées ingénieuses & brillantes pour toute arme. Mais il couvrira sa marche, il conduira ses travaux par des sousterrains, & employera toute sorte de ruse &

Un autre passage de l'*Institution oratoire* détache plus nettement encore les Anciens comme des modèles, sur le fond de la médiocrité du siècle. Il se situe dans le chapitre que nous avons déjà souvent cité, à propos de l'exorde :

<p>IV, 1, 9. Est enim naturalis fauor pro laborantibus, et iudex religiosus libentissime patronum audit quem iustitiae suae minime timet. Inde illa ueterum circa occultandam eloquentiam simulatio, multum ab hac nostrorum temporum iactatione diuersa.</p>	<p>IV, 1, 9. Car on se déclare naturellement pour les foibles & pour les opprimez. Outre qu'un Juge conscientieux écoute volontiers un Avocat qu'il regarde comme incapable de surprendre sa religion, & dont il ne se défie pas. De là le soin qu'avoient nos anciens de cacher leur talent, plutost que d'en faire parade, si différent de la vanité des Orateurs de nostre siecle¹⁰⁴⁶.</p>	<p>IV, 1, 9. On est, en effet, bien disposé naturellement pour ceux qui se trouvent en difficulté, et un juge scrupuleux écoute très volontiers un défenseur, contre qui son esprit de justice ne se tient pas en garde. De là, chez les Anciens, ce souci de dissimuler leur éloquence, bien éloigné de la jactance de nos contemporains.</p>
---	--	--

C'est cette précaution qui justifie la dissimulation de l'éloquence. Gedoyn traduit *occultandam eloquentiam* par « cacher leur talent ». Cette interprétation explique au lecteur de Quintilien qu'il ne s'agit plus de cacher ici l'*ars*, le travail technique, mais plutôt un talent, qui est du côté de la *natura*. D'où le discrédit des contemporains, qui affectionnent la *iactatio* et ont mauvais goût.

Chez Montaigne, on trouve le même type de contraste entre les Anciens et les contemporains, notamment dans l'incipit de « De la phisionomie » :

[B] Quasi toutes les opinions que nous avons sont prises par autorité et à credit. Il n'y a point de mal : nous ne scaurions pirement choisir que par nous, en un siecle si foible. Cette image des discours de Socrates que ses amys nous ont laissée, nous ne l'approuvons que pour la reuerence de l'approbation publique ; ce n'est pas par nostre cognoissance : ils ne sont pas selon nostre usage. S'il naissoit à cette heure quelque chose de pareil, il est peu d'hommes [= les few] qui le prisassent. Nous n'apercevons les graces que pointues, bouffies et enflées d'artifice. Celles qui coulent sous la nayfveté et la simplicité eschappent aysément à une veuë grossiere comme est la nostre : elles ont une beauté delicate et cachée ; il faut la veuë nette et bien purgée pour descouvrir cette secrette lumiere. Est pas la naifveté, selon nous, germeine à la sottise, et qualité de reproche ? Socrates faict mouvoir son ame d'un mouvement naturel et commun. Ainsi dict un paysan, ainsi dict une femme. [C] Il n'a jamais en la bouche que cochers, menuisiers, savetiers et maçons. [B] Ce sont inductions et similitudes tirées des plus vulgaires et cogneues actions des hommes ; chacun l'entend. Sous une si vile forme nous n'eussions jamais choisi la noblesse et splendeur de ses conceptions admirables, nous, [C] qui estimons plates et basses toutes celles que la doctrine ne releve, [B] qui n'apercevons la richesse qu'en montre et en pompe. Nostre monde n'est formé qu'à l'ostentation : les hommes ne s'enflent que de vent, et se manient à bonds, comme les balons¹⁰⁴⁷.

Le « secrette lumiere » est comme un écho du *lumen* et du *secretum* de Quintilien (« découvrir » chez Gedoyn). Le « en montre et en pompe » rappelle le « pompeusement » de Quintilien/Gedoyn à XII, 9, 2, en latin *decurrendi*. Montaigne aborde ici une question de goût et d'esthétique. Il déploie le paradigme de l'ostentation (« graces [...] pointues, bouffies et enflées d'artifice », « montre », « pompe », « ostentation ») contre celui de la dissimulation (« beauté délicate et cachée », « secrette lumiere », « si vile forme »), de même que Gedoyn explicite un balancement antithétique entre le fait de « cacher le [...] talent » et « en faire parade ».

d'artifice ; [XII, 9, 4] maniere de combattre qui n'a pas l'approbation des hommes pendant que l'on s'en sert, mais après que l'on s'en est servi. » (trad. Gedoyn)

¹⁰⁴⁶ Gedoyn, p. 218-219. Cousin, p. 20.

¹⁰⁴⁷ III, 12, p. 1037 / 1082-1083.

Montaigne et Quintilien ont en commun de constater le goût dépravé de leur siècle (*hac nostrorum temporum jactatione*, « la vanité » ou « jactance des Orateurs de notre siècle » ; « siècle si foible »). Ils lui imputent également la même cause : le fait que leurs siècles respectifs ne reconnaissent la beauté du discours qu'artificielle, c'est-à-dire quand son *ars* est apparente, visible en surface : « nous, [C] qui estimons plates et basses toutes celles que la doctrine ne relève, [B] qui n'apercevons la richesse qu'en montre et en pompe ». L'ajout de l'Exemplaire de Bordeaux est d'importance ici car il place un terme technique précis (« doctrine ») sur l'idée exprimée dans un vocabulaire courant (« montre », « pompe »). Voilà comment dans les sciences s'exprime la vanité : par la doctrine, et non pas par le jugement.

La traduction de Gedoyn prend des libertés, notamment dans le choix du mot « vanité » pour *jactatio*, qui font étonnamment écho à certaines thématiques du troisième livre des *Essais*. Montaigne approfondit la question esthétique du point de vue de sa perception, ce que ne fait pas Quintilien. Il oppose deux types de « veüe[s] ». Le goût de l'ostentation révèle « une veüe grossiere comme est la nostre ». La capacité à décrypter la beauté silénique est la marque d'une « veüe nette et bien purgée ». Le véritable enjeu du goût des contemporains n'est pas leur goût en soi, mais la qualité de leur jugement, dont rend compte la métaphore visuelle de manière topique.

L'intérêt de cette lecture croisée de Quintilien et de Montaigne est que chaque auteur éclaire la conception de l'autre. Relire Montaigne nous permet de comprendre que Quintilien, dans sa description des modalités de l'exorde, préfigure des enjeux esthétiques que nous pourrions grossièrement attribuer aux courants dit « baroque » et classique. Relire Montaigne à la lumière de Quintilien nous permet de voir la part de *dissimulatio artis* dans les discours de Socrate – et, nous y viendrons dans notre troisième grande partie, de Montaigne lui-même. Cela nous évite la lecture naïve qui placerait Socrate de façon monolithique dans le camp de la *natura*. Socrate incarne une forme de *natura* au second degré : pour mettre en lumière une simplicité profonde, il est besoin d'un artifice précis, le dispositif silénique ou cryptique. C'est cette association précise de *natura* et d'*ars* qui fait la « noblesse et splendeur ».

En définitive, l'opposition entre les deux méthodes est à dépasser. Certes, la méthode de nature ne cherche pas à dissimuler l'*ars* ; et la méthode de prudence semble plus naturelle, pour cette même raison qu'ici l'art est caché. A la lecture de Quintilien et de Montaigne (et de Fénelon, dans les annexes), l'opposition pertinente serait plutôt celle entre les Anciens et les Modernes. Ces auteurs ont les mêmes références en termes d'antiquité, à peu de choses près ; et chacun d'eux critique ses propres contemporains, à ses yeux affamés de gloire plus que d'efficacité, et incapables d'imaginer la dissimulation, la cryptique.

Montaigne n'est ni le premier ni le dernier à dissimuler à la fois son propos et son ordre. Il a des prédécesseurs célèbres, et ce, dans tous les genres. Les *Essais* s'inscrivent dans une lignée littéraire et oratoire, même s'ils sont à l'évidence exceptionnels¹⁰⁴⁸. La lignée est une espèce de confrérie du bon goût, une élite d'écrivains, qui sont autant de lecteurs, rassemblés par l'esthétique de la *dissimulatio artis*. Qu'ils occupent la place de l'orateur ou de l'auditeur ne change rien au fait qu'ils sont en position d'affirmer leur maîtrise supérieure de l'*ars*. Le cercle des *prudentes* se constitue topiquement par le rejet des *imprudentes*, par le mépris d'une *ars* « misérable » que les *imprudentes* n'auront pas même essayé de cacher. Il

¹⁰⁴⁸ « Michel de Montaigne demeure l'un des esprits les plus exceptionnels et les plus ouverts de la Renaissance. Il a laissé une œuvre atypique [...] » (*Montaigne et l'intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselin, C.N.E.D.-P.U.F., Paris, 2010, « Avant-propos », p. 13).

s'en déduit à l'inverse que la *dissimulatio artis* est un phénomène tout à fait marginal, puisqu'élitiste. Le commun des auteurs a la grossièreté de ne pas même envisager l'éventualité d'une finesse possible, d'une autre stratégie que celle d'étaler sa *scientia*, son *ars* et l'ampleur du travail préparatoire du discours.

Dans la conception des *prudentes*, la préméditation du discours à la maison est l'équivalent du travail d'acteur en coulisses et avant la représentation. Exhiber ce travail préparatoire serait aussi inélégant que d'ouvrir brusquement les rideaux des coulisses : cela casse l'illusion de réalité. L'orateur parle devant son public *comme si* son discours était spontané et jaillissait des circonstances. « De toutes les préparations, la meilleure est celle où *il semble* qu'il n'entre aucun dessein. » (Quintilien, IV, 2, 57 ; Gedoyn). Tout est dans le *il semble*.

Annexe 1

Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence* (1) : Apprendre par cœur ou ne pas apprendre, c'est-à-dire dissimuler la préparation du discours

A. Il se hâte de prononcer, et il ferme les yeux, parce que sa mémoire travaille trop.

B. J'ai bien remarqué qu'elle est fort chargée : quelquefois même il reprend plusieurs mots pour retrouver le fil du discours. Ces reprises sont désagréables, et sentent l'écolier qui sait mal sa leçon : elles feroient tort à un moindre prédicateur.

A. Ce n'est pas la faute du prédicateur, c'est la faute de la méthode qu'il a suivie après tant d'autres. Tant qu'on prêchera par cœur et souvent, on tombera dans cet embarras. [p. 45]

B. Comment donc, voudriez-vous qu'on ne prêchât point par cœur ? Jamais on ne feroit des discours pleins de force et de justesse.

A. Je ne voudrais pas empêcher les prédicateurs d'apprendre par cœur certains discours extraordinaires, ils auroient assez de temps pour se bien préparer à ceux-là ; encore pourroient-ils s'en passer.

B. Comment cela ? Ce que vous dites paroît incroyable.

A. Si j'ai tort, je suis prêt à me rétracter : examinons cela sans prévention. Quel est le principal but de l'orateur ? N'avons-nous pas vu que c'est de persuader ? Et, pour persuader, ne disions-nous pas qu'il faut toucher, en excitant les passions ?

B. J'en conviens.

A. La manière la plus vive et la plus touchante est donc la meilleure.

B. Cela est vrai : qu'en concluez-vous ?

A. Lequel des deux orateurs peut avoir la manière la plus vive et la plus touchante, ou celui qui apprend par cœur, ou celui qui parle sans réciter mot à mot ce qu'il a appris ?

B. Je soutiens que c'est celui qui a appris par cœur.

A. Attendez, posons bien l'état de la question. Je mets d'un côté un homme qui compose exactement tout son discours, et qui l'apprend par cœur jusqu'à la moindre syllabe : de l'autre je suppose un homme savant qui se remplit de son sujet, qui a beaucoup de facilité de parler (car vous ne voulez pas que les gens sans talent s'en mêlent), un homme enfin qui médite [méditer n'est pas préméditer !] fortement tous les principes du sujet qu'il doit traiter, et dans toute leur étendue ; qui s'en fait un **ordre** dans l'esprit, qui prépare les plus fortes expressions par lesquelles il veut rendre son sujet sensible, qui range toutes ses preuves, qui prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme sait sans doute tout ce qu'il doit dire [*inventio*] , et la place où il doit mettre chaque chose [*dispositio*] : il ne lui reste pour l'exécution qu'à trouver les expressions communes qui doivent faire le corps du discours. Croyez-vous qu'un tel homme ait de la peine à les trouver ?

B. Il ne les trouvera pas si justes et si ornées, qu'il les auroit trouvées à loisir dans son cabinet. [p. 46]

A. Je le crois. Mais, selon vous-même, il ne perdra qu'un peu d'ornement ; et vous savez ce que nous devons penser de cette perte, selon les principes que nous avons déjà posés. D'un autre côté, que ne gagnera-t-il pas pour la liberté et, pour la force de l'action, qui est le principal ! Supposant qu'il se soit beaucoup exercé à écrire, comme Cicéron le demande, qu'il ait lu tous les bons modèles, qu'il ait beaucoup de facilité naturelle et acquise, qu'il ait un fonds abondant de principes et d'érudition, qu'il ait bien médité tout son sujet, qu'il l'ait bien rangé dans sa tête [= structure profonde] ; nous devons conclure qu'il parlera avec force, avec **ordre**, avec abondance. Ses périodes n'amuseront pas tant l'oreille : tant mieux ; il en sera meilleur orateur. Ses transitions ne seront pas si fines : n'importe, outre qu'il peut les avoir préparées sans les apprendre par cœur, de plus ces négligences lui

seront communes avec les plus éloquents orateurs de l'antiquité, qui ont cru qu'il falloit par là imiter souvent la nature, et ne montrer pas une trop grande préparation. Que lui manquera-t-il donc ? Il fera quelque petite répétition ; mais elle ne sera pas inutile : non-seulement l'auditeur de bon goût prendra plaisir à y reconnoître la nature, qui reprend souvent ce qui la frappe davantage dans un sujet ; mais cette répétition imprimera plus fortement les vérités : c'est la véritable manière d'instruire. Tout au plus trouvera-t-on dans son discours quelque construction peu exacte, quelque terme impropre, ou censuré par l'académie, quelque chose d'irrégulier, ou, si vous voulez, de foible et de mal placé, qui lui aura échappé dans la chaleur de l'action. Il faudroit avoir l'esprit bien petit pour croire que ces fautes-là fussent grandes ; on en trouvera de cette nature dans les plus excellents originaux. Les plus habiles d'entre les anciens les ont méprisées. Si nous avons d'aussi grandes vues qu'eux, nous ne serions guère occupés de ces minuties. Il n'y a que les gens qui ne sont pas propres à discerner les grandes choses, qui s'amuse à celles-là. Pardonnez ma liberté : ce n'est qu'à cause que je vous crois bien différent de ces esprits-là, que je vous en parle avec si peu de ménagement.

B. Vous n'avez pas besoin de précaution avec moi ; allons jusqu'au bout sans nous arrêter. [p. 47]

A. Considérez donc, monsieur, en même temps les avantages d'un homme qui n'apprend point par coeur : il se possède, il parle naturellement, il ne parle point en déclamateur ; les choses coulent de source ; ses expressions (si son naturel est riche pour l'éloquence) sont vives et pleines de mouvement ; la chaleur même qui l'anime lui fait trouver des expressions et des figures qu'il n'auroit pu préparer dans son étude. [= opposition *natura / ars*]

B. Pourquoi ? Un homme s'anime dans son cabinet, et peut y composer des discours très-vifs.

A. Cela est vrai ; mais l'action y ajoute encore une plus grande vivacité. De plus, ce qu'on trouve dans la chaleur de l'action est tout autrement sensible et naturel ; il a un air négligé, et ne sent point l'art [= vocabulaire montaignien] comme presque toutes les choses composées à loisir. Ajoutez qu'un orateur habile et expérimenté proportionne les choses à l'impression qu'il voit qu'elles font sur l'auditeur [cf. Quintilien, observation du juge] ; car il remarque fort bien ce qui entre et ce qui n'entre pas dans l'esprit, ce qui attire l'attention, ce qui touche les coeurs, et ce qui ne fait point ces effets. Il reprend les mêmes choses d'une autre manière, il les revêt d'images et de comparaisons plus sensibles ; ou bien il remonte aux principes d'où dépendent des vérités qu'il veut persuader ; ou bien il tâche de guérir les passions, qui empêchent ces vérités de faire impression. Voilà le véritable art d'instruire et de persuader ; sans ces moyens on ne fait que des déclamations vagues et infructueuses. Voyez combien l'orateur qui ne parle que par coeur est loin de ce but. Représentez-vous un homme qui n'oseroit dire que sa leçon : tout est nécessairement compassé dans son style ; et il lui arrive ce que Denys D'Halicarnasse remarque qui est arrivé à Isocrate, sa composition est meilleure à être lue qu'à être prononcée. D'ailleurs, quoi qu'il fasse, ses inflexions de voix sont uniformes et toujours un peu forcées : ce n'est point un homme qui parle, c'est un orateur qui récite ou qui déclame ; son action est contraire, ses yeux trop arrêtés marquent que sa mémoire travaille, et il ne peut s'abandonner à un mouvement extraordinaire sans se mettre en danger de perdre le fil de son discours. L'auditeur voyant l'art si à découvert, bien loin d'être [p. 48] saisi et transporté hors de lui-même, comme il le faudroit, observe froidement tout l'artifice du discours.

B. Mais les anciens orateurs ne faisoient-ils pas ce que vous condamnez ?

A. Je crois que non.

B. Quoi ! Vous croyez que Démosthène et Cicéron ne savaient point par coeur ces harangues si achevées que nous avons d'eux ? A. Nous voyons bien qu'ils les écrivoient ; mais nous avons plusieurs raisons de croire qu'ils ne les apprennent point par coeur mot à mot. Les discours même de Démosthène, tels qu'ils sont sur le papier, marquent bien plus la sublimité et la véhémence d'un grand génie accoutumé à parler fortement des affaires publiques, que l'exactitude et la politesse d'un homme qui compose. Pour Cicéron, on voit, en divers endroits de ses harangues, des choses nécessairement imprévues. Mais rapportons-nous-en à lui-même sur cette matière. Il veut que l'orateur ait beaucoup de mémoire. Il parle même de la mémoire artificielle comme d'une invention utile : mais tout ce qu'il en dit ne marque point que l'on doive apprendre mot à mot par coeur ; au contraire, il paroît se borner à vouloir qu'on range exactement dans sa tête toutes les parties de son discours, et que l'on prémédite les figures et les principales expressions qu'on doit employer, se réservant d'y ajouter sur-le-champ ce que le besoin et la vue des objets pourroit inspirer : c'est pour cela même qu'il demande tant de diligence et de présence d'esprit dans l'orateur.

B. Permettez-moi de vous dire que tout cela ne me persuade point ; je ne puis croire qu'on parle si bien quand on parle sans avoir réglé toutes ses paroles.

C. [= un argument supplémentaire parce que les précédents ne suffisent pas] Et moi je comprends bien ce qui vous rend si incrédule ; c'est que vous jugez de ceci par une expérience commune. Si les gens qui apprennent leurs sermons par coeur prêchoient sans cette préparation, ils prêcheroient apparemment fort mal. Je ne m'en étonne pas : ils ne sont pas accoutumés à suivre la nature ; ils n'ont songé qu'à apprendre à écrire, et encore à écrire avec affectation ; jamais ils n'ont songé à apprendre à parler d'une manière noble, forte et naturelle. D'ailleurs, la plupart n'ont pas assez de fonds [p. 49] de doctrine pour se fier à eux-mêmes. La méthode d'apprendre par coeur met je ne sais combien d'esprits bornés et superficiels en état de faire des discours publics avec quelque éclat : il ne faut qu'assembler un certain nombre de passages et de pensées [= *loci communes*] ; si peu qu'on ait de génie et de secours, on donne, avec du temps, une forme polie à cette matière. Mais, pour le

reste, il faut une méditation sérieuse des premiers principes, une connoissance étendue des moeurs, la lecture de l'antiquité, de la force de raisonnement et d'action. N'est-ce pas là, monsieur, ce que vous demandez de l'orateur qui n'apprend point par coeur ce qu'il doit dire ?

A. Vous l'avez très-bien expliqué. Je crois seulement qu'il faut ajouter que quand ces qualités ne se trouveront pas éminemment dans un homme, il ne laissera pas de faire de bons discours, pourvu qu'il ait de la solidité d'esprit, un fonds raisonnable de science [= *scientia*], et quelque facilité de parler. Dans cette méthode, comme dans l'autre, il y auroit divers degrés d'orateurs. Remarquez encore que la plupart des gens qui n'apprennent point par coeur ne se préparent pas assez : il faudroit étudier son sujet par une profonde méditation, préparer tous les mouvements qui peuvent toucher, et donner à tout cela un **ordre** qui servît même à mieux remettre les choses dans leur point de vue¹⁰⁴⁹.

Annexe 2

Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence* (2) : Diviser ou ne pas diviser, c'est-à-dire dissimuler les liaisons du discours

B. Vous nous avez déjà parlé plusieurs fois de cet ordre ; voulez-vous autre chose qu'une division ? N'avez-vous pas même encore sur cela quelque opinion singulière ?

A. Vous pensez vous moquer : je ne suis pas moins bizarre sur cet article que sur les autres.

B. Je crois que vous le dites sérieusement.

A. N'en doutez pas. Puisque nous sommes en train, je m'en vais vous montrer combien l'ordre manque à la plupart des orateurs.

B. Puisque vous aimez tant l'ordre, les divisions ne vous déplaisent pas.

A. Je suis bien éloigné de les approuver.

B. Pourquoi donc ? Ne mettent-elles pas l'ordre dans un discours ?

A. D'ordinaire elles y en mettent un qui n'est [p. 50] qu'apparent. De plus, elles dessèchent et gênent le discours ; elles le coupent en deux ou trois parties qui interrompent l'action de l'orateur et l'effet qu'elle doit produire : il n'y a plus d'unité véritable, ce sont deux ou trois discours différents qui ne sont unis que par une liaison arbitraire. Le sermon d'avant-hier, celui d'hier et celui d'aujourd'hui, pourvu qu'ils soient d'un dessein suivi, comme les desseins d'avent, font autant ensemble un tout et un corps de discours que les trois points d'un de ces sermons font un tout entre eux.

B. Mais, à votre avis, qu'est-ce donc que l'ordre ? Quelle confusion y auroit-il dans un discours qui ne seroit point divisé !

A. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup plus de confusion dans les harangues de Démosthène et de Cicéron, que dans les sermons du prédicateur de votre paroisse ?

B. Je ne sais : je croirois que non.

A. Ne craignez pas de vous engager trop : les harangues de ces grands hommes ne sont pas divisées comme les sermons d'à-présent. Non-seulement eux, mais encore Isocrate, dont nous avons tant parlé, et les autres anciens orateurs, n'ont point pris cette règle. Les pères de l'église ne l'ont point connue. Saint Bernard, le dernier d'entre eux, marque souvent les divisions ; mais il ne les suit pas, et il ne partage point ses sermons. Les prédications ont été encore longtemps après sans être divisées, et c'est une invention très-moderne qui nous vient de la scolastique.

B. Je conviens que l'école est un méchant modèle pour l'éloquence ; mais quelle forme donnoit-on donc anciennement à un discours ?

A. Je m'en vais vous le dire. On ne divisoit pas un discours : mais on y distinguoit soigneusement toutes les choses qui avoient besoin d'être distinguées, on assignoit à chacune sa place, et on examinoit attentivement en quel endroit il falloit placer chaque chose pour la rendre plus propre à faire impression. Souvent une chose qui, dite d'abord, n'auroit paru rien, devient décisive lorsqu'elle est réservée pour un autre endroit où l'auditeur sera préparé par d'autres choses à en sentir toute la force. Souvent un mot qui a trouvé [p. 51] heureusement sa place y met la vérité dans tout son jour. Il faut laisser quelquefois une vérité enveloppée jusqu'à la fin [= cryptique du *propositum*] : c'est Cicéron qui nous l'assure. Il doit y avoir partout un enchaînement de preuves ; il faut que la première prépare à la seconde, et que la seconde soutienne la première. On doit d'abord montrer en gros tout un

¹⁰⁴⁹ Fénelon, *Dialogue II des Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier*, dans *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), I, 1983, p. 44-49.

sujet, et prévenir favorablement l'auditeur par un début modeste et insinuant, par un air de probité et de candeur. Ensuite on établit les principes [= les maximes ne sont pas au début] ; puis on pose les faits d'une manière simple, claire et sensible, appuyant sur les circonstances dont on devra se servir bientôt après. Des principes, des faits, on tire les conséquences ; et il faut disposer le raisonnement de manière que toutes les preuves s'entr'aident pour être facilement retenues. On doit faire en sorte que le discours aille toujours croissant, et que l'auditeur sente de plus en plus le poids de la vérité : alors il faut déployer les images vives et les mouvements propres à exciter les passions. Pour cela il faut connoître la liaison que les passions ont entre elles ; celles qu'on peut exciter d'abord plus facilement, et qui peuvent servir à émouvoir les autres ; celles enfin qui peuvent produire les plus grands effets, et par lesquelles il faut terminer le discours. Il est souvent à propos de faire à la fin une récapitulation qui recueille en peu de mots toute la force de l'orateur, et qui remette devant les yeux tout ce qu'il a dit de plus persuasif. Au reste, il ne faut pas garder scrupuleusement cet ordre d'une manière uniforme ; chaque sujet a ses exceptions et ses propriétés. Ajoutez que, dans cet ordre même, on peut trouver une variété presque infinie. Cet ordre, qui nous est à peu près marqué par Cicéron, ne peut pas, comme vous le voyez, être suivi dans un discours coupé en trois, ni observé dans chaque point en particulier. Il faut donc un ordre, monsieur, mais un ordre qui ne soit point promis et découvert dès le commencement du discours. Cicéron dit que le meilleur, presque toujours, est de le cacher, et d'y mener l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive [= cryptique de l'ordre général]. Il dit même, en termes formels, car je m'en souviens, qu'il doit cacher jusqu'au nombre de ses preuves [= cryptique du nombre de preuves], en sorte qu'on ne puisse les compter, quoiqu'elles soient distinctes par elles-mêmes et qu'il ne doit point y avoir de division du [p. 52] discours clairement marquée. Mais la grossièreté des derniers temps est allée jusqu'à ne point connoître l'ordre d'un discours, à moins que celui qui le fait n'en avertisse dès le commencement [= division], et qu'il ne s'arrête à chaque point [= transitions].

C. Mais les divisions ne servent-elles pas pour soulager l'esprit et la mémoire de l'auditeur ? C'est pour l'instruction qu'on le fait.

A. La division soulage la mémoire de celui qui parle. Encore même un ordre naturel, sans être marqué, feroit mieux cet effet ; car la véritable liaison des matières conduit¹⁰⁵⁰ l'esprit. Mais pour les divisions, elles n'aident que les gens qui ont étudié, et que l'école a accoutumés à cette méthode ; et si le peuple retient mieux la division que le reste, c'est qu'elle a été plus souvent répétée. Généralement parlant, les choses sensibles et de pratique sont celles qu'il retient le mieux.

B. L'ordre que vous proposez peut être bon sur certaines matières ; mais il ne convient pas à toutes ; on n'a pas toujours des faits à poser.

A. Quand on n'en a point on s'en passe ; mais il n'y a guère de matières où l'on en manque. Une des beautés de Platon est de mettre d'ordinaire, dans le commencement de ses ouvrages de morale, des histoires et des traditions qui sont comme le fondement de toute la suite du discours¹⁰⁵¹.

¹⁰⁵⁰ Le *ductus* est donc en grande partie l'art de la liaison.
¹⁰⁵¹ Fénelon, *op. cit.*, p. 49-52.

PARTIE III : COMMENT CARACTERISER LE DUCTUS MONTAGNIEN ?



Le labyrinthe de la cathédrale de Chartres ¹⁰⁵²

¹⁰⁵²

<http://lewebpedagogique.com/museeimaginaire/2009/10/05/le-dernier-labyrinthe/>

Chapitre 15

« La légende de la nonchalance » : un bilan de la critique montaignienne

Une partie de la critique prend à la lettre la revendication montaignienne de désordre. Nombreuses sont en effet les lectures qui ont souligné le caractère désordonné des *Essais*, et l'ont interprété comme le signe d'une écriture entièrement digressive et improvisée. Montaigne écrirait « sans ordre et sans propos » (I, 8, « De l'oisiveté », p. 33 / 154). Ce type de lecture s'appuie sur certaines allégations de Montaigne, d'ailleurs extraites majoritairement de trois chapitres : I, 26 / 25, « De l'institution des enfants », II, 10, « Des livres », et III, 9, « De la vanité ». On en oublie parfois de citer une formule tout aussi montaignienne, qui réclame impérieusement de l'ordre : « [C] Ce n'est pas tant la force et la subtilité que je demande, comme l'ordre » (III, 8, p. 925 / 970), l'ordre « qui se voit tous les jours aux altercations des bergers et des enfans de boutique, jamais entre nous ».

La discussion entre ordre et absence d'ordre est mal engagée si on en reste ainsi à une simple opposition binaire, appuyée sur quelques formules détachées de leur contexte. La notion d'ordre est en fait extrêmement complexe, notamment si nous faisons entrer dans le champ de notre étude la possibilité de la dissimulation. Nous pouvons maintenant la décrire en la liant à celle d'*ars*.

Notre première partie nous a conduits à distinguer deux degrés d'*ars*, et donc deux types d'ordre, sans oublier le degré zéro. Chez Quintilien, le degré zéro est emblématisé par la figure du mauvais orateur qui fouille dans ses notes pour trouver ce qu'il pourrait bien dire (XI, 2, 46). Ce discours non préparé se caractérise assurément par une absence d'ordre, il procède de l'improvisation, ici dévalorisée par Quintilien. Ensuite, le premier degré de l'*ars* correspond à un discours fluide, qui suit l'ordre prévu et souvent annoncé : l'orateur dit ce qu'il a préparé, sans chercher à dissimuler cette préparation. Du point de vue de l'auditeur, un tel discours a été prémédité et il est bien ordonné, avec *ars*. Enfin, le deuxième degré de l'*ars* nécessite une préparation bien différente. Le discours a été si finement préparé qu'il peut emprunter les *apparences* de l'improvisation : « Il semble que [l']orateur parle sur le champ » (Quintilien / Gedoyn, XI, 2, 46). En ce cas, l'ordre n'affleure pas à la surface du discours. Du point de vue de l'auditeur, ce « discours n'est nullement étudié » et l'auditeur-juge « s'en deffie moins » (Quintilien / Gedoyn, XI, 2, 47).

Cette tripartition permet de préciser l'enjeu. Le problème n'est pas de trancher entre ordre et désordre, mais entre deuxième degré de l'*ars* et degré zéro. En revanche, la situation intermédiaire est exclue, c'est-à-dire le premier degré de l'*ars*, l'ordre prévu par l'auteur et annoncé platement. Toute la critique, nous semble-t-il, s'accorde sur le fait que Montaigne ne recourt pas à celui-ci. C'est exactement celui qu'il méprise dans les traités cicéroniens : l'ordre qui lasse, celui des « ordonnances logiciennes et Aristoteliques », ou, dans les termes de Ramus, la méthode de nature.

La pierre d'achoppement se situe donc dans l'alternative entre le degré zéro et le second degré. C'est aussi la principale objection que l'on pourrait faire à notre travail et plus largement à notre démarche rhétorique. Pourquoi chercher un ordre là où Montaigne affirme

que règne le désordre des *Essais* ? Notre réponse consiste à retourner la question. En présupposant qu'il n'y a pas d'ordre, le lecteur se barre toute possibilité d'en trouver un. Il risque surtout de se laisser prendre au piège des apparences, et de croire, sans se méfier, que Montaigne n'a « nullement étudié » ni prémédité ce qu'il avance.

Nous examinerons d'abord les affirmations des partisans de l'absence de tout ordre chez Montaigne, donc du degré zéro de l'*ars*, ce qui permettra de voir que leur notion d'ordre est en fait celle de la méthode de nature, du premier degré de l'*ars*. Nous en viendrons ensuite aux partisans du second degré, qui mettent en avant l'*ordo neglectus*, la *neglegentia diligens*. C'est évidemment là notre propre position. La nonchalance elle-même est très étudiée, c'est un effet de l'art. Comme le dit fortement Françoise Charpentier, la nonchalance (non étudiée) des *Essais* est une « légende ».

I. Les partisans du degré zéro de l'ars

Certains critiques modernes forcent le trait du désordre. Nous avons vu qu'Hugo Friedrich voit dans l'écriture de Montaigne « l'abandon à l'instant », une pure improvisation : « Aussi se lance-t-il sans savoir où la route le mènera¹⁰⁵³. » Sont dans cette ligne Joseph-Guy Poletti, Ian J. Winter et plus récemment Emmanuel Naya, pour nous en tenir à ces quatre noms. Selon eux, Montaigne parle en toute sincérité : ils considèrent comme indiscutable son métadiscours sur l'absence d'ordre.

Joseph-Guy Poletti en 1984 parle pour Montaigne d'« absence de toute composition », et les *Essais* sont selon lui un « livre sans plan, sans méthode, sans statut ». Le chapitre de Poletti s'intitule « Le désordre des *Essais* », et son ouvrage, *Montaigne à bâtons rompus, le désordre d'un texte*¹⁰⁵⁴.

Ian J. Winter, lui, donne beaucoup de crédit à l'expression « à sauts et à gambades » et au caractère digressif de l'écriture montaignienne :

What stylistic technique best reflects Montaigne's readiness to react to inner change ? Clever use of digression serves this purpose well, providing life-givins movement within the text, allowing him the spaciousness to compare his subtlest ideas, ans, even more important, encouraging the germination of new discoveries relating to the self. [...] « une fierté desdaigneuse et nonchallante de l'art » (I, 26, 172). This negligence [...] works closely with spontaneity in the Essays and is allied to the formlessness which makes Montaigne one of the principal proponents of the Anti-Ciceronian movement of the sixteenth century. The literary effect of this type of writing « à sauts et à gambades » (III, 9, 994) gives a sense of inconclusiveness and incompleteness which has been identified as « baroque », but I use the term only in a very general use¹⁰⁵⁵.

Pour nous comme pour Ian Winter, la notion de digression notamment est cruciale, mais dans des perspectives très différentes. Chacune des nombreuses autres notions qui sont associées dans ce paragraphe mériteraient un examen spécifique. Que nous insistions ou non sur ces points, les notions de négligence, de style anti-cicéronien, de la réalité ou de l'apparence de l'improvisation, nous semblent interroger pertinemment le texte montaignien. Mais peut-être

¹⁰⁵³ Friedrich, Hugo, *Montaigne*, trad. Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 348.

¹⁰⁵⁴ Poletti, Joseph-Guy, *Montaigne à bâtons rompus, le désordre d'un texte*, Paris, José Corti, 1984, chapitre V.

¹⁰⁵⁵ Winter, Ian J., *Montaigne's self-portrait and its influence in France, 1580-1630*, Lexington, French Forum, 1976, dans un paragraphe intitulé « Spontaneity of the Self-Portrait », p. 13.

ne suffisent-elles pas à porter un éclairage sur toutes ses facettes. Si nos analyses divergent çà et là d'autres études critiques, c'est parce que nous employons des outils différents¹⁰⁵⁶.

En 1982, François Rigolot pour sa part introduit Montaigne dans une étude sur le thème de l'aléatoire et du hasard :

Montaigne justifie le désordre de ses essais par la soumission aux décrets du sort : « Je n'ay d'autre sergent de bande à ranger mes pieces, que la fortune » (II, 10, 388 A). Mais il a soin de déprécier les ouvrages qui refusent cette aide bénéfique et gratuite du « sort artiste » (218 C) : « Je laisse aux artistes [...] de renfermer en bandes cette infinie diversité de visages, et arrester nostre inconsistance et la mettre en ordre » (1054 C). De toutes façons, « nous ne saurions éviter la fortune si elle entreprend de nous courre sus » (960 B) : mieux vaut donc accueillir ouvertement la décision du destin comme le joueur qui attend que les dés s'immobilisent avec un « frisson immobile et muet ». D'ailleurs, dans les jeux de hasard, l'habileté n'entre pour rien dans le déroulement de la partie : « Je n'ay guiere d'art pour sçavoir gauchir la fortune et lui eschapper ou la forcer » (627 B). A moins qu'on ne triche ; mais Montaigne a toujours « eu à contre-coeur de mesler ny tricoterie ny finesse à [ses] jeux enfantins » (I, 23, 108 C)¹⁰⁵⁷.

La notion de « fortune » permet de mettre en lumière certains aspects importants des *Essais*, qu'il était nécessaire de valoriser. Mais ce type de lecture fait le choix de prendre à la lettre plusieurs commentaires autoréflexifs des *Essais* et aboutit à 1/ la valorisation de la fortune au détriment de l'*ars* ; 2/ l'absence d'« habileté » ; 3/ une vision manichéenne qui oppose dans les jeux le *fair play* à la « triche ».

La théorie de la *prudentia* invite à une autre lecture. 1/ Il n'y a pas d'écriture sans *ars* – pas au XVI^e siècle du moins ; l'écriture montaignienne est à sa manière le fruit de techniques et de stratégies ; l'écriture automatique des surréalistes elle-même est-elle parfaitement aléatoire ? 2/ Le sommet de l'habileté est de se faire passer inaperçue. 3/ Il n'y a pas de sincérité dans l'écriture ; de même qu'il n'existe pas de véritable « triche » (à moins du véritable mensonge) : il existe mille façons de présenter une même « vérité »¹⁰⁵⁸. En tout état de cause, de ce que Montaigne comme enfant ait joué sans « finesse » à des jeux entre enfants, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il écrive de même sans finesse.

Enfin, nous mentionnerons Emmanuel Naya comme quatrième partisan de l'absence d'ordre. Celui-ci analyse de ce point de vue le chapitre III, 9, « De la vanité », souvent mentionné par la critique pour expliquer que Montaigne valorise l'improvisation. Emmanuel Naya estime que le principe de l'« autorégulation des formes » est ce qui unifie ce chapitre :

Elle atteint également le corps privé, comme le montre la soumission de Montaigne à une mémoire aléatoire, autorisant un discours nonchalant et imprémedité, lié à un usage utilitariste et empirique des souvenirs, et non à un usage normé par la rhétorique et son *ars memoriae* ; elle conditionne, par suite, la création des « essais », déliée de toute maîtrise rhétorique du discours : refusant une *dispositio* préméditée, libérant la parole vive et improvisée, une telle poésie laisse s'exprimer la vanité dans une œuvre où les ajouts incessants introduisent, selon le critère d'utilité et de commodité personnelles, une tension dynamique entre unité et dispersion. Dès lors, les fantaisies s'échappant nonchalamment de l'esprit de Montaigne ne sont plus susceptibles d'une évaluation rationnelle : la vanité est profusion irrégulière qui, bloquant toute évaluation définitive, assure la perpétuité de son propre mouvement¹⁰⁵⁹.

¹⁰⁵⁶ Nous n'estimons pas que les résultats de nos analyses invalident pour autant les résultats contradictoires. D'autres choix scientifiques nous auraient conduit à d'autres interprétations, bien entendu.

¹⁰⁵⁷ Rigolot, François, « Les jeux à la Renaissance », éd. Philippe Ariès et Jean-Claude Margolin, *Les jeux à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1982, p. 334.

¹⁰⁵⁸ Voir notre article à paraître à ce sujet : Knop, Déborah, « Bonne et mauvaise insinuation dans l'*Esther* de Pierre Matthieu », *Literaturwissenschaftliches Jahrbuch*, éd. Volker Kapp, Kurt Müller, Berlin, Duncker & Humblot GmbH, 2013.

¹⁰⁵⁹ Edition Folio, p. 541-542. A propos de la structure du chapitre III, 9, nous trouvons pertinente l'analyse de Croquette, Bernard, *Etude du livre III des Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 1985.

Cette position cadre évidemment avec la vision radicale du pyrrhonisme¹⁰⁶⁰ qui est celle de Naya.

Pour notre propos, il est intéressant de remarquer à quoi Naya oppose la nonchalance. Selon lui, l'ordre nié par Montaigne est un « usage normé par la rhétorique » ou encore la « maîtrise rhétorique du discours ». Nicolas le Cadet oppose de même la « discontinuité » de Montaigne à « l'ordre artificiel de la rhétorique », dans un ouvrage d'agrégation sur le livre I des *Essais* :

Montaigne ne cesse d'insister sur la discontinuité de son discours, comparé à un ragoût composé de restes de viande – une « galimafrée » (I, 46, [276 A]) – ou au contraire de morceaux nobles choisis – une « fricassée » (II, 13, [1079 B]). Montaigne renonce à l'ordre artificiel de la rhétorique et aux exigences de la démonstration discursive qui conduit méthodiquement à une conclusion¹⁰⁶¹.

Quand une démonstration « conduit méthodiquement » à une conclusion, il s'agit, en fait d'ordre, de la méthode de nature de Ramus. L'ordre de la rhétorique ne se résume pas à celle-ci. L'opposition entre ordre et désordre, présente elle-même dans le texte des *Essais*, est une opposition simple, qui permet à certains critiques de mieux mettre en valeur l'imprémediation ou la discontinuité.

II. Les partisans d'une *ars* au second degré

Aux noms cités précédemment, d'Hugo Friedrich à Emmanuel Naya, nous pouvons opposer Gustave Lanson. On dirait que celui-ci, en 1908, répond par avance à leurs formulations :

Montaigne, à le prendre dans l'idée banale qu'on s'en fait couramment, est un nonchalant qui couche toutes ses fantaisies par écrit, comme elles lui viennent. [...] Ce n'est pas le vrai Montaigne. Sans parler de l'effort sérieux, puissant de pensées que la richesse et la profondeur des *Essais* révèlent, – on ne va pas si loin en s'amusant, sans le vouloir, – le style n'est pas une causerie négligemment improvisée. Les négligences sont voulues, du moins acceptées avec réflexion¹⁰⁶².

A l'appui de Lanson, on peut invoquer Montaigne lui-même, au moins sur le plan vestimentaire. Celui-ci en effet, dès le début des *Essais*, présente sa négligence comme voulue, étudiée :

[B] J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en nostre jeunesse, au port de leurs vestemens : un manteau en escharpe, la cape sur une espaulle, un bas mal tendu, qui represente une fierté desdaigneuse de ces paremens

¹⁰⁶⁰ Les travaux d'Emmanuel Naya (notamment *Le phénomène pyrrhonien. Lire le scepticisme au XVI^e siècle*, doctorat de Grenoble III, dir. Francis Goyet, 2000, et l'édition des *Essais*) permettent bien évidemment d'éclairer une étape importante dans l'histoire des idées. Voir aussi l'ouvrage d'Olivier Guerrier, qui rattache cette forme inédite de scepticisme au rôle de l'imaginaire (*Quand "les poètes feignent" : "fantasie" et fiction dans les Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 2002). Si nos visions divergent parfois, c'est essentiellement dû à l'angle d'attaque de la rhétorique que nous avons choisi.

¹⁰⁶¹ *Montaigne et l'intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselin, C.N.E.D.-P.U.F., Paris, 2010, p. 150-152.

¹⁰⁶² Lanson, Gustave, *L'art de la prose*, 1908, rééd. Fayard, 1920, p. 45. Cité par Tarrête, Alexandre, *Les Essais de Montaigne*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007, p. 228.

estrangers, et nonchallante de l'art. Mais je la trouve encore mieux employée en la forme du parler. » (I, 26 / 25, p. 172 / 350)¹⁰⁶³.

On voit que Montaigne lui-même fait le lien avec la « forme du parler », où la « nonchalance » relève aussi de l'art. Nous sommes ici dans le deuxième degré de l'*ars*, ce que Quintilien appelle l'imitation de la simplicité, *simplicitatis imitatio*. C'est un artifice rhétorique, et peut-être même le sommet de l'*ars*, si l'on en croit Quintilien.

Ce thème est bien connu, et Hugo Friedrich lui-même l'a très bien documenté, quoique sur le mode de la concession. Son développement mentionne d'ailleurs une formule italienne, les *negligenze artifici*, qui est sur le même moule que le « nonchallante de l'art » de Montaigne :

La négligence de la forme et de la tenue, l'*ordo neglectus*, répond, il est vrai, au goût de l'époque, dans les arts plastiques, la poésie, la vie mondaine. On avait appris depuis le XIV^e siècle à priser le charme du laisser-aller. Une lettre de Pétrarque esquisse l'esthétique de l'*habitus neglectior*, par opposition au *magnus cultus* (*Familiars*, XVIII, 7). Castiglione met au nombre des qualités qui distinguent l'homme du monde accompli l'aptitude à la *sprezzatura* (*Cortegiano*, I, 26). On reste sensible au bel effet des *negligenze artifici* jusqu'au Tasse (*Jérusalem dél.* II, 18). Il y a sans doute là des réminiscences d'Horace et d'Ovide, dont certaines recommandations vont dans le même sens. C'est en outre une vieille habitude d'auteur que de se présenter avec une « modestie affectée »¹⁰⁶⁴ (E. Norden) et protester de son incapacité à écrire avec art¹⁰⁶⁵.

Marc Fumaroli de même insiste sur la *sprezzatura*, bien plus d'ailleurs que Friedrich : « Et de nouveau, Montaigne rejoint Castiglione et, à travers lui, la *neglegentia diligens* de Cicéron, l'art de transcender l'art en naturel et en grâce. »¹⁰⁶⁶

Il faut donc distinguer nonchalance et nonchalance : celle qui est associée à une pure improvisation, que nous avons appelée le degré zéro de l'*ars*¹⁰⁶⁷ ; et la *neglegentia* qui est associée à la *diligentia*, la *neglegentia diligens*. L'oxymore suffit à déplacer considérablement la question de l'ordre. Sous l'apparence du désordre se cache un ordre non pas parfaitement étudié, mais assez étudié, ou étudié autrement que l'*ars* au premier degré, purement *diligens*. C'est pourquoi Ramus et Talon qualifient cette méthode d'imparfaite. Pour le dire dans des termes montaignistes, c'est une *diligentia* qui laisse à dessein intervenir la « fortune » ou le « sort artiste », évoqués plus haut par François Rigolot, ou bien le « laisser-aller » que met en avant Michel Magnien :

Un autre aspect essentiel du sublime est manifestement à l'œuvre dans les *Essais*, c'est la négligence. Puisque le sublime entend refléter la nature, et comme, pour paraphraser Quintilien (XI, 3, 11), la nature ne produit rien de parfait sans le secours de l'art, les « naturalistes » (III, 12, 1056C) vont « naturaliser l'art » (III, 5, 874C) ; y

¹⁰⁶³ Cité par Tournon, André, *La glose et l'essai*, Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 125.

¹⁰⁶⁴ A propos de l'« ambiguïté de la modestie de Montaigne », voir Auerbach, Erich, *Mimésis, La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1968, p. 297 sq.

¹⁰⁶⁵ Friedrich, *op. cit.*, p. 350 ; le critique revient ensuite à sa position personnelle, sur l'absence d'ordre et l'improvisation : « Mais on n'irait pas loin si on voulait rattacher l'autoportrait de Montaigne uniquement à cette mode et à cette manière rhétorique. Il ne les imite que parce qu'elles répondent au besoin de sa nature et qu'il peut les justifier par là. »

¹⁰⁶⁶ Fumaroli, Marc, *La diplomatie de l'esprit, De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 1998, p. 147.

¹⁰⁶⁷ Voir ci-dessus Ian J. Winter. Voir aussi la fin de l'article de Michel Magnien, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 97 sq.

introduire de façon calculée – et c'est là tout le paradoxe de la rhétorique adulte – un certain laisser-aller qui donnera au destinataire l'illusion du naturel¹⁰⁶⁸.

Dans cette optique, le lecteur est appelé à se méfier des apparences, de ce que Montaigne donne à voir. Chez Quintilien, cette méfiance est celle de l'auditeur-Juge devant les paroles de l'avocat, apparemment si peu étudiées. Devant Montaigne, il nous faut nous transformer dans l'espèce de lecteur qu'il appelle de ses vœux, et qui est précisément un lecteur *diligent*, au lieu d'être un « indiligent lecteur ».

André Tournon a bien insisté sur le fait que le « sentiment d'un désordre » est à dépasser : ce ne serait qu'un effet de lecture. Dans certains chapitres de *Route par ailleurs*, Tournon met à distance les lectures qui se complaisent dans cette « embrouillure » :

L'« indiligent lecteur » perd le sujet parce qu'il le cherche droit devant lui, au lieu de fureter dans les détours du labyrinthe, où il le trouverait « en un coin »¹⁰⁶⁹.

A la page suivante, il présente l'« embrouilleure » comme une « épreuve » pour le lecteur :

Elle aussi peut piquer la curiosité, mais elle n'est pas présentée comme une incitation, sinon pour qui s'y complait ; et Montaigne tourne en dérision de tels lecteurs, « [B] qui m'en estimeront mieux de ce qu'ils ne sçauront ce que je dis : ils conclurront la profondeur de mon sens par l'obscurité, laquelle, à parler en bon escient, je hay [C] bien fort, [B] et l'éviterois si je me sçavois éviter. » [...] Ce double avis change le statut de l'« embrouillure » : elle fait difficulté, mais mérite en principe d'être scrutée par un regard assez perspicace pour la démêler, au moins en partie, et pour en deviner les raisons. [...] Corollaire : la lecture doit être investigatrice, et prendre conscience à la fois de sa nécessaire témérité et de ses déficiences, viser un sens par-delà le brouillage apparent [...] ¹⁰⁷⁰.

Le mot *épreuve* fait signe en direction d'une autre notion de Ramus. Le propre de la méthode de prudence est qu'elle trie les lecteurs « caults et fins », qui voient une progression du discours. Pour les autres, le livre est, pour reprendre la formule de Joseph-Guy Poletti, « sans plan, sans méthode, sans statut ».

A côté du lecteur diligent, nous pouvons conclure ce point en mentionnant la sorte d'auditeur qu'est Montaigne lui-même, quand il est pris dans un débat ou « conférence ». Nous comprenons mieux maintenant son exigence d'ordre, affirmée très nettement dans l'ajoute de C (III, 8 « De l'art de conférer », p. 925-926 / 207-208) :

[B] Il me chaut peu de la matiere, et me sont les opinions unes, et la victoire du subject à peu pres indiffente. Tout un jour je contesteray paisiblement, si la conduite du debat se suit avec ordre [= *ductus*]. [C] Ce n'est pas tant la force et la subtilité, que je demande, comme l'ordre. L'ordre qui se voit tous les jours, aux altercations des bergers et des enfants de boutique : jamais entre nous. S'ils se detraquent, c'est en incivilité : si faisons nous bien. Mais leur tumulte et impatience, ne les devoye pas de leur theme. Leur propos suit son cours [= *ductus*]. S'ils previennent l'un l'autre, s'ils ne s'attendent pas, aumoins ils s'entendent. [B] Mais quand la dispute est trouble et des-reglée [...]. Qui se trouvant foible de reins, craint tout, refuse tout, mesle dez l'entree, et confond le propos ; [C] ou, sur l'effort du debat [...] ¹⁰⁷¹.

¹⁰⁶⁸ Magnien, Michel, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », *Montaigne et la rhétorique, Actes du Colloque de St Andrews (28-31 mars 1992)*, John O'Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris, Champion, 1995, p. 36.

¹⁰⁶⁹ Tournon, André, *Route par ailleurs, Le « nouveau langage » des Essais*, Honoré Champion, Paris, 2006, « Le labyrinthe et l'embrouillure », p. 365.

¹⁰⁷⁰ *Op. cit.*, p. 35-366.

¹⁰⁷¹ Voir à propos de tout ce chapitre et notamment sur ce passage Mayer, Suzel, « La conférence, un exercice spirituel ? », *Montaigne*, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf (Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie), 2010, p. 84 sq.

Ce descriptif est conforme à l'exigence d'un lecteur diligent. Le bon lecteur comme le bon auteur ne perd pas le « propos » ou *propositum*. Celui qui débat ne se « dévoie » pas de son thème, ses digressions ne sont qu'apparentes pour qui l'écoute attentivement. On remarquera l'importance du vocabulaire du *ductus* : la « conduite » du débat, lequel « se suit » tout comme le propos « suit son cours ». Le *ductus* ou conduite est l'ordre réel, au-delà des apparences de désordre, apparences dues aux digressions, au « tumulte », au fait de dire avant ce qui devrait selon la méthode de nature être dit après (« ils previennent », « ils ne s'attendent pas »). C'est l'indiligent auditeur qui croit que le débat des bergers est sans ordre, parce que cet ordre ne ressemble pas à l'ordre réglé et affiché de la méthode de nature, l'ordre normé des « ordonnances » logiques. La méthode de prudence et en général l'art rhétorique ressemblent, eux, à l'ordre des bergers cher à Montaigne. Mais il faut « suivre » le fil, c'est-à-dire repérer le *ductus*.

Pour conclure sur cette idée d'une *ars* au second degré, il suffit de voir là le chemin vers un « naturel » ou une spontanéité en fait acquis par une longue pratique, grâce à l'*usus*. Abonde en ce sens l'ouvrage récent de Peter Mack, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*¹⁰⁷². Peter Mack étant un grand spécialiste de rhétorique, l'entraînement d'un Montaigne à la rhétorique lui paraît aller de soi. De là viendrait la spontanéité de l'écriture des *Essais*. Montaigne et Shakespeare suivraient des techniques d'écriture acquises¹⁰⁷³ dans les écoles humanistes. Ce serait l'habitude de lire Agricola et Erasme, mais aussi de s'entraîner à des exercices de lecture et d'écriture divers qui leur auraient appris à retranscrire les mouvements de leur esprit en train de penser. Peter Mack parle ainsi d'*artificial method* de lecture et d'écriture, qui permette d'imiter (*mimesis*) le discours naturel.

III. L'ordre des chapitres et l'ordre interne de chaque chapitre

Dans la citation de François Rigolot donnée plus haut (« Montaigne justifie le désordre de ses essais »), *désordre* désigne une question sur la logique qui fait que tel chapitre des *Essais* suit tel autre. La réponse même de Montaigne est le sort ou *fortuna* : « Je n'ay d'autre sergent de bande à ranger mes pieces, que la fortune » (II, 10, 388 A).

Pour ce qui nous concerne, nous laisserons de côté cette question, qui est pour celle de l'ordre de la table des chapitres. Nous nous concentrerons dans cette troisième grande partie de notre travail sur la question de l'ordre interne de chaque chapitre. Mais il nous semble que l'oubli de ce *distinguo* nécessaire est peut-être à l'origine d'une certaine confusion dans la discussion sur l'ordre des *Essais*.

Un *distinguo* assez proche est exprimé par Charles Sorel en 1664 :

Les *Essais* de Michel de Montaigne [...] sont faits sur divers sujets sans ordre ni liaison, et le corps de leurs discours a encore un plus grand mélange¹⁰⁷⁴.

On peut considérer que le début de la phrase de Sorel désigne la table des chapitres. D'un chapitre à l'autre, il n'y aurait ni « ordre ni liaison », c'est un coq-à-l'âne. La fin de la

¹⁰⁷² Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010.

¹⁰⁷³ Mack envisage les exercices pour débutants que sont les *Progymnasmata*, chrie, narration, adages, lieux communs etc.

¹⁰⁷⁴ Dans l'édition P.U.F., « Appendice II », p. 1212.

phrase renverrait, elle, au contenu ou « corps » de chaque chapitre ou « discours » : là aussi régnerait le « mélange ». On parviendrait à une autre hypothèse en donnant à *discours* un sens plus restreint (un passage un peu long, sur un sujet donné, à l'intérieur d'un chapitre). Quoiqu'il en soit, l'intérêt de cette citation est de distinguer un englobant, les *Essais* tout entiers, et un ensemble plus petit, les « discours », qu'il est tentant d'identifier aux chapitres de l'ouvrage.

A partir de ce distinguo, on peut en tout cas se situer à deux échelles différentes, ce qui change tout en termes d'interprétation.

A. A l'échelle de l'œuvre toute entière : la question du genre des *Essais*

Sur la question de la disposition des chapitres dans l'œuvre, les avis sont eux aussi partagés. Joseph-Guy Poletti considère que les *Essais* sont un « livre sans plan ». C'était déjà, nous venons de le voir, l'opinion de Charles Sorel.

Dans ce cas, affirmer le « désordre » est une manière de caractériser le genre du livre tout entier, par opposition au traité. C'est ainsi que nous entendons le fameux jugement d'Estienne Pasquier, qui voit les *Essais* non comme un « parterre » mais comme une « prairie » :

Tout son Livre n'est pas proprement un parterre, ordonné de divers carreaux et bordures ; ains comme une prairie diversifiée pesle-mesle et sans art de plusieurs fleurs¹⁰⁷⁵.

Comme Sorel (« divers sujets »), Pasquier souligne la variété (« divers carreaux et bordures », « diversifiée »). De même, il met en avant l'idée de « mélange » (« pesle-mesle »), aspect approfondi par Marie-Dominique Couzinet¹⁰⁷⁶.

L'opposition entre le « parterre » et la « prairie » cherche à circonscrire le genre. Le parterre est « ordonné », grâce à des « carreaux et bordures ». Cette espèce de jardin à la française correspond à la méthode de nature, par exemple à la forme du traité. La prairie, elle, évoque des genres moins codifiés, structurés autrement : par exemple des « mélanges » ou miscellanées que sont les Satires, les dialogues, les « épîtres » et les « Opuscules »¹⁰⁷⁷. Il nous semble donc que Pasquier ne veut pas dire que les *Essais* comme livre n'ont pas d'ordre, mais que leur ordre n'est pas celui d'un traité : il n'est pas fixé par des règles, mais reste à la discrétion de l'auteur. On retrouverait ainsi, au niveau de l'ouvrage, la même notion d'un ordre caché, derrière une apparence de désordre.

Encore une fois, pour notre part nous excluons de notre enquête la découverte de cet ordre caché global, celui qui organise les chapitres entre eux. Contre l'opinion de Charles Sorel, nous nous contenterons de citer les remarques de Françoise Charpentier. Celle-ci estime que le refus de se corriger permet de respecter un « ordre que Montaigne a lui-même voulu et créé », et sciemment maintenu :

¹⁰⁷⁵ Cité par l'édition P.U.F., « Appendice II », p. 1209. *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, 1619, tome II, pp. 337 sq.

¹⁰⁷⁶ Voir à ce sujet Couzinet, Marie-Dominique, *Sub species hominis : étude sur le savoir humain au XVI^e siècle*, Vrin, 2007, chapitre X, « De l'histoire à l'écriture du moi : les *Essais* de Montaigne et les miscellanées », p. 191-206. Voir notamment le lien intéressant avec « Plutarque et Sénèque ».

¹⁰⁷⁷ Ed. Pléiade, Introduction, p. XVII : « Plutarque est goûté non seulement pour ses anecdotes instructives et la pénétration de son analyse, mais aussi pour son mode d'exposition et de composition. Ses *Œuvres morales* ont constitué à n'en pas douter une des sources essentielles [...] mais aussi une des matrices formelles des *Essais*. »

Observons que, à deux notables exceptions près (II, 6, « De l'exercitation » et en II, 12 la phrase finale de l'« Apologie »), tous les essais les plus importants (en ampleur et en problématique) s'ouvrent et se ferment sur une rédaction de la couche initiale, A pour les livres I et II, B pour le troisième. Aucun essai ne s'est intercalé dans la liste primitive, aucun n'a été déplacé de sa position initiale [Françoise Charpentier indique en note le cas exceptionnel de I, 14 devenu I, 40]. Les essais se gonflent de l'intérieur et séparément, mais leur cadre et leur répartition ont été strictement définis dès le début. On ne peut plus croire à la légende de la nonchalance et du n'importe quoi, aussi bien pour l'ordre des chapitres que pour leur développement et les points d'insertion des allongements¹⁰⁷⁸ [...].

La fin de cette citation déborde de la question de l'ordre des chapitres à celle du « développement » de chaque chapitre, ce qui est la question de l'ordre interne. De ce côté-là, sa conclusion rejoint d'ailleurs la nôtre, puisque nous pensons nous aussi que les « allongements » et en général les ajouts ne sont pas insérés n'importe où, mais en fonction du « propos » que suit Montaigne.

B. A l'échelle du chapitre

Si maintenant on entend par *ordre* la disposition des éléments à l'intérieur d'un chapitre donné des *Essais*, là notre thèse est que cette disposition est concertée, méditée, qu'elle est donc pleinement une *dispositio* au sens rhétorique¹⁰⁷⁹. La condition est de ne pas entendre par rhétorique un ordre « normé », selon l'adjectif d'Emmanuel Naya. C'est un ordre qui relève de la méthode de prudence, pas de la méthode de nature.

Là encore, Charles Sorel est d'un avis opposé : le contenu ou « corps » de chaque chapitre serait un « mélange », « plus grand » encore que l'ordre de la table des chapitres – ce qui laisse d'ailleurs supposer qu'à ses yeux l'ordre entre les chapitres n'est pas un désordre absolu. La suite du texte de Sorel est plus ambiguë :

[...] L'auteur y entremêle des pensées rares et hardies qui sont toutes de lui, lesquelles ne tendent qu'à faire connaître à l'homme sa faiblesse et sa vanité, et à le porter à la recherche de la vertu et de la félicité par des voies légitimes¹⁰⁸⁰.

Il est intéressant de voir que, consciemment ou non, Charles Sorel emploie ici un vocabulaire cryptique et ramiste. Il reprend en effet les idées de contention (« ne tendent qu'à ») ; de *docere* (« faire connaître ») ; de *miscere* / « entremêler », de « mélange », c'est-à-dire la notion de digression ; de « hardiesse » (« pensées hardies »), ce qui fait signe en direction de la *parrhèsia*, autre caractéristique possible du discours cryptique ; enfin de portée morale (« recherche de la vertu »).

On observe le même phénomène à propos de la citation célèbre d'Estienne Pasquier. Ce jugement fait office de preuve du désordre montaigne, au motif qu'il émane d'un ami proche de l'auteur. Pour comprendre ce jugement, il faut replacer la citation dans son contexte :

Quoy ? y eust-il jamais sentences plus belles en toute l'ancienneté, que celles-cy ? Plusieurs autres vous pourrois-je alleguer, si je m'estois proposé de faire un Livre ; et non une lettre. Tout son Livre n'est pas

¹⁰⁷⁸ Charpentier, Françoise, « L'apologie de la vanité », in *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 21, num. 1, p. 23-36.

¹⁰⁷⁹ Voir aussi Gontier, Thierry, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 42 : « Il convient aussi d'écarter par avance un autre préjugé tenace : celui du « désordre » de la composition du texte des *Essais*. » La première partie de l'ouvrage étudie le plan de l'*Apologie de Raymond Sebond*.

¹⁰⁸⁰ *Ibidem*.

proprement un parterre, ordonné de divers carreaux et bordures ; ains comme une prairie diversifiée pesle-mesle et sans art de plusieurs fleurs. Vous n’y rencontrerez que sentences, les unes courtes, les autres plus longues ; mais en general pleines de moëlle¹⁰⁸¹.

Comme Sorel, Pasquier est en fait frappé par le même aspect de l’œuvre : la qualité des « sentences » ou « pensées rares » dont elle est jonchée. La « prairie » est surtout une prairie de « fleurs » éparpillées. Certes, Pasquier énumère expressément un certain nombre de chapitres qui lui paraissent particulièrement désordonnés : « L’Histoire de Spurina, Des Coches, De la Vanité, de la Physionomie, De la ressemblance des Enfants à leurs peres, Des Boiteux ; Et sur tous, celui Des Vers de Virgile, qu’il pouvoit à meilleur compte intituler, Coq à l’Asne »¹⁰⁸². Nous retrouvons le cas très particulier du chapitre « De la vanité », qui a fourni à Emmanuel Naya l’occasion de sa remarque sur le refus de la rhétorique. Mais Pasquier nomme sept chapitres seulement, ce qui est peu comparé au nombre des chapitres des *Essais*. Comme nous le verrons, le premier chapitre un peu long, I, 14, est parfaitement ordonné, et même selon la méthode de nature. De même, si en « plusieurs chapitres » « le Chef [le titre] ne se rapporte aucunement à tout le demeurant du corps »¹⁰⁸³, cela n’est pas vrai pour la majorité d’entre eux : I, 26 parle bien de l’éducation ou « institution » des enfants ; I, 31, des cannibales ; II, 10, des livres ; etc. Dans la plupart des cas, titre et contenu du chapitre correspondent.

Il nous semble que les jugements fameux de Pasquier ont été pris de façon elle aussi un peu forcée. Il n’est pas démontré que l’on puisse généraliser à partir de là à l’ensemble des chapitres des *Essais*.

Certes, l’ordre n’est pas évident non plus, et là encore dans la majeure partie des chapitres. Mais cela n’empêche pas d’étudier la possibilité d’un ordre caché. En l’occurrence, il est presque impossible au lecteur qui présuppose le désordre de déceler le moindre ordre. Constaté l’absence d’ordre fonctionne donc chez certains critiques comme une pétition de principe. Partir en quête d’un ordre est scientifiquement plus problématique, mais aussi plus instructif de notre point de vue, que le fait de balayer d’un revers de main toute éventualité de structuration ou de « composition ».

En tout état de cause, il nous semble que grâce à l’étude préalable de Ramus et de Quintilien, nous pouvons maintenant apporter quelques éléments de réflexion nouveaux. Quand des critiques comme Emmanuel Naya parle d’ordre, ils pensent explicitement (et exclusivement) à ce qui correspond à la « méthode de nature » chez Ramus. La modernité, peut-être sous une influence cartésienne, a réduit l’idée même de méthode à la seule méthode de nature. Elle oublie ainsi qu’il existe une autre manière d’ordonner son propos, une manière plus « prudentielle ». Or, précisément, l’ordre mis en place dans la méthode de prudence est calculé pour passer inaperçu.

On a ainsi, au terme de ce survol des positions critiques, deux « illusions » qui se font face. Nicolas Le Cadet considère qu’il serait « vain de prétendre atténuer la bigarrure des propos [de Montaigne] en leur redonnant une cohérence *illusoire* »¹⁰⁸⁴. Roger Dragonetti de

¹⁰⁸¹ *Ibidem*.

¹⁰⁸² *Idem*, p. 1207.

¹⁰⁸³ *Ibidem*.

¹⁰⁸⁴ *Montaigne et l’intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselín, C.N.E.D.-P.U.F., Paris, 2010, p.152. Mais il ajoute : « il ne faut pas pour autant renoncer à comprendre “le sens de leur dispersion” [formule de Tournon] : la composition déconcertante du chapitre [« Des cannibales »] permet à Montaigne de formuler avec force des convictions profondes tout en leur déniait l’autorité d’une doctrine. » Cette synthèse reste très fidèle à la pensée de Tournon lui-même, qui fait tenir ensemble les « aveux de “désordre” » et les exigences d’un ordre plus profond : voir Tournon, André, *La glose et l’essai, op. cit.*, chapitre « Ordre et désordre selon Montaigne », p. 124-141.

son côté incite à se méfier des moqueries, montaigniennes ou pascaliennes, envers la rhétorique : « Se moquer de l'éloquence pour en faire de la véritable comme le voulait Pascal, n'eût été qu'une *illusion* pour Quintilien. Se moquer de l'éloquence ne signifiait pas pour lui supprimer dans le discours la part du rhétorique, mais en dissimuler les artifices pour mieux jouer le "naturel" et la "sincérité" »¹⁰⁸⁵. Dans ce débat sur l'ordre et le désordre, les partisans de l'une ou l'autre option voient donc le parti opposé au leur comme étant dans l'illusion : pour les uns, illusion de trouver une cohérence là où il n'y en a pas ; pour les autres, illusion de pouvoir échapper à la rhétorique. En ce qui nous concerne, nous préférons courir le risque de voir trop de cohérence, plutôt que celui d'oublier la méfiance face à un auteur aussi « cault et fin » que Montaigne. Nous faisons donc nôtre le point de vue d'un philosophe comme Emmanuel Faye, qui rejoint celui de Lanson :

(L)e « désordre » des *Essais* est souvent bien plus apparent que réel, tant la pensée qui les compose est ferme et bien conduite¹⁰⁸⁶ [...].

De façon symptomatique, la formule « bien conduite » retrouve le vocabulaire même du *ductus*, fondamental pour notre propos.

IV. Méthodologie

Ce qui distingue notre lecture de la plupart des analyses montaigniennes est notre ancrage scientifique dans la rhétorique. Mais notre hypothèse de lecture, à savoir que Montaigne adopte une conduite du discours qui cherche à masquer l'*ars* dont elle résulte, n'est pas vraiment polémique par rapport à la critique montaignienne. Au contraire, c'est une autre façon d'approcher un aspect bien connu des *Essais* : la notion de *neglegentia diligens* ou de *sprezzatura*.

Nous n'étudierons ici qu'une quinzaine de chapitres des *Essais*. En effet, notre propos n'est pas de montrer que chaque chapitre suit une progression concertée, mais que la notion de *ductus* telle que nous l'avons définie est féconde en termes d'analyse littéraire. Nous cherchons seulement à donner consistance à certaines pistes de lecture, sans vouloir à toute force les appliquer mécaniquement ni univoquement.

Le mot *ductus* en latin suppose un *dux*, un maître ou conducteur. Que Montaigne prenne la posture d'un *dux* ne signifie pas qu'il prévoie un plan et qu'il le suive. Ramus nous a permis de dépasser ce type de représentation de la « méthode ». Il nous a permis de faire surgir un problème qui avait disparu : nos travaux s'inscrivent dans un champ qui a peu documenté la question de la *prudencia*. Notre boîte à outils retrouve toutefois les idées ou intuitions de divers critiques, et il arrive bien souvent que nos analyses puissent se mettre au service des interprétations d'autres chercheurs.

Parmi la quinzaine de chapitres analysés, nous proposerons une dizaine d'études plus approfondies. Elles visent à rendre compte de la progression du chapitre, des moyens cryptiques et de la figure du destinataire telle qu'elle se dessine dans tel ou tel chapitre. Les

¹⁰⁸⁵ Dragonetti Roger, « L'invention du "naturel" et de la "sincérité" dans l'*Institution oratoire* de Quintilien », *Compar(a)ison* 1, 1995, p. 173.

¹⁰⁸⁶ Faye, Emmanuel, *Philosophie et perfection de l'homme*, chapitre « Pierre Charron », Paris, Vrin, 1998, p. 262. Le regard que jettent sur Montaigne les chercheurs en philosophie donne en général assez peu de crédit à l'idée d'une écriture aléatoire.

types de *ductus* chez Montaigne nous semblent très variés, aussi nombreux que les chapitres. L'ordre non naturel est par définition toujours différent, par application du principe de l'adaptation aux circonstances concrètes du discours. Cette variété ou *variatio* n'a sans doute pas peu contribué à donner un sentiment de désordre, ou d'absence d'ordre.

Notre protocole tient en cinq étapes. Nous étudierons :

1/ Le paragraphage du chapitre, qui n'est bien entendu qu'une proposition ; ce paragraphage vise à faire ressortir les grandes articulations logiques du chapitre et ses changements de stratégie rhétorique, ainsi que les grandes postures pragmatiques. Ce paragraphage tient compte notamment des couches (A, B et C), qui peuvent permettre de mieux identifier le propos, de distinguer les *commorationes* et les *digressiones*.

2/ La restitution des syllogismes qui structurent en profondeur le chapitre.

3/ La *dispositio* ou le « plan » du chapitre, quand cela est possible.

4/ Quelques grands ressorts rhétoriques (les amplifications, par exemple). Nous ferons à l'occasion des analyses plus précises de certains « paragraphes » ou de certaines parties saillantes du discours.

5/ Les techniques qui rappellent plus particulièrement la cryptique chez Cicéron, Quintilien et Ramus.

A côté des techniques déjà répertoriées en dialectique et en rhétorique, d'autres nous semblent être des innovations de Montaigne. Nous nous interrogerons donc sur l'existence d'une cryptique proprement montaignienne. Mais même originale, cette cryptique garde le lien fondamental de toute cryptique avec l'hostilité de l'auditoire. La description formelle des procédés ne perdra ainsi jamais de vue une question de fond, qui est le rapport avec le destinataire. S'il est un point sur lequel s'entendent tous les spécialistes de Montaigne, c'est bien que celui-ci est dans un dialogue constant avec son lecteur. Il en va ici comme de sa négligence vestimentaire si étudiée : la *negligentia diligens* vise comment plaire à son public, ou, selon un autre oxymore de Pasquier, elle cherche à lui « desplaire plaisamment »¹⁰⁸⁷.

¹⁰⁸⁷ *Idem*, p. 1207.

Chapitre 16

Le prêche montaignien : « ce soing » que nous devons « aux nostres »

La figure du prêcheur est pour André Tournon un repoussoir absolu. Dans *La glose et l'essai*, il a fortement souligné que Montaigne ne donnait pas de leçon, en particulier de leçon de morale, et qu'il ne saurait donc être assimilé à un prédicateur. Nous proposons ici de nuancer voire d'infirmer ces affirmations, en regardant, tout simplement, le vocabulaire même du « prêche » dans les *Essais*, extrêmement fréquent, et que Montaigne parfois s'applique à lui-même. Le résultat d'ensemble peut se dire tout aussi simplement. Certes, Montaigne récuse la « troigne trop imperieuse et magistrale »¹⁰⁸⁸, mais il ne se refuse pas à donner des leçons, et surtout des leçons de morale : ce sont des *admonitiones*¹⁰⁸⁹, en tant que telles amicales, là où le prêcheur est décrit comme éloigné de son public.

Nous n'avons pas trouvé, ni en littérature, ni en langue, d'études sur le « prêche » dans les *Essais*, même si certains critiques emploient le verbe *prêcher* pour qualifier le discours montaignien, comme Eric Werner¹⁰⁹⁰. On peut distinguer quatre types d'emplois : les sens religieux, moral, rhétorique ; enfin, les emplois métalittéraires. Nous n'étudierons toutefois pas l'emploi le plus courant, à savoir le sens religieux, où *prêche* désigne « discours du prêtre », sans connotation¹⁰⁹¹ ou avec des connotations péjoratives¹⁰⁹². Nous nous concentrerons sur les trois autres emplois, tous profanes : d'abord, les occurrences où le « prêche » désigne un discours moral, mais en dehors de l'institution religieuse ; deuxièmement, les occurrences où le « prêcheur » est évoqué en tant qu'orateur, dans diverses postures rhétoriques ; troisièmement, les cas où le « prêche » caractérise le discours montaignien lui-même. Pour chacun des trois emplois, nous commencerons par un tableau des occurrences, elles-mêmes numérotées de façon continue dans tout notre chapitre (de 1 à 25).

¹⁰⁸⁸ III, 8, p. 924 / 969.

¹⁰⁸⁹ Ce type de discours est très intéressant, mais peu documenté. Lausberg le mentionne une fois sans rien en dire (§ 271). Les exemples classiques en sont, chez Tite-Live, le jeune Scipion conseillant à Massinissa de renoncer à épouser la reine Sophonisbe, prisonnière des Romains – dominer sa concupiscence par respect de Rome – (voir annexe) ; et, dans le *Télémaque* de Fénelon, le personnage de Mentor, qui adresse à son protégé et élève plusieurs *admonitiones*.

¹⁰⁹⁰ Werner, Eric, *Montaigne stratège*, Lausanne, L'âge d'homme, 1996, p. 46.

¹⁰⁹¹ I, 31 / 30, p. 207-208 / 214 par exemple à propos des « cannibales » : « Il y a quelqu'un des vieillards qui, le matin, avant qu'ils se mettent à manger, presche en commun toute la grangée, en se promenant d'un bout à l'autre, et redisant une mesme clause à plusieurs fois, jusques à ce qu'il ayt achevé le tour (car ce sont bastimens qui ont bien cent pas de longueur). Il ne leur recommande que deux choses : la vaillance contre les ennemis et l'amitié à leurs femmes. »

¹⁰⁹² I, 20 / 19, p. 96 / 98, à propos des visages de nos proches à l'abord de notre mort : « Je croy à la verité que ce sont ces mines et appareils effroyables, dequoy nous l'entourons, qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre, les cris des meres, des femmes et des enfants, la visitation de personnes estonnées et transies, l'assistance d'un nombre de valets pasles et éplorés, une chambre sans jour, des ciergesallumez, nostre chevet assiegé de medecins et de prescheurs ; somme, tout horreur et tout effroy autour de nous. » Il y a d'autres occurrences que nous ne citons pas, faute d'en tirer un commentaire substantiel.

I. Le prêche comme discours philosophique ou moral

Nous rassemblons dans un tableau les emplois *lato sensu*, en général pour désigner le discours philosophique ou moral. Ces emplois laïques représentent un éventail de discours épideictiques (*praedicare*, « vanter », « louer »), plus rarement délibératifs, qui se tiennent sur la place publique ou dans la sphère privée.

1	I, 14 / 40, p. 51-52 / 259	[A] Combien voit-on de personnes populaires, conduites à la mort, et non à une mort simple, mais meslée de honte et quelque fois de griefs tourmens, y apporter une telle assurance, qui par opiniatreté, qui par simplesses naturelle, qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire : establissans leurs affaires domestiques, se recommandans à leurs amis, chantans, preschans et entretenans le peuple : voire y meslans quelque-fois des mots pour rire, et beuvans à leurs cognoissans, aussi bien que Socrates.
2	I, 21 / 20, p. 99-100 / 101	[Montaigne donne l'exemple de « la force de l'imagination » sur une de ses connaissances qui en entendant parler d'une « defaillance extraordinaire », encourut une fortune pareille »] [C] et de là en hors fut sujet à y rechoir : ce villain souvenir de son inconvenient le gourmandant et tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie par une autre resverie. C'est que, advouant luy mesmes et preschant avant la main cette sienne subjection, la contention de son ame se soulageoit sur ce, qu'apportant ce mal comme attendu, son obligation en amoindrissoit et luy en poisoit moins. Quand il a eu loy, à son chois sa pensée desbrouillée et desbandée, son corps se trouvant en son deu de le faire lors premierement tenter, saisir et surprendre à la cognoissance d'autruy, il s'est guari tout net à l'endroit de ce sujet.
3	I, 24 / 23, p. 129 / 134	[B] Ceux qui preschent aux princes la deffiance si attentive, sous couleur de leur prescher leur seurté, leur preschent leur ruyne et leur honte.
4	I, 26 / 25, p. 160 / 166	[A] On a grand tort de peindre [la philosophie] inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, sourcilleux et terrible. Qui me l'a masquée de ce faux visage, pasle et hideux ? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que je ne dise follastre. Elle ne presche que feste et bon temps. Une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste.
5	II, 3, p. 354 / 373	[A] Quand Threicion presche Cleomenes de se tuer pour le mauvais estat de ses affaires, et, ayant fuy la mort plus honorable en la bataille qu'il venoit de perdre, d'accepter cette autre qui luy est féconde en honneur, et ne donner point loisir au victorieux de luy faire souffrir ou une mort ou une vie honteuse, Cleomenes, d'un courage Lacedemonien et Stoique, refuse ce conseil comme lache et effeminé : C'est une recepte, dit-il, qui ne me peut jamais manquer, et de laquelle il ne se faut servir tant qu'il y a un doigt d'esperance de reste ; que le vivre est quelquefois constance et vaillance ; qu'il veut que sa mort mesme serve à son pays et en veut faire un acte d'honneur et de vertu. Threicion se creut dès lors et se tua. Cleomenes en fit aussi autant depuis ; mais ce fut apres avoir essayé le dernier point de la fortune.
6	II, 3, p. 361 / 381	[A propos d'une dame romaine de quatre-vingt dix ans sur son lit de mort] [A] Cela faict, ayant presché et enhorté les siens à l'union et à la paix, leur ayant départy ses biens et recommandé les dieux domestiques à sa fille aisnée, elle print d'une main assurée la coupe où estoit le venin.
7	II, 10, p. 415 / 435-436	[A] J'ay mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avoit escrit de la vertu : car il faict beau apprendre la theorique de ceux qui sçavent bien la pratique. Mais, d'autant que c'est autre chose le presche que le prescheur, j'ayme bien autant voir Brutus chez Plutarque que chez luy mesme. Je choisiroy plutost de sçavoir au vray les devis qu'il tenoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée ¹⁰⁹³ ; et ce qu'il faisoit en son cabinet et en sa chambre, que ce qu'il faisoit emmy la place et au Senat.

¹⁰⁹³ Cité par Peter Mack, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 106, à propos de l'Histoire chez Montaigne.

8	II, 12, p. 449 / 470	[A] Que nous presche la verité, quand elle nous presche de fuir la mondaine philosophie, quand elle nous inculque si souvant que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu ; que, de toutes les vanitez, la plus vaine c'est l'homme ; que l'homme qui présume de son sçavoir, ne sçait pas encore que c'est que sçavoir ; et que l'homme, qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduit soy mesmes et se trompe ?
9	II, 12, p. 494 / 520	[A] Car que veut elle [l'ignorance] dire autre chose, quand elle nous presche de [C] retirer nostre pensée des maux qui nous tiennent, et l'entretenir des voluptez perdues, et de nous [A] servir, pour consolation des maux presens, de la souvenance des biens passez, et d'appeller à nostre secours un contentement esvanouy pour l'opposer à ce qui nous presse.
10	II, 12, p. 582 / 517-518	[C] On preschoit Solon de n'espandre pour la mort de son fils des larmes impuissantes et inutiles : Et c'est pour cela, dict-il, que plus justement je les espans, qu'elles sont inutiles et impuissantes.
11	II, 31, p. 715-716 / 751-752	[A] Le dire est autre chose que le faire : il faut considerer le presche à part et le prescheur à part. Ceux-là se sont donnez beau jeu, en nostre temps, qui ont essayé de choquer la verité de nostre Eglise par les vices des ministres d'icelle ; elle tire ses tesmoignages d'ailleurs : c'est une sottie façon d'argumenter et qui rejetteroit toutes choses en confusion. Un homme de bonnes meurs peut avoir des opinions fauces, et un meschant peut prescher verité, voire celui qui ne la croit pas ¹⁰⁹⁴ .
12	III, 3, p. 824 / 865	[B] S'il plaist à la doctrine de se mesler à nos devis ¹⁰⁹⁵ , elle n'en sera point refusée : non magistrale, imperieuse et importune comme de coustume, mais suffragante et docile elle mesme. Nous n'y cherchons qu'à passer le temps ; à l'heure d'estre instruits et preschez, nous l'irons trouver en son throsne.
13	III, 5, p. 848 / 890	[B] Ces vers se preschent en l'escole ancienne, escole à laquelle je me tiens bien plus qu'à la moderne [C] (ses vertus me semblent plus grandes, ses vices moindres) : [B] Ceux qui par trop fuyant Venus estrivent, Faillent autant que ceux qui trop la suivent.
14	III, 5, p. 855 / 897	[B] en quoy s'escrient les docteurs : quel doit estre l'appetit et la concupiscence feminine, puisque leur raison, leur reformation et leur vertu se taille à ce pris, [...]. Apres avoir creu et presché cela, nous sommes allez leur donner la continence peculièrement en partage, et sur peines dernieres et extremes. Il n'est passion plus pressante que cette cy, à laquelle nous voulons qu'elles resistent seules, non simplement comme à un vice de sa mesure, mais comme à l'abomination et execration, plus qu'à l'irreligion et au parricide.
15	III, 5, p. 892 / 936	[B] La philosophie n'estrивe point contre les voluptez naturelles, pourveu que la mesure y soit jointe, [C] et en presche la moderation, non la fuite : [B] l'effort de sa resistance s'employe contre les estrangeres et bastardes ¹⁰⁹⁶ .
16	III, 10, p. 1006 / 1051	[B] [Mon père] avoit ouy dire qu'il se falloit oublier pour le prochain, que le particulier ne venoit en aucune consideration au pris du general. La plus part des reigles et preceptes du monde prennent ce train de nous pousser hors de nous et chasser en la place, à l'usage de la societé publique. Ils ont pensé faire un bel effect de nous destourner et distraire de nous, presupposans que nous n'y tinsions que trop et d'une attache trop naturelle ; et n'ont espargné rien à dire pour cette fin. Car il n'est pas nouveau aux sages de prescher les choses comme elles servent, non comme elles sont.
17	III, 12, p. 1052 / 1098	[B] A les juger par l'utilité et par la verité naïfve, les leçons de la simplicité ne cedent gueres à celles que nous presche la doctrine au contraire. Les hommes sont divers en goust et en force ; il les faut mener à leur bien selon eux, et par routes diverses ¹⁰⁹⁷ .
18	III, 12, p. 1056 / 1103	[B] Un president se vantoit, où j'estois, d'avoir amoncelé deux cens tant de lieux estrangers en un sien arrest presidential. [C] En le preschant [latinisme, au sens de « en s'en vantant »] à chacun il me sembla effacer la gloire qu'on luy en donnoit.

¹⁰⁹⁴ Exactement la même idée qu'à l'exemple 7, celui de Brutus. Le « presche » fait partie du lexique de l'opposition entre le « dire » et le « faire ». Le TLF cite cette occurrence précise.

¹⁰⁹⁵ « Devis », c'est-à-dire *sermones*, cf. notre chapitre 1.

¹⁰⁹⁶ Cité par Hugo Friedrich, *Montaigne*, trad. Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968, dans son chapitre « La sagesse de Montaigne » pour montrer la part qu'y tient le plaisir (p. 319).

¹⁰⁹⁷ A propos de cette phrase, voir notre chapitre 10, à la fin de la rubrique « Fascheux et retif auditeur ».

19	III, 13, p. 1101 / 1150	[B] Ceux qui doivent avoir soing de moy pourroyent à bon marché me desrober ce qu'ils pensent m'estre nuisible : car en telles choses, je ne desire jamais ny ne trouve à dire ce que je ne vois pas ; mais aussi de celles qui se presentent, ils perdent leur temps de m'en prescher l'abstinence. Si que quand je veus jeusner, il me faut mettre à part des soupeurs, et qu'on me presente justement autant qu'il est besoin pour une réglée collation ; car si je me mets à table, j'oublie ma resolution.
20	III, 13, p. 1113 / 1164	[C] [La philosophie] faict bien l'enfant, à mon gré, quand elle se met sur ses ergots pour nous prescher que c'est une farouche alliance de marier le divin avec le terrestre, le raisonnable avec le desraisonnable, le severe à l'indulgent, l'honneste au des-honneste, que volupté est qualité brutale, indigne que le sage la gouste : le seul plaisir qu'il tire de la jouissance d'une belle jeune espouse, que c'est le plaisir de sa conscience de faire une action selon l'ordre, comme de chausser ses bottes pour une utile chevauchée. N'eussent ses suyvens non plus de droit et de nerfs et de suc au depucelage de leurs femmes qu'en a sa leçon ;

Un certain nombre des discours évoqués ici sont vraisemblablement oraux (1, 5, 6, 10, 18, 19), de même que tous les exemples du tableau qui suit dans notre II (occurrences 21 à 25). Le « prêche » de la citation 7 cependant est écrit, puisqu'il s'agit d'un traité moral de Brutus qui a été perdu. Dans un certain nombre d'occurrences, le prêcheur est une entité abstraite : la « philosophie » (4, 15 et 20), la « vérité » (8), l'« ignorance » (9), la « doctrine » (12) et la « simplicité » (17). De nombreuses occurrences sont relatives à la mort (1, 5, 6, 10, 17), le contexte funèbre étant un moment privilégié du sermon. Certains prêches du livre I ont une dimension politique et / ou militaire (3, 5, 7).

L'identité du prêcheur est parfois surprenante : c'est à l'occasion le mourant qui adresse aux autres des paroles édifiantes (1, 6). Ce peut être aussi celui qui en situation de danger s'adresse un prêche à lui-même (2), particulièrement efficace d'ailleurs. Les contextes énonciatifs sont donc sensiblement variés dans cet exemplier, et le mot « prêche » est souvent vidé d'une partie de ses dénotations, notamment religieuses, pour n'en garder que le sème rhétorique de « discours à dimension morale », en général une recommandation (*commendatio*) ou une *dissuasio*.

Nous pouvons aussi remarquer que dans un certain nombre de cas, Montaigne met sous les yeux de son lecteur un échec rhétorique, comme dans l'exemple introductif des discours qui réprovent la tentation (III, 12). Cléomène n'écoute pas l'exhortation au suicide qu'on lui adresse (6). Solon continue à exprimer le deuil de son fils quoi qu'on lui dise (10). Les sermons ne suffisent pas à « brider » la « concupiscence féminine » (14). Le simple fait de « se vanter » efface la « gloire » provisoirement acquise (18). Montaigne n'écoute pas les discours d'abstinence alimentaire qui lui sont adressés (19). Rien ne sert de nier le plaisir du « depucelage » de sa femme (20). Le prêche est donc fréquemment associé à une situation pragmatique qui fait qu'il n'est pas entendu, ou pas écouté. Montaigne met en scène de manière variée le manque de *docilitas* de l'auditoire. Le discours qui n'a pas préalablement ouvert les oreilles de son destinataire est voué à l'inutilité (*cf.* exemple 12, « doctrine [...] docile elle mesme »).

La citation 17 mérite notre attention de ce point de vue. Voici la lecture qu'en fait Philippe Desan :

L'homme moral est l'expression même de la diversité : « Les hommes sont divers en goust et en force ; il les faut mener à leur bien selon eux, et par routes diverses. » La morale est comparable à une route dont le tracé et l'entretien incombent au politique. L'homme ne construit pas sa voie, il opte pour celle qui se déroule devant lui. Tantôt sinueuse, tantôt droite, cette voie, bordée de fossés où tombent ceux qui ne voient pas ces embûches, doit être acceptée comme le seul moyen possible pour aller de l'avant¹⁰⁹⁸.

¹⁰⁹⁸ Desan, Philippe, *Montaigne : Les formes du monde et de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2008, p. 162-163.

Dans la perspective rhétorique qui est la nôtre, rappelons que cette phrase provient de « De la physionomie ». Montaigne met en exergue deux qualités du prêcheur : la « simplicité » et sa faculté d'adapter son discours à son auditoire (« selon eux, et par routes diverses »). Il met en avant une notion définitoire et distinctive de l'art rhétorique par rapport à toutes les autres disciplines : la prise en compte de l'interlocuteur ou de l'auditeur. Cette citation souligne selon nous la *prudencia* requise de l'orateur. Il nous semble évident que Montaigne prend ici à son compte cet impératif (« il les faut mener », qui recèle les notions de *ductus* et de *docilitas*) : il définit ainsi sa propre adresse rhétorique, et tente de prendre en compte le « goût » et la « force » présumés de son auditoire, selon les messages qu'il entend prêcher dans tel ou tel chapitre des *Essais*.

Sans que le prêche soit dans ce tableau à proprement parler le discours du prêtre, il apparaît dans un certain nombre de cas comme conforme à la morale religieuse : recommandation de « l'union » et de « la paix » (6) ; recommandation de « fuir la philosophie mondaine » (8) ; recommandation de la « continence », qui s'adresse aux femmes (14) ; recommandation de s'« oublier pour le prochain » (16) ; recommandation de l'« abstinence » à table (19) ; dissuasion au sujet du « plaisir » de la chair (20). Quatre de ces six occurrences sont en réalité des discours que Montaigne désapprouve ouvertement (14, 16, 19, et 20) pour leur inefficacité ou par désaccord profond avec les valeurs conventionnelles contenues dans le prêche, notamment avec le prêche que son père avait intégré, en faveur de l'oubli de soi-même (16).

En contrepartie, Montaigne donne souvent une représentation du « prêche » qui l'associe au plaisir : le prêche est parfois plaisant en lui-même (1, « chantans preschans », « y meslant quelque-fois des mots pour rire et beuvans à leurs cognoissans »), notamment le prêche philosophique (4, « gay », « gaillard », « enjoué », « follastre », « feste et bon temps »). Le message philosophique se fait de plus en faveur du plaisir (9, « voluptez perdues » ; 13 et 15, citations tirées de « Sur des vers de Virgile »), mais du plaisir modéré. Montaigne cherche en réalité à donner un nouveau visage à la morale et à la philosophie, qui telles qu'il les présente prêchent pour le plaisir, et qui persuadent par le plaisir de l'écriture.

Pour ce faire il décrit parfois la perception négative qu'on en peut avoir (4, allégorie contraire à la précédente : « visage renfroigné, sourcilleux et terrible », « ce faux visage, pasle et hideux »), qui s'explique par la teneur généralement austère du discours didactique (12, « doctrine [...] magistrale, imperieuse et importune [...] de coutume » ; 17, opposition de la « simplicité » et de la « doctrine »). Prêcher et « feste » sont antinomiques (4). Prêcher dans ce contexte signifie concrètement « dissuader », aller à contre-courant des opinions de l'auditeur. Cela se vérifie dans la citation 3 : prêcher la « deffiance » revient à dissuader de la confiance. Dans sa représentation commune et négative, le prêche est donc intrinsèquement lié à l'hostilité de l'auditeur.

Mais chez Montaigne, le prêche revêt parfois un aspect paradoxal, qui contredit l'austérité de la morale religieuse et de la doctrine, toujours présentées comme « rébarbatives », pour citer Ullrich Langer¹⁰⁹⁹. Montaigne opère à dessein une disjonction entre le prêche de la tradition religieuse et celui de la tradition philosophique, pour inscrire les *Essais* dans la seconde.

Langer s'intéresse en effet à la notion renaissante de « plaisir ». C'est de ce point de vue qu'il évoque le discours des *Essais* :

¹⁰⁹⁹ Voir *infra*.

Montaigne s'éloigne quelque peu du raisonnement péripatéticien, celui-ci admettant la peine de l'effort lorsqu'on apprend (effort qui devient plaisir une fois la disposition vertueuse acquise). Mais contrairement aux Platoniciens et aux Stoïciens, Montaigne refuse ce souverain bien inaccessible, la sagesse quasi transcendente de ceux-là et le souverain bien inhumain de ceux-ci. Cela dit, Montaigne, tout comme Lorenzo Valla, ne raisonne pas vraiment en philosophe mais en rhéteur. La finalité de son texte n'est pas la démonstration d'une vérité, mais la volonté d'attirer les hommes vers la vertu, un acte de persuasion : qu'on en finisse avec ces discours rébarbatifs, et qu'on admette une fois pour toutes que la vertu ne sera recherchée que si elle est plaisante, et agissons en conséquence¹¹⁰⁰.

Le premier élément remarquable de cette citation est que Langer n'hésite pas à qualifier Montaigne de « rhéteur ». Cette position devient heureusement un réflexe dans une partie de la critique contemporaine, qui se fait un devoir de ne pas oublier le dispositif rhétorique chez Montaigne¹¹⁰¹.

Le second point qui nous intéresse ici est le but que Montaigne s'assigne selon Ullrich Langer, sa « volonté d'attirer les hommes vers la vertu ». Il situe également le discours montaignien dans une tension bipolaire entre « discours rébarbatifs » et caractère « plaisant », pour montrer que Montaigne prend le second parti. Ceci se vérifie tout à fait à la lecture des exemples de ce premier tableau. Montaigne emploie le mot « prêche » mais le dépouille de l'essentiel de ses connotations. De la même manière, il emploie le mot « plaisir », mais lui ôte ses attributs les plus intensément appréciés (légèreté, sexualité).

Ullrich Langer s'appuie sur un passage particulier du tout début des *Essais* :

Quoy qu'ils dient, en la vertu mesme, le dernier but de nostre visée, c'est la volupté. Il me plaist de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contrecœur. Et s'il signifie quelque supreme plaisir et excessif contentement, il est mieux deu à l'assistance de la vertu qu'à nulle autre assistance. Cette volupté, pour estre plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'en est que plus serieusement voluptueuse. Et luy devons donner le nom du plaisir, plus favorable, plus doux et naturel : non celuy de la vigueur, duquel nous l'avons dénommée. Cette autre volupté plus basse, si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre en concurrence, non par privilege¹¹⁰².

¹¹⁰⁰ Langer, Ullrich, *Penser les formes du plaisir littéraire à la Renaissance*, éd. Classiques Garnier, Paris, 2009, p. 57. L'adjectif *rébarbatif* apparaît à deux reprises dans les *Essais* : II, 37, p. 770 / 809 : « [A] Je laisse à part le nombre imper de leur pillules, la destination de certains jours et festes de l'année, la distinction des heures à cueillir les herbes de leurs ingrediens, et cette grimace rebarbative et prudente de leur port et contenance, dequoy Pline mesme se moque. » et III, 5, p. 844 / 91 : « [B] J'ayme une sagesse gaye et civile, et fuis l'aspreté des meurs et l'austerité, ayant pour suspecte toute mine rebarbative. »

¹¹⁰¹ Jean Balsamo va dans le sens de Langer : « [Montaigne] connaissait surtout les ressources de la rhétorique, art de manier les passions, et partant, typologie des passions. » (Balsamo, Jean, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 72). Voir aussi Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010. A propos des rapports ambigus de Montaigne à la rhétorique, voir aussi Magnien, Michel, « L'entrée en scène de la rhétorique » (*Essais*, I, 9 et I, 10), *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne, Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin*, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010, éd. Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, p. 38 : « Dès le seuil de son livre, par ce goût marqué pour une prose qui mimerait la parole vive, il s'inscrit ainsi en opposition avec les modes de composition de son temps. [...] les *Essais* rompent violemment en visière avec la rhétorique telle qu'on l'enseigne dans les collèges : de manière bien surprenante, comme l'a déjà souligné Daniel Ménager, leur auteur prétend en effet pratiquer un *ex tempore sermo*, mais sans s'appuyer sur la mémoire, contrairement à ce que recommandent tous les manuels traitant de l'improvisation depuis l'antiquité [...]. » – Magnien renvoie à Ménager, Daniel, « Improvisation et mémoire dans Les *Essais* », *Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, éd. Franck Lestringant, Paris, Honoré Champion, 1985, p. 101-110.

¹¹⁰² I, 20, « Que philosopher, c'est apprendre à mourir », Villey, p. 82. Selon Pierre Hadot, p. 50-51 : « Présenter la philosophie comme un « exercice de la mort » était une décision d'une extrême importance ». L'apprentissage de la mort est donc selon lui un « exercice spirituel » à part entière, chez Montaigne (dans le chapitre cité par Langer) comme chez Sénèque.

Cet extrait fait l'éloge de la « vertu » « voluptueuse » (« il me plaist »). Montaigne prend plaisir à la fois à contredire la *doxa* trop austère (« quoy qu'ils dient », « ce mot qui leur est si fort à contecoeur »). Il « [s]e plaît » aussi probablement à donner une représentation joueuse et décalée de lui-même. Il s'ingénie à casser le caractère antinomique de notions que tout rapproche dans la nature : plaisir et vertu. Ce faisant, il déplace aussi le sémantisme usuel du mot « plaisir » pour l'éloigner du domaine sexuel et le défaire de ses connotations frivoles.

Langer souligne l'originalité du discours moral montaignien :

Il s'agit de renommer la vertu « volupté », pour rendre compte du plaisir qu'elle procure réellement, un plaisir plus « robuste » que celui du plaisir sexuel, et pour la rendre plus avenante. Loin, donc, de séparer le plaisir de toute autre activité en l'érigeant en but final, en souverain bien, Montaigne l'installe au cœur même de la vertu. Celle-ci doit être attrayante : parce que, implicitement, elle constitue en fait le bien-vivre même. Son apparence lui vaudra un plus grand nombre de disciples : le plaisir servira à attirer les hommes vers la vertu. [...] L'éloge de la vertu plaisante n'exclut point, en revanche, une prise de position implicite, et celle-ci n'est guère aussi choquante que la formulation provocatrice de Montaigne nous laisserait croire. Intégration du plaisir dans l'action morale et dans la disposition vertueuse¹¹⁰³, accent mis sur un bien-vivre à la portée de l'être humain : c'est là ce que partagent pensées péripatéticienne et épicurienne sur le *summum bonum*, et c'est aussi ce fond qui alimente le raisonnement de l'essayiste, de ce grand penseur de l'humain. Qu'il sache, étant humain, être humain : *sappia essendo huomo, esser 'huomo*¹¹⁰⁴.

Nous revenons à l'idée que Montaigne cherche à donner un nouveau visage à la vertu. Deux éléments distinguent le prêche montaignien des prêches canoniques chrétiens : le but, à savoir le plaisir vertueux ou la vertu plaisante ; et le moyen, c'est-à-dire le plaisir oratoire ou littéraire. Ce sera ainsi double plaisir.

« Le plaisir servira à attirer les hommes vers la vertu » : dans la citation d'Ulrich Langer, cette formule résume le programme de toute l'époque, de Castiglione à Ramus. Nous l'avons vu dès l'introduction générale de notre travail. Dans le *Courtisan*, l'homme de cour idéal doit élever le Prince vers la vertu, et l'auteur même de l'ouvrage y attire son lecteur rétif en commençant par des remarques plaisantes. Le choix fondamental est de préférer mener à la vertu par un chemin semé de fleurs plutôt que d'épines et de ronces, ce qui contredit en apparence toute la tradition « héroïque » du Y pythagoricien, où le chemin vers la vertu est d'abord pénible avant d'être plaisant. Le choix est le même chez Montaigne que chez Castiglione : ne pas repousser avec du rébarbatif.

II. Le prêcheur comme modèle d'orateur

Nous en venons ici au « prêche » *stricto sensu*, qui réfère au sermon du prêtre, mais considéré pour ses qualités oratoires. Nous avons déjà largement étudié la figure du prêcheur dans I, 10, « Du parler prompt ou tardif », dont nous avons donné une explication intégrale¹¹⁰⁵. Certains enjeux rhétoriques sont donc soulevés très tôt dans les *Essais*. Ils reparaissent adossés à la figure du prêcheur dans les deuxième et troisième livres. Dans la

¹¹⁰³ Pierre Hadot montre que le lien entre vertu et plaisir peut être encore plus étroit : « Finalement chez les épicuriens, c'est le plaisir qui est exercice spirituel : plaisir intellectuel de la contemplation de la nature, pensée du plaisir passé, plaisir enfin de l'amitié. » (Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 37)

¹¹⁰⁴ Langer, *op. cit.*, p. 56-57.

¹¹⁰⁵ Voir notre premier chapitre.

majorité des occurrences, la figure du prêcheur sert de comparant à une autre (21 : à celle de l'auteur ; 22 : à des membres de l'entourage de l'auteur ; 23 : à la fonction de « Roy »).

21	II, 12, p. 566 / 600	[B] Maintes-fois (comme il m'advient de faire volontiers) ayant pris pour exercice et pour esbat à maintenir une contraire opinion à la mienne, mon esprit, s'applicant et tournant de ce costé là, m'y attache si bien que je ne trouve plus la raison de mon premier advis, et m'en despars. Je m'entraîne quasi où je penche, comment que ce soit, et m'emporte de mon pois. Chacun à peu pres en droit autant de soy, s'il se regardoit comme moy. Les prescheurs sçavent que l'emotion qui leur vient en parlant, les anime vers la creance, et qu'en cholere nous nous adonnons plus à la deffense de nostre proposition, l'imprimons en nous et l'embrassons avec plus de vehemence et d'approbation que nous ne faisons estant en nostre sens froid et reposé.
22	III, 4, p. 837 / 878	[B] Le son mesmes des noms, qui nous tintoüine aux oreilles : Mon pauvre maistre ! ou, Mon grand amy ! Hélas ! mon cher pere ! ou, Ma bonne fille ! quand ces redites me pinsent et que j'y regarde de pres, je trouve que c'est une plainte grammairiene et voyelle. Le mot et le ton me blessent. Comme les exclamations des prescheurs esmouvent leur auditoire souvant plus que ne font leurs raisons et comme nous frappe la voix piteuse d'une beste qu'on tue pour nostre service ; sans que je poise ou penetre cependant la vraye essence et massive de mon subject.
23	III, 7, p. 917-918 / 962.	[B] Le plus aspre et difficile mestier du monde, à mon gré, c'est faire dignement le Roy. [...] Si est-ce que c'est, envers ceux mesme qui sont de moins excellente nature, une singuliere incitation à la vertu d'estre logé en tel lieu où vous ne faciez aucun bien qui ne soit mis en registre et en conte, et où le moindre bien faire porte sur tant de gens, et où vostre suffisance, comme celle des prescheurs, s'adresse principalement au peuple, juge peu exact, facile à piper, facile à contenter.
24	III, 8, p. 940 / 986	[B] Nous autres, qui avons peu de pratique avec les livres, sommes en cette peine que, quand nous voyons quelque belle invention en un poëte nouveau, quelque fort argument en un prescheur, nous n'osons pourtant les en louer que nous n'ayons prins instruction de quelque sçavant si cette piece leur est propre ou si elle est estrangere ; jusques lors je me tiens tousjours sur mes gardes.
25	III, 13, p. 1105 / 1155	[B] Mon marcher est prompt et ferme ; et ne sçay lequel des deux, ou l'esprit ou le corps, j'ay arresté plus mal-aisément en mesme point. Le prescheur est bien de mes amys, qui oblige mon attention tout un sermon.

La citation 24 montre l'importance et la notoriété de la figure du prêcheur, placé sur le même plan que le « poète ». Montaigne dit chercher à évaluer la part d'emprunt dans les idées de chacun. Le prêcheur et le poète incarnent deux modes d'*inventio* différents. Le prêcheur est ici placé du côté du *logos* (« argument »).

Il ressort toutefois de ce tableau que les prêcheurs sont plus souvent convoqués pour le *pathos* (21 et 22) que pour le *logos* (24). Tout se passe comme si le prêcheur incarnait un *pathos* sans *logos* : dans la citation 24, l'auditeur semble s'étonner de voir un argument dans le discours du prédicateur religieux. Montaigne oppose même explicitement le *pathos* au *logos* dans deux extraits (21 : « la raison de mon premier advis », « sens froid et reposé » ; 22 : « raisons », « poise ou penetre »). Il cherche à souligner la puissance du *movere*. La citation 21 amplifie d'abord la passion du locuteur (« m'entraîne », « m'emporte », « émotion », « anime », « imprimons », « vehemence »). Le thème du *motus* est d'ailleurs ce qui permet d'assimiler la personne de Montaigne à celle du prêcheur : tous deux se laissent à dessein emporter par la passion, puisqu'ils « sçavent » que cela donne de la force à leur discours.

Dans la citation 22, Montaigne prend une posture bien différente, celle de l'« auditoire ». Il ne s'agit plus ici d'amplifier la passion ressentie par l'orateur, mais le *motus* au sens rhétorique du terme, c'est-à-dire l'émotion visée par le discours, l'ébranlement de celui qui reçoit le discours, la passion qui affecte le destinataire. Montaigne analyse précisément les ressorts pathétiques qui l'affectent et le « frappent » en tant que public : « Le mot [« plainte grammairiene »] et le ton [« et voyelle »] me blessent. » La passion en jeu, celle que manient notamment ses proches au quotidien, est la pitié (« piteuse »). Ce sont ces orateurs du quotidien, probablement inconscients de l'être, que Montaigne assimile cette fois

aux « prescheurs ». Une nouvelle analogie télescope, non sans une certaine ironie, la figure des proches chargés de pathétique et celle des prêcheurs avec l'image d'un animal sacrifié (« voix piteuse d'une beste qu'on tue pour nostre service »). Cette émotion de l'auditeur fait entrave à la juste pesée du jugement (« sans que je poise ou penetre cependant la vraye essence et massive de mon subject »). Les citations 21 et 22 exposent donc un fort antagonisme du *logos* et du *pathos*, le *pathos* étant capable de tout « emport[er] », et de bloquer l'effort de jugement rationnel de l'auteur, ce qu'il présente comme lui étant désagréable.

Tout comme la citation 22, les citations 23 et 25 s'intéressent à la réception de l'auditoire. La phrase 23 représente le peuple comme auditoire particulier : « peuple, juge peu exact, facile à piper, facile à contenter¹¹⁰⁶. » « Peu exact » signifie en l'occurrence qu'on peut contenter le peuple avec de mauvais arguments, par opposition peut-être au lecteur de Montaigne. Cette phrase met au jour une tension entre la difficulté (« le plus aspre et difficile mestier du monde ») du métier de « Roy » et le caractère maniable de son interlocuteur principal, le « peuple ». Le Roi est donc par ses fonctions confronté à une difficulté pragmatique qu'incarne très bien aussi la figure du prêcheur.

La citation 25 met à nouveau en scène Montaigne en position d'auditeur, comme la citation 22. Mais il souligne ici une autre difficulté rhétorique : la conservation de l'*attentio*. Montaigne, contrairement au lecteur assidu qu'il imagine dans « De la vanité », se présente comme un auditeur dont l'attention est difficile à capter, d'une certaine nonchalance. De ce point de vue, on peut estimer que les conditions du discours des *Essais* sont similaires à celles des sermons de prêtres : éveiller et conserver l'*attentio* de l'auditeur, tel est le premier obstacle à surmonter – sans quoi les buts que l'orateur se propose sont hors d'atteinte.

Ces différents extraits ne sont pas sans lien avec la question de la cryptique. En évoquant le métier de « prescheur », Montaigne montre qu'il est pleinement conscient d'un certain nombre d'enjeux rhétoriques. Il prouve qu'il connaît toute la puissance du *movere*, pour l'avoir éprouvée du point de vue de l'orateur (21) comme de l'auditeur (22). Or le *movere* est un des ressorts essentiels, et même un des signes de reconnaissance de la méthode de prudence.

III. Le discours montaignien envisagé comme prêche

La citation 21, ci-dessus, consistait déjà en une *comparatio* entre Montaigne et « les prescheurs » détenteurs d'un savoir-faire rhétorique, le *movere*. Le tableau qui suit rassemble des extraits qui assimilent à un prêche le discours de Montaigne en tant que personne privée ou de Montaigne auteur des *Essais*.

¹¹⁰⁶ Par opposition à la représentation de la foule chez Horace et Ramus, synonyme de pluralité (« beste de plusieurs testes ») donc difficile à manier.

26	II, 17, p. 637 / 675	[A] Je ne sçay ny plaire, ny rejouyr, ny chatouiller : le meilleur conte du monde se seche entre mes mains et se ternit. Je ne sçay parler qu'en bon escient, et suis du tout denué de cette facilité, que je voy en plusieurs de mes compagnons, d'entretenir les premiers venus et tenir en haleine toute une troupe ¹¹⁰⁷ , ou amuser, sans se lasser l'oreille d'un prince de toute sorte de propos, la matiere ne leur faillant jamais, pour cette grace qu'ils ont de sçavoir employer la premiere venue, et l'accommoder à l'humeur et portée de ceux à qui ils ont affaire. [B] Les princes n'ayment guere les discours fermes, ny moy à faire des contes. [A] Les raisons premieres et plus aisées, qui sont communément les mieux prinses, je ne sçay pas les employer : [C] mauvais prescheur de commune.
27	III, 3, p. 823 / 864	[B] La solitude que j'ayme et que je presche ¹¹⁰⁸ , ce n'est principalement que ramener à moy mes affections et mes pensées, restreindre et resserrer non mes pas, ains mes desirs et mon soucy, resignant la sollicitude estrangere et fuyant mortellement la servitude et l'obligation, [C] et non tant la foule des hommes que la foule des affaires.
28	III, 8, p. 938 / 983	[B] Nous devons ce soing aux nostres, et cette assiduité de correction et d'instruction ; mais d'aller prescher le premier passant et regenter l'ignorance ou ineptie du premier rencontré, c'est un usage auquel je veux grand mal. Rarement le fais-je, aus propos mesme qui se passent avec moy, et quite plustost tout que de venir à ces instructions reculées et magistrales.
29	III, 12, p. 1045 / 1091	[B] Je me presche il y a si long temps de me tenir à moy, et separer des choses estrangeres ; toutesfois je tourne encores tousjours les yeux à costé [...].
310	III, 13, p. 1090 / 1138	[B] Or je trete mon imagination le plus doucement que je puis et la deschargerois, si je pouvois, de toute peine et contestation. Il la faut secourir et flatter, et piper qui peut. Mon esprit est propre à ce service : il n'a point faute d'apparences par tout ; s'il persuadoit comme il presche ¹¹⁰⁹ , il me secourroit heureusement. Vous en plaict-il un exemple ? Il dict que c'est pour mon mieux que j'ay la gravele ; que les bastimens de mon aage ont naturellement à souffrir quelque goutiere [le prêche se poursuit ainsi durant quelques lignes encore].

Le dernier de ces extraits relate à nouveau un échec rhétorique. Montaigne dissocie ses instances mentales : il sépare « mon imagination », qui occupe la posture de l'auditoire, de « mon esprit », sorte d'orateur. L'intellect tente d'encourager l'imagination à endurer la maladie. Ce dialogue intérieur prend la forme d'un discours direct (« Il dict que c'est pour mon mieux etc. »). Montaigne met encore en scène un prêche adressé à soi-même, comme dans les citations 2, 29 et 30.

Deux de ces citations portent sur le même message, prêchent le même contenu : il faut garder son quant à soi (27 et 29) et donc fuir les sollicitations extérieures (« sollicitude estrangere » ; « separer des choses estrangeres »). Cependant le message se situe dans des situations pragmatiques bien différentes : la citation 27 place Montaigne en tant que « prêcheur », qui s'adresse donc aux autres ; la citation 29, dans le rôle du prêcheur, mais aussi du destinataire. Comme dans le cas de la citation 2, évoquée au début de notre premier tableau, le prêche peut être un discours autoadressé. On peut penser que la citation 29 (« Je me presche ») réfère à la personne privée de Montaigne. Mais il serait légitime aussi de considérer cette citation comme une caractérisation autonymique du discours des *Essais*, puisqu'un certain nombre de chapitres (notamment I, 39 / 38 « De la solitude » et III, 10, « De mesnager sa volonté ») portent sur la nécessité du retour sur soi¹¹¹⁰.

La citation 28 est une sorte de définition positive du prêche : « ce soing [...] et cette assiduité de correction et d'instruction ». Elle opère une distinction entre deux types de

¹¹⁰⁷ Cet emploi du mot *troupe* (26) est à rapprocher de celui de I, 39 / 38, « De la solitude », où « troupe » varie « presse » (p. 247 / 251, A) et *turba* dans une citation de Tibulle, (p. 241 / 245, B).

¹¹⁰⁸ Par opposition à la solitude locale, au fait d'être seul en un lieu. Cette citation est à rapprocher du chapitre I, 39 / 38, « De la solitude ».

¹¹⁰⁹ Bel exemple de la représentation négative du prêche, vu comme inefficace (voir *supra* notre I) : « prêcher », c'est ne pas « persuader ».

¹¹¹⁰ A propos du « dialogue intérieur avec soi-même », voir Foglia, Marc, « Origine et finalité de l'essai », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 135 sq.

discours didactiques : celui qui s'adresse à tous ou du moins à une masse, par exemple la « troupe » ou au « premier venu » de l'exemple 26 ; et celui qui s'adresse aux « nostres », à quelques-uns, de façon non pas reculée, mais proche. Montaigne prétend donc pratiquer le prêche ou le proscrire en fonction du lien à l'auditoire. Il tient ostensiblement à distance les prêches en chaire (« instructions reculées et magistrales »¹¹¹¹). Il semble que Montaigne adopte le même type de choix en ce qui concerne sa vie privée et ses *Essais* : il effectue dans tous les cas le même geste d'écarter les discours rébarbatifs et magistraux, et privilégie les discours plaisants, adaptés, voire amusants.

Montaigne affirme sa préférence pour une certaine proximité entre prêcheur et destinataire : peut-être tente-t-il, dans l'écriture des *Essais*, à créer de toutes pièces une familiarité, sans laquelle il ne se permettrait pas « d'aller prescher le premier passant » (28) ou « les premiers venus » (26). La stratégie oratoire des *Essais* consisterait ainsi à fabriquer une sorte de familiarité entre auteur et lecteur. Cette familiarité serait le préalable de tout prêche habile et réussi, par opposition aux prêches ou « instructions » qui sont « reculées et magistrales », vouées pour leur part à l'échec. L'idée d'instructions n'est pas repoussée. L'idéal visé est d'avoir des instructions proches et non « reculées », amicales et non « magistrales ». Rappelons qu'*instruction* traduit, comme *instruire*, le *docere*. C'est la traduction standard de Gedoyn pour *docere* chez Quintilien (par exemple à IV, 5, 6). Comme nous l'avons vu chez Philippe de Canaye, Socrate veut « plustost recevoir *instruction* de celui à qui il parle, que de faire profession de *l'enseigner*. Et par ce moyen il gaignoit le cœur de ceux qui avoyent la patience de l'escouter, il les menoit où il vouloit »¹¹¹². » Socrate comme prêcheur est lui-même dans une proximité amicale avec son interlocuteur, et dissimule son désir de l'instruire. Mais ce désir est bien là, comme le souligne Ramus en parlant des sophistes « qui ne vouloyent estre *enseignez* par luy [par Socrate] » : « *qui nollent ab eo doceri* » dans la version latine de la *Dialectique*¹¹¹³.

La citation 28 mérite que nous relisions le passage qui précède :

[B] Il faut employer la malice mesme à corriger cette fiere bestise. [C] Le dogme d'Hegesias, qu'il ne faut ny haïr ny accuser, ains instruire, a de la raison ailleurs ; mais icy [B] c'est injustice et inhumanité de secourir et redresser celui qui n'en a que faire, et qui en vaut moins. J'ayme à les laisser embourber et empestrer encore plus qu'ils ne sont, et si avant, s'il est possible, qu'en fin ils se recognoissent. La sottise et desreglement de sens n'est pas chose guerissable par un traict d'avertissement. [C] Et pouvons proprement dire de cette reparation ce que Cyrus respond à celui qui le presse d'enhorter son ost sur le point d'une bataille : que les hommes ne se rendent pas courageux et belliqueux sur le champ par une bonne harangue, non plus qu'on ne devient incontinent musicien pour ouyr une bonne chanson. Ce sont apprentissages qui ont à estre faicts avant la main, par longue et constante institution. [B] Nous devons ce soing aux nostres, et cette assiduité de correction et d'instruction etc.

L'ensemble du passage déploie un vocabulaire rhétorique (« l'avertissement », c'est-à-dire l'*admonitio* ; « enhorter son ost »¹¹¹⁴ ou *adhortatio* ; « harangue » ou *oratio perpetua* comme nous l'avons vu) et pédagogique (« corriger », « instruire », « redresser », « apprentissages », « institution », « correction », « instruction »). Montaigne entend donc le prêche comme un travail de correction et d'instruction assidues, continues dans le temps. Il ne s'agit pas de prêcher les sots (« bestise », « sottise », et plus largement les personnes désignées par la troisième personne, « Ils » dans le passage qui précède). L'éducation par le prêche se fait dans un cadre familial et restreint (« nous », « vous », « les nostres »), face à un public réduit et

¹¹¹¹ L'adjectif « magistral » était déjà présent dans la citation 12.

¹¹¹² Canaye, Philippe, *Organe*, Genève, Jean de Tournes, 1589, p. 670 (cité plus longuement dans l'annexe 5 de notre chapitre 11).

¹¹¹³ Ramus, *Dialectique* de 1555, p. 129 ; Ramus, *P. Rami Dialecticae libri duo, Audomari Talaei praelectionibus illustrati*, Paris, A. Wechel, 1560, p. 226, cité dans l'annexe 1 de notre chapitre 11.

¹¹¹⁴ « Enhorter » rappelle « exhorter » de la citation n° 6.

choisi. Ceci est finalement moins une définition standard du prêche qu'une redéfinition positive et personnelle.

Montaigne construit une opposition entre le prêche tel qu'on le pratique et qu'on l'entend usuellement et sa propre conception :

Prêche usuel (26 / 28)	Prêche montaignien (28)
« Regenter » [Sans assiduité] « Sur le champ », « incontinent » Destiné aux « premiers venus », « toute une troupe »	« Corriger » et « instruire » Avec « assiduité » (« longue et constante ») Destiné aux « nostres »

La citation 26 fait également intervenir l'auditoire, notamment pour l'articuler à la notion de *placere* (« plaire », « rejouyr », « chatouiller », « amuser »). Le *placere* permet d'opposer les « contes » aux « discours fermes ». Le mot « prescheur » y apparaît dans un ajout dans l'Exemplaire de Bordeaux. Montaigne envisage ici un auditoire précis : « un prince » (mot répété au pluriel ensuite), un auditoire auquel l'orateur, conteur ou prêcheur, a pour devoir de plaire.

Cette citation 26 est surprenante pour deux raisons.

Elle peut tout d'abord sembler paradoxale à cause du décalage entre l'auditoire princier et la remarque de l'édition C : « mauvais prescheur de commune ». le substantif « commune » rejoint les dénominations de la *turba*, du peuple, du *vulgus*. Montaigne effectue comme un rapprochement des deux extrêmes sociaux, le « prince » et le commun des hommes. Les deux extrêmes se confondent peut-être en un seul type d'auditoire, caractérisé par le fait qu'il exige que le discours soit léger et le distraie.

La citation 26 est également surprenante dans la mesure où elle contredit la majeure partie du discours montaignien, qui tend à revendiquer le *placere*, comme nous l'avons constaté. La question se pose de savoir si Montaigne évoque ici sa personne réelle et historique, dans ses relations avec les « Princes », ou bien le discours que tiennent les *Essais*. On pourrait vraisemblablement – c'est du moins ce que nous nous attachons à montrer ici – qualifier les *Essais* de « discours fermes », par opposition aux « contes ». Il n'y a rien qui contredise ici la thèse du plaisir « viril » d'Ulrich Langer. C'est du plaisir léger et purement divertissant que Montaigne cherche à se distancier ici, plaisir qui rejoint la méthode de prudence quand celle-ci s'adresse à un public *imprudens*¹¹¹⁵.

Montaigne dessine ainsi en creux la manière dont il perçoit son propre discours logique. Il établit une équation entre la simplicité des arguments et la facilité avec laquelle ils sont reçus par l'auditoire : « Les raisons premières et plus aisées, qui sont communément les mieux prises ». Il se définit par contraste avec la « facilité » de raconter des histoires, ou bien de trouver des arguments (« raisons [...] plus aisées »). Montaigne laisse donc à penser qu'il conçoit son mode d'argumentation comme détourné, complexe, ses arguments comme dérivés. Peut-être est-ce une manière d'évoquer les prosyllogismes auxquels il recourt, qui sont comme des degrés supérieurs par rapport aux simples syllogismes des autres orateurs, « raisons premières et plus aisées » qui parlent au commun des hommes.

Cette citation est le signe aussi de l'exigence de Montaigne envers son propre lecteur. Il semble écarter intentionnellement de son auditoire les auditeurs trop frivoles. La vertu

¹¹¹⁵ Voir le chapitre 10.

« robuste » à laquelle invitent les *Essais* pourrait être une manière de congédier les amateurs de « contes »¹¹¹⁶. Il choisit ses lecteurs, comme ayant une certaine valeur à ses yeux.

Montaigne souligne le fait qu'il n'est pas un courtisan : là aussi il choisit son public, en ne s'adressant pas à un Prince. Montaigne se caractérise de trois manières : le peu de *placere* dont il se prétend capable, la teneur morale de ses discours (« fermes »), et le caractère contourné ou subduit de ses arguments. Montaigne se représente, ici comme ailleurs, dans le décalage par rapport au commun (« communément », « commune »). De même qu'il a mis à distance les discours trop austères ou magistraux des autres prêcheurs, il montre aussi son éloignement vis-à-vis des « contes » plus frivoles de ceux dont le seul but est de plaire.

La quarantaine d'occurrences des mots de la famille de « prêche » que nous avons relevées connaît une répartition inégale : 7 dans le livre I ; 12 dans le deuxième et 22 dans le troisième. Cette fréquence croissante est d'autant plus notable que le troisième livre est le plus court. Elle témoigne peut-être, à défaut d'une identification aux « gens de [cette] profession », d'une importance croissante de la figure du prêcheur-rhétoricien dans l'univers de référence montaignien. Un certain nombre de citations utilisent le thème du prêche pour faire ressortir des difficultés pragmatiques que Montaigne en tant qu'auteur prend, selon nous, dûment en compte : la volonté de s'adapter au « goût » et à la « force » de son auditoire ; le fait de créer une certaine proximité ou familiarité avec lui ; sa capacité à trouver des « arguments » recevables ; le défi de capter et maintenir l'*attentio* du lecteur ; de le rendre *docilis* ; pour ce faire, la nécessité de plaire tout en lui tenant des « discours fermes » ; et l'importance du *movere* dans la conduite du discours. Il resterait à caractériser le *movere* montaignien, qui n'est pas exactement le même que celui du prêcheur.

Comme discours philosophique et moral (I), selon Montaigne, le prêche dissuade, il va à contre-courant des inclinations de l'auditeur, il « corrige ». Il relève de la doctrine, il « regente », il est « magistral ». Enfin, il manque son but : persuader l'auditeur.

Comme discours du prédicateur (II), le prêche s'appuie sur le *pathos*, plus que sur le *logos*. Il « s'adresse principalement au peuple ». En tant que tel, il est bien un repoussoir de Montaigne, tout comme le maître d'école ou « régent » qui s'adresse à une foule ou « peuple » d'enfants, par opposition aux leçons particulières :

Ceux qui, comme porte nostre usage, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline¹¹¹⁷.

Le prêche montaignien (III) cherche à se distinguer des deux premières conceptions. La première (I) revient approximativement à ce que Ramus dit de la méthode de nature. La deuxième (II) ressemble fort à la méthode de prudence quand celle-ci vise le peuple, la « commune », « bestes de plusieurs testes » pour reprendre l'expression horacienne, ou de manière générale un public non choisi, donc potentiellement *imprudens*. La troisième (III), celle de Montaigne, ressemble pour sa part à la méthode de prudence à son sommet, celle qui s'adresse à un public « cault et fin » de *prudentes*, même si, finalement, Montaigne ne donne pas vraiment les moyens du prêche tel qu'il le redéfinit, s'en tenant à des généralités.

L'habitude de lecture qui consiste à ne plus voir le prêche chez Montaigne n'est pas sans rapport avec la dissimulation. Elle en est un des effets. Les *Essais* sont un discours

¹¹¹⁶ Quoi que les premiers chapitres des *Essais* passent peut-être par un certain plaisir des « contes », des exemples historiques, car l'histoire est plaisante.

¹¹¹⁷ I, 26 / 25, p. 150-151 / 155-156.

plaisant. Le plaisir est ce que Montaigne appellerait leur « forme ». Cette forme permet de dissimuler l'essence du discours montaignien, dont nous estimons quant à nous qu'elle est souvent une prédication morale – ouverte ou couverte. Ainsi, la délectation de la lecture permet d'évincer ce qui peut sembler austère, rébarbatif dans la morale, à savoir la philosophie, la doctrine et la vertu. Nombreux sont les chapitres qui portent sur le plaisir, ou plutôt qui *prônent* et *prêchent* le plaisir, mais un plaisir vertueux ou plus exactement une vertu plaisante, ou encore qui distille du plaisir. Ce plaisir littéraire a un effet cryptique très puissant : il dissimule, voire éclipse l'éventuel « prêche », c'est-à-dire le fond du discours. Il nous semble qu'une partie de la critique ne voit plus que Montaigne donne des leçons, en pédagogue sinon régent, dès que ce sont des leçons de « vraie » vertu, approuvées par le lecteur.

De manière générale, Montaigne honnit tout ce qui décrit la rhétorique, alors même qu'il en utilise bien des ressorts. Le prêche lui-même honni, celui dont André Tournon fait à juste titre un repoussoir, se fait par oral ; à la foule ou au peuple ; enfin sur le champ. Ce type de prêche condense en soi toute la haine de la rhétorique, de la rivale peut-être si proche de Montaigne, d'où une rivalité trop grande. Mais cela n'empêche pas le même Montaigne de construire, « par fuite et non par suite », un type idéal de prêche, qui ressemble beaucoup à la pratique de Socrate. Les « discours fermes » de Montaigne se font par écrit ; à un public choisi ; enfin longuement et « assidû[ment] ». De même que dans la méthode de prudence selon Ramus, le but ici est de « corriger et instruire », de *docere*.

Si donc Montaigne récusé la « troigne trop impérieuse et magistrale », il ne récusé pas l'idée même de « correction » ou de *reprehensio*, mots qu'il fait siens dans ce fameux passage de l'« art de conférer » sur la trogne : « Nous fuyons à la *correction* ; il s'y faudrait présenter et produire, notamment quand elle vient par *forme* de conformance, non de rejance »¹¹¹⁸. Ce qui est rejeté est la « forme » magistrale, les allures de maître ou « régent ». Mais sur le fond, nous ne devons pas fuir à la correction, comme élèves ; et comme maîtres, « [n]ous devons [...] aux nostres [...] cette assiduité de correction et d'instruction »¹¹¹⁹. C'est là précisément décrire le genre rhétorique de l'*admonitio*, que Montaigne désigne entre autres par le terme d'« advertisement », peu négatif chez lui. Admonester, c'est corriger un proche ou ami avec douceur, pour son bien¹¹²⁰. L'exemple usuel de l'*admonitio* est le discours de reproche de Scipion à Masinissa, que nous retranscrivons en annexe. Comme dans cet exemple, celui qui admoneste est un prêcheur privé et familial, et non public et commun. Pour reprendre l'image scolaire chère à Montaigne, ce prêcheur donne des leçons particulières – des leçons de vertu –, là où le « régent » honni donne des cours à une masse indistincte. La forme de l'*admonitio*

¹¹¹⁸ III, 8, p. 924 / 968 ; déjà cité dans notre annexe 3 du chapitre 3, sur le *ductus* dans les *Essais*. Il s'agit, pour qui veut les corriger, d'attraper ceux qui fuient, et qui sont l'image même de l'auditeur rétif, développée dans le fameux passage qui suit (« l'un va en orient, l'autre en occident », etc.).

¹¹¹⁹ III, 8, p. 938 / 983. C'est notre citation 28, qui accumule comme nous l'avons vu le vocabulaire pédagogique de l'« advertisement » : « corriger », « instruire », « redresser », « apprentissages », « institution », « correction », « instruction ».

¹¹²⁰ Erasme varie *admonitio* par *reprehensio* (*De conscribendis epistolis*, LB I, 446 ; dans l'éd. des *Opera omnia*, éd. Jean-Claude Margolin et Pierre Mesnard, Amsterdam ; Oxford, North-Holland, 1971, I, t. 2, p. 309-579) : « CAP LIII. DE MONITORIA EPISTOLA. Monitoria Epistolae duplex est officium. Et vitium, si quod mutari volumus, docere indicare, & quae sint agenda, ea nescienti tanquam scienti ostendere. Et quoniam vix quisquam aequo animo sua discit vitia, ideo reprehensionis acerbitatem laude mitigabimus. [...] Id enim proprium amicitiae munus, ut libera sit admonitio ac mutua, & similia [...]. » Vossius, lui, varie *monitio* par *castigare* ou *corriger* : « §. 2. MONITIO praecipue artis eget, cum vitia quidem castigare, at offensam tamen effugere studemus. Id verò hujusmodi officio consequemur. [...] §. 7. Poterimus quoque aliud delibare è loco communi de officio veri amici. Uti enim medicus sanat corporis morbos : ita sinceri est amici, corrigere animi vitia, non supparasitando ea laudare. Vide Plutarchi librum de discernendo adulate ab amico. » (*Rhetorices contractae, sive Partitionum Oratoriarum libri quinque*, Leipzig, Christian Kirchner, 1660, II, 21, p. 184-186).

socratique est ainsi la réponse à la question platonicienne de savoir si la vertu peut s'enseigner. Mais sur le fond, les leçons particulières sont encore des leçons. Montaigne hait les pédagogues et moque leur échec, parce qu'il pratique lui-même une pédagogie plus noble, la pédagogie à la vertu.

Annexe Un exemple d'*admonitio* : les reproches de Scipion à Masinissa

Masinissa vient de tuer Syphax, et sa belle veuve, Sophonisbe, vient de le supplier Masinissa de la prendre sous sa protection. Masinissa décide sur-le-champ de l'épouser¹¹²¹.

Scipion s'adresse alors à Masinissa pour le ramener à la raison. Conformément aux indications de Vossius, le général romain commence par faire l'éloge des vertus de celui qu'il sermonne, exorde typique de l'*insinuatio*. On va de l'« *insinuatio a suismet virtutibus* »¹¹²² (dans l'exorde) à l'exhortation finale à rompre avec Sophonisbe :

<i>abductum in secretum Masinissam sic adloquitur :</i>	il tira Masinissa à l'écart et lui dit :
<i>« aliqua te existimo, Masinissa, intuentem in me bona et principio in Hispania ad iungendam mecum amicitiam uenisse et postea in Africa te ipsum spesque omnes tuas in fidem meam commisisse. atqui nulla earum uirtus est propter quas tibi adpetendus uisus sim qua ego aeque ac temperantia et continentia libidinum gloriatus fuerim.</i>	(4) « C'est sans doute parce que vous m'avez reconnu quelques qualités, Masinissa, que vous êtes venu d'abord en Espagne rechercher mon amitié, et que vous avez ensuite, en Afrique, confié et votre personne et toutes vos espérances à ma loyauté. (5) Eh ! bien, de toutes les vertus qui vous ont fait attacher du prix à mon amitié, la continence et la retenue sont celles dont je m'honore le plus ¹¹²³ .
<i>hanc te quoque ad ceteras tuas eximias uirtutes, Masinissa, adiecisse uelim.</i>	(6) Ce sont aussi celles que je voudrais vous voir ajouter à toutes vos autres excellentes qualités, Masinissa.
<i>non est, non – mihi crede – tantum ab hostibus armatis aetati nostrae periculi quantum ab circumfusus undique uoluptatibus.</i>	Non, croyez-moi, non, nous n'avons pas tant à redouter à notre âge un ennemi armé que les voluptés qui nous assiègent de toutes parts.
<i>qui eas temperantia sua frenauit ac domuit multo maius decus maioremque uictoriam sibi peperit quam nos Syphace uicto habemus.</i>	(7) Quand on sait mettre un frein à ses passions et les dompter par sa tempérance, on se fait plus d'honneur, on remporte une plus belle victoire que celle qui nous a livré la personne de Syphax.
<i>quae me absente strenue ac fortiter fecisti libenter et commemorauit et meministi : cetera te ipsum reputare tecum quam me dicente erubescere malo.</i>	(8) L'activité et la valeur que vous avez déployées loin de mes regards, je les ai citées, je me les rappelle avec plaisir ; quant à vos autres actions, je les livre à vos réflexions particulières et je vous épargne une explication qui vous ferait rougir.
<i>Syphax populi Romani auspiciis uictus captusque est.</i>	Syphax a été vaincu et fait prisonnier sous les auspices du peuple romain.

¹¹²¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, trad. Nisard, Paris, Firmin-Didot, 1864 (<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/LIV/Intro.html>) XXX, 12, 12-21.

¹¹²² Suite du commentaire de Ferrazzi (*ibid.*) :

Hanc te) Hortatur igitur Masinissam ad hanc eandem uirtutem colendam [...].

¹¹²³ Commentaire de Marco Antonio Ferrazzi (ou Ferracci, *Exercitationes rhetoricae in orationes Titi Livii*, Padoue [Manfrè], 1694 ; discours 117, Equipe RARE, Grenoble III) :

Aliqua te) Insinuatio a suismet virtutibus, quarum amore Masinissa amicitiam Scipionis, et Romanorum appetiverit ; inter quas maxime sibi cordi esse continentiam dicit, quo eam magis etiam Numidae commendat.

<p><i>itaque ipse coniunx regnum ager oppida homines qui incolunt, quicquid denique Syphacis fuit, praeda populi, Romani est ;</i></p>	<p>(9) Ainsi sa personne, sa femme, ses états, ses places, leur population, enfin tout ce qui était à Syphax, est devenu la proie du peuple romain.</p>
<p><i>et regem coniugemque eius, etiamsi non ciuis Carthaginiensis esset, etiamsi non patrem eius imperatorem hostium uideremus, Romam oporteret mitti,</i></p>	<p>(10) Le roi et sa femme, ne fût-elle pas Carthaginoise et fille du général que nous voyons à la tête des ennemis, devraient être envoyés à Rome</p>
<p><i>ac senatus populique Romani de ea iudicium atque arbitrium esse quae regem socium nobis alienasse atque in arma egisse praecipitem dicatur.</i></p>	<p>pour que le sénat et le peuple décidassent et prononçassent sur le sort d'une femme qui passe pour avoir détaché un roi de notre alliance et l'avoir poussé à la guerre tête baissée.</p>
<p><i>uinice animum ; caue deformes multa bona uno uitio et tot meritorum gratiam maiore culpa quam causa culpae est corrumpas. »</i></p>	<p>(11) Faites taire votre passion ; n'allez pas souiller tant de vertus par un seul vice, ni perdre le mérite de tant de services par une faute plus grave encore que le motif qui vous l'a fait commettre. »</p>
<p><i>[15] Masinissae haec audienti non rubor solum suffusus sed lacrimae etiam obortae ; et cum se quidem in potestate futurum imperatoris dixisset orassetque eum ut quantum res sineret fidei suae temere obstrictae consuleret--promisisse enim se in nullius potestatem eam traditurum--ex praetorio in tabernaculum suum confusus concessit. ibi arbitris remotis cum crebro suspiritu et gemitu, quod facile ab circumstantibus tabernaculum exaudiri posset, aliquantum temporis consumpsisset, ingenti ad postremum edito gemitu fidum e seruis unum uocat, sub cuius custodia regio more ad incerta fortunae uenenum erat, et mixtum in poculo ferre ad Sophonisbam iubet.</i></p>	<p>[15] (1) Masinissa, en écoutant ce discours, sentait la rougeur lui monter au front, et même les larmes s'échapper de ses yeux: "il se mettait, dit-il, à la discrétion du général ; il le priait d'avoir égard, autant que le permettait la circonstance, à l'engagement téméraire qu'il avait contracté, lui, Masinissa, (2) en promettant à la captive de ne la livrer à qui que ce fût" et, sortant du prétoire, il se retira tout confus dans sa tente. (3) Là, sans témoin, il poussa pendant quelque temps des soupirs et des gémissements qu'il était facile d'entendre en dehors de sa tente ; (4) enfin un dernier sanglot lui échappant et comme un cri de douleur, il appela son esclave affidé, chargé de la garde du poison que les rois barbares ont l'usage de se réserver en cas de malheur, et lui ordonna d'en préparer une coupe, de la porter à Sophonisbe¹¹²⁴.</p>

¹¹²⁴ Tite-Live, *op. cit.*, XXX, 14, 4-15, 4.

Chapitre 17

Autant de discours que de chapitres ? le *ductus* de I, 14 / 40, « Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons »

Les critiques se sont intéressés à ce chapitre essentiellement pour deux raisons, soit pour étudier sa dimension stoïcienne et la représentation de la mort¹¹²⁵, soit pour comprendre le sens de son déplacement à la fin du livre I¹¹²⁶. Dans les éditions du vivant de Montaigne, il porte en effet le numéro quatorze, mais l'édition posthume le situe à la quarantième position, juste après « Quelques considérations sur Cicéron »¹¹²⁷.

Pour notre part, si nous examinons ce chapitre, c'est parce que notre question est la suivante : peut-on parler des chapitres des *Essais* comme d'autant de discours ? La question appelle naturellement un examen du premier chapitre de l'œuvre qui soit un peu long. Or il s'agit bien ici du premier long chapitre des *Essais* (avant le déplacement en quarantième position) : dans l'édition des PUF, aucun des treize premiers chapitres ne dépasse sept pages. Par comparaison, celui-ci en occupe dix-huit.

Deuxièmement, le titre de ce chapitre est aussi un des premiers à formuler d'emblée un *propositum*¹¹²⁸ – voir notre annexe à ce propos. Il s'avère effectivement à la lecture du chapitre qu'il existe une très grande cohérence du titre avec l'ensemble du chapitre, et d'emblée avec l'exorde. Le titre est « Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons » ; et la première phrase : « [A] Les hommes (dit une sentence Grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. »

¹¹²⁵ Voir par exemple Starobinski, Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, p. 149-151. Defaux, 1999, p. 169-196. Dréano, Maturin, « Montaigne et la préparation à la mort », Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance : travaux et documents, 1960, XXII/2, p. 154 sq. Stenius, Pierre, « Montaigne et la mort : lectures philosophiques (I, 20 ; III, 12 ; II, 6) », *BSAM*, janvier-juin 1994, VIIe série, n° 35-36, p. 59-78. Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 143-150.

¹¹²⁶ Pour une hypothèse à propos du déplacement du chapitre, voir Magnien, Michel, « L'entrée en scène de la rhétorique », *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne : Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010*, Philippe Desan, Paris, Champion, 2011, p. 35.

¹¹²⁷ L'édition Pléiade suit l'édition de Bordeaux et le situe en quarantième position (voir p. 1450-1451). Voir aussi Sayce, Richard, « L'édition des *Essais* de Montaigne de 1595 », *BHR*, Droz, Genève, XXXVI, I, 1974, p. 119 : « L'énigme de ce changement reste entière ». Richard Sayce évoque la possibilité d'un incident d'imprimerie. Voir aussi Montaigne, *Essais*, éd. Gérard Defaux, Imprimerie nationale, Paris, 1999, p. 169-196.

¹¹²⁸ Un seul des précédents titres de chapitre présente cette particularité : I, 4 : « Comme l'ame descharge ses passions sur des objets faux, quand les vrais luy defaillent ».

Troisièmement, comme le remarque Pierre Villey, ce chapitre est « très différent d'allure de ceux qui l'entourent »¹¹²⁹. Il représente à la fois un changement de forme et un changement de tonalité dans le fil des chapitres. André Tournon le qualifie de « dissertation sans grande originalité »¹¹³⁰. Le mot de *dissertation* renvoie précisément à notre problème : ce chapitre est donc, aux yeux de Tournon, cette sorte de discours qu'est une dissertation. Même si cette dissertation est sans originalité sur le fond, avec pour l'essentiel des lieux communs de la philosophie, elle est du moins très originale par sa forme, du moins dans le contexte des *Essais*. « Dissertation » revient à dire, dans notre vocabulaire ramiste, « méthode de nature ». Le simple fait que Montaigne énonce des vérités doctrinales, et de plus sous une forme très méthodique, confère à ce chapitre une place à part dans les *Essais*, intéressante dans le cadre de notre étude du *ductus*.

Comme cette originalité se mesure d'abord par le contraste avec les chapitres précédents, 1 à 13, nous aurons d'abord quelques remarques sur ceux-ci, avant d'en venir à l'étude de la forme même du chapitre 14 : son exorde, ses trois parties, sa péroraison¹¹³¹. Ou peut-être faudrait-il dire, s'il ne s'agit que d'une dissertation : son introduction et sa conclusion. Notre exposé montrera en effet qu'on glisse, et assez vite, d'une dissertation de philosophie à une exhortation ou, dans les termes de Tournon, à du parénétiq.

I. Remarques préliminaires sur le début du livre I : les divers moyens du *seducere*

Pierre Villey a sévèrement disqualifié les premiers chapitres des *Essais* : « il n'y a rien à en dire »¹¹³², entre autres pour leur caractère « impersonnel[...] ». Michel Magnien rapporte cette particularité à la structure de la chrie¹¹³³.

Jean Balsamo, dans un récent article, explique que la première réception des *Essais* s'est faite « suivant deux perspectives principales », politique et philosophique :

D'une part en considérant les *Essais* comme un livre « politique », dès la fin du XVI^e siècle, présenté et reçu comme une « eschole de guerre et d'estat »¹¹³⁴, selon la formule de Marie de Gournay, des « Morall, Politike and Militarie Discourses » pour John Florio, des *Discorsi politici e militari*, selon l'interprétation que leur donnait Girolamo Naselli, leur premier traducteur italien, qui les présentait, au prix de bien des malentendus, comme l'illustration de la position des « politiques », entre les protestants, et les ligueurs, entre François de La Noue et René de Lucinge qu'il traduisait en même temps. De son côté, Juste Lipsé joua un rôle déterminant dans la réception philosophique des *Essais*, dont il offre le premier témoignage, ou plus exactement la première réception de Montaigne en philosophe. Dès le mois d'avril 1583 en effet, dans une lettre adressée à Théodore van Leewen, il évoquait un « Sage français », avant de le désigner comme le « Thalès français », dont il cherchait à se procurer le livre par l'intermédiaire de Plantin¹¹³⁵.

¹¹²⁹ Edition PUF, p. 50.

¹¹³⁰ Tournon, André, *La glose et l'essai*, Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 223.

¹¹³¹ Peter Mack n'hésite pas à qualifier telle conclusion montaignienne de *peroration*, et ce, dès l'introduction de son ouvrage, *op. cit.*, p. 13.

¹¹³² Villey, Pierre, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1933, II, p. 38. Cité par Michel Magnien, *op. cit.*, p. 32-33.

¹¹³³ *Ibid*, p. 33.

¹¹³⁴ Marie de Gournay, « Préface » [1595], in *Les Essais*, édition Pléiade, p. 17.

¹¹³⁵ Balsamo, Jean, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 77.

Sagesse politique, sagesse morale : ces deux mêmes catégories se dessinent au sein des titres des treize premiers chapitres¹¹³⁶. Une moitié environ renvoie plus ou moins explicitement à des problématiques diplomatiques et politiques, et à « la science de l'entregent » : I, 1, « Par divers moyens on arrive à pareille fin » ; I, 5, « Si le chef d'une place assiegée doit sortir pour parlementer » ; I, 6, « L'heure des parlemens dangereuse » ; I, 10, « Du parler, prompt ou tardif » ; I, 13, « Ceremonie de l'entreveuë des roys ». Les autres titres ont une consonance plus morale : I, 2 « De la tristesse » ; I, 3, « Nos affections s'emporent au dela de nous » ; I, 7, « Que l'intention juge nos actions » ; I, 8, « De l'oisiveté » ; I, 9, « Des menteurs », I, 12, « De la constance ».

La dimension de séduction de ces treize premiers chapitres nous semble évidente, pour trois raisons. Tout d'abord ces chapitres sont courts, et constituent une sorte d'apéritif aux mets plus substantiels qui seront servis au lecteur à la fin du livre I, par exemple au chapitre I, 50, « Des prieres ». Ils sont donc peu exigeants en termes d'*attentio*.

De plus, chacun de ces chapitres met en avant ce qu'Agricola appelle les *egregia magnorum virorum dicta factaque*¹¹³⁷, « les dits et les faits remarquables des grands hommes ». Si le tout premier chapitre a un titre un peu énigmatique, car il ne signale pas clairement son appartenance au domaine politique ou au domaine moral, en revanche il accumule de façon très claire les exemples de clémence des grands de ce monde envers leurs ennemis : « Edouard, prince de Galles », « Scanderberch, prince de l'Epire », « L'empereur Conrad troisieme », etc.

Cette collection de faits et dits des grands hommes est divertissante. Elle permet d'agrémenter la lecture des chapitres à portée plus morale, comme le deuxième, « De la tristesse » : « [A] Le conte dit, que Psammenitus, Roy d'Egypte, ayant esté deffait et pris par Cambisez, Roy de Perse¹¹³⁸ », etc. La phrase suivante aborde un exemple contemporain, plus proche géographiquement et temporellement du lecteur : « Cecy se pourroit apparier à ce qu'on vid dernièrement d'un Prince des nostres », etc. Montaigne varie les nations et les époques auxquelles il fait référence. Grâce à une telle *variatio* il est difficile au lecteur de se lasser. On pourrait donc, dans une certaine mesure, appliquer aux faits et dits des grands hommes ce que Jean Balsamo dit des « héros » :

L'héroïsme est au cœur des *Essais* à travers la figure et la célébration des héros. Si l'on en croit les annotations laissées par les premiers lecteurs dans les marges de leur exemplaire, le premier succès rencontré par les *Essais* dès la fin du XVI^e siècle tient précisément à cette matière héroïque. Et sans doute, ce que nous lisons aujourd'hui rapidement comme de simples exemples, interchangeables, mis au service d'une argumentation d'une toute autre portée, comme les marques les plus historiquement datées de la manière de Montaigne (longtemps attribuées par la critique à une forme de pédantisme), pouvait-il être pris au pied de la lettre, pour sa force et sa valeur d'évocation¹¹³⁹.

De même, il nous semble que la force d'évocation des premiers exemples de Montaigne, Rois d'Orient ou Princes du Royaume de France, était lors de la première

¹¹³⁶ A propos non pas des treize, mais des dix-neuf premiers chapitres des *Essais*, et de leur « caractère de compilation », voir Bellenger, Yvonne, « Montaigne commentateur de lui-même dans les premiers chapitres des *Essais* », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995.

¹¹³⁷ Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica*, Tübingen, Max Niemeyer, 1992, p. 458. Voir notre chapitre 7.

¹¹³⁸ I, 2, p. 11 / 35. Le plaisir de la lecture s'explique aussi, pour reprendre les termes d'Agricola, par la *notitia vetustatis, et rerum in longinquo positarum cognitio*, « la connaissance des faits du passé et des réalités lointaines ».

¹¹³⁹ Balsamo, Jean, « "Et me contente de gémir sans brailler." Montaigne et l'humanité héroïque », *Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie*, Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Cerf, 2010, p. 138.

réception bien plus grande qu'aux yeux des lecteurs modernes. Ce premier point sera à retenir pour l'étude du chapitre 14, qui lui aussi accumule de très nombreux exemples. André Tournon a tendance à y voir une simple accumulation de banalités, finalement sans grande importance, sans effet sur le lecteur. Mais ces exemples non plus ne sont pas de « simples exemples », ils ne sont pas « interchangeables ». On ne peut pas compter pour rien l'impression qu'ils font ou plutôt faisaient sur le lecteur contemporain de Montaigne. Chacun de ces exemples a une « force et (une) valeur » propre, il impressionne, il produit un effet qui ne disparaît pas facilement.

Enfin, dans les treize premiers chapitres, l'intention de *seducere* ou de *placere*, propre à l'exorde, est sensible au fait que Montaigne évite, intentionnellement ou non, de défendre des thèses auxquelles le lecteur pourrait être potentiellement hostile. « Par divers moyens on arrive à pareille fin », « De la tristesse », « Nos affections s'emportent au-delà de nous », il n'y a pas là de quoi froisser le lecteur, du moins dans leur version de 1580. Cela se voit par exemple si l'on compare le chapitre I, 3 dans sa version actuelle avec la version initiale. Les couches B et C affichent sans hésiter l'intention didactique et morale du chapitre :

[B] Ceux qui accusent les hommes d'aller toujours béant apres les choses futures, et nous aprennent à nous saisir des biens presens, et nous rassoir en ceux-là, comme n'ayant aucune prise sur ce qui est à venir, voire assez moins que nous n'avons sur ce qui est passé, touchent la plus commune des humaines erreurs [...] ¹¹⁴⁰.

Mais dans la version initiale de 1580, le chapitre s'en tenait à la « “puissance d'agir” des dépouilles mortelles des grands Capitaines » ¹¹⁴¹ :

[A] Bertrand du Glesquin mourut au siege du chasteau de Rancon, pres du Puy en Auvergne. Les assiegez s'estant rendus apres, furent obligez de porter les clefs de la place sur le corps du trespassé. Barthelemy d'Alviane, General de l'armée des Venitiens [...] ¹¹⁴².

Dans cette version bien plus sèche, le chapitre est propre à susciter chez le lecteur cette même fascination pour le corps mort des grands hommes. Il pique également la curiosité du lecteur bienveillant, par le lien distendu entre ces toutes premières lignes et le titre du chapitre, « Nos affections s'emportent au-delà de nous ». Quel rapport entre l'anecdote sur Du Guesclin et cette espèce de thèse philosophique ? L'anecdote et celles qui suivent sont de l'ordre des *inopinata*, dirait Agricola ¹¹⁴³ : elles sont agréables parce qu'elles étonnent.

Le chapitre 4, « Comme l'âme descharge ses passions sur des objets faux, quand les vrayz luy defaillent », commence par une anecdote plus amusante encore :

[A] Un gentilhomme des nostres merueilleusement subject à la goutte, estant pressé par les medecins de laisser du tout l'usage des viandes salées, avoit accoustumé de respondre fort plaisamment, que sur les efforts et tourments du mal, il vouloit avoir à qui s'en prendre, et que s'escriant et maudissant tantost le cervelat, tantost la langue de boeuf et le jambon, il s'en sentoit d'autant allegé ¹¹⁴⁴.

¹¹⁴⁰ I, 3, p. 15 / 38.

¹¹⁴¹ Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, dans la présentation du chapitre de l'édition Pléiade, p. 1333.

¹¹⁴² I, 3, p. 17 / 40.

¹¹⁴³ *Ibidem*.

¹¹⁴⁴ I, 4, p. 22 / 45.

Le lecteur se représente le gentilhomme dans une situation comique. Ce décalage permet d'introduire « plaisamment » un sujet éminemment moral, tiré de Plutarque¹¹⁴⁵. Si c'est de la philosophie, c'est de la philosophie amusante. Montaigne dans ce début des *Essais* ne cherche pas à ennuyer son lecteur, ou plutôt, délibérément, il cherche à ne pas l'ennuyer. C'est particulièrement net dans la version de 1580.

II. Exorde du chapitre I, 14 / 40 et syllogisme principal

Le contraste est d'autant plus fort avec les premières lignes du chapitre I, 14. Elles sont d'une autre teneur, bien plus aride que celle des *incipit*¹¹⁴⁶ qui précèdent. Au lieu de faits et dits étonnants ou divertissants, le lecteur se trouve confronté à une discussion philosophique ardue, qui mêle raisonnements en cascade (« Car si... », « Si... », « Si... ») et termes techniques, « l'estre originel », la « composition ». D'autre part, cette fois la thèse ou *propositum* annoncée par le titre est reformulée dans les toutes premières lignes, et à peine plus loin sous forme plus abstraite, « Or que ce que nous appellons mal ne le soit pas de soy, ou au moins, tel qu'il soit... ». Le ton n'est donc plus à l'amusement, à la curiosité, ni à la surprise :

[A] Les hommes (dit une sentence Grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. Il y auroit un grand point gagné pour le soulagement de nostre miserable condition humaine, qui pourroit établir cette proposition vraye tout par tout. Car si les maux n'ont entrée en nous que par nostre jugement, il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou contourner à bien. Si les choses se rendent à nostre mercy, pourquoy n'en chevrons nous, ou ne les accommoderons nous à nostre avantage ? Si ce que nous appellons mal et tourment n'est ny mal ny tourment de soy, ains seulement que nostre fantasie luy donne cette qualité, il est en nous de la changer. Et en ayant le choix, si nul ne nous force, nous sommes estrangement fols de nous bander pour le party qui nous est le plus ennuyeux, et de donner aux maladies, à l'indigence et au mespris un aigre et mauvais goust, si nous le leur pouvons donner bon, et si la fortune fournissant simplement de matiere c'est à nous de luy donner la forme. Or que ce que nous appellons mal ne le soit pas de soy, ou au moins, tel qu'il soit, qu'il depende de nous de luy donner autre saveur, et autre visage, car tout revient à un, voyons s'il se peut maintenir. Si l'estre originel de ces choses que nous craignons, avoit credit de se loger en nous de son autorité, il logeroit pareil et semblable en tous : car les hommes sont tous d'une espece, et sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et instrumens pour concevoir et juger. Mais la diversité des opinions que nous avons de ces choses là montre clerement qu'elles n'entrent en nous que par composition : tel à l'aventure les loge chez soy en leur vray estre, mais mille autres leur donnent un estre nouveau et contraire chez eux. Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties. (§ 1)

Pour reprendre la formule d'André Tournon, tout cela est bien d'un style de « dissertation », et même de dissertation de philosophie. Mais, comme il le signale très bien lui-même, l'auteur ne s'adresse pas qu'à l'intellect, c'est aussi de l'exhortation morale. Il suffit de voir que le chapitre commence par une « sentence », ce dont nous pouvons tirer deux conclusions. Premièrement, Montaigne se situe à un degré de généralité maximale. Le chapitre est donc bien parti pour respecter une progression déductive, du général au

¹¹⁴⁵ Voir l'introduction de Jean Balsamo, édition Pléiade, p. 1336 : « Ce court chapitre est lié à la lecture par Montaigne, à la fin de l'année 1572, des *Œuvres morales* et des *Vies* (Paris, M. de Vascosan, 1572) de Plutarque, dans la traduction de Jacques Amyot [...] »

¹¹⁴⁶ Certaines études ont été consacrées à la question des *incipit* montaigniens, notamment Rigolot, François, « Les *Incipit* des *Essais* : Structure et évolution », *Montaigne et les Essais 1580-1980*, Actes du Congrès de Bordeaux, éd. P. Michel, F. Moureau, R. Grandroute, C. Blum, Paris-Geneva, Champion-Slatkine, 1983, pp. 247-60. Voir aussi Tournon, André, *Route par ailleurs*, « Titres et indices », p. 79-115.

particulier. Deuxièmement, la dimension morale du chapitre s'affiche sans vergogne dès les premières lignes : « sentence » fait partie du vocabulaire métadiscursif du traité de morale. « Il est en nous de la changer » : Montaigne affiche son intention de convaincre le lecteur, de l'inviter à une réforme de ses mœurs. « Nous sommes étrangement fols » : le blâme est explicite.

Cette hésitation entre dissertation et exhortation fait que nous ne savons trop comment qualifier ce début. Si c'était purement philosophique, adressé à l'intelligence, nous devrions parler simplement d'introduction, et non d'exorde, ce dernier mot supposant une démarche rhétorique pour apprivoiser l'hostilité de l'auditeur. L'hésitation se retrouve dans la formule qui clôt ce début : « Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties. » Si tout le début est une simple introduction, voici la *partitio* en bonne et due forme, l'annonce d'un plan en trois parties. Mais « parties » veut plutôt dire « ennemies », et la phrase signifie « nous devons lutter surtout contre la mort, la pauvreté et la douleur ». Cette interprétation cadre avec l'exorde d'une entreprise parénétiq ue visant à réformer le lecteur. Les deux sens ne s'excluent pas : Montaigne joue sur le mot *parties* et sur l'attente d'une *partitio*. Tournon considère que seule la conclusion du chapitre « dévoile la ruse », à savoir un « décalage entre les propos et l'intention avouée ». La ruse ou « équivoque » serait selon lui celle « du genre parénétiq ue », qui vise à « persuader à tout prix un étranger, ou soi-même, de modifier son comportement ». Qui dit ruse et dévoilement dit cryptique. Mais ici la ruse est en fait repérable et repérée dès le début, et la cryptique nous paraît donc faible. Le lecteur sait d'emblée qu'il est devant un mixte de philosophie et de morale, et que le chapitre s'adresse à la fois à son intelligence et à sa volonté. Il s'agit à la fois de le convaincre intellectuellement et de transformer son comportement, son attitude pratique. Nous pouvons donc, comme le fait d'ailleurs Tournon lui-même, parler d'« exorde » pour le début de ce chapitre.

Exorde ou introduction, ce début a un autre aspect remarquable. Montaigne y déroule d'emblée le syllogisme principal du chapitre, dans son entier, en recourant à une anaphore en « si ». Le chapitre sera en effet structuré de manière simple et transparente sur la base d'un syllogisme énoncé entièrement dans l'exorde :

Si les maux n'ont entrée en nous qu'en notre jugement, il est en notre pouvoir de les mépriser ou de les contourner à bien (§ 1 selon notre paragraphe).
Or les maux n'ont entrée en nous qu'en notre jugement (§ 2 à 14).
Donc il est en notre pouvoir de les mépriser ou de les contourner à bien (§ 15).

Le syllogisme prend la forme canonique d'un « si p, alors q. Or p. Donc q. » Phénomène assez rare chez Montaigne, toutes les propositions du syllogisme trouvent une expression dans telle ou telle partie du chapitre, et leur ordre est respecté. Le syllogisme est donc « en forme », pour le dire à la manière de Gedoyn (IV, 2, 103, p. 253). Le syllogisme principal dans son entier étant énoncé d'emblée, la lisibilité logique du chapitre est des plus grandes. Nous sommes dans la méthode de nature de Ramus.

La majeure est formulée telle quelle dans l'exorde. Tournon souligne bien sa dimension de « pharmacopée mentale » : c'est « le bon usage des représentations » ou *khrēsis phantasiōn* proposé par Epictète, usage qui vise à apaiser la souffrance. La majeure pose donc la dimension de philosophie ou leçon morale, l'usage pratique que le lecteur pourra faire de la discussion qui suivra.

La mineure, ou plus exactement, les preuves de la mineure, occupent quant à elles tout le chapitre : la mort dans la première partie, la douleur dans la deuxième, et la pauvreté dans la troisième, cette troisième partie n'apparaissant que dans les versions B et C. Montaigne aborde donc les trois domaines principaux qui confirment tour à tour l'hypothèse d'Epictète.

Les autres maux éventuels sont évoqués dans la *conglobatio* de la péroraison, ainsi que dans le paragraphe 19 (cf. tableau ci-dessous), bilan de la seconde partie.

Il est intéressant de remarquer que la mineure, c'est-à-dire la *confirmatio* ou argumentation du chapitre, commence, juste après la fin de l'exorde, par l'emploi du terme canonique *Or* : « Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties. *Or* cette mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible... » Ce *or* rappelle celui de l'exorde, qui était un premier effet d'annonce de la mineure : « *Or* que ce que nous appelons mal ne le soit pas de soi [...] voyons s'il se peut maintenir. » En plus d'être lisible en soi, le raisonnement est jalonné par les balises logiques les plus voyantes, les plus fréquentes, comme cette conjonction de coordination.

Un autre point à remarquer est cette formule « voyons s'il se peut maintenir ». Le verbe *maintenir* correspond, comme son équivalent moderne *soutenir*, à la *contentio*, les trois termes étant formés sur *tenere*. La mineure est aussi le *propositum*, ce qu'il faut démontrer dans l'argumentation qui suit (qu'on l'appelle *contentio* ou *confirmatio*). Il y a ainsi identité entre le titre, la thèse et la mineure.

Le syllogisme principal articule ce qui pose problème à André Tournon : la « philosophie » (la dissertation, l'adresse à l'intelligence) et la « morale » ou éthique (l'exhortation ou parénétiq ue, l'adresse à la volonté, l'appel au changement de comportement). La majeure, reprise d'Épictète, relève de la morale. La mineure, elle, doit être démontrée par des arguments. L'articulation entre les deux n'est pas une « ruse » qui se dévoilerait tout à la fin de la péroraison et du chapitre. Il n'y a pas de cryptique dans ce chapitre. La méthode est celle de la nature. L'auteur considère que son lecteur n'est pas hostile, ou ne l'est plus, ou plus beaucoup, parce que la bienveillance de ce lecteur a été gagnée avec les premiers chapitres plus divertissants, et que l'on peut donc en venir sérieusement aux choses sérieuses, le comportement face à la mort et à la douleur.

Dans le tableau synoptique ci-dessous, nous indiquons les paragraphes logiques tels que nous les percevons. Ils contredisent parfois le paragraphage de l'édition de Villey. Nous indiquons dans la colonne de gauche, à côté du numéro du paragraphe, la lettre indiquant la couche principale. Nous ne tenons pas compte des ajouts B et C brefs, mais plutôt de la couche qui a donné sa trame au paragraphe en question. Quand les ajouts sont très nombreux, nous les indiquons également. L'annotation A / B par exemple signifie que le paragraphe était déjà présent dans la couche A, mais que de nombreux ajouts de la couche B viennent l'enrichir, sans vraiment en détourner le fil¹¹⁴⁷.

Le chapitre est écrit sur le mode de la *conglobatio exemplorum*. Nous supprimons, dans la présentation de ce chapitre, le détail des exemples, qui dépassent souvent la dizaine pour un même argument, et qui n'éclairent pas la question qui nous intéresse ici, celle de la marche du discours, de son *ductus*.

	Pages	Parties	Début du paragraphe	Reformulation
1 A	50-51 / 258-259	Exorde	« Les hommes (dit une sentence Grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. »	Si les maux n'ont entrée en nous qu'en notre jugement, est en notre pouvoir de les mépriser ou de les contourner à bien.

¹¹⁴⁷ A propos des ajouts de ce chapitre, Demure, Catherine, « Montaigne, *Essais*, I, 14 : Modification, maintien ou complication du sens, à travers les additions », *Cahiers textuels* n° 12, mars 1993, pp. 31-41.

2 A / B / C	51 / 259	I. Mort	« Or cette mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible »	Certains voient la mort comme un salut. [C : les « glorieux courages »]	
3 A	51-53 / 259-261		« Combien voit-on de personnes populaires, conduites à la mort »	D'autres vont à la mort avec humour. [les gens du peuple, et non pas des personnages historiques ni des martyrs]	
4 A	53 / 261		« Pendant nos dernières guerres de Milan et tant de prises et récousses »	D'autres se précipitent volontairement dans la mort : parallèle entre les guerres de Milan du temps de son père et les Xantiens assigés par Brutus.	
5 C	53-54 / 261-263		« Toute opinion ¹¹⁴⁸ est assez forte pour se faire espouser au pris de la vie. »	Exemple de la guerre Médique. Exemple de suicides de pères et mères juives quand on leur prit leurs enfants. B : Exemple d'un de mes amis. A : Exemple de suicides d'enfants.	
6 A	54-55 / 263		« Cecy seulement. Pyrrho le Philosophe, se trouvant un jour de grande tourmente dans un bateau »	La raison ne devrait pas conduire à la peur, comme le montre le cas du pourceau.	
7 A	55 / 263-264		II. Douleur	« Bien, me dira lon, vostre regle serve à la mort, mais que direz vous de l'indigence ? »	Certes la douleur ne consiste pas qu'en l'opinion ou imagination.
8 A / C	55-56 / 264-265			« La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant. »	Il faut distinguer la peur de la mort et la peur de la douleur.
9 A	56-57 / 265	« Mais il est en nous, si non de l'aneantir, au moins de l'amoindrir par la patience » ¹¹⁴⁹ .		Mais la douleur est l'occasion de montrer son courage.	
10 A / C	57 / 265-266	« D'avantage, cela doit nous consoler »		<i>Si gravis brevis, si longus levis.</i>	
11 C	57-58 / 266	« Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez de prendre nostre principal contentement en l'ame »		La parade à la douleur consiste en l'étude de l'âme, et en la mise à distance du corps.	
12 C / A	58 / 266-267	« Il est aisé à voir que ce qui aiguise en nous la douleur et la volupté, c'est la pointe de nostre esprit. »		Il faut résister mentalement à la douleur.	
13 A	58-59 / 267-68	« Mais venons aux exemples, qui sont proprement du gibier des gens foibles de reins, comme moy »		Même les faibles sont capables d'endurer la douleur, notamment les femmes et les enfants.	
14 A	59 / 268	« Chacun sçait l'histoire de Scevola »		Certains hommes ont même été indifférents à la douleur.	
15 A	59-60 / 268-269	« Meslons y les femmes. »		Les femmes sont capables d'endurer de véritables souffrances dans un but esthétique.	
16 C	60 / 269	« Il est ordinaire à beaucoup de nations de nostre temps de se blesser à escient, pour donner foy à leur parole. »			

¹¹⁴⁸ Reprise du mot du titre, déjà répété deux fois dans ce que nous avons délimité comme étant l'exorde. Montaigne l'emploie dans cet ajout C dans une forme de *reversio* : l'argument initial était que les opinions que nous avons de la douleur, de la mort etc nous rendaient ces maux insupportables. L'idée est ici que l'opinion, au sens de conviction intime, de foi profonde, est un rempart contre la peur de tels maux.

¹¹⁴⁹ Noter l'importance argumentative de ce « mais » qui marque un renversement argumentatif fort, la fin de la concession et la réponse à l'objection.

17 A	60-61 / 269- 270		« Je suis bien aysé que les tesmoins nous sont plus à main, où nous en avons plus affaire : car la Chrestienté nous en fournit à suffisance. »	Exemples qui vont de la hère à la flagellation par dévotion chrétienne.
18 C ¹¹⁵⁰	61 / 270		« Q. Maximus enterra son fils consulaire, M. Cato le sien preteur designé ; et L. Paulus les siens deux en peu de jours, d'un visage rassis [...]. »	Certains ont enduré le deuil de leur enfant sans grande douleur, moi notamment. MOI.
19 B	61-62 / 270- 271		« L'opinion est une puissante partie, hardie, et sans mesure. »	Les membres de la noblesse ont besoin de la douleur pour prouver sur supériorité.
20 C	62 / 271		« La plus commune et la plus saine part des hommes tient à grand heur l'abondance des enfans »	Notre opinion donne prix aux choses.
21 B	62 / 271- 272	III. Indigence	« Tel, pour arriver à la pauvreté, jetta ses escuz en cette mesme mer ».	Certains recherchent l'indigence.
22 B	62-64 / 272- 273		« Je veux dire mon experience autour de ce subject. J'ay vescu en trois sortes de condition, depuis estre sorty de l'enfance. Le premier temps etc. »	1/ J'ai longtemps été relativement démuné, et endetté. Je n'en étais pas malheureux pour autant. MOI.
23 B / C	64 / 273- 275		« Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir de l'argent. »	2/ Pendant quelques années, j'ai sottement cherché à épargner.
24 B	65-66 / 275		« Par où je suis retombé à une tierce sorte de vie (je dis ce que j'en sens) certes plus plaisante beaucoup et plus reiglée »	3/ Désormais, je règle ma dépense sur mes recettes.
25 C	66-67 / 275- 276		« Feraulez, qui avoit passé par les deux fortunes, et trouvé que l'accroist de chevance etc. »	Certains ont donné ou confié leur fortune pour ne plus avoir à la gérer.
26 B / C	67 / 276		« L'aisance donc et l'indigence despendent de l'opinion d'un chacun »	Bilan de la troisième partie.
27 A	67 / 276- 272	Péroraison	« Les accessions externes prennent saveur et couleur de l'interne constitution ».	Bilan du chapitre : C'est « notre faiblesse et lâcheté » qui rend les choses difficiles.

Dans sa version initiale¹¹⁵¹, ce chapitre 14 mentionne très peu la question des grands hommes et par là diffère grandement des premiers chapitres. L'exorde est purement théorique, et ne présente aucun exemple. Puis Montaigne accumule les exemples de « personnes populaires » (§ 3) et anonymes (« Un », « Un autre », « Un autre », le « Picard », « en Dannemarc un homme », « Un valet à Thoulouse » etc. dans le paragraphe 3). Le nom de Brutus apparaît au paragraphe 4, mais incidemment, et non pas comme *exemplum*. Montaigne consacre même plusieurs paragraphes à des exemples de faibles (§ 13, les enfants ; § 15, les femmes), comme pour donner courage à son lecteur masculin et noble sur le chemin de la vertu, en piquant aussi son orgueil : si femmes, enfants et gens du peuple ont pu affronter la mort avec courage, à plus forte raison doit-il en être lui aussi capable.

¹¹⁵⁰

On note ici la présence de trois ajouts successifs à la fin de la deuxième partie (§ 17 à 19).

¹¹⁵¹

Dans l'édition Slatkine, p. 52-75.

Dans les paragraphes suivants, le premier exemple de notoriété est celui de « Pyrrho le philosophe » (§ 5). La suite du chapitre en égrène quelques autres : Posidonios (« Possidonius », § 7), Caius Micius Scaevola (« Scevola », § 14), saint Louis, « Guillaume, notre dernier duc de Guyenne » et « Foulques, Comte d'Anjou » (§ 17). Là s'arrête la liste des grands noms du chapitre dans la couche A. Les éditions ultérieures l'agrémentent de nombreuses autres références historiques.

Ce chapitre a donc la spécificité de se soucier plus du *docere* que du *placere*. Encore une fois, ce constat est plus évident à la lecture de la version de 1580 que dans les versions ultérieures, où Montaigne semble chercher à rétablir un équilibre. Les versions ultérieures tendent à atténuer le contraste entre les treize premiers chapitres, divertissants, et le quatorzième, très sérieux. Le contraste lui-même disparaît à partir de 1595, puisque le chapitre I, 14 devient le I, 40.

III. Un plan sans surprise : les trois grandes parties du chapitre

Dans sa première partie, consacrée à la mort, Montaigne est dans la droite ligne des Stoïciens. Comme le fait remarquer Starobinski,

Pour conjurer la crainte de la mort, Montaigne fait flèche de tout bois. Tous les arguments que lui offre le vaste arsenal de la tradition lui sont bons¹¹⁵².

L'idée que la peur de la mort n'est due qu'à l'opinion est facile à défendre, puisque tant de penseurs, notamment stoïciens, l'ont fait avant lui. La première partie s'achève sur une succession de questions rhétoriques qui ne laissent nulle place au doute.

Montaigne conclut ce premier volet de manière très rapide : « Bien, me dira l'on, votre règle sert à la mort, mais que direz vous de l'indigence ? ». Cette transition montre aussi le contraste entre un premier domaine, la mort, qui conduit immédiatement à une validation partielle de l'hypothèse, et un second bien plus problématique, qui prend la forme d'une objection à l'auteur : « Bien, me dira l'on, votre règle sert à la mort // mais que direz vous de l'indigence ? Que direz vous encore de la douleur [...] ? » En parlant nous-même de plus problématique, nous retrouvons la question de l'hostilité de l'auditoire. Le plan de cette dissertation tient compte des résistances d'un lecteur dont on veut voir le changement de comportement. On met en second ce qui soulève le plus d'objection. De façon assez paradoxale, l'idée du courage face à la mort est donc plus facile à accepter que face à la douleur.

Au début de cette deuxième partie, il est d'abord surprenant de voir l'ampleur que Montaigne donne à l'énoncé de l'objection, à tel point qu'en se faisant la voix de l'autre, on croit l'entendre, lui. Son lecteur ou lui-même affirme que la peur de la douleur n'est pas entièrement du côté de « l'opinion », qu'elle a sa part aussi dans la chose elle-même. Plutôt que de montrer aussitôt que la peur de la douleur est de l'ordre des *verba*, Montaigne se limite à exposer d'abord que de nombreux personnages l'ont surmontée. Esquive prudentielle peut-être, mais qui permet aussi de renouer avec le plaisir de l'évocation des grands hommes. Les deux en tout cas sont liés au fait qu'ici, l'hostilité du lecteur est grande. En se livrant à une amplification du pouvoir de la douleur, Montaigne dans les paragraphes 6 et 7 exprime une concession ou auto-objection, ou encore *anteoccupatio*. Celle-ci prend la forme d'une *divisio* : la douleur n'est pas aussi sujette que la mort à l'opinion que l'on s'en fait. Le paragraphe 8 est la réponse à l'objection : il faut aussi

¹¹⁵² Starobinski, *op. cit.*, p. 151.

relativiser la difficulté que constitue l'épreuve de la douleur. Toute la deuxième partie est ainsi assez surprenante : la question de la douleur ne permet pas de valider l'hypothèse d'Épictète sans transiger, « transiger » voulant dire *concession*. Le vocabulaire militaire de la concession signifie que l'ennemi a marqué un point, qu'il a résisté victorieusement. Dans la méthode de nature, nous retrouvons ainsi des éléments de la méthode de prudence.

La formule introductive du paragraphe 12 : « Mais venons aux exemples » montre que Montaigne a le soin de respecter une progression du général au particulier à l'intérieur de cette deuxième partie comme dans l'ensemble du chapitre.

Le bilan de cette deuxième partie est aussi une sorte d'esquive, en tant que telle prudentielle. Au lieu de valider l'hypothèse comme à la fin des première et troisième parties, Montaigne ouvre un nouveau catalogue, sorte de développement surplombant. Il étudie les « incommodités » qui dépendent nettement de l'opinion : la recherche de difficultés (notamment à la guerre), l'ascétisme, le cocuage, et l'abondance des enfants dans l'édition posthume. Cette liste a quelque chose de divertissant. Le chapitre dans sa version de 1580 a donc une structure en deux parties qui crée un contraste entre la question de la mort et celle de la douleur. La question de la mort est plus ancrée dans « l'opinion » que l'autre, elle relève de l'idée qu'on s'en fait. Ce qui est véritablement redoutable est la question de la douleur, car tenant non à l'opinion ou aux *verba*, mais aux *res*, à la réalité de la douleur. La douleur soulève une objection ou difficulté qui est fortement exprimée par Montaigne lui-même, en presque deux pages. Comme le dit Tournon, dans le parénétiq ue il faut « persuader à tout prix un étranger, ou *soi-même* » (nous soulignons). Donc l'hostilité du lecteur est aussi envisageable comme étant celle de l'auteur. L'auteur doit se convaincre lui-même, et lui aussi résiste, répugne à la conclusion ou thèse.

Enfin, la troisième partie, sur la pauvreté, n'existe que dans l'« allongail ». Il est possible que Montaigne se soit rendu compte en 1588 qu'il avait oublié la troisième partie annoncée à la fin de l'exorde, et qu'il remédie alors tardivement à ce manque. Une autre hypothèse serait l'accent désormais mis sur le portrait de soi. Quoi qu'il en soit, cette partie diffère des deux premières par sa dimension autobiographique (§ 22 à 24) : le chapitre comportait jusqu'ici peu de références autobiographiques (hormis au § 17). Dans cette parenthèse de la troisième partie, Montaigne se donne en modèle¹¹⁵³, puisque son évolution dans le temps a été celle d'un détachement vis-à-vis de l'argent : vivre au dessus de ses moyens au § 22, vivre au-dessous de ses moyens au § 23, vivre à la mesure de ses moyens au § 24.

Le bilan de la troisième partie, comme celui de la première, a un caractère synthétique qui valide l'hypothèse initiale : « L'aisance donc et l'indigence despendent de l'opinion d'un chacun » (§ 26). La formule est la reprise très nette de termes de l'exorde, qui avait « opinion » et « depende » (« qu'il depende de nous de luy donner autre saveur »).

L'étude du chapitre révèle qu'il suit assez rigoureusement la méthode de nature : la progression du général au particulier, l'annonce de la *propositio* dès le titre, l'énoncé du syllogisme complet dès l'exorde et son déroulement en détail d'un bout à l'autre du chapitre, enfin une conclusion qui resserre encore les vis du raisonnement.

Mais chemin faisant, nous avons vu resurgir des éléments de la méthode de prudence, avec la deuxième partie sur la douleur : les grands hommes, absents de la première partie (en 1580), refont aussitôt leur apparition.

Entre méthode de nature et de prudence, le point de discussion est comme toujours

¹¹⁵³ Cette posture de l'auteur qui s'érige en *exemplum* n'est pas rare dans les *Essais*. Voir par exemple au chapitre III, 13, la tournure « comme je [...] » : « Si chacun espioit de pres les effets et circonstances des passions qui le regentent, comme j'ay faict de celle à qui j'estois tombé en partage, il les verroit venir, et ralentiroit un peu leur impetuosité et leur course. » (III, 13, p. 1074 / 1121)

l'hostilité potentielle de l'auditoire. Montaigne marche ici sur les pas des philosophes de l'Antiquité, notamment Epictète, qui régit toute la problématique du chapitre. Son destinataire ne peut être entièrement étranger ni hostile aux vérités proférées ici. Les propos tenus sont endoxaux, même sans doute sur la question de la douleur. Montaigne dresse ici un modèle conforme à l'idéal du gentilhomme du seizième siècle, qui doit justifier sa supériorité sociale par un courage incommensurable avec celui des hommes du peuple. Or le courage n'attend que les occasions de faire ses preuves (§ 9) : ces occasions sont la mort, la douleur et l'indigence. Il nous semble donc que le lecteur est considéré comme facile à gagner, même sur la question qui suscite potentiellement le plus d'objection de sa part, la douleur.

IV. Parénétique et *praemeditatio malorum*

André Tournon, lui, ne cesse de parler pour ce chapitre d'un lecteur hostile : « sujet rétif », « destinataire réticent », « notre étrange surdité aux préceptes qui devraient nous soulager », « cette voix des sages qui à la fois nous interpelle et parle à travers nous, mais peut se heurter à nos réticences intimes ». Il est symptomatique qu'il fonde l'essentiel de son raisonnement sur la toute fin du chapitre (à partir de « Or sus »), à la dimension évidente d'exhortation ou, dans ses termes, de « discours parénétique ».

On peut en effet qualifier la conclusion du chapitre (§ 27) de péroraison, compte tenu de sa force oratoire. Cette péroraison a deux parties très nettes, elles-mêmes très ordinaires. Si la deuxième correspond au *movere* et au parénétique, la première quant à elle relève du *docere*, de la dimension intellectuelle de discussion philosophique :

[B] Les accessions externes prennent saveur et couleur de l'interne constitution, comme les accoustremens nous eschauffent, non de leur chaleur, mais de la nostre, laquelle ils sont propres à couvrir et nourrir ; qui en abrieroit un corps froid, il en tireroit mesme service pour la froideur : ainsi se conserve la neige et la glace. [A] Certes tout en la maniere qu'à un faineant l'estude sert de tourment, à un yvrongne l'abstinence du vin ; la frugalité est supplice au luxurieux, et l'exercice geine à un homme délicat et oisif : ainsi est-il du reste. Les choses ne sont pas si douloureuses, ny difficiles d'elles mesmes : mais nostre foiblesse et lascheté les fait telles. Pour juger des choses grandes et haultes, il faut un'ame de mesme, autrement nous leur attribuons le vice qui est le nostre. Un aviron droit semble courbe en l'eau. Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voye [= reformulation du titre et de la *propositio*].

On a un mouvement d'élargissement du propos : le thème des « maux » atteint le niveau de généralité des « accessions externes » (§ 27 [B]), toutes confondues. C'est le moment où Montaigne met des mots précis sur les vices qu'il espère ici corriger, dans la droite ligne de l'*admonitio* ou *reprehensio* (voir la conclusion de notre chapitre précédent). La liste des potentiels défauts du lecteur est longue (« faineant », « yvrongne », « luxurieux », « délicat et oisif »). Cette première partie de la péroraison a une dimension énumérative, mais elle se dépend de la tripartition du chapitre, et se défait donc du point embarrassant qu'est la douleur, pour élargir aux autres objets de l'opinion : le chaud et le froid, la boisson, la frugalité, l'« exercice » physique. La résistance de l'auditoire lui est retournée en accusation de « foiblesse et lascheté ».

Cette première partie de la péroraison s'achève de façon très nette par la reformulation du titre et de la *propositio* : « Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voye. » Cela marque la fin du ton de la dissertation. Suit aussitôt la deuxième partie, donnée par la formule initiale « Or sus » comme un complément, donc littéralement une *per-oratio* ou *epi-logos*, un discours après le discours :

Or sus, pourquoy de tant de discours, qui persuadent diversement les hommes de mespriser la mort, et de porter la

douleur, n'en trouvons nous quelcun qui face pour nous ? Et de tant d'especes d'imaginacions, qui l'ont persuadé à autrui, que chacun n'en applique il à soy une le plus selon humeur ? S'il ne peut digerer la drogue forte et abstersive, pour desraciner le mal, au moins qu'il la preigne lenitive, pour le soulager. [C] *Opinio est quaedam effeminata ac levis, nec in dolore magis, quam eadem in voluptate : qua, cum liquescimus fluiimusque mollitia, apud aculeum sine clamore ferre non possumus. Totum in eo est, ut tibi imperes.* [A] Au demeurant, on n'eschappe pas à la philosophie, pour faire valoir outre mesure l'aspreté des douleurs et l'humaine foiblesse. Car on la contraint de se rejeter à ces invincibles repliques : s'il est mauvais de vivre en nécessité, au moins de vivre en nécessité, il n'est aucune nécessité. [C] Nul n'est mal long temps qu'à sa faute. Qui n'a le coeur de souffrir ny la mort ny la vie, qui ne veut ny resister ny fuir, que luy feroit-on ?

Le passage aux questions rhétoriques suffirait à signaler que le ton est maintenant celui de l'*exhortatio*. Les ajouts C sont seulement de l'ordre de l'insistance : ils se situent dans la droite ligne de l'argumentation de 1580. Ils n'ont pour rôle que de la renforcer en ce qui concerne la citation des *Tusculanes*, et d'expliciter l'allusion périphrastique à la possibilité du suicide : « de vivre en nécessité, il n'est aucune nécessité ». Ces ajouts sont à l'image des autres ajouts du chapitre. I, 14 / 40 est un chapitre très peu cryptique dans la couche A ; pas davantage dans les couches B et C.

Les deux parties de la *peroratio* correspondent donc aux deux grandes dimensions de tout le chapitre, articulées dès l'exorde : la dissertation de philosophie (avec la mineure à prouver) et le discours parénétiq ue pour changer de comportement (avec la majeure reprise d'Epictète).

La dimension de philosophie morale du chapitre est indéniable. Olivier Guerrier n'hésite pas à y voir une intention spirituelle¹¹⁵⁴. En effet, le paragraphe 10 amène explicitement la notion d'exercice spirituel :

[A] Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez de prendre nostre principal contentement en l'ame, [C] de ne nous attendre point assez à elle, qui est seule et souveraine maistresse de nostre condition et conduite.

Le *ductus* de ce chapitre conduit en effet le lecteur à un « exercice spirituel », au sens de Pierre Hadot :

Cet exercice de la méditation permettra d'être prêt au moment où une circonstance inattendue, et peut-être dramatique, surgira. On se représentera à l'avance (ce sera la *praemeditatio malorum*) les difficultés de la vie : la pauvreté, la souffrance, la mort ; on les regardera face à face en se rappelant que ce ne sont pas des maux, puisqu'elles ne dépendent pas de nous ; on fixera dans sa mémoire les maximes frappantes qui, le moment venu, nous aideront à accepter ces événements qui font partie du cours de la Nature. On aura donc ces maximes et ces sentences « sous la main ». Ce seront des formules ou des argumentations persuasives (*epilogismo*) que l'on pourra se dire à soi-même dans des circonstances difficiles, pour arrêter un mouvement de crainte ou de colère ou de tristesse¹¹⁵⁵.

¹¹⁵⁴ Voir l'excellent article d'Olivier Guerrier (« L'interne juridiction. L'essai comme exercice », *BSAM*, VIII^e série, 29-30, 2003, p. 46), qui propose aussi un rapprochement avec Pierre Hadot, (p. 50).

¹¹⁵⁵ Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 29. Nous pourrions parler d'exercice spirituel au sens de Pierre Hadot, ou bien d'« ascétique » au sens de Michel Foucault qui la définit comme : « L'ensemble plus ou moins bien coordonné des exercices qui sont [...] utilisables par les individus dans un système moral, philosophique et religieux afin de parvenir à un objectif spirituel défini. J'entends par objectif spirituel une certaine mutation, une certaine transfiguration d'eux-mêmes en tant que sujets d'action et sujets de connaissances vraies. » (Foucault, Michel, *L'hérméneutique du sujet. Cours au Collège de France, 1981-1982*, dir. F. Ewald et A. Fontana, éd. F. Gros, Paris, Gallimard-Seuil, 2001, p. 398 ; cité par Luciani, Sabine, « Discours intérieur et ascèse philosophique chez Cicéron », *Les Dialectiques de l'ascèse*, éd. Brigitte Pérez-Jean, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 167). Nous n'entendons donc pas le terme « exercice spirituel » en son sens purement religieux, celui dans lequel l'emploie par exemple Ignace de Loyola (*Exercitia spiritualia*, Antonio Bladio, Rome, 1548), ni au sens de Shaftesbury (Anthony Ashley Cooper, *Exercices*, trad. et prés. Laurent Jaffro, Paris, Aubier, 1993). Dans la même optique que Sabine Luciani qui applique la notion à Cicéron, nous songeons à un « travail sur soi visant au progrès moral », donc dans un sens

Hadot utilise ici la même répartition que celle du chapitre de Montaigne : « la pauvreté, la souffrance, la mort ». Il emploie même certains mots de ce chapitre des *Essais* : « dépendre » (§ 12, C), « sentences » (§ 1, A) – le premier mot renvoyant à la distinction fondamentale chez les stoïciens entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas. Hadot songe peut-être d'ailleurs à ce chapitre de Montaigne en écrivant ces lignes. Quoi qu'il en soit, Montaigne ne cache pas dans I, 14 que son intention est de faire avancer le lecteur sur le chemin de la vertu.

Notre étude de ce chapitre nous conduit donc à des conclusions contraires à celles d'André Tournon à propos du même texte¹¹⁵⁶ : « La leçon de morale est radicalement compromise par la réflexion critique qui s'y adjoint » – la « réflexion critique » désignant dans son esprit la deuxième partie de la péroraison. Il nous semble, quant à nous, que le chapitre I, 14 / 40 présente une argumentation très monolithique et que, de même, son exhortation finale n'a rien d'ironique, loin d'être *in extremis* un « repli du discours [...] ironique sans doute, sans impliquer le désaveu », une « déviation de la visée parénétiq ue ». L'exhortation finale a le rôle habituel de toute *exhortatio*. Le corps du discours ou argumentation a prouvé la thèse ; la première partie de la péroraison reprend en concentré cette argumentation. Sur ce socle solide (le *docere*), l'exhortation a pour but de *movere*, d'enflammer la volonté, c'est-à-dire ici de porter à son sommet l'envie de changer de comportement. Bien d'autres fins de chapitres de Montaigne ont à nos yeux la même fonction exhortative, sans aucune ironie.

L'étude de ce chapitre nous a amenés à un constat très simple, mais rarement fait à propos de Montaigne : la méthode de nature n'est pas totalement absente des *Essais*. Certes, Montaigne clame son dégoût pour « ces ordonnances logiciennes et Aristoteliq ues »¹¹⁵⁷, mais ce chapitre au moins emprunte cette forme. Le *propositum* est annoncé dès le titre, le syllogisme d'ensemble ainsi que la partition, dès l'exorde. Le reste du chapitre suit la progression du général au particulier (maximes, arguments, exemples), une progression syllogistique effective qui mène bien de la majeure (énoncée dans l'exorde) à la conclusion (énoncée dans la péroraison). Le plus long, comme souvent, est l'ensemble des preuves de la mineure (§ 2 à 26).

Plus généralement, les *Essais* empruntent donc certains aspects formels du traité, notamment la subdivision en chapitres et la présence de titres. Ils ont donc par là une structure plus méthodique que par exemple les *Epîtres* de Sénèque ou d'Horace, dépourvues de titres. Cela dit, les *Essais* n'ont pas la structuration réglée d'un traité, qui vise l'exhaustivité et la progression logique. La suite de l'enquête devra déterminer quelle proportion la méthode de nature occupe dans l'œuvre, même si la méthode de prudence est prédominante.

Nous pouvons tenter de situer notre démarche par rapport à celle d'André Tournon lecteur

moral plus proche des philosophies antiques – puisque ce qui nous semble s'apparenter à des exercices spirituels dans les *Essais* ne va jamais jusqu'à la contrition.

¹¹⁵⁶ Si nos analyses divergent parfois des lectures très fines d'André Tournon, c'est parce que, comme le souligne Bernard Sève, il a « plaidé avec vigueur contre l'idée que Montaigne soutiendrait des thèses, c'est-à-dire des propositions stables et assurées ayant une permanence philosophique en droit universelle. [...] Dans ses nombreuses et savantes études consacrées à Montaigne, Tournon soutient l'idée d'un Montaigne partout zététique et sceptique. » (Sève, Bernard, *Montaigne. Des règles pour l'esprit*, Paris, P.U.F., 2007, p. 272 et 274) Nous concevons tout à fait que les *Essais* puissent être étudiés pour leur dimension sceptique, mais nos choix scientifiques, à savoir les outils de la rhétorique, de la dialectique et de la philosophie morale, nous conduisent peut-être à déceler dans le texte des *Essais* ce que Bernard Sève appellerait des thèses – non pas que nous voulions montrer que ces « thèses » sont univoques dans les *Essais*, mais qu'à l'intérieur d'un chapitre, elles correspondent à ce que la rhétorique appelle un *propositum*, c'est-à-dire le but précis d'un discours précis.

¹¹⁵⁷ II, 10, p. 414 / 434.

de ce chapitre. On peut comme lui faire assez peu de cas de l'ensemble des exemples de ce chapitre, qu'il traite en bloc comme des banalités, exemples de gens du peuple pour la mort, et de grands hommes pour la douleur. Or, comme Jean Balsamo nous l'a rappelé, le lecteur contemporain était impressionné par ces exemples, même si le critique moderne ne l'est pas. Ce premier aspect se combine avec un autre. Le lecteur imaginé par Tournon parcourrait probablement les quelque vingt pages du chapitre I, 14 sans que ses résistances cèdent. La progression du chapitre ne produirait pas d'effet sur lui. De notre point de vue, rien n'interdit de penser que la progression produit un effet, qui est de faire céder les résistances les unes après les autres. Nos différences avec la lecture de Tournon s'expliquent par le fait que nous utilisons le concept de *ductus*, c'est-à-dire d'une progression qui « conduit » le lecteur d'un point A à un point B, et ainsi de suite, selon un chemin que l'auteur espère irréversible. Le lecteur que nous imaginons, et qui est théoriquement aussi celui qu'imagine un auteur « prudent », est un lecteur que l'on peut conduire, donc faire changer : on peut l'amener à changer d'opinion (philosophie) et plus encore de comportement (morale). Dans l'exercice spirituel, ce lecteur qui change peut même être l'auteur lui-même, qui se convainc soi¹¹⁵⁸ avant de convaincre les autres.

Annexe 1 Le *propositum* annoncé dès le titre

On dénombre dans les *Essais* cinq chapitres dont le titre commence par un « Que » conjonctif, et qui de ce fait forment d'emblée le *propositum* du chapitre : I, 7, « Que l'intention juge nos actions », I, 19, « Que philosopher c'est apprendre à mourir », I, 18, « Qu'il ne faut juger de notre heur, qu'après la mort », I, 31, « Qu'il faut sobrement se mesler de juger des ordonnances divines » ; I, 14 ou I, 40, « Que le goust des biens et des maux despend en bonne partie de l'opinion que nous en avons » et II, 15, « Que nostre desir s'accroist par la mal-aisance ». Même remarque à propos de la conjonction « Comme » qui introduit trois chapitres : I, 4, « Comme l'ame descharge ses passions sur des objects faux, quand les vrais luy défailent » ; I, 37, « Comme nous rions et pleurons d'une mesme chose » ; II, 14, « Comme nostre esprit s'empesche soy-mesme », et de la tournure « De » + infinitif : I, 22, « De la coustume, et de ne changer aisément une loi receue » ; I, 32, « De fuir les voluptés au pris de la vie ». Certains chapitres prennent tout simplement la forme d'un énoncé gnominique au présent de vérité générale, en proposition indépendante : I, 3, « Nos affections s'emportent loin de nous » ; I, 14, « On est puny pour s'opiniastres à une place sans raison » ; I, 33, « La fortune se rencontre souvent au train de la raison ».

Ces titres qui placent d'emblée le chapitre dans le sillage de la méthode de nature correspondent à des chapitres du livre I essentiellement ; seulement à deux chapitres du livre II et à aucun du livre III. Quand le *propositum* est affiché en tête de chapitre, le lecteur peut décider sciemment s'il désire le lire ou non. Comme nous l'avons évoqué ici, un titre aussi explicite crée une attente, qui sera ou non déçue, d'où des effets possibles de contraste et de décalage, ou au contraire de confirmation. Dans tous les cas, l'affichage du *propositum* dès le titre est une information cruciale.

¹¹⁵⁸ A ce sujet, voir Melançon, Robert, « L'entretien avec soi », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995, pp. 87-102.

Annexe 2

Peut-on parler des chapitres des *Essais* comme d'autant d'exercices spirituels ?

Nous sommes consciente que faire intervenir la notion d'exercice spirituel n'est pas un choix qui puisse faire consensus dans la critique montaignienne. Josiane Rieu s'est également intéressée à cet aspect de l'écriture montaignienne et souligne les divergences qu'il peut engendrer avec une part des conceptions les plus répandues :

Si l'on réfère les notions clefs des *Essais* aux sources antiques, notamment du (ou des) scepticisme(s), du stoïcisme et de l'épicurisme, on doit aussi les étudier en fonction des clefs de lecture qui leur étaient données dans l'univers intellectuel et culturel de Montaigne. Car le lecteur moderne peut avoir tendance à apprécier les effets de fragmentation, d'irrésolution, d'autoréflexivité infinie, de saisie impossible du sujet, par ce qui serait un positionnement « sceptique » de l'auteur, d'autant que la pensée post-moderne, nullement effrayée du non sens ultime, accepte facilement comme point d'aboutissement l'instant ponctuel d'une libération du jugement, aussi momentanée que relative, alors que le XVI^e siècle appréhende les questions du sens avec d'autres outils intellectuels et d'autres exigences métaphysiques et spirituelles qu'il convient de prendre en compte¹¹⁵⁹.

Le début de l'article de Josiane Rieu pose donc la question de l'adéquation des outils intellectuels utilisés, notamment en fonction de l'époque dont ils proviennent : antiquité, renaissance, ou modernité.

Le fait qu'on qualifie les *Essais* de pyrrhoniens et le fait de valoriser un travail spirituel à l'œuvre dans l'écriture montaignienne sont contradictoires. Josiane Rieu met en exergue l'opposition intellectuelle dans laquelle elle se situe, face aux travaux d'Emmanuel Naya notamment :

L'introduction des *Essais* établie par E. Naya, D. Reguig-Naya et A. Tarrête [...] insiste sur le modèle sceptique dans les *Essais* comme méthode de débat contradictoire : « la contradiction autoréflexive du pyrrhonisme maintient, dans la suspension, toutes les virtualités pensables, ouvrant une voie sans fin à l'avancée du jugement » (p. 34). « Au terme d'un "examen", exercice spirituel antithétique produisant une simple présomption d'équilibre entre les représentations opposées ("l'isosthénie"), l'individu suspend son assentiment à toute représentation absolue » (p. 36). Il nous semble que nous ne devrions pas confondre la méthode sceptique et l'objectif poursuivi par Montaigne¹¹⁶⁰.

Ces deux positions semblent incompatibles car la zététique exclut tout jugement définitif ; et réciproquement l'exercice spirituel n'a de sens que dans la perspective d'un progrès vers une vérité et un bien qui ne laissent pas de place au doute.

La conception de Josiane Rieu entre effectivement en conflit avec celle d'Emmanuel Naya, qui toutes deux se situent dans le même champ intellectuel de l'histoire des idées. Cela posé, notre position se situe à une échelle différente, l'étude du discours. Nous réfléchissons donc à l'échelle d'un chapitre – rarement d'ailleurs à l'échelle de quelques chapitres consécutifs. En l'occurrence, nous espérons avoir montré que le chapitre I 14 / 40 a des aspects thématiques qui le rapprochent de l'exercice spirituel. Pour d'autres chapitres, notamment « De l'exercitation », nous chercherons à expliquer en quoi le *ductus* s'apparente à la méthode de l'exercice spirituel, de façon bien plus proche. Mais nous n'avons pas

¹¹⁵⁹ Rieu, Josiane, « Les résonances ignatiennes de la "pure indifférence" chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 95.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, note 2 p. 95.

l'intention de rapporter à l'exercice spirituel¹¹⁶¹ tous les chapitres des *Essais*. Par exemple, n'en relève pas I, 17 / 16, « Un traict de quelques ambassadeurs », qui fait l'objet de notre prochain chapitre – du moins pas à première vue.

Annexe 3 « Méditer » et « préméditer » dans les *Essais*

Le présent relevé ne retient que les occurrences de « [pre]mediter » / « [pre]meditation » qui ont un sens moral¹¹⁶².

1	I, 20 / 19, p. 87 / 80	[A] Il est incertain où la mort nous attende, attendons la par tout. La premeditation ¹¹⁶³ de la mort est premeditation de la liberté.
2	I, 20 / 19, p. 90 / 91-92	[A] On me dira que l'effect surmonte de si loing l'imagination qu'il n'y a si belle escrime qui ne se perde, quand on en vient là. Laissez les dire : le premediter ¹¹⁶⁴ donne sans doute grand avantage.
3	I, 39 / 38, p. 245-246 / 250	[A] Comme les hommes qui se sentent de long temps affoiblis par quelque indisposition, se rengent à la fin à la mercy de la medecine, et se font desseigner par art certaines regles de vivre pour ne les plus outrepasser : aussi celui qui se retire, ennuié et dégousté de la vie commune, doit former cette-cy aux regles de la raison, l'ordonner et renger par premeditation ¹¹⁶⁵ et discours. Il doit avoir prins congé de toute espece de travail, quelque visage qu'il porte ; et fuir en general les passions qui empeschent la tranquillité du corps et de l'ame [...].
4	II, 12, p. 468 / 491	[A] Nous pouvons aussi dire que les elephans ont quelque participation de religion, d'autant qu'après plusieurs ablutions et purifications on les void, haussant leur trompe comme des bras et tenant les yeux fichez vers le Soleil levant, se planter long temps en meditation et contemplation à certaines heures du jour, de leur propre inclination, sans instruction et sans precepte.
5	II, 29, p. 708 / 744	[A] [Après l'exemple de femmes orientales et de Gymnosophistes, qui se présentent d'eux-mêmes à la mort dans le cadre de certains rituels] Cette constante premeditation de toute la vie, c'est ce qui fait le miracle.
6	III, 3, p. 819 / 860	[C] Le mediter est un puissant estude et plein, à qui sçait se taster et employer vigoureusement : j'aime mieux forger mon ame que la meubler. Il n'est point d'occupation ny plus foible, ny plus forte, que celle d'entretenir ses pensées selon l'ame que c'est. Les plus grandes en font leur vacation, <i>quibus vivere est cogitare</i> ¹¹⁶⁶ .
7	III, 9, p. 945 / 989	[B] Il n'en est à l'avanture aucune [vanité] plus expresse que d'en escrire si vainement. Ce que la divinité nous en a si divinement exprimé devroit estre soingneusement et continuellement medité par les gens d'entendement.
8	III, 12, p. 1050 / 1096	[C] <i>Exilia, tormenta, bella, morbos, naufragia meditare</i> ¹¹⁶⁷ , <i>ut nullo sis malo tiro</i> ¹¹⁶⁸ .

¹¹⁶¹ De même que nous ne ramenons pas tous les chapitres à la méthode cryptique.

¹¹⁶² Nous avons déjà traité de la question de la cogitation / (pré)méditation dans un sens rhétorique, dans le sens de « préparation du discours » (chapitre 2), et dans un sens littéraire ou psychologique, en tant que parasynonyme de « ravasserie » etc. (chapitre 13, annexe 2).

¹¹⁶³ Note de l'édition Pléiade : « préparation action de méditer à l'avance ».

¹¹⁶⁴ Note de l'édition Pléiade : « fait de se préparer ». Autre note de la même édition : « adapté de Sénèque, Lettres à Lucilius, LXX. »

¹¹⁶⁵ Note de l'édition Pléiade : « réflexion ».

¹¹⁶⁶ Cicéron, *Tusculanes*, V, 38 : « Pour elles, vivre c'est penser. »

¹¹⁶⁷ Sénèque, *Epîtres*, XCI : « Méditez l'exil, les tourments, la guerre, les maladies, les naufrages ».

¹¹⁶⁸ Sénèque, *op. cit.*, CVII : « Afin que nul malheur ne vous trouve novice ».

9	III, 13, p. 1092 / 1140	[B] Consideres combien artificieusement et doucement elle [la gravelle] te desgouste de la vie et desprend du monde : non te forçant d'une subjection tyrannique, comme tant d'autres maux que tu vois aux vieillards, qui les tiennent continuellement entravez et sans relache de foibleses et douleurs, mais par advertissemens et instructions reprises à intervalles, entremeslant des longues pauses de repos, comme pour te donner moyen de mediter et repeter sa leçon à ton aise ; pour te donner moyen de juger sainement et prendre party en homme de cœur, elle te presente l'estat de ta condition entiere, et en bien et en mal, et en mesme jour une vie tres-alegre tantost, tantost insupportable.
10	III, 13, p. 1108 / 1158	[C] Nous sommes de grands fols : Il a passé sa vie en oisiveté, disons nous ; je n'ay rien faict d'aujourd'huy. - Quoy, avez vous pas vescu ? C'est non seulement la plus fondamentale mais la plus illustre de vos occupations. - Si on m'eust mis au propre des grands maniemens, j'eusse montré ce que je sçavoy faire. - Avez vous sceu mediter et manier vostre vie ? vous avez faict la plus grande besoigne de toutes.
11	III, 13, 1114- 1115 / 1165	[B] Je ne touche pas icy et ne mesle point à cette marmaille d'hommes que nous sommes et à cette vanité de desirs et cogitations qui nous divertissent, ces ames venerables, eslevées par ardeur de devotion et religion à une constante et conscientieuse meditation des choses divines [...]. C'est un estude privilegé.

Le premier constat qui s'impose à la lecture de ce tableau est que toutes les occurrences de « premediter » / « premeditation » à sens moral sont positives : « grand avantage » (n° 2), « miracle » (n° 5), « les plus grandes [ames] » (n° 6), « juger sainement et prendre party en homme de cœur » (n° 9), « la plus grande besoigne de toutes » (n° 10), « venerables, eslevées » (n° 11). La conception montaignienne de la préméditation se situe dans une nette filiation sénèqueenne (citations n° 2 et 8). Comme dans le corps du chapitre « Que le goust de biens et des maux... », on retrouve l'idée de *praemeditation malorum* dans ces mêmes citations de Sénèque et dans les citations 1, 2, 3, 5 et 9. La notion de préméditation est étroitement liée à celle de constance : « par tout » (n° 1), « constante premeditation de toute la vie » (n° 5), « soingneusement et continuellement medité » (n° 7), « constante et conscientieuse meditation des choses divines » (n° 11).

Montaigne se caractérise lui-même par la méditation : « forger » par antithèse avec « meubler » (n° 9). Il y invite aussi explicitement son lecteur, puisqu'on repère une tonalité exhortative : « attendons » (n°), « Laissez les dire » (n° 2), « considere » (n° 9), l'infinitif *meditare* à valeur injonctive chez Sénèque (n° 8). La citation 10 tente d'impliquer le lecteur dans une petite fiction de dialogue, notamment par le jeu des pronoms « nous », « vous » et « je ». On repère aussi le verbe « devoir » à deux reprises dans la citation n° 3, et dans les citations n° 7 et 10. Le fait que le vocabulaire de la méditation soit très présent dans le dernier chapitre des *Essais*, qui compte trois occurrences, donne l'impression que cette exhortation est presque une conclusion de l'œuvre toute entière.

Chapitre 18

Lecteur captivé, lecteur capturé : le *ductus* de I, 17 / 16, « Un traict de quelques ambassadeurs »

« Un traict de quelques ambassadeurs » traite *a priori* d'un thème qui s'attirera la sympathie du lecteur : il est donc dans la lignée de ces premiers chapitres des *Essais* aux problématiques politiques et diplomatiques (I, 1 ; I, 5 ; I, 6, I, 10 et I, 13), évoqués dans notre chapitre précédent. Comme eux, I, 17 s'intéresse aux « faits et dits des grands hommes » (Agricola). Les travaux de Daniel Ménager à ce sujet confirment que la *legatio* ou ambassade est un thème intéressant pour un noble contemporain de Montaigne. L'histoire même que développe celui-ci est, d'après Ménager, un grand classique dans la discussion de l'époque sur le rôle des ambassadeurs.

Dans une première lecture cursive, le chapitre a deux versions sensiblement différentes. Celle de 1580 parvient à une position que l'on pourrait dire très conservatrice : l'ambassadeur doit une obéissance entière à son maître, le roi. L'« allongail » ou ajout final de l'Exemplaire de Bordeaux apporte un bémol important, en réinstallant une forme de débat : la position en faveur de l'obéissance absolue est réaffirmée, mais contrebalancée pour finir par le rappel de la position opposée, celle qui donne plus de marges de manœuvre à l'ambassadeur. Le résultat d'ensemble n'est pas très clair. A la manière de Marc Foglia, on pourrait dire que Montaigne en 1580 a poussé une opinion jusqu'au bout, quitte à parvenir à un point intenable à force de rigidité, et qu'ensuite il est revenu à un peu plus de souplesse, en mentionnant le point de vue de la thèse adverse. La présentation habituelle d'André Tournon s'appliquerait également : l'allongail viendrait déstabiliser ce que la première rédaction avait de trop stable et dogmatique.

Notre impression est plutôt que l'allongail ne vient pas contredire mais au contraire compléter ce qui était en place dès la version de 1580. Si la *propositio* est l'obéissance entière, le propos ou *propositum*, lui, est de déstabiliser le lecteur. Le point de vue de Tournon et de Foglia est centré sur la thèse que défend l'auteur, et les revirements éventuels de celui-ci. Pour notre part, nous nous plaçons du point de vue du lecteur, de la place qu'il occupe. C'est d'autant plus approprié ici qu'il est question justement, on le verra, de la place de chacun dans une hiérarchie entre maître et serviteur : l'ambassadeur en tant que noble a l'habitude d'être maître, mais sa fonction le transforme en serviteur, et un serviteur peu docile – nouvelle image du lecteur rétif au *dux* ou « maître » qu'est l'orateur.

La question de l'hostilité du lecteur devient en tout cas plus complexe qu'il n'y paraît. En d'autres termes, nous chercherons ici à affiner la notion de *repugnantia*, tirée

d'Agricola¹¹⁶⁹ et de Ramus¹¹⁷⁰. Evaluer le potentiel d'hostilité du lecteur n'est effectivement pas simple. L'objet du présent chapitre est de montrer que ce potentiel d'hostilité peut varier selon les parties du chapitre : c'est le principe même du *ductus* et de la *praeparatio*. Dans cette espèce de vaste conduite d'eau qu'est le *ductus*, les segments de l'aqueduc ne sont pas interchangeables : chacun est adapté aux circonstances qui sont les siennes. Le chapitre I, 17 est constitué de deux grandes parties qui modifient considérablement le point de vue dans lequel pourra se placer le lecteur. A des thèmes différents, plus ou moins plaisants, correspondent des messages moraux différents, et donc des niveaux de résistance potentielle de l'auditeur eux-mêmes variables.

I. L'exorde insinuant : mais de quel « traict » veut-il parler ?

A propos du titre et du thème annoncé, Daniel Ménager précise que Montaigne se situe ici parfaitement dans un air du temps :

Il faut aussi remettre en contexte cette réflexion diffuse et fragmentaire sur l'ambassadeur. Elle ne prend tout son sens que replacée dans le développement sans précédent de la théorie diplomatique qui est un aspect encore méconnu du mouvement des idées dans la seconde partie du XVI^e siècle et le début du suivant¹¹⁷¹.

Daniel Ménager fait également remarquer, dans notre chapitre, la longueur de ce que nous appelons l'exorde¹¹⁷² : « Le point de départ, situé assez loin du début du chapitre, est une page des *Mémoires* de Martin et Guillaume du Bellay qui raconte un grave incident diplomatique, survenu à Rome, en plein consistoire, en 1535. » La formule « assez loin » parle soit d'éloignement physique, sur la page, soit d'éloignement thématique. En tout cas, cette remarque est très intéressante, car elle met en jeu le *ductus* et le *propositum*. C'est une autre façon de dire que l'exorde est insinuant.

Nous examinerons cet exorde dans la version de 1580¹¹⁷³ ; nous faisons donc l'ellipse du paragraphe 2, qui provient des éditions ultérieures :

[A] [§ 1] J'observe en mes voyages cette pratique, pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autrui (qui est une des plus belles escholes qui puisse estre), de ramener tousjours ceux avec qui je confère, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux. Car il advient le plus souvent au rebours, que chacun choisit plustot à discourir du mestier d'un autre que du sien, estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise : tesmoing le reproche qu'Archidamus feit à Periander, qu'il quittoit la gloire de bon medecin, pour acquerir celle de mauvais poëte.

*Optat ephippia bos piger, optat arare caballus*¹¹⁷⁴.

[§ 3] Ainsin, il faut rejeter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chacun à son gibier. Et, à ce propos, à la lecture des histoires, qui est le sujet de toutes gens, j'ay accoustumé de considerer qui en sont les escrivains : si ce sont personnes qui ne facent autre profession que de lettres, j'en apren principalement le stile et le langage ; si ce sont medecins, je les croy plus volontiers en ce qu'ils nous disent de la temperature de

¹¹⁶⁹ Agricola, Rodolphe, *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme*, op. cit., p. 70-71. Voir notre chapitre 4.

¹¹⁷⁰ Ramus, *P. Rami Dialecticae libri duo, Audomari Talaei praelectionibus illustrati*, Paris, A. Wechel, 1560, p. 135. Voir notre annexe 2, chapitre 11.

¹¹⁷¹ Ménager, Daniel, « Montaigne et la philosophie de l'ambassade », *BSAM*, n°17-18, janvier-juin 2000, p. 56.

¹¹⁷² Ménager, op. cit., p. 56.

¹¹⁷³ Montaigne, *Essais*, reproduction photographique de l'édition originale de 1580, par Daniel Martin, Genève, Slatkine, 1976, p. 81-82.

¹¹⁷⁴ « Le bœuf aspire à la selle, le cheval aspire à labourer. » (Horace, *Epîtres*, I, 14, 43).

l'air, de la santé et complexion des Princes, des blessures et maladies ; si Jurisconsultes, il en faut prendre les controverses des droicts, les loix, l'establisement des polices et choses pareilles ; si Theologiens, les affaires de l'Eglise, censures Ecclesiastiques, dispenses et mariages ; si courtisans, les meurs et les ceremonies ; si gens de guerre, ce qui est de leur charge, et principalement les deductions des exploits, où ils se sont trouvez en personne ; si Ambassadeurs, les menées, intelligences et pratiques, et maniere de les conduire.

La chute sur le mot « Ambassadeurs » nous ramène clairement au mot du titre. Tout ce qui précède était donc l'exorde. La dimension rhétorique de cet incipit nous permet en effet de le qualifier d'exorde, et même d'*insinuatio* : en plus d'être long (Ménager), il est plaisant, et détourné par rapport à la suite de l'argumentation.

Dans le premier paragraphe, on remarque un contre-point (« au rebours ») entre la manière dont se présente le « Je » et celle dont il présente le « chacun ». Je *prudens*, « chacun » *imprudens*. Montaigne donne ensuite un second exemple qui se superpose au premier : Archidamos *prudens*, Périandre *imprudens*. Les figures sont présentées dans le même ordre. Apparaît en premier celui qui énonce le jugement moral : c'est par essence un *prudens*, qui respecte la règle dont il est l'énonciateur. L'observateur des mœurs (« J'observe ») est ou serait lui-même détaché des mœurs de son siècle. A l'inverse, les pratiques déraisonnables sont aussi les plus générales (« chacun »).

D'un point de vue logique, on relève ici deux connecteurs : « car » et « ainsin ». La conclusion (« Ainsin, il faut rejeter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chacun à son gibier ») est introduite par *ainsin* : cette balise logique permet d'identifier la fin de l'exorde. Celui-ci s'articule autour d'un premier raisonnement :

Syllogisme A

Chacun a le devoir de s'en tenir à son domaine de compétence. (implicite dans les § 1 et 3)

Or, tout le monde aime sortir de son domaine de compétence. (§ 1)

Donc il faut ramener chacun à son domaine de compétence. (§ 1 et 3)

Il s'agit d'un syllogisme pratique : la conclusion prend la forme d'une délibération, d'autant plus patente ici qu'elle correspond à un impératif (« Il faut », § 3). Montaigne invite le lecteur à une *praxis*, à une action concrète. Le message reste de portée universelle, mais il ne s'agit pas ici seulement de convaincre l'esprit ; l'auteur cherche, en suscitant une réflexion complexe, à entraîner un changement de mœurs.

Remarquons la manière dont Montaigne détourne la citation d'Horace de sa fonction première. L'épître I, 14 est fameuse : c'est notamment la source de la non moins célèbre épître « A mon jardinier » de Boileau. Le poète Horace s'adresse à son jardinier qui se plaint de sa condition. L'épître est tendue entre la préférence pour la campagne ou pour la ville. Par effet de relecture, Montaigne réutilise l'intertexte horacien pour renforcer son injonction : tout comme Horace qui dans cette épître conclut que chacun doit faire son métier – il y invite particulièrement son jardinier –, Montaigne propose de « rejeter tousjours [...] chacun à son gibier. » En citant Horace, et en mentionnant Archidamos, Montaigne retrace en pointillés une filiation moraliste.

Cet exorde est d'une très grande cohérence. Montaigne développe l'idée qu'il est bon de ramener chacun à son gibier : 1/ « en mes voyages », dans la première phrase ; 2/ « à la lecture des histoires » ; 3/ la suite du chapitre développe une idée très proche de celles-ci : il faut aussi ramener les « ambassadeurs » à leur spécialité pour qu'ils ne sortent pas de leurs fonctions. On constate donc une forte continuité, mais aussi une belle progression. Celle-ci se fait insensiblement, *pedetemptim*. De la discussion de vive voix lors des voyages, on passe à la lecture, et même « à la lecture des histoires », des historiens : voilà qui est parfaitement endoxal pour le public de Montaigne, et plaisant (la lecture comme voyage et comme « conférence »). Le passage d'un thème à l'autre est accentué par un « à ce propos » lui-même plaisant, puisque c'est un propos très limité, et encore bien loin du titre : on poursuit une sorte

de conversation décousue. Cependant la très grande généralité du début progresse vers du particulier : on passe non seulement à la question de la lecture, et aussitôt à celle des historiens. La chute des divers exemples confirme ce sentiment d'être amené progressivement au vif du sujet annoncé, les « Ambassadeurs ». Avec le raccourci « si Jurisconsultes » et sa reprise par « si Theologiens », le lecteur sent déjà que l'arrivée au sujet est proche, la chute s'annonce : « si Ambassadeurs », nous y voilà.

II. La *narratio* et la *contentio* : le « traict » était donc l'« usurp[ation de] la maîtrise ».

Le chapitre I, 17 / 16 a une structure profonde relativement simple. Trois raisonnements constituent la trame de ce chapitre : celui que nous avons vu dans l'exorde, et deux autres qui en dépendent.

Dans le tableau synoptique qui suit, le chapitre dans sa version ultime se compose de sept paragraphes. Il ne comporte que deux ajouts consécutifs : le § 2, puis les § 6-7, ajout de C ou « allongail » en décalage avec le reste du chapitre.

	Pages	Parties	Début du paragraphe	Reformulation
1 A	72 / 74	Exorde / <i>insinuatio</i>	« J'observe en mes voyages cette pratique [...] de ramener tousjours ceux avec qui je confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux. »	Il faut ramener chacun à son domaine de compétence, sans quoi notre interlocuteur s'étend sur des domaines qu'il connaît mal.
2 C	72-73 / 74-75		« Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre ses inventions à bastir ponts et engins »	Exemples de César, d'un juriste et de Dionysius.
3 A	73 / 75		« Ainsin, il faut rejeter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chacun à son gibier. »	Dans mes lectures, je ne retiens que ce qui relève du domaine de compétence de l'auteur.
4 A	73 / 75	<i>Narratio</i> et <i>confirmatio</i>	« A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'histoire du Seigneur de Langey, tres-entendu en telles choses. »	<i>Narratio</i> . Du Bellay raconte que les Ambassadeurs de François I ^{er} auprès de Charles Quint ont pris la liberté de ne pas restituer au Roi tous les propos de l'Empereur.
5 A	73-74 / 75-76		« Or, j'ay trouvé bien estrange qu'il fut en la puissance d'un Ambassadeur de dispenser sur les advertissemens qu'il doit faire à son maistre [...] »	<i>Confirmatio</i> . J'estime que les deux ambassadeurs sont sortis de leur devoir de serviteur envers leur maître.
6 C	74 / 76		« Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque pretexte, et usurpons sur la maîtrise [...]. »	Nous avons une tendance naturelle à « usurp[er] la maîtrise ».
7 C	74 / 76-77	Revirement final	« D'autre part, pourtant, on pourroit aussi considerer que cette obeissance si contrainte n'appartient qu'aux commandemens precis et prefix. »	D'un autre côté, certains maîtres attendent de leurs serviteurs qu'ils prennent des initiatives.

Ce qui opère la transition entre l'exorde et l'ensemble *narratio* et *confirmatio*, c'est certes la thématique des ambassades : « nos Ambassadeurs » reprend le dernier type d'auteur évoqué dans l'énumération (« si Ambassadeurs » etc.). Mais c'est aussi la notion de lecture qui place ce nouveau développement dans le prolongement du précédent : « je l'ai poisé et remarqué en l'histoire du seigneur de Langey », où le mot *histoire* au singulier,

déterminé par un complément du nom, reprend le pluriel précédent « les histoires », à portée générique et indéterminée du paragraphe 3. Là encore, la progression se fait *pedetemptim*, insensiblement : Montaigne a déjà fait parcourir un long chemin à son lecteur. Son *ductus* était très difficile à prévoir ; et même assez difficile à saisir à la relecture tant il est complexe.

Les paragraphes 4 et 5 s'articulent comme une *narratio* suivie d'une *confirmatio*. Au paragraphe 4, Montaigne retranscrit d'abord la narration de l'histoire ou anecdote chez les frères Du Bellay. Au paragraphe 5, il tranche l'affaire, en émettant d'abord son jugement personnel : « Or, j'ay trouvé bien estrange » puis en donnant ses arguments, « Car de luy alterer ou cacher la verité ». C'est donc au paragraphe 5 que Montaigne entre dans le vif du sujet. Le lecteur comprend alors que le chapitre n'était pas un *sermo*, une conversation libre et « impréméditée », mais un discours, une *contentio*. Montaigne atteint seulement au paragraphe 5 le *propositum* annoncé au titre. Le mystérieux « traict » de « quelques ambassadeurs » était donc leur inclination à « usurp[er] la maistrise » (§ 6). Cette dernière formule, qui est au tout début de l'allongeaïl, résume de façon conceptuelle et synthétique ce qu'énonçait de manière plus descriptive la fin du § 5 et donc du chapitre dans la version de 1580.

A. La *narratio*

Examinons plus attentivement la *narratio*, qui est encore une *praeparatio* (nous ajoutons à la fin des //) :

[A] A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'histoire du Seigneur de Langey, tres-entendu en telles choses¹¹⁷⁵. C'est qu'après avoir conté ces belles remonstrances de l'Empereur Charles'cinquiesme, faictes au consistoire à Rome, present l'Evesque de Mascon et le Seigneur du Velly, nos Ambassadeurs, où il avoit meslé plusieurs parolles outrageuses contre nous, et entre autres que, si ses Capitaines, soldats et subjects n'estoient d'autre fidelité et suffisance en l'art militaire, que ceux du Roy, tout sur l'heure il s'attacheroit la corde au col, pour luy aller demander misericorde (et de cecy il semble qu'il en creut quelque chose, car deux ou trois fois en sa vie depuis il luy advint de redire ces mesmes mots) ; aussi qu'il défia le Roy de le combatre en chemise avec l'espée et le poignard, dans un bateau, // ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que lesdicts Ambassadeurs, faisans une despesche au Roy de ces choses, lui en dissimulerent la plus grande partie, mesmes luy celerent les deux articles precedens. (§ 4)

La *narratio* du paragraphe 4 prépare habilement l'argumentation du paragraphe 5. Nous avons vu, grâce aux explications de Quintilien (IV, 2, 57, dans notre chapitre 12) que dans le *Pro Milone* Cicéron présente dès la *narratio* Milon avec la plus grande banalité : « Ainsi quoique Cicéron donne un tour infiniment avantageux à tout ce qu'il expose pour la deffense de Milon, & pour faire connoistre aux Juges que Clodius estoit l'agresseur, & non pas Milon ; rien ne me paroist plus adroit que cette description si simple en apparence ». Il y a donc *simulatio* : Cicéron affiche la candeur de Milon, son absence de dessein.

De la même manière, Montaigne cache son dessein, qui est de donner un tour accusateur à la manière dont il présente les deux ambassadeurs du Roi. Or c'est d'abord Charles Quint dont il charge le portrait. Il fait en sorte que le lecteur se sente concerné, voire outragé : « où il avoit meslé plusieurs parolles outrageuses contre nous¹¹⁷⁶ ». On observe dans tout le paragraphe un effet de redondance et de renchérissement : « (et de cecy il semble qu'il

¹¹⁷⁵ C'est dire que les frères Du Bellay vérifient le dernier exemple du paragraphe 3 : Montaigne s'intéresse chez eux à un domaine dont ils sont spécialistes, l'ambassade.

¹¹⁷⁶ Dans la version de 1580, ce « nous » est le deuxième du chapitre.

en creut quelque chose, car deux ou trois fois en sa vie depuis il luy advint de redire ces memes mots) ».

Mais à la fin du paragraphe, après nos //, le poids se reporte sur les deux ambassadeurs, dont Montaigne affiche la déloyauté : « ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que lesdicts Ambassadeurs, faisans une despesche au Roy de ces choses, lui en dissimulerent la plus grande partie, memes luy celerent les deux articles precedens. » (§ 4).

L'« histoire » racontée est ainsi en elle-même insinuante, du moins telle que la retranscrit Montaigne. Ce paragraphe 4 n'est constitué que d'une seule phrase ou période. La protase en est très longue : ouverte par « C'est qu'après avoir conté » et courant jusqu'à nos //, elle raconte l'outrage de Charles Quint. Mais l'apodose, bien plus brève, suscite la surprise. La dissimulation (« dissimulerent ») est toujours connotée de manière moralement négative, chez Montaigne, mais ici il renchérit (« mesme luy celerent les deux articles precedents »).

Avant d'en venir à l'analyse de la *contentio*, un passage de l'article de Daniel Ménager nous permet de prendre la mesure de la « gravité » de l'événement évoqué :

Charles Quint, perdant, semble-t-il, le contrôle de lui-même, avait ironisé sur la faiblesse des armées du roi de France et défié celui-ci [...]. Effarés, nos deux ambassadeurs [...] dissimulèrent cette singulière rodomontade dans le rapport qu'ils adressèrent à François I^{er}, encouragés d'ailleurs par le Pape, qui, en cette circonstance, joua un rôle de modérateur. Il fallait avant tout empêcher la reprise de la guerre entre la France et l'Empire. A première vue, voilà une façon intelligente de concevoir l'action de la diplomatie. [...] ce n'est pourtant pas, en 1580, l'opinion de Montaigne [...] ¹¹⁷⁷.

Dans son livre *Diplomatie et théologie à la Renaissance*, le même Ménager confirme que ce passage des frères Du Bellay a marqué l'esprit des lecteurs de l'époque, et a suscité une véritable réflexion sur l'ambassade ¹¹⁷⁸ : « L'incident dont nous venons de parler est devenu un classique de la réflexion diplomatique. » Ce point est important. La surprise du lecteur n'est pas tant face à l'histoire racontée, puisqu'elle est une référence dans un débat de l'époque. Elle est plutôt face à la position critique de Montaigne, aux antipodes d'ailleurs de la souplesse d'esprit que nous attribuerions *a priori* à celui-ci : selon lui, un serviteur doit obéir à son maître, et ne rien lui cacher, point final. Dans la brève phrase qui ferme le chapitre en 1580, Montaigne affirme qu'il ne voudrait pas être servi de cette façon.

B. La *contentio*

Randa Sabry, dans les pages qu'elle consacre à Montaigne, insiste elle aussi sur l'importance de la *praeparatio* dans les *Essais* :

Que devient la rhétorique sous la plume de Montaigne ? un discours voué à l'*apprêt* continu, à l'apparat comme à l'âpreté, discours où rien n'est prêt à être dit, mais où tout prépare et participe du pré-, préliminaire ou prélude, bref, à ce que Montaigne nommera l'*avant-jeu* ¹¹⁷⁹.

¹¹⁷⁷ Ménager, *op. cit.*, p. 56.

¹¹⁷⁸ Ménager, Daniel, *Diplomatie et théologie à la Renaissance*, Paris, PUF, 2000, p. 164.

¹¹⁷⁹ Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 117. Le terme *avant-jeu* a deux occurrences dans les *Essais* : est tiré du chapitre I, 26 / 25, p. 169 / 176, nous avons déjà cité la seconde dans notre chapitre 13, « m'éguiser l'appétit par ces préparatoires et avant-jeux » (II, 10, p. 414 / 128) ; la première en fait clairement la traduction française d'*exordium*, « Il ne savait pas la rhétorique, ny, pour avant-jeu, capter la benivolence du candide lecteur » (I, 26 / 25, p. 169 / 346). *Avant-jeu* est la francisation de *praeludere*, qui a donné *prélude*.

Dans ce chapitre, la *contentio* ou *confirmatio* à proprement parler commence au cinquième des sept paragraphes (ou des cinq, en 1580) : c'est dire en soi la longueur de la *praeparatio* qui précède, exorde insinuant puis *narratio* surprenante. Auparavant, le chapitre était déjà contentieux, puisque nous avons pu relever un syllogisme à l'intérieur même de l'exorde. Les deux argumentations, celle du long exorde et celle de la relativement brève *contentio*, sont étroitement liées. La *contentio* du chapitre tient en deux syllogismes, que nous appellerons B et C.

Syllogisme B

Le devoir du serviteur est d'obéir à son maître, et non de décider à sa place¹¹⁸⁰. (§ 5)

Or l'ambassadeur est un serviteur. (§ 5)

Donc l'ambassadeur doit obéir à son maître, et non décider à sa place. (§ 5)

Ce raisonnement, qui consiste à assigner aux ambassadeurs la mission de représentation fidèle du maître, est amené progressivement. La fin du paragraphe 3 pose déjà comme un problème la question du rôle exact de l'ambassadeur : « si Ambassadeurs, les menées, intelligences et pratiques, et maniere de les conduire ». Cette définition assez large pose en effet la question des prérogatives de l'ambassadeur. Elle situe cette fonction dans la perspective plus globale de la *prudencia* : « menée », « intelligence », « pratiques », « conduire ». Au paragraphe 4, Montaigne identifie les deux ambassadeurs dont la « conduite » est en cause. Au paragraphe 5, il formule son opinion personnelle : « Et m'eut semblé l'office du serviteur estre de fidelement représenter les choses en leur entier, comme elles sont advenües » (§ 5). Ce jugement est conservateur au possible : c'est du moins le regard que Montaigne semble porter rétrospectivement dans l'allongail ou couche C (§ 6-7) – sans pour autant s'en dédire.

Ménager approfondit la question de la conception montaignienne de l'ambassade, et fait une remarque sur ce que nous tenons pour la mineure de ce syllogisme :

Cette prise de position très nette illustre une certaine conception de l'action diplomatique. Dans la tradition médiévale, le *legatus* n'est que le représentant – le vicaire, disent certains textes – de son prince. [...] La Renaissance hérite de cette conception qu'elle accepte sans trop la discuter pendant la première moitié du XVI^e siècle. Mais vers la fin, quand se multiplient les traités sur l'ambassadeur [...], cette théorie apparaît bien étroite et on discute longuement des deux conceptions possibles des mandats diplomatiques¹¹⁸¹.

Ce syllogisme B est tout simplement un *distinguo* entre le maître et le serviteur, entre « celui qui donne la loy » et « celui qui la reçoit ».

Le syllogisme C, lui, revient sur la question précise des deux ambassadeurs de François I^{er} et prend pour majeure la conclusion du syllogisme B :

Syllogisme C

L'ambassadeur doit obéir à son maître, et non décider à sa place. (§ 5)

Or « alterer ou cacher la vérité » est une responsabilité qui revient au maître¹¹⁸². (§ 5)

¹¹⁸⁰ § 5 : « Et m'eut semblé l'office du serviteur estre de fidelement représenter les choses en leur entier, comme elles sont advenües : affin que la liberté d'ordonner, juger et choisir demeurast au maistre. »

¹¹⁸¹ Ménager, « Montaigne et la philosophie de l'ambassade », *op. cit.*, p. 56-57.

¹¹⁸² § 5 : « Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la preigne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et ce pendant le laisser ignorant de ses affaires : cela m'eut semblé appartenir à celui qui donne la loy, non à celui qui la reçoit, au curateur et maistre d'escholle, non à celui qui se

Donc l'ambassadeur ne doit pas altérer ni cacher la vérité.

Le syllogisme C, comme le syllogisme A, est un syllogisme pratique. Cette notion de syllogisme pratique étant à la fois très importante pour notre travail et peu connue aujourd'hui, elle mérite une explication un peu développée. Nous pouvons heureusement reprendre la mise au point récente de Vincent Descombes, dans *Le raisonnement de l'ours, et autres essais de philosophie pratique*¹¹⁸³, qui distingue « inférence pratique » et « inférence théorique ».

Le premier volet de cet ouvrage est consacré à la présentation du syllogisme pratique, en s'appuyant notamment sur la fable « L'ours et l'amateur des jardins », renvoyée à la notion de *prudentia* ou *phronèsis*. L'ours finit par lancer un « lourd pavé » sur le visage de celui qui est devenu son ami dans l'intention louable d'en écarter une mouche. Il symbolise le mauvais raisonneur dans « l'inférence pratique ». L'« inférence théorique » se caractérise par le fait qu'un seul choix soit possible. Mais l'inférence pratique implique un conflit entre deux raisonnements possibles au moins. Le but d'un agent n'est donc pas de déterminer une ligne d'action qui soit la seule, mais de concilier dans sa conduite des finalités qui se font concurrence (en l'occurrence, veiller à la survie de son maître et chasser la mouche). La caractéristique du raisonnement pratique est qu'on peut invalider une inférence par le simple fait de pointer une donnée de la situation que le raisonneur a omis de prendre en compte dans son raisonnement pratique¹¹⁸⁴.

Un peu plus loin dans l'ouvrage, Descombes tire des conséquences intéressantes pour la perspective littéraire qui est la nôtre. Le raisonnement pratique doit donc être construit par le sujet lui-même, par celui qui va agir pour les raisons assemblées dans le syllogisme : « Si c'est moi qui raisonne sur ce que vous devez faire, mon raisonnement reste théorique bien qu'il porte sur une matière pratique. » Il nous semble que cette présentation éclaire ce que nous avons constaté dans notre chapitre précédent. Dans « Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons », l'auteur conduit un raisonnement de bout en bout sous les yeux de son lecteur : la lecture est une opération d'« observation », pour reprendre un terme de Descombes, et non pas une « expérience ». C'est le principe même de la dissertation : le lecteur assiste de l'extérieur à un raisonnement qui ne le sollicite nullement, qui n'a pas besoin de sa participation pour atteindre sa complétude.

Descombes explique qu'« à la différence du raisonnement théorique, le raisonnement pratique est susceptible d'être annulé ou vidé de sa force par l'addition d'une nouvelle considération¹¹⁸⁵. » Il en déduit que le syllogisme pratique ne débouche pas sur une nécessité¹¹⁸⁶. Cette présentation porte un éclairage intéressant sur « Un traict de quelques ambassadeurs », puisque le syllogisme C aboutit à une conclusion qui reste implicite. Le syllogisme C relève apparemment du genre judiciaire, car c'est un jugement tourné vers le passé, en l'occurrence vers l'affaire qui a opposé de manière latente François I^{er} à Charles Quint. Mais le syllogisme a une forte portée morale et appartient plutôt au genre délibératif. Montaigne invite son lecteur à se poser la question : que faire en ce cas ? Le chapitre entier incite le lecteur à se projeter dans les délibérations à venir, en se mettant notamment dans le

doit penser inférieur, non en autorité seulement, mais aussi en prudence et bon conseil. » La mineure est introduite par la conjonction de coordination « car ».

¹¹⁸³ A propos de la notion de syllogisme pratique, voir l'excellent ouvrage de Vincent Descombes, *Le raisonnement de l'ours, et autres essais de philosophie pratique*, Paris, Seuil, 2007, notamment le premier volet, p. 7-136.

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 21-27.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 118.

¹¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 123.

rôle du maître dont l'ambassadeur aura été déloyal : « Quoy qu'il en soit, je ne voudroy pas estre servy de cette façon, en mon petit faict. » (§ 5, fin du chapitre en 1580).

C'est encore parce que le raisonnement est un syllogisme pratique que dans l'allongail de la couche C, Montaigne invite son lecteur à changer de point de vue : il peut désormais s'identifier cette fois au serviteur qui s'arroge des pouvoirs indus : « Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque pretexte, et usurpons sur la maistrise. » (§ 6) Dans ce second cas, le lecteur est censé s'interroger sur sa propre loyauté et sa propre habileté. Il n'est plus le maître ou roi qui critique son ambassadeur, mais l'ambassadeur lui-même au service de son maître. Le raisonnement écrit est incomplet : l'opération de lecture sollicite la *phronèsis* du lecteur et l'invite à écrire sa propre conclusion. Par conséquent, cette lecture peut s'apparenter à une véritable expérience, et pas seulement à une observation froide et extérieure d'un raisonnement théorique.

Mettons bout à bout nos trois syllogismes :

Syllogisme A

Chacun a le devoir de s'en tenir à son domaine de compétence. (implicite dans les § 1 et 3)
Or, tout le monde aime sortir de son domaine de compétence. (§ 1)
Donc il faut ramener chacun à son domaine de compétence. (§ 1 et 3)

Syllogisme B

Le devoir du serviteur est d'obéir à son maître, et non de décider à sa place¹¹⁸⁷. (5)
Or l'ambassadeur est un serviteur. (§ 5)
Donc l'ambassadeur doit obéir à son maître, et non décider à sa place. (§ 5)

Syllogisme C

L'ambassadeur doit obéir à son maître, et non décider à sa place. (§ 5)
Or « alterer ou cacher la vérité » est une responsabilité qui revient au maître¹¹⁸⁸. (§ 5)
Donc l'ambassadeur ne doit pas altérer ni cacher la vérité.

Présenté seul, tel quel, le raisonnement A apparaît comme extrêmement judicieux et peu discutable. Le lecteur conviendra sans rechigner de ce syllogisme, lui qui expérimente quotidiennement l'imprudence d'autrui, de tous ceux qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. Les syllogismes B et C font, seuls également, un ensemble formellement valide, à partir du moment où on accepte l'identification (en fait problématique) de l'ambassadeur à un serviteur. Toute la difficulté est le lien entre A d'un côté, et B-C de l'autre. Sortir de son domaine de compétence, « métier » ou « gibier », est identifié par Montaigne au fait de sortir de ses fonctions préétablies. Le glissement ne va pas de soi. L'idée générale qui fait le lien est celle de « place ». Chacun veut sortir de sa place, nul ne sait se tenir à la place qui lui a été assignée.

Ce qui permet effectivement de faire le lien entre ces trois syllogismes est une proposition du paragraphe 6 : « celui qui se doit penser inferieur, non en autorité seulement, mais aussi en prudence et bon conseil ». Le domaine de compétence du maître – dans cette conception presque féodale du pouvoir – est le « conseil », la décision, la responsabilité de la

¹¹⁸⁷ § 5 : « Et m'eut semblé l'office du serviteur estre de fidelement représenter les choses en leur entier, comme elles sont advenues : affin que la liberté d'ordonner, juger et choisir demeurast au maistre. »

¹¹⁸⁸ § 5 : « Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la preigne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et ce pendant le laisser ignorant de ses affaires : cela m'eut semblé appartenir à celui qui donne la loy, non à celui qui la reçoit, au curateur et maistre d'escholle, non à celui qui se doit penser inferieur, non en autorité seulement, mais aussi en prudence et bon conseil. » La mineure est introduite par la conjonction de coordination « car ».

délibération : la *prudentia*. Chacun veut sortir de sa place, parce que chacun s’imagine tout aussi *prudens* que les plus compétents que soi (dans le syllogisme A) ou tout aussi *prudens* que son supérieur (dans les syllogismes B et C). A force de « conduire » les affaires à la place du roi leur maître (« si Ambassadeurs, les menées, intelligences et pratiques, et maniere de les conduire »), l’ambassadeur se voit lui-même en *dux* tout aussi « prudent » que son maître. On notera à quel point la thématique de la maîtrise nous renvoie à la « méthode de prudence » de Ramus, avec un échange des places que nous avons déjà vu souvent, entre orateur-*dux* et auditeur (dans l’admonestation, « Nous fuyons à la correction » et nous corrigeons les autres, « Nous devons [...] aux nostres [...] cette assiduité de correction »). Dès que l’orateur exerce sa *prudentia*, il y a compétition entre *prudentes*, tout comme entre Socrate et les sophistes qu’il veut instruire.

Avec ses trois syllogismes, le chapitre suit bien l’ordre syllogistique, la progression du général au particulier. Mais cet ordre nous semble particulièrement habile, *prudens*. Le lecteur prend grand plaisir à un exorde dont il comprend seulement après coup qu’il était une partie du raisonnement, en l’occurrence un prosyllogisme. Toute cette habileté est en fait une feinte dialectique assez ordinaire. Nous l’avons vu chez Aristote, dont l’enseignement est relayé par Ramus et Canaye¹¹⁸⁹ : c’est « chercher de bien loing les moyens et antecedenz de nostre attente » (Ramus, 128), *longe repetere rationes & antecedenzia consilii nostri* (Ramus, 225). Le raisonnement est pris de très haut, de très loin.

De même que le syllogisme B est un prosyllogisme du syllogisme C, le syllogisme A est le prosyllogisme du syllogisme B. C’est ce qui rend le raisonnement impossible à prévoir à la première lecture. En accordant le syllogisme A, le lecteur ne peut en aucun cas deviner quel engrenage il déclenche implacablement. A partir de là, on pourrait presque dire que plus aucune étape du raisonnement n’est réfutable, discutable. Le mouvement d’ensemble ou *ductus* ferme la discussion, pour parvenir à une opinion et une seule qui soit valide, celle particulièrement rigide de l’auteur lui-même. Dans la version de 1580, le résultat d’ensemble est étonnant : l’auteur qui annonçait au tout début « apprendre tousjours quelque chose par la communication d’autrui » se retrouve à la toute fin fermer le débat, le trancher par une opinion sans nuances, dogmatique, dont Ménager dit qu’elle n’est pas à première vue « une façon intelligente de concevoir l’action de la diplomatie ». L’ambassadeur lui-même devrait obéir sans discuter, sans débat.

L’allongement donne de l’air. Il réintroduit la dimension du débat dans un chapitre qui, en 1580, finissait par l’exclure. Crassus, en « donnant avis de l’usage auquel il destinoit ce mas » (ce mâ) à l’ingénieur grec qui en a choisi un autre, « sembloit-il pas entrer en conférence de sa deliberation et le convier à interposer son decret ? » La dernière phrase du chapitre, dans C, réintroduit le mot et l’idée même de « conférence », présents dès la première phrase, en 1580 : « ceux avec qui je *confere* ». Le texte de 1580 donne l’impression d’un auteur dogmatique qui veut « ramener toujours ceux avec qui [il] confere » à leur domaine de compétence, « rejeter tousjours [...] chacun à son gibier », bref contraindre chacun à ne pas quitter sa place. Le *ductus* du chapitre aurait alors quelque chose de profondément réducteur, au sens du mot latin *reducere*, « ramener », y compris par la force (le berger *dux* ramenant les brebis récalcitrantes dans le bercail).

Mais ce que nous venons de développer se place du point de vue de l’auteur, de son opinion et de son éventuel dogmatisme. Là n’est pas à nos yeux l’essentiel. Le *ductus* a surtout pour but de déstabiliser le lecteur. Ce qui est problématique, et dont il lui faut prendre conscience, c’est la contradiction où le met sa valorisation de la *prudentia*. La difficulté à définir le rôle ou fonction exacte de l’ambassadeur est emblématique de la difficulté

¹¹⁸⁹ Voir notre chapitre 10, Canaye, § 1, 2 et 12. Voir aussi chez Quintilien les expressions *alte repetere* et *longe repetere*, prendre le raisonnement bien haut.

qu'éprouve un noble de l'époque à définir sa place vis-à-vis du roi, autrement dit sa liberté et sa souveraineté.

III. L'« allongail » final : « volte-face » ou *attenuatio* ?

En termes de place, dès l'exorde se dessine d'abord un paradigme, en tant que tel très stable, des grands hommes prudents et des grands hommes imprudents. Chez les imprudents : Périandre, bon médecin, mauvais poète ; Dionysius, chef de guerre, mauvais poète ; César, chef de guerre, piètre ingénieur ; l'« homme de vocation juridique » qui « s'arrête à gloser [...] magistralement » une barricade dans le paragraphe 2C ; auxquels s'ajoutent implicitement, selon Montaigne-Juge, les deux ambassadeurs de François I^{er} que sont l'Evêque de Mâcon et le Seigneur du Velly. Les *prudentes* forment un rang opposé et sont tout aussi nombreux : Archidamos le juge des mœurs, Du Bellay l'historien qui s'en tient à l'histoire, Crassus, le maître qui n'apprécie pas qu'on usurpe sa maîtrise, et bien évidemment... Montaigne lui-même, l'observateur des mœurs, qui se superpose finalement à la figure du tout premier de la liste, Archidamos.

Entre les deux paradigmes des *prudentes* et des *imprudentes*, le lecteur doit choisir son camp : vu sous cet angle, le chapitre l'incite à une forme de délibération. Mais en fait, Montaigne choisit à la place du lecteur, dans un étonnant ajout C à la fin du deuxième paragraphe : « [C] Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. » La deuxième personne du pluriel est assez rare dans le corpus des *Essais*, notamment quand elle représente l'allocutaire directement – et non pas dans du discours rapporté. Le jugement moral se formule le plus souvent à la première personne du pluriel, moins accusatrice pour le lecteur. Or ici ce que l'auteur cherche à redresser, c'est un travers qui fait partie de l'*habitus*, un « train »¹¹⁹⁰, c'est-à-dire une façon d'agir qui s'inscrit dans une continuité. Cette phrase est cependant en décalage avec le reste de la tonalité de l'exorde : c'est seulement dans la couche C que le lecteur se sent directement visé. On peut supposer intuitivement que cette petite remarque incisive était déjà implicite en 1580, et que Montaigne avait déjà cette intention morale et didactique, cette intention de correction. L'exorde, en 1580, se moque des travers des autres ; avec l'ajout de C, « vous ne faites jamais rien qui vaille », la moquerie se retourne contre le lecteur, qui voit les travers des autres et non les siens.

Cette modification se retrouve ensuite plus largement, à propos de l'histoire qui est au cœur du chapitre. Le lecteur occupe-t-il la place de François I^{er} ou celle de l'Evêque de Mâcon ? Maître, ou serviteur ?

La dernière phrase du paragraphe 5 répond explicitement à cette question : « Quoy qu'il en soit, je ne voudroy pas estre servy de cette façon, en mon petit faict. » L'auteur s'imagine dans la posture du roi, d'où la modalisation qui rappelle l'écart de rang et de responsabilités : « En mon petit faict. » En tant que maître, à son échelle, le lecteur s'identifie donc lui aussi à François I^{er} : la posture est flatteuse. Si le lectorat se voit en tant que maître, le chapitre est plutôt avantageux pour lui : au lecteur de choisir la marge de manœuvre qu'il veut laisser à son serviteur-ambassadeur.

Or tout le texte du chapitre conduit le lecteur à occuper psychologiquement la place du maître – du moins dans la couche A. Les serviteurs de François I^{er} sont sortis de leurs fonctions : ils ont menti par omission, voilà qui n'est pas bien. L'édition de 1580 s'arrête ici.

¹¹⁹⁰ Voir l'annexe 3 de notre chapitre 3.

La suite du raisonnement reste implicite dans la couche A, cette suite qui se retourne en quelque sorte contre le lecteur, en lui faisant prendre la place du serviteur qui outrepassa ses fonctions.

Daniel Ménager explique pourtant bien que la vie politique de Montaigne l'amène à s'identifier *aussi* aux ambassadeurs :

[L]’ambassadeur n’est pas seulement pour Montaigne un personnage de la scène politique, important mais sans doute extérieur à l’auteur. A plusieurs reprises, et dans des circonstances qui se dérobaient parfois à la curiosité des biographes, Montaigne, qui ne fut jamais ambassadeur en titre, a joué entre les princes un rôle de négociateur¹¹⁹¹.

Le lecteur est invité comme l’auteur à s’imaginer à la place de l’ambassadeur, d’autant plus que les premières éditions des *Essais*, publiées à compte d’auteur et expédiées à des destinataires choisis par l’auteur, s’adressent à des personnes qui peuvent endosser la fonction de serviteur (du roi) – ce qui n’empêche pas qu’ils soient « maître[s] » dans une autre de leur fonction. On comprend alors le caractère désagréable du message que professe ici Montaigne : les serviteurs doivent se soumettre à l’autorité du maître et assumer leur servitude. L’hostilité présumée de l’auditoire est évidente. L’habileté de l’orateur Montaigne s’impose donc, à la mesure de cette hostilité.

Dans l’allongement, au paragraphe 6, l’énonciation change effectivement : « Nous nous soustrayons », par opposition à la troisième personne du singulier (« chacun ») utilisée depuis le début du chapitre. « On corrompt » etc. L’exorde et la *contentio* de 1580 se déroulent comme si Montaigne épargnait son lecteur son autocritique : m’arrive-t-il de sortir de mon domaine de compétence ? Mais le petit ajout de C déjà signalé l’oblige à s’examiner plus attentivement, dès la fin du paragraphe 2 : « Par ce train vous ne faites jamais rien qui vaille », et à se demander s’il ne lui arrive pas de parler en amateur, non en professionnel. La couche C prend davantage la forme d’une réprimande que la couche A. Dans la *contentio* et dans la couche C, la question devient : ne m’arrive-t-il pas à moi, en tant qu’ambassadeur, d’outrepasser mes fonctions ? Question désobligeante, qui de plus invite avec insistance à une relecture autocritique de l’introduction ou exorde : ne m’arrive-t-il jamais, à moi-même, de tenir des propos qui échappent à mes compétences ?

Selon nous, l’allongement et la couche C permettent au texte de franchir un seuil d’explicitation à ce qui restait implicite dans la couche A, mais y était déjà présent. En 1580, un lecteur indiligent pouvait nier la dimension morale du chapitre. Mais dans l’Exemplaire de Bordeaux, c’est impossible, notamment à cause du pronom de la première personne du pluriel, qui témoigne bien moins d’une remise en question de l’auteur, qui préférerait le « je », que d’une invitation à l’autocritique du lecteur.

Nous pouvons maintenant en venir à la lecture du paragraphe 6. Ce long ajout ultime approfondit encore la question des ambassades, et aussi celle de la hiérarchie maître / serviteur :

[C] Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque prétexte, et usurpons sur la maîtrise ; chacun aspire si naturellement à la liberté et autorité, qu’au supérieur nulle utilité ne doit être si chère, venant de ceux qui le servent, comme luy doit être chère leur naïfve et simple obéissance. On corrompt l’office du commander, quand on y obéit par discrétion, non par subjection. Et P. Crassus, celui que les Romains estimerent cinq fois heureux, lors qu’il estoit en Asie consul, ayant mandé à un ingénieur Grec de luy faire mener le plus grand des deux mas de navire qu’il avoit veu à Athenes, pour quelque engin de batterie, qu’il en vouloit faire,

¹¹⁹¹ Ménager, « Montaigne et la philosophie de l’ambassade », *op. cit.*, p. 55-67. Une note renvoie à Mattingly, Garrett, *Renaissance Diplomacy*, Londres, J. Cape, 1970, p. 55.

cetuy cy, sous titre de sa science, se donna loy de choisir autrement, et mena le plus petit, et, selon la raison de son art, le plus commode. Crassus, ayant patiemment ouy ses raisons, luy fait tres bien donner le fouet : estimant l'interest de la discipline plus que l'interest de l'ouvrage. [§ 6]

Le développement, replacé dans notre chaîne de syllogismes, apparaît comme une preuve de la majeure du syllogisme C :

L'ambassadeur doit obéir à son maître, et non décider à sa place. (§ 5) Effectivement, le serviteur notamment est enclin à « usurp[er] la maîtrise ». (§ 6)
--

Ce paragraphe 6 s'articule aussi au raisonnement initial : ce serait une preuve de la mineure du syllogisme A :

Chacun a le devoir de s'en tenir à son domaine de compétence. (implicite dans les § 1 et 3) Or, tout le monde aime sortir de son domaine de compétence. (§ 1) Effectivement, le serviteur notamment est enclin à « usurp[er] la maîtrise ». (§ 6)

Montaigne commence par renforcer son argumentation générale : Crassus, en faisant fouetter l'ingénieur grec, « très bien »¹¹⁹² comme le juge Montaigne, lui explique qui est le maître, et qui le serviteur. Nous tombons donc d'accord avec Daniel Ménager sur ce point :

L'addition de l'Exemplaire de Bordeaux modifie d'une manière sensible le point de vue initial, mais elle ne ressemble pas à une volte-face. Dans un premier temps, en effet, Montaigne persiste et signe¹¹⁹³.

Ensuite, et ensuite seulement, le paragraphe 7C introduit une sorte de revirement : « D'autre part, pourtant, on pourrait aussi considerer que cette obeissance si contrainte... ». La formule réintroduit un débat *pro et contra*. Certains, dont Montaigne, tiennent pour l'obéissance absolue de l'ambassadeur (et en général du lieutenant) aux ordres du maître. Mais d'autres optent pour « une charge plus libre », et parmi ceux-là sont des « hommes d'entendement ». Comme le relève la notice de l'édition de la Pléiade, ce débat reste ouvert, le chapitre ne le résout pas :

La réflexion porte sur l'influence que peut avoir la compétence sur l'obéissance et sur la subversion de l'autorité. Comme dans les deux chapitres précédents, Montaigne ne conclut pas ; il n'est pas sûr, après examen, que les ambassadeurs aient failli en dissimulant à François I^{er} les outrances de Charles Quint, ni l'ingénieur en interprétant les ordres de Crassus¹¹⁹⁴.

En revanche, en 1580, Montaigne concluait, de façon tranchée, en faveur de l'obéissance absolue, et donc blâmait la conduite des deux ambassadeurs, ou du moins la trouvait « estrange ».

Cette tergiversation finale donne à l'ensemble du chapitre l'apparence d'une simple conversation pour passer le temps, d'un *sermo*. Montaigne occupe-t-il comme, dans une sorte de dialogue philosophique à la manière de Diderot, les positions contradictoires de deux interlocuteurs ? Ou n'est-ce qu'un effet de conclusion, une pirouette finale ? Sabine Lardon observe la même stratégie de l'*attenuatio* dans son étude sur Jean de Sponde :

¹¹⁹² On peut se demander si cette locution adverbiale exprime objectivement l'intensité des coups de fouet, ou bien subjectivement l'approbation de l'auteur. Nous opterions pour la deuxième interprétation.

¹¹⁹³ Ménager, *op. cit.*, p. 57.

¹¹⁹⁴ Edition Pléiade, p. 1352.

Sponde ruse pour ne pas affirmer dogmatiquement ce qu'il sait être la vérité et pour montrer son objectivité [...]. Sponde peut également avoir recours à une autre ruse et atténuer, voire dissimuler ses affirmations pour mieux les faire admettre. [...] Le méditant dose ainsi avec subtilité, affirmation et nuance. Non pas pour marquer ses hésitations, mais pour forcer celles du lecteur¹¹⁹⁵.

Pour revenir à Montaigne, il nous semble que ce serait plutôt, d'un point de vue rhétorique, une *attenuatio* du *docere* de tout ce qui précède (du dogmatisme du chapitre). Selon nous, cela correspond non pas à une suspension du jugement, pas même provisoire, comme dans la définition de l'*essai* moderne, mais plutôt à une *attenuatio* voire à une dissimulation du dogmatisme. En donnant l'apparence du *sermo*, Montaigne tente de dissimuler son jugement, sa conclusion – dissimuler au sens de déguiser, d'afficher autre chose, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de notre chapitre 12. L'allongement réaffirme fortement la position initiale, mais pour ainsi dire donne de l'air et du jeu. L'*attenuatio* serait une politesse, celle de réintroduire les objections faites à cette position, qui la critiquent comme rigidité et revendiquent plus de souplesse. Nous avons vu qu'énoncer ou intégrer les objections relève pour Canaye de la *conciliatio* : on montre ainsi ne pas être opiniâtre, ne pas tenir absolument à son opinion. C'est encore une question de place, puisque l'objection fait place à l'opinion des autres.

Comme d'habitude avec Montaigne, le critique lui-même a bien du mal à conclure, à trancher. D'un premier point de vue, le chapitre n'est pas un *sermo* : il a une ligne directrice très forte, parfaitement cohérente dans l'enchaînement des propos ; les arguments sont d'une grande cohésion ; toutes les propositions trouvent une justification ou un exemple. D'un autre point de vue, l'allongement semble frapper d'indécision tout ce qui précède, être une « volte-face » ou une palinodie, ou même une simple pirouette¹¹⁹⁶.

Pour notre part, nous avons tenté de déplacer le problème. La question du *ductus* n'est pas de savoir quelle est l'opinion de l'auteur, mais où est mené le lecteur. On peut réutiliser ici la distinction entre *propositio* et *propositum*.

La *propositio* est simple : c'est l'opinion de Montaigne sur les ambassadeurs et en général les serviteurs du roi. Cette opinion tranchée est bien une thèse à l'intérieur d'un débat d'époque sur le rôle des ambassadeurs. Tranchée, l'opinion peut heurter, susciter l'hostilité de l'auditoire. Elle n'est donc amenée qu'à la toute fin du chapitre (en 1580). Ce qui précède est un détour : exorde insinuant, *narratio* qui est une *praeparatio* et qui amène la thèse presque par surprise. Le but du *dux* est de « ramener » l'auditoire récalcitrant à admettre la thèse, qu'il aurait refusée si elle avait été énoncée d'emblée. Ce mouvement d'ensemble est bien celui qu'imagine Ramus pour l'orateur face à un public *repugnans* qu'il faut amener à la vérité. L'allongement serait alors une forme de politesse, en réintégrant les objections – Ramus dit « se reprendre »¹¹⁹⁷. Mais l'essentiel ou thèse aurait été dit, énoncé avec force.

Le *propositum* ou dessein est moins évident : c'est de déstabiliser le lecteur. Nous dirions en termes modernes qu'il s'agit de lui faire sentir la problématique complexe du maître et du serviteur, et au-delà celle de la *prudentia*, de la « prudence et bon conseil ». Les

¹¹⁹⁵ Lardon, Sabine, *L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, Champion, 1998, p. 192-193.

¹¹⁹⁶ A propos de l'ambiguïté des explicites montaigniens, voir l'article de Marcel Tétel, « Les fins d'*Essais* : mise en question ou début du convaincre », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 191-199.

¹¹⁹⁷ Voir dans notre chapitre 11 la rubrique « Se reprendre / *sibi ipsi resistere* / se fa[ir]e par fois des objections à soymesme » (cette dernière formule étant de Canaye).

serviteurs dont il est question dans ce chapitre se voient en conseillers du décideur, qui est seul souverain. Ils se retrouvent ainsi dans un nœud de contradictions inextricable. Tout dépend de la place qu'ils s'imaginent occuper. Comme maîtres, ils ne tolèrent pas ce qu'ils font comme « serviteurs ». La problématique du maître et du serviteur est en elle-même instable, inextricable, et par là déstabilisante. Peu importe alors que l'allongement ne tranche pas sur la *propositio*. Le *propositum* ou but est, lui, atteint.

La *propositio* tranchée, très stable au point de pouvoir paraître rigide, servirait ainsi le *propositum*, qui est l'instabilité. « Chacun » veut changer de place, se voit roi à la place du roi. L'hostilité à une critique de ce genre est sans aucun doute bien plus grande que l'hostilité à l'opinion sur l'obéissance absolue. Mais ici il s'agit moins pour le lecteur d'admettre une proposition (non énoncée, et peut-être même non énonçable) que d'admettre l'instabilité indépassable, de la reconnaître et l'éprouver par soi-même, à la lecture du chapitre. Par là, le *ductus* conduirait à une forme d'introspection ou exercice spirituel, thème sur lequel nous reviendrons plus longuement dans cette partie sur les *Essais*.

Chapitre 19

Un exemple de *commoratio* ? Le *ductus* de I, 27 / 26, « C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre suffisance »

Nous prenons de nouveau un chapitre assez bref du livre I des *Essais*, où nous ne comptons avec notre système habituel que neuf paragraphes, donnés en annexe sous forme de tableau. La question est la même que pour « Un traict de quelques ambassadeurs » que nous venons de lire (I, 17 / 16). Ces deux chapitres ont beau être brefs, le lecteur ne comprend pas très bien, et pendant assez longtemps, où l'auteur veut le mener. Dans I, 17 / 16, il faut un certain temps pour arriver au sujet même des ambassadeurs, puis encore du temps pour que soit dévoilé le « traict » précis de « quelques » ambassadeurs. Dans ce mouvement naturel qui va du général au particulier, l'attente créée par le titre n'est pas résolue immédiatement, loin s'en faut. Le procédé est le même ici, sous une autre forme. C'est nous semble-t-il celle de la *commoratio* ou « redite », cette espèce de surplace dont Ramus et Talon font, nous l'avons vu, le symétrique de la digression. Dans I, 27 / 26, apparemment tout est simple et clair dès le début. « Nostre capacité et suffisance » est à la clause d'un premier mouvement (nos § 1 et 2¹¹⁹⁸), à l'intérieur duquel la discussion a porté de façon limpide sur le titre, qui comporte lui aussi *nostre* et *suffisance*. De plus, le titre lui-même été reformulé ainsi : « c'est une sottise presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraysemblable » (§ 1), cette phrase et ce paragraphe 1 se concluant par la dénonciation de ce « vice », ordinaire chez « ceux qui pensent avoir quelque suffisance outre la commune ». Le titre énonce d'emblée la *propositio* ou thèse, et le tout début la réaffirme.

Le chapitre ne semble donc pas problématique. Il l'est même fort peu pour un lecteur qui connaît ses *Essais*, puisque la thèse revient à prôner la suspension de jugement ou *epochè*, sagesse qui s'oppose à la sottise des présomptueux. Or le chapitre devient problématique par le sentiment de surplace. Les nombreux exemples donnés à l'appui de la thèse se répètent et sont une redite. A la longue, cela devient intrigant. On comprend d'emblée la thèse ; celle-ci est endoxale pour un lecteur désormais entré dans les *Essais*, et elle est d'ailleurs flatteuse, puisque le lecteur est inclus dans le cercle de ceux qui rejettent les sots présomptueux. Pourquoi en ce cas continuer à enfoncer des portes largement ouvertes ? Plus il avance, et plus le lecteur commence à se douter qu'une certaine cryptique est à l'œuvre. La redite ou *commoratio* sur les mêmes types d'exemples finit par annoncer autre chose, une surprise non prévue par le titre, non annoncée. En apparence, il ne se passe rien, et en réalité, le *ductus* est là, qui emmène le lecteur là où il n'imaginait pas aller. Le chapitre est comme un bateau qui semble arrêté, et qui en fait avance. Pour reprendre l'image de la conduite d'eau, emblématique du *ductus*, au fond de l'eau en apparence tranquille (la *commoratio*), un courant nous entraîne.

¹¹⁹⁸ I, 27 / 26, p. 178-179 / 185-186. Pour les autres numéros de pages, voir l'annexe 1.

On comprend donc aisément que I, 27 / 26 fasse partie des « chapitres oubliés » des *Essais*¹¹⁹⁹, puisque sur le fond il ne semble pas apporter d'élément neuf à notre connaissance de la pensée montaignienne. Mais pour nous qui nous intéressons aux formes diverses du *ductus*, il est très original et instructif, ne serait-ce que comme exemple possible de la catégorie de *commoratio* chez Ramus et Talon, laquelle nous reste mystérieuse, eux-mêmes ne l'ayant pas exemplifiée.

Nous examinerons tout d'abord la *commoratio* elle-même, c'est-à-dire le surplage des nombreux exemples donnés à l'appui de la thèse (§ 3-6). Nous en viendrons ensuite à la surprise du paragraphe 7, qui lance une relecture de ce qui précède, à commencer parce que l'on peut considérer comme l'exorde (§ 1-2). Enfin, nous dégagerons l'orientation globale, qui est là encore une *admonitio*. En fait de surprise, nous aurons en effet celle de retrouver, sur le fond, une problématique d'ensemble très proche de celle d'« Un traict de quelques ambassadeurs » : le respect par chacun de la place qu'il occupe.

I. La *commoratio* (§ 3-6)

Le point d'interrogation à notre propre titre de chapitre signifie que nous ne sommes pas certaine que Ramus ou Talon auraient appelé une *commoratio* ou « redite », ou encore *iteratio*, le long passage que nous décrirons. Mais cette réserve n'ôte rien à l'intérêt du phénomène qui s'observe dans le corps même du chapitre I, 27 / 26, quel que soit le nom dont on baptise le phénomène en question.

Apparemment, c'est le calme plat, on n'avance pas par rapport à l'argument principal. Pour le faire sentir, nous donnerons d'abord, de façon exceptionnelle, dans sa quasi-intégralité le texte du passage, en nous en tenant pour l'essentiel dans le texte de 1580. Dans les éditions contemporaines de Montaigne, le passage est donné d'un bloc, selon l'usage du temps. Pour notre part, nous l'aérons en ajoutant et numérotant des « paragraphes ». La question immédiate est de comprendre comment on se repère dans un ensemble un peu massif de ce genre :

[§ 3] [A] Si nous appellons monstres ou miracles ce où nostre raison ne peut aller, combien s'en presente il continuellement à nostre veue ? Considerons [...] Celuy qui n'avoit jamais veu de riviere, à la premiere qu'il rencontra, il pensa que ce fut l'Ocean. Et les choses qui sont à nostre connoissance les plus grandes, nous les jugeons estre les extremes que nature face en ce genre, [...]. La nouvelleté des choses nous incite plus que leur grandeur à en rechercher les causes.

[§ 4] Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature et plus de reconnoissance de nostre ignorance et foiblesse.

[§ 5] Combien y a il de choses peu vray-semblables, tesmoignées par gens dignes de foy, desquelles si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les faut-il laisser en suspens : car de les condamner impossibles, c'est se faire fort, par une temeraire presumption, de sçavoir jusques où va la possibilité.

[a] Quant on trouve, dans Froissard, que le conte de Foix sçeut, en Bearn, la defaite du Roy Jean de Castille, à Juberoth, le lendemain qu'elle fut advenue, et les moyens qu'il en allegue, on s'en peut moquer ;

¹¹⁹⁹ Un des rares articles sur ce « chapitre oublié » est dans l'ouvrage de ce nom : Ragghianti, Renzo, « Habitude, croyance et scepticisme dans l'action de “rapporter le vray et le faux à nostre suffisance” (*Essais*, I, 27) », *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne* (actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago, Paris, 9 avril et 5 novembre 2010), éd. Philippe Desan, Paris, Champion, 2011, p. 65-80.

[b] et de ce mesme que nos annales disent que le Pape Honorius, le propre jour que le Roy Philippe Auguste mourut fit faire ses funerailles publiques et les manda faire par toute l'Italie. Car l'autorité de ces tesmoins n'a pas à l'aventure assez de rang pour nous tenir en bride.

[c] Mais quoy ? si Plutarque, outre plusieurs exemples qu'il allegue de l'antiquité, dict sçavoir de certaine science que, du temps de Domitian, la nouvelle de la bataille perdue par Antonius en Allemagne, à plusieurs journées de là, fut publiée à Rome et semée par tout le monde le mesme jour qu'elle avoit esté perdue ;

[d] et si Caesar tient qu'il est souvent advenu que la renommée a devancé l'accident: dirons nous pas que ces simples gens-là se sont laissez piper apres le vulgaire, pour n'estre pas clairvoyans comme nous ?

[e] Est-il rien plus delicat, plus net et plus vif que le jugement de Pline, quand il lui plaist de le mettre en jeu, rien plus esloigné de vanité ? je laisse à part l'excellence de son sçavoir, duquel je fay moins de conte : en quelle partie de ces deux là le surpassons nous ? Toutesfois il n'est si petit escolier qui ne le convainque de mensonge, et qui ne luy veuille faire leçon sur le progrez des ouvrages de nature.

[f] Quand nous lisons, dans Bouchet, les miracles des reliques de saint Hilaire, passe : son credit n'est pas assez grand pour nous oster la licence d'y contredire.

[g] Mais de condamner d'un train toutes pareilles histoires me semble singuliere impudence. Ce grand saint Augustin tesmoigne avoir veu, sur les reliques Saint Gervais et Protaise, à Milan, un enfant aveugle recouvrer la veue ; [h] une femme, à Carthage, estre guerie d'un cancer par le signe de croix qu'une femme nouvellement baptisée luy fit ; [i] Hesperius, un sien familier, avoir chassé les esprits qui infestoient sa maison, avec un peu de terre du Sepulchre de nostre Seigneur, et, cette terre depuis transportée à l'Église, un paralitique en avoir esté soudain guéri ; [j] une femme en une procession, ayant touché à la chasse Saint Estienne d'un bouquet, et de ce bouquet s'estant frottée les yeux, avoir recouvré la veue, pièce perdue ; et plusieurs autres miracles, où il dict luy mesmes avoir assisté. Dequoy accuserons nous et luy et deux Saints Evesques, Aurelius et Maximinus, qu'il appelle pour ses recors ? Sera ce d'ignorance, simplesse, facilité, ou de malice et imposture ? Est-il homme, en nostre siecle, si impudent qui pense leur estre comparable, soit en vertu et pieté, soit en sçavoir, jugement et suffisance ? [C] *Qui, ut rationem nullam afferrent, ipsa autoritate me frangerent*¹²⁰⁰.

Ce long passage forme indéniablement un ensemble.

Nous pouvons rendre compte de cette unité sans passer par nos analyses en termes de *ductus*. Le tout dernier mot du passage, en 1580, est aussi le tout dernier mot du titre du chapitre, *suffisance*. Or le dernier mot du passage qui précédait celui-ci (§ 1-2) était aussi, nous l'avons vu, *suffisance* : « ...notre capacité et suffisance. » D'autre part, le « monstres ou miracles » du tout début annonce la *partitio* binaire du § 5, où nous avons regroupé les nombreux « exemples », c'est-à-dire les exemples historiques. Puisque l'on a à la fin les « miracles » (début de 5f, fin de 5j, « plusieurs autres miracles »), les « monstres » désignent sans doute les prodiges non divins qui précèdent (5a-e). La répartition binaire est entre prodiges naturels et prodiges divins. Le dernier mot de 5e est d'ailleurs « nature » (« faire leçon sur le progrez des ouvrages de nature »), alors que le sujet d'ensemble, donné au § 4, était « cette infinie puissance de nature ». Un peu auparavant (fin du § 2), Montaigne avait parlé des « bornes et limites de la volonté de Dieu et de la puissance de nostre mere nature ; et qu'il n'y a point de plus notable folie au monde que de les ramener à la mesure de nostre capacité et suffisance. » La répartition binaire est déjà là. Le long § 5 se répartit entre « monstres » ou prodiges naturels et « miracles » manifestant de la « volonté de Dieu ».

Un autre élément confirme à première lecture cette binarité. Le système à l'initiale de 5a et de 5f est le même :

[§ 5]

[a] Quant on trouve, dans Froissard, que le conte de Foix sçeut [...].

[c] Mais quoy ? si Plutarque [...].

[f] Quand nous lisons, dans Bouchet, les miracles des reliques de saint Hilaire, passe : son credit n'est pas assez grand pour nous oster la licence d'y contredire.

¹²⁰⁰ Cicéron, *Tusculanes*, I, 21 : « Quand même ils n'apporteraient aucune raison, ils me persuaderaient par leur autorité seule. »

[g] Mais de condamner d'un train toutes pareilles histoires me semble singuliere impudence. Ce grand saint Augustin tesmoigne avoir veu [...].

Ce système au parallélisme très accusé est celui du couple objection et réponse à l'objection (« passe... Mais »). Nous retrouverons le même système dans l'exorde et dans la fin du chapitre (aux § 1 et 7). Il serait d'ailleurs plus exact de dire que le lecteur, lui, retrouve ici un système qu'il a déjà vu dès le début, ce qui rend pour lui le système encore plus facile à repérer.

L'unité du passage ne tient pas seulement aux divers marqueurs que nous venons de relever. Elle tient aussi, sur le fond, au progrès du raisonnement, ce qui nous ramène au *ductus*. Si nous avons fait d'une simple phrase un paragraphe (§ 4), c'est que celle-ci est la proposition qui organise l'ensemble : « Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature et plus de reconnoissance de nostre ignorance et foiblesse ». Le § 3 montre notre faiblesse, qui nous fait prendre une rivière pour l'Océan. Le § 5 donne des exemples historiques, soit des témoignages, qui montrent au contraire la puissance infinie de la Nature. La proposition du § 4 est donc en soi une thèse, avec des arguments à l'appui de cette thèse : une thèse double ou symétrique, puissance de la Nature (§ 5), impuissance des hommes (§ 3). Pour cette raison de fond, nous pouvons donc ajouter au passage ce qui suit :

[§ 6] [A] C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, outre l'absurde temerité qu'elle traine quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. Car apres que, selon vostre bel entendement, vous avez estably les limites de la verité et de la mensonge, et qu'il se treuve que vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous estes des-jà obligé de les abandonner.

Nous retrouvons ici, reformulé ou réexposé, l'ensemble donné à la fin du § 2 : « la puissance de nostre mere nature » (ainsi que la « volonté de Dieu ») est infinie, sans « bornes et limites ». Par conséquent, « il n'y a point de plus notable folie au monde que de les ramener à la mesure de nostre capacité et suffisance. » Le balancement de la fin du § 2, entre puissance de la nature et folie des hommes, se retrouve dans celui entre 3-5 et 6. Les § 3-5 ont prouvé par des exemples la thèse sur l'absence de limites ; le § 6 reprend de son côté la conséquence, sur la folie des hommes. Dans ce § 6, « vostre bel entendement » reformule le « C'est folie » du titre et le « point de plus notable folie au monde » de la fin du § 2. La boucle est ainsi bouclée, et le *ductus* terminé.

L'ensemble est extrêmement bien balisé, dès lors que l'on prend garde aux marqueurs formels et au contenu même des propositions. Le lecteur actuel se perd sans doute un peu dans le maquis d'un chapitre de Montaigne, même aussi simple que celui-ci, submergé qu'il est par le nombre des citations latines (ajoutées en B et C au § 3) ou l'accumulation des exemples (qui est une *conglobatio*). Mais le lecteur diligent, pour sa part, suit le fil du raisonnement, et les marqueurs l'aident à se repérer et à confirmer son analyse de contenu, donc à ne pas perdre le fil. En fait, nous sommes en pleine « méthode de nature », pour parler d'ailleurs de la nature elle-même. La thèse démontrée est endoxale, au moins pour le lecteur désormais acquis : la nature a une puissance infinie, et par conséquent « c'est folie » de prétendre déterminer ses bornes et limites. La conséquence de cette conséquence est que, à l'inverse, la sagesse est de ne pas avoir une prétention aussi présomptueuse, donc de pratiquer la suspension de jugement ou *epochè*.

Il n'y a apparemment aucune ruse dans ce *ductus*. Ce qui fait problème est alors la longueur du passage. Le lecteur diligent, qui a compris et est d'accord avec le propos, peut légitimement s'impatienter et être tenté de « sauter » les exemples en les remplaçant mentalement par « etc., etc. ». La longueur est alors ressentie comme une longueur. On n'avance pas, il ne se passe rien. La digression est une sortie hors du propos, et c'est en soi plaisant. La *commoratio* à l'inverse est le fait de rester au même endroit, de ne pas quitter le

propos, et cette répétition court le risque de lasser. Certes, nous avons vu, à propos de I, 14 / 40, que les exemples historiques en fait intéressaient en eux-mêmes : ce sont des *inusitata*, des *inopinata* (Agricola), des choses inopinées, surprenantes, qui permettent de donner du plaisir au lecteur, amusé de découvrir tel prodige ou tel miracle. Mais enfin, même en restituant cette saveur des exemples pour les lecteurs du temps, l'effet de surplace paraît sensible.

Bien entendu, comme l'aura compris notre lecteur lui-même diligent, il y a une ruse dans ce surplace.

II. De la surprise (§ 7) à la relecture de ce qui précède, dont l'exorde (§ 1-2)

Nous en étions au § 6, qui est de la couche A (1580). Voici la suite immédiate, de A également (et ce, jusqu'à la fin du chapitre) :

[§ 7] [A] Or ce qui me semble apporter autant de desordre en nos consciences, en ces troubles où nous sommes, de la religion, c'est cette dispensation que les Catholiques font de leur créance. Il leur semble faire bien les moderez et les entenduz, quand ils quittent aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en debat. Mais, outre ce, qu'ils ne voyent pas quel avantage c'est à celui qui vous charge, de commencer à luy ceder et vous tirer arriere, et combien cela l'anime à poursuivre sa pointe, ces articles là qu'ils choisissent pour les plus legiers, sont aucunesfois tres-importans. Ou il faut se submitre du tout à l'autorité de nostre police ecclesiastique, ou du tout s'en dispenser. Ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy devons d'obeissance.

On a là à la fois continuité et rupture.

La continuité peut se dire très simplement en termes syllogistiques. Le lecteur découvre que la proposition ou thèse du § 4 était en fait la majeure d'un syllogisme : l'ensemble de la majeure et de ses preuves occupe une place considérable, les paragraphes 1 à 6. Il le comprend en découvrant ici la mineure. Celle-ci est caractérisée à sa borne initiale par la conjonction « Or » canonique, puis par l'expression « en ces troubles où nous sommes, de la religion ». Toutes les considérations précédentes étaient donc des généralités. De ce général nous passons ici au particulier, à l'application concrète, au *hic et nunc* des guerres de religion « où nous sommes ». Ces repères formels sont là encore confirmés par l'analyse de contenu. Sur le fond, dans les guerres de religion les catholiques ne doivent rien céder sur « leur créance » (début du §), et après la démonstration de cette proposition ou thèse, la fin de ce paragraphe y revient, en le refermant sur lui-même : « Ou il faut se submitre du tout à l'autorité de nostre police ecclesiastique, ou du tout s'en dispenser. Ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy devons d'obeissance. » Pour expliquer cette fin de chapitre, Thierry Gontier fait un parallèle avec l'Apologie de Raymond Sebond :

La raison, par sa finitude même, est étrangère à Dieu et à la nature, dont les pouvoir nous apparaissent illimités. Une des conclusions en est incidemment qu'il ne convient pas de juger les articles de foi imposés par l'Eglise catholique, sans que l'on puisse interpréter cette exigence de soumission à l'irrationnel comme une authentique profession de foi religieuse (car elle s'applique aussi bien à l'autorité de la religion catholique qu'à toute autre, et aussi bien aux dogmes ecclésiastiques qu'aux histoires les plus invraisemblables de Plutarque)¹²⁰¹.

Le lien est net avec la thèse générale du chapitre. Un seul syllogisme sert en effet de trame à tout le chapitre :

¹²⁰¹ Gontier, Thierry, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 80.

Il n'est pas raisonnable de rapporter le vrai et le faux à notre suffisance / d'être incrédule.
Or les Catholiques rapportent le vrai et le faux à leur suffisance en cédant certains articles aux Protestants..
Donc les Catholiques ne sont pas raisonnables / ont tort d'être incrédules.

Les deux dernières phrases du § 7 effectuent un retour en direction du raisonnement initial. De façon générale, nul ne doit se fier à sa « suffisance », juger par lui-même de la puissance infinie de la nature (et de Dieu). De façon particulière, aucun catholique ne doit se fier à sa propre « suffisance », juger par lui-même de ce qui est vrai ou non dans les « articles » de sa « créance ».

La continuité syllogistique est une contrainte sur le lecteur hostile à la thèse particulière que pose la mineure. Nous avons ici une bonne illustration de la description que Ramus ou Canaye empruntent aux *Topiques* d'Aristote. Le piège se referme sur le lecteur au moment où il découvre que c'était un piège. En termes de dialectique aristotélicienne, l'opposant a accepté la thèse générale, le principe ou majeure sur la suspension de jugement : celle-ci lui a paru endoxale. Il est donc tenu, par la force de l'enchaînement syllogistique, d'accepter la thèse particulière, la suspension par les catholiques de leur jugement sur les matières de religion. Autant la thèse générale est endoxale, autant celle-ci risque de ne pas susciter l'adhésion *a priori*. Nous pouvons d'ailleurs déduire cette hostilité de l'auditoire au vu même de l'opération cryptique menée par le chapitre.

L'effet de surprise et de rupture tient précisément à l'hostilité. Le chapitre jusque là restait dans des généralités relativement consensuelles, et ne se plaçait que sur des questions de philosophie de la connaissance, et la connaissance des phénomènes naturels : la « nature », ce que nous appellerions aujourd'hui, en grec, la physique. De la philosophie nous passons sans crier gare à la religion, et surtout aux guerres de religion, donc à l'engagement dans le présent.

Rétrospectivement, le thème religieux s'annonçait par quelques indices : la « volonté de Dieu » à la fin du § 2 était placée avant la puissance de la Nature ; ensuite Dieu disparaît, mais la fin des exemples sur les miracles, attestés par des saints, met un poids très grand sur la religion. De façon là encore générale, l'époque de Montaigne ne dissocie pas prodiges naturels et prodiges divins, « monstres ou miracles », la Nature étant dans la dépendance de Dieu. En termes d'indices, le lecteur attentif ne pouvait qu'être sensible à l'espèce d'emballage de la *conglobatio* des miracles. Il y a *conglobatio* à l'intérieur de la *conglobatio* d'ensemble. La fin du § 5 accumule, pour le seul saint Augustin, une histoire d'aveugle ; de cancer guéri ; d'Hespérius ; d'un bouquet guérisseur ; « et plusieurs autres miracles ». On constate une gradation à la fois dans la liste des monstres ou miracles, en tant que phénomènes inexplicables qui prescrivent la suspension du jugement ; et dans la liste de leurs rapporteurs, références publiques et fameuses. Apparaît aussi une gradation vers la sainteté chrétienne, supplantant les grandes autorités antiques (gradation chronologique, qui prépare le passage au temps présent, les guerres de religion). La montée en puissance du thème religieux était donc sensible, dès la première lecture, avant la surprise. Mais elle restait implicite.

Le passage aux guerres de religion n'est donc qu'une demi-surprise, ou une surprise préparée. Le thème de la religion s'annonçait : le lecteur attentif ne pouvait qu'entendre, derrière la question de philosophie de la connaissance, un lien avec Dieu. Il n'est donc pas étonné que du problème des prodiges naturels on « glisse » aisément au problème des miracles, et de la foi ou « créance » à leur accorder. Ce qui permet le glissement est le jeu sur *croire* et *créance*. Relisons le tout début du chapitre : les deux mots y sont rapprochés immédiatement : « Ce n'est pas à l'aventure sans raison que nous attribuons à simplicité et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader : car il me semble avoir appris autrefois que la créance, c'estoit comme un'impression qui se faisoit en nostre ame. » Voici maintenant

la fin du § 6 : « vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez » et le début du § 7 ou mineure : « Or ce qui me semble [...] c'est cette dispensation que les Catholiques font de leur creance. » Du début du chapitre à la mineure, les mots *croire* et *créance* se sont chargés de sens, ont été resémantisés. Au début, ils sont utilisés dans un contexte philosophique ; à la fin, religieux, théologique.

Si le passage au thème religieux n'est qu'une demi-surprise pour le lecteur attentif, ce qui est vraiment une rupture, c'est le passage de la philosophie (ou de la théologie) à l'engagement concret. Nous retrouvons ici ce qu'André Tournon dénonçait comme « ruse » pour le chapitre I, 14 / 40 : le passage d'une sorte de dissertation de philosophie à l'exhortation et au parénétiq. L'engagement n'est pas sur le même plan que la discussion entre philosophes ou théologiens.

L'engagement est marqué deux fois, de façon symétrique. L'exorde comporte un premier paragraphe ou développement « philosophique » (notre § 1), auquel s'ajoute un deuxième développement d'application (là encore) au cas particulier de Montaigne, à son expérience (§ 2) : « J'en faisoy ainsin autrefois [...] ; mais la raison m'a instruit que de condamner ainsi resoluement [...] ». De même pour la mineure. Le § 7 se termine donc par l'énoncé très résolu de sa thèse ou conclusion particulière, « Ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy devons d'obeissance » (obéissance à l'Eglise ou « police ecclesisastique »). A cela s'ajoute l'expérience de Montaigne, là encore par opposition entre lui « autrefois » et lui aujourd'hui : « Et d'avantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon chois et usage particulier, mettant à nonchaloir certains points de l'observance de nostre Eglise... » (début du § 8).

La symétrie est marquée d'une autre façon encore, par le système que nous avons déjà vu, objection et réponse à l'objection. Dans l'exorde, ce système construit un débat, un *pro et contra*. La première phrase du chapitre a une forme concessive, « Ce n'est pas sans raison que... » : « Ce n'est pas à l'aventure sans raison que nous attribuons à simplesse et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader ». Vient ensuite le *contra* : « Mais aussi, de l'autre part, c'est une sottie presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraysemblable ». Rétrospectivement, ce *contra* est en fait la position de l'auteur, donc il est la réponse à une objection, et le *pro* est rejeté. Cela se voit dès le § 2, où l'auteur oppose lui autrefois, et lui aujourd'hui. Autrefois, il était du côté du *pro*, se moquant des sorcelleries et autres, et aujourd'hui, du côté du *contra*, il ne « condamne » plus rien « resoluement ». Même chose dans le § 8 : autrefois, il choisissait les « articles de foi » (la formule est au § 9) auxquels il accordait sa créance, aujourd'hui, « j'ay trouvé que ces choses là ont un fondement massif et tressolide et que ce n'est que bestise et ignorance qui nous fait les recevoir avec moindre reverence que le reste. » Dans cette fin du § 8, la « bestise » reformule le « vice ordinaire » de « sottie presumption » du § 1.

III. Une *admonitio*, comme dans « Un traict de quelques ambassadeurs »

Le passage à l'engagement dans le temps présent est donc la rupture ou surprise essentielle. Ce passage est lui aussi préparé, dès l'exorde, par le rappel de l'expérience personnelle de l'auteur, qui dit « je » au § 2 et de nouveau au § 8. On aboutit ainsi à une *admonitio*, et l'ensemble est très proche de ce que nous avons déjà vu dans I, 17 / 16, « Un traict de quelques ambassadeurs », sur la forme mais aussi sur le fond.

La forme même est ressemblante. Dans I, 17 / 16, nous avons vu l'étonnant ajout C à la fin du deuxième paragraphe : « [C] Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. »

Nous avons souligné que ce *vous* accusateur est assez rare dans le corpus des *Essais*, notamment quand il représente l'allocutaire directement – et non pas dans du discours rapporté. Or nous retrouvons ce même *vous* ici :

[§ 6] [A] C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, outre l'absurde temerité qu'elle traîne quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. Car apres que, selon vostre bel entendement, vous avez estably les limites de la verité et de la mensonge, et qu'il se treuve que vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous estes des-jà obligé de les abandonner.

C'est le même type de moquerie et d'accusation. Nous pouvons redire ce que nous disions pour I, 17 : l'auteur cherche à redresser un travers. C'est explicite ici dès l'exorde : il s'agit de condamner un « vice ordinaire », le défaut qu'est la « sottise presumption ». L'auteur condamne ceux qui condamnent ce qui ne leur paraît pas vraisemblable.

Condamner un vice ne relève pas de la dissertation de philosophie ni même de théologie. On n'est pas dans le spéculatif, mais dans le monde concret du syllogisme pratique, qui se conclut par un « Il faut », ou, ici, « Il ne faut pas ». Le passage par l'expérience du « je » permet de ramener l'attitude amicale. Celui qui corrige le défaut chez autrui explique l'avoir d'abord éprouvé lui-même, être passé par là. Moi autrefois et moi aujourd'hui, c'est aussi une image du cheminement demandé au lecteur, qui est ainsi prié de passer lui-même du *pro* au *contra*, de l'incroyance à l'obéissance, et d'un scepticisme à un autre : être sceptique face à la sorcellerie et aux miracles ; être sceptique par *epochè*, suspension de son jugement face aux doctrines théologiques qu'il n'est pas en mesure d'expliquer. L'auteur a déjà fait le chemin que le lecteur fait maintenant, grâce au *ductus* rusé du chapitre.

Comme souvent chez Montaigne, une citation d'Horace sert l'*admonitio*. Celle qu'il donne dans son § 2 est tirée de la deuxième épître du livre II. Elle est topique, puisqu'elle parle de sorcellerie, mais elle est aussi très instructive. A partir du vers 141, on assiste à un revirement de l'épître qui devient comme un blâme du poète adressé à sa propre avarice. Ce blâme vise à prouver l'importance primordiale de la philosophie morale, qui prime sur l'écriture poétique. Les deux vers que retient Montaigne sont tirés de la fin de l'épître où, à partir de l'avarice, Horace élargit aux autres vices (nous soulignons les deux vers cités au § 2) :

*Non es avarus ? abi. Quid ? cetera iam simul isto
cum vitio fugere ? caret tibi pectus inani
ambitione ? caret mortis formidine et ira ?
somnia, terrores magicos, miracula, sagas,
nocturnos lemures portentaque Thessala,*

Tu n'es pas avare : soit, passons. Mais quoi ? est-ce que, avec ce vice, tous les autres se sont en allés ? Ton cœur est-il exempt d'une vaine ambition ? exempt de la crainte de la mort ? de la colère ? Te ris-tu des songes, des prestiges de la magie, des prodiges, des sorcières, des fantômes nocturnes et des sortilèges thessaliens¹²⁰² ?

Et la liste des « vices » continue, lancée par le *vitio* initial. L'intertexte horacien permet de comprendre que Montaigne, dans la posture du moraliste, corrige ici un vice particulier. Il s'érige en maître en montrant à ses disciples-lecteurs comment il est parvenu à corriger ses propres mœurs et conceptions, ses propres erreurs de jugement. Par là, et comme nous l'avons déjà vu, ce maître se donne à voir comme amical, donnant une leçon particulière, et parlant d'expérience.

Puisque nous avons mentionné I, 17 / 16, « Un traict de quelques ambassadeurs », nous pouvons pour finir remarquer à quel point, et de façon même troublante, Montaigne est

¹²⁰² Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, II, 2, v. 204-208, p. 177.

ici constant avec lui-même. I, 17 / 16 et I, 27 / 26 ont une opinion tranchée en faveur de l'obéissance inconditionnelle : l'ambassadeur doit obéir à son maître, le roi ; le catholique doit de même « obeïssance » à l'Eglise, et au delà à Dieu. La phrase qui clôt le § 7 est très résolue et même absolue, et nous pourrions la lire dans le chapitre I, 17 / 16 : « Ce n'est pas à nous à établir la part que nous luy devons d'obeïssance. » Il suffirait de comprendre derrière *luy* le roi et non l'Eglise. Pour l'ambassadeur comme pour le catholique « Ou il faut se submitte du tout à l'autorité de nostre police ecclesiastique [/ royale], ou du tout s'en dispenser. » Chacun doit se tenir à sa place, et c'est « sottie presumption » que de vouloir être juge à la place du juge, roi à la place du roi, Dieu à la place de Dieu. Comme dans I, 17 / 16, nous avons dans I, 27 / 26 la même répartition axiologique entre *prudentes* et *imprudentes*. L'*imprudens* est celui qui se croit *prudens*, et qui ne l'est pas ; chez Ramus et Talon, c'est le sophiste qui, face à Socrate, se croit très malin, et se fait piéger.

L'étonnant pour nous est que Montaigne fasse siennes des formules aussi catégoriques, qui ferment tout débat. Ici comme à I, 17 / 16, en *dux* et maître du *ductus* de son chapitre, il a amené son lecteur récalcitrant à admettre une thèse, que celui-ci lui aurait refusée si elle avait été énoncée d'emblée.

Pour conclure, l'*admonitio* amicale masque, par hypothèse, sa dimension de contrainte. Le destinataire n'est pas tenu de suivre le conseil pressant que lui fait l'auteur de quitter tel ou tel « vice ordinaire ». Mais s'il le fait, ce sera sur le modèle de Montaigne lui-même. Lui a changé d'avis, pour ce qui est des « articles de foi » (la foi catholique), en « venant à en communiquer aux hommes sçavans » (§ 8). La lecture est le même type de communication, de dialogue à la manière socratique. Au-delà, on pourrait dire aussi que Montaigne dans ce passage au particulier ne vise pas tant à convaincre le lecteur qu'à se justifier lui-même. C'est le point de vue de Jean Balsamo, dont nous partageons tout à fait l'attention au cas particulier, ou dans les termes de ce chapitre à la « mineure » :

[Il faut] prendre en compte la nature toujours rhétorique des *Essais*, un discours concret de justification personnelle et l'apologie d'une action publique plus que discours théorique sur le bien et le mal en politique. C'est de ce point de vue [...] qu'on pourra lire la condamnation de la trahison dans le chapitre III, 1 [« De l'utile et de l'honneste »]¹²⁰³.

Qu'ils soient une entreprise de conviction ou simplement de justification, les chapitres « Un tracit de quelques ambassadeurs » et « De l'utile et de l'honneste » auraient ainsi la même visée : le temps présent des guerres civiles, plutôt que la discussion de philosophie générale. Cette visée suppose un *ductus*, face à un auditoire certainement très récalcitrant, dans une discussion que l'on imagine des plus animées. La question de l'obéissance inconditionnelle, ou non, à l'Eglise catholique et à ses articles de foi a en effet toute chance d'être, du temps de Montaigne et dans son milieu, très débattue. En allant du général au particulier, comme le recommandent Ramus et Talon, Montaigne en bon dialecticien tente une stratégie usuelle pour fermer le débat, tout en sachant bien qu'il ne va pas clore la discussion.

Il parvient en tout cas à des affirmations ou des conclusions très tranchées, que la critique actuelle aurait tendance à ne pas remarquer, surtout lorsqu'elle considère que Montaigne ne défend aucune thèse. Pour notre part, nous pensons au contraire qu'il peut y avoir chez lui prédication, sous la forme le plus souvent de l'*admonitio*. Les modalités de

¹²⁰³ Balsamo, Jean « Des *Essais* pour comprendre les guerres civiles », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, vol. 72, n°3, 2010, p. 523.

l'expression du prêche moral mériteraient ainsi une étude linguistique à part entière. Nous venons de voir la formule la plus canonique pour exprimer la nécessité morale, la tournure impersonnelle « Il faut » : « Ou il faut se submitre du tout à l'autorité de nostre police ecclesiastique/du roi, ou du tout s'en dispenser. » Une rapide étude statistique¹²⁰⁴ permet de constater que la fréquence moyenne de *il faut* est de l'ordre d'une occurrence toutes les trois ou quatre pages dans les *Essais*. Cet ordre de grandeur est significatif dans la mesure où « Il faut + verbe à l'infinitif » ou « Il faut + subordonnée complétive » permet de formuler la conclusion du syllogisme pratique. C'est même ce qui le distingue du syllogisme théorique, placé plus haut dans la chaîne syllogistique, dont la conclusion prend plus rarement cette forme délibérative¹²⁰⁵. Le verbe *devoir* peut également exprimer une nécessité morale, ainsi que les impératifs.

Françoise Argod-Dutard pour sa part souligne la « faiblesse des modalités jussives (3% par exemple dans les pages 1065-1090 du chapitre XIII) »¹²⁰⁶. Il nous semble que cette fréquence de 3% n'est pas négligeable, surtout à prendre en compte aussi la place des énoncés jussifs, essentielle en termes de *ductus*. L'habileté du texte montaignien veut que les injonctions morales restent discrètes et soient finement amenées. Si leur fréquence semble faible, c'est peut-être justement dans la perspective de se concilier le lecteur. Mais se concilier ne veut pas dire renoncer à sa thèse, nous l'avons vu avec Philippe de Canaye : la *conciliatio* est une politesse, une façon de faire sa place à l'autre, de se donner à voir en ami, non opiniâtre. Mais l'autre aussi doit faire place à la thèse que l'orateur avance, cette fois en maître et non en ami. C'est toute l'ambiguïté de la posture de l'*admonitio*, qui pourrait-on dire est une main de fer dans un gant de velours : le maître y parle avec douceur, ce qui ne l'empêche pas de parvenir à des affirmations sans équivoque, en passant par la contrainte de l'enchaînement syllogistique.

Annexe 1 Les neuf « paragraphes » du chapitre I, 27 / 26

	Pages	Parties	Début du paragraphe	Reformulation
1 A / C	178 / 185	exorde (et 1 ^e preuve de la majeure)	« [A] Ce n'est pas à l'aventure sans raison que nous attribuons à simpleesse et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader etc. »	La crédulité est une forme de sottise, mais l'incrédulité aussi.
2 A	178- 179 / 185- 186	suite de l'exorde (et 2 ^e preuve de la majeure)	« [A] J'en faisoy ainsin autrefois etc. »	MOI. J'étais auparavant incrédule, mais j'ai appris à laisser mes jugements en suspens.

¹²⁰⁴ Nous en avons relevé huit dans les vingt dernières pages du livre I, 5 dans les vingt dernières pages du livre II, et huit à nouveau dans les vingt dernière pages du livre III, en partant de la pagination l'édition P.U.F. et en nous restreignant à la formule « il faut » et ses variantes dénotant une recommandation explicite.

¹²⁰⁵ Certaines réunions de l'équipe RARE ont mené à ces conclusions, notamment à partir du corpus des discours de l'*Enéide* commentés par Ferrazzi.

¹²⁰⁶ Argod-Dutard, Françoise, « La part du lecteur : écriture et implicite », in *Des signes au sens : lectures du livre III des Essais*, Champion, Paris, 2003, p. 106.

3 A / B / C	179- 180 / 186	3 ^e preuve de la majeure (début de la <i>contentio</i>)	« [A] Si nous appellons monstres ou miracles ce où nostre raison ne peut aller, combien s'en presente il continuellement à nostre veue ? »	Il existe des nombreux phénomènes que nous ne pouvons pas expliquer.
4 A / C	180 / 186- 187	Majeure	« [A] Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature etc. »	Il faut parfois laisser le jugement en suspens.
5 A	180- 181 / 187- 188	4 ^e preuve de la majeure	« [A] Quant on trouve, dans Froissard, que le conte de Foix sçeut, en Bearn, la defaite du Roy Jean'de'Castille, à Juberoth, le lendemain qu'elle fut advenue [...]. »	Des auteurs de grande autorité ont rapporté des phénomènes invraisemblables.
6 A	181 / 188	5 ^e preuve de la majeure	« [A] C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, outre l'absurde temerité qu'elle traîne quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. »	Dans une dispute, se montrer trop incrédule peut se retourner contre soi.
7 A	181- 182 / 188- 189	Mineure	« [A] Or ce qui me semble apporter autant de desordre en nos consciences, en ces troubles où nous sommes, de la religion, c'est cette dispensation que les Catholiques font de leur creance. »	Les Catholiques se montrent parfois trop incrédules envers leurs propres dogmes dans les disputes religieuses de nos jours.
8 A	182 / 189	preuve de la mineure (cf. § 2)	« [A] Et davantage, je le puis dire pour l'avoir essayé, etc. »	MOI. J'ai parfois été incrédule face à certains dogmes de l'Eglise, que j'ai compris plus tard.
9 A	182 / 189	péroration	« [A] Que ne nous souvient il combien nous sentons de contradiction en nostre jugement mesmes ? »	Notre jugement est plein de contradictions.

Annexe 2

« C'est folie » dans les *Essais*

Alain Legros, lors d'une des deux journées d'étude consacrée aux « chapitres oubliés des *Essais* de Montaigne »¹²⁰⁷, demandait justement à Renzo Raghiani, qui venait d'achever sa communication à propos de I, 27, une explication sur la formule du titre, « C'est folie »¹²⁰⁸. Le tableau qui suit procure quelques éléments de réponse.

¹²⁰⁷ Seconde journée d'étude à la mémoire de Michel Simonin (sous la dir. de Philippe Desan, Université de Chicago), Centre de l'Université de Chicago à Paris, vendredi 5 novembre 2010.

¹²⁰⁸ Nous avons alors engagé une discussion à partir de ce relevé, tel que je l'avais en mémoire.

I, 20 / 19, p. 85-86 / 87.	[A] Ces exemples si frequens et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tient au collet ? Qu'import'il, me direz vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine ? Je suis de cet advis, et en quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fut ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculasse. Car il me suffit de passer à mon aise ; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez, <i>praetulerim delirus inersque videri, Dum mea delectent mala me, vel denique fallant, Quam sapere et ringi</i> ¹²⁰⁹ . Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent, de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau. Mais aussi quand elle arrive, ou à eux, ou à leurs femmes, enfans et amis, les surprenant en dessoude et à decouvert, quels tourmens, quels cris, quelle rage, et quel desespoir les accable ? Vites-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus ?
II, 3, p. 351 / 369.	[A] Dieu nous donne assez de congé, quand il nous met en tel estat que le vivre nous est pire que le mourir. [C] C'est foiblesse de ceder aux maux, mais c'est folie de les nourrir.
II, 17, p. 645 / 684.	[B] [à propos de « la condition en laquelle on est nay et dressé »] c'est folie d'en lacher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. Celuy à qui la fortune refuse dequoy planter son pied et establir un estre tranquille et reposé, il est pardonnable s'il jette au hazard ce qu'il a, puis qu'ainsi comme ainsi la necessité l'envoye à la queste.
II, 32, p. 726 / 763.	[A] Je voy souvent des noms de capitaines estouffez sous la splendeur d'autres noms de moins de merite : tesmoin Labienus, Ventidius, Telesinus et plusieurs autres. Et, à le prendre par là, si j'avois à me plaindre pour les Grecs, pourrois-je pas dire que beaucoup moins est Camillus comparable à Themistocles, les Gracches à Agis et Cleomenes, Numa à Licurgus ? Mais c'est folie de vouloir juger d'un traict les choses à tant de visages.
III, 3, p. 824-825 / 866.	[B] Je m'y [au commerce des femmes] eschauday en mon enfance, et y souffris toutes les rages que les poëtes disent advenir à ceux qui s'y laissent aller sans ordre et sans jugement. Il est vray que ce coup de fouet m'a servy depuis d'instruction, <i>Quicumque Argolica de classe Capharea fugit, Semper ab Euboicis vela retorquet aquis</i> ¹²¹⁰ . C'est folie d'y attacher toutes ses pensées et s'y engager d'une affection furieuse et indiscrete.
III, 13, p. 1072-1073 / 1120.	[C] [à propos de « la loy generale du monde »] Ma science ne luy scauroit faire changer de route ; elle ne se diversifiera pas pour moi. C'est folie de l'esperer, et plus grand folie de s'en mettre en peine, puis qu'elle est necessairement semblable, publique et commune.

« C'est folie » formule un jugement épideictique particulièrement abrupt, une sentence morale qui tend à obtenir l'*emendatio* ou amendement du lecteur. Cette sentence attributive sévère s'applique en réalité à la majorité des hommes dans la première citation : « Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent ». Le fait d'employer ici la troisième personne implique nécessairement que l'auteur ne se montre pas concerné par ce défaut d'insouciance et de non prévoyance vis-à-vis de la mort.

Pourtant dans tous ces extraits, certains artifices stylistiques permettent de tempérer la dénonciation morale et de se concilier le lecteur. Dans I, 20, Montaigne fait intervenir la voix de son lecteur par la seconde personne (« vous » à trois reprises) pour lui donner la parole, lui permettre de formuler une objection (« Qu'import'il, me direz vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine ? »), et le prendre à témoin (« Vites-vous jamais etc. »). Le *mais* de « Mais c'est folie » nous fait retrouver le système objection et réponse à l'objection – on retrouve à II, 32 « Mais c'est folie » et le même système. L'auteur ici répond à une objection du lecteur (« me direz vous ») par une concession (« Je suis de cet advis »), au

¹²⁰⁹ Horace, *Épîtres*, II, II, 126 : « J'aimerais mieux passer pour un fou et un incapable, si mes défauts me plaisent ou s'ils me font illusion, plutôt que d'être sage et d'enrager ». Vers déjà cités *supra* dans le chapitre sur la *neglegentia*.

¹²¹⁰ Ovide, *Tristes*, I, I, 83 : « Quiconque de la flotte grecque a échappé aux écueils de Capharée détourne toujours ses voiles des eaux de l'Eubée. »

cours de laquelle il se représente avec beaucoup d'humilité (« fut ce sous la peau d'un veau », « si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez »). La fiction de dialogue avec le lecteur permet d'atténuer l'insistance des questions rhétoriques. L'adhésion du « je » au point de vue du « vous » est une forme de *concordatio* intéressante, sur le mode de la concession.

Le chapitre II, 1 utilise « C'est folie » sans modalisation aucune, mais le caractère péremptoire de ce jugement est encore contrebalancé par une concession partielle (« Il est pardonnable s'il etc. »). Tous les autres extraits font jouer les pronoms personnels pour amadouer le lecteur. La première personne du pluriel permet d'éventuellement inclure la figure de l'auteur dans un groupe – sans pour autant que l'auteur s'attribue le défaut dont il tente de détourner son lecteur (II, 17). L'auteur semble simplement susceptible d'avoir cette propension à vouloir survivre, quelles que soient les souffrances subies.

Les trois derniers extraits ont en commun de se concilier le lecteur par une représentation humble de l'auteur. Dans le chapitre III, 3, le « je » désigne le moi du passé, qui correspond à la jeunesse et à la naïveté révolue de Montaigne. Nous venons de voir ce procédé dans I, 27 / 26 (§ 2), opposant moi « autrefois » et moi aujourd'hui, avec changement d'avis entre les deux. Le procédé est récurrent dans les *Essais* : Montaigne montre le défaut dont il a réussi à se dégager, prouvant ainsi par son exemple que ce vice est commun et que l'« amendement » est possible. Dans I, 27 / 26, le chapitre présente ainsi un contraste entre la raideur des jugements épidictiques (« c'est une sottise présomption », « qui est un vice ordinaire ») et une certaine humilité dans la représentation de soi (au § 2), elle-même laissant place, par le micro-récit autobiographique, à la leçon de morale du § 3 : « la raison m'a instruit que ».

La concession, la fiction du dialogue et de l'entente avec le lecteur, enfin l'intégration du « je » dans un « nous » public sont trois ressorts de l'atténuation du jugement moral sévère. Ce tableau sur « C'est folie » montre bien, en définitive, tout ce que le prêche a d'essentiellement déplaisant, ainsi que tous les artifices du *placere* et de la *concordatio* qu'il nécessite. Montaigne a différents moyens de montrer – ou de faire croire – que la morale qu'il prêche n'est pas « magistrale, imperieuse, [ni] importune ».

Chapitre 20

La lecture des *Essais* comme exercice spirituel : le *ductus* de II, 6, « De l'exercitation »

Ce chapitre a donné lieu à de nombreuses études critiques à cause du célèbre épisode autobiographique de la chute de cheval, qui exerce immanquablement la fascination. De plus, un ajout de la couche C couronne cette narration par un splendide métadiscours, réflexion sur la difficulté et l'utilité de l'écriture de soi, avec la fameuse formule du *skeletos* : « Je m'estalle entier : c'est un *skeletos* où, d'une veuë, les veines, les muscles, les tendons paroissent... » (§ 20 dans la numérotation qui suit). Une grande partie de l'attention de la critique s'est concentrée sur le seul aspect autobiographique du chapitre – et même, pourrions-nous dire, méta-autobiographique¹²¹¹.

Géralde Nakam notamment a accordé dans ses études une importance considérable à cet accident de cheval :

Dans *De l'exercitation*, Montaigne rapporte une expérience qui eut non seulement, comme le prouve son récit, un profond retentissement psychologique, mais, c'est mon hypothèse, une valeur créatrice déterminante, quelque chose comme une scène constitutive, dont le rythme se répèterait toujours. [...] On aimerait, pour la beauté de la chose, que ce texte fût le premier que Montaigne ait écrit. [En note : « Il n'en est rien ! Le texte est postérieur de quatre ans à l'accident, dit une variante de 1580. »] Rien n'interdit de penser du moins que c'est l'événement qui décida Montaigne à se vouer à la littérature¹²¹².

Cette perspective « psychologique » est évidemment très différente de notre façon d'étudier le texte avec l'appui de la rhétorique. D'un point de vue rhétorique, en effet, le discours tient son sens de son *propositum*, et pas d'une « scène constitutive » ni d'un choc psychologique.

Contre cette tendance à réduire le chapitre à sa dimension autobiographique, un efficace article d'Ulrich Langer rappelle la portée éthique du chapitre en insistant sur l'importance de l'*Ethique à Nicomaque* dans la pensée que Montaigne développe ici. Nous abonderons dans son sens. Dans notre perspective comme dans celle de Langer, le plaisir de la narration autobiographique n'est pas un but en soi. Le plaisir est un moyen, et, selon nous, un moyen de convaincre le lecteur rétif, de le pousser à agir en dépit de ses résistances, de le faire progresser moralement, de le faire avancer bon gré mal gré sur le chemin de la vertu. Géralde Nakam est le modèle-type du lecteur en extase : ses ouvrages critiques sont la preuve que l'effet pragmatique du *placere* est bien là.

¹²¹¹ Voir Friedrich, Hugo, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968, chapitre « Le Moi », p. 226-227 ; Legros, Alain, « Pour illustrer Montaigne. Trois gravures à l'essai », *Journal de la Renaissance*, vol. XIV, 2006, pp. 249-264 ; Tournon, *La glose*, p. 39-40 ; Nakam, Géralde, *Le dernier Montaigne*, Paris, Champion, 2002, p. 239-240 et 251 ; Coleman, Dorothy Gabe, « “De l'exercitation” (II, 6) : la fonction des ajouts », *RHLF*, LXXXVIII, sept.-oct. 1988, pp. 948-955. Hoffmann, G., « Portrayal from Life, or to Life. The *Essai*'s Living Effigy », *French Forum*, vol. XXV, n°2, 2000, pp. 145-163.

¹²¹² Nakam, Géralde, *Montaigne et son temps*, Paris, Gallimard, 1993, p. 206-208.

« De l'exercitation » est un chapitre qui ressemble par sa *propositio* à I, 20 / 19, « Que philosopher c'est apprendre à mourir » : il faut se préparer à la mort, notamment quand nous sommes physiologiquement en danger, ce qui est une façon de l'approcher. Pourtant les deux chapitres sont très différents par leur *ductus*. « Que philosopher c'est apprendre à mourir » suit globalement la méthode de nature : Montaigne ne cherche pas à y « amuser » son lecteur, en aucun sens du terme. La comparaison des deux chapitres est une autre façon de s'interroger sur le *placere* : quel type de plaisir Montaigne offre-t-il dans ce chapitre-ci, « De l'exercitation », et surtout pourquoi – ou pour quoi – exactement ? En d'autres termes, le *propositum* de Montaigne est-il exactement le même dans I, 20/19 et dans II, 6 ? Dans une logique rhétorique, si *placere* il y a, c'est que l'auteur présume une forte résistance de l'auditoire, et qu'il a l'intention de passer outre.

Nous étudierons donc d'abord le *placere* de la première partie du chapitre, qui vise à esquisser son hostilité. De là, nous examinerons l'ensemble du chapitre II, 6, pour dégager son *ductus*, aussi divertissant qu'imprévisible. En annexe, nous donnerons un relevé exhaustif du mot du titre dans les *Essais*, *exercitation* (ainsi qu'*exerciter*), et un relevé non exhaustif d'*exercice*. Tous ces termes pointent vers la notion d'exercice spirituel au sens de Pierre Hadot, et aussi bien d'*essai*, puisque *exercitation* est varié dans II, 6 par *essayer*. L'essai ou exercitation de la mort n'est pas tout à fait le même dans I, 20 / 19 et dans II, 6.

I. Le *placere* de la première partie : rassurer le lecteur et esquisser son hostilité

La mort est l'emblème du thème « répugnant » : c'est un des plus propices à susciter l'hostilité de l'auditeur-lecteur. Montaigne évoque d'ailleurs cette *repugnantia* générale dès le début des *Essais*, notamment dans le chapitre « Que philosopher c'est apprendre à mourir » :

Le but de nostre carrière, c'est la mort, c'est l'objet nécessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme est il possible d'aller un pas en avant, sans fièvre ? Le remède du vulgaire c'est de n'y penser pas¹²¹³.

L'essentiel de l'exhortation à laquelle on peut résumer le chapitre II, 6 est déjà dit dans I, 20 :

Ostons luy l'estrangeté, pratiquons le [à propos de l'« enemy » que représente la mort], accoustumons le. N'ayons rien si souvent en la teste que la mort. A tous instants representons la à nostre imagination et en tous visages. Au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espleingue, remachons soudain : Et bien, quand ce seroit la mort mesme ? et là dessus, roidissons nous et efforçons nous¹²¹⁴.

Le thème est approximativement le même : il faut se préparer à la mort, notamment en saisissant les occasions qui nous mettent en danger physiologiquement. Le chapitre II, 6 raconte une occasion du même genre, la « cheute » de « cheval ».

« Que philosopher c'est apprendre à mourir » : le titre de I, 20 prend de front les réticences éventuelles de l'auditoire. Peut-être d'ailleurs ne sont-elles pas si grandes si on considère que la mort est un *topos* de la littérature morale ; peut-être aussi le *propositum* de Montaigne dans I, 20 n'est-il pas exactement le même que celui de II, 6. Le chapitre I, 20 suit la méthode de nature, dès son titre transparent.

Le titre du chapitre II, 6, lui, est plus flou – ou plus habile, « De l'exercitation ». Que signifie le terme, ainsi employé sans complément déterminatif ? Que s'agit-il d'« exercer » ?

¹²¹³ I, 20 / 19, p. 84 / 85.

¹²¹⁴ I, 20 / 19, p. 86 / 88.

Ce titre est quelque peu ambigu aussi car ce substantif est bisémique en langue. Gaffiot explique qu'*exercitatio* est « l'exercice [du corps ou de l'esprit] »¹²¹⁵. Dans les *Essais*, cette distinction n'est pas pleinement pertinente, comme le montre le relevé exhaustif que nous présentons en annexe : l'«*exercitation*» est toujours, dans les *Essais*, un entraînement de l'esprit. «*De l'exercitation*» est un titre assez vague pour intriguer le lecteur, tout en lui laissant présager une portée morale, tout en ménageant sa *repugnantia*.

Au début de ce chapitre II, 6, Montaigne fait une distinction entre l'instruction purement intellectuelle et l'apprentissage moral. Voici en effet l'incipit :

Il est malaisé que le discours et l'instruction, encore que nostre creance s'y applique volontiers, soient assez puissantes pour nous acheminer jusques à l'action, si outre cela nous n'exerçons et formons nostre ame par experience au train auquel nous la voulons renger : autrement quand elle sera au propre des effets, elle s'y trouvera sans doute empeschée. Voylà pourquoy, parmy les philosophes, ceux qui ont voulu atteindre à quelque plus grande excellence, ne se sont pas contentez d'attendre à couvert et en repos les rigueurs de la fortune, de peur qu'elle ne les surprint inexperimentez et nouveaux au combat ; ains ils luy sont allez au devant, et se sont jettez à escient à la preuve des difficultez. Les uns en ont abandonné les richesses pour s'exercer à une pauvreté volontaire ; les autres ont recherché le labeur et une austerité de vie penible pour se durcir au mal et au travail ; d'autres se sont privez des parties du corps les plus cheres, comme de la veue et des membres propres à la generation, de peur que leur service, trop plaisant et trop mol, ne relaschast et n'attendrist la fermeté de leur ame.

Ce distinguo entre «*instruction*» et «*experience*» est récurrente dans les *Essais*. C'est l'opposition tout à fait habituelle entre *doctrina* et *usus*, entre la théorie et la pratique : le dictionnaire de Robert Estienne traduit une formule très proche, «*exercer et mettre en effect et usage ce que nous enseignons*», par «*In vsu habere quod docemus*»¹²¹⁶. Comme le souligne déjà Ullrich Langer dans son article, l'*exercitation* souhaitable selon Montaigne, c'est-à-dire l'exercitation morale, relève de l'«*usage*» («*experience*», «*inexperimenter*»). «*S'exercer*» ou «*se durcir*» permettent de former un *habitus*, c'est-à-dire une disposition durable, à force d'entraînement (*cf.* «*train auquel nous la voulons ranger*»). Cet *habitus* lui-même est pragmatique : «*nous acheminer jusqu'à l'action*». La théorie s'adresse à l'intelligence, l'exercice «*form[e] nostre ame*».

D'un point de vue logique, le chapitre commence clairement par une maxime : pour réformer nos mœurs, il faut passer par l'*usus*. Montaigne s'appuie sur des éléments déjà établis au livre I des *Essais*, le thème de la préparation aux maux tels que la pauvreté, le labeur et l'austérité, l'amputation qui sont des formes d'ascèse, d'*askêsis*, c'est-à-dire, en grec, d'«*exercice*», avec ici un rappel de ce que cela comporte d'idée d'athlétisme, d'endurcissement à la douleur.

Le paragraphe 2 présente alors une objection du lecteur, à savoir, «*on ne meurt qu'une fois, donc en ce cas aucun entraînement n'est possible*» :

Mais à mourir, qui est la plus grande besoigne que nous ayons à faire, l'exercitation ne nous y peut ayder. On se peut, par usage et par experience, fortifier contre les douleurs, la honte, l'indigence et tels autres accidents ; mais, quant à la mort, nous ne la pouvons essayer qu'une fois ; nous y sommes tous apprentifs quand nous y venons. Il s'est trouvé anciennement des hommes si excellens mesnagers du temps, qu'ils ont essayé en la mort mesme de la gouster et savourer, et ont bandé leur esprit pour voir que c'estoit de ce passage, mais ils ne sont pas revenus nous en dire les nouvelles [...].

En rhétorique, ce paragraphe est une *anteoccupatio*, *prolepsis* ou anticipation de l'objection. Montaigne, qui a déjà dit et répété dans le livre I qu'il fallait se préparer à la mort, convient

¹²¹⁵ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, s. v. *exercitatio*.

¹²¹⁶ Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin*, Paris, R. Estienne, 1549, s. v. *exercer* ; avec, pour *s'exercer* : «*exercitationem suscipere, exercere se*».

du fait que ce n'est pas chose aisée ; et que les livres de morale qui prônent une préparation purement intellectuelle ne résolvent pas le problème. Le lecteur pourra lire cette entrée en matière comme une concession : l'instruction livresque ne permet pas d'« acheminer jusqu'à l'action ». Conduire le lecteur vers un nouvel *habitus* est donc une prétention que l'auteur prétend ne pas avoir. L'exorde dit en somme : loin de moi toute prétention de vous « apprendre à mourir » ! Le lecteur est rassuré et peut lire le chapitre plaisamment et en toute tranquillité. D'une certaine manière, la lecture esthétique ou psychologique que fait l'essentiel de la critique moderne est souvent une lecture au premier degré de ce type d'allégations.

Pour finir, on remarquera, dans l'objection du § 2, le mot *essayer* : « mais, quant à la mort, nous ne la pouvons essayer qu'une fois ». Le mot rappelle, discrètement, qu'*exercitation* et *essai* sont une même chose, et donc que l'auteur des *Essais* n'en restera pas à l'objection. Celle-ci sera suivie d'une réponse. Si Montaigne commence par aller dans le sens de son lecteur, en accumulant les exemples de Romains stoïques cherchant à s'exercer courageusement à la mort, il revient à son thème quand il répond à l'objection. Nous commençons donc là le § 3 : « Il me semble toutefois qu'il y a quelque façon de nous apprivoiser à elle [la mort] et de l'*essayer* aucunement. Nous en pouvons avoir expérience [...]. » Même si le lecteur n'est pas stoïque, ni courageux comme un Romain, il peut « essayer » la mort, s'y « exercer ».

II. Un *ductus* divertissant et imprévisible

Le chapitre est formé de deux parties très distinctes dans sa version initiale (§ 1-6 et 7-16), et de trois dans sa version finale (ajout des § 18-23) :

	Pages	Parties	Début du paragraphe	Reformulation
1A	370-371 /	I.	« Il est malaisé que le discours et l'instruction, encore que nostre creance s'y applique volontiers, soient assez puissantes pour nous acheminer jusques à l'action etc. »	Pour réformer nos actions, la doctrine ne suffit pas ; il faut de l'usage / exercice.
2A	371 /		« Mais à mourir, qui est la plus grande besogne que nous ayons à faire, l'exercitation ne nous y peut ayder. »	Mais il est impossible de s'exercer à mourir.
3A	371-372 /		« Il me semble toutefois qu'il y a quelque façon de nous apprivoiser à elle et de l'essayer aucunement. »	On peut toutefois faire quelque expérience de la mort, bien qu'incomplète.
4A / C	372 /		« Ce n'est pas sans raison qu'on nous fait regarder à nostre sommeil mesme, pour la ressemblance qu'il a de la mort. »	Le sommeil est une manière d'expérimenter la mort ¹²¹⁷ .
5A	372 /		« Mais ceux qui sont tombez par quelque violent accident en defaillance de coeur et qui y ont perdu tous sentimens, ceux là, à mon advis, ont esté bien pres de voir son vray et naturel visage etc. »	La perte de conscience est une manière d'expérimenter la mort.

¹²¹⁷ A propos de la nuance qu'introduit dans ce paragraphe l'ajout C, voir Tournon, *La glose et l'essai*, p. 18-19.

6A / B	372-373 /		« Plusieurs choses nous semblent plus grandes par imagination que par effect. »	Ayant toujours été en excellente santé, j’imaginai que la maladie était insupportable ; je la trouve finalement supportable. J’espère qu’il en est de même de la mort.	
7A	373 /	II.	« Pendant nos troisiemes troubles ou deuxiesmes (il ne me souvient pas bien de cela), m’estant allé un jour promener à une lieue de chez moy, etc. »	J’ai perdu conscience pendant plus de deux heures suite à une violente chute de cheval.	
8A	373-374 /		« Cette recordation que j’en ay fort empreinte en mon ame, me representant son visage et son idée si pres du naturel, me concilie aucunement à elle ¹²¹⁸ . »	Cet état second n’était pas désagréable.	
9A	374-375 /		« Je croy que c’est ce mesme estat où se trouvent ceux qu’on voit défailans de foiblesse en l’agonie de la mort [...] »	Nous plaignons peut-être à tort les malades agonisant : ils ne souffrent peut-être pas tant que cela.	
10B	375 /		« Je n’imagine aucun estat pour moy si insupportable et horrible, que d’avoir l’ame vivve et affligée, sans moyen de se declarer [...]. »	Je redoute de ne pouvoir parler dans l’agonie.	
11A	375 /		« Les Poetes ont feint quelques dieux favorables à la delivrance de ceux qui trainoient ainsin une mort languissante [...]. »	Dans cet état second nous parlons comme en songe.	
12A / B	375-376 /		« Or, à présent que je l’ay par effect, je ne fay nul doubte que je n’en aye bien jugé jusques à cette heure. »	L’état dans lequel je me trouvais suite à l’accident confirme ces hypothèses. Premièrement car mes mains ont bougé sans en avoir conscience.	
13A	376 /		« Comme j’approchai de chez moy, où l’alarme de ma cheute avoit des-jà couru [...]. »	Deuxièmement, car j’ai demandé sans en avoir conscience un cheval pour ma femme, comme en songe.	
14A	376-377 /		« Cependant mon assiete estoit à la vérité tres-douce et paisible [...]. »	Mais cet état était agréable.	
15A	377 /		« Quand je vins à revivre et à reprendre mes forces [...]. »	C’est quand je suis revenu à la vie que j’ai souffert.	
16A	377 /		« Je ne veux pas oublier cecy, que la derniere chose en quoy je me peus remettre, ce fut la souvenance de cet accident »	Quand ma mémoire est revenue, j’ai eu l’impression que je revenais « de l’autre monde ».	
17A	377 /		« Ce conte d’un événement si legier est assez vain, n’estoit l’instruction que j’en ay tirée pour moy »	« pour s’apivoiser à la mort, je trouve qu’il n’y a que de s’en avoisiner »	
18C	377-378 /		Ajout final	« Et ne me doibt on sçavoir mauvais gré pour tant, si je la [la leçon] communique. »	Je raconte cette expérience car elle peut servir à un autre.
19C	378-379 /			« Il n’est description pareille en difficulté à la description de soy-mesmes, ny certes en utilité. »	L’écriture de soi, quand elle n’est pas que « vantance », est utile.
20C	379 /			« Mon mestier et mon art, c’est vivre. »	Je publie de moi-même mes « valeurs ».
21C	379-380 /			« Je tien qu’il faut estre prudent à estimer de soy [...]. »	Ecrire à propos de soi n’est pas forcément présomptueux.
22C	380 /	« Si quelcun s’enivre de sa science, regardant souz soy : qu’il tourne les yeux au dessus vers les siecles passez [...]. »		Celui qui est présomptueux n’a qu’à se comparer aux grands hommes de l’Antiquité.	

¹²¹⁸ Ce paragraphe comporte une citation de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, qui donne lieu à toute une réflexion d’Olivier Guerrier sur le rôle des images dans l’exercice de la réflexion et à un rapprochement avec Ignace de Loyola (Guerrier, Olivier, « L’interne juridiction. L’essai comme exercice », *BSAM*, VIII^e série, 29-30, 2003, p. 53-57).

23C	380 /		« Par ce que Socrates avoit seul mordu à certes au precepte de son Dieu, de se connoistre [...] »	Celui qui se connaît comme Socrate se connut lui-même, qu'il le publie.
-----	-------	--	---	---

A. Le syllogisme moral de la couche A (deux premières parties)

En 1580, le chapitre suit le raisonnement suivant :

<p>La lecture ne permet pas d'améliorer les mœurs. Seul l'<i>usus</i> le permet. (§ 1) Or on ne peut faire l'exercitation / <i>usus</i> de la mort. (§ 2) Mais on peut faire l'exercitation du danger physique. (§ 3)</p> <p>Preuve de la mineure : Moi, par exemple, je me suis apprivoisé à l'idée de la mort par l'exercitation du danger physique. (§ 7 à 16)</p> <p>Donc on peut s'apprivoiser à l'idée de la mort par l'exercitation du danger physique. (§ 17)</p>
--

Ce raisonnement est déjà riche, puisqu'il repose sur la distinction entre expérience de la mort, et expérience de la proximité de la mort ; ce *distinguo* se fait dans la mineure. Le début du chapitre est donc dense logiquement. Le paragraphe 1 énonce la maxime, dont conviendra tout lecteur, même hostile à l'*askêsis*, à l'ascèse difficile, quasi-stoïque. Le paragraphe 2, une *anteoccupatio* ou *prolepsis*, l'objection. Le paragraphe 3, une réponse à l'objection. Le paragraphe 2 est ainsi une sorte de leurre : l'objection à soi-même ne fait que préparer la réponse à l'objection, ce qui revient à définir l'*anteoccupatio* comme figure, quand elle correspond à un « vous me direz que... ». Parmi les quatre catégories de prolepse que nous avons vues chez Quintilien, ce paragraphe 2 s'apparente à une *praedictio*¹²¹⁹, terme que Gedoyne glose ainsi : « une pure anticipation, qui consiste à prévenir l'Auditeur sur une chose qu'il a dans l'esprit. » Philippe de Canaye voit deux avantages dans ce type d'« objection à soymesme » : le demandeur acquiert « reputation et creance à l'endroit du defendeur » ; de surcroît « le defendeur se rendra volontairement à la conclusion principale¹²²⁰. » Dans « De l'exercitation » comme dans une *disputatio* dialectique, la prolepse du paragraphe 2 est donc un outil de *conciliatio*.

Il nous semble également que l'épisode autobiographique est un autre leurre ou piège tendu au lecteur semi-habile : on peut aisément le prendre pour argent comptant, par exemple pour une « scène constitutive » psychologiquement. L'épisode sera alors lu de façon autonome, indépendamment du reste du chapitre. Mais sur le plan dialectique et rhétorique, sous couvert du plaisir qu'il procure, c'est une preuve de la mineure. L'épisode de la chute équestre renforce efficacement l'hypothèse selon laquelle le danger physique est une bonne opportunité de se préparer à la mort, de s'y apprivoiser. En d'autres termes, si cet épisode plaisant ressemble à première vue à une digression, à l'analyse (en prenant en compte l'ensemble du chapitre) c'est un élément dans le raisonnement global, en tant que preuve de la mineure. A la première lecture, tout ce qui précède la chute de cheval n'est qu'une sorte de préalable pour y mener, ce serait là le sujet intéressant, même si ce « conte » est dit être « assez vain » (début du § 17). A la seconde lecture, le conte vise à « l'instruction », mais une instruction qui comme toute expérience ne vaut que pour celui qui en a fait l'expérience. Quoi qu'il en soit, la fin du chapitre en 1580 reprend les termes de l'*incipit* : « Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon estude ; et ce n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne ». Dans cette phrase célèbre, *doctrine* explicite le latin *doctrina*, la théorie, « le discours et l'instruction » purement théoriques au début de l'*incipit*.

¹²¹⁹ Quintilien, IX, 2, 17. Voir notre chapitre 11, à la rubrique sur la prolepse argumentative.

¹²²⁰ Canaye, Philippe, *Organe*, Genève, Jean de Tournes, 1589, p. 669-676, § 8.

Entre le début et la fin du chapitre (en 1580), on assiste à une évolution notable du sens du mot *usus*. Au début, l'« usage » ou expérience de la mort était le fait de Romains stoïques. Le distinguo entre expérience de la mort et expérience de la proximité de la mort a considérablement adouci la dureté de l'entraînement. La réponse à l'objection (début du § 3) a en effet posé qu'il ne s'agit pas de s'endurcir, mais « de nous apprivoiser à elle [la mort] et de l'essayer aucunement ». *Apprivoiser* est un vocabulaire moins dur, plus progressif, il décrit l'entraînement comme une acclimatation, facile au lieu d'être pénible. L'expérience même de la chute de cheval invite au laisser-aller, à un plaisir doux, que Gisèle Mathieu-Castellani qualifie de « féminin ». On retrouve ainsi, dans le mouvement même du chapitre, une opposition existant entre les chapitres I, 20 et II, 6. Dans les deux cas, Montaigne incite à saisir les occasions de danger physique, mais pour deux *usus* très différents, puisque le chapitre I, 20 exhorte, lui, au roidissement guerrier, viril. Le chapitre I, 20 dit « que philosopher c'est apprendre à mourir » ; II, 6, que se laisser aller est aussi apprendre à mourir.

B. Le plaisir dans la couche A : les lectures d'Ullrich Langer et de Gisèle Mathieu-Castellani

Ullrich Langer dit avoir choisi l'étude de ce chapitre précis pour contrecarrer toute une tradition d'interprétation esthétique des *Essais* :

La quasi-expérience de la mort permet donc à l'essayiste une saisie de soi, un contact avec la vie au niveau le plus primitif et le plus délicat, sans effroi, dans une lucidité curieuse, qui permettra à l'auteur de se présenter dans sa vérité plus que nue [...]. La mort donne ainsi lieu à l'écriture de soi : « Il sembleroit que ma vie ne me tenoit plus qu'au bout des lèvres ; je fermois les yeux pour aider, ce me sembloit, à la pousser hors » (p. 374). Pousser hors la vie deviendra à la fin de l'essai, « se donne[r] hardiment à connoistre par sa bouche » (p. 380). Au lieu de constituer une épreuve exemplaire ou un objet de réflexion proprement éthique, la mort sera donc la condition d'une meilleure observation de soi, d'une phénoménologie du sujet. Cette interprétation profondément esthétique du chapitre remonte au moins à Hugo Friedrich, et c'est un peu pour m'inscrire en faux contre cette évacuation de l'éthique que je reviens à cet essai capital¹²²¹.

La lecture esthétique est « évacuation de l'éthique », et, pourrions-nous ajouter, de la rhétorique. Pour notre propos, il n'est donc pas inutile de résumer la suite de cet article qui étudie les liens du chapitre II, 6 avec l'*Ethique à Nicomaque*. Ullrich Langer revient notamment sur un passage que nous avons étudié¹²²², le distinguo que fait Aristote entre le pusillanime et le vaniteux.

L'auteur qui se met en scène dans II, 6 n'est ni l'un, ni l'autre. Jean Balsamo, dans sa notice de l'édition Pléiade, voit dans tout ce chapitre une réponse aux objections du lecteur, objections cette fois implicites :

[Montaigne répond ici] à l'accusation de présomption qui ne manque pas de lui être objectée et à laquelle il avait déjà opposé une apologie personnelle dans le chapitre II, 17, consacré au même argument¹²²³.

Langer montre que cette réponse à une accusation se fait par la « constitution [...] d'un personnage proprement magnanime, qui se connaît parce qu'il connaît ses mérites¹²²⁴ ». La fin

¹²²¹ Langer, Ullrich, « Mourir et agir dans "De l'exercitation" », *BSAM*, VIII^e série, « Montaigne et l'action », janv.-juin 2000, n° 17-18, Paris, Champion, p. 80.

¹²²² Aristote, *Ethique à Nicomaque*, IV, 9, 1125a20. Voir notre chapitre 12.

¹²²³ *Les Essais*, par J. Balsamo, M. Magnien, C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 2007, p. 1519.

¹²²⁴ Langer, *op. cit.*, p. 81.

de son article souligne que la prudence montaignienne ajoute à cette définition traditionnelle de la magnanimité, et de façon d'abord surprenante, « l'abandon du sujet » :

Le plaisir de se laisser aller, de s'abandonner au hasard ou à la contingence la plus radicale, signifie paradoxalement une certaine bienveillance du régime des sens et de l'ordre des choses : ordre, évidemment obscur, opaque, à l'œil de la prudence ancienne. La prudence chez Montaigne consistera donc à vouloir accepter cet abandon, à renoncer à se « tenir prest et bandé » comme Canius Julius, et à se plonger hardiment dans l'action malgré tout.

En d'autres mots, le modèle du prudent pilote du navire [...] est remplacé par le modèle du prudent qui sait surtout que le choc de l'événement, l'échec le plus radical, peut faire accéder l'individu à un « usage » [l'*usus*], à un ordre, à une confiance qui sont les caractéristiques même du magnanime et du vaillant. Il faut mourir un peu pour se connaître, pour ensuite se faire connaître « hardiment » et d'autant plus pour agir¹²²⁵.

Langer en arrive ainsi à l'idée que Montaigne redéfinit la notion de prudence. Celle-ci n'est plus seulement « mémoire, intelligence et prévoyance », comme chez Cicéron¹²²⁶, même si Montaigne manifeste effectivement ces trois types de sagesse dans l'anecdote malheureuse de la chute.

L'accent sur la magnanimité, à son tour, évacue la question du lecteur, particulièrement la question du plaisir du lecteur, qui est importante rhétoriquement parlant.

Nous pouvons maintenant revenir à la lecture de II, 6 par Gisèle Mathieu-Castellani, qui insiste sur la douceur de la mort vue par Montaigne¹²²⁷. Assez loin de la lecture éthique d'Ullrich Langer, c'est typiquement une interprétation esthétique. Celle-ci se tient. On peut en effet convenir du fait que les paragraphes 1 à 6 sont agréables intellectuellement car ils reposent sur un paradoxe, que Gisèle Mathieu-Castellani résume par la formule « la mort est un songe ».

Mais ils sont riches également de volupté sensorielle, thème auquel Gisèle Mathieu-Castellani s'intéresse plus particulièrement :

De même que la douceur que ressent le blessé lorsqu'il s'abandonne au sommeil est dite pareille à celle « que sentent ceux qui se laissent glisser au sommeil [...] comme le dormeur voluptueusement se laisse aller, le mourant prend plaisir à se laisser couler : « Je me laissai couler d'une façon si douce et si aisée... »¹²²⁸

Le choix des mots qui disent la mort est d'ailleurs euphémistique dans l'ensemble du chapitre.

Dans les catégories d'Agricola, le paragraphe 4, qui développe la douceur de l'endormissement, fait appel au plaisir des sens. Gisèle Mathieu-Castellani poursuit :

Plaisir de mourir, mourir de plaisir... Ce plaisir est avant tout d'abandon, de laisser-aller, d'alanguissement, de glissement ; c'est un plaisir féminin, marqué par la liquidité et l'effusion [...] ; une sensualité pure, débarrassée du poids de l'âme et de la pesanteur du corps, hors de l'aiguillon des sens, de la morsure, de la piqûre des sens, de leur « cuisson ». Un plaisir, mais superficiel, sans cette douleur qui marque, comme Montaigne l'observe ailleurs, toute forte volupté [...]¹²²⁹.

¹²²⁵ Langer, *op. cit.*, p. 87.

¹²²⁶ Cicéron, *De inventione*, II, 53, 160.

¹²²⁷ Remarquons qu'Ullrich Langer développe ailleurs des analyses de ce type (p. 208) : « La mise en scène du plaisir de l'alanguissement nous paraît ainsi un renversement remarquable des données, une sorte d'inauguration. » (*Penser les formes du plaisir littéraire à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2009 : un chapitre entier de l'ouvrage à « De l'exercitation », « Montaigne et la douceur du mourir », p. 200-209)

¹²²⁸ Mathieu-Castellani, Gisèle, *Montaigne, L'écriture de l'essai*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Ecrivains », 1988, p. 58.

¹²²⁹ Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 60.

La narration de la chute est agréable d'une autre manière. Elle est tout d'abord structurée de manière à ménager un certain suspens : le récit de l'accident en lui-même (§ 7-8) est interrompu par un commentaire réflexif et argumentatif (§ 7-9). Cette pause dans le récit crée un effet d'attente chez le lecteur, qui sait bien que Montaigne a survécu à ses blessures, mais pas encore comment il s'en est sorti. Le lecteur attend en outre de savoir ce que l'auteur a pu voir de la mort. La réponse est retardée jusqu'à la fin du chapitre dans sa version initiale (§ 12-16). Qu'il l'ait initialement voulu ou non, le lecteur est amené par le *ductus* du chapitre à préméditer la mort, et de proche en proche à s'y apprivoiser.

Pour confirmer les hypothèses de Gisèle Mathieu-Castellani, nous pourrions souligner le vocabulaire paradoxal de la *conciliatio* et de la *delectatio*. Montaigne colore de plaisir l'*imago mortis*, notamment au paragraphe 14 :

Cependant mon assiete estoit à la vérité tres-douce et paisible ; je n'avoy affliction ny pour autrui ny pour moy : c'estoit une langueur et une extreme foiblesse, sans aucune douleur. Je vy ma maison sans la recognoistre. Quand on m'eust couché, je senty une infinie douceur à ce repos, car j'avoy esté vilainement tirassé par ces pauvres gens, qui avoyent pris la peine de me porter sur leurs bras par un long et tres-mauvais chemin, et s'y estoient lassez deux ou trois fois les uns apres les autres. On me presenta force remedes, dequoy je n'en receuz aucun, tenant pour certain que j'estoy blessé à mort par la teste. C'eust esté sans mentir une mort bien heureuse : car la foiblesse de mon discours me gardoit d'en rien juger, et celle du corps d'en rien sentir. Je me laissay couler si doucement et d'une façon si douce et si aisée que je ne sens guiere autre action moins poissante que celle-là estoit.

Mais le plaisir tel que le conçoit Gisèle Mathieu-Castellani ne permet pas d'étudier le *propositum*. Pourtant, le chapitre II, 6, comme ce visage de la mort, est doux. Il est à la fois utile et doux. Son utilité est d'agir, comme l'explique Ullrich Langer, mais aussi de faire agir, ou réagir, le lecteur. C'est cet aspect du chapitre de 1580 – son *propositum* – que développe le syllogisme métalittéraire de la couche C.

C. Le syllogisme métalittéraire de la couche C

Le raisonnement de la couche A se complique avec l'ajout final de la couche C. Ce nouveau syllogisme s'appuie sur un autre *distinguo* qui reste implicite : il faudrait séparer lecture doctrinale et lecture expérimentale. Les lectures doctrinales restent de l'ordre de l'exercice purement intellectuel, elles ne s'adressent qu'à l'intelligence. Montaigne en soulignera la vanité dans III, 12, « De la phisionomie » notamment, avec pour exemple les *Tusculanes*. Ces lectures restent théoriques, comme le montre notre relevé du terme *exercitation* (en annexe). Même la lecture de Plutarque et Sénèque reste de l'ordre de l'instruction intellectuelle si on en croit Montaigne : « [C] Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarque et Seneque, où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse. J'en attache quelque chose à ce papier ; à moy, si peu que rien. » (I, 26, p. 146). Or, la maxime posée à l'incipit du chapitre II, 6 prescrivait justement de passer de la théorie à la pratique, de « nous acheminer jusques à l'action ». S'il ne reste rien, en pratique, de la lecture des plus grands auteurs, les livres en général ne répondent pas à la question posée par la maxime, l'amélioration par l'entraînement ou « *exercitation* ». Les livres seraient entièrement du côté de la théorie ou « doctrine », puisque la « leçon » purement intellectuelle « d'autrui » ne me transforme en rien. Les livres ne serviraient donc pas à « form[er] nostre ame ». Inversement, dit la fin du chapitre II, 6 en 1580 : « Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon estude ; et ce n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne ». *Doctrine* signifiant savoir théorique, *estude* semble ici être du côté de la pratique, et être un équivalent d'*exercitation* ou *essai*. En lisant les autres (*leçon* sur latin *lectio*), je ne me transforme pas, je ne forme pas mon âme. Je parviens à résultat en me « lisant » moi.

Le long ajout final du chapitre en vient ainsi à dire à quoi pourrait ressembler un livre dont il resterait quelque chose, en pratique, chez son lecteur. C'est là un « chemin » non frayé, une voie que nul n'a empruntée. Il reste à inventer une littérature qui serve à l'*usus* de chacun, livre dont Montaigne lui-même affirme ne connaître aucun exemple :

Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens qui aient battu ce chemin ; et si ne pouvons dire si c'est du tout en pareille manière à cette-cy [l'entreprise des *Essais*], n'en connaissant que les noms. Nul depuis ne s'est jetté sur leur trace. C'est une épineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allée si vagabonde que celle de notre esprit ; de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes ; de choisir et arrêter tant de menus airs de ses agitations. (§ 18)

L'expérience de « suivre... notre esprit » serait extrêmement rare au moment où Montaigne écrit. Il n'en existe aucun exemple donc, si ce n'est le livre même des *Essais*, comme ne manque pas de le souligner la suite du paragraphe 18 :

Il y a plusieurs années que je n'ay que moy pour visée à mes pensées, que je ne contrerolle et estudie que moy ; et, si j'estudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieux dire. (§ 18)

Dans notre perspective, la récurrence des pronoms de la première personne¹²³⁰ exprime l'intention d'un travail ascétique sur soi – et non pas un épanchement lyrique ni psychologique.

Le raisonnement du chapitre dans l'Exemplaire de Bordeaux serait donc celui-ci :

La lecture « doctrinale », théorique, ne permet pas d'améliorer les mœurs du lecteur. Seul l'*usus* le permet. (§ 1)
Or ce que j'écris porte sur mon *usus* (§ 18-20) et incite à l'*usus*. (implicite)
Donc ce que j'écris peut servir indirectement de « leçon ». (§ 18-19)

L'ajout de la couche C se situe dans le prolongement du chapitre initial, puisqu'il réutilise la maxime du paragraphe 1. Pour reprendre les termes de Jean Balsamo, l'ajout a aussi valeur de réponse « à l'accusation de présomption » et donc valeur d'« apologie personnelle ». L'ajout est à la fois une apologie de la propre personne de l'auteur, implicite aux paragraphes 20-23, et une apologie de son propre texte, voire une apologie de l'usage, au sens d'*usus*, qui pourrait en être fait.

Mais au-delà de la visée d'apologie, la figure tutélaire de Socrate convoquée dans l'ajout permet à Montaigne de prôner un « retour à soi-même » (Pierre Hadot) qui est très proche de la manière dont Pierre Hadot définit l'exercice spirituel :

Tout exercice spirituel est donc, fondamentalement, un retour à soi-même, qui libère le moi de l'aliénation où l'avaient entraîné les soucis, les passions, les désirs¹²³¹.

Au paragraphe 19, Montaigne s'évertue en effet à montrer la difficulté et l'utilité de ce discours sur soi, de cet examen de soi. Or cette double conception de l'« attention à soi » comme difficulté cruciale et comme nécessité absolue est une évidence dans la tradition philosophique et religieuse de l'exercice spirituel, comme le sous-entend la présentation de Pierre Hadot :

¹²³⁰ Pour une étude plus approfondie du « je » dans le chapitre, voir Heller, Lane M., « Montaigne conteur : “je” dans “De l'exercitation” (II, 6) », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995.

¹²³¹ Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 63.

Le dialogue socratique apparaît donc comme un exercice spirituel pratiqué en commun qui invite à l'exercice spirituel intérieur, c'est-à-dire à l'examen de conscience, à l'attention à soi, en bref, au fameux « Connais-toi toi-même ». Si le sens originel de cette formule est difficile à discerner, il n'en reste pas moins qu'elle invite à un rapport de soi à soi qui constitue le fondement de tout exercice spirituel. Se connaître soi-même, c'est ou bien se connaître comme non sage (c'est-à-dire non comme *sophos*, mais comme *philo-sophos*, comme en marche vers la sagesse), ou bien se connaître en son essentiel (c'est-à-dire séparer ce qui n'est pas nous de ce qui est nous-mêmes), ou bien se connaître en son véritable état moral (c'est-à-dire examiner sa conscience)¹²³².

Soit dit entre parenthèses, il n'y a pas de contradiction entre l'« exercice spirituel » ainsi défini et un certain plaisir, du moins une détente :

Mais la méditation, qu'elle soit préventive ou curative, prend chez Cicéron la forme d'un discours intérieur. [...] Il est intéressant de remarquer que, pour évoquer cette parole intérieure, Cicéron use du terme *sermo*, qui désigne toute conversation amicale dépourvue de tension. Même si la tension provenant d'aspirations conflictuelles ne peut être totalement exclue de cette conversation intime, il s'agit de travailler à transformer la confrontation initiale en consensus¹²³³.

On comprend mieux que Montaigne fasse appel à son expérience vécue pour encourager le lecteur sur la voie de la vertu. – On notera d'ailleurs que, dans la formule « exercice spirituel », *spirituel* n'a aucune connotation religieuse : il s'agit d'exercer son esprit, ces exercices « engagent tout l'esprit » (Hadot). Pour Montaigne, comme on le verra dans notre annexe, il s'agit plus précisément d'engager « l'âme » toute entière : mais même ce vocabulaire de l'âme n'a pas nécessairement une connotation religieuse. Il dit plus simplement que l'exercice ou essai (le passage à la pratique) engage l'être tout entier et le transforme, à la différence des livres qui ne le font que réfléchir.

Pour revenir à la visée apologétique de II, 6, Montaigne passe en somme par l'*Ethique à Nicomaque* (Ullrich Langer) pour expliquer à son lecteur le distinguo entre discours sur soi et vanité ou présomption, répondant ainsi à l'objection implicite (Jean Balsamo) d'être un auteur vaniteux. Mais d'un point de vue philosophico-religieux, cette distinction entre discours sur soi et vanité est une pure évidence. Le magnanime est celui « qui se connaît parce qu'il connaît ses mérites [et ses défauts] » (Langer), c'est-à-dire celui qui « se connaît en son essentiel » (Hadot) parce qu'il a le courage de faire « retour à soi-même », dans et par l'exercice spirituel, l'« exercitation ». Tout cela revient en fait à commenter le *Connais-toi toi-même*, fondamental dans la pensée grecque mais aussi chez Montaigne.

En conclusion, on pourrait faire à propos de « De l'exercitation » les remarques qu'Olivier Guerrier fait à propos du chapitre « De l'oisiveté », en s'inspirant lui aussi de Pierre Hadot. Ce chapitre II, 6 n'est pas une invitation abstraite à l'exercice spirituel ; ce serait plutôt un exercice spirituel en lui-même :

Sa vertu principale [la vertu de l'écriture] se trouve dans la distanciation qu'elle occasionne, distance du « je » écrivant sur son esprit et les produits de ce dernier, qui favorisera, peut-être un jour, une réforme intérieure [...]. Il faut insister sur l'importance de cette donnée supplémentaire, qui va modifier en profondeur les aspects de l'exercice spirituel. Elle apporte d'abord une concrétisation à ce qui, chez Epictète ou Sénèque, restait à l'état d'incitations, appelées à se prolonger dans un travail qu'il appartenait à chacun de mener. Pour le dire autrement, si les recettes stoïciennes gardaient un statut transitif et transitoire, si elles ne faisaient que définir une propédeutique préparant et disposant l'interlocuteur aux épreuves de l'expérience, l'*essai* replie l'énoncé sur

¹²³² Hadot, *op. cit.* p. 41.

¹²³³ Luciani, Sabine, « Discours intérieur et ascèse philosophique chez Cicéron », *Les Dialectiques de l'ascèse*, Brigitte Pérez-Jean, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 177.

l'instance d'énonciation, et réduit l'écart entre *poiësis* et *praxis*. L'écriture revêt alors une dimension performative¹²³⁴.

Dans « De l'exercitation », Montaigne nous semble mener son lecteur à la *praxis*, à la pratique. En fait de préparation à la mort, il lui met pour ainsi dire le pied à l'étrier : il s'agit d'une initiation concrète – et presque forcée. Le lecteur de « Que philosopher c'est apprendre à mourir », de « Que le goust des biens et des maux etc. » et d'autres chapitres du livre I, a entamé un travail de préméditation à la mort. Ici, l'exercice spirituel ne se fait pas sur le mode du dialogue. *Nolens volens*, Montaigne guide son lecteur en aveugle et lui fait prendre plaisir à ce travail spirituel, sur un sujet en lui-même fort peu plaisant.

Les différences entre « Que philosopher, c'est apprendre à mourir » et « De l'exercitation » sont ainsi de taille. Les deux chapitres résument l'opposition entre méthode de nature et méthode de prudence. La *propositio* est la même à peu de choses près : il faut se préparer à la mort, en saisissant les occasions qui nous en rapprochent physiquement. Mais le *propositum* diffère : l'intention de Montaigne nous semble être plus intellectuelle dans I, 20 / 19, et plus morale dans II, 6. Dans I, 20/19, Montaigne vise une compréhension de la part du lecteur, et même une conviction. Il s'adresse à son intelligence, et pour reprendre les termes de l'incipit de II, 6, l'*essai* relève encore du « discours et [de] l'instruction », « nostre creance s'y applique volontiers », mais la créance ou conviction purement intellectuelle n'est pas « assez puissant[e] pour nous acheminer jusques à l'action ». Dans II, 6, Montaigne cherche à faire mettre en pratique ces bonnes intentions, à pousser son lecteur à l'action, plus encore à le faire basculer dans l'*usus* d'un homme qui se prépare à la mort, à le convertir en un homme qui n'en a plus peur. Ce *propositum* est bien plus ambitieux, car modifier l'*usus*, c'est à terme façonner un nouvel *habitus* : il s'agit pour nous lecteurs comme pour Montaigne auteur d'« exer[cer] et form[er] nostre ame par experience au train auquel nous la voulons renger ». De l'*essai* ou *exercitation* « de l'esprit » (comme dans la « conférence » de III, 8), on passerait ainsi à l'*essai* ou *exercitation* « de l'âme ». Ce mouvement reproduit, en termes de progrès moral, un lieu commun de la rhétorique de la chaire. Le but ultime du prédicateur n'est pas la conviction intellectuelle de l'auditoire, mais la transformation de ses pratiques au sortir du sermon : non pas le convaincre qu'il ne faut plus pécher, mais obtenir qu'il ne vive plus effectivement dans le péché, qu'il change de « train ». Ce but ultime ne supprime pas la conviction intellectuelle : celle-ci est nécessaire mais non suffisante, c'est un passage obligé, mais un passage seulement. On aurait ici le même passage, la même progression, du début du livre I au début du livre II des *Essais*.

Si les différents ouvrages de Pierre Hadot ont déjà nourri nos analyses rhétoriques¹²³⁵, c'est qu'ils sont fertiles d'analyses rhétoriques. Ils montrent à la fois une technique et un but¹²³⁶. La notion d'exercice spirituel présente nombre de points communs avec la conception du discours rhétorique :

1. La place du destinataire est cruciale.
2. Le but de réformer, ou de faire changer les dispositions, est tout aussi crucial.

¹²³⁴ Guerrier, Olivier, « L'interne juridiction. L'essai comme exercice », *BSAM*, VIII^e série, 29-30, 2003, p. 47.

¹²³⁵ Cf. chapitres 1 et 14 de cette thèse.

¹²³⁶ Hadot parle beaucoup de Sénèque. Pour notre part, nous ne cherchons pas à montrer ici que Montaigne est stoïcien, son stoïcisme n'est pas notre sujet. Montaigne garde de Sénèque (et nous, de Hadot) le processus, le processus d'*askësis* notamment. On pourrait en dire autant pour le prédicateur : la religion de Montaigne n'est pas non plus notre sujet. Du prédicateur, Montaigne garde là encore le processus, la volonté de transformer son lecteur (et d'abord lui-même), mais sur le plan moral seulement.

3. Il y a des moyens de se débarrasser des résistances du sujet, notamment des exercices.

4. Est fondamentale la dimension temporelle : le discours comme l'exercice spirituel suppose la linéarité, un progrès – la présentation de Hadot est assez proche de la notion rhétorique de *ductus*.

5. Il s'en déduit une méthode : notre lecture de Hadot permet une articulation avec la progression du discours. Celui que le maître mène n'est pas un esclave, c'est un disciple.

Enfin, la notion de *paideia* qu'aborde Hadot pourrait éclairer l'analyse que nous faisons de Montaigne :

Les exercices spirituels sont précisément destinés à cette formation de soi, à cette *paideia*, qui nous apprendra à vivre, non pas conformément aux préjugés humains et aux conventions sociales (car la vie sociale elle-même est un produit des passions), mais conformément à la nature de l'homme qui n'est autre que la raison¹²³⁷.

Ce qui compte est le progrès de celui qui est dirigé. L'auteur s'efface devant le contenu de la leçon de morale. Ceci explique en partie le décalage de notre lecture avec celles qui donnent, dans II, 6, une importance maximale à l'épanchement autobiographique, et plus généralement le décalage avec la tradition d'une partie de la critique moderne pour qui la subtilité du dispositif tient à la gratuité ou absence de propos, au fait qu'il n'y aurait pas de *propositum*.

Annexe

L'« exercice spirituel » selon Montaigne : *exercitation, exerciter ; exercice, exercer*

Nous proposons dans un premier tableau un relevé exhaustif des termes *exercitation* et *exerciter* dans les *Essais*, puis un relevé non exhaustif d'*exercice* et *exercer*, restreint aux acceptions spirituelles. Les occurrences des deux tableaux sont numérotées de façon continue : quatorze occurrences pour le premier (n° 1-14) et quinze pour le second (n° 15-29).

Ces relevés conduisent à nuancer la formule de Pierre Hadot. Montaigne parle plutôt d'exercer son âme que son esprit. Nous venons de le voir dans l'incipit de II, 6 : le but est d'inventer un livre qui « forme[rait] nostre ame ». Mais cette nuance de vocabulaire ne modifie pas la profonde parenté entre les pratiques décrites aussi bien par Hadot que par Montaigne, tous deux étant profondément ancrés dans l'Antiquité.

Partant elle aussi de Pierre Hadot, Suzel Mayer s'en tient pour sa part à l'exercice « de l'esprit », sans doute parce qu'elle n'étudie que « L'art de conférer ». Elle montre que la « conférence » telle que la présente le chapitre III, 8 est assimilable à un exercice spirituel, ou dans les termes de Montaigne un « exercice de nostre esprit » :

Si l'expression « exercice spirituel » ne se trouve pas telle quelle dans les *Essais*, en revanche, on trouve dans l'essai III, 8 l'idée d'« exercice de nostre esprit », ce qui en est bien proche, appliquée à la conférence : « Le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit, c'est à mon gré la conférence. » Or la conférence a des effets sur notre être et elle engage la totalité de l'individu. Montaigne écrit ainsi : « Nous fuyons à la correction ; il s'y faudroit presenter et produire, notamment quand elle vient par forme de conference, non de reiance¹²³⁸. » Il fait ainsi explicitement de la conférence un moyen de se corriger, mais qui se distingue de la « reiance », au sens où

¹²³⁷ Hadot, *op. cit.*, p. 61.

¹²³⁸ III, 8, p. 924 / 968.

elle n'est ni magistrale, ni autoritaire, ni venue de l'extérieur ; car la conférence est principalement correction de soi par soi¹²³⁹.

« Correction de soi par soi » qui « a des effets sur notre être » et « engage la totalité de l'individu » : ces formules de Suzel Mayer vont d'elles-mêmes plus loin qu'un simple exercice « de l'esprit ». Il s'agit aussi d'un exercice « de l'âme ». Le lien est posé par Montaigne dans un autre chapitre que III, 8, où revient le mot de conférence (III, 3 ; notre n° 20) : « Les hommes de la société et familiarité desquels je suis en quête, sont ceux qu'on appelle honnestes et habiles hommes [...]. La fin de ce commerce, c'est simplement la privauté, fréquentation et conférence : *l'exercice des âmes*, sans autre fruit. »

Suzel Mayer insiste sur le fait que le but de l'exercice spirituel, chez Montaigne comme dans la présentation de Hadot, est bien moral :

Si l'on appelle « exercice spirituel » ce qui permet de se convertir à la vie philosophique, il y a chez Montaigne plusieurs formes d'exercice spirituel. Il faut entendre ce terme à la façon de Pierre Hadot décrivant la philosophie antique : « L'acte philosophique ne se situe pas seulement dans l'ordre de la connaissance, mais dans l'ordre du soi et de l'être¹²⁴⁰. » Il précise également qu'il s'agit de pratiques destinées « à opérer un changement radical de l'être¹²⁴¹ » et qu'il les appelle « exercices spirituels », parce qu'« ils engagent tout l'esprit »¹²⁴².

Un « acte qui se situe dans l'ordre de la connaissance » relève de ce que Montaigne appelle à l'incipit de II, 6 « le discours et l'instruction », ou encore « la doctrine », la théorie. Un acte qui se situe en revanche « dans l'ordre du soi et de l'être » appartient à l'« usage », l'*usus*, la mise en pratique, la *praxis*, l'action proprement dite.

Voici de façon synthétique, voire schématique, les résultats que l'on peut dégager du premier tableau, relevé exhaustif pour *exercitation* et *exerciter*, en incluant même l'unique *exerce*.

Aucune occurrence des *Essais* ne met en avant d'acceptation proprement corporelle¹²⁴³, si ce n'est la première : « exercice » relève du domaine militaire, décalque du latin *exercitus*, « armée, corps de troupes »¹²⁴⁴. Notre premier constat est d'importance : l'exercitation montaignienne est proprement spirituelle. Certaines sont explicitement spirituelles (« esprit », n° 6 et 7). A l'intérieur des exercices de l'esprit, Montaigne met en avant la distinction entre le domaine purement intellectuel (que réprouvent les « Stoïciens » de la citation n° 7) et le domaine philosophico-moral. L'exercitation purement intellectuelle, réduite au « sçavoir », aux « livres » (n° 4, 13), est nettement dépréciée. La formation philosophico-morale (n° 4, 13) ou politico-morale (n° 2), présentée comme seule valable.

L'exercitation participe de l'éducation, d'où les différentes occurrences de I, 25 et I, 26 (n° 2, 3 et 4). Se déploie plus largement dans ce relevé un champ lexical de l'« apprentissage » (n° 6) : « enfance » (n° 5), « escolle » (n° 11 et 12) ; « s'instruire » (n° 14). Nous retrouvons la *paideia*.

Mais l'exercitation n'est pas réservée à l'âge précoce : elle est plus généralement une préparation (« préparer », n° 6, 10 et 14). La formation spirituelle continue tout au long de la

¹²³⁹ Mayer, Suzel, « La conférence, un exercice spirituel ? », *Montaigne*, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf (Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie), 2010, p. 82-83.

¹²⁴⁰ Hadot, *op. cit.*, p. 23.

¹²⁴¹ Hadot, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995, p. 271.

¹²⁴² Mayer, *op. cit.*, p. 81-82.

¹²⁴³ Les occurrences de I, 26 sont ambivalentes car le chapitre évoque à la fois l'éducation physique et l'éducation morale et intellectuelle.

¹²⁴⁴ Gaffiot, *op. cit.*, s. v. *exercitus* au sens 2. On remarque aussi des connotations militaires dans la citation n° 13 : « armer », « deffences ».

vie : l'écriture des *Essais* par exemple est une « exercitation » du « jugement » (n° 9) ; le « voyager » est une autre forme d'exercitation spirituelle (« ame », n° 12).

Ces citations soulignent aussi l'importance de la notion d'*usus* : « continuelle exercitation » (n° 2 et 12). L'expression est pléonastique puisque *exercitatio* signifie déjà cette fréquence assidue. *Exerceo* signifie à l'origine « ne pas laisser en repos », « mettre en mouvement sans relâche », « tenir en haleine, travailler ». La conséquence de cet *usus* est l'*habitus* : *exercitatus* signifie au sens 3 du Gaffiot « exercé, dressé, formé, qui a l'habitude »¹²⁴⁵ (« former », n° 12).

Enfin, la dernière occurrence (n° 14), tirée du chapitre « De la phisionomie », va exactement dans le même sens que le chapitre II, 6 : une préparation « à pis ».

1	I, 5, p. 26 / 48	[C] Les anciens Florentins estoient si esloignés de vouloir gagner advantage sur leurs ennemis par surprise, qu'ils les advertissoient un mois avant que de mettre leur exercite aux champs par le continuel son de la cloche qu'ils nommoient Martinella.
2	I, 25 / 24, p. 143 / 148	[A] [...] On alloit, dict-on, aux autres Villes de Grece chercher des Rhetoriciens, des peintres et des Musiciens ; mais en Lacedemone des legislateurs, des magistrats et empereurs d'armée. A Athenes on aprenoit à bien dire, et icy, à bien faire là, c'estoit une continuelle exercitation de la langue ; icy, [à Lacédémone] une continuelle exercitation de l'ame.
3	I, 26 / 25, p. 166-167 / 173	[A] Et pourveu qu'on puisse tenir l'appetit et la volonté sous boucle, qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compagnies, voire au desreglement et aus exces, si besoning est. [C] Son exercitation ¹²⁴⁶ suivie l'usage.
4	I, 26 / 25, p. 168 / 174	[C] On reprochoit à Diogenes comment, estant ignorant, il se mesloit de la philosophie. Je m'en mesle, dit-il, d'autant mieux à propos. Hegesias le prioit de luy lire quelque livre : Vous estes plaisant, luy respondit-il, vous choisissez les figues vrayes et naturelles, non peintes : que ne choisissez vous aussi les exercices naturels, vrayes et non escrites ?
5	I, 28 / 27, p. 194 / 201	[A] Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit interessée en l'endroit de ceux qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions et ses actions, je les advise que ce subject fut traicté par luy en son enfance, par maniere d'exercitation seulement, comme sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres.
6	II, 12, p. 465 / 488	[A] Mais cette autre histoire de la pie, de laquelle nous avons Plutarque mesme pour respondant, est estrange. Elle estoit en la boutique d'un barbier à Rome, et faisoit merveilles de contre-faire avec la voix tout ce qu'elle oyoit ; un jour, il advint que certaines trompetes s'arrestarent à sonner long temps devant cette boutique ; depuis cela et tout le lendemain, voylà cette pie pensive, muete et melancholique, dequoy tout le monde estoit esmerveillé ; et pensoit on que le son des trompetes l'eut ainsin estourdie et estonnée, et qu'avec l'ouye la voix se fut quant et quant esteinte ; mais on trouva en fin que c'estoit une estude profonde et une retraicte en soy-mesmes, son esprit s'exercitant et preparant sa voix à représenter le son de ces trompetes : de maniere que sa premiere voix ce fut celle là, de exprimer parfaitement leurs reprinses, leurs poses et leurs nuances, ayant quicté par ce nouvel apprentissage et pris à desdain tout ce qu'elle sçavoit dire auparavant ¹²⁴⁷ .
7	II, 12, p. 510 / 538	[A] Il ne faut pas trouver estrange si gens desesperes de la prise n'ont pas laissé de avoir plaisir à la chasse : l'estude estant de soy une occupation plaisante, et si plaisante que, parmi les voluptez, les Stoïciens defendent aussi celle qui vient de l'exercitation de l'esprit, y veulent de la bride, [C] et trouvent de l'intemperance à trop sçavoir.
8	II, 12, p. 542 / 573	Or voyons ce que l'humaine raison nous a appris de soy et de l'ame [...] [A] A Crates et Dicaearchus, qu'il n'y en avoit du tout point, mais que le corps s'esbranloit ainsi d'un mouvement naturel ; à Platon, que c'estoit une substance se mouvant de soy-mesme ; à Thales, une nature sans repos ; à Asclepiades, une exercitation des sens [...].

¹²⁴⁵ Gaffiot, *op. cit.*, s. v. *exercitatus* au sens 3.

¹²⁴⁶ Pour la citation n° 3, une note de l'édition Pléiade indique « exercice » comme synonyme d'« exercitation », et « exercer », d'« exercer », comme pour les citations n° 6, 7 et 9.

¹²⁴⁷ A propos de cette « pie » tirée de Plutarque, voir Thierry Gontier, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 71, note 3.

9	II, 17, p. 656-657 / 695-696	[A] Nous reconnoissons aysément és autres l'avantage du courage, de la force [C] corporelle, [A] de l'expérience, de la disposition, de la beauté ; mais l'avantage du jugement, nous ne le cedons à personne [...]. [A] Ainsi, c'est une sorte d'exercitation de laquelle je dois esperer fort peu de recommandation et de louange, et une maniere de composition de peu de nom.
10	III, 2, p. 809 / 850	[B] Nous nous preparons aux occasions eminentes plus par gloire que par conscience. [C] La plus courte façon d'arriver à la gloire, ce seroit faire par conscience ce que nous faisons pour la gloire. [B] Et la vertu d'Alexandre me semble représenter assez moins de vigueur en son theatre, que ne fait celle de Socrates en cette exercitation basse et obscure. Je conçois aisément Socrates en la place d'Alexandre ; Alexandre en celle de Socrates, je ne puis ¹²⁴⁸ .
11	III, 5, p. 896 / 940	[B] [A propos de la beauté] Plus courte possession nous luy donnons sur nostre vie, mieux nous en valons. Voyez son port : c'est un menton puerile. Qui ne sçait, en son eschole, combien on procede au rebours de tout ordre ? L'estude, l'exercitation, l'usage, sont voies à l'insuffisance : les novices y regentent [...].
12	III, 9, p. 973-974 / 1018-1019	[B] Outre ces raisons, le voyager me semble un exercice profitable. L'ame y a une continuelle exercitation à remarquer les choses incogneüs et nouvelles ; et je ne sçache point meilleure escolle, comme j'ay dict souvent, à former la vie que de luy proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, [C] fantasies et usances, [B] et luy faire guster une si perpetuelle varieté de formes de nostre nature.
13	III, 12, p. 1039 / 1085	[C] Fussé je mort moins allegrement avant qu'avoir veu les Tusculanes ? J'estime que non. Et quand je me trouve au propre, je sens que ma langue s'est enrichie, mon courage de rien ; il est comme Nature me le forgea, et se targue pour le conflict d'une marche populaire et commune. Les livres m'ont servi non tant d'instruction que d'exercitation. Quoy ? si [B] la science, essayant de nous armer de nouvelles deffences contre les inconveniens naturels, nous a plus imprimé en la fantasia leur grandeur et leur pois, qu'elle n'a ses raisons et subtilitez à nous en couvrir. [C] Ce sont voirement subtilitez, par où elle nous esveille souvent bien vainement.
14	III, 12, p. 1046 / 1092	[B] Secondement, que cet accident [la guerre civile] me servoit d'exercitation pour me preparer à pis, si moy, qui, et par le benefice de la fortune et par la condition de mes meurs, esperois estre des derniers, venois à estre des premiers attrapé de cette tempeste : m'instruisant de bonne heure à contraindre ma vie et la renger pour un nouvel estat. La vraye liberté c'est pouvoir toute chose sur soy.

Pour *exercice* et *exercer*, le relevé de quelques occurrences suffit à montrer que Montaigne les emploie assez fréquemment dans l'acception spirituelle, en variant là aussi exercice « de l'esprit » et « de l'âme ». Dans cette acception, on constate beaucoup plus d'occurrences des mots « exercice » et « exercer » dans le livre III que dans les deux premiers livres. Peut-être cela traduit-il le fait que les chapitres des *Essais* assument de plus en plus leur intention de présenter l'*usus* de l'auteur, comme la conférence (n° 27), le voyage (n° 28), la préparation à la mort par la mise en danger physique (n° 29) etc., et peut-être de réformer l'*usus* du lecteur.

Quand Montaigne emploie l'expression « exercices de l'esprit », dans III, 8 (n° 23, 24 et 25) mais aussi, notamment, dans II, 12 (n° 7, il parle d'exercices et d'instruction purement intellectuels. C'est le syntagme « exercice de l'âme » (n° 18, 20, 21 et 28) qui correspond le mieux chez Montaigne à la notion d'« exercice spirituel » chez Pierre Hadot.

On repère dans cette liste un certain nombre d'exercices spirituels recensés par Hadot, au-delà des « exercices spirituels » en général (voir n° 6) :

¹²⁴⁸ A propos de la représentation décalée, selon l'auteur de l'article, que Montaigne donne ici de Socrate, voir Dorion, Louis-André, « Le Socrate de Xénophon dans les *Essais* de Montaigne », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 35.

- L'attention à soi¹²⁴⁹ (n° 7, 19),
- La lecture (n° 13, 21, 23),
- Le dialogue (n° 20, 23, 24, 27),
- L'ascèse (n° 29), au sens d'exercices pratiques de privation,
- La préméditation de la mort, ou préparation purement intellectuelle à la mort (n° 22),
- La préméditation des autres maux : vice, pauvreté, maladies (n° 19, 22),
- La pratique de la sagesse et de la vertu (n° 15, 16) ; l'exercice des préceptes de la « philosophie » (n° 4, 17).

Montaigne ajoute deux autres exercices spirituels qui ne font pas partie la tradition antique : le « voyager » (n° 28) et la préparation *concrète* à la mort, notamment dans « De l'exercitation » et dans « De la phisionomie » (n° 18), c'est-à-dire dans un contexte où Montaigne affirme avoir frôlé la mort. Comme nous l'avons vu dans le corps du chapitre, cette préparation concrète à la mort est autre chose que la préparation abstraite, préméditation ou pensée de la mort (voir ci-dessus, n° 22).

Enfin, Montaigne insiste également sur l'idée que l'exercice n'exclut pas le plaisir : « qualitez agreables », « plaisir » (n° 21) ; « usage [...] doux » (n° 23) ; « alegresse », « gossans et gaudissans plaisamment et vifvement », « gayeté » (n° 27). Comme l'a bien montré Ullrich Langer, l'exercice de toute « vertu » (n° 15, 17 et 29) suscite de lui-même le plaisir du passage à l'acte : c'est le plaisir d'agir, de mettre en œuvre, le plaisir du passage à l'acte, de l'*usus* ou *praxis*.

15	I, 11, p. 44 / 66	[B] Le demon de Socrates ¹²⁵⁰ estoit à l'avanture certaine impulsion de volonté, qui se presentoit à luy, sans attendre le conseil de son discours. En une ame bien espurée, comme la sienne, et preparée par continuel exercice de sagesse et de vertu, il est vray semblable que ces inclinations, quoy que temeraies et indigestes, estoient tousjours importantes et dignes d'estres suyvies.
16	I, 30 / 29, p. 200 / 206	[C] La sagesse humaine fait bien sottement l'ingenieuse de s'exercer à rabattre le nombre et la douceur des voluptez qui nous appartiennent, comme elle fait favorablement et industrieusement d'employer ses artifices à nous peigner et farder les maux et en alliger le sentiment.
17	II, 11, 425-426 / 446	[C] On voit aux ames de ces deux personnages et de leurs imitateurs (car de semblables, je fay grand doubte qu'il y en ait eu) une si parfaite habitude à la vertu qu'elle leur est passée en complexion. Ce n'est plus vertu penible, ny des ordonnances de la raison, pour lesquelles maintenir il faille que leur ame se roidisse ; c'est l'essence mesme de leur ame, c'est son train naturel et ordinaire. Ils l'ont renduë telle par un long exercice des preceptes de la philosophie, ayans rencontré une belle et riche nature.

¹²⁴⁹ Voir aussi Marc Foglia, « La thématique de la présomption chez Montaigne et Charron », communication du 14 janvier 2005, sur le site <http://www.e-litterature.net> : « L'attention socratique à soi est la condition d'une vie morale authentique. Si l'on suit la vulgate critique, la connaissance de soi serait le projet qui aurait mûri peu à peu dans l'esprit de Montaigne. »

¹²⁵⁰ A propos du démon de Socrate et du démon de Montaigne, voir l'article de Philippe Desan, « Le Socrate de Montaigne ou la "science de s'opposer" », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 87-103, notamment p. 92 : « Le premier livre des *Essais* témoigne d'une affinité marquée avec les idées de Socrate que Montaigne qualifie d'"imagination vive", en d'autres termes une pensée impromptue soufflée par le *daimon*. Comme Socrate [...], Montaigne se croit habité lui aussi par un bon génie qui lui permet de se tirer toujours des situations délicates. » Ceci n'est peut-être pas sans rapport avec notre problématique de l'exercitation, puisque nous retrouvons dans cette analyse, sous des formes certes particulières, les deux instances du maître et du disciple.

18	II, 12, p. 492 / 518	[A] Platon dict les mechancoliques plus disciplinables et excellans : aussi n'en est-il point qui ayent tant de propencion à la folie. Infinis esprits se treuvent ruinez par leur propre force et souplesse. Quel saut vient de prendre, de sa propre agitation et allegresse, l'un des plus judicieux, ingenieux et plus formés à l'air de cette antique et pure poesie, qu'autre poëte Italien aye de long temps esté ? N'a il pas dequoy sçavoir gré à cette sienne vivacité meurtrière ? à cette clarté qui l'a aveuglé ? à cette exacte et tendue apprehension de la raison qui l'a mis sans raison ? à la curieuse et laborieuse queste des sciences qui l'a conduit à la bestise ? à cette rare aptitude aux exercices de l'ame, qui l'a rendu sans exercice et sans ame ?
19	II, 17, p. 657 / 697	[A] Or mes opinions, je les trouve infiniment hardies et constantes à condamner mon insuffisance. De vray, c'est aussi un subject auquel j'exerce mon jugement autant qu'à nul autre. Le monde regarde tousjours vis à vis ; moy, je replie ma veue au dedans, je la plante, je l'amuse là.
20	III, 3, p. 824 / 865	[B] Les hommes de la société et familiarité desquels je suis en queste, sont ceux qu'on appelle honnestes et habiles hommes : l'image de ceux cy me degoute des autres. C'est, à le bien prendre, de nos formes la plus rare, et forme qui se doit principalement à la nature. La fin de ce commerce, c'est simplement la privauté, frequentation et conference : l'exercice des ames, sans autre fruit.
21	III, 3, p. 829 / 871	[B] Les livres ont beaucoup de qualitez agreables à ceux qui les sçavent choisir ; mais aucun bien sans peine : c'est un plaisir qui n'est pas net et pur, non plus que les autres ; il a ses incommoditez, et bien poissantes ; l'ame s'y exerce, mais le corps, duquel je n'ay non plus oublié le soing, demeure ce pendant sans action, s'atterre et s'attriste.
22	III, 5, p. 840-841 / 882	[B] A mesure que les pensemens utiles sont plus plains et solides, ils sont aussi plus empeschans et plus onereux. Le vice, la mort, la pauvreté, les maladies, sont subjects graves et qui grevent. Il faut avoir l'ame instruite des moyens de soustenir et combatre les maux, et instruite des reigles de bien vivre et de bien croire, et souvent l'esveiller et exercer en cette belle estude [...].
23	III, 8, p. 922-923 / 966-967	[B] Le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit, c'est à mon gré la conference. J'en trouve l'usage plus doux que d'aucune autre action de nostre vie ; et c'est la raison pourquoy, si j'estois asture forcé de choisir, je consentirois plustost, ce crois-je, de perdre la veuë que l'ouïr ou le parler. Les Atheniens, et encore les Romains, conservoient en grand honneur cet exercice en leurs Academies. [...] L'estude des livres, c'est un mouvement languissant et foible qui n'eschauffe point : là où la conference apprend et exerce en un coup ¹²⁵¹ .
24	III, 8, p. 926 / 970	[C] Ainsi Platon, en sa republique, prohibe cet exercice aux esprits ineptes et mal nays.
25	III, 8, p. 927-928 / 972	[C] Il [Socrate] empoigne la premiere matiere comme celuy qui a une fin plus utile que de l'esclaircir, assavoir éclaircir les esprits qu'il prend à manier et exercer.
26	III, 8, p. 930 / 975	[B] C'est tousjours à l'homme que nous avons affaire, duquel la condition est merueilleusement corporelle. Que ceux qui nous ont voulu bastir, ces années passées, un exercice de religion si contemplatif et immateriel, ne s'estonnent point s'il s'en trouve qui pensent qu'elle fut eschapée et fondue entre leurs doigts, si elle ne tenoit parmy nous comme marque, tiltre et instrument de division et de part, plus que par soy-mesmes.
27	III, 8, p. 938 / 984	[B] Pouvons nous pas mesler au tiltre de la conference et communication les devis pointus et coupez que l'alegresse et la privauté introduit entre les amis, gossans et gaudissans plaisamment et vifvement les uns les autres ? Exercice auquel ma gayeté naturelle me rend assez propre ; et s'il n'est aussi tendu et serieux que cet autre exercice que je viens de dire, il n'est pas moins aigu et ingenieux, [C] ny moins profitable, comme il sembloit à Lycurgus.
28	III, 9, p. 973 / 1018-1019	[B] Outre ces raisons, le voyager me semble un exercice profitable. L'ame y a une continuelle exercitation à remarquer les choses incogneues et nouvelles ; et je ne sçache point meilleure escolle, comme j'ay dict souvent, à former la vie que de luy proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, fantaisies et usances [...].

¹²⁵¹ « Loin de n'être qu'un exercice du jugement, la conférence est, deuxièmement, une forme d'exercice spirituel, parce que, comme le dialogue socratique selon Pierre Hadot, elle "conduit discrètement, mais réellement, l'interlocuteur (et le lecteur) à la conversion". En effet, le dialogue n'est possible que si l'interlocuteur veut vraiment dialoguer, c'est-à-dire qu'il veut vraiment trouver la vérité, s'il veut, du fond de son âme, le Bien, s'il accepte de se soumettre aux exigences rationnelles du Logos. » (Mayer, *op. cit.*, p. 96).

29	III, 13, p. 1091 /1139	[B] Te souvient il de ces gens du temps passé, qui recherchoyent les maux avec si grand faim, pour tenir leur vertu en haleine et en exercice ?
----	------------------------------	---

Chapitre 21

Parler de soi pour faire progresser l'autre : le *ductus* de II, 17, « De la presumption »

Nombreux sont les critiques qui soulignent que les *Essais* marquent un tournant par leur aspect autobiographique ou du moins autodescriptif. Les *Essais* inaugurerait une nouvelle phase de l'histoire littéraire :

Montaigne abandonne toute possibilité didactique extraite de ses propres expériences et se contente de se mettre à nu. Rapporter ses propres pratiques au nom de la morale n'engage à rien. On pourrait alors se demander à quoi sert la morale si elle ne peut servir de modèle et être mise en préceptes. C'est une des questions posées par Montaigne qui nous met en garde contre ceux qui tenteraient de faire de lui un moraliste, voire un sage. Impossible de dégager de belles sentences des *Essais* pour les élever au statut de leçons ou d'aphorismes¹²⁵².

Les *Essais* inaugurerait aussi une nouvelle phase dans l'histoire de la subjectivité :

Montaigne veut éprouver le monde et lui donner un sens conformément aux réactions de notre intériorité¹²⁵³.

¹²⁵² Desan, Philippe, *Montaigne : Les formes du monde et de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2008, p. 316. Gérard Defaux soutient également l'idée que la peinture du moi est un but en soi : « Plus que jamais [Après l'« Apologie de Raymond Sebond »], son but avoué – son but unique – est de « découvrir soy mesme » (I, 26), de « se pourtraire au vif » (II, 8), de « se faire connoistre » (II, 10), de « se faire veoir tel qu'il est » (II, 17) [...]. La majorité des grands textes que Montaigne compose, si nous en croyons la chronologie de Pierre Villey, entre 1576 et 1580, [...] sont ouvertement centrés sur la peinture du Moi, c'est-à-dire, sur le double projet, qui pour l'auteur des *Essais* n'en fait qu'un, de se connaître et de se faire connaître. » (Defaux, Gérard, « Rhétorique et représentation dans les *Essais* : de la peinture de l'autre à la peinture du moi », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 23)

¹²⁵³ Zinguer, Ilana « L'auto-constitution, aspect de la subjectivité chez Montaigne », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995, p. 57-72. A propos de la subjectivité montaignienne, voir le reste de l'ouvrage, mais aussi la thèse Sophie Peytavin, *Montaigne, les Essais : critique de la raison rhétorique*, soutenue le 10 novembre 2007 à l'Université Paris IV-Sorbonne, introduction du chapitre 4 ; Taranto, Domenico, « Montaigne (1533-1592) : la naissance de la subjectivité moderne », *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Paris, La Découverte, 2001, pp. 249-255 ; Melehy, Hassan, *Writing cogito : Montaigne, Descartes and the institution of the modern subject*, Albany (N.Y.), State university of New York press, 1997 ; Papić, Marko, *L'Expression et la place du sujet dans les Essais de Montaigne*, Paris, P.U.F., 1970. Citons également l'article d'Hélène Merlin-Kajman, « Donner du plaisir au public, un enjeu littéraire paradoxal », *La Revue*, n°4, www.lrdb.fr, mis en ligne en juillet 2010 : « [Au début du XVII^e siècle] Les individus, de membre d'un corps, deviennent des sujets au double sens du terme : assujettis sur le plan politique, mais sujets de leur salut, de leur espace propre et de leurs volontés particulières : ils peuvent développer un nouvel individualisme dont Montaigne leur a donné l'exemple : intensifier de nouveaux liens sociaux, mondains et civils [...], et de nouvelles activités [...]. Le décrochement de l'individu par rapport à son appartenance communautaire écarte les frontières des cérémonies et de la familiarité et laisse naître un espace de représentation littéraire d'un côté, social de l'autre – civilité mondaine, conversation –, qui est structurellement homologue à l'espace de la conscience privé et au nouveau territoire du moi. »

Or, de notre point de vue strictement rhétorique, la mise à nu pour la mise à nu n'a pas véritablement de sens, ni d'équivalent, car elle s'inscrit dans une esthétique et une logique qui ne prennent pas en compte l'auditeur lecteur – lequel aurait alors le statut de voyeur, comme c'est parfois le cas dans les *Confessions* de Rousseau. Ce dévoilement peut-il avoir une fonction rhétorique ? La manière dont Montaigne présente ses mœurs consiste-t-elle en une mise à nu ou au contraire en un habillage ?

Il est inutile d'insister sur la dimension morale du chapitre « De la praesumption », qui a été remarquée et commentée par de nombreux critiques – mais pas par tous. François Rigolot a montré tout ce que ce chapitre doit au livre IV de l'*Ethique à Nicomaque*¹²⁵⁴. Marc Foglia a produit une liste d'auteurs qui étudient avant Montaigne le vice de la présomption dans la « tradition du socratisme chrétien » (Augustin, Saint Bernard, Boèce, Salisbury etc.)¹²⁵⁵. Thierry Gontier qualifie ce chapitre d'« essai dont l'objet est explicitement moral »¹²⁵⁶.

Notre but est donc moins ici de montrer sa dimension morale que d'étudier une question qui divise ou pourrait diviser la critique montaignienne ainsi posée : quel est le sens de l'évocation de la *persona* de l'auteur dans les *Essais* ? il s'agit d'une œuvre qu'on qualifie parfois d'autobiographique, mais cette étiquette a-t-elle du sens ? Là encore, le travail a déjà été fait. Jean Balsamo a corrigé ce travers de la critique moderne, qui tend à réduire les *Essais* à une pure écriture de soi :

La dimension toujours *personnelle* des *Essais* [...] ne se confond pas avec ce que l'on a appelé la « peinture du moi »¹²⁵⁷, de façon anachronique et par facilité, en faisant d'un pronom un substantif ; Montaigne écrit certes « C'est moi que je peins »¹²⁵⁸, mais il ne peut pas peindre son « moi », non plus que son nombril, il se peint dans son apparence publique aussi bien que dans son être privé le plus secret, il se donne à voir dans une savante représentation de soi-même, et plus qu'il se peint, il se dit, avec toutes les ressources de la rhétorique la plus savante, au sein d'un « Age de l'éloquence » dont il est, pour la France, une des références majeures. La dimension personnelle de son discours, qui se donne toujours sur le mode de l'apologie et de la justification, est moins celle de la subjectivité et de ses limites qu'elle ne sert en revanche à conforter ce discours en lui offrant son éthos et son autorité : celui qui parle n'est pas n'importe qui, mais Michel, seigneur de Montaigne, un homme de bien qui se présente comme tel, un gentilhomme distingué [...]. Sous les figures de modestie, topiques et souvent ironiques, il ne cesse de confirmer ainsi la véracité de son discours : « Je dy vray »¹²⁵⁹. » Et s'il prise peu ses opinions, il prise encore moins celles des autres, faisant sur lui-même un effort pour comprendre et pour juger sainement, et affirmant l'unité profonde de sa pensée et de son jugement. Les *Essais*, et, moins encore, le discours de Montaigne dans les *Essais* ne se réduisent pas et ne sont pas réductibles au biographique dont les données, du reste mal connues, sont toujours métamorphosées en un dessein et une forme littéraires dans le genre renouvelé de la satire. [...] Les *Essais*, ni mémoire, ni traité, sont un livre de l'urgence, politique et personnelle, marqué par le temps, un « livre de vie », philosophique ainsi que l'indique bien Montaigne, mais d'une « philosophie morale » rattachée à une « vie populaire et privée »^{1260 1261}.

¹²⁵⁴ Rigolot, François, « Quand Montaigne emprunte à l'*Ethique à Nicomaque* », *MS*, XIV, 2002, p. 19-35.

¹²⁵⁵ Foglia, Marc, « La thématique de la présomption chez Montaigne et Charron », communication du 14 janvier 2005 à Paris-I Sorbonne. Voir aussi la fin de l'article de Jean Balsamo, « "Ma fortune ne m'en a fait voir nul" : Montaigne et les grands hommes de son temps », *Travaux de littérature*, XVIII, 2005, p. 153.

¹²⁵⁶ Gontier, Thierry, « Intelligence et vertus animales : Montaigne lecteur de la zoologie antique », in *Rursus*, N°2, 2007, § 38 (URL : <http://revel.unice.fr/rursus/index.html?id=115>).

¹²⁵⁷ Même idée dans l'article du même auteur, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 67.

¹²⁵⁸ « Au lecteur », p. 3 / 27. Randa Sabry remarque d'ailleurs très justement que « cet autoportrait qu'on nous propose, tout se passe comme s'il se trouvait épuisé pendant quelques temps par la proclamation téméraire au seuil du livre et avait peine à se réaliser et à se négocier dans le texte même puisqu'il faudra attendre l'essai « De l'institution des enfans » (I, 26) pour le voir réapparaître [...] ». (Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 164)

¹²⁵⁹ III, 2, p. 816 / 846.

¹²⁶⁰ III, 2, p. 805 / 845.

Tout est dit, notamment le biais qu'introduit le fameux avis « Au lecteur », souvent pris au pied de la lettre. Ce prologue pourrait pourtant donner lieu à diverses interprétations, et pas seulement aboutir à la conclusion définitive que le sens de l'œuvre est autobiographique et autotélique. Une question se pose notamment : les références autobiographiques ne sont-elles pas finalement les meilleurs instruments de tout l'appareil dialectique et rhétorique de Montaigne ? La meilleure façon de donner envie à son lecteur d'avancer sur la voie de la vertu ?

En l'occurrence, dans « De la praesumption », nous souhaiterions développer l'idée que c'est moins l'auteur qui se confesse et qui examine sa conscience que le lecteur qui est appelé à revenir sur lui-même et à travailler sur ses propres défauts. Nous montrerons dans une première partie que la structure du chapitre donne toute l'apparence d'un repli sur soi, d'une écriture qui ne vise et ne concerne que l'auteur lui-même. Nous étudierons dans un second temps, selon notre protocole habituel, la structure syllogistique du chapitre qui multiplie jeux métadiscursifs et effets de miroir, et permet d'impliquer le lecteur entre les lignes. Dans un troisième temps, nous passerons par l'intelligent traité de rhétorique de Bernard Lamy pour éclairer les manœuvres par lesquelles Montaigne pour « gagner ceux à qui il parle », et peut-être pour les faire progresser.

I. Un chapitre qui n'ait pas l'air d'un discours adressé : « Je n'y ay eu nulle consideration de ton service »

Gisèle Mathieu-Castellani cite cette formule dans son article consacré aux « Figures de la séduction » :

Et d'abord ce refus affiché de séduire [...] est une des ruses habituelles du séducteur [...]. Le salut impertinent qui clôt l'Avis au lecteur nous avertit de sa duplicité : sous la mise en congé, c'est évidemment un appel qu'il faut entendre¹²⁶².

Comme l'indique Jean Balsamo dans la notice consacrée à ce chapitre, Montaigne annonce son plan en deux grandes parties :

Dans un premier développement, placé sous le patronage de l'écriture, il examine la présomption à travers son cas personnel et trace de lui-même un portrait dévalorisant en forme de catalogue de ses manques et de ses imperfections : la faiblesse de son ouvrage [§ 9 et 29], de son style [§ 10] et de son langage [§ 11], son physique [§ 12-14], son incompetence dans le domaine de l'économie domestique [§ 16 et 28], des arts du gentilhomme et

¹²⁶¹ Balsamo, Jean, « “Et me contente de gémir sans brailler.” Montaigne et l'humanité héroïque », *Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie*, Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Cerf, 2010, p. 135-137. Voir aussi, du même auteur, « Montaigne avant Montaigne ou les scénarios de Roger Trinquet », *Montaigne Studies*, XX, 2008, 1-2, pp. 129-144. A sa manière, Françoise Argot-Dutard relativise aussi cette tendance de la critique montaignienne : Argot-Dutard, Françoise, « La part du lecteur. Écriture et implicite », *Des signes au sens*, Champion, 2003, p. 109-110 : « Mais le sujet même de l'œuvre semble comme échapper au lecteur. Les pronoms personnels de première personne sont loin d'être aussi présents que dans un texte autobiographique ou lyrique [...] »

¹²⁶² Mathieu-Castellani, Gisèle, « Figures de la séduction dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 158.

des savoirs mondains [§ 17-20 ; 23 et 30], son manque de mémoire [§ 24-27]. Dans un second temps [§ 36-39], complétant sa définition de la présomption comme mépris d'autrui, il se livre à une sorte de prosopographie des hommes illustres de son temps¹²⁶³.

La structure du chapitre est similaire à celle d'une phrase de l'abbé Maury¹²⁶⁴, citée dans le journal des Goncourt :

[...] à ceux qui nous demanderaient : « Vous vous estimez donc beaucoup ? » nous répondrions volontiers avec l'orgueil de l'abbé Maury : « Très peu quand nous nous considérons, beaucoup quand nous nous comparons¹²⁶⁵ ! »

Nous reprenons ce plan dans le tableau qui suit. La première partie est plus longue :

I. L'estime que j'ai de moi (§ 5-33), soit 29 paragraphes.

II. L'estime que j'ai des autres (§ 34-39), soit 6 paragraphes.

	Pages	Parties	Début du paragraphe	Reformulation
1A	631-632 / 669	Exorde	« Il y a une autre sorte de gloire, qui est une trop bonne opinion que nous concevons de nostre valeur. »	Définition de la présomption ¹²⁶⁶ .
2A	632 / 669-670		« Nous ne sommes que cerémonie [...] »	La cérémonie ne permet de parler de soi ni bien ni mal ¹²⁶⁷ .
3A	632 / 670		« Ceux que la fortune [...] a fait passer la vie en quelque eminent degré, ils peuvent par leurs actions publiques tesmoigner quels ils sont. »	Mais ceux qui n'ont pas de renommée sont excusables de parler d'eux-mêmes.
4 A	632-633 / 670-671		« branles du corps »	« Il me souvient donc que, des ma plus tendre enfance, on remarquoit en moy je ne scay quel port de corps et des gestes tesmoignants quelque vaine et sottte fierté ¹²⁶⁸ . »

¹²⁶³ Edition « Pléiade », 2007, p. 1640.

¹²⁶⁴ Cardinal et écrivain français de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e.

¹²⁶⁵ Goncourt, *Journal*, I, 10 mars 1891.

¹²⁶⁶ Nous appelons *exorde* cette entrée en matière car elle est très générale. Mais C'est un exorde direct, qui commence scolairement par une définition de la « présomption ». Floyd Francis Gray souligne ce caractère direct : « Montaigne commence *in medias res* » (*La balance de Montaigne : exagium / essai*, Paris, Nizet, 1982, p. 91).

¹²⁶⁷ Cette double impasse, évoquée au paragraphe 2, est le point de départ de la réflexion de Marc Foglia, *op. cit.*

¹²⁶⁸ La problématique du chapitre se noue au paragraphe 4, qui évoque des attitudes physiques de Montaigne interprétées comme des signes de « vaine et sottte fierté ». La question est de savoir si ces apparences reflètent une réalité profonde. Marc Foglia, *op. cit.*, prête attention à ce qui est chez nous le paragraphe 4. Il le cite, puis le commente ainsi : « Montaigne écarte de la vie morale les attitudes corporelles dont on ne peut pas avoir conscience, et par conséquent, dont on ne peut répondre. Cette exclusion est assez paradoxale, dans la mesure où il se sert aussi de tels indices aux fins de connaître autrui, suivant le principe que « tout mouvement nous révèle ». Cependant, les indices ou informations que les autres tirent de l'observation du corps, du maintien physique, de la voix, risquent de soumettre la vie morale propre à un régime d'hétéronomie. La connaissance morale de soi est circonscrite à ce qui peut faire l'objet d'une aperception du jugement. La morale ne concerne pas le corps proprement dit : l'attitude corporelle incriminée ne constitue un témoignage valable, qu'à la condition de pouvoir faire l'objet d'une expérience. Le corps propre livre une expérience morale lorsqu'il devient terrain d'enquête pour le jugement. L'expérience morale est ce dont on peut répondre à la première personne : si l'on veut constituer les indices livrés par le corps en témoignages moraux, il faut que ces indices

5 A/C	633- 634 / 671- 672	I. mon estime de moi-même	« branles de l'âme »	« mais, quant aux branles de l'ame, je veux icy confesser ce que j'en sens. Il y a deux parties en cette gloire : sçavoir est, de s'estimer trop, et n'estimer pas assez autrui. Quant à l'une etc. »	J'aime les discours qui combattent la présomption et la vanité.
6A	634- 635 / 672		Autrui	« Ces gens qui se perchent à chevauchons sur l'epicycle de Mercure, [C] qui voient si avant dans le ciel, [A] ils m'arrachent les dens »	Je ne crois pas aux discours des astronomes ; nous nous connaissions si mal nous- mêmes.
7A /C	635 / 672- 673		Moi	« Mais, pour venir à mon particulier, il est bien difficile, ce me semble, que aucun autre autre m'estime moins, que ce que je m'estime. »	Je ne suis jamais satisfait de moi-même.
8A /C	635- 636 / 673- 674	Mon « moi » littéraire		« J'ay la veue assez claire et reglée ; mais, à l'ouvrier, elle se trouble : comme j'essaye plus evidemment en la poesie. »	Je suis bon juge en poésie, mais mauvais poète.
9A /C	636- 637 / 674- 675			« Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite »	Je ne suis pas satisfait de ce que j'écris.
10 A / B / C	637- 638 / 675- 676			« Je ne sçay faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles valent, ma façon n'ayde rien à la matiere. »	Contrairement à moi, les grands auteurs peuvent traiter toute sorte de sujets sur « toute sorte de tons » ¹²⁶⁹ .
11A /B	638- 639 / 676- 677			« Au demeurant, mon langage n'a rien de facile et poly »	J'ai un langage « rude ».
12 A / C	639- 640 / 677- 678	Mon « moi » physique		« La beauté est une piece de grande recommandation au commerce des hommes »	Il ne faut pas chercher à disjoindre âme et corps ¹²⁷⁰ . La beauté physique est importante.
13 A / C	640- 641 / 678- 679			« La premiere distinction qui aye esté entre les hommes, et la premiere consideration qui donna les praeeminences aux uns sur les autres, il est vray-semblable que ce fut l'avantage de la beauté ».	La taille est le principal critère de beauté physique ; elle est d'une grande importance sociale. Je ne suis pas grand.

“comparaissent” à la vue du jugement. » On retrouve ce type de problématique dans « De la phisionomie » : les signes physiques (le caractère disgracieux de l'allure de Socrate dans « De la phisionomie ») sont-ils les témoins d'une réalité profonde (son âme, sa nature profonde) ?

¹²⁶⁹ A propos du style de Xénophon et de Platon, qui savent justement « conduire la corde à toute sorte de tons », Magnien, Michel, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », *Montaigne et la rhétorique, Actes du Colloque de St Andrews (28-31 mars 1992)*, John O'Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris, Champion, 1995, p. 30.

¹²⁷⁰ A propos de la réhabilitation du corps humain dans la philosophie, voir Thierry Gontier, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 134-135. Josiane Rieu cite aussi ce paragraphe pour exposer un point commun entre les *Essais* de Montaigne et les *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola : la jointure de l'âme et du corps (« Les résonances ignatiennes de la « pure indifférence » chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humboldt, 2011, p. 111).

14 A	641- 642 / 679- 680		« J'ay au demeurant la taille forte et ramassée ; le visage, non pas gras, mais plein »	Je n'ai aucune aptitude physique particulière. Mais je suis vigoureux.
15 A / C	642- 643 / 680- 682	Mon « moi » moral	« Je dure bien à la peine ; mais j'y dure, si je m'y porte moy-mesme, et autant que mon desir m'y conduit »	Je suis volontaire, mais seulement pour moi. Je ne me soumetts guère aux contraintes.
16 A	643- 644 / 682		« Jusques là que j'ayme qu'on me cache mes pertes et les desordres qui me touchent »	Je m'abandonne à ma fortune, à défaut de fermeté. J préfère ne pas être au courant de mes pertes financières.
17 B	644 / 682- 683		« A un danger, je ne songe pas tant comment j'en eschaperay, que combien peu il importe que j'en eschappe. »	Face aux dangers en général, je n'aime pas délibérer ¹²⁷¹ .
18 B	644- 645 / 683		« Tout ainsi que des chemins, j'en evite volontiers les costez pandans et glissans, et me jette dans le battu le plus boueux et enfondrant, d'où je ne puisse aller plus bas »	Je préfère les « malheurs tout purs » à l'incertitude.
19 A / B	645- 646 / 683- 684		« Quant à l'ambition, qui est voisine de la presumption, ou fille plustost, il eut fallu, pour m'avancer, que la fortune me fut venu querir par le poing. »	Je ne suis pas ambitieux.
20 A / B	646- 647 / 684- 685		« J'ay bien trouvé le chemin plus court et plus aisé, avec le conseil de mes bons amis du temps passé, de me défaire de ce desir et de me tenir coy »	Quand bien même j'eusse été ambitieux, je n'aurais pas réussi « en [ce] siècle fort dépravé ».
21 A / C	647- 648 / 685- 686		« Par cette proportion, je me fusse trouvé [C] grand et rare, comme je me trouve pygmée et populaire à la proportion d'aucuns siecles passez »	Je suis un homme droit. Je hais la pratique de la dissimulation, si répandue aujourd'hui.
22 A / C	648- 649 / 686- 687		« Il ne faut pas tousjours dire tout, car ce seroit sottise ; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense, autrement c'est meschanceté ¹²⁷² . »	Je ne vois pas l'intérêt de cette pratique ordinaire de la disimulation et du mensonge.
23 B	649- 650 / 687- 688		« Or, de moy, j'ayme mieux estre importun et indiscret que flateur et dissimulé. »	C'est à la fois par fierté, par manque de mémoire, et par manque de « promptitude » que je préfère être franc.
24 A	650 / 688		Ma mémoire	« C'est un outil de merveilleux service que la mémoire etc. »
25 A / B	650 / 688- 689	« Cecy que je sens en la memoire, je le sens en plusieurs autres parties. Je fuis le commandement, l'obligation et la contrainte. »		Je fuis la contrainte en général.
26 A	650 / 689	« Cet effaict est plus apparent en ceux qui ont l'imagination plus vehemente et puissante »		La contrainte est chez certains hommes un facteur d'échec (notamment en ce qui concerne la mémoire).

¹²⁷¹ Ce paragraphe 17 est la *praeparatio* du § 30.

¹²⁷² Dans les paragraphes 20 à 22, Montaigne étudie la pratique de la dissimulation, telle qu'il la constate chez les autres, tout autour de lui. Au paragraphe 23, il se recentre sur lui-même, et sur sa haine de la dissimulation (« Or de moy » etc.). La question de la mémoire intervient dans la partie consacrée aux mœurs de l'auteur, car il utilise cette thématique comme preuve de son absence de dissimulation, voire de son incapacité à dissimuler. On trouve le même raisonnement dans I, 9, « Des menteurs » : pour mentir, il faut avoir une bonne mémoire.

27 A	650- 651 / 689- 690			« Ma librairie, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison »	J'ai une mauvaise mémoire (bis) ¹²⁷³ .
28 A	651- 653 / 690- 692		Mon « moi » intellectuel	« Outre le deffaut de la memoire, j'en ay d'autres qui aydent beaucoup à mon ignorance. J'ay l'esprit tardif et mousse »	J'ai d'autres défauts intellectuels : j'ai du jugement, mais je comprends lentement ; j'ignore bien des choses élémentaires (par nonchalance notamment).
29 A	653 / 692- 693			« Par ces traits de ma confession, on en peut imaginer d'autres à mes despens. »	J'avoue mes défauts. Je vois la faiblesse de ce que j'écris.
30 A	653- 655 / 693- 694			« Je ne veux donc pas oublier encor cette cicatrice, bien mal propre à produire, en public : c'est l'irresolution, defaut tres-incommode à la negociation des affaires du monde. »	Autre défaut notable : je suis irrésolu (notamment dans l'écriture).
31 A	655- 656 / 694- 695			« J'en pense de mesmes de ces discours politiques etc. »	Dans les affaires publiques, rien n'est pire que le changement et l'instabilité.
32 A / C	656- 657 / 695- 697	Bilan		« Somme, pour revenir à moy, ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estima deffaillant »	J'ai du sens du fait que j'estime que je n'en ai pas.
33 A	657- 658 / 697			« Or mes opinions, je les trouve infiniment hardies et constantes à condamner mon insuffisance. »	Contrairement aux autres, je « regarde dedans moi ».
34 A	658 / 697- 698	II. mon estime des autres		« Pour la seconde, qui consiste à n'estimer point assez autry, je ne sçay si je m'en puis si bien excuser. »	Il y a bien peu d'hommes contemporains que j'estime.
35A	658- 659 / 698			« Ce que je voy de beau en autrui, je le loüe et l'estime tresvolontiers »	Je reconnais volontiers les qualités d'autrui.
36 A	659 / 698- 699			« Et le plus grand que j'aye conneu au vif, je di des parties naturelles de l'ame, et le mieux né, c'estoit Estienne de la Boitie »	Le plus grand homme que j'aie connu était La Boétie. Pourtant les hommes de lettres sont généralement vaniteux et manquent de sens.
37 A	660 / 699- 700			« Je retombe volontiers sur ce discours de l'ineptie de notre institution ».	C'est le défaut de notre éducation que de viser la science, non la prudence ¹²⁷⁴ .

¹²⁷³ Montaigne signale dans ce paragraphe 27 un point important au sujet de sa pratique de la digression : « Si je m'enhardis, en parlant, à me destourner tant soit peu de mon fil, je ne faux jamais de le perdre : qui fait que je me tiens, en mes discours, contraint, sec et resserré. » Ceci confirme nos hypothèses et laisse à penser que Montaigne limite le nombre d'excursus et cherche à maîtriser la distance prise par rapport à la droite ligne du discours, qui vise le *propositum*.

¹²⁷⁴ Ce paragraphe est un des rares du chapitre à avoir un caractère digressif, quoi qu'en réalité on puisse aussi considérer qu'il reste dans la ligne de l'argumentation globale. Voir à ce sujet Balsamo, « Ma fortune, ne m'en a fait voir nul » (voir la note suivante) : Le « portrait [de La Boétie] est étrangement fuyant : dès l'édition originale, il se modifie en une apparente digression consacrée à « l'ineptie de notre institution », renvoyant aux chapitres « Du pédantisme » et « De l'institution des enfans », une digression qui, lorsqu'on la lit bien, ne peut pas ne pas apparaître comme critique du lettré dévoyé en « pédant », adoucie par la figure ironique de Turnèbe en Silène. » Le chapitre global a une argumentation très « serrée », et finalement peu digressive.

38 A / B	661 / 700- 701		« Les plus notables hommes que j'aye jugé par les apparences externes (car, pour les juger à ma mode, il les faudroit esclerer de plus pres) etc ¹²⁷⁵ . » ¹²⁷⁶ .	Il y a selon moi un certain nombre de grands hommes de mon temps.
39 C	661- 662 / 701		« J'ay pris plaisir à publier en plusieurs lieux l'esperance que j'ay de Marie de Gournay le Jars, ma fille d'alliance ».	J'ajouterais à cette liste Marie de Gournay.

Une fois n'est pas coutume, les articulations de ces deux parties sont particulièrement claires. La *divisio* se situe à la jointure des paragraphes 4 et 5 :

[fin du § 4] Je ne sçay si ces gestes qu'on remerquoit en moy, estoient de cette premiere condition, et si à la verité j'avoy quelque occulte propension à ce vice, comme il peut bien estre, et ne puis pas respondre des bransles du corps ; [§ 5] mais, quant aux bransles de l'ame, je veux icy confesser ce que j'en sens. Il y a deux parties en cette gloire : sçavoir est, de s'estimer trop, et n'estimer pas assez autruy. Quant à l'une, [C] il me semble premierement ces considerations devoir estre mises en conte, que etc.

Conformément à la description que Ramus fait de la méthode de nature, le plan est rappelé à l'articulation des deux parties. La transition entre les paragraphes 33 et 34 est toute simple, sur le modèle de celle du *Pro Lege Manilia* que Ramus¹²⁷⁷ donne en exemple.

[fin du § 33] Voylà donq jusques où je me sens coupable de cette premiere partie, que je disois estre au vice de la presumption. [§ 34] Pour la seconde, qui consiste à n'estimer point assez autry, je ne sçay si je m'en puis si bien excuser.

Le chapitre ne comporte pas de véritable conclusion générale. La dernière phrase du chapitre, « Voylà tout ce que j'ay connu, jusques à cette heure, d'extraordinaire grandeur et non commune. » n'est que la conclusion de la seconde partie. Elle fait pendant à la clause de la première partie : « Voylà donq jusques où je me sens coupable de cette premiere partie, que je disois estre au vice de la presumption. » Ce sont deux clauses, c'est-à-dire deux petites conclusions qui n'assument pas les deux fonctions essentielles de la *peroratio*, à savoir la récapitulation et l'amplification. Rien, en fin de chapitre, ne cherche à recoudre ni à relier ces deux pans. La structure du chapitre est brute ; ses coutures, scolaires et visibles.

La fin du chapitre est symétrique à son début : à l'absence d'effet d'introduction générale répond l'absence d'effet de récapitulation générale – et l'absence de *movere*. II, 17 est un chapitre qui n'a pas l'air d'un discours, à l'articulation de ses parties. Tout se passe comme si l'auteur ne tenait aucun compte de son lecteur, comme s'il n'avait « nulle considération de [s]on service ».

¹²⁷⁵ Nous renvoyons à l'article de Jean Balsamo « "Ma fortune ne m'en a fait voir nul" » : Montaigne et les grands hommes de son temps » pour toutes les questions qui concernent la hiérarchie de ces personnages, une présentation de chacun de ceux qui figurent dans cette liste, et les questions problématiques de la place de La Boétie et de Marie de Gournay dans cette énumération (Balsamo, *op. cit.*, p. 139-155).

¹²⁷⁶ Jean Balsamo évoque ce paragraphe dans l'article « Des *Essais* pour comprendre les guerres civiles », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, vol. 72, n°3, 2010, p. 529 : « Ce n'est pas un hasard si, dans un ajout tardif porté au chapitre « De la presumption », Montaigne fait l'éloge de François de la Noue, un gentilhomme, capitaine protestant, qui avait toujours su respecter les droits de l'humanité et de l'honneur au milieu d'une guerre d'un nouveau genre. » Nous aurions pu insister aussi sur la manière, dans le chapitre, dont Montaigne s'érige en modèle d'honnêteté et d'honneur, résistant au contexte corrompant des guerres civiles.

¹²⁷⁷ Ramus, éd. originale, p. 125-126 ; éd. Droz, p. 148.

II. Faire perdre le fil au lecteur *imprudens* : une structure syllogistique complexe

Le chapitre est formé de quatre syllogismes que nous appellerons A, B, B' et C. La première partie du chapitre, qui porte sur le jugement de l'auteur sur lui-même, entrelace deux syllogismes.

Syllogisme A

Qui s'estime soi-même (= p) est présomptueux (= q). Or je fais peu d'estime de moi (= non p). Donc je ne suis pas présomptueux (= non q).

La mineure prend la forme de : « Or non p », c'est-à-dire d'un *modus tollens*. On pourrait être tenté de rétorquer à Montaigne qu'il est présomptueux de dire qu'on n'est pas présomptueux, mais contrairement aux apparences, le raisonnement n'est pas contradictoire. Il faut avant tout s'examiner avec justesse pour pouvoir estimer sa propre présomption. Montaigne prévient cette objection dès le premier paragraphe du chapitre¹²⁷⁸. Montaigne fait admettre à son lecteur, en amont de tout le raisonnement, qu'on peut s'estimer supérieur si ce jugement est fondé, avec l'exemple de César : « C'est raison qu[e le jugement] voie en ce sujet comme ailleurs, ce que la vérité luy présente ». Le premier paragraphe a donc entre autres pour effet de prévenir l'objection qui pourrait empêcher l'auteur de proclamer sa valeur.

On pourrait schématiser le syllogisme complet, en quatre propositions, c'est-à-dire enrichi des preuves de la mineure, de la manière suivante :

Syllogisme A

Qui s'estime soi-même est présomptueux (§ 1 et 32). Or je fais peu d'estime de moi. Les autres ont plus d'estime pour moi que moi (§ 7). Je suis un mauvais poète (§ 8). Mon style laisse à redire. Je ne peux pas traiter de sujet sur un ton bas (§ 10). J'ai un langage rude (§ 11). Je ne suis pas grand (§ 13). Je n'ai pas d'aptitude physique particulière (§ 14). Je manque de <i>firmitas</i> (§ 16). Je n'aime pas délibérer ; je suis irrésolu (§ 17 et 30). Je manque de mémoire (§ 23 à 27). Je manque de promptitude (§ 23). Je comprends lentement et j'ignore des choses élémentaires (§ 28). J'avoue mes défauts. Je vois la faiblesse de ce que j'écris (§ 29). Donc je ne suis pas présomptueux (implicite).

Les preuves de la mineure occupent plus de la moitié du chapitre (paragraphe 7 à 28, soit 22 paragraphes sur 39), alors même que le syllogisme est imperceptible. Le déséquilibre des parties du syllogisme est un moyen cryptique¹²⁷⁹. Les preuves de la mineure sont si nombreuses que la mineure peut avoir l'air d'une proposition qui se suffit à elle-même, indépendante ; de sorte que pour le lecteur *imprudens*, le raisonnement syllogistique d'ensemble passe inaperçu. En l'occurrence, il est souvent arrivé que des critiques réduisent la

¹²⁷⁸ Cette réponse à l'objection occupe, comme nous venons de le voir, la fin du chapitre II, 6, « De l'exercitation » (§ 19-21 notamment).

¹²⁷⁹ Nous avons constaté le même type de déséquilibre dans presque tous les chapitres étudiés en détail : le chapitre I, 14/40 accumule les preuves de la mineure ; les chapitres I, 17/16 et I, 27/26, les preuves de la mineure.

portée de « De la praesumption » à la mineure : « Je fais peu d'estime de moi », comme si cette proposition était le *propositum* du chapitre. La cryptique passe d'abord par le fait que le lecteur lit les preuves de la mineure, nombreuses, développées, amplifiées, sans comprendre quel est leur rôle argumentatif, sans même pouvoir comprendre qu'elles en jouent un. Tout se passe comme si l'énumération de ses défauts et de ses qualités était une fin en soi. Le *ductus* sinueux du chapitre fait perdre de vue les coutures, donc sa structure syllogistique profonde. Le lecteur se perd dans les méandres que sont les preuves de la mineure.

Pourtant, ces preuves sont très importantes du point de vue de l'*èthos* – et pas seulement du *logos* comme nous venons de le voir. Tout ceci porte vers le « hardies et constantes » : l'accumulation de preuves prouve la constance que j'ai à condamner mon insuffisance. Cette constance à son tour est ce qui prouve la vigueur de mon jugement. Le mot *constance* n'arrive qu'à la fin du raisonnement, au paragraphe 33, bien qu'il en soit la clé de voûte. Par l'abondance des preuves de la mineure, l'auteur fait ce qui a toutes les apparences d'un tour complet de ses vices. Se passer quelque chose, ce serait taire complaisamment un défaut. L'aspect exhaustif de cet inventaire (c'est le principe même de l'*enumeratio*) a un effet métadiscursif : Montaigne se juge et le lecteur le juge en train de se juger. Cet effet de liste rappelle la procédure usuelle de la confession : dans l'inventaire des péchés, il ne faut rien oublier. A ce stade de la lecture, le lecteur est donc dans la position du confesseur, ou bien du directeur de conscience, auprès de qui Montaigne bat sa coulpe.

Après l'auto-incrimination, la réhabilitation. Le syllogisme B suit le syllogisme A, dans la mesure où il prend pour majeure la conclusion du syllogisme A :

Syllogisme B

<p>Je ne suis pas présomptueux. [implicite] Or j'estime que j'ai du jugement. Donc j'ai vraiment du jugement.</p>

Alors que le syllogisme A était paradoxal, le syllogisme B ressemble à une pétition de principe : la conclusion se trouve apparemment déjà dans une des prémisses. Tout se tient toutefois. Le raisonnement B, qui semble tautologique, permet en réalité de justifier et de valider une hypothèse personnelle : l'autojugement (« J'estime que j'ai du jugement ») aboutit à un jugement objectif, rationnel (« J'ai vraiment du jugement »). Dans une perspective où l'auteur rapporte délibérément tout à lui-même (§ 32 et 33), son jugement lui suffit pour s'autoproclamer non présomptueux. En dépit de ses apparences tautologiques, ce raisonnement est très important dans le chapitre – et dans les *Essais* en général.

Le syllogisme B permet d'introduire d'autres preuves de la mineure, qui donnent lieu à des développements d'une grande beauté littéraire et d'une grande finesse logique (§ 32 et 33). On peut le retranscrire dans son intégralité, soit quatre parties, en ajoutant les preuves de la mineure. Elles sont ici moins nombreuses que dans le syllogisme A :

Syllogisme B

<p>Je ne suis pas présomptueux (implicite). Or j'estime que j'ai du jugement (§ 32). 1/ Parce que j'estime que je manque de « sens » (§ 32). 2/ Je juge « hardies » mes « opinions à condamner son insuffisance » (§ 33). 3/ Pourtant « je regarde dedans moi » assidûment (§ 32 et 33). Donc j'ai vraiment du jugement (§ 33).</p>
--

La notion de « constance » est très importante ici : c'est la constance à faire peu d'estime de ses qualités qui vaut preuve de la qualité du jugement.

Le syllogisme B est le plus subtil des trois. Le raisonnement est complexe, mais il tient en deux paragraphes : 32 et 33. Nous citons la version de 1580 :

§ 32 : Somme, pour revenir à moy, ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estima deffaillant [première preuve de la mineure] : ma recommandation est vulgaire, commune et populaire, car qui a jamais cuidé avoir faute de sens¹²⁸⁰ ? Ce seroit une proposition qui impliqueroit en soy de la contradiction ; s'accuser seroit s'excuser en ce subject là ; et se condamner, ce seroit s'absoudre. Il ne fut jamais crocheteur ny femmelette qui ne pensast avoir assez de sens pour sa provision¹²⁸¹. Nous reconnoissons aisément és autres l'avantage du courage, de la force de l'expérience, de la disposition, de la beauté ; mais l'avantage du jugement, nous ne le cedons à personne ; et les raisons qui partent du simple discours naturel en autrui, il nous semble qu'il n'a tenu qu'à regarder de ce costé là, que nous les ayons trouvées. La science, le stile, et telles parties que nous voyons és ouvrages estrangers, nous touchons bien aisément si elles surpassent les nostres ; mais les simples productions de l'entendement, chacun pense qu'il estoit en luy de les rencontrer toutes pareilles, et en apperçoit malaisément le poids et la difficulté. Ainsi, c'est une sorte d'exercitation de laquelle je dois esperer fort peu de recommandation et de louange, et une maniere de composition de peu de nom. On dit communément que le plus juste partage que nature nous aye fait de ses graces, c'est celuy du sens : car il n'est aucun qui ne se contente de ce qu'elle luy en a distribué¹²⁸². {Je pense avoir les opinions bonnes et saines} [= mineure] ; mais qui n'en croit autant des siennes ? {L'une des meilleures preuves que j'en aye, c'est le peu d'estime que je fay de moy} [= première preuve de la mineure] : {car si elles n'eussent esté bien assurées, elles se fussent aisément laissées piper à l'affection que je me porte singuliere, comme celuy qui la ramene quasi toute à moy, et qui ne l'espands gueres hors de là. Tout ce que les autres en distribuent à une infinie multitude d'amis et de connoissans, à leur gloire, à leur grandeur, je le rapporte tout au repos de mon esprit et à moy} [= *praeparatio* de la troisième preuve de la mineure]. Ce qui m'en eschappe ailleurs, ce n'est pas proprement de l'ordonnance de mon discours, *mihi nempe valere et vivere doctus*¹²⁸³.

Montaigne dresse donc de lui un portrait en « anti-crocheteur ». Son moyen de se distinguer est le fameux principe socratique, comme le rappelle André Tournon :

Les leçons du miroir, ces « opinions [...] infiniment hardies et constantes à condamner [s]on insuffisance » sont assujetties comme les autres au paradoxe socratique affiné par les pyrrhoniens : se connaître soi-même, c'est connaître son ignorance et s'abstenir des assertions péremptoires¹²⁸⁴.

Ce méta-discours révèle ses propres clés de lecture et ses propres paradoxes : « s'accuser seroit s'excuser en ce subject là ; et se condamner, ce seroit s'absoudre. »

¹²⁸⁰ Donald Frame remarque que Montaigne a substitué le mot « jugement » au mot « sens » « dans les quatre dernière années de sa vie », voir l'article Frame, Donald M., « Jugement et sens dans le chapitre "De la praesumption", *Montaigne et les Essais, 1580-1980*, Actes du congrès de Bordeaux (juin 1980), présentation Pierre Michel, éd. François Moureau, Robert Grandroute, Claude Blum, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1983, p. 209-212. Tournon, *op. cit.*, p. 264, à ce sujet : « Montaigne, après s'être dénié toutes les qualités dont les effets manifestes peuvent assurer quelque prestige, en revendique une qui ne peut s'apprécier directement : celle du "sens" – la rectitude du jugement [...] ». Et p. 265 : « Le "sens" ne peut être saisi que dans son opération – ici la rédaction du texte. De ce fait, les descriptions qui forment le corps de celui-ci, si détaillées qu'elles soient, n'ont pas pour fin propre de composer un portrait, auquel manquerait toujours le trait essentiel ; elles servent de matière (de "theme") à la réflexion, qui éprouve en elles sa justesse ».

¹²⁸¹ On trouve dans ce paragraphe la reprise de la majeure du syllogisme A, déjà exprimée au paragraphe 1. Les propositions des différents raisonnements sont reprises et intriquées les uns dans les autres de manière assez complexe.

¹²⁸² Réflexion reprise en tête de la première partie du *Discours de la méthode* : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. »

¹²⁸³ Lucrèce, V, v. 959 : « Car pour moi vivre et me bien porter, voilà ma science. » Rappelons que l'introspection telle que la revendique Montaigne fait partie des exercices spirituels.

¹²⁸⁴ Tournon, *op. cit.*, p. 265. Voir aussi pour cet aspect du chapitre l'article de Gérard Defaux, « Une leçon de scepticisme : Montaigne, le monde et les grands hommes », *Modern Languages Notes*, vol. CXVI, 2001, 644-665.

Montaigne décrit très précisément la technique qu'il emploie pour se dédouanner, l'auto-accusation.

Le paragraphe 33 amène la conclusion du syllogisme B :

[§ 33] {Or mes opinions, je les trouve infiniment hardies et constantes à condamner mon insuffisance} [= deuxième preuve de la mineure]. {De vray, c'est aussi un subject auquel j'exerce mon jugement autant qu'à nul autre. Le monde regarde tousjours vis à vis ; moy, je replie ma veue au dedans, je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soy ; moy, je regarde dedans moy : je n'ay affaire qu'à moy, je me considere sans cesse, je me contrerolle, je me gouste. Les autres vont tousjours ailleurs, s'ils y pensent bien ; ils vont tousjours avant, *nemo in sese tentat descendere*¹²⁸⁵, moy je me roule en moy mesme.} [= troisième preuve de la mineure]

Ces paragraphes accumulent les tournures qui confèrent à l'auteur un statut d'exception (« infiniment hardies et constantes », opposition récurrente entre « moy » et les autres : « le monde », « chacun », « les autres »). La manière dont il s'assimile aux Anciens¹²⁸⁶, ci-dessous, ne va pas sans orgueil (« anciens, ausquels je me suis rencontré conforme en jugement »). Montaigne joue le rôle de diapason, ou d'intermédiaire avec la valeur des Anciens. Le début du paragraphe 33 dit donc en substance : je suis le juge de moi-même, je suis le juge du juge.

[fin du § 33] {Cette capacité de trier le vray, quelle qu'elle soit en moy, et cett'humeur libre de n'assubjectir aisément ma creance, je la dois principalement à moy : car les plus fermes imaginations que j'aye, et generalles, sont celles qui, par maniere de dire, nasquirent avec moy. Elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaicte ; depuis je les ay establies et fortifiées par l'autorité d'autruy, et par les sains discours des anciens, ausquels je me suis rencontré conforme en jugement} [= conclusion] : ceux-là m'en ont assuré la prinse, et m'en ont donné la jouyssance et possession plus entiere¹²⁸⁷. Voylà donq jusques où je me sens coupable de cette premiere partie, que je disois estre au vice de la presumption¹²⁸⁸.

Cette fin de paragraphe se détache du « moi » (« mes imaginations », au début du § 33) : à partir du moment où j'ai bon jugement, je peux l'appliquer à tout.

Le raisonnement n'est pas tout à fait terminé. Ajoutons un autre syllogisme qui se conclut au paragraphe 33 :

Syllogisme B' :

Les hommes présomptueux estiment leur jugement solide (§ 1 et 32). Or j'ai du jugement (§ 32). Donc je suis quelque peu présomptueux (§ 33).
--

La conclusion du syllogisme est énoncée à demi-mots à la fin du paragraphe 33 : « Voylà donq jusques où je me sens coupable de cette premiere partie, que je disois estre au vice de la presumption » : l'auteur ne s'en sent pas totalement exempt. La rétrolecture révèle que le

¹²⁸⁵ Perse, *Satires*, IV, 23 : « Personne ne tente de descendre en soi-même. »

¹²⁸⁶ Le paragraphe 4 rapprochait déjà la figure de l'auteur de la figures de certains grands hommes de l'Antiquité : Alexandre, César et Cicéron, qui tous, comme Montaigne arboraient des signes extérieurs de fierté.

¹²⁸⁷ On retrouve ici le *distinguo* entre *natura* (« nasquirent », « nature ») et *usus* (« establies », « fortifiées », « prinse », « jouyssance et possession plus entiere »).

¹²⁸⁸ Jean-Yves Pouilloux commente ce même passage : « Avec une précision une fois de plus admirable, Montaigne décrit ce mouvement d'incorporation, qui nous donne à réfléchir sur une écriture inévitablement partagée, puisque la masse des lectures occupe l'esprit de celui qui s'efforce de penser, le plus personnellement et singulièrement qu'il veuille être soi. » (« Autour du "Ei" de Delphes », *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance*, Actes du colloque international de Toulouse (19-21 mai 2005), coord. Olivier Guerrier, Paris, Champion, 2008, p. 308).

jugement sur soi est instable : s'excuser, c'est s'accuser ; se condamner, c'est s'absoudre. Et vice-versa. Ce retournement est amusant : le syllogisme B' contredit la conclusion des syllogismes B et C. Mais cette concession à un interlocuteur qui pourrait lui reprocher d'être présomptueux permet du même coup de confirmer une « opinion » à laquelle Montaigne tient beaucoup, le fait qu'il ait du jugement (conclusion du syllogisme B). En finissant par admettre qu'il a sa part de présomption, Montaigne montre tout l'éclat de son jugement, de sa capacité de « tri ».

La première partie du chapitre est une chaîne d'arguments très forts, du fait de leur concaténation :

Les hommes présomptueux estiment leur jugement solide. Or je fais peu d'estime de moi. Donc je ne suis pas présomptueux. [= A] Or j'estime que j'ai du jugement. Donc j'ai vraiment du jugement. [= B] Les hommes présomptueux estiment leur jugement solide. Or j'ai du jugement. Donc je suis quelque peu présomptueux [= B'].

Le troisième syllogisme du chapitre est celui sur lequel repose la seconde partie du discours :

Syllogisme C :

Les hommes présomptueux méprisent les autres (§ 1). Or j'estime un certain nombre d'hommes (§ 35, 36, 38 et 39). Donc je ne suis pas présomptueux (implicite).
--

La simplicité et la lisibilité de la seconde partie contrastent avec la complexité de la première, mais les trois raisonnements, A, B et C, convergent directement ou indirectement vers la même conclusion latente.

Nous avons vu en première partie que la *partitio* est bien voyante ; il n'y a pas de vagabondage poétique ici. Si la progression du chapitre est difficile à décrypter, c'est pour trois raisons principales.

1) La méthode de nature en surface. Le plan annoncé et scrupuleusement respecté est une forme de diversion, dans la mesure où il fait croire au lecteur qu'il est une clé de lecture en soi ; en réalité, ce plan est un leurre car les deux parties ont peu de lien logique. La *partitio* rassure le lecteur, lui fait croire que le chapitre est tout simple. Mais cette bipartition éclaire peu le raisonnement de fond. La méthode de nature est une façade.

2) Le déséquilibre des parties. Les preuves de la mineure s'étendent au point de menacer l'équilibre global du chapitre, et de dissimuler sa structure syllogistique profonde. Ceci est une autre forme de diversion. Tout ceci porte vers le « hardies et constantes » : l'accumulation de preuves prouve la constance que j'ai à condamner mon insuffisance. Cette constance à son tour est ce qui prouve la vigueur de mon jugement. Le mot *constance* n'arrive qu'à la fin du raisonnement, au paragraphe 33, bien qu'il en soit la clé de voûte.

Nous avons déjà étudié les deux premières techniques. Ajoutons que dans les deux cas, le stratagème est une forme de *simulatio*. Le plan du chapitre est particulièrement voyant, alors qu'il ne dévoile que des éléments mineurs. De la même manière, les preuves de la mineure mises en évidence et amplifiées comme si elles étaient le *propositum* du chapitre, et non pas des renforts par rapport à la question de l'autojugement. Il nous reste à traiter le dernier point.

3) La représentation de soi. Dans ce chapitre, elle est à la fois un moyen de divertir (*placere*) et de convertir (*docere*) le lecteur. Ce chapitre est imprégné d'un méta-discours qui prête à différents effets de miroir. Une phrase telle que : « J'ay la veue assez claire et réglée » (§ 8) illustre bien la complexité du chapitre : Montaigne se regarde regarder ; il juge son jugement ; le lecteur le juge en train de le juger. Mais quelque chose est écrit entre les lignes, un message éminemment moral : cette constance, le sujet lecteur peut aussi lui-même l'éprouver, c'est-à-dire l'expérimenter et l'exercer à propos de lui-même. Il est implicitement invité à pousser aussi loin que possible l'examen de conscience ou autoexamen non complaisant. En guettant lui-même Montaigne, le lecteur exerce son jugement ; premier exercice qui l'incitera ensuite à voir si l'auteur va jusqu'au bout de l'autodépréciation. Ce jugement de l'auteur sur lui-même est le début d'un fil qui se suit ; c'est une *marche* à la fois littéraire et morale qui est ici engagée. Le sujet du chapitre n'est finalement pas vraiment Montaigne.

III. Montaigne relu par Bernard Lamy : « gagner » l'auditeur et « montrer la voie »

La liste des défauts – ou preuves de la mineure du syllogisme A – peut être interprétée autrement que comme une auto-incrimination à la lumière du traité de Bernard Lamy. Il consacre, à la fin de son ouvrage *La rhétorique ou l'art de parler* (1675), plusieurs chapitres à la *conciliatio*¹²⁸⁹, notamment un dans lequel il distingue quatre qualités requises pour « gagner » l'auditeur : la « probité », la « prudence », l'« amitié » et la « modestie ». Nous élidons le paragraphe sur l'« amitié », qui apporte peu de choses à notre étude spécifique.

V, XI. [...] [Probité] Il est fort raisonnable d'ajouter foi à ce que dit un homme de bien, et qu'on sait ne point être un trompeur. C'est pourquoi il est plus avantageux à un orateur que sa vertu éclate que sa doctrine, comme dit un païen. *In oratore non tam dicendi facultas quam honesta vivendi ratio eluceat*. Le christianisme oblige ceux qui font profession de persuader les autres, de travailler à s'acquérir de l'autorité dans l'esprit des peuples ; et le même évangile qui commande à tout le monde de fuir l'éclat, les oblige à faire éclater leurs bonnes mœurs, avec cette intention que ceux qu'ils instruisent, soient autant portés par leurs exemples à embrasser la vertu, que par leurs paroles¹²⁹⁰.

Cette dernière formule est étonnante par l'idée que tout discours est moral, par ses buts comme par ses moyens : « avec cette intention que ceux qu'ils instruisent, soient autant portés par leurs exemples à embrasser la vertu, que par leurs paroles », comme si tout discours visait à susciter la vertu. *Intention* dit le *propositum*, le *quo tendimus*. Dans la conception de Lamy, l'image que l'orateur donne de lui-même doit être vertueuse, sans quoi le but du discours quel qu'il soit, est manqué.

Dans « De la praesumption » comme dans cet extrait de Lamy, le vocabulaire de la « probité » comme de la « tromperie » est très présent. La notion de probité est explicite dans une dizaine de paragraphes du chapitre (§ 5, 20, 21, 22, 23, 33, 34 et 35). Elle apparaît de manière diffuse dans l'ensemble du chapitre, notamment par la franchise que l'auteur affiche

¹²⁸⁹ Que nous avons amplement évoqués au chapitre 8.

¹²⁹⁰ Lamy, Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 405-406.

dans le dévoilement de ses défauts et dans l'intention même d'examiner sa qualité morale¹²⁹¹. Entre l'autoproclamation de probité et le prêche contre la dissimulation, il n'y a qu'un pas, qui est implicitement franchi aux paragraphes 21 à 23. Ceci est une *simulatio*, une façon pour l'auteur d'afficher sa probité¹²⁹².

Après la loyauté ou « probité », la « prudence » :

[Prudence] On est bien aise de se décharger de la peine d'examiner un raisonnement, et pour cela de s'en fier à l'examen de ceux que l'on estime, et de soumettre son jugement aux lumières de ceux qui en qui on voit briller une grande sagesse. [...] dans toutes les disputes on voit que deux ou trois têtes, à qui leur suffisance a acquis de l'estime, partagent tout le monde, et que chacun se range du parti de celui qu'il croit le plus habile. L'orateur sans autorité n'attirera jamais dans ses sentiments qu'un très petit nombre de personnes, parce que peu sont capables d'apercevoir la subtilité de ses raisonnements¹²⁹³.

Lamy désigne par « prudence » la *prudencia* la qualité du jugement en particulier (« examen », « examiner », « jugement », « lumières », « sagesse », « estime », « habile », « autorité »). Le thème de la prudence en tant que juste pesée est implicitement présente dans de nombreux paragraphes du chapitre où l'auteur fait le tri de ses qualités et de ses défauts (§ 8, 14, 16, 17, 20, 28, 29, 32, 33, 34) ainsi que dans le jugement porté sur les autres (§ 35) et sur son époque (§ 37). De façon métadiscursive, l'ensemble du chapitre est à la fois une démonstration de sa « sagesse » et de son « habileté » oratoire.

La quatrième et dernière qualité selon Lamy n'est pas la moindre qu'affiche l'auteur de « De la praesumption » :

[Modestie] La quatrième qualité que je crois nécessaire à un orateur est la modestie. Souvent la résistance que quelques-uns font à la vérité, n'est causée que par la fierté avec laquelle on veut extorquer de leur bouche un aveu de leur ignorance. [...] ceux qui sont sages, laissent refroidir la chaleur de la dispute, et laissent passer le temps de l'opiniâtreté. Ils cachent¹²⁹⁴ tellement leur triomphe, que les vaincus ne s'aperçoivent pas de leur défaite, et qu'ils ne se considèrent pas tant comme vaincus, que comme victorieux de l'erreur où ils s'étaient engagés. [...] Un sage orateur ne doit jamais parler de soi avantageusement. Il n'y a rien qui soit si capable d'éloigner de lui l'esprit de ses auditeurs, et de leur inspirer des sentiments d'aversion et de haine, que cette

¹²⁹¹ Jean Balsamo étudie ce point dans la notice de ce chapitre : « [...] l'autodépréciation apparente révèle en fait une véritable célébration de Montaigne en magnanime ; sous la forme d'une apologie personnelle, l'écrivain justifie son livre comme il justifie ses actions. L'évocation des défauts n'est en rien pusillanimité ; elle est corrigée par l'opposition déjà évoquée entre l'essentiel et l'accidentel, l'être et le paraître ; elle en vient à dépouiller le personnage que Montaigne représente, pour mettre en évidence son être profond et ce qui est véritablement sien, sa condition libre garantie par « une âme libre » et son jugement, qui lui donne « capacité de trier le vrai ». Cette liberté d'âme et de jugement se traduit par sa bonne foi, ennemie de tout mensonge, qualité morale et politique qui s'ajoute à la bonté, ennemie de toute cruauté, qualité [...] qui le singularise dans l'époque barbare et corrompue des guerres civiles », *Essais, op. cit.*, p. 1640. Voir aussi Balsamo, « Des *Essais* pour comprendre les guerres civiles », *op. cit.*, p. 533 : ce passage est un contre-prêche, contre Machiavel : « Dans le chapitre « De la présomption », Montaigne fait [une] allusion[...] précise[...] à la leçon de Machiavel, telle que l'avait codifiée Gentillet, pour la réfuter, dénonçant la « faute de parole » et la déloyauté. »

¹²⁹² Tournon s'intéresse aussi à cet aspect du chapitre : « Ainsi privilégiée, la sincérité prend dans l'ordre éthique une position analogue à celle du « sens » dans l'ordre de la connaissance. La raison est évidente : ce sont deux valeurs connexes, l'une régissant les rapports avec autrui, l'autre les rapports avec soi, pour qui veut vivre selon sa vérité. [...] L'effet est plus sensible encore si l'on considère le groupe cohérent que forment les trois chapitres consécutifs, « De la gloire », « De la praesumption », « Du démentir ». La sincérité y est constamment en jeu. Elle constitue l'un des arguments principaux de la critique de la « gloire » [...]. » (Tournon, *op. cit.*, p. 267).

¹²⁹³ Lamy, *op. cit.*, p. 406. Voir à ce sujet Quintilien, XI, 1, 14. Gedoyn, p. 711. Cousin, p. 184.

¹²⁹⁴ La dissimulation de la victoire (« ils cachent tellement leur triomphe ») peut donc s'ajouter à la liste des éléments cachés dans le cadre de la cryptique.

vanité que font paraître ceux qui se vantent. La gloire est un bien où chacun prétend avoir droit. On ne peut souffrir qu'un particulier se l'approprie ; car, comme Quintilien [en note : XI, 1, 16¹²⁹⁵] l'a fort bien remarqué, nous avons tous une certaine ambition qui ne peut rien souffrir au-dessus de soi. De là vient le plaisir que nous prenons à relever ceux qui s'abaissent d'eux-mêmes, parce qu'il semble que nous le faisons comme étant plus grands qu'eux¹²⁹⁶.

Certaines phrases de Lamy ici font étrangement écho à la teneur du chapitre II, 17. « La gloire est un bien où chacun prétend avoir droit », par exemple, n'est pas sans rappeler les propos du paragraphe 32 : « qui a jamais cuidé avoir faute de sens ? ».

Olivier Millet constate, comme d'autres critiques, que les phénomènes d'autodépréciation occupent de manière générale une place de plus en plus importante au fil des éditions des *Essais* :

Il faut particulièrement tenir compte du fait que les *Essais*, à travers leurs éditions successives et les strates qui en composent peu à peu le texte, signalent et enregistrent les réactions qu'ils ont progressivement provoquées chez leurs premiers lecteurs. En particulier dans la couche C, Montaigne dialogue avec eux, pour réorienter les attitudes et les jugements du public qu'il s'est déjà conquis [...]. L'autodépréciation ironique, la provocation, l'explication et l'« excuse » apologétique alternent, dans un souci constant de corriger ensemble, en rapport l'un avec l'autre, et le texte et le regard du lecteur. [...] L'auteur réagit en accentuant les thèmes de la topique en train de se mettre en place, et en augmentant l'étrangeté de son texte, sur le plan des thèmes comme des structures¹²⁹⁷.

La « modestie » est, de ces quatre qualités de l'orateur selon Bernard Lamy, celle que Montaigne affiche le plus nettement dans « De la praesumption ». Randa Sabry rapproche d'ailleurs certains passages de ce chapitre de l'*excusatio propter infirmitatem*¹²⁹⁸. La modestie éclate dans les preuves de la mineure du syllogisme A et se manifeste dans presque tous les paragraphes du chapitre (§ 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 30, 33, 34). Montaigne se disqualifie entre autres sur des points sans importance, en l'occurrence sur

¹²⁹⁵ XI, 1, 15. [...] *In primis igitur omnis sui uitiosa iactatio est, eloquentiae tamen in oratore praecipue, adfertque audientibus non fastidium modo sed plerumque etiam odium.*

XI, 1, 15. [...] Premièrement donc il ne sied jamais à personne de se vanter soi-même ; mais un orateur sur-tout a mauvaise grace de tirer vanité de son éloquence ; rien ne donne tant de dégoût à ceux qui l'entendent, et souvent même de l'aversion. (Gedoyne, p. 711)

XI, 1, 15. [...] Donc, pour commencer, c'est toujours un défaut que la jactance, surtout quand c'est un orateur qui vante sa propre éloquence, et elle inspire ainsi à l'auditoire de la répugnance, et même généralement de l'aversion. (Cousin, p. 184)

XI, 1, 16. *Habet enim mens nostra natura sublime quiddam et erectum et inpatiens superioris: ideoque abiectos aut summittentes se libenter adleuamus, quia hoc facere tamquam maiores uidemur, et quotiens discessit aemulatio, succedit humanitas. At qui se supra modum extollit, premere ac despiciere creditur nec tam se maiorem quam minores ceteros facere.*

XI, 1, 16. Car nous avons tous je ne sais quelle fierté naturelle qui fait que nous ne pouvons souffrir de supérieur. C'est pourquoi nous élevons toujours plus volontiers ceux qui sont dans un état abject, ou qui s'abaissent d'eux-mêmes, parce que cela nous donne un air de grandeur. Et, du moment que notre mérite vrai ou prétendu n'est plus en concurrence, à la jalousie qu'excitoit cette concurrence succède aussitôt un sentiment de bonté. Mais celui qui s'en fait trop accroire, en ce que nous croyons qu'il nous rabaisse, et qu'en effet il semble moins se faire plus grand qu'il n'est, que faire les autres plus petits qu'ils ne sont. (Gedoyne, p. 711)

XI, 1, 16. Car notre esprit a par nature en lui quelque chose d'élevé et de fier et qui supporte mal la supériorité ; aussi, relevons-nous volontiers ceux qui sont abattus ou ceux qui s'abaissent, parce qu'avec ce procédé nous avons l'impression de nous rendre comme supérieurs, et que, toutes les fois qu'a cessé l'émulation, paraît à sa place le sens de l'humain. Au contraire, celui qui se glorifie outre mesure nous fait croire qu'il nous humilie et nous déprécie, et qu'il songe moins à se grandir qu'à diminuer les autres. (Cousin, p. 184-185)

¹²⁹⁶ Lamy, *op. cit.*, p. 407.

¹²⁹⁷ Millet, Olivier, *La première réception des Essais de Montaigne, (1580-1640)*, Paris, Champion, 1995, « Avant-propos », p. 5.

¹²⁹⁸ Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 118.

l'ignorance de la *tèchnè*, revendiquée par tout gentilhomme¹²⁹⁹. La liste des défauts est comme un tableau de l'aristocrate moyen, « modeste », donc susceptible de plaire au lecteur.

Jamais Montaigne ne tente d'élever l'homme à l'aide de préceptes moraux qui le placeraient sur un piédestal : « mes discours sont, conformément à mes meurs, bas et humbles » (III, 13, 1113)¹³⁰⁰.

L'habileté de Montaigne à s'autodéprécier est notable sur deux sujets notamment : sur le plan littéraire et sur le plan mondain. Comment mieux convaincre le lecteur de la justesse de son jugement qu'en étudiant un objet que lui-même et son lecteur connaissent bien, à savoir son propre texte ? Montaigne fait la part de ses qualités (§ 8 : Montaigne s'y connaît en poésie ; et, § 11, en latin) et de ses défauts (§ 11 : le parler « Périgourdin »), et enfin ses caractéristiques objectives (§ 11 : la brièveté du style et l'« affectation » etc.). Une phrase de ce chapitre signifie d'ailleurs à quel point Montaigne est conscient de son succès : « On m'allegue [on me cite] tous les coups à moy-mesme sans que je le sente¹³⁰¹. » (§ 27). Le lecteur rectifie donc de lui-même l'autojugement trop sévère.

Il emploie vraisemblablement la même stratégie sur le plan « des arts du gentilhomme et des savoirs mondains » (§ 17 à 20 et § 30 : Montaigne n'est pas un décideur). Puisque Montaigne n'envoie ses ouvrages qu'à des personnalités politiques qu'il connaît plus ou moins, le lecteur qu'il se figure en écrivant ses *Essais* est à nouveau appelé à rectifier de lui-même l'image exagérée de sa maladresse sociale et politique. L'opération est fine : Montaigne oblige le lecteur à constater sa sévérité, sa justesse et son exigence esthétique, intellectuelle, morale et politique. C'est exactement le procédé que décrit Lamy : « De là vient le plaisir que nous prenons à relever ceux qui s'abaissent d'eux-mêmes ». La représentation dévalorisante de l'auteur, cet apparent autodénigrement, n'est pas inédite : c'est même un lieu commun rhétorique, littéraire.

Les narrations, informations et autres anecdotes à dimension autobiographiques (qui sont du moins lues comme telles par un lecteur moderne) ont un double effet : plaire et instruire. Le chapitre porte une tension fertile qui permet à l'auteur de s'ériger souvent en modèle, et souvent aussi en anti-modèle, donc de délivrer un message moral sans susciter la *repugnantia*.

Ce chapitre apparaît par conséquent comme un prêche contre la présomption, ou pour la modestie du lecteur – qu'on pourrait d'ailleurs rattacher aux travaux de Marc Fumaroli¹³⁰² : le XVI^e siècle est une affirmation déchaînée de la grandeur des grands. Le beau résultat du retour à l'Antiquité est que François I^{er} se voit en César. La détractation de l'ego se fait usuellement par le monde religieux. Ce chapitre est *Essais* est une invitation profane à regarder dedans soi et à lutter contre la présomption humaine générale, ce qui n'est pas chose facile¹³⁰³. L'auteur prévient les objections de son lecteur qui a bonne estime de lui-même et

¹²⁹⁹ Par exemple, au paragraphe 28 : « [A] Et, puis qu'il me faut faire la honte toute entière, il n'y a pas un mois qu'on me surprint ignorant dequoy le levain servoit à faire du pain, [C] et que c'estoit que faire cuver du vin. »

¹³⁰⁰ Desan, *op. cit.*, p. 168.

¹³⁰¹ Michel Magnien cite cette phrase pour montrer que Montaigne « répond[...] au lecteur à travers ses "allongeaills" » (« Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 85).

¹³⁰² Fumaroli, Marc, préface de Lecoq, Anne-Marie, *François I^{er} imaginaire, symbolisme et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.

¹³⁰³ Sabine Lardon fait la même remarque à propos des *Méditations sur les Psaumes* de Jean de Sponde : « Imposer à l'homme, tout gonflé de sa propre suffisance, un jugement qui le dévalorise n'est pas chose facile. C'est là cependant la tâche du méditant. Au miroir faussé de la vanité dans lequel l'orgueilleux se contemple

qui croit qu'il a lui aussi du « sens ». Cette représentation mitigée de sa propre présomption est un moyen d'anticiper les objections du lecteur : le lecteur aristocrate et lettré de Montaigne estime probablement – plus probablement encore que ne le ferait un « crocheteur » – qu'il a du jugement. Comme chacun croit en avoir (§ 32), le fait d'estimer qu'il a du jugement rapproche justement ce lecteur potentiellement enclin à la « gloire » et à la « praesumption » du « crocheteur ». Le lecteur, pour sauver son honneur, est contraint d'admettre qu'il manque de jugement. Par cette vaste *anteoccupatio* ou *prolepsis*, ce syllogisme B accomplit un tour de force pragmatique : forcer son lecteur potentiellement imbu de lui-même, donc hostile au fait de reconnaître sa propre insuffisance.

On peut finalement, au terme de ce parcours comprendre autrement, comme autodescriptif, le paragraphe 5 :

Pareillement [A] j'ay en general cecy que, de toutes les opinions que l'ancienneté a eues de l'homme [C] en gros, [A] celles que j'embrace plus volontiers et ausquelles je m'attache le plus, ce sont celles qui nous mesprisent, avilissent et aneantissent le plus. La philosophie ne me semble jamais avoir si beau jeu que quand elle combat nostre presumption et vanité, quand elle reconnoit de bonne foy son irresolution, sa foiblesse et son ignorance. Il me semble que la mere nourrisse des plus fauces opinions et publiques et particulieres, c'est la trop bonne opinion que l'homme a de soy.

Ce chapitre II, 17 est « attach[ant] » parce qu'« aviliss[ant] » pour nous. Cette citation a parfois été utilisée par la critique pour conclure au pyrrhonisme de Montaigne¹³⁰⁴. Mais Thierry Gontier en tire une conclusion différente :

L'humiliation n'a pas uniquement un sentiment négatif : elle guérit l'homme de la maladie de l'âme qu'est la vanité ; mais plus encore, elle conduit l'homme à examiner les conditions de son bonheur [...]¹³⁰⁵.

De notre point de vue, l'expression « nostre presumption et vanite » montre à l'inverse que la présomption que combat l'auteur n'est pas seulement la sienne.

En finale, ce chapitre est un prêche pour l'introspection, ou plus exactement pour l'« examen de conscience »¹³⁰⁶, comme le souligne Marc Foglia :

Chacun est à la fois juge et témoin dans l'expérience morale : le travail philosophique dont Montaigne nous montre la voie consiste à restituer à l'expérience morale son effectivité et son authenticité, en exerçant son jugement en conscience¹³⁰⁷.

Le fait de soumettre ce regard sur moi au regard de l'autre n'est pas gratuit : c'est déjà une invitation à l'introspection.

complaisamment, le méditant va donc opposer l'image sans complaisance d'un homme ramené à sa juste mesure. » (*L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, H. Champion, 1998, p. 190)

¹³⁰⁴ Busson, Henri, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1957, p. 410.

¹³⁰⁵ Gontier, Thierry, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 131.

¹³⁰⁶ C'est Pierre Villey qui emploie cette expression : « Dans cet essai, comme dans I, 26, II, 8, etc., qui sont de la même époque, triomphe le dessein de se peindre exposé dans l'avis « Au lecteur ». C'est tout un portrait de Montaigne que nous avons, à la fois physique et moral. L'étude de la présomption se ramène à un examen de conscience : Montaigne interroge sa conduite et l'explique ; il se demande dans quelle mesure il est coupable de présomption et raisonne de la présomption à propos de lui-même. » (*Essais, op. cit.*, p. 631).

¹³⁰⁷ Foglia, Marc, *op. cit.*

La rétrolecture, éclairée par Bernard Lamy, révèle que Montaigne se célèbre effectivement « en magnanime », pour reprendre l'expression de Jean Balsamo. Sa grandeur d'âme s'étale aux yeux du lecteur de quatre manières différentes :

- 1) Il se hisse en modèle d'« examen de conscience » pour reprendre l'expression de Villey.
- 2) Il est aussi un modèle de « probité », de « modestie » et de « prudence ».
- 3) Il fait preuve dans ce chapitre de *parrhèsia* – ce qui est une caractéristique du discours cryptique¹³⁰⁸. Il ose parler rondement de lui-même : c'est un modèle de franchise et de liberté dans le discours sur soi. La *parrhèsia*¹³⁰⁹ de l'auteur, dans ce chapitre, consiste aussi à obliger son lecteur à admettre sa propre « praesumption ».
- 4) C'est enfin un modèle de gentilhomme. Il incarne des valeurs nobles qui se perdent de son temps. C'est une âme à l'antique¹³¹⁰, lui aussi, comme La Boétie.

Le magnanime est à la fois l'homme du bon jugement sur sa propre valeur et celles des autres (dont César), et l'homme du mépris des petites gens (petitesse de l'autoaveuglement). Dans le portrait du magnanime chez Aristote, le bon jugement sur soi et le bon jugement sur les autres sont une seule et même qualité : c'est la qualité du jugement qui compte. Le jugement est une qualité indexée sur la qualité de la magnanimité.

Considérer que le chapitre ne vise qu'à un examen de conscience de l'auteur, lecture qu'on pourrait qualifier d'autotélique, est une interprétation possible. C'est celle de Pierre Villey et de Tournon. Mais nous optons pour une autre lecture, plus philosophique et morale : Montaigne cherche en définitive à « montrer la voie » (Marc Foglia) de l'examen de conscience. D'après nous, le *propositum* du chapitre n'est pas, pour l'auteur, de prendre la mesure de sa propre présomption – est-il vraiment besoin de se faire publier pour cela ? – mais d'inviter le lecteur à prendre la mesure de la sienne : « Ce qui me sert peut aussi par accident servir à un autre »¹³¹¹.

A aucun moment Montaigne ne dit au lecteur de faire cet examen de conscience. C'est le *ductus* du chapitre, la longueur, l'insistance de l'autoaccusation elle-même, qui au bout d'un moment fait sens. Les lecteurs qui croient que la question de savoir si Montaigne est présomptueux ont peut-être perdu le fil. De fil en aiguille, le chapitre est une réflexion sur les *moyens* de juger de la présomption. Pour s'autodéprécier, il faut du courage. En faisant retour sur soi-même, chacun se trouve plus ou moins décevant ; mais il existe une possibilité de « salut » : faire de cette « faiblesse » (§ 5, 7, 23) une force. La mention de sa propre « ignorance » (§ 28) revient au raisonnement socratique : je suis ignorant, mais pas de moi-même. Au moins, moi, je n'ignore pas que j'ignore ; je sais que je ne vauds rien.

De la même manière que le chapitre II, 6, « De l'exercitation » met le pied de son lecteur à l'étrier de la préparation à la mort, – c'est une préparation à la préparation –, de même, le chapitre II, 17 est une préparation à l'examen de soi, il nous met là aussi le pied à l'étrier. Ces deux chapitres se ressemblent par leur *placere* ainsi que par leur *docere*. Une lecture « légère » du chapitre en fait un texte très agréable : la curiosité du lecteur est piquée : Montaigne a-t-il vraiment frôlé la mort (II, 6) ? trouve-t-il vraiment qu'il est « insuffisant » (II, 17) ? Chaque fois, une lecture plus approfondie, notamment une rétrolecture, laisse à penser que quand Montaigne évoque sa propre *persona*, ce n'est pas dans un simple but d'épanchement ni d'amusement. Les narrations et descriptions qui passent pour « autobiographiques » ne sont que « personnelles », et peuvent aussi être lues comme un

¹³⁰⁸ Cf. notre paragraphe sur l'*audacia* au chapitre 11.

¹³⁰⁹ Montaigne expose sa *parrhèsia* envers les grands au paragraphe 23.

¹³¹⁰ C'est tout le propos du paragraphe 21.

¹³¹¹ II, 6, « De l'exercitation », p. 377 / 396.

exercice spirituel. Rien n'interdit de penser qu'elles font partie d'un processus qui conduit le lecteur à un cheminement moral.

Erich Auerbach souligne que la structure même du raisonnement chez Montaigne l'invite fortement à participer à ce raisonnement :

[...] la décomposition de ce paragraphe en syllogisme [...] montre que [...] le grand nombre de mouvements qui complètent, divisent, approfondissent et quelquefois restreignent, sert à présenter la pensée en quelque sorte dans son application pratique ; qu'en outre, l'ordre est plusieurs fois rompu, certaines propositions anticipées, d'autres omises, afin que le lecteur complète par lui-même. Le lecteur doit collaborer, il est jeté lui-même dans le mouvement de la pensée, mais à chaque instant on attend de lui qu'il s'étonne, qu'il vérifie, qu'il complète [...]. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il comprend de quoi il s'agit ; ensuite, il est vrai, l'essentiel lui est présenté par toute une série de formulations qui parlent à son imagination ; mais il doit constamment rester actif car chacune de ces formules est si particulière qu'elle demande à être assimilée ; aucune n'entre dans un schéma intellectuel ou verbal déjà tout fait. Bien que le contenu du paragraphe soit intellectuel et même strictement logique, bien que nous ayons affaire à une pensée qui s'efforce d'approfondir d'une manière originale le problème de l'auto-investigation, la volonté d'expression est si vive que le style brise le cadre d'une dissertation théorique¹³¹².

On trouve la même idée de jeu et de collaboration du lecteur chez Peter Mack :

Looking for the ways in which Montaigne combines his logical moves will help readers notice the methods and the contents of his thought. I have already compared the reading of Montaigne to the appreciation of a game. I have been trying to describe the pieces in play and the elementary moves which can be made of them. Skill in the game and knowledge in the spectator (who as a reader of the essays is led to re-enact the sequences of Montaigne's thought) consist in the art of combination¹³¹³.

Dans un certain nombre de chapitres des *Essais*, la forme contorsionnée du raisonnement est probablement le meilleur moyen montaignien qu'ait trouvé Montaigne d'inciter son lecteur à le suivre.

¹³¹² Auerbach, Erich, *Mimésis, La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1968, p. 290.

¹³¹³ Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 67.

Chapitre 22

***Conciliatio* et ordre du discours : le *ductus* de II, 25, « De ne contrefaire le malade »**

Comme nous continuons à suivre l'ordre des chapitres de Montaigne, l'analyse de celui-ci, qui est très court, sera également très brève, mais aussi, croyons-nous, très parlante. « De ne contrefaire le malade »¹³¹⁴ est un court chapitre dont l'analyse a été peu approfondie par la critique universitaire, hormis dans un article de Françoise Elbaz¹³¹⁵. Il nous semble toutefois intéressant pour sa structure et sa progression, qui ne sont peut-être pas si évidentes qu'elles le semblent, et en définitive pour l'interprétation qu'on peut en faire.

Le titre laisse nettement transparaître le *propositum*. C'est du moins ainsi que le titre devrait fonctionner, comme un effet d'annonce auquel le corps du chapitre est censé correspondre. Or ce chapitre a attiré notre attention car il a conduit à deux lectures différentes de la part de la critique universitaire : l'une considère que le programme annoncé par le titre est effectivement le *propositum* ; l'autre souligne que le véritable *propositum* n'est pas celui qui est affiché. Dans la deuxième perspective, le titre serait donc un leurre. L'enjeu de ces divergences est la manière dont le discours est conduit, mais aussi la stratégie de *conciliatio* que mettrait – ou pas – en œuvre l'auteur.

Le chapitre est constitué de cinq paragraphes : trois paragraphes assez courts, et de tonalité anecdotique, et deux autres plus longs, et peut-être plus denses sur le plan moral. Les trois premiers paragraphes sont trois petites histoires, respectivement tirée de Martial [§ 1], fameux auteur d'*Epigrammes*, d'Appien [§ 2], historien du II^e siècle après J.-C., et de Froissard [§ 3], historien de la fin du Moyen Age. Toutes trois relatent le cas d'hommes qui auraient fait semblant d'être infirmes, et qui auraient par la suite contracté la maladie correspondante. Au quatrième paragraphe, Montaigne s'interroge à partir d'une réflexion de Pline [§ 4], qui évoque le cas d'un homme qui aurait songé qu'il était aveugle, puis le serait devenu. Au cinquième, il traduit deux paragraphes d'une des *Epîtres* de Sénèque [§ 5], à propos d'une « folle », sorte de « fou du roi » au féminin, qui, elle, serait devenue aveugle subitement.

	Pages	Parties	Début du paragraphe
1A	688 / 725	Anecdotes	« Il y a un epigramme en Martial, qui est des bons (car il y en a chez luy de toutes sortes) [...] »

¹³¹⁴ II, 25, p. 688- 690 / 725-727.

¹³¹⁵ Elbaz, Françoise, « Le profit du change : L'intertextualité dans l'essai de Montaigne « De ne contrefaire le malade », in *Littérature* N° 55, Octobre 1984, « *La Farcissure* : intertextualités au XVI^e Siècle », pp. 74-84. Voir aussi Tournon, André, *La glose et l'essai*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1983, p. 135-136 qui focalise aussi son attention sur la fin du chapitre, notamment sur Sénèque.

2A	688 / 725-726		« J'ay veu en quelque lieu d'Appian, [C] ce me semble, [A] une pareille histoire [...] »
3A / C	688-669 / 726		« Lisant chez Froissard le veu d'une troupe de jeunes gentilshommes Anglois, de porter l'oeil gauche bandé jusques à ce qu'ils eussent passé en France [...] »
4 A	689 / 726	Digressions	« Mais alongeons ce chapitre et le bigarrons d'une autre piece, à propos de la cecité. Pline dict etc. »
5 A	689-690 / 726-727		« Adjoutons encore un'histoire voisine de ce propos, que Seneque recite en l'une de ses lettres. »

Ce chapitre a été l'objet de très peu de modifications dans les éditions ultérieures à 1580. Il ne comporte que deux ajouts de l'Exemplaire de Bordeaux : une incise (« ce me semble », § 2) et une référence autobiographique au fait que Montaigne porte la canne et à la maladie de la goutte, à la fin du paragraphe 3. Le fait que la *dispositio* soit restée inchangée, puisqu'aucun paragraphe conséquent n'a été ajouté, laisse entendre que l'auteur la jugeait aboutie.

Dans l'intention de comparer le chapitre à son principal texte-source, l'une des *Lettres à Lucilius*, nous réfléchirons à la *conciliatio* dans ce chapitre en deux temps : Montaigne, puis Sénèque.

I. Où est le *propositum* ? Où est la digression ? Les deux lectures possibles du chapitre

Nous avons vu au chapitre 6 que la digression participe à la *conciliatio* (Quintilien, IX, 1, 28). Or, celle-ci prend fondamentalement sens par rapport à l'idée de but ou *propositum*. Comme le *propositum* de l'auteur peut, selon des stratégies très élaborées, être différent de ce que le lecteur parvient à identifier comme *propositum*, cela retentit aussi sur ce que celui-ci identifie comme digressions.

De ce point de vue, la fin du chapitre de Montaigne a deux digressions nettement marquées à leur borne initiale. Le paragraphe 4, tiré de Pline, commence par une formule qui semble en faire un appendice, par rapport à ce qui précède et qui serait le corps du chapitre : « Mais alongeons ce chapitre et le bigarrons d'une autre piece, à propos de la cecité. » Plusieurs expressions sont des signes de l'*excursus*, « à propos de » étant une des marques les plus banales de la digression¹³¹⁶ : on perd momentanément le *propositum*, et dévie à partir d'un thème qui vient d'être abordé. Le paragraphe 5, qui retranscrit une lettre de Sénèque à Lucilius, se présente comme un renchérissement dans la digression : « Adjoutons encore un'histoire voisine de ce propos ».

Si nous nous en tenons à cette lecture, l'auditoire est présumé peu hostile et le chapitre ne présente pas d'exorde. Le *propositum* est alors atteint dans les trois premiers paragraphes. Il comporte une dimension morale puisqu'il s'agit de dissuader de feindre la maladie. Ceci correspond globalement à la lecture de Jean Balsamo :

¹³¹⁶ A propos de l'expression « à propos » en général et en particulier chez Montaigne, voir Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 216-218 : « [...] le « à propos » n'étant le plus souvent qu'une variante timide ou audacieusement hypocrite d'un "tout à fait hors de propos, j'aimerais dire que..." ». Tous deux revendiquent droit au désordre, à la pensée fortuite, au décousu. »

Montaigne narrateur évoque de brèves anecdotes tirées de ses lectures, variations sur un même sujet : ceux qui jouent à être malades finissent par le devenir. Cette fantaisie médicale met une nouvelle fois en lumière le rôle de la fortune « artiste », évoquée dans le chapitre I, 33, et renvoie explicitement au chapitre I, 20, tout en introduisant la possibilité d'une explication purement physiologique, que « les médecins trouveront », si tant est que la médecine [...] puisse donner une réponse¹³¹⁷.

Selon cette lecture, l'argumentation n'est pas de tonalité grave ni même sérieuse (« fantaisie »). Il en va de même pour Alexandre Tarrête :

A la fois réflexion sur les bizarreries de la fortune et sur les connections mystérieuses de l'âme et du corps, ce chapitre enchaîne librement les variations sur le thème des maladies réelles ou imaginaires. Cultivant les associations d'idées et les ruptures de ton, Montaigne fait passer son lecteur du plaisant à l'inquiétant avec une maîtrise consommée¹³¹⁸.

Ces deux critiques conforment leur perception du chapitre à l'effet d'annonce du titre, ce qui est légitime. Ils n'évoquent ni Pline ni Sénèque. Le centre de gravité du chapitre est alors situé dans les trois premiers paragraphes.

Françoise Elbaz, de son côté, déplace le centre de gravité vers la fin, ne serait-ce qu'avec le titre de son article, « Le profit du change » :

« Voilà ce que dit Seneque, qui m'a emporté hors de mon propos ; mais il y a du profit au change. » : ainsi s'achève de façon abrupte l'essai II, 25 de Montaigne, « De ne contrefaire le malade ». Laissant apparemment à Sénèque la place centrale, celle du sujet de l'écriture, Montaigne s'éclipse, se transforme en simple rapporteur d'une lettre à Lucilius. Tout se passe comme si, lui, Montaigne, abandonnait, dans cette fin à l'emporte-pièce, son texte à la parole d'un autre. Et comme si, par ailleurs, la longue référence à Sénèque, déviant inopinément une trajectoire initiale, mettait fin, brusquement, à un texte en cours. [...] A supposer donc que le « hors propos » commence avec Sénèque, c'est-à-dire avec le début du dernier tiers de l'essai, quel était donc le « propos » initial, le trajet d'abord envisagé, le dessein propre à Montaigne que la référence à Sénèque serait venue interrompre ? Quel type de nécessité (quelles modalités d'articulation) s'instaurerait-il entre les parties de l'essai qui seraient « dans le propos » et cette fin de texte définie comme « hors » du propos¹³¹⁹ ?

Le point de départ de l'analyse de Françoise Elbaz est la surprise, voire l'incompréhension devant la *dispositio* du chapitre. Elle a le réflexe de ne pas prendre au pied de la lettre ce que dit l'orateur à propos de son propre discours. Elle propose par la suite un découpage presque analogue à celui que nous effectuerons : à ses yeux, les anecdotes de Martial, d'Appien et de Froissard constituent une première partie, Pline une deuxième et Sénèque une troisième.

La rhétorique nous permet de poursuivre cette réflexion, à partir cette fois de la notion de *repugnantia*. On pourrait estimer, puisque l'auteur le prétend, que son but est de dissuader son lecteur de contrefaire le malade – aucun critique n'adopte cette lecture. On peut aussi penser que le chapitre serait un pur divertissement (« fantaisie », « variations ») du début à la fin, en cinq anecdotes amusantes et gratuites, et écarter sa dimension morale, « répugnante » c'est-à-dire déclenchant l'hostilité. Dans une vision dynamique du discours, et dans la lignée de la lecture de Françoise Elbaz, on peut enfin considérer les deux derniers paragraphes du chapitre, éminemment moraux, comme le moment où le *propositum* est atteint. En ce cas, il reste à déterminer la stratégie de *conciliatio* de l'auteur. La dénonciation de l'autoaveuglement est par définition un projet qui suscite l'hostilité. Beaucoup d'habileté est requise pour faire progresser moralement le lecteur en le faisant se reconnaître dans l'image sénéquienne d'Harpaste la folle.

¹³¹⁷ Dans son éd. des *Essais*, *op. cit.*, notice de Jean Balsamo, p. 1668.

¹³¹⁸ Dans l'éd. « Folio » des *Essais*, *op. cit.*, p. 785.

¹³¹⁹ Elbaz, *op. cit.*, p. 74-75.

Montaigne exprime peut-être même l'essence du moralisme en s'attaquant à l'autoaveuglement du lecteur. Car, comme l'explique Sénèque, nous voyons très bien les défauts des autres ; mais ceci est déjà un signe de notre aveuglement vis-à-vis de nos propres vices. Françoise Elbaz souligne que les paragraphes inspirés de Pline et de Sénèque engagent une rétrolecture et modifient le sens des anecdotes qui précèdent : c'est presque dire que Montaigne fabrique un dispositif dans lequel il prend au piège le lecteur pour lui appliquer la parabole de l'*Évangile de Luc*, la parabole de la paille et de la poutre¹³²⁰.

D'après ce raisonnement, le *propositum* est atteint au dernier paragraphe. En ce cas, il n'y aurait donc pas deux digressions, mais une seule, consacrée à un récit de Pline au paragraphe 4. Françoise Elbaz souligne le « glissement » qui s'effectue avec Pline. Montaigne dévie en effet de son thème de départ, la « contrefaçon » de la maladie. Certes, il y a bien continuation du thème, la cécité étant une forme de maladie. Mais cette *digressio* est aussi une *transitio*, conformément à une possibilité qu'évoque Quintilien¹³²¹. Il était jusque là question de contrefaire la goutte, puis le borgne. Cette digression-transition habile dirige le lecteur imperceptiblement vers le thème de l'autoaveuglement. Elle garde le lien avec la cécité, mais perd le thème de la contrefaçon, qui ne sert plus une fois la *conciliatio* effectuée.

L'anecdote inspirée de Pline est porteuse de *delectatio* puisqu'elle « promène agréablement l'esprit de l'auditeur », pour reprendre les idées de Quintilien et les mots de Gedoyn. Elle le « ramène » ensuite « adroitement tout à coup » au véritable sujet (IX, 1, 28¹³²²).

Si on convient du fait que le paragraphe 5 (Sénèque) exprime en fait le *propositum* du chapitre de Montaigne, et que le paragraphe 4 (Pline) est une habile transition pour y conduire, alors le statut des trois historiettes initiales est celui d'un exorde.

Nous aurions donc affaire à un exorde particulièrement long et plaisant – une *insinuatō* –, qui prépare la dénonciation de l'autoaveuglement. Martial (§ 1) est l'exemple même de l'auteur plaisant – Montaigne nous le rappelle : « il recite plaisamment l'histoire de Coelius » – agréable pour ses traits d'esprits (« un épigramme en Martial, qui est des bons »). Les deux vers latins cités sont en effet ce qu'on peut appeler des *sententiae dulces*, c'est-à-dire des pensées brillantes (XII, 10, 60¹³²³). Le poète latin occupe la première des trois parties de l'exorde et c'est un bon moyen de se concilier l'esprit de l'auditeur, c'est-à-dire d'éveiller « quelque estime, quelque chaleur » pour l'orateur (IV, 1, 59). Le style de l'exorde est conforme aux prescriptions de Quintilien : il revêt « un air simple et naturel ». C'est bien « un début modeste et sans ostentation [qui] s'insinue au mieux dans l'esprit de l'auditeur » (IV, 1, 60). Avec Martial, Montaigne dissout toute suspicion : « sa manière d'argumenter [n'est] pas suspecte » (V, 14, 35¹³²⁴).

Mais agréable, l'exorde l'est de moins en moins. Sa fonction moraliste est de plus en plus patente. L'exorde touche à sa fin, et atteint sa finalité, avec la figure des mères moralisatrices (« les mères ont raison de tancer leurs enfants », § 3) : c'est aussi son moment le plus évidemment moralisateur.

La rétrolecture montre donc que l'exorde n'était pas simplement plaisant ni simplement divertissant. Il dissimule habilement une argumentation qui aurait rendu l'orateur suspect si elle avait été dévoilée d'emblée. Il la prépare tout en la dissimulant. En effet, il introduit déjà les thèmes constitutifs du *propositum* moral, notamment la cécité, mais de

¹³²⁰ *Évangile de Luc*, VI, 41.

¹³²¹ Quintilien, *op. cit.*, IV, 3, 4. A partir d'ici, les références entre parenthèses renvoient à Quintilien et à Gedoyn.

¹³²² Cf. chapitre 6.

¹³²³ Cf. chapitre 7.

¹³²⁴ Cf. chapitres 3 et 12.

manière imperceptible : le chapitre conduit pas à pas de la cécité feinte – qui passe inaperçue aux yeux d’autrui –, à la cécité réelle, qui passe inaperçue par celui qui en est atteint. L’exorde est ainsi fait que tout semble se suivre. Pourtant, de proche en proche, au fil des « variations » pour reprendre l’expression commune à Jean Balsamo et à Alexandre Tarrête, Montaigne en arrive à son *propositum*, qui, lui, est loin d’être agréable : l’amour-propre dissimule à chacun – y compris au lecteur – ses propres vices.

Cette lecture d’ensemble du chapitre permet pour finir de reprendre la question des deux ajouts. Le premier, « ce me semble » (§ 2), est un modalisateur qui infléchit le caractère péremptoire de la référence à Appien. Le second ajout, lui, correspond à un détail autobiographique :

[§ 3] [C] De tout temps j’ay appris de charger ma main, et à cheval et à pied, d’une baguette ou d’un baston, jusques à y chercher de l’elegance et de m’en séjourner, d’une contenance affettée. Plusieurs m’ont menacé que fortune tourneroit un jour cette mignardise en nécessité. Je me fonde sur ce que je seroy tout le premier gouteux de ma race.

Montaigne met en scène ici l’ironie de son propre sort. Non pas qu’il ait malhonnêtement feint d’être malade, mais il avait détourné la fonction d’adjuvant de la canne. Exactement selon le même mode de retournement de la fortune que dans les deux premières anecdotes, Montaigne s’éloigne de la posture de moraliste – puisque c’est lui qui entend la leçon de morale d’autrui – pour se présenter comme victime lui aussi de ce type d’autoaveuglement, et de retournement de la roue de Fortune. La fin du chapitre permet en effet de revisiter cette parenthèse autobiographique : l’anecdote de Pline laisse à penser rétrospectivement que peut-être était-ce parce qu’il sentait progresser cette maladie en lui que Montaigne en était venu sans en avoir conscience à chercher un palliatif. La lettre de Sénèque tend peut-être à une interprétation différente : le port de la canne serait alors un symbole d’autoaveuglement ou de surdité de Montaigne lui-même envers le discours moralisateur d’autrui (« Plusieurs m’ont menacé »). Quoi qu’il en soit, en se plaçant dans la même posture que son lecteur, Montaigne parachève l’opération de *conciliatio*.

II. Comparaison avec l’épître-source de Sénèque : *conciliatio* minimale et *conciliatio* maximale

La fin du chapitre de Montaigne est une réécriture de la cinquantième des *Lettres à Lucilius*, et plus précisément de ses paragraphes 2 à 4. Montaigne reprend aussi les tout derniers mots de l’épître, à propos du soulagement immédiat que procure la philosophie. On peut se demander si Sénèque avait mis en place une *captatio benevolentiae* au début de sa lettre, dont voici le début :

1. *Epistulam tuam accepi post multos menses quam miseris ; superuacuum itaque putavi ab eo qui afferebat quid ageres quaerere. Valde enim bonae memoriae est, si meminit ; et tamen spero te sic iam uiuere ut, ubicumque eris, sciam quid agas. Quid enim aliud agis quam ut meliorem te ipse cotidie facias, ut aliquid ex erroribus ponas, ut intellegas tua uitia esse quae putas rerum? Quaedam enim locis et temporibus adscribimus ; at illa, quocumque transierimus, secutura sunt.*

1. J'ai reçu ta lettre des mois après son envoi. J'ai donc jugé superflu de questionner le porteur sur ce que tu faisais. Cet homme a une riche mémoire, s'il s'en souvient. Au demeurant, j'espère que tu vis désormais de telle sorte que, n'importe où tu sois, je saurai ce que tu fais. Car, qu'est-ce que tu fais d'autre que de te rendre meilleur tous les jours, de laisser là quelque erreur, de comprendre qu'est en toi le vice que tu crois être aux choses ? Nous imputons, en effet, aux lieux et aux temps certaines de nos faiblesses ; mais celles-ci, quel que soit le lieu où nous aurons passé, ne manqueront pas de nous suivre¹³²⁵.

Cet *incipit* épistolaire présente clairement une certaine forme de *captatio benevolentiae*, à propos de la matérialité de la lettre et de sa transmission par le biais du « porteur ». Ceci est déjà une manière d'amener la question moraliste du *quid agas*, « ce que tu dois faire ».

En revanche, la *conciliatio* est ténue, et pas particulièrement travaillée. L'auditoire que représente Lucilius est présumé peu hostile. Il peut être rétif à telle ou telle idée, mais il est lié par un pacte à son directeur de conscience. De façon plus générale, l'œuvre de Sénèque toute entière assume une fonction moraliste. Le *propositum* trouve donc, sans difficulté ni hostilité, une formulation dès la fin de l'exorde, au paragraphe 1 : « comprendre qu'est en toi le vice que tu crois être aux choses ». C'est la *propositio* en bonne et due forme. Nulle dissimulation chez Sénèque, ni dans cet exorde, ni par la suite.

Ce que nous appelons la parabole d'Harpaste aux paragraphes suivants est malgré tout agréable : elle est un détour de l'expression chez Sénèque, comme ensuite chez Montaigne. La parabole participe d'un dévoilement métaphorique : la lecture fait habilement passer de la cécité oculaire à la cécité morale. En tant que technique d'insinuation¹³²⁶ et moyen cryptique¹³²⁷, la parabole est un mode de séduction de l'auditeur, quel que soit son degré de *prudentia*.

En tenant compte de ces éléments intertextuels, nous pourrions donc considérer « De ne contrefaire le malade » comme une réfection de la *dispositio* de l'épître L de Sénèque, une réécriture plus « conciliante ». Montaigne refait de toutes pièces un exorde véritablement habile, bien plus long et détourné, de manière à ce que l'argumentation soit *minus suspecta* (Quintilien, V, 14, 35). Il fabrique également, par l'intermédiaire de Pline, une *transitio* qui prolonge la *conciliatio* de l'exorde et amène insensiblement au *propositum*. En ce qui concerne ce propos en lui-même, c'est un propos moraliste, mais qui est dévoilé quand le lecteur ne l'attend plus. De plus, le propos est délégué à Sénèque, puisque la traduction revient à dire : ce n'est pas moi Montaigne qui parle ici, mais le philosophe latin. Quant à la conclusion, elle conserve la note positive sur laquelle Sénèque termine son véritable prêche : « Si avons-nous une tres-douce medecine que la philosophie ». Il ajoute enfin la pirouette sur laquelle s'arrête le chapitre : « Voylà ce que dit Seneque, qui m'a emporté hors de mon propos ; mais il y a du profit au change. » En commentant la structure soi-disant improvisée et déviée de son texte, Montaigne allège le poids moral de son chapitre, sa gravité finale.

¹³²⁵ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Les Belles Lettres, trad. H. Noblot, Paris, éd. F. Préchac, 1987, tome II, p. 33-36. La phrase qui suit cette citation introduit la parabole d'Harpaste, à laquelle Montaigne se tient fidèlement.

¹³²⁶ Cf. chapitre 8, type d'*insinuatio* n° 3, l'*insinuatio-voluptas*.

¹³²⁷ Cf. chapitre 10, rubrique « similitude et parabole ».

Mais le « emporté hors » parle aussi de véhémence, d'inspiration. Une voix autre parle par la bouche de Montaigne, une voix latine et antique s'exprime sous le français d'aujourd'hui. Ce passage à une forme de sublime correspond à la progression du chapitre, qui mène du *conciliare* ou style moyen vers ce qu'il y a de plus fort, le *movere*, le pathos. Les anecdotes plaisantes qui occupent environ les trois quarts du chapitre ne peuvent légitimement se situer à la fin, au moment de l'envolée lyrique, philosophique et morale. On peut passer de Martial à Sénèque, mais pas l'inverse¹³²⁸. La progression du *conciliare* au *movere* est lui-même un symbole du progrès moral attendu du lecteur.

Nous avons voulu montrer que la *conciliatio* ne tient pas simplement à ce qui est dit, mais aussi à l'ordre dans lequel c'est dit, à la *dispositio*. Il s'en déduit le rapport profond avec la digression. Entendre une leçon de morale est de nature désagréable, voire « répugnante » c'est-à-dire rébarbative. C'est en tout cas ainsi que les *Essais* présentent, çà et là, la morale traditionnelle.

Nous pourrions pour finir dénombrer, à la lumière de Quintilien, six signes de l'habileté ou *calliditas* de Montaigne dans ce chapitre. Premièrement, un style simple, du moins au début du chapitre. Deuxièmement, des traits d'esprits agréables. Troisièmement, digression habile, et très voyante (Pline). Quatrièmement, le recours à la « similitude et parabole », bien identifiées par Ramus et par Canaye comme des outils de la cryptique : la cécité physique du début du chapitre peut rétrospectivement se lire comme une métaphore de la cécité morale de chacun. Cinquièmement, le fait que rien ne « sent[e] l'affectation [ni] l'étude » (IV, 1, 56) : le début du chapitre est tel que le lecteur ne peut pas le sentir comme « autant de pièges [...] qu'on luy tend » (IV, 1, 56) ; le tout semble improvisé. Le dernier signe de la finesse montaignienne nous semble être la *dispositio* de l'ensemble, artificieuse s'il en est : ce qui passe pour le corps du chapitre est en fait un exorde insinuant ; ce qu'il présente explicitement comme un appendice digressif est son véritable propos. D'après l'interprétation que nous proposons, le moteur de la lecture est donc un leurre. Le lecteur croit que le *propositum* est plaisant, alors qu'à l'inverse c'est parce qu'il y est présumé hostile que l'auteur a fabriqué des détours.

1. Faux <i>propositum</i>, fallacieusement annoncé dans le titre ; véritable « excursion » ; <i>placere</i> au début.	2. Véritable <i>propositum</i>, et <i>docere</i> en fin de course.
Structure globale d'une « insinuation ».	

Dans tous les cas, et quelle que soit la lecture qu'on adopte, on constate une grande variété des thèmes abordés, et néanmoins, une parenté entre tous (la feinte, la cécité, la maladie). Cet équilibre entre cohérence et diffraction des thématiques fait que l'auditeur ou le lecteur est amené à s'interroger pendant et après le discours sur la conduite du discours, très habile. Ce jeu plaisant de cache-cache avec le lecteur, qui se demande quel est le *propositum*, et comment il y a été conduit, fait peut-être aussi partie de la *conciliatio* telle que l'envisage Montaigne.

¹³²⁸ Ce chapitre se prêterait bien au petit jeu dont François Gourdin nous a montré l'exemple (chapitre 8, annexe 3) : on aurait pu renverser l'ordre du discours pour mesurer l'effet de l'ordre sur la *conciliatio*, comme il le fait pour le discours du centurion Clément.

Chapitre 23

Plus d'èthos que d'éros : le *ductus* de III, 5, « Sur des vers de Virgile »

Antoine Compagnon a consacré un numéro de la petite émission « Un été avec Montaigne » sur France Inter au chapitre « Sur des vers de Virgile », le 14 août 2012¹³²⁹. Il y montrait que Montaigne fait un éloge de la dissimulation en amour :

Ainsi, Montaigne fait l'éloge de la lenteur en amour, de la séduction et de la galanterie, considérées comme des qualités méridionales. Même lui, qui, avoue-t-il, est « vicieux en soudaineté », c'est-à-dire incapable de retarder sa volupté, comprend qu'il est une occupation où la manière trop directe et ouverte, ne paie pas. Les charmes de la lascivité tiennent au prolongement des préparatifs.

Rien que de juste, bien sûr, et ce petit-compte-rendu a toute les chances de donner à l'auditeur de France Inter l'envie de lire ou relire les *Essais*. Mais au regard de notre tableau synoptique *infra*, cette présentation ne correspond qu'à un seul des soixante-dix paragraphes que nous dénombrons, le paragraphe 51.

Il est évidemment plus difficile de donner une vision complète de ce long chapitre qu'un aperçu partiel. Pour le saisir dans son ensemble, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, dans la notice qu'ils lui consacrent, proposent de le renommer, comme le faisait un lecteur contemporain de Montaigne, Etienne Pasquier¹³³⁰ :

« Des vers de Virgile, qu'il pouvoit à meilleur compte intituler Cocq à l'asne, pour s'être donné pleine liberté de sauter d'un propos à autre, ainsi que le vent de son esprit donnoit le vol à sa plume. » Comme le notait dans ses *Lettres* (1616, XVIII, I) un Estienne Pasquier agacé et ravi, ce long chapitre à bâtons rompus entretient un rapport assez lâche avec son titre, un titre qui reste mystérieux jusqu'aux fameux vers de l'*Enéide*¹³³¹.

Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin remarquent effectivement un dispositif cryptique dans ce chapitre, ce que Ramus appelle « ne point declairer au commencement son entreprise »¹³³². Ils prennent, comme nous le ferons, comme premier point de repère les « fameux vers de l'*Enéide* », qui correspondent à notre paragraphe 13. La suite de leur notice approfondit en effet la question des citations. Les « vers de Lucrèce », *infra*, correspondent à notre paragraphe 42.

La surprise du lecteur s'accroît quand apparaissent une vingtaine de pages plus loin les vers de Lucrèce, pendants et sources de l'évocation des amours adultères de Mars et de Vénus. Ces deux citations, à la fois centrales et égarées loin l'une de l'autre, permettent de reconstituer la manière des *Essais*, ce processus de

¹³²⁹ Emission disponible à l'écoute : <http://www.franceinter.fr/emission-un-ete-avec-montaigne-sur-des-vers-de-virgile>

¹³³⁰ A propos du titre de ce chapitre, Tournon, André, *Route par ailleurs, Le « nouveau langage » des Essais*, Honoré Champion, Paris, 2006, p. 332.

¹³³¹ Edition Pléiade, p. 1736.

¹³³² Voir la rubrique correspondante à notre chapitre 10.

concrétion, d'addition, de commentaire, sans parler des ajouts postérieurs à 1588, processus qui noie la réflexion première – la comparaison des deux citations – dans un réseau subtil où « les matières se tiennent toutes enchevêtrées les unes aux autres ». Dans ces pages, on trouvera expliquées, sur un ton quasi professoral, la beauté de la poésie latine [...]. On y lira aussi les confidences les plus intimes sur la sexualité de Montaigne, son code d'amour personnel presque précieux, son goût pour les longs préludes, déjà recommandés au chapitre II, 15, à côté de réflexions sur le mariage, la jalousie, la paternité, l'éducation des filles, mais aussi de digressions sur les langues, la littérature, la supériorité de Plutarque, l'écriture avec ses satisfactions comme ses dangers, et les *Essais*¹³³³.

Cette analyse s'appuie sur le repère fondamental – désigné par le titre comme fondamental – des citations, et qui décèle un « processus qui noie » ce repère. Selon les deux critiques, ce sont les ajouts qui font perdre de vue la « réflexion première ».

Contrairement aux chapitres des *Essais* que nous venons d'étudier, « Sur des vers de Virgile » est un chapitre très long – de soixante-dix paragraphes, selon notre méthode de décompte. C'est un corpus conséquent qui permet de considérer l'habileté montaignienne à une autre échelle. Ce chapitre est-il un véritable « Cocq à l'Asne », comme le pense Estienne Pasquier ? Ou bien cette forme en cache-t-elle une autre, plus logique, plus argumentative – par conséquent moins gratuite ?

I. Une structure profonde très solide, mais bien camouflée

Le décalage entre le titre du chapitre et ses premières pages ne manquera pas de surprendre le lecteur. A ceux qui prennent ce type de distorsion pour des maladresses, Marie de Gournay fait une réponse énergique :

Pour le regard de quelques uns qui veulent estendre les effets de ceste pretenduë ignorance de l'esprit dont il est question, jusques au changement de quelques termes usitez en l'art vulgairement, libertinage de sa methode, suyte descousuë de ses discours, et manque de relation des Chapitres, avec leurs tiltres mesmes parfois : s'ils sont capables de croire qu'une teste de ce qualibre ait manqué par incapacité à faire en cela ce que tout escolier de quinze ans peut et fait ; je trouve qu'ils sont si plaisants à parler que ce seroit dommage de les faire taire¹³³⁴.

Dans notre perspective, ce type de titre décalé peut à l'inverse être le signe d'une grande habileté de l'auteur.

A. Un début de chapitre très conciliant

Il convient de relire le début du chapitre, ce que nous avons délimité comme étant le paragraphe 1.

[B] A mesure que les pensemens utiles sont plus plains et solides, ils sont aussi plus empeschans et plus onereux. Le vice, la mort, la pauvreté, les maladies, sont subjects graves et qui grevent. Il faut avoir l'ame instruite des moyens de soustenir et combatre les maux, et instruite des reigles de bien vivre et de bien croire, et souvent l'esveiller et exercer en cette belle estude ; mais à une ame de commune sorte il faut que ce soit avec relache et moderation : elle s'affole d'estre trop continuellement bandée. (§ 1)

¹³³³ Edition Pléiade, p. 1736.

¹³³⁴ Millet, Olivier, *La première réception des Essais de Montaigne, (1580-1640)*, Paris, Champion, 1995, note 2, p. 113, variante de 1635 +.

Cet exorde n'est pas pour déplaire – que ce soit au lecteur de l'époque ou au lecteur moderne. Montaigne produit une liste des maux qu'affronte la *praemeditatio malorum* : « le vice, la mort, la pauvreté, les maladies », autant de « subjects graves » qui suscitent des « pensemens utiles [...] plains et solides ». La notion d'exercice spirituel innerve tout le paragraphe : le substantif « ame » est répété, adossé d'un participe passé, « instruite », répété lui aussi ; *exercer* apparaît aux côtés d'*estude*, selon un rapprochement que nous avons noté dans notre chapitre sur « De l'exercitation ». Montaigne distingue ici deux autres pans de ces exercices spirituels : l'acquisition de « reigles » de sagesse morale (« bien vivre »), et la conscience spirituelle (« bien croire »). Rien là que de rébarbatif. Les exercices spirituels sont évoqués uniquement pour être mis à distance, ce qui est une forme de *captatio benevolentiae* : non, cette fois-ci, Montaigne n'a pas convoqué son disciple pour lui faire la morale. Auteur et lecteur ne seront pas dans une relation maître-disciple. Néanmoins nous retrouvons le début de « De l'exercitation », qui avait la même mise à distance des Romains stoïques et de leurs âmes « bandé[es] » qui cherchent à expérimenter la mort, Montaigne lui-même leur opposant une expérience « aisée » de la mort.

Mais, bien que la voix de la vertu exigeante et ascétique soit mise de côté pour l'heure, elle fait partie de la polyphonie du texte. Nous trouvons les marques textuelles de l'impératif moral : « Il faut avoir l'ame », expression suivie d'un attribut du COD. L'exercice spirituel est un présupposé culturel, un travail moral et spirituel dont la nécessité est communément admise. Ce champ lexical se prolonge au paragraphe suivant :

J'avoy besoing en jeunesse de m'advertir et solliciter pour me tenir en office ; l'alegresse et la santé ne conviennent pas tant bien, [C] dict-on, [B] avec ces discours serieux et sages. Je suis à present en un autre estat ; les conditions de la vieillesse ne m'advertissent que trop, m'assagissent et me preschent. De l'excez de la gayeté je suis tombé en celuy de la severité, plus facheus. Parquoy je me laisse à cette heure aller un peu à la desbauche par dessein ; et emploie quelque fois l'ame à des pensemens folastres et jeunes, où elle se sejourne. Je ne suis meshuy que trop rassis, trop poissant et trop meur. Les ans me font leçon, tous les jours, de froideur et de temperance. Ce corps fuyt le desreiglement et le craint. Il est à son tour de guider l'esprit vers la reformation. Il regente à son tour, et plus rudement et imperieusement. Il ne me laisse pas une heure, ny dormant ny veillant, chaumer d'instruction de mort, de patience et de poenitence. (§ 2)

« Discours serieux et sages », « leçon », « guider l'esprit vers la reformation », « instruction de mort, de patience et de poenitence » : Montaigne déploie un vaste vocabulaire de l'exercice spirituel, attaché de manière consubstantielle à l'âge de la vieillesse.

Cet exorde évoque la question du prêche moral ; et d'une certaine manière il le met aussi en pratique. Ce que prône ici Montaigne, c'est la modération – non pas en tant que privation et vertu austère (ce serait la tempérance¹³³⁵), mais en tant qu'équilibre des contraires : « pensements utiles » (§ 1), « pensements folastres » (§ 2), sur le plan moral et biographique, à ce qu'il dit, comme sur le plan littéraire ; « J'ayme une sagesse gaye et civile », « Je hay un esprit hargneux et triste » (§ 6). En associant ces contraires, Montaigne met en pratique la modération qu'il recommande. En même temps que celui de la vieillesse, le thème du plaisir est déjà très présent, en creux dans le premier paragraphe, en relief dans le deuxième. Puis intervient explicitement la notion de « volupté », au paragraphe 3.

La délimitation de l'exorde ne fait pas de doute, car le début de la première partie est très nettement signalé, au début du paragraphe 11 : « Mais venons à mon theme. » Cette phrase ouvre la *confirmatio* de manière explicite. Constitué de dix paragraphes, l'exorde est donc aussi long que les quatre autres grandes parties. La question se pose donc de savoir si

¹³³⁵ A propos de la différence entre *moderatio* et *temperantia*, voir Langer, Ullrich, *Vertu du discours, discours de la vertu, Littérature et philosophie morale au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1999, introduction.

l'exorde ne consiste pas déjà en une forme d'argumentation. On repère effectivement deux messages moraux d'emblée : il faut apporter de la modération à la sagesse et à la vieillesse ; et il faut parler ouvertement de ses vices. De quoi piquer la curiosité du lecteur.

En ce sens, Montaigne a la finesse que décrit Bernard Lamy vers la fin de son traité de rhétorique. Par exemple, comment détourner une femme de l'usage du maquillage ? Pour persuader les hommes, Lamy suggère de « combattre leurs inclinations par leurs inclinations ».

V. XII. Ce qu'il faut observer dans les choses dont on parle, pour s'insinuer dans l'esprit des auditeurs. [...] Si les auditeurs n'y prennent [dans les choses que l'on traite] aucune part, et qu'elles ne blessent point leur intérêt, l'artifice n'est pas nécessaire [ex : « théorèmes de géométrie »]. Mais lorsqu'on propose des choses contraires aux inclinations de ceux à qui on parle, l'adresse est nécessaire. L'on ne peut s'insinuer dans leur esprit que par des chemins écartés et secrets ; c'est pourquoi il faut faire en sorte qu'ils n'aperçoivent point la vérité dont on veut les persuader, qu'après qu'elle sera maîtresse de leur cœur ; autrement ils lui fermeront la porte de leur esprit, comme à une ennemie¹³³⁶.

Les hommes n'agissant que par intérêt, lors même qu'il semble qu'ils y renoncent, il faut nécessairement leur faire voir que ce qu'on leur persuade ne leur sera point désavantageux. On doit combattre leurs inclinations par leurs inclinations, et s'en servir pour les attirer dans les sentiments qu'on veut leur faire prendre, comme les matelots se servent du vent contraire pour arriver dans le port d'où il les éloignait ; cela se comprendra mieux par des exemples. Afin d'inspirer de l'aversion pour le fard à une femme qui n'a de l'amour que pour elle-même, et que rien ne touche que sa beauté, il faut, selon le conseil de Chrysostome, se servir de la passion qu'elle a pour sa beauté, pour la modérer, en lui montrant que les poudres et le fard gâtent le teint.

On détache de la débauche un homme qui ne refuse rien à ses plaisirs, en lui proposant des plaisirs plus doux, ou le persuadant fortement que ces débauches seront suivies de grandes douleurs. [= ceci ferait un bon résumé de « Sur des vers de Virgile »] Il faut toujours dédommager l'amour-propre ; c'est-à-dire désintéresser ceux que l'on veut faire renoncer à quelque intérêt¹³³⁷.

« Il faut toujours dédommager l'amour-propre » : cette précaution oratoire est une exigence de « l'éloquence de la chaire », que met aussi en avant Anne Régent-Susini :

[...] il s'agit de combattre les vices des auditeurs en ménageant toutefois leur amour-propre et leur sensibilité, de sorte qu'ils se laissent toucher, et non rebuter, par un sermon dont le contenu, par définition, ne peut leur être agréable¹³³⁸.

Ce type de préoccupation n'est pas étrangère à l'écriture montaignienne, notamment dans les chapitres à portée morale évidente.

Si l'orateur repère chez son auditrice la passion de sa propre beauté, il peut utiliser ce moyen pour la persuader. Montaigne, dans le chapitre III, 5, n'hésite pas à se servir du vent de la *libido* de son lecteur pour lui rappeler un certain nombre de valeurs morales. Et ce, dès ses premiers mots. Cet exorde a donc toutes les caractéristiques de l'insinuation : la longueur, le *delectare*, le caractère distendu du lien entre le titre et le début du chapitre, les détours et surtout la *conciatiatio*.

¹³³⁶ Cette description rappelle fortement la méthode de prudence, non pas que Lamy ait lu Ramus ; mais il suit très fidèlement la présentation équivalente de Quintilien, II, 17, 14 (cf. notre Introduction).

¹³³⁷ Lamy, Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 408-409.

¹³³⁸ Régent-Susini, Anne, *L'éloquence de la chaire, Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009, p. 37.

B. Un prêche pour la « moderation »

Nous livrons dès à présent, avant le tableau des paragraphes, ce qui nous paraît une clé de lecture du chapitre : un relevé des occurrences de la famille du mot *modération* dans « Sur des vers de Virgile ».

1	[B] Il faut avoir l'ame instruite des moyens de soustenir et combatre les maux, et instruite des reigles de bien vivre et de bien croire, et souvent l'esveiller et exercer en cette belle estude ; mais à une ame de commune sorte il faut que ce soit avec relache et moderation.
2	[B] La sagesse a ses excés, et n'a pas moins besoin de moderation que la folie.
7	[C] Dieu veuille que cet excès de ma licence attire nos hommes jusques à la liberté, par-dessus ces vertus couardes et mineuses nées de nos imperfections ; qu'aux despens de mon immoderation je les attire jusques au point de la raison !
21	[...] intervint ce notable arrest de la Royne d'Aragon, par lequel, apres meure deliberation de conseil, cette bonne Royne, pour donner reigle et exemple à tout temps de la moderation et modestie requise en un juste mariage, ordonna pour bornes legitimes et necessaires le nombre de six par jour.
31	[B] Cette nostre exasperation immoderée et illegitime contre ce vice naist de la plus vaine et tempestueuse maladie qui afflige les ames humaines, qui est la jalousie ¹³³⁹ .
39	[B] La frequence de cet accident en doibt meshuy avoir moderé l'aigreur : le voylà tantost passé en coustume.
48	[B] Or donc, laissant les livres à part, parlant plus materiellement et simplement, je trouve apres tout que l'amour n'est autre chose que la soif de cette jouyssance [C] en un subject désiré, ny Venus autre chose que le plaisir à descharger ses vases, qui devient vicieux ou par immoderation ou indiscretion.
54	[B] J'ay aperçeu (car autant de maisons, autant de divers stiles et formes) que les dames qui ont voulu donner aux filles de leur suite les reigles plus austeres, n'y ont pas eu meilleure advanture. Il y faut de la moderation ; il faut laisser bonne partye de leur conduite à leur propre discretion.
62	[B] Je hay quasi à pareille mesure une oysiveté croupie et endormie, comme un embesongnement espineux et penible. L'un me pince, l'autre m'assopit ; j'ayme autant les blesseures comme les meurtrisseures, et les coups trenchans comme les coups orbes. J'ay trouvé en ce marché, quand j'y estois plus propre, une juste moderation entre ces deux extremittez.
62'	[B] La philosophie n'estrivre point contre les voluptez naturelles, pourveu que la mesure y soit jointte, [C] et en presche la moderation, non la fuite.

Le terme *moderation* ponctue le chapitre à intervalles réguliers. Ce relevé montre un aspect du chapitre « Sur des vers de Virgile » très différent de celui que met en avant Antoine Compagnon dans son émission radiophonique.

La citation du paragraphe 62 montre l'importance de l'équilibre¹³⁴⁰ entre *otium* et *negotium*. Deux des citations (§ 31 et 39) mettent en avant la nécessité morale de contenir la jalousie, « tempestueuse maladie ». Toutes les autres citations consistent à chercher un point d'équilibre, à déplacer le curseur sur un même axe, entre deux mêmes « extremittez », la sagesse et la folie. Montaigne avoue platement son *propositum* au paragraphe 7 :

Dieu veuille [...] qu'aux despens de mon immoderation je les attire [nos hommes] jusques au point de la raison !

Un projet pour le moins ambitieux que celui de ramener les excès humains à un point d'équilibre. Montaigne prône tantôt une modération dans la sagesse et l'austérité (citations des paragraphes 1, 2 et 54), tantôt une modération dans le plaisir et la folie (§ 2, 21, 48, 62'). En définitive, la modération est bien plus qu'un simple équilibre : c'est la voie de la « liberté » (§ 7) et de la justice (« juste », § 21).

¹³³⁹ Phrase étudiée p. 37 *sq.* dans l'article de Claire Couturas, « Envie et jalousie : les stratégies du désir », *BSAM*, VIIIe série, n° 39-40, juillet-décembre 2005, pp. 31-51.

¹³⁴⁰ A propos de l'équilibre ds le chapitre III, 5, voir Gray, Floyd Francis, *La balance de Montaigne : exagium / essai*, Paris, Nizet, 1982, p. 155-169.

Le chapitre connaît une nette progression : l'idée plutôt séduisante de tempérer l'austérité des mœurs est davantage présente à son début. Le chapitre conduit progressivement vers le message contraire : il faut mettre des « bornes » au plaisir et la folie. Mais pour ce faire, Montaigne ne se présente pas en donneur de leçon. Il prend à la fois la posture du vieillard plutôt morose et presque apathique (§ 2) et celle de l'homme porté à la « licence », à l'excès de plaisir, à la folie (§ 7). Il prend la parole – au début du moins – car il est lui-même en quête de cet équilibre difficile.

C. Un plan imperceptible

Notre découpage argumentatif inclut dans la colonne de droite une étude plus spécifique de l'énonciation (« TU », « VOUS »), des références à la personne de l'auteur, qui sont ponctuelles (MOI), la présence d'impératifs et quelques autres marqueurs énonciatif du prêche moral (« c'est folie »), ainsi que la citation et le commentaire des vers de Virgile et de Lucrèce.

	Pages	Plan	Début du paragraphe	Reformulation	Enonciation
1B	840-841 / 882	Exorde	« A mesure que les pensemens utiles sont plus plains et solides, ils sont aussi plus empeschans et plus onereux. »	Il faut contre-balancer les pensées morales et sombres.	
2B	841-842 / 882-884		« J'avoy besoing en jeunesse de m'advertir et solliciter pour me tenir en office ».	J'essaie de compenser les effets de la vieillesse par les « pensements folastres » ¹³⁴¹ .	MOI.
3B	842-843 / 884		« Ma philosophie est en action, en usage naturel et present : peu en fantasie. »	C'est à nous vieillards de rechercher la « volupté », pas aux jeunes.	MOI.
4B	843-844 / 884-885		« Je fuis de mesme les plus legeres pointures »	J'évite désormais les souffrances dans la mesure du possible.	MOI.
5B / C	844 / 885-886		« Puisque c'est le privilege de l'esprit de se r'avoir de la vieillesse, je luy conseille, autant que je puis, de le faire »	L'esprit perd malheureusement son entrain quand le corps perd le sien. J'essaie en vain d'égayer mon esprit désormais.	MOI.
6B / C	844-845 / 886		« Aumoins, pendant que nous avons trefves, chassons les maux et difficultez de nostre commerce »	« J'ayme une sagesse gaye », et non pas austère.	Impératif. MOI.
7B / C	845 / 886-887		« Au reste, je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire »	Il faut oser dire ce qu'on fait, comme moi.	MOI.

¹³⁴¹ A propos de l'opposition qui sert de trame à cet exorde (§ 2 à 5 surtout), et de fond au chapitre : la vieillesse comme *fractio*, comme rupture, et à propos des relations entre jeunesse et vieillesse, voir l'article de Thierry Gontier, « Que philosopher, c'est apprendre à vieillir », *Montaigne*, Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf, 2010, pp. 293-314.

8B	846 / 887		« Je souffre peine à me feindre, si que j'évite de prendre les secrets d'autrui en garde »	J'évite donc que les autres ne me confient leurs secrets.	MOI.
9B	846- 847 / 887- 888		« Sur quoy, disons ce mot en passant, qu'on fait bon marché à un homme de conscience etc. »	« Ils envoient leur conscience au bordel », mais maintiennent des apparences tout à fait décentes.	Substantif « devoir ». MOI par contraste avec ILS.
10B	846- 847 / 888- 889		« En faveur des Huguenots, qui accusent nostre confession privée et auriculaire, je me confesse en publicq »	Je publie mes confessions pour qu'on me connaisse tel que je suis.	MOI. VOUS.
11B / C	847- 848 / 889- 890	I.	« Mais venons à mon theme ¹³⁴² . Qu'a fait l'action genitale aux hommes etc. »	Il ne faudrait pas avoir honte de parler d' <i>éros</i> .	
12B	848- 849 / 890		« Je ne sçay qui a peu mal mesler Pallas et les Muses avec Venus »	La poésie doit beaucoup à l' <i>éros</i> .	
13B	849 / 891		« Mais de ce que je m'y entends, les forces et valeur de ce Dieu se trouvent plus vives et plus animées en la peinture de la poesie qu'en leur propre essence »	L' <i>éros</i> a plus de puissance tel qu'il apparaît dans la poésie que dans la réalité.	[Vers de Virgile, <i>Enéide</i> , VIII : Vénus et Vulcain.]
14B	849- 850 / 891- 892		« Ce que j'y trouve à considerer, c'est qu'il la peint un peu bien esmeue pour une Venus maritale. »	L' <i>éros</i> est peu compatible avec le mariage.	
15B	850- 851 / 892- 893		« Je ne vois point de mariages qui faillent plustost et se troublent que ceux qui s'achement par la beauté et desirs amoureux. »	Mieux vaut distinguer mariage et désir, de même que noblesse et vertu.	
16C	851 / 893		« De vray, il n'en doibt pas aller comme des officiers des Roys de Sparte »	Il ne faut pas survaloriser la noblesse, comme on le faisait à Sparte.	Verbe « devoir ».
17B	851- 852 / 893- 894		« Ung bon mariage, s'il en est, refuse la compaignie et conditions de l'amour. »	Un mariage sain est fait d'amitié, non d' <i>éros</i> .	
18B	852 / 894		« Les humeurs desbauchées, comme est la mienne etc. »	Je n'étais pas fait pour le mariage, mais je m'y suis plutôt bien conduit.	MOI.
19B	852- 853 / 894		« Il n'est plus temps de regimber quand on s'est laissé entraver. »	Une fois marié, mieux vaut reconnaître son devoir.	

¹³⁴²

« Mais venons à mon theme. » (§ 11B) est un marqueur de fin d'*insinuatio*.

20B	853-854 / 894-896	II.	« Passons outre ¹³⁴³ . Notre poète représente un mariage plein d'accord etc. »	Le mariage et l' <i>éros</i> sont deux choses diverses. Isocrate. Une femme peut aimer son mari bien qu'elle le trompe et réciproquement.	Retour aux vers de Virgile. Verbe « devoir ».
21B	854-856 / 896-898		« Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde »	Nous savons que les femmes sont bien plus enclines à l' <i>éros</i> . Il ne faut pas ensuite leur reprocher leur infidélité ¹³⁴⁴ .	NOUS (les hommes).
22B	856-857 / 898-899		« Nous les dressons des l'enfance aux entremises de l'amour »	L'éducation rigide des filles développe leur <i>éros</i> . Exemple de sa propre fille et du mot « fouteau ».	
23B	857 / 899-900		« Oyez leur représenter nos poursuites et nos entretiens »	Les femmes sont naturellement expertes dans l'art d'aimer.	VOUS. Impératif.
24B / C	857-858 / 900		« Tout le mouvement du monde se résout et rend à cet accouplement »	De nombreuses philosophies et certaines religions témoignent de l'immense puissance de l' <i>éros</i> .	
25B	858-859 / 900-901		« En la plus part du monde, cette partie de notre corps estoit déifiée. »	Le membre viril était idolâtré dans de nombreuses cultures.	
26B	859-860 / 901-903		« Ce bon homme, qui en sa jeunesse, chassa tant de belles et antiques statues en sa grande ville pour ne corrompre la veue etc. »	Le fait de cacher le membre viril ne diminue pas la concupiscence féminine.	
27B / C	860-861 / 903-904		« Confessons le vrai : il n'en est guère d'entre nous qui ne craignent plus la honte qui lui vient des vices de sa femme que des siens »	Nous estimons le poids des vices en fonction de notre intérêt : l'infidélité féminine est le pire selon nous.	Impératif (« Confessons »).
28B	861-862 / 904		« Je ne sçay si les exploits de Caesar et d'Alexandre surpassent en rudesse la résolution d'une belle jeune femme etc. »	Il est glorieux pour une femme d'être fidèle.	
29B	862-863 / 904-905		« Elles trouveront, si elles s'en prennent garde, qu'elles en seront non seulement très-estimées »	Les femmes ont tout intérêt à nous résister avec vertu.	VOUS. 2 impératifs (« mesurez », « regardez »).
30B	863 / 905-906	« J'en ay veu, desquelles la réputation a été long temps intéressée par injure, s'estre remises en l'approbation universelle »	En un siècle si médisant, si j'étais à leur place, je veillerais à ma réputation.		

¹³⁴³ « Passons outre. » (§ 20) est le marqueur du changement de partie.

¹³⁴⁴ Très long paragraphe d'une grande cohérence argumentative. Amplification de l'emprise de l'*éros* sur les femmes – et sur certains hommes.

31B	863-864 / 906-907	III.	« Cette nostre exasperation immodérée et illegitime contre ce vice naist de la plus vaine et tempestueuse maladie qui afflige les ames humaines, qui est la jalousie. »	La jalousie est un vice inepte, contre lequel il faut résister.	
32B	864 / 907		« Et le Dieu de nostre poete, quand il surprint avec sa femme l'un de ses compaignons, se contenta de leur en faire honte »	Vulcain ne se laisse pas emporter à la jalousie ¹³⁴⁵ .	[Retour ponctuel aux vers de Virgile]
33B	864-865 / 907-908		« Quant à la confusion des enfans etc. »	La jalousie a encore plus de puissance sur les femmes que sur les hommes.	« C'est pitié ».
34B	865-866 / 908		« Or le devoir de chasteté a une grande estendue. »	Nous ne pouvons pas raisonnablement attendre d'elles qu'elles brident leur imagination et leur désir mental.	Impératif (« Imaginez »).
35B	866 / 908-909		« J'ay eu faute de fortune souvant, mais par fois aussi d'entreprise. »	Je suis quelque peu timoré en amour.	MOI.
36B	866-867 / 909-910		« C'est donc folie d'essayer à brider aux femmes un desir qui leur est si cuysant et si naturel. »	La dissimulation est de mise en amour. La naïveté n'y est pas à sa place ¹³⁴⁶ .	« C'est folie ¹³⁴⁷ ».
37B / C	868-869 / 910-911		« Nous ne sçaurions leur circonscrire precisement les actions que nous leur deffendons. »	Une femme ne manque pas nécessairement de vertu pour avoir des « meurs desbordées ».	Impératif (« confessons »).
38B	869-870 / 911-912		« Et puis quel fruit de cette penible sollicitude ? »	La jalousie des hommes n'empêche pas l'infidélité des femmes. Mieux vaut ne pas savoir qu'on est trompé.	VOUS. « C'est folie ».
39B	870 / 912-913		« Je sçay çant honestes hommes coqus, honnestement et peu indecemment. »	Un mari trompé peut rester digne ¹³⁴⁸ .	TU. VOUS.
40B	870-871 / 913-914	« De leur donner mesme conseil à elles pour les desgouster de la jalousie, ce seroit temps perdu »	La jalousie des femmes est inexorable et redoutable.		

¹³⁴⁵ Ce paragraphe nous semble être une *praeparatio* du IV.

¹³⁴⁶ Même remarque.

¹³⁴⁷ Cf. annexe du chapitre 16.

¹³⁴⁸ Le prêche se fait particulièrement franc à certains paragraphes, notamment dans les deux passages écrits à la deuxième personne du singulier (§ 39 et 49). Le paragraphe 49 est une sorte de réprimande de la jalousie masculine : « [B] Hé ! pauvre homme, tu as assez d'incommoditez nécessaires, sans les augmenter par ton invention ; et és assez miserable de condition, sans l'estre par art. Tu as des laidours reelles et essentielles à suffisance, sans en forger d'imaginaires. » Tournon qualifie ce second passage d'« apostrophe véhémence » et estime nécessaire de le citer (*op. cit.*, p. 334-335).

41B	871-872 / 914-915		« Regardons aussi que cette grande et violente aspreté d'obligation que nous leur enjoignons ne produise deux effets contraires à nostre fin »	La jalousie des maris est contre-productive : elle attire les rivaux et rend les femmes plus faciles. Anecdote de Messaline.	Impératif (« Regardons »).
42B	872-873 / 915-916	Digression littéraire et métalittéraire	« Ce que Virgile dict de Venus et de Vulcan, Lucrece l'avoit dict plus sortablement d'une jouissance desrobée d'elle et de Mars » ¹³⁴⁹ .	Ces vers de Lucrèce sont beaux et bien pensés.	[Vers de Lucrèce : Vénus et Mars]
43B	873-874 / 916-917		« Les imbecilles sentent encores quelque image de cecy etc. »	Les mots ont moins d'énergie en français qu'en grec, qu'en latin, et même qu'en italien.	
44B	874-875 / 917-918		« Les sciences traictent les choses trop finement, d'une mode trop artificielle etc. »	Pour penser l'amour, je tiens les livres à distance – si ce n'est Plutarque.	Impératif (« Laissons là »).
45B	875 / 918		« Pour ce mien dessein, il me vient aussi à propos d'escire chez moy, en pays sauvage »	Mon livre me représente fidèlement.	MOI en tant qu'auteur.
46B / C	875-876 / 918-919		« Or j'ay une condition singeresse et imitatrice »	J'ai une propension générale à imiter.	
47B	876-877 / 919-920		« Que je commence par celle qu'il me plaira, car les matieres se tiennent toutes enchesnées les unes aux autres. »	J'écris par concaténation et de manière fortuite.	
48B	877-878 / 920-921		IV.	« Or donc, laissant les livres à part ¹³⁵⁰ , parlant plus materiellement et simplement, etc. »	En amour, même les hommes « prudents » sont réduits au statut des fous et des bêtes.
49B / C	878-880 / 921-923	« D'un costé, nature nous y pousse, ayant attaché à ce desir la plus noble, utile et plaisante de toutes ses operations »		Il ne faut pas avoir honte des actions génitales comme nous le faisons ¹³⁵¹ .	TU.

¹³⁴⁹ A propos de la fin du paragraphe 42 et la question du « naturel » dans l'écriture montaignienne, voir l'article de Michel Magnien, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », *Montaigne et la rhétorique, Actes du Colloque de St Andrews (28-31 mars 1992)*, John O'Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris, Champion, 1995, p. 28-29. Le paragraphe célèbre contient une belle citation de Quintilien, ajoutée en C, *Pectus est quod disertum facit* (X, 7, 15) : à ce sujet, voir l'article de Gisèle Mathieu-Castellani, *Montaigne et la rhétorique, op. cit.*, p. 23 sq. A propos des paragraphes 42 et 43, voir aussi Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 39-41.

¹³⁵⁰ « Or donc, laissant les livres à part » (§ 48) est le marqueur de fin de cette grande digression.

¹³⁵¹ Très long paragraphe, à grande cohérence argumentative : interpellation du lecteur à la deuxième personne du singulier et amplification de la honte qu'il y a à parler des « actions génitales ». Sur la réhabilitation du désir sexuel, qui fait partie d'une réhabilitation générale du corps, voir Gontier, Thierry, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996, p. 135 sq.

50B	880 / 923		« Les vers de ces deux poètes, traitant ainsi réservément et discrètement de la lascivité comme ils font, etc. »	Mieux vaut cacher pour montrer, en poésie.	[Retour aux vers de Virgile et de Lucrèce] Notion de dissimulation.
51B	880- 881 / 923- 924		« L'amour des Espagnols et des Italiens, plus respectueuse et craintive »	Mieux vaut cacher pour montrer, en amour, conformément aux mœurs italiennes. Les mœurs françaises sont trop libres.	Impératif « Apprenons ». Notion de retardement ¹³⁵² .
52B	881- 882 / 924- 925		« Voyez combien la forme des salutations, qui est particulière à notre nation »	Exemple des baisers : les mœurs françaises sont trop libres.	Impératif « Voyez ».
53B	882- 883 / 925- 926		« Elles ne vendent que le corps »	J'ai en horreur l'idée d'acheter ou de forcer une femme.	VOUS.
54B	883- 885 / 926- 927		« Ceux qui cognoissent l'Italie ne trouveront jamais estrange si, pour ce subject, je ne cherche ailleurs des exemples »	Les mœurs italiennes sont plus strictes, ce qui aiguise même un peu trop le désir.	
55B / C	883 / 927- 928		« C'est un bel usage de notre nation que, aux bonnes maisons »	Les femmes doivent être modérées dans la manière dont elles se rendent ¹³⁵³ .	Subjonctif à valeur injonctive. Notion de « retardement » à nouveau.
56B	885 / 928- 929		« Nous sommes, quasi en tout, iniques juges de leurs actions, comme elles sont des nostres. »	Il y a contradiction entre la violence naturelle de l'amour et la fidélité que nous attendons d'elles.	
57B / C	885- 886 / 929- 930		« et si, l'inconstance leur est à l'aventure aucunement plus pardonnable qu'à nous. »	L'inconstance des femmes est un peu plus excusable que celle des hommes – à cause des défaillances masculines.	

¹³⁵² Les paragraphes 50 et 51 rappellent les problématiques étudiées ici, par l'opposition entre la voir rapide et directe, ouverte (« découvrir et éclairer de plus pres » ; « à droit fil » ; « ouvert » ; « la faire paroistre si entiere » ; « soudaineté » ; « volupté viste et precipiteuse » ; « impetuosité ») et la voie détournée et plus longue de la dissimulation (« couvrent » ; « par reflexion » ; « caché » ; « certaines autres choses qu'on cache pour les montrer » ; « nous achemine à en penser plus qu'il n'en y a » ; « sorte de modestie » ; « plus mineuse et couverte » ; « Je ne sçay qui, anciennement, desiroit le gosier allongé comme le col d'une gruë pour gouter plus long temps ce qu'il avalloit » ; « entr'ouvrant [...] une si belle route à l'imagination » ; « arrester sa fuitte et l'estendre en preambules », « à se faire valoir, à s'estimer, à nous amuser et à nous piper » « marches et degrez », « Nous nous devrions plaie d'y estre conduicts, comme il se faict aux palais magnifiques, par divers portiques et passages, longues et plaisantes galleries, et plusieurs destours. »). André Tournon fait aussi ce rapprochement entre la dissimulation en amour et en littérature : « Les feintes et manœuvres des couples d'amants, qui s'interposent entre le désir et la satisfaction, les précautions, les réticences du manège courtois [...] ont leur équivalent, selon Montaigne, dans les détours de l'expression poétique. [...] L'analogie est parfaite, entre le langage allusif des poètes et les ruses de la séduction... » (Tournon, *op. cit.*, p. 335-336) La séduction est elle aussi, comme son nom en latin l'indique, un *ducere*, un *ductus*.

¹³⁵³ Le paragraphe 55, très long lui aussi, est une nouvelle opposition entre la méthode de la simplicité (« la facilité et promptitude » ; « temerairement en gros et tumultuairement ») et la méthode de la finesse (« la gradation et la longueur en la dispensation », « il faut qu'elles couvrent de toute leur art », « Se conduisant, en leur dispensation, ordonément et mesurément, elles pipent bien mieux nostre desir et cachent le leur. »)

58B	886- 887 / 930- 931		« Pour ce peu qu'il m'en faut à cette heure etc. »	L'âge avancé pousse les hommes à telles défaillances. La nature ne pourvoit pas les hommes également sur le plan génital.	VOUS. Impératifs (« Fiez-vous », « Renvoyez-le »). MOI
59C	887- 889 / 931- 932		« Chacune de mes pieces me fait esgalement moy que toute autre. »	Je n'hésite pas à parler de sexe, au risque de choquer certains lecteurs ¹³⁵⁴ .	
60B	889 / 932- 933		« Suivons ¹³⁵⁵ . Pareillement d'où peut venir cette usurpation d'autorité souveraine que vous prenez sur celles qui vous favorisent à leurs despens ? »	Il ne faudrait pas exiger des femmes une fidélité qu'on ne leur accorde pas.	VOUS.
61B	889 / 933- 934		« C'est contre la forme ; mais il est vray pourtant que j'ay, en mon temps, conduit ce marché, selon que sa nature peut souffrir, aussi consciencieusement qu'autre marché »	J'ai toujours été bienveillant envers les femmes, mêmes inconstantes.	MOI.
62B	891 / 934- 935		« Au demeurant, en ce marché, je ne me laissois pas tout aller »	J'ai réussi à maintenir une certaine modération en amour.	MOI.
63B	891- 892 / 935- 936		« mais, à la [la « vaine occupation » qu'est l'amour] conduire ¹³⁵⁶ en cette façon, je l'estime salubre, propre à desgourdir un esprit et un corps poissant »	Les agitations de l'amour ont un effet positif sur la vieillesse.	
64B / C	892- 893 / 936- 937		« La philosophie n'estrивe point contre les voluptez naturelles »	La philosophie ne réproouve pas les plaisirs de l'amour.	
65B	893 / 937- 938		« Je n'ay point autre passion qui me tienne en haleine. »	La passion amoureuse me serait bénéfique aujourd'hui que je suis vieux ¹³⁵⁷ .	
66B	893- 894 / 937- 938		« Mais j'entens bien que c'est une commodité bien mal aisée à recouvrer »	Mais je serais de peu de profit en amour envers une femme jeune.	
67C	894- 895 / 938- 939		« Raliez vous, me dira l'on, à celles de vostre condition que la compaignie de mesme fortune vous rendra plus aisées. »	Certes l'amour est un commerce où il faut de la ressemblance.	

¹³⁵⁴ Très long paragraphe 59, digression métalittéraire : justification à l'attention du lecteur qui serait scandalisé. Ce paragraphe est aussi une réponse à l'objection par avance, une *anteoccupatio* ou prolepse argumentative.

¹³⁵⁵ « Suivons. » (§ 60) est le marqueur de fin de la *digressio*.

¹³⁵⁶ Notion de « conduite » : l'amour est donc un terrain d'exercice de la *prudencia*.

¹³⁵⁷ Ce paragraphe confère une certaine cohérence à l'ensemble du chapitre, dont il tient en quelque sorte les deux bouts, puisqu'il fait écho au contenu des paragraphes 2 à 4.

68B	895-896 / 939-940		« l'amour ne me semble proprement et naturellement en sa saison qu'en l'age voisin de l'enfance »	L'amour sied à la jeunesse, car il ne doit pas être conduit « par art et par sagesse ».	VOUS. 2 impératifs (« Voyez »).
69B / C	896-897 / 940-941		« mais je puis dire avoir veu souvent que nous avons excusé la foiblesse de leurs esprits en faveur de leurs beautez corporelles »	Les jeunes ne sont pas faits pour s'unir à des crps décrépis, même s'ils sont dotés d'un esprit supérieur.	
70B / C	897 / 941	Conclusion	« Pour finir ce notable commentaire, qui m'est échappé d'un flux de caquet, flux impetueux par fois et nuisible »	Il ne faut pas faire de différence dans notre manière de juger l'infidélité des hommes et celle des femmes.	

Pour ce qui est de la première partie de l'argumentation proprement dite, Tournon la cite et en fait le point de départ de son analyse :

« Mais venons à mon theme. Qu'a fait l'action genitale aux hommes, si naturelle, si necessaire et si juste, pour n'en oser parler sans vergnongne et pour l'exclurre des propos serieux et reglez ? Nous prononçons hardiment : tuer, desrober, trahir ; et cela, nous n'oserions qu'entre les dents ? » Prise à la lettre, l'annonce met en cause un phénomène qui affecte le langage, – la censure des parole qui ont trait à « l'action génitale ». Formulée en interrogation oratoire, elle prend d'emblée l'allure d'une protestation, d'où dérive immédiatement le problème corollaire, également de langage : comment dire cette action, de manière à faire prévaloir sa légitimité, donnée pour incontestable par les trois adjectifs qui la qualifient d'emblée, contre la loi de silence¹³⁵⁸ ?

Dès la fin de l'exorde se pose la question de savoir quel est le thème. Tournon estime qu'il s'agit d'un problème de langage : il en fait la clé de lecture du chapitre, son facteur principal d'unité. Ce chapitre serait un « essai de langages concurrents »¹³⁵⁹ : langage « platonisant », langage « trivial », langage « poétique ».

On peut procéder différemment, en particulier en cherchant l'unité du chapitre non pas dans un « thème », mais dans un *raisonnement*. Il ne nous semble pas que la problématique du langage soit un fil auquel Montaigne se tienne constamment dans ce chapitre. Certains enjeux, moraux notamment, comme la question de la jalousie, ne peuvent entrer dans le cadre de cette problématique. André Tournon les traite d'ailleurs à part, dans un second temps de son propre chapitre¹³⁶⁰.

L'argumentation menée dans ce chapitre nous semble s'articuler en quatre grandes parties, pour quatre entités : le couple Vénus et Vulcain ; Vénus ; Vulcain ; le couple Vénus et Mars. S'y ajoutent un long exorde et une longue digression. Nous pourrions la schématiser ainsi :

Exorde (§ 1-10).

I. Le mariage est une belle institution (§ 11-19). VENUS et VULCAIN comme non représentatifs d'un amour légitime.

II. L'*éros* a une grande emprise sur les femmes (§ 20-30). VENUS comme représentative des femmes.

III. La jalousie est à réprimer en soi-même (§ 31-41). VULCAIN comme modèle moral.

Digression métalittéraire (§ 42-47). VENUS et MARS comme représentatifs d'un amour illégitime.

IV. Il faut de la modération en amour de manière générale (§ 48-69)¹³⁶¹.

¹³⁵⁸ Tournon, *op. cit.*, p. 332.

¹³⁵⁹ *Ibid.*, p. 333.

¹³⁶⁰ *Ibid.*, p. 337-348.

¹³⁶¹ Barbara Bowen propose un plan quelque peu différent : *The essay is undoubtedly difficult. It is 56 pages un the P.U.F. and can be divided into the following sections : (i) old age (841-45) ; (ii) sincerity (845-47) [=*

Présenté ainsi, le chapitre n'est pas un « coq à l'âne ». Il suit un plan équilibré, qui multiplie les jeux de symétrie entre hommes et femmes, entre amour légitime et illégitime, entre excès et modération etc. Chacune de ces parties mérite un rapide examen.

I. Ce qui distingue la première et lui donne son sens, par contraste avec le reste du chapitre, c'est l'introduction des vers de Virgile annoncés dans le titre. Il s'agit d'un développement sur le mariage à partir de l'*exemplum* qu'est le couple Vénus / Vulcain, assez représentatif¹³⁶² des couples ordinaires tels que les présente Montaigne dans ce chapitre, parce que les femmes sont à l'image de Vénus, et les hommes de Vulcain – ce sera le propos des deuxième et troisième parties. Plaisir érotique, plaisir poétique, tous les thèmes de cette première partie sont faits pour plaire au lecteur. Le discours montaignien y a toutes les apparences du *sermo*, de la « conversation » agréable¹³⁶³.

II. La seconde partie du raisonnement se focalise davantage sur la figure de Vénus et des femmes en général. Son seuil est assez nettement marqué : « Passons outre. Notre poète représente un mariage plein d'accord etc. » Montaigne reprend donc lesdits vers du paragraphe 13 pour en tirer autre chose et percer à jour la nature des femmes. Cette partie conduit le lecteur à se résoudre à leur infidélité consubstantielle. Elle se distingue par une différence énonciative notable, qui intervient immédiatement au paragraphe 20 : la constitution d'un « nous » qui désigne les hommes, par contraste avec le « elles » des femmes.

III. Contrairement aux deux premières, la troisième partie commence sans crier gare, ce qui la rend difficile à repérer (« Cette nostre exasperation immodérée et illegitime »). Cette transition est effacée, à dessein probablement, puisque c'est là que se situe selon nous le cœur de l'argumentation. La troisième partie a pourtant une très forte unité thématique, en tant que *dissuasio*, que prêche contre la jalousie. L'absence de balise initiale perturbe fortement la compréhension de la progression argumentative, *a fortiori* pour le lecteur *imprudens* qui n'attendrait de cette lecture qu'un plaisir léger.

Ce chapitre comporte ensuite une longue et fameuse digression, qui débute avec l'introduction des vers de Lucrèce, à propos de Vénus adultère. Ils concurrencent ceux de Virgile¹³⁶⁴, à propos de la « Venus maritale ». La fin de cette digression est très marquée : elle intervient quand commence la quatrième partie du chapitre :

notre exorde] ; (iii) *sex* (847-49) ; (iv) *mariage* (849-72) ; (v) *style* (872-77) [= *notre digression métalittéraire*] ; (vi) *back to sex* (877-897). (Bowen, Barbara C., « Montaigne's anti-Phaedrus : "Sur des vers de Virgile" (*Essais*, III, 5) », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 1975, vol. V, n°1, p. 107)

¹³⁶² Pour ce qui est de la citation précise de Virgile, Montaigne estime qu'elle est en décalage avec la réalité sexuelle des couples mariés, car empreinte de trop de lascivité.

¹³⁶³ On pourrait dire de ce chapitre ce qu'Hélène Merlin-Kajman dit de Théophile de Viau, comme elle le suggère d'ailleurs : « En quoi la "conversation publique" de Théophile, c'est-à-dire, dans le sillage de Montaigne, la publication de soi et de ses émois amoureux [...] peut-il faire plus que plaire au public [...] ? » (Merlin-Kajman, Hélène, « Donner du plaisir au public, un enjeu littéraire paradoxal », *La Revue*, n°4, www.lrd.fr, mis en ligne en juillet 2010).

¹³⁶⁴ Pour une autre lecture, plus érotique, de la manière dont Montaigne associe les vers de Virgile et ceux de Lucrèce, voir Joly, Elisabeth, « "Une jouissance desrobée", Une érotique des *Essais* de Montaigne », BSAM, VIIIe série, n° 27-28, juillet-décembre 2002, pp. 46-59, notamment p. 51-52. A propos de la question de la poésie latine, et plus largement, du pouvoir de suggestion par les mots de l'amour érotique, voir André Tournon, *op. cit.*, et Ullrich Langer (*Penser les formes du plaisir littéraire à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2009 : le dernier chapitre est consacré à « Sur des vers de Virgile », « Montaigne et le plaisir de Mars vaincu »,

Or donc, laissant les livres à part, parlant plus matériellement et simplement. (§ 48)

Cet ensemble est digressif car il utilise les vers de Lucrèce pour parler d'autre chose que de l'*ars amatoria*. C'est aussi sa teneur non pas argumentative, mais explicative qui le distingue. La digression est une sorte d'embrayage, de récréation, comme nous l'avons vu au chapitre 7 : Montaigne quitte un temps l'argumentation pour formuler un certain nombre de jugements esthétiques et de considérations gratuites.

Mais d'après notre lecture, tout le chapitre n'est pas digressif. Outre l'exorde, qui est digression parce qu'insinuation, il n'en comporte que deux, dont celle-ci qui est très longue. Cette digression qui court sur six paragraphes couvre en fait toutes celles qu'énumèrent Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin : « digressions sur les langues [§ 43], la littérature [§ 42], la supériorité de Plutarque [§ 44], l'écriture avec ses satisfactions comme ses dangers, et les *Essais*¹³⁶⁵ [§ 45 à 47] ». L'autre est un excursus plus ponctuel, limité au paragraphe 59.

IV. La quatrième partie est particulièrement habile. Dans notre perspective, c'est lors de ce grand éloge de la modération qu'est atteint le *propositum*. Elle se fractionne en deux sous-parties : l'éloge de la modération et de la dissimulation en amour (qui est paradoxalement une forme de modération) (§ 48 à 55) ; puis l'éloge de la modération dans la jalousie des hommes et dans la manière dont ils traitent les femmes (§ 56 à 69). Le glissement imperceptible entre ces deux discours laudatifs guide habilement le lecteur masculin vers un progrès moral, et le conduit à se détacher de sa propre jalousie. Les deux sous-parties sont donc bien contrastées : l'une traite des amours sensuels, donc d'après Montaigne illégitimes¹³⁶⁶ ; l'autre, de l'amour légitime, qui est plus devoir qu'*éros*. La première est agréable ; la seconde, risque davantage de susciter l'hostilité du lecteur. *Placere*, puis *docere*. Comme le montre l'émission d'Antoine Compagnon, l'éloge de la dissimulation est particulièrement agréable. Mais il revient à utiliser l'*éros* du lecteur pour le retourner contre lui, car il y a contradiction entre le fait de vouloir profiter des faveurs des belles et le fait de refuser qu'elles aient cette propension érotique naturelle. Les « conseils » sont bien de l'ordre du discours moral, ferme, quitte à être rébarbatif et prescriptif.

II. Une structure syllogistique hypercohérente

A. Tout un tissu de syllogismes homogènes

Ce chapitre est formé de très nombreux syllogismes, mais nous nous restreignons à ceux de haut rang, qui structurent un ensemble de paragraphes.

Syllogisme A :

Il faut de la modération en toutes choses. Or la vieillesse et la sagesse ont leurs excès (exorde).
--

p. 239-246 ; à voir notamment à propos du plaisir de la lecture des vers de Virgile et le mimétisme de l'écriture montaignienne).

¹³⁶⁵ Edition Pléiade, p. 1736.

¹³⁶⁶ Puisque le mariage est peu compatible avec le désir, d'après les développements de Montaigne dans la première partie.

Donc il faut faire un effort pour modérer la sagesse et la vieillesse.

Syllogisme B :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or l'*éros* féminin a ses excès (II).

Donc il faut faire un effort pour modérer l'*éros* féminin ; le mariage y apporte de la modération (I).

Syllogisme C :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or la pudeur a ses excès (II et IV¹³⁶⁷).

Donc il faut faire un effort pour modérer la pudeur.

Syllogisme D :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or la jalousie a ses excès (III).

Donc il faut faire un effort pour modérer la jalousie.

Syllogisme E :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or la passion amoureuse a ses excès (IV).

Donc il faut faire un effort pour modérer la passion amoureuse ; le mariage y apporte de la modération (I).

Syllogisme F :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or les jeux de la séduction amoureuse ont leurs excès (trop de facilité dans les mœurs françaises ; trop de résistance dans les mœurs italiennes). (IV)

Donc il faut faire un effort pour modérer les excès des jeux de la séduction amoureuse.

Syllogisme G :

Il faut de la modération en toutes choses.

Or notre manière de traiter les femmes a ses excès (IV).

Donc il faut faire un effort pour être modérés dans notre manière de traiter les femmes.

L'unité du chapitre est très forte mais reste imperceptible pour une raison simple : la majeure reste, les mineures passent. La majeure orchestre le raisonnement d'ensemble, mais la cohérence qu'elle crée est assez peu voyante. Ce qui est beaucoup plus visible est la variété des thèmes qu'introduisent les mineures. Si le lecteur se laisse divertir par la pluralité et l'hétérogénéité frivole des sujets abordés, de la sexualité à la poésie, le plan du chapitre passe inaperçu. Le lecteur sera même convaincu qu'il n'en a pas. Seuls pourront le trouver les lecteurs qui chercheront le sens du chapitre ailleurs que dans les thèmes abordés, qui ne sont que façade.

Nous avons montré au tout début de notre présentation de ce chapitre la prépondérance de la notion de modération par un relevé d'occurrences. Or la maxime générale du chapitre, « Il faut de la modération en toutes choses », n'est jamais énoncée. Bien qu'inférable partout dans l'argumentation, elle reste implicite. C'est dire le niveau d'exigence et de *calliditas* auquel se place l'auteur. Finalement, tous les lecteurs trouveront leur compte dans ce chapitre, les uns parce qu'il les aura amusés et recréés ; les autres, parce qu'ils pourront admirer la beauté de l'unité profonde, cachée sous un kaléidoscope thématique. Quoi de plus structuré qu'un kaléidoscope ?

¹³⁶⁷ Notamment au § 59.

Nous n'avons pas relevé de syllogisme dans la première partie de l'argumentation. Peut-être pourrait-on en trouver un, qui partirait d'une maxime différente des autres :

Syllogisme A'

Il faut se tenir à ses devoirs.
Or le mariage implique des devoirs. (§ 17-19)
Donc il faut au moins reconnaître les devoirs du mariage.

La conclusion que Montaigne apporte à ce syllogisme supplante la conclusion attendue : Donc il faut se tenir aux devoirs du mariage. Elle en est une sorte d'atténuation, et exprime un impératif moral minimal, assez peu exigeant, sorte de compromis avec la nature humaine. Le fait qu'au début du chapitre l'auteur introduise un syllogisme à la majeure différente de tous ceux qui suivront rend certainement l'unité de l'ensemble encore plus difficile à percevoir.

La première partie consiste en un éloge du mariage. Or le lecteur comprend bien plus loin dans le chapitre, dans les parties II et IV, quelle est son utilité précise : le mariage est un facteur de modération. Il tempère à la fois la fougue érotique (II) et la passion amoureuse (IV). Tout se tient.

B. Le réseau des maximes

La lecture d'André Tournon nous incite à examiner de plus près le réseau des « maximes qui jalonnent » le chapitre. Sans en faire de relevé complet, nous nous restreignons aux maximes en « Il faut ». Nous ajoutons dans la colonne de droite les syllogismes correspondants que ces tournures viennent refermer.

1	« [B] Il faut avoir l'ame instruite des moyens de soutenir et combatre les maux etc.»	A
1	« [B] Mais à une ame de commune sorte il faut que ce soit avec relache et moderation »	A
3	« [B] Il faudroit donner le fouët à un jeune homme qui s'amuseroit à choisir le goust du vin et des sauces. »	A
7	« [C] Il faut voir son vice et l'estudier pour le redire ¹³⁶⁸ . »	
7	« [B] Voylà pourquoy il les [les maux] faut souvant remanier au jour, d'une main impiteuse »	
9	« [B] Il faut rebrasser ce sot haillon qui couvre nos meurs. »	C
14	« [B] Il faut, dict Aristote, toucher sa femme prudemment et severement etc. »	B
14	[à propos du « plaisir excessivement chaut, voluptueux »] « il s'y faut presenter rarement et à notables intervalles ».	B
15	[à propos du mariage] « Il y faut des fondemens plus solides et plus constans [que le désir]. »	B
19	« [B] Il faut prudemment mesnager sa liberté ; mais depuis qu'on s'est soumis à l'obligation, il s'y faut tenir sous les loix du debvoir commun, aumoins s'en efforcer. »	G
19	« [B] Si on ne fait tousjours son debvoir, aumoins le faut il tousjours aymer et recognoistre. »	G
20	« [B] [si nous faisons tort aux femmes] aumoins ne les faut il pas moins aymer de nostre faute »	G
22	« [B] la police feminine a un trein mysterieux, il faut le leur quitter. »	B
35	« [B] Il y [en amour] faut en ce siecle plus de temerité, laquelle nos jeunes gens excusent sous pretexte de chaleur ».	F
36	« [B] "Il est vray, faut il dire, mais je ne suis pas preste à me rendre." »	F
37	« [B] Il faut concevoir nostre loy sous parolles generalles et incertaines. »	G
37	« [B] Il faut qu'elles deviennent insensibles et invisibles pour nous satisfaire. »	F
38	« [B] Il faut estre ingenieux à eviter cette ennuyeuse et inutile cognoissance [le fait qu'on soit trompé]. »	D

¹³⁶⁸ Certaines de ces recommandations, notamment celles du paragraphe 7, ressortissent à des syllogismes de rang inférieur aux huit syllogismes structurants listés ci-dessus.

40	« [B] De leur donner mesme conseil à elles pour les desgouster de la jalousie, ce seroit temps perdu : leur essence est si confite en soubçon, en vanité et en curiosité, que de les guarir par voye legitime, il ne faut pas l'esperer. »	D
51	« [B] [L'amour] C'est une passion qui mesle à bien peu d'essence solide beaucoup plus de vanité et resverie fievreuse : il la faut payer et servir de mesme. »	D
53	[B] « C'est la volonté qu'il faut servir et practiquer. »	
53	[B] « Il faut regarder si vostre compaignie leur plaist pour quelque autre fin encores ou pour celle là seulement, comme d'un gros garson d'estable »	F
54	« [B] Il leur [aux Italiens] faut un peu lacher les resnes ». »	F
55	« [B] Il y faut de la moderation ; il faut laisser bonne partye de leur conduite à leur propre discretion ». »	G
55	« [B] C'est un traict de gourmandise, laquelle il faut qu'elles couvrent de toute leur art, de se rendre ainsi temerairement en gros et tumultuairement. »	F
62	« [B] L'amour est une agitation esveillée, vive et gaye ; je n'en estois ny troublé ny affligé, mais j'en estois eschauffé et encores alteré : il s'en faut arrester là »	E
62	« [B] Il [le philosophe Panetius] disoit vray, qu'il ne faut pas fier chose de soy si precipiteuse à une ame qui n'ait dequoy en soustenir les venues. »	E

Ce relevé valide notre liste de syllogismes, puisque tous sont représentés ici ; et réciproquement l'essentiel de ces recommandations morales correspondent à un de ces syllogismes¹³⁶⁹. Le fait que ces impératifs moraux ne respectent pas strictement l'ordre alphabétique des syllogismes confirme que les arguments sont effectivement disséminés.

III. La morale du chapitre : « un manuel d'amour raisonnable »

André Tournon traite la question de la morale en seconde position, après avoir approfondi celle du langage, centrale à ses yeux :

On sait que dans le chapitre « Sur des vers de Virgile » prédominent les évocations poétiques, les rêveries, la nostalgie des « jeunesses passées » et l'allégresse érotique textualisée sous diverses formes. Le problème est maintenant de comprendre comment elles s'articulent sur les sentences parénétiqes, les constats d'expériences et les verdicts de la sagesse, et quels rapports elles entretiennent avec eux¹³⁷⁰.

Montaigne choisit effectivement dans ce chapitre les ficelles les plus universelles du *delectare* : les « évocations poétiques » et l'« allégresse érotique ». De quoi réveiller les sens de ses lecteurs, même ceux des vieillards qui constituaient le « nous » du début de chapitre. Tournon indique, pourrions-nous dire en termes rhétoriques, une tension entre *delectare* et *docere* (« sentences parénétiqes », « verdicts de la sagesse »), que relève aussi explicitement James Supple dans ce chapitre¹³⁷¹. La question de l'« articulation » du *placere* et du *docere* mérite d'être posée, notamment à la lecture de la fin du chapitre.

¹³⁶⁹ Nous pouvons également faire un très court relevé des verbes performatifs du chapitre : « Puisque c'est le privilege de l'esprit de se r'avoir de la vieillesse, je luy conseille, autant que je puis, de le faire : qu'il verdisse, qu'il fleurisse ce pendant, s'il peut, comme le guy sur un arbre mort. » (§ 5), ce qui correspond au syllogisme A ; « [B] A moy, qui n'y ay droit que par les oreilles, suffit si elles me retiennent pour le conseil, suyvant le privilege de mon aage. Je leur conseille donc, [C] comme à nous, [B] l'abstinence, mais, si ce siècle en est trop ennemy, aumoins la discretion et la modestie. » (§ 54), qui nourrit le syllogisme F. Le test est probant : toutes les recommandations se rapportent à l'un des syllogismes que nous avons repérés.

¹³⁷⁰ Tournon, *op. cit.*, p. 337-338.

¹³⁷¹ Supple, James, « Les images comme moyen de persuasion : "Sur des vers de Virgile" », *Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, notamment p. 177.

A. Le dernier paragraphe : « volte-face » ou *attenuatio* ?

La critique montaignienne se pose la question dans les mêmes termes (« volte-face ») que pour « Un traict de quelques ambassadeurs »¹³⁷². « Sur des vers de Virgile » possède également une conclusion énigmatique, en un seul paragraphe (§ 70), soit un volume tout à fait dissymétrique par rapport à l'exorde :

Pour finir ce notable commentaire, qui m'est eschappé d'un flux de caquet, flux impetueux par fois et nuisible etc.¹³⁷³

L'assimilation au « flux de caquet » est une pirouette finale comme il en existe d'autres¹³⁷⁴, qui allège la portée morale du chapitre, notamment de sa quatrième partie.

Tournon fait cette interprétation de l'*explicit* :

C'est une franche palinodie, qui tourne en dérision les sentences déifiantes, les conseils de réserve et de prudence, les mines dédaigneuses des maîtres d'ascèse, bref, tout ce qui tendait à assujettir la « divine liberté » d'Eros aux normes de la vieille sagesse. D'où il suit que celles-ci se révèlent finalement incongrues et sujettes à caution [...]. La volte-face est analogue à celle qui structure le chapitre « De la modération » ou celui « De la vanité » ; mais sa portée est plus étendue ici, en tout cas plus visible. Car l'ensemble du texte paraissait mettre en concurrence les rêveries et les « propos sérieux et réglés », et l'on pouvait s'attendre à voir ces derniers imposer une limite aux caprices de la « fantaisie », et contribuer [...] à l'élaboration d'un manuel d'amour raisonnable [...]. C'est le contraire qui se produit, puisque par la palinodie finale [...] ils se discréditent d'eux-mêmes [...]. La cohérence du chapitre n'est pas assurée par les maximes qui le jalonnent, mais par le réseau des évocations voluptueuses¹³⁷⁵.

Certes Montaigne met à distance les « normes de la vieille sagesse », et les « mines dédaigneuses » en général : en ce sens, la fin est symétrique du début. D'ailleurs, la formule « maîtres d'ascèse » correspond bien à ce que Montaigne a rejeté dès le début de son exorde : l'exercice spirituel sur le mode ascétique et austère. Mais, nous l'avons vu, ici comme dans « De l'exercitation », cela ne signifie pas qu'il rejette l'idée même d'exercice spirituel. Il cherche à construire une mode d'exercice qui exclue le sens « ascétique » qu'a le grec *askêsis*.

La mise à distance de la vieille sagesse peut donc être interprétée de deux autres manières au moins. Le « flux de caquet » est un outil de *conciliatio*, dans la mesure où il permet de « dédommager l'amour-propre » du lecteur¹³⁷⁶. C'est peut-être en outre pour pouvoir proposer de nouvelles normes, qui taillent la part belle au plaisir et au corps en général, et qui soient susceptibles de séduire le lecteur ne serait-ce que dans leur expression écrite. On peut donc inversement considérer cette « volte-face » comme une *attenuatio*, c'est-à-dire comme un moyen de plus au service de l'argumentation d'ensemble. Montaigne

¹³⁷² Cf. notre chapitre 14.

¹³⁷³ Terence Cave rapproche cette pirouette de deux autres auteurs : « On the last page of the chapter, Montaigne parodies what he has written as “ce notable commentaire, qui m'est eschappé d'un flux de caquet ; flux impetueux par fois et nuisible”. The image, recalling similar ones in Plutarch's *De garrulitate* and Erasmus's *Lingua*, would seem to have excremental connotations : on the first page of “De la vanité”, the text of the *Essais* is described as “des excremens d'un vieil esprit, dur tantost, tantost lache et tousjours indigeste” » (III, 9, p. 946). (*The Cornucopian Text*, p. 293-294)

¹³⁷⁴ Par exemple à la fin du chapitre « Des cannibales » (I, 31 / 30), le célèbre « Tout cela ne va pas trop mal : mais quoy, ils ne portent point de haut de chausses. ».

¹³⁷⁵ Tournon, *op. cit.*, p. 338.

¹³⁷⁶ Expression de Bernard Lamy vue dans notre I.

cherche à combiner exercice spirituel et plaisir, à inventer des normes séduisantes et non pas « répugnantes », rébarbatives par leur ascétisme.

Nous faisons donc nôtre la belle formule qu'André Tournon écarte, « un manuel d'amour raisonnable », que nous trouvons excellente et bien adaptée à notre lecture. Elle rejoint en partie la formule de Michel Magnien et de Catherine Magnien-Simonin, un « code d'amour personnel presque précieux ». Concevoir le chapitre comme un *ductus* incite plutôt à trouver le sens dans la régularité du « flux », plus qu'à des moments précis. Dans notre perspective, il n'y a pas de véritable « volte-face »¹³⁷⁷. Le chapitre accumule les arguments qui poussent le lecteur à faire preuve de tolérance envers l'infidélité des femmes : selon Montaigne cette infidélité est compréhensible, prévisible, et acceptable, compte tenu du fait que les femmes sont souvent beaucoup plus jeunes, les hommes parfois décevants, que le mariage est fait d'autre chose que de passion, que l'*éros* féminin est consubstantiellement démesuré, que le cocuage n'empêche pas d'être gentilhomme, que les hommes traitent bien souvent les femmes avec assez peu d'égards, etc.

B. « Un directeur spirituel »

Il reste à traiter de la question des « confidences les plus intimes » de Montaigne. Le caractère intime atteint effectivement un sommet dans ce chapitre, qui peut en effet paraître à certains égards un agrégat de « confessions ». C'est en réalité Montaigne qui met ses lecteurs sur cette piste, dont il reste à déterminer si c'est une véritable clé de lecture ou une fausse piste:

[B] Au reste, je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me desplaïs des pensées mesmes impubliables. La pire de mes actions et conditions ne me semble pas si laide comme je trouve laid et lache de ne l'oser avouer. Chacun est discret en la confession, on le devoit estre en l'action. (§ 7)

[B] En faveur des Huguenots, qui accusent nostre confession privée et auriculaire, je me confesse en publicq, religieusement et purement¹³⁷⁸. (§ 10)

Montaigne emploie donc *confession* dans les deux sens littéraires du terme. Il délivre dans ce chapitre des éléments qui relèvent de son intimité : c'est l'acceptation moderne et pré-rousseauiste, qui correspond à la mise à nu que tant de critiques aiment à souligner. Mais Montaigne emploie avant tout *confession* pour désigner son travail introspection, dans un sens plus augustinien.

Josiane Rieu souligne quant à elle ce dernier aspect de l'écriture des *Essais*, et l'exigence de cette confession :

L'introspection chez lui vise à se rendre capable d'exercer une régulation, de maîtriser l'ensemble de son intériorité : « Or je veus estre maistre de moy, à tout sens. La sagesse a ses excés, et n'a pas moins besoin de moderation que la folie. » [§ 2] Cette orientation ferme donnée à son projet introspectif ne doit pas être sous-estimée. Loin de vouloir se montrer dans ses défauts avec une sorte de plaisir trouble, ou de façon simplement cathartique, Montaigne révèle que son projet d'authenticité radicale dans la confession est d'une exigence extrême [citation ci-dessus du § 7]¹³⁷⁹.

¹³⁷⁷ Si nos analyses divergent çà et là, c'est entre autres parce qu'André Tournon s'appuie sur certains paragraphes – en l'occurrence les deux derniers – du chapitre pour interpréter sa signification générale. A l'inverse notre enquête sur le *ductus* et la cryptique nous induit à nous défier à la fois de l'ouverture et de la fermeture des chapitres. D'autres choix scientifiques auraient conduit à d'autres interprétations, bien entendu.

¹³⁷⁸ André Tournon à propos de cette citation, *op. cit.*, p. 342.

¹³⁷⁹ Rieu, Josiane, « Les résonances ignatiennes de la « pure indifférence » chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 105.

Mais Montaigne emploie encore à deux reprises le verbe « confesser » dans la suite du chapitre en un sens assez différent. Dans les deux cas, c'est à l'impératif de la première personne du pluriel :

Confessons le vray : il n'en est guere d'entre nous qui ne craingne plus la honte qui luy vient des vices de sa femme que des siens [...]. (§ 27)

Or, confessons que le neud du jugement de ce devoir [le devoir de fidélité] gist principalement en la volonté [...]. (§ 37)

Dans ces deux citations, « confessons » oblige le lecteur à valider un argument. L'auteur reste dans la posture confortable du confesseur. C'est le lecteur qui est invité à la confession, voire à la concession.

Dans les *Essais*, Montaigne semble utiliser la situation de rédaction pour faire surgir un « directeur spirituel », dans la mesure où se crée une mise en miroir pendant laquelle l'auteur voit s'organiser la matière de son âme¹³⁸⁰.

Dans les deux dernière citations montaigniennes, « Confessons » fait état d'une même résistance de son lecteur : le lecteur ainsi figuré a du mal à admettre que sa jalousie envers sa femme est démesurée¹³⁸¹ ; et à admettre qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être fidèle. On pourrait se demander si la réticence du lecteur est peut-être une réticence de l'auteur à admettre son propre statut de mari trompé. Beaux cas de *repugnantia*. La question de la confession nous a fait entraînée vers la problématique de l'hostilité du lecteur.

Pour revenir à la représentation de l'auteur, ce que nous appelons dans notre tableau le « Moi », pour faire bref, est très représenté dans l'exorde. Cette apparence de « confession » y assume une fonction de *captatio* très efficace, et éveille une *attentio* maximale chez le lecteur. La *persona* de l'auteur est ainsi présente dans les cinq sections du chapitre.

- Dans l'exorde : il est omniprésent des paragraphes 2 à 10. C'est même cette thématique autobiographique qui fait l'unité de l'exorde. Cet exorde met en appétit, mais dit peu de choses de la sexualité de l'auteur, qui se portraiture en vieillard. Cette autodescription joue un rôle très important dans le prêche du chapitre. Au paragraphe 1 par exemple, s'énonce une maxime morale ; le paragraphe 2 est une autodescription qui montre que l'auteur s'y conforme. Montaigne utilise aussi ces traits autobiographiques pour construire son *ethos* d'homme dont le « code d'amour personnel », sans être austère, témoigne d'une conscience morale.

- Dans la digression (§ 45 à 47), mais elle concerne uniquement le « moi » de papier, de l'auteur dans son rôle d'écrivain, qui n'a rien de sexuel.

- Dans les parties I (§ 18-19) et III (§ 61-62), mais là encore, Montaigne se hisse en modèle de sagesse et de vertu plaisantes. Aux paragraphes 18 et 61, Montaigne dépeint ses propres mœurs ; aux paragraphes 19 et 62, il énonce la maxime morale dont il est l'exemple.

- En définitive, c'est seulement au paragraphe 35, qu'on trouve une présentation des mœurs amoureuses de l'auteur, sans que cela ait trait à une leçon de morale. Mais dans ce paragraphe, Montaigne, contre toute attente (contre toutes les attentes qu'il a sciemment

¹³⁸⁰ *Ibid.*, p. 115.

¹³⁸¹ Il est intéressant de remarquer, du point de vue de la représentation de son destinataire, que Montaigne n'interroge à aucun moment la possibilité d'une jalousie injustifiée : il se figure son lecteur comme un gentilhomme jaloux à juste titre, au sens où il est cocu – mais toujours jaloux à tort, au sens où le fait d'être cocu ne justifie pas la jalousie.

créées chez son lecteur), se présente comme timoré, comme réservé en amour. Sa *persona* reste assez peu *érotique*.

C. « Il a vraiment eu raison de montrer comme il se gouvernoit en l'amour »

Le lecteur qui scrute le contenu des confessions est forcé donc d'admettre qu'il reste sur sa faim¹³⁸². Montaigne pratique les techniques de séduction à l'italienne dont il fait l'éloge. Il appâte, mais sa vertu reste intacte. Beaucoup de bruit, non pas pour rien, mais peut-être pour autre chose. S'il parle de ses amours, c'est davantage pour suggérer une éthique amoureuse que pour émoustiller le lecteur. C'est du moins la conception que défend ardemment Marie de Gournay :

Or revenons, pour dire que la plus generale censure qu'on face de nostre livre, c'est que, d'une entreprise particulière à luy, son autheur s'y depeint. Je luy pourrois demander que faisoient autre chose ces anciens qui descivoient leurs propres gestes jusques au moindre [...]. Apres tout, messsieurs de Montluc et de la Noue se sont ilz pas de nostre aage descritz et representez eux mesmes aussi, par le registre de leurs actions, dont ilz ont fait present à leur pays ? [...] descrivans jusques à leurs songes [...]. Mon Père a cuydé ne te pouvoir rien mieux apprendre que la cognoissance et l'usage de toy-mesme : tantost par raisons, tantost par espreuve. [...] Il a vraiment eu raison de montrer comme il se gouvernoit en l'amour, au deviz, à la table, voire à la garderobe : puis que tant d'hommes se sont perdus pour ne sçavoir se comporter à table, au devis, en l'amour et en la garderobe encore¹³⁸³. [...]

« L'auteur » se « depeint » donc dans le simple but de faire partager son expérience personnelle et de servir de modèle (« montrer comme il se gouvernoit »). L'expression « en l'amour » est une référence nette à « Sur des vers de Virgile ». On notera la formule « la cognoissance et l'usage de toy-mesme : tantost par raisons, tantost par espreuve » : elle résume parfaitement le balancement qu'a dégagé notre étude du chapitre « De l'exercitation ». Connaissance et raisons s'adressent à l'intelligence, exercice « de l'esprit » ; « usage de toy-mesme » et « espreuve » (encore un des mots pour dire *essai*) passent à l'action, ils sont du côté de la pratique et non de la théorie, exercice « de l'âme ».

De manière plus générale, Marie de Gournay assigne aux *Essais* un but pédagogique, et même propédeutique :

Tu prends, au reste, singulier plaisir qu'on te face voir un grand chef d'armée et d'estat : il faut estre honneste homme avant que de d'estre cela parfaitement : nos *Essais* enseignent à le devenir, il faut passer par leur estamine, qui ne veut monter là haut sans jambes. Particulièrement quelle escole de guerre et d'estat est-ce que ce livre ? En fin le noeud de nostre querelle, c'est que Xenophon se peinct avec la guerre et l'estat, et Montaigne peinct la guerre et l'estat avec luy¹³⁸⁴.

Si le chapitre « Sur des vers de Virgile » s'inscrit dans le projet général d'enseigner à devenir « honneste homme », comment comprendre alors les effets d'annonce de l'exorde ? L'exorde est tout simplement une *praeparatio* de l'argumentation et une *conciliatio* du lecteur. Montaigne proclame au paragraphe 10 qu'il publie tout ce qu'il ose faire, mais à ce

¹³⁸² Tournon fait le même constat : « On y trouve nulle part en effet la "confession" de "vices" ou de "méfaits" mentionnée par la première addition. Au contraire, lorsqu'il analyse sa propre conduite dans les relations amoureuses, Montaigne insiste sur la loyauté et sur les autres principes moraux qu'il y observait [...] » (*op. cit.*, p. 343)

¹³⁸³ Millet, Olivier, *La première réception des Essais de Montaigne, (1580-1640)*, Paris, Champion, 1995, p. 107-111.

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 113.

stade il n'a encore rien confessé. Dans le reste du chapitre il n'avoue que peu de choses. Pourtant l'exorde est efficace car il ouvre les oreilles du lecteur ; il suscite une attente. Puisqu'il ne faut pas hésiter à parler d'amour charnel (§ 11), que va-t-il nous dire ? L'exorde est une mise en appétit. Nous reconnaissons le côté « frivole » de son évocation des mœurs italiennes et espagnoles. Mais là encore, Montaigne est dans la suggestion : il semble avoir acquis la compétence d'en parler – et pas une compétence livresque. Mais il ne raconte rien de personnel. Il reste dans l'explication et l'argumentation ; à aucun moment le texte ne bascule, selon nous, dans le narratif.

En conclusion, ces remarques pourraient trouver une formulation rhétorique plus technique. On ne peut pas dire que Montaigne n'apprenne rien à son lecteur à propos de son comportement envers les femmes. Mais ce que le lecteur apprend est décevant, ou déceptif par rapport à l'effet d'annonce qui ouvre le chapitre. Montaigne pratique la *simulatio* : il affiche, il rend particulièrement visible le fait de livrer un certain nombre d'éléments personnels ; des éléments qui s'avèrent relatifs à son « code d'amour ». L'artifice n'est pas d'induire en erreur son lecteur en lui faisant croire qu'il effectuera des « confidences intimes » alors qu'il ne confesse rien en pratique. L'artifice consiste plus exactement à mettre en pleine lumière la présence de « confidences », que le lecteur pourrait juger en réalité un peu ternes ou plates – aplaties peut-être sous le poids du *docere* dans l'ensemble du chapitre. La *simulatio* conduit à leurrer le lecteur autant que la *dissimulatio*, dans la mesure où elle produit au grand jour un phénomène – la confiance ou « confession » montaignienne en l'occurrence – qui aurait pu passer inaperçu en lui-même.

Le titre effectue une autre forme de *simulatio* : Montaigne rend particulièrement visible le fait qu'il traite dans ce chapitre de poésie virgilienne. Dans la pratique, s'il ne l'avait pas appelé ainsi, la poésie n'aurait pas pu être considéré comme « le » fil conducteur. Selon nous, le véritable fil conducteur est un raisonnement épideictique, un prêche amical, auquel aurait mieux correspondu un titre comme « De la modération en amour ». Mais le fait de rendre si visible la présence de ces vers de l'*Enéide*, de l'afficher si haut, laisse entendre que tel est le *propositum* du chapitre, faire l'éloge de quelques vers virgiliens. Une analyse approfondie du *ductus* révèle que ni la poésie virgilienne, ni l'intention de se confier intimement ne permettent de saisir l'ensemble du propos.

Ces deux procédés de *simulatio* ont un pendant. Alors même que Montaigne souligne la présence de ces évocations personnelles et de ses lectures poétiques, il dissimule ou atténue la présence d'un prêche. Cette interprétation est dans le droit fil de la description qu'en fait Marie de Gournay. Pour elle, ce chapitre, contre toute attente et contre la majorité des lectures qui ont en ont été faites, est un pur discours épideictique, « un manuel d'amour raisonnable », le chapitre amoureux d'un grand livre qu'on pourrait appeler le « manuel de l'honnête homme ». Il y a *dissimulatio* des « discours fermes » et des recommandations qui y sont faites. La stratégie rhétorique du chapitre pourrait se résumer ainsi : comment tromper (en anglais *to deceive*) le lecteur sans le *décevoir* ? Montaigne appâte le lecteur avec des confidences qui se révèlent un peu maigres, mais il le nourrit avec des maximes morales substantielles, et de beaux vers.

Nous pourrions rassembler les évocations autobiographiques en deux grands groupes selon le rôle qu'elles jouent dans l'argumentation. Ou bien elles participent d'un *ethos* faible et contribuent alors à la *conciliatio* : c'est le Montaigne qui confesse ses vices et ses faiblesses, notamment sa « passion » pour l'*éros* : « Je n'ay point autre passion qui me tienne en haleine. » (§ 65) Ou bien elles procèdent d'un *ethos* fort et contribuent à l'édification morale du lecteur : c'est le Montaigne qui incarne les maximes qu'il énonce, notamment la

modération. Cet équilibre entre le statut de donneur de leçon et celui d'apprenti confronté à ses propres déséquilibres permet de casser l'apparence d'une relation maître / disciple. Celui qui écrit est aussi le disciple de lui-même. Nous retrouvons ainsi le fond même de l'*admonitio*, où le maître se présente en ami, qui est lui-même passé par les mêmes passions à contenir.

Annexe

« Sur des vers de Virgile » : un beau portrait en pied du lecteur interpellé

Nous avons amplement évoqué la figure auctoriale. Or, ce chapitre est un de ceux qui dressent un portrait précis d'un allocutaire qu'aurait en tête, Montaigne comme il se voit à la forte présence des pronoms *tu*, *vous* et *nous*.

La présence du pronom de deuxième personne du singulier est de nature à nous interpeller. A la lecture d'un article d'Hélène Merlin-Kajman, « Donner du plaisir au public, un enjeu littéraire paradoxal », on pourrait se demander si le pronom « tu » ne signale pas que Montaigne cherche à créer une « relation à plaisanterie », et sortir de la « relation à respect ». Hélène Merlin-Kajman convoque les analyses de Marcel Mauss, qui oppose ces deux types de lien, l'un marqué par la « joie », l'autre par la « crainte révérentielle :

Montaigne par exemple définit le style des *Essais* comme un style « comique et privé », et l'oppose aux « cérémonies » des échanges hiérarchiques¹³⁸⁵.

A. Vieux, jaloux et cocu

Nous reprenons le fil du chapitre, du début à la fin, pour recueillir les informations liées à ce lecteur imaginé par l'auteur. Au-delà de certains traits humains universels¹³⁸⁶, ce lecteur présente neuf caractéristiques saillantes et lisibles dans le texte.

1/ Dès le début du chapitre jusqu'à sa fin, le « nous » désigne quelqu'un qui appartient au cercle des vieillards :

C'est à nous à resver et baguenauder, et à la jeunesse de se tenir sur la reputation et sur le bon bout : elle va vers le monde, vers le credit ; nous en venons. (§ 3)

Mais j'entens bien que c'est une commodité bien mal aisée à recouvrer : par foiblesse et longue experience, nostre goust est devenu plus tendre et plus exquis ; nous demandons plus, lors que nous aportons moins ; nous voulons le plus choisir, lors que nous meritons le moins d'estre acceptez [...]. (§ 64)

Le « nous » désigne dans le chapitre tout d'abord les hommes (au sens d'*anthropoi*) âgés.

¹³⁸⁵ Merlin-Kajman, Hélène, *La Revue*, n°4, www.lrdb.fr, mis en ligne en juillet 2010, note 21. La suite de la note concerne la suite de notre réflexion dans cette annexe : « mais c'est une réflexivité nouvelle qu'il établit, comme s'il s'agissait de doubler le lien au public d'un "souci de soi". Mauss, Marcel, « Parentés à plaisanteries », *Essais de sociologie*, Paris, Minuit, Essais / Points, 1968 et 1969, p. 161.

¹³⁸⁶ C'est-à-dire celles qui atteignent un degré d'universalité maximal, comme celle-ci : « [B] Nous mangeons bien et buvons comme les bestes, mais ce ne sont pas actions qui empeschent les operations de nostre ame. » (§ 48) ou celle-ci : « Pouvons nous pas dire qu'il n'y a rien en nous, pendant cette prison terrestre, purement ny corporel ny spirituel [...] ? » (§ 9).

2/ A partir de la seconde partie du chapitre, notamment du paragraphe 21, le « nous » se précise pour désigner les hommes (au sens d'*androï*) – par opposition aux femmes et ce, jusqu'à la fin du chapitre¹³⁸⁷ :

Il n'est passion plus pressante que cette cy, à laquelle nous voulons qu'elles résistent seules, non simplement comme à un vice de sa mesure, mais comme à l'abomination et execration, plus qu'à l'irreligion et au parricide ; et nous nous y rendons cependant sans coulpe et reproche. (§ 21)

Cette même citation introduit, après l'âge et le sexe, deux autres traits spécifiques du lecteur :

3/ l'emprise de l'*éros* et l'incapacité à être fidèle (« passion [...] pressante », « nous nous y rendons cependant sans coulpe et reproche »)

4/ et le caractère possessif ou jaloux (« nous voulons qu'elles résistent ») dont il sera question jusqu'à la fin du chapitre. Toutes ces caractéristiques sont redondantes jusqu'à la fin du chapitre.

5/ Montaigne au paragraphe 29 colle encore une autre étiquette au lecteur, le fait d'être attiré par qui les repousse :

Un galant homme n'abandonne point sa poursuite pour estre refusé, pourveu que ce soit un refus de chasteté, non de chois. Nous avons beau jurer et menasser, et nous plaindre : nous mentons, nous les en aymons mieux : il n'est point de pareil leurre que la sagesse non rude et renfroignée. C'est stupidité et lacheté de s'opiniâtrer contre la haine et le mespris ; mais contre une resolution vertueuse et constante, meslée d'une volonté recognoissante, c'est l'exercice d'une ame noble et genereuse. (§ 29)

Ce passage est complexe et entremêle plusieurs caractéristiques : la persévérance, à la différence de l'obstination, est une caractéristique du lecteur, qui se voit du même coup doté de magnanimité et de « noblesse ». Dans tout le paragraphe, le lecteur est dans la posture d'un galant, examiné dans l'exercice de la séduction :

Pourquoy n'orront elles noz offres et noz demandes autant qu'elles se contiennent sous le devoir de la modestie ? [...] Voulez vous sçavoir quelle impression a fait en son coeur vostre servitude et vostre merite ? mesurez le à ses meurs¹³⁸⁸. (§ 29)

Pratiquement jusqu'à la fin du chapitre, le lecteur n'est plus évoqué à d'autre titre que sa jalousie et sa peur d'être cocu (4/) :

Cette nostre exasperation immodérée et illegitime contre ce vice naist de la plus vaine et tempestueuse maladie qui afflige les ames humaines, qui est la jalousie. [...] Nous avons monté l'excez de cette fièvre à l'exemple d'aucunes nations barbares [...]. (§ 31)

¹³⁸⁷ A ce propos, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, édition Pléiade, p. 1736 : « Et dans ces pages qui opposent constamment le nous des hommes aux elles des femmes et qui renvoient *in fine* les deux sexes dos à dos, Montaigne ne cesse de dénoncer le paradoxe des sociétés modernes dont la religion, la morale, et la plupart des philosophies taisent, réfrènt, censurent, séquestrent condamnant le corps avec ses besoins naturels, demandant aux seules femmes l'héroïsme de refouler leurs désirs et de vivre selon les règles que les hommes "ont faictes pour elles". »

¹³⁸⁸ On constate à la lecture de cette citation que le « nous » et le « vous » désignent un même référent. Ce qui les distingue est une question de tonalité, le « vous » étant en quelque sorte plus emphatique et plus agressif, qui trouve souvent sa place dans une *amplificatio* sur le plan rhétorique.

Est-ce la volonté que nous voulons qu'elles brident ? (§ 34)

[C] Pareillement [B] d'où peut venir cette usurpation d'autorité souveraine que vous prenez sur celles qui vous favorisent à leurs despens ? (§ 60)

Le ton monte et atteint celui de la réprimande aux paragraphes 38 et 39 :

C'est folie de vouloir s'esclaircir d'un mal auquel il n'y a point de medecine qui ne l'empire et le rengrege ; duquel la honte s'augmente et se publie principalement par la jalousie ; duquel la vanjance blesse plus nos enfants qu'elle ne nous guerit ? Vous assechez et mourez à la queste d'une si obscure verification. (§ 38)

6/ Donc, qui qu'il soit, le lecteur est un mari trompé.

La suite du texte revient à la caractéristique de l'infidélité (3/), qui n'est que la réciproque du fait d'être cocu (4/), dans une apostrophe à la deuxième personne :

[C] Chacun de vous a faict quelqu'un coqu [...]. (§ 39).

7/ Le « nous » se voit doté d'une caractéristique langagière, le tabou du sexe :

[C] Sommes nous pas bien bruttes de nommer brutale l'operation qui nous faict ? (§ 49)

Il s'agit nettement d'un « nous » culturel plus que personnel, des us et coutumes en France à une époque donnée, dans un milieu donné.

Dans l'espace restreint du paragraphe 59, Montaigne désigne un allocutaire particulier, les lecteurs scandalisés par la *parrhesia* sexuelle de l'auteur :

Je m'excuse à certaines humeurs, que je tiens plus fortes en nombre que celles qui sont de mon costé. En leur consideration, je diray encores cecy [...]. (§ 59)

8/ La caractéristique de la défaillance sexuelle est présentée comme une des implications de la première : en tant que « vieillard », le « vous » s'accorde mal à de jeunes femmes :

[B] Fiez vous y, pour voir, à seconder cett'ardeur indefatigable, pleine, constante et magnanime qui est en vous, il vous la lairra vrayement en beau chemin ! Renvoiez le hardiment plustost vers quelque enfance molle, estonnée et ignorante, qui tremble encore sous la verge, et en rougisse [...]. (§ 59)

9/ Le paragraphe 54 évoque une expérience potentielle vécue par le lecteur :

« Ceux qui cognoissent l'Italie » (§ 54).

Remarque très intéressante du point de vue social : Montaigne se représente un lecteur qui aurait éventuellement pu partager avec lui l'expérience du voyage, peut-être même celle de l'ambassade à l'étranger.

B. Un lecteur semblable à l'auteur, à l'exclusion de tout autre ?

Cet ensemble de caractéristiques amène une remarque incontournable : l'auteur dissémine dans le chapitre des éléments caractéristiques du lecteur qui le façonnent exactement à son image. Effet de miroir complet, dans lequel l'auteur semble même exclure du champ de sa représentation les lecteurs de même condition sociale, mais plus jeunes. On

peut en faire deux interprétations parfaitement compatibles entre elles, étant donné la « mise en miroir » évoquée par Josiane Rieu.

D'une part, Montaigne s'adresse à lui-même. C'est le principe du monologue délibératif : l'orateur peut choisir de se convaincre lui-même, à l'exclusion de tout autre destinataire. C'est aussi le principe de l'exercice spirituel de « l'écriture pour soi »¹³⁸⁹. « Sur des vers de Virgile » est une façon de rééquilibrer l'humeur morose du vieillard, de le raisonner quand il courtise de jeunes femmes qui lui siéent mal, de modérer sa propre passion érotique, sa propre jalousie etc. Le discours autoadressé est une forme d'exercice spirituel et moral.

D'autre part, Montaigne envisage essentiellement un lecteur qui lui ressemble, avec qui il partage de toute manière un environnement social et culturel, dans lequel Montaigne constate notamment qu'il est régi par une sexualité quasi débridée. Souhaite-t-il donc ne s'adresser qu'à des hommes qui vivent les mêmes vicissitudes de l'âge ?

En réalité, le dispositif énonciatif est peut-être plus fin qu'il n'y paraît. C'est ce qu'on peut supposer en examinant la question du destinataire féminin. Montaigne signale qu'il sait être lu entre autres par certaines femmes¹³⁹⁰ :

[B] Je m'ennuie que mes essais servent les dames de meuble commun seulement, et de meuble de sale. Ce chapitre me fera du cabinet. J'ayme leur commerce un peu privé. Le publique est sans faveur et saveur¹³⁹¹. (§ 10)

Les paragraphes 29 et 30 sont un prêche aux femmes, ce qui n'est pas clair sur le plan énonciatif, puisqu'elles restent désignées par la troisième personne et jamais par les deux autres :

Elles trouveront, si elles s'en prennent garde, qu'elles en seront non seulement tres-estimées [du fait de résister et de dissimuler leur attirance réciproque], mais aussi plus aymées. (§ 29)

[...] et, si j'estois en leur place, il n'est rien que je ne fisse plustost que de commettre ma reputation en mains si dangereuses. (§ 30)

Une petite phrase du paragraphe 40 est très instructive pour étudier la manière dont Montaigne s'adresse aux femmes :

De leur donner mesme conseil à elles pour les desgouster de la jalousie, ce seroit temps perdu. (§ 40)

Par conséquent, le chapitre est conçu pour être lu par des hommes comme par des femmes. Les « conseils » dispensés sont valables pour tous, notamment incidemment pour les personnes chargées de l'éducation des jeunes filles (§ 22) par exemple. Mais l'auteur s'adresse toujours aux femmes comme à un allocataire de second rang, à la troisième personne du singulier. Si elles ne sont pas directement apostrophées, le chapitre s'adresse

¹³⁸⁹ « Cet exercice littéraire [le dialogue intérieur], qui inaugure la “thérapeutique de l'écriture pour soi”, aura une longue postérité des *Pensées* de Marc Aurèle au *Secretum* de Pétrarque ou aux *Essais* de Montaigne en passant par les *Soliloques* de saint Augustin. » (Luciani, Sabine, « Discours intérieur et ascèse philosophique chez Cicéron », *Les Dialectiques de l'ascèse*, Brigitte Pérez-Jean, Paris, Classiques Garnier, 2011 ; Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 94)

¹³⁹⁰ En témoignent aussi les trois dédicaces « A Madame Diane de Foix, Comtesse de Gurson » (chapitre I, 26 / 25), « A Madame de Grammont, Comtesse de Guissen » (I, 29/28), « A Madame d'Estissac » (II, 8) et « A Madame de Duras » (fin du livre II).

¹³⁹¹ Ces quelques phrases, évoquant l'évolution d'une relation de la sphère publique vers la sphère privée, sont quelque peu ambiguës (« faveur ») et pourraient être une tentative presque sensuelle (« saveur ») de séduire ou courtiser le lectorat féminin.

aussi à elles. A la manière de la double énonciation au théâtre, tout se passe comme si, dans une assemblée, l'auteur ne s'adressait qu'à un groupe, en l'occurrence celui de ses semblables décrit dans le premier volet de cette annexe, tout en sachant pertinemment que ses « conseils » sont audibles pour d'autres, le public, en l'occurrence hommes et femmes, jeunes et vieux, lecteurs puritains qui se scandalisent de la licence verbale sexuelle et lecteurs à l'aise avec ce type de langage et de sujets, lecteurs connaissant déjà les mœurs italiennes pour avoir voyagé et lecteurs qui n'en connaissent que la renommée etc.

C. « De leur donner mesme conseil à elles pour les desgouster de la jalousie, ce seroit temps perdu. »

La dernière phrase citée, lourde de présupposés, mérite qu'on les déploie un à un.

Tout d'abord, l'auteur donne des « conseils ». Ils « enseignent à devenir [honneste homme] », comme l'explique Marie de Gournay¹³⁹².

Deuxièmement, dans ce chapitre il s'adresse aussi aux femmes.

Mais, troisièmement, il prend bien garde à ce que ses « conseils » puissent être entendus, ce qui rejoint tout à fait la citation de Nietzsche que nous avons placée en épigraphe¹³⁹³. C'est pourquoi Montaigne affirme s'en abstenir.

Quatrièmement, cette petite phrase est une sorte d'encouragement adressé aux hommes de ses lecteurs, un message de confiance témoignée dans le cadre de la relation auteur-lecteur, un encouragement sur la voie du progrès moral : je, auteur-maître, suppose donc que je ne perds pas mon temps en te prodiguant des conseils à toi, lecteur-disciple.

Cinquièmement, cette phrase manifeste la confiance de l'auteur en la puissance persuasive de son propre discours.

¹³⁹² Voir ci-dessus à la fin du chapitre.

¹³⁹³ Nietzsche, Friedrich, *La Volonté de puissance*, éd. Friedrich Würzbach, trad. Geneviève Bianquis, Paris, Gallimard, 1995, tome II, IV, 222, p. 399. La différence entre les conceptions montaignienne et nietzschéenne (Chapitre IV, IV, « Dressage et sélection », section 1. « Le grand éducateur », p. 322-340) de l'éducateur est cependant le caractère moral de l'un et « immoral » de l'autre.

Conclusion générale

Deux figures de l'auteur, de Ramus à Montaigne

Le cheminement de notre enquête nous aura ainsi menés de Ramus à Montaigne, en entendant par « Ramus »¹³⁹⁴ le goût de toute cette époque pour la cryptique et la *dissimulatio artis*, et par « Montaigne » ce chef d'œuvre de dissimulation de l'art que sont les *Essais*. Pour conclure l'enquête, il reste à mesurer la différence entre l'un et l'autre, ce que l'on pourrait appeler le pôle Ramus et le pôle Montaigne. L'accent mis sur le *ductus* et le *dux* pose en effet un problème majeur, celui de la maîtrise. Une description sommaire de Ramus transformerait aisément sa cryptique en apologie de la maîtrise absolue de l'orateur sur son discours et sur ses auditeurs. De façon sans doute tout aussi sommaire, on aura tendance à décrire les *Essais* comme le lieu de l'absence de maîtrise : ce serait un livre où l'auteur comme son lecteur est emporté par le mouvement, et où tous deux se laissent couler et emporter.

Notre travail a nuancé de façon réciproque cette antithèse trop simple. Montaigne mettant lui aussi en œuvre une cryptique, on ne peut écarter d'un revers de main sa présence comme auteur-*dux* qui cherche et parvient à conduire son lecteur vers un *propositum* masqué. Pour Ramus, à l'inverse, l'orateur-*dux* ne cesse d'être en butte à des auditeurs « rétifs » ou, chez Canaye « fâcheux », mot qui traduit le *duskolos* d'Aristote : s'il y a désir de maîtrise, il y a aussi réalité d'une résistance, d'une *repugnantia*. Dans les deux cas, Ramus et Montaigne, l'erreur de perspective serait de focaliser l'attention sur le seul auteur. Celui-ci n'est que l'un des termes dans une relation tendue, la relation orateur-auditeur ou écrivain-lecteur. Pour notre part, nous avons essayé diverses formules pour décrire cette relation, en parlant tantôt de « labyrinthe » et tantôt de « jeu de cache-cache ». Celui qui cache ou crypte n'est pas seul, il affronte et anticipe les réactions d'un autre joueur, qui de son côté décrypte. Le maître n'est pas face à des esclaves passifs, mais plutôt face à des joueurs actifs, ou chez Montaigne des lecteurs « diligents ». Le mot même de *repugnantia* rappelle que la relation qui se noue ressemble à une bataille, un combat ou *pugna*.

La question de la maîtrise, chez Ramus comme chez Montaigne, est donc prise dans une relation mouvante, tendue, dynamique. De ce point de vue, ces deux pôles se ressemblent. Leur différence n'est pas celle qui existe entre maîtrise et absence de maîtrise. Elle se place sur un autre plan. Ramus, comme nous venons de le rappeler, a volontiers un vocabulaire militaire, tout comme d'ailleurs Quintilien : l'orateur vise la victoire, et se bat contre un adversaire, contre l'« hostilité » des auditeurs. Montaigne, lui, envisage l'autre comme un ami, et non comme un ennemi. Ceci est perceptible à leur description des sophistes et de Socrate. Chez Ramus, l'orateur-Socrate a pour interlocuteur un ou des sophistes, qu'il cherche à piéger, et certains sophistes sont furieux de découvrir qu'ils ont été piégés. Chez Montaigne,

¹³⁹⁴ Nous mettons Ramus ici entre guillemets, pour rappeler qu'à aucun moment nous n'avons prétendu que Montaigne avait Ramus pour source, mais plutôt qu'ils participent tous les deux d'une même culture, d'un même air du temps.

l'auteur-Socrate a pour interlocuteur un ami avec lequel il se moque des sophistes, qui sont toujours les autres – ainsi, dans « De l'art de conférer », ce n'est pas « vous » mon lecteur qui vous irritez contre la vérité, mais « eux », tous ceux qui perdent le sujet, partant l'un à l'orient et l'autre à l'occident. Pour le dire dans les termes du procès au tribunal, Ramus décrit plutôt l'orateur-*dux* en lutte directe contre la partie adverse, et qui la piège ; Montaigne décrit plutôt l'orateur-*dux* s'adressant aux Juges, et établissant avec eux une connivence. Les deux relations sont très distinctes, et le résultat final est lui-même très différent.

Autant les sophistes ou l'adversaire piégé est furieux au moment où il comprend qu'il y avait piège, autant le lecteur de Montaigne, lui, est enchanté, et ne voit probablement pas le piège comme tel. Pour reprendre une formule déjà avancée, dans un cas, l'auditeur capturé, et dans l'autre le lecteur est captivé. D'un côté, la relation se fait sur fond de méfiance, celle du jeu « dialectique » entre proposant et opposant dans la *disputatio* ; de l'autre côté, la relation crée la confiance. D'un côté, il y aura à la fin un gagnant et un perdant ; de l'autre, tout le monde gagne, et le seul gain de l'auteur est esthétique, c'est celui « de l'ordre et de la conduite » ou *ductus* (III, 8, 927 / 210). Le pôle Ramus voit la relation orateur-auditeur comme une guerre, et le débat comme un combat, *pugna*. Le pôle Montaigne conçoit la relation écrivain-lecteur dans une forme de paix, avec un auteur qui affirme que sa « forme essentielle est propre à la communication » et qu'il est « nay à la société et à l'amitié » (III, 3, 823 / 61). Nous retrouvons ainsi la grande opposition structurante posée dès le début de notre travail, entre la *contentio* et le *sermo*, entre la tension du débat et la détente de la conversation, c'est-à-dire entre la guerre et la paix.

Avec ces deux figures de l'auteur, l'orateur belliqueux ou l'écrivain amical, il peut donc y avoir à la fois continuité et différence, comme dans l'image de la main de fer dans un gant de velours. Pour conclure nous dresserons le tableau contrasté entre le *dux* qui piège, et le *dux* qui divertit ; le fer, et le velours ; la cryptique, et Montaigne. Celui-ci recourt à la cryptique comme Ramus, mais en lui faisant dire tout autre chose, à tel point que le lecteur ne voit potentiellement plus que c'est une cryptique. Ce résultat lui-même s'inscrit dans une longue continuité culturelle que nous avons signalée au passage, en évoquant Castiglione et Fénelon : chez ce dernier par exemple, il s'agit pour le prédicateur de ne pas s'aliéner définitivement un auditeur que l'on cherche à convertir. Le maître conduit « doucement » à la vérité. Il ressemble ainsi à Socrate, mais un Socrate dont on ne verrait plus les côtés agressifs et rusés que Ramus met en évidence, « torpille, [...] Dedale, ores enchanteur, tantost sophiste ».

I. La cryptique

A. Tableau des moyens cryptiques montaigniens

Plutôt que de récapituler les outils cryptiques de Ramus et Canaye, nous ferons le tour de vue des moyens auxquels recourt Montaigne, qu'ils soient répertoriés comme tels ou non avant lui. Une partie de ces outils cryptiques sont cités par Ramus et Canaye, mais une partie seulement. Un tableau suffira à le montrer de façon synthétique.

Certains de ces moyens cryptiques nous semblent inédits avant Montaigne. Peut-être d'ailleurs ne sont-ils pas des moyens cryptiques intentionnels. C'est le cas : des ajouts ; des citations latines, qui tendent à perdre le lecteur n'ayant pas le même univers de références culturelles ; le méta-discours qui est souvent pris au premier degré (absence d'ordre, mépris pour la rhétorique) et qui s'apparente dans les catégories de Ramus à des digressions, tout

simplement ; et bien sûr, la représentation de soi, qui a tendance à être entendue autrement par le lecteur moderne qu'elle n'aurait pu l'être par un lecteur de l'époque. En revanche, nous paraissent être des moyens classiques par exemple la surabondance des preuves de la majeure ou de la mineure, ainsi que l'arrivée surprise de la mineure.

L'invention de nouvelles techniques cryptiques participe peut-être aussi de la « modernité » reconnue de Montaigne. En tout cas, celui-ci ne se contente pas d'appliquer des procédés connus avant lui : il est lui-même une source d'inspiration pour ainsi dire technique, par exemple pour un Fénelon en quête de *dissimulatio artis* réussie.

Outils préexistants en rhétorique ou en dialectique		Outils cryptiques propres à Montaigne ¹³⁹⁵
Sur le plan discursif	Sur le plan logique	
Frivoles.	Complexité des enchaînements syllogistiques	Critique de la rhétorique et de la dialectique en général.
Digressions et <i>commorations</i> . <i>Redundantia</i> .	Perversion de l'ordre général naturel (ordre des parties du discours)	Mépris affiché pour l'ordre et la préméditation.
Titres et <i>incipits</i> insinuants (au sens rhétorique du terme) voire décalés.	Structure profondément poétique où tout se tient et où l'auteur s'affranchit des règles	Mépris affiché pour le dissimulation.
<i>Explicits</i> évasifs, pirouettes finales, qui peuvent être lues en rhétorique comme des procédés d' <i>attenuatio</i> .	Absence de <i>partitio</i>	Une longue préméditation de l'écriture (Tite-Live : <i>saepe tacitus cogitationibus volutavi animum</i>)
Citations très fréquentes qui brouillent la cohérence de l'ensemble	Absence de <i>transitiones</i>	Présence d'un « allongail » qui complique la lecture.
Similitudes et paraboles, accumulation d'anecdotes qui contribuent au flou général.	Absence de <i>propositio</i>	Genre du texte : tout sauf un traité. Apparence du <i>sermo</i> , plus que de l' <i>oratio</i> .
Feindre le contraire (= prendre aussi l'antithèse du propos tenu), de manière dialectique, ce qui peut-être lu comme un trait de pyrrhonisme, ou bien en rhétorique, comme une technique d' <i>anteoccupatio</i> ou de <i>conciliatio</i> .	Multiplier les prosyllogismes	La matière des <i>Essais</i> qui relève globalement de l'ordre arbitraire (aucune contrainte logique ni naturelle dans le genre que crée Montaigne) contrairement au récit historique
Éléments autobiographiques qui font perdre de vue le <i>propositum</i> .	<i>Ellipsis partium</i> (troncation d'une partie du syllogisme)	Revendications de « sauts et gambades ». Surabondance du méta-discours.
	Dispersion des éléments du syllogisme dans le chapitre.	

B. Le labyrinthe moral et spirituel

La cryptique « belliqueuse » de Ramus parle d'un orateur-*dux* qui est un stratège, et ce stratège recourt à des ruses de guerre : nous avons vu qu'Omer Talon utilise dans ce contexte *stratagemata*, les stratagèmes, c'est-à-dire les ruses autorisées par l'art de la guerre. La stratégie est une forme de relation avec l'ennemi. Mais c'est une forme aisément suspecte, comme en général la cryptique. S'il y a stratégie ou ruse, la méfiance s'installe¹³⁹⁶.

¹³⁹⁵ Effets de lecture qui opèrent à l'échelle des *Essais* et qui dissuadent « l'indiligent lecteur » de chercher un ordre / une suite dans tel ou tel chapitre particuliers et dans l'ensemble des *Essais* en général.

¹³⁹⁶ Francis Goyet nous a ainsi transmis ces remarques très symptomatiques de Marc Hersant, lors du colloque du site *Transitions*, « "Littérature" : où allons-nous ? » (communication du 5 octobre 2012, Paris-III).

Le labyrinthe est un piège par un architecte-*dux*, un dédale qui cherche à nous égarer, tout en nous conduisant là où nous ne voulons pas aller. Toutefois le terme de labyrinthe est plus sympathique, plus « montaignien » que la stratégie. Si *labyrinthe* n'apparaît qu'une seule fois dans les *Essais*¹³⁹⁷, un certain nombre de travaux ont été consacrés à ce thème, ou bien à l'aspect labyrinthe de l'écriture montaignienne¹³⁹⁸.

Mary McKinley utilise ce motif pour étudier la relation auteur-lecteur à l'échelle de la phrase :

Montaigne présente son projet d'étudier l'homme comme une progression difficile dans un labyrinthe, dans les sinuosités obscures et incertaines de l'esprit humain. Ici il fait ressentir à son lecteur l'expérience du labyrinthe par une phrase labyrinthe. Une fois dedans, le lecteur se donne l'illusion de suivre le sens, de comprendre chaque nouvelle proposition, de se souvenir des liens entre elles, de contrôler l'accumulation des mots pour en reconstituer une idée raisonnable dès qu'il sera arrivé à la fin. Mais, peu à peu, il se rend compte qu'il s'est égaré, qu'il a raté une conjonction, qu'il a perdu le fil entre le début et la fin de la phrase. S'il essaie de regagner le commencement, de rebrousser chemin jusque là où il s'était moqué de « ces gens... sur l'épicycle de Mercure », sa voie n'est pas évidente. [...] Le lecteur [...] perd le chemin du discours. [...] Cette phrase de « De la presumption » imite par sa longueur et sa complexité, par les détours de ses nombreuses propositions, par sa syntaxe coupée et déroutante, le chemin désorientant d'un labyrinthe¹³⁹⁹.

Cette analyse très intéressante est analogue aux nôtres, mais elle se situe au niveau de l'*elocutio*. Tout notre propos était au contraire de nous placer au niveau de l'*inventio*, et plus généralement de la composition d'ensemble d'un chapitre des *Essais*.

En ce qui concerne notre analyse du *ductus*, le motif du labyrinthe nous intéresse à un double titre. Il figure un jeu, une collaboration, une connivence, une complicité entre auteur et lecteur : tout cela fait signe en direction de la notion de plaisir. On pourrait assimiler le *ductus* de tel ou tel chapitre des *Essais* à un labyrinthe pour le jeu qui consiste à faire le tri entre le *prudens* et l'*imprudens*. Le labyrinthe cherche à perdre une partie des joueurs seulement, mais pas à perdre tout le monde ; sans quoi il perd la complicité, mais aussi sa fonction de filtre ou d'épreuve qualifiante. Le jeu passe aussi par le plaisir du lecteur à se laisser guider, par la sensation de non-contrôle peut-être, par la confiance en l'auteur à qui il se remet. Le jeu comporte un niveau de satisfaction supplémentaire pour le lecteur *prudens* : le plaisir de l'analyse rétrospective, de la relecture critique, la capacité à dépasser l'immersion dans l'espace labyrinthe lui-même pour accéder à une vision panoramique, synthétique, qui prouve ou éprouve le discernement du lecteur.

En outre le labyrinthe matérialise très bien les notions-clés de notre travail : rien de plus sérieux que le jeu. Sont en effet associés dans l'image du labyrinthe le *propositum*, mais

S'indignant contre le succès de la catégorie « stratégie » dans les études littéraires, Marc Hersant en dénonce l'implicite : « Cela implique : une machine rusée dont le lecteur pourrait déjouer la ruse ; le fantasme d'un rééquilibrage auteur/lecteur sur le mode de la domination ; la méfiance face au texte », alors que selon lui « apprendre ne saurait être apprendre à se méfier ».

¹³⁹⁷ II, 17, p. 634-635 / 672 : « Ces gens qui se perchent à chevauchons sur l'épicycle de Mercure, [C] qui voient si avant dans le ciel, [A] ils m'arrachent les dents : car en l'estude que je fay, duquel le subject c'est l'homme, trouvant une si extreme variété de jugemens, un si profond labyrinthe de difficultez les unes sur les autres, tant de diversité et incertitude en l'eschole mesme de la sapience, vous pouvez penser, puis que ces gens là n'ont peu se resoudre de la connoissance d'eux mesmes et de leur propre condition, qui est continuellement presente à leurs yeux, qui est dans eux ; puis qu'ils ne sçavent comment branle ce qu'eux mesmes font branler, ny comment nous peindre et deschiffrer les ressorts qu'ils tiennent et manient eux mesmes, comment je les croirois de la cause du flux et reflux de la riviere du Nile. »

¹³⁹⁸ Schneikert, Elisabeth, *Montaigne dans le labyrinthe*, Paris, Champion, 2006 ; André Tournon affectionne aussi ce motif (voir par exemple un chapitre de *Route par ailleurs, Le « nouveau langage » des Essais*, Honoré Champion, Paris, 2006, intitulé « Le labyrinthe et l'embrouillure »).

¹³⁹⁹ McKinley, Mary B., *Les terrains vagues des Essais : Itinéraires et intertextes*, Paris, Champion, 1996, chapitre 3, « Montaigne dans le labyrinthe », p. 55-71.

aussi le fil du *ductus*, la notion d'exercice, la progression linéaire et non pas forcée, mais contrainte. Dans la figure du labyrinthe, la préméditation de l'auteur ou architecte est évidente. Socrate, nous l'avons vu, est accusé par ses adversaires les sophistes d'être Dédale. L'*ars* peut être dissimulée (par exemple dans un labyrinthe maniériste), mais elle reste indéniable à l'analyse extérieure.

Le labyrinthe possède enfin un sens supérieur : la dimension spirituelle. Comme nous l'avons suggéré par le passage des trois labyrinthes d'Hans Vredeman de Vries¹⁴⁰⁰ à celui de la cathédrale de Notre-Dame de Chartres¹⁴⁰¹, on oublie souvent qu'il peut faire partie de grands édifices religieux. Il est alors dessiné par les motifs du pavement, et de taille humaine, de sorte que les pèlerins puissent le parcourir physiquement, à genoux généralement. Contrairement aux labyrinthes ludiques, ceux-ci sont linéaires, comme l'écriture d'un texte : la progression est entièrement contrainte et aboutit toujours au centre du cercle.

Le lecteur qui se sera aventuré dans les labyrinthes de Vredeman de Vries et dans celui de la cathédrale de Chartres aura pu relever un point commun : ils ne proposent qu'un seul trajet possible effectivement. En l'absence de bifurcation, celui qui le parcourt n'a pas de choix – contrairement aux labyrinthes modernes usuellement, qui sont des jeux d'orientation. Sous des dehors plus distayants et derrière l'agrément du jardin, la progression des labyrinthes de Vredeman de Vries n'est pas moins contrainte qu'un labyrinthe religieux. Cette linéarité sans alternative peut faire songer au mouvement de tel ou tel chapitre des *Essais*. Comme ces labyrinthes mènent finalement à leur centre géométrique, ils se réduisent à faire « tourner emprès », pour reprendre l'expression de Fabri. Les détours, l'agrément et la variété font oublier le progrès moral. Le *placere* occulte le *docere*. Malgré la polyphonie du texte des *Essais*, soulignée à plaisir par une partie de la critique montaignienne, tel ou tel chapitre ressemble au dédale de la mythologie : il ne court jamais le risque d'oublier son point d'aboutissement.

Par la progression morale à laquelle Montaigne invite son lecteur, le texte s'assimile aussi au labyrinthe de cathédrale : au sens tout d'abord où le labyrinthe ne se donne pas comme tel. La présence même d'un labyrinthe est dissimulée : elle se fait oublier, contrairement au labyrinthe des jardins, plus travaillé esthétiquement. Le visiteur de cathédrale peut même marcher sur le labyrinthe, les yeux fixés à la voûte par exemple, sans l'apercevoir. Le labyrinthe religieux est sans relief, sans couleur, il ne s'affiche pas (*dissimulatio*), en comparaison de tout ce qui attire l'œil, par exemple les dorures et autres ornements muraux (*simulatio*).

A travers ce distinguo entre le labyrinthe austère et le labyrinthe plaisant, nous avons en fait retrouvé l'opposition entre le *ductus* ramiste de la *disputatio* et le *ductus* montaignien, mais sur le mode de la transition insensible plus que de l'opposition tranchée. L'orateur-dux dont rêve Ramus n'est pas un maître tyrannique, il doit composer avec les résistances de l'auditeur ; à l'inverse, l'architecte du labyrinthe montaignien ne laisse pas non plus toute sa liberté au lecteur.

¹⁴⁰⁰ Voir la page liminaire, puis l'ouverture des deux premières parties.

¹⁴⁰¹ Au seuil de la troisième partie. Pour ne citer que quelques ouvrages à propos des labyrinthes d'édifices religieux, Macrez, Jean, *Le Labyrinthe de la cathédrale d'Amiens*, Amiens, Centre régional de documentation pédagogique, 1990 ; Ketley-Laporte, John et Odette, *Chartres, le labyrinthe déchiffré*, Chartres, J. M. Garnier, 1992 ; Naert, Dominique, *Le labyrinthe de la cathédrale de Reims, La signature des bâtisseurs*, Paris, SIDES, 1996 ; *Notre-Dame de Chartres : l'énigme du labyrinthe*, éd. Jean Villette, Véronique Alemany, Jean Hani, et al., Chartres, Houvet, 1998 ; Saillard, Nathalie, *La cathédrale Notre-Dame d'Amiens*, fotogr. Bernard Hervet, Amiens, Librairie Pages d'encre, 1999.

II. Montaigne

L'objectif essentiel de notre travail était de caractériser la « marche » du discours montaignien, la façon dont le lecteur est conduit dans un chapitre des *Essais*. Un point commun de la conduite du discours rhétorique et de la conduite du discours philosophique, moral et spirituel, qu'il émane de Socrate¹⁴⁰², d'Ignace de Loyola¹⁴⁰³ ou encore de Sponde¹⁴⁰⁴, est la pratique d'un *sermo*, d'une conversation, ou bien du moins d'un discours qui en emprunte les apparences libres et gratuites.

Nous reprendrons ici trois catégories qu'articule ensemble Laurent Thirouin, dans un sens très différent toutefois, puisqu'il le fait dans le cadre d'une analyse de Pascal¹⁴⁰⁵ : converser, divertir, convertir.

A. Divertir sans convertir : III, 4, « De la diversion »

Dans le chapitre III,4, « De la diversion », Montaigne raconte la fortune de deux techniques différentes pour « consoler une dame vraiment affligée ». Il précise que la scène se passe en public, « l'assistance qui avoit les yeux sur moy », ce qui est une donnée non négligeable. Il fait donc face à un double auditoire – en plus de celui des *Essais*, son lecteur – à qui il fait partager une expérience rhétorique et pragmatique.

[B] J'ay autresfois esté employé à consoler une dame vraiment affligée [...]. On y procede mal quand on s'oppose à cette passion, car l'opposition [= *contentio* maximale] les pique et les engage plus avant à la tristesse : on exaspere le mal par la jalousie du debat. Nous voyons, des propos communs, que ce que j'auray dict sans soing, si on vient à me le contester, je m'en formalise, je l'espouse ; beaucoup plus ce à quoy j'auerois interest. Et puis, en ce faisant, vous vous presentés à vostre operation d'une entrée rude, [...]. Moy, qui ne desirois principalement que de piper l'assistance qui avoit les yeux sur moy, m'advisay de plastrer le mal. Aussi me trouvé-je par experience avoir mauvaise main et infructueuse à persuader. Ou je presente mes raisons trop pointues et trop seiches, ou trop brusquement, ou trop nonchalamment¹⁴⁰⁶.

La première technique est donc celle de la *contentio* maximale, de l'« oppos[ition] », du « debat ». Montaigne emploie en premier la méthode directe, logique (« raisons » et « discours fermes » *infra*), comme étant la plus simple à sa disposition : la méthode de nature, ou selon Jean-Paul Sermain la « méthode [...] de Cicéron »¹⁴⁰⁷. Cette méthode est aussi la plus propre peut-être à divertir la galerie, puisque Montaigne considère davantage ici son public que son auditrice éperdue : « La double scène est un spectacle entièrement monté pour des tiers », comme l'explique Jean-Paul Sermain¹⁴⁰⁸.

Puis Montaigne change de stratégie. Ci-dessus, nous avons omis d'autres recommandations, que maintenant il applique :

¹⁴⁰² Mayer, Suzel, « La conférence, un exercice spirituel ? », *Montaigne*, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf (Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie), 2010, p. 84 sq.

¹⁴⁰³ Rieu, Josiane, « Les résonances ignatiennes de la « pure indifférence » chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 95-122.

¹⁴⁰⁴ Lardon, Sabine, *L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, H. Champion, 1998.

¹⁴⁰⁵ Laurent Thirouin, « Se divertir, se convertir », *Pascal, auteur spirituel*, éd. Dominique Descotes, Champion, 2006, pp. 299-322.

¹⁴⁰⁶ III, 4, p. 830-831 / 871-872.

¹⁴⁰⁷ Sermain, Jean-Paul, « Insinuation, *circumstantia*, *visio* et *actio* : l'itinéraire rhétorique du chapitre III, 4 De la Diversion », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 124.

¹⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 128.

[Recommandations : ne pas vous presenter] à vostre operation d'une entrée rude, là où les premiers accueils du medecin envers son patient doivent estre gracieux, gays et agreables : et jamais medecin laid et rechigné n'y fit oeuvre. Au contraire doncq, il faut ayder d'arrivée et favoriser leur plaincte, et en tesmoigner quelque approbation et excuse. Par cette intelligence vous gaignez credit à passer outre [notion de *conciliatio*], et, d'une facile et insensible inclination, vous vous coulez [notion de fluidité] aus discours plus fermes et propres à leur guerison. [...] Apres que je me fus appliqué un temps à son tourment, je n'essayai pas de le guarir par fortes et vives raisons, par ce que j'en ay faite, ou que je pensois autrement faire mieux mon effect [...] mais, declinant tout mollement noz propos et les gauchissant peu à peu aus subjects plus voisins, et puis un peu plus esloingnez, selon qu'elle se prestoit plus à moy, je luy desrobay imperceptiblement cette pensée doulereuse, et la tins en bonne contenance et du tout r'apaisée autant que j'y fus. J'usay de diversion¹⁴⁰⁹.

Dans cette nouvelle mouture, anti-cicéronienne, du discours de consolation, Montaigne présente en fait une technique différente, en deux étapes : d'abord le temps de la *conciliatio* (« gracieux, gays et agreables ») et de l'*èthos* (« intelligence », « gaignez credit ») ; puis le temps de la « diversion » (« declinant », « gauchissant »). Montaigne souligne à diverses reprises le caractère progressif du *ductus* de cette seconde manœuvre rhétorique : « insensible », « tout mollement », « peu à peu », « imperceptiblement », c'est-à-dire *pedetemptim*.

Sont proposées deux techniques différentes. Le choix se fait en fonction de l'auditeur, de ce qu'il est capable d'entendre. En l'occurrence, l'orateur estime ici que la femme éplorée n'est pas capable d'entendre des « discours fermes ». Son adresse est exactement celle que décrit Nietzsche dans la phrase que nous avons choisi comme épigraphe. Au premier but du discours, impressionner la galerie en ramenant la dame à la raison, s'en substitue un autre, impressionner la galerie en dissipant la douleur, par diversion.

Ce dernier mouvement est celui d'une digression croissante – en réalité d'une *egressio* (« peu à peu aus subjects plus voisins, et puis un peu plus esloingnez »). Montaigne ne revient pas au sujet, la conclusion est évasive, et évite toute *recapitulatio*. Dans ce second passage, « je n'essayai pas de le guarir par fortes et vives raisons, par ce que j'en ay faite, ou que je pensois autrement faire mieux mon effect », Montaigne renonce précisément au *propositum* initial. Jean-Paul Sermain le souligne également :

[...] Montaigne a évité un combat ouvert, mais il s'est interdit toute persuasion véritable. La pensée douloureuse a seulement été « dérob(ée) », effacement momentané qui n'a pas agi sur les racines », n'a produit aucune conversion intérieure¹⁴¹⁰.

Faisant le même constat que Jean-Paul Sermain, pour notre part nous ne qualifierions pas ce passage d'*insinuatio* – dont le préfixe indique justement le mouvement centripète vers le *propositum* – puisque l'*insinuatio* ne perd jamais de vue le but final. Il y a là *digressio* plus que *egressio*, pour reprendre nos catégories. Plus « échappé[e] » complète qu'« escapade », pour reprendre celles de Montaigne¹⁴¹¹. Le but est d'« apaiser » : ce n'est pas un *propositum*, au sens d'une thèse à défendre. En ce sens, la diversion est purement rhétorique et pragmatique, comme l'explique Jean-Charles Darmon :

Apparemment, sous la plume de Montaigne, la portée du propos sur la diversion est assez restreinte, sa fonction est surtout rhétorique et thérapeutique. De quoi s'agit-il en effet, en l'occurrence ? Pour l'essentiel, de la question suivante : comment consoler au mieux un être en deuil, comment le guérir de ses pensées douloureuses [...] ? La

¹⁴⁰⁹ III, 4, p. 831 / 872.

¹⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 128. Faisant le même constat que Jean-Paul Sermain, nous ne parlerions pas pour qualifier ce passage d'*insinuatio* – dont le préfixe indique justement le mouvement centripète vers le *propositum* – puisque l'*insinuatio* ne perd jamais de vue le but final.

¹⁴¹¹ Voir la troisième partie de notre chapitre 7.

diversion ainsi conçue est en quelque sorte une ruse rhétorique détournant l'autre des passions mauvaises qui l'investissent. Par ses effets, elle se démarque aux yeux de Montaigne des raisons avancées par le discours moral des philosophes dans son ensemble, dévalué ici non en sa pertinence intrinsèque, mais en sa pragmatique même, en sa capacité d'agir efficacement sur les passions dans l'expérience de la mort¹⁴¹².

Puisque le *propositum* moral est éliminé, la « diversion » renvoie à la fameuse citation de l'*Enéide* dans « De la vanité » : *quo diversus abis*, « où vas-tu t'égarer ? »¹⁴¹³. On parle d'autre chose, tant et si bien qu'on ne revient pas au point de départ ; surtout pas, cela supprimerait l'état d'apaisement. L'extrait comporte toute une partie des sèmes de la cryptique. Mais le but n'est pas le même : il n'y a pas le *propositum*, le retour au point visé par l'auteur, au point qui fâche en l'occurrence.

En définitive, l'échange entre Montaigne et la « dame » est-il un véritable dialogue ? On peut répondre comme Jean-Paul Sermain par la négative :

Cet art du détour [...] suppose un rapport fortement inégalitaire entre l'orateur et son destinataire. Considéré comme malade, celui-ci se laisse mener et abuser pour son plus grand bien, et il revient à l'orateur de décider quel est ce bien¹⁴¹⁴.

A l'inverse, dans d'autres configurations discursives, Montaigne se présente dans un rapport bien moins « inégalitaire » avec son interlocuteur.

B. Divertir pour convertir : III, 5, « Sur des vers de Virgile », l'*èthos* faible ou sympathique

Le chapitre porte sur un sujet agréable, les questions de couple et de sexe en général – et non pas sur un sujet austère, comme la mort et le deuil, sujet « répugnant » dont Montaigne doit entretenir la dame du chapitre III, 4. Autre moyen de séduire le lecteur : l'auteur met fortement en avant des caractéristiques de ses propres mœurs, soit de quoi allécher – plus que rassasier – la curiosité du lecteur.

Nous avons constaté dans l'annexe de notre dernier chapitre une certaine confusion des instances auctoriale et lectoriale, soit que Montaigne s'adresse à lui-même ou qu'il se représente un lecteur qui soit « [s]on semblable, [s]on frère ». Finalement, on pourrait se demander si ce portrait du lecteur n'est pas une sorte de prophétie autoréalisatrice : le lecteur, jeune ou vieux, homme ou femme, jaloux ou pas, touché par ce discours conciliant et passionnant, finit par se projeter à son tour dans la figure de l'auteur.

S'établit une relation auteur-lecteur sur la base d'un effet de miroir, des plus habiles et propres à déjouer les résistances de l'auditoire. La représentation du lecteur, ce lecteur que choisit Montaigne autant qu'il le construit, est finalement ici éthérée. Il semble que Montaigne se place en observateur du genre humain, ce qui confère à ses propos une portée assez universelle – qui paradoxalement n'exclut pas la proximité de la relation ainsi établie. Ses propos parlent à tous, d'où sans doute l'abondance considérable de commentaires sur ce chapitre.

¹⁴¹² Darmon, Jean-Charles, *Philosophies du divertissement, Le jardin imparfait des modernes*, Paris, Desjonquères, 2009, p. 20.

¹⁴¹³ III, 9, p. 994 / 1040. Virgile, *Enéide*, V, v. 166. Dans le livre V, Enée organise des jeux funéraires en l'honneur de son père, dont une course nautique entre quatre vaisseaux. Gyas est capitaine de l'un d'eux, avec Ménoetès comme pilote. Par ces mots, Gyas lui reproche de trop d'éloigner de la côte, de partir au large. Ménoetès est un mauvais pilote, sans conseil, sans mesure. Il incarne l'insubordination. Dans les vers suivants, il est jeté la mer, à la risée générale.

¹⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 126.

En termes de représentation de l'auteur, nous proposons de parler ici d'*èthos* faible, car l'auteur montre à plaisir ses défauts et ses défaillances. Il évite ou contrebalance la posture du donneur de leçon en se montrant humain, plus qu'humain : jaloux, concupiscent, vieillissant... mais toujours modéré ou en quête de modération. La *persona* de l'auteur est sym-pathique dans tous les sens du terme : agréable, mais aussi apte à susciter une certaine compassion et une certaine identification du lecteur. Le fait qu'il soit lui-même « méditant » facilite cette identification – pour reprendre le terme par lequel Sabine Lardon dénomme l'instance auctoriale chez Sponde¹⁴¹⁵. Montaigne crée même mécaniquement l'identification avec le lecteur bienveillant qui lui aussi fait des efforts de retour sur soi.

Rien n'exclut la lecture de ce chapitre comme un discours autoadressé. L'exercice spirituel est un entraînement concomitant du maître comme du disciple¹⁴¹⁶. Montaigne évite la posture du prêcheur en chaire. S'il recommande modération en général, c'est sur le mode amical, familial et dans le tête-à-tête de la relation auteur-lecteur. Il présente dans le chapitre « Sur des vers de Virgile », comme beaucoup de critiques l'ont souligné, un visage intime et proche, qui correspondrait en rhétorique à la tonalité de l'*admonitio*. Pour convertir l'autre, le divertir certes, mais aussi se convertir soi-même : tel pourrait être la méthode du « méditant » ou « exerçant » de « Sur des vers de Virgile ».

C. Ni divertir, ni convertir : III, 10, « De mesnager sa volonté », l'*èthos* fort (ou anti-pathique)

Contrairement à celles de « Sur des vers de Virgile », les premières lignes du chapitre installent d'emblée une distance entre la figure de l'auteur et le reste des hommes.

[B] Au pris du commun des hommes, peu de choses me touchent, ou, pour mieux dire, me tiennent ; car c'est raison qu'elles touchent, pourveu qu'elles ne nous possèdent. J'ay grand soin d'augmenter par estude et par discours ce privilege d'insensibilité, qui est naturellement bien avancé en moy.

L'auteur se donne fermement en modèle, sans *concordatio* et sans ambages, quoi que dans la suite du chapitre il lui arrive de prendre des postures plus humbles. En ce début, il se compare et aboutit à l'idée d'une supériorité relative (« Au pris du commun »), avec des tournures moralistes austères et rébarbatives : « C'est raison »¹⁴¹⁷. Il articule assez orgueilleusement la *natura* (« naturellement ») avec l'*ars* et l'*usus* (« par estude et par discours ») pour se qualifier avantageusement (« grand soin », « privilege », « bien avancé »). L'exercice spirituel ou retour sur soi est mal engagé. Mais peut-être le but du chapitre n'est-il pas là.

La suite confirme que ce chapitre n'est pas le lieu d'un autoexamen approfondi. Ce geste de dissociation ostentatoire entre le moi et les autres est récurrent dans le chapitre :

Si je mordoïis à mesme, comme font les autres, mon ame n'auroit jamais la force¹⁴¹⁸.

¹⁴¹⁵ Lardon, Sabine, *L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, Champion, 1998, p. 180-181 et p. 190.

¹⁴¹⁶ Le passage que nous venons de citer au chapitre 23, à propos de « Sur des vers de Virgile », va dans ce sens : « Loin de vouloir se montrer dans ses défauts avec une sorte de plaisir trouble, ou de façon simplement cathartique, Montaigne révèle que son projet d'authenticité radicale dans la confession est d'une exigence extrême [...] » (Rieu, Josiane, « Les résonances ignatiennes de la « pure indifférence » chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, p. 105)

¹⁴¹⁷ Tournure d'un moralisme aussi abrupt que son antonyme « C'est folie » étudié dans l'annexe du chapitre 19.

¹⁴¹⁸ III, 10, p. 1004 / 1048.

Je prens une complexion toute diverse¹⁴¹⁹.

Car combien de gens se hazardent tous les jours aux guerres, dequoy il ne leur chaut. [...] J'ay peu me mesler des charges publiques sans me despartir de moy de la largeur d'une ongle¹⁴²⁰.
Dequoy je me gratifie, d'autant que je voy communément faillir au contraire¹⁴²¹.

L'identification du lecteur n'est pas facile dans ces conditions, à moins qu'elle ne repose sur la conjecture d'un orgueil aristocratique qui serait symétrique de celui de l'auteur. Montaigne ne témoigne pas dans ces phrases de la modestie que recommande par exemple Bernard Lamy¹⁴²².

Dans ce chapitre, l'exercice spirituel est un thème, mais pas une méthode. Montaigne évoque l'*askesis*, ses efforts pour progresser sur la voie de la vertu (« grand soin », « par estude et par discours »), mais pas de sorte à engager le lecteur à le suivre. Le chapitre s'ouvre donc comme un prêche pour le retour sur soi, et une invitation à la modération (nuance entre les verbes « toucher » d'une part et « tenir », « posséder » d'autre part), qui affleurerait déjà dans le verbe du titre, « mesnager », un prêche en chaire. Pour reprendre les mots de Jean-Paul Sermain, la méthode est assez « cicéronienne ».

Sans entrer dans le détail du *ductus* du chapitre, précisons qu'il est orchestré par un syllogisme général, qui apparaît déjà nettement dès les premières lignes :

Syllogisme général :

Il faut garder son quant à soi. Or les passions et l'agitation nous éloignent de nous-mêmes. Donc il faut éviter les passions et l'agitation.

Cette recommandation est un lieu commun de la morale antique : l'importance de la *prosochè*. Montaigne présume, semble-t-il, que son lecteur est déjà atteint ou menacé de ce vice, et qu'il fallait corriger ce défaut moral ou du moins le prévenir. On relève deux occurrences de verbes à la deuxième personne du pluriel, mais conjugués au passé composé : il s'agit dans les deux cas de reprocher à son lecteur une provocation en duel intempestive.

depuis que vous estes embarqué, toutes les cordes tirent¹⁴²³.

Vous l'avez bravé, esmeu de cholere, et vous l'alles rapaiser et flatter en vostre froid et meilleur sens : ainsi vous vous soubmettez plus que vous ne vous estiez advance¹⁴²⁴.

L'auteur imagine ici deux circonstances concrètes où son interlocuteur paie les frais de son emportement. Il représente donc son lecteur dans des situations symptomatiques de la maladie dont il est présumé atteint. Or, comme l'auteur s'estime exempt des vices en question (ambition, agitation), malgré l'ample évocation d'une part de sa vie réelle, le lecteur n'est pas invité à se mirer dans l'image auctoriale¹⁴²⁵.

Après des efforts de *conciliatio* ponctuels, mesurés et variables, la fin du prêche n'est pas spécialement sympathique. Montaigne se met à évoquer sa propre personne. Mais le

¹⁴¹⁹ III, 10, p. 1004 / 1049.

¹⁴²⁰ III, 10, p. 1007 / 1052-1053, cité par Peter Mack, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010, p. 97.

¹⁴²¹ III, 10, p. 1012 / 1058.

¹⁴²² Cf. notre chapitre 22.

¹⁴²³ III, 10, p. 1018 / 1064.

¹⁴²⁴ III, 10, p. 1019 / 1065-1066.

¹⁴²⁵ Certains passages sont plus conciliant, comme l'interpellation du lecteur à la deuxième personne du singulier : « Tu as bien largement affaire chez toy, ne t'esloigne pas. Les hommes se donnent à louage. » Le tutoiement, qui n'apparaît qu'une fois dans le chapitre, permet de rapprocher l'allocutaire de l'allocuteur ; mais aussi de mettre le lecteur à distance du groupe des « hommes » vulgaires.

sermon se retourne d'un « pour » à un « contre », d'une suasoire à une dissuasion. Montaigne n'en est plus à encourager la *prosochè* : il se justifie par rapport à l'exercice de son mandat de maire¹⁴²⁶.

Ce chapitre, sorte « de reddition de comptes du magistrat sortant à sa cité »¹⁴²⁷ répond ainsi aux détracteurs. A ceux qui n'avaient pas trouvé leur maire assez éclatant, il rappelle une tradition familiale sans bruit, et son objectif, atteint, d'assurer une gestion municipale paisible ; à ceux qui ne l'estimèrent pas assez impliqué, il dit que le sang-froid en politique garantit une appréhension juste des situations et l'équanimité ; contre ceux qui ne le jugeaient pas nettement engagé dans l'un ou l'autre camp, il fait valoir combien la ferveur aveugle les partisans, les empêche de percevoir les qualités de l'adversaire et les défauts des leurs, ce qui entrave la concorde. Il fait surtout taire la critique en arguant que si son élection fut un jugement avant preuves, sa réélection fut un jugement sur pièces¹⁴²⁸.

Les résistances qu'il envisage sont un écho des reproches probablement entendus. Contrairement à une représentation assez floue du lecteur dans le chapitre III, 5, dans « De mesnager sa volonté », la représentation du lecteur semble davantage indexée sur la réalité historique. Elle n'est pas propice aux effets de miroir. Le rapport hiérarchique était déjà marqué dans III, 5, de maître à disciple, de directeur de conscience à pêcheur confessé, mais il pouvait çà et là s'inverser, « ou [...] le sembler »¹⁴²⁹. Il est difficile de lire de ce chapitre « De mesnager sa volonté » comme un discours autoadressé : l'auteur est déjà convaincu, et s'affiche comme déjà expérimenté. Le chapitre n'adopte pas véritablement la forme d'un exercice spirituel, ni de soi, ni de l'autre. Ni dans son but, ni dans sa méthode.

D. Converser (« ou [...] le sembler ») pour convertir : passage en revue des différents chapitres étudiés

Les sept chapitres étudiés préalablement nous semblent suivre la progression d'ensemble des *Essais*, moyennant quelques exceptions (comme le chapitre III, 10) : une progression croissante en termes d'exercice spirituel, mais aussi en termes d'habileté ou de connivence avec le lecteur. L'auteur affine sa représentation en donnant à voir de plus en plus d'éléments qu'on pourrait qualifier d'intimes – quoique cette intimité soit très relative par rapport à ce que sera l'écriture autobiographique à partir du XVIII^e siècle. La représentation de soi va semble-t-il croissant au fil des chapitres des *Essais*, du moins de ceux que nous avons étudiés. De ce point de vue, on peut distinguer comme le faisait déjà Pierre Villey entre chapitres au ton plutôt impersonnel ou plutôt intime.

Le premier chapitre que nous ayons étudié, « Que le goust des biens et des maux... », présente une énonciation largement dépersonnalisée. Dans ce premiers cas, grande est la distance entre auteur et lecteur. La situation d'énonciation et la tonalité du chapitre vont plutôt dans le sens d'un *ethos* fort, plus distancié qu'amical.

L'énonciation d'« Un traict de quelques ambassadeurs » est relativement neutre, bien que l'on constate un avis personnel de l'auteur, qui d'ailleurs marque la fin du chapitre en 1580 :

Quoy qu'il en soit, je ne voudroy pas estre servy de cette façon, en mon petit faict.

¹⁴²⁶ Un article de Jean Balsamo explique toutefois que les *Essais* donnent de la vie publique de leur auteur une « représentation biaisée », « “Le plus grand bien que j'atande de cete miene charge publique” : Montaigne entre vie publique et vie privée », *BSAM*, nouvelle série, IV, 2008, pp. 359-375, p. 374.

¹⁴²⁷ Nakam, Géralde, *Montaigne et son temps*, Gallimard, 1993, p. 324.

¹⁴²⁸ Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, édition Pléiade, p. 1803.

¹⁴²⁹ Expression elle aussi tirée de III, 9, p. 994 / 1040.

Le sujet d'« Un trait de quelques ambassadeurs » est plus séduisant que celui de « Que le goust des biens et des maux... ». Montaigne manifeste davantage de *concordatio* et ouvre peut-être la porte à une certaine identification du lecteur.

Quant à « C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre suffisance », son titre a la même consonance théorique et peu alléchante que « Que le goust des biens et des maux... ». Mais contrairement aux apparences, ce n'est pas une dissertation. Son *ductus*, assez ludique, le rapprocherait peut-être de celui de « De ne contrefaire le malade ». La longue *commoratio* crée un effet de lassitude peut-être, mais aussi d'attente pour le lecteur *prudens* : un ralentissement permettant ensuite de créer la surprise, avec le thème des querelles théologiques. En se présentant comme ayant été d'abord dans l'erreur, avant d'en sortir, Montaigne conjugue *ethos* faible et fort : la *persona* de l'auteur y est discrète, amicale, mais directive, comme l'*ethos* de saint Augustin dans les *Confessions*.

On pourrait faire exactement le même commentaire du chapitre « De ne contrefaire le malade » : le lecteur est séduit en vue d'un objectif moral ambitieux : la lutte contre l'autoaveuglement, mais par les anecdotes et les digressions, le *ductus* est assez ludique finalement.

Le discours sur soi est bien plus présent dans les chapitres « De l'exercitation » et « De la praesumption », ainsi que dans « Sur des vers de Virgile » et « De mesnager sa volonté » que nous venons d'étudier, que dans les chapitres évoqués ci-dessus. Dans ces quatre chapitres, Montaigne s'applique à un savant dosage entre *ethos* fort et *ethos* faible.

Conformément à l'annonce de l'avis « Au lecteur », on assiste à la peinture d'un moi, notamment, d'un « moi » dans un état de faiblesse. Défaillance physiologique dans II, 6. Défaut moral de la présomption dont la *persona* de l'auteur n'est pas totalement exempt dans II, 17. D'autre part l'auteur affiche un « moi » moralement exemplaire dans ces deux chapitres, par opposition aux « il[s] » du « commun », de la tourbe. JE saisis les occasions physiologiques que j'ai de me préparer à la mort. JE lutte activement contre ma présomption au lieu de m'y laisser aller.

Le lecteur assiste donc à l'affichage des faiblesses de la *persona* de l'auteur au moment même où l'*auctor* lui montre la voie de la vertu avec *confidentia*. Au terme de notre descriptif de Montaigne, la figure même de « l'auteur » se dédouble. L'auteur ou écrivain est l'ami, le confident, celui avec lequel le lecteur entre en connivence, dans une relation égalitaire. L'*auctor*, lui, est le garant de la progression du discours, mais aussi du progrès moral : il est le *dux*, celui qui a conçu le cheminement du labyrinthe.

Notre étude de sept chapitres des *Essais*, et particulièrement de « Sur des vers de Virgile », nous a conduite nous-mêmes à un étrange questionnement sur la subjectivité montaignienne. C'est étrange non par rapport à Montaigne lui-même, bien entendu, mais dans la mesure où notre perspective était rhétorique.

Le passage en revue des chapitres étudiés en détail permet en effet un constat simple. Plus l'auteur semble aspirer à une évolution morale du lecteur, plus l'auteur se met en scène pour montrer qu'il est aux prises avec les mêmes difficultés. L'exercice spirituel de l'autre semble impossible sans exercice spirituel de soi – sans la monstration du travail sur soi. Il semble en effet que pour entraîner le lecteur dans un changement moral et spirituel, comme pour le syllogisme pratique selon Descombes, Montaigne présuppose que ce lecteur participe à l'élaboration du raisonnement, et non pas qu'il reste un froid observateur.

Sabine Lardon a développé la même idée à propos de la stratégie argumentative de Jean de Sponde. Elle relève un certain nombre de procédés qui s'apparentent à la cryptique, notamment « le raisonnement à poursuivre » (p. 178-183) et « le raisonnement dissimulé » (p. 183-189). Le discours s'apparente alors à ce qu'elle appelle un « puzzle », dans la mesure où il sollicite vivement la collaboration du lecteur :

Comme dans un puzzle, le lecteur dispose les pièces, mais doit les agencer lui-même. Et comment controverser un raisonnement dont on a soi-même prouvé la cohérence ? [...] Le lecteur est ainsi sans cesse sollicité¹⁴³⁰.

Le parcours du méditant ressemble ainsi parfois à une équation à une inconnue que son adversaire aurait à résoudre. En exerçant sa logique pour mettre à jour la solution du problème, celui-ci réforme de manière active tout à la fois son raisonnement (pour résoudre le problème, il faut raisonner juste) et sa pensée (car il aboutit à une vérité qu'il ne peut nier puisqu'il l'a lui-même mise à jour). L'habileté du méditant consiste à doser la marge de manœuvre de son interlocuteur afin que celui-ci soit suffisamment autonome pour effectuer le parcours logique de lui-même, mais suffisamment dirigé pour ne pas se fourvoyer dans un raisonnement faux¹⁴³¹.

Le raisonnement qui ne prend pas est exactement ce que décrit Montaigne dans le premier scénario de « De la diversion » : la « dame » « se fourvo[ie] dans un raisonnement faux ». Le second scénario, qui fait oublier à la dame son deuil, n'est pas non plus à l'image de la relation auteur-lecteur des *Essais*, et ce, pour quatre raisons.

1/ Il semble tout d'abord que l'auteur tienne davantage en estime son lecteur que cette pauvre dame, puisqu'il imagine souvent le lecteur à son image, par exemple en charge de responsabilités publiques dans « Un traict de quelques ambassadeurs » et « De mesnager sa volonté ».

2/ L'auteur se montre aussi dans un travail sur soi, révolu ou présent, et le chapitre consiste entre autres en un regard de soi sur soi. Dès lors, l'auteur acquiert une certaine crédibilité, en tant qu'entraîneur lui-même entraîné, ou exerçant lui-même exercé, prêcheur de méditation lui-même « méditant ». Pour le dire plus simplement, l'auteur chemine dans son propre labyrinthe.

3/ Les *Essais* étant une production écrite publiée, l'auteur construit également un regard de l'autre sur le « moi ». Il fabrique un dispositif optique qui le place lui-même sous observation ou « contre-rolle » du lecteur. C'est dans cette posture qu'il peut se confesser au lecteur – « ou [...] le sembler ». Tout est fait pour que le lecteur observe sa progression dans son labyrinthe spirituel et moral.

4/ Par les différents procédés d'identification et autres effets spéculaires, c'est le lecteur lui-même qui se trouve dans la ligne de mire, invité à s'examiner à la loupe de son propre jugement – ce que l'auteur du livre ne peut faire à sa place, contrairement à un directeur spirituel qui connaîtrait réellement son disciple. Le lecteur est – partiellement et provisoirement du moins – converti en exerçant à son tour. Le lecteur peut cheminer dans son propre labyrinthe, puisqu'il a appris à se méfier de ses propres démons, au premier chef la suffisance, l'autoaveuglement, la présomption.

Tous ces regards croisés sont de type amical, contrairement à celui que pose par exemple Montaigne sur la « dame » endeuillée. L'estime de soi et l'estime de l'autre sont des conditions pré-requises à tout travail spirituel, à toute efficacité rhétorique aussi dans le cadre de l'*admonitio*. Le simple dispositif du labyrinthe implique un jeu, donc un certain plaisir, et non pas une progression austère, régulière et prévisible. Ces regards sont également tous dynamiques : la simple existence de ces dispositifs optiques tend à provoquer un changement moral.

¹⁴³⁰ Lardon, Sabine, *L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, Champion, 1998, p. 180-181.

¹⁴³¹ *Ibid.*, p. 183.

La question de la subjectivité montaignienne trouve ainsi sa place dans notre énumération. Que l'on parle de peinture du « moi », d'autobiographie ou de « mise à nu » de l'auteur, tous ces phénomènes correspondent à notre numéro 2. Mais selon nous, c'est là une étape dans un processus à la fois rhétorique et moral qui conduit plus loin : une étape et non un but, un moyen et non une fin, chez un auteur qui a bien plus qu'on le croit couramment le sens d'un *propositum* à atteindre. Le fait même qu'il ait un but ne le transforme pas en auteur dominateur, un *dux* autoritaire ou même tyrannique qui nous mènerait malgré nous là où nous ne voulons pas aller, en reprenant tous les sèmes militaires du stratège belliqueux cher à Ramus.

Dans la relation auteur-lecteur, nous faisons nôtre la formule équilibrée de Sabine Lardon, celle d'un lecteur « suffisamment autonome » et « suffisamment dirigé ». Par rapport à Ramus et au Socrate rusé et violent qu'il décrit, Montaigne se tient à ce point d'équilibre où le *dux* est le guide qui laisse lui-même suffisamment d'autonomie, sans pour autant se désintéresser de l'art et de la manière de conduire ou *ducere*.

Bibliographie

I. Sources primaires

A. Editions des *Essais*

Les Essais de Michel de Montaigne, édition conforme au texte de l'Exemplaire de Bordeaux, avec les additions de l'édition posthume, par Pierre Villey, Paris, P.U.F., 1965.

Essais, reproduction photographique de l'édition originale de 1580, par Daniel Martin, Genève, Slatkine, 1976.

Essais de Michel de Montaigne, éd. André Tournon, Paris, Imprimerie nationale, 1997-1998.

Essais, éd. Gérard Defaux, Imprimerie nationale, Paris, 1999.

Les Essais, éd. Jean Céard, Paris, Librairie générale française, 2001.

Essais de Montaigne, exemplaire de Bordeaux, Reproduction en quadrichromie avec notes manuscrites marginales, éd. Philippe Desan, Fasano, Schena ed., 2002.

Les Essais, par J. Balsamo, M. Magnien, C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 2007.

Essais de Michel de Montaigne, par E. Naya, D. Reguig-Naya et A. Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009.

Traité de rhétorique et de dialectique

Agricola, Rodolphe, *Ecrits sur la dialectique et l'humanisme*, éd. et trad. Marc van der Poel, Paris, Champion, 1997.

Agricola, Rudolf, *De inventione Dialectica*, avec les notes d'Allard, Cologne, Fabricius & Gymnicus, 1570.

Agricola, Rudolf, *De inventione dialectica*, éd. Lothar Mundt, Tübingen, Max Niemeyer, 1992.

Anonyme, *Ad C. Herennium de ratione dicendi – Rhetorica ad Herennium*, trad. Harry Caplan, London, Heinemann ; Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1954.

Anonyme, *Le Parterre de la Rhétorique française*, Lyon, La Rivière, 1659.

Anonyme, *Rhétorique à Herennius*, trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Aristote, *Aristotelis Opera omnia : Graece et Latine, cum indice nominum et rerum absolutissimo*, Paris, Firmin-Didot, 1927-1931.

Aristote, *Les réfutations sophistiques*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1987.

- Aristote, *Les réfutations sophistiques*, trad. Louis-André Dorion, préf. Jacques Brunschwig, Paris, Vrin, 1995.
- Aristote, *Poétique*, éd. et trad. J. Hardy, Paris, Les Belles Lettres, 1999.
- Aristote, *Poétique*, trad. Dupont-Roc, Roselyne et Lallot, Jean, Paris, Le Seuil, 1980.
- Aristote, *Premiers analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1966.
- Aristote, *Prior Analytics*, éd. Hugh Tredennick, Cambridge (Mass.), Harvard UP (The Loeb Classical Library), 1962.
- Aristote, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Garnier Flammarion, 2007.
- Aristote, *Rhétorique*, trad. Dufour et Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- Aristote, *Rhétorique*, trad. P. Vanhemelryck, Paris, Le Livre de Poche, 1991.
- Aristote, *Topiques*, trad. J. Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- Arnauld, Antoine et Nicole, Pierre, *La logique de Port-Royal*, Paris, Eugène Belin, 1878.
- Buffon, Georges-Louis, « Discours sur le style, Discours prononcé à l'Académie Française par M. de Buffon le jour de sa réception le 25 août 1753 », éd. abbé J. Pierre, Ch. Poussiéglue, Paris, 1889.
- Canaye, Philippe, *L'Organe*, Genève, Jean de Tournes, 1589.
- Cassandre, François, *La rhétorique d'Aristote, traduite en françois*, La Haye, Isaac Vaillant, 1718.
- Cicéron, *Brutus*, trad. J. Martha, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- Cicéron, *De l'Invention*, trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Cicéron, *De l'orateur*, trad. Henri Bornecque et Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1930.
- Cicéron, *Divisions de l'art oratoire, Topiques*, éd. et trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- Cicéron, *L'orateur*, trad. abbé Colin, Paris, De Bure, 1737.
- Cicéron, *L'orateur*, trad. Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- Cicéron, *Œuvres complètes de Cicéron : Dialogues de l'orateur*, trad. M. Andrieux, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1830.
- Cicéron, *Œuvres complètes*, éd. et trad. M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1869.
- Colonia, Dominique, et Joseph de Jouveny, *De arte rhetorica, libri quinque*, Lyon, Desjacques, 1872.
- Crevier, Jean-Baptiste, *Rhétorique française*, Paris, Saillant et Desaint, 1765.
- D'Assigny, Marius, *Rhetorica anglorum, Exercitationes oratoriae in rhetoricam sacram & communem*, Londres, Impensis S. & J. Sprint, 1699.
- Démétrios, *Du style*, trad. P. Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- Dewez, Louis, *Rhétorique extraite de Cicéron*, Bruxelles, P. J. de Mat, 1818.
- Du Bois, François, *Progymnasmatum in artem oratoriam Francisci Sylvii*, Paris, J. Badius, 1522.
- Du Cygne, Martin, *Explanatio rhetoricae*, Cologne, Veuve Widenfelt, 1670.
- Fabri, Pierre, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique : utile, proffitable et nécessaire à toutes gens qui desirent a bien elegamment parler et escrire* (1521), éd. Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969.
- Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier*, dans *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), I, 1983, pp. 1-87.
- Fenner, Dudley, *The Artes of Logike and Rethorik*, Middleburg, R. Schilders, 1584.
- Fontanier, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. Champs classiques, 1977.
- Fortunatianus, *Artis rhetoricae libri III, Rhetores latini minores. Ex codicibus maximam partem primum adhibitis emendabat Carolus Halm*, Leipzig, Teubner, 1863.
- Fouquelin, Antoine et Omer Talon, *La Rhétorique française*, Paris, A. Wechel, 1555.

- Fouquelin, Antoine, *La Rhétorique française, Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990.
- Gibert, Balthazar, *La rhétorique ou les règles de l'éloquence* (1730), éd. Samy Ben Messaoud, Paris, Champion, 2004.
- Gourdin, François, *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*, Paris, Barbou et Nyon, 1785.
- Junius, Melchior, *Artis dicendi praecepta*, Strasbourg, Antonius Bertramus, 1590.
- Lamy, Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, éd. Benoît Timmermans, préf. Michel Meyer, Paris, P.U.F., 1998.
- Lamy, Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, Honoré Champion, 1998.
- Le Gras, Jacques, *Rhétorique française*, Paris, Antoine de Raffle, 1671.
- Longin, *Traité du Sublime*, trad. Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, Le Livre de Poche classique, 1995.
- Majoragius, Marcus Antonius, *Rhetoricorum Aristotelis ad Theodecten libri III*, Venetiis, J. Valgrisius, 1550.
- Martianus Capella, *De arte rhetorica, Rhetores latini minores. Ex codicibus maximam partem primum adhibitis emendabat Carolus Halm*, Lipsiae, Teubner, 1863.
- Melanchthon, Philippus, *Elementa rhetorices*, éd. Volkhard Wels, Berlin, Weidler, 2001.
- Melanchthon, Philippus, *Elementa rhetorices*, Wittenberg, Rhau, 1539 (1^e éd. 1531).
- Quintilien, *De l'institution de l'orateur*, trad. Nicolas Gedoyn, Paris, Grégoire Dupuis, 1718.
- Quintilien, *Institution oratoire*, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1975-1980.
- Ramus, P. *Rami Dialecticae libri duo, Audomari Talaei praelectionibus illustrati*, Paris, A. Wechel, 1560.
- Ramus, Pierre, *Dialectique* (1555), éd. Michel Dassonville, Genève, Droz, 1964.
- Ramus, Pierre, *Dialectique*, Paris, André Wéchel, 1555.
- Ramus, Pierre, Talon, Omer, *P. Rami Dialectica, Audomari Talaei praelectionibus illustrata, Basileae, per E. Episcopium et N. fratris haeredes*, 1572.
- Ramus, Pierre, Talon, Omer, *P. Rami libri duo, Audomari Talaei praelectionibus illustrati*, Paris, André Wechel, 1560.
- Rollin, Charles, *De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur [Traité des études]*, Paris, J. Estienne, 1726-1728.
- Rollin, Charles, *Œuvres complètes de Rollin*, éd. A.-J. Letronne, Paris, Firmin-Didot, 1821 (Google Livres).
- Schrader, Christoph, *De rhetoricorum Aristotelis Sententia et usu commentarius*, Helmstedt, H. D. Müller, 1674.
- Vossius, *Rhetorices contractae, sive Partitionum Oratoriarum libri quinque*, Leipzig, Christian Kirchner, 1660.

B. Commentaires de rhétorique et de dialectique

- Chabot, Pierre-Gautier, *Expositio analytica et brevis in universum Q. Horatii Flacci poema*, Paris, Beys, 1582.
- Erasme, *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami. Ordinis primi tomus secundus*, éd. Jean-Claude Margolin et Pierre Mesnard, Amsterdam ; Oxford, North-Holland, 1971.
- Erasme, *Opus de conscribendis epistolis*, Basileae, apud J. Frobenium, 1522.
- Ferrazzi, Marco Antonio, *Exercitationes rhetoricae in orationes Titi Livii*, Padoue, Manfrè, 1694.

- Ferrazzi, Marco Antonio, *M. T. Ciceronis orationum cum argumentis, animadversionibus, et analysi M. Antonii Ferratii*, Padoue, Manfrè, 1729.
- Ferrazzi, Marco Antonio, *Exercitationes rhetoricae in praecipuas P. Virgilii Maronis orationes, quae in Aeneidum libris leguntur*, 1694.
- Junius, Melchior, *Orationum ex historicis tam veteribus, quam recentioribus*, Strasbourg, Laz. Zetzner, 1598.
- La Cerda, Juan Luis de, sj, *P. Virgilii Maronis Priores [puis Posteriores] sex libri Aeneidos, argumentis, explicationibus, notis illustrati*, Lyon, H. Cardon, 1612 (livres I-VI) et 1617 (livres VII-XII).
- Melanchthon, Philip, *Corpus Reformatorum*, éd. Karl Gottlieb Bretschneider puis Heinrich Ernst Bindseil, Brunswick, Berlin, C.A. Schwetschke, 1851-1853.
- Pacius, Julius, *In Porphyrii Isagogen et Aristotelis Organum commentarius analyticus* (1605), Hildesheim, G. Olms, 1966.
- Philipon, Jean, *Philoponi (olim Ammonii) In Aristotelis Analytica Priora Commentaria*, éd. Maximilien Wallies, Berlin, Georg Reimer, 1905.
- Schrader, Christoph, *De rhetoricorum Aristotelis Sententia et usu commentarius*, Helmstedt, Henri Müller, 1674.
- Snellius, Rudolphus, *Commentarius doctissimus in Dialecticam Petri Rami*, Herbornae, Christophorus Corvinus, 1595.
- Sturm, Jean, *Commentarii in artem poeticam confecti ex scholiis J. Sturmi*, Strasbourg, 1576.
- Tesmar, Johannes, *Exercitationum rhetoricarum libri VIII*, édités par Daniel Stephanus, Amsterdam, L. et D. Elzévir, 1657.

C. Divers

- Accetto, Torquato, *Della dissimulazione onesta* (1641), éd. Salvatore S. Nigro, Gênes, Costa & Nolan, 1983.
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, éd. et trad. Jean Voilquin, Paris, GF-Flammarion, 1965.
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Barthélémy Saint-Hilaire, éd. Alfredo Gomez-Muller, Paris, Le Livre de Poche, 1992.
- Castiglione, Baldassar, *Le livre du Courtisan*, trad. A. Pons, Paris, Garnier Flammarion, 1991.
- Castiglione, Baldassar, *Le Parfait Courtisan*, trad. G. Chappuis, Paris, Bonfous, 1585.
- [Cicéron], *In omnes M. Tullii Ciceronis orationes, quot quidem extant, doctissimorum virorum lucubrationes*, Basileae, éd. Winter, Robert, 1539.
- Cicéron, *Huict oraisons de Ciceron*, trad. française par Perrot d'Ablancourt et alii, Paris, J. Camusat, 1639.
- Cicéron, *Œuvres complètes de M. T. Cicéron*, trad. Joseph-Victor Le Clerc, Paris, Werdet et Lequien fils, 1826-1827.
- Cochin, Henri, *Œuvres de feu M. Cochin, écuyer, avocat au Parlement*, vol. IV, Paris, J. T. Herissant fils, 1788.
- Dante, *Vita nuova, Vie nouvelle*, éd. et trad. Gérard Luciani, Paris, Gallimard, « Folio », 1999.
- Homère, *Iliade*, éd. Robert Fallacière, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1955.
- Horace, *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- Horace, *Les poésies d'Horace, Epîtres*, Sanadon, Noël Etienne, Bonhier, Jean, Amsterdam et Leipzig, Arkstee et Merkus, 1756.
- Loyola, Ignace de, *Exercitia spiritualia*, Antonio Bladio, Rome, 1548.
- Marmontel, *Eléments de littérature*, éd. S. Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- Navarre, Marguerite de, *Heptaméron*, éd. Simne de Reyff, Paris, éd. GF-Flammarion, 1982.

Ovide, *Métamorphoses*, J.-G. Dubois-Fontanelle, Paris, éd. Duprat, Letellier et Cie, 1802.
 Accetto, Torquato, *De l'honnête dissimulation*, Paris, Verdier, 1990.
 Platon, *Euthydème*, trad. Victor Cousin, Paris, éd. Bossange Frères, 1827.
 Platon, *Protagoras. Euthydème. Gorgias. Ménexène. Ménon. Cratyle*, trad. Emile Chambry, Paris, éd. GF-Flammarion, 1967.
 Rabelais, *La vie inestimable du grand Gargantua*, Lyon, François Juste, 1534.
 Ronsard, Pierre, *Discours des Misères de ce Temps*, éd. Francis Higman, Le Livre de Poche, 1993.
 Ronsard, Pierre, *Discours*, éd. Yvonne Bellenger, Paris, Garnier-Flammarion, 1979.
 Ronsard, Pierre, *Les Quatre Premiers Livres des Odes (1550), Le Cinquième Livre des Odes (1552), Odes (1547-1551)*, éd. P. Laumonier, Paris, S.T.F.M., 2001.
 Ronsard, Pierre, *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1993.
 Ronsard, Pierre, *Responce aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans et ministres de Genève, sur son Discours et Continuation des misères*, Paris, Gabriel Buon, 1563.
 Salluste, *La Guerre de Catilina*, trad. François Richard, Paris, Garnier, 1933.
 Sénèque, *Lettres à Lucilius*, éd. F. Préchac, trad. H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
 Shaftesbury, Anthony Ashley Cooper, *Exercices*, trad. et prés. Laurent Jaffro, Paris, Aubier, 1993.
 Térence, *Théâtre complet*, éd. et trad. Pierre Grimal, Paris, Gallimard (Folio classique), 1971.
 Virgile, *Géorgiques*, II, Gallimard, coll. Folio, trad. Jacques Delille, 1998.
 Vredeman de Vries, Hans, *Hortorum viridariorvmque elegantes et multiplices formae*, Anvers, Philippe Gallaeus, 1583.

II. Sources secondaires

A. Dictionnaires

Bailly, Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1905.
 Bornecque et Cauët, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin, 1990.
 Centre de recherche pour un Trésor de la langue française (Nancy), *Trésor de la langue française*, Paris, Centre national de la recherche scientifique / Klincksieck, 1971-1994.
 Cotgrave, Randle, *A Dictionarie of the French and English tongues*, London, A. Islip, 1611.
Dictionnaire culturel en langue française, dir. Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.
Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition, Imprimerie nationale / Fayard, 1992-2011.
 Diderot et D'Alembert, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1772.
 Estienne, Robert, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne, 1539.
 Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934.
 Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 7 tomes, 1925-1967.
 Lebaigue, Charles, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Eugène Belin, 1869.
 Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1876.

Nicot, Jean, *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne* (1606), Paris, A. et J. Picard, 1960.
Noël, François et Jacobo Facciolati, *Dictionarium latino-gallicum*, éd. Le Normant, 1813.

B. Sur Agricola, Melanchthon et Ramus

Bruyère, Nelly, *Méthode et dialectique dans l'oeuvre de Pierre de la Ramée*, Paris, Vrin, 1984.
Couzinet, Marie-Dominique, *Histoire et méthode à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1996.
Couzinet, Marie-Dominique, *Sub species hominis : étude sur le savoir humain au XVI^e siècle*, Vrin, 2007.
Mack, Peter, *A History of Renaissance Rhetoric, 1380-1620*, Oxford, University Press, 2011, chapitre 7.
Mack, Peter, *Renaissance Argument : Valla and Agricola in the Traditions of Rhetoric and Dialectic*, Leiden, Brill, 1993.
Magnien, Michel, « D'une mort, l'autre (1536-1572) : la rhétorique reconsidérée », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Marc Fumaroli, Paris, P.U.F., 1999, pp. 341-409.
Meerhoff, Kees, « Logique et création selon Philippe Melanchthon », *Logique et littérature à la Renaissance*, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre 1991, éd. M.-L. Demonet et A. Tournon, Paris, Champion, 1994, pp. 51-68.
Meerhoff, Kees, « Logique et éloquence : une révolution ramusienne ? », *Autour de Ramus : Texte, théorie, commentaire*, éd. Kees Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit blanche, 1997, pp. 87-132.
Meerhoff, Kees, *Entre logique et littérature : autour de Philippe Melanchthon*, Orléans, Paradigme, 2001.
Meerhoff, Kees, et Moisan, Jean-Claude, « Un commentaire ramiste de la 4^e Philippique », *Autour de Ramus : Texte, théorie, commentaire*, éd. Kees Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit blanche, 1997, pp. 305-370.
Meerhoff, Kees, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France : Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden, E. J. Brill, 1986.
Miernowski, Jan, *Dialectique et connaissance dans La sepmaine de Du Bartas*, Genève, Droz, 1992.
Ong, Walter, *Ramus and Talon inventory*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1958.
Ong, Walter, *Ramus : Method and the Decay of Dialogue. From the art of discourse to the art of reason*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1958.
Plantier, Joëlle, Jacques Arsac, *Comment enseigner ? les dilemmes de la culture et de la pédagogie*, Paris, L'Harmattan, 1999.
Robinet, André, *Aux sources de l'esprit cartésien*, Paris, Vrin, 1996.
Sharratt, Peter, « Ramus, 2000 », *Rhetorica : A Journal of the History of Rhetoric*, University of California Press, Vol. 18, No. 4 (Autumn 2000), pp. 399-455.
Vasoli, Cesare, *La dialectica e la retorica dell'umanesimo*, Milan, Feltrinelli, 1968.
Waddington, Charles, *Ramus : Pierre de la Ramée, sa vie, ses écrits et ses opinions*, Paris, C. Meyrueis, 1835.

C. Ouvrages de rhétorique

- Bower, E. W., « *Ephodos* and *Insinuatio* in Greek and Latin Rhetoric », *The Classical Quarterly*, nov. 1958, p. 224-230.
- Calboli Montefusco, Lucia, « Ductus and color : the right way to compose a suitable speech », *Rhetorica*, XXI, n° 2, printemps 2003, p. 113-131.
- Carruthers, Mary, *The Book of Memory : A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge University Press, 2008.
- Carruthers, Mary, *The Craft of Thought : Meditation, Rhetoric, and the Making of Images, 400-1200*, Cambridge University Press, 2000 ; trad. française : *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002.
- Declercq, Gilles, « How to deal with an unfriendly audience, *Insinuatio* in Seventeenth-Century French Litterature », *Concordia Discors*, Choix de communications présentées lors du 41^e congrès de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature, New York University, 20-23 mai 2009, Benoît Bolduc et Henriette Goldwyn, Tübingen, G. Narr, 2011, pp. 75-84.
- Dragonetti, Roger, « L'invention du "naturel" et de la "sincérité" dans l'*Institution oratoire* de Quintilien », *Compar(a)ison*, 1, 1995, pp. 167-183.
- Gangloff, Anne, « Mythes, fables et rhétorique à l'époque impériale », *Rhetorica : A Journal of the History of Rhetoric*, University of California Press, Vol. 20, No. 1 (Winter 2002), pp. 25-56.
- Goyet, Francis, « Le recueil de sonnets comme ensemble de tableaux, c'est-à-dire de *loci* », *Programme et invention dans l'art de la Renaissance*, éd. M. Hochmann, J. Kliemann, J. Koering et P. Morel, Paris, Somogy éditions d'art/Rome, Académie de France, 2008, p. 177-202.
- Härter, Andreas, *Digressionen : Studien zum Verhältnis von Ordnung und Abweichung in Rhetorik und Poetik*, München, Fink, 2000.
- James-Raoul, Danièle, « La digression dans les arts poétiques des XII^e et XIII^e siècles : aperçu théorique », *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29^e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, *Sénéfiance*, n° 51, Publications de l'Université de Provence, 2005, pp. 229-243.
- Knop, Deborah, « Bonne et mauvaise insinuation dans l'*Esther* de Pierre Matthieu », *Literaturwissenschaftliches Jahrbuch*, éd. Volker Kapp, Kurt Müller, Berlin, Duncker & Humblot GmbH, 2013.
- La Bua, Giuseppe, « *Obscuritas and dissimulatio in Cicero's Pro Tullio* » (*Obscuritas e dissimulatio nella Pro Tullio di Cicerone*), *Rhetorica*, University of California Press, Vol. 23, No. 3 (Summer 2005), pp. 261-280.
- La douceur en littérature : de l'Antiquité au XVII^e siècle*, coord. Hélène Baby et Josiane Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012.
- Laurent, Françoise, « "Des or m'est vis que je demor", exorde et excursus : l'ouverture de l'Histoire des Ducs de Normandie de Benoît de Sainte-Maure », *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, éd. Chantal Connochie-Bourgne, Actes du 29^e colloque de CUER MA, 19-21 février 2004, *Sénéfiance*, n° 51, Publications de l'Université de Provence, 2005, pp. 277-288.
- Lausberg, Heinrich, *Handbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study* [1960, 1973], éd. David E. Orton, R. Dean Anderson, trad. Matthew T. Bliss, Annemiek Jansen, David E. Orton, Leiden, Brill, 1998.
- Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles : Ecriture, esthétique, politique, spiritualité*, Actes du colloque des 28 et 29 mars 2003, coord. Marie-Hélène Prat et Pierre Servet, *Les Cahiers du Gadges*, n° 1, Genève, Droz, 2003.
- Lévy, Carlos, « La conversation à Rome à la fin de la République : des pratiques sans théorie ? », *Rhetorica*, XI, 4 (1993), pp. 399-414.

Loutsch, Claude, *L'exorde dans les discours de Cicéron*, Bruxelles, Latomus (Revue d'études latines), 1994.

Luciani, Sabine, « Discours intérieur et ascèse philosophique chez Cicéron », *Les Dialectiques de l'ascèse*, Brigitte Pérez-Jean, Paris, Classiques Garnier, 2011.

Ong, Walter, « The Writer's Audience is always a Fiction », *PMLA* 90 (1), jan., 9-18, 1975.

Régent-Susini, Anne, *L'éloquence de la chaire, Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009.

D. Sur Montaigne

Argod-Dutard, Françoise, « La part du lecteur. Ecriture et implicite », *Des signes au sens*, Paris, Champion, 2003, pp. 103-119.

Auerbach, Erich, *Mimésis, La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1968.

Balsamo, Jean, « “Le plus grand bien que j'atande de cete miene charge publique” : Montaigne entre vie publique et vie privée », *BSAM*, nouvelle série, IV, 2008, pp. 359-375.

Balsamo, Jean, « “Ma fortune ne m'en a fait voir nul” : Montaigne et les grands hommes de son temps », *Travaux de littérature*, XVIII, 2005, pp. 139-155.

Balsamo, Jean, « Les *Essais* de Montaigne et leurs premiers lecteurs : exemplaires annotés (1580-1598) », *Montaigne Studies*, XVI, 2004, pp. 143-150.

Balsamo, Jean, « Lire à la Renaissance », *La Lecture littéraire*, VII, 2003, pp. 7-13.

Balsamo, Jean, « Montaigne et ses lectrices », *Revue d'Etudes culturelles*, III, 2007, n° 3, pp. 71-84.

Balsamo, Jean, « “Et me contente de gémir sans brailler.” Montaigne et l'humanité héroïque », *Les Cahiers d'Histoire de la Philosophie*, Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Cerf, 2010, pp. 133-153.

Balsamo, Jean, « Des *Essais* pour comprendre les guerres civiles », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, vol. 72, n° 3, 2010, pp. 521-540.

Balsamo, Jean, « L'invention d'un moraliste : Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, pp. 65-93.

Balsamo, Jean, « Montaigne avant Montaigne ou les scénarios de Roger Trinquet », *Montaigne Studies*, XX, 2008, 1-2, pp. 129-144.

Bellenger, Yvonne, « Montaigne commentateur de lui-même dans les premiers chapitres des *Essais* », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995.

Bellenger, Yvonne, « Montaigne et la douceur », *La douceur en littérature : de l'Antiquité au XVII^e siècle*, coord. Hélène Baby et Josiane Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012, pp. 35-48.

Benmakhlouf, Ali, *Montaigne*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Blum, Claude, « Les *Essais* de Montaigne. La Représentation révélée de la mort et ses représentations purement humaines : de la mort au mourir », pp. 647-793, tome II, *La Représentation de la mort dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Champion, 1989.

Bowen, Barbara C., « Speech and Writing in the 1580 Text of “Du parler prompt ou Tardif” », *Actes du Colloque International Montaigne (1580-1980)*, Duke Univ. of North Carolina, 28-30 mars 1980, éd. Marcel Tetel, Paris, Nizet, 1983, 54-74.

Bowen, Barbara C., « Montaigne's anti-Phaedrus : “Sur des vers de Virgile” (*Essais*, III, 5) », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 1975, vol. V, n° 1, pp. 107-121.

Brahami, Frédéric, « Montaigne et la politique », *BSAM*, VIII^e série, janv.-juin 2004, 33-34, pp. 15-37.

- Brahami, Frédéric, *Le Scepticisme de Montaigne*, Paris, P.U.F., 1997.
- Cave, Terence, « “Outre l’erreur de nostre discours” : l’analyse des passions chez Montaigne », *La poétique des passions à la Renaissance, Mélanges offerts à Françoise Charpentier*, Paris, Champion, 2001, pp. 389-406.
- Cave, Terence, *The Cornucopian Text, Problems of Writing in the French Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1979.
- Céard, Jean, « Montaigne et ses lecteurs : l’édition de 1595 », *BSAM*, janvier 2003, VIII^e série, n° 29-30, pp. 93-106.
- Charpentier, Françoise, « “Pour qui écrivez-vous ?” », La figure du lecteur dans le troisième allongement », in *Le parcours des Essais, Montaigne 1588-1988*, Aux amateurs de livres, Paris, 1989.
- Charpentier, Françoise, « L’apologie de la vanité », in *Bulletin de l’Association d’étude sur l’humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 21, num. 1, p. 25.
- Coleman, Dorothy Gabe, « “De l’exercitation” (II, 6) : la fonction des ajouts », *RHLF*, LXXXVIII, sept.-oct. 1988, pp. 948-955.
- Compagnon, Antoine, « La brièveté de Montaigne », *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, J. Lafond, Paris, Vrin, 1984, pp. 9-25.
- Conche, Marcel, « L’unité du chapitre “Des coches” », *Etudes montaignistes en hommage à Pierre Michel*, Paris, Champion, 1984, pp. 89-94.
- Couturas, Claire, « Envie et jalousie : les stratégies du désir », *BSAM*, VIII^e série, n° 39-40, juillet-décembre 2005, pp. 31-51.
- Croquette, Bernard, *Etude du livre III des Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 1985.
- Darmon, Jean-Charles, *Philosophies du divertissement, Le jardin imparfait des modernes*, Paris, Desjonquères, 2009.
- Dauvois, Nathalie, *Prose et poésie dans « Les Essais » de Montaigne*, Paris, Champion, 1997.
- Defaux, Gérard, « Rhétorique et représentation dans les *Essais* : de la peinture de l’autre à la peinture du moi », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 21-48.
- Defaux, Gérard, *Marot, Rabelais, Montaigne : l’écriture comme présence*, Paris, Champion, 1987.
- Delègue, Yves, « La digression ou l’oralité dans l’écriture », *Logique et littérature à la Renaissance, Actes du colloque de la Baume-les-Aix, 16-18 septembre 1991*, dir. Demonet-Launay et Tournon, Paris, Champion, 1994, pp. 155-164.
- Demonet, Marie-Luce, *À plaisir, sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002.
- Demonet, Marie-Luce, *Michel de Montaigne, « Les Essais »*, Paris, P.U.F., 1986.
- Demure, Catherine, « Lecture des “Cannibales” (*Essais*, I, 31) », *BSAM*, VII^e série, n° 29-32, juillet 1992 – juin 1993.
- Demure, Catherine, « Montaigne, *Essais*, I, 14 : Modification, maintien ou complication du sens, à travers les additions », *Cahiers textuels* n° 12, mars 1993, pp. 31-41.
- Desan, Philippe, « Le Socrate de Montaigne ou “la science de s’opposer” », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 87-103.
- Desan, Philippe, *Les Commerces de Montaigne : le discours économique des « Essais »*, Paris, Nizet, 1992.
- Desan, Philippe, *Montaigne : Les formes du monde et de l’esprit*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2008.
- Desan, Philippe, *Portraits à l’essai : iconographie de Montaigne*, Paris, Champion, 2007.
- Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. Philippe Desan, Paris, Champion, 2007.

- Dorion, Louis-André, « Le Socrate de Xénophon dans les *Essais* de Montaigne », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 19-37.
- Dréano, Maturin, « Montaigne et la préparation à la mort », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1960, XXII/2, p 151-171.
- Duché, Véronique, « Explication de texte » (sur un extrait du chapitre I, 25, « Du pédantisme »), *Montaigne et l'intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselín, Paris, C.N.E.D.-P.U.F., 2010.
- Duval, Edwin, « Rhetorical Composition and “open Form” in Montaigne’s Early *Essais* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1981/2, XLIII, p. 269-287.
- Duval, Edwin, « Lessons of the New World : Design and Meaning in Montaigne’s “Des cannibals” (I, 31) and “Des coches” (III, 6) », *Yale French Studies*, LXIV, 1983, pp. 95-112.
- Esclapez, Raymond, « Le dieu Apollon : des *Dialogues pythiques* de Plutarque aux *Essais* de Montaigne », *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance, Actes du colloque international de Toulouse (19-21 mai 2005)*, coord. Olivier Guerrier, Paris, Champion, 2008, pp. 253-274.
- Elbaz, Françoise, « Le profit du change : L’intertextualité dans l’essai de Montaigne “De ne contrefaire le malade” », in *Littérature* N° 55, Octobre 1984, « *La Farcissure : intertextualités au XVI^e Siècle* », pp. 74-84.
- Etiemble, Robert, « Sens et structure dans un essai de Montaigne », *Cahiers de l’association internationale des études françaises*, n° 14, mars 1962, pp. 263-274.
- Faye, Emmanuel, *Philosophie et perfection de l’homme*, chapitre « Pierre Charron », Paris, Vrin, 1998.
- Foglia, Marc, « La thématique de la présomption chez Montaigne et Charron », communication du 14 janvier 2005, sur le site <http://e-litterature.net>
- Foglia, Marc, « Origine et finalité de l’essai », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 121-136.
- Foglia, Marc, *Montaigne, pédagogue du jugement*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- Fouah, Emmanuel, thèse soutenue le mardi 10 avril 2012 à 14h30, au CESR, *Voix et voies d’auteur : aspects de l’énonciation dans les discours de Rabelais et de Montaigne*.
- Frame, Donald M., « Jugement et sens dans le chapitre “De la praesumption”, *Montaigne et les Essais, 1580-1980*, Actes du congrès de Bordeaux (juin 1980), prés. Pierre Michel, éd. François Moureau, Robert Grandroute, Claude Blum, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1983, pp. 209-212.
- Friedrich, Hugo, *Montaigne*, trad. Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1968.
- Fumaroli, Marc, « Michel de Montaigne ou l’éloquence du for intérieur », *Formes brèves de la prose et le discours discontinu : XVI^e-XVII^e siècles*, dir. Jean Lafond, Paris, Vrin, 1984, pp. 27-50.
- Fumaroli, Marc, *La diplomatie de l’esprit, De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, 1998.
- Garavini, Fausta, *Itinéraires à Montaigne : jeux de texte*, Paris, Champion, 1995.
- Garavini, Fausta, *Monstres et chimères : Montaigne, le texte et le fantasme*, Paris, Champion, 1993.
- Gontier, Thierry, « Le “vieux ply” de Socrate », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 202-218.
- Gontier, Thierry, « Montaigne, les humanistes et la doctrine des Anciens », *Montaigne Studies*, éd. Nicola Panichi, Volume XXI, 2009.
- Gontier, Thierry, « Que philosopher, c’est apprendre à vieillir », *Montaigne*, Les Cahiers d’Histoire de la Philosophie, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf, 2010, pp. 293-314.

- Gontier, Thierry, *De l'homme à l'animal : les discours traditionnels et les paradoxes des modernes sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1996.
- Goyet, Francis, « La Première phrase des *Essais* », *Esculape et Dionysos : mélanges en l'honneur de Jean Céard*, éd. Jean Dupèbe, Genève, Droz, 2008, pp. 49-58.
- Goyet, Francis, « L'origine logique du mot maxime », *Logique et littérature*, éd. par M.-L. Demonet et A. Tournon, Paris, Champion, 1994, pp. 27-49.
- Goyet, Francis, « Les figures de pensée comme grands blocs, unités minimales pour construire un discours », *Quintilien ancien et moderne* (Actes du colloque de Gand, décembre 2005), éd. P. Galand-Hallyn, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, 2009.
- Goyet, Francis, « Abito et magnanimità dans le *Courtisan* de Castiglione : l'incivilité de la vertu », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, pp. 37-63.
- Goyet, Francis, *Le sublime du « lieu commun », l'invention rhétorique de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Champion, 1996.
- Goyet, Francis, *Les Audaces de la Prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009.
- Gray, Floyd Francis, *La balance de Montaigne : exagium / essai*, Paris, Nizet, 1982.
- Gray, Floyd Francis, *Le Style de Montaigne*, Paris, Nizet, 1992.
- Guerrier, Olivier, « L'interne juridiction. L'essai comme exercice », *BSAM*, VIII^e série, 29-30, 2003, pp. 43-58.
- Guerrier, Olivier, « Le Socrate de Foucault », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 57-69.
- Guerrier, Olivier, *Quand « les poètes feignent » : « fantasia » et fiction dans les Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 2002.
- Gutwirth, Marcel, « “Des coches”, ou la Structuration d'une absence », *Esprit créateur*, XV, 1975, pp. 8-20.
- Heller, Lane M., « Montaigne conteur : “je” dans “De l'exercitation” (II, 6) », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995.
- Hoffmann, G., « Portrayal from Life, or to Life. The *Essais*'s Living Effigy », *French Forum*, vol. XXV, n° 2, 2000, pp. 145-163.
- Joly, Elisabeth, « “Une jouissance desrobée”, Une érotique des *Essais* de Montaigne », *BSAM*, VIII^e série, n° 27-28, juillet-décembre 2002, pp. 46-59.
- Knop, Déborah, « L'amplification chez Montaigne : une question d'optique, et de jugement » (*Essais*, III, 6, « Des coches »), B. Roukhomovsky, *L'optique des moralistes*, Paris, Champion, 2005, pp. 393-404.
- Knop, Déborah, « La *conciliatio*, entre exorde et digression : Montaigne, *Essais*, II, 25, “De ne contrefaire le malade” », Genève, Droz, « Les Cahiers du GADGES », [à paraître].
- Kushner, Eva, « Des brides pour un cheval échappé ... », *BSAM*, *Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 49-58.
- L'Écriture du scepticisme chez Montaigne : Actes des journées d'étude (15-16 novembre 2001)*, coord. Marie-Luce Demonet et Alain Legros, Genève, Droz, 2004.
- Langer, Ullrich, « Mourir et agir dans “De l'exercitation” », *BSAM*, VIII^e série, « Montaigne et l'action », janv.-juin 2000, n° 17-18, Paris, Champion, pp. 79-88.
- Langer, Ullrich, *Penser les formes du plaisir littéraire à la Renaissance*, éd. Classiques Garnier, Paris, 2009.
- Langer, Ullrich, *Vertu du discours, discours de la vertu, Littérature et philosophie morale au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1999.

- Le Cadet, Nicolas, « Dissertation. “Embrouilleure” du livre I des *Essais* et exigence d’un “suffisant lecteur” », *Montaigne et l’intelligence du monde moderne, Essais*, livre I, coord. Bruno Roger-Vasselín, Paris, C.N.E.D.-P.U.F., 2010, pp. 149-157.
- Leake, Roy E., *Concordance des « Essais » de Montaigne*, Genève, Droz, 1981.
- Lecointe, Jean, « La nouvelle Babylone. Quintilien et le statut des affects dans la rhétorique de Ramus », *Latinitates*, III, *Quintilien ancien et moderne*, éd. P. Galand, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 383-395.
- Lecointe, Jean, « L’organisation périodique du “style coupé” dans le livre III des *Essais* », *Styles, genres, auteurs*, n° 2, Paris, P. U. Paris-Sorbonne, 2003.
- Lecointe, Jean, *L’idéal et la différence*, Genève, Droz, 1989.
- Legros, Alain, « Pour illustrer Montaigne. Trois gravures à l’essai », *Journal de la Renaissance*, vol. XIV, 2006, pp. 249-264.
- Legros, Alain, *Essais sur poutres : peintures et inscriptions chez Montaigne*, préf. Michael A. Screech, Paris, Klincksieck, 2000.
- Lestringant, Franck, *Le Cannibale, Grandeur et décadence*, Paris, éd. Perrin, 1994.
- Mack, Peter, *Reading and rhetoric in Montaigne and Shakespeare*, London, Bloomsbury academic, 2010.
- Magnien, Michel, « L’entrée en scène de la rhétorique », *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne : Actes des journées d’étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010*, Philippe Desan, Paris, Champion, 2011, pp. 31-45.
- Magnien, Michel, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », *Montaigne et la rhétorique, Actes du Colloque de St Andrews (28-31 mars 1992)*, John O’Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris, Champion, 1995, pp. 27-48.
- Magnien, Michel, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 85-99.
- Mathieu-Castellani, Gisèle, « Figures de la séduction dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 157-164.
- Mathieu-Castellani, Gisèle, *La rhétorique des passions*, Paris, P.U.F., 2000.
- Mathieu-Castellani, Gisèle, « L’intertexte rhétorique : Tacite, Quintilien et la poétique des *Essais* », *Montaigne et la rhétorique, actes du Colloque de St Andrews (28-31 mars 1992)*, John O’Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris, Champion, 1995, pp. 17-27.
- Mathieu-Castellani, Gisèle, *Montaigne ou La vérité du mensonge*, Genève, Droz, 2000.
- Mathieu-Castellani, Gisèle, *Montaigne, L’écriture de l’essai*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Ecrivains », 1988.
- Mayer, Suzel, « La conférence, un exercice spirituel ? », *Montaigne*, dir. Pierre Magnard et Thierry Gontier, Paris, Les éditions du Cerf (Les Cahiers d’Histoire de la Philosophie), 2010.
- Mc Gowan, Margaret, « “Il faut que j’aïlle de la plume comme des pieds” (III, 9, 991b) », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 165-173.
- McGowan, Margaret, *Montaigne’s deceits. The Art of Persuasion in the « Essays »*, Londres, University of London Press, 1974.
- McKinley, Mary B., *Les terrains vagues des Essais : Itinéraires et intertextes*, Paris, Champion, 1996, chapitre 3, « Montaigne dans le labyrinthe », pp. 55-71.

- Melançon, Robert, « L'entretien avec soi », *La problématique du sujet chez Montaigne*, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995, pp. 87-102.
- Melehy, Hassan, *Writing cogito : Montaigne, Descartes and the institution of the modern subject*, Albany (N.Y.), State university of New York press, 1997.
- Ménager, Daniel, « Improvisation et mémoire dans les *Essais* », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 101-110.
- Ménager, Daniel, « Montaigne et la philosophie de l'ambassade », *BSAM*, n° 17-18, janvier-juin 2000, pp. 55-68.
- Ménager, Daniel, *Diplomatie et théologie à la Renaissance*, Paris, P.U.F., 2000.
- Miernowski, Jan, *L'Ontologie de la contradiction sceptique : pour l'étude de la métaphysique des « Essais »*, Paris, Champion, 1998.
- Millet, Olivier, *La première réception des Essais de Montaigne, (1580-1640)*, Paris, Champion, 1995.
- Montaigne et la question de l'homme*, coord. Marie-Luce Demonet, Paris, P.U.F., 1999.
- Nakam, Géralde, « Les *Essais* » de Montaigne, miroir et procès de leur temps, Paris, Champion, 2001.
- Nakam, Géralde, *Le dernier Montaigne*, Paris, Champion, 2002.
- Nakam, Géralde, *Montaigne et son temps*, Paris, Gallimard, 1993.
- Naya, Emmanuel, « *Essais* » de Michel, seigneur de Montaigne, Paris, Ellipses, 2006.
- Naya, Emmanuel, *Le phénomène pyrrhonien. Lire le scepticisme au XVI^e siècle*, doctorat de Grenoble III, dir. Francis Goyet, 2000.
- Papić, Marko, *L'Expression et la place du sujet dans les Essais de Montaigne*, Paris, P.U.F., 1970.
- Peytavin, Sophie, thèse de doctorat, *Montaigne, les Essais : critique de la raison rhétorique*, soutenue le 10 novembre 2007 à l'Université Paris IV-Sorbonne.
- Pot, Olivier, *L'inquiétante étrangeté : Montaigne : la pierre, le cannibale, la mélancolie*, Paris, Champion, 1993.
- Pouilloux, Jean-Yves, « Autour du "Ei" de Delphes », *Moralia et Œuvres morales à la Renaissance, Actes du colloque international de Toulouse (19-21 mai 2005)*, coord. Olivier Guerrier, Paris, Champion, 2008, pp. 293-308.
- Pouilloux, Jean-Yves, *Montaigne : l'éveil de la pensée*, Paris, Champion, 1995.
- Ragghianti, Renzo, « Habitude, croyance et scepticisme dans l'action de "rapporter le vrai et le faux à nostre suffisance" (*Essais*, I, 27) », *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne : Actes des journées d'étude à la mémoire de Michel Simonin, University of Chicago (Paris), 9 avril et 5 novembre 2010*, Philippe Desan, Paris, Champion, 2011, pp. 65-80.
- Rieu, Josiane, « Les résonances ignatiennes de la "pure indifférence" chez Montaigne », *Literatur und Moral*, dir. Volker Kapp et Dorothea Scholl, Berlin, Duncker & Humblot, 2011, pp. 95-122.
- Rigolot, François, « Les *Incipit* des *Essais* : Structure et évolution », *Montaigne et les Essais 1580-1980*, Actes du Congrès de Bordeaux, éd. P. Michel, F. Moureau, R. Grandroute, C. Blum, Paris-Geneva, Champion-Slatkine, 1983, pp. 247-60.
- Rigolot, François, « Les jeux à la Renaissance », éd. Philippe Ariès et Jean-Claude Margolin, *Les jeux à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1982.
- Rigolot, François, « Quand Montaigne emprunte à l'*Ethique à Nicomaque* », *MS*, XIV, 2002, pp. 19-35.
- Rigolot, François, *Les Métamorphoses de Montaigne*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

- Rodamar, Danièle, « La rhétorique de Montaigne », in *Études françaises*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 27, n° 2, 1991.
- Roger-Vasselín, Bruno, *Montaigne et l'art de sourire à la Renaissance*, Saint-Genouph, Nizet, 2003.
- Sayce, Richard, « L'édition des Essais de Montaigne de 1595 », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, Droz, Genève, XXXVI, I, 1974.
- Screech, Michael, *Montaigne et la mélancolie ; la sagesse des Essais*, préface de Marc Fumaroli, trad. Florence Bourgne, Paris, P.U.F., 1992.
- Sermain, Jean-Paul, « Insinuation, *circumstantia*, *visio* et *actio* : l'itinéraire rhétorique du chapitre III, 4 De la Diversion », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 123-139.
- Servet, Pierre, « Douceurs de Montaigne », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles : Ecriture, esthétique, politique, spiritualité*, Actes du colloque des 28 et 29 mars 2003, coord. Marie-Hélène Prat et Pierre Servet, *Les Cahiers du Gadges*, n° 1, Genève, Droz, 2003, pp. 79-92.
- Servet, Pierre, « Les allongeaills des *Essais* au miroir de Socrate », *Le Socratisme de Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 39-56.
- Servet-Prat, Marie-Hélène, « Les allongeaills de Montaigne ou la hiérarchisation du texte », *Hiérarchisation, énonciation*, dir. M.-H. Servet-Prat et F. Boissières, Paris-Louvain, Peeters, 2012, pp. 157-180.
- Sève, Bernard, « Témoin de soi-même ? Montaigne et l'écriture de soi », *Montaigne*, dir. Thierry Gontier et Suzel Mayer, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp. 23-44.
- Sève, Bernard, *Montaigne. Des règles pour l'esprit*, Paris, P.U.F., 2007.
- Starobinski, Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982.
- Stadius, Pierre, « Montaigne et la mort : lectures philosophiques (I, 20 ; III, 12 ; II, 6) », *BSAM*, janvier-juin 1994, VII^e série, n° 35-36, pp. 59-78.
- Stadius, Pierre, « “De la diversion” : Montaigne philosophe », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 1994, Vol. 38, pp. 72-99.
- Sugg, Ellen, « A Ciceronian Context for Polyvalent Metaphor in “Du parler prompt ou tardif” », *Montaigne Studies*, vol. II, n° 1, 1990, pp. 81-97.
- Supple, James J., « Les images comme moyen de persuasion : “Sur des vers de Virgile” », *Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, pp. 175-189.
- Supple, James J., *Les « Essais » de Montaigne : méthode(s) et méthodologies*, Paris, Champion, 2000.
- Taranto, Domenico, « Montaigne (1533-1592) : la naissance de la subjectivité moderne », *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Paris, La Découverte, 2001, pp. 249-255.
- Tarrête, Alexandre, *Les Essais de Montaigne*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007.
- Tétel, Marcel, « Les fins d'Essais : mise en question ou début du convaincre », *BSAM, Rhétorique de Montaigne, Actes du colloque de la Société des Amis de Montaigne (14-15 décembre 1984)*, Franck Lestringant, Juillet-Décembre 1985, VII^e série, n° 1-2, p. 191-199.
- The Cambridge companion to Montaigne*, ed. Ullrich Langer, Cambridge University press, 2005.
- Tournon, André, « Fonction et sens d'un titre énigmatique (III, 6) », *BSAM*, VI^e série, Numéros 19-20, juillet-décembre 1984, pp. 59-68.
- Tournon, André, *La glose et l'essai*, Presses universitaires de Lyon, 1983.
- Tournon, André, *Route par ailleurs, Le « nouveau langage » des Essais*, Honoré Champion, Paris, 2006.
- Villey, Pierre, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1933.

Werner, Eric, *Montaigne stratège*, Lausanne, L'âge d'homme, 1996.
 Winter, Ian J., *Montaigne's self-portrait and its influence in France, 1580-1630*, Lexington, French Forum, 1976.
 Zinguer, Ilana « L'auto-constitution, aspect de la subjectivité chez Montaigne », *La problématique du sujet chez Montaigne, Actes du colloque de Toronto, 20-21 octobre 1992*, dir. Eva Kushner, Paris, Champion, 1995, pp. 57-72.

E. Ouvrages divers

Busson, Henri, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1957.
 Cavaillé, Jean-Pierre, « Simulation et dissimulation : quatre définitions (XVI^e-XVII^e siècles) », *Deceptio, Mystifications, tromperies, illusions, de l'Antiquité au XVII^e siècle*, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry, 2000, vol. 1, pp. 49-75.
 Cavaillé, Jean-Pierre, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVI^e siècle*, Paris, Champion, 2008.
 Charles, Michel, *Rhétorique de la lecture*, Paris, Seuil, 1977.
 Descombes, Vincent, *Le raisonnement de l'ours, et autres essais de philosophie pratique*, Paris, Seuil, 2007.
 Ducrot, Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.
 Dupont, Florence, *L'orateur sans visage. Essai sur l'acteur romain et son masque*, Paris, P.U.F., 2000.
 Eco, Umberto, *Lector in fabula : le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, trad. Myriem Bouzaher, Paris, Librairie générale française, 1989.
 Ernst, Bertram, *Nietzsche, Essai de mythologie*, trad. Robert Pitrou, Paris, Rieder, 1932.
 Foucault, Michel, *L'hérméneutique du sujet. Cours au Collège de France, 1981-1982*, dir. F. Ewald et A. Fontana, éd. F. Gros, Paris, Gallimard-Seuil, 2001.
 Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002.
 Hadot, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995.
 Hallyn, Fernand, *Descartes : dissimulation et ironie*, Genève, Droz, 2006.
 Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, éd. A. Colin, 1980.
 Lanson, Gustave, *L'art de la prose*, 1908, rééd. Paris, Fayard, 1920.
 Lardon, Sabine, *L'écriture de la méditation chez Jean de Sponde*, Paris, H. Champion, 1998.
 Le Cam, Jean-Luc, *La politique scolaire d'August Le Jeune de Brunswick-Wolfenbüttel et l'inspecteur Christoph Schrader 1635-1666/80*, Wiesbaden, Harrassowitz (Wolfenbütteler Forschungen Bd. 66, vol. 1), 1996.
 Lecoq, Anne-Marie, *François I^{er} imaginaire, symbolisme et politique à l'aube de la Renaissance française*, préf. de Marc Fumaroli, Paris, Macula, 1987.
 Mauss, Marcel, « Parentés à plaisanteries », *Essais de sociologie*, Paris, Minuit, Essais / Points, 1968 et 1969.
 Merlin-Kajman, Hélène, « Donner du plaisir au public, un enjeu littéraire paradoxal », *La Revue*, n° 4, www.lrdb.fr, mis en ligne en juillet 2010.
 Milhe Poutingon, Gérard, *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
 Montagne, Véronique, « Le dialogue au XVI^e siècle : éléments de théorisation générique », *Revue web Comètes*, revue des littératures d'ancien régime, n° 1, « Le dialogue et le genre », juin 2004.

- Montiglio, Silvia, « Prises de paroles, prises de silence dans l'espace athénien », *Politix*, 1994, VII, 26, pp. 23-41.
- Prince, Gerald, *The Reader in the Text. Essays on Audience and Interpretation*, ed. S. Suleiman, Princeton, Princeton University Press, 1980.
- Sabry, Randa, *Stratégies discursives : digression, transition, suspens*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992.
- Silver, Isidore, « Ronsard, poète rusé », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1970, n° 22, pp. 41-52.
- Thirouin, Laurent, « Se divertir, se convertir », *Pascal, auteur spirituel*, éd. Dominique Descotes, Paris, Champion, 2006, pp. 299-322.
- Wilson, W. Daniel, « Readers in Texts », *PMLA* 96 (5), oct., pp. 848-863.

Index *nominum*

- Accetto, Torquato321, 322, 370
Achard, Guy117, 193, 194, 196, 210
Afer328, 329, 338
Agricola, Rudolf 22, 25, 27, 91, 92, 93, 94,
95, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 108,
109, 112, 113, 114, 120, 121, 122, 127,
134, 154, 159, 164, 168, 170, 171, 173,
174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181,
182, 183, 184, 185, 188, 193, 198, 199,
201, 205, 217, 231, 239, 253, 287, 367,
387, 411, 412, 427, 428, 447, 464
Alexandre de Lyncestis50, 52
Antoine 265, 266, 267, 271, 292, 293, 317,
332, 333, 334, 335, 336, 337, 340, 342,
345, 370, 372
Appien497, 499, 501
Argod-Dutard, Françoise452, 479
Aristote 19, 28, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39,
91, 99, 104, 105, 113, 125, 126, 137,
138, 139, 143, 172, 230, 231, 232, 235,
239, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247,
249, 251, 252, 254, 257, 259, 260, 265,
269, 271, 272, 276, 277, 280, 281, 282,
283, 285, 286, 296, 297, 298, 302, 303,
305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 314,
315, 317, 333, 339, 340, 370, 436, 448,
463, 495, 521, 533
Arnauld, Antoine et Nicole, Pierre95
Auerbach, Erich92, 385, 496
Auguste116, 121, 122, 124
Bacon, Francis321
Bailly, Anatole105, 150, 259, 298, 318
Balsamo, Jean 41, 44, 49, 50, 51, 52, 157,
172, 173, 204, 364, 398, 410, 411, 413,
423, 451, 463, 466, 467, 478, 479, 483,
484, 491, 495, 498, 499, 501, 543
Bellenger, Yvonne56, 176, 411
Blum, Claude487
Bossuet215
Bouchet445
Bowen, Barbara C.48, 517, 518
Bower, E. W.213
Brunschwig, Jacques254, 311
Brutus171, 349, 394, 396, 416, 417
Bruyère, Nelly231, 242, 370
Buffon, Georges-Louis82, 84
Busson, Henri494
Calboli Montefusco, Lucia62
Canaye, Philippe 22, 91, 92, 95, 103, 104,
105, 230, 231, 232, 235, 240, 243, 244,
246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254,
255, 258, 259, 260, 261, 271, 272, 275,
276, 277, 307, 308, 309, 310, 311, 312,
313, 315, 316, 317, 403, 436, 440, 448,
452, 462, 503, 533, 534
Carruthers, Mary 34, 53, 60, 62, 63, 64, 80,
94, 95, 104, 105, 265
Cassandre, François36
Cassius, Severus51, 52
Castiglione, Baldassar 19, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 41, 55, 57, 59, 101, 172, 179,
180, 215, 216, 217, 263, 370, 371, 385,
399, 534
Catilina96, 97, 113, 332, 333, 337
Catulle55, 57
Cavaillé, Jean-Pierre321, 322, 370
Cave, Terence50, 170, 183, 279, 523
César 122, 123, 131, 154, 209, 321, 370,
430, 437, 485, 488, 493, 495
Chabot, Pierre-Gautier 22, 164, 165, 166,
167, 168, 169, 177, 178, 184, 185, 188,
189, 230, 231, 232, 234, 236, 247, 277,
298, 303, 304, 305, 306
Charles Quint430, 431, 434, 439
Charpentier, Françoise .279, 382, 388, 389
Chiron, Pierre340
Cicéron 22, 28, 31, 34, 39, 40, 45, 55, 57,
58, 59, 63, 67, 70, 75, 76, 80, 82, 84, 92,

93, 95, 96, 97, 98, 99, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 127, 128, 133, 134, 135, 136, 139, 140, 142, 143, 146, 148, 150, 151, 154, 155, 158, 159, 160, 161, 163, 168, 171, 174, 179, 180, 181, 182, 183, 189, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 223, 224, 236, 237, 238, 241, 243, 245, 249, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 280, 281, 282, 285, 286, 289, 290, 292, 293, 294, 301, 303, 305, 306, 317, 318, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 348, 349, 350, 353, 354, 355, 369, 370, 372, 375, 376, 377, 378, 385, 392, 409, 421, 425, 431, 445, 464, 467, 488, 531, 538

Cinna116, 121, 122, 123, 124

Clément224, 225, 226, 228, 503

Cochin201, 202, 203

Coleman, Dorothy Gabe457

Colin, Hyacinthe 95, 112, 113, 114, 116, 148

Colonia, Dominique111, 231, 266

Compagnon, Antoine41, 505, 509, 519

Cousin, Jean 33, 47, 65, 66, 67, 75, 136, 145, 147, 149, 151, 155, 164, 193, 196, 273, 319, 320, 322, 327, 328, 329, 343, 372

Couturas, Claire509

Couzinet, Marie-Dominique .230, 231, 388

Crassus245, 335, 337, 436, 439

Crevier, Jean-Baptiste 95, 102, 104, 201, 203, 213, 214, 252, 253

Croquette, Bernard383

Dante323

Declercq, Gilles208, 214

Dédale 164, 166, 167, 168, 169, 257, 276, 537

Defaux, Gérard487

Demure, Catherine415

Desan, Philippe .20, 50, 396, 473, 477, 493

Descombes, Vincent434, 544

Dewez, Louis 91, 95, 96, 97, 98, 99, 111, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 127, 128, 251, 292, 293, 294, 322

Diderot, Denis 101, 102, 103, 104, 125, 439

Dorion, Louis-André 472

Dragonetti, Roger 323, 324, 325, 326, 331, 336, 337, 341, 343, 356, 390, 391

Dréano, Maturin 409

Du Bellay, Cardinal 230, 239, 280, 430, 431, 432, 437

Du Bois, François 98

Du Cygne, Martin 195, 202, 214, 215

Duché, Véronique 351

Ducrot, Oswald 80

Dupont, Florence 297, 341

Eco, Umberto 172

Elbaz, Françoise 497, 499, 500

Epictète 414, 415, 419, 420, 421, 467

Erasmus 387, 406

Euthydème 338

Fabri, Pierre 108, 112, 121, 124, 125, 126, 127, 154, 158, 188, 195, 196, 204, 207, 210, 214, 224, 244, 249, 250, 251, 325

Faye, Emmanuel 391

Fénelon 28, 223, 224, 343, 349, 351, 353, 356, 358, 371, 374, 375, 377, 378, 393, 534, 535

Fenner, Dudley 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 240, 247, 259, 263, 306, 307, 313

Ferrazzi, Marco Antonio 22, 95, 96, 97, 98, 118, 119, 128, 142, 153, 208, 210, 211, 237, 295, 407, 452

Foglia, Marc 127, 402, 427, 473, 478, 480, 494, 495

Fontanier, Pierre 210

Fortunatianus 63, 64, 66, 73, 82

Foucault, Michel 421

Fouquelin, Antoine et Omer Talon 141, 151, 157, 158, 159, 161

Frame, Donald M. 487

François Ier 50, 430, 432, 433, 434, 437, 439, 493

Friedrich, Hugo 5, 21, 364, 365, 382, 384, 385, 395, 457, 463, 532

Froissard 497, 499

Fumaroli, Marc 38, 44, 51, 385, 493

Gedoyne, Nicolas 19, 26, 27, 32, 33, 39, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 60, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 91, 111, 115, 117, 118, 123, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143,

144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151,
 152, 153, 155, 156, 157, 163, 175, 185,
 193, 194, 196, 197, 201, 203, 205, 210,
 211, 214, 222, 223, 227, 245, 249, 250,
 262, 266, 267, 268, 269, 270, 273, 275,
 278, 281, 283, 291, 292, 301, 306, 319,
 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327,
 328, 333, 334, 341, 342, 343, 344, 346,
 347, 348, 349, 350, 351, 352, 355, 357,
 358, 359, 360, 361, 369, 371, 372, 373,
 374, 375, 381, 403, 414, 462, 491, 492,
 500
 Gibert, Balthazar111, 266, 269
 Gontier, Thierry 173, 186, 389, 411, 447,
 471, 472, 478, 479, 481, 494, 510, 514
 Gourdin, François 112, 116, 121, 122, 123,
 124, 127, 156, 214, 223, 224, 225, 226,
 227, 228, 503
 Gournay, Marie de 44, 410, 484, 506, 526,
 527, 532
 Goyet, Francis 34, 35, 37, 38, 66, 70, 78,
 79, 86, 87, 93, 94, 95, 103, 111, 128,
 142, 143, 146, 148, 158, 170, 186, 233,
 236, 241, 243, 247, 252, 308, 334, 335,
 367, 535
 Gray, Floyd Francis480, 509
 Guerrier, Olivier ...384, 421, 461, 467, 468
 Hadot, Pierre 5, 43, 44, 79, 398, 399, 421,
 422, 458, 466, 467, 468, 469, 470, 472,
 474, 531
 Hallyn, Fernand236, 333, 372
 Harpaste499, 502
 Héliodore159
 Heller, Lane M.466
 Hoffmann, George457
 Homère 69, 259, 297, 298, 299, 300, 301,
 305
 Horace 22, 23, 42, 43, 45, 54, 55, 56, 58,
 59, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 172,
 177, 178, 179, 188, 189, 225, 232, 247,
 248, 280, 282, 283, 284, 288, 289, 294,
 296, 297, 298, 303, 304, 305, 306, 332,
 344, 370, 385, 401, 422, 428, 429, 450,
 454
 James-Raoul, Danièle ...138, 144, 170, 179
 Joly, Elisabeth518
 Junius, Melchior148, 290
 Kushner, Eva187
 La Bua, Giuseppe323
 La Fontaine, Jean de 44, 51, 205, 206, 213,
 351, 385
 Lamy, Bernard 28, 197, 202, 205, 206,
 207, 208, 213, 215, 217, 218, 226, 227,
 228, 253, 479, 490, 491, 492, 493, 495,
 508, 523, 542
 Langer, Ullrich 70, 397, 398, 399, 404,
 457, 459, 463, 464, 465, 467, 473, 507,
 518
 Lanson, Gustave 384, 391
 Lardon, Sabine 439, 440, 493, 538, 541,
 545, 546
 Laurent, Françoise 179, 538
 Lausberg, Heinrich 55, 111, 117, 118, 134,
 141, 155, 194, 232, 266, 269, 270, 318,
 325, 328, 361, 393
 Le Cadet, Nicolas 390
 Le Cam, Jean-Luc 33
 Le Gras, Jacques 195, 198, 199, 200, 202,
 209, 210, 213, 253
 Lecoq, Jean 19, 22, 41, 58, 187
 Lecoq, Anne-Marie 493
 Legros, Alain 453, 457
 Lévy, Carlos 39, 40, 146, 236, 372
 Longin 345, 346, 347, 349, 350, 351
 Loutsch, Claude ... 196, 197, 200, 202, 212
 Loyola, Ignace de 421, 461, 481, 538
 Luciani, Sabine 323, 421, 467, 531
 Lucrèce 27, 59, 88, 215, 505, 510, 515,
 518
 Mack, Peter 92, 172, 229, 230, 387, 394,
 398, 409, 410, 496, 514, 542
 Magnien, Michel 38, 50, 354, 385, 386,
 398, 409, 410, 412, 463, 481, 493, 505,
 514, 519, 524, 529, 543
 Magnien-Simonin, Catherine 505, 519,
 524
 Majoragius, Marcus Antonius . 35, 36, 340
 Marmontel 200, 202, 212, 213, 214, 215,
 216, 253
 Mars 505, 514, 517
 Martial 497, 499, 500, 503
 Martianus Capella .. 63, 64, 82, 84, 94, 199
 Masinissa 406, 407, 408
 Mathieu-Castellani, Gisèle 195, 279, 463,
 464, 465, 479, 514
 Mauss, Marcel 528
 Maxime 121
 Mayer, Suzel 386, 469, 470, 472, 474, 538
 McKinley, Mary B. 536

Meerhoff, Kees 22, 93, 94, 98, 104, 230, 232, 239, 280, 282
 Melanchthon, Philippus 22, 34, 37, 92, 93, 94, 95, 98, 102, 103, 104, 112, 117, 118, 121, 127, 133, 194, 201, 211, 212, 217, 218, 219, 220
 Melançon, Robert423
 Melehy, Hassan477
 Ménager, Daniel 40, 284, 398, 427, 428, 429, 432, 433, 436, 438, 439
 Merlin-Kajman, Hélène477, 518, 528
 Miernowski, Jan229, 230, 239, 281
 Millet, Olivier34, 44, 492, 506, 526
 Molière221, 222, 228
 Montiglio, Silvia269
 Nakam, Géralde457, 543
 Navarre, Marguerite de 323, 327, 329, 330, 331, 359
 Naya, Emmanuel 382, 383, 384, 389, 390, 424
 Nietzsche5, 86, 532, 539
 Noille-Clauzade, Christine118, 194
 Ong, Walter229, 280
 Ovide101, 281, 327, 385, 454
 Pacius, Julius307
 Palinure243
 Papić, Marko477
 Pasquier, Estienne388, 389, 505, 506
 Percennius224, 225, 226, 227
 Périandre429, 437
 Peytavin, Sophie477
 Plantier, Joëlle230
 Platon 40, 41, 43, 76, 86, 179, 235, 246, 257, 278, 281, 283, 302, 311, 331, 333, 337, 338, 362, 365, 378, 471, 474, 481
 Pline 445, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503
 Plutarque 42, 43, 185, 286, 362, 365, 394, 413, 445, 447, 465, 471, 506, 514, 519
 Posidonios418
 Pouilloux, Jean-Yves488
 Poyet, Guillaume 49, 50, 51, 52, 53, 80, 358
 Prométhée164, 166, 168, 169
 Proserpine150, 158, 159, 160
 Pyrrhon 37, 38, 41, 43, 61, 63, 88, 416, 418
 Quintilien 19, 22, 24, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 37, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 91, 92, 98, 99, 111, 115, 116, 117, 126, 128, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 163, 164, 165, 166, 168, 170, 174, 175, 176, 177, 179, 184, 185, 188, 189, 193, 194, 196, 197, 201, 203, 205, 210, 211, 215, 222, 232, 234, 236, 244, 245, 249, 250, 253, 262, 265, 266, 267, 270, 273, 274, 276, 277, 278, 280, 283, 285, 289, 291, 292, 294, 301, 303, 306, 312, 314, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 333, 334, 336, 338, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 359, 360, 361, 367, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 381, 385, 386, 390, 391, 392, 403, 431, 436, 462, 491, 492, 498, 500, 502, 503, 508, 514, 533
 Rabelais333
 Raghianti, Renzo444
 Ramus 19, 21, 22, 23, 24, 27, 31, 34, 67, 92, 93, 94, 95, 98, 100, 104, 157, 168, 180, 181, 184, 186, 203, 213, 214, 215, 224, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 255, 257, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 287, 288, 289, 291, 293, 295, 296, 298, 302, 303, 306, 307, 310, 311, 313, 314, 317, 335, 336, 351, 369, 370, 381, 384, 385, 386, 390, 391, 392, 399, 401, 403, 405, 406, 414, 428, 436, 440, 443, 444, 448, 451, 484, 503, 505, 508, 533, 534, 535, 537, 546
 Régent-Susini, Anne508
 Rieu, Josiane 55, 254, 424, 481, 524, 531, 538, 541
 Rigolot, François .. 383, 385, 387, 413, 478
 Robinet, André229, 230, 233
 Rodamar, Danièle20
 Rollin, Charles 128, 133, 156, 180, 181, 182, 188, 189, 202, 203, 214, 215
 Ronsard, Pierre176, 284, 327, 371
 Rousseau, Jean-Jacques324, 478, 524

Sabry, Randa 36, 84, 134, 137, 145, 184,
 185, 244, 253, 258, 432, 478, 492, 498
 saint Augustin 445, 446, 448, 478, 524,
 544
 saint Louis418
 Salluste332
 Sayce, Richard409
 Schrader, Christoph33, 34
 Scipion261, 295, 406
 Screech, Michael44
 Sénèque 37, 42, 43, 63, 88, 340, 344, 348,
 388, 398, 422, 425, 426, 465, 467, 468,
 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503
 Sermain, Jean-Paul 215, 538, 539, 540,
 542
 Servet, Pierre56, 185
 Sève, Bernard80, 422
 Sextus131, 158, 161, 328, 329
 Shaftesbury, Anthony Ashley Cooper ..421
 Silver, Isidore371
 Snellius, Rudolphus263
 Socrate 5, 20, 43, 76, 78, 79, 88, 185, 186,
 229, 241, 243, 246, 249, 257, 260, 267,
 276, 277, 278, 281, 282, 283, 311, 317,
 332, 333, 334, 336, 337, 338, 352, 363,
 369, 370, 374, 403, 406, 436, 451, 462,
 466, 472, 473, 474, 481, 533, 534, 537,
 538, 546
 Solon395, 396
 Sophonisbe407, 408
 Sorel, Charles387, 388, 389
 Starobinski, Jean409, 418
 Statius, Pierre409
 Sulpicius335, 336, 340
 Syphax407
 Thaïs244, 262, 264, 271, 272, 277, 284
 Tite-Live 22, 63, 205, 206, 208, 214, 295,
 366, 367, 368, 393, 407, 408, 535
 Tricot, Jules307
 Valéry, Paul324
 Vénus165, 505, 511, 514, 517, 518
 Vibulenus224, 225, 226, 227
 Virgile 22, 57, 63, 87, 88, 165, 166, 169,
 170, 205, 211, 217, 220, 241, 243, 259,
 281, 284, 288, 290, 297, 299, 300, 305,
 322, 323, 366, 390, 397, 505, 506, 508,
 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 518,
 519, 522, 523, 526, 528, 531, 540, 541,
 544
 Vulcain511, 513, 517
 Xenophon311, 526

Index rerum

- ab ovo*247, 283, 288
abruptionis158
actio 148, 197, 211, 215, 226, 337, 339,
 340, 341, 343, 357, 358, 538
admonitio 290, 325, 403, 406, 407, 420,
 444, 449, 450, 451, 452, 528, 541, 545
altercatio47, 309, 318, 319, 334
ambages 198, 199, 200, 201, 203, 204,
 205, 210, 212, 213, 214, 218, 221, 222,
 258, 270, 541
amplificatio 152, 153, 169, 231, 267, 320,
 335, 529
aptum230, 239, 252, 254, 282
aptus135, 176
aqueduc 53, 62, 63, 64, 91, 95, 103, 105,
 112, 265, 268, 428
ascèse421, 459, 462, 467, 473, 523, 531
askèsis459, 462, 468, 523
attente65, 282, 301, 319
attentio 114, 147, 172, 173, 206, 207, 218,
 222, 223, 226, 228, 277, 320, 327, 401,
 405, 411, 525
attenuatio 153, 201, 226, 227, 320, 326,
 335, 437, 439, 440, 523, 535
autobiographie546
autobiographique 419, 455, 457, 462,
 469, 477, 478, 479, 498, 501, 525,
 543
brièveté 41, 47, 49, 141, 144, 156, 205,
 225, 493
brevitas204
calliditas 61, 68, 79, 251, 252, 318, 339,
 503, 520
callidus67, 211, 251, 348, 351
cault 251, 252, 257, 259, 262, 282, 310,
 332, 339, 391, 405
captatio benevolentiae 24, 183, 216, 222,
 228, 364, 501, 502, 507
cogitatio50, 60, 367, 368
cohaerentia 95, 118, 133, 135, 137, 146,
 153, 154, 156, 157, 160, 163, 164, 165,
 188, 367
collocatio 21, 58, 61, 64, 73, 105, 228,
 290, 305
color21, 62, 64, 73, 82, 84, 104, 199
comparatio45, 138, 161, 166, 167, 401
complexio97, 105, 109, 117, 250, 295
concession 124, 145, 245, 385, 416, 418,
 454, 455, 460, 489, 525
conciliatio
conciliare 52, 148, 149, 151, 193, 197,
 205, 206, 214, 215, 216, 218, 258,
 276, 277, 503
èthos 26, 148, 151, 206, 210, 214, 226,
 276, 277, 279, 290, 293, 306, 334,
 486, 505, 525, 527, 539, 540, 541,
 543, 544
conclisa45
conclitatio225, 228, 335
confidentia 198, 208, 209, 210, 211, 212,
 213, 214, 216, 217, 221, 258, 295, 544
confirmatio 36, 39, 66, 81, 107, 116, 117,
 118, 138, 141, 144, 147, 148, 156, 226,
 415, 430, 431, 433, 507
conglobatio121, 415, 446, 448
contentio 39, 44, 45, 47, 48, 52, 59, 97,
 118, 138, 144, 174, 228, 237, 244, 264,
 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 300,
 357, 415, 430, 431, 432, 433, 438, 452,
 534, 538
de bien loing 77, 240, 245, 248, 249, 282,
 363, 367, 436
alte repetita245, 249
longe repetere249, 273, 282, 436
defessus198, 204
delectare 172, 193, 197, 205, 206, 215,
 263, 277, 290, 325, 508, 522
voluptas 53, 176, 177, 203, 205, 207,
 213, 217, 258, 502

dicta factaque (magnorum virorum) ...171, 172, 411
digressio brevis161
digressio longior158
 digression 27, 36, 52, 67, 84, 100, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 193, 194, 201, 205, 213, 214, 227, 236, 244, 258, 259, 260, 262, 264, 265, 268, 321, 357, 366, 382, 389, 432, 443, 446, 462, 478, 483, 492, 498, 500, 503, 514, 516, 517, 518, 519, 525, 539
 digressio 133, 134, 135, 136, 138, 140, 141, 143, 145, 146, 150, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 160, 161, 163, 166, 167, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 183, 184, 198, 236, 258, 259, 260, 265, 268, 296, 312, 321, 500, 516, 539
 diligent 37, 42, 95, 127, 128, 133, 146, 163, 165, 166, 167, 170, 179, 182, 186, 248, 319, 386, 387, 446, 447
 disposition
 dispositio 231, 232, 247, 267, 280, 282, 285, 289, 292, 300, 301, 302, 305, 306, 313
dissimulare 199, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 328, 337, 369, 372
dissimulatio artis 279, 291, 326, 327, 339, 340, 342, 343, 353, 358, 374, 533, 535
docere197
 docile
 docilitas195, 277
domo allata (oratio)358
ductus 28, 34, 53, 57, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 89, 91, 93, 95, 102, 105, 106, 109, 111, 112, 124, 127, 133, 140, 143, 151, 174, 180, 182, 184, 186, 213, 214, 215, 228, 232, 238, 242, 243, 245, 246, 252, 253, 265, 268, 282, 296, 324, 325, 331, 336, 343, 352, 367, 368, 372, 378, 386, 387, 391, 392, 397, 406, 409, 410, 415, 421, 423, 424, 427, 428, 431, 436, 440, 441, 443, 444, 445, 446, 450, 451, 452, 457, 458, 460, 465, 469, 477, 486, 495, 497, 505, 515, 524, 527, 533, 534, 536, 537, 539, 542, 544
egressio 134, 137, 138, 140, 146, 150, 152, 153, 155, 174, 539
ellipsis 242, 243, 244, 295
elocutio 61, 62, 82, 83, 102, 103, 104, 105, 304, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 349, 357, 370, 536
 embrouilleure 20, 21, 185, 386, 536
 emendatio 273, 274, 454
 se reprendre 257, 258, 271, 272, 273, 274, 282, 286, 440
 enthymème 291, 295
 épichérème 108, 111, 139
 escapade 164, 184, 185, 186, 187, 539
explicit 523
exclamatio 153, 361
exemplum 76, 139, 181, 201, 299, 300, 417, 419, 518
 exercice spirituel 254, 386, 398, 399, 421, 423, 424, 441, 457, 458, 466, 467, 468, 469, 470, 474, 496, 507, 523, 524, 531, 538, 541, 542, 543, 544
 exhortation 208, 396, 407, 410, 413, 414, 415, 420, 422, 426, 449, 458
 adhortatio 403
 exhortatio 421, 422
 exorde 27, 157, 179, 181, 193, 214, 222, 236, 237, 277, 285, 304
extra causam 76, 132, 134, 136, 137, 139, 140, 146, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 163, 164, 167, 174, 187, 188, 189, 201
 finesse 105, 215, 314
 frivole 262, 263, 264, 301
genus admirabile 196, 200, 202
habitus 38, 49, 78, 86, 206, 385, 437, 459, 460, 468, 471
 hardiesse 189, 198, 209, 210, 221, 257, 258, 269, 270, 271, 272, 275, 282, 286, 389, 446, 450, 453
 parrhèsia 184, 221, 258, 269, 270, 286, 359, 361, 389, 495, 530
 hétérogénées 258, 259, 260, 265, 268, 296, 298
 homogénées 230, 235, 236, 237, 242, 244, 259, 261, 288, 298, 306
 hostilité 23, 38, 43, 64, 77, 91, 95, 100, 101, 102, 109, 111, 112, 148, 182, 183,

188, 189, 196, 197, 198, 199, 203, 205,
 206, 207, 211, 212, 213, 220, 241, 252,
 253, 351, 392, 397, 414, 418, 419, 420,
 427, 438, 440, 441, 448, 458, 499, 502,
 519, 525, 533
 hostile 27, 28, 100, 101, 103, 149, 154,
 180, 194, 196, 197, 203, 206, 213,
 214, 215, 217, 228, 238, 246, 253,
 254, 283, 291, 337, 370, 412, 415,
 420, 448, 462, 494, 498, 502, 503
repugnans 100, 111, 113, 252, 253, 287,
 440
repugnantia 287, 427, 458, 459, 493,
 499, 525, 533
 improvisé 40, 52, 61, 72, 337, 356, 358,
 503
imprudens 239, 240, 251, 252, 255, 282,
 327, 331, 404, 405, 429, 451, 485, 518,
 536
in causa 70, 76, 134, 136, 137, 138, 139,
 140, 146, 150, 151, 152, 153, 154, 155,
 156, 157, 158, 160, 163, 164, 174, 183,
 187, 188, 189, 201, 207, 312, 328
in medias res 229, 247, 261, 283, 288, 289,
 297, 299, 304, 480
 inattendu 103, 153, 168, 193, 194, 207,
 209, 210, 213, 259, 298
inopinata 171, 178, 272, 284, 289, 412,
 447
incipit 107, 187, 202, 247, 261, 283, 288,
 289, 297, 373, 413, 429, 459, 462, 465,
 468, 469, 470, 502
 indiligent 20, 105, 127, 152, 163, 164, 185,
 348, 386, 387, 438, 535
 induction 99, 126, 167, 168, 169, 249, 250,
 251, 314
 insinuation 19, 22, 23, 24, 27, 179, 180,
 181, 193, 194, 195, 198, 199, 200, 201,
 202, 203, 205, 208, 209, 210, 212, 214,
 215, 216, 220, 222, 229, 241, 242, 245,
 246, 250, 251, 261, 282, 285, 286, 383,
 502, 503, 508, 519
insinuat 23, 24, 27, 43, 92, 101, 124,
 179, 182, 183, 188, 193, 194, 195,
 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
 203, 205, 207, 208, 209, 210, 211,
 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219,
 220, 221, 226, 227, 228, 241, 242,
 245, 258, 286, 295, 328, 369, 407,
 429, 430, 500, 502, 511, 539
 intime 38, 416, 467, 524, 541, 543
inventio 168, 292, 335, 339, 342, 343, 355,
 357, 358, 370, 375, 400, 536
inversio 235, 242, 247, 248, 261, 296, 299,
 352
 labyrinthe 29, 191, 379, 386, 533, 535,
 536, 537, 544, 545
lenitas 25, 26, 52, 169
liquidus 45, 53, 54, 55, 114
logos 290
docere 101, 120, 121, 172, 206, 207,
 217, 288, 290, 292, 300, 303, 336,
 389, 403, 406, 418, 420, 422, 440,
 490, 495, 503, 519, 522, 527, 537
 magnanimité 96, 151, 464, 495, 529
 magnanime 463, 464, 467, 491, 495,
 530
maxime 145, 209, 213, 226, 247, 248, 250,
 252, 254, 292, 294, 305, 308, 315, 321,
 335, 347, 356, 459, 462, 465, 466, 520,
 521, 525
 mémoire 40, 50, 60, 88, 122, 130, 160,
 181, 204, 235, 302, 342, 343, 344, 345,
 354, 366, 368, 375, 376, 378, 383, 398,
 409, 421, 444, 453, 461, 464, 478, 480,
 482, 483, 485, 502
memoria 48, 113, 160, 339, 342, 343,
 344, 355, 357
 méta-littéraire 361
 méta-discursif 184, 414, 486
 méthode de nature 19, 91, 100, 152, 174,
 186, 193, 214, 229, 230, 232, 233, 234,
 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242,
 243, 247, 248, 249, 252, 259, 260, 262,
 263, 270, 271, 275, 277, 278, 279, 281,
 282, 284, 287, 291, 292, 297, 300, 303,
 305, 315, 344, 353, 354, 355, 369, 372,
 374, 381, 382, 384, 387, 388, 389, 390,
 405, 410, 414, 419, 422, 423, 446, 458,
 468, 484, 489, 538
 méthode de prudence 19, 22, 27, 92, 95,
 100, 101, 105, 106, 157, 174, 186, 188,
 189, 193, 196, 203, 214, 229, 230, 231,
 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240,
 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,
 249, 252, 253, 255, 257, 258, 259, 260,
 261, 263, 271, 275, 276, 277, 279, 280,
 282, 287, 300, 303, 369, 370, 374, 386,
 387, 389, 390, 401, 404, 405, 406, 419,
 422, 436, 468, 508

modération 96, 159, 202, 507, 508, 509, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 523, 527, 528, 541, 542

modus27, 62, 64, 73, 82, 116, 161, 485

morale 42, 59, 63, 70, 81, 85, 87, 88, 90, 101, 170, 172, 208, 263, 273, 321, 353, 370, 378, 389, 393, 396, 397, 399, 405, 411, 412, 413, 414, 415, 421, 422, 423, 434, 437, 438, 450, 451, 452, 454, 455, 458, 459, 460, 468, 469, 470, 473, 477, 478, 480, 490, 491, 493, 494, 495, 498, 499, 501, 502, 503, 507, 508, 509, 522, 523, 525, 527, 529, 537, 542, 544

narration

narratio 140, 144, 146, 237, 243, 262, 284, 288, 290

neglegentia345, 382, 385, 391, 454

sprezzatura55, 385, 391

nonchalance345, 381, 385

nonchalant185, 383, 384

novitas220, 251

occupatio211, 212

anteoccupatio 211, 273, 274, 418, 459, 462, 494, 516, 535

objection à soymesme462

oratio 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 59, 61, 93, 111, 133, 143, 144, 150, 152, 158, 164, 176, 195, 209, 214, 238, 245, 249, 250, 272, 273, 286, 290, 292, 293, 301, 307, 327, 331, 340, 342, 343, 348, 352, 355, 356, 357, 403, 420, 535

oratio concisa 45, 46, 47, 48, 61, 238, 355, 357

oratio perpetua 38, 45, 47, 48, 59, 61, 93, 250, 355

ordre

ordo 21, 65, 72, 96, 144, 152, 157, 184, 228, 232, 233, 234, 235, 236, 247, 248, 251, 277, 281, 288, 290, 291, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 311, 313, 363, 374, 386, 388, 396, 403, 454

paideia469, 470

partitio 236, 237, 244, 252, 259, 282, 291, 295, 296, 351, 353, 354, 414, 445, 489, 535

pathos

movere157, 277, 279, 290, 306

péroration 35, 70, 132, 142, 143, 147, 149, 155, 166, 179, 214, 220, 278, 320, 410, 415, 420, 422, 453

peroratio 36, 119, 141, 142, 143, 148, 301, 302, 421, 484

perpetua45

persona (de l'auteur)478, 525, 541, 544

persuasus (*auditor*)197

placere 25, 52, 55, 136, 150, 198, 205, 212, 258, 404, 405, 412, 418, 455, 457, 458, 490, 495, 503, 522

praeparatio 66, 67, 79, 80, 143, 147, 148, 175, 224, 274, 353, 428, 431, 432, 433, 440, 482, 487, 513, 526

précaution148, 182, 274

prêche 263, 393, 394, 396, 397, 398, 399, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 451, 455, 491, 493, 494, 502, 507, 509, 510, 513, 518, 525, 527, 531, 542

préméditation 40, 49, 60, 68, 80, 93, 105, 154, 325, 326, 331, 339, 342, 343, 345, 355, 361, 364, 365, 368, 375, 425, 426, 465, 468, 473, 535, 537

praemeditatio420, 421, 507

preuve de la majeure 97, 116, 117, 119, 120, 122, 123, 125, 126, 130, 439, 452, 453

preuve de la mineure109, 130, 169, 462

propositio 31, 35, 36, 37, 39, 81, 91, 93, 96, 106, 107, 108, 113, 114, 115, 117, 135, 137, 138, 139, 167, 187, 202, 212, 223, 226, 228, 236, 244, 252, 259, 292, 295, 296, 297, 300, 304, 305, 419, 420, 427, 440, 441, 443, 458, 468, 502, 535

propositum 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 44, 49, 52, 61, 69, 72, 73, 74, 83, 91, 100, 111, 122, 133, 135, 139, 141, 151, 158, 161, 164, 166, 185, 187, 199, 207, 212, 213, 214, 215, 226, 228, 244, 245, 250, 253, 255, 257, 263, 264, 267, 272, 273, 276, 277, 284, 286, 305, 306, 313, 372, 377, 387, 409, 413, 415, 422, 423, 427, 428, 431, 440, 441, 457, 458, 465, 468, 469, 483, 486, 489, 490, 495, 497, 498, 499, 500, 502, 503, 509, 519, 527, 535, 539

prosyllogisme 167, 168, 169, 178, 248, 291, 312, 436

prudencia 66, 70, 71, 78, 79, 86, 87, 100, 105, 113, 186, 200, 203, 240, 241, 242,

243, 251, 286, 311, 319, 326, 336, 353, 383, 391, 397, 433, 434, 436, 440, 491, 502, 516

prudens 23, 38, 61, 73, 75, 78, 79, 95, 96, 106, 151, 158, 165, 214, 228, 233, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 251, 252, 253, 255, 257, 261, 264, 269, 278, 282, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 312, 315, 327, 329, 335, 337, 361, 429, 436, 438, 451, 536, 544

pyrrhonisme

suspension du jugement

epochè38, 384, 424, 494, 535

raisonnement 28, 43, 91, 96, 105, 111, 119, 120, 131, 171, 233, 244, 248, 250, 251, 271, 302, 429, 439, 448

ratiocinatio99, 100, 107, 111, 117

redundantia242, 259, 291, 296

refutatio70, 141, 152, 336, 337

reprehensio273, 406, 420

retardement 68, 213, 228, 246, 268, 320, 515

commoratio260, 265, 268, 296

scolastique 94, 102, 112, 168, 353, 354, 377

se hâter257, 265

sermo 38, 39, 40, 41, 44, 45, 52, 59, 61, 133, 140, 164, 186, 206, 272, 273, 275, 398, 431, 439, 440, 467, 518, 534, 535, 538

similitude 78, 137, 139, 174, 207, 240, 249, 250, 251, 252, 282, 314, 502, 503

similitudo137, 138, 139, 174, 206

simplicitatis imitatio 67, 324, 325, 333, 385

simulatio 199, 200, 317, 318, 323, 327, 328, 329, 331, 332, 340, 343, 373, 431, 489, 491, 527, 537

simulare ...271, 282, 321, 327, 328, 330

style coupé 41, 185, 187

sublime 35, 37, 58, 63, 78, 84, 93, 120, 121, 142, 163, 334, 346, 347, 349, 350, 385, 386, 481, 492, 503, 514

surprise

surprendre 28, 246

syllogisme 94, 95, 96, 103, 104, 119, 120, 121, 131, 231, 233, 247, 251, 259, 280, 288, 291, 295, 296, 312, 313, 429, 447

tenor 62, 63, 64, 82, 84, 85, 88, 91, 104, 105

transitio 142, 143, 145, 156, 181, 236, 244, 259, 295, 296, 500, 502

turpis (causa) 109, 193, 197, 199, 200, 202, 203, 208, 209, 213, 214, 291, 369

usus 49, 60, 71, 78, 79, 87, 108, 154, 241, 249, 279, 287, 298, 335, 370, 387, 459, 462, 463, 464, 466, 468, 470, 471, 472, 473, 488, 541

éthos 478

utile dulci 25, 172, 189

varietas 100, 112, 134, 147, 156, 163, 170, 185, 187, 205, 258, 262, 335

velut 100, 106, 107, 146, 148, 151, 153, 154, 157, 163, 167, 185, 241, 260, 265, 268, 286, 288, 295

vertu 19, 23, 24, 25, 26, 27, 37, 45, 46, 70, 86, 89, 90, 130, 148, 151, 179, 180, 250, 296, 304, 322, 370, 371, 389, 394, 395, 398, 399, 400, 404, 406, 417, 422, 445, 457, 467, 472, 473, 475, 479, 490, 507, 511, 512, 513, 525, 526, 542, 544

Renvois aux pages des *Essais*

« Au lecteur » 77, 80, 342, 358, 359, 478, 479, 494, 544	II, 6 89, 225, 362, 495
I, 2 411	II, 8 87
I, 3 412	II, 10 42, 56, 57, 70, 184, 344, 349, 351, 354, 362, 381, 394, 422, 432
I, 4 412	II, 11 89, 362, 473
I, 5 471	II, 12 46, 64, 86, 88, 209, 215, 264, 283, 362, 395, 400, 425, 471, 474
I, 8 187, 381	II, 17 87, 90, 217, 362, 363, 402, 454, 472, 474
I, 10 48, 51, 54, 343, 348, 358, 359	II, 17 / 16 322
I, 11 473	II, 18 264, 363
I, 13 216	II, 19 308
I, 14 / 40 276, 394	II, 20 86
I, 17 / 16 86, 318	II, 21 406
I, 20 / 19 393, 425, 454, 458	II, 25 497
I, 21 / 20 173, 394	II, 29 37, 425
I, 22 / 21 361	II, 31 395
I, 23 / 22 90	II, 32 454
I, 24 / 23 394	II, 37 90, 363, 398
I, 26 / 25 86, 90, 329, 348, 360, 362, 381, 385, 394, 405, 432	III, 1 216, 359
I, 27 / 26 443	III, 2 87, 472, 478
I, 28 / 27 86, 88, 362	III, 3 40, 42, 363, 395, 402, 425, 454, 474
I, 30 / 29 473	III, 4 27, 400, 538, 539
I, 31 / 30 318, 393	III, 5 53, 64, 87, 88, 89, 395, 398, 472, 474
I, 32 / 31 86	III, 7 87, 400
I, 37 / 36 88, 215	III, 8 47, 51, 81, 87, 184, 272, 315, 381, 393, 400, 402, 406, 469, 474
I, 39 / 38 89, 402, 425	III, 9 20, 41, 42, 43, 50, 75, 83, 185, 187, 221, 264, 331, 344, 363, 381, 425, 472, 474, 540, 543
I, 40 / 39 83	III, 10 87, 89, 264, 395, 541
I, 41 294	III, 11 87, 363
I, 44 89	III, 12 87, 186, 254, 359, 373, 395, 402, 425, 472
I, 50 81, 263, 367	III, 13 63, 83, 88, 89, 396, 400, 402, 419, 426, 454, 475
I, 51 279	
I, 52 62	
I, 54 264	
I, 56 64, 88, 264, 362	
II, 1 89, 92, 454	
II, 3 89, 362, 394	
II, 5 295	

Table des matières

Remerciements	7
Résumé	9
Abstract.....	11
Mots clés.....	13
Keywords.....	13
« Au lecteur »	15
Convention éditoriale	17
Introduction générale.....	19
PARTIE I : QU'EST-CE QU'UN DISCOURS BIEN CONDUIT ?	29
Chapitre 1 Le <i>propositum</i> ou but vers lequel tend le discours	31
Chapitre 2 L' <i>oratio concisa</i> et l' <i>oratio perpetua</i> : de l'interruption à la fluidité. 45	
Annexe Quintilien, <i>Institution oratoire</i> , X, 6, <i>De cogitatione</i> , « De la méditation ».....	60
Chapitre 3 Le <i>ductus</i> , conduite ou « marche » du discours.....	61
Annexe 1 <i>Ductus</i> simple et <i>ductus</i> oblique chez Fortunatianus.....	82
Annexe 2 « Discours sur le style » de Buffon.....	84
Annexe 3 Le vocabulaire du <i>ductus</i> chez Montaigne	85
Chapitre 4 « Analyser tous écrits, pour les réduire en forme syllogistique ».....	91
Annexe 1 Agricola, <i>De vertendis argumentationum formis, deque partibus earundem varia collocatione disponendis</i>	106
Annexe 2 Latomus, commentaire de Cicéron, <i>Pro lege Manilia</i>	108
Chapitre 5 Les « preuves » du syllogisme : « lever tous [l]es obstacles »	111
Annexe Les paragraphes 72-91 du <i>Pour Milon</i>	128
Chapitre 6 La <i>digressio</i> comme menace : le point de vue de l'orateur	133
Annexe Omer Talon et Antoine Fouquelin : la digression longue et brève.....	157
Chapitre 7 La <i>digressio</i> comme énigme : le point de vue et le plaisir de l'auditeur	163

PARTIE II : QU'EST-CE QU'UN DISCOURS CRYPTIQUE ?	191
Chapitre 8 L' <i>insinuatio</i> , exorde non pas « indirect » mais inattendu.....	193
Annexe 1 Les deux exordes de Sinon : deux cas d' <i>insinuatio-confidentia</i>	217
Annexe 2 Le Mariage forcé de Molière : « ambages » et « circonlocution »	221
Annexe 3 François-Philippe Gourdin (1785), Tacite et l'inversion de l'ordre du discours ..	223
Chapitre 9 Lexique de la méthode de nature	229
Chapitre 10 Lexique de la méthode de prudence : le lecteur <i>imprudens</i>	239
Chapitre 11 Lexique de la méthode de prudence : le lecteur « cault et fin »	257
Annexe 1 La présentation de la méthode de prudence chez Ramus : Ramus, <i>Dialectique</i> , 1555	280
Annexe 2 La présentation de la méthode de prudence chez Talon : Ramus / Talon, <i>Praelectiones</i> , 1572 et Ramus, <i>Dialectique</i> , 1576	287
Annexe 3 Chabot, <i>Expositio analytica et brevis in universum G. Horatii Flacci poema</i> , 1582	303
Annexe 4 Dudley Fenner, <i>The Arts of Logike and Rethorike</i> , 1584	306
Annexe 5 Philippe de Canaye, <i>L'Organe</i> , 1589 : les trois passages d'Aristote sur la cryptique	307
Chapitre 12 <i>Simulatio</i> et <i>dissimulatio</i> , le travail des apparences : le point de vue de l'auditeur.....	317
Annexe L' <i>iron</i> dans l' <i>Euthydème</i> de Platon	337
Chapitre 13 <i>La dissimulatio artis</i> dans chacune des cinq parties de la rhétorique : le point de vue de l'orateur.....	339
Annexe 1 Le « gentil'homme » et le « regent ».....	360
Annexe 2 Le vocabulaire de la « ravasserie », des « fantasies », des « cogitations » et autres « imaginations », dans les <i>Essais</i>	361
Chapitre 14 La dissimulation de l' <i>ars</i> comme esthétique « des Anciens ».....	369
Annexe 1 Fénelon, <i>Dialogues sur l'éloquence</i> (1) : Apprendre par cœur ou ne pas apprendre, c'est-à-dire dissimuler la préparation du discours	375
Annexe 2 Fénelon, <i>Dialogues sur l'éloquence</i> (2) : Diviser ou ne pas diviser, c'est-à-dire dissimuler les liaisons du discours.....	377
 PARTIE III : COMMENT CARACTERISER LE DUCTUS MONTAIGNIEN ? ...	379
Chapitre 15 « La légende de la nonchalance » : un bilan de la critique montaignienne	381
Chapitre 16 Le <i>prêche</i> montaignien : « ce soing » que nous devons « aux nostres ».....	393
Annexe Un exemple d' <i>admonitio</i> : les reproches de Scipion à Masinissa.....	407
Chapitre 17 Autant de discours que de chapitres ? le <i>ductus</i> de I, 14 / 40, « Que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons »409	

Annexe 1 Le <i>propositum</i> annoncé dès le titre.....	423
Annexe 2 Peut-on parler des chapitres des <i>Essais</i> comme d'autant d'exercices spirituels ?	424
Annexe 3 « Méditer » et « préméditer » dans les <i>Essais</i>	425
Chapitre 18 Lecteur captivé, lecteur capturé : le <i>ductus</i> de I, 17 / 16, « Un traict de quelques ambassadeurs ».....	427
Chapitre 19 Un exemple de <i>commoratio</i> ? Le <i>ductus</i> de I, 27 / 26, « C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre suffisance ».....	443
Annexe 1 Les neuf « paragraphes » du chapitre I, 27 / 26.....	452
Annexe 2 « C'est folie » dans les <i>Essais</i>	453
Chapitre 20 La lecture des <i>Essais</i> comme exercice spirituel : le <i>ductus</i> de II, 6, « De l'exercitation »	457
Annexe L'« exercice spirituel » selon Montaigne : <i>exercitation, exerciter ; exercice, exercer</i>	469
Chapitre 21 Parler de soi pour faire progresser l'autre : le <i>ductus</i> de II, 17, « De la preasumption »	477
Chapitre 22 <i>Conciliatio</i> et ordre du discours : le <i>ductus</i> de II, 25, « De ne contrefaire le malade »	497
Chapitre 23 Plus d' <i>èthos</i> que d' <i>éros</i> : le <i>ductus</i> de III, 5, « Sur des vers de Virgile ».....	505
Annexe « Sur des vers de Virgile » : un beau portrait en pied du lecteur interpellé.....	528
Conclusion générale Deux figures de l'auteur, de Ramus à Montaigne	533
Bibliographie	547
Index <i>nominum</i>	563
Index <i>rerum</i>	569
Renvois aux pages des <i>Essais</i>	575
Table des matières	577